Digitized by Google

10

Geneal. 26 (7

Dictionnaire.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE,

HÉRALDIQUE,

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

TOME VII, ou IVe. Vol. du SUPPLÉMENT.

Digitized by Google

OUVRAGES du même Auteur qui se trouvent chez le même Libraire.

Les six premiers Volumes du Dictionnaire Généalogique, *in*-8°. 30 l.

Les Calendriers de la Noblesse pour les années 1762, 1763, 1764, 1765, 4 *Vol. in*-12, reliés, 12 l.

Le Dictionnaire Militaire, quatrieme édition, 3 *Vol. in*-8°. reliés, 15 l.

Le Calendrier Historique des évènemens arrivés en 1764, pour l'année 1765.

Avis au Relieur.

Carton avec *.

Pages 453, 454, 455 & 456.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE,
HÉRALDIQUE,
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maiſons de France, des Maiſons ſouveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées ;

Celles qui par héritage, alliance, achat ou donation du Souverain, les poſſedent aujourd'hui :

Les Familles Nobles du Royaume, & le nom & les armes de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME VII, ou IV^e. Vol. du SUPPLÉMENT.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

PRÉFACE.

CE ſeptieme Volume contient des Généalogies dont un grand nombre n'a pas encore vû le jour. Quelques-unes ont été dreſſées ſur les titres communiqués : les autres envoyées légaliſées, ou ſignées & atteſtées pour véritables, par ceux mêmes qui nous les ont fait tenir. On n'a pu faire uſage de celles qui ſont anonymes, ne ſachant à qui s'adreſſer pour les éclairciſſemens dont on avoit beſoin ; ni de celles ſur leſquelles on a demandé des inſtructions, ſans avoir reçu de réponſe.

On ne ſauroit trop recommander à ceux qui auront des Mémoires à envoyer pour la continuation de cet Ouvrage,

Premierement, qu'ils ſoient liſiblement & correctement écrits, & ſignés de leur main.

Secondement, qu'ils n'aient rien de fabuleux, & qu'on en banniſſe ces analogies de noms, qu'on ne peut admettre ſans des preuves convaincantes, tirées de titres non équivoques, & des Hiſtoriens les plus accrédités.

Troiſiemement, qu'on en affranchiſſe le port, & qu'on ſe faſſe connoître. Ce n'eſt qu'à ces conditions que l'Auteur rédigera leurs Mémoires, & les mettra en état de pouvoir paroître.

Il y en a qui s'imaginent que leurs Généalogies ne ſeroient pas bien faites, ſi elles n'étoient farcies de pompeux éloges, qui ſont comme autant d'Oraiſons funèbres à la mémoire de leurs

Digitized by Google

ancêtres. Le ſtyle généalogique ne comporte point ces ſortes de panégyriques. Des faits ſimples & noblement rapportés diſent plus que toutes les louanges du monde : c'eſt au Public à en accorder à ceux qui en méritent, ſur l'exactitude des faits qu'on lui préſente : il trouvera cette exactitude dans ce nouveau Recueil de Généalogies, aux articles que nous avons dreſſés.

Digitized by Google

TABLE
DES NOMS DE FAMILLES
contenus dans ce ſeptieme Volume.

A

ACHARD DE JOUMART, en Angoumois, *p.* 1. *& ſuiv.*
Albenas (d'), en Languedoc, *p.* 11. *& ſuiv.*
Amé, en Champagne, *p.* 13.
André, en Languedoc, *p.* 14.
Ange (l'), en Nivernois, *p.* 14 *& ſuiv.*
Anglade, ou Langlade, dans le Gévaudan, *p.* 17.
Arces, en Dauphiné, *p.* 18. *& ſuiv.*
Arcizas (d'), en Guienne, *p.* 20 *& ſuiv.*
Aſnieres, en Saintonge, *p.* 23 *& ſuiv.*
Auſſi, en Gâtinois, *p.* 24 *& ſuiv.*

B

BARRIGUE DE MONVALON, en Provence, *p.* 33.
Barville, en Gâtinois, *ibid. & p. ſuiv.*
Baſterot, en Guienne, *p.* 37.
Baudot, en Normandie, *p.* 39.
Bazoges, en Blaiſois, *p.* 40.
Beaulieu-Ruzé, en Provence, *ibid. & p. ſuiv.*
Beaumont-le-Bois, en Gâtinois, *p.* 41.
Baurains, en Vallois, *p.* 41 *& ſuiv.*
Beaurepaire, en Sologne, *p.* 42.
Beauzoncles, au Comté de Dunois, *ibid.*
Belot, en Franche-Comté, *p.* 43.
Benoît de la Prunarede, en Languedoc, *p.* 43.
Béon, en Guienne, *p.* 45 *& ſuiv.*
Bernard, en Flandres, *p.* 47.
Bernard de Montebize, en Orléanois, *p.* 47 *& ſuiv.*
Bernart d'Avernes, en Normandie, *p.* 49.
Berziau, en Normandie, *p.* 51.
Béthouillac, en Dunois, *ibid.*
Binet, en Touraine, *ibid.*
Biliotti, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 52 *& ſuiv.*
Biotiere, en Bourbonnois, *p.* 64 *& ſuiv.*
Bodin, en Blaiſois, *p.* 90, à la fin de la lettre B.
Bouchard d'Aubeterre, en Saintonge, *p.* 67.
Boudart, en Artois, *p.* 69.
Bougy, en Gâtinois, *p.* 70.
Bourdonné, en Normandie, *p.* 70.
Bourlamaque, en Italie, *ibid.*
Bouville, en Gâtinois, *p.* 71.
Brachet, en Blaiſois, *ibid.*
Braux, en Champagne, *p.* 72.
Brandt, dans les Pays Bas, *ibid.*
Bretel, en Normandie, *p.* 74.
Brillouet, en Touraine, *ibid.*
Brizay, en Beauce, *ibid.*
Broiſſet, ou Broſſet, en Orléanois, *p.* 75.
Brunel, en Hurepoix, *p.* 76.
Bruyeres-le-Châtel, en Languedoc & en Dauphiné, aux Additions, *p.* 473 *& ſuiv.*

Digitized by Google

C

CAMBRAY, en Picardie, *p.* 93.
Camp, en Artois, *ibid.*
Carbonnieres, en Limoſin, *p.* 94 *& ſuiv.*
Caſtel de Neuvillette, en Normandie, *p.* 97.
Claris-Valincourt, dans le Cambréſis, *p.* 98.
Chabeſtan, en Dauphiné, aux Additions, *p.* 83 *& ſuiv.*
Chalabre : *voyez* BRUYERES.
Chambon d'Argouville, en Beauce, *p.* 104.
Charliers, dans le Brabant, *p.* 105.
Charras : *voyez* LAURENCIE.
Chaumont de Quitry, aux Additions, *p.* 493 *& ſuiv.*
Chauveton de Saint-Léger, dans le Berri, *ibid.*
Chevalier du Coudray, originaire de Flandres, *p.* 106.
Chevalier de Montigny, en Normandie, *ibid.*
Chilleau, en Poitou, *p.* 499, aux Additions.
Civille, en Normandie, *ibid. & p. ſuiv.*
Clerc de la Deveſe, Diocèſe de Saint-Pons en Languedoc, *p.* 113 *& ſuiv.*
Coſme, en Dauphiné, *p.* 115.
Conſtant, en Orléanois, *p.* 117.
Coquille, en Nivernois, *p.* 118.
Corbeau, originaire de Savoye, en Dauphiné, aux Additions, *p.* 500.
Coſta, originaire de Gênes, *p.* 122 *& ſuiv.*, & aux Addit. *p.* 559.
Coſton de Cornas, en Dauphiné, *p.* 131.
Courbon ou Corbon, en Saintonge, *ibid. & ſuiv.*
Crozat, à Valence en Dauphiné, *p.* 138.
Curault, en Berri & Orléanois, *p.* 139.
Cuypers, à Malines dans le Brabant, *ibid.*

D

DALENÇON, ou Alençon, originaire de Provence, établie en Lorraine, *p* 141.
Daleyrac, en Languedoc, *p.* 505.
Danguel, en Chartrain, *p.* 143.
Darchambault, en Beauce, *ibid. & ſuiv.*
Deheere ou Heere (d'), originaire de Flandres, établie à Paris & à Orléans, *p.* 145 *& ſuiv.*
Dejean, à Toulouſe, à Pau en Béarn, & à Paris, *p.* 146 *& ſuiv.*
Delmas, dans le Limoſin, N. & A, *p.* 149.
Deſchamps, à Paris, *ibid.*
Deſchelles, en Orléanois, *ibid.*
Deſcours, en Picardie, *ibid. & ſuiv.*
Des Lacs, *p.* 506.
Doudart, en Bretagne, *p.* 153 *& ſuiv.*
Drouin en Gâtinois, *p.* 157 *& ſuiv.*
Duclaux de la Méſangere, originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, *p.* 159.
Dujardin, dans le Brabant, *ibid.*
Dumont de Boſtaquet, Pays de Caux en Normandie, *ibid.*
Dupé, ou Pé (du), en Bretagne, *ibid. & ſuiv.*
Durfort-Deyme, en Languedoc, *p.* 161 *& ſuiv.*
Duroſier, dans le Foreſt, *p.* 175.
Duval de Dampierre, en Champagne, *ibid.*
Dyel, au Pays de Caux, *p.* 176 *& ſuiv.*

E

EGROT, en Orléanois, *p.* 182.
Elbée, en Beauce, *ibid. & ſuiv.*
Ergnouſt, en Dunois, *p.* 183.
Eſcayrac, en Quercy, *ibid. & ſuiv.*

Digitized by Google

Eſchallard de la Boulaye, en Poitou, *p.* 186 *& ſuiv.*
Eſcorches, en Chartrain, *p.* 188.
Eſtoile (l'), en Orléanois, *ibid.*
Eſtore, en Sologne, *p.* 189.

F

FALCOZ-la-BLACHE, en Dauphiné, *p.* 190.
Faur (du), à Paris & en Languedoc, *p.* 191 *& ſuiv.*
Fautrieres, dans le Charolois, *p.* 201 *& ſuiv.*
Fay (de), en Velay, *p.* 204 *& ſuiv.*
Fera, originaire d'Italie, *p.* 213.
Feron, au Pays Chartrain, *p.* 217.
Ferier d'Auribeau, en Provence, *p.* 217 *& ſuiv.*
Fontaine, en Normandie, aux Additions, *p.* 514.
Foreſt-le-Roi, proche d'Etampes, *p.* 218.
Foucaud, en Périgord, *p.* 219.
Fouville, ou Frouville, en Beauce, *p.* 220.
Franceſqui, en Provence, *p.* 556.
Fretard, en Beauce, *ibid.*
Froloys, ou Frelois, en Franche-Comté, aux Additions, *p.* 515.
Fyot, en Bourgogne, *p.* 221 *& ſuiv.*

G

GALARD DE BRASSAC, en Gaſcogne, *p.* 225 *& ſuiv.*
Galéan, originaire d'Italie, *p.* 233 *& ſuiv.*
Garges, originaire d'Ecoſſe, établie dans l'Iſle de France, *p.* 248 *& ſuiv.*
Gaudart, en Beauce, *p.* 253.
Gauville, en Gâtinois, *ibid.*
Gazeau, en Poitou, *p.* 255.
Gemir, en Cominges, *ibid.*
Gironde, en Guienne, *p.* 256.
Giverlay, en Auxerrois, *ibid.*
Goderneaux, originaire de Bretagne, établie à Dinan, au Pays de Liége, & à Namur, *ibid.*
Gontaut-Saint-Blancard, *p.* 257.
Gouy, aux Pays-Bas, *p.* 257 *& ſuiv.*
Gratte-Meſnil, *p.* 259.
Gualabert, en Périgord, *p.* 260.
Gualy, en Rouergue, *p.* 261 *& ſuiv.*
Guéribalde, originaire de Gênes, *p.* 264.

H

HAGET (du), en Gaſcogne, *p.* 265.
Hallot, en Normandie, *ibid.* & *p. ſuiv.*
Hanapied, en Beauce, *p.* 273.
Harlaut, Election de Montargis, *p.* 273.
Haute-Clocque, en Artois, *p.* 274 *& ſuiv.*
Harnois, ou Arnois, en Normandie, *p.* 278.
Harzillemont, *p.* 279.
Haye (de la), en Normandie, aux Additions, *p.* 523 *& ſuiv.*
Hennin-Liétard, aux Additions, *p.* 528 *& ſuiv.*
Heſlin, Election de Dourdans, *p.* 287.
Hophbrune, originaire d'Ecoſſe, *ibid.*
Hubert, en Beauce, *ibid.*
Hums, originaire d'Ecoſſe, *p.* 288.

J

IASSAUD, originaire d'Italie, établie en Provence & à Paris, *p.* 289 *& ſuiv.*
Jullien de Montaulieu, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 531.
Jullien, en Bourgogne, *p.* 293.
Juvenel, à Paris, *p.* 294.

K

KARNAZET, en Bretagne, *p.* 269 *& ſuiv.*

Digitized by Google

L

LABARTE, *p.* 289.
Labroue, en Poitou, *ibid. & suiv.*
Lac (du), en Beauce, *p.* 303 *& suiv.*
Lafitte, dans le Pays Bordelois, *p.* 305 *& suiv.*
Laigle-Houe, ou Laigloue, *p.* 307.
Lallier, en Beauce, *ibid.*
Larrinville, en Beauce, *p.* 308.
Latenay, en Languedoc, *ibid.*
Laval, en Touraine, *p.* 309.
Launay, en Sologne, *ibid.*
Launay, en Orléanois, *ibid.*
Lavergne-Treſſan, en Languedoc, *p.* 310.
Laurencie (de la), en Angoumois, aux Addit. *p.* 532 *& suiv.*
Lauris, en Provence, *p.* 313.
Leith, originaire d'Ecoſſe, *p.* 314.
Lemaire, en Gâtinois, *p.* 314.
Leyſſin, en Dauphiné, *p.* 315 *& suiv.*
Lieur (le), en Chartrain, *p.* 319.
Ligneries (des), en Vendômois, *p.* 320 *& suiv.*
Lion, en Beauce, *p.* 322.
Lionville, en Orléanois, *p.* 323.
Longueau, en Gâtinois, *p.* 323 *& suiv.*
Loron, en Nivernois, *p.* 326.
Lotin, en Beauce, *ibid.*
Luyeres, en Orléanois, *p.* 329.

M

MAUBEC, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 328 *& suiv.*
Maulde, en Flandres, *p.* 334.
Maumont, *p.* 335.
Mengin, originaire de Lorraine, *p.* 336 *& suiv.*
Mons (de), en Languedoc, *p.* 342 *& suiv.*
Montagnac, en Limoſin, *p.* 340 *& suiv.*
Montaigu, en Normandie, *p.* 342.
Montaulieu : *voyez* JULLIEN.
Moreau, en Dauphiné, *p.* 344.
Murat, en Auvergne, *p.* 345.

N

NATUREL, en Bourgogne, *p.* 346.

O

ORAISON, en Provence, *p.* 347.
Orcin, en Provence, *ibid.*
Origny (d'), en Thiérache, *p.* 348 *& suiv.*

P

PATHAY, en Beauce, établie en Lorraine, *p.* 352.
Pellard, en Gâtinois, *ibid.*
Peliſſier-Saint-Ferréol, au Comtat-Vénaiſſin, *p.* 352 *& suiv.*
Peyroux (du), dans la Marche, *p.* 566.
Phelippes, en Picardie, *p.* 373.
Pierre (de Bernis), en Languedoc, *p.* 373 *& suiv.*
Pierre (la) de Fremeur, en Bretagne, *p.* 380.
Pipre, en Artois, *ibid. & p. suiv.*
Poilloue, en Beauce, *p.* 381 *& suiv.*
Poilvillain (de), en Normandie, *p.* 384 *& suiv.*
Poli, en Bourgogne, *p.* 386 *& suiv.*
Preiſſac, en Armagnac, *p.* 388.
Prevoſt de Touchimbert, *p.* 389 *& suiv.*
Prevoſt, à Paris, né en Bretagne, *p.* 391 *& suiv.*
Proiſy, en Thiérache, *p.* 393 *& suiv.*
Puy (du), en Dauphiné, *p.* 395.

R

RACHAIS, dans le Viennois, *p.* 397.
Raguier, origin. d'Allem. *p.* 399.

Digitized by Google

Rambaud, en Dauphiné, *p.* 400.
Ratte, en Languedoc, *ibid.*
Récalde, en Languedoc, *p.* 401 *& ſuiv.*
Renard, en Orléanois, *p.* 402.
Renier (du), *ibid.*
Reugny, en Nivernois, *ibid.*
Roche (de la), dans le Lyonnois, *ibid. & ſuiv.*
Rommilley, en Bretagne & en Normandie, *p.* 405 *& ſuiv.*
Roquelaure, en Armagnac, *p.* 409.
Rorthays, en Poitou, *p.* 409 *& ſuiv.*
Roure (du), en Vivarais, *p.* 114.

S

SAINT-LARY DE BELLEGARDE, *p.* 415.
Saint-Michel : *voyez* BRUYERES.
Saint-Phal, en Artois, *ibid. & ſuiv.*
Siregand d'Erce, *p.* 419 *& ſuiv.*
Sparre en Suede, *p.* 420.
Suaſſe, en Bretagne, *p.* 421.

T

TARTANAC, dans le Pays de Foix, *p.* 423.
Théſut en Bourgogne, *p.* 347.
Tillia d'Olone, dans le Comtat-Vénaiſſin, *p.* 424 *& ſuiv.*
Touſtain, en Normandie, *p.* 426 *& ſuiv.*

V

VAIRON DE DOIGNY, en Laonois, *p.* 437.
Valier, en Guienne, *ibid. & ſuiv.*
Vaniembras, en Normandie, *p.* 442.
Varagne de Gardouch, en Languedoc, *p.* 446 *& ſuiv.*
Verneuil, en Bretagne, aux Additions, *p.* 555.
Vielchaſtel, *p.* 457 *& ſuiv.*
Ville-ſur Ilon, *p.* 459 *& ſuiv.*
Villemontée, *p.* 463.
Villereau, *ibid. & ſuiv.*

Fin de la Table des Noms de Familles.

Digitized by Google

E R R A T A.

ARCES, en Dauphiné, *p.* 19, *col.* 1, *lign.* 35, après qui, *ajoutez* : fut Capitaine de cinq cents hommes d'armes, parmi lesquels le Chevalier Bayard avoit commencé à servir, & du nombre desquels il étoit. Il fit, &c. *Ibid. lign.* 36, après 1598, *ajoutez* : & sortit de la place avec tous les honneurs de la guerre, suivi de tous ses Gentilshommes.

BERNART D'AVERNE. *P.* 51, *col.* 2, *lign.* 11, *ajoutez* : morte 5 Novembre 1764, dans sa vingt deuxieme année.

BIOTIERE, Marquis de Tilly. *P.* 67, *col.* 1, *lign.* 11, après Duras, *ajoutez* : la Marquise de Tilly a pour sœur Madame du Vernet, mariée en 1752, 1 Janvier, avec *Joseph Cézar*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron du Vernet, au Comté de Foix, qui étoit veuf de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis, sœur du feu Marquis de Lévis-Gaudiès.

COSTA. *P.* 128, *col.* 2, *lign.* 1, Ordre des Camadules, *lisez* : Ordre des Camaldules.

CROZAT. *P.* 138, *col.* 2, *lign.* 27, après trois garçons, *ajoutez* : Capitaines au Régiment des Gardes-Lorraines; le premier Chevalier de Saint-Louis. *Ibid. p.* 139, *col.* 2, *lign.* 36, après 1723, *ajoutez* : Marquis de Thorigny, ci-devant Officier aux Gardes Françoises. *Ibid. lign.* 43, 1734, *lisez* 1724.

DURFORT-DEYME. *P.* 161, *col.* 1, *lign.* 22, & d'Avara, *lisez* d'Ava. *Ibid. p.* 173, *col.* 2, *lign.* 32, *effacez*, par sa mere, & *ajoutez* : il épousa 5 Février. *Ibid. p.* 174, *col.* 1, *lign.* 27, après Durfort, *effacez*, marié au Marquis de Vernet, dans le Comté de Foix, veuve de *N*... de Lévis, & *ajoutez* : mariée 1 Février 1752 à *Joseph-César*, Comte de Laman, Chevalier, Seigneur & Baron de Vernet, au Comté de Foix, veuf en premieres noces de *Marie-Marguerite-Michelle-Ange* de Lévis. *P.* 142, *lisez*, *p.* 146. *P.* 287, Hufert, *lisez* Hubert.

LEYSSEIN. *P.* 317, *col.* 2, *lign.* 20, Magrien, *lisez*, Mayaux. *Ibid. lign. pénult.* après Demoiselle, *ajoutez*, *Anne. Ibid. p.* 318, *col.* 2, *lign.* 24, Domeſſin, *lisez*, Domaſſin. *Ibid. lign.* 319, *col.* 2, *lign.* 7, après de Laubes, *ajoutez*, de Bruyeres-Saint-Michel, & pluſieurs autres.

MENGIN. *P.* 338, 339, 340, Sieur de la Gardolle, Sieur de la Touchade, Sieur de Mauſſart, Sieur de Larrouquette, Sieur de Fondragon, *lisez*, par tout Seigneur au lieu de Sieur. *Ibid. p.* 339, *col.* 1, *lign.* 46, 1741, *lisez*, 1751. *Ibid. p.* 340, *col.* 1, *lign.* 4, d'Albieu, *lisez*, d'Arbieu.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

ACHARD. Le nom d'Achard eſt très ancien, & un nom patronimique, & connu dès les tems les plus reculés.

En 640 vivoit Achard, Evêque de Noyon, & Grand-Référendaire ſous les regnes de *Clotaire II* & de *Clovis II*, Rois de France: il fut ſacré ſous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illuſtre à la Cour de *Clotaire II* dans la Charge de Grand-Référendaire (a) & par ſes bons conſeils. Voyez *Mézeray*, *Hiſt. de France*, *page* 372 & 418.

Le même *Mézeray* rapporte que le pays d'Angoumois fut délivré des Sarraſins en 725, ſous le regne de *Chilperic II*, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril commun.

Ce fut ſans doute en mémoire de cette victoire que l'on érigea une croix ſur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucault,

(a) *Le Grand-Référendaire avoit le ſceau royal; & ſous lui étoient les Petits-référendaires, que l'on nommoit Chanceliers.*

ſur le pied de laquelle on lit une ancienne inſcription ainſi conçue :

» Les Achards, les Tiſons & les » Voiſins,
» Du Fays ont chaſſés les Sarra- » fins. »

Ces Infideles avoient été attirés en France par *Eudes*, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chaſſés par un Achard, lequel fit enſuite rebenir les Egliſes, & rétablir l'Evêque de cette Ville ſur ſon Siege Epiſcopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la Maiſon d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême lors de ſa premiere entrée dans cette Ville ; & ce droit, qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi *Louis XIV* (a).

On trouve un *Jacques* Achard qui ſouſcrivit le 10 Octobre 892, indiction 9, & la troiſieme année du regne de *Eudes*, Roi de France, l'Acte de la donation que fit *Ebles IIe* du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint Martin de Tours, d'un héritage conſidérable, ſitué dans la Paroiſſe de Saint Savignien, ſur la Riviere de Charente. Voyez *l'Hiſtoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne*, *page* 209.

Elbon Achard ſigna l'Acte de la donation que firent en 985 *Robert* & *Aldeard* ſa femme, au Monaſtere de Saint Cyprien de Poitiers. Cet Acte eſt rapporté par *Beſly*, *page* 292 *des Preuves de ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou.*

Un Achard ſigna en 990 l'Acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume*. Voyez *Beſly*, *page* 287.

Un autre Achard, & *Amelie* ſa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monaſtere de Saint Cyprien, des terres & marais ſalans ; & l'Acte en fut ſigné tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne, *Guillaume* ſon fils, *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte Boſon. Voyez *le même Beſly*, *page* 277.

Un autre Achard, *Roſalie* ſa femme, & *Caladon* leur fils fonderent le 14 des kalendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint Laon de Thouars. Voyez *Gallia Chriſtiana*, *tom.* 2.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui ſignerent le 6 des nones (2) Mars 1096 l'Acte de la reſtitution d'une partie de l'Iſle d'Oléron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles* de Chaſtel-Aillon. L'an 1124, & ſous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un *Pierre* Achard ſouſcrivit l'Acte de la fondation de l'Abbaye de Triſay en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Chriſtiana*, *tom.* 2, *pag.* 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé le 10 Février 1126, ſon corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutierneuf à Poitiers ; & l'Acte

(a) *Voyez les Proviſions données par ce Prince à* Pierre *Joumard-Tiſon, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, du 16 Septembre 1710.*

Digitized by Google

de ſon inhumation fut ſigné par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Emeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul* Achard (a) & *Guillaume* d'Aſpremont. Voyez *Beſly*, *Hiſt. de Poitou*, *pag.* 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une porte qui ſubſiſte encore ſous le nom de la porte Achard, & que les mémoires domeſtiques diſent avoir épouſé *Eliſabeth* Raymond. Quelques-uns prétendent que ce *Pierre* Achard étoit frere d'Achard, appellé *Jean* dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme ſiecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie; ce qui l'a fait croire Anglois, parceque la Normandie étoit alors ſoumiſe au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint Auguſtin, & fut le deuxieme Abbé de Saint Victor-lez-Paris. Il ſuccéda à *Guilduin* en 1155, & fut élevé ſur le Siege de l'Égliſe d'Avranches en 1162, après la mort de l'Evêque *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de *Henri II*, Roi d'Angleterre, & il fut le parrain d'*Aliénor*, fille de ce Prince, depuis femme d'*Alfonſe IX*, Roi de Caſtille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Égliſe de la Sainte Trinité de l'Abbaye de la Luſerne, au Diocèſe d'Avranches. On y voit cette épitaphe: *Hic jacet Achardus Epiſcopus, cujus charitate dita eſt paupertas noſtra.* On trouve dans le Livre des Abbés de Saint Victor cette inſcription en vers:

» *Hujus oliva Domus Anglorum*
» *gloria Cleri*
» *Jam prædem dignus cæleſti luce*
» *foveri.*
» *Felix Achardus florens ætate*
» *ſenili*,
» *Preſul Abricenſis ex hoc ſigna-*
» *tur ovili.* »

Et on a de ce Prélat divers Ouvrages, entr'autres: *De diviſione animæ, de Sancta Trinitate, De Tentatione Domini in deſerto*, & une Hiſtoire de la vie de Saint Gézelin. *Morery*, *Diction. tom.* 1, *p.* 85 & 86, *édit. de* 1725.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers ou gens d'armes. (Selon du Pleix, page 537) c'étoit un poſte fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui ſont: *trois étoiles*. Quelques-uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard, dit de Pommiers, duquel deſcendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294 au rang des Vicomtes déſignés par *Edouard I*, Roi d'Angleterre, pour paſſer en Gaſcogne au ſer-

(a) *Ce* Raoul *Achard étoit connu parmi la Nobleſſe diſtinguée du Poitou, dit le Comte de Boulainvilliers, dans ſon Etat hiſtorique de la France, fait ſur les Mémoires des Intendans, tom.* 5, *pag.* 339.

vice de ce Prince dans la guerre qui s'étoit allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France *Philippe IV*, dit le Bel, & laquelle fut terminée heureuſement par *Raoul* de Clermont, dit de Neſle, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux repriſes, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & pluſieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbeſtier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur reſidentiam in caſtro Thalomon annis ſingulis & veverio ſcilicet Helias Achardy, per tres menſes ſequentes continuos hæredeſque Gumbarsi de Motha per quindecim dies continuas tenentur facere reſidentiam in caſtro de Thalomon, &c.*

Marguerite, déguerpie de *Guillaume* Achard, Varlet.

Le nom d'Achard eſt encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il eſt ici queſtion, ſon origine eſt des plus anciennes, & eſt ſortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le Bienheureux Saint Roch). Selon les Proviſions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au département de l'Autunois, de l'Auxois & de l'Auxerrois, données par le feu Roi *Louis XIV* à *Pierre* Joumart-Tiſon, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans leſquelles il y eſt dit, qu'il n'y a point de familles qui ait prodigué plus généreuſement ſa vie & ſes biens pour l'Etat.

Cette maiſon s'eſt diviſée en diverſes branches ; ſavoir, des Seigneurs de Pommiers, de Verac, de Deſogers, ou des Augiers ; de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes, dont quelques-unes ſont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une ſubſtitution ; & celle d'Argence a ajouté au nom de Joumart, celui de *Tiſon-d'Argence*, par une autre ſubſtitution.

Nous avons remarqué ci-deſſus qu'Achard, que l'on dit fils de *Pierre* Achard, Gouverneur de Poitiers, épouſa une fille du Seigneur de Pommiers ; cet Achard, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, *ſelon du Pleix*. On préſume que

Pierre Achard, Seigneur de Pommiers, étoit ſon fils. Celui-ci eſt compris au nombre des Chevaliers qui ſuivirent en 1214 *Philippe-Auguſte*, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur *Othon IV*, & ſe trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque ſur cet Empereur.

Olivier Achard, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de *Pierre* ; il ſouſcrivit en 1269 l'Acte de l'accord fait entre *Alfonſe* de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Chriſtiana*, *p.* 434. On lui donne pour femme une Demoiſelle de la Maiſon de Grailly.

Louis Achard, Seigneur de Pommiers, ſuivoit en 1345 le parti d'*Edouard III*, Roi d'Angleterre, contre *Jean* de France, Duc de Normandie, & ſe diſtingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356. Il paſſa en

Digitized by Google

Eſpagne avec *Edouard*, Prince de Galles, ſurnommé *le Noir*, ſelon l'Auteur de l'Hiſtoire du Roi *Charles V*, *p.* 918, lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369. Ces Seigneurs étoient le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan; le Sire d'Albret, *le Seigneur de Pommiers, & ſes freres, dits* ACHARDS, ceux de l'Eſparre & de Curton. On lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronſac.

Charles Achard, Seigneur de Pommiers, fils de *Louis* Achard, fit hommage de ſa Seigneurie de Pommiers, à *Edouard*, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne, en 1375. Il accompagna le Roi *Charles VI* au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui reſterent auprès de ce Prince pour ſa garde pendant la bataille donnée à Roſebeque, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1382, où les Flamands, qui s'étoient révoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur, dans ſon Hiſtoire de *Charles VI*, *page* 60, dit qu'il ne reſta auprès de la perſonne du Roi, pour ſa garde, que l'élite des plus braves & des plus renommés Chevaliers de ce tems; ſavoir, Mre *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Mre *Guy* le Baveux, & Mre *Enguerrand* de Heudin, tout le reſte de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de *Charles* Achard fut, ſelon un Mémoire domeſtique, une Demoiſelle de la Maiſon de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. *Pierre* Achard, Coſeigneur de Pommiers, auteur des Seigneurs de Verac, qui ſubſiſtent encore.

2. Et de *Jacques* Achard, auſſi Coſeigneur de Pommiers, qui ſuit:

Jacques Achard, Coſeigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, ſervit utilement dans les guerres de ſon tems. Il ſervit au ſiege d'Orléans ſous le Comte de Dunois, & il y périt malheureuſement ſous le pont de cette Ville, où il ſe noya, dans une ſortie que ce Comte fit ſur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415 il avoit été marié avec *Jeanne* Joumart, Dame de Sufferte, iſſue d'une ancienne Maiſon, ſœur & héritiere d'*Audoüin* Joumart, le dernier mâle de ſon nom, & fille de *Bernard* Joumart, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne* de Creyſſat.

Audoüin Joumart ſe voyant ſans enfans, fit ſon teſtament le 20 Décembre 1441 en faveur de ſa ſœur, & l'inſtitua ſon héritiere dans tous ſes biens, & lui ſubſtitua *Audoüin* Achard, ſon neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, leſquels étoient: *d'azur, à trois annelets d'or, poſés deux & un*; & à ſon défaut, *Pierre*, ſon frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans:

1. *Pierre* Achard, qui étoit l'aîné, continua la poſtérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où ſont ſortis les Seigneurs des Augiers, qui ſubſiſtent encore dans le Bordelois.

2. *Audoüin* Achard, ſurnommé Joumart, continua la poſtérité ſous le nom de Joumart.

Audoüin Achard, Damoiſeau, prit le nom & les armes de Jou-

mart en vertu de la substitution de son oncle, & fut Seigneur de Sufferte, de la Borde, de Légé & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son Vassal le 12 Août 1446. Le Roi *Charles VI*, & *Pierre II* du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'*Audoüin* Joumart, son oncle maternel, lui donnerent, & à *Jeanne* Joumart sa mere, la confiscation de ces biens en 1451 & le 8 Août 1452. Il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaussing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs; & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

Audoüin Achard-Joumart avoit épousé le 10 Octobre 1450, noble *Agnès* Jaubert, fille de noble *Bernard* Jaubert, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & de Montardys. Il mourut avant le 6 Mai 1492; & elle avant le 6 Décembre 1513. Les enfans sortis de cette alliance furent:

1. *Bernard* Joumart-Achard, dit le Vieux, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

2. *Bernard* Joumart-Achard, surnommé le Jeune, Seigneur de Sufferte en partie, transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successions de ses pere & mere avec *Charles* Joumart son frere.

3. *Charles* Joumart-Achard, Seigneur de Fargés, vivant en 1513.

4. *Pierre* Joumart-Achard, Ecclésiastique, présent aux articles du mariage de *Jacques* Joumart, son neveu, le 12 Décembre 1510.

5. *Marie* Joumart-Achard, Dame en partie de Sufferte, mariée avant le 28 Août 1487 avec *Jean* Gombaut, Ecuyer, Seigneur de l'Escardiere en Fronsadois, & vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et *Jeanne* Joumart-Achard, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

Bernard Joumart, surnommé le Vieux, Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec *Marie* Joumart, sa sœur aînée, transigea avec sa mere & avec ses freres & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492, fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean* de la Cropte, Seigneur de Chassaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise* de la Porte, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès* de Plederan, Dame de Champnieres en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine* d'Ayts, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise* du Mesnil. De ce second mariage sortirent:

1. *Jacques* Joumart, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Leirat & de Fougerat, auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore.

2. *Jean* Joumart-Achard, d'Eglise.

Digitized by Google

3. *Jean* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui suit :

4. *Armoise* Joumart, femme de *Jean* de Montferrand, Seigneur de Bellegarde.

5. Et *Morelle* Joumart, morte sans enfans du Seigneur de Puyregnier son mari.

Jean Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511 avec *Jacques* Joumart, Seigneur de Sufferte, son frere aîné ; fit son testament le 24 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1543. Il avoit été marié en premieres nôces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte* de la Cropte de Lanquais, vivante en 1527 (a), fille puînée de *François* de la Cropte, Vicomte de Lanquais, & de *Marguerite* de Roffignac ; & en secondes nôces, avec *Marguerite* de Vaux, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

Jacques Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

Et du second mariage sortirent :

1. *François* Joumart des Achards, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de son mariage avec *Marguerite* Jaubert de Cumont, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laissa :

Marguerite Joumart des Achards, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean* Bouchard, Ecuyer, Seigneur de Planssons, qui fit son testament le 12 Juin 1621.

2. *Annet* Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épousa *Louise* de la Place de Torsac, & en eut :

Gaspard Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maspoitevin, & en partie de Saint-Meard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583. De *Michelle* Bouchard d'Aubeterre sa femme, fille de *Mery* Bouchard d'Aubeterre, Seigneur de Monchaude, & de *Renée* Gillier, il laissa :

Philippe Joumart des Achards, mariée par contrat du 24 Août 1588 à *Antoine* de Chabans, Sei-

(a) Gilberte *de la Cropte de Lanquais étoit de même Maison, & parente du quatre au neuvieme degré d'*Uranie *de la Cropte de Beauvais, Comtesse de Marennes en Saintonge, mariée le 17 Décembre 1682 à* Louis-Thomas *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, frere aîné du feu Prince* Eugene *de Savoye, Généralissime des armées de l'Empereur. Du mariage d'*Uranie *de la Cropte avec le Comte de Soissons, étoient sortis* : 1. Thomas-Emmanuel-Amedée *de Savoye, Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, (pere par* Thérese-Anne-Félicité, *Princesse de Lichstentein, Duchesse de Ricolsbourg sa femme, de* Jean-François-Eugene *de Savoye, dernier Comte de Soissons, Duc de Carignan, Chevalier de la Toison d'or, mort sans alliance le 24 Novembre 1734, âgé de vingt ans*). 2. & Marie Anne-Victoire *de Savoye, morte le 11 Octobre 1763, âgée de quatre-vingt ans, femme de* Joseph-Fréderic, *Prince de Saxe-Hidburghausen.*

Digitized by Google

gneur de Chabans, de Meneſplez & de la Chapelle Faucher, lequel teſta le 15 Mai 1608.

3. *Honorette* Joumart des Achards, vivante le 2 Octobre 1533.

4. Et *Barthelomine* Joumart des Achards, auſſi vivante au mois d'Octobre 1533.

Jacques Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épouſa par contrat du 25 Novembre 1544 *Catherine* de Montardy, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Laſcoux, Coſeigneur de Montagrier, & de *Marguerite* de Salagnac, & fit ſon teſtament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine* de Montardy, ſa femme,

1. *Poncet* Joumart des Achards, Seigneur de Sufferte, qui ſuit.

2. *Nicolas* Joumart des Achards.

3. Et *Marguerite* Joumart des Achards.

Poncet Joumart des Achards, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Double, de Loirac & de Fougérat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut inſtitué héritier de ſon pere par ſon teſtament du 8 Janvier 1554. Il ſignala ſa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots, fit ſon teſtament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louiſe* de Chabans, fille de *Pierre* de Chabans, Seigneur de Meneſplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, commandée par M de Sanſſac, ſon beau-frere, & de *Louiſe* Prevôt de Sanſſac. De cette alliance il avoit eu.

1. *Antoine* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit :

2. *François* Joumart des Achards.

3. *Louiſe* Joumart des Achards.

4. Et *Catherine* Joumart des Achards, tous nommés dans le teſtament de leur pere du 11 Avril 1590.

Antoine Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, épouſa, par contrat du 16 Février 1616, *Louiſe* Paſquier, fille de *Nicolas* Paſquier, Ecuyer, Seigneur de la Prevôté de Mincy, de Gemus & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Suzanne* de Brémond d'Ars, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge ; & il avoit eu de cette alliance :

1. *Gaſpard* Joumart des Achards, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Caſtel-Jaloux.

2. *Nicolas* Joumart des Achards, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit :

3. *Antoine* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agenois.

4. *Henriette* Joumart des Achards, Abbeſſe de l'Abbaye d'Auſetterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux.

5. Et *Jeanne* Joumart des Achards, mariée, par contrat du 24 Février 1642 avec *Jean François* de Beynac, Seigneur de Tayac, de Malmoiſſons & de la

Digitized by Google

Pomarede, fils de *Claude* de Beynac, Coſeigneur de Tayac, de Caſtels & de Meſtrals; & de *Catherine* de Saillans. Il fit ſon teſtament le 9 Août 1561, & *Jeanne* Joumart étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

Nicolas Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Meſne, de la Borde & de Balanzac, Vicomte de la Double, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commiſſion du 23 Mai 1646, fit ſon teſtament le 30 Mai 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire* de Chabans (a), fille de *Louis* de Chabans, Chevalier, Baron de Chabans & de Meſne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foi, & Ambaſſadeur à Veniſe, & de *Suzanne* Guillard de l'Eſpicheliere; & il en avoit eu :

1. *Antoine-Henri* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la poſtérité.

2. *Henri* Joumart des Achards, Chevalier de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Iſle de la Martinique, ſervant alors en qualité d'Officier dans la Marine.

3. *Geoffroy* Joumart des Achards, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite* de Fayolles de Mellet, fille de *Philippe* de Fayolles de Mellet, Marquis de Neuvic, & de *Louiſe* de Taillefer de Barriere de Mauriac, dont les Vicomtes de ce nom qui exiſtent encore, & dont eſt ſortie *Marie-Antoinette* Joumart des Achards, veuve de *François-Iſaac* de la Cropte, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1718, frere aîné de *Jean-François* de la Cropte de Bourzac, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France.

4. *Pierre* Joumart des Achards.

5. *François* Joumart des Achards.

6. *Louis* Joumart des Achards, tous nommés dans le teſtament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et *Julie* Joumart des Achards, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

Antoine-Henri Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, de Balanzac, de Légé, de Rémignac & de Papalis, ſervit pendant l'eſpace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit ſon teſtament en 1701. Il avoit été marié, par contrat du premier Août 1667, avec *Angelique* de Taillefer de Barriere (b), fille de

(a) *Cette Dame tiroit ſon extraction par* Marie *de Bethune, ſa biſayeule maternelle, des Maiſons d'Angleterre, d'Anglure, d'Apremont, d'Auvergne, de Bethune, de Blammont, de Boiſgency, de Bourbon-Ancien, de Bourgogne, de Broyes, de Champagne, de Charenton, de Châtillon, de Coucy, de Crépy, de Dammartin, de Dampierre, d'Eſtouteville, de Flandres, de France, de Grancey, de Hornes, de Lorraine, de Melun, de Montbelliard, de Montmorency, de Montreuil-Bellay, de Neelle, de Neufchâtel, de Normandie, de Roucy, de Roye, de Sarrebruche, de Saxe, de Sully, de Vermandois & de Vienne.*

(b) *Cette Dame étoit tante de* Marguerite *de Taillefer, Dame de Mauriac, femme de* Gabriel *de Taleyrand de Périgord, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Saint-Severin, ayeule de* Gabriel-Marie *de Taleyrand de Périgord, Comte de Taleyrand, Prince*

Digitized by Google

François de Taillefer de Barriere, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie* du Marcheis. De ce mariage sortirent :

1. *Helie-François* Joumart des Achards, Comte de la Brangelie, Baron de Balanzac, marié avec *Hippolite-Angele* de Beaumont-Gibaud, sœur de *Leon* de Beaumont, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri* de Beaumont-Gibaud, Seigneur de Saint Germain du Sault, de Juignac, de la Brisetiere & d'Eschillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie* de Salignac, sœur de feu M. l'Archevêque de Cambray, & fille de *Pons* de Salignac, Comte de Fenelon, & d'*Isabeau* d'Esparbez, fille de *François* d'Esparbez-Bouchard-d'Aubeterre, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la postérité est éteinte.

2. *René* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

3. *Louis* Joumart des Achards, Baron de Balanzac, dont la postérité existe.

4. *Jean* Joumart des Achards, Vicomte de la Brangelie, qui suit :

5. *Gabriel* Joumart des Achards, Ecclésiastique.

6. Et *Louise* Joumart des Achards, morte fille.

Jean Joumart des Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épousa, par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre* de Villars, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie Anne* de Saint-Jean de la Fillolie (*a*). Il transigea le 4 Novembre 1716 au sujet de la succession de son beau-pere, & le 7 Avril 1729 au sujet de celle de sa belle-mere, avec *Nicolas* de Villars, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel* de Villars, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ses beaux freres. Les enfans nés de ce mariage étoient :

1. *Louis* Joumart des Achards, mort à l'âge de dix-sept ans, étant dans la Marine.

2. *Joseph* Joumart des Achards, servit dans le Régiment de Vexin, sous le Comte de Raymond, son

de Chalais, Grand d'Espagne de la premiere Classe, appellé le Comte de Périgord.

Angelique *de Taillefer tiroit son extraction des Maisons d'Anduze, d'Angleterre, de Beaufort-Turenne, de Beaumont-sur-Oise, de Bouchard d'Aubeterre, de Castille-Espagne, de Chalençon, de Chanac, de Chauveron, de Clermont, de Comborn, d'Eu, de France, de Galard-Limeuil, de Garlande, de Gimel, de Harcourt, de Lara, de Limoges, de Lorraine, de Montmorency, de Narbonne, de Navarre, de Normandie, de Polignac, de Pompadour, de Pons, de Rhodez, de Saxe, de Soissons, de Taillefer de Barriere, de la Tour-Oliergues, de Tranchelion, de Valentinois, de Ventadour & de Vermandois.*

(a) *Cette Dame tiroit son extraction par* Jean Louis, *dernier Marquis de Saluces, son quatrieme ayeul maternel, des Maisons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, de Châlon, d'Est, de Foix, de Geneve, de Montferrat, de Saluces, de Savoye, de Sicile, de Souabe, de Viennois & de Visconti-Milan.*

Digitized by Google

parent, & mourut auſſi à l'âge de dix-ſept ans.

3. *Angelique-Gabrielle* Joumart des Achards, Barone de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, avec *François-Alexandre* de Galard de Bearn, Chevalier, Seigneur d Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. Voyez *à Galard de Bearn de Braſſac, ſa poſtérité.*

4. *Louiſe* Joumart des Achards, morte ayant le voile blanc.

5. *Marie-Louiſe* Joumart des Achards.

6. Et *Anne-Françoiſe* Joumart des Achards, toutes deux Religieuſes à la Viſitation de la Rochefoucauld, d'où cette derniere eſt Supérieure depuis 1761 (*a*).

ALBENAS (d') *Albenacii*, Nobleſſe établie à Sommieres en Languedoc depuis 1608, originaire de Niſmes, Seigneur de Cajan depuis 1524.

I. *Raymond* d'Albenas, Profeſſeur ès Loix, ſervoit le Roi en 1349 dans la Cavalerie, pour lors appellée Gens-d'Armes, ou Chevaux Légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gaſcogne entre les Anglois & les François, l'an 1351, rapporté par le Pere Daniel, tom. 5. p. 6. Les François, commandés par *Guy* de Neſle, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en pieces; premiere époque de ce grade dans l'Hiſtoire du Languedoc, par Dom Vaiſſette, *tome 4. page* 274. L'on voit que l'Archevêque d'Auch, commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Nobleſſe de la Sénéchauſſée, avec ordre de ſe trouver à Toulouſe le premier Janvier 1350. Il y donna des Lettres de répi le 4 Décembre 1349, à Noble *Raimond* d'Albenas, Profeſſeur ès Loix, qui étoit actuellement en armes au ſervice du Roi dans la préſente guerre de Gaſcogne, à la ſuite de *Bernard* de Penne, Seigneur de la Guepie, pour ne pas ſe trouver à cette Aſſemblée des Nobles de la Sénéchauſſée.

L'on trouve dans un Livre manuſcrit de l'ancienne Bibliotheque de Harlai, intitulé *Regiſtre du Parlement de Paris*, cotté n°. 7. fol. 523, dépoſé dans la Bibliotheque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prés à Paris, non-ſeulement la lettre de répi, mais encore le certificat de ſes ſervices, donné par *Bernard* de Penne, Chevalier, ſous les ordres duquel *Raymond* d'Albenas ſervoit, adreſſé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349, & la lettre du Roi *Philippe* de Valois à ſon Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregiſtrement de cette lettre de répi; ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y eſt qualifié noble, & Profeſſeur ès Loix, qualité diſtinguée que prenoit la Nobleſſe qui compoſoit les Parlemens, & qui jugeoit les Peuples.

L'on voit dans les Actes du Procès de *Philippe* le Bel en 1303, contre le Pape *Boniface VIII*, que les Chevaliers, *Pierre* Flotte, Dupleſſis, *Guillaume* de Nogaret, prennent cette qualité de *Profeſſeur ès Loix.*

Raymond d'Albenas épouſa en 1360 *Garice* Azot.

II. *Emile* d'Albenas épouſa en

(*a*) Voyez *ce qu'on a déja dit ſur cette Maiſon, tom. 4 de ce Dictionnaire.*

Digitized by Google

1387 *Anne* de Gondrin.

III. *Paul* épouſa en 1430 *Gillette* Ponchut, fille de *Claude* Ponchut, & de *Julie* d'Arennes, connu dans l'Hiſtoire de Niſmes. Il fut élu premier Conſul de cette Ville en 1455; il étoit Docteur ès Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1462, au rapport de Ménard, *Hiſtoire de Niſmes, tom. 6. p. 7. & 24. & au tom. 4. p. 385.*

Il eſt compris dans le Rôle de la préſentation des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire & Niſmes, pour le ſervice du Ban & arriere-Ban. Ces Rôles, qui exiſtent encore aux Archives du Domaine de Montpellier, Sénéchauſſée de Niſmes en général, premiere liaſſe, n°. 3. ſont rapportés par Dom Vaiſſette, *Hiſt. de Languedoc, tom. 5. p. 18. & aux Preuves, p. 15.*

Par ſon teſtament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian* Dénidis, Notaire de Niſmes, il fait héritier *Louis* ſon fils aîné, legue à *Claude*, qui mourut ſans poſtérité.

Selon MÉNARD, *Hiſtoire de Niſmes, tom. 3. p. 53. & aux Preuves, p. 327*, le Roi de Portugal *Alphonſe V*, logea chez lui le 3 Septembre 1475. La preuve citée ci-deſſus eſt un compte rendu par les Conſuls de leur adminiſtration & de la dépenſe qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. *Louis*, Docteur ès Loix, épouſa en 1475, le 27 Novembre *Marguerite* de Bordes, fille de *Gaſpard* de Bordes, Seigneur de Vendargues, teſta le 4 Mars 1512. Par ſon teſtament, reçu par Coſta, Notaire de Niſmes, il fait *Jean* ſon héritier, legue à *Jacques* ſon autre fils. Ce *Jacques*, premier Conſul de Niſmes en 1520, épouſa *Louiſe* Gerarde; il a formé une autre branche à Niſmes, qui a continué juſqu'en 1753, dont la ſuite eſt établie à Lauzane en Suiſſe.

V. *Jean I*, Seigneur de Gajan, épouſa en 1510 *Catherine* d'Anduſe, fille de *Pierre* d'Anduſe, & de *Jeanne* Ardouin: il fut premier Conſul de Niſmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette Ville en 1522, teſta le 11 Janvier 1543: par ſon teſtament reçu par *Jean* Ducroſe, Notaire de Niſmes, il donna à *Jean* ſon fils cadet, ſa Charge & ſes biens ſitués à Niſmes. Ce *Jean* reçut des lettres de *Henry III*, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Préſident du Sénéchal Préſidial de Montpellier. Sa branche a fini à *Louiſe* d'Albenas, qui avoit épouſé *Henry* de Porcelet, Marquis du Baye le 14 Avril 1640.

Jean I fit pluſieurs legs à ſes autres enfans, & donna ſa Terre de Gajan, ſituée dans le Diocèſe d'Uzès, à *Jacques* ſon fils aîné.

VI. *Jacques I.* Seigneur de Gajan, épouſa le 30 Février 1540, *Jeanne* de Treize-Emines, fille de noble *Barthelemy* de Treize Emines, Conſeiller au Préſidial de Niſmes, & de *Jeanne* d'Ortobanque. Il fut premier Conſul de Niſmes en 1538.

Par le teſtament de *Jacques I*, du 3 Août 1552, reçu par *Jean* Urſi, Notaire de Niſmes, il fait des legs à *Guidon*, à *Jacques*, & à pluſieurs filles, ſubſtitue ſes biens à ſes enfans de l'un à l'autre.

Il eut une commiſſion datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes à pied que *François I* fit lever pour joindre l'armée de Monſieur le Dauphin, qui faiſoit le ſiege de Perpignan.

VII. *Jacques II*, Seigneur de

Digitized by Google

Gajan, épouſa le 4 Octobre 1570 *Claude* Comteſſe, fille de *Paul* Comte, & de *Toinette* Freſſicux, acte reçu par *Raymond* Paul, Notaire de Fons. Il teſta le 24 Mars 1586, legue à pluſieurs enfans, fait héritier *Jean* ſon fils aîné; il a ſervi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-Légers, commandée par *Charles* de Veaux.

VIII. *Jean II*, Seigneur de Gajan, épouſa le 2 Nov. 1608 *Suzanne* du Verger, contrat reçu par *Pierre* Rozel, Notaire de Niſmes, fille de *Daniel* du Verger, Seigneur de Rozieres, & de *Suzanne* de Vilage; teſta le 22 Décembre 1654, reçu Perſin, Notaire de Sommieres, legue à pluſieurs enfans, fait héritier *Jean* ſon fils aîné, ſubſtitue à *Jacques* puîné, à ſes enfans, & aux enfans de ſes enfans: ſes deſcendans étant morts ſans poſtérité, la ſubſtitution a été ouverte en faveur de celle de *Jacques* en 1739.

Jean II eut une commiſſion du Roi de Sardaigne du 16 Juillet 1616, avec la permiſſion du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduiſit dans le Milanois. Il fut auſſi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. *Jacques III*, Seigneur de Gajan, épouſa le 14 Mars 1662 *Suzanne* Roziere, fille de *Pierre* Roziere, & de *Marguerite* Boſanquet, teſta le 10 Août 1690, reçu Perſin, Notaire de Sommieres, fait héritier *Jean-Joſeph*.

X. *Jean-Joſeph*, Seigneur de Gajan, épouſa le 19 Juillet 1704 *Marie* de Roſſet, fille de *Jean* de Roſſet, Conſeiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Suzanne* de Rozel, acte reçu par Chreſtien, Notaire de Sommieres, teſta le 3 Juin 1710, reçu par le même, en faveur de *François-Alexandrin*.

XI. *François-Alexandrin* d'Albenas, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épouſa le 23 Avril 1739 *Charlotte-Philiberte* de Montlaur, fille de *Charles-Philibert* de Montlaur, Marquis de Murles, & de *Lucrece* Michel, acte reçu par Bellonet, Notaire de Montpellier. De ce mariage il reſte trois garçons.

XII. *François-Laurent*, né le 6 Août 1758; *Jean-Joſeph*, né le 19 Mars 1761; *Louis-Victoire*, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules au demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef, une en pointe.*

AMÉ: porte *d'or à trois willets de gueule tigés de ſinople, au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

Cette famille, une des plus anciennes de la ville de Reims en Champagne, s'eſt établie depuis près d'un ſiecle à Siſteron en Provence: elle a des alliances avec les Maiſons les plus conſidérables de Provence, de Dauphiné, & de Champagne: l'aîné de cette famille poſſede la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commiſſaire de la Marine, l'autre Officier d'Artillerie, & le troiſieme Garde de la Marine. Il a eu & il a encore pluſieurs freres: l'un qui ſervoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733, un autre a commandé l'artillerie dans l'Iſle Minorque, & un troiſieme qui eſt marié à S.

Digitized by Google

Chamas en Provence, & qui a plusieurs enfans.

ANDRÉ : famille originaire d'Aiguemortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse, porte pour armes : *d'or au sautoir de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

I. *Guillaume* André, habitant de la ville d'Aiguesmortes, épousa *Catherine* Bourque.

II. *François* André, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite* Bausle. 2°. *Catherine* d'Antonne.

III. *Pierre-André*, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa par contrat du 7 Avril 1639 *Marguerite* Hugues, fille de *Jean*, & de *Madeleine* de Flory. (*Vulgò de Fleury*) Par ce mariage la famille *André* se trouve alliée à celle du Cardinal de Fleury.

IV. *Etienne* André, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot.*

V. *Claude-Alexandre* André, Ecuyer, né le 20 Septembre 1697, Directeur Général des équipages de l'artillerie pendant la guerre de 1733, Fourier des logis des écuries du Roi, Inspecteur Général de la grande fauconnerie de France, à présent l'un des Sécrétaires des Commandemens de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Conty, a épousé en 1730 *Elisabeth* Martin, fille du Capitaine Martin & de *N.*.... Varlet, née demoiselle.

VI. *Alexandre-Louis* André, Ecuyer, né le 14 Mars 1734. Conseiller du Roi en son Présidial & Bailliage de Langres.

ANGE (L') en Nivernois. Suivant un mémoire que M. le Baron de l'Ange nous a fait parvenir, On a extrait la généalogie qui suit.

I. *Michel* l'Ange, qui se maria vers l'an 1341 à *Beatrix* de Tande, fille *d'Emanuel* de Tande & de *Louise* de Beyne, de laquelle il eut :

II. *Antoine*, Seigneur de l'Echenault, Château-Renault, &c. qui épousa *Eléonore* d'Autry, fille de *Martin* d'Autry, & de *Catherine* de Chazeron, dont il eut *Philippe* qui suit.

III. *Philippe*, qualifié comme dessus, épousa *Anne* d'Anglure, fille de *Charles* d'Anglure & *d'Eléonore* de Laval ; il eut de son mariage *Jean* qui suit.

IV. *Jean* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-*Claude*, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, & de Château-Renault, paroît d'abord avoir été au service du Duc de Savoye, & avoir eu en Bresse une Seigneurie qu'il appella aussi de son nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France sous le titre de Baronnie de l'Ange, & il est dit qu'il l'aliéna : peu après il passa au service du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à sa défaite devant Nancy à la tête de ses hommes d'armes en 1476. Il avoit épousé *Jeanne* de Chaumont, fille de *Pierre*, & de *Marie* de Breuillars-Courson On prétend que *Michel*, dont parle Paradin, fut le premier fruit de ce mariage : mais on n'en voit nulle part la preuve ; au lieu qu'il est certain *qu'Imbert* qui suit, *Renaud* & *Jean* en naquirent. *Jean*, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, dans la Lan-

Digitized by Google

gue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au ſervice de la Religion. Ce que rapporte le Pere de Gouſſancourt à cet égard ſe trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Regiſtres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier dans la famille une procuration qu'il donne à *Bon* de l'Ange, fils d'*Imbert*, & il l'appelle deux fois ſon neveu.

V. *Imbert* épouſa *Odille* de Maugis, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle* de Gournay de Marcheville : il eut de ce mariage *Bon* qui ſuit, & *Louiſe*, reçu Chevalier de S. Jean de Jéruſalem à Malte le 19 Février 1532, après avoir adminiſtré ſon enquête de nobleſſe en bonne & dûe forme.

VI. *Bon* de l'Ange, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renault, Villemenan, &c. épouſa en ſecondes nôces *Catherine* du Châtel-Chaſſy en 1530, fille de *Milon* du Châtel-Chaſſy, & de *Marguerite* de Vizier. Il eut de ce mariage trois enfans. *Charles*, qui ſuit, *François* & *Jean*, qui entrerent dans l'Ordre de Malte, *François* fut reçu le 16 Février 1546. Il eut diverſes Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le Pere de Gouſſancourt en l'employant auſſi dans la liſte de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont ſuccedé dans ces dignités, ajoute qu'il portoit l'étendart de la Religion au ſecours de Malte en 1556 contre les Turcs, qu'il a défendu courageuſement la Ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'aſſiegerent diverſes fois, en remerciement de quoi le Pape *Sixte* V lui écrivit une lettre le 10 Février 1588, & qu'enfin en 1590 ayant reçu à un nouveau ſiege de la Charité une mouſquetade, il fut porté à Château-Renault, où il mourut, & fut enterré à Germini *Jean*, dont on a auſſi l'enquête de nobleſſe du 9 Avril 1591, fut tué en repouſſant les Turcs qui avoient aſſiégé Caſtelli dans le Golphe d'Eſquiraſſi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. *Charles* l'Ange, Seigneur de Château-Renault, Chevenon, & Villemenart, &c. épouſa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant Pichon, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madeleine* de Bréchard, fille de *Michel* de Bréchard, & de *Genevieve* de Chatelus. 2°. *Anne* de Lanfernat, fille de *Georges* de Lanfernat, & de *Françoiſe* d'Etampes. Du premier mariage il eut *Philippe* qui ſuit, & *Louiſe* mariée à *Paul* de Vieurre, Seigneur de la Salle-Millier. Du ſecond mariage naquirent ſix garçons & une fille ; ſavoir *Jacques* & *Georges*, Chevaliers de Malte, qui furent tués au ſiege de la Tour d'Allade, poſſedée par le Turc, quatre qui moururent jeunes, & *Madeleine* mariée à *Jacques* de Chery, dont vint *Anne* de Chery, qui épouſa *François* de la Roche-Aymond.

VIII. *Philippe* Marquis de Château-Renault, Baron de Villemenand, Seigneur de la Tour Chevenon, Marcy, les Chardonieres, la Croix-Rouſſe, Fauxbourg de Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte : il avoit déja pluſieurs Commanderies, quand voyant tous ſes freres morts, & qu'il reſtoit ſeul de ſon nom, il ſe fit relever de ſes vœux, &

Digitized by Google

épouſa par contrat du premier Avril 1598, par devant Caſtaing, Notaire à Lyon, *Eleonore* de l'Ange, ſa parente au IVe dégré, & de ce mariage il eut *Arnaud* qui ſuit. (a)

IX. *Arnaud*, qualifié comme deſſus, fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois ſous *Philippe* ſon pere, enſuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme, & Député de la Nobleſſe aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épouſé par contrat du 20 Octobre *Marie* de la Grange d'Arquien, fille d'Antoine de la Grange, & de *Marie de* Cambray. (*b*) Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de ſon mariage *Nicolas* qui ſuit, & d'autres enfans qui n'ont point laiſſé de poſtérité.

X. *Nicolas* de l'Ange, couſin-germain par ſa mere de la Reine de Pologne, de Madame la Marquiſe de Bethune, & de Madame la Comteſſe de Viellopolsky, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont : il avoit épouſé par contrat du 28 Mai 1660 *Catherine-Marie* de Levis, ſœur du Capitaine de Vaiſſeau qui ſe trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'eſcadre de M. de Pointis, & fille de *Louis* de Levis, Maître d'Hôtel, & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, & de *Marguerite-Catherine* de Boiſlorée. De ce mariage ſont nés *Hiacinte* qui ſuit, & une fille morte ſans poſtérité.

Hiacinte a commencé d'abord à ſervir dans la Marine ; enſuite il eſt entré dans les Chevaux-Legers du Roi, où il a fait toutes les guerres de *Louis XIV* ; & ayant été bleſſé à pluſieurs batailles, il s'eſt vu contraint de quitter le ſervice. Il épouſa, 1°. *Helene* de Foreſtier, mere de quatre enfans, dont il n'y a point eu de poſtérité, 2°. *Marie* de Berthiet, par contrat du 3 Février 1711. De ce ſecond mariage ſont nés 1. *Joſeph-Hiacinte* qui ſuit ; 2. *Balthazar*, mort jeune dans la Marine ; 3. & 4. *Elizabeth-Catherine* & *Henriette*, élevées à Saint-Cyr, & vivent filles dans la Communauté de S. Thomas à Saint-Germain en Laye.

XII. *Joſeph-Hiacinte* de l'Ange, allié par *Marie* de la Grange ſa biſayeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maiſons de Bouillon, de Bethune, de Saint-Agnan, a ſervi pendant trente ans à Saint-Dominique, & s'eſt retiré Commandant de la partie du Nord de cette Iſle,

(a) *Le Baron de l'Ange a ſon Enquête de Nobleſſe, les Bulles des Commanderies qu'il a obtenues, ſon Bref de relief, celui de fulmination, ſon Contrat de mariage, ſon Brevet de Colonel du Régiment de Nivernois, appellé dans ce tems-là le Régiment de la Milice Chrétienne, ſon Brevet de Vice-Amiral ſous M. de Saint-Luc au ſiege de la Rochelle, &c.*

(*b*) Marie *de la Grange*, *petite-fille de* Charles *de la Grange*, *& de* Louiſe *de Rochechouart*, *propre niece du Maréchal Montigny*, *& couſine-germaine de* Jacqueline *de la Grange*, *qui épouſa* Honorat *de Beauvilliers* ; *étoit ſœur du Cardinal d'Arquien*, *pere de la Reine de Pologne*, *par conſéquent propre tante de cette Princeſſe*, *de* Louiſe-Marie *de la Grange*, *mariée à* Jean *Viellopolski*.

avec

avec 2000 livres de penſion ſur le Tréſor Royal. Il a épouſé *Marie-Renée* d'Aſtier, dont il a huit enfans; ſavoir deux garçons & ſix filles.

XIII. L'aîné *Charles-Achille-Caſimir-Hiacinte*, après avoir fait ſes exercices à l'Ecole des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur au croiſſant d'argent ſurmonté d'une étoile de même, ayant deux anges pour ſupports, & un ange pour cimier, tenant à la main droite l'Etendart de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, avec deux couronnes, l'une d'épines, qui eſt à la main droite, & l'autre de laurier qui eſt à la main gauche, avec l'Inſcription :* HAC, AD ILLAM, *& pour deviſe,* NOMINE L'ANGE & OMINE.

ANGLADE DE LANGLADE : *Nicolas-Joſeph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ſes Ordres, Directeur Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche en Rouſſillon, Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Montauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villeret, d'Apcher, Saint-Prejet, Belveret en Gevaudan, Maubec en Auvergne, Bourdeny & Epreville en Normandie, marié par contrat du 16 Octobre 1725, avec *Catherine-Joſephe-Agathe* Robert de Lignerac, fille aînée de Meſſire *Joſeph* Robert, Chevalier, Seigneur, Marquis de Lignerac, & *Marie-Charlotte* de Thubieres de Grimoard de Peſtel de Lévy de Caylus, Marquiſe de Lignerac, mort ſans enfans en ſon Hôtel à Paris, âgé de ſoixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi le premier Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ſes preuves de nobleſſe, au rapport de M. de Clairambault, Généalogiſte deſdits Ordres, pardevant Meſſieurs le Maréchal Duc de Noailles, & Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir : ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui eſt établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y ſubſiſte encore en la perſonne de ſon héritier, *Nicolas-Joſeph-Balthazard* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles, Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larodde, Vachallaries, &c. ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, fils de défunt *Antoine-Placide* de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul du Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, couſin-germain du Vicomte du Chayla & de défunte *Marie-Anne* de l'Anglade du Chayla ſa ſœur, mariés par contrat du 10 Février 1714, avec diſpenſe de parenté au ſecond dégré, obtenue de la Cour de Rome : ledit Comte de Saint-Paul marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille* de Caſſaigne de Beaufort de Peſtel, fille légi-

time *d'Alexandre-Emmanuel* de Caſſaignes de Beaufort, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramon, & de défunte Dame *Marguerite-Emilie Eſther* de la Tour-Dupin de Gouvernet, Marquiſe de Miramon. De ce mariage eſt iſſu juſqu'à préſent *Alexandre-Emmanuel-Marie-Annet* de l'Anglade du Chayla, Chevalier, né au Château de Beauregard, Pays de Gevaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres, 1. *Jean-Antoine-Marie*, Vicaire Général & Chanoine du Puy. 2. *Claude-Joſeph*, appellé le Chevalier du Chayla, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean* de la Faige, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte* de Verthamy, & deux autres Religieuſes; l'une à l'Abbaye Royale des Chaizes en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont: *d'argent à trois zaf de gueule, deux au-deſſus & un au-deſſous; & pour ſupport, deux Centaures moitié femme & moitié cheval; & pour deviſe:*

. . . . . .

ARCES. Nobleſſe qui ſe diviſa dans le treizieme ſiecle en deux branches, par *Guigues* & *Aymon*. De celle de *Guigues* ſont ſortis entr'autres *Jean* d'Arces, Archevêque & Comte de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape *Nicolas V*, l'an 1449; & le fameux *Antoine* d'Arces, dit le Chevalier *Blanc*, Capitaine de cinq cens hommes de pied, & Lieutenant Général du Royaume d'Ecoſſe. Il fut un des Favoris le plus chéri de *Henri III*, & un des athletes qui ſortit victorieux du combat des trois contre trois. Cette branche a fini à *Jacques* d'Arces, Seigneur de la Roche de Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt en Dauphiné.

Il reſte ſous le nom d'Arces la branche deſcendante d'*Aymon*, établie à Domene, dans la Vallée de Graiſivaudan en Dauphiné. Ledit *Aymon* d'Arces, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene & de la Pierre, épouſa en 1289 *Ambroiſie* de Beaumont, de laquelle il eut deux fils: *Soffrei*, qui ſuit, & *Aymon*.

Soffrei d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons fortes, de Domene, de la Herve & de Beaumont, fut fort conſidéré des deux derniers Dauphins de Viennois, dont il étoit Conſeiller. Il lui fut paſſé procuration par *Iſabelle* de France, épouſe de *Guigues*, Dauphin VIII du nom, en date du 23 Mars 1330, pour aller en France pourſuivre ſes droits ſur la ſucceſſion du Roi *Philippe* le Long ſon pere, & de *Jeanne* de Bourgogne ſa mere. Il fut également en grand crédit ſous *Humbert II* du nom, Dauphin de Viennois, dont il conduiſit les troupes en France au ſervice du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, l'an 1339. Il eut cinq fils: *Soffrei*, *Louis*, *Jean*, *Pierre*, *Artaud* qui ſuit, & une fille, nommée *Aiglantine*.

Artaud épouſa *Ainarde* de Luſſon, veuve de *N*..... Theis; il rendit hommage à *Humbert*, Dauphin, pour la Maiſon forte de Beaumont, le 2 Juin 1348. Il fit ſon teſtament le 25 Février 1378, & il laiſſa *Guigues*, qui ſuit:

Guigues d'Arces fut marié deux fois: 1°. à *Artaude* de Bompar, de qui il eut un fils & deux filles, qui moururent ſans poſtérité: 2°.

Digitized by Google

& *Jeanne* de Commiers, fille de *Raoul*, Seigneur de Commiers, de laquelle il eut cinq enfans : 1. *Artaud II* du nom, qui suit ; 2. *Morard*, 3. *Guigues*, 4. *Marie*, 5. *Catherine*. Il fit son testament le 14 Décembre 1397.

Artaud II du nom, dit *Vachon*, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, de Domene & de Beaumont, épousa *Françoise* d'Arces, fille de *Louis*, Seigneur de la Bastie. Il mourut *ab intestat* en 1426, & laissa *Claude* & *Louis*, qui suit. *Claude* fit son cadet héritier par son testament du 8 Octobre 1481.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons fortes, &c. épousa *Guigonne* du Fay, fille de *Jean-Antoine* & d'*Anne* de Grolée, de laquelle il eut : 1. *Louis* qui suit, 2. *Isabeau*, 3. *Guigonne*, 4. *Françoise* : il mourut en 1490.

Louis d'Arces II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-dessus mentionnés, Lieutenant Colonel au Régiment de Montferrat Infanterie, par Brevet du 3 Octobre 1503 ; testa le 3 Juillet 1506, après avoir épousé *Catherine* Machi de Montagneu, de laquelle il laissa : 1. *Antoine* ; 2. *Humbert*, qui suit ; 3. *Soffre* ; 4. *Louis*, qui fit une capitulation honorable après une glorieuse défense d'*Aguebelle*, avec *Emmanuel*, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. 5. *Guigues* ; 6. *Claude*, Abbé de Boscodon, élû Archevêque d'Ambrun en 1511.

Humbert d'Arces acquit la totalité de la terre de Reaumont, le domaine Delphinal ayant été aliéné de son tems. Il épousa *Louise* de la Poipe, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoise* de la Balme. Il en eut : 1. *Claude*, qui suit ; 2. *Jean*, qui fut un des braves guerriers de son tems ; il se signala à la bataille de Moncontour, gagnée sur le Comte de Mansfeld le 7 Octobre 1569 ; 3. *Christophe* ; 4. 5. *Louise* & *Jeanne* ; 6. *Catherine*, qui fut mariée à *Gabriel* de la Poipe, Seigneur de S. Jullin.

Claude d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domaine, &c. épousa le 12 Octobre 1561 *Françoise* de Boulogne, fille d'*Antoine* de Boulogne, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reynette* de Ville ; il en eut *Jean*, qui suit.

Jean d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, Lieutenant de Roi au Fort de Barreaux, par Brevet du 11 Février 1618. Il se distingua à la bataille de Pont-Charra, gagnée par le Duc de Lesdiguieres, depuis Connétable, sur les troupes du Duc de Savoye. Il épousa le 27 Avril 1596 *Claudine* de Berenger, fille de *Giraud*, Seigneu du Gua & de Morges ; de laquelle il eut *Alexandre*, qui suit :

Alexandre d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maison forte, de Domene & de la Bayette, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes établie au Fort de Barreaux, par Brevet du premier Septembre 1603, épousa le 9 Novembre 1630 *Bonne* de Francon ; leurs enfans furent, 1. *Hugues*, 2. *Etienne*, qui suit, 3. *Meraude*.

Etienne d'Arces fut Capitaine de la même Compagnie que son pere ; il épousa le 13 Mai 1669 *Lucrece* le Maître, fille de *Henri* ;

il en eut : 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. *Abel* ; 3. *Antoine*, qui fut Capitaine au Régiment de Caſtres, par commiſſion du 8 Août 1685 ; 4. *François* ; 5. *Virginie*, qui épouſa *Jean* Coq de Montegnard, Seigneur de la Pierre & de Champ ; 6. *Madelene*.

Louis d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maiſons fortes, de Domaine & de la Bayette, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chalandiere Infanterie, par Brevet du 23 Mars 1693, & Commandant au Fort de Saint-André de Villeneuve ; ſervit avec diſtinction dans les dernieres guerres de *Louis XIV*. M. de Larrey, Commandant pour le Roi en Dauphiné, lui écrivit une lettre du Camp de Diblon, datée du 30 Juillet 1694, par laquelle il le félicite ſur la belle défenſe qu'il fit. Il épouſa le 13 Octobre 1684 *Françoiſe-Barbe* de Pelegrin, fille d'*Eſprit* de Pelegrin, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine. Il laiſſa : 1. *Joſeph-Henri*, qui ſuit ; 2. *Jean-Baptiſte* ; 3. *Louiſe*, élevée à S. Cyr ; 4. *Dorothée* ; 5. *Jeanne* ; 6. *Barbe* ; 7. *Emerentianne*.

Joſeph-Henri d'Arces, Chevalier, Seigneur de la Maiſon forte, de Domene, &c. épouſa le 29 Mars 1719 *Marie-Claudine* de Nantes, fille de noble *Claude* de Nantes, dont il a eu une fille, nommée *Virginie*, & trois fils, qui ſont :

1. *Joſeph-Henri* d'Arces, Chanoine du noble Chapitre de Saint Chef en Dauphiné.

2. *Louis-Antoine*, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par Commiſſion du premier Mars 1758, & Chevalier de S. Louis.

3. *Antoine-Modeſte*, Capitaine au Régiment de Haynaut Infanterie, par Commiſſion du 27 Septembre 1760. (a)

ARCIZAS (D'). *Raymond-Arnaud* d'Arcizas a fait l'acquiſition de la Seigneurie de la Broquerre, ſituée dans le Pays de Comminges, le 10 Décembre 1450 ; & dans le contrat d'achat, il prend la qualité de Noble, & celle de Seigneur de Neſtier, Mont-Serier, & Coſeigneur de Lortet. Il étoit marié à *N*.... de Niſnic, dont il eut *Raymond-Garcias* d'Arcizas ; ce qui eſt prouvé par un contrat de partage entre *Gibaud* de Monſiric, & *Raymond-Garcias* d'Arcizas, freres utérins, du premier Janvier 1497, la Demoiſelle de Niſnic ayant convolé en ſecondes nôces en la Maiſon noble & ancienne de Monſiric après le décès de ſon premier mari *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Dans ce contrat de partage, il eſt énoncé que *Raymond-Garcias* d'Arcizas eſt fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas.

Raymond-Garcias d'Arcizas de la Broquerre épouſa *Iſabeau* de Benque, & en eut un fils, nommé *Pierre*, comme il eſt prouvé par ſon teſtament du 22 Novembre 1512, reçu par de Tardibalho, Notaire de Caſtro-Viſibi, étant décédé à Guabrola, où il fut porté à la ſuite des bleſſures qu'il reçut au ſiege de Fontarabie ; par lequel teſtament il inſtitue ledit *Pierre* ſon fils ſon héritier, & fait légataire ladite Demoiſelle de Benque ſa femme.

Pierre d'Arcizas de la Bro-

(a) *Voyez encore ſur cette famille le Tome IV de ce Dictionnaire, page 65.* Les armes : *d'azur au franc cartier d'or.*

querre épouſa *Marguerite de* Biſc, & en eut *François* d'Arcizas, comme il appert par le contrat de mariage dudit *François* d'Arcizas avec *Catherine* de Mauleon du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire à S. Frajou, par lequel ſe juſtifie que ledit *François* d'Arcizas eſt fils de *Pierre* d'Arcizas.

François d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Catherine* de Mauleon, en eut *Denis* d'Arcizas, ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Denis* d'Arcizas & *Françoiſe* de Touges, du 28 Août 1600, retenu par Demaſqueres, Notaire de Nouſhan, par lequel ſe juſtifie qu'il étoit fils de *François* d'Arcizas, & de *Catherine* de Mauleon. Ledit *François* de la Broquerre vivoit du tems des guerres civiles, ſous les regnes de *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*. Il fut toujours fidele à ſa Religion & à ſon Roi, ſuivant une lettre qui lui fut écrite par *Henri IV*, en date du 11 Janvier 1587, par laquelle il lui témoigne ſa ſatisfaction ſur le témoignage qu'il a donné de ſa fidélité & de ſa valeur à la priſe de la Ville de Saint-Bertrand, & par pluſieurs autres lettres qui lui furent écrites par ordre du même Roi, portant remerciement de la protection qu'il donnoit au ſoutien & à l'avancement de la Religion Catholique.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Françoiſe* de Touges, en eut trois fils, *Pierre-Jean*, qui ſuit, *Charles* & *N*.... qui fut Chevalier de Malte, & deux filles, qui ont été Religieuſes au Couvent des Malthaiſes à Toulouſe; ce qui appert par le contrat de mariage dudit *Pierre-Jean* d'Arcizas avec *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, retenu par Dubuc, Notaire à Mirande, par lequel il eſt prouvé qu'il étoit fils de *Denis* d'Arcizas, & de *Françoiſe* de Touges. *Charles* d'Arcizas, qui n'a pas été marié, reçut un coup de mouſquet au paſſage du Teſſin en Italie, dont il perdit la vue; comme il réſulte par un Brevet d'une penſion de 600 l. qui lui fut accordée à cet effet, en date du 28 Sept. 1637.

Pierre-Jean d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, en eut deux fils, qui ſe marierent tous les deux. *Denis* d'Arcizas, l'aîné, épouſa *Marie* de Prechat. Le contrat de mariage de ce *Denis* d'Arcizas juſtifie qu'il étoit fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Iſabeau* d'Armentieu de Beon. *Bernard* d'Arcizas, le cadet, épouſa *Marie* Barnaud de Salene. Le contrat de mariage de ce *Bernard* d'Arcizas, du 2 Avril 1688, retenu par Planet, Notaire à Creſt, juſtifie, comme celui de ſon frere aîné, qu'il eſt fils de *Pierre-Jean* d'Arcizas, & d'*Iſabeau* d'Armentieu de Beon. Ledit *Bernard* d'Arcizas a formé la branche qui eſt établie en Dauphiné. Il a ſervi le Roi dix-huit ans, & eſt mort de la ſuite des bleſſures qu'il reçut au combat de Leuze.

Denis d'Arcizas de la Broquerre ayant épouſé *Marie* de Prechat, en eut trois fils: les deux aînés ont été tués au ſervice du Roi, l'un au ſiege de Lille, & l'autre en Italie, ſans avoir été mariés. *François* d'Arcizas, le cadet, épouſa par contrat du mois..... *N*... d'Ardiege. Ce *François* d'Arcizas, Seigneur de la Broquerre, n'ayant eu qu'un fils, qui eſt mort en bas âge, & étant mort lui-même ſans avoir eu d'autres enfans, ſa branche eſt éteinte,

& la Seigneurie de la Broquerre eſt revenue à *Joſeph* d'Arcizas ſon couſin-germain, fils de *Bernard* d'Arcizas ſon oncle, qui étoit frere de *Denis* d'Arcizas de la Broquerre ſon pere.

Bernard d'Arcizas ayant épouſé *Marie* Barnaud de Salene, en eut *Joſeph* d'Arcizas, ſon fils, marié avec *Louiſe-Victoire-Alexandrine* de Vernet de Vermenelle. Il en a eu cinq enfans; ſavoir, quatre fils & une fille: trois fils & la fille ſont morts en bas âge. Il ne reſte de vivant que *Charles-Louis* d'Arcizas, ſon fils aîné qui eſt actuellement au ſervice du Roi, & Chevalier de S. Louis. *Louiſe-Victoire Alexandrine* du Vernet de Vermenelle étant morte, *Joſeph* s'eſt remarié avec *Amande-Roſe* Kraſſt, par contrat de mariage du 20 Janv. 1736, retenu par Schaul, Notaire à Enſisheim Il en a eu onze enfans, dont ſix ſont morts en bas âge. Il reſte de vivans: 1. *Joſeph François-Marie* d'Arcizas, Clerc tonſuré; 2. *Amande-Roſe* d'Arcizas, Religieuſe à l'Abbaye Royale des Aïes, Ordre de Cîteaux; 3. *Marie-Julie* d'Arcizas, Religieuſe à l'Abbaye Royale de S. Juſt, Ordre de Cîteaux; 4. *Anne-Spirite* d'Arcizas; 5. & *Catherine* d'Arcizas, encore filles. Ledit *Joſeph* d'Arcizas a ſervi le Roi pendant dix-huit ans. Voici la copie de la maintenue de nobleſſe de la famille d'Arcizas, jointe au mémoire généalogique ci-deſſus rapporté.

L'an mil ſix cent ſoixante ſept, & le ſeizieme Janvier, pardevant nous *Raymond* du Mas, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Premier Préſident, Juge-Mage, Lieutenant Général né en la Sénéchauſſée, & Juge Préſidial de.... Juge ſouverain de Domuzan, Commiſſaire ſubdélégué par Mre *Claude* de Pellet, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes Ordinaire en ſon Hôtel, Intendant de la Juſtice, Police & Finances ès Généralités de Guyenne, Commiſſaire-Exécuteur de la Déclaration du Roi du 8 Février 1661 & Arrêts du Conſeil du 25 Février & 22 Mars dernier, concernant la recherche de la fauſſe & véritable Nobleſſe:

A comparu Me *Bertrand* Truſſac, Avocat & Procureur de Noble *Pierre-Jean* d'Arcizas, Seigneur de la Broquerre, réſident audit la Broquerre, lequel, pour ſatisfaire à l'aſſignation qui lui a été donnée à la requête de Me *Nicolas* Catel, Commis à ladite recherche, a dit ſa Partie être âgée de cinquante deux ans, portant pour armes: *un merle d'argent ſur l'azur, avec le heaume en face*; & pour juſtifier de ſa Nobleſſe, & qu'il deſcend de la branche de Noble *Raymond-Arnaud* d'Arcizas, ſon quatrieme ayeul, remet un pacte de mariage de *Pierre Jean* d'Arcizas & *Iſabeau* d'Armentieu de Beon, du 5 Juin 1647, reçu par Dubuc, Notaire, par lequel ſe juſtifie qu'il eſt fils de *Denis* d'Arcizas. Pacte de mariage de *Denis* d'Arcizas & de *Françoiſe* de Fouges, par lequel ſe juſtifie qu'il eſt fils de *François* d'Arcizas, du 28 Août 1600, reçu par Demaſqueras, Notaire. Pacte de mariage dudit *François* d'Arcizas & de *Catherine* de Mauleon, par lequel il appert qu'il eſt fils de *Pierre* d'Arcizas, du 20 Juillet 1571, retenu par Figarol, Notaire. Teſtament de *Raymond-Garcian* d'Arcizas, par lequel ſe juſtifie que ledit *Pierre* eſt ſon fils, du 29 Novembre 1512, retenu par

Digitized by Google

de Tardibalho, Notaire. Contrat de partage, passé le premier Janvier 1497, reçu par Armulchi, Notaire, par lequel se justifie que ledit *Raymond-Garcias* d'Arcizas est fils de *Raymond-Arnaud* d'Arcizas. Contrat d'achat de la Seigneurie de la Broquerre, fait par ledit *Raymond-Arnaud* d'Arcizas le 10 Décembre 1450, reçu par Jatreriard, Notaire. Lettre du Roi *Henri IV*, portant remerciement audit *François* d'Arcizas, par laquelle se voit le service par lui rendu à Sa Majesté, du 11 Janvier 1587, signé, *Henri*, & plus bas, *Neuville*. Autre Lettre écrite par l'ordre du Roi, pour la protection & avancement de la Religion Catholique. Lettres patentes du Roi, par lesquelles, en considération des services rendus en ses armées par *Charles* d'Arcizas, frere dudit *Pierre-Jean*; ayant perdu la vue d'un coup de mousquetade, il lui fait don de la somme de 607 livres tous les ans, payable par ses Trésoriers & Receveurs, du 28 Octobre 1637, dans tous lesquels Actes est énoncé la qualité de Noble aux termes cidessus expliqués. Lesquels, après avoir été baillés en communication au Procureur dudit Catel, nous avons vérifiés & paraphés, & ensuite rendus audit *Pierre-Jean* d'Arcizas, & dressé notre présent Verbal, & icelui signé avec notre Greffier à . . . . cet an & jour susdits Signé, *Dumas*. Par mondit Sieur, *Bescour*.

ASNIERES, en Saintonge.

Thibault d'Asnieres vivoit en 1170. On voulut alors l'imposer à une taxe levée sur la Bourgeoisie de Paris; mais il s'en défendit, comme étant de tous les tems fils de *Chevalier*, & obtint Arrêt du Parlement de la même année 1270, que le Roi *S. Louis* leva une taille pour la Chevalerie de Monseigneur, son fils aîné.

Dans le Traité de la Noblesse, par *la Roque*, *chap.* 7, *p.* 15 & 16, en parlant de la distinction que l'on faisoit des Gentilshommes de nom & d'armes, on rapporte que le tournois qui fut proposé & entrepris par *Jean*, Duc de Bourbon, à Paris premier Janvier 1414, étoit composé de seize Chevaliers, Ecuyers de nom & d'armes, du nombre desquels étoit Mre *Drouet* d'Asnieres. Cette ancienne Noblesse, de tems immémorial, possede de pere en fils, depuis le douzieme siecle, la Terre de la Chapelle, Paroisse de Bois en Saintonge. Mre *Gombault* d'Asnieres est connu par une fondation qu'il fit en 1202 au Prieuré de S. Genis en Saintonge. *Seguin* d'Asnieres étoit Grand-Brigandinier du Pays de Saintonge. *Jean* d'Asnieres commandoit la Noblesse de Saintonge & d'Angoumois, comme il paroît par une lettre de *Henri IV*, où il le traite de son cousin, datée de Sainte-Foix 20 Juillet 1580, par laquelle ce Prince lui mandoit d'aller avec toute sa Noblesse pour faire lever le siege de Saint-Bazel, que le Duc de Biron tenoit assiégé. Par une autre Lettre du 27, de la même année, & signée, *très bon ami*, *Henri*, le même Prince remercie *Jean* d'Asnieres d'avoir fait lever ledit siege. Depuis ce tems plusieurs de ce nom se sont signalés à la tête des Corps où ils ont servi; entr'autres, *Robert* d'Asnieres, connu sous le nom de *Chevalier de S. Palais*, qui, sous le regne de *Louis XIV*, étoit Inspecteur Général de la Cavalerie, & la commandoit en Italie en qualité de Maréchal de Camp, où il fut

tué. *Paul* d'Aſnieres, auſſi tué, & qui ſervoit ſous le même Prince en qualité d'Ingénieur ; & *Henri-François* d'Aſnieres, qui fut bleſſé & hors d'état de continuer ſon ſervice.

Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte dans *Henri-Paul* d'Aſnieres, Capitaine général de la Capitainerie de Mortagne, Seigneur de la Chapelle, qui a ſervi dans le Régiment de la Marine, & a de ſon mariage avec *Marie-Anne* d'Aſnieres, ſa couſine-germaine, *Léon* d'Aſnieres.

Cette Maiſon a de très-belles alliances, entr'autres, dès l'an 1304, avec celle de Luſignan. Voyez ce qu'on en a dit Tome IV, p. 100.

Les armes ſont : *trois croiſſans de gueules au champ d'argent, deux en chef, & une en pointe.*

AUSSY, en Gâtinois. Porte, *d'argent au chevron de gueule, accompagné de trois coquilles de ſable.*

Cette noble & ancienne Maiſon tire ſon nom de la Terre d'Auſſy en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François*, l'héritier de Montmorency, Prince de Tingry.

I. *Hugues*, Sire d'Auſſy, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Iſabeau* de Marigny, dont ſont iſſus deux garçons ; ſavoir,

1. *Enguerrand*, aliàs *Guerard* ou *Gerard*, qui ſuit.

2. Et *Jean*, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. *Enguerrand* aliàs *Guerard* ou *Gerard* d'Auſſy, Ecuyer, ſervoit avec un autre Ecuyer & deux Archers ſous *Louis* de France, Duc d'Orléans, & ſe trouva à une montre faite au Mans le 3 Août 1392 ; & eſt employé dans un compte de *Jean* de Chanteprime, Tréſorier des guerres, du premier Mai 1392, juſqu'au 31 Janvier 1393, épouſa *Iſabeau* de Gouillons, vivante en 1350 (*a*), & mere de trois enfans, qui ſont (*b*) :

1°. *Mathieu Ier* du nom, qui ſuit.

2°. *Thomas* (*c*) d'Auſſy, Ecuyer, dont l'alliance eſt inconnue, mais qui fut pere de quatre garçons & une fille, qui ſont :

1. *Jean* (*d*) d'Auſſy, Docteur & Profeſſeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi *Charles*

(*a*) *Je crois qu'il faut lire* 1450.

(*b*) *Ces deux premiers degrés ſont mal-à-propos adoptés dans le Dictionnaire de Morery, & dans ce Dictionnaire, Tome IV, à la Maiſon d'Auxy, aujourd'hui éteinte, & différente des d'Auſſy. Cet* Hugues *qualifié dans Morery III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque du nom. On lui donne pour femme* Iſabelle, *fille d'*Enguerand *de Marigny III du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Eſcouis-Gaille, Fontaine, Vardès, &c. Chambellan de France, & Intendant des Finances de* Philippe le Bel, *connu dans l'Hiſtoire ; & de* Jeanne *de S. Martin, ſa premiere femme.*

(*c*) *Ce* Thomas *peut bien être le* Pierre *dans le Tome IV, page* 128, *au mot* Auxy, *que l'on fait pere par* Françoiſe *de Mailly ſa femme, de* Jean, *Aumônier du Roi, & de* Mathieu, *dit Monceaux.*

(*d*) *Ce* Jean *eſt du nom d'Auſſy, conformément aux Tablettes*

VII en 1446, Tréſorier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit poſſeſſion le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité Pair de France en 1446.

2. *Mathieu* d'Auſſy II du nom, Ecuyer, fut héritier de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres, ſon frere. Il épouſa *Marie* de Bethiſy, veuve de *Thomas* le Venier, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris le 23 Mars 1462 contre *Jean* le Sénéchal, dit Bonbras, pour raiſon de 15 ſols Pariſis de rente qu'ils avoient droit de prendre ſur pluſieurs maiſons aſſiſes rue Grenelle à Paris. Ladite *Marie* de Bethiſy étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. *Henri* d'Auſſy, Ecuyer, nommé avec *Jean* d'Auſſy ſon frere, ci-après, en qualité d'héritiers de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie* de Bethiſy, veuve de *Mathieu* d'Auſſy leur frere.

4. *Jean* d'Auſſy le jeune, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoiſe, nommé dans la même Sentence avec ſon frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5 Et *Robine* d'Auſſy, qui fut mariée avec *Jean* le Fevre, Ecuyer, dont eſt iſſu :

Robert le Fevre, qui réunit en lui les ſucceſſions de *Jean* d'Auſſy, Evêque de Langres, *Mathieu*, *Henri*, & *Jean* d'Auſſy Chanoine de Beauvais, ſes oncles, ſuivant ladite Sentence du 29 Nov. 1473.

3°. Et *Philippe* d'Auſſy, dont on ignore l'alliance.

III. *Mathieu* d'Auſſy Ier du nom, Seigneur de Villiers-le-Sec, épouſa .... *Marie* de Nacelles, Dame des Coutures, fille de *Berthier* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures. Ledit *Berthier*, fils de *Pierre* de Nacelles, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle Terre ledit *Pierre* de Nacelles donna un dénombrement au Roi, à cauſe de ſon Château de Grez en Gâtinois le 22 Avril 1378. Ledit *Mathieu* d'Auſſy fut pere de deux enfans, qui ſont:

1. *Georges* d'Auſſy, Seigneur de Villers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi *Louis XII*.

2. Et *Jean* d'Auſſy, qui ſuit.

Antoine en ce tems-là vivoit, bâtard d'Auſſy, homme d'armes ſous M. de Rohan, & nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484, fut légitimé en 1499, mort ſans alliance.

IV. *Jean* d'Auſſy Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnoît, par Acte du 2 Décembre 1486, tenir en Fief des Abbé & Religieux de Ferrieres deux pieces de terre, ſéantes près la maiſon des Coutures, contenant ſoixante-ſept arpens. Il épouſa vers 1480 *Jeanne* du Meſnil, dont ſont iſſus ſix enfans, trois garçons & trois filles.

1. *Jean* d'Auſſy II du nom, qui ſuit.

2. *Guillaume*, Seigneur en partie des Coutures.

3. *Jacques*, Ecuyer.

4. *Poncette* d'Auſſy, femme de *Hugues* de la Taille, Ecuyer, Sei-

Chronologiques & au Morery, dans leur Catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendre la qualité de Grand qu'en 1486, ſous Geoffroy *de Pompadour, Evêque d'Angoulême.*

Digitized by Google

gneur des Eſſarts, dont la poſtérité eſt rapportée au nouveau *Morery* de 1759.

5. & 6. *Marie* & *Marguerite*, dont on ignore l'alliance.

V. *Jean* d'Auſſy II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi *Louis XII*, comme Duc de Nemours, à cauſe de ſon Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainſi qu'il eſt juſtifié par Lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505. Il épouſa *Jeanne* de Buteux, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur Maiſon à côté du chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de S. Amant de la Neufville; & étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs ſucceſſions furent partagées entre leurs trois enfans, ci-après.

1. *Jean* d'Auſſy III du nom, qui ſuit.

2. *Bertrande* d'Auſſy, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second* du Carrou, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre préſens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à des ſubſéquens partages faits pardevant Boreau, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam* de Laleu & *Perette* d'Auſſy ſa femme, dont il y a poſtérité.

3. Et *Perette* d'Auſſy, femme d'*Adam* de Laleu, Ecuyer, avec lequel elle eſt nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit du Carrou & ſa femme le 15 Décembre 1521.

VI. *Jean* d'Auſſy III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majeſté devant le Charron, Notaire à Yevre le Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit acte de foi devant le Tabellion de Moret le 31 Mai 1509; & encore le 27 Décembre 1529 à *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours, à cauſe de ſon Château de Grez, auquel il fournit ſon aveu le 28 enſuivant devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Baillage de Nemours du 27 Avril 1530; fut Capitaine d'une Compagnie de Lanſquenets, & étoit mort avant le 30 Avril 1554. Il épouſa par contrat, paſſé devant *Guillaume* Chenard, Notaire commis à Orſonville, le premier Juillet 1512, *Louiſe* de Moillard, Dame de Congerville, du Prez, de Neufviſy & de la Salle, fille de *François* de Moillard, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux; & de *Jeanne* des Champs, fille de *Regnaut* des Champs, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté & d'Oliſy; & de *Jeanne* de Melun. Ladite *Louiſe* de Moillard fut préſente au partage de la Terre des Coutures fait entre ſes enfans, préſent *Sebaſtien* Pochon, Notaire à Puiſeaux, le 30 Avril 1554; elle révoqua, par un acte paſſé devant *Michel* Chartier, Notaire à Oiſonville, le 10 Mai 1567, la donation faite à *Claude* & *Rolland* d'Auſſy ſes enfans puînés; & les enfans dont elle rendit ledit *Jean* d'Auſſy pere, ſont en tout cinq; ſavoir,

1. *Jean* d'Auſſy IV du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. *Claude* d'Auſſy, Seigneur de Congerville, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. *Rolland* d'Auſſy, Ecuyer, Seigneur de Neufviſy, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de S. Denis en 1567, ſans enfans de *N....* de Baignaux ſa femme.

4. *Jeanne* d'Auſſy, femme, par

Digitized by Google

contrat, préſent *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le-Châtel, le premier Avril 1551, de *François* Eſchalart, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye en Poitou, fils d'*Antoine* Eſchalard, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne* d'Apelvoiſin, Dame de Chaligné.

5. Et *Marguerite* d'Auſſy épouſa, par contrat du 27 Janvier 1545, *François* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quemonville & de Mouſtiers en Beauce, fils de *Louis* de Languedoue, Seigneur deſdits lieux; & de *Catherine* du Monceau, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. *Jean* d'Auſſy IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547 avant Pâques, à *Charlotte* d'Orléans, Ducheſſe de Nemours & de Grez; partagea le 30 Avril 1554 avec ſes freres *Claude* & *Rolland*, & tranſigea avec eux par acte, préſent *Catherin* Jardeau, Notaire à Paris, le 3 Février 1565; il fut Capitaine de cent Reitres dans le Régiment du Comte *Othon* de Salm, par commiſſion donnée à Caen, mort avant le 20 Juillet 1565, auquel jour *Claude* d'Auſſy ſon frere & curateur de ſes biens vacans paya neuf écus d'or à *Etienne* de Blaire, Ecuyer, Seigneur d'Oinville, comme il paroît par une quittance paſſée devant *Jean* Fouet, Notaire à Yevre-le Châtel ledit jour & an. Il épouſa, par contrat paſſé préſent Rouſſeau, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte* de Saumery, fille de *Pierre*, Seigneur de Saumery & de S. Pere-Avy-la-Colombe; & de *Chriſtine* de Mervilliers, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Geneviève* Cochenard, & petite fille de *Jean* de Mervilliers, & de *Perette* de Rivaude; duquel mariage ſont iſſus cinq enfans; ſavoir,

1. *Achilles* d'Auſſy, Seigneur des Coutures, fut tué portant la Cornette de *François* de Coligny, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Yvry, le 14 Mars 1590.

2. *François* d'Auſſy, qui ſuit.

3. *Marie* d'Auſſy, femme de *Laurent* de Commargon, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vendômois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. *Lucrece* d'Auſſy, morte ſans enfans de *Jean* Eudes, Seigneur de Mer.ſme.

5. Et *Louiſe* d'Auſſy, morte ſans alliance.

VIII. *François* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes du Corps de *Catherine* de Bourbon, Ducheſſe de Bar & d'Albret. Il fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ſes biens qui avoient été confiſqués parcequ'il faiſoit profeſſion de la R. P. R. à la charge d'embraſſer la R. Cath. à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de ſa Terre de Coutures le 26 Juillet 1598, à *Anne* d'Eſt, Ducheſſe de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, douairiere de Guiſe. Elle lui remit par brevet du 11 Octobre 1601 les droits de relief qu'il lui devoit à cauſe des décès de *Marie-Lucrece* & *Louiſe* d'Auſſy ſes ſœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de Député de la Nobleſſe de la Châtellenie d'Yerre-le-Châtel, à l'Aſſemblée convoquée en la Ville

Digitized by Google

d'Orléans, pour nommer des Députés pour assister aux Etats Généraux du Royaume qui devoient s'assembler dans la Ville de Sens le 10 Septembre audit an, mort avant le premier Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent hommes d'armes par commission du Roi Henri III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583, épousa par contrat passé devant Jean Chenard, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 1576, *Marie* de la Taille, fille de *Bertrand*, Seigneur des Essarts, & de *Louise* le Vaurier. 2°. *Helene* d'Ayelle, Dame Ciprienne, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit saisir réellement le 3 Mai 1605, la Terre des Goutures sur ledit *François* d'Aussy son mari, lequel étant mort, *Jacques* d'Aussy, Seigneur de Blancheface, son beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement du premier Septembre 1618, portant distraction à son profit de la moitié de la Terre des Goutures, & se rendit adjudicataire de l'autre moitié par Sentence d'Yerre-le-Châtel, du 12 Mai 1620 : leurs enfans du premier lit sont quatre garçons & deux filles; savoir,

1. *Jean* d'Aussy, Ecuyer, mort jeune. 2. *Jacques* qui suit.

IX. *Jacques* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Goutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire *d'Henry* de Bourbon II du nom, Prince de Condé, & commandant pour le même Prince dans la Ville de S Jean de Laune, épousa par contrat passé présent Richer, Notaire Royal à Dourdan, Dimanche 28 Avril 1602, *Elisabeth* de Hemery, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & *d'Elisabeth* de Chartres, fille de *François* de Chartres, Seigneur de Cherville, & *d'Anne* le Prince de la Bretonniere, Dame de la Briche, dont sont issus cinq enfans; savoir,

1. *Jacques* d'Aussy, II du nom, Chevalier, Seigneur des Goutures, Capitaine de cent hommes de pied, par commission donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort sans alliance.

2. *Paul* d'Aussy, mort jeune.

3. *Jean* d'Aussy eut une commission datée du camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes de pied dans le Pays de Bassigny, mort sans alliance.

4 *Anne* d'Aussy, Dame des Goutures, mariée par contrat passé devant Imbault, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1629, à *Philippe* de Cosne, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre 1629, fils de Philippe de Cosne, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie* de Saint-Memin, laissant sa femme enceinte, & qui mourut sans laisser d'enfans vivans, au mois d'Août 1631.

5. Et *Louise* d'Aussy, Dame des Goutures & de Blancheface, épousa, 1°. le 20 Février 1637 *Jean* d'Aussy VI, Seigneur de Passavant, son cousin germain, mentionné ci-après. 2°. Par contrat passé présent Beaufort & Beauvais, Notaire à Paris, le 21 Avril 1646, *Joseph* de Vivant, Chevalier, Seigneur de Castelnau en Périgord.

3°. *Jean* d'Aussy V du nom, Seigneur de Passavant, qui suit.

4°. *Charles* d'Aussy, Ecuyer, Seigneur des Goutures, épousa par contrat passé devant Trouard, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 1613, *Esther* de Hanus, fille de *Jean* de Hanus & *d'Anne*

Digitized by Google

Martin, dont un fils & deux filles; ſavoir,

Jean d'Auſſy, dont on ignore l'alliance. *Anne-Marie* d'Auſſy, mariée le 30 Octobre 1664 à *Jean-Pierre* Durand, Seigneur de Litoncourt & Campredon, dont poſtérité. Et *Anne* d'Auſſy.

5°. *Marie* d'Auſſy, morte ſans alliance.

6°. Et *Angélique* d'Auſſy, femme *d'Hector* d'Iquebeuf, Seigneur de Greves-Iquebeuf.

X. *Jean* d'Auſſy V du nom, Seigneur de Paſſavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, & en prêta le ſerment le lendemain entre les mains de M. de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, Aide de Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 18 Août 1624, Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628, Envoyé du Roi vers les Princes de Salm, Marquis de Bade-Dourlach, Comte de Naſſau-Sarbruck, & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, ſuivant ſes lettres de créance datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629, Gouverneur de Montreuil-ſur-Saone, par lettres du 28 Février 1635, Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain en Laye le 15 Avril de la même année, Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers Etrangers, formant dix Compagnies pour le ſervice du Roi, par brevet du premier Janvier 1637, épouſa par contrat paſſé devant Claude, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne-Jacob* dite de Bruneau, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas* Jacob, Châtelain & Haut-Officier du Comté de Salm, & Conſeiller du Duc de Lorraine pour ſes affaires d'Allemagne, & *d'Aliſon* de Bermont, dont ſont iſſus cinq enfans, deux garçons & trois filles, nés en Allemagne, pour leſquels leur pere obtint du Roi des lettres de naturalité au mois d'Avril 1633, & d'autres de ſurannation le 28 Juin 1634, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635, ſavoir,

1. *Jean* d'Auſſy VI du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. *Charles* d'Auſſy, dont on ignore l'alliance, nommé avec *Jean* ſon frere, *Marguerite*, *Marie* & *Anne* d'Auſſy ſes ſœurs. Les lettres de naturalité ſont du mois d'Avril 1633.

3. *Marguerite* d'Auſſy mariée, 1°. Par contrat du premier Février 1634, à *Jean* de Bey, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux Etrangers pour le ſervice du Roi. 2°. à *Guillaume* de Toloſany, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Montereau, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut du premier lit pour fille unique, *Marguerite* de Bey, Dame de Bathily, morte ſans alliance.

4. *Marie* d'Auſſy, mariée, 1°. à *Jean* de Gueribalde, Seigneur de Boisgarnier, dont pour fille unique *Marguerite*, femme de *Jean* de Goſſelin, Seigneur de Martigny. 2°. Par contrat du 23 Février 1636, préſent Grandjean & Rouſſelet, Notaire à Meſt, à *N...* de Vivant Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et *Anne* d'Auſſy, morte le 22 Juillet 1690, à ſoixante-ſept

Digitized by Google

ans, inhumée le lendemain à Saint Sulpice à Paris. Elle avoit épouſé *Jacques* de Gueribalde, Seigneur de Bondaroy près Pithiviers leur fille unique, *Anne* de Gueribalde, femme de *Jean* Dufaur, dont des enfans.

XI. *Jean* d'Auſſy VI du nom, Chevalier, Seigneur de Paſſavant, & à cauſe de ſa femme Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers Etrangers dans le Régiment du Sieur de Bathilly ſon beau-frere, par commiſſion donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & enſuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur de Bathilly, par brevet daté de Paris le premier Janvier 1637; épouſa par contrat paſſé devant Boucher, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, *Louiſe* d'Auſſy, Dame des Coutures, ſa couſine-germaine, fille de *Jacques* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'Eliſabeth de Hemery, Dame de Blancheface, dont eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XII. *Jean* d'Auſſy VII du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de Paſſavant, Blancheface, & en partie de la Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par commiſſion donnée à Saint-Germain en Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures, relevante du Château de Grès, le 20 Décembre 1668. Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de la Fere, & enſuite commandant du Château de Béfort, par commiſſion du Comte de Leſcouet, donnée à Briſac le 24 Octobre 1670, mort le 22 Janvier 1710, âgé de ſoixante-douze ans, avoit épouſé par contrat paſſé devant Chaubert, Notaire à Yeure-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 8 Novembre ſuivant, *Madeleine* de Chabot, Dame de Freſnay-Laubry & des Fiefs Chartrains, Perinet, d'Yſy & de Bains, fille de *Pierre* de Chabot, Seigneur dudit Freſnay-Laubry, & deſdits Fiefs, & de *Madeleine* de la Taille, Dame de Baſoche-les-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & de *Madeleine* de Loynes, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine* de Charezay fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole* Boileve: ladite *Madeleine* Chabot épouſa en ſecondes noces *N*... de Morainville, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut à Pithiviers le ... & eut de ſon premier mari un fils & trois filles; ſavoir,

1. *Jean-Charles* d'Auſſy I du nom, qui ſuit.

2. *Madeleine*, née au mois d'Avril 1686, Religieuſe à la Congrégation d'Etampes, où elle a fait Profeſſion le 9 Décembre 1709, & y mourut le ...

3. *Louiſe* d'Auſſy, née en Septembre 1692, morte l'année ſuivante.

4. Et *Suzanne* d'Auſſy, née en Août 1703, Demoiſelle des Coutures, non mariée en 1762.

XIII. *Jean-Charles* d'Auſſy I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neuville, Freſnay-Laubry, & en partie de Bazoche-les-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de Saint-Sulpice, né le 8 Octobre 1689, épouſa dans l'Egliſe de Beaune en Gatinois le 4 Juin 1715, en conſéquence du contrat de mariage paſſé devant Langlois & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent, *Eliſabeth* Blanchart,

Digitized by Google

fille de *Guillaume* Blanchart, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne* Pezard, dont ſont iſſus huit enfans; ſçavoir,

1. *Marie*, née le 25 Mars 1716.
2. *Eliſabeth*, née le 15 Avril 1717.
3. *N*... née à Paris 19 Mars 1719.
4. *Jean*, né 29 Mai 1722.
5. *N*... née premier Septembre 1723.
6. *N*.. née 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.
7. *Jean-Charles* d'Auſſy II du nom, qui ſuit.
8. Et *Jean* le jeune, né en Novembre 1727, mort jeune.

XIV. *Jean-Charles*, dit le Baron d'Auſſy, II du nom, né le 30 Décembre 1725, eſt entré Page de la Reine le premier Janvier 1742, & premier Page de Madame la Dauphine, à la création de la Maiſon de cette Princeſſe, le premier Janvier 1745, & en 1748 Cornette du Régiment d'Eſcars, par brevet du premier Avril audit an, Lieutenant au même Régiment, par lettres du premier Avril 1749 a épouſé dans l'Egliſe de Saint Sulpice à Paris, le premier Mars 1756, par contrat paſſé devant Sauveige & ſon Confrere, Notaires à Paris, le 28 Février 1756, *Jeanne-Louiſe* Poiſſon, Dame de Bardy près Pithiviers, née 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Senive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu, & Orvilliers, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louiſe Marguerite* Chalmet, dont juſqu'à préſent ſont iſſus :

1. *Jean-Louis* d'Auſſy, né le 11 Juillet 1757.
2. *Jean-Antoine*, né le 3 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs de Congerville & de Moigny.

VII. *Claude* d'Auſſy I du nom, fils puîné de Jean III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louiſe* de Moillart, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Prés en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans; épouſa, 1°. Par contrat du 4 Février 1555 *Marie* Lejau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine* de Tournebeuf. 2°. *Jeanne* de Chartres, veuve de *Charles* de Blaire, Chevalier, Seigneur de Macheron. 3°. *Anne* de Vauſalmon. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernieres femmes, & eut de ſa premiere femme un fils & une fille; ſavoir,

1. *Louis* d'Auſſy, qui ſuit.
2. Et *Marguerite* d'Auſſy, femme d'*Antoine* de Morainville, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. *Louis* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur de Congerville, & de Moigny, épouſa par contrat du 8 Janvier 1589 *Louiſe-Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite* de Plumé, dont

IX. *Claude* d'Auſſy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mort le premier Septembre 1653, avoit épouſé par contrat du 18 Juillet 1628, *Geneviève* Plumet, fille de *Michel* Plumet, Bourgeois d'Etampes, & de *Marie* Lambert, tous deux inhumés dans l'Egliſe des Cordeliers à Etampes, laiſſant de leur mariage quatre enfans, qui ſont,

Digitized by Google

1. *Claude* d'Auſſy III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conſeils du Roi, fut maintenu dans le droit de ſe qualifier noble, & jouir des privileges de la Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Avril 1667, & eſt nommé dans un partage du 29 Octobre audit an, mort le 18 Novembre 1679, inhumé avec ſes pere & mere dans l'Egliſe des Cordeliers à Etampes.

2. *Henri* qui ſuit.

3. *Marguerite* d'Auſſy, femme, mariée par contrat paſſé devant Lemercier, Notaire à Châlons-la Reine, le 22 Juillet 1649, de *François* de Fera, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Etampes.

4. Et *Eliſabeth* d'Auſſy, femme d'*Auguſtin* Dulac, Chevalier, Seigneur de Montereau, Paroiſſe de Mereville en Beauce.

X. *Henri* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec *Claude* d'Auſſy ſon frere, & *Eliſabeth* ſa ſœur, par ledit Arrêt du Conſeil du 14 Avril 1667; épouſa par contrat paſſé devant ..... le ..... & *Nicole* Noiſel, fille de .... dont ſont iſſus: 1. *Henri* d'Auſſy II du nom, qui ſuit. 2. *François* d'Auſſy, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de Beaujeu en 1714, mort au Château de Moigny ſans alliance en 1750 ou 1751.

XI. *Henri* d'Auſſy II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, ci-devant Capitaine au Régiment de Beaujeu, épouſa par contrat paſſé devant *N*... de... veuve avec un fils Cordelier; dont pour fille unique *N*.... d'Auſſy, dite Demoiſelle de Moigny, Dame dudit Moigny, née le ..... 1700, non mariée en 1761.

André Ducheſne, Hiſtoriographe de France, dans ſon Livre intitulé, *Hiſtoriæ Normanorum ſcriptores antiqui*, fait mention d'un d'Auſſy qui accompagna en 1066 Guillaume Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement de Vaſſaux, dreſſé ſous Philippe-Auguſte, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom d'Auſſy, dans le Bailliage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grès en Gâtinois.

Digitized by Google

B A

BARRIGUE DE MONTVALON. *Honoré* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, fils de *Mathieu*, épousa en 1677 *Claire* la Garde, fille de *Gabriel* & de *Marguerite* de Feris, dont,

1. *André* de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1702, Député du Parlement en 1726, pour la poursuite d'un Procès au Conseil du Roi, contre la Chambre des Comptes de Provence; a eu de *Julie* d'Arie de Boyer son épouse, des Seigneurs d'Eguilles & d'Argens, fille d'une Dame de Forbin :

1. *François-Félicité* de Barrigue, Capitaine au Régiment de Penthievre, mort en Bohême en 1742. 2. *Marc Antoine* de Barrigue, Chanoine, & Conseiller-Clerc au Parlement de Provence, 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint Rambert, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix. 3. *Angélique-Marguerite* Barrigue, mariée avec *César* de Cadenet, des Seigneurs de Charleval, frere de l'Evêque d'Agde. 4. *Honoré* qui suit.

Honoré de Barrigue, Seigneur de Montvalon, reçu Conseiller au Parlement d'Aix le 14 Octobre 1729, a épousé en 1734 *Louise-Polixene* d'Isnard, fille de *Joseph*, Seigneur d'Esclapon & des Deux-Freres, Ecuyer Calvacadour de Son Alteſſe Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de Dame *Polixene* de Gantés, dont :

Joseph-André de Barrigue, & dix filles, l'aînée *Polixene* de Barrigue-Montvalon a épousé dans le mois de Juin 1757 *George* de Rollands, Marquis de Cabane & de Reauvile, qui a quitté la Croix de Malte en se mariant.

BARVILLE en Gâtinois, est un Bourg près Boine & Gaubertin, qui a donné son nom à une famille ancienne.

I. *Pierre*, Sire de Barville, nommé Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, reçut un aveu le Dimanche avant la Saint Lucas 1371, & étoit mort avant le 17 Novembre 1409. Il laissa de *Marion* son épouse, *Guillaume* qui suit, & *Pierre* dont on ignore l'alliance.

II. *Guillaume* de Barville I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaubertin, Maisoncelles, Tillay-le-Godin, & Mascheron; partagea avec son frere, sous le Scel d'Yerre, le 6 Décembre 1430, & suivant un acte du 10 Juillet 1410, il eut pour femme *Jacqueline* de Boulainvilliers, dont,

III. *Jean* de Barville, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié à *Perette* de Courtenay-Blenau, dite de Manchecourt, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit Manchecourt, & de Trazant. Il vendit avec sa femme la Terre de Manchecourt à l'Amiral de Graville (Louis de Mallet, Seigneur de Malesherbes). Ses enfans furent Guillaume II qui suit, & *Marie*, femme par contrat du 15 Mai 1481, de *Charles* de Bosbec, Chevalier, Baron dudit Bosbec, dont postérité.

IV. *Guillaume* de Barville II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mai-

ſoncelles & de Trezan, épouſa *Jacqueline* de Garlande, Dame du Coudray, fille *d'Amanjon*, ou *Amonis*, Chevalier, Seigneur d'Argeville, Chambellan du Roi, Gouverneur de Montlery, & de *Bertrande* d'Allonville, dont,

V. *Guillaume* de Barville III du nom, Chevalier, Seigneur de Maiſoncelles, & du Coudray, où l'on voit ſon épitaphe à côté *d'Yſabeau* de Duis ſa ſeconde femme, qu'il avoit nommée ſon exécutrice par ſon teſtament du dernier Avril 1483. Elle étoit veuve le premier Juin 1488, qu'elle donna procuration devant Geoffroy, Notaire à Yerre-le-Châtel, à *Charles* de Villers : elle mourut en 1500. La premiere femme dudit *Guillaume* étoit *Guillemette* du Tartre, mere de *Philippe*, Seigneur de Maiſoncelles, mort ſans alliance. Les enfans du ſecond lit furent, 1. *Gilles*, Chanoine de Sens, Archidiacre de Melun, Prieur de Saint Sauveur, mort en 1555. 2. *Louis* qui ſuit. 3. *Philippe*, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem. 4. *Marguerite*, femme, 1°. De *N.*.... Herouan, Seigneur de Courtainville en Chartrain, dont poſtérité. 2°. *D'Aubert* Lefebvre, Seigneur de Caumartin, dont la poſtérité ſubſiſte. 5. *Marie*, femme de *Jean* Coëtin. 6. *Julienne*, femme par contrat devant Peret, Notaire, le 3 Janvier 1496, de *Jean* Tapperant, Ecuyer. 7. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Langlois, Ecuyer. 8 & 9. *Julienne* la Jeune, & *Barbe*, Religieuſes à Saint Dominique de Montargis. 10. Et *Artuze*, femme par contrat devant Jourdain de Beze, Notaire au Coudray en Beauce, le 3 Avril 1502, de *Perrot* de Caſebonne, Ecuyer, Seigneur de Romainville, dont trois filles mariées.

VI. *Louis* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray, Maiſoncelles, Dubuiſſon & Ligerville, épouſa *Jacquette* de Longueau, fille de *Bertrand*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel, & de *Marie* de la Taille de Bondaroy. Il vendit devant Bouchet, Notaire à Beaune, le 19 Mai 1515, portion d'un bien de la femme de laquelle il eut, 1. *Gilles* qui ſuit. 2. *Jean*, Chanoine de Sens, Docteur en Théologie, & Prieur de S. Sauveur, après la mort de *Gilles* ſon oncle en 1555, & mourut en 1571. 3. *Philippe*, Chevalier de Malte en 1552, & Commandeur de Loiſon en Artois en 1576. 4. *Artuze*, femme par contrat paſſé devant *Olivier*, Notaire au Coudray, le 11 Novembre 1523, de *Jean* de Goulard, Ecuyer, Seigneur en partie d'Invillier. 5. *Julienne*, femme de *N.*.... Juppereau, Ecuyer. 6. *Marie*, femme de Valentin de la Roque, Ecuyer, Seigneur de Montſezin. 7. Et *Jeanne*, femme par contrat du 10 Août 1538, *d'André* de Bufferant, Ecuyer, Seigneur de Chaumont.

VII. *Gilles* de Barville I du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray en 1545, Maiſoncelles en 1553, Dubuiſſon & Ligerville en 1559, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi ; teſta le 24 Février 1573 ; avoit épouſé par contrat, préſent *Pierre* Leroy, Notaire au Châtelet de Paris, le 3 Janvier 1539, *Marie* de la Vernade, fille de *Pierre* Baron de Broue, Maître des Requêtes, & *d'Anne* Briçonnet, dont 1. *Gilles II* du nom, qui ſuit. 2. *Jean*, Seigneur de Liger-

Digitized by Google

ville, Page & enſuite Maître-d'Hôtel de *Charles IX*, mort en 1601, avoit épouſé 1°. *Jacqueline* de Saint-Memen, fille d'*Agnan*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, morte ſans enfans. 2°. En 1578 *Jacqueline*, Dame de Boëce & d'Echiſeuſe, dont deux filles; l'aînée Dame de Ligerville, femme de *Charles* de Montazant, *alias*, Montcelard, Ecuyer, Seigneur de la Planchette & Migneret, & *Louiſe*, femme par contrat du 7 Février 1609, de *Charles* de Cambray, Seigneur de Gironville. 3. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs du Buiſſon. 4. *Bertrand*, Seigneur de Barville, qui accompagna le Duc d'Alençon, depuis *Henri III*, en Pologne, épouſa *Marie* de Saint-Martin, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Garvenne, & de *Louiſe* du Pleſſis, dont deux filles, *Jacqueline*, femme de *Jean* de Roſſart, Ecuyer, Seigneur de la Gatine au Perche, Moncheroille, & la ſeconde *N...* femme de *N...* de Roſſart, Seigneur de la Boulaye au Perche. 5. *Anne*, femme en 1564 d'*Hubert* le Chat, Seigneur de Ruys près Nevers. 6. Et *Charlotte*, femme en 1572 d'*Honoré* de la Valette, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe au Perche.

VIII. *Gilles* de Barville II du nom, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maiſoncelles, premierement Conſeiller au Parlement, puis Capitaine de Chevaux-Légers ſous M. le Duc d'Anjou, mort en 1610, avoit épouſé par contrat du 12 Décembre 1605 *Jeanne* de Piedefer, fille de *Robert*, Seigneur de Guyancourt, & de *Lucrece* de Prunelé, fille de *Gilles*, Seigneur de la Porte, dont 1. *Robert* qui ſuit. 2. *Anne*, femme de *N...* Vion, Chev. Seign. de Treſſancourt, près Meulan.

IX. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur du Coudray & Maiſoncelles, Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa par contrat du 29 Septembre 1645 *Marie* Fiot, veuve de *Pierre* Baillet, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, dont il n'eut point d'enfans, & donna à *Robert* Vion ſon neveu, la Terre du Coudray & Maiſoncelles, à la charge de joindre le nom de Barville à celui de Vion; ce qui n'a pas duré longtems. Il n'en reſte aujourd'hui que trois filles, dont les deux cadettes ſont mariées, l'aînée à M. Graſſin, Colonel d'Infanterie Légere, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs du Buiſſon.

VIII. *Louis* de Barville, troiſieme fils de *Gilles I* du nom, Seigneur de Maiſoncelles & du Buiſſon, & de *Marie* de la Vernade, fut Seigneur du Buiſſon, du Cheſne & de Romainville. Il épouſa à Yerre *Louiſe* de la Taille, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, & d'*Antoinette* de Frenay, dont ſix garçons & deux filles. 1. *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Offinville, Folleville, Montville & Popinville, mort en 1632, avoit épouſé par contrat du 8 Juin 1614 *Marie* de Blaire, veuve de *Louis* du Faur, Seign. de Marean & Fittes, dont 1. *François* Seign. d'Offinle, Enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie, mort en Allemagne à vingt ans en 1636, des bleſſures qu'il avoit reçues. 2. *Charles*, Seigneur de Montvilliers, mort en 1635 à l'armée commandée par M. le Cardinal de la Valette. 3. *Marie*, femme en 1650 d'*André* Galteau, Ecuyer, Seigneur de

Puiſſelu le Marais, & *Bernarde*, femme de *Charles* le Clerc de Fleuvigny, Baron de la Foreſt le-Roi.

2. *Louis*, Seigneur du Cheſne, mort au ſiege de Montpellier ſans enfans.

3. *Bertrand* qui ſuit.

4. *Charles*, mort Capucin.

5. *Lancelot*, qui a fait la branche des Seigneurs de Romainville, rapportée après la poſtérité de *Bertrand*.

6. *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſy-le-Girard, Paroiſſe d'Autruy, qui épouſa en 1632 *Iſabelle* de Chambon, morte en 1643, fille de *Guillaume*, Seigneur de Godinville, & de *Marguerite* du Roux, dont 1. *Charles*, dont on ignore l'alliance. 2. Et *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Boiſſi, marié à *Anne* Fougeroux, fille de *Pierre* & *d'Eliſabeth* Chevillart.

7. *Jeanne*, femme de *Chriſtophe* Garcout de Longeau, Ecuyer, Seigneur de Patville, dont des enfans.

8. Et *Judith*, morte ſans alliance.

IX. *Bertrand* de Barville Ecuyer, Seigneur des Epars, épouſa *Madeleine* de Champs, fille de *Céſar*, Ecuyer, Seigneur du Portail, dont 1. *Achilles*, qui ſuit. 2. & 3. *Madeleine*, fille, & une autre Religieuſe.

X. *Achilles* de Barville, Ecuyer, Seigneur des Epars, & à cauſe de ſa femme Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, épouſa en 1670, par diſpenſe, *Marie* Galteau ſa couſine, fille unique *d'André*, Ecuyer, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, & de *Marie* de Barville, ci-deſſus mentionnée, dont 1. *André* qui ſuit. 2. *Bertrand*, dit le Chevalier de Barville, Capitaine dans le Régiment du Soiſſonnois, Commandant du Château vieux de Perpignan, où il eſt mort ſans alliance. 3. *Marie-Antoinette*, fille non mariée. 4. Et *Marie-Eliſabeth-Julie*, née 3 Mai 169... mariée 12 Juin 1716, & veuve ſans enfans 7 Mai 1740, de *Louis-Pierre*, Sénéchal de Bournacs, Chevalier de Saint Louis, ancien Exempt des Gardes du Corps, Gouverneur de Bitche en Lorraine Allemande, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

André-Jules Comte de Barville, Chevalier, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, Capitaine de Fuſiliers, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Villefranche, Chevalier de Saint Louis, mort en Janvier 1731, laiſſant de *Charlotte* Legoux ſa femme, mariée en 1716, morte à Puiſſelet en 174... Pluſieurs enfans, les vivans ſont, 1. *Louis-Achille*, né 24 Mars 1724, Capitaine au Régiment de Soiſſonnois, Chevalier de Saint Louis, Seigneur de Puiſſelet-le-Marais, Terre qu'il a vendue à M. de Mainon, Seigneur de Parcheville, le 24 Avril 1758, non marié. 2. 3. *Julie* & *Charlotte*, Religieuſes à la Préſentation à Paris. 4. *N.*... Religieuſe à la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint Cyr. 5. Et *Jeanne-Madeleine*, née en 1728, élevée à Saint Cyr, fille en 1764.

Branche des Seign. de Romainville.

IX. *Lancelot* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville & de Boiſſy-le-Girard, Capitaine au Régiment d'Orléans, épouſa en 1642 *Iſabelle* de Compigny, fille de Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Compigny, qui obtint des Lettres Patentes au mois de Mai 1625, qui lui permirent de changer ſon nom de Lefevre en

Digitized by Google

celui de Compigny, & de *Françoiſe* de Melun, morte le 18 Janvier 1641, dont 1. *François*, Chevalier, Seigneur de Romainville, marié, 1°. En 1671 à *Suſanne* de Villerau, veuve de *Céſar* de la Taille, Seign. de Tertinville. 2. *N...* Ozon, qui lui ſurvécut. 2. *Robert* qui ſuit. 3. 4. *Henry* & *Charles*, morts ſans alliance.

X. *Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, Page & enſuite Ecuyer de Madame la Princeſſe de Carignan, épouſa en 1672 *Marie* Gentil, fille de *Guillaume*, Lieutenant au Bailliage de Pithiviers, & de *Marie* Laureau, dont eſt reſté, 1. *Louis-Robert*, qui ſuit. 2. Et *N....* morte ſans enfans en Février 1714, de *René-François* de Vien, Chevalier, Seigneur de Teſſancourt près Meulan, du Coudray, & Maiſoncelles en Beauce.

XI. *Louis-Robert* de Barville, Chevalier, Seigneur de Romainville, & Moigneville, né en 1694, épouſa le 23 Janvier 1714 *Marie-Claude* Hemard, Demoiſelle de Boiſſy, morte à Pithiviers le... fille de *Claude*, Seigneur du Freſne, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries, & de *Marie-Madeleine* le Tellier, dont ſont iſſus, 1. *Louis-François*, qui ſuit. 2. *Alexandre-Joſeph*. 3. *Marie*, née 8 Juillet 1717, morte en Janvier 1754, laiſſant deux garçons & quatre filles de ſon mariage avec *François* Touſſaint Berrheau, Ecuyer, Seigneur d'Invilliers. 4. Et *Louiſe*, Demoiſelle de Barville, née 30 Décembre 1712, non mariée.

XII. *Louis-François* de Barville, Chevalier, Seigneur de Freſne, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, né 17 Juillet 1716, veuf avec un fils le 2 Avril 1760, de *Marie-Geneviève* de la Cour d'Invilliers; a épouſé 2°. le.... Novembre 1763, *Marie-Marguerite* de Meauſſé, Demoiſelle de Souplainville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Villebeton-le-Pentier en Dunois, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Marguerite-Agathe* le Noir de Jouy, Dame de Souplainville.

Armes: *d'azur au lion d'or, accompagné de ſept fleurs de lys de même, miſes en orle* 3. 2 2.

Il y a d'autres branches ou familles de ce nom, ſur leſquelles on n'a pas fourni de mémoires.

BASTEROT: en Guyenne, particulierement à Bordeaux, & dans le Pays de Medoc, famille originaire de Suiſſe. Le premier de ce nom connu en France étoit ſous *Louis XII*, environ l'an 1500, Capitaine de cent hommes d'armes, & Gouverneur de la Ville de Saint-Macaire en Guyenne, & dans le même tems à-peu-près il y avoit un Baſterot Evêque de Siguença en Eſpagne, dans le Royaume de Caſtille, qui étoit oncle du Gouverneur de Saint-Macaire ſous les Regnes de *Ferdinand* & *d'Iſabelle*. Ses deſcendans s'établirent dans la Ville de Bazas; un d'eux quitta le Bazadois, & vint s'établir en 1570 à Eſpatre, Capitale du Bas-Médoc. Il eut un fils nommé *Louis*, duquel étoit fils *Arnaud* Baſterot, pere de *Gabriel* Baſterot, chef de la branche aînée rapportée ci-après, & de *François* Baſterot, chef de la branche cadette, auſſi rapportée ci-après, & de lui ſont deſcendus ſucceſſivement tous les Baſterots d'aujourd'hui.

Premiere branche.

Gabriel Baſterot eut pour en-

fans 1. *Barthelemy* qui ſuit. 2. *François*, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bourbonnois. 3. *Gabriel*, Prêtre, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Saint André de Bordeaux, & Abbé Commendataire des Abbayes de Notre-Dame de Madiou, Diocéſe de Saintes, & de Saint Pierre de l'Iſle de Médoc, Diocéſe de Bordeaux, & Vicaire Général du même Diocèſe, mort en 1759. 4. *N.*.. Baſterot, épouſe de *N.*.. Lavaiſſiere de Verduſan, Tréſorier de France au Bureau de Bordeaux, morte en 1730. 5. *François* Baſterot de la Barriere, mort Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi en 1719. 6. Autre *François* de Baſterot de Saint-Vincent, rapporté après ſon frere aîné.

Barthelemy de Baſterot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, mort en 1751, a laiſſé de *N*.... de Poitiers ſon épouſe, *Gabriel-Barthelemy* de Baſterot qui ſuit, & trois autres garçons, l'un mort Lieutenant au Régiment de Bourbonnois; l'autre Cornette dans le Régiment de Saluſe, tué à la bataille de Rocoux; le troiſieme mort au College en bas âge, & *Marguerite-Madeleine* de Baſterot, épouſe de *François-Xavier* de Filhot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

Gabriel-Barthelemy de Baſterot, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Seigneur de Dignac le Godet Blayac, & Valerac, s'eſt marié à *Marie* d'Augeard: de quatre enfans qu'il a eus, il lui reſte une fille *N*... Baſterot, née en Décembre 1747.

François de Baſterot de Saint-Vincent, ſixieme des enfans de *Gabriel*, Subdélégué de l'Intendance de Bordeaux, a épouſé en 1716 *Marie* Baſterot ſa couſine-germaine, dont trois enfans, deux filles & un garçon; l'aînée des filles eſt Religieuſe à Sainte Urſule de Libourne; la ſeconde, *Marguerite* Baſterot, a épouſé en 1741 *Pierre* de Saincric, Ecuyer; & le fils de *Guillaume* de Baſterot de la Barriere, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, ancien Capitaine de l'une des Compagnies franches de la Marine, Seigneur de la Barriere, de la Verdaſſe, de Geiran, & de Trouſſas, s'eſt marié en 1760 à *Honorée-Eſther* Chadeau de la Clocheterie, dont un fils nommé *Gabriel-François*, né en 1762.

Seconde branche.

François Baſterot, fils puîné de *Gabriel*, a ſervi dans ſa jeuneſſe ſur les galeres en qualité de Garde Etendart. Il étoit en Sicile à l'expédition de Meſſieurs du Queſne & de Vivonne. Il a été marié deux fois: de ſon premier mariage il a eu, 1. *N*... Baſterot, Préſident à la Cour des Aydes de Guyenne, qui ſuit. 2. *Saint-Paul* de Baſterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois. 3. *Marie* de Baſterot, qui a épouſé *François* Baſterot de Saint-Vincent, ſon couſin-germain. 4. *Françoiſe* de Baſterot, veuve de *Jean* de Cazenave, Ecuyer, morte en 1763. 5. Autre *Françoiſe*, Religieuſe à Sainte-Urſule de Libourne, & pluſieurs autres enfans morts en bas âge.

N.... de Baſterot, Préſident à la Cour des Aydes de Guyenne, a épouſé, 1°. *N*... Gremen, dont une fille vivante, Religieuſe à Sainte-Urſule de Libourne. 2°. *N*... Fevrier, dont quatre enfans, trois filles & un garçon, l'aînée des filles eſt âgée de vingt-trois ans, la ſeconde de vingt, &

Digitized by Google

eſt Religieuſe à Sainte-Urſule de Libourne ; le garçon a dix-ſept ans, & fait ſes études ; la derniere fille a ſix ans. (1764)

Saint-Paul de Baſterot, frere cadet du Préſident Baſterot, ancien Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, a épouſé *Marie* Ancre, dont ſept enfans, quatre garçons & trois filles ; l'aîné des garçons eſt Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Saint Surin de Bordeaux, & étudie pour être reçu Docteur de Sorbonne : il eſt au Séminaire de Saint Sulpice à Paris ; il eſt Chapelain de Laudiras : l'aînée des filles a ſeize ans, la ſeconde douze, & les autres enfans ſont en bas âge. *Mémoire envoyé par la Famille.*

Les armes : *d'argent avec un arbre de ſinople, & un lion grimpant ſur ledit arbre d'azur*, ſupports, *deux lions d'azur.*

BAUDOT. Cette famille a été long-tems établie à Ambene, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie. Son premier domicile étoit au Hameau de la Fleuriere, où elle fit conſtruire une Chapelle domeſtique qui ſubſiſte encore aujourd'hui, quoique délaiſſée. Depuis elle en fit conſtruire une autre contre le Chœur de l'Egliſe, qui lui a ſervi de ſéance & de ſépulture.

Emond de Baudot I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ambene & du Boyon, pere commun des deux branches des ſieurs d'Ambene & du Boyon, eſt celui, après la réunion du Comté d'Evreux à la Couronne, qui fit confirmer les droits & privileges des Riverains de la Forêt de Breteuil, par Arrêt du Parlement de Rouen, où il eſt dénommé. Ce droit eſt inſeré dans les franchiſes de ladite Forêt en Juin 1578. Cet *Emond* de Baudot fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe d'Ambene le 9 Avril 1614.

La branche aînée des Seigneurs d'Ambene eſt tombée en quenouille.

Emond Baudot II du nom, fils puîné d'*Emond I*, Seigneur d'Ambene & du Boyon, épouſa *Catherine* Giraud en 1618. Il en eut *Emond III*, qui ſuit.

Emond III a ſervi long-tems dans les Chevaux-Légers, & y eſt mort en 1677. Il a eu de ſon mariage en 1653, avec *Anne* Agis, fille de Meſſire *Louis* Agis, Chevalier, Seigneur du Longpré, & de *Marie* de Bardouil, & niece *d'Antoine* de Bardouil, Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. 1. *Jean* qui ſuit. 2. *Louis*, tué au choc de Leuze après onze ans de ſervice dans les Gardes du Roi. 3. Et *Alexandre*, rapporté après ſon frere aîné.

Jean de Baudot, Brigadier des Gardes du Roi, après avoir reçu pluſieurs bleſſures à Leuze & à Stenkerque, eut le bras droit emporté d'un coup de canon à la bataille de Malplaquet. Il avoit épouſé en 1695 *Marie* de Lorme, veuve de *René* de Moucheron, Ecuyer, Seigneur de Freulmon, tué à Leuze. Il en eut *Jean-René*, qui ſuit, & *Alexandre-Charles*, qui s'eſt retiré Porte-Etendard des Gardes du Roi, & Chevalier de Saint Louis. *Jean-René*, après avoir ſervi pluſieurs années dans les Gardes du Roi, s'eſt retiré pour cauſe de maladie, & a épouſé 13 Septembre 1736 *Eliſabeth* de Mays. De ce mariage naquirent *Jean-René* Alexandre, qui ſuit, & *Jean-René*, né 23 Octobre 1739, qui ſert depuis ſix à ſept ans dans les Gardes du Roi, Compagnie de Villeroy. *Jean-Re-*

Digitized by Google

né-Alexandre, né 4 Juillet 1737, a fait deux campagnes en Weſtphalie, ſous les ordres du Maréchal Duc de Richelieu ; a épouſé 22 Août 1759, *Marguerite-Françoiſe* Deſcorches ſa couſine-germaine, fille de *Maurice-François* Deſcorches, Ecuyer, Sieur de Sainte-Croix, & de *Renée-Marguerite* de Moucheron.

Branche des Seigneurs du Boyon.

Alexandre de Baudot, fils puîné d'*Emond III*, s'eſt retiré Commandant de Bataillon dans le Régiment d'Albigeois. Il a épouſé *Marie-Simonne* Leroy, fille de *Gabriel* Leroy d'Aqueſt, Ecuyer, Sieur de Noue, & d'*Anne-Madeleine* Godot. De ce mariage eſt né 8 Octobre 1728, *Jerôme-Louis-Alexandre* de Baudot, Ecuyer, Sieur du Breuil, né 13 Décembre 1729. Ils ſervent tous les deux depuis quinze ans dans les Gardes du Corps, Compagnie de Luxembourg aujourd'hui.

Cette famille, par pluſieurs Arrêts de décharge & de maintenue de nobleſſe, par les épitaphes & les armes peintes dans l'Egliſe d'Ambene, eſt connue depuis pluſieurs ſiecles, ſuivant qu'il eſt juſtifié par un Procès-verbal dûement en forme, fait le 21 Décembre 1761.

Un *François* de Baudot, Ecuyer, Sieur d'Ambene, couſin-germain d'*Emond III*, étoit Gouverneur en 1669 de la Ville & Tour griſe de Verneuil.

Armes : *trois molettes d'éperon d'or, un chevron briſé d'or, en champ de ſable.*

BAUGY, dont étoit *Nicolas*, Seigneur du Fay & de Villevallier, &c. Ambaſſadeur du Roi en Allemagne, Flandre & Hollande, qui a laiſſé poſtérité d'*Anne* Parfait ſa femme, née 27 Juillet 1592, porte *d'azur à trois troncs d'arbres chicotés d'or.*

BAZOGES en Bléſois, porte : *lozangé d'argent & d'azur.*

Robert de Bazoges, Ecuyer, Seigneur de Bois-Maître, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Sentence du 8 Novembre 1588, de Meſſieurs les Commiſſaires départis dans la Généralité d'Orléans. Il a laiſſé poſtérité de *Marguerite* de Caſtelnau, qu'il avoit épouſée le 9 Novembre 1576 : elle étoit fille de *Jean* Seigneur de la Mauriſſiere, & de *Jeanne* du Menil.

BEARN. *Voyez* GALARD.

BEAULIEU-RUZÉ, en Provence. *Gaſton* de Beaulieu commandoit 500 hommes de pied, lorſqu'il ſuivit *Jean* de Foix, Comte de Carmin, en 1537. Il porta les armes ſous ſix différens Princes, & ſe trouva dans les combats qui ſe donnerent, & aux ſieges qui ſe firent de ſon tems. Le Roi *Charles IX* en récompenſe de ſes ſervices le pourvut de la Charge de Concierge de ſa Maiſon de Marſeille. Il fut Gouverneur des Villes de Toulon & Siſteron. Il mourut à Marſeille âgé de cent trois ans, après en avoir ſervi plus de ſoixante-dix. Il eut de *Catherine* Raynaud trente-deux enfans : parmi les mâles, qui étoient vingt, douze furent tués au ſervice du Roi ; des filles il y en eut deux de mariées, l'une à *N.*... de Flotte-Roquevaire, & l'autre à *N.*... de Faudran. *Gaſton II* a continué la poſtérité de ſon mariage avec *Catherine* de Gantés, fille de *Pierre II*, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoiſe* de Bus, du Comtat d'Avignon.

Pierre-Paul de Beaulieu-Rizé, Seigneur de Razat, qui fut le

parti des armes, & qui mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiege de Montmelian. Il avoit épouſé en 1611 *Honorée* de Saint-Martin, dont il eut quatre enfans, parmi leſquels on compte *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, commandant une galere pendant le combat de Gennes, où il fut tué.

Nicolas de Beaulieu-Ruzé, Lieutenant des Galeres du Roi, marié en 1637 avec *Anne* de Flotte, de laquelle il laiſſa *Barthelemy* de Beaulieu-Ruzé de Razat, Capitaine au Régiment de la Marine, qui fit alliance en 1674 avec *Melchior* de Monté en Bourgogne, dont il eut,

Jacques-Madeleine de Beaulieu-Ruzé, Aide-Major des Galeres du Roi à Marſeille, Chevalier de Saint Louis.

François de Beaulieu-Ruzé, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Poitou, Chevalier de Saint Louis, & marié en 1708, avec *Marie-Charlotte-Louiſe* de Villougne en Champagne. Il en eut, 1. *Charles-Antoine* de Beaulieu, mort Lieutenant des Galeres du Roi, Chevalier de Saint Louis. 2. Et *Charles-Jean* de Beaulieu-Ruzé, qui a été Officier dans le Régiment de Poitou, dernier du nom, ſans poſtérité.

Armes : *d'or à trois corneilles de ſable béquées & membrées de gueules.*

BEAUMONT-LE-BOIS en Gâtinois, Châtellenie Châteaulandon.

Jacques le Cœur, Argentier de *Charles VIII*, en fit acquiſition; elle fut confiſquée lors de ſa diſgrace en 1453. Etant mort en 1456, cette Terre, ainſi que ſes autres biens, furent rendus à ſon fils *Geoffroy* Cœur, Echanſon de *Louis XI*, qui de *Iſabeau* Bureau de Montglat ſa femme, eut pour fille *Germaine* Cœur, Dame de Beaumont, qu'elle porta en mariage en 1513 à ſon mari *Louis* de Harlay, Seigneur de Cely, la Ferté-Louptiere, & Champvalon. Elle fut érigée en Comté en 1612, en faveur de *Chriſtophe* de Harlay, petit-fils de *Louis*, & ayeul *d'Achilles III*, Comte de Beaumont, premier Préſident du Parlement 18 Novembre 1689. Il eſt ayeul de *Marie-Louiſe* de Harlay, Comteſſe de Beaumont, femme de *Chrétien-Louis*, Maréchal de Montmorency, mort en 1746, & mere de *Charles-François-Chrétien* de Montmorency, Prince de Tingry, Comte de Beaumont-le Bois en Gâtinois, Lieutenant Général des Armées, né 30 Novembre 1711.

BEAURAINS, Seigneur de Montmort : originaire de Picardie, & établie dans le Valois, Election de Compiegne. *Antoine* de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, Montmort, de la Douie, Grand-Hôtel, Petit-Pizieux, &c. fut confirmé dans ſa nobleſſe par Arrêt du 12 Avril 1698, après avoir prouvé qu'il étoit fils de *Louis* de Beaurains, Chevalier, Seigneur de la Douie, & de *Françoiſe* de Leirit, Dame de Montmort, & Dauven en partie. *Louis* de Beaurains avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat du 18 Août 1667, & inſcrit dans le Catalogue des Gentilshommes de l'Election de Compiegne. Il laiſſa deux fils & cinq filles; ſavoir:

1. *Louis* de Baurains, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes, mort ſans poſtérité. 2. *Antoine* qui ſuit. 3. *Anne* de Beau-

Digitized by Google

rains, fille aînée, mariée 21 Mars 1679 à *Michel* Sublet, Chevalier, Marquis de Noiers. 4. *Genevieve* de Beaurains, mariée à *François* Joli, Chevalier, Seigneur d'Harville. 5. *Henriette* de Beaurains, morte Abbeſſe de Moncelles près le Pont Sainte-Maxence. 6. *Catherine* de Beaurains, Religieuſe à la même Abbaye. 7. *Eliſabeth* de Beaurains, morte ſans avoir été mariée au Couvent de Bonſecours Fauxbourg Saint Antoine à Paris.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur du Pleſſis Châtelain, de la Douie, & de Montmort, Mouſquetaire du Roi en 1691, Aide-de-Camp de Sa Majeſté, par brevet du 6 Mai 1694, épouſa, 1°. *Marie-Jeanne* Lamer, fille de *François* Lamer, Ecuyer, Seigneur de la Beuvine, morte ſans enfans. 2°. *Louiſe-Madeleine* Meſſageot, par contrat du 10 Août 1707, fille de *Laurent* Meſſageot, Ecuyer, Secretaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & de *Catherine* Dupuis. Il a eu de ce ſecond mariage *Antoine* qui ſuit.

2. *Joſeph* de Beaurains du Pleſſis, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, mort à Lille de ſes bleſſures 12 Juillet 1744.

3. *Alexandrine* de Beaurains, morte Religieuſe à l'Abbaye du Moncelles.

Antoine de Beaurains, Chevalier, Seigneur de Montmort, du Pleſſis-Châtelain, de la Douie, &c. Capitaine au Régiment de Penthievre, a commencé de ſervir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Metz, 10 Octobre 1730, eſt entré dans le Régiment de Penthievre en 1732, a été fait Chevalier de Saint Louis 18 Juillet 1748, a obtenu du Roi une penſion de retraite à cauſe de ſes bleſſures, 1 Avril 1755, & a épouſé 4 Mai 1753 *Marie* Anjorrant, fille de feu *Baſile-Claude Henri* Anjorrant, Chevalier, Seigneur du Haut & Bas Traci, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne-Catherine* Coutard, dont :

1. *Antoine-Claude* de Beaurains, né 22 Septembre 1758.

2. *Angelique-Jeanne* de Beaurains, née 29 Juin 1757.

Les armes : *d'azur à la faſce d'or, chargée de trois merlettes de ſable, ſurmontée d'un ſoleil d'or, pour ſupport deux lions.*

BEAUREPAIRE en Sologne porte : *d'argent au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules*, dont étoit,

Charles de Beaurepaire, Ecuyer, Seigneur du Cheſne, fils de *Pierre*, Seigneur du Cheſne, & de *Marie* de la Creſte, mariée en 1600; épouſa le 16 Janvier 1630 Renée de Perouin, fille de *Jacques*, Seigneur de la Noiſeliere, & de *Renée* de Marville, & pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Cheſne.

BEAUXONCLES. *Jacques* de Beauxoncles I, vivant en 1400, pere de

II. *Jean* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur du Fay, mari de *Catherine* de Saint-Martin, dont 1. *Pierre* qui ſuit. 2. Et *Catherine*, Dame du Pleſſis, Saint-Martin, Ville, Gohiblin, &c. femme vers 1480 de *Robert* de Beauvilliers, Chevalier, Seigneur de Thecauls, dont des enfans.

III. *Pierre* de Beauxoncles, Ecuyer, Seigneur de Cigogne, dont il fit la foi au Comte de Dunois en 1505, eſt ayeul de *Jean* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Cigogne & de Ro-

Digitized by Google

cheux, Capitaine des Gardes du Corps en 1572, épouſa en 1526 *Edmonde* Rerciers, fille d'*Antoine*. Elle fut mere de *Jeanne* de Beauxoncles, Dame de Cigogne, femme en 1572 de *Claude* de Mervilliers, Ecuyer, Seigneur du Heaulme. *Jean* de Beauxoncles, qui pouvoit être fils du précédent & arriere-petit-fils de *Pierre*, fut Seigneur de Courcelles & d'Aunoy-la Riviere, à cauſe de ſa femme *Helene* Lucas, fille de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Madeleine* l'Hopital-Vitry. On le croit pere de *Charles*, qui ſuit.

Charles de Beauxoncles I du nom, Chevalier, Seigneur de Courbouzon, Vieuvy, Oucques; avoit pour femme *Marie* de Saintré, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oucques, mari d'*Anne* de Lhopital de Saint-Meſme. 2. Et *Charles* II, qui ſuit.

Charles de Beauxoncles II du nom, Chevalier, Seignenr de Courbouzon, Nieuvy, Armeville & la Coudrais, épouſa 2 Décembre 1641 *Genevieve* de Lamiraut, fille de *Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Marché-Lambert, & de *Madeleine* de Champgrand, dont trois enfans. 1. *Alexis*, Seigneur de Courbouzon, qui épouſa en 1672 *Anne* Thoinard, fille de *Jacques*, alias *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Lautray, & de *Marie* Lemartier, dont 1. *Marie* de Beauxoncles, Dame de Coubouzon, femme en 1692 d'*Armand Jacques* Gujon, Ecuyer Seigneur de Saint-Didier & de Champoulet, dont des enfans 2. *Charles-Marcel*, Seigneur d'Armeville, qui eut de *Cecile* Salomon ſa femme, *Cecile* de Beauxoncles, Dame d'Armeville & Villeromard. 3. Et *Eleonor*, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en 1693 d'*Eliſabeth* de Serizy, dont *Charles-Eleonor* de Beauxoncles, Chevalier, Seigneur de Vieuvy, mari en Août 1752 de *N...* du Vizel de Paray.

Les armes . . . . . .

BELOT en Franche-Comté, qui entre dans tous les Chapitres nobles, & dans la noble Confrérie de Saint Georges, ſubſiſte dans *Henri* Belot-Villette, Chevalier de la noble Confrérie de Saint Georges en Franche-Comté, fils de *Jean-François-Daniel*, Seigneur de Villette, Mans, Lariant, &c. & de *Françoiſe-Suſanne* de Meſſey, fille d'*Hercules* de Meſſey, Chevalier, Baron de Mouville, & de *Suſanne* des Gentils du Beſlay, & petit neveu d'*Eleonor* de Belot, dit l'Abbé de Larian, Grand-Prieur de Gigny en Franche-Comté de la Confrérie de Saint Georges, porte pour armes: *d'azur à trois lozanges d'argent au chef d'or baſtillé de trois pieces.*

BENOIST DE LA PRUNAREDE porte: *d'azur à trois bandes d'or.*

1. *André*, dit le Capitaine Benoît, vivoit en 1470, eſt connu par le teſtament de *Jean* ſon fils.

2. *Jean* Benoiſt, Seigneur de la Ciſternette, teſta le 24 Décembre 1557. Il avoit épouſé, 1° *Anne* Damet. 2°. *Philippine* de Regis. Il eut de ſa premiere femme *André* qui ſuit, & *Louis* Benoiſt, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied, marié avec *Marguerite* de Patau.

3. *André* Benoiſt, Seigneur de la Ciſternette, Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes de pied; épouſa 1°. Le 7 Février 1554 *Anne* Durand. 2°. *Françoiſe* Ducaylar, fille de *N...* Ducaylar, Gouverneur de Befiers. Il eut du premier lit *Jean* Benoiſt, qui ſuit, & du ſecond *Henri* Be-

Digitized by Google

noît. Il testa le 25 Novembre 1581.

4. *Jean-Benoît*, Seigneur de la Cisternette, Capitaine de cent hommes de pied François, Gouverneur du Fort de Saint-Jean de Foy, épousa le 10 Décembre 1593 *Jacquette* de Ginestous de Mondardier. Il en eut *Charles* Benoist qui suit. 2. *François* Benoist, & 3. *Jacques* Benoist.

5. *Charles* Benoist, Seigneur de la Cisternette & de la Prunarede, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Saint-Aunais, épousa 30 Juillet 1623 *Isabeau* de Peiran, Dame de la Prunarede. Il en eut, 1. *Henri* Benoît qui suit. 2. *François* Benoist, Seigneur de la Verarié, Brigadier des Gardes du Roi, blessé au combat de Leuze 1691. 3. *Balthasar* Benoist, Prêtre, testa le 23 Novembre 1659. Il obtint un Arrêt des Commissaires du Roi contre le Traitant des Francfiefs, dans lequel Arrêt sont visés les actes, commissions & brevets mentionnés dans cet Arrêt en date du 5 Octobre 1658.

6. *Henri* Benoist, Seigneur de la Prunarede, de la Cisternette, de la Sesquiere, & directe de Saint-Jean de Foi, perdit un œil au siege de Paris 1665, épousa le 19 Juillet 1661 *Gabrielle* de la Treilhe. Il en eut *Philippe* Benoist qui suit. 2. *François* Benoist, dit la Cysternette, Capitaine des Cuirassiers, tué au siege de Landau en 1702. 3. *Henri* Benoist, Chanoine, Archidiacre, & Vicaire Général du Diocèse de Lodeve. 4. *Henri* Benoist, dit la Sesquiere, Capitaine des Dragons au Régiment Dauphin, Chevalier de S. Louis. 5. *Gabriel* Benoist de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, qui a fait la branche cadette.

7. *Philippe* Benoist, Seigneur de la Prunarede, de la Cysternette, du Castelet, & de Saint-Maurice, Capitaine de Dragons, ensuite Lieutenant Colonel d'un Régiment d'Infanterie levé en 1701 par la Province de Languedoc, Colonel des Compagnies du Diocèse de Lodeve, par brevet du Roi, épousa en 1699 *N...* de Guinestous, dont il eut *Gabrielle* de Benoist, mariée avec *N...* de Barbeyrac, dont le fils Marquis de Saint-Maurice a obtenu en 1753 l'érection des susdites Terres en Marquisat, fut tué à la bataille d'Hostedt 1704.

7. *Gabriel* Benoist de la Prunarede, Major du Régiment de Noailles, a épousé en 1716 *Isabeau* de la Treilhe-Fosieres; il en a eu *Jean-Gabriel* Benoist de la Prunarede, Abbé de Saint Guilhem, Chanoine, Sacristain, & Vicaire Général de Montpellier. 2. *Henriette* Benoist, mariée avec *Armand* de Ginestous, Seigneur de Maron, morte sans enfans. 3. *Jean-François* Benoist, mort en bas âge. 4. *Henri* Benoist, qui suit. 5 *Guillaume-Gabriel* Benoist de la Prunarede, Doyen de Saint Martin de Tours. 6. *Jean* Benoist de la Prunarede, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal Lorraine, Chevalier de Saint Louis.

8. *Henri* Benoist de la Prunarede, Seigneur de Navacelle & de Serisiere, Capitaine des Dragons au Régiment Royal, Chevalier de Saint Louis, a obtenu le brevet de Lieutenant-Colonel par une action de bravoure devant Zieremberg en 1761; a épousé *Marie* de Nevacelle, dont il a *Henriette* Benoist.

BEON. En attendant les titres nécessaires pour en dresser la généalogie, on se borne à dire

Digitized by Google

qu'on a en Guyenne une idée si avantageuse de cette Maison, qu'on lui donne pour origine un puîné des Vicomtes de Béarn. La tradition s'en est conservée dans les Provinces de Guyenne & de Béarn. L'on trouve dans les titres de cette Maison un Mémoire, qui dit que *Centulle V*, Vicomte de Béarn, donna pour appanage à *Arnaud-Guilhem*, son troisieme fils, la Vallée de Beon, dans le Diocèse d'Oléron, par Acte du jour de Pâques de l'an 1133, qui fut enregistré la même année dans la Cour Majour de Morlas.

Les Vicomtes de Béarn descendoient de *Loup-Centulle*, Duc de Gascogne, & le dernier de la premiere Race de nos Rois.

Raymond-Roger, Comte de Foix, prend, dans un titre daté de Mazeres le 19 Novembre 1204, la qualité d'oncle d'*Arnaud-Guilhem* de Beon, Seigneur de la Vallée de Beon; & *Roger IV* du nom, Comte de Foix, petit-fils de *Raymond-Roger*, établit *Philippe* de Beon, petit-fils d'*Arnaud-Guilhem*, son cousin-germain, pour Capitaine & Gouverneur de Foix, par Lettres du 3 Novembre 1620.

Un Seigneur de Beon fut Tuteur de *Gaston-Phœbus*, Comte de Foix, & de *Germaine* sa sœur, mariée à *Ferdinand* le Catholique, Roi de Navarre, en qualité de leur oncle.

Beaudouin, dans son Histoire de Navarre, dit qu'un Seigneur de Beon tenoit le premier rang parmi ceux qui assisterent au couronnement d'*Alphonse* le Grand, Roi de Navarre; & l'Historien des anciens Comtes de Brabant cite pour exemple la Maison de Beon, comme tirant son origine des anciens Souverains de Béarn, dont elle a conservé les armes, & pris le nom de la Vallée de Beon, qui lui fut donnée en appanage.

En effet, la Maison de Beon porte les armes des premiers Souverains de Béarn, qui sont: *d'or à deux vaches passantes de gueules, accornées, accollées, clarinées, & onglées d'azur.*

La Maison de Beon étoit déja divisée en deux branches principales dès le troisieme siecle; savoir, celle des Seigneurs d'Armantieu ou de Lapalu, & celle des Seigneurs Vicomtes de Sere.

Branche de Beon-Armantieu, ou Lapalu.

Arnaud de Beon, assisté de *Philippe*, Seigneur de la Vallée de Beon, & de *Pierre* de Beon, Vicomte de Sere, passa contrat de mariage, le 5 Janvier 1269, avec *Jeanne* de la Lapalu, fille de *George*, Seigneur de Lapalu, Belloc, Monteassin, Noueilhan, Semezies, Armantieu (a) Cet *Arnaud* de Beon, Chevalier, Seigneur d'Armantieu, vivoit en 1290 avec *Bernard* de Beon, son frere: ils sont tous deux compris dans une enquête de l'an 1300, faite par ordre du Roi *Philippe* le Bel, sur la valeur des Fiefs & arriere-Fiefs du Comté de Bigorre. *Arnaud* laissa *Pierre*, qui suit, & *Navarine*.

(a) *La Terre d'Armantieu en Riviere-Basse, & celles de Lapalu, Belloc & Monteassin en Astarac Guyenne, sont encore dans la Maison de Beon.*

Digitized by Google

Pierre de Beon, Seigneur d'Armantieu eut pour fils *Raymond* de Beon. *Navarine* de Beon, fille d'*Arnaud*, inſtitue *Raymond*, fils de *Pierre*, ſon neveu, pour ſon héritier, dans ſon teſtament de l'an 1335. Ledit teſtament ſe trouve en forme dans les archives du Chapitre de la Ville de Marciac, parceque ladite *Navarine* y fit une fondation qui ſubſiſte encore.

Sentouret de Beon, Seigneur d'Armantieu, &c. eut pour fils *Matthieu* de Beon. Suivant le teſtament dudit *Matthieu*, *Miramonde* de Beon, ſa fille, épouſa par contrat de 1475, *Amadou* de Monteſquiou.

Arnaud de Beon teſta, 16 Mai 1450, en faveur de *Jean*, ſon neveu.

Oudet de Beon & *Catherine* d'Antin ſon épouſe, teſterent le 11 Novembre 1488 en faveur de leur fils, *Bertrand* de Beon.

Bertrand de Beon épouſa, 17 Janvier 1501, *Jeanne* d'Orneſan. Il teſta, 10 Février 1517, en faveur de *Gabriel* ſon fils, qui ſuit.

Gabriel de Beon épouſa, 17 Août 1556, Demoiſelle *Catherine* de Saint-Lary Bellegarde; dont *Pierre*, qui ſuit.

Pierre de Beon épouſa, 31 Décembre 1579, *Marguerite* de Noé, qui teſta, 22 Novembre 1638, & inſtitua pour ſon héritier *Jean-Antoine*, qui ſuit.

Jean-Antoine de Beon épouſa *Marguerite* de Monteſquiou, & teſta le 29 Mai 1646 en faveur de *François* de Beon ſon fils, qui ſuit.

François de Beon, épouſa, 17 Octobre 1663, *Françoiſe* de Moura, fille de *Jacques* de Moura, Seigneur de Marſerolles, & de *Hilaire* de Saint-Paul: il teſta, 23 Mars 1685, en faveur de ſon fils aîné, *François II* du nom, qui ſuit.

Les autres enfans furent: *Jean-Antoine*, Capitaine au Régiment de Couquin, tué au ſiege de Lille; & cinq filles, mortes ſans avoir été mariées.

François de Beon II du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, épouſa *Marie-Catherine* de Rollet, fille de *Jean-Baptiſte* de Rollet, Doyen du Conſeil Souverain d'Alſace, & de Dame *Véronique* de Hu; dont, 1. *François*, Comte de Beon, III du nom, qui ſuit: 2. *Jean-Antoine*, Vicomte de Beon, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Boulonnois; 3. *Nicolas*, Aumônier de Madame; 4. *Jean-Louis-Joſeph*, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Boulonnois, tué à Bayonne au mois de Juillet 1755; 5. *Jean-Louis-Joſeph*, Grand-Vicaire d'Aire; 6. *François-Auguſte*, Commandant pour le Roi au Fort d'Andaie; 7. *Marie-Marguerite*; & 8. *Marie-Anne*, Religieuſes Profeſſes à l'Abbaye de Fabas en Commenge; 9. *Marie-Catherine*, mariée à *N....* de la Motte, Seigneur de Saint-Criſt, Baron de Begolle; & pluſieurs autres morts en bas âge.

François, Comte de Beon III du nom, Seigneur d'Armantieu, Lapalu, &c. ci devant Capitaine au Régiment de Boulonnois, a épouſé le 20 Juin 1735, *Anne* de Puyberail, fille de *N...* de Puyberail, Seigneur de Troncens; & de *Paule* de Montlezun Saint-Lary, dont ſont nés, 1. *François-Frédéric*; 2. *Marie-Jeanne-Joſephe-Paule*; & un autre garçon & une autre fille, morts en bas âge.

Digitized by Google

La branche des Seigneurs Vicomtes de Sere a fondu dans la Maiſon de Pardaillan-Gondrin, par *N...* de Beon, mariée à *Jean-Louis* de Pardaillan-Gondrin, Baron de Savignac.

Celle des Seigneurs du Maſſés s'eſt formée de *Pierre* de Beon, Chevalier, deuxieme fils d'*Arnaud-Guillaume*, Chevalier, Vicomte de Sere; & s'eſt fondue dans la Maiſon de Timbrune-Valence par *N...* de Beon, fille d'*Alexandre*, dernier Seigneur du Maſſés.

Celle de Bouteville-Luxembourg s'eſt formée de *Bernard* de Beon V, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, & de *Marguerite* de Caſtelbajac, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant Général ès Provinces de Saintonge, Pays d'Aunis, Haut & Bas Limouſin, nommé Chevalier du S. Eſprit; & a fini dans *Charles* de Beon-Luxembourg, Colonel d'Infanterie, mort ſans poſtérité en 1725. *Antoinette-Thérese*, mariée en premieres nôces au Marquis de Beraut de Chemauch, & en ſecondes au Marquis de Beaumon, Chef de Brigade des Gardes du Roi; & *Jeanne*, Religieuſe de la Viſitation au Faubourg S. Jacques de Paris.

Celle de Beon-Caſeaux ſubſiſte en la perſonne du Marquis de Beon, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & s'eſt formée de *Jean* de Beon II, fils d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, & de *Marguerite* de Caſtelbajac.

François-Paul de Beon-Caſeaux, Grand-Prieur de Toulouſe en 1675, a fondé une Commanderie de ſon Ordre de S. Jean de Jéruſalem, en faveur de *François-Paul* de Beon, ſon neveu & ſon filleul, & de tous autres Chevaliers de ſa Maiſon à perpétuité. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par le Tréſorier, ladite branche fondatrice de Caſeaux n'ayant d'autre mâle que le Marquis de Beon-Caſeaux, Chef de Brigade des Gardes du Roi.

BERNARD porte: *de gueules à une épée dont la poignée eſt garnie d'or, la lame d'argent, la pointe en bas, accompagnée de deux étoiles d'or.* Supports: *deux griffons, & la couronne de Comte.*

Cette Nobleſſe eſt originaire de Flandres, & la ſeule branche qui ſubſiſte réſide en Artois.

Arnould de Bernard, Ecuyer, Seigneur d'Equelme, Beaudignie, Lompré, Taintignie, Florent; épouſa *Jacqueline-Antoinette* de Rocq, dont il eut,

Michel de Bernard, Ecuyer, Seigneur de Quelme & du Mont, qui épouſa le 14 Mars 1510 *Antoinette* de Croix, dite Drumé, fille de *Marguerite* de Landas, dont il eut,

Michel de Bernard II du nom, Ecuyer, Seigneur de Quelme, qui épouſa *Barbe* de Landas, dont il eut,

Florent Bernard, Seigneur de Quelme, & *Florent* Dumont, qui épouſa le 28 Mai 1576 *Catherine* de Bernard, Dame de Jollin, Luchin, & Betignie, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, qui épouſa le 19 Juin 1602 *Marie* de Corde, dont il eut,

Maximilien de Bernard, Chevalier, Seigneur de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, allié le... à *Marie-Claire* de Berghes, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Rache-Boube, Cumay,

Digitized by Google

Haute-Garde, Oberlieu, Baron de Zetons, premier Pair de Namur, d'où descend le Prince de Rache, & de *Françoise* d'Hallvin, dont il eut,

Louis-François de Bernard, Chevalier, Comte de Bailleul, de Quelme, Jollain, Betigny, Florent, Dumont, Callone, Ziquescape, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment du Baron de Zetrus, marié le 4 Avril 1685 à *Marguerite-Charlotte* de Berghes, Dame de Sept-Fontaines, Auberlieu & Wallers; fille de *Philippe* de Berghes, Baron de Zetrus, frere cadet d'*Eugene* de Berghes, Prince de Rache, Chevalier de la Toison d'or, Gouverneur de Mons, & Grand-Bailli d'Hainault; dont, 1. *Charles-Alexandre*, qui suit; 2. *François-Eugene*, qui viendra après son frere aîné; 3. *Marie-Louise-Josephe*; 4. & *Marie-Françoise-Josephe*.

Charles-Alexandre, Comte de Bailleul, Seigneur de Quelme, Betigny, Florent, Dumont, S. Phorien, marié le 5 Juillet 1706 à *Marie-Alexis* de Lannoy, fille de *Charles*, Comte de Lannoy, de Vanne, &c. & de N.... de Tienne; dont, 1. *Marie-Marguerite* de Bernard, Dame de Quelme, Ballieul, Florent & du Mont, qui épousa le.... *Antoine-Alexandre* des Claïbes, Comte d'Huſt, Seigneur de Coyquem. De ce mariage vint une fille, nommée *Marie-Caroline* des Claïbes, Comtesse d'Huſt de Quelme, Ballieul & Florent; qui fut marié en 1750 à *Ferdinand*, Marquis de Bryas-Royon.

François-Eugene de Bernard, (frere puîné de *Charles-Alexandre*), Comte de Callone, Seigneur de Wallers, Auberlieu, Souverain, Moulin, Taronie, de Binethun & Vimille, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Boufflers en 1706; fut marié deux fois. Il épousa 1°. sans enfans en premieres nôces *Marie-Claire-Josephe* de Lannoy d'Arpinghien, fille de *Robert* de Lannoy d'Arpinghien, Amilville & Royaume, & de *Anne* Way de Rooſendale; & en secondes nôces, il épousa *Jeanne-Josephe* Deleval de la Marche, Dame d'Atin-Beutin, Saint-Cornil & Rouchefay, fille de *François* Deleval, Seigneur d'Atin, & de *N...* Roger-d'Ignicourt. Ce fut en ce *François* Delval que finit le nom de Deleval, qui étoit connu en 1265 avec la qualité de Chevalier, en 1194 par un Prevôt de Cambray, & un Grand Bailli du Cambray en 1267.

Il y a de ce mariage: 1. *Marie-Louise-Josephe* de Bernard, & *Marie-Françoise-Josephe* de Bernard.

BERNARD DE MONTEBISE, en Orléanois, porte: *d'azur à la licorne d'argent.*

François Bernard, Ecuyer, Seigneur de Montebiſe, avoit pour femme *Madeleine* Parfaict, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie* le Gros, d'où descend:

N. Bernard, dit le Marquis de Montebiſe, Chevalier, Seigneur des Tournelles, qui a des enfans de *N...* Hoüel, sa femme, fille de *Charles*, Marquis de Hoüel, Bourg à la Gouadeloupe en Amérique, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 29 Janvier 1736; & d'*Anne-Henriette* de Cordouan-Langerais, mariée 14 Mai 1703, morte 20 Décembre 1719.

Ledit *Guillaume* Parfaict, né 16 Septembre 1587, marié 21 Novembre

Novembre 1611, portoit : *d'argent à trois flammes de gueules, mises en bande, accompagnées de deux cottices d'azur, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, le gros d'azur à trois épics d'or.*

BERNART : ancienne famille de Normandie, qui a fourni treize Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem. Elle posſedoit dans les quatorze & quinziéme ſiecles les Seigneuries de Giverville & Bougi près Caen ; & l'on voit, par des aveux, qu'*Alain* Bernart, Ecuyer, étoit Seigneur de Bougi, & que *Robin* Bernart ſon fils, & *Jean* ſon petit-fils, l'ont auſſi poſſedée.

Jean Bernart, I du nom, Ecuyer, ſieur de Bougi, fut pere d'*Olivier*, qui eut en partage la Seigneurie de Bougi, & de *Jean* Bernart II du nom, qui acheta le 8 Février 1482 la Seigneurie de Courmenil, ſituée au Diocéſe de Sées. Il eſt l'auteur de la branche des Seigneurs de Courmenil, dont eſt ſortie celle des Seigneurs d'Avernes. C'eſt de ces deux branches dont on va parler.

Branche des Seigneurs de Courmenil.

Jean de Bernart II du nom, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, épouſa *Jehanne* Perrier, fille d'*Antoine*, Ecuyer. Il mourut le 5 Mai 1504, & ſa femme le 11 Février 1529. On voit dans l'Egliſe de Courmenil leur épitaphe, au-deſſus de laquelle ſont leurs figures & leurs armes. De ce mariage ſortit,

Jacques de Bernart I du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, & Dubois-Corbuiſſon, qui épouſa le 25 Août 1519 *Helene* du Vallet, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Jeanne* d'Appeville. Il fit en 1522 une tranſaction avec *Alain* Bernart ſon frere cadet, qui voulant ſe retirer en Poitou, lui ceda tout ce qu'il avoit à prétendre à la ſucceſſion de *Jean* Bernart leur pere. Le 13 Juin 1554 il obtint à Alençon une Sentence qui le déchargeoit de la taxe des francs-fiefs & nouveaux acquêts pour ſes Terres de Courmenil & Dubois-Corbuiſſon, attendu la juſtification qu'il avoit faite de ſa nobleſſe & de ſa deſcendance de *Robin* Bernart, Ecuyer. Il mourut à Courmenil en 1564, trois ans après ſa femme, & il laiſſa de ſon mariage, 1. *Jacques* II du nom qui ſuit. 2. *Nicolas*, qui ſurvécut peu de tems à ſon pere. 3. *Hector*, qui prit l'état eccléſiaſtique. 4. *Anne*, qui épouſa en 1547 *Claude* d'Aureville, Ecuyer, ſieur de la Gogardie.

Jacques de Bernart II du nom, Ecuyer, Sieur de Courmenil, épouſa en 1563 *Margueritte* de Franqueville, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Avernes, & de *Marie* la Savourai : elle hérita en 1580 de la Terre d'Avernes, par la mort de *Guillaume* de Franqueville ſon frere. *Jacques* de Bernart mourut à Courmenil en 1598. On voit dans l'Egliſe de ce lieu ſon épitaphe & celle de ſa femme, décédée en 1616. De ce mariage ſortit *Guillaume* qui ſuit, & *Hector*.

Guillaume de Bernart, Ecuyer, Seigneur de Courmenil, &c. du chef de ſon pere, & d'Avernes du chef de ſa mere ; épouſa 15 Décembre 1587 *Suſanne* de Miée, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Gueſpré, & de *Françoiſe* de Chambray. Leurs enfans, furent, 1. *Jacques* qui ſuit. 2. *Gilles*, Che-

valier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1607, Capitaine d'une Galere de la Religion, Commandeur des Commanderies de Sainte Vaubourg & Sours-Arville, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, mort en 1650. 3. *Euſtache*, mort ſans poſtérité. 4. *Hector*, auteur de la branche des Seigneurs d'Avernes, rapportée ci-après. 5. *Florence*, mariée 3 Avril 1514 à *François* Gouhier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſné.

Jacques de Bernart III du nom, Seigneur de Courmenil, les Atelles, Saint-Arnoult & Dubois-Corbuiſſon, épouſa 19 Janvier 1719 *Catherine* du Bouillonney, fille de *Jacques*, Chevalier, & de *Catherine* du Menildot, Dame de Merville. De ce mariage deſcendent Meſſieurs de Bernart de Courmenil, qui poſſedent encore aujourd'hui cette Terre de Courmenil, achetée en 1482 par *Jean* de Bernart, & les Terres du Bois-Corbuiſſon, les Atelles & Saint-Arnoult.

Branche des Seigneurs d'Avernes.

Hector de Bernart, Chevalier, Seigneur d'Avernes, de la Châtellenie & du Hamel, quatrieme fils de *Guillaume* & de *Suſanne* de Miée, épouſa 26 Octobre 1626 *Anne* d'Oſmont, fille *d'Antoine*, Chevalier, Seigneur de Bœufvilliers, & de *Françoiſe* de Rouxel. Il mourut en 1638, laiſſant, 1. *Antoine* I du nom, qui ſuit. 2. *Guillaume*, reçu en 1641 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Capitaine de Vaiſſeau de la Religion, mort à Malte en 1675. 3. *Euſtache*, auſſi Chev. de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, Command. de S. Vaubourg, Fontaine ſous-Montdidier, Moiſi & Balizi, Receveur & Procureur Général de l'Ordre, & Vicaire Général du Grand-Prieuré de France, mort à Paris en 1692. On voit ſon épitaphe au Temple. 4. *Guillaume*, Religieux à l'Abbaye de Cormeilles. 5. *Françoiſe*, mariée à *N.*..... de Vanquelin, Ecuyer, Seigneur des Cheines.

Antoine de Bernart I du nom, Chevalier, Seigneur d'Avernes, &c. mort à Avernes en 1711; épouſa le 10 Octobre 1656 *Catherine* de Coſtard, fille *d'Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, & de *Dianne* de Bury, dont 1. *Antoine* qui ſuit. 2. *Euſtache*, reçu en 1667 Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, mort à Paris en 1730, Command. de la Commandrie de Chantraine, Procureur & Receveur Général de l'Ordre. 3, *Euſtache*, reçu en 1669 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, mort en 1747 à ſa Commanderie de Sainte-Vaubourg, Grand-Prieur d Champagne, Command. de Sainte-Vaubourg & de Soiſſons. 4. *Guillaume-François*, connu ſous le nom du Bailly d'Avernes de Bocage, reçu en 1671 Cheval. de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, mort à Malte en 1757, où il étoit depuis trente ans chargé des Affaires du Roi auprès de ſon Ordre. Il étoit Grand-Bailly de la Morée & de Saint Jean de Latran, & Commandeur de la Commanderie de Villers près Liege, & de Balizi. 5. *Gabriel-Charles*, reçu en 1680 Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, Capitaine de Vaiſſeau de la Religion en 1710, & Commandeur de la Commanderie de Villedieu en 1716, mort à Avernes en 1725.

Antoine de Bernart, II du nom, Marquis d'Avernes, Comte

d'Orbec, épouſa 19 Juillet 1688 *Louiſe-Henriette* de Lonvilliers, Dame de Chambry près Meaux, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Benevent, Lieutenant pour le Roi en Canada, & Capitaine en l'Iſle Saint Chriſtophe; il mourut à Paris en 1748. Il avoit été Lieutenant dans les Gardes Françoiſes, & s'étoit trouvé aux batailles de Fleurus, Stinkerque & Nerwinde, où il s'étoit diſtingué. Il eut de ſon mariage, 1. *Euſtache-Louis-Antoine* qui ſuit. 2. *Jean-Baptiſte*, d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, & enſuite Abbé Commendataire de l'Abbaye du Lourroux en Anjou, & Grand-Vicaire de l'Evêché de Liſieux, mort en 1762. 3. *François*, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem en 1705, Capitaine de Cavalerie en 1730, fit en Italie toutes les campagnes de la guerre de 1733; fut enſuite Capitaine d'une Galere de la Religion, & mourut à Rouen en 1756, Commandeur de Fontaine-ſous-Montdidier, Chanu & Balizi. 4. *Euſtache-Henri*. 5. *Antoine*, *Philippe*, tous trois morts jeunes.

Euſtache-Louis-Antoine de Bernart, Comte d'Avernes & d'Orbec, Seigneur de Chambry du chef de ſa mere, & de Canapville, né en 1692, épouſa par contrat du 11 Avril 1731 *Marie-Helene* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* Marquis de Montgoger, & de *Marie-Magdelene* de Brancas-Villars, & mourut à Paris en 1745, laiſſant de ſon mariage *Charles-Antoine* de Bernart, Marquis d'Avernes, Comte d'Orbec, Enſeigne des Gendarmes d'Orleans, Chevalier de Saint Louis, né 3 Mars 1734, marié par contrat du 21 Mars 1762, célébré le 24, à *Marie-Charlotte-Françoiſe-Eliſabeth-Parfaite* le Cornier, fille de *François-Armand* Marquis de Saint-Helene, Baron d'Angerville-la-Martel, Seigneur d'Ecretteville, Vattecrit, Romenil, Bec-au-Cochois, Saint-Jouin, & Turtot au Pays de Caux, & de Labbeville près Pontoiſe, & de *Françoiſe-Eliſabeth* de Bailleul.

Les armes: *d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois treſles de ſinople, deux en chef, & un en pointe.*

BERZIAU, en Normandie, où eſt la Terre du Menil Berziau, au Vicomté de Falaiſe; & en Vendômois, où eſt la Terre de la Salle, près Montoire, que cette Famille a poſſédée, porte: *d'azur à trois treffles d'or.*

BETHOUILLAC, Seigneur de Saint-Chriſtophe, près Romorantin, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois corners de ſable.*

François de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur d'Ancis en Dunois, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Ancis, & de *Louiſe* de la Broſſe; épouſa 16 Avril 1588 *Marguerite* de Refuge, mere d'*Henri* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Chriſtophe, mari en 1626 de *Louiſe* de Hazé, dont *Joſeph* de Bethouillac, Ecuyer, Seigneur de Saint-Chriſtophe, Capitaine au Régiment de Conty.

BINET en Touraine, dont étoit François Binet, reçu Chevalier de Malte en 1608. Le Grand-Maître *Aloph* de Vignacourt lui donna pour ſes bons ſervices une penſion de trois cens écus d'or, & fut gratifié par le Grand-Maître *Antoine* de Paul ſon parent, d'une Commanderie de Grace, dont il ne jouit pas long-tems, ayant été

tué la même année au combat des Galeres de Malte contre les Turcs devant Sarragoſſe en 1625, & dont on trouve les généalogies dans la Nobleſſe de Tourraine par l'Hermite Soulier. Porte : *de gueules au chef d'or, chargé de trois croix recroiſetées au pied fiché d'azur.* Deviſe : ILLE VICIT, Cimier, *une femme en buſte vêtue à l'antique, au milieu d'un bois de daim qu'elle tient de ſes mains.* Supports, *deux anges.*

BILIOTTI, anciennement VOLPI, ou VULPELLI.

Biliotti eſt le nom d'une ancienne Nobleſſe qui deſcend de celle de *Volpi*, ou *Vulpelli*, de Lucques, qui alla s'établir à Florence pendant le Regne d'*Othon II*, où elle quitta ſon ancien nom, & prit dans le treizieme ſiecle celui de *Biliotti*, qu'elle a depuis porté, comme il eſt prouvé par pluſieurs Hiſtoriens, notamment par celui de la Maiſon de Gondi, où l'on voit, *page 73, Tome 1*, qu'*Octavianus* Biliotti étoit en 1256 un des Conſeillers de la République de Florence qui ratifierent le Traité de Paix fait avec les Piſans. Le Prioriſte (*a*), faiſant mention de *Giovanni* Del Volpe, le déſigne ſous le nom de *Giouvanni Biliotti*, fils de *Simon*, Prieur de la Liberté en Mars & Avril 1297. On voit encore dans le même Prioriſte, que d'autres de cette famille n'étoient plus déſignés dans ce ſiecle que ſous le nom de *Biliotti*. Il y eſt dit qu'un *Mathieu* Biliotti, fils de *Biliotto-Biliotti*, fut Prieur de la Liberté en Mai 1299. *Scipion-Ammirato* parlant du même dans ſon Hiſtoire de Florence, *tom. 1. Liv. IV. an.* 1295, le fait connoître ſous le nom de *Lotto-Billiotti*, & dit qu'il eut un démêlé avec les *Cavalcanti*, qui maltraitoient le Peuple pour lequel il s'étoit déclaré.

Quoique cette Maiſon eut changé de nom, elle a cependant toujours porté à Florence & dans le Comtat ſes anciennes armes, qui ſont *de gueules à un chef d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules* (*b*); ou ſelon Ciaconius dans ſon Hiſtoire des Papes & des Cardinaux, *d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules.*

Ugolin Verini, qui a recherché avec ſoin & très-exactement l'origine, le nom & les armes des anciennes Maiſons de Florence, rapporte dans les quatre Vers ſuivans, de celle de Biliotti, ce qu'on a déja dit de ſon origine, de ſes noms, de ſes armes, & de ſa tranſmigration de Lucques à Florence.

Corbinella domus ſimul & Biliotta propago,
In noſtram venere urbem ſub Othone ſecundo,
Et Biliotta prius Lucæ Vulpella vocata eſt,
Geſtat adhuc rubræ ſoboles inſignia vulpis. (c)

(a) *C'eſt un monument authentique des familles dont les ayeux ont eu part au Gouvernement. Il eſt conſervé dans la Chancellerie, & il contient les élections des Prieurs, Gonfaloniers de Juſtice, & autres Grands Officiers, & où ſont marqués les noms des peres & ayeux même des élus.*

(*b*) Voyez *tome 2, colonne 738, où elle ſont imprimées.*

(*c*) Voyez *ſon Hiſtoire en Vers latins*, de illuſtratione Urbis Florentiæ; *à Paris, chez Patiſſon, an.* 1583, *liv. 3, pag. 22 & ſuiv.*

Digitized by Google

Vincent Borghini, Hiſtorien ſoigneux dans ſes recherches, montre dans ſes Diſcours ſur les Armes, la Nobleſſe, & les Monnoyes de Florence, que les *Biliotti* ont un renard pour armes, & que leur ancien nom étoit *Volpi* (a). Parlant enſuite de *Sandro* ou *Alexandre* Biliotti, qui fut Maître de la Monnoye, il ajoute qu'on le voit ſur les tombeaux de cette Maiſon dans la vieille Egliſe du S. Eſprit à Florence. Le même Auteur dit encore aux mêmes endroits de ſon Diſcours, que ledit *Sandro* fit mettre l'an 1339 ſes armes ſur des écus d'or au coin de la République, étant Maître de la Monnoye (b); écus dont il eſt fait mention dans le Dictionnaire Hiſtorique, Géographique, &c. imprimé à Avignon en 1760, Tome IV, Article Florence, & que les *Biliotti* conſervent précieuſement encore, comme la preuve la plus inconteſtable & la plus autentique. Une de ces monnoyes a été produite & exhibée par deux Chevaliers de Malte, des Maiſons de Guart & de *Marcel* de Crochant, petit-fils d'une Biliotti, pour preuve (c) de l'ancienne nobleſſe de nom & d'armes de ladite Maiſon, & des aſcendans paternels de ladite Dame de Biliotti, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon. (d)

L'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Gondi, parlant de celle de Biliotti, avec laquelle elle a deux alliances actives & paſſives, (e) dit que Biliotti *Volpi* a pour armes, *de gueules au chef d'argent chargé d'un renard paſſant de gueules*. Ces mêmes armes ſont empreintes dans l'*Hiſtoire de Provence par Noſtradamus, à la page* 444. Elles ſont auſſi ſur la pierre ſépulchrale de *Jean* Biliotti, Noble Florentin, réfugié à Avignon après la conjuration des Paſſis, & ſur un Tableau dans l'Egliſe des Dames de Sainte Claire de ladite Ville, repréſentant la Deſcente de la Croix, à côté des armes d'*Angelique* de Peruſſi ſa femme, & de celles de Florence. Elles ſont encore dans l'Egliſe Paroiſſiale de Piolen, ſur le Devant d'Autel du S. Eſprit, ſous lequel eſt un tombeau de deſcendans dudit *Jean* de Biliotti, de même que ſur des anciennes vîtres des maiſons que ledit *Jean*

(a) Voyez *la page* 104 *des armes & nobles familles, & la page* 248 *des Monnoyes de Florence, part.* 2 *de ſes Diſcours imprimés à Florence l'an* 1585, *chez Gianti, dédiés au Grand Duc* François *de Medicis.*

(b) Voyez *pag.* 104 & 248 *de la ſeconde partie de ſes Diſcours.*

(c) *Ces Preuves ſont des années* 1648 & 1654.

(d) Angelique *de Biliotti, femme de Torquat de Fortia, Seigneur de Mirol, fille unique d'*Antoine *de Biliotti, & de* Madeleine *de Serre. Les preuves du Chevalier de Marcel ſont de* 1648, *& celles de Guart de l'an* 1654.

(e) Voyez *pages* 115 & 347 *du premier volume, où ces deux alliances ſont rapportées; & dans Morery, article Gondi. Les armes de Biliotti ſont ſur les pages* 115 & 185 *du premier volume, & ſur la page* 101 *du ſecond volume de ladite Hiſtoire, par Corbinelli, A Paris* 1705, *chez Coignard.*

avoit acquiſes à Avignon & à Piolen (*a*). On les voit auſſi dans une campagne dite Beauchene, terroir de Piolen, appartenant aux Biliotti, & dans l'Egliſe Métropolitaine de Paris, dans une Chapelle de la Maiſon de Gondi. Ces mêmes armes ſont gravées ſur un ancien ſcel avec la deviſe italienne, *Penſate al fine*, & miſes en couleur avec celles de Medicis, ſur un parchemin contenant des exemptions & des privileges accordés par *Leon X* aux Biliotti, Peruſſy, &c. (*b*)

Cette Maiſon ne ſe tranſporta pas toute à Florence; elle a été connue à Lucques ſous le nom de *Vulpelli*, juſqu'à la fin du quatorzieme ſiecle, ainſi qu'on le voit dans *Ciaconius*, *Tome II*, *Coll.* 738, & dans *Morery*, *article Cardinal*, où il eſt fait mention d'*Orland Vulpelli*, Luquois, Cardinal Diacre du Titre de Sainte Marie in *Via Lata* en 1396, par promotion de *Benoît XIII*, *Pierre* de Luna. Le manuſcrit de l'Hiſtoire de Luques par *Alexandre* Spada, qui eſt dans la Bibliotheque publique fondée à Carpentras par Dom *Malachie* d'Inguimbert, Evêque de cette Ville, fait voir qu'il y avoit encore à Luques une ou pluſieurs branches de cette famille ſur la fin dudit quatorzieme ſiecle. Il eſt dit dans ce Manuſcrit que l'an 1391 un *Orlando* Vulpelli étoit du Conſeil de la République (*c*); qu'en 1392 il étoit un des Chefs de la faction de Guiſini, contre celle de Forteguerra (*d*, & qu'enfin cet *Orlando* fut exilé de Luques la même année, avec d'autres de ſa faction, & leurs enfans. (*e*) Il y eſt auſſi fait mention d'un *Bernard* Vulpelli, Cardinal l'an 1394, à qui ſes Concitoyens eurent recours, pour qu'il s'intéreſſât auprès du Pape *Boniface IX*, pour des affaires qui regardoient l'Hôpital (*f*). Il paroît que cette branche demeurée à Lucques, s'eſt ſoutenue juſqu'à préſent en pluſieurs endroits de l'Italie, où elle eſt connue ſous le nom de *Volpi*, qui lui fut plus particulier que celui de *Volpelli*. On connoit encore de ces *Volpi*, dont un ſavant Jeſuite nommé *Joſeph-Roch* Volpi, qui a continué l'Hiſtoire intitulée *Vetus Latinum Sacrum & Prophanum*, &c. imprimée à Rome chez *François* Gonſaia, 1724, & *Dominique* Volpi, dont le Pape Clement XIII, aujourd'hui regnant (1764) a reconnu le mérite, en le nommant au commencement de 1762 à l'Evêché de San Angelo & Biſaccio, Villes de la Province ultérieure du Royaume de Naples.

Les monumens publics qu'on a

(*a*) *Celle d'Avignon fut changée avec noble Alexandre Mavilli, à qui Jean de Biliotti donna en échange celle qu'il poſſédoit à Florence le 17 Mars 1516, Notaire Mathieu Dalmaſſi. Celle de Piolen eſt habitée par ſes deſcendans, & fut achetée de Ferreol Ferre, par contrat du 8 Octobre 1512, même Notaire.*

(*b*) *Les Biliotti conſervent ces privileges & ce ſcel à Piolen.*

(*c*) Voyez *le Liv. IV*, *pag.* 384, 385.

(*d*) Idem, *pag.* 409 *du même Spada.*

(*e*) Idem, *pag.* 411 *de Spada.*

(*f*) Idem, *pag.* 418.

Digitized by Google

rapportés, & qu'on rapportera encore, ne prouvent pas seulement l'origine, les noms, les armes, & la transmigration de la Maison de Biliotti, mais ils confirment encore son ancienne noblesse, qui a été autentiquement attestée par les Lieutenans & Conseillers de *François* de Medicis, Grand-Duc de Toscane, par un acte public en forme du 31 Juillet 1579, adressé à *Henri III*, Roi de France, sur la noblesse de la Maison de Gondi, & celle de ses alliés y nommés, parmi lesquels les Biliotti sont énoncés (*a*). Il en est fait aussi mention dans les remarques sommaires sur la noblesse des Gondi & de ses alliés, par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, qui atteste aussi leur illustration & leur noblesse, ainsi que dans les Lettres Patentes d'*Ant.* Serristori, Gonfalonier de Justice de la République de Florence, en date du 14 Mai 1517, signées *Manelli*, où il y est dit que *Jean* de Biliotti, fils de *Zenobi*, à qui elles sont adressées, est d'une noble Maison de Florence, dont les peres & les ayeux ont possedé les premieres & les plus grandes dignités, & que le même *Jean* pouvoit encore posseder (*b*). Les dignités & les charges que les Biliotti ont possedées, sont celles de Prieur de la Liberté & de Gonfalonier de Justice, dont la premiere est entrée soixante fois, & la seconde dix fois dans cette Maison. Parmi toutes les branches qu'elle a formées, nul n'en a exercé plus que l'aînée, dont il sera fait seulement ici mention. Outre ces Charges rapportées ci-dessus, dont le Prioriste *Scipion* Ammirato, & *Jacques* Nardi & autres rendent témoignage (*c*), on voit encore dans ces auteurs que jusqu'à la fin de la Liberté de Florence, les Charges d'Ambassadeurs, de Députés, de Ministre du Bureau de la Guerre & de la Paix, de Général d'Armée, de Syndic, de Conseillers, &c. ont été occupées par ceux de ce nom de génération en génération. Cette Maison a encore donné de grands hommes à l'Eglise, parmi lesquels *Alterius* Biliotti, qui après avoir été nommé en 1515 à l'Evêché de Fodi, par le Pape *Leon X*, s'en démit l'an 1523; ce qui est attesté dans le Dictionnaire Universel, Dogmatique, Canonique, Historique & Géographique des Sciences Ecclésiastiques, &c. par le Pere *Richard*, & autres Dominicains, à Paris, chez *Jacques* Rollin, *Antoine* Jombert, & *Jean-Baptiste Claude* Bauche, 1762, tome 5, article Todi. *Augustin* d'Athi, l'ornement de la Ville de Sienne sa Patrie, dont le rare mérite lui acquit la confiance de plusieurs Papes (*d*), dont il fut Sécretaire, fait connoître dans ses divers Ouvrages, un *Dominique* Biliotti, Chanoine de l'Eglise de Sienne, son intime ami, en qui il reconnoissoit des talens distingués. Il paroît par les Lettres La

(*a*) Voyez *pag.* 523, 524 *& suivantes du Vol. II de l'Histoire de Gondi, cet acte y est au long.*

(*b*) *Ces titres sont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(*c*) *Prioriste &* Scipion *Ammirato parlent de toutes ces charges depuis* 1281 *jusqu'à l'an* 1526. *La Table chronologique des Gonfaloniers est à la fin de l'Histoire de France par Nardi.*

(*d*) *Nicolas V, Calixte III, Pie II.*

tines inſerées dans ſes Ouvrages qu'ils vivoient dans la plus étroite liaiſon. Le ſtile en eſt pur & agréable ; elles reſpirent le ſentiment, & ſont également l'éloge de leur eſprit & de leur cœur.

Benoît Varchi, dans ſon Hiſtoire intitulée *Storia Fiorentina di Meſſer Benedetto Varchi in Colonia* 1721, *appreſſo Pietro Martello*, fait mention d'un fameux Capitaine *Ivo* de Biliotti, (a) qui avoit repris *Spello* ſur les Allemands en 1529, qui la même année défendit Florence contre le Prince d'Orange. Il ſe trouva à pluſieurs actions, & aſſiegea *Seſtino* en 1536, où il fut bleſſé. Il paſſa enſuite au ſervice de France, & mourut à Dieppe.

Les alliances de la Maiſon de Biliotti, avec les plus grandes & les plus diſtinguées de la République, rapportées par Dom *Eugene* Gamurrini, dans ſon Hiſtoire des nobles familles de Toſcanne & d'Ombrie, en cinq volumes, ſont avec Quarata, Tedaldi, Altoviliti, Guicciandini, Uguccioni, Leuzi, Gondi, Capponi, Siminelti, Spazzi, Davanzati, Puccy, Salviati, Pandulfini, Caffini, Babatta, Carducci, Guigny, Peruzzi ; à Avignon Strozzi.

Généalogie de la Branche des Biliotti de Florence, établis dans le Comtat depuis près de trois ſiecles.

I. *Bencivenni*, ou *Benvenuti*, Volpi, ou Volpelli, eſt le plus ancien qui ſoit connu comme le chef de la Maiſon de Biliotti, autrefois ſi nombreuſe, & réduite à préſent à deux branches, dont l'une eſt à Florence, & l'autre à Piolen, Bourg du Comté Venaiſſin, dont on donne ici la deſcendance ; il vivoit au commencement du treizieme ſiecle. On ne ſait pas préciſément ce qui donna lieu à ſon changement de nom. On préſume qu'il épouſa une fille de la Maiſon de Biliotti de Benevent, quoique *Charles* de Leſſis dans ſon Diſcours ſur les nobles Familles de Naples & de Benevent, ſemble infirmer ce ſentiment *page* 233 *& ſuivantes*, où il fait la généalogie de cette famille, dont les armes ſont *d'azur à un ſerpent à deux têtes*, avec la deviſe *Bino capite luctans*. Cet Hiſtorien dit après d'autres qu'il cite, que les Biliotti de Benevent ſont les mêmes que ceux de Florence : la conformité de nom pendant pluſieurs ſiecles peut avoir autoriſé ces Hiſtoriens. Quoi qu'il en ſoit, *Bencivenni* Volpe eut trois fils connus ſous le nom de Biliotti.

1. *Octavianus* Biliotti, qui fut un des Conſeillers de la République qui ratifierent le Traité de paix avec les Piſans l'an 1256, ſelon les preuves de la Maiſon de Gondi, tome 1, page 73, par Corbinelli, à Paris, 1705.

2. *Lotto* ou *Biliotto* Biliotti qui ſuit avec ſa poſtérité.

3. *Simon* Biliotti ; il eut un fils nommé *Jean*, Prieur de la Liberté en Mars 1297 (b), & dont la branche s'éteignit dans la Maiſon de Gondi, par le mariage de

(a) *Il étoit fils de* Louis, *fils de Sandro, qui fut un des Otages donnés au Prince d'Orange après la priſe de Florence en* 1530. Voyez *Varchi pag.* 439, *liv.* 12. Voyez *auſſi pag.* 272, *liv.* 10, *pag.* 299, *liv.* 10, *pag.* 372, *liv.* 11, *& pag.* 625, *liv.* 15, *aux ans cités.*

(b) Voyez *le Prioriſte.*

Françoiſe, fille de *Chriſtophe* de Biliotti, & de *Jacquette* de Mormeral avec *Leonard* de Gondi II du nom, en 1419 (*a*).

II. *Lotto*, ou *Biliotto* Biliotti, ſecond fils de *Bencivenni* ou *Benvenuti* Volpi, eſt connu dans le Prioriſte & dans *Scipion* Ammirato, *Liv. IV*, *p.* 197, *an.* 1295, *vol.* 1 *de l'Hiſt. de Florence.* Il s'étoit déclaré en faveur du Peuple, contre un parti de la Nobleſſe qui le maltraitoit, & fut en bute à ce parti dont étoient les Cavalcanti. Cinq de cette Maiſon l'attaquerent & l'inſulterent l'an 1295; mais cet attentat ne fut pas impuni. *Guelfe* Addoni, nommé par la République Capitaine du Peuple après cette émeute, punit les coupables. Le Prioriſte marque qu'il avoit deux fils; ſavoir, 1. *Mathieu* Biliotti, Prieur de la Liberté en Mai & Juin 1299, en Novembre 1303, en Mars 1313, en Septembre 1316, nommé, dans le Prioriſte aux années citées, *Matheo di Biliotto Biliotti.* Il fut Ambaſſadeur l'an 1309 auprès du Pape Clement V à Avignon, pour obtenir la levée de l'interdit lancé depuis long tems ſur Florence; ce qui eſt rapporté dans Ammirato, *tom.* 1, *liv.* 5, *pag.* 241, *an.* 1309, *Hiſt. de Florence.*

Il eut cinq fils, dont la poſtérité s'éteignit dans la ſuite; l'aîné (*b*) fut Prieur en Janvier 1325, & Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1333. Un deſcendant de cette branche, nommé *Pierre*, fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Avignon au commencement du ſeizieme ſiecle. Il eſt nommé dans un contrat d'échange de directes & droits ſeigneuriaux, paſſé en 1525 entre ledit Chapitre & *Jean* de Biliotti, pour lors Citoyen d'Avignon.

2. *Cenni* de Biliotti qui ſuit.

III. *Cenni* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté de Florence en Janvier 1304 & en Novembre 1309, le Prioriſte auſdites années le nommé *Cenni* di Biliotto Biliotti; il eut cinq fils.

1. *Barthelemi* Biliotti, rapporté ci-après.

2. *Sandro* Biliotti, dont la branche eſt éteinte. Les divers emplois qui lui furent ſucceſſivement confiés prouvent combien il étoit recommandable. Il fut Maître de la Monnoye en 1339, Ambaſſadeur en 1343 pour ſigner la Ligue que Florence avoit faite avec les Piſans & les Siennois, Gonfalonier de Juſtice en Mars 1349, Ambaſſadeur à Arezzo l'an 1350, pour aſſiſter au Congrès que le Pape *Clement VI* avoit convoqué pour faire une Ligue contre *Jean* Viſcomti, Archevêque & Duc de Milan, Prieur-Seigneur en Juillet 1357, & Ambaſſadeur auprès de l'Empereur *Charles IV* en 1369. (*c*)

3. *François* de Biliotti, dont la poſtérité eſt éteinte.

(*a*) Voyez *pag.* 185, 329, *tom.* 1 *du Livre des Dépôts*, *an.* 1423, *vol.* 2, *Hiſtoire de Gondi.*

(*b*) *L'aîné dont il eſt queſtion eſt déſigné ſous le nom de* Biliotto *Biliotti di Matheo, dans le Prioriſte, aux années* 1325 *&* 1333.

(*c*) Voyez *l'Hiſtoire de Florence d'Amirato, aux ans cités, tom.* 1, *Liv. IX, pag.* 469, *Liv. X, pag.* 510, *tom.* 1, *Liv. X, pag.* 518.

(*a*) Voyez *vol.* 1, *pag.* 126 *de Gamurrini, Généalogie Quarata.*

Digitized by Google

4. *Dominique* Biliotti.

5. *Thomas* Biliotti.

On ne ſait s'ils eurent des deſcendans.

IV. *Barthelémi* Biliotti fut Prieur-Seigneur de la Liberté en Septembre 1344, Député en 1351 avec *Paul* Altovitti pour réformer les Vallées de Mugello & de Greve, & les garantir des courſes des Pazzi & Ubaldini, alliés de l'Archevêque Duc de Milan. Il fut encore élu Prieur-Seigneur en Mai 1356, en Mars 1361, en Janvier 1365, & en Mai 1370. Le Prioriſte, qui en fait mention aux années ci deſſus, le nomme Bartolomeo *di Cenni* Biliotti. Il eut deux fils.

1. *Jean* de Biliotti, qui ſuit.

2. *Gauthier*, dont la branche eſt finie. Un de ſes deſcendans, *Nicolas* Biliotti, Dominiquain à Florence, fut un des quatre Religieux de ce Couvent privilegiés qui ne furent pas exilés du Gouvernement de Florence, tous les autres ayant été chaſſés parcequ'ils renouvelloient les ſentimens du fameux Pere *Savonarolle*, en faveur de la liberté du Peuple Florentin. Les trois qui reſterent avec lui furent *François* de Medicis, *Dominique* & *Mathieu* Strozi, ainſi que le rapporte Méglioré dans ſon Livre intitulé *Florenſe illuſtrata*, *p.* 228, *an.* 1556.

V. *Jean* de Biliotti I du nom, déſigné dans le Prioriſte ſous le nom de *Jiovanni di Bartolomeo Biliotti*, fut Prieur-Seigneur en Mars 1377, du Bureau des Dix de la Guerre en 1388 (*a*), Gonfalonier de Juſtice en Juillet 1392, & député avec *Mathieu* Davanzati en 1397, vers les Piſons & les Lucquois, pour accommoder leurs différends, & les engager à prendre les armes contre le Duc de Milan. Il eut trois enfans.

1. *Sandro* Biliotti, ci-après rapporté.

2. *Gauthier*, dont la poſtérité eſt éteinte. Les Biliotti ont à Piolen des lettres d'*Alberto* Biliotti, deſcendant dudit *Gauthier*. Il vivoit en 1599, & étoit en correſpondance avec *Antoine* de Biliotti I du nom à Avignon.

3. *Pierra* Biliotti, qui épouſa *N.*.... Carducci, dont il eut quinze fils & ſept filles, ſelon le témoignage de *Scipion* Ammirato dans ſon Hiſtoire des nobles Familles de Florence, *page* 202, *Généal. Carducci*.

VI. *Sandro* dit dans le Prioriſte en 1427, *Sandro di Jiovanni Biliotti*, fut, à l'exemple du premier *Sandro* ſon grand-oncle, un homme illuſtre, & recommandable par ſon mérite, à en juger par tous les emplois dont Florence le revêtit ſucceſſivement. Il fut Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1427, du Bureau des Dix de la Guerre pendant qu'il exerçoit cette premiere & ſouveraine Charge de l'Etat. Il entra encore dans le même Bureau l'an 1431. Il fut Seigneur-Prieur en Novembre 1434. Il le fut auſſi en Septembre 1440, Gonfalonier pour la ſeconde fois en Juillet & Août 1444, & la même année Général des Armées de la République. Toutes ces dignités accumulées prouvent bien la confiance qu'avoit en lui ſa Patrie, & l'utilité dont il fut: elles ſont atteſtées par le Prioriſte aux années ci-deſſus déſignées, par *Jacques* Nardi à la fin de ſon

(*a*) Voyez *Ammirato*, *Hiſtoire de Florence*, *vol.* 1, *liv.* 15, *pag.* 793, *liv.* 16, *pag.* 834, *tom.* 1, *liv.* 16, *pag.* 856.

Digitized by Google

Hiſtoire de Florence, à la Table *des* Gonfaloniers, & par *Scipion* Ammirato dans ſon Hiſtoire de Florence, *pag.* 1042, *liv.* 19, *pag.* 1074, *liv.* 20, *pag.* 44, *liv.* 22, *&c.* Il eut quatre fils, 1. *Zenobi* de Biliotti, qui ſuit.

2. *Auguſtin* de Biliotti, auteur de la branche qui exiſte à Florence dans la perſonne de *Laurent* & *Joſeph* de Biliotti, qui ont l'un & l'autre des enfans. Le premier eſt en correſpondance de lettres avec les Biliotti à Piolen. Il avoit épouſé une Demoiſelle des Barons Delnero, morte à Florence l'an 1762, à la fleur de ſon âge. Ils ſont Chevaliers de l'Ordre de Saint Etienne. On ſait que cet Ordre a été inſtitué ſur le modele de celui de Malte. Les deſcendans dudit *Auguſtin* furent très-nombreux. *Alexandre* ſon ſixieme fils, qui épouſa *Françoiſe* Galiſei, eut une poſtérité qui finit. *Marie-Madeleine* ſa fille épouſa *Charles-Honorace* Pucci, ſelon Gamurrini, *tom. III*, *p.* 385, *Généal. Pucci.* La branche de *Julien*, ſecond fils d'*Auguſtin*, eſt auſſi finie. Ce fut un fils de ce *Julien* qui épouſa *Genevre* de Gondi, *Hiſtoire de Gondi*, *tom.* 1, *pag.* 347.

3. *Mathieu* Biliotti, ſans poſtérité.

4. *Nicolas* Biliotti, Prieur-Seigneur en Septembre 1463, dit dans le Prioriſte *Nicolas di Sandro di Jiovanni*; ce qui, ſelon l'expreſſion Italienne, ſignifie fils de *Sandro*, fils de *Jean*.

VII. *Zenobi* de Biliotti, dit dans le Prioriſte fils de *Sandro*, fils de *Jean*, fut élu Prieur-Seigneur en Juillet 1455, Gonfalonier de Juſtice en Novembre 1471 (*a*), & Prieur-Seigneur en Mai 1486. Il avoit épouſé *Conſtance* de Guigni (*b*), d'une illuſtre Maiſon de Florence, qui, ſelon *Vincent* Borghini, ſort de celle de *Spada*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont:

1. *Jean* de Biliotti II, ci-après rapporté, qui ſe réfugia à Avignon.

2. *Louis*, qui ſe retira à Nantes. On ignore s'il eut poſtérité.

3. *Dominique*, qui ſe retira à Marſeille.

4. *Sandro* Biliotti II, qui n'ayant pas pris le même parti que ſes freres, fut Prieur-Seigneur (*c*) en Mai 1491. Il eut quatre enfans; ſavoir *Sandro III*, *Jean*, *Leonard* &, *Louis* qui fut Pere du fameux *Ivo* de Biliotti, dont il a été parlé ci-devant, mort à Dieppe au ſervice de France, à l'exemple de pluſieurs de ſes compatriotes qui y paſſerent, ne pouvant s'accoutumer aux chaînes qui venoient d'aſſervir leur Patrie.

5. *Mathieu* Biliotti. Religieux.

6. *François*: on ignore s'il fut marié.

7. *Camilla*, qui épouſa *Gabriel* Strozzi.

8. *Laura*, qui fut mariée à *Antoine* Franzeti de Sangeminiono.

VIII. *Jean* de Biliotti, II du nom, ſortit de Florence avec *Louis* & *Dominique* ſes freres,

(*a*) Voyez *le Prioriſte* Jacques *Nardi à la Table de Gonfalonier*, & *Amirato*, *tom.* 11, *liv.* 23, *pag.* 110, *an.* 1471.

(*b*) *Les armes de Guigni ſont* de gueules à trois pieds & jambes de vaches d'argent onglées de même au chef d'or. Voyez *l'Hiſtoire de Gondi*, *vol.* 1, *pag.* 220.

(*c*) Voyez *le Prioriſte*, *où il eſt dit* Sandro dit Zenobi di Sandro.

Digitized by Google

après la conjuration des Pazzi contre *Laurent* & *Julien* de Medicis. Il dut abandonner avec regret une Patrie que ſon pere & ſes ayeux avoient ſi utilement ſervie pendant plus de deux ſiecles, & au gouvernement de laquelle ils avoient conſtamment participé de génération en génération. Il vint s'établir à Avignon, où il épouſa le 2 Octobre 1500 *Angelique* de Peruſſi, fille de *Rodolphe* & d'*Helene* de Fallet, par contrat paſſé par *Mathieu* Dalmaſſi, Notaire à Avignon. *Jean* expatrié, fut utile par ſes talens à la nouvelle Patrie qu'il venoit d'adopter. Il fut Conſul en 1510 & 1515 (*a*). Il obtint de *Leon X* un Sauf conduit ou Bref de protection pour ſa famille, & beaucoup de privileges & d'exemptions dont il a été ci-devant parlé. Le Pape *Clement VII*, à l'exemple de *Leon X*, l'honora de ſa confiance, & lui accorda auſſi beaucoup de privileges en le nommant l'an 1526 Commiſſaire Général des Eaux & Chauſſées des Comtats d'Avignon & Venaiſſin; Charge qui n'exiſte plus aujourd'hui dans ce Pays, & qui ſuppoſe toujours du mérite & des connoiſſances dans ceux qui en ſont pourvus. Il acquit beaucoup de directes & des cenſes ſeigneuriales à Avignon, & il en reçut des reconnoiſſances de *Barthelemi* des Achard, d'*Anne* Broquier, & autres, en 1524 & 1526, écrivant *Bernard* de Garette, Notaire d'Avignon, leſquelles reconnoiſſances ſont citées dans les Preuves de Malte du Chevalier de Gaſt. Il acquit auſſi d'autres directes au Thor & à Caderouſſe, Villes du Comtat & des Domaines à Avignon, à Châteauneuf & à Piolen. La Partie du dernier eſt encore poſſédé par ſes deſcendans. Il mourut à Avignon le 4 Juin 1530, & fut enterré dans l'Egliſe des Religieuſes de Sainte Claire, où l'on voit encore ſon tombeau, ſur lequel ſont gravées ſes armoiries & celles d'*Angelique* de Peruſſi (*b*) ſa femme, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui a été ſi connue par ſon oppoſition à celle des Medicis, qui a donné outre douze Gonfaloniers à la République de Florence, une multitude de hauts Magiſtrats & d'Officiers Généraux, tant à Florence qu'en Allemagne & en France, parmi leſquels M. le Marquis de Peruſſi, Baron de Barles, vivant à Avignon en 1764, Lieutenant Général des Armées du Roi *Jean* de Biliotti n'eut de ſon mariage qu'un fils unique nommé *Joachim*, qui ſuit.

IX. *Joachim* de Biliotti I paſſa un contrat d'échange conjointement avec *Jean* ſon pere, à Avignon l'an 1525, Notaire *Bernardin* de Garette. Il obtint une Sentence favorable (*c*) l'an 1553, ſur un Procès qu'il ſoutenoit à Rome, comme fils & héritier de *Jean* de Biliotti, contre *Barthelemi* Panchiati, Florentin réſident à Lyon. Il reçut des reconnoiſſances des

(*a*) *Les titres cités en cet article & eux ſuivans ſont dans les Archives de Biliotti à Piolen.*

(*b*) *Les armes de Peruſſi ſont* d'azur à trois poires d'or 2 & 1, tigées & feuilletées de même. *Voyez les Hiſtoriens cités, & ſa généalogie dans Pithon Curt.*

(*c*) *Elle eſt ſignée* Bonvincinus Notarius publicus cauſarum Cameræ Apoſtolicæ.

directes ci dessus mentionnées en 1537, Notaire *Bernard* de Garette, & il acquit la Coseigneurie de la Garde-Péréol, l'an 1556, de noble *Louis* de Raoux. Il fut marié avec *Helene* de Lause ou Lauda (*a*), fille de *Pierre*, Chevalier, & d'*Helene* de Cassagne (*à Cassaneis*), & il fit son testament à Avignon le 20 Septembre 1580, pardevant *Colin* Tache, Notaire, par lequel il ordonna à *Antoine* de Biliotti son héritier, d'acquitter les legs pies que la Dame *Helene* de Lause sa femme avoit faits par son testament du 4 Août 1560, *Louis* de Balma, Notaire à Piolen. Il mourut à Avignon, & fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans le tombeau de son pere, dans l'Eglise des Dames de Sainte Claire, devant la Chapelle qui lui appartenoit, jadis la descente de la Croix, aujourd'hui Saint François. Il eut douze enfans de ladité *Helene* de Lause, qui vivoient tous en 1555.

1. *Jeanne*, mariée avec *Guillaume* de Foreſt, de la Ville de Roman en Dauphiné.

2. *Henri*, mort sans postérité.

3. *Gillette*, Religieuse à l'Abbaye de Sainte Claire d'Avignon.

4. *Françoise I^re*, mariée avec *Etienne* de Melet, Gentilhomme de Pierrelatte.

5. *Antoine I*, marié avec *Madeleine* de Serres, fille de *Michel* de Serres, & de *Marguerite* de Sobiras, héritier universel de *Joachim* de Biliotti son pere, n'eut de son mariage qu'une fille, *Angelique* de Biliotti, qui épousa l'an 1602 *Torquat* de Fortia, Seigneur de Cuirol, & qui porta par ce mariage tous les biens de la Maison de Biliotti audit Seigneur de Cuirol, dont elle eut deux filles (*b*). *Jeanne* fut mariée avec *Michel* de Guast, Seigneur de Saint-Savournin. *Suzanne* épousa *Louis* de Marcel, Seigneur de Crocham, dont *Jeanne* de Marcel eut, entr'autres enfans de *Henri* de Guyon, *Joseph* de Guyon-Crochant, Archevêque d'Avignon, par nomination de Benoît XIV; *Antoine* de Biliotti, qui entra dans l'Etat Ecclésiastique après la mort de sa femme, fut Prêtre, & Grand-Vicaire du Diocèse d'Orange. Il a été Primicier à Avignon en 1594 & 1603. On trouve son éloge funèbre dans les Archives du Chapitre de la Métropole d'Avignon, en ces termes:

Egregius admodum D. Antonius, Biliottus utriusque conscientiæ vir oflogenarius, de Republicâ Avenionensi bene meritus, qui post multa & præclara de se quamdiu vixit edita testimonia, tandem, mortis necessitati, non sine suorum, & totius urbis desiderio, cessit anno 1624.

6. *Madeleine*, femme de *Louis* de la Verne, Gouverneur de Bollène, Ville du Comté Venaissin.

7. *Helene*, mariée avec *Melchior* de la Vartre.

8. *Joachim II* de Biliotti, qui suit.

9. *Bernardin*, Maître de la Monnoye à Avignon, marié avec

(*a*) *Maison très-ancienne d'Avignon, dont les armes sont d'azur à quatre aloses d'argent posés l'une sur l'autre en face.*

(*b*) *Ce fut à l'occasion de leurs enfans que furent faites les preuves de la Maison de Biliotti, dont il a été parlé, où la piece d'or aux armes de Biliotti fut exhibée.*

Digitized by Google

Lucrece de Pumejean, ſans poſtérité.

10. *François*, Religieux Bénédictin de l'Egliſe de Piolen.

11. *Françoiſe II*, mariée à Carpentras avec *N*... Facendo.

12. *Angelique*, qui épouſa *Baltazar* de Burle, d'Aix en Provence, premier Gentilhomme du Cardinal *Charles* de Bourbon, oncle de *Henri IV. Voyez l'Etat de Provence, tom. III, pag. 19, aux Additions Généalog. Burle.*

X. *Joachim* de Biliotti II, premier Coſeigneur de la Garde-Pereol, s'établit à Piolen, à l'occaſion des biens ſitués dans ſon terroir, qui lui furent legués par le teſtament de ſon pere. Il s'y maria avec *Catherine* de la Baume, fille de *Pierre*, Ecuyer d'Orange, & de Dame *Marthe* Iſnard, par contrat paſſé & reçu à Piolen le 4 Novembre 1576, par *Jean* Benivadi, Notaire. (a)

Joachim II de Biliotti fit ſon teſtament le 24 Juillet 1604, pardevant *Pierre* Fournier, Notaire d'Orange, dans lequel il établit *Antoine* de Biliotti ſon héritier après la mort de *Catherine* de la Baume ſa femme, & à ſon défaut ſes autres enfans, après leſquels il appella les Biliotti d'Avignon ſes freres. Il mourut la même année, & fut inhumé dans la Paroiſſe de Piolen, devant la Chapelle du Saint Eſprit, qui lui appartenoit; tombeau qui a été & eſt encore celui de ſes deſcendans. Il eut deux fils, & une fille.

1. *Antoine* de Biliotti II qui ſuit.

2. *Laurent*, Bénédictin de Cluni, Sacriſtain titulaire de l'Egliſe de Tain en Dauphiné.

3. *Pierrette*, épouſe de *Melchior* Bourceau.

XI. *Antoine* de Biliotti deſirant conſerver le droit de Citoyen d'Avignon, quoique ſon pere eût quitté cette Ville, obtint des Conſuls d'Avignon des Patentes ſcellées (b), & en forme, du 13 Septembre 1643, qui déclarent *Antoine* de Biliotti Citoyen de ladite Ville, quoique ſon pere & lui euſſent habité Piolen. Il épouſa *Dauphine* de Bertoin, fille d'*Antoine*, & de Dame *Iſ beau* de Roſſeti, par contrat paſſé à Avignon le 19 Mars 1611, par *Etienne* Maſelli, Notaire de ladite Ville, & en préſence de *Catherine* de la Baume, alors remariée à *Joſeph* de Malevalette, Gentilhomme d'Aramon en Languedoc, d'*Antoine* de Biliotti I, Prêtre, & de *Bernardin* de Biliotti, ſes oncles paternels, de *Jean Louis* de la Baume ſon oncle maternel, de *Torquat* de Fortia, époux d'*Angelique* de Biliotti ſa couſine germaine, & de Dom *Jean* Roſſeti, Recteur du College de Saint Martial à Avignon, Prieur de Piolen, oncle maternel de ladite *Dauphine* de Bertoin, de laquelle il eut trois enfans.

1. *Guillaume* de Biliotti qui ſuit.

(a) *La Maiſon de la Baume, de la Ville d'Orange, a été tantôt unie au parti Proteſtant, tantôt au Catholique, & a été ſucceſſivement la victime de l'un & de l'autre.* Voyez l'Hiſtoire d'Orange par la Piſe, aux années 1562 & ſuivantes.

Cette Maiſon que les troubles & les malheurs de ces tems diſperſerent, portoit pour armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même.

(b) *Elles ſont à la fin du Mémoire qui nous a été envoyé.*

Digitized by Google

2. *Jean*, Bénédictin de Cluni.

3. *Catherine*, qui épousa *André* de Begon, Capitaine au Régiment de Retuel Anglois, au service de France. Parmi les parens qui assisterent à ce mariage, étoient *Louis* de Marcel, Seigneur de Crochant, & *Jacques* de Marcel, Chevalier de Malte, &c. *Antoine* de Biliotti eut d'un second mariage avec *Marguerite* d'André, un fils nommé *Joachim*, mort sans postérité, & une fille, *Madeleine*, mariée avec *N.* ..... Begon.

Il fit son testament au Couvent des Peres Observantins de Carpentras, le dernier Mars 1643, par lequel il institue *Guillaume* & *Joachim* ses fils, ses héritiers.

XII. *Guillaume* de Biliotti épousa à Carpentras le 12 Décembre 1651 *Isabelle* de la Baume sa parente, par dispense de M. le Vice-Légat d'Avignon, datée du 24 Novembre 1651. Il testa à Piolen le 10 Septembre 1661, pardevant *Esprit* Michel, Notaire, & il laissa trois enfans de son mariage; savoir,

1. *Joachim* de Biliotti III, qui suit.

2. *Marie*, qui épousa *Jerôme* de Perier, & en secondes noces *Antoine* de Ber, Sieur de Brouilli, Lieutenant au Régiment de Tournesis.

3. *Catherine*, Religieuse de la Visitation à Carpentras.

XIII. *Joachim* de Biliotti III du nom, nommé dans plusieurs Actes publics Citoyen de Carpentras, où il avoit acquis une maison, épousa *Therese* de Salvator, (a) fille de *Claude-Tavernier* de Salvator, & de *Jeanne-Marie* de Rocher, de la Ville de Boulene au Comtat, par contrat passé le 30 Novembre 1680, par *Raimond* Romillon, Notaire dudit Boulene. Il fit son testament à Carpentras le 29 Décembre 1709, par *Jean* Floret, Notaire de ladite Ville, & fut enterré à Piolen, dans le tombeau de ses ancêtres. Il eut de son mariage trois fils & deux filles.

1. *Joachim IV*, Capitaine au Régiment de Feugeret, par commission du 7 Mai 1702, mort à Nieuport le 8 Septembre 1706, après avoir eu un fils nommé *Joseph* de Biliotti, Carme Déchaussé à Carpentras, en 1764, connu sous le nom de Pere *Jean* de la Croix, né à Bruxelles 31 Octobre 1705, de son épouse *Honorine-Helene* de Paillart Varcoing, de la Ville de Mons en Hainaut.

2. *Joseph* de Biliotti qui suit.

3. *Joachim-Blaise* de Biliotti, dit le Chevalier de Lause, Capitaine au Régiment de Talaru, par commission du 28 Juillet 1734, Chevalier de Saint Louis, mort en 1747 au Camp de la Trinité, dans le Comté de Nice.

4. *Marie-Therese*, Religieuse de la Visitation à Carpentras, morte en 1739.

5. *Therese*, vivante à Piolen dans le célibat en 1764.

XIV. *Joseph* de Biliotti épousa du consentement de sa mere, pour lors veuve, contrat passé 22 Octobre 1723, par *Joseph* Michaëlis, Notaire de Carpentras, *Charlotte* de Planet (b), fille de

(a) *Les armes de Salvator sont* d'or, *ou selon d'autres*, d'argent au cyprès arraché de sinople soutenu par deux lions de gueule.

(b) *Les armes de Planet sont* d'azur au soleil d'or, environné de six étoiles d'argent.

Charles, & de Dame *Marie-Marguerite* de Puſco. Il a eu de ce mariage un fils & deux filles; ſavoir,

1. *Joſeph-Joachim* de Biliotti qui ſuit.

2. *Marie-Thereſe-Elizabeth*, Religieuſe Urſuline à Caron, morte 2 Avril 1762.

3. *Charlotte-Alexandrine*, épouſe de *Joſeph* de Mornas, vivant à Piolen en 1764.

XV. *Joſeph-Joachim* de Biliotti, Seigneur de la Terre de Beauregard en la Principauté d'Orange, par acquiſition du mois de Septembre 1765, Capitaine au Régiment de Talaru, par commiſſion du 8 Novembre 1746, Chevalier de Saint Louis le 23 Juillet 1756, enſuite de la priſe mémorable du Fort Saint Philippe, s'eſt marié par contrat paſſé par *Pierre* Blaſe, Notaire, le 16 Février 1751, à *Eſprite-Verane* de Beraud (a), fille unique & héritiere de *Henri* de Beraud-Mornas, de la Ville de Cavaillon. Il a de ce mariage,

1. *Marie-Thereſe*, née 6 Décembre 1752, inſcrite ſur la Liſte de Saint-Cyr en Juillet 1758.

2. *Joſeph-Joachim Baſtle-Regis*, né 15 Juin 1754, propoſé pour l'Ecole Militaire.

3. *Thomas-Xavier-Zenobi*, né 6 Mars 1758.

4. *Ambroiſe-Joachim*, né 7 Décembre 1759.

5. Et *Angelique-Catherine*, née 29 Avril 1761, inſcrite auſſi ſur la Liſte de Saint-Cyr.

BIOTIERE en Bourbonnois. Cette Nobleſſe paroît avoir pris ſon nom du Château de Biotiere, ſitué dans la Paroiſſe de Buxieres-la-Grue, près de Moulins, dans laquelle Paroiſſe elle a poſſedé des biens pendant pluſieurs ſiecles (b).

Gilbert de Biotiere, Ecuyer, vivoit au commencement de 1400. Il donna quittance le 22 Décembre 1439, de la dot de ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Chapelles, auſſi du Bourbonnois, & éteinte depuis long-tems. Il peut avoir été pere de *Jean* de Biotiere, Ecuyer, qui épouſa par contrat du premier Août 1452, *Gabrielle* de Marçay, fille de *Philippe*, Seigneur de Marçay.

Philippe de Marçay, en lui donnant ſa fille, la fit héritiere de la Terre de ſon nom, & de tous ſes autres biens, excepté de la quatrieme partie qu'il réſerva à *Louis* ſon fils, avec clauſe que ce quart reviendroit à ſa ſœur, au cas qu'il mourût ſans enfans. Ce contrat a été préſenté à M. de Clai-

(a) *Noble & ancienne famille de Cavaillon, dont les armes ſont d'or à trois cœurs de gueule. Voyez Pithon Curt. tom. 1. page 9.*

(b) *D'après les Hommes Illuſtres, liv. 5, ch. 73, pag. 447, & les Mémoires du Maréchal de la Vieville, tom. 1, pag. 195, ch. 13, on voit qu'il y avoit un Biotiere qui commandoit la Gendarmerie Françoiſe à la bataille de Ceriſolles, gagnée par les François en 1544, & que ce même Biotiere contribua beaucoup avec cette troupe d'élite au gain de la bataille; que le Colonel Madrue étant tué, & deux ou trois autres Colonels, le reſte prit la guérite, & qu'il ne ſe trouve pas que jamais Gendarmerie Françoiſe ait fait plus de vaillance & plus d'effort qu'elle fit alors; car M. de Biotiere & quarante hommes d'armes, leurs chevaux étant morts, combattirent plus d'une demi heure avec la maſſe & le coutelas.*

rambault,

tambault, qui en a pris copie.

La Terre de Marçay eſt demeurée depuis ce tems dans la Maiſon de Biotiere, & n'en eſt ſortie qu'en 1753, que mourut *Anne-Eliſabeth* de Biotiere, derniere de ſa branche, veuve de *Martin* de Rollat, Seigneur de Varennes. Cette Terre vient de rentrer, par acquiſition (en Juillet 1760) à M. le Marquis de Tilly, rapporté ci-après.

Du mariage de *Jean* de Biotiere avec *Gabrielle* de Marçay, vint entr'autres enfans,

Philippe de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui épouſa en 1497 *Jacquette* de Masgilbert, & en eut,

Claude de Biotiere qui ſuit.

Jean & *Anne*, vivans en 1540.

Claude de Biotiere, Seigneur de Marçay, partagea avec ſon frere & avec ſa ſœur les biens qu'ils avoient à Buxieres en 1540. Il laiſſa d'*Antoinette* de Brandons,

1. *François* de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui ſuit.

2. *Jacques* de Biotiere, Seigneur de la Motte, qui d'*Anne* de Saint-Aulbin, ſa femme, eut *Annet* de Biotiere, ayeul de *Louis*, maintenu dans ſa nobleſſe par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins en 1667.

3. *Philippe* de Biotiere, Seigneur des Iſſarts, qui a fait un rameau, éteint vers la fin du dernier ſiecle.

4. *Imbert* de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, chef de la branche des Seigneurs de Pochonniere, rapportée après celle de ſon frere aîné.

5. *Pierre* de Biotiere, dit le jeune, qui épouſa *Antoinette* de Chaſſi, qui le rendit pere de *François*, Seigneur de Chevronne en Berry, lequel eut pour fils *Edme* de Biotiere; celui-ci fut pere de *François*, Seigneur du Pleſſis & de Chevronne, qui ſe voyant ſans enfans donna ſes biens à *Louis* de Biotiere ſon parent, en 1702.

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, épouſa en 1566 *Marie* de la Riviere, & en eut,

Jean, Seigneur de Marçay, qui de *Catherine* de Rollat, fille d'*Alexandre* de Rollat & de *Françoiſe* de Beaucaire, eut,

François de Biotiere, Seigneur de Marçay, qui ne laiſſa d'*Euchariſtie* de Villume qu'une fille nommée *Anne-Elizabeth*, mariée à *Martin* de Rollat, comme il a été dit plus haut.

Imbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, & en partie de Marçay, quatrieme fils de *Claude*, Seigneur de Marçay, & d'*Antoinette* de Brandon, épouſa en 1586 *Anne* de Foreſt, & en eut *Charles* de Biotiere, Ecuyer, Seigneur de Pochonniere, de la Liviere, & en partie de Marçay, Officier de la Compagnie des Hommes d'Armes du Comte de Soiſſons. Il épouſa en 1615 *Madeleine* de Grangier [a], qualifiée dans l'acte de ſa tutelle du 23 Mai 1601, couſine maternelle de *Chreſtien* de Lamoignon, Conſeiller au Parlement: elle étoit fille de feu *Blaiſe* de Grangier, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, de la Breteſche, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de Demoiſelle *Marguerite*

(a) *La famille de Grangier eſt alliée aux Maiſons de Lozoy, des Marets, de Refuge en Bretagne, de Teſtu de Balincourt, &c.*

de Soulfour. De ce mariage ſont venus trois fils ; ſavoir,

1. *Gilbert*, Seigneur de Chaſſincourt, qui ſuit.

2. *Antoine*, Seigneur de Pochonniere, marié à *Gilberte* de Biotiere, dont *Antoine*, qui épouſa *Suzanne* de Villelume, & en eut une fille mariée à *N*... de Chambon, Seigneur de Marcilliac.

3. *Pierre* de Biotiere, qui eut pour fils *Louis* de Biotiere, lequel épouſa par contrat du 15 Décembre 1702, *Marie* de la Chaſtre, de la branche de Brillebaut. Ce fut à lui que *François* de Biotiere, dernier de la branche formée par *Pierre* de Biotiere le jeune, fit donation de ſes biens ſitués en Berry.

Gilbert de Biotiere, Seigneur de Pochonniere, de Chaſſincourt & de la Buxiere, épouſa par contrat du 3 Février 1648 *Madeleine* de Bayard, fille de *Thomas* de Bayard, Ecuyer, Seigneur de Neuville, & de *Gabrielle* de la Roque. [a] De cette alliance vint,

Gaſpard de Biotiere, Seigneur de Chaſſincourt & de Pochonniere, qui par contrat du 25 Mars 1687 épouſa *Catherine* de Villelume [b], fille de *Nicolas-Louis*, Seigneur de la Roche-Othon, &c. qui le rendit pere de,

Nicolas-Louis, Seigneur de Chaſſincourt, Pochonniere, &c. Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Chevalier de S. Louis, premier Lieutenant des Gardes du Corps de la feue Reine d'Eſpagne. Il épouſa en 1723 *Elizabeth* Rouſſel de Tilly, Gouverneur de Mauleon, & ſœur du Marquis de Tilly, Conſeiller d'Etat, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Electeur Palatin & de M. l'Evêque d'Orange, & du Chevalier de Tilly, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. De ce mariage eſt venu,

Charles de Biotiere, appellé le Chevalier de Tilly, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, né le 28 Juillet 1728, depuis appellé le Marquis de Tilly, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres, fait Colonel du Régiment de Medoc, Infanterie, le premier Décembre 1762, a eu l'honneur d'être chargé par le Roi, qui commandoit ſon armée en perſonne après la bataille de Fontenoy, gagnée le 11 Mai 1745, pour diſtribuer une ſomme conſidérable à ceux des Peuples de Fontenoy & d'Antoing, qui avoient le plus ſouffert de la bataille. Il a épouſé par contrat paſſé devant Mathis & Maquet, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Février 1758, ſigné par Monſieur & Madame les Duc & Du-

(a) *La famille de Bayard a fait des alliances avec les Maiſons de Coeffier, de Robertet (dont deſcendent par les femmes un grand nombre de Maiſons nobles) de Veny-d'Arbouze, Montcalm, Amanzé, Rollat*, &c.

[b] *La Maiſon de Villellume, originaire d'Auvergne, eſt alliée à celle de Tiniers, Seneſtere, Montmorin, Saint-Georges, Hautefort, Saint-Chamant, Moneſtay-Chazeron, Lenoncourt, Thianges, de Gravel, d'Orcier, de Bron, Talaru, Gorveyod, Beauffremont, Saint-Germain-Beaupré*, &c.

choise d'Orléans, & célébration le 9 Mars suivant, dans la Chapelle de l'Hôtel de Duras à Paris, *Marie-Anne* de Durfort de Deyme de Rozines, fille de *Pierre* de Durfort, Seigneur de Rozines & de Verniole, & d'*Anne* Donnadieu, présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale le 1 Février 1761, par Madame la Maréchale de Duras. De ce mariage sont nés,

1. *Jean-Louis-Auguste*, né le 1 Août 1761.

2. *Marie-Françoise-Antoinette*, née le 28 Décembre 1758.

Le Marquis de Tilly a eu deux oncles paternels ; l'un *Louis* de Biotiere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, marié sans enfans à Lille en Flandre le 17 Avril 1730, à *Marie-Thérese* de Renaud.

L'autre, *Claude* de Biotiere, Chevalier de Malte de Minorité, tué au siege de Fribourg, étant Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Perche.

Cette Généalogie a été dressée en Décembre 1754, sur l'expédition des Titres, faite d'après les Registres de la Chambre de l'Election de Montluçon.

Les armes : *d'azur à une rose feuillée de sinople, posée au milieu de l'écu, accompagnée en pointe d'une croix ancrée d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion d'azur, armé & lampassé de gueules.* Supports, *deux lions* : cimier, *un lion issant de même.* Devise, tam fortis, quam nobilis.

BODIN en Blaisois. Voyez la généalogie de cette famille à la fin de cette lettre B.

BOUCHARD D'AUBETERRE en Provence, originaire de Xaintonge. Les Messieurs Bouchard d'Aubeterre ont pour neuvieme ayeul commun avec le Doyen des Maréchaux de France (Duc de Noailles) & le Maréchal de Biron, Colonel des Gardes Françoises, le Maréchal de Monteberon, mort en 1422, pere de *Marguerite*, mariée par contrat du 3 Octobre 1418 à *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, dont *Louis*, Seigneur de Saint Martin de la Coudre, marié en 1450 *alias* par contrat du 16 Mai 1459, pere de *François*, marié en 1492, dont *Jean* Bouchard, Seigneur de Saint Martin de la Coudre & de Chevalon, marié en 1539, pere de Claude, qui eut Chevalon en 1578, chargé d'une *soute* de 3000 livres envers la Dame de la Rochefoucault Roissac, à la postérité de laquelle Chevalon a passé faute de payement.

Claude a laissé *Mathias*, marié en 1630, pere de *Philippe*, marié en 1667, dont *Antoine*, marié en 1710, pere de *Martial Antoine* Bouchar d'Aubeterre, pour lequel ce Mémoire est fait.

La Roque, Histoire d'Harcourt, apprend le mariage de *Jacques* d'Harcourt (dont le Chef de cette Maison descend) avec *Elizabeth* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Gui*, appellé le *Chevalier-sans-Reproche*, neveu de *Louis* Tige de Saint Martin de la Coudre, & le mariage d'*Antoinette*, niece d'*Elizabeth*, en 1553, avec *Jean* l'Archevêque, Seigneur de Soubise, dont le Maréchal Prince de Soubise descend.

Cette *Antoinette* étoit tante de *David* Bouchard, Cordon Bleu, pere de l'héritiere *Hyppolite*, morte en 1638 ; elle avoit été mariée par contrat du 12 Avril 1597 à *François* d'Esparbés, Seigneur de Lussan, Maréchal de France en 1620. Leur petit-fils

Louis épouſa par contrat du 2 Novembre 1679, *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & de Gemoſac.

Table de treize dégrés du nom de Bouchard, & de la premiere des trois héritieres d'Aubeterre, Marie de Raymond.

On n'a rien au-deſſus de *Pierre* Bouchard, Chevalier, Seigneur de Cornefou en 1303, mari d'*Yolande*, Dame de Rochefort-ſur-Charente, Terre qu'ils échangerent en 1301 avec le Roi, pour celle de Pauleon.

Leur fils *Pierre* fut pere de *Guy*, vivant en 1388, mari de l'héritiere d'Aubeterre & d'Ozillac, dont vint *Grimard*, pere de *Savary* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, Pauleon, Ozillac, Saint-Martin de la Coudre, marié en Octobre 1418, avec *Marguerite* de Montberon ci-deſſus, dont deux fils ont eu poſtérité. Il n'en reſte en 1764 que le rameau puîné ci-deſſus du ſecond.

François, l'aîné, a été le quatrieme ayeul d'*Hyppolite* ci-deſſus.

Louis, ſecond fils de Savary, eut en partage du 18 Mars 1460, la Terre de Saint-Martin de la Coudre & Gemoſac.

Ses arrieres petits-fils, *Leon* & *Claude*, ont formé deux rameaux. Celui de *Claude* ſeulement ſubſiſte en 1764; on le repete.

Leon étoit biſayeul d'*Henriette-Dorothée*, héritiere de Saint-Martin de la Coudre & Gemoſac ci-deſſus.

A l'égard de *Claude*, il eut la Terre de Chevalon par accord du 2 Mars 1576, & teſta le dernier Décembre 1611 à Aix. Il avoit épouſé *Claire* Demino, fille du Gouverneur de Coullioure, Chevalier de l'Ordre du Roi.

Du mariage de *Claude* Bouchard d'Aubeterre, qui fut Colonel d'Infanterie ſous le Duc de Lorraine, avec *Claire* Demino, eſt venu *Mathias* Bouchard d'Aubeterre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, marié en ladite Ville d'Aix le 15 Octobre 1634, à Demoiſelle *Françoiſe* de Lachan, laquelle teſta le 11 Septembre 1685, & lui teſta à Aix le 5 Mai 1691.

Il avoit émancipé par acte du 25 Janvier 1685 leur fils *Philippe*, qui eſt qualifié Conſeiller & Medecin ordinaire du Roi, Profeſſeur de l'Univerſité de Provence, dans ſon contrat de mariage du 6 Septembre 1667, paſſé à Aix, avec Demoiſelle *Anne* Dumas, fille de *François* Dumas, Chevalier, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France, & Général des Finances en la Généralité de Provence.

Philippe étoit au ſixiéme dégré avec *Hyppolite* Bouchard, héritiere d'Aubeterre, mariée en 1597 au Maréchal de France *François* d'Eſparbés de Luſſan, & couſin iſſu de germain de *Louis* Bouchard, pere d'*Henriette-Dorothée*, mariée en 1679 au petit-fils de ce Maréchal.

Ce *Philippe* Bouchard d'Aubeterre a laiſſé *Antoine*, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, marié à Entrevaux ſur-le-Var, Haute-Provence, quelques années avant le contrat des conventions du 14 Novembre 1710, dont trois fils vivans en 1764.

Le plus jeune, *André*, eſt Capitaine réformé du Régiment de Belloy, Infanterie. Sa commiſſion eſt du premier Janvier 1748.

Le ſecond, *Martial-Antoine*, s'eſt marié à Paris par contrat du

Digitized by Google

31 Mai 1750, à *Anne-Catherine* de Leſcure, Demoiſelle originaire de Severac-le-Château, dont la nobleſſe eſt atteſtée par M. le Maréchal Duc de Biron, & la Nobleſſe du Pays, dont un fils, *Edme-Martial-Armand*, & une fille, *Jeanne-Joſephine*.

L'aîné, *Jacques* Bouchard, des Seigneurs d'Aubeterre, devenu chef de ſa Maiſon en 1751, né en 1715 à Entrevaux, d'abord Lieutenant au Régiment de Flandre en 1733, enſuite Garde du Roi, Compagnie d'Harcourt, & Commandant du Fort quarré d'Antibes, depuis le 7 Janvier 1746, fait Chevalier de Saint Louis, pour reconnoître la belle défenſe qu'il a faite lors du blocus & bombardement d'Antibes, a été marié à Paris le 12 Juin 1741, à Demoiſelle *Marie-Jeanne* de Nivelet, fille de *Noel*, Commiſſaire des Guerres à Baſtogne, Pays de Luxembourg, dont huit enfans.

1. *Joſeph*, d'abord Lieutenant au Régiment d'Orleans, & enſuite embarqué en qualité de Volontaire ſur les Vaiſſeaux du Roi. Il fut bleſſé au combat de la Fregate l'Oiſeau, commandée par M. le Chevalier de Modene. 2. *Jeanne-Amelie*. 3. *Louiſe-Marie-Fortunée*. 4. *Roſe-Baptiſtine*. 5. *Gabriel-Eleonor-Auguſte*. 6. *Louis-François-Xavier*. 7. *Jeanne-Marie-Françoiſe-Diſirée*. 8. *Jean-François-Marie*.

Le Corps de la Nobleſſe de Provence, après la plus exacte vérification de leurs titres, & en vertu de la Délibération priſe par ledit Corps, leur a délivré le 14 Mars 1763, un certificat qui conſtate autentiquement leur origine, & l'antiquité de leur nobleſſe.

Nous nous propoſons à la fin de cet Ouvrage de donner une généalogie complette ſur les titres qui doivent nous être communiqués.

C'eſt M. le Marquis d'Aubeterre (du nom d'Eſparbés de Luſſan) ſuivant ſa lettre du 11 Juin 1761, qui leur a fourni la tranſaction de 1576, le partage de 1460, & le contrat de mariage de 1418. Il ignoroit qu'il exiſtât une branche de la Maiſon de Bouchard en Provence, en marquant qu'il ſeroit ravi de pouvoir fournir les moyens de conſtater leur naiſſance & celle de leurs enfans. Les armes *écartelées au 1 & 4 de gueules à 3 léopards d'or paſſans l'un ſur l'autre au 2 & 3 lozangé d'or & d'azur au chef de gueules.*

BOUDART, Marquis de Couturelle en Artois, *Charles-François-Joſeph* Marquis de Couturelle, Chevalier de Saint Louis, député vers le Roi par la Nobleſſe des Etats d'Artois pendant l'année 1759, a épouſé *Charlotte* de Vignacourt, d'une Maiſon qui a donné deux Grands-Maîtres de Malte. Il en a un fils, âgé de huit ans en 1764, & une fille âgée de ſept ans.

Freres, 1. *Charles-Joſeph* Boudart, Chevalier de Saint Louis, Aide-Major Général, chargé du détail de l'armée Françoiſe à la priſe de Minorque, Chambelan du Séréniſſime Electeur Prince Palatin, marié à *Marie-Françoiſe* de Duglas ou Douglas, de la Maiſon de Douglas en Ecoſſe.

2. *Charles-Valentin*, Seigneur de Maingrival, &c. auſſi Chevalier de Saint Louis, marié à *Anne-Pierre* de Blondel, née Baronne de d'Ouderove, ſeule héritiere de ſa Maiſon, dont une fille âgée de huit ans en 1764.

Ces trois freres ont une ſœur mariée à *N.*.. Ducarieul en Ar-

tois. Leur pere *Gerard-Joſeph* épouſa, 1°. *Madeleine* Duriez, fille du Comte de Vilerval en Artois, & 2°. *Marguerite* Deſmarets, famille éteinte en elle dans le Cambreſis.

Les armes: *trois coquilles placées en cœur 2 & 1, avec un croiſſant d'or au milieu en champ d'azur.*

BOUGY en Gâtinois porte *de gueules à 6 beſants d'or, 3, 2, 1.* On rapporte l'origine de cette famille à *Pierre* de Bougy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & à cauſe de ſa femme, Seigneur d'Acoux, Orgat en Gâtinois. Il épouſa vers 1410 *Jeanne* des Hayes, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Acoux, Gaubertin, &c. & de *Jeanne* de Prunelé. Une des deſcendantes, élevée à S. Cyr, eſt aujourd'hui veuve avec dix enfans de *N.*... le Fort, Gentilhomme du Nivernois, mort en 1759: elle a deux freres au ſervice du Roi.

BOURDONNÉ, Seigneur de Champigny, porte *d'azur à 3 chevrons d'or ſurmontés & accompagnés en chef de 3 colombes d'argent, & en pointe d'une étoile de même.*

Françoiſe-Scholaſtique de Bourdonné, dite Madame de Champigny, née 23 Février 1673, élevée dans la Maiſon de Saint Louis à Saint-Cyr, où elle fut reçue le 30 Mars 1685, & y fit Profeſſion le 9 Octobre 1694: elle avoit deux freres & une ſœur, femme en 1695 de *Guillaume* du Bois, Ecuyer, Seigneur Patron d'Augy en Normandie.

BOURLAMAQUE, en Italien BURLAMACCHI, Maiſon ancienne de la République de Lucques en Italie. Dès le quatorzieme ſiecle elle avoit rang parmi la Haute-Nobleſſe de cette République, & fournit en 1436 un Gonfalonier de Juſtice, qui eſt la Dignité ſuprême de l'Etat. Elle a eu le même honneur en différens tems, & a toujours fait partie du Conſeil des Nobles de la Ville de Lucques. Pluſieurs Chevaliers de Malte en ſont ſortis.

Le chef de cette Maiſon eſt actuellement *Carlo* Burlamacchi, Noble Lucquois, & Sénateur.

D'une branche de cette Maiſon, qui paſſa à Geneve dans le ſeizieme ſiecle, étoit iſſu Burlamacchi, Conſeiller d'Etat à Geneve, Auteur du Livre des Principes du Droit Naturel, mort ſans enfans mâles.

Une autre branche vint s'établir à Paris dans le dix-ſeptieme ſiecle, en la perſonne de *Franceſco* Burlamacchi, qui eut par ſa femme la Seigneurie du Vivier & de Courtevront en Brie (a).

Son fils *Jean-François* de Bourlamaque, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1693, fut tué en 1734 au combat de Parme. Il étoit frere de *Catherine-Iſidore*, morte Abbeſſe du Pont-aux-Dames en 1752.

Ses enfans ſont,

Claude-Charles de Bourlamaque, Seigneur du Vivier & de Courtevront, ci-devant Capitaine au Régiment de Saluzy, Cavalerie, & *François-Charles* de Bourlamaque, Maréchal de

(a) *Voyez Gallia Chriſtiana, Tome VIII, l'Hiſtoire de Meaux, par Dom Touſſaint du Pleſſis, & les Mémoires de Madame de Maintenon, ſeconde édition.*

Camp, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, Chevalier honoraire de celui de Malte, & Gouverneur de la Guadeloupe.

Les armes sont d'*or à une croix d'azur*.

BOUVILLE, Village & Paroisse à deux lieues d'Etampes, qui a donné son nom à une ancienne Maison qui portoit : *d'argent à une face de gueules, chargé de 3 annelets d'or*, dont étoit *Hugues* de Bouville, Chambellan du Roi *Philippe le Bel*, Seigneur dudit Bouville. Il acquit de son frere la Seigneurie de Farcheville, sise en la Paroisse dudit Bouville, & y fit bâtir un Château fortifié l'an 1291, & y fonda une Chapelle. Il étoit alors Seigneur de Milly par acquisition.

Les Seigneuries de Bouville & Farcheville passerent dans le quatorzieme siecle dans la Maison des Essarts, dont les armes sont d'*azur à une bande accompagnée de 2 cotices d'argent*, par le mariage de *Marie* d'Ormoy, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Villiers lès-la-Ferté, dit communément Villiers-le-Châtel, à la distinction de Villiers en Beauce, qui étoit l'ancien nom de la Seigneurie de Bouville, & d'*Isabeau* de Bouville avec *Jean* des Essarts, Chevalier, Seigneur d'Ambleville, vint *Julien* des Essarts, qui d'*Isabeau* de Vendôme sa femme, laissa entr'autres, 1. *Jean*; 2. & *Marie* des Essarts. *Jean*, Seigneur de Bouville & Farcheville, épousa *Catherine* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troissi & de Marigny, de laquelle il ne paroît pas qu'il y eut des enfans, puisque *Marie* des Essarts sa sœur transmit ces Terres à son mari *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers, fils de *Gaucher*, qui eut pour seconde femme *Isabeau* de Vendôme. Il est singulier que le contrat de ces trois alliances, *Jean* & *Marie* des Essarts, & *Isabeau* de Vendôme leur mere avec *Gaucher* de Châtillon, pere desdits *Charles* & *Catherine*, soit du même jour 11 Janvier 1407. Il est rapporté par Duchesne dans ses Preuves de l'Histoire de Châtillon.

Les Terres de Bouville & Farcheville resterent près de trois cens ans dans la Maison de la branche du Maréchal de Châtillon, sur laquelle elle fut vendue par décret l'an 1637 à *Maximilien* Jupin, Sécretaire du Roi, dont le fils aîné portoit en 1667 la qualité de Baron de Farcheville; elles sont possedées aujourd'hui par *N*... Maynon, Maître des Requêtes. Consultez les Antiquités d'Etampes.

BOUVILLE, Terre en Gâtinois. *Voyez* DROUIN.

BRACHET, famille originaire de Blois, porte : *d'azur au chien bracque assis, d'argent.*

Jean Brachet, fils de *Robert*, Sieur de la Milletiere, Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Intendant de la Maison d'Auvergne, & de *Denise* Beranger, fut Intendant de *Louise* de Savoye, Comtesse d'Angoulême, Précepteur de *François I*, qui l'annoblit par ses Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1514, registrées en la Chambre des Comptes le 13 Octobre 1515. Il est qualifié Seigneur de la Boueche & de Mazolles, avoit pour femme *Marie* de Romilly, dont la postérité subsiste dans *Etienne* Brachet, Ecuyer, Seigneur du Tapinet, né en 1700, ancien Capitaine au

Régiment de Soiſſonnois, Chevalier de Saint Louis, qui de *Marie-Louiſe* Colas de Malmuſſe, mariée en 1750, a un fils né en 1755.

BRAUX en Champagne, porte : *de gueules au dragon aîlé d'or.* Voyez ce qui en eſt dit *Tom.* 1, *pag.* 322 *& ſuiv.*

BRANDT dans les Pays-Bas.

I. *Gerard* de Brandt, Seigneur de la Campe, fut marié à *Anne* de Vargelot. De ce mariage eſt né *Jean* de Brandt, qui ſuit.

II. *Jean* de Brandt I du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c. épouſa par contrat du 25 Juin 1560 *Marie* de le North, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie* le Febvre. De cette alliance ſont ſortis *Godefroy* qui ſuit, & *Jean*, rapporté après ſon aîné.

III. *Godefroy* de Brandt, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, &c. qui fut marié trois fois, 1. par contrat du 17 Avril 1591, à *Antoinette* du Plonich, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c. & de *Françoiſe* Teſſon, d'où vinrent *Philippes* de Brandt, mort Religieux Capucin, ſous le nom de P. Godefroy, & *Marie* de Brandt, Dame de la Campe & du Bardoul, laquelle teſta le 14 Septembre 1656, & fit un codicile le 18 Février 1658. Elle mourut ſans alliance. 2°. Par contrat du 15 Octobre 1608, à *Marguerite* de la Diennée, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt, deſquels ſont nés, 1. le 11 Juin 1611 *Anne-Marguerite* de Brandt, mariée par contrat du 9 Septembre 1643 à *Charles* de Lieres (*alias* d'Oſtrel), Baron de Berneville, &c. fils de Gilles, Vicomte de Lieres, &c. & de *Marie-Catherine* de la Framerie. 2. Le 19 Février 1613, *Ignace* de Brandt, mort en bas âge. 3°. Par contrat du 8 Juin 1617, à *Marie* d'Oſtrel, fille de *Pierre*, Seigneur de Frelinghem, Antringues, & d'*Antoinette* de *Gomez*, dont il n'eut pas d'enfans.

IV. *Jean* de Brandt II du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c. ſecond fils de *Jean I*, & de *Marie* de le North, épouſa par contrat du 4 Janvier 1591 *Jeanne* de Ployart, de laquelle il eut les enfans ſuivans.

1. Vaaſt, né 20 Mars 1592, mort en bas âge.

2. *Charles*, né 25 Novembre 1593, mort jeune.

3. *Jean-Emmanuel*, né en Janvier 1595. Il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lés-Heſdin; il teſta en 1635, & mourut ſans poſtérité.

4. *Marie*, née 29 Décembre 1597, mariée par contrat du 11 Octobre 1617 à *Euſtache* d'Auchel, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne* de Renty, ſa premiere femme.

5. *Philippes*, né 23 Décembre 1600, mort en bas âge.

6. *Charles*, né la veille de la Pentecote de l'an 1602, mort jeune.

7. *Charles*, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles, de Tilques en partie, &c. Meſtre de Camp de Cavalerie, marié par contrat du 17 Décembre 1633 à *Jeanne* de Caſtelain, dont eſt née *Marie-Jeanne* de Brandt, morte le 25 de Mai 1705, veuve d'*Edouard* de Flechin, Seigneur de Wamin, Colonel de Cavalerie,

Digitized by Google

mort le 16 Mai 1681, avec lequel elle avoit été mariée le 5 Octobre 1652.

8. *Philippes* qui ſuit, né le 7 Février 1609.

V. *Philippes* de Brandt, Seigneur de Prompſart, de Treſſenes, &c. Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, mort en 1659, avoit épouſé par contrat du 17 de Novembre 1631 *Florence* d'Auchel, fille de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Adrienne* de Chambly ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés, 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Charles*, Seigneur de Prompſant, tué au ſervice, Capitaine de cinquante hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré. 3. *Godefroy-Joſeph*, Chanoine de Saint Pierre d'Aire. 4. *René-François*, qui ſuit. 5. *Gervais-François*, Seigneur de Marconnes, Treſſenes, marié 19 Novembre 1681 à *Marie-Iſabelle* de Salperwick, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Crehen, &c. & d'*Antoinette-Philippine* de Baſcourt. 6. *Jeanne-Robertine*, morte ſans alliance. 7. *Louis-Balthaſard*, Abbé d'Auchy-les-Moines. 8. *Auguſtin-Ignace*, Religieux de Saint Vaaſt d'Arras, Prevôt du Meſnil.

VI. *René-François* de Brandt, Ecuyer, ſieur de Prompſant & Picquenhem, épouſa 10 Mai 1692 *Marguerite-Urſule* le Joſne-Contoy, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Verſigny, & de *Jeanne-Thereſe* d'Auchel, dont 1. *Louis François*, qui ſuit. 2. *Marie-Jeanne*, morte ſans alliance. 3. *Marie-Urſule-Joſephe*, Religieuſe aux Dames de la Conception. 4. *Alexandrine-Isbergue*, mariée 22 Avril 1730 à *Charles-Joſeph* Hubert, Ecuyer, Sieur de la Grande-Flamangerie, &c. fils d'*Antoine-Joſeph*, Ecuyer, Sieur de Taunoy, & d'*Heleine-Marie-Marguerite* Dragon, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux garçons; l'un marié, & l'autre retiré du ſervice à cauſe de ſes bleſſures.

VI. *Louis-François* de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, épouſa 10 Août 1723 *Marie-Agnès-Françoiſe* Tolomey, fille de *Paul-Gabriel-Marie*, Comte de Tolomey, Comte Palatin, Prince Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie-Agnès* de Jonquel de Moyenneville, dont 1. *Louis-François*, mort en bas âge. 2. *Alexandre-François-Ignace*, qui ſuit. 3. *Marie-Agnès-Angelique*, morte en bas âge.

VII. *Alexandre-François-Ignace* de Brandt, né & baptiſé 2 Avril 1726, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Pierre d'Aire, Cornette réformé du Régiment Royal des Cravates, créé par le Pape Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or 27 Octobre 1734, à cauſe de l'alliance de ſon pere avec l'illuſtre Maiſon de Tolomay, originaire d'Italie, & créé par le Roi Comte de Brandt, par Lettres Patentes du mois de Mars 1758, s'eſt marié par contrat paſſé à Arras 2 Septembre 1752, à Demoiſelle *Jeanne-Catherine* Mathon, fille de *Guilain Guillaume* Mathon, Ecuyer, Seigneur de Coivre, & de *Marie-Catherine* Foucquier. De ce mariage ſont nés,

1. *Jeanne-Alexandre-Marie*, née à Arras 25 Juin 1753.

2. *François-Joſeph-Marie-Ceſar*, né 5 Août 1754.

3. *Charles-Ignace-Marie*, née 30 Juillet 1755.

4. *Marie-Catherine-Agnès*, née 22 Mai 1758.

Digitized by Google

5. *Marie-Angelique-Françoiſe*, née 24 Février 1760.

6. *Marie-Catherine-Joſephe*, née 5 Avril 1763, & baptiſée le 7.

Les armes : *d'azur à trois flames d'argent* 2 & 1.

BRETEL en Normandie porte : *d'or au chevron de gueules chargé d'une fleur d'or en chef, & accompagné de* 3 *molettes d'azur au chef d'azur chargé d'un ſerpent contourné d'argent.*

I. *Louis* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Gremonville, Languelot, Sainte-Beuves, la Chapelle, &c. fils de *Raoul*, Seigneur dudit lieu, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Marie* de Saldaigne, fut Conſeiller au Grand-Conſeil, & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, épouſa 18 Octobre 1574 *Françoiſe* le Roux, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Bourgteroude & d'Infreville, & de *Marie* Portier de Blancomint, dont 1. *Raoul* qui ſuit ; 2. *Claude-Louis*, Abbé de Launay & Saint Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen ; 3. & *Nicolas*, Chevalier de Malte, tué en 1716, âgé de vingt-quatre ans, dans un combat contre les Turcs, commandant un Vaiſſeau de la Religion.

II. *Raoul* de Bretel, Préſident au Parlement de Rouen, dit le Préſident de Gremonville, épouſa 14 Janvier 1603 *Marie* Groulard, fille du Premier Préſident au Parlement de Rouen, dont ſept garçons ; l'aîné fut,

III. *Nicolas* de Bretel, Chevalier, Seigneur de Gremonville, & Ambaſſadeur à Rome & à Veniſe, épouſa le 11 Mai 1632 *Anne-Françoiſe* de Lomenie, qui étant veuve épouſa *Louis* Boucherat, Chancelier de France ; elle eut de ſon premier mari deux filles ; 1. l'aînée, *N...* de Bretel, fut femme de *René* de Vieilbourg, Marquis de Myenne, Capitaine aux Gardes Françoiſes, Lieutenant Général au Gouvernement du Nivernois & Donziois, mort en 1669. *Voyez ſa poſtérité au mot Vieilbourg, Tom.* 1, *p.* 436 ; 2. & *Elizabeth-Marie* de Bretel, Dame de Gremonville, Saint-Germain & Sainte-Beuve, femme 14 Décembre 1667, d'*Adrien* de Canouville, Seigneur de Grosmenil, &c. pere d'*Anne-Marie-Madeleine* de Canouville, femme de *Robert* le Roux d'Eſneval, Ambaſſadeur en Portugal, pere de *Claude-Adrien*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi. *Voyez au Tom.* 6, *le Roux.*

BRILLOUET en Touraine porte : *de ſable au lion d'argent. Jacques* de Brillouet, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épouſa en 1590 *Guyonne* Baraton, Dame de Rivarenne, fille de *Louis*, Seigneur de Montgauger, dont pour fille unique *Charlotte* de Brillouet, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée en 1600 à *Louis* de Beauvau, Chevalier, Seigneur des Aunats, Bugny, &c. dont des enfans, d'où deſcend la branche de Beauvau, Montgauger. Le Duc de Pralin poſſede Montgauger.

BRIZAY en Beauce, porte : *facé d'argent & de gueules de huit pieces.*

Pierre-René de Brizay, dont le ſixieme ayeul étoit *François*, marié en 1515 de *Jeanne* Hemard, Dame de Denonville, connu ſous le nom de Comte de Denonville, Seigneur de Maiſons-le-Puiſet & Aveſne au Maine, & ancien Colonel du Régiment Royal Infan-

Digitized by Google

terie, Brigadier des Armées du Roi, épouſa le 15 Avril 1697 *Jeanne-Catherine* Quentin, fille de *François*, dit de la Vienne, Seigneur de Chanceney en Brie, premier Valet de Chambre de Louis XIV, dont deux enfans, un fils & une fille, le fils, *Louis-René*, dit le Marquis de Brizay, né 17 Mai 1701, ancien Cornette des Chevaux-Legers de la Garde, Chevalier de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa le 12 Mars 1733 *Françoiſe-Michelle* Pinon, dont un fils Capitaine de Dragons, né le 6 Novembre 1735, non marié.

BROISSET, dit auſſi BROSSET, en Orléannois, porte : *d'azur au chevron d'argent chargé de 3 treſles arrachés de ſinople, accompagné de 3 gerbes d'or, 2 en chef, 1 en pointe.* La branche des Seigneurs d'Arconville ſupprimoit les 3 *treſles*. *Hector* de Broiſſet, dit Broſſet, fils de *Louis*, Seigneur d'Arconville, & d'*Eleonor* du Faur, fut élevé Page de M. *Gaſton* de France, Duc d'Orleans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroiſſe d'Outarville-au-Conins en Beauce, épouſa *Charlotte* Fretart, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Eſther* de Prunelé Guillerval, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laiſſé de poſtérité. La derniere fille ſurvivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis* Thiroux de Lailly, Fermier Général, mort 19 Juillet 1742, dont le fils *Louis-Lazare*, Conſeiller au Parlement, la poſſede aujourd'hui.

BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont ; porte : *d'azur au ſanglier d'or paſſant.*

On trouve un *Guy* de Brouart, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi cent livres de rente ſur Beaugency. Il étoit fils de *Guy* II du nom, Seigneur de Chamerolles, & frere de *Guillaume*, ayeul d'*Iſabeau* de Brouart, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390 avec ſon ſecond mari, *Jean* de Monliary. Il avoit pour frere puîné *Jean*, Capitaine d'une Compagn. d'Ordonnance en 1346, pere de *Jean II*, Seigneur d'Aigremont, mort en 1400.

BRUNEL, Seigneur de Saint Maurice en Dauphiné, porte : *d'or au lion de ſable à la face de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes ſur le tout.* *Antoine* de Brunel, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de S. Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exilles, & de *Madeleine* de Nicolaï, Dame de Soiſon, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soiſon, Saint-Didier, &c. Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Hollande, Gouverneur du Prince de Naſſau, enſuite Gentilhomme de la Maiſon du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169.. épouſa le 9 Janvier 1677 *Louiſe* de Jaucourt, née en 1654, morte à Grenoble 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Eſpeüille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine* du Faur, dont trois filles. 1. *Louiſe-Madeleine*, Dame de Saint-Maurice, femme 7 Juillet 1713, de *Claude* Rambaud, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans ; 2. *Marie-Anne*, née 7 Février 1687, mariée à Grenoble 13 Novembre 1704, à *Guillaume* Bouvier, Lieutenant Colonel du Régiment de Vendôme, mort 22 Février 1738, ne laiſſant qu'une fille, femme 3 Février 1733 de *Jean-Claude* de Bucher, Chevalier, Seigneur de Champron, arriere petit-fils du Procu-

Digitized by Google

reur Général du Parlement de Grenoble. 3. *Françoiſe-Armande*, femme ſans enfans de *Pierre* de Richaud, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur à la patte d'ours, d'or en bande.*

BRUNEL en Hurpoix porte : *de gueules au chevron accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naiſſant, le tout d'or.*

I. *Iſaac* de Brunel, Ecuyer, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de *Nicolas*, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée* de Montliard-Rumont, épouſa le 13 Août 1630 *Marie* le Chat, dont il eut, 1. *Claude*, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié 23 Juin 1664 à *Jeanne* Deſprez, veuve de *Louis* d'Elbe, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ; 2. *Iſaac-Louis*, qui ſuit ; 3. & *Edmée*, femme de *Claude* de Pontbryant, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaiſon.

II. *Iſaac-Louis* de Brunel, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroiſſe de Sully-la-Chapelle-ſur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, enſuite Garde du Corps du Roi, mort en 1728. Il avoit épouſé en l'Egliſe de Sonchamp, le .... 1701, *Suzanne-Catherine* de Fitte, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroiſſe de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Habliere, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au ſiege de Lille en 1708, & de *Catherine* d'Eppeſſe, dont 1. *Louis-Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Beaudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de S. Louis, né 9 Avril 1706, marié 13 Juin 1752 à *Marie-Anne* de Sainx, Demoiſelle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, ſans enfans. 2. *Charles-Alexandre*, né 11 Juillet 1709. 3. 4. & 5. trois filles nées en 1702, 1703, 1704, non mariées.

BRUYERES-LE-CHATEL (*a*), qui ſubſiſte en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocéſe de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocéſe de Die en Dauphiné.

Les armes : *d'or au lion de ſable, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir.*

Cette Maiſon d'ancienne Chevalerie eſt illuſtre par ſes alliances & ſes ſervices rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers *François* qui ſuivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croiſés.

On trouve auſſi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocéſe de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* ſa ſœur, en aumône & rémiſſion de leurs péchés en faveur de l'Egliſe, & Chanoines de Saint Vincent de Nemours ; de cent ſols penſionels à prendre ſur le péage de Brajolle, du conſentement du Seigneur *Henry*, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guilhaume* & *Philippe* d'He-

(a) *Cette généalogie a été dreſſée ſur les titres envoyés en Janvier 1764 par M. le Baron de Bruyeres Saint-Michel, Syndic de la Nobleſſe du Bas-Dauphiné, demeurant à Creſt.*

Digitized by Google

ny, & de *Gervais*, leurs enfans, en préſence des Seigneurs ſouſſignés : *Nicolaus de Brueriâ*, *Reginaldus de Orville*, *Galarenus de Alneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simeon de Illon*, *anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

Il eſt probable que *Thibault* de Bruyeres, croiſé en 1147, étoit pere de ce *Nicolas* de Bruyeres, premier ſignataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croiſade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui ſe croiſa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186. Mais comme il n'exiſte aucune preuve de filiation ſuivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la deſcendance de cette Maiſon qu'à l'époque de ſon établiſſement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, paſſa, ſuivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Levis & *Pierre* de Voiſins, à la ſuite de *Simeon* de Montfort (a), dont ils étoient alliés & voiſins de la Terre de Montfort-l'Amaury.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu Chef de la Croiſade contre les Albigeois, ce qui arriva en 1209, donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de ſon Lieutenant avec un corps de ſix mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit pluſieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui ſe rendit après trois jours de ſiege (b).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, diviſé en deux Baronies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere deſquelles les deſcendans dudit *Pons* I. ſont encore en poſſeſſion. *Guy* de Levi eut auſſi pour récompenſe de ſes exploits guerriers la Baronie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voiſins la Cize de Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épouſa en 1216 *Anne* du Moulin ou des Moulins, de même Maiſon que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, élu en 1179, & de *Jean* du Moulin, Cardinal en 1358 (c). Il eut de cette alliance *Jean* qui ſuit.

II. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bor-

(a) *La Terre de Bruyeres-le-Châtel eſt ſituée dans l'Iſle de France en l'Iſle de France.* Voyez Morery. *Elle eſt paſſée dans la Maiſon de M. de Maupeou, ancien Premier Préſident au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, & Garde des Sceaux.*

(b) *Ce trait eſt rapporté par Dom Vaiſſette, Bénédictin, en ſon Hiſtoire du Languedoc, imprimée en 1737, Tom. III, p. 202, & aux titres originaux qui ſont dans les Archives de la Maiſon de Bruyeres au Château de Chalabre.*

(c) *Voyez Morery, Art. Dumoulin ou de Moulins, IV Vol. p. 332, col. 1, & à la p. 335, col. 1.*

Digitized by Google

deaux en 1283. Il lui accorda en considération de ſes ſervices des privileges conſidérables confirmés par ſes ſucceſſeurs, comme d'avoir les Vaſſaux taillables à ſa volonté, déchargeant en conſéquence toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronies, de toutes ſortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au ſurplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ſes Vaſſaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont leſdits Seigneurs ſe voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouiſſent encore de pluſieurs privileges, entr'autres de l'exemption du ban, arriere-ban, milice, &c. (a) *Jean* de Bruyeres paſſa pluſieurs actes ſur les limites de ſes terres, entr'autres une tranſaction en 1273 avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il eſt qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Il eſt parlé de lui au troiſieme Volume de l'Hiſtoire Générale du Languedoc (b). Il épouſa en 1273 *Euſtachie* de Levis, fille de *Gui II*, Baron de Mirepoix, Montfegur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Morery (c). Il eut 1. *Thomas* qui ſuit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Hangeſt, Seigneur de Genlis (d).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ſes Châteaux, Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnances du Roi pour leur garde, &c. ſervit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux ſubſides à la Province de Languedoc, & en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'Etat, des privileges accordés à ſon pere, & des dépenſes qu'il avoit faites pour le

(a) *Le Roi* Henri IV *ayant confirmé, ainſi que ſes prédéceſſeurs, les privileges d'exemptions des Baronies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une lettre (conſervée aux Archives de Chalabre, adreſſée à* François *de Bruyeres-le-Châtel III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de ſon Ordre).*

(b) *Voyez l'Hiſtoire Générale du Languedoc, p. 584 & 585.*

(c) *Voyez Morery, Tom. III, Art. de Levis-Mirepoix, p. 107, où il eſt rapporté que* Euſtachie *de Levis épouſa* Jean *de Bruyeres, Chevalier. On voit auſſi dans la Généalogie de Levis-Mirepoix, par le P. Anſelme, dans ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. IV, que* N.... *ſœur de* Guy *de Levis, dit* Guyot III *du nom, épouſa* Jean *de Bruyeres, avec laquelle ledit* Guiot *eut un grand Procès pour ſes droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épouſé* N.... *de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maiſons.*

(d) *Ladite* Agnès *de Bruyeres eut d'*Aubert *d'Hangeſt une fille nommée* Eleonore, *qui, acquit étant veuve la Terre de Mondeſcourt, fit bâtir en 1310, 1311, 1312 & 1313, la groſſe Tour de Varennes, & fut mere de* Raviol *de Flamene VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le Pere Anſelme, Tom. 3, p. 38, col. 1, & p. 744.*

mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi; on ne demanda que trente livres à ſes Vaſſaux, attendu qu'ils n'étoient, ainſi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs deſdits lieux, comme on le voit rapporté dans l'Hiſtoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres I du nom, prenoit, ainſi que ſon pere, la qualité de *Haut & de Puiſſant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage en 1310 avec *Iſabelle* de Melun, (a) *Thomas* qui ſuit; 2. *Philippe*, rapporté après ſon frere. 3. *Jeanne*, mariée, 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Neſle ou Néelle, Maréchal de France, 2°. A un Comte de Soiſſons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367 ſa Terre de Quillan. Il paſſa un acte de partage avec ſon frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il épouſa en 1346 *Beatrix* de Barence, & n'eut de ce mariage que quatre filles: 1. *Helix*, femme de *Geraud* ou *Guiraud* de Voiſins, Seigneur d'Arques, Magnot, &c. (b) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman. 3. *Iſabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainſi qu'il paroît par un acte de 1382. 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (c)

V. *Philippe* de Bruyeres le Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Iſabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. ſervoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi *Jean*. Il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec ſon frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & la Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (d). Il teſta en 1370, & de ſon mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu,

(a) *Le mariage eſt cité par le Pere Anſelme dans les Grands Officiers de la Couronne, Tom. V, p. 225, D.*

(b) Guy *de Neſle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & de Boulonnois, Maréchal de France dès l'an 1345. Guy, après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352, comme on le voit dans* Morery, Tom. II, art. de Clermont en Beauvoiſis, & à l'art. de Neſle, Tom. IV, p. 412, col. 1.

C'eſt cette même Jeanne *de Bruyeres, qui dans la premiere année de ſa viduité du Maréchal de Neſle ſe maria avec un Comte de Soiſſons; elle eſt citée morte par le Pere Anſelme en 1392, Tom. IV, p. 396, D.*

(c) *Voyez Anſelme, Tom. VIII, p. 206.*

(d) *Ce dénombrement du Comté de Caſtres, fait par Philippes de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour Jeanne de*

Digitized by Google

il laiſſa, 1. *Philippes* qui ſuit. 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean*. 3. *Heuſtachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'Arnault, Vicomte de Cadras, Diocéſe de Rhodez; ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

VI. *Philippes* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime & la confiance de ſon Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresſe de Montault en 1396. Il teſta en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac. 2°. A *Jordanne* de Peyrepertuſe; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocéſe d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troiſieme lit; ſavoir, 1. *Jean* qui ſuit. 2. *Henri*, mort au ſervice; 3. *Thomas* (*a*); 4. *Jeanne*, qui épouſa *Roger-Bernard* de Levis, Seigneur de Mirepoix, comme on le voit dans le Pere Anſelme & le Dictionnaire de Morery.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. ſe maria avec *Beatrix* de Mauleon en 1434, & mourut en 1442, laiſſant de ſon mariage deux fils & deux filles: 1. *Roger* qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres-Saint-Michel, établie à Creſt en Bas Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VIII. *Roger* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante hommes d'armes & ordonnance du Roi pour leur garde, &c. épouſa en 1450 *Conſtance* de Peyrepertuſe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Rouſſillon. Il mourut en 1474, & laiſſa, 1. *Jean* qui ſuit; 2. *Gaſton*, qui hérita des biens de la Maiſon de Peyrepertuſe, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, teſta en 1480 en faveur d'*Helix* ſa ſœur; 3. *Philippe*; 4. *Helix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouaris, comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Monteſquiou, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-

Ponthieu, Comteſſe de Vendôme, eſt de 1370, & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comteſſe de Vendôme le qualifie de ſon parent.

(*a*) Voyez l'Hiſtoire Générale du Languedoc par Dom Vaiſſette, p. 58. *On trouve dans cette même Hiſtoire qu'il y eſt fait mention des enfans dudit* Philippes *de Bruyeres II du nom, Tome IV, p. 421, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert, & Terres adjacentes. On lit entr'autres ces mots*: Orphælinorum, & hæredum defuncti Philippi de Brueriis, Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ ac etiam domorum Baronis, & terræ de podi veridi quaternis hujuſmodi negotium ipſos tangit, &c.

Châtel,

Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII. Louis XII* lui accorda par Lettres Patentes de l'an 1511, nombre de privileges, & entr'autres l'exemption de toutes sortes de subsides mis & à mettre sur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. Il épousa le 8 Juillet 1489 *Cecile* de Voisins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Cominges de Bruniquet, dont 1. *François* qui suit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épousa *Marguerite* du Vivier; ce qui est prouvé par un acte de 1451 : 3. *Françoise*, mariée en 1520 à *Germain* de Levis, Seigneur de Leran, qui mourut à Stafort le 11 Août 1571 (a); 4. *Etiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c reçut en 1519 le serment de fidelité des Habitans de ses Terres, & il épousa le 7 Novembre 1516 *Françoise* de Châteauneuf, fille de *Sigismond*, Seigneur de Sainte-Remese, Tourel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François* qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon. Il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le P. Anselme, Tom. IX, p. 227; R. 3. Gloriande*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin-germain, & en secondes noces à *Pierre* de Cailus, Seigneur de Colombieres, (en 1566) Diocèse de Beziers. 4. *Anne*; 5. *Marguerite*; 6. *Magdeleine*, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer nouvelle reconnoissance en 1542) épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins. *Voyez Morery, art. Joyeuse, Tom. IV, p. 377, col. 1. François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse son beau-pere substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays, en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Levis, fille de *Philippes-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremouille Il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Levis sa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à son second mari d'*Audon*, cadet de Leran; 2. *François* qui suit; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de

(a) *Voyez les Grands Officiers de la Couronne, Tom. VII, p. 772, D.*

Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Egliſe de Toulouſe, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux. Il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant auſſi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeuſe, & les Villes de la Province qui ſuivoient ſon parti. Il fut compris dans les articles ſecrets accordés au Duc de Joyeuſe, qui pria Sa Majeſté de conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant diſpoſé, il en fut indemniſé par une ſomme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Ducheſſe de Guiſe tuteur de la Princeſſe ſa fille, comme l'un de ſes plus proches parens. 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de ſa femme. 5. *Cecile*, mariée au Seigneur de Sauvé; 6. *Françoiſe*, mariée au Seigneur de Languitaud; ce qui eſt prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587. *Voyez Moreri, article de Joyeuſe.*

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de ſix mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippes* de Lordat, dont il n'eut point d'enfans; pour ſeconde en 1570, *Iſabeau-Barthelemi* de Grammont. Il mourut en 1595, laiſſant de ſon dernier mariage, 1. *Guillaume*, auſſi Sénéchal du Lauraguais après ſon pere, & mort ſans poſtérité; 2. *Jean-Antoine* qui ſuit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bontepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Perignan; 5. *Françoiſe*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Briſolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. *Jean-Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commiſſion du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Saulx, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre; & fut marié deux fois: 1°. avec *Paule* d'Orbeſſan, fille de *Jean*, Seigneur de la Baſtide; &c. 2°. Avec *Beatrix* de Poiers-la-Theraſſe en 1606. Il teſta le 4 Mai 1632, & eut du ſecond lit, 1. *Jean-Pierre* qui ſuit; 2. *Jean-Aymery*, qui paſſa en Lorraine ſous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac. Il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épouſa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts ſans poſtérité; 3. *N.*.... de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montleſun de Buſca; Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbeſſe de Rivenette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, enſuite d'un Régiment de ſon nom, & Gouverneur du Pays de Saulx, ainſi que ſon pere. Il avoit épouſé le 11 Avril 1631 *Gabrielle* de Levis-

Digitized by Google

Leran, dont 1. *Jean-Aymery* qui ſuit ; 2. *François* ; 3. autre *François* ; 4. *Iſabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monſtron ; 5. *Louiſe*, mariée au Seigneur d'Eſcouloubres.

XIV. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Leran, dont il fut Lieutenant-Colonel, paſſa une tranſaction avec Monſieur, Frere du Roi *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiſelle de Montpenſier ſa couſine-germaine, poſſedant les biens de la Maiſon de Joyeuſe & de Guiſe, auſquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit ſubſtituée, & ce Prince aſſigne audit *Jean-Aymery*, Baron de Chalabre, la ſomme annuelle de quinze cens livres de rente à prendre & recevoir ſur les Recettes de Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite tranſaction de fournir audit *Jean-Aymery* de Bruyeres, & aux ſiens tous les actes néceſſaires pour pourſuivre la ſubſtitution du Duché de Joyeuſe, &c. Ce *Jean-Aymery* épouſa en 1661 *Anne* de Raymond-la-Borde, dont 1. *François* qui ſuit ; 2. un autre *François*, qui épouſa en 1721 N... de Sauton de Monſtron, fille du Seigneur d'Eſcouloubres, & de *Louiſe* de Bruyeres ſa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux près de Caſtelnaudary, encore garçon, ſous le nom de Bruyeres-le-Châtel, & deux filles, dont une Religieuſe à Limoux ; 3. *Louis*, Abbé ; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1702 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat ; 5. *Cecile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, ſervit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie appellé du Roi, ſous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, ſon parent, s'étant trouvé, ainſi que ſon autre frere *François*, à la bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV* épouſa en 1698 *Catherine* de Caillau de la Graulet, Dame des Allemants & des Camelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron deſdits lieux, & de *Françoiſe* de Villeneuve-Sainte-Camelle. Il en eut 1. *Jean-Aymery* qui ſuit ; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont ; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre ; 4 *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre ; 5. *Anne*, 6. *Françoiſe*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymery* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ſes Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épouſa en 1724 *Marie* de Saint-Etienne de Caraman (Dame Baronne de la Pomarede) dont 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui ſuit ; 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire Général du Diocéſe de Carcaſſonne, nommé à l'Abbaye de l'Abſie au Diocéſe de la Rochelle en 1753 ; 3. *Jacques-Paul*, appellé le Comte de Bruyeres, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; 4. *Alexandre Joſeph-Alexis*, appellé l'Abbé de

Bruyeres, étudiant en Sorbonne ; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment Royal la Marine, Infanterie ; 6. *Jean-Aymery*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment ; 7. *Jean-Baptiſte*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment ; 8. *Angelique*, mariée au Seigneur de Belveze du Puy-Vatan, Seigneur de Saint Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voiſins, Marquis d'Alzeau. 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François Jean* de Bruyeres-le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Baſtide de Beaumont, au Diocéſe de Mirepoix, Gouverneur né de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, fut Page du Roi de la petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal Etranger, Cavalerie, Aydе-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes de Mahon & ſur le Rhin, ſucceſſivement de M. le Comte de Clermont Prince. Il eſt marié avec *Louiſe-Françoiſe* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Préſident au Conſeil Souverain de Perpignan, Intendant du Rouſſillon & Comté de Foix, & d'*Eliſabeth-Jeanne-Thereſe* de Bernage le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage 1. *Jeanne Eliſabeth Fortunée*, appellée Mademoiſelle de Bruyeres, née le 29 Août 1761 ; 2. *Jean-Louis-Felicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom de ſa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres III du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, & de *Beatrix* de Mauleon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté *Paul II* à Voreas au Comtat Venaiſſin, & ſe maria avec *Honorade*, ou *Honorée* de Veſc de Comps, fille de Dalmas, Seigneur deſdits lieux (*a*), & d'*Alix* d'Ancezune de Cap de Rouſſe, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de contrat de la dot de ſa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeaume* qui ſuit ; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié ; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de cent hommes. Il épouſa *Louiſe* d'Artize, fille de *Louis*, & d'*Iſabelle* de Thelmes, par contrat du

(*a*) Arnaud *de Comps*, *élu IV Grand-Maître en 1163 de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem.* Voyez Morery, Tom. II, page 465, col. 2.

Bertrand *de Comps*, *élu XVII Grand-Maître dudit Ordre en 1244, fut tué par les Turcamans en 1248.* Voyez Morery, Tom. II, p. 465, col. 2.

15 Août 1520. Il traita avec ſon frere cadet *Pierre*, à raiſon des droits paternels & maternels par contrat du 28 Novembre 1509, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Liſle & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le Saint Pere en récompenſe de ſes ſervices à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après ſon pere. *Jeaume I* eut de ſon mariage, 1. *Jacques*, maſſacré par les Religionnaires auprès de Nions; 2. *Jean* qui ſuit; 3. *Robert*, rapporté après ſon frere aîné; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, V du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainſi que ſon frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume* leur pere à *Georges* d'Urre, Seigneur de Venterol, pour fournir au rétabliſſement de leurs Compagnies, le 13 Janvier 1555, dont quittance du 20 Octobre 1559. *Jean* ceda les droits cohéréditaires paternels & maternels par un acte de partage du 26 Mai 1581 à ſon frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres paſſerent un acte de ſubſtitution réciproque le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage noble au Roi en ſa Chambre des Comptes. Il teſta le 24 Mai 1572; il prend dans cette diſpoſition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné. Il épouſa 23 Février 1548 (a) *Enemonde* de Foreſt, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Juſtine* de la Tour de Gouvernet; il en eut, 1. *Pons* qui ſuit, & qu'il inſtitua ſon héritier; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Jean*, tué au ſiege de Lille en Flandre, où il étoit Mouſquetaire; 4. *Robert*, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux; l'un ſous le nom de Bruyeres d'Araucourt, & l'autre ſous celui de la Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez Meſſieurs de Gautier-Couveron. 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Vellieu, Conſeiller au Parlement de Dauphiné; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont paſſé dans la branche de Caſtellane-Noueyſan.

XI. *Pons* de Bruyeres le-Châ-

(a) *La Maiſon de Foreſt de Dauphiné étoit d'ancienne nobleſſe, & s'eſt éteinte par la mort d'*Alexandre *de Foreſt, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laiſſa de Marguerite de la Tour-Gouvernet ſa femme que trois filles, dont l'aînée, appellée* Iſabeau, *fut mariée à* Jean *d'Arnaut, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de ſa Maiſon, que poſſedent aujourd'hui Meſſieurs de Blacons ſes deſcendans: la ſeconde, appellée* Lucrece, *ſe maria à* Pierre *de Pellegrin, Seigneur de la Baſtide-Goudarguez: la troiſieme, nommée* Jeanne, *eut pour mari* François *de Tholon Sainte-Jeallle, dont la fille unique,* Marguerite, *épouſa François de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. Habitant de Creſt en Dauphiné.*

tel, II du nom, Seigneur de la Maiſonforte-en-Maron, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, enſuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua aux ſieges & priſes de Gap, Livron, Loriol, Alez Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte Greve, &c. ſous les ordres de Meſſieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zelés Défenſeurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Creſt. Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Dauphiné par Chaurier, Tom. II.* Il épouſa *Françoiſe* de Vogué, fille de *Guillaume*, Marquis de Rochecolombe, &c. & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584 (a), dont 1. *Antoine* qui ſuit; 2. *Guillaume*, Capitaine au Régiment de Montoiſon, mort Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye (auteur de Meſſieurs de Corbeau Saint-Alhin) auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de ſa Maiſon pour faire recevoir ſes petits-fils *François* & *François-Aimé* de Corbeaux) Chanoines au noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainſi que ſes arrieres petits-fils, *Pierre*, *Joſeph* & *Antoine*, en 1704 & 1708; ledit *Pons II* teſta le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, vendit la Seigneurie de la Maiſonforte de Bruyeres en Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à *Gaſparde* de la Beaume, Baronne de Montoiſon, le dernier Décembre 1629, quoiqu'elle fût ſubſtituée à ſes deſcendans, qui ont un Procès à raiſon de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoiſon, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épouſa, 1°. *Florence* de Ponroy (b), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Receveur & Tréſorier Général de la Province du Dauphiné, & d'*Eliſabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. ſans enfans *Catherine* du Pont. Il teſta le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui ſuit; 2. *Jean-François*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné. 3. *Ca-*

(a) *La Maiſon de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats du Languedoc, & des Militaires diſtingués à l'Etat, entr'autres pluſieurs Officiers Généraux de nos jours, pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, deux Evêques de S. Paul Trois-Châteaux, & un de Viviers.*

(b) *Ladite* Florence *étoit ſœur de* Sebaſtien *de Pouroy, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maiſon que le Préſident de l'Auberiviere, dont le fils aîné Préſident au même Parlement, eſt mort Premier Préſident au Parlement de Beſançon en 1750, un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Quebec, & une fille, femme du Marquis de Bailly, Bourchenu, Premier Préſident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, ſont encore de cette Maiſon.*

Digitized by Google

therine, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épousa le Seigneur Comte du Mesnil, Gouverneur de Creſt & de Nions. Elle a laiſſé héritier de tous ſes biens *Jean-François* de Bruyeres-Saint-Michel, ſon couſin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Meſnil, dont elle fut héritiere aux fruits. 4. *Françoiſe*, mariée à *Antoine* de Ripert, Capitaine au Régiment de la Batie-du-Vere, dont la fille unique fut mariée au Préſident Duclaux.

XII. *Pon.* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Seigneur de S. Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Ponroy ſa premiere femme, fut émancipé le 2 Avril 1649, & mourut ſans teſter, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean*, & de *Catherine* du Pont, par contrat du 3 Juin 1648. Il en eut, 1. *Jean-François* qui ſuit. 2. *Paul*, mort en bas âge; 3. *Pons*, Chanoine Régulier Pitancier de l'Abbaye de Saint Tiers à Saou. 4. *Marie-Anne*, morte à 12 ans; 5. *Sebaſtienne* à 14 ans; 6. *Florence* à 20 ans; 7. *Gabrielle*, fort âgée, en odeur de ſainteté, Capucine à Marſeille.

XIII. *Jean-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, fut Enſeigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaiſir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il ſervit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épouſé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, la Claſtre, Piegros, Saint-Medard & autres (a), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (b), par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703. Il en eut, 1. *Pons-Laurent-François* qui ſuit; 2. *Marguerite Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de Saint-Michel, fils & donataire univerſel par ſon contrat de mariage de ſes pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du ſervice pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi, & prêta ſerment de fidelité entre les mains de M. de Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il tranſigea avec *Celiene* de Bernardi, Vicomte de Valermes en Provence, en qualité de Coſeigneur, Vicomte dudit lieu, par acte paſſé à Siſteron le 15 Mars 1731, pour terminer les différens qu'ils avoient à raiſon de ladite Seigneurie & Vicomté de Valermes (c). Il fut choiſi par le Clergé & la Nobleſſe de la Ville de

(a) *Les biens de la Maiſon de Lers (des plus anciennes du Dauphiné) ſont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter le nom & armes, ainſi que celui de Jony.*

(b) *Didier de Tholon-Sainte-Jalle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élu en 1536.* Voyez Morery, Tom. V, pag. 207, col. 1. *Clement V, Pape, étoit auſſi de la même Maiſon.*

(c) *La Terre de Valermes en Provence fut érigée en Vicomté en*

Creſt, pour traiter des différens qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration Syndicale du 28 Juillet 1761, en vertu de laquelle il tranſigea avec Meſſieurs les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties, le 11 Novembre 1763. Ayant été propoſé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres juſtifians les preuves de ſa nobleſſe, pour être envoyées au Miniſtre, & vérifiées par Meſſieurs les Généalogiſtes de France, auſquels titres il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus diſtingués de la Province, de tous les Etats, viſés par Meſſieurs les Commandans & Intendans, qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat eſt l'atteſtation des Officiers de Montéliart, & du Châtelain Royal, Conſuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la Ville de Creſt, qui diſent que Meſſieurs de Bruyeres-Saint-Michel ſont une branche de la Maiſon de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux ſiecles, y ayant toujours vécu noblement, & de la maniere la plus diſtinguée; leſdits certificats ont été enregiſtrés au Greffe de la Sénéchauſſée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magiſtrat, ſur les Concluſions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762, ſur leſquelles preuves litterales & teſtimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Creſt, par lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le département de tout le Bas-Dauphiné. Il a épouſé par contrat du 12 Janvier 1722 *Marie-Anne* de Regnier, veuve ſans enfans du Seign. des Inards, & fille unique de *Jean* de Regnier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honieres, dont 1. *François-Pons-Laurent*, qui ſuit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuſe Urſuline à Vorges en Comtat; 4 *Gabrielle-Sperite*, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint Juſt, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6. autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de Bruyeres-Saint-Michel, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Iſle de France, Infanterie, par lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les campagnes d'Italie, & a paſſé à une Compagnie aux Grenadiers de France, au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1760; il a fait dans ce Corps toutes les campagnes juſqu'à la paix, & y continue ſon ſervice en 1764. *Fran-*

1350, *par la Reine Jeanne, en faveur de* Guillaume Roger, *Comte de Beaufort, frere du Pape* Clement VI, *avec privilege qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité.* Voyez les Tablettes Généalogiques.

Digitized by Google

fois-Pons-Laurens de Bruyeres, donataire de ſes pere & mere par procuration, dont le Seigneur Comte de Corbeau-Vaulene, ſon parent, fut porteur, épouſa par contrat paſſé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatraux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Mirey. Il n'en a eu juſqu'ici 1764, qu'un fils, né en 1756, & mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette, qui en a formé pluſieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louiſe* d'Artize, épouſa, 1°. *Gatherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, ſuivant ſon contrat de mariage du 10 Septembre 1558, où ledit *Robert* eſt qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi; il n'eut point d'enfans de ce premier mariage. Il épouſa, 2°. *Victoire* d'Utre, fille d'*Eſprit*, Seigneur de la Baſtie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, où il eſt dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur, ainſi que de du Buis & de Meuillan, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Meſtre de Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zelés Catholiques lors des guerres de la Religion, & ſoutint le ſiege des trois places dont il avoit le Gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au ſiege de Cremone. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Beuve & du Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locaſſe, Capitaine au Régiment de Crequi, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, enſuite des Iſles d'Hieres, de Canes & de S. Tropez, lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts ſucceſſivement ſans poſtérité, Commandans d'Antibes; 3 *Pierre* de Bruyeres, dit du Caſtellet, Capitaine au Régiment de Montelar, & Commiſſaire Provincial à l'armée de Piémont, lequel n'eut de *Paule* de Bertrande du Percy que *Robert*, tué au ſiege de Cremone; *Joſeph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué, & *Cezar*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie-Anne*, *Françoiſe* & *Victoire*. *Marie-Anne*, veuve ſans enfans de M. Duval, fit héritiere *Alphonſine* Bellecombe ſa niece, femme de M. de Valeton, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom du Caſtellet. 4. *Joſeph* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il ſe ſignala au combat du Teſſin dans le Milanois, avec un détachement de trente hommes, à la tête duquel il paſſa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il n'eut de *Jeanne* de Roche-Gude, qu'une fille nommée *Louiſe*, qui finit le rameau. 3. *Philippes* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henry*, qui fut tué (à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, Pays de Salzano, entre Liege & Luxembourg)

Digitized by Google

ſans poſtérité. 6. *Claude-Joſeph* de Bruyeres, dit de la Bruyeres, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Cremone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille, appellée *Marie*, & un fils nommé *Claude-Joſeph*, Seigneur de Miſcone, Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge. Il épouſa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanouſle, Montjeay, Vavetuze, & de *Marguerite* de Virieu. Cette derniere branche ou rameau de la ſeconde, établie en Dauphiné, finit par la mort ſans poſtérité dudit *Claude-Joſeph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans ſon Commandement, laiſſant pour ſon héritier *Jean* Corcard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miſcon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, ſœur unique dudit *Charles-Joſeph*.

Il y a eu dans la Maiſon de Bruyeres, outre les Terres qui y reſtent, la Baronnie de Puivert, les Terres & Seigneuries de Bruyeres-le-Châtel, Mongaron, Rivel, Saint-Colombe, Fons-Rouge, l'Eſcalle, Nebias, la Bruyeres en Maron, Saint Jean de Paracol, &c.

Il y a eu auſſi, dont on a preuves, deux Chevaliers croiſés, quatre Conſeillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Nobleſſe, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Gentilshommes de la Chambre, ſeize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & Puivert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le ſont de droit, un Chef de Légion, des Capitaines Hommes d'Armes, des Lieutenans de Roi ou Commandans de Places, un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les alliances ſont avec Levis-Mirepoix, la Tremouille, Joyeuſe, Guiſe, Lorraine, Mauleon, Grammont, la Rochefoucault, Veſc, Ancezune de Cap-de-Rouſſe, Voiſins d'Ambres, Urre, Foreſt, Harmant de Blacons, la Tour-Gouvernet, Vogué, Vedene, Gadagne, Ponroy, du Faure, &c.

Addition à la lettre B.

BODIN en Bleſois, originaire de Flandre, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 roſes de même, poſées 2 en chef, & une en pointe, au chef d'argent chargé de 3 merlettes d'azur.*

I. *Nicolas* de Bodin, Seigneur de Villers en Artois, & de Mainville près Lille en Flandre, épouſa avant 1528 *Adrienne* de Neuville, de laquelle il eut, 1. *Abraham* qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Mainville près Lille en Flandre, en 1559.

II. *Abraham* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard en Bleſois, dont il fit la foi & hommage le premier Janvier 1578, à la Reine Mere, Ducheſſe d'Orleans, à cauſe de ſa Châtellenie de Baugency, avoit tranſigé dès 1559 avec *Jacques* de Bodin, Seigneur de Mainville, ſon frere. *Eleonore* Leucher ſa femme le rendit

pere de 1. *Jacques* qui ſuit ; 2. & de *Jean*, mort à l'armée.

III. *Jacques* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, & Gouverneur de Chambor en 1603, a épouſé *Jacquette* de Marivets, de laquelle il eut, 1. *François* qui ſuit ; 2. *Jean*, époux de *Marguerite* de Gratemeſnil en 1640, & mere ſeulement d'*Antoinette*, morte Religieuſe Urſuline ; 3. *Henri*, tué en 1636 au ſiege de Corbie ; 4. *Eleonore*, femme de *Simon* Chauvel, Préſident & Lieutenant Général à Blois ; 5. & *Marie* de Bodin, qui fut femme de *Louis* le Chat, Seigneur de Thenay.

IV. *François* de Bodin, Ecuyer, Seigneur de Bois Renard & de Ville-Hanzy, épouſa devant l'Epine, Notaire à Blois, le 20 Janvier 1649, *Marguerite* Bugy, d'une famille de Blois, qui portoit d'azur à l'arbalête & carquois d'or poſés en ſautoir, laquelle le rendit pere de 1. *Louis I* du nom, qui ſuit ; 2. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Corbilliere, mort de ſes bleſſures au ſiege de Mayence ; 3. *François II* du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Broſſe, demeurant à Chantecaille, Paroiſſe de Monars-la-Ville, Election de Blois, épouſa, 1°. *Elizabeth* Gardereau, alias, Gordereau, dont il n'eut que 2 filles ; 2°. le 25 Octobre 1701, *Sidoine-Elizabeth* de Villeneuve, fille de *Gedeon*, Ecuyer, Seigneur de Meſſilli & de la Pourſelliere, & de *Sidoine* de Villeneuve, dont ſont iſſus,

1. *François* de Bodin, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaux & de la Broſſe, né en Novembre 1707, premierement Lieutenant dans le Régiment de Nivernois, enſuite Chevalier de Saint Louis, & Maréchal de Camp, décédé commandant à Belliſle en 1759, laiſſant de *N*... Lambert ſa femme en 1752, un fils qui a perdu les yeux de la petite vérole.

2. *François* de Bodin le jeune, Sieur du Chaſtellier, Chevalier de Saint Louis, & ancien Capitaine du Régiment de la Marche Prince, quitta le ſervice en 1759, ayant épouſé dès 1756 *N*... de la Ferriere.

3. *N*.... de Bodin, Ecuyer, né en 1712.

4. *Madeleine*, Religieuſe Urſuline à Blois.

5. *Françoiſe*, née en 1714, dite Mademoiſelle de Chaſtellier.

6. *Eliſabeth* de Bodin, femme de *N*.... le Fuſelier de Cormeray.

7. Et *Marie-Thereſe* de Bodin, dite Mademoiſelle de Vaux, née le 14 Janvier 1716, reçue dans la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, le 10 Novembre 1723, fille en 1763.

V. *Louis* de Bodin I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, maintenu avec *François*, Seigneur de Vaux, ſon frere, dans leur nobleſſe, par Jugement des Commiſſaires Généraux du Conſeil du 22 Juillet 1706, dans lequel Jugement les titres énoncés remontent juſqu'à *Nicolas* de Bodin leur triſayeul. Il épouſa par contrat paſſé devant Maleſcot, Notaire à Blois, le 28 Janvier 1681, *Madeleine* Mercier, dont ſont iſſus, 1. *Louis II* du nom, qui ſuit ; 2. *Joſeph*, qui prit la Compagnie de ſon frere *Ange*, tué en 1713, enſuite Lieutenant Colonel du Régiment de Talaru, & Brigadier des armées du Roi, retiré du ſervice en 1760, marié la même année à *N*... d'Egliſe ;

Digitized by Google

3. & *Ange*, qui pouvoit être l'aîné de *Joſeph*, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiege de Landau en 1713, ſans alliance.

VI. *Louis* de Bodin II, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, ancien Capitaine au Régiment de Pons, aujourd'hui Guyenne, Chevalier de Saint Louis, quitta le ſervice en 1710, & épouſa par contrat paſſé devant Termenier, Notaire à Blois, le 20 Juin 1713, *Anne* de Laiglehoux, de laquelle il eut, 1. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Bois-Renard, qui ceda ſon droit d'aîneſſe à *François* ſon frere puîné, par acte paſſé devant Guenſis, Notaire à Blois, en Juin 1763; 2. *François* qui ſuit; 3. *Joſeph*, tué à l'affaire de l'Affiette le 19 Juillet 1747; 4. *Gaſpard*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne; 5. *Ange*, mort de fatigue, Lieutenant au Régiment de la Marche Prince; 6. & *Anne-Madeleine* de Bodin.

VII. *François* de Bodin, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bois-Renard, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un bataillon au Régiment de Guyenne, réformé en 1762, avec 1000 liv. de penſion, épouſa par contrat paſſé devant Mercier, Notaire à Pithiviers, le 4 Juillet 1763, *Marie-Charlotte-Adelaïde* de la Taille, née le 9 Novembre 1741, fille de feu *Antoine-Hector*, Chevalier, Seigneur du Boulay, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, & Chevalier de Saint Louis, mort le premier Mai 1754, & de *Marie-Marguerite* Maſſon du Monceau, Dame de Lolainville, née le 15 Avril 1713, vivante aujourd'hui en viduité.

Digitized by Google

C A C A

CAMBRAY en Picardie porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trefle arraché, le tout d'or.*

Jean de Cambray, fils de *Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Maubuiſſon, épouſa par contrat paſſé à Peronne en 1550, *Adrienne* Dupleſſis, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cortemont, & eſt la tige de deux branches; l'aînée ſubſiſte en Picardie, ſur laquelle on n'a point fourni de mémoire.

La branche cadette poſſedoit la Terre de Digny en Gâtinois, & a fini à *Charles* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à vingt-un ans ſans alliance en 1730, & paſſa ladite Terre à *Nicolas* de Foyal, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cauſe de *Marie* de Cambray ſa mere.

Une autre famille du même nom, dont étoit *Adam* de Cambray, mort Premier Préſident du Parlement de Paris, le 15 Mars 1456, portoit: *de gueules à la faſce d'argent, chargé d'une autre faſce d'azur, & accompagné de trois loups rampans d'or.*

Il y a apparence que ce Premier Préſident avoit pour frere *Jean* Rupe, l'un & l'autre natifs de la Ville de Cambray, dont ils adopterent le nom, & quitterent celui de Rupe, & *Jean I*, dit de Cambray, eut de *Marguerite* Chambellan, *Jean* de Cambray, II du nom, Pannetier du Roi, que *Geoffrette* Cœur ſa femme, fille du celebre *Jacques* Cœur, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée* de Leopar, rendit pere de *Jean* de Cambray III du nom, auquel on donne pour frere *Guillaume* de Cambray, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie* de Corbie, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit pere de *Michel* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Therieux, mari de *Perrette* de Treignac, Dame de Soulangis, & pere de *Jean* de Cambray, IV du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui de *Geneviève* Marechalle ſa femme, eut pour fille unique *Marie* de Cambray, Vicomteſſe de Soulangis, femme d'*Antoine* de la Grange, Sieur d'Arquim.

CAMP en Artois. *Joſeph-Auguſtin* CAMP, Avocat en Parlement, anc. Echev. de la Ville & Cité d'Arras en 1753, 1754, 1755 & 1756, Député des Etats d'Artois à la Cour, pour le Tiers-Etat, en 1758 & 1759, veuf de *Jeanne-Françoiſe* Gamand, dont une fille.

C'eſt en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que ledit *Joſeph-Auguſtin* a obtenu les lettres de maintenue & de confirmation de nobleſſe pour lui & ſa poſtérité, nés & à naître en légitime mariage.

Les armes dont cette famille eſt en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiecles ſont d'*argent à un treillis de gueules de ſix pieces, trois en pal, trois en faſce, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins.*

CARBONNIERES porte: *d'argent ſemé de charbons de ſable*

Digitized by Google

ardens de gueules, à trois bandes d'azur.

Cette famille, recommandable par ſes alliances & ſon ancienneté, tire ſon origine des Château & Baronnie de Carbonnieres en Limoſin, Diocéſe de Tulles.

Etienne Baluſe dans ſon Hiſtoire Latine de cette Ville, imprimée à Paris *in*-4°. en 1717, dit que *Willelmus* de Carbonnieres, reçu Religieux de l'Abbaye de Tulles en 1070, en fut élu Abbé en 1092. Il étoit fils de *Rigald*, Seigneur, Baron de Carbonnieres, & d'*Unie*, fille d'*Archambaud*, ſecond Vicomte de Comborn, & de *Rotberge* de Rochechuart.

La Baronnie de Carbonnieres eſt ſortie des mains des Seigneurs de ce nom, par l'échange qu'en fit *Alain* de Carbonnieres, Chevalier, Seigneur, Baron dudit lieu, Pennieres, & Merle, en dépendant, & *Catherine* de Gontaut la jeune, ſa femme, fille de *Gaſton*, & de *Catherine* de Salignac, le 15 Juin 1509, avec *Pons* de Gontaut, Chevalier, Seigneur & Baron de Biron, leur frere & beau-frere, contre la Terre & Baronnie de la Capelle-Biron, ſubſtituée avec la Baronnie de Rabat, les Terres de Saint-Jorry, & le Fraiſſe en Limoſin, par le dernier Marquis de Carbonnieres la-Capelle, mort en 1753, en faveur du jeune Comte de Sabran, Officier de Gendarmerie, ſon couſin, réverſible au Comte de Carbonnieres Saint-Brice, ou ſes hoirs, en cas de décès dudit Comte de Sabran ſans mâles.

Le 7 Avril 1561, *Armand* de Gontaut, Baron de Biron, vendit la Baronnie de Carbonnieres, Merle & Pennieres au Seigneur *Antoine* de Noailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. M. le Maréchal en jouit aujourd'hui.

Branche des Seigneurs de Carbonnieres en Perigord en 1417.

Jean de Carbonnieres, II du nom, Damoiſeau, Seigneur du Château de Carbonnieres au Diocéſe de Tulles, fils puîné de *Jean*, premier Baron de Carbonnieres, & de noble *Garinne* de Peſteils, fut marié par contrat du 18 Mai 1417, avec *Jeanne* de Salignac, Dame de Pelavezy, du Diocéſe de Sarlat, dont

Jean de Carbonnieres, III du nom, Gouverneur de Dome & de Larche, marié en 1444 à *Catherine* de Guerre, Dame de Jayac, Archiniac, & Laval en Perigord, fille & héritiere de *Bernard* de Guerre, & d'*Helene* Daupeire, dont

Jean de Carbonnieres, IV du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1480 à *Soubirane* de Combort fille de *Louis*, Seigneur d'Enval, & de *N*... de Salaignac, dont

Bertrand de Carbonnieres, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1508 à *Françoiſe* de la Cropte-Lancays, fille de *François* Seigneur de Lancays d'Abzac, & niece de *Gilles* de la Tour d'Auvergne, dont

Charles de Carbonnieres, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1538 à *Marguerite* de Prohet, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Clement, Baron d'Ardenne en Poitou, & Seigneur de Saint-Martial en Perigord, & d'*Iſabeau* du Repaire, dont

Jean de Carbonnieres, V du nom, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c. marié en 1597 à *Rachel* de Larmandie de Longua,

Digitized by Google

fille de *Bertrand*, & de *Françoiſe* de Bourbon Malauſe, petite fille de *Jeanne* de Noailles, dont

François de Carbonnieres, I du nom, Seigneur de Saint-Chamaſſy, Jayac, Archiniac en partie, marié en 1635 à *Valerie* d'Olier, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & de *Helie* de Prélat, dont

Henri de Carbonnieres, Seigneur de Mayac, légataire univerſel de *Louis* de Carbonnieres, Doyen de Sarlat, ſon oncle, qui par ſon teſtament du 17 Septembre 1672 lui laiſſe les Châteaux, Terres & Seigneuries de Jayac, Archiniac & Laval, avec ſubſtitution au quatrieme dégré de mâle en mâle. Il épouſa en 1657 *Jeanne* Duburg, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Force, & de *Jeanne* Dumaz, dont

François de Carbonnieres, Seigneur ſubſtitué de Jayac, Archiniac & Laval, marié en 1682 à *Marguerite* de Gimel, fille aînée de *Gabriel* de Gimel de Cuſtoux, Seigneur de la Lande, Lieutenant Colonel au Régiment d'Infanterie de Clerambault, & de *Feliciane* des Bordes, de qui ſont nés,

Jean de Carbonnieres, le ſecond qui ait recueilli la ſubſtitution de Jayac, Archiniac, Capitaine au Régiment de Champagne, mort ſans poſtérité, après avoir été marié à *Marguerite* de Natalouë, fille unique de *Jean*, & de *Marie* de Maſſau de Cleſans.

Et *Louis*, dit le Baron de Carbonnieres, frere du précédent Seigneur de Panaſſou, qui lui a ſuccedé aux Terres ſubſtituées de Jayac, Archiniac & Laval, & à la point de poſtérité.

Il ne reſte de cette branche que *Louis* de Carbonnieres, Prieur de Bar-ſur Aube, appellé à la ſubſtitution de Jayac, &c. après le Baron de Carbonnieres, ſon couſin-germain. Il eſt fils de *Jean* de Carbonnieres, dit le Chevalier de Jayac, mort en 1738, Command. au Chât. de Niort, & de *Jeanne-Marie* du Poutet, fille de Maximilien, Ecuyer, Seign. de Beauſejour, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde de Sa Majeſté, Capitaine, Aide-Major des Iſle & Citadelle de Beliſle en mer, & de *Jeanne-Marie* le Clech. Il avoit pour frere & ſœur *Jean-Maximin* de Carbonnieres, mort en Novembre 1753, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, qui a laiſſé une fille unique, *Madeleine* de Carbonnieres, née en Juillet 1752, de ſon mariage avec *N.* de Mobuiſſon de la Boiſſiere, fille du Seigneur de la Boiſſiere, & *Marie-Françoiſe*, morte le 27 Décembre 1762; leur pere commun étoit fils d'*Henri*, Seigneur de Mayac, héritier de Jayac, &c. & de *Jeanne* du Burg, ci-deſſus rapporté.

Seconde branche en Perigord.

Un autre *Henri*, auſſi fils de *François* de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamaſſi & de *Valerie* d'Olier, épouſa en 1674 *Louiſe* de la Porte, fille de *Raymond*, & de *Jeanne* de Pompadour, dont

Louis de Carbonnieres, Seigneur de Saint-Chamaſſy, Jayac, Archiniac en partie, ancien Garde du Corps de la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 10 Mai 1748 à *Marguerite* de Vaſſal,

Digitized by Google

fille de *François* de Vaſſal, Seigneur de la Queyzie, & d'*Iſabeau* de la Borie de Campagne, dont deux fils & trois filles.

Branche en Limoſin ſortie des Seigneurs de Jayac.

Hugues de Carbonnieres, fils puîné de *Jean III* & de *Catherine* de Guerre, Seigneur & Dame de Jayac, &c. épouſa le 25 Juillet 1499 *Iſabeau* de Lage-au-Chapt, fille de *Pierre* & de *Marie* de Roſieres. Sa poſtérité ſubſiſte dans le Seigneur Comte de Saint-Brice, vivant en 1764, ſon fils, le Marquis de Carbonnieres, marié à l'héritiere de Kilhac, Dame de Bouſſac, a cinq fils & quatre filles; la Marquiſe de Rannes en eſt une, & ſon frere l'Abbé de S. Brice vient d'être reçu (1764) Chanoine de S. Claude au dernier Chapitre. Le Comte de S. Brice a pour frere *N.*. de Carbonnieres Seigneur de Montjoffre, auſſi marié, avec trois enfans, deux garçons & une fille, l'un Docteur de Sorbonne l'autre marié ſans enfans, & retiré, & la fille ſortie de Saint-Cyr.

Branche des Marquis de la Capelle, auſſi ſortie de Jayac.

Antoine de Carbonnieres, fils de *Jean II*, de ſon ſecond mariage avec *Helene* d'Aubepeire, veuve de *Bernard* de Guerre, Seigneur de Jayac, eſt l'auteur de cette branche, dont le fils *Alain* de Carbonnieres avoit pour mere *Louiſe* d'Abzac, fille du Seigneur de la Douze, &c. qui ſucceda à la Baronnie de Carbonnieres par la donation que lui en fit ſon oncle à la mode de Bretagne, *Guy* Baron de Carbonnieres, dans ſon teſtament en date de l'an 1488. Ce *Guy* mourut ſans hoirs, après avoir épouſé *Jeanne* de Cominges, & en ſecondes noces *Marguerite* de Montferand. Ce fut cet *Alain* qui échangea la Baronnie de Carbonnieres avec ſon beau-frere le Baron de Biron, qui lui donna la Baronnie de la Capelle-Biron.

Il reſte de cette branche *N.*... de Carbonnieres, marié ſans enfans, & *N.*... de Toſſe, niece par ſa mere du feu Marquis de la Capelle, mariée au Marquis de Valence, Maréchal de Camp.

On voit par cette filiation que la Maiſon de Carbonnieres tient à pluſieurs Seigneurs de la Cour, & aux plus illuſtres des Provinces où elle eſt établie. Ses emplois n'ont pas moins été diſtingués, il y a eu des Gouverneurs; pluſieurs ont été Colonels, Maréchaux de Camp, Capitaines de cinquante Hommes d'Armes; pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Gentilshommes de ſa Chambre, &c.

Henri II, diſent de Thou & Mezeray, envoya en 1547 *Jacques* de Carbonnieres de la Chapelle-Biron, homme de cœur & d'expérience, avec une troupe de Nobleſſe en Ecoſſe; il y commanda l'Infanterie Françoiſe à la place de Dandelot en 1548; il prit Kegth après bien du ſang répandu, & fut bleſſé au ſiege de Metz en 1552. Il fut envoyé au Prince *Albert*, dont on ſoupçonnoit les diſpoſitions, & il eſt dans la liſte des priſonniers de marque de la déroute de Saint-Quentin en 1557.

En 1569 un autre Carbonnieres défendit Poitiers, & en chaſſa les ennemis après pluſieurs aſſauts qu'ils y donnerent.

Charles de Carbonnieres fut Grand-Pannetier de la Reine de Navarre, & Colonel d'un Régiment armé & monté à la legere en 1557.

En

En 1587 *Gauthier* de Carbonnieres, dit le Capitaine Jayac, de l'ancienne Maiſon de Carbonnieres, dit Morery, défendit Sarlat, & força le Vicomte de Turenne d'en lever le ſiege après trois ſemaines d'attaque. La Relation de cet événement, imprimée à Sarlat, fait honneur au nom de Carbonnieres.

La même année 1587 *Henri IV* envoya Carbonniere & Desbories avec leurs Régimens pour ſecourir Saint-Maixant, diſent les Mémoires de Sully, & encore en 1605 Carbonnieres de la Chapelle-Biron fit dire au Roi par le Sieur de Fourſac, qu'il lui envoya, qu'il rentreroit dans ſon devoir avec plus de trente Gentilshommes de ſes parens ou amis, s'il vouloit leur faire grace, & ils l'obtinrent. Il étoit un des Chefs du parti du Duc de Bouillon.

CASTEL DE NEUVILLETTE en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y ſubſiſtoient ſont éteintes il y a plus de trois cens ans. *Colart* du Caſtel, Chevalier, ſervoit avec ſa Compagnie en 1373, ſous *Hugues* de Châtillon, ſire de Dampierre, & Grand Maître des Arbalêtriers de France, ſuivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

Robert, Seigneur du Caſtel, connu par ſes talens dans l'Art de la Poëſie, vivoit en 1260, ainſi que l'a remarqué M. le Préſident Fauchet.

M. de la Morliere rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert* de Tierabon, avec *Yolande* du Caſtel, fille de *Hugues*, Seigneur du Caſtel; d'où naquit *Jean* de Tiercelin, qui épouſa *Marguerite* du Bellay, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette établie vers l'an 1500 au Hameau de Neuvillette dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Juillet 1670, par M. de la Galiſſonniere, Intendant de Rouen. Elle a pour auteur *Jean* du Caſtel, que la profeſſion des armes avoit attiré dans la Normandie, fils de *Pierre* du Caſtel, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy ſur-Somme, & autres lieux. il eut de *Jeanne* de Cayeu ſa femme, 1. *Jean II* du nom, qualifié dans pluſieurs actes d'Homme d'Armes de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude* du Mornay, qui ne lui donna que des filles; 2. *Robert* qui ſuit.

Robert du Caſtel, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, ſe maria par contrat du 23 Octobre 1571 à *Cecile* de Chiffreville, de laquelle il eut *Robert* qui ſuit.

Robert du Caſtel, II du nom, s'allia par contrat du 23 Novembre 1597 avec *Anne* de la Berquerie, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont, 1. *Joachim* du Caſtel, Homme d'Arme dans la Compagnie de *Gaſton* de France, Duc d'Orleans, marié avec *Gilberte* de Waudricourt, fille de *Charles* de Waudricourt, Ecuyer, Seigneur de Dalnay, mort ſans poſtérité; 2. *François* qui ſuit.

François du Caſtel, I du nom, Ecuyer Sieur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, ſe maria par contrat du 28 Septembre 1641 avec *Marguerite* d'Hoyer, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Monplaiſir, de laquelle il eut, 1. *Charles* du Caſtel, tué au ſervice étant Capitaine

au Régiment de Chulemberg ; 2. *François* qui ſuit.

François du Caſtel, II du nom, quitta le ſurnom de Neuvillette, pour prendre celui de Bernimont. Il ſervit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & épouſa par contrat du 11 Mai 1674 *Françoiſe-Thereſe* de Belleval, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, de Reminil, de Teuffe, &c. & de *Catherine* de Monchy, fille de *Charles*, Baron de Viſmes, Seigneur de Senarpont. De ce mariage ſont ſortis, 1. *François-Joachim*, qui ſuit ; 2. *Joſeph* ; 3. *Louis*. Tous les trois ont ſervi dans la Maiſon du Roi, & les deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

François-Joachim s'eſt marié par contrat du 16 Juin 1714 à *Anne-Charlotte* de Belleval, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie* de Belleval, (celle-ci fille de *Marie* de Rambures) de laquelle ſont iſſus, 1. *François-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Rimini & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, n'eſt pas encore marié, & eſt le ſeul aujourd'hui qui reſte de ſa branche.

Cette branche établie dans le Comté d'Eu deſcend de *Guillaume* du Caſtel, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Cappy-ſur-Somme, Empre, Chantraine, Hauviller. Il pouvoit être un des Officiers qui ſervoient dans les armées de *Charles VII*, & vivoit, ſelon pluſieurs hommages qui lui furent rendus, ès années 1425 & 1443. Il étoit ſeptieme ayeul de *François-Joſeph* du Caſtel de Neuvillette, qui a ſervi dans les Gardes du Corps de Sa Majeſté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736 juſqu'en 1747.

Il s'eſt trouvé aux batailles d'Ettingen ſur le Mein, à celles de Fontenoy & de Raucoux. Il fit la campagne de 1744 en Flandre & en Alſace, fut au ſiege de Fribourg, & s'eſt trouvé preſqu'à tous les ſieges qui ſe ſont faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743.

Les armes : *d'argent à trois chevrons d'azur, avec une merlette de même.*

CLARIS-VALINCOURT, Maiſon iſſue d'un cadet de celle de Valincourt, qui fut appanagée de la Terre de Claris, avec la banniere d'*argent à la faſce d'azur*, qu'il prit pour armes, retenant cependant le cri de guerre *Valincourt*, le cimier *à vol d'argent, & d'azur ſurmonté du nom d'Aquitaine*. Carpentier, *Hiſtoire de Cambreſis, part.* 3. ad verb. *Claris, pag.* 401 & *ſuiv.*

Cette Maiſon de Valincourt (*a*) deſcendoit d'*Eude* d'Aquitaine, Sire d'Oizy, créé par Charlemagne, Châtelain & Comte de Cambray, iſſu d'*Eude* le Grand, Duc d'Aquitaine, qui défit avec *Charles*-Martel les Sarraſins près de Tours. Il épouſa dans le huitieme ſiecle *Eliſande*, héritiere de Valincourt, Crevecœur, Claris, &c. *Voyez* Carpentier, *part.* 1, *ch.* 12, *p.* 223, & *p.* 2, *ch.* 2, *p.* 229, *dans la généalogie de Saint-Aubert, Evêque de Cambray*, de laquelle alliance les Maiſons d'Oizy de Valincourt, de Saint-Aubert & autres, tirent leur origine *ſelon le même* Carpentier, *Nic.* Deprez, Colvenere, Gelre, Butkens, & *autres Hiſtoriens*.

(*a*) *Dit le Mémoire de Famille envoyé.*

Ce qui eſt encore prouvé par des Chartres de l'Abbaye de Vaucelles, en date de l'an 1236, & de l'Abbaye de Mont Saint-Martin, de l'an 1296. On en trouve de la Cathédrale de Cambray de l'an 1016, avec *un ſceau où eſt repréſenté un Cavalier à cheval, tenant d'une main un écu avec un lion de gueules, & de l'autre la banniere de Claris, d'argent à la faſce d'azur*, avec l'inſcription : *Sigillum Domini de Valincourt, & Claris militis.*

On trouve la généalogie ſuivie de la Maiſon de Claris, & prouvée par des Chartres & monumens, commençant par *Gilon*, Sire de Claris, puîné de la Maiſon de Valincourt, depuis l'an 1146, juſqu'à *Jean* dit le Griffon, Sire de Claris, Chevalier, enterré à Lille en 1361 avec ſon épouſe Dame *Marie* de Mouchy, & dudit *Jean* de Claris, juſqu'au ſiecle préſent, *dans Butkens, Trophées de Brabant, Suppl. L. 8, fol. 373, uſque ad 380, tit. Comte de Clermont ; ainſi que dans les Tables Généalogiques de Heibner, imprimées à Leipſic, & en racourci dans le Calendrier de Varentrap, imprimé à Francfort*, ad verb. *Valincourt ; la Colombiere, Théat. d'Honneur, page 303 ; la Morliere, Antiquités d'Amiens, le Roi, Noteiſe, Marchionatus S. R. J. Froiſſard, Olivier de la Marche, & autres Auteurs parlent des Seigneurs de Claris.*

La Terre de Claris ſortit de cette Maiſon par *Jean* de Claris, fils de *Hugues*, & de *Marguerite* fille du Comte de *Rouſſy* par confiſcation, ledit *Jean* Claris s'étant battu en duel contre *Pierre* de Courtenay. *Voyez les Annales d'Emmanuel Suero, la Roque, Traité de la Nobleſſe des Chevaliers de nom & d'armes, Enpilly, Plaidoyer* 30.

Par cet événement la Terre de Claris paſſa dans la Maiſon de Biche, & les Seigneurs de Claris ſe retirerent aux Pays-Bas, où leur Maiſon ſubſiſte encore.

Roger de Claris & ſa femme *Sara* de Breyll fonderent le Couvent des Capucins à Lierre. Leur petit-fils, auſſi nommé *Roger* de Claris, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint *Jacques*, Conſeiller d'Etat, fut créé Comte de Clairmont l'an 1653. Il laiſſa *Louis-Antoine* de Claris, Comte de Clairmont, Conſeiller d'Etat, Seigneur d'Argenteau, Hermalle, Boort, Meerbeeck, & autres lieux, qui fut pere de *Louis-Philippe* de Claris, qui prit le titre de Marquis de Laverne, par ſa femme *Anne-Françoiſe*, Marquiſe de Laverne de Rodes, fille héritiere de *Ferdinand*, Marquis de Laverne de Rodes, Lieutenant Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, tué au ſiege de Segedin en Hongrie l'an 1686.

Ce *Ferdinand* étoit fils de *Denis* Comte de Laverne de Rodes, dont la Maiſon établie en Bourgogne étoit des Seigneurs de Verans, en mémoire deſquels ils retinrent *la roſe de gueules en abîme* de leurs armes, d'*azur à trois demi-vols d'or gironnans*, ainſi que dans leur cimier ſur l'*heaume en faſce.*

Ce *Louis-Philippe* de Claris, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, & ſon épouſe *Anne-Françoiſe* Marquiſe de Laverne de Rodes, laiſſerent *Louis-Ferdinand-Joſeph* de Claris-Valincourt, Marquis de Laverne de Rodes, Comte de Clairmont, Baron des libres Terres d'Argenteau, Hermalle, &c. Chambellan, Conſeiller d'Etat

d'Epée actuel de S. M. I. R. ſon Lieutenant en ſa Souveraine Cour Féodale de Brabant, & *N*..... qui épouſa en 1731 *Marie Anne* Princeſſe du S. E. R. de Hohenlohe, Bartenſtein, Chanoineſſe de Thorn, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, fille de *Charles-Philippe*, Prince du S. E. R. de Hohenlohe Bartenſtein, Grand-Juge de l'Empire à Wetzlar, & de *Sophie* Princeſſe du S. E. R. de Heſſe Rheinfeltz, & *N*... qui décéda en 1758.

Ils laiſſerent une fille unique *Marie-Eliſabeth* de Claris Valincourt, Marquiſe de Laverne de Rodes, Comteſſe de Clairmont, & *N*..... qui épouſa en 1751 *Charles-Joſeph-Auguſte*, Comte immédiat du S. E. R. regnant de Limbourg, Stirum, Bronchorſt & Globen, & *N*.... Grand-Juge héréditaire du Duché de Gueldres & de la Comté de Zutphen, Seigneur de Waltſch, Skitat, Kleinfursviz & Mokraw en Bohême, Chambellan actuel de L. M. I. R. mort en 1760.

De laquelle alliance reſte une fille unique, *Marie-Joſephine*, Comteſſe du S. E. R. de Limbourg, Stirum, Bronchorſt & Globen, ſous la tutelle de la Dame ſa mere, du Landgrave de Heſſe, Rothenbourg, & du Grand Burgrave de Bohême.

Pour la généalogie de la Maiſon de Limbourg-Stirum, iſſue des anciens Comtes d'Altena, dont ſortirent celles de la Marck, d'Arenberg, de Bouillon, Princes de Sedan, & les Ducs de Cleves; elle ſe trouve déduite dans *Imhof notitia Germanici Imper.*, *dans les Tablettes d'Heibner*, *imprimées à Leipſic*, *& dans le Recueil des Souverains du Monde*, *imprimé à Paris*. Les Maiſons de Stirum & de la Marck proteſterent, & introduiſirent en 1670 Procès au Conſeil Aulique contre le partage de ſucceſſion fait entre les filles du dernier Duc de Cleves, pour ce Duché, celui de Juliers, la Comté de la Mark, & l'affaire y eſt encore indéciſe. (*a*)

CHABESTAN, Maiſon très-ancienne du Dauphiné, qui a donné ſon nom à une Terre au Diocèſe de Gap, érigée enſuite en Comté.

1. *Guignes* Chabeſtan vivoit au treizieme ſiecle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre, de l'an 1233, il eſt qualifié noble *Guignes* de Chabeſtan, Seigneur de Chabeſtan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne ſe donnoit qu'à la haute Nobleſſe, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans ſon Hiſtoire de Dauphiné*, *p.* 836 *&* 838.

Par ce même acte, qui eſt une tranſaction en Latin ſur parchemin, qui exiſte en entier malgré ſa vétuſté, noble *Guy ou Guyt de Chabeſtan Miles*, *& noble Jean de Chabeſtan Miles*, *tous deux fils de noble Guignes de Chabeſtan*, *Seigneur de Chabeſtan* (ils ſont tous trois ainſi qualifiés) étant en conteſtation & procès pour un ſupplément de légitime, tranſigent, & *Gui* s'oblige de payer en quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* ſon frere,

(b) *La ſucceſſion & les Terres de la branche aînée de Valincourt paſſa par filles dans les Maiſons de Werchain*, *Ligne*, *& Melun.*

La branche cadette de Claris-Valincourt ſubſiſte dans le Marquis de Laverne, *Comte de Clairmont moderne.*

Digitized by Google

qui ſe plaignoit d'avoir été grandement grevé ou léſé par le dernier teſtament de leur pere, les frais dudit Procès, & 4000 ſols Viennois, pour completer tous les droits de *Jean* ſur les biens paternels; ce qui fut ainſi ſtipulé & accordé par l'entremiſe & par le conſeil de noble *Bertrand* d'Agout, Chevalier (*Miles*) Seigneur de Miſon leur parent, préſent, & de pluſieurs autres de même y dénommés; ledit acte paſſé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aſpres & Notaire public, par autorité Apoſtolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabeſtan, ſous les indictions précédentes, c'eſt-à-dire (a) l'an de l'Incarnation du Seigneur, 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, ſous le Pontificat de *Gregoire IX*, ſous l'Empire de *Frederic*, & ſous le Regne de *Guignes*, Dauphin, Comte Viennois & d'Albon.

I. *Guignes* de Chabeſtan, ci-deſſus mentionné, & vivant au douzieme ſiecle, eut donc pour fils Guy qui ſuit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabeſtan de Montoſeur, dont la poſtérité a ſubſiſté long-tems avec honneur, & qui eſt éteinte. *Allard en parle dans ſes Généalogies.*

II. *Guy* eut de *Montorline* de Meouillon, fille de *Hugues*, Baron de Meouillon (b), *Foulques* de Chabeſtan, qui ſuit (c).

III. *Foulques* de Chabeſtan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (d), fille de *N...* de Riviere, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie par ſa femme *N....* d'Alauzon, eut *Claude* de Chabeſtan.

IV. *Claude*, marié en 1296 à *Juſtine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabeſtan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amedée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II.*

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillaſc, fille de *N...* de Revillaſc (e), eut *Antoine* qui ſuit.

(a) *Anno ab Incarnat. D. D. milleſimo ducenteſimo trigeſimo tertio, ſcilicet quarto Kalendas Decembris SS. in Chriſto Patre Domino Gregorio divinâ initeratione Papâ nono, Frederico que inclito Romano Imperatore, ac illuſtri & potenti viro Domino noſtro Guigone Delphino Comite Viennenſe & Albon feliciter exiſtentibus.... actum fuit hoc in Caſtro de Chabeſtano, & in aulâ ſuperiori, teſtibus ſupra dictis præſentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Aſperis, Apoſtolica, Imperiali, Delphinali auctoritatibus Notario publico.* Ainſi commence & finit cet Acte, digne par ſon antiquité d'être rendu public, & inſéré tout au long ici, ſi la longueur n'étoit pas contraire à la brieveté que nous nous ſommes propoſée.

(b) *Les Barons de Meouillon étoient Souverains en Dauphiné.* Voyez Chorier dans ſon Hiſtoire, p. 778.

(c) *Comme il conſte par un cadaſte de 1225 des Terres de Ribeyres & de Sorbieres, dès-lors & encore à préſent dans cette Maiſon.*

(d) *Riviere, ancienne Maiſon de Dauphiné.* Voyez Allard & Chorier.

(e) *Les Revillaſcs ſont venus de Piedmont en Dauphiné, & on tient qu'ils deſcendent de l'illuſtre Maiſon des Colonnes, Romains.* Voyez Allard.

VII. *Antoine* de Chabeſtan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II* qui ſuit, & *Catherine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, biſayeul du Connétable (*a*).

VIII. *Antoine II* épouſa en 1416 *Jeanne* de Caſtillon, dont *Antoine III* du nom, qui ſuit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* Dupilhon, & une autre fille mariée à *N.*.. de Revillaſc.

IX. *Antoine III* du nom épouſa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d'*Arnaud* (*b*), au Diocéſe de Die, & d'*Agnès* Faure, duquel mariage vint *Claude II* qui ſuit.

X. *Claude* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabeſtan.

XI. *Vincent* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, épouſa en 1517 *Louiſe* d'Alauzon, fille de *Gerenton* d'Alauzon (*c*) : *Gabriel* Armand, Notaire de Serres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine IV* du nom, qui épouſa en 1567 *Jeanne* de Bourard, fille de *Guillaume* de Bourard, Notaire à Bavillon (*d*). De ce mariage ſont iſſus, 1. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon qui ſuit; 2. *Sebaſtienne*, mariée à *N.*.. de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Chriſtophe* Blain de Maral, Seigneur du Poët, & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon épouſa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Leſpine, & autres places (*e*), & de *Claire* de Peliſſier de Saint-Fereol : Notaire Lebaud. Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre* qui ſuit. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Meſtre de Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Priſis, & en eut, 1. *François-Ignace* qui ſuit; *Alexandre*, qui a fait branche à Carpentras; 3. *N.*... Prevôt de l'Egliſe de cette Ville; 4. *N.*.. ſurnommé le brave Sorbiers, & pluſieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbieres, & autres places, fut marié quatre fois, 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de noble *N.*.. Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secret, & de *N.*... d'Urre. 2°. A *Alexandrienne* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Iſabeau* de Guy. 3°. A une veuve

(a) *Voyez l'Article Leſdiguieres, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

(b) De Apillione, *diſent les Actes Latins.* Voyez la généalogie par Chorier & par Allard.

(c) *Genevieve d'Alauſon, ſœur de Louiſe, fut mariée à Claude Berenger, Seigneur du Pipet. Comme il conſte par le teſtament de Gerenton d'Alauſon, en faveur de Vincent de Chabeſtan ſon gendre, en date du 3 Mai 1555, par Barillon, Notaire de Saint-André.*

(d) *Voyez Chorier & Allard.*

(e) *Morges eſt une branche de la Maiſon de Berenger.* Voyez la généalogie dans Chorrier, Allard, ſes Tables Généalogiques, &c.

Digitized by Google

dont il n'eut point d'enfans. 4°. à *Marie* de Blocard de Rahegude.

Du premier mariage eſt venu *Jean* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au ſiege de Fontarabie, ſans avoir été marié.

XVI. Du ſecond mariage eſt venu *Pierre-Dominique* de Chabeſtan d'Alauzon, chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chaubert, fille de noble *Lambert* de Fournier de Chauvert, Capitaine au Régiment de l'Alteſſe, & de *Françoiſe* Joſſerand de Pertuis (*a*). De ce mariage ſont iſſus,

Joſeph-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Auguſtin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prevôt de l'Egliſe Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de ſon frere, qui n'a point laiſſé d'enfans.

Du quatrieme mariage ſont venus *François-Ignace* qui ſuit, & deux autres appellés Chevaliers de Chabeſtan, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconſeil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, ſans avoir été mariés.

François-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de *N*. . . . de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laiſſé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champolion, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille auſſi unique.

De cette ancienne Maiſon il ne reſte plus que M. l'Abbé de Chabeſtan, Prevôt de l'Egliſe de Guerrande, & de la branche de Chabeſtan d'Alauzon, *Joſeph-François* de Chabeſtan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chevalier Saint-Georges, pere du Cardinal d'York & du Prince Edouard réſidant à Rome, eſt mort ſans enfans.

Le 5 Décembre 1553 il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de deux cens hommes de pied, & Lieutenant de cinquante hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & ſervices que les Vaſſaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ſes prédéceſſeurs, nonobſtant qu'il n'apparoiſſe de titres perdus & anéantis par les guerres & autres fortunes. Cet ordre eſt du 5 Décembre 1553, & le ſeptieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à préſent au Marquis de Champolion par ſa femme, héritiere de la Maiſon. On y trouve auſſi une Commiſſion de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Meſtre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV* de 1601, une autre en faveur de *Pierre* ſon

(*a*) *Fournier de Chauvert eſt une branche de la Maiſon de ce nom : M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général, eſt l'aîné de cette Maiſon.*

fils du 3 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied, & une en faveur de *François-Ignace* de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Biſſy.

Tous les papiers concernant la nobleſſe de Chabeſtan ſont au Château de Chabeſtan. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiege de Candie, dit Allard dans ſa Généalogie. *Céſar* & *Jean* de Chabeſtan s'y diſtinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier, un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé *Chabeſtan la Balafre.*

On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Monges, y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*; ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de Chabeſtan ſont avec Meouillon, fondue dans la Maiſon de Groſlée Viteville, pluſieurs fois avec Agoult, Bonne-Leſdiguieres, Riviere, Beranger, Morges, branche de Beranger, Caſtillon, Revillaſes, la Tour-du-Pin, Grueuil, Urre, Dupilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Sainte-Colombe, &c.

Les armes : . . . . .

CHALABRE. *V.* BRUYERES.

CHAMBON D'ARBOUVILLE en Beauce porte : *Faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.* Nous ne donnons que ſa deſcente directe depuis l'établiſſement en Beauce.

I. *Charles* de Chambon, originaire de Combraille en Auvergne, où ſe trouve la Terre de Chambon, vint s'établir en Beauce vers 1500. Il y poſſeda la Terre de Godinville, ſoit par acquiſition, ſoit du chef de *Louiſe* de Cure ſa femme.

II. *François* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, mari de *Françoiſe* Beroul, ſa veuve en 1530.

III. *Nicolas* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, épouſa le premier Février 1538 *Marie* de Morainville.

IV. *Pierre* de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Godinville, étoit encore mineur en 1549, & eut pour femme *Marguerite* de Coſne, fille de *Paſquier*, Ecuyer, Seigneur du Houllay, & de *Luce* de Chartres.

V. *Guillaume* de Chambon, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville & Baudreuille, épouſa le 11 Février 1607 *Marguerite* de Roux, fille de *Juvenal*, Ecuyer, Seigneur de Reigny, & de *Françoiſe* le Vergeur de Courtoignon.

VI. *François* de Chambon II du nom, Chevalier, Seigneur de Godinville, Moigneville, & par acquiſition d'Arbouville, épouſa en Juin 1635 *Louiſe* de Halot, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Letourville, Baron du Puiſet, & d'*Eliſabeth* Arbaleſte, dont douze enfans. Celui qui a ſuivi la poſtérité eſt

VII. *N*. . . de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Moigneville, &c. qui de *N*. . . . Sevin, morte ſa veuve très-âgée au Château d'Arbouville en 174.. a laiſſé trois garçons & une fille mariée. Les puînés ont ſervi dans le Régiment des Gardes Françoiſes, & ſont vivans non mariés; l'un eſt Gouverneur de Sainte-Menehoult; l'aîné eſt

VIII. *Pierre* de Chambon II du nom, connu ſous le nom de

Digitized by Google

Marquis d'Arbouville, Chevalier, Seigneur dudit Arbouville, Moigneville, &c. Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Françoiſes, Gouverneur de Schelestat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, laiſſant de *Marie-Françoiſe* de Montmorin de Saint-Herem, mariée en 1724, morte en Novembre 1753, un fils, dit le Comte de Chambon, Capitaine de Cavalerie dans Bourbon, non marié, & deux filles mortes femmes, l'une de M. *Thomas* de Panges, & l'autre du Comte d'Eſpiez.

CHARLIERS, famille noble du Brabant, qui porte : *de ſable au lion d'argent*, cimier *un lion naiſſant de l'écu*. *Simon* Charliers, Licencié ès Loix, épouſa *Marie* Vandenmeſſe. Il en eut *Antoine-François* Charliers, Chevalier, Seigneur d'Odemont, de Buiſſeret, du 28 Mars 1691, Conſeiller & Fiſcal du Souverain Conſeil de Brabant, marié à *Thereſe-Barbe-Joſephine* Gielis-Hujoel, née le 9 Mai 1685, morte le 2 Juin 1742, enterrée dans la ſépulture de ſa famille à Laken près de Bruxelles. De ce mariage ſont nés, 1. *Lambert-Antoine-François-Joſeph* Charliers, Commiſſaire du Linage de Caudenbergh en 1737, après Conſeiller & Chevalier au Souverain Conſeil de Brabant, Seigneur d'Odemont, mort ſans être marié le 26 Juin 1746. 2. *Guillaume-Joſeph* Charlier, Seigneur de Borghgraſeubroeck, marié à *Thereſe* Winauts, morte le 2 Mai 1756, fille de *Pierre-Melchior-Henri* Deſcourts de Wynauts, Conſeiller du Conſeil de Brabant, & de *Catherine* Pangaerde, dont un fils unique, *Simon-Benoît-Joſeph*, Seigneur de Buiſſeret, marié à Bruxelles le 22 Septembre 1751, à *Thereſe* Pipenpoy, fille de *Jacques-Jean* Pipenpoy, Echevin & Bourguemeſtre de Bruxelles, mort le 31 Janvier 1732, & d'*Iſabelle-Jacqueline* Van-Papenbrouk, dont *Lucie Charliers*, & autres enfans.

CHAUVETON DE SAINT-LEGER, famille noble de Berry, où pluſieurs de ce nom ont été pourvus des premieres Charges. *N.* . . . Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Vouet, fut Lieutenant Particulier & Criminel au Bailliage Royal d'Iſſoudun. Il eut pour fils *Pierre* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Vouet, Condé, la Boiſſarderie, & autres lieux, Conſeiller du Roi, Contrôleur Général des Monnoyes de France. Il épouſa *Anne* de la Châtre, dont *Louis* Chauveton, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, ancien Lieutenant Général de la Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre, &c. marié en 1728, de l'agrément du Roi, à *Françoiſe-Angelique* Bontemps, fille de *Louis* Bontemps, Ecuyer, Gouverneur du Palais des Tuileries, Baillif & Capitaine des Chaſſes de la Varenne du Louvre, Commandeur, Prevôt, & Maître des Cérémonies des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Saint Lazare de Jeruſalem & de Notre-Dame du Mont-Carmel, premier Valet-de-Chambre du Roi, &c. De ce mariage ſont nés, 1. *Pierre-Claude* qui ſuit, le 28 Juin 1730; 2. *Auguſte-Balthazar*, mort en 1733 en bas âge.

Pierre-Claude Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, ancien Officier au Régiment de Rouergue, Mouſquetaire de la Garde du Roi, marié le 19 No-

Digitized by Google

vembre 1754 à *François-Claudine* de Goderneaux, fille du Colonel de Dragons de ce nom, de laquelle il a eu,

1. *Anonime* Chauveton de Saint-Leger, inhumé à Givet en 1755.

2. *Louis-Charles-François* Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né le 22 Mars 1758.

Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux croissans de même en tête, un en pointe.*

Devise : *Deus. Rex. honor.*

Cimier : *un Guerrier armé de toutes pieces, le sabre à la main droite sortant de la couronne.*

Cette famille est apparentée aux la Châtre, Bontems, Bose, le Vasseur, du Guesclin, Savary, Varennes, d'Argini, du Trone, du Breuil, Brossia, Lambert, d'Argouges, Goderneaux, &c.

CHEVALIER, Seigneur du Coudray, famille originaire de Flandres, connue à Paris depuis l'an 1481, & illustrée dans la Robe & l'Epée, porte : *champ d'or à trois chaudrons de sables 2. 1.*

De plusieurs enfans qu'eut *Jacques*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur du Coudray, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Perronaye, il ne reste qu'*Alexandre-Jacques-Louis*, Chevalier du Coudray, Mousquetaire du Roi dans sa premiere Compagnie, & *Marie-Madeleine* Chevalier du Coudray, épouse de *Dominique* Gordon, Seigneur de la Valette, Chevalier de Saint Louis, ancien Officier des Gardes du Corps du Roi.

CHEVALIER, Seigneur de Montigny, porte : *d'azur au chevron d'argent.*

Guillaume Chevalier, Seigneur de Montigny, Sours-la-Coudraye, &c. fils de *Philippe*, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, & d'*Anne* de Danguel, Dame de Sours-la-Coudraye, &c. épousa, 1°. *Anne* Cannaye, fille de *Jacques*, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Paris; 2°. *Henriette* de la Foreſt, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Saugeville, & de *Louise* de Goulart. Il eut des enfans des deux lits.

CIVILLE. Cette famille noble & ancienne tire son origine d'Espagne.

Le premier connu en Normandie est *Alonce* de Civille, qui passa en France vers l'an 1488. Il obtint des Lettres de naturalité & d'agrégation à la Noblesse de France l'an 1518, dont la preuve a été faite lors de la recherche en Février 1667.

1. *Alonce* de Civille, Seigneur du Tronquay, épousa *Madeleine* Petit, originaire de Paris; il mourut en 1524, & sa femme en 1526. Il fut pere de cinq garçons & trois filles; savoir, 1. *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beuzevillette, qui épousa *Catherine* de la Place de Pumechon, & mourut sans enfans; 2. *Jacques* qui suit, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux; 3. *Nicolas*, Curé de Douvran, & Chanoine de la Cathédrale de Rouen; 4. *Pierre*, Prieur de l'Abbaye du Bec; 5. *Alonce*, Ecuyer, Vicomte de Rouen, auteur de la branche des Seigneurs de Bouville, rapportée ci-après; 6. *Madeleine*, qui épousa en premieres noces *Jean* le Marechal, Baron des Noyers, & en secondes *N...* Martel, Chevalier, Seigneur d'Ouville; 7. *Marie*, qui épousa *Jean* Durand, Seigneur de la Riviere-Bourdet, dont est sortie

Digitized by Google

Marie Durand, qui épouſa *Jean* Maignat, Seigneur de Bernieres, ſixiéme ayeul de *Pierre-Charles-Etienne* Maignart, Marquis de la Vaupaliere, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, & *Iſabeau* Durand, qui épouſa *Jean* le Lieur, Sieur du Bosbenard, dont eſt ſortie *Marie* le Lieur, qui épouſa *Judith* de Clermont d'Amboiſe, fille de *Georges* de Clermont, Marquis de Gallerande; 8. *Iſabeau*, qui épouſa *Jean* de Quintanadoine, ou Quintanadvenes, Seigneur de Bretigny, de famille originaire d'Eſpagne.

Branche des Seigneurs de Saint Martin-aux-Buneaux.

II. *Jacques* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, ſecond fils d'*Alonce I*, épouſa *Catherine* le Garay, dont il eut deux garçons & une fille; ſavoir,

1. *Alonce* qui ſuit; 2. *Claude*, Curé de Saint Martin aux-Buneaux; 3. *Marie*, qui épouſa *Adrien* Touſtain, Seigneur de Frontebosc, Lieutenant pour le Roi *Henri II* dans le Pays du Roumois, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* TOUSTAIN.

III. *Alonce* de Civille, Seigneur & Patron de Saint Martin-aux-Buneaux, & Vinemerville, épouſa *Catherine* de Hautot, dont il eut une fille unique, *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux, qui épouſa *Guillaume* Jubert, Seigneur d'Arquency, Conſeiller à la Cour des Aydes de Rouen, qui fut pere d'*Alonce* Jubert, Seigneur d'Arquency, Bouzevillette, Saint Martin aux-Buneaux, Bizy, Préſident à la Cour des Aydes.

Branche des Seigneurs de Bouville.

II. *Alonce* de Civille, Ecuyer, Vicomte de Rouen, cinquieme fils d'*Alonce I*, fut Seigneur & Patron de Bouville; il épouſa *Marie* de Saldaigne, dont il eut cinq garçons & trois filles, qui ſuivent: 1. *Alonce* de Civille, Seigneur de Bouville, qui épouſa *Marguerite* Reſtout, Dame de la Marche, mort ſans enfans; 2. *Antoine* qui ſuit; 3. *Jacques*, Seigneur de Pelletot, & de Sus-les-Monts, qui épouſa Demoiſelle *Anne* Pilais, dont il eut un fils, *Jacques*, Sieur de Pelletot, mort Feuillant; 4. *François*, Seigneur de Saint-Mars, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Mars, rapportée ci-après; 5. *Jean*, dit le Capitaine Civille, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au ſiege de Rouen en 1562, mort non marié; 6. *Marie*, Religieuſe aux Amurées; 7. *Anne*, mariée à *Robert* Raoult, Seigneur de Longpaon, Haltemare, Conſeiller au Parlement, morte en 1584; 8. *Guillemette*, mariée à *Jean* Duquesnay, Seigneur de Cauteton, Lieutenant Général du Vicomté de Rouen.

III. *Antoine* de Civille, Chevalier, Seigneur de Bouville, Conſeiller au Parlement de Rouen, eut de ſon premier mariage avec *Françoiſe* Quenel trois garçons & deux filles: 1. *Vincent* qui ſuit; 2. *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Romboſe, Gouzeville, Hautot, Lauvray, Haltemare, Moulinaux, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui épouſa Demoiſelle *Marie* Duval de Bonneval, & mourut ſans enfans le 3 Novembre 1657. Il fonda la Chapelle de Saint Fiacre dans l'Egliſe de Saint

Digitized by Google

Patrice de Rouen, où il eſt enterré dans un caveau, ſépulture ordinaire de la famille de Civille ; 3. *Daniel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean, rapportée ci après ; 4. *Marie*, qui épouſa en premieres noces *Jean* le Nobie, Seigneur de Grosmenil, & en ſecondes *Jacques* Gallot, Ecuyer, Seigneur de Mondetour ; 5. *Marguerite*, qui épouſa *Jean* Eudes, Seigneur de la Motte & d'Armeville. De ſon ſecond mariage avec Demoiſelle Aubert il eut *Alphonſe*, Seigneur de Vaſſonville & d'Incarville, auteur de la branche des Seigneurs de Vaſſonville, rapportée ci-après.

IV. *Vincent* de Civille, Chevalier, Seigneur & Patron de Bouville, fut Premier Préſident des Requêtes, fonda les Minimes de Rouen, où il fut enterré le 13 Janvier 1661, dans un caveau dans la Chapelle de Sainte Madeleine, où eſt ſon épitaphe en bronze. Il avoit épouſé Demoiſelle *Marthe* Ballue, de la famille du Cardinal Ballue, dont il eut un garçon & une fille ; ſavoir, 1. *Vincent*, Seigneur de Bouville & de Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans enfans ; 2. *Françoiſe*, Dame & Patronne de Bouville, Sain-Jean, &c. qui épouſa *Alonce* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Bizy, &c. Conſeiller au Parlement, ſon couſin germain, fils de *Guillaume* Jubert & de *Marie* de Civille, Dame de Saint Martin-aux-Buneaux. Elle lui apporta en mariage les Terres de Bouville & de Saint-Jean ; elle fut la derniere de la branche de Civille Bouville, & eut d'*Alonce* Jubert, 1. *Jacques* Jubert, Seigneur de Saint Martin-aux-Buneaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Maître ordinaire des Requêtes de ſon Hôtel ; 2. *Alphonce* Jubert, Chevalier, Seigneur de Bouville, Préſident en la Cour des Aydes de Normandie, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui dans Meſſieurs de Bouville (a).

Branche des Seigneurs de Saint-Jean, ſortie de celle de Bouville.

IV. *Daniel* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, troiſieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, fut Maître des Ports & Paſſages de Normandie ; il épouſa Demoiſelle *Marie* Cadot, dont il eut, 1. *Nicolas* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean, Haltemare, le Romboſe, Saint-Waſt, qui épouſa *Madeleine* le Cornier, dont il eut une fille unique ; 2. *Madeleine* de Civille, mariée le 22 Novembre 1663 à *Louis-Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Conſeiller au Parlement, dont un fils, *N.... Marc*, Seigneur de la Ferté, Thibermeſnil, Saint-Waſt, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, mort ſans alliance en 1743. Sa ſucceſſion maternelle a paſſé à Meſſieurs de Bouville, au droit de *Françoiſe* de Civille.

(a) *Cette Maiſon par deux alliances ſubſéquentes avec les héritieres des deux branches aînées de celle de Civille, en a réuni preſque tous les biens, entr'autres les Terres de Saint Martin-aux Buneaux, Vinemerville, Beuzevillette, Bouville, Saint-Waſt*, &c.

Branche des Seigneurs de Vaſſonville, ſortie de celle de Bouville.

IV. *Alphonſe* de Civille, Chevalier, Seigneur de Vaſſonville, Incarville, quatrieme fils d'*Antoine*, Seigneur de Bouville, & de *Catherine* Aubert, fut Capitaine & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg. Il épouſa *Marie* de Santôt de Villy, dont il eut, 1. *Alphonſe*, Chevalier, Seigneur de Gouzeville, Moulinaux, Vaſſonville, Incarville, qui épouſa Demoiſelle *Eliſabeth* Brullart, & mourut ſans enfans; 2. *Marie*, qui épouſa *Adrien* du Houlley, Ecuyer, Seigneur de Courtonne, dont la poſtérité ſubſiſte dans Meſſieurs du Houlley, 3. *Louiſe*, mariée à *Jean* Dudrey, Ecuyer, Seigneur de Villeras, dont la poſtérité ſubſiſte, & a partagé avec Meſſieurs du Houlley la ſucceſſion aux meubles & acquêts de Madame la Préſidente de la Ferté.

Branche des Seigneurs de Saint-Mars.

III. *François* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & de Cottevrard, quatrieme fils d'*Alonce*, Vicomte de Rouen, fut Capitaine d'une Compagnie de cent hommes de pied pendant les troubles de la Ligue; il ſe ſignala à la défenſe de Rouen, aſſiegé par l'armée du Roi *Charles IX* en 1562, notamment en l'aſſaut qui fut donné à cette Ville le 15 Octobre de ladite année. Il fut chargé par M. de Montgommery de la défenſe de la partie du rempart où ſe donna l'aſſaut; il y fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe à la joue & machoire droite, la balle ſortant, & en joignant la foſſette du col. Il fut enterré avec pluſieurs autres corps au pied dudit rampart, où il reſta ſix heures entieres, & fut exhumé par un de ſes domeſtiques. L'armée du Roi ayant pris ſa Ville d'aſſaut, quelques ſoldats vinrent piller la maiſon où il avoit été porté: ils jetterent ſon corps par la fenêtre ſur un fumier, où il reſta nud trois jours & trois nuits. Il fut trouvé en cet état par le Sieur Leclerc de Croiſſet ſon couſin-germain, qui le fit tranſporter en ſon Château de Croiſſet, où il fut panſé & guéri de ſa bleſſure. Il a vécu depuis juſqu'à 1611; il ſe maria, & eut des enfans (*a*).

Les troubles de la Religion l'obligerent de ſe retirer en Angleterre avec ſa famille l'an 1586: il fut connu de la Reine *Eliſabeth*, à laquelle il rendit des ſervices importans, en reconnoiſſance deſquels elle lui donna un diamant, & ſon portrait de gran-

(a) *Voyez ſon Hiſtoire mémorable écrite par lui-même, imprimée l'an* 1603. *Ce trait d'Hiſtoire eſt rapporté par pluſieurs Auteurs, par* Jean *Druſſius, ch.* CXI. *par M. de Thou, par du Souillet dans ſon Hiſtoire de Rouen, dans le* Ducatiana, *ou Recueil des Œuvres de M. Duchapt, les Voyages d'Italie par Miſſon, Tom.* 3, *dans d'Aubigné, Tom.* 1, *L.* 3, *Ch.* 10, *pag.* 222, *édit. de* 1626; Simon *Goulart dans ſes Hiſtoires admirables & mémorables, Vol.* 2, *pag.* 604. *M. de Thou, dont il étoit contemporain, rapporte que dans les Aſſemblées des Etats à Rouen, il avoit coutume de ſigner,* François *de Civille, trois fois mort, & enterré, & trois fois par la grace de Dieu reſſuſcité.*

Digitized by Google

deur naturelle, que ſes deſcendans conſervent aujourd'hui au Château de Boisheront en Normandie, au haut duquel il y a l'Inſcription ſuivante : *En reconnoiſſance d'un ſervice que* François *de Civille a rendu à Eliſabeth, Reine d'Angleterre, elle lui a fait l'honneur de lui donner ſon portrait l'an* 1588. Il revint en France la même année. En 1591 le Roi *Henri IV* ſachant ſes habitudes en Ecoſſe, qu'il étoit connu des plus Grands du Royaume, le députa exprès, avec commiſſion ſignée de lui, en date du 5 Septembre, du Camp de Noyon, pour faire la levée de trois mille Ecoſſois, qu'il conduiſit neuf mois après au ſecours du Roi à Dieppe, à ſes frais & dépens. Des mémoires de familles diſent qu'il différa juſqu'en 1610 de ſe rendre auprès du Roi pour en ſolliciter le rembourſement ; mais le malheur arrivé à la France le 14 de Mai de ladite année, dont il fut pénétré comme loyal & bon ſerviteur du Roi, & particulierement attaché à ſa perſonne, l'obligea de ſe retirer en ſa maiſon de Rouen, & d'abandonner ſa demande. Il mourut l'an 1611. Il fut fait au retour de ſon premier voyage en Angleterre, Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres. Il fut auſſi Maître d'Hôtel de *Catherine* de Bourbon, ſœur unique du Roi, par brevet en date du 15 Novembre 1593, & Gouverneur de Fontaine-le-Bourg. Il fut marié deux fois ; la premiere à *Anne* du Moncel, fille de *Robert*, & d'*Anne* Boivin, dont il eut deux fils, qui ſuivent ; la ſeconde à *Madeleine* Remon, fille de Meſſire *Pierre* Remon, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Conſeiller du Conſeil Privé, & Premier Préſident du Parlement de Rouen ; & de Dame *Marthe* de Selves, dont il n'eut point d'enfans. Il eut d'*Anne* du Moncel, 1. *Iſaac* qui ſuit ; 2. *Alonce* de Civille, Seigneur d'Angleſqueville, Villereſt, auteur de la branche des Seigneurs de Villereſt, dont on parlera ci-après.

IV. *Iſaac* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Montroſti, Cottevrard, Bertrimont, Reniefville, fut auſſi Conſeiller du Roi, & Commiſſaire de ſes Guerres. Il mourut en 1637. Il avoit épouſé *Genevieve* de Roeſſe, fille de *N.* de Roeſſe, Seigneur de Fouquesray, Beuzevillette, Bruaume, &c. & de Demoiſelle *Jeanne* Miſſaud, dont ſept garçons & quatre filles ; ſavoir *Iſaac* qui ſuit ; 2. *François*, Chevalier, Seigneur de la Ferté, auteur des Seigneurs de Rames ; 3. *Henri*, Sieur du Montroſty, qui marcha avec la Nobleſſe de Normandie à l'armée du Roi en Lorraine en 1636, ſuivant le certificat de M. de la Meilleraye, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie ; 4. *Claude*, Sieur d'Angleſqueville, qui épouſa en premieres noces Demoiſelle *Marie* Fremin, & en ſecondes *Catherine* de Fremont ; 5. *Nicolas*, Ecuyer, Sieur du Pavillon, qui eut *Nicolas*, pere de *N.* . . . de Civille, mariée à *N.* . . . du Toupin du Catillon, dont la poſtérité ſubſiſte ; 6. *Louis*, Seigneur de Bertrimont ; 7. *Pierre*, Sieur du Queſnay ; 8. *Judith* ; 9. *Marie*, qui épouſa le Sieur de Mondetour ; 10. *Genevieve* ; 11. *Anne*, qui épouſa *Jean* de la Rue, Seigneur du Campdeau.

V. *Iſaac II* du nom, Seigneur de Saint-Mars & Remiſville, fut marié deux fois ; la premiere à

Demoiſelle *Jeanne* Deric ; la ſeconde à *Anne* de Graindor, fille de *Louis* de Graindor, Ecuyer, Sieur de Fremontiers, & de Demoiſelle *Marie* de la Rue, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſa premiere femme trois garçons & deux filles : 1. *Pierre* de Civille, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, qui épouſa Demoiſelle *Marie* Cognard, paſſa en Hollande avec ſa femme, fut fait Gentilhomme ordinaire de *Henri-Caſimir* Prince de Naſſau, Gouverneur de Friſe & des Ommelandes, par brevet du 10 Mai 1685, & mourut ſans poſtérité ; 2. *Iſaac* qui ſuit ; 3. *François*, Abbé ; 4. *N.*. de Civille, mariée au ſieur d'Allençon ; 5. *Rachel*, mariée à *Charles* Faë, Ecuyer, Seigneur du Métillon.

VI. *Iſaac III* du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Remiſville, Angleſqueville, Soquentot, ſervit dans les Régimens de la Marine & de Rambures, fut fait Capitaine dans celui de Silly ; il épouſa *Françoiſe* le Bourgeois, dont il eut un garçon & cinq filles : 1. *Jacques-Alphonſe* qui ſuit ; 2. *Marie-Anne*, mariée le 7 Décembre 1708 à *François* du Crottay, Ecuyer, Seigneur du Traverſin, dont la poſtérité ſubſiſte ; 3. *Marie*, morte fille, appellée Mademoiſelle de Villereſt ; 4. *N.*.. morte Religieuſe à Bondeville près Rouen ; 5. *Catherine*, appellée Mademoiſelle de Saint-Mars, morte fille le 12 Septembre 1743 ; 6. *Jeanne*, mariée à *Pierre-Jean* Carles, Chevalier, Seigneur de la Blandiniere, Rouxmeſnil, &c. dont une fille unique, *Jeanne-Françoiſe-Angelique* de la Blandiniere, qui épouſa en 1740 *Joſeph-Alexandre* de Roſſent, Chevalier, Seigneur du Veneur, d'Archelles & de Bretteville, dont *Ceſar-Louis* de Roſſent, Officier au Régiment de Champagne, *Hercule-Alexandre* de Roſſent, Chevalier de Malte de minorité, à l'Ecole Militaire, & trois fille au Couvent.

VII. *Jacques-Alphonſe* de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars, Soquentot, Angleſqueville, Renieſville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Seigneur & Patron dudit Bois-Heroult, Buchy, Boisbordel, Sainte Croix ſur Buchy, Saint Martin-Dupleſſis, Chef-de-Leau, &c. fut d'abord Mouſquetaire, prit enſuite le parti de la Robbe, fut Conſeiller au Parlement de Rouen. Dans les Lettres de Conſeiller honoraire que le Roi lui accorda le 28 Janvier 1734, il eſt dit : *Nous avons cru devoir donner audit de Civille Saint-Mars des témoignages de notre eſtime, & de la ſatisfaction que méritent non-ſeulement les longs ſervices qu'il a rendus dans ladite Charge de Conſeiller en notre Cour, mais ceux qui ont diſtingué ſes ancêtres dans les Charges de Magiſtrature & dans les différens emplois militaires dont ils ont été honorés.* Il épouſa le 25 Juillet 1713 *Louiſe-Suzanne* de Boniſſant, fille & unique héritiere de Meſſire *Pierre-Hubert* de Boniſſant, Chevalier, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Baron de Buchy, Bois-Bordel, Sainte-Croix, Saint-Martin, Dupleſſis, &c. Conſeiller au Parlement de Normandie, & de Dame *Marie* Creſpin de Pierreval, dont 1. *Iſaac-Hubert-Alphonſe* de Civille, Conſeiller au Parlement de Normandie, mort à Paris non.

marié en 1739, enterré à Saint-Euſtache ; 2. *Pierre-Auguſte-Alphonſe* qui ſuit ; 3. *N...* morte non mariée.

VIII. *Pierre-Auguſte-Alphonſe*, Marquis de Civille, Chevalier, Seigneur de Saint Mars, Soquentot, Angleſqueville, Renieſville, Baron de Buchy, Seigneur Châtelain de Bois-Heroult, Bois-Bourdel, Sainte Croix ſur-Buchy, Saint-Martin, Dupleſſis, Chef-de-l'Eau, &c. fut reçu Page de Monſeigneur le Duc d'Orleans en 1731, Cornette en 1733 dans ſon Régiment de Dragons, fut Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Noailles pendant la campagne de Flandre de 1742, Capitaine de Cavalerie en 1743 au Régiment Royal des Cravattes, fut reçu par le Roi Chevalier de Saint Louis au Camp de Flandre en 1746, quitta le ſervice en 1748, à la paix a été nommé Capitaine Général de la Capitaineric, Garde-Côte de Dieppe en 1756, lors de la nouvelle formation, a épouſé le 21 Avril 1740 *Marie-Anne* de Chaſtenet-Puyſegur, fille de Meſſire *Jacques* de Chaſtenet, Marquis de Puyſegur, Vicomte de Buzancy, Comte de Cheſſy, Gouverneur de Bergues, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Henriette* de Fourcy, dont un fils & une fille.

IX. *Jacques-Louis-Alphonſe*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi au Département de Breſt en 1765.

Marie-Henriette, Penſionnaire au Couvent de S. Louis à Rouen.

Branche des Seigneurs de Villereſt, ſortie de celle Saint-Mars.

IV. *Alonce* de Civille, Chevalier, Seigneur d'Angleſqueville, deuxieme fils de *François*, Seigneur de Saint Mars, épouſa *Rachelle* de Stain, Dame de Villereſt, fille de *Pierre* de Stain, Seigneur de Villereſt ; il en eut ; 1. *Pierre* qui ſuit ; 2. *Rachel*, mariée à *Charles* Dupuits, Chevalier, Seigneur de Sandouville & Royville, dont la poſtérité ſubſiſte.

V. *Pierre* de Civille, Chevalier, Seigneur de Villereſt, Auricher, épouſa le 3 Juillet 1640 *Eliſabeth* le Comte de Nonom, fille de Meſſire *Emanuel* le Comte, Chevalier, Seigneur de Saucourt, Apremont, la Belle-Côte, Allouville, la Motte-Courcillon, & de Dame *Eliſabeth* de Courcillon ſon épouſe : elle mourut le 7 Juillet 1748 ; il en eut,

1. *François*, Chevalier, Seigneur de Villereſt, Capitaine au Régiment des Fuſiliers du Roi, qui épouſa le 17 Juin 1675 Demoiſelle *Marie* Caron, fille de *François* Caron, & de Dame *Conſtance* de Bodaen, dont il n'eut point d'enfans ; il étoit né le 21 Juillet 1642, & mourut en 1705 ; 2. *Charles* de Civille, Chevalier, Seigneur de Martainville, né en 1645. Il fut auſſi Capitaine au Régiment des Fuſiliers du Roi, & mourut ſans avoir été marié ; 3. *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Courcillon, né en 1647, le 26 Mars, a ſervi Lieutenant en ſecond dans le Régiment du Roi, Infanterie, dans la Compagnie de M. de Châteauvieux. Il épouſa le 20 Juillet 1694 Demoiſelle *Renée* de Garſault, fille de M. Allain de Garſault, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & Capitaine Général des Haras de France, Gouverneur pour Sa Majeſté du Château & Maiſon Royale de Saint Leger, Seigneur de Graſſey

en

en Poitou, mort sans enfans ; 4. *Elisabeth*, née en 1641, qui épousa le Sieur *Guitlebert*, Chevalier, Seigneur de Sicqueville, & passa en Angleterre ; 5. *Esther*, mariée en Angleterre au Sieur de Brune de Sandham, Gouverneur des cinq Ports, Juge de Paix, & Colonel d'un Régiment, dont il y a postérité. Par la mort de *François* de Civille, Seigneur de Villeresl, dernier décédé sans enfans, & la retraite de ses deux sœurs en Angleterre, les biens de cette branche ont passé dans celle de Civille Saint-Mars.

Branche des Seigneurs de Rames, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, &c. second fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, épousa noble Dame *Marie* le Fevre, dont il eut, 1. *François* qui suit ; 2. *Jean*, mort sans postérité.

VI. *François* de Civille, Seigneur de la Ferté, Heuqueville, Saint-Nicolas de la Taille, épousa Dame *Susanne* Caron, dont il eut 1. *Alphonse* qui suit ; 2. *Marie-Susanne* de Civille, mariée au Baron de Knoppez.

VII. *Alphonse*, Seigneur de la Ferté, & de la Châtellenie de Rames, s'est marié quatre fois, & a laissé *Alphonse* qui suit : deux filles. La premiere, N... de Civille, mariée à *N*... de la Granderie, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, dont plusieurs enfans. La seconde *Marie-Angelique*, mariée à *Pierre-Eustache* le Vigner, Baron de Dampierre & d'Imbleville, Conseiller au Parlement de Normandie, dont il y a des enfans.

VIII. *Alphonse* de Civille, Chevalier, Seigneur de Rames, marié à *N*... le Blond, fille de *N*... le Blond, Baron de Sanchay, dont une fille unique en 1762.

Branche des Seign. du Quesnay, sortie de celle de Saint-Mars.

V. *Pierre* de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, septieme fils d'*Isaac*, premier Seigneur de Saint-Mars, & de *Genevieve* Roesle, épousa en 1682 Demoiselle *Catherine* de Brihon, fille de *Jean* de Brihon, Ecuyer, Seigneur de Flinquemare, dont il eut, 1. *N*... de Civille, Ecuyer, Seigneur du Quesnay, qui épousa *N*... le Bataillé d'Omonville. Il est mort sans enfans, étant Lieutenant Colonel du Régim. Royal Comtois, Infanterie ; 2. *N*.... de Civille, Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, mort non marié.

Les biens de cette branche ont rentré dans celle de Saint-Mars.

Cette Noblesse a des alliances avec celles du Bosc, de Martel, Maignard de la Vaupaliere, du Moncel, de Pardieu, de Clermont d'Amboise, Toustaing de Fronteboſc, Duval de Bonneval, Jubert de Bouville, de Bailleul, de Faoug, de Garnetot, Leclerc de Croisset, de Rassent, Dubec-Crespin, de Nonant-le-Comte, de Courcillon, de Saint-Delys d'Heucourt, Gaillardbois-Marcouville, de Garsault, de Boniſsent, de Chastenet, Puysegur, de Fourcy, &c.

Les armes : *d'argent au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or, accostée de deux molettes d'or.*

CLERC DE LA DEVESE, Famille originaire, ou du moins fixée depuis très long-tems dans

le Diocèſe de Saint-Pons en Languedoc. Son attachement pour la Religion Catholique, & le ſervice de ſon Prince, lui firent eſſuyer des grands malheurs pendant les guerres civiles qui ravagerent cette Province ſous le regne de *Charles IX.* *Bernard* de Clerc, Seigneur de la Salle, fut aſſiégé dans ſon Château d'Olargue par les Religionnaires, qui après une vigoureuſe défenſe, fut emporté d'aſſaut, & ravagé, ſes titres & ſes papiers pillés & pris, & lui-même mené priſonnier au Château de Minerbe, qui étoit l'aſile des Ennemis de l'Etat & de la Religion, qui ne le relâcherent qu'en lui faiſant payer une ſi forte rançon, que cette ſomme, jointe aux dépenſes qu'il avoit faites pour ſoutenir la guerre à ſes dépens, détruiſirent preſque entierement ſa fortune; ceci ſe paſſa en 1574: & l'année d'après, il ſe fit donner une atteſtation, par les Magiſtrats d'Olargues, des malheurs qui lui avoient enlevé la plus grande partie de ſes papiers. Le contrat de mariage dudit *Bernard*, eſt de 1560, avec *Laure* de Begues, dont la famille très ancienne ſubſiſte encore à Saint-Pons. *Bernard* étoit fils de *Philippe*, & de *Jeanne* de Paſſieu, fille de Condition d'Auvergne. Ce *Philippe* rendit hommage au Roi en 1558 pour la Terre de la Salle, & en 1560 pour le Fief de Frayſſe. Il y a un conſentement de *Pierre* de Clerc, pere audit *Philippe*, donné à ſon mariage en 1517, où il eſt qualifié Noble, & puiſſant Homme, Meſſire *Pierre* de Clerc, Seigneur de Salle, Frayſſe, Boiſſe & Rouſſales; il y eſt dit que *Philippe* eſt ſon fils, & de *Jeanne* de Molinier; il y a des Actes d'apenſionnement que ledit *Pierre* paſſa à ſes Vaſſaux aux années 1494, 1498 & 1504, dans celui de 1491 il y eſt fait mention qu'il a été émancipé par un autre *Pierre* de Clerc ſon pere, qui lui donna la Terre de Salle en 1488, lors de ſon mariage: il y a encore un hommage rendu au Roi en 1609 par *Bernard*, qui mourut peu de tems après; de plus un partage noble de ſon héritage, fait en 1611 entre *Bernard* & *Guillaume* ſes enfans, qui formerent deux branches; celle de *Bernard*, fils ainé, eſt finie en 1728 en la perſonne de *Lambert* de Clerc, mort ſans enfans. *Guillaume* ſe maria en 1615, avec Demoiſelle *Suzanne* de Cabiol Rioumazon, fille de Condition, dont la Famille ſubſiſte à Saint-Pons; il en eut pluſieurs enfans, auſquels il fit des legs dans ſon teſtament, & inſtitua ſon héritier *Jean* ſon fils ainé, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Conti. Ledit *Jean* épouſa en 1663 *Anne* de Siméne, dont il eut pluſieurs enfans, *Jean-Pierre* ſon fils ainé, fut Capitaine au Régiment du Roi, & Chevalier de Saint Louis; de ſon mariage avec N... il n'a eu que des filles, dont la derniere, mariée à M. de Beine, eſt morte en 1756. *Laurent*, ſon ſecond fils, mourut étant Lieutenant-Colonel du Régiment d'Apcher; *Jean-Guillaume*, le quatrieme, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique; & *Pierre-Paul*, ſon troiſieme fils, grand-pere de *Pierre-Paul-François-René*, Marquis de Clerc de la Deveſe, actuellement repréſentant, mourut en 1748 Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, & Commandant en Languedoc. Il s'étoit marié en 1697

Digitized by Google

avec Demoiſelle *Madelaine* Deſportes, dont il eut *Pierre-Paul*, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & mourut jeune, Prévôt du Chapitre de Tournon; deux filles Religieuſes à Béziers, pluſieurs enfans morts en bas-âge, & *Jean-François* qui a continué ſa branche par ſon mariage contracté le 15 Août 1733 avec Demoiſelle *Marie-Renée-Lucrece* de la Tour-du-Pin Montauban. Il mourut en 1748, à l'âge de 34 ans, Lieutenant-Colonel du Régiment de Septimanie Dragons, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées du Roi, laiſſant de ſon alliance,

1. *Pierre-Paul-François-René* Marquis de Clerc-la Deveſe, Chevalier, Seigneur de Pierre-Rue, Baufort, Gigors, Feriére, Rioufſales, Baiſſe-Seuze, & autres lieux, Capitaine au Régiment du Roi, né le 17 Mars 1736, & marié le 10 Février 1763, avec Demoiſelle *Magdelaine-Angélique* de la Tour-du-Pin Montauban, ſa couſine germaine.

2. *Paul-François-René-Magdelaine* de Clerc, dit le Chevalier de la Deveſe, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, né le 25 Août 1737.

3. *Pierre-Paul-Lucrece*, né le 18 Décembre 1738, mort en Juin 1746.

4. *Marie-François-René*, dit le Chevalier de Lozevon, Capitaine au Régiment des Gardes-Loraines, né le 10 Octobre 1741.

4. *Pierre-Joſeph-Dorothée*, dit l'Abbé de la Deveſe, né le 31 Décembre 1744.

6. Et *Marie-Thereſe-Pauline*, née le 18 Juillet 1740, & mariée le 11 Juin 1761, avec *François-Hector* d'Albert, Chevalier, Seigneur de Rions, Trandot, Belle-Combe, & autres lieux, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Les Armes : *d'azur au chevron d'or, chargé de trois beſans de gueules, accompagnés de trois pommes de pin d'or.*

COSNE, originaire du Dauphiné, établi en Bauce, porte : *d'azur au chevron d'argent, à la faſce de gueules, brochante ſur le tout, & à la bordure de même.*

I. *Martial* de Coſne, Damoiſeau, Seigneur de Cleſme en Dauphiné, fit le voyage de la Terre-Sainte, avec *Geoffroy* de Bouillon, & y mourut en 1095.

IX. *Joſſeran* de Coſne, deſcendu de *Martial* au huitieme degré, eſt qualifié Damoiſeau, Seigneur de Cleſme & de la Cour de Coſne, dans la foi & hommage qu'il rendit à *Charles* de France, premier Dauphin de Viennois, 3 Mai 1358, teſta en 1371. Il fut le tris-ayeul de

XIII. *Antoine* de Coſne, Ecuyer, quitta le Dauphiné, & vint s'établir dans le Dunois, où il fut Seigneur de Lux, Paroiſſe de Viabon; il épouſa par contrat (devant *Jean* Pean, clerc ſous le Tabellion de Fremay-le-Comte) 2 Avril 1460, *Georgette* Duport, dont 1. *Jacques*, mari de *Mathurine* de Chartres, mere de N... de Coſne, femme, 7 Septembre 1506, de *Gaſpard* de Gaillons, Ecuyer, Seigneur de Lany; 2. *Charles* qui ſuit; 3. *Catherine*, femme de *Jean* de Franville, Ecuyer, Seigneur de Valieres; 4. & *Guillonette*, morte ſans alliance.

XIV. *Charles* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Leve & du Houſſay, qu'*Etinnette* le Maréchal rendit pere de

XV. *Paſquier* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chavernay, Paroiſſe de Montainville; il épouſa par contrat (préſent

Digitized by Google

Goffuard, Notaire) 14 Mai 1536, *Luce* de Chartres, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cherville & d'*Ambroiſine* de Harville, dont entr'autres deux fils, *Jean* qui ſuit, & *Charles*, II du nom, qui a continué la branche des Seigneurs du Houſſay, rapportée après celle de *Jean*, ſon ainé.

XVI. *Jean* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & de Chavernay, épouſa 1°.) pardevant Hurault, Notaire (4 Avril 1564, *Claude* de Villereau, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers & de Languedoue, & d'*Anne* (*alias*) *Renée* de Harcheville. 2°. *Marguerite* de Jouan, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jonvilliers; & de *Françoiſe* de Villereau, de laquelle il n'eut que *Pierre*, qui fut Seigneur du Meſnil & de Verde, qu'*Anne* de Maubert, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Vaugirault & de la Coſte, & de *Rachelle* de Geſnes, rendit pere de *Pierre* de Coſne II, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, Verde, & la Bletterie, mari 1°. 27 Décembre 1651, de *Rachelle* de Maubert, fille de *Baptiſte*, Ecuyer, & de *Suzanne* de Bonpaillart, Dame de Godin. 2°. D'*Anne* Barin, fille de *Théodore* & de *Marie* Maillart, deſquels il a laiſſé des enfans: ceux du premier lit de *Jean* & de *Claude* de Villereau, ſont entr'autres:

XVII. 1. *Jacques* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, n'eut point d'enfans de *Marie* le Barillet de Douine, ſa premiere femme. Epouſa 2°., 14 Avril 1605, *Iſabeau* de Chambray, dont 1. *Daniel*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, marié 4 Juin 1636 à *Elizabeth* d'Illiers, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Biganet, & de *Suzanne* des Radrets, dont ſont iſſus 17 enfans, entr'autres *Charles*, *Henri*, *Louis*, *Marie*, &c.; 2. & *Marie*, femme de *Louis* Bounart, Ecuyer, Seigneur de Lionville & de Limiers, dont des enfans;

XVII. 2. *Joſué* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Sara* de Maillot, mere de *Jacques*, Seigneur de Pomponville, qui de ſa premiere femme, *N.*... de Harville, eut des enfans, & que *N.*.. de Hallot, ſa ſeconde femme, rendit pere de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Comonville, mari de *Catherine* Hué d'Arleville.

XVII. 3. *Philippe* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Montmereaut, que *Marie* de Saint-Meſmin de la Gamvre rendit pere de *Philippe* II, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiné, mari de *Marie* Dauſſy Des-Coutures; & 2. *Anne*, femme, par contrat) devant Nollet, Notaire à Château-Neuf en Thimeraye (15 Avril 1605, de *Philippe* de Villereau, Ecuyer, Seigneur de Juranville, dont des enfans.

XVII. 4. *Anne* de Coſne, femme ſans enfans d'*Iſaac* de Marolles, Ecuyer, Seigneur de Valieres; de ſes deux maris; *Daniel* Leſieur, Ecuyer, Seigneur de Poyers, & *Daniel* Herouart, Ecuyer, Seigneur de Gaville.

XVII. 5. Et *Marie* de Coſne, qui eut des enfans.

XVI. *Charles* de Coſne, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Houſſay, épouſa 1°. *Louiſe* de Perouſſin, mere de 1. *Pierre* qui ſuit; 2. *Marie*, femme de *Jacques* Laumoſnier, Ecuyer, Seigneur de Pareau; 3. & *Renée*, femme de *Gabriel* de Seruſy, Ecuyer, Seigneur de Cernay. 2°. *Marie* de Maréchal, mere de *Loup*,

Digitized by Google

marié à la fille du Seigneur de Secouray. 3°. *Lucrece* de Feſques, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny-la-Folie & Moutiers, dont un fils & trois filles; ſavoir, 1. *François*, mari, 10 Juillet 1625, d'*Helene* de Fillemain, qui le rendit pere de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Louaſville; épouſa 29 Mars 1656 *Anne* Heurier, qui étant veuve obtint ſoufrance 10 Juillet 1666 pour *Charles-Anne-Marie*, *Helene-Françoiſe-Elizabeth*, & *Marguerite*, ſes enfans mineurs. 2. *Lucrece*, femme, 1°. de *Loup* de la Foreſt, Ecuyer; 2°. de *N...* de Chambray, Seigneur de Perteau; 3°. de *Jacques* Ducheſne, Ecuyer, 4°. & de *François* de Champron, Ecuyer, Seigneur de la Hitiere & de Souville. 3. *Françoiſe*, femme de *Jacques* de Cheſnelong, Ecuyer, Seigneur de Pomay. 4. Et *Marguerite* de Coſne, femme de *René* Moreau, Ecuyer, Seigneur d'Erville.

XVII. *Pierre* de Coſne, Ecuyer, Seigneur du Hainay, épouſa 5 Octobre 1629 *Françoiſe* de Couture, mere de *François* qui ſuit, & de *Marie*, femme de *François* de Viorne, Ecuyer, Seigneur de Harcourt.

XVIII. *François* de Coſne, Ecuyer, Seigneur de Rouvray, épouſa 13 Février 1658 *Charlotte* de Reviers, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Souzy; & d'*Anne* de Feſques de la Folie-Herbaud.

La ſuite de cette Généalogie nous manque; nous ſavons qu'elle ſubſiſte dans *N...* de Coſne, Chevalier, Seigneur de Bulou, qui a des enfans de *N...* Bailly; qui a pour frere *N...*, Chevalier de Coſne, Chevalier de Saint Louis, Colonel dans le Corps Royal, Brigadier des Armées du Roi, non marié; & pour ſœur *N...* de Coſne, veuve ſans enfans de *N...* de Hallot, Comte de Letourville.

CONSTANT, Seigneur de Fontpertuis en Orléanois, porte: *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

I. *Charles* de Conſtant, qualifié en 1477, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Château relevant d'Avarey-ſur-Loire, eut d'*Adrienne* de Dianne ſa femme; 1. *Guy* qui ſuit; 2. & *Marie*, femme, 22 Août 1510, de *René* de Ponture Dupont, Seigneur de Raray, Capitaine du Château d'Angers.

II. *Guy* de Conſtant, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly; & à cauſe de ſa femme, Seigneur de Villiers-le-Belot, pour laquelle Terre il porta la foi au Comte de Blois, 8 Octobre 1511, tant pour lui que pour *Jean* de la Rable, mari de *Michelle* de Theligny, ſœur d'*Anne* ſa femme; filles de *Pierre* de Theligny, Ecuyer, Seigneur du dit Villiers-le-Belot, dont

III. *Louis* de Conſtant, Ecuyer, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, & Lamotte-Saint-Cyr, l'un des Cent-Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa en 1553 *Huguette* de Chamaillard, fille d'*Hugues*, Ecuyer, & de *Touſſine* de Chambon, de laquelle il y eut; 1. *Jean*, I du nom, qui ſuit; 2. *Fleuraut*, Ecuyer, Seigneur de Granges; 3. *Jacques*, Seigneur de la Motte-Fontpertuis, ayeul de *Leonard*, Seigneur de ladite Motte-Fontpertuis, mari d'*Anne* de Brunel, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Harantieres, & de *Renée* de Montliard; 4. & *Suzanne*, femme de *Jean* Hurault, Maître des Requêtes.

IV. *Jean* de Conſtant, I du

nom, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Lailly, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur d'Orléans par Lettres du 8 Avril 1575, & Chambellan du Duc d'Orléans; épouſa 4 Février 1558 *Charlotte* de la Riviere, fille de *Pierre*, Seigneur de Mardilly-en-Brie, & de *Margueritte* de Viel-Châtel. Il y a eu des enfans dont on ignore la poſtérité.

COQUILLE en Nivernois, porte : d'*azur à un mas alaiſé d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

Cette Famille, qui tire ſon origine de *Guillaume* Coquille, Echevin de Nevers en 1264, fut annoblie par Lettres de *Charles VI.* du mois de Juillet 1391, vérifiées en la Chambre-des-Comptes 13 Juillet 1396 en faveur d'*Hugues* Coquille, *Iſabeau* Morinat ſa femme : leur poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui. Le Savant *Guy* Coquille, Auteur de la Coutume de Nivernois, mort à Nevers le 11 Mars 1603, âgé de 80 ans, n'a laiſſé que trois filles d'*Anne* le Lievre ſa femme.

M. Coquille, Maître-des-Comptes à Paris, eſt de cette Famille.

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Cette ancienne Famille de Savoye, diviſée en pluſieurs branches, poſſedoit de tems immémorial les Terres de Corbel, la Balme, Echaillon & Saint-Franc.

I. *Antelme* de Corbeau, Chevalier ou Damoiſeau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon; teſta en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau ſon fils : il eſt parlé de ſes poſſeſſions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau d'une autre branche en 1275 à *Louiſet* de Borgia, Commiſſaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier ou Damoiſeau, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuſe du Pays de Valbone entre Deux-guiers & de ſes taillables, *Pierre* Roux & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Antelme* ſon fils ainé, en préſence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet ſon Miſtral : cette donation ſcellée du Sceau de l'Evêque : & eſt écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Epiſcopi Gratianopolis. Aimon* laiſſa deux fils; *Anſelme* qui ſuit, & *Hugues* de Corbeau, rapporté après la poſtérité de ſon ainé.

III. *Anſelme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du 5 des ides de Janvier de l'an 1292, fait héritier, par égale portion, *Guillet* & *Joannet* ſes fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par ſon teſtament du cinq des ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel, Notaire, fait héritiere ſa fille unique, *Margueritte* de Corbeau; au défaut d'enfans nés d'elle, ſubſtitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſon oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maiſon forte aux Echelles, ſon couſin.

V. *Margueritte* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maiſon de Chignen, d'où elles ont paſſé dans celle d'Allemand-des-Champs; en ſuite dans la Maiſon

d'Ancezune de Cadrouſſe, qui les a vendues à la Grande-Chartreuſe en 1630.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, ſecond fils d'*Aimon*, chargé des affaires du Comte de Savoye auprès du Dauphin, eſt appellé à la ſubſtitution des biens de *Guillet* de Corbeau, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon ſon neveu; & eſt nommé dans la reconnoiſſance de *Jean* Paſſardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme poſſeſſeur voiſin de ſes Biens : il acquit des fonds qui le joignoient du Curé de Saint-Franc en 1319.

IV. *Amedée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, ſuivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoiſſance qu'il a reçue au profit dudit *Hugues*, de ſes Vaſſaux de Vienne-en-Dauphiné, du premier Septembre 1347, leſquelles ſont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amedée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainſi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un Traité de Ceſſion de pluſieurs Vaſſaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau, & *Jean* & *Amedée* ſes fils, Damoiſeaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383, en préſence d'*Antelme* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils dudit *Martin*, Seigneur de pluſieurs Vaſſaux, malgré la ceſſion de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chamberri en 1627 : il eut deux fils, *Jean* de Corbeau qui ſuit, & *Pierre* de Corbeau, Chevalier qui a formé la Branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par teſtament de 1471 ſe dit fils de *Jean* Premier, & frere de *Jean* Second.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, & de pluſieurs Vaſſaux, fait hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463, à *Amedée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau ſon fils; & il fit pluſieurs Traités avec le Chancelier de cet Etat. Il teſta en 1475, & nomma pour héritier *Pierre* qui ſuit; legua *Jean*, auteur de la Branche de Corbeau la Mure; *Antoine*, auteur de la Branche de Corbeau de Lanfrai; & *Claude*, Prieur de Tamier, ſes fils; & Dame *Antoinette* de Saraſſe ſon épouſe. Il fit auſſi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, ſon fils ainé.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455, Demoiſelle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin; & il avoit fait hommage avec ſon pere à *Amedée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463. Il teſta le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III* qui ſuit, & *Hugues* qui forma la tige de Corbeau la Combe, & legua tous ſes autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquenette* de Malles-des-Echelles le 16 Janvier 1507 : fit ſon teſtament le 15 Octobre 1535, en faveur de *Jacques* de Corbeau ſon fils ainé; & nomma Exécuteur teſtamentaire

Digitized by Google

François de Corbeau, Religieux de Saint Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de Nobleſſe. *Hugues* de Corbeau ſes freres, & *Jacquenette* de Mallet ſa femme.

X. *Jacques* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la ſucceſſion de ſon grand-pere *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau ſon oncle : ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épouſé le 3 Février 1549, Demoiſelle de Rochevielle ; il fit hommage à *Philibert Emanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552 ; aida à reprendre pour le Roi de France Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589 ; fit héritiers *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau Chatelard ſes fils ; legua ſes autres enfans ; ſavoir, *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef ; *Louis*, Chanoine-Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; & ſa fille *Françoiſe* de Corbeau, femme en premieres nôces de *Jean* Monlois de Rochefort, & en ſecondes de Noble *Claude* de Malozuin de Seyſſet. *Jacques* de Corbeau acheta au nom de ſon fils *Aubert* en 1567 la Terre de Vaulſerre, Saint-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, Gouverneur de la Citadelle des Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure, Commandant d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes, ſuivant la revue de 1589 ; partagea la ſucceſſion de ſon pere le 4 Janvier 1596, avec ſes freres *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épouſa *Jeanne* de Voiſſan, fille d'une Virieu Pupetiere, & il fit ſon teſtament en 1618, de même que ſa femme ; il legua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne ; *Zacharie*, auſſi Chanoine de St. Pierre de Vienne ; *Françoiſe* & *Juſtine*, Religieuſes de Saint-Joire ; *Claudine* de Corbeau, mariée à Noel de Gallifet, Gouverneur de Saint-Oſpile, & fit héritier *Pierre* de Corbeau ſon fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Commandant des Frontieres de Savoye à la ſatisfaction de *Charles-François-Emanuel* Duc de Savoye, qui lui en rend témoignage par Lettres du 14 Janvier 1667, épouſa le 4 Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'Eymar de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau, duquel mariage ſont iſſus *Aimé* qui ſuit, *François* ; *Zacarie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le 6 Mai 1648, à l'aſſaut du ſiége de la Coupe-en Catalogne ; *Sebaſtien*, Capitaine des Chevaux-legers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655, à un combat donné à Solſone en Catalogne ; *Madeleine*, Urſuline à Chambery ; *Marguerite*, *Abbeſſe* de Sainte-Claire ; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suzanne*, Religieuſes de la Viſitation ; *Françoiſe*, épouſe de Noble Pierre de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Che-

Digitized by Google

valier, Seigneur de Saint Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint Buel Voiſſan, Capitaine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épouſa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'Aumale, & niéce de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malthe. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere. Il en eut *Pierre* de Corbeau, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiege de Luxembourg, après avoir eu une gratification de ſix mille livres pour ſes ſervices ſignalés; *Charles-Antoine*, Capitaine dans Navarre; *François*, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne; *François-Aimé*, Chanoine de la même Egliſe; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au ſiege de Luxembourg; *Joſeph-François* qui ſuit; *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée fille d'honneur de Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoye.

XIV. *Joſeph-François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Maior du Régiment Royal-Savoye, bleſſé à l'épaule & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaſpard* Allemand. Il teſta en 1714 en faveur de *Claude* de Corbeau ſon fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort ſans enfans le 22 Novembre 1730. *Joſeph-François* laiſſa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, Chanoine de Saint Pierre de Vienne, & à préſent Chanoine-Capiſcol de la Cathédrale de Vienne; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de la Cathédrale de Vienne; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller, Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel du Régiment de Monaco, obligé de quitter le ſervice par ſes bleſſures & infirmités, s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, eſt mort en 1759; *Antoine* de Corbeau qui ſuit, *Catherine-Guillemette*, Religieuſe Benedictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la ſucceſſion de M. *Ennemou*, Evêque de Grenoble, leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouſe du Maréchal de Balincourt; & *Félicité* Allemand, épouſe du Marquis de Rocheton d'Hally de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt eſt morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc, Puis-Saint-Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du Noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épouſa *Marie-Anne*, fille de *Joſeph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Meſſire Allois, Préſident de la même Chambre, & d'*Eleonore* Devaux, épouſe en ſecondes noces du Comte de Marcien, Ancien Commandant de Dauphiné & Lieutenant-Général.

Digitized by Google

Il a teſté en 1760, & eſt décédé en 1761. Ses enfans ſont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal Pologne, qui ſuit, *Pierre-Eleonord*, Capitaine dans le Régiment de Rougé; *Armé*, au Seminaire Saint Sulpice; *Jean-Baptiſte*, à Saint Yrenée; *Pierre-Laurent*, au Collége; *Pierrette-Françoiſe* de Corbeau, épouſe de M. de la Roche-Chabriere, Préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné; *Marguerite-Joſephine*, Religieuſe de Mont-Fleury; *Eleonore*, Religieuſe de la Viſitation à Valence; *Catherine-Guillemette*, *Angelique*, *Sophie*, *Claudine-Guillemette-Perette*. La Terre de Vaulſerre a été érigée en Marquiſat 1750.

XVI. *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de S. Franc & Puis S. Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'eſt pas encore marié.

La Nobleſſe de cette Maiſon a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1663 par M. Duguet, en 1699 par M. Bouchut, tous Commiſſaires du Roi pour la recherche de la Nobleſſe: elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoye, qui ont reçu les Auteurs de cette Maiſon à l'hommage en leur qualité de Noble; comme il a été dit en 1275, 1457, 1463, 1542. Ils ont été invités à la réception des Reines & appellés à l'Arriere-Ban; ceux à qui on a diſputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus pour tels par le Parlement de Grenoble le 30 Mars 1570 ou 1605, & par le Sénat de Savoye en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conſeiller d'Etat, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, ſuivant les Lettres-Patentes de *Charles* & de *Philibert*, Duc de Savoye, des années 1484, & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau ſon pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoye pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoye, & enſuite Général des Troupes de ce Prince, ſe comporta avec la plus grande valeur au ſiege de Turin en 1706. *Jean-Baptiſte* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant Général en 1745 des Armées du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saongio, où il repouſſa les ennemis.

Peu de Familles ont fourni plus de Militaires, & ont verſé autant de ſang pour leur Patrie.

Les Armes: *un fond d'or, trois faſces de ſable, deux corbeaux* pour ſupports.

COSTA. Cette ancienne Nobleſſe, originaire de Gênes, remonte,

I. A *Ruſtico* Coſta, qui vivoit en 1117. Il fut autoriſé par les Empereurs, Lothaire, Conrad & Fréderic, à unir ſes forces avec les Maiſons de *Lerchi* & *Anſelmi*, pour chaſſer de leurs Terres les Marquis de Maleſpine & Comtes de Lavagne, qui occupoient la riviere du Levant, & vouloient donner atteinte à la liberté des Génois (*a*). Ce fut après

(*a*) *Le Proverbe Ligurien*: Coſta, Lerchi & Anſelmi ſon per ſcacciarne marchioni, *conſerve le ſouvenir de cette action mémorable.*

tette expédition que les Maiſons de *Coſta*, *Lerchi* & *Anſelmi* prirent pour Armes & pour marque de leur union, *d'azur à trois bandes d'or* (*a*). L'Archevêque Saint-Cire, pour reconnoître les ſervices que *Ruſtico* Coſta rendit à ſa République, étant Conſul & Chef de guerre, le créa Seigneur Feudataire à la Vagna & à Saint Maſſino de Rapallo (*b*). *Ruſtico* épouſa *Jeanne* Burona, dont il eut.

1. *Rubaldo* Coſta, marié en 1154 à *Lucrece*, fille de *Guillaume* Vento des Anciens Seigneurs de Pupin & Menton.

2. *Oberto*, qui ſuit.

3. *Bertolotto*, tué en combattant pour le ſervice de l'Etat.

4. *Anſelme*, Conſul de Chiavari, marié en 1153 à *Marie*, fille de *Guillaume* Peveré, d'une race qui a donné nombre de Gouverneurs & de Magiſtrats *à la République de Gênes*, entr'autres *Lanfranco* Peveré, Conſul en 1154 (*c*). *Anſelme* eut de ſon mariage *Anſaldo* Coſta, qui ſe retira à Rapallo, dans les Terres de *Ruſtico* ſon ayeul. Il épouſa en 1184 *Soffia* de la Volta, d'une Maiſon qui a donné vingt Conſuls à la République de Gênes, depuis *Oberto* de la Volta, qui le fut en 1080 (*d*); des Ambaſſadeurs & des Commandans d'Armée, comme *Ruffino* de la Volta, à qui le Roi *Philippe-Auguſte* confia ſa perſonne en 1195 au retour de la Terre-Sainte, & la conduire de ſon Armée Navale. *Anſaldo* Coſta eut de ſon Mariage *Bonus* & *Ninus*, qui, ſelon l'Auteur Caffaro, furent envoyés Ambaſſadeurs, pour traiter de la paix avec les Piſans.

II. *Oberto* Coſta, Conſul d'Alexandrie en 1174, fut fort conſideré de l'Empereur *Emmanuel*: ſa République l'envoya en Ambaſſade près du Roi de Sicile (*e*); il ſe maria en 1157 à *Isabeau* d'Embriaci, d'une Maiſon Génoiſe qui donna *Guillaume* d'Embriaci, Général de l'Armée *de la République* à la conquête de la Terre-Sainte. *Oberto* eut de ſon mariage.

1. *Guercio* Coſta, qui ſe retira à Novi, où il acheta Vignales, Fief Impérial (*f*). Il ſe Maria en 1178 à *Jeanne* Mallona, dont il eut pluſieurs enfans (*g*).

2. *Alemano*, qui ſuit.

3. *Lanfranco*, mort ſans avoir été marié.

III. *Alemano* ou *Alemend* Coſta, ſurnommé *l'Illuſtre* à cauſe de ſes actions de valeur, combatit pluſieurs fois en qualité d'A-

(*a*) *Ceci eſt prouvé par les Actes que le Seigneur Préſident Coſta fit faire par le Juge à ce Député dans le Sénat, pour preuves de ſon extraction, dates du 25, 28 & 31 Août 1648, & de la Rep. 18 Novembre 1652.*

(*b*) *Suivant les Actes du Notaire Faſti.*

(*c*) *Selon Juſtinian.*

(*d*) *Actes du Notaire Guillerine Caſſinenſis.*

(*e*) *Selon Guillaume de Tyr. Paulemili, Juſtinian, 1. L. de ſes Annales, dit:* Oberto era ſuperiore di Genneſi Guielmo Embriaco huomo nobile, indiſtrioſo & di gran valore.

(*f*) *Les Actes du Notaire Faſti en font foi.*

(*g*) *Archives de la République du 18 Octobre 1652.*

Digitized by Google

miral, les Vénitiens & les Piſans avec cinq cens Soldats qu'il avoit ſur ſon Vaiſſeau nommé *Carocia* : il leur prit, après un rude combat, le Vaiſſeau de guerre nommé le *Léopard*, ſur lequel, ſelon *Juſtinian*, il trouva 253 corcelets, & quantité de chemiſes de maille, & d'autres armures. Il s'empara de deux Vaiſſeaux Piſans, nommés *la Fleur* & *la Roſe*, qu'il trouva dans le Port, & prit la Place en ſept jours en préſence de *René*, Comte de Toſcane, qui étoit venu pour ſecourir les Aſſiégés. La République de Gênes le gratifia de la Principauté de Syracuſe, qu'il défendit pendant trois mois & demi contre les Piſans & les Florentins, qui la tinrent bloquée avec dix gros Vaiſſeaux, douze Galeres, & pluſieurs autres Navires (*a*). Mais l'Empereur *Fréderic* l'en dépouilla, en annulant les Priviléges accordés aux Gênois. Il épouſa en 1186 *Emenginia* Fieſca, d'une Famille illuſtre : il en eut,

1. *Benevento*, qui ſuit.

2. *Jean* Viviani qui ſe retira à Naples. Il fut Seigneur de la moitié de la Province de Baſignana. Il épouſa *Soffia* Dentis, & eſt Auteur de la branche des Coſta de Naples, d'où ſont ſortis pluſieurs braves Capitaines, entr'autres *Simon* & *Chico* Coſta, Capitaines de trois Galeres, ſous le Prince *Philibert* de Savoye, Amiral du Roi Catholique.

IV. *Benevento* Coſta fut Général des Galeres de la République, & avec trois, qui lui appartenoient, il en prit en 1208 trois aux Vénitiens, ſur une deſquelles étoit le Corps de l'Amiral de Candie, *Raniero* d'Andulo. Il ſecourut *Pagantello* de Norcaria, contre le Comte *Benedetto* Hugolin, qu'il fit priſonnier. Il s'empara d'une Galere, & tua 70 Piſans. Il paſſa enſuite au ſecours du Comte *Almano* de Syracuſe ſon pere, avec douze Galeres & quelques Vaiſſeaux, qui livrerent le combat aux ennemis, & prirent cinq de leurs Galeres ; & les Piſans & les Florentins, qui mirent pied à terre, paſſerent au fil de l'épée (*b*). Ce Général épouſa en 1202 *Leonora-Gracia*, dont il eut :

1. *Vincent*, qui ſuit.

2. *Pierre*.

3. *François*.

V. *Vincent* Coſta, fut Electeur des Anciens dans la République (*c*). Il prit alliance en 1222 dans l'illuſtre Maiſon de Spinola. De ſa femme, nommée *Jeanne-Marie*, il eut :

1. *Oberto*, II du nom, qui ſuit.

2. *Pierre*, mort ſans alliance, après avoir long-tems porté les armes pour la République.

VI. *Oberto* Coſta, II du nom, fut Commandant de la Flotte de la République, combatit & ar-

(a) *Caffaro*, *Juſtinian*, *Folietta en font mention dans leur Hiſtoire. Juſtinian dit* : Al conte ancora Allemano Vſcitt della terra & ſualiſo touta la gente, che ſtava all'aſſedio di guella, & fu queſto fato poco avanti la Feſta della Nativita de Noſtro Salvatore 1205.

(b). *Cette victoire eſt mentionnée dans les Archives de la République, & les Hiſtoriens Juſtinian & Caffaro en parlent.*

(c) *Dignité pareille, diſent les Auteurs, à celle des anciens Dictateurs de Rome.*

rêta pluſieurs Vaiſſeaux, qui venoient du Levant. Il fut envoyé Ambaſſadeur de la part de la République vers le Roi de Sicile, pour traiter de quelques conventions, qui furent approuvées dans le Conſeil du Sénat, le 12 Août 1269. La même année & au retour de ſon Ambaſſade, il épouſa *Françoiſe* Fornari, dont il eut :

1. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique.

2. *Iſabeau*, mariée à *Louis* Embriaco.

3. *Benevento*, qui ſuit.

VII. *Benevento* Coſta, II du nom, fut mis au rang des Anciens de la République, & s'allia en 1292 à *Jacqueline* Cibo (*a*). Il n'en eut qu'un fils unique, *François* qui ſuit.

VIII. *François* Coſta fut choiſi par ſa République pour être Intendant des Comptes. Il ſe maria en 1322 avec *Georgine* de Boccanegra (*b*); de ce mariage naquirent :

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. *Vincent*, marié à *Jeanne* Riccia d'Albenga, de laquelle ſont ſortis les Coſta de la Ville d'Albenga.

3. *Baptiſte*, mort ſans poſtérité.

IX. *Pierre* Coſta, Electeur des Anciens du Sénat, fut choiſi pour être un des Ambaſſadeurs envoyés par ſa République à l'Empereur *Charles IV*, pour traiter des conventions qui furent enrégiſtrées par le Chancelier *Raphael* Caſanova, le 15 Août 1361. Il épouſa *Julia-Motta*, d'une Famille dont étoit *Jean*, Duc de la République. Ses enfans furent :

1. *Jacques*.

2. *Antoine*, qui ſuit.

3. *Iſabeau*, mariée à *Ambroiſe* Saoli de Rapallo.

X. *Antoine* Coſta fut un des Ambaſſadeurs choiſis pour terminer les différens ſurvenus en 1396, entre l'Etat de Milan & la République. Il fut encore Député vers *Charles VI*, Roi de France, pour demander la protection de Sa Majeſté, en faveur de la République de Gênes ; ce qui lui fut accordé avec de très grands Priviléges. Ce Seigneur s'attacha particuliérement à la France, & rendit à nos Rois d'importans ſervices. Il épouſa, 25 Octobre 1389, *Philippe* de Montaldo ; il en eut,

1. *Vincent*, qui ſuit.

2. *Julien*, élû en 1492 un des Anciens de la République. Pour ne pas ſuivre la faction des Montaldi, ſes alliés, il reſta neutre. Il épouſa, 18 Juin 1422, *Pelegrina* Niccia ; il en prit les Armes, que *Barthelemi* ſon fils, *Baptiſte* ſon neveu, & quelques autres de ſes Deſcendans continuerent de porter (*c*).

XI. *Vincent* Coſta fut élû en 1428 un des Anciens de la République. Il rendit comme ſon pere de grands ſervices à la France, & *Charles VII*, le 17 Avril 1428, lui permit, comme à ſon frere & à leurs ſucceſſeurs, de porter au chef de leurs Armes *deux fleurs de Lys, accoſtant un étoile de*

(a) *La Maiſon de Cibo a donné des Papes & des Souverains.*

(b) *Maiſon Ducale de Gênes, qui a donné des Amiraux à la France & à la Caſtille.*

(c) *Il en eſt fait mention dans le Livre des Armes de Gênes, par le Sénateur Auguſtin Franzoni, où l'on voit ſur le même Ecu les trois Armes de Coſta, pour montrer que c'eſt la même famille.*

Digitized by Google

même (*a*). Il épouſa le 8 Juillet 1417, *Hieronima*, fille de *Barnabé* Guano, dont

1. *François*, qui ſuit.

2. *Sophia*, mariée à *Jacques* Gentil.

XII. *François* Coſta fut créé Electeur des Anciens par ſa République, 4 Février 1451. Il avoit épouſé trois ans auparavant *Georgina*, fille d'*Undato* Maruffo; il en eut,

1. *Giriforte*, mort ſans alliance, fut Electeur des Anciens 5 Septembre 1482, & 8 Mai 1492, & 22 Août 1500.

2. *Baptiſte*, qui ſuit.

3. *Laurent*, mort ſans avoir été marié.

4. *Jeanne*, mariée à *Laurent* Maggiola, Philoſophe de réputation dans ſon pays.

5. *Antoinette*, femme de *Pelegro* Reboffo, lequel en 1501 fut créé l'un des Peres du Commun.

XIII. *Baptiſte* Coſta fut Capitaine d'une Galere en 1451; & pour défendre ſa République contre les oppreſſions des *Viſcomti*, qui occupoient l'Etat de Gênes, il unit ſes forces avec celles du vaillant *Mathieu* de Fieſque, ſon allié, & avec celles de *Jean-Baptiſte* Quarco, ſon beau-pere, & de quelques autres de ſes amis; & il chaſſa les Princes de Milan, rendit la liberté à ſa Patrie à l'exemple de *Ruſtico* Coſta (*b*), & de ſes Prédéceſſeurs. Pour de ſi beaux exploits, il ſe contenta d'être proclamé Capitaine de la Liberté publique, & d'avoir pour ſes Gardes vingt-cinq des principaux Citoyens, afin de contenir le Peuple dans l'obéiſſance. Il ſe rendit encore le particulier Protecteur des Pauvres (*c*). Il épouſa 3 Janvier 1477 *Françoiſe*, fille de *Jean-Baptiſte* Quarco, dont on a parlé ci-deſſus. Il en eut,

1. *Pantaleon*, qui ſuit.

2. *Benoît* qui a fait branche, & dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XIV. *Pantaleon* Coſta fut créé en 1536, par la République, Lieutenant-Général d'*Antoniotto* Doria, qui commandoit 3000 Génois dans l'Armée de l'Empereur *Charles* Quint. Il donna dans cette guerre contre les Turcs, des preuves d'une inſigne valeur. Il fut tué devant Bude en 1540; ce qui a fait donner à ſa branche le nom de *Coſta Budiotti* (*d*). Il s'étoit marié 1 Mars 1516 à *Speranga*, fille de *Joachin* del Formo, Capitaine d'un Vaiſſeau de guerre, dont il eut:

1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

2. *François*, envoyé Ambaſſadeur de la République, & au nom de la France auprès de Beillerbey, Général des Turcs, pour qu'il reſtituât les Places qu'il occupoit dans la Corſe; ce qu'il

(a) *On verra ci-deſſous, que Louis XIV, par de Lettres-Patentes, a permis à ceux du nom de Coſta, de porter en chef: d'azur aux trois fleurs de Lys d'or.*

(b) *Qui vivoit en 1127.* Voyez dégré. 1.

(c) *Les Hiſtoriens Juſtinian & Foglieta parlent de la puiſſante autorité qu'il avoit dans ſa République.*

(d) *Ce qui paroît par deux atteſtations du 11 Novembre 1625, & 18 Janvier 1626.*

Digitized by Google

fit (a). Il ſe maria le 18 Septembre 1552 à *Antoinette* Marobotte, dont il n'eut pas d'enfans.

3. *Antoine*, qui donna des preuves de ſa valeur, particuliérement dans les guerres de Corſe depuis l'an 1560, juſqu'en 1564, fut frere d'armes des Comtes de Martinengo, de Mileſimo & de *Nicolas* Figarola, qui chacun menerent des troupes en cette Iſle pour le ſervice du Roi Catholique. L'Auteur *Philippini* les appelle tous Capitaines très nobles, & dit qu'*Etienne* Doria ſortant de la Baſtie, Ville principale de l'Iſle, il y laiſſa *Antoine* Coſta avec cinq Compagnies ſous ſes ordres, avec leſquelles, au rapport de Mariana, il ſe ſignala. *Antoine* Coſta mourut ſans poſtérité.

XV. *Jean-Baptiſte* Coſta, II du nom, fut marié deux fois. 1°. 7 Novembre 1550 avec *Julia*, fille d'*André* Canizzia; 2°. avec *Iſabeau* de Vignolet. Du premier mariage il eut,

1. *Pantaleon*, qui ſuit.

Du ſecond mariage,

2. *Auguſtin*, mort ſans alliance.

3. *Antoine*, mari d'*Antoinette* de Carneval de Caſtel-Nova di Servia, de laquelle il eut trois filles; ſavoir, *Julia*, Religieuſe; *Marie*, femme de *Raphael* Capelli, Milanois, & *Iſabeau*, épouſe du Seigneur Dorli de Saint Innocent en Savoye.

XVI. *Pantaleon* Coſta, II du nom, comme pluſieurs de ſes ancêtres, s'atacha à la France (b). Il épouſa 25 Septembre 1588 ſa parente *Marguerite* Coſta. De ce mariage naquirent,

1. *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

2. *Catharino*, mariée à *Jean-Baptiſte* Magiocco.

3. *Julia*, mariée au Docteur *Carlo* Caniſia.

4. *Nicoleſſa*, mariée à *Antoine* Aymone, Tréſorier du Prince Thomas de Savoye.

XVI. *Jean-Baptiſte* Coſta, Comte de Villars, Seigneur de Cernes & de la Moſſe, Conſeiller d'Etat de ſon Alteſſe Royale de Savoye, Préſident en la Cour Souveraine de Chambery, s'attacha au Sérvice du Prince Thomas, fut reçu un des Gentilshommes de ſa Maiſon, par Lettres Patentes du 10 Janvier 1626: un an après il fut créé par *Charles-Emanuel*, Conſeiller d'Etat, Contrôleur-Général de ſes Finances deçà les Monts; & le Duc *Victor-Amedée* le revêtit de la charge de troiſieme Préſident en Chambre, & de celle d'Intendant-Général des Etapes pendant les années de 1629 & de 1630. L'année ſuivante le Duc de Sa-

(a) *Au rapport d'Anton Piedro Philippine da Mariani, au Livre de ſon Hiſtoire de Corſegue, imprimé à Tournon en 1594.*

(b) *Philippe de Canay, Ambaſſadeur de Genes à Veniſe, dans une de ſes lettres du 30 Septembre 1603, adreſſée au Préſident de Villiers, en parle avec éloge, & le lui recommande dans un Procès que ledit Pantaleon avoit contre le Videny de Limoges, Appellant du Sénéchal de Lyon. Le même Ambaſſadeur l'appelle dans pluſieurs de ſes lettres*, Gentilhomme d'honneur & très-affectionné à la France. *La confiance que cet Ambaſſadeur avoit dans* Pantaleon de Coſta *eſt encore prouvée dans pluſieurs de ſes lettres écrites à M. de Vair, Premier Préſident du Parlement de Provence.*

Digitized by Google

voye ayant réduit le Sénat & la Chambre en un seul Conseil d'Etat il créa *Jean-Baptiste* de Costa Président de ce Conseil, pour avoir seance immédiatement après le Baron de Challes, premier Préſid. du Sénat. Il fut ensuite Surintendant-Général des Finances en 1632; envoyé pour des affaires importantes à la Cour de Madrid en 1633. S. M. C. le créa son Conseiller & Questeur dans l'Etat de Milan, avec une pension de six mille Ducats à recevoir à Naples (*a*); & il venoit encore d'être déclaré par le Duc de Savoye, le 28 Juillet 1634, Chef du Conseil, & Surintendant de la Maison de S. A. le Prince Thomas.

Madame Royale de Savoye, voulant aussi reconnoître les importans services que le Préſident Costa avoit rendus à l'Etat de Savoye, fit ériger en sa faveur la Baronnie de Villars en Comté, Terre qu'il avoit achetée au pays de Bugey en 1617. Enfin *Louis XIV*, en considération des services que lui & ses Ancêtres avoient rendus à la France, ajouta une troiſieme fleur de Lys aux deux que *Charles VII* avoit permis à *Vincent* Costa & à ses descendans de porter en chef de leurs Armes (*b*). *Jean-Baptiſte* Costa épousa en Savoye, 7 Octobre 1625, *Peronne* Guiraud; il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.
2. *Gaſpard*, qui suit.
3. *Ferdinand*, Religieux de l'Ordre des Camabdules les Turin.
4. *Pantaleon*.
5. *Françoiſe*, mariée au Seigneur de la Balme de Menthon.
6. *Marguerite*, Religieuſe à la Viſitation d'Anecy.
7. *Angélique*, née 2 Février 1650.

XVII. *Gaſpard* Costa fut élevé à la charge de Conseiller d'Etat & de Référendaire de S. A. R. de Savoye. Il épousa *Diane-Lucie* Graneri, fille du Préſident, Comte de Marcenesco. Sa postérité subsiſte en Savoye.

Seconde Branche.

XIV. *Benoît* de Costa, second fils de *Baptiſte* & de *Françoiſe* Quarco, servit dans les Armées de France, lorsque le Roi prit la République de Gênes sous sa protection. Il épousa 7 Mars 1520 *Leonore* de Faccio, fille de *Jean-Baptiſte*, de laquelle il eut, *Antoine* qui suit.

XV. *Antoine* Costa épousa, 29 Novembre 1540, sa parente *Nicoloſia*, fille de Pompée Costa; il en eut,

1. *Jean* Costa, aussi versé dans la connoiſſance des Belles-Lettres, qu'expérimenté dans la Guerre, il épousa le 22 Août 1570 *Léonore*, fille de *Vincent* de Rapallo. Il quitta les armes de sa Maison pour prendre celles de sa femme; mais ses Successeurs les ont repriſes depuis quelques années. Il n'eut de son mariage

(a) *Ce qui paroît par deux Cedules de Sa Majeſté Catholique; l'une du 23 Mars 1639, adreſſée au Duc Medina de la Torres, oncle du Connétable de Caſtille, & l'autre du 11 Mai 1637, pour le Comte de Monterray, qui étoit, comme ce Duc, Viceroy de Naples.*

(b) *Les Lettres Patentes lui en furent données à Sedan en Juillet 1654.*

que

que *Marguerite*, mere du Président Costa.

2. *Benoît* Costa, qui suit.

3. *Jacques*, rapporté ci-après.

4. *Barthelemi*, aussi rapporté ci-après.

5. *André*, aussi rapporté ci-après.

XVI. *Benoît* Costa, second fils d'*Antoine*, épousa 7 Mars 1522 *Pelina*, fille d'*Humbert* Cantagnola, dont cinq filles & *Pierre-Thomas* qui suit.

XVII. *Pierre-Thomas* Costa, Marquis d'Iacci en Sicile, épousa *Anne-Marie* Grimaldi, fille de *Lucas*, proche parent du Cardinal de ce nom, & du Prince de Monaco. Cette branche subsiste.

XVI. *Jacques* Costa, troisieme fils d'*Antoine*, fit un long séjour à Messine: il y épousa, 11 Avril 1574, *Françoise*, sœur de *Léonore* de Rapallo, dont

1. *Lazaro*, qui suit.

2. *Thomas*, rapporté après son frere aîné.

XVII. *Lazaro* Costa épousa, 19 Septembre 1624, *Pelegrina* Biccia; il a eu de ce mariage,

1. *André*, qui suit

2. *Barthelemi*, rapporté après son frere.

3. *Jacques*, mort à Marseille 25 Août 1654.

4. *Anne*, mariée à *Jean-Antoine* Borzon, de l'illustre Maison de Savelly (*a*).

XVIII. *André* & *Barthelemi* Costa, fils de *Lazaro*, firent leur Académie à Paris, & mériterent tous deux, de *Louis XIV*, la grace d'être reçus Gentilshommes de sa Chambre par brévet du 4 Mars 1654: ils prêterent serment le 16 Février de l'année suivante entre les mains du Duc de Mortemar, premier Gentilhomme de la Chambre. *Barthelemi* laissa *Jacques* Costa, marié à *Therese* Pratolonga, laquelle est né *Dominique*, marié à sa cousine-germaine *Marie* Ramairone, dont est né; 1°. *Jacques Pascal*, appellé Comte Costa, âgé de 27 ans, & *Dominique-Etienne-Barthelemi* aussi vivant, pour lesquels cette Généalogie a été dressée. (*b*)

XVII. *Thomas* Costa, frere cadet de *Lazaro*, & second fils de *Jacques*, épousa 15 Novembre 1625 *Eugénie* della Chiesa, d'une famille qui tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la ville de Messine. Il eut de son mariage,

1. *Jacques*.

2. *Antoine*.

3. *Benoît*.

4. *Jeannetin*, & trois filles.

XVI. *Barthelemi* Costa, quatrieme fils d'*Antoine*, fonda quatre Chapellenies dans l'Eglise de Saint Salvador, qu'il fit à ses frais & à ceux de son frere *André*, rebâtir à neuf. Il contribua encore à la construction du Couvent des Capucins de Lyon; fit plusieurs legs pieux à toutes les Eglises de Gênes; fut plusieurs fois de l'Office de Saint George de Gênes; laissa de grands revenus sur le Mont de Piété à Rome, pour marier les pauvres filles de la Maison de Costa. Il épousa *Horsensia* della Chiesa, dont:

1. *Jean-Baptiste*, qui suit; & entr'autres filles, *Paula*,

(a) *Il étoit neveu de Jacques, Jerôme & Dominique, freres: les deux premiers Ducs de Gênes, le troisieme Vicerôi de Corsegne.*

(b) *Sur un Mémoire domestique qui nous a été communiqué.*

femme de *Proſper* Coſta-Gutta, Sénateur Romain, qui fut pere du Cardinal de ce nom, Archevêque de Carthage, & du Marquis *Louis*, Seigneur de la Rocca & de Lirignagno dans l'Etat Eccléſiaſtique, Capitaine des Gardes du Pape, qui épouſa *Anne-Marie* Mui Dalchina, ſœur du Cardinal de ce nom, petit neveu d'Innocent X, & beau frere des Princes *Panfilio*, *Ludovizio* & *Juſtiniano*.

XVII. *Jean Baptiſte* Coſta, fils de *Barthelemi*, a laiſſé un fils, nommé comme lui *Jean-Baptiſte*.

XVI. *André* Coſta, cinquieme & dernier fils d'*Antoine*, Sénateur de Gênes, mérita par ſes bons ſervices & ſa ſageſſe dans le Gouvernement, que le Sénat lui fit dreſſer une Statue ſur la porte des deux Hôpitaux de Gênes (*a*). Il eut part, comme on l'a rapporté, aux charitables libéralités de ſon frere *Barthelemi*; il fit des legs & des fondations pour l'entretien des Hôpitaux de Gênes. Il acheta à Lyon dix mille écus le lieu, appellé *petit forêt*, où il fit bâtir à ſes frais le Couvent des Capucins, qui le reconnoiſſent pour leur Fondateur, comme il paroît par l'inſcription miſe ſur la porte de ce Couvent: il laiſſa de plus trois cens livres de rente pour aſſiſter les pauvres priſonniers de la ville de Lyon, & deux cens écus pour marier tous les ans deux pauvres filles. *André*, après avoir fait encore pluſieurs autres pieuſes fondations, mourut Sénateur de Gênes 31 Mai 1631, ne laiſſant de ſon mariage avec *Virginea* ſa parente, fille de *Nicolo* Coſta, qu'une fille unique *Marie-Jeanne*, mariée à *Ambroiſe* Senarega, neveu de *Matthieu*, Duc de Gênes & fils d'*Urbain*, qui fut pluſieurs fois Sénateur. La mere de cet *Ambroiſe* Senarega, *Marie* d'Ougni, étoit ſœur du Cardinal de ce nom, fort attaché à la France.

Cette ancienne & illuſtre Nobleſſe de Gênes, a encore fourni pluſieurs autres grands perſonnages; comme *Louis* Coſta, Lieutenant & Gouverneur Général de Piémont, Chevalier du Grand Ordre de S. A. R. le Duc de Savoye, Comte de Benne, d'Arignan & de Polonguerra.

Jean-François Coſta, auſſi Chevalier de l'Annonciade en 1562. Le Comte d'Arignan d'aujourd'hui, auſſi honnoré du Collier du même Ordre.

Elle a encore donné pluſieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Malte. Entr'autres *Antoine*, Commandeur de Pratou près de Florence.

Cette Maiſon, diviſée en deux branches, a formé divers rameaux, établis à Gênes, en Eſpagne, en Allemagne, en Savoye, à Naples & en Sicile.

La branche du Préſident de Coſta, porte en chef, le France, par conceſſion du Roi *Louis XIV*, avec les Armes anciennes de ſa Famille. Les autres portent: *d'azur à 3 bandes d'or, le chef chargé d'une étoile accoſtée de deux fleurs de Lys*, le tout d'or, ſuivant la conceſſion de *Charles VII*.

On peut ſur cette Maiſon conſulter *Tiſtan* l'Hermite de Son-

(*a*) *Ce qui eſt atteſté dans les Archives de la République du 26 Novembre 1651.*

liers ; *Pierre* Bizarro, Folietta, Juſtinian, le Sénateur Fiderici dans ſes Lettres, & ſur-tout les Archives de la République de Gênes.

COSTON DE CORNAS.

1. *Pierre* Coſton, Officier au Régiment de Piémont, mari d'*Anne* Moneſtier, en eut,

2 *Claude* Coſton, Homme d'Armes de la Compagnie de la Reine, Garde du Corps de ſa Majeſté, & mort Major des Ville & Citadelle de Valence, marié à *Marguerite* Bouvier de Montmeyran, qui porta dans la famille de Coſton les Terres de Cornas, d'Urtail, &c. Ledit *Claude* eut *François* de Coſton, & *Jean-Charles*, tous deux Capitaines d'Infanterie, le premier auſſi Major de Valence, Chevalier de S. Louis, mort ſans enfans.

Ledit *Jean-Charles* fut héritier de ladite *Marguerite* de Bouvier ſa mere, qui lui laiſſa ladite Baronie de Cornas, Urtail, Saint Romain & Chaban, à la charge de porter les armes de ſa Maiſon, qui ſont :

De gueules à trois têtes de bœuf d'or.

Ledit *Jean-Charles* de Coſton, Baron de Cornas, épouſa *Marie-Anne Emerentianne* Duclaux en 1736, dont il eut deux filles & un fils.

1. *Jeanne-Marguerite*, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame à Valence, née le 8 Juil et 1738.

2. *Catherine-Reine*, née le 20 Juillet 1742.

3. *Charles-Louis*, Lieutenant au Régiment de la Couronne dès l'an 1758, né le 26 Juin 1741.

CORNAS, *voyez* ci-deſſus COSTON.

COUDRAY (du) *voyez* CHEVALIER.

COURAUT, Seigneur de Chevilly en Berry, porte : *d'azur au lion leopardé d'or, au lambel d'argent de 4 pendans, écartelé de Chevilly, qui eſt de gueules à cinq billettes d'argent.*

Eliſabeth de Vigneaux étoit veuve de *Daniel* de Couraut, Chevalier, Seigneur de Chevilly en la Paroiſſe de Merco en Berry, lorſqu'elle fut préſente au contrat de mariage paſſé devant Bernard, Notaire de la Châtellenie de Lury, 16 Octobre 1659, de *Marie* de Couraut ſa fille, avec *Philippe* de Jaucourt, Chevalier, Seigneur de la Vaiſerie & de Plancy, dont la poſtérité ſubſiſte (a).

COURBON ou CORBON en Saintonge. Ce nom ſe trouve écrit de ces deux façons indiſtinctement dans les anciens titres, & ſouvent dans le même titre.

Il y a des Lettres du Roi *Charles V*, données à Paris le 20 Février de l'année 1375, par leſquelles il accorde à *Robert* de Tezac, *Pierre* le Comte, *Antoine* de Pontac, *Jean* de Louſme, & *Arnaud* de Courbon, de pouvoir porter, eux & leurs hoirs, *la Royale Etoile en tous lieux, ſoit batailles, combats, tournois, places, fêtes & compagnies* qui bon leur ſemblera. Ces lettres portent que c'eſt *après s'être bien informé de leur bonne & noble génération, & en conſidération de ce qu'd leurs propres coûts & dépens ils avoient aſſiegé & mis les*

(a) *Conſultez l'Hiſtoire de Berry par la Thaumaſiere, ſur les Couraut.*

Anglois hors le Château de Morsagne. Ce ſont les termes de la Charte.

L'on ne commencera ici la Généalogie qu'à *Aimard* de Courbon, dont la filiation juſqu'à préſent eſt établie par des titres inconteſtables.

Aimard de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger du chef de *Leriſſe* de Creſſiet ſa femme, qu'il avoit épouſée avant 1400, fit hommage à l'Abbé de Saint-Cyprien près & hors les murs de Poitiers, de ſa Terre & Seigneurie de Saint-Leger, le 8 Février 1439, & mourut peu de tems après. Il étoit apparemment fils ou petit-fils d'*Arnaud* de Courbon, ci-deſſus mentionné. Il eut deux freres ſ. 1. *Henri* de Courbon, élu Abbé de Saint Etienne de Baillac, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Saintes. Le 17 Mars 1451, il fut auſſi Prieur Commendataire du Prieuré de S. Pierre de Jarnac, & en cette qualité il plaidoit contre Meſſire *Louis* Chabot, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Jarnac, le 21 Février 1476. 2. *Jean* de Courbon, Prieur de Saint Savinien en 1473. *Aymard* de Courbon eut pour fils unique,

Henri de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, qui fit aveu & fournit dénombrement au Seigneur de Rabaine en 1445. La même année en qualité d'héritier de *Leriſſe* de Creſſiet ſa mere, il fit auſſi hommage pour ſa Terre de Saint-Leger à l'Abbé de Saint Cyprien-lès-Poitiers. Il teſta en 1473, & inſtitua *Nicolas* de Courbon ſon fils aîné, pour ſon héritier univerſel, outre ſon droit d'aîneſſe, comme il appartient entre Nobles, aux charges de la légitime de ſes freres & ſœurs, & il inſtitue *Iſabeau* Gaillard, ſa bien-aimée femme, tutrice de ſes enfans. La famille de Gaillard étoit lors une des plus illuſtres du Royaume, & alliée à tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Nicolas de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, fit hommage à l'Abbé de Saint Cypr. en le 17 Août 1507. Il fut Maître d'Hôtel du Roi *François I*, & premier Maître d'Hôtel de *Louiſe* de Savoye, Ducheſſe d'Angoulême, & il eſt ainſi qualifié dans pluſieurs actes, entr'autres dans un hommage qu'il rendit en 1516 au Seigneur de Fonſy à cauſe des acquiſitions qu'il avoit faites dans les Paroiſſes de Berneuil, &c. Il mourut le 20 Novembre 1517, après avoir fait ſon teſtament le 21 Octobre précédent, par lequel il inſtitue *Jean* de Courbon, ſon fils aîné, ſon héritier, avec ſubſtitution en faveur de ſes hoirs mâles, & à leur défaut en faveur de *Guy* de Courbon ſon ſecond fils. Il avoit épouſé *Marguerite* de Polignac, fille de Foucaud de Polignac, Seigneur de Fontaines en Saintonge, de Fleac, & d'*Agnès* de Chabanois. Il en eut 1. *Jean* de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger, Pannetier du Roi, & de *Louiſe* de Savoye, Ducheſſe d'Angoulême, mere du Roi, marié du vivant de ſon pere en 1514, avec *Catherine* de Saint-Aubin, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Luſpine en Bourbonnois, & à laquelle la Ducheſſe d'Angoulême donna en faveur de ſon mariage une ſomme de cinq cens livres. *Jean* de Courbon fit hommage en 1517 à *François*, Seigneur de Pons, pour ſa Terre de Souilhac, & en 1519 au Seigneur de Montbron, pour ce qu'il tenoit de lui dans ſa Terre d'Ar-

Digitized by Google

chiac. Il mourut ſans poſtérité : 2. *Guy* de Courbon, qui ſuit.

Guy de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger par la mort de ſon frere aîné, en fit hommage à l'Abbé de Saint Cyprien en 1523. Il fit auſſi hommage le 15 Juin de la même année à *Charles* d'Eſpinay, Ecuyer, Seigneur de Boncontour, pour ce qu'il tenoit de lui à cauſe de Berneur; & en 1527 il fit un autre hommage au Seigneur d'Archiac, pour ce qu'il tenoit de lui, ainſi que l'avoit fait *Henri* de Courbon ſon ayeul. Il mourut en 1547 ſans avoir teſté. Il avoit épouſé par contrat du 13 Janvier 1523 *Bonaventure* Vigier, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur de Chalonne, & de *Charlotte* de la Roche. Elle mourut en 1554. Leurs enfans furent, 1. *François* de Courbon Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger. Il y a des actes de lui des années 1554 1557 & 1564. Il mourut depuis ſans enfans. 2. *Joachim* de Courbon. Il partagea avec *François* de Courbon ſon frere en 1564, & mourut auſſi ſans poſtérité. 3. *Jacques* qui ſuit; & *Bonaventure* de Courbon, mariée 1°. avec *Pierre* d'Artigoiti, Seigneur d'Artigoiti & de Belſunce en Biſcaye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Grand-Chambellan, & Maître de la Garderobe du Duc de Lorraine, qui la nomma exécutrice de ſon teſtament le 5 Janvier 1562. 2°. Avec *Africain*, Baron de Hauſſonville, Ornes & Saint-Georges, premier Pair de l'Evêché & Comté de Verdun, Chambellan du Duc de Lorraine, & Maréchal de Barrois. Elle vivoit avec lui le 21 Décembre 1513. Elle fut l'une des Dames ordinaires de la Reine *Catherine* de Medicis, Dame d'Honneur de *Claude* de France, Ducheſſe de Lorraine, & Gouvernante des Princeſſes de Lorraine. 5. *Françoiſe* de Courbon, femme de Haut & Puiſſant Seigneur *Jacques* de Pons, Seigneur de la Forêt, auquel elle paſſa procuration en 1561 pour pourſuivre *François* de Courbon ſon frere, pour raiſon de ſon partage. 6. *Perette* de Courbon, nommée dans l'inventaire fait après le décès de ſa mere en 1554. 7. *Louiſe* de Courbon, femme de l'illuſtriſſime Seigneur Dom Diegue de la Cueva, Marquis de Ladrada, Espagnol. Elle fit ſon teſtament en faveur de *Bonaventure* de Courbon ſa ſœur en 1583. 8. *Jeanne* de Courbon, mariée 1°. par contrat du 19 Janvier 1572 avec *François* de Guignauſton, Ecuyer, Seigneur de Villefanier. 2°. Par contrat du premier Octobre 1609, avec *Joſias* de Baumont, Ecuyer, auquel elle fit donation à cauſe de mort le 23 Janvier 1613; elle mourut ſans enfans, & eut pour héritiers ſes trois neveux, *Charles*, *Jacques* & *Louis* de Courbon, ci-deſſous mentionnés.

Jacques de Courbon, Ecuyer, Seigneur de Saint Leger, Souilhac, &c. fut marié par contrat de l'an 1575 avec *Jeanne* de Gombaud, douairiere de Romette & de Romegou, fille de *Pierre* Gombaud, Ecuyer, Seigneur de Briaigne, & de *Bertrande* de Leaumond. Il fit hommage en 1583 au Seigneur de Taunay-Charente, d'une partie de la Terre de Romette, & il eſt qualifié par l'acte de l'an 1585, Commandant pour le Roi en la Ville de Saintes, en l'abſence de M. de Belegarde, Gouverneur de Saintonge & Angoumois. Il ne vivoit plus le 20 Mars 1601. *Jeanne* Gombaud ſa veuve fit ſon

teſtament en 1617, par lequel elle partagea ſes biens entre ſes trois fils, qui furent 1. *Charles* qui ſuit; 2. *Jacques* de Courbon, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, auteur de la branche des Comtes de Blenac, rapportée ci-après; 3. *Louis* de Courbon, Seigneur de Romette, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au Pont de Lunel. Il avoit épouſé *N.* . . . Philippier de la Ville de Coignac, dont il eut un garçon & une fille; ſavoir *Charles* de Courbon, Enſeigne, & en 1656 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de *Philippe*, fils de France, Duc d'Anjou, qui mourut à Paris le 17 Septembre 1690, âgé de ſoixante quinze ans, & ſans été marié, & *Marie* de Courbon, mariée avec *N.* de Real, Seigneur de Mornac.

Charles de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, fut fait en 1615 Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il étoit en 1626 Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Epernon. Il reçut en 1633 une lettre du Roi, pour reconnoître le Comte de Jonzac en qualité de Lieutenant Général de Sa Majeſté en Saintonge, & pour lui donner toute l'aſſiſtance dont il auroit beſoin. Il eut ordre du Roi le 30 Juillet 1635 de ſe rendre auprès de la perſonne du Commandeur de la Porte, pour ſervir ſous lui, & être employé à la garde des Places & des Iſles de la Côte de Saintonge, & il obtint le 24 Juillet 1636 un certificat du même Commandeur, portant qu'il avoit continuellement ſervi Sa Majeſté auprès de lui pendant le tems porté par l'Ordonnance. Il teſta en 1643, & mourut en 1644. Il avoit été marié par contrat du 16 Janvier 1605 avec *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, fille & ſeule héritiere de *François* d'Agés, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Seigneur de Saint-Sauveur, Briaigne, Longueron & les Barres, & de *Jeanne* du Cheſnay ſon épouſe, laquelle étoit ſœur d'*Aimée* du Cheſnay, femme de *Gaſpard* Prince de Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de *Françoiſe-Louiſe* du Cheſnay, femme du Seigneur de Crevecœur, toutes trois filles de *Jean* du Cheſnay, Seigneur de Neuvy-ſur-Loire, Gouverneur de Gien, & de *Claude* de Rochechouart Saint-Amand, ſœur de *Françoiſe* de Rochechouart, ayeule paternelle du Cardinal Duc de Richelieu. *Charles* de Courbon eut de ſon mariage 1. *Jean-Louis* qui ſuit; 2. *Charles* de Courbon, Chevalier, Seigneur, Baron de Seure, appellé d'abord le Comte de Longval, & enſuite le Comte de Courbon, mort en 1713 dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1°. en 1651 avec *Gabrielle* de Boſſu, ſa couſine iſſue de germain, fille de *Jacques* de Boſſu, Chevalier, Seigneur Comte de Longval, & de *Gaſparde* de Courtenay Bleneau; 2°. avec *Marie* de Boſſu, ſœur de la précédente; & 3°. le 5 Février 1701 avec *Louiſe-Honorée-Reine* Lur de Saluces, âgée alors de 27 à 28 ans, & fille de *Claude-Honoré* de Lur de Saluces, Chevalier, Comte d'Uza, & de *Claude-Françoiſe* de Saint-Martial de Drugeac; 3. *Leonard*, auteur d'une troiſieme branche, rapportée ci-après; 4. *Suſanne* de Courbon, mariée en 1636 avec *Charles* de Bechillon, Chevalier, Seigneur d'Irlaud & du Vanneau

Digitized by Google

près de Niort, qui en eut entr'autres enfans un fils, Chevalier de Malthe en 1672, & *Marie* de Bechillon, mere de *Jean-Charles* de Senneterre, Comte de Saint-Victour-Senneterre, Maréchal de France.

Jean Louis de Courbon, dit d'Agés & du Chesnay, Chevalier, Marquis de Saint-Sauveur, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courbon, de Briaigne, &c. né en 1617, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Direction de ses Finances : par lettre de 1651 il obtint l'érection de sa Terre, Châtellenie & Vicomté de Saint-Sauveur en Puisaye, en titre de Marquisat, mouvant de l'Evêché d'Auxerre, pour lui & ses descendans mâles, par Lettres du mois de Juillet 1649, enregistrées le 19 Août 1650. Il fut fait en la même année premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Enguien, par lettres, dans lesquelles ce Prince le traite de son allié, & en 1653 le Duc de Vendôme le retint auprès de lui pour les affaires du Roi, comme il paroît par un certificat de ce Prince. Il avoit été marié en 1639 avec *Anne* de Jalesne, fille puînée de *Charles*, Seigneur, Marquis de Jalesne en Vendômois, & d'*Eleonore* de Maillé-Brezé, grande-tante de Madame la Princesse *Claire-Clemence* de Maillé-Brezé, épouse du Duc d'Enguien. Il n'a laissé qu'un fils.

Eutrope-Alexandre de Courbon, Chevalier, Marquis de la Roche Courbon & de Saint-Sauveur, Baron de Cozes, Briane, Chezac, &c. Il fut fait Enseigne de Vaisseaux en 1667, Capitaine Commandant de la Compagnie des Gardes de la Marine à leur création, n'étant encore âgé que de 24 ans. Il quitta la même année le service de mer, & il fut depuis Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Il se maria le 4 Août 1686 avec *Marie* d'Angennes, fille de *Gabrie* d'Angennes, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Berrus de Felliere, &c. & de Dame *Elisabeth* de Saint-Julien, Saint-Marc. Il a eu de son mariage 1. *Anne-Marie* de Courbon, née en 1693, morte fille en 1712 ; 2. *Eustelle Thereze* de Courbon, Demoiselle de la Roche-Courbon, héritiere de la branche aînée, mariée le 4 Juillet 1714 avec *Louis-Charles* de la Mothe-Houdancourt, Comte de la Mothe, Grand d'Espagne, Gouverneur de Salins dans le Comté de Bourgogne, Maréchal de France en 1748, mort en 1754, ne laissant qu'une fille Grande d'Espagne, mariée en premieres noces au Comte de Froulay, & en secondes au Marquis de Gamaches.

Branche des Comtes de Blenac.

Jacques de Courbon, Chevalier, Seigneur de Romegou, Baron de Blenac, de l'Isleau, le Fresne, Breneau, &c. second fils de *Jacques* de Courbon & de *Jeanne* Gombaud, fut Maître de Camp d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de son Ordre. Il épousa par contrat du 10 Février 1613 *Marie* Tizon, Dame de la Sauzais, veuve en premieres noces de Godefroy de Taleyran, Comte de Grignols, & fille de *Jean* Tizon, Chevalier, Seigneur du Roc, & de *Marie* de la Roche-Champagne. Il testa en 1637, & laissa 1. *Charles* de Courbon qui suit ; 2. *Marie* de Courbon,

mariée par contrat du 3 Décembre 1639 avec *André* de Taleyran, Comte de Grignols, Baron de Bauvi le, Beaufejour, Cheveroche & autres places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre de Camp d'Infanterie, & Maréchal de Camp, dont deſcend le Comte de Perigord.

Charles de Courbon, Chevalier, Comte de Blenac, Seigneur de Romegou, l'Iſleau, Breneau, de Freſne & autres places, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, premier Chambellan de M. le Duc d'Orleans, frere unique du Roi, & Sénéchal de la Province de Saintonge en 1649, fut fait en 1658 Meſtre de Camp du Régiment levé par ordre du Roi en faveur du Cardinal Mazarin, & obtint l'érection de ſes Terres de Blenac, l'Iſleau & Breneau en titre de Comté, pour lui & ſes deſcendans mâles, par Lettres données à Toulouſe en 1659, regiſtrées à la Chambre des Comptes & Bureau des Tréſoriers de France de Guyenne, au Parlement de Bordeaux, & dans les Préſidiaux de Saintes & de Marennes. Depuis il entra dans la Marine, & fut fait Capitaine de Vaiſſeaux en 1689. Il avoit ſervi juſqu'alors dans les armées de terre, juſqu'au ſiege de Lerida. Il fut fait Lieutenant Général par mer & par terre, Gouverneur & Lieutenant Général des Iſles Françoiſes de l'Amérique, par Lettres de proviſions données à Condé le 13 Mai 1677. Il prit dans le continent ſur les ennemis les Forts & la partie Angloiſe de l'Iſle de Saint Chriſtophe en 1682, & l'Iſle de Saint Euſtache en 1689. Il mourut à la Martinique le 10 Juin 1696. Il avoit été marié par contrat du 27 Septembre 1649 avec *Angelique* de la Rochefoucaud, veuve de *Louis* de la Rochefoucaud-Bayers, ſon couſin du ſecond au troiſieme dégré, mort ſans enfans en 1648, & fille de *Louis* de la Rochefoucaud, Chevalier, Seigneur de Bayers, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie* Bouhier, ſœur de la Ducheſſe de la Vieuville. Il eut de ſon mariage,

1. *Charles* de Courbon, Comte de Blenac, né le 20 Novembre 1651, élevé Page du Roi en ſa petite Ecurie, & depuis fait Capitaine de Vaiſſeaux, mort à Paris le 2 Janvier 1700, ſans avoir été marié.

2. *Louis* de Courbon, Marquis de Contré, puis Comte de Blenac en 1700. Il fut auſſi Page du Roi en ſa petite Ecurie, depuis Capitaine de Vaiſſeaux, Gouverneur de l'Iſle de la Tortue & de la Côte de Saint-Domingue, par proviſions du premier Octobre 1712, & du 1 Janvier 1714. Il mourut à Rochefort le 3 Juillet 1722, ſans avoir été marié.

3. *François* qui ſuit.

4. *Jean-Louis* de Courbon, Seigneur de Romegou, dit le Marquis de Blenac, auſſi Capitaine de Vaiſſeaux, & Commandant les Gardes de la Marine, mort en 1713. Il avoit épouſé en 1707 *Sophie* de Pons, Dame de Chandolant, dont trois fils; le premier né en 1709, Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers en 1739; le ſecond né en 1710, Chef d'Eſcadre, marié, & a des enfans: le troiſieme *René* de Courbon de Blenac, né en 1712, Prieur de Bonneviols, & une fille mariée à *N.*... Turpin, Marquis de Jouhé, Seigneur de la Vergne-Bouin en 1732.

6. *François*, dit le Chevalier de Courbon, Capitaine de Vaiſſeaux, mort en 1719. Il avoit épouſé en 1716 *Madeleine* de Bonnejen, Dame de Saint-Mandé; il en a laiſſé une fille née en 1718, & mariée avec le Marquis de Leſcours.

7. *Jean* de Courbon, dit le Chevalier de Loumée, pareillement Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1696, ſans avoir été marié.

8. *Marie-Anne* de Courbon de Blenac, nommée par le Roi Abbeſſe du Monaſtere de Notre Dame de Moleſe, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Châlons-ſur-Saone, le 31 Octobre 1711.

9, 10 & 11, trois autres filles Religieuſes, l'une à Puiberland, une autre à Tuffon; la troiſieme à Saint Jean d'Angeli.

François de Courbon, Comte de Blenac, né vers l'an 1658, reçu Chevalier de Malthe au Grand Prieuré d'Aquitaine le 23 Août 1661, ſucceſſivement Enſeigne, Lieutenant & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, quitta la Croix de Malthe en 1695, pour ſe marier, & mourut en 1700; il avoit épouſé le 7 Janvier 1697 *Eſther* Draud, fille de Pierre, Ecuyer, Seigneur de Rochebreuil, dont

1. *Gabriel-Madeleine* de Courbon, qui ſuit.

2. *Charles-Angelique*, dit le Comte de Courbon-Blenac, né en 1699, Capitaine de Cavalerie au Régiment de M. le Comte de Clermont.

Gabriel-Madeleine de Courbon, Chevalier, Marquis de Blenac, Baron de l'Iſleau, Romegou, Contre, Chante-Merliere, &c. né en 1698, Grand-Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Piémont, épouſa le 17 Juin 1723 *Anne* Garnier de Salins, fille de feu *Arnould-Jean-Baptiſte* Garnier, Chevalier, Marquis de Salins, Clanleu, &c. vivant Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & de *Catherine* de Saint Amant, dont

Arnoul-Pierre de Courbon, Comte de Blenac, né le 5 Juin 1726, marié le. . . . avec . . . Il eſt mort, & a laiſſé des enfans.

Troiſieme branche.

Leonard de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, troiſieme fils de *Charles* de Courbon, & de *Jeanne-Gabrielle* d'Agés, épouſa *Suſanne* de Mendoce, Ecuyer, Seigneur de la Cliſſe, & de *Jeanne* Galles de Portallier, dont

1. *N.*... de Courbon, Seigneur de Saint Leger, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, mort en 1719 ſans poſtérité.

2. *N.*... dit le Chevalier de Courbon Saint-Leger, auſſi Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, mort en 1725, ſans avoir été marié.

3. *N.*... de Corbon qui ſuit.

N.... de Courbon de Saint-Leger, Seigneur de Berneuil, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, fut marié en 1690 avec .... Guinot de Monconſeil, dont

1. *Charles-Marc-Antoine*, qui ſuit.

2. *Euſtelle* de Courbon de Saint-Leger, née en 1698, & mariée en 1711 avec *N.*... d'Aiguieres, Gentilhomme d'Arles en Provence.

Charles-Marc-Antoine de Courbon, Chevalier, Seigneur de Saint-Leger, né en 1695, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi,

Digitized by Google

épouſa en 1719 *N*... du Clerc, dont

1. *N*.... de Courbon, né en 1720, appellé le Marquis de la Roche-Courbon.

1. *Jean-Hyppolite* de Courbon, né en 1721, Clerc du Diocèſe de la Rochelle, reçu Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Paris le 20 Mai 1737.

3. Une fille née en 1724, Penſionnaire en l'Abbaye de Beaumont-les Tours.

Les alliances de la Maiſon de Courbon ſont avec Polignac, Courtenay, la Rochefoucaud, Taleyran-Chalais, Pont, &c.

Les armes : *d'azur à trois boucles ou fermeaux d'or, l'ardillon en pal.* La Maréchale de la Mothe écartele d'*Angennes*; le Marquis, marié à ... ſurmontoit les 3 *fermeaux de l'étoile fleurdeliſée.* Supports, *deux anges.* Cimier, *un aigle tenant en ſon bec une palme de ſinople.*

COURTIN, Seigneur de Nanteuil, Clenord, Dampierre, &c. en Orleanois, porte : *d'argent à la faſce ondée d'azur, accompagné en chef d'un lion naiſſant, tenant en ſes pattes une fleur de lys d'.... & en pointe de trois treſles arrachés de ...*

Bonne Courtin, morte en 1735, fille de *Louis*, Procureur Général au Parlement de Rouen, mere de *Claude-Henri* Feydeau de Marville, Seigneur de Dampierre, Conſeiller d'Etat, marié 23 Juillet 1736 à *Louiſe-Adelaïde* Herault, morte en 1764.

Jean-Nicolas Courtin, Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Perigord, établi à Blois avec *Jeanne* Burgea de Talſi ſa femme, a pour frere *Jacques*, marié à *N*.... Divris, & pour couſins-germains *Louis*, Seigneur de Clenord, pere d'un fils, & *N*..... Seigneur de la Morandiere, marié à *N*... Bontant ſa couſine-germaine.

CROZAT à Valence en Dauphiné, ancienne Nobleſſe, comme on le voit par un certificat de M. le Duc d'Aiguillon, *Henri* de Lorraine, Pair & Grand-Chambellan de France, & par un Jugement en maintenue de nobleſſe en l'année 1671.

Jean de Crozat, Ecuyer, eut de ſon mariage avec *Anne* Grivallet, *Laurent* qui ſuit.

Laurent Crozat, Ecuyer, ſe maria par contrat paſſé à Valence 22 Janvier 1634, avec *Alexandrine* de Reclus, fille de feu *Pierre* de Reclus, Procureur du Roi au Siege de Creſt, & d'*Helene* Chapois. Il teſta le 8 Sept. 1665, & appella à ſa ſucceſſion tous ſes enfans, qui furent, 1. *Pierre* de Vaugras, dont la poſtérité ſubſiſte dans ſon fils, qui a trois garçons, dont un au ſervice dans le Régim. des Gardes-Lorraine, & une fille non mariée de *N*.... Gauri de Roman de Grenoble ſa femme. 2. *Guillaume*; 3. *Charles-Jacques*, qui ſuit, & 3 filles, *Anne*, *Marie* & *Catherine*. Ce furent ces trois freres *Pierre*, *Guillaume* & *Charles-Jacques*, qui ſur les pieces juſtificatives qu'ils produiſirent de leur nobleſſe, y furent maintenus par Jugement rendu par M. Dugué, Intendant de Lyon.

Charles-Jacques Crozat, Ecuyer, épouſa 19 Janv. 1672 *Marguerite* de Vincent, teſta 3 Juin 1703, & mourut le 29 Septembre 1706. Il laiſſa, 1 *Jean-Thomas-Hiacinthe* Crozat, Sieur d'Orpheul, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques en Eſpagne, Tréſorier extraordinaire des Guerres au Pays de Lu-

Digitized by Google

xembourg, mort en 1715, n'ayant eu qu'un fils, qui n'a point laiſſé de poſtérité.

2. *Henri*, dont il ſera parlé ci après.

Marguerite Vincent, veuve de *Charles-Jacques*, ſe maria en ſecondes noces à Meſſire *Pierre* de Gombault, Seign. de Plainpoint, Gouvern. des Ville & Citadelle de Valence, & teſta 25 Janvier 1709 en faveur des enfans de ſon premier mari.

Henri Crozat de Ramon, Capitaine des Levrettes de ſon A. R. le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, créé lui & ſa famille en 1723 Marquis de Thorigné, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble & autres lieux, Seigneur du Château-Gaillard, Liſle, la Motte, Luſſan, le Galais, Marigny, Hambert, Surgon, &c. épouſa en 1720 *Madeleine-Geneviève-Françoiſe* de Quenneville, Dame de la Terre du Pleſſis Saint-Antoine, fille de Meſſire *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Genevieve* Peliſſier. de Grenoble. Il mourut 21 Mai 1735, & a laiſſé de ſon mariage,

1. *Genevieve-Henriette*, née en 1721.

2. *Henri*, né en Septembre 1723, marié, & n'a qu'une fille.

3. *Charles-Jacques*, Chanoine de Chartres, né en 1724.

4. *Agathe-Madeleine*, née en 1723.

5. *Catherine-Marguerite*, Religieuſe à Haute Bruyere, Ordre de Fontevreaux, née en 1734.

Les armes : *de gueules à la croix ancrée d'or, terminée de quatre croiſſans de même adoſſés à la croix.* Cimier & ſupport, *deux lions*, avec cette deviſe : *crux cœlorum, crux mihi clavis erit.*

CURAULT en Berry & Orleanois, *de gueules à 3 bandes d'argent au chef d'argent chargé de 3 molettes de ſable.*

Gabriel Curault, frere de *Claude*, femme d'*Antoine* de Bonafaut, Ecuyer, Seigneur de Langeon, enfans de *Gabriel*, Seigneur d'Angi en Berry, fut auſſi Seigneur d'Angy & de Chabry, Bailly de la Ville & Comté de Saint-Aignan, épouſa *Renée* Sain, fille de *Claude*, Seigneur de la Belle-Croix, & de *Charlotte* Hurault, qui le rendit pere de *Gabriel* Curault III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Belle-Croix & de la Cour de Ligny en Orleanois, Gentilhomme de Mademoiſelle de Montpenſier, mari d'*Anne* Egrot, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Hurdis, & de *Catherine* Lhuilier, dont *Gabriel* Curault IV du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, Lieutenant Général au Bailliage & Siege Préſidial d'Orleans, pere, par *N.*... Roger de la Heſſiere, d'*Henri-Gabriel* Curault, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, auſſi Lieutenant Général au Bailliage d'Orleans, mari de *N.*... Raignard, pere d'*Henri Gabriel*, auſſi Lieutenant Général, Ecuyer, Seigneur de la Cour de Ligny, mari de N..... Tourtier & de *Louis*, Seigneur de Courcelles, Tréſorier de France à Orleans, marié à *N.*.. Saiſon. Nous n'avons pas les enfans de ces deux derniers.

CUYPERS à Malines.

Guillaume-Jean-Joſeph-Guilain, Comte de Cuypers, né à Malines : *François-Corneil-Guilain*, Comte de Cuypers. *Joſeph-Ferdinand-Guilain*, Com-

Digitized by Google

te de Cuypers, Seigneur d'Alſmgen & de Saint Hertoghen.

Anne-Martine-Jeanne-Guilaine, dite la Comteſſe de Rymenant, enfans de *Jean-François-Daniel Joſeph*, Comte de Cuypers, de la Cour Féodale du Pays de Malines, Banneret, Seigneur de Rymenaut, d'Obſtalle, de Muyſelwyck, de Zoctinghen, & mort le 8 Juillet 1762, âgé de ſoixante-deux ans & cinq mois, & de ſa premiere femme *Claire-Jeanne* Gulis Hujoel, morte le 25 Juillet 1737.

Douairiere, *Louiſe-Thereſe* Vandermeer, Dame de Ter-Elſt, née 1696, épouſe du feu Comte de Cuypers.

Digitized by Google

DA DA

DALENÇON. *Mathias*, Comte Dalençon, Seigneur de la Croix-sur-Meuze, Troyon, l'Iſle, Joſſecourt, Villotte devant Loupi, Sauldrupt, &c. Capitaine d'Infanterie au Régiment des Gardes Lorraines, dans lequel il a ſervi depuis 1741 juſqu'en 1747, a fait avec ce Régiment les campagnes de 1743, 1744, 1745 & 1746, tant en Allemagne qu'en Italie, où il a été bleſſé deux fois aux batailles de Plaiſance & du Tydon.

Il eſt né le 24 Février 1724, & marié du 4 Février 1753 à *Françoiſe* de Groſſolles, née le 2 Septembre 1735, de *François-Charles* Comte de Groſſolles, & de *Marie-Françoiſe* de Pruet de Maipas.

Ses enfans ſont 1. *Scipion-François-Mathias*, né le 2 Mars 1754.

2. *Georges-Annibal*, né le 23 Avril 1755.

3. *Caroline-Victoire*, née le 4 Novembre 1757.

4. *Mathias-Auguſte*, né le 11 Février 1760.

5. *Emilie*, née le 28 Décembre 1761.

Il a pour frere *Charles-Mathias*, Comte Dalençon, né le 24 Février 1727, d'abord Lieutenant au Régiment des Gardes Lorraine, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Talleyrand, qui a épouſé le 27 Avril 1747 *Françoiſe-Thereſe-Eleonor* de Nettancourt, née le . . . Mai 1716, de feu *François-Hyacinthe*, Marquis de Nettancourt, & de *Marie-Claude* de Vaſſignac d'Ymecourt.

Leurs enfans ſont, 1. *Mathias-Claude*, né le 9 Février 1750.

2. *Victoire-Jeanne*, née le 26 Mars 1751.

3. *Marie-Barbe*, née le 10 Juillet 1752.

4. *Alexis-Louis*, né le 29 Novembre 1753.

5. *Charles-Alexandre*, né le 14 Janvier 1755.

Leſdits *Mathias* & *Charles-Mathias* fils de *Jean-Baptiſte* Comte Dalençon, Baron de Baufremont, & de *Catherine-Victoire* de Rozieres, dont il ſera parlé ci-après, deſcendent

De *Louis* Dalençon, fils de *Jean*, originaire de Provence, venu en Lorraine avec *René* d'Anjou Duc de Lorraine, au ſervice duquel il fut tué à la bataille de Bulgneville le 2 Juillet 1431, commandant une troupe de Cavalerie.

Jean ſon pere vivoit en Provence en 1380, tems vers lequel il entra au ſervice de *Louis I*, Duc d'Anjou & Roi de Naples, en qualité de Garde de ſa Porte. Il accompagna ce Prince à Naples, revint en Provence, & ſe maria à Antibes, où il eſt mort, on ne ſait en quelle année. *Louis* ſon fils, tué à Bulgneville, avoit épouſé Dame *Marie* de Bere, dont

Louis II du nom, qui ayant perdu ſon pere en bas âge, fut réduit à paſſer ſa vie ſur le bien de ſa mere. Il épouſa *Chriſtine* d'Haraucourt, & mourut le 6

Juillet 1505, âgé de 90 ans, laiſſant un fils nommé

Nicolas I, marié à *Iſabelle* de la Hyre, de la Maiſon de Cheriſi, & mort le 30 Décembre 1576, âgé de 92 ans, dont *Antoine*, de qui la poſtérité eſt éteinte, &

Nicolas II du nom, qui épouſa *Marie* de la Lievé, de la Maiſon de Poſſene, morte le 5 Février 1615, âgée de 58 ans, ſon mari, mort le 28 Janvier 1627, âgé de 80 ans, laiſſa un fils unique nommé

Chriſtien Dalençon, Gentilhomme d'*Elric* de Lorraine, Evêque de Verdun, marié le 9 Septembre 1595 à *Catherine* de l'Egliſe, fille & niece des Lieutenans Généraux de même nom au Bailliage de Bar-le-Duc, morte le 18 Février 1642. Son mari, âgé de 63 ans, étoit mort du 15 Octobre 1639, & avoit laiſſé pluſieurs enfans, dont le ſeul

François Dalençon, Baron de Bauffremont, né le 7 Octobre 1612, mort Conſeiller d'Etat, Lieutenant Général au Bailliage de Bar-le-Duc le 20 Février 1679, avoit épouſé le 30 Avril 1652 *Louiſe* de Beurges, morte en 1712, dont pluſieurs enfans, entr'autres trois filles Religieuſes, dont une Abbeſſe de Sainte Hoïlde, & quatre garçons; ſavoir, *Louis*, *Charles*, *Louis-François*, & *Jean-Baptiſte*.

Louis mourut ſans poſtérité, n'ayant pas été marié.

Charles Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Ville-ſur-Saulx, d'abord Capitaine au Régiment de la Ferté, où il ſervit en cette qualité au ſiege de Luxembourg en 1684, fut fait la même année Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem le 16 Septembre, ſe trouva en 1689 à la défenſe de Bonn où ayant été fait priſonnier, il entra Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur *Leopold*; s'étant marié quelques années après il changea d'état, fut fait Lieutenant Général du Bailliage de Bar, enſuite Préſident de la Chambre des Comptes, Charge qu'il a remplie 35 ans; enfin Conſeiller d'Etat, dont il eſt mort Doyen le 11 Juin 1732. Il avoit épouſé *Jeanne* de Beurges ſa couſine-germaine, dont il avoit eu trois enfans, morts avant lui ſans avoir été mariés.

Louis-François, frere du précédent, Baron de Bauffremont & de Creue, né le 22 Mars 1666, & chef d'une branche établie à Verdun, avoit épouſé *Marie-Anne* de Gerard, morte le 9 Mai 1745. Son mari, mort le 20 Septembre 1730, avoit laiſſé, outre trois filles Religieuſes,

1. *N.*..... Dalençon, né à Creue, & mort ſans avoir été marié.

2. *François-Joſeph*, né le 31 Décembre 1700, & marié le 27 Décembre 1731 à *Barbe-Madelaine-Françoiſe* de Griffart, morte le 15 Décembre 1747; ſon mari, mort le 7 Octobre 1737, a laiſſé

Charles-Joſeph-Xavier Dalençon, Clerc tonſuré, né le 13 Mars 1735, &

Eliſabeth-Thereſe, née le... Septembre 1737, & mariée le 26 Juillet 1750 à *Jean Achile-René-Romain* le Tiran, Comte de Villers, Seigneur de Chaudrinne, Vienne-le-Moulinet, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine d'Infanterie au Régiment du Roi.

Digitized by Google

Jean-Baptiſte I, Comte Dalençon, Baron de Bauffremont, Seigneur de Roſieres, Senaide, Blevaincourt, Villot devant Loupy, &c. quatrieme fils de *François*, né le 26 Septembre 1667, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie en 1690, s'eſt trouvé aux ſieges de Mons en 1691, de Namur en 1692, ſous les yeux de *Louis XIV*, de Dixmude en 1695, d'Ath en 1697, & a fait toutes les campagnes tant en Flandres qu'en Allemagne, juſqu'à la paix de Riſvick, s'eſt retiré en 1702, & a épouſé le 17 Janvier 1717 *Catherine-Victoire* de Rozieres, a été créé Comte par Lettres Patentes de *François III*, Duc de Lorraine, datées du 17 Novembre 1732, & regiſtrées à la Chambre des Comptes de Barle-Duc le 3 Décembre ſuivant, mort le 4 Avril 1746, âgé de 78 ans & demi, & pere de celui qui donne lieu à l'article.

Les armes ſont : *d'azur à la faſce d'or, accompagnée en chef d'une levrette courante d'argent, colletée de gueules, bordée & bouclée d'or.* Pour cimier, *la levrette de l'écu iſſante, d'un armet contourné, grillé, couronné d'une couronne de Comte, ornée de ſon bourlet & lambrequins aux métaux & couleurs de l'écu;* & pour ſupports, *deux griffons au naturel.*

DANGUEL en Chartrain, porte : *burelé d'argent, & d'azur de 8 pieces à la bande de ſable brochante ſur le tout.*

Nicolas de Danguel, fils de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chandre, Montligeon, & Dupuy d'Ormoy, & d'*Helene* d'Orval, Dame de Tours, fut Seigneur de Tours, &c. & laiſſa d'*Anne* de Boulainvilliers ſa ſeconde femme, *Anne* de Danguel, Dame de Sours, la Coudraye, Longpré, & femme de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Montigny, Gouverneur de Dieppe, dont des enfans. *Voyez* CHEVALIER.

DARCHAMBAULT, famille noble & ancienne originaire du Berry, établie depuis pluſieurs ſiecles dans la Beauce, & qui a fourni de pere en fils cinq Grands Baillis d'Epée d'une grande partie de la Touraine.

Jean Darchambault, Chevalier, fut créé Grand-Bailly de Châtillon-ſur-Indre en 1639, pour récompenſe de ſervice ; en 1615 il fut fait priſonnier auprès de Beauvais par les troupes du Prince de Condé, après avoir combattu valeureuſement. Il mourut en 1646, laiſſant de *Marie* Favre, couſine germaine du fameux *Abbé* Général de Sainte Genevieve, & d'une noble famille d'Auvergne, un fils & quatre filles; ſavoir, 1. *Eſther* ou *Marie* Darchambault, dont la poſtérité ſubſiſte dans le Marquis de Verneuil, Grand-Echanſon de France, le Marquis de Barbançois, les Marquis & Comte de Bochart, de Champigny, & le Comte de Laſtre-Neuville. 2. *Madeleine* Darchambault, mariée à *N.*... de Chaſſabras, dont les d'Harville-Palaiſeau & Fontelles-Vaumain. 3. *Marie* Darchambault, dont M. de Baraudin, de Varennes. 4. *N.*.. Darchambault, mariée à Meſſire de Pouſſepin, Chevalier, Seigneur de Belair, dont poſtérité. 5. *Jean-François* Darchambault, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, ſon Aide-de Camp en ſes armées, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-

Indre, préſida aux Etats Généraux dudit Bailliage en 1649, Envoyé Extraordinaire en pluſieurs Cours de l'Europe, mourut le 7 Juillet 1652, laiſſant un garçon & une fille de ſa femme *Louiſe* de Compans Becquet, fille de Meſſire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Ruth, & de *Jacqueline-Angelique* de Navart de Senantes, couſine iſſue de germain des Marquis & Comte de Châtillon-ſur-Marne, & du Maréchal de Château-Renaud. La fille *Helene-Angelique* Darchambault, épouſa *Alexandre* de Saint-Phalle, Chevalier, Seigneur de Coulanges & de Villefranche, Meſtre de Camp de Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, dont poſtérité. Le fils *René-François* Darchambault, élevé Page du Roi en la grande Ecurie, ſucceſſivement Mouſquetaire Noir de la Garde du Roi, & Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, ſe retira du ſervice couvert de ſes bleſſures. Ses grands-oncles les Marquis de Saltun & de Senantis lui avoient procuré la Charge de premier Ecuyer du Duc de Savoye; mais il la refuſa, & repaſſa en France, où il épouſa ſa couſine-germaine *Charlotte* de Languedoue de Puſſay, d'une noble & ancienne famille de la Beauce, dont il eut 1. *Jacques-François* qui ſuit. 2. *Louis-Charles-Alexandre* Darchambault, Chevalier, Seigneur des Touches, Chevaux-Leger de la Garde ordinaire du Roi, qui a laiſſé une fille unique de ſa femme *Catherine* de Selve, fille de *François-Fabien* de Selve, & de *Françoiſe Nicole* le Lieur. 3. *René-Nicolas*, dit l'Abbé Darchambault, mort en 1756, Prieur de Nevers, Chanoine Archidiacre, & Vicaire Général de l'Egliſe de Toul. 4. *Jean* Darchambault de Senantes, Chevalier, mort en 1761, Sous-Brigadier des Chevaux-Legers de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Paſſay, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saint Phalle, Grand-Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, a laiſſé des enfans de Demoiſelle *Anne-Catherine* de Vauviers, Dame de Guibert, & du Fief de Pré Saint-Evroult, d'une noble & ancienne famille; ſavoir, 1. *Jacques-François* Darchambault, Chevalier, Seigneur de Paſſay, Grand Bailly d'Epée de Châtillon-ſur-Indre, Sous-Brigadier de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui de ſa femme *Marguerite-Julienne* de Tremault Deſpoir, fille de *Jacques* de Tremault, Chevalier, Seigneur d'Eſpoir, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal, & de *Marie-Thereſe* d'Agard d'Oulins, a trois filles & un fils Eleve de l'Ecole Militaire, nommé Chevalier de l'Ordre Royal de Saint Lazare, & Mouſquetaire Noir. 2. *René-Charles*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié à Toul 21 Septembre 1762, à *Anne* le Lievre, de la famille de *Jeanne* d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans, dont une fille née en Juillet 1763. 3. *Jacques-Adrien*, mort à Saint-Domingue, Capitaine d'une Compagnie Franche des troupes détachées de la Marine. 4. *Charles-Claude*, dit l'Abbé Darchambault, Chanoine de Chartres, Licencié en l'Univerſité de Paris.

5. *Jacques-*

5. *Jacques-Joseph*, Capitaine au Régiment de Quercy ; 6. *Marie-Catherine*, morte ſans enfans de ſon époux *N*.... de Glapion, Chevalier, Seigneur de Veranvilliers ; 7. *Henriette-Catherine*, veuve de *Corneille* de Chambly, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie ; 8. *Michelle-Gabrielle-Raphaelle*, mariée 18 Sept. 1762 à *Claude-Nicolas* d'Azy, Seign. de Mortagne, fils de *Nicolas* d'Azy de Tavigny, Seign. de Mortagne ; 9. *Charlotte-Catherine*, non mariée ; 10. *Bonne-Eliſabeth*, non mariée.

La famille Darchambault eſt alliée avec celles de Lamoignon, la Baume-Gouffier, Allonville, Grimoard, Beauvoit du Roure, Richebourg, Crones, Billy, Prunelay, Sabrevois, Lignery, Desmazis, Sailly, Châtillon, Sully, Rohan, Angennes, la Ferté-Senneſtaire, Rabodanges, Proiſſy, Hallencourt, Droſmenil, Brulart-Genlis, Racine de Ville-Gomblain, Chambon-Marcillac, Duras, Villars en Auvergne, Compans-Brichanteau, Rouſſelet de Château-Renaud, Eſtaing, Villereau, Faure, Harville, Chapoux-Verneuil, Fontelles-Vaumain, Barbançois, Bochart de Champigny, Bouchet, de Villedieu, Baraudin, Chambon d'Arbouville, Saint-Phalle, la Taille, Havart de Senantes, Lénoncourt, Selve, Jarente d'Orgeval, Languedoue, la Barre, Tarragon, Furet de Cernay, &c.

DEHEERE, ou HEERE (de), originaire de Flandre, établie à Paris & à Orleans, porte : *d'argent au chevron de ſable, accompagné en chef de deux coquilles de même, & en pointe d'une étoile de gueules.*

Antoine Deheere, Bourguemeſtre & principal Tréſorier de la Ville de Bruges en Flandre, l'an 1445 fut fait Chevalier par le Duc de Savoye, pour lors à Bruges, & ſe trouva préſent avec les Seigneurs du Pays aux Jouſtes de Flandre, & ſuivant les mémoires d'Olivier de la Marche, il fut tué dans ceux de 1453. Il eſt probable qu'il n'y fut que bleſſé, puiſque ſur ſon épitaphe qui ſe voit aux Auguſtins de Bruges, on y lit qu'il eſt mort le 7 Novembre 1461. Il avoit épouſé en 1432 *Marguerite* de Nieuveuhoue, née en 1411, morte le 21 Mars 1491, inhumée auprès de ſon mari. *Jacques* Deheere leur fils, auſſi Bourguemeſtre de Bruges en 1469, 1473, 1479 & 1481, laiſſa d'*Adrienne* de Witte, mariée en 1453, *Antoine* & *Jacques* préſens aux Jouſtes de Flandre. Nous ignorons leurs alliances. *Jean* de Heere leur quatrieme frere fut envoyé à Paris pour y étudier ; il fonda pluſieurs Services dans l'Egliſe de Saint-Germain-le-Viel, par acte devant Colas, Notaire, le 8 Mai 1517. Il avoit épouſé en 1502 *Perrette* Perage, dont *Noel* de Heerre, qui de *Jeanne* Rouſſelet ſa premiere femme, eut entr'autres *Denis* qui ſuit, & de *Catherine* de Miraumont ſa ſeconde femme, entr'autres *Philippe*, qui a formé la branche du Coudray en Orleannois, rapportée après la poſtérité de *Denis* ſon frere aîné.

Denis Deheere, né le 4 Octobre 1544, mort le 3 Mai 1615, Seigneur de Pommelet & autres lieux près Brie-Comte-Robert, Conſeiller au Parlement de Paris, fit quelques fondations à Saint Germain-le-Viel l'an 1598, & obtint avec *Philippe*, Seigneur de Bejeunt ſon frere, une réhabilitation de Nobleſſe pour la dé-

rogeance de *Noel* & *Jean* ſes pere & ayeul, par Lettres Patentes d'*Henri III* du 24 Mai 1582, confirmées depuis par Arrêt de la Cour des Aydes de Paris du 21 Octobre 1613. Il laiſſa de *Marie Bernard* de Montebiſe ſa ſeconde femme, entr'autres *Claude* Deheere, Chev. Seign de Vaudoy, reçu Conſeiller au Parlement le 14 Décembre 1603, marié par contrat du 20 Mai de la même année a *Marie* Briſart, dont entr'autres *Denis* Deheere I du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaudoy, Conſeiller au Parlement, enſuite Maître des Requêtes, Intendant du Dauphiné, Tourraine, Maine & Anjou. Il épouſa par contrat devant Parque, Notaire, le 10 Janvier 1630, *Nicole* de Lignage, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Jonchery, &c. dont entr autres 1. *Claude*, Seigneur de Vaudoy, Conſeiller au Parlement, mari de *N.*... le Roy, dont deſcend le Marquis Deherre, veuf ſans enfans de *N.*.. de Grou; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe, dont les preuves furent admiſes dans le Chapitre tenu au Temple le 18 Novembre 1654.

Philippe Deheere, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Bejun, Conſeiller à la Cour des Aydes en 1600, eſt compris dans les Lettres de réhabilitation de nobleſſe avec *Denis* ſon frere aîné, du 24 Mai 1682, & dans l'Arrêt de ladite Cour des Aydes le 21 Octobre 1613. Il eut d'*Iſabeau* le Cœur ſa femme, native de Blois, 1. *Philippe II* qui ſuit; 2. *Etienne*, Sieur de Bejun, Tréſorier de France à Limoge, mari de *Claude* Lamitault, dont on ignore la poſtérité.

Philippe Deheere, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, épouſa *Marguerite* Cardinet, fille de *Jean*, Prevôt d'Orleans, & de *Marguerite* Maltier, dont il eut trois garçons; ſavoir,

1. *Philippe* Deheere, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Coudray, marié à *Marguerite* Moreau, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Renaudiere, & de *Marguerite* Bongars; 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Bois des Armes, qui épouſa *Marie* Goyer, fille de *Michel*, Sieur de la Borde. On ignore la poſtérité de ces deux aînés.

3. *Claude* Deheere, Ecuyer, Seigneur du Colombier, qui eut de *Marie* Caillard, fille de *Louis* & de *Marie* le Normant, pour fils unique *Louis* Deherre, Ecuyer, Seigneur du Colombier, marié à *Agnès* de Villedonnée, dont

1. *François* Deherre, Chevalier, Seigneur du Coudray, Premier Préſident du Préſidial d'Orléans par la démiſſion de ſon pere. Il a des enfans de *Marie-Thereſe* Sevrat; 2. *N.*.. dit le Comte de Heere, ancien Capitaine des Grenadiers de France, & Chevalier de Saint Louis, n'a point d'enfans de la veuve de M. Grou.

DEJEAN, à Toulouſe, à Pau en Béarn, & à Paris.

Gilbert Dejean fut choiſi pour être un des Capitouls de la Ville de Toulouſe, dans un tems que cette place n'étoit donnée qu'à la Nobleſſe. Il eut quatre enfans de ſon mariage avec Demoiſelle de Caſſagne, qui furent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Raymond*; 3. *Antoine*; 4 *Richard*, tous auteurs chacun d'une branche, rapportées les unes après les autres.

Jean ſe fixa à Toulouſe; ſes enfans ont pris le parti de la Robe, & ont exercé juſqu'à préſent ſucceſſivement des Charges de

Digitized by Google

Conſeiller au Parlement.

Raymond, ſecond fils de *Gilbert*, ſe fixa à Peau en Béarn, à l'occaſion d'un certain bien que ſon pere y avoit, & qu'il lui donna pour ſes droits de légitime. Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Nobleſſe, en qualité de Seigneur de la Terre de Lezons, le 18 Juin 1659. Il eut de ſon mariage avec *Anne* de Donis, 1. *Richard* Dejean, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui a ſervi toute ſa vie avec diſtinction, & eſt mort Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Régiment de la Reine; 3. *François*, qui ſervit auſſi dans le même Régiment, en qualité de Lieutenant; mais ſes bleſſures ne lui permettant pas de continuer le ſervice, il ſe retira en Béarn, où il fut reçu aux Etats de la Province dans le Corps de la Nobleſſe; 4. *Anne*, mariée avec *N.* . . . de Belloc, Seigneur, Baron de Leſpourcy, &c. & Conſeiller au Parlement de Navarre, par contrat du 19 Avril 1673. 5. *Perrette*, Religieuſe Carmelite.

Richard Dejean ſervoit dans les Mouſquetaires de la garde du Roi, lors de la mort de ſon pere. Ses affaires le forcerent à quitter le ſervice. Il fut reçu aux Etats Généraux dans le Corps de la Nobleſſe, le 3 Septembre 1669, & il ſe maria par contrat du 11 Janvier 1673. avec *Marie-Françoiſe* Dupin, fille unique & héritiere de *N.* . . . . Dupin, Seigneur de Florence, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Pau (*a*), qui réſigna à ſon gendre ſon office de Conſeiller. Il en obtint les proviſions; mais il mourut avant de les recevoir. Il eut de ſon mariage pluſieurs enfans; ſavoir, 1. *Raymond*, qui ſuit; 2. *Richard*, qui ſervit pendant l'eſpace de quarante-ſix ans, étant Mouſquetaire deux ans, Garde-Marine trois, & Capitaine dans le Régiment Royal Comtois dix-ſept ans; après quoi il fut nommé Commandant du Fort-Louis, en Amérique, par brevet du premier Décembre 1717, & Chevalier de Saint Louis le 22 Mai de la même année; mais s'étant embarqué pour aller prendre poſſeſſion de ſon Commandement, il fut pris par les Forbans, qui le pillerent & le bleſſerent dangéreuſement; ce qui le força de repaſſer en France, où il obtint une penſion de dix-huit cens livres, & y mourut, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *N.* . . . . de la Roque, laquelle étoit d'une ancienne famille de Lorraine; 3. *Pierre*, qui ſervit le Roi pendant cinquante ans, d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Limoges, puis Capitaine dans celui de Gaſſion. Après la réforme de ce Régiment, il fut Capitaine-Major au Régiment de Boſſe, ſuivant ſes brevets des 20 Septembre 1696, 12 Février & 8 Décembre 1702, 21 Décembre 1704, 5 Novembre 1709, & 8 Juillet 1719, & Commandant du Fort-Louis, par brevet du 19 Août 1723, puis Commandant de Maubeuge, par commiſſion datée du 7 Septembre 1730.

(a) *Il étoit couſin germain de M. de Marca, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, ſucceſſivement Evêque de Conſerans, Archevêque de Toulouſe, Viſiteur & Intendant Général de la Catalogne, du Rouſſillon & de la Sardaigne, & enfin nommé à l'Archevêché de Paris.*

Raymond Dejean fut marié avec Mademoiſelle des Ans, fille unique & héritiere de *N.*..... Seigneur d'Arcix, & de *N.*..... de Ribaux, dont, 1. *Jean-Henri*, qui ſuit; 2. *Jean-Baptiſte*, Chanoine de Leſcar, reçu, *in vim nobilitatis*, aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Nobleſſe, Chancelier dans l'Univerſité de Pau, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Pée en Bigorre, lequel, en cette qualité, occupoit la premiere place des Etats, après l'Evêque, & étoit Préſident aux Etats en ſon abſence.

Jean-Henri Dejean épouſa par acte du 7 Mars 1724 *Marie* de Salices-Leme, fille unique & héritiere de *N.*..... de Salices-Leme, Vicomte de Sadirac, & d'*Eſther* de Remy. *Voyez* SALICES(a). Il fut reçu aux Etats Généraux de la Province dans le Corps de la Nobleſſe, le 14 Juin 1725, & prit poſſeſſion de la Charge de Conſeiller au Parlement de Navarre le 16 Décembre 1732. Il en continue l'exercice depuis cette époque. Il a eu une fille, mariée à M. le Préſident d'Eſquille. *Voyez* ESQUILLE, *Tome IV du Dictionnaire*, ou *Tome I de ce Supplément*.

Antoine Dejean, troiſieme fils de *Gilbert*, ſe maria à Bordeaux, & s'y fixa. Il eut deux garçons. L'aîné n'eut que des filles, mariées dans les meilleures Maiſons du Bazadois & de la Saintonge. Le cadet ſe fixa à Paris. Il y mourut étant revêtu d'une Charge de Sécretaire du Roi à la Grande Chancellerie. Il eut deux garçons, dont l'aîné, appellé M. Dejean-Manville, fut Mouſquetaire en l'an 1695, Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes en 1701, Sous-Lieutenant en 1702, Lieutenant en 1703, Colonel du Régiment de Broſſe en 1708, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, & Lieutenant Général au mois de Février 1743. Il a ſervi avec diſtinction pendant plus de cinquante ans, & a eu de très-beaux commandemens, entr'autres celui du Camp de Givet. Son frere cadet, qui a été long-tems Grand-Maître des Eaux & Forêts, vit noblement à Paris. Voyez le *Mercure du mois de Septembre* 1745.

Richard Dejean, quatrieme fils de *Gilbert*, ſe fixa à Toulouſe. Il y fut Capitoul, comme ſon pere. Il eut deux enfans; le premier, appellé *Jean-Baptiſte*, qui ſuit; la poſtérité du ſecond vit dans ſes Terres, près de Toulouſe.

Jean-Baptiſte Dejean-Launac, d'abord Conſeiller, puis Maître des Requêtes, eut de ſon mariage avec *N.*..... de Mauléon de Foix-Rabat, Comteſſe de Conſerans, une fille, mariée avec *N.*... de Modave, Chef d'Artillerie. De ce mariage eſt née une fille, nommée *Eliſabeth*, Dame d'Hemeri, près la Queille en Brie, mariée le 2 Octobre 1739 à *François-Alexandre*, Comte de Polignac, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, depuis Colonel du Régiment d'Enghien, Infanterie, aujourd'hui Maréchal de Camp, dont eſt né un fils, *Melchior-Alexandre-Hercules* de Polignac, né le 23 Juillet 1742, qui eſt Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & une fille, appellée *Claude-Françoiſe-Eliſabeth Julie*, née le 5 Août 1740, mariée le 14 Février 1759 à *N.*..... Pelot, Conſeiller au Parlement de Paris, ſon couſin, Comte de Treviers en Normandie.

Les armes de Dejean de Lezons

(a) *Tome VI.*

ſont : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, & au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'or, 2 & 1.*

DELMAS : Election de Tulles, Diocèſe de Limoges, porte : *d'argent à la croix ancrée de gueules, l'écu ſommé d'une couronne murale.* Supports : *deux lions de gueules.*

DESCHAMPS à Paris porte, *d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une roſe d'argent.*

Etienne Deſchamps, Conſeiller du Roi, Tréſorier du Marc d'Or, & Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, épouſa *Madeleine* Parfaict, née 9 Septembre 1602, fille de *Claude* & de *Marguerite* Perrochel, dont *Etienne* Deſchamps, qui a laiſſé des enfans de *Geneviève* de la Boiſſiere de Chambors ſa couſine, mariée le . . . Avril 1663.

DESCHELLES en Orleanois porte : *échiquette d'or & d'azur.*

Jayon Deſchelles, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi à cauſe de ſon Château de Baugency, en 1343, eſt le triſayeul de *Jean* Deſchelles, Ecuyer, Seigneur de Saint Denis-Gatineau, mari vers 1450 de *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Colinet*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne* de Frouville, dont 1. *Jean*, Seigneur d'Oveques en Vendômois, pere de *Jean*, auſſi Seigneur d'Oveques, qui épouſa en 1500 *Marie* de Beauvilliers, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Martineau, & de *Catherine* de Beauxoncles; 2. & *Claude* qui ſuit.

Claude Deſchelles, Ecuyer, Seigneur de Marmaigne, épouſa par contrat du 18 Juin 1486 *Marguerite* Dulac, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Iſabeau* de Salezart, dont

Gallois Deſchelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville; il eut, ſuivant un acte du 6 Octobre 1526, pour femme *Claude* de Prunelay, fille d'*Antoine*, Chev. Seign. d Ouarville, & de *Jeanne* de Mornay, dont

Claude Deſchelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, mari vers 1550 d'*Anne* d'Orval, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de *Marie* le Voyer, dont un fils & deux filles; ſavoir 1. *Gallois*, le dernier de ſon nom, ne laiſſa que deux filles; 2. *Marie*, femme de *Guiot* Pot, Ecuyer, Seigneur de Chemeaux; 3. & *Jeanne*, qui épouſa par contrat du 15 Avril 1572 *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

DESCOURS, famille originaire de Picardie, qui vint s'établir en Vivarais à la fin du ſeizieme ſiecle. Ses armes ſont : *d'azur au rocher d'or, chargé de deux corneilles de ſable perchées, affrontées, becquées, & membrées de gueules au chef d'argent.*

Etienne, Marquis Deſcours (*a*), & *Marguerite* Labroue ſa femme, ſortirent de Picardie vers la fin du ſeizieme ſiecle, & vinrent s'établir à Marcols en Vivarais; ils y marierent leur fils, nommé *Simon*, qui ſuit. Son contrat de mariage eſt le premier acte de famille qu'ils paſſerent en Vivarais. Leurs anciens titres reſterent en Picardie, ou furent perdus pendant les troubles du Royaume.

Simon Deſcours, I du nom,

(*a*) *Suivant les originaux des actes & autres papiers de famille.*

Chevalier, Capitaine de cent hommes d'armes, épouſa le 24 Janvier 1614 *Suzanne* du Roux, fille de *Pierre*, ſorti du Dauphiné, & de *Louiſe* Chalabrueſſe. Il teſta 9 Mai 1636. Ses enfans furent,

1. *Simon-Pierre*, qui ſuit; 2. & 3. *Conſtantin* & *Françoiſe*, morts ſans alliance.

Simon Pierre Deſcours, II du nom, Chevalier, Sieur de Marcels, épouſa le 18 Février 1643 *Nohémy* Olivier, fille de *Jean* Olivier & de *Marie* Eſcofier.

De ce mariage vint 1. *Jean-Pierre* qui ſuit; 2. *Jacques* de la Chaze, marié; 3. un autre fils mort en bas âge; 4. *Marie*; 5. *Suzanne*; 6. *Jeanne*, toutes trois mariées; 7. & 8. *Françoiſe* & *Iſabeau*, mortes ſans alliance.

Jean-Pierre Deſcours, I du nom, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, marié le 8 Novembre 1678 avec *Iſabeau* Manuet de Bizolet, fille de *Jerôme* & de *Jeanne* de Burine de Tournais du Dauphiné, eut de ce mariage pluſieurs enfans morts en bas âge, & ſept autres, qui ſont, 1. *Henri* qui ſuit; 2. *Jean-Pierre* Deſcours, II du nom, anc. Officier de Cavalerie, né 8 Avril 1701, non marié, retiré du ſervice. Il s'eſt fixé à Sezanne, & a été compris en 1751 au Rolle de la Nobleſſe de Champagne par l'Intendant de la province (*a*). 3. *Joachim-Jean Pierre* Deſcours, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

4. 5. 6. & 7. *Marie*, *Anne*, *Iſabeau*, & *Clemence*, mariées.

Henri Deſcours, Chevalier, Seigneur de Tournais, & les Michaux, Capitaine d'Infanterie, marié le 10 Janvier 1717 avec *Marie-Antoinette* de Marchas de Pras, fille de *N.*... de Pras, Seigneur dudit lieu, & autres places. Il a eu de ce mariage pluſieurs enfans morts en bas âge, & ſept autres; ſavoir 1. *Louis-Henri*, qui ſuit; 2. *Joachim-François* de Tournais, né 26 Février 1739; 3. *Jacques-François*, appellé le Chev. de Beaulieu, né 9 Oct. 1740; 4. *Marie-Marguerite*, née 20 Novembre 1724; 5. *Marie-Françoiſe*, née 24 Juillet 1730; 6. *Anne-Iſabeau-Antoinette*, née 12 Janvier 1733; 7. *Marie Henriette-Alexandrine-Pierrette*, née 5 Juillet 1736, toutes mariées, excepté la ſeconde.

Louis-Henri Deſcours, Chevalier, Seigneur de Tournais & les Michaux, né le 11 Septembre 1731.

Seconde Branche établie en Pologne.

Joachim-Jean Pierre Deſcours, Chevalier, Seigneur de cinq Terres en Pologne, dont deux héréditaires, & trois qui lui ont été données par le feu Roi de Pologne pendant ſa vie & celle de ſes enfans, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Royales de Lithuanie, né le 11 Avril 1703, troiſieme fils de *Jean-Pierre* Deſcours, & d'*Iſabeau* Menuet de Bizolet. En 1730 il paſſa au ſervice de Pologne, où le Roi & les Etats aſſemblés l'admirent dans la claſſe de la haute-Nobleſſe de Pologne, ſur les expéditions des titres qu'il avoit portés avec lui. Dans la même année Sa Majeſté Polonoiſe lui donna une Compagnie dans le Régiment de ſes Gar-

(a) *Reconnoiſſance de nobleſſe par le Roi* 1729, *& par le Parlement de Toulouſe en* 1730.

Digitized by Google

des de Lithuanie. Peu de tems après il se maria avec une fille d'une des premieres Maisons de Pologne, morte le 29 Décembre 1752, de laquelle il a eu trois fils : l'aîné est Capitaine dans le même Régiment dont il est Lieutenant-Colonel, & une fille mariée le 16 Mai 1758 avec *N.* . . Koscia, Gentilhomme Polonois, Aide-de-Camp du Grand Général de Lithuanie. Il a pris une seconde alliance aussi dans la haute-Noblesse, dont il a encore un fils & une fille.

DESMASSUES, Famille originaire de Lorraine, établie dans cette Principauté dès le treizieme siecle, dont un cadet est passé en France en 1481.

1. *Jean* Desmassues, Ecuyer, après avoir servi le Roi plusieurs années en qualité d'Homme d'Armes de ses Ordonnances, épousa le 2 Juin 1503, par contrat passé par devant Harluison Prêtre, & *Guillaume* Pillavoine Clercs, Notaires à la Prévôté de Courgenay, *Perrette* Dancoly, fille de *Jean* Dancoly, Ecuyer, Seigneur de Saint-Benoît-sur-Vanne, dont six enfans : 1. *Gilles* qui suit ; 2. *Louis*, mort sans alliance ; 3. *Barbe*, Religieuse au Prieuré de Notre-Dame de Vignoles-lés Chalous, dépendant de l'Abbaye de Molesme, Diocèse de Langres ; 4. & 5. *Catherine* & *Suzanne*, mortes sans alliance ; 6. *Nicole*, mariée à *Denis* de la Brosse, Ecuyer.

Gilles, Ecuyer, Seigneur Desmassues (a), Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, né en 1507, mort en 1577, marié à *Marguerite* de Noire-Fontaine, fille de *Jean* de Noire-Fontaine, Ecuyer, Seigneur du Buisson, & de Vaulriennes en partie, & de *Jeanne* de Mery. Le contrat de ce mariage a été passé pardevant *Jean* Franquet, & *Thierry* Henry, Notaires Royaux à Vitry, le 1 Mars 1551. Il avoit épousé en premieres noces *Jeanne* de Caulaincourt, morte sans enfans. Il a servi dès sa tendre jeunesse jusqu'en 1577. Le Château Desmassues a été la demeure de ceux de ce nom jusqu'en 1710, qu'ils sont venus s'établir à Donnemarie, Ville de l'Election de Montereau, lieu de leur résidence actuelle. *Marguerite* de Noire Fontaine, sa seconde femme, lui a survécu dix ans, étant décédée en 1587. De ce dernier mariage sont issus 1. *Charles* qui suit ; 2. *Jean*, marié à *Suzanne* de Pronville, fille de *Louis* de Pronville, Ecuyer, Seigneur d'Arpanlieu, Biercourt, Bois-le-Comte, &c & d'*Antonette* de Bazin, mort sans enfans ; 3. *Barthelemy-Hercule*, Prêtre, Grand-Vicaire du Diocèse d'Auch ; 4. *Olive*, Religieuse, morte en odeur de sainteté au Couvent du Paraclet, près Nogent-sur-Seine ; 5. *Catherine*, Religieuse à l'Abbaye de Notre Dame d'Autherie, Diocèse de Châlons ; 6. *Isabeau*, mariée à *Claude* de Potier, Ecuyer ; 7. *Marie*, mariée à *Claude* Brotheron, Ecuyer.

1. *Charles*, Chevalier, Seigneur Desmassues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevau-légers, épousa par contrat passé devant *Simon* Guerard, & *Nicolas* Dormes, Notaires Royaux à la Prévôté de Chantemerle, le 15 Février 1588, *Jeanne* Audry. *Henri* le Grand accorda le 10 Janvier

(a) *Fief de la Paroisse de Quincey, située en Champagne près Nogent-sur-Seine.*

1600 à *Charles* le droit de chaſſer ſur ſes terres, quoiqu'enclavées dans la Capitainerie du Parc de Pons, & du Bois de Pompée, & cela en conſidération de ſes bons & fideles ſervices. Il mourut en 1623, & laiſſa trois garçons: 1. *Claude* qui ſuit; 2. & 3. *Raoult* & *Gaſpard*, tués au ſervice.

Claude, Chevalier, Seigneur Desmaſſues, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux Légers au Gouvernement de Nogent-ſur Seine, par brevet du premier Novembre 1652, né en 1600, mort en 1678, fut marié par contrat paſſé devant *Claude* le Clerc & *Etienne* Charpentier, Notaires Royaux à Nogent-ſur-Seine, le 16 Septembre 1641, à *Edmée de* Forgot, fille d'*Edme* Forgot, Ecuyer, Seigneur de Montmartin, Villers-des-Forges, &c. & de *Barbe* de Bazin. Il en a eu une fille & quatre fils, dont trois ont été tués au ſervice, ainſi que leurs oncles. Ces faits ſont prouvés dans un Placet préſenté au Roi par *Claude* en 1665. Il ne lui eſt reſté qu'*Alexandre* qui ſuit, & *Henriette*, mariée à *Louis* Tartel, Ecuyer, morte ſans enfans.

Alexandre, Chevalier, Seigneur Desmaſſues, Villers-des-Forges, & autres lieux, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Nogent-ſur-Seine, Aide-de-Camp des Armées du Roi, par Brevet du 10 Mai 1696, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêts rendus par les Commiſſaires Généraux le 4 Juillet 1693, & par M. Phelypeaux, Intendant de Paris, le 12 Juillet 1698, né le 18 Mai 1655, mort le 28 Avril 1709, épouſa par contrat paſſé pardevant Meſſageot & Herlard, Notaires Royaux à Provins, le 3 Avril 1690, *Marie Anne* de Nivert, fille unique de *François* de Nivert, Chevalier, Seigneur de Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, Petit-Changi en partie, &c. dont,

1. *Alexandre*, Chevalier, Seigneur Desmaſſues, Villers-des-Forges, Beaulieu-Bourbitout, Villenotte, &c. Capitaine d'Infanterie, après avoir été Page & Garde du Corps du Roi, né le 6 Août 1695. Il mourut ſans alliance le 24 Mai 1743, étant en garniſon à Strasbourg.

2. *Marie-Eliſabeth*, née le 6 Janvier 1697.

3. *Edmée*, née le 26 Novembre 1706, toutes deux mortes avant leur mere, décédée le 5 Mars 1742, âgée de 79 ans ou environ.

4. *Claude* qui ſuit.

Claude, né le premier Mars 1708, Chevalier, Seigneur Desmaſſues, Villers-des Forges, &c. Lieut. d'Infanterie après avoir été Page du Roi, a quitté le ſervice en 1741, & s'eſt marié le 5 Novembre 1743 à *Renée-Madeleine-Colombe* Joubin des Marieres, (*Louis-Nicolas* Houdiart, Notaire Royal à Donnemarie, en a paſſé le contrat. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Claude-François-Alexandre*, né le 17 Décembre 1746, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, du 19 Décembre 1762.

2. *Claude-Honoré*, né le 14 Août 1751, mort le 25 Mai 1761.

3. *Alexandre-Hercule*, né le 10 Octobre 1760.

4. *Marie-Madeleine-Eleonore-Victoire*, née le 17 Février 1754, eſt inſcrite pour Saint-Cyr.

Les alliances principales ſont avec les Maiſons de Noire-Fontaine, Caulaincourt, Bazin, Mery, Forjot, la Rue en Champagne, Nivert, Fera de Rouville, Riquet-Caraman, Portail,

Digitized by Google

Pera de Saint-Phalle, &c.

Les armes : *d'azur à trois maſſues d'or poſées en pal, deux en chef & une en pointe.*

DOUDART, famille noble & ancienne de la Province de Bretagne, qui porte pour armes : *d'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.* Quoique par des titres & mémoires qui ſont entre les mains de la famille, on puiſſe remonter ſon ancienneté juſqu'au commencement du ſiecle de 1300, cependant pour préſenter au Public une époque fixe & probante, on commencera par,

I. *Olivier* Doudart, I du nom, qualifié Noble, Ecuyer, Seigneur de Cadoret, mentionné à la réformation des Nobles de l'année 1427, en la Paroiſſe de Gnegon, Evêché de Vannes, comme on le peut voir à la Chambre des Comptes de cette Province, dans un Livre de réformation, coté aude-dans de la couverture, & dans un extrait délivré par Me *Pierre* Vilaine, Conſeiller du Roi, Sécretaire & Audit. de lad. Chambre, ſigné de lui & d'*Yves* Morice, le 16 Mai 1660, produit par les Doudart à la derniere réformation ; ledit *Olivier* épouſa en 1441 *Françoiſe Marie* du Liourzon. Le Pere Lobineau parle de lui dans ſon Hiſtoire de Bretagne, Tom. II, pag. 1379 & 1587, ſous le nom d'*Olivier* Oudart, auquel on ajoutoit quelquefois un D, avec une apoſtrophe, *d'Oudart*, & qu'on trouve ainſi dans pluſieurs titres, & qu'on a enfin négligée par la ſuite. Il eut un fils nommé,

II. *Olivier* Doudart, II du nom, auſſi Seigneur de Cadoret. Il comparut aux montres des Nobles de l'Evêché de Vannes, aux années 1479, 1480, 1481, & 1483, en brigandine à deux chevaux & un Page, dans leſquelles montres il eſt qualifié *Noble, Ecuyer, Seigneur* de Cadoret, l'un des hoirs d'*Olivier* Doudart. Il épouſa en 1490 *Barbe* Cherruyer, fille du Seigneur de Maleſtroit, de laquelle il eut *Olivier* & *Guillaume*, qui a fait branche.

III. *Olivier* Doudart, III du nom, auſſi Seigneur de Cadoret, fils aîné, héritier principal & noble, ne voulut pas donner de partage à *Guillaume* ſon cadet, quoique celui-ci l'eut fait aſſigner à cet effet par la Cour de Vannes.

IV. *Jean* Doudart, Ecuyer, auſſi Seigneur de Cadoret, chef de nom & d'armes, donna à *Guillaume*, II du nom, ſon couſin-germain, le partage qui lui étoit dû dans la ſucceſſion noble de ſon pere & de leur ayeul, comme repréſentant *Guillaume* I, frere cadet d'*Olivier* II : ledit partage montant à la ſomme de deux cent vingt livres en or & argent monnoyé, & cent ſols de rente payables à la Saint Michel, Mongarganne quitte de charge ſur le manoir de Cadoret ; ledit partage fait ſelon l'aſſiſe du Comte Geſfroy, reconnoiſſant que leurs ancêtres l'avoient ainſi pratiqué. L'acte eſt du pénultieme Septembre 1539. Il n'eut qu'une fille.

V. *Françoiſe* Doudart, ſeule & unique héritiere de la branche aînée, porta la Terre & Seigneurie de Cadoret dans une famille étrangere, qui en a fait changer le nom, dans la Paroiſſe de Guegon, Evêché de Vannes, où cette Terre eſt ſituée. On ne voit plus qu'un pont qui porte le nom de Cadoret.

Digitized by Google

Seconde Branche.

III. *Guillaume* Doudart, I du nom, Ecuyer, frere cadet d'*Olivier* Doudart, III du nom, & fils d'*Olivier* II du nom, & de *Barbe* Chevrayer, ne put obtenir ſon partage pendant ſon vivant, bien qu'il eut intenté pour cela ſon action par la Cour de Vannes. Il épouſa en 1520 *Françoiſe* d'Ardon, dont il eut *Guillaume* qui ſuit, & *Françoiſe*.

IV. *Guillaume* Doudart, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Prat en la Paroiſſe de Miſſeriac, Evêché de Vannes, obtint, comme on l'a dit ci-deſſus, de ſon couſin germain *Jean* Doudart, le partage que ſon pere *Guillaume* n'avoit pu obtenir, qui lui fut donné noblement par acte du 20 Septembre 1539. Il partagea lui-même ſa ſœur *Françoiſe* en *noble comme en noble*, & *en partable* comme *en partable*, le 21 Mai 1541; ſavoir pour le noble les cent ſol de rente ſur le manoir de Cadoret, dûs par *Jean* ſon couſin germain, & cent livres en argent monnoyé, pour la moitié d'un logis & jardin ſitué dans la Ville de Maleſtroit, qui étoit roturier, dépendant de la ſucceſſion de leur mere. Ce logis étoit encore poſſedé par M. Doudart de la Barre lors de ſa mort en 1710. *Guillaume* Doudart épouſa *Gillette* Loret, de la Maiſon de la Villedavid, & eut de ce mariage cinq garçons & une fille; ſavoir *Claude* Doudart, Ecuyer, Sieur Duprat, mort ſans poſtérité; *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, qui ſuit *Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye, qui a fait branche; *Maurice* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Pontbilly, duquel on ne voit nulle ſuite, & *Françoiſe* Doudart, qui porta la Terre de la Paeque Delaye, qui lui étoit échue en partage dans une famille étrangere.

V. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, devenu aîné par la mort de *Claude* ſon frere, donna partage à ſes cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1615. Il épouſa *Catherine* de Couſſi, dont il eut trois garçons; ſavoir 1. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Grée, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ſuivant le certificat de ſervice de M. le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie de France, en date du 29 Mars 1654. Il mourut ſans poſtérité le 9 Mars 1670 à Rennes, où il étoit venu pour faire ſes preuves de nobleſſe, ſans y avoir été appellé. Il fut inhumé à Saint-Germain. 2. *Claude* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lucé, né le 18 Octobre 1617; 3. *Bonaventure* Doudart, Recteur, ou plutôt Cure de Cugan, Evêché de Nantes, né le 23 Mars 1622.

Troiſieme Branche.

Gilles Doudart, Ecuyer, Seigneur de la Haye en la Paroiſſe de Serent, troiſieme fils de *Guillaume* Doudart II du nom, & de *Gillette* Loret, épouſa *Françoiſe* Fournier, de la Maiſon du Rouzeray, dont il eut *René* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, baptiſé à Saint Germain de Rennes le 10 Mai 1613, marié à *Louiſe* de la Marche, dont il n'eut que des filles; *Jean* Doudart qui ſuit; *Louiſe* & *Marie*, mariées dans la Province.

VI. *Jean* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Couteau en la Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes, né le premier Novembre 1622,

Digitized by Google

épouſa *Perrine* d'Eſtimbrieux, dont il eut,

VII. *François* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat, qui épouſa *Charlotte* de Terravet, dont il eut,

VIII. *Luc-Gilles* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Prat & de la Barre, en la Paroiſſe de Caro, épouſa *Gillette* le Roy. Il eſt mort en 1750, âgé de ſoixante-onze ans, ſans poſtérité. En lui a fini la branche du Prat.

Quatrieme Branche.

Maurice Doudart, Ecuyer, Seigneur de Lille, quatrieme fils de *Guillaume* II du nom, & de *Gillette* Loret, épouſa *Marie* de Ravenel, fille de *Jean* de Ravenel, Ecuyer, Seigneur du Bois-Teilleul, & de *Jeanne* Griſlet, née le 25 Octobre 1606. Ils eurent,

1. *Claude* Doudart, Ecuyer, né le 14 Avril 1626, mort ſans poſtérité; 2. *Maurice* Doudart, Ecuyer, Sieur de Rocreſtaudiere, marié à Savenay en 1650, avec Mademoiſelle de la Foſſe; 3. *Paul* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Liſle, né le 20 Novembre 1633, mort à Paris ſans poſtérité; 4. *Samuel* Doudart, né en 1635; 5. *Pierre*, Seigneur des Hayes, dont on rapportera la poſtérité ci après; 6. *Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis, né le 10 Avril 1644. Il épouſa *Marguerite* Prier, dont il eut *Jean*, né le 20 Juillet 1664, & *Luc*, né le 25 Octobre 1665, qui ont paſſé en Angleterre pour cauſe de Religion lors de la révocation de l'Edit de Nantes, où ils ſe ſont établis, & ont eu nombreuſe poſtérité. 7. *Marie* Doudart, née le 2 Mars 1625; 8. *Suzanne* Doudart, née le 8 Septembre 1629, mariée par contrat du 13 Septembre 1651 à *Charles* de la Place, Ecuyer, Seigneur des Landes & de la Vigne, leurs enfans, ont également paſſé en Angleterre pour même cauſe. 9. *Jeanne* Doudart, née le 6 Octobre 1630; 10. *Eſther* Doudart, née le 15 Août 1637, mariée à *Jean* Durocher, Ecuyer, Seigneur de Saint Riveal & de la Flayedilly; 11. *Marie* Doudart, née le 6 Avril 1642, mariée à *N.*... Gouycquet, Ecuyer, Seigneur de Tredaniel.

VI. *Pierre* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, l'un des deux cent Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ſuivant ſon certificat ſigné le Duc de Chevreuſe, a ſervi pendant les guerres de *Louis XIV* & lors de la convocation des Gentilshommes de l'Evêché de Saint-Brieu, ſous les ordres du Maréchal d'Eſtrées, dans la Compagnie de Monſieur de Kermenan, ſuivant ſon certificat de l'an 1697, ſigné le Maréchal d'Eſtrées. Il étoit né le 17 Décembre 1639. Il épouſa par contrat du 2 Novembre 1671 *Catherine* Uzille, fille de *Jean* Uzille, Ecuyer, Seigneur de Kerveler, Sénéchal de Quintin, & de Dame *Eſther* Girard de Cadet. Il devint aîné, héritier principal & noble par la mort de ſes freres. Il eut dix enfans; ſavoir 1. *Henri* qui ſuit; 2. *Daniel*, mort jeune; 3. *Pierre-Iſaac* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Vertries, mort au Bourg de Face dans le Maine en 1712; 4. *Jean* Doudart, mort au Château de la Soudraye ſans poſtérité; 5. *Amaury* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhamont, qui épouſa Dame *Marcelle* Martin, dont il eut trois enfans; ſavoir *Jean-François* Doudart, Ecuyer, Seigneur de Vauhemont, mort Cheveau-Léger

Digitized by Google

de la Garde du Roi en 1742 ; *Emilie-Jeanne-Marguerite* Doudart, aînée, héritiere principale & noble par la mort de ſon frere, mariée à *Daniel* Dumoulin, Ecuyer, Seigneur du Broſſay, ſon couſin-germain, & *Marie-Françoiſe* Doudart, mariée à *Jean* de Plouays, Ecuyer, Seigneur de la Grigonnaye.

5. *Jean-Baptiſte-Luc* Doudart, qui ſuit.

6. *Louis-Charles-Gabriel*, mort ſans poſtérité ; 7. *Suzanne* Doudart, morte au Château de Loheac non mariée ; 8. *Henriette* ; 9. *Genevieve* ; & 10. *Louiſe-Marguerite*, non mariées, la derniere née le 21 Mai 1688, avec *Louis-Charles-Gabriel*, mort peu de tems après.

VII. *Henri* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Saudraye, fils aîné, héritier principal & noble, né le 5 Novembre 1673, épouſa par contrat du 13 Novembre 1699 *Françoiſe* le Lievre de Roſquadec ; il partagea ſes cadets *en noble comme en noble*, & *en partable comme en partable*, le 14 Août 1720. De ſon mariage ſont iſſus, 1. *Jean-Baptiſte* Doudart qui ſuit ; 2. *N.....* Doudart, Demoiſelle de la Saudraye, mariée à *Auguſtin-Pelage* Moyſan, Ecuyer, Seigneur de la Coſtiere ; 3. *Etiennette-Louiſe* Doudart, mariée à *N....* de la Haye, Ecuyer, Seigneur de Leſnouas ; 4. *Marie-Jeanne* Doudart, non mariée ; 5. *Françoiſe* Doudart, non mariée.

VIII. *Jean-Baptiſte* Doudart, Chevalier, Seigneur de la Soudraye, fils aîné, héritier principal, noble, & chef de nom & d'armes, a partagé ſeſdites ſœurs noblement en 1740. Il a épouſé *N....* le Foreſtier, fille de *N...* le Foreſtier, Ecuyer, Seigneur du Joncheray, dont il y a des enfans.

Cinquieme Branche.

VII. *Jean-Baptiſte-Luc* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, naquit au Château de la Soudraye, Paroiſſe de Landehin, Evêché de Saint-Brieu, le 6 Juin 1686. Il épouſa par contrat du 9 Septembre 1719, *Marthe-Gabrielle* Forent, de la Province de Tourraine, & de Dame *Gabrielle* Paſquereau.

De leur mariage ſont iſſus ſix enfans, dont il ne reſte que les trois ſuivans.

1. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, qui ſuit.

2. *Marguerite-Marthe-Eugenie* Doudart, Dlle Deshayes, mariée par contrat du 9 Avril 1748 à *Jean-Baptiſte* de Lantivi, Chevalier, Seigneur de Bernac, chef de nom & d'armes de cette famille ; elle eſt née en 1722.

3. *Jean Baptiſte-Daniel* Doudart, Chevalier des Hayes, né en 1731, pourvu d'une Lieutenance au Régiment de Penthievre, Infanterie, en 1755.

VIII. *René-Gabriel-Annibal* Doudart, Ecuyer, Seigneur des Hayes, fils aîné, héritier principal & noble, né le 19 Juin 1710, a épouſé par contrat du 16 Juillet 1744, *Olive-Jeanne-Thereſe* Bertin, fille & unique héritiere de Monſieur Me *Gilles-Julien* Bertin, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Maîtriſe Particuliere des Eaux & Forêts de Rennes, & de Dame *Olive-Jeanne* Malherbe.

Extrait de deux Arrêts de la Chambre établie au Parlement pour derniere réformation de la Nobleſſe de Bretagne.

René Doudart, Sieur Duprat,

demeurant en ſa maiſon noble du Conteau, Paroiſſe de Varades, Evêché de Nantes.

Pierre Doudart, Sieur de la Haye, y demeurant Paroiſſe de Sevant.

Luc Doudart, Sieur dudit lieu, demeurant en la Ville de Rennes, déclarés nobles d'ancienne extraction, employés aux Rolles des Nobles des Sénéchauſſées de Rennes, Nantes & Vannes.

Arrêt du 26 Août 1670, M. de Larlan Rapporteur, ſigné LE CLAVIER.

Claude Doudart, Sieur de Lu ce, originaire de la Ville de Nantes, demeurant à Paris; noble & diſcret Meſſire *Bonaventure* Doudart, Sieur Recteur de Cugan, ſon frere. *Jean* Doudart Sieur du Couteau, demeurant à ſa maiſon de la Barre, Paroiſſe de Caro, Evêché de Saint-Malo, & *Paul* Doudart, Sieur de Lille, originaire de Rennes, auſſi déclarés nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 24 Mars 1671, Monſieur de Larlan Rapporteur, & ordonné que leurs noms ſeront employés au Catalogue des Nobles de Rennes, Nantes & Pl.ermel, *ſigné* LE CLAVIER, Greffier en Chef du Parlement de Bretagne.

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois, porte : *coupé d'argent & de ſable au lion de l'un dans l'autre, armé & lampaſſé de gueules.*

Celui dont on peut ſuivre la filiation eſt

I. *Philippe* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon près Château Laudon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, ſous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut pere de

II. *Guillaume*, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Cheſnon & Marchery. Il eut de *N...* de Vievre, ſa femme; 1. *Philippe*, Seigneur de Cheſnon, pere de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroiſſe de Cheſnon, marié à *Nicolle* Jenſon, dont on ignore la poſtérité. 2. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, qui épouſa en 1500 par contrat, préſent Herpin, Notaire à Orléans, *Suzanne* du Monceau, veuve en 1521. 3. Et *Guillaume* ſecond qui ſuit.

III. *Guillaume* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Preſſoir & de Cheſneteau en Gâtinois, préſent à la Réformation de la Coutume de Sens en 1553, fut pere de

IV. *Philippe* de Drouin, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau, Marchery & du Preſſoir: il épouſa par contrat, devant Provincher, Notaire à Petiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette* de la Taille, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts, & de *Marie* de Poilloue, dont 1. *Leon* qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme en 1556 de *François* Pelet, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. *Leon* de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau & de Bouville, du chef de ſa femme, qui épouſa par contrat, devant Conſte, Notaire à Petiviers, le 29 Août 1558 *Claude* de Vaux, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudiere, & auſſi de Bouville par ſucceſſion de *Pierre* de Vaux ſon couſin germain, & de *Marie* du Petit-Invan, dont pour fils unique.

VI. *Arobert* de Drouin, Ec. Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordon-

Digitized by Google

nance des Commiſſaires départis dans la Généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épouſa par contrat, préſent Pezard, Notaire à Yevre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Eliſabeth* Broſſet, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne* Dumoulin, dont

VII. *Floriſel* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, né 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628, Gentilhomme de la Maiſon d'Orléans en 1632, Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc par Commiſſion du 12 Septemb. 1635, Gouverneur de la Ville & Château de Petiviers par Lettres du 2 Juin 1649, & enfin ſous-Lieutenant des Gens d'Armes de Mr. le Duc de Vallois, par Lettres du Roi du 20 Septembre 1650. Il épouſa 1°., préſent Bruneau, Notaire à Paris, 23 Fevrier 1638, *Elizabeth* Hubert, veuve en premieres noces de *François* Colar, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des comptes; en ſecondes, de *Charles* du Verger de Hauranc, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat, & fille de *François* Hubert, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, préſent audit contrat. 2°. *Anne* du Rouſſeau, veuve de *Pierre* de Barbançon, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre* du Rouſſeau, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers près Petiviers, & de *Jeanne* de Billy, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent; 1. *François* qui ſuit; 2. *Charles*, dit le Chevalier de Bouville, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des cens Mouſquetaires du Roi; 3. & *Françoiſe*, dont on ignore l'alliance.

VIII. *François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Petiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans Infanterie: il épouſa par contrat devant Clouët, Notaire à Orléans, le 7 Fevrier 1665, *Magdelene* Guyon, fille de *George*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Cathirine* Lhoſte, dont

IX. *Charles-François* de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de Lepinette en Poitou, Gouverneur de Petiviers, ſous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, mort dans ſon Château de Bouville le 26 Juillet 1748, veuf de *N.*... de Gauville, Dame de Moncelard, fille du Seigneur de Javerſy, dont 1. *Charles-François* de Drouin, II du nom, Gouverneur de Petiviers, Seigneur de Bouville & de Moncelard, par les partages qu'il a faits du conſentement de leur pere, préſent avec ſes freres & ſœurs, le premier Mai 1747. Il a épouſé *Marie-Anne* de Vaudeberg d'Orléans, dont juſqu'ici point d'enfans. 2. *Philippe*, dit Chevalier de Bouville, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'un Bataillon du Régiment de la Marine, non Marié. 3. *Elizabeth*, dite Demoiſelle de Bouville, Dame de Ramoulu. 4. *Catherine*, dite Demoiſelle de Drouin, Dame de Ferrieres, non mariées; & 5. *Catherine-Madelene*, dite Madame de Moncelard, Religieuſe profeſſe à la Congrégation d'Etampes.

Une autre famille de Drouin, dont étoit *Charles*, fils de *Jerôme*, Auditeur des comptes, & d'*Anne* Beſnard, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Catherine* Bazin, dont des enfans.

Digitized by Google

Porte : *d'azur à trois lions d'or, 2. 1., accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1. 2., de même.*

DUCLAUX DE LA MESANGERE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné. *Jean-François* Duclaux, Seigneur de la Méſangere, fils de *Jean-Antoine* & de *Louiſe-Reine* de Badouleau de Luat la Méſangere, épouſa *Anne-Jeanne* de Marville le 20 Fevrier 1748, dont il a un fils & cinq filles. Cette famille a donné à l'Etat des Magiſtrats éclairés, & au Roi des Militaires zèlés pour ſon Service ; entre autres *Louis* Duclaux, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la Ville de Trarbac, Place importante d'Allemagne, dont il ſoutint le ſiege avec valeur, & mourut en 1707 Commandant pour le Roi dans la Vallée de Queyras : il étoit oncle de *Jean-Antoine*, dont les freres *François* Duclaux Dantignan & *Jacques* Duclaux de la Rochette, ſervirent en qualité de Capitaines d'Infanterie. *Jacques* fut Chevalier de S. Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province de Dauphiné ; charge que *Jacques* ſon fils exerce encore aujourd'hui, après avoir ſervi ainſi que ſon pere long-tems au Régiment de la Couronnne Infanterie.

Les ſœurs de *Jean-François* Duclaux ont été mariées.

Louiſe-Reine a épouſé *Camille Conſtance* de Merecourt, Seigneur de Levre, dont il n'y a pas d'enfans. Et *Marie-Anne-Emerentianne* s'eſt alliée avec *Jean-Charles* de Coſton, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie.

Armes : *de gueules à deux clefs d'or en ſautoir au chef, couſu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

DUJARDIN, *Charles Gaſpard-Hiacinthe* Dujardin, Licencié ès Loix, Maître de Police de Malines, mort en 1759 après Mai, non marié. *Marie-Philippine-Françoiſe* Vandermeer, née à Malines 1694, Paroiſſe de St. Rombaut, morte 1762 ſur la fin d'Août, Dame de Van der-Hacghem. *Louiſe* Dujardin ſa fille, épouſa 1763 *N...* Trigoet, Capitaine de l'Artillerie au Pays-Bas.

DUMONT DE BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvanne, Lamberville, la Riviere, d'Eſtrimont au pays de Caux en Normandie.

Le Nom de cette famille eſt cité dans l'Hiſtoire de Rouen, lorſqu'en 1485 *Pierre* Rolin, Lieutenant-Général du Bailly de ladite Ville, & Commiſſaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen. Cette famille ſubſiſte dans *Iſaac-Antoine* Dumont, Seigneur de Boſtaquet, ancien Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, fils de *N...* Dumont, Seigneur de la Fontelaye, & de *Suſanne* de Mel d'Eſtrimont, marié 1°. en 1754 à *Anne* Maſſieu de Clerval, morte en 1754, mere d'*Anne-Suſanne*. 2°. En 1761 à *Anne-Eſther* de Canivet d'Hougerville, fille derniere, puînée de feu *Jean-Philippe* de Caniver, Seigneur d'Hougerville, & de *Marie Magdelene* de Broſſard d'Angeville.

Porte : *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, deux en chef & une en pointe.*

DUPÉ ou PÉ (du). Cette famille remonte à *Hervé* Dupé, Seigneur de Launay, d'Orvault près Nantes

en Bretagne, marié à *Jeanne* l'Eſpervier, fille aînée de *Jean*, duquel eſt iſſu *Guillaume*, *Jean* & *Raoul*.

Jean Dupé, Ecuyer, Seigneur de Châtillon, épouſa *Antoinette* de Thoiſi, par contrat du 28 Septembre 1504, veuve en 1528: elle eut la garde-noble de ſes enfans, *Pierre-Hervé* & *Edmée-Pierre* & *Hervé*, donnerent à leur ſœur en mariage la ſomme de vingt mille livres.

Pierre Dupé, Baron de Tannere, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa en premieres noces, par contrat du 26 Juin 1549, *Jeanne* d'Arpajon, fille de *René*, Chevalier de l'Ordre du Roi, en ſecondes noces, le 15 Décembre 1574, *Melchior* de la Chartre, fille de *Joachim-Pierre*; il n'eut point d'enfans.

Hervé ſon frere, Ecuyer, Seigneur de la Bruere, Lieutenant de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, épouſa par contrat du 11 Mai 1556 *Claudine* Stuart, fille de *Jean*, ſœur de *Claude*, Seigneur de Veſines, & niece de *Robert* Stuart, Comte d'Aubigny, Maréchal de France, Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe. *Hervé* eut de cette alliance *Edme* qui ſuit. Il avoit épouſé en premieres noces une Demoiſelle de la Maiſon de Courtenay. Elle mourut ſans enfans.

Edme Dupé, Seigneur de Loueſme, eut le 4 Avril 1592 des Lettres Patentes en forme de Proviſions, datées du Camp devant Rouen, par leſquelles *Henri IV*, content de ſes bons ſerviees, le créa pour commander ſous ſon autorité, & en l'abſence des Gouverneurs dans les Provinces de Bourgogne & d'Orleans, & le fit Gouverneur de l'Auxerrois. Il épouſa par contrat du 20 Septembre 1520 *Madeleine* d'Orleans, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. *Madeleine* d'Orleans, par actes des 7 & 18 Août 1596, eut la garde-noble de ſes fils, *Euſtache* & *Edme-François*.

Euſtache Dupé, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanniere, épouſa *Anne* d'Halluine; il mourut ſans enfans.

Edme-François Dupé, Baron de Tanniere & de Loueſme, épouſa par contrat du 21 Octobre 1633 *Marthe* de Humes, dont

François Dupé, Chevalier, Marquis de Loueſme, Seigneur de Veſigne, Sency en Bourgogne, Saint-Aubin en Tourraine. Il fut Capitaine de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, & commanda l'arriere-Ban. Il eut de *Claude* Bouchard ſon épouſe, mariée en 1662,

1. *Pierre* qui ſuit.

2. *Charles-Antoine*, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis.

Pierre Dupé, Chevalier, Marquis de Loueſme, Seigneur de Parevieille, de Sancy, Saint-Auloin en Tourraine, ancien Capitaine du Régiment Royal Infanterie, a épouſé *Françoiſe-Marguerite* de Laverne de Gamache, dont

1. *Pierre-Edme* Dupé, Chevalier, Comte de Loueſme, ancien Capitaine de Cavalerie.

2. *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, Infanterie, & Chevalier de S. Louis.

3. *Louis-Michel*, Eccléſiaſtique.

4. *Catherine*, mariée à *N*. . . .

de

de Viel-Châtel de Montalan.

5. *Marguerite*, non mariée.

6. *Thereſe-Julie*, Religieuſe aux Hoſpitalieres de Paris.

Les armes : *de gueules à trois lions d'argent, armés, lampaſſés & couronnés d'or.*

DURFORT DEYME, Seigneurs de Deyme, Bonac, Baziége, Verniole, Roſin, & autres lieux en Languedoc. Porte : *d'azur à la bande d'or.*

La Maiſon de Durfort a fondé le Prieuré de Moiras, Ordre de Cluni en 1049 (*a*). Les Archives des Abbayes de la Grace, Fontfroide, Proüille, & Bolbonne en Languedoc, font foi d'une infinité de fondations & de donations par la Maiſon de Durfort. *Aiguine* de Durfort, fille de *Bernard* de Durfort & d'Avara, fit don à Saint Pierre & au Monaſtere de Moiſſac de la moitié de l'Egliſe de Valbaze en 1063. *Archives de l'Abbaye de Moiſſac.*

Bertrand de Durfort reſtitua en l'année 1093 à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, l'Abbaye de Saint Martin du Puy, voiſine du Château de Durfort près de Narbonne, & leur donna les Droits Seigneuriaux attachés à cette Abbaye, qu'il tenoit de *Foulques* de Durfort ſon pere : ſes freres & ſes couſins qui étoient en grand nombre, conſentirent à cette donation (*b*).

Bernard de Durfort fit don avec *Guillaume* de Durfort ſon frere, le 3 des Calendes de Janvier 1099, à *Robert*, Abbé, & aux Religieux de la Grace, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint Martin du Puy (*c*).

Bernard de Durfort, Seigneur du Pays de Belicotte, fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude au Diocèſe de Narbonne vers 1154 (*d*).

Raimond de Durfort donna en 1133 les dîmes & autres droits de l'Egliſe de Saint Saturnin de Vales, à l'Egliſe de Saint Nazaire de Carcaſſonne (*e*).

Etienne & *Robert* de Durfort, freres, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la Valette (*f*).

Hugues de Durfort fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèſe de Carcaſſonne, en 1244 (*g*).

Bernard de Durfort fit hommage le 12 des Ides de Septembre 1211 (*h*), à *Raimond*, Comte de Toulouſe, de ce qu'il poſſédoit & que ſes prédéceſſeurs avoient poſſédé depuis un ſi long-tems, qu'il n'y a ni ſouvenir, ni tradition qui en marque le commencement.

Bernard de Durfort fit un accord avec l'Abbé & l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc, au mois

(a) *Hiſtoire de Languedoc, Catel. & Traité de la Nobleſſe à l'an* 1333.

(b) *Hiſtoire Générale du Languedoc, aux Preuves du Tome II, pag.* 332.

(c) Ibidem, *pag.* 417.

(d) Gallia Chriſt. *nouvelle édition, Tom. VI, col.* 266.

(e) Gallia Chriſt. *Tom. VI, colonne* 874.

(f) Ibid. *Tom. II, colonne* 217.

(g) Ibid. *Tom. VI, colonne* 1020.

(h) *Hiſtoire des Grands Officiers, Tom. V, pag.* 721.

d'Avril 1233 (a); & par un acte de même date, *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & *Roger* ſon fils, ſe rendirent cautions pour ledit *Bernard* de Durfort (b).

L'un des premiers Seigneurs qui prêterent ſerment de fidélité à Alphonſe, Comte de Toulouſe, frere de St. *Louis*, fut *Guilleaume-Bernard* de Durfort, pour lui & ſes freres; & enſuite *Roger* de Durfort, Damoiſeau, & *Gaillard* de Durfort (c).

Bernard-Athon, Vicomte de Carcaſſonne, reçut hommage de ſes Vaſſaux en 1123, & la Vicomteſſe de Carcaſſonne ſa femme, ſe rendit caution pour *Guilleaume* de Durfort (d).

Raimond-Guilabert de Saint-Felix, par ſon teſtament de 1215 fit ſes légataires *Raimond-Roger*, Comte de Foix, & *Roger* ſon fils, ſes parens, & *Bernard* de Durfort, & *Pons-Ademard* de Durfort, auſſi ſes parens (e).

Monſieur de Baſville, Intendant du Languedoc, s'explique en ces termes ſur la branche de Durfort Deyme, dans ſes Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de cette Province, pag. 108.

Durfort-Deyme: » ils ſont » ſortis des anciens Barons de » Durfort, au Comté de Foix, » qui ſe prétendoient iſſus des » premiers Comtes de ce Pays. » Cette famille poſſédoit la Seigneurie de Lanjaux du tems des » Albigeois, tems où Saint *Dominique* vivoit, & où il arriva » le miracle ſuivant. *Un Livre contenant les principaux articles de notre Foi, fut jetté par trois fois au feu par les Hérétiques, ſans être endommagé.* » *Raimond* de Durfort, après le » miracle, donna à Saint Domi- » nique en 1222 une maiſon, » pour y bâtir le Monaſtere de » ſon Ordre, que l'on y voit en- » core aujourd'hui. L'ancien Ba- » ron (de Durfort-Boiſlieres) & » les Seigneurs de Duras, ſont de » cette Maiſon.

Entre les anciennes poſſeſſions de la Maiſon de Durfort, on remarque la Terre de Clermont-Deſſus & celle de Bajaumont. De *Raimond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur & Baron de Clermont-Deſſus & de Malauſe, teſtateur en 1296, rapporté ci-après, ſont iſſues les branches de Durfort-Boiſſiere, & de Durfort-Deyme, & la branche de Durfort-Duras eſt iſſue d'*Arnaud* de Durfort, Seigneur de Bajaumont.

La généalogie des branches de Durfort-Duras & de Durfort-Boiſſiere, ayant été rapportée dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, Tom. V; on ne fera mention ici que de celle de la branche de Durfort-Deyme.

I. *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur, Baron de Clermont-Deſſus & de Malauſe, fit ſon teſtament le 8 Mai mil deux cent quatre-vingt-

(a) *Archives de Bolbonne, Recueil Doat, Bibliotheque du Roi*, n°. 84, *fol.* 79.
(b) Idem, *fol.* 83.
(c) *Annales de Toulouſe, Tom. I, pag.* 2.
(d) *Hiſt. Générale du Languedoc, aux Preuves du Tom. II, p.* 393.
(e) *Bibliotheque du Roi, Recueil de Doat, n°.* 40, *fol.* 157.

ſeize (a), duquel on va rapporter la ſubſtance : il ordonne ſa ſépulture aux Dominicains d'Auvillars, & ordonne que ſon pere & ſa mere enterrés à l'Egliſe de Malauſe, ſoient exhumés, & enſuite tranſportés aux Dominicains d'Auvillars. Il fait des legs pieux à une infinité de Paroiſſes en Guyenne & en Languedoc, particulierement à la Paroiſſe de Gaure. Il nomme ſa premiere femme *Marie* du Foſſat, & ſa ſeconde femme Dame *Aſſorgue* ; il nomme ſa mere *Helene*. Il diſpoſe de ſes biens en faveur de ſes enfans. *Bertrand* de Durfort, ſon fils aîné, fut ſon héritier univerſel ; il legue à *Bernard* de Durfort, qui ſuit, une rente de 200 livres que le Roi lui avoit aſſignée ſur Marmande en conſidération de ſes ſervices militaires, & explique que cette rente pouvant n'être pas payée à cauſe de la guerre avec les Anglois, il lui donne en ce cas ſes droits ſur Malauſe, en attendant que ladite rente fût aſſignée ſur des lieux plus convenables ; ce qui fut fait par un échange de 1305 ſur la Terre de Baziege en Languedoc, & depuis ce tems on trouve cette Terre pendant pluſieurs ſiecles dans la branche de Durfort-Deyme (b). *Raimond-Bernard* de Durfort nomme dans ſon teſtament quatre freres & deux ſœurs ; ſavoir, 1. *Bertrand* de Durfort, qu'il ſubſtitue à ſes enfans, au cas qu'ils meurent ſans enfans ; 2. *Bertrand* de Durfort, Chanoine de Cahors, & enſuite Prieur de la Daurade ; 3. *Guillaume* de Durfort, Abbé de Moiſſac en 1293, Chapelain du Pape *Clement V*, & ſon allié, puis Evêque Duc de Langres, & enſuite Archevêque de Rouen. Il cautionna en 1331 *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme, ſon neveu, dont on va rapporter la poſtérité ; 4. *Auger* de Durfort, Doyen de Soulac ; 5. *Gaillard* de Durfort, Prieur de Liſſac ; 6. *N.*.. de Durfort.

Le teſtateur nomme tous ſes freres tuteurs de ſes enfans, & les fait ſes exécuteurs teſtamentaires. Ses enfans ont été, 1. *Bertrand* de Durfort, marié en premieres noces à *Sibille* de la Barthe ; 2. *Raymond-Bernard* de Durfort ; 3. *Bernard* de Durfort, qui ſuit. 4. *Bonaſons* de Durfort, mineur en 1296, Prieur de la Daurade, tuteur en 1355 de *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac ; 5. *Helene* de Durfort.

II. *Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Deyme & de Baziege, I du nom, troiſieme fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Clermont-Deſſus, & en partie de Malauſe, Arganac, Donzac, Auvillars & Prouille, & de Dame *Aſſorgue* ſa ſeconde femme, étoit mineur en 1296. Son pere par ſon teſtament du 8 Mai de la même année (c), lui légua pour tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la ſucceſſion, la rente annuelle de deux cens livres Arnaudens, qui lui avoit été donnée & aſſignée ſur le péage de Marmande, & autres lieux, par le Roi, & dans le cas qu'il ne ſeroit pas payé de cette rente, ainſi qu'il l'explique, à cauſe de la guerre avec les Anglois, ou, en attendant qu'elle

(a) *Archives de la Maiſon de Durfort.*
(b) *Archives de la branche de Durfort-Deyme.*
(c) *Archives de la Maiſon de Durfort.*

fût assise sur des lieux plus convenables, il lui donnoit le Château de Malause, avec ses appartenances, consistantes dans les droits qu'il avoit dans les Paroisses de Saint Jean de Malause, de Rodens, de Saint-Vincent de Rodos, & il le substitue dans ses biens à *Bertrand* & à *Raymond-Bernard* de Durfort, ses freres aînés, dans le cas qu'ils vinssent à mourir sans enfans (a). *Guillaume* de Durfort, Archevêque de Rouen, le cautionna comme son neveu, par acte du 8 Avril 1331.

Guillelmus de Duroforti ex nobili familiâ de Duras Burgidaleusi nepotem habuit Bernardum de Duroforti militem Dominum de Deyme in Diœcesi Tolosond, ut patet ex Tom. II, monumentorum Cameræ Computorum Parisiensis, ibid. fol. 24. verso, memoratur vir nobilis Aymericus de Durefort, Miles Dominus Curiæ Seneschalliæ Agimensis, 15 Februarii 1331, ideſt 1332 (b).

Bernard de Durfort épousa vers l'an 1300 *Bertrande* de Toulouse, Dame de Deyme, fille d'*Athon* de Toulouse, Chevalier. *Voyez le Traité de la Noblesse (année 1271 par la Faille, troisieme édition in-4°. pag.* 102.

Raymond-Bernard de Durfort, Damoiseau, fils de *Raymond-Bernard* de Durfort, ayant acquis du Roi, par Lettres du mois d'Octobre 1300 (c), la Terre de Bonac en Lantares, *Bernard* de Durfort, Seigneur de Deyme, hérita de cette Terre après la mort dudit *Raymond-Bernard* de Durfort, qui est qualifié Seigneur de Gaure & de Bonac dans un accord que Dame *Emerande* Barane fit étant veuve de lui avec *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle, le 24 Août 1344 (d). Il émancipa *Bernard* de Durfort son fils, par acte du 23 Février 1335 (e); & par cet acte il lui donne, en faveur du mariage qu'il étoit prêt de contracter, tous les droits & revenus qui lui appartenoient dans le lieu, & le Château de Bazieges, avec les dépendances, s'en réservant l'usufruit.

Bertrande de Toulouse fit une donation par acte du même jour 23 Février 1335 (f), à *Bernard* de Durfort son fils, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & Dixmerie de Toulouse. *Bernard* de Durfort testa le 23 Juillet 1337, & institua son héritier universel *Bernard* de Durfort son fils. Son épouse, demeurée veuve, testa le 15 Juin 1344, & fit son heritier *Raymond-Bernard* de Durfort, leur autre fils.

Les enfans de *Bernard* de Durfort & de *Bertrande* de Toulouse, ont été,

1. *Bernard*, II du nom, de Durfort, Damoiseau, qui suit.

2. *Raymond-Bernard* de Dur-

(a) *Il avoit été Abbé de Moissac, puis Evêque de Langres, & ensuite Archevêque de Rouen.*

(b) Gallia Christiana Dionisii Samm. *nouv. édit. Tom. IV, pag. 616. D*

(c) *Original d'un Inventaire de 1415.*

(d) Idem.

(e) Idem.

(f) Idem.

fort, Damoiſeau, fut inſtitué l'héritier de ſa mere par ſon teſtament du 15 Juin 1344 (a), *Marie* de Durfort ſa ſœur, femme de *Raymond-Arnaud* de Preiſſac, Damoiſeau, Seigneur de Brignemont & de Marſac en partie, lui fit donation le 7 Novembre 1331 (b) des droits qui lui pouvoient appartenir dans les ſucceſſions de leurs parens, & ſur les lieux de Bazieges & de Deyme.

3. *Honorée* de Durfort, Religieuſe au Monaſtere de Prouille, fit donation le 9 Septembre 1331 (c) à *Bernard* de Durfort ſon neveu.

4. *Marie* de Durfort épouſa par contrat du 7 (*ideſt* 17) Novembre 1331, *Raymond* de Preiſſac, Damoiſeau, Seigneur de Briguemont & de Marſac en partie, fils de feu noble *Raymond-Arnaud* de Preiſſac, Coſeigneur de Briguemont.

III. Noble *Bernard* de Durfort, II du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac & de Deyme, & Coſeigneur de Baziege, eſt mentionné avec *Raymond-Bernard* de Durfort, ſon frere, dans la donation faite en leur faveur par Dame *Marie* (Dame de Preiſſac) leur ſœur, le 7 Novembre 1331 (d). *Bernard* de Durfort ſon pere l'émancipa (e), tant en conſidération des bons & agréables ſervices qu'il lui avoit rendus, qu'en faveur du mariage qu'il étoit ſur le point de contracter avec Dame *Jeanne* d'Armaing, Dame d'Aurival; il lui fit don de tous les droits & revenus qui lui appartenoient ſur le lieu & le Château de Bazieges, & ſes dépendances, ſur la réſerve de l'uſufruit, ſa vie durant. Il fut nommé ſon héritier univerſel par ſon teſtament du 23 Juillet 1337 (f). Il fit un accord (g) le 16 Janvier 1343 avec noble Dame *Emercende* Barane, veuve de *Raymond-Bernard* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Gaure & Bonac, & le 24 Août 1344 (h) il fut témoin d'un autre accord entre ladite Dame *Emercende* Barane & *Raymond-Bernard* de Durfort, Seigneur de la Capelle.

Noble Dame *Jeanne* d'Armaing fit ſon teſtament (i) le 14 Juillet 1348, par lequel elle inſtitua ſon héritier *Bernard* de Durfort ſon fils, qui ſuit.

IV. Noble homme *Bernard* de Durfort, III du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coſeigneur de Baziege, fut mis ſous la tutelle de *Paul* Armani (k) le 10 Novembre 1348, & le 12 Mai 1349 noble *Arnaud* Abbanti, Damoiſeau, donna comme Procureur de Meſſire *Bonafons* de Durfort, Prieur de la Dorade, & fils de *Raymond Bernard* de Durfort, Seigneur de Clermont-Deſſus, une quittance (l) de *ſoixante marcs d'argent* audit *Paul* Armani, en cette qualité de tuteur de *Bernard* de Durfort. *Bernard* de Durfort épouſa noble Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, laquelle donna une procuration le 21 Avril

(a) *Original d'un Inventaire de 1415.*
(b) Idem.
(c) Idem.
(d) Idem.
(e) Idem.
(f) Idem.
(g) Idem.
(h) Idem.
(i) Idem.
(k) Idem.
(l) Idem.

1371 à Me *Guillaume* Galaubi, Bachelier ès Loix à Toulouſe ; *Honorée* de Durfort, tante paternelle dudit *Bernard*, & Religieuſe au Monaſtere de Sainte *Marie* de Prouille, fit donation (a) audit Sieur ſon neveu le 9 Septembre 1371, de tous les droits & actions qu'elle pouvoit avoir dans les biens & hérédité de feu noble Dame *Bertrande* de Toulouſe, femme de feu noble Seigneur *Bernard* de Durfort, Chevalier, & mere de ladite *Honorée* de Durfort, & dans les biens & hérédité de feu noble homme Meſſire *Raymond Arnaud* de Preiſſac, alias *Robert*, Chevalier.

Dame *Aigline* Hunaud de Lanta, étant veuve de lui, fit un accord (b) le 10 Février 1389 avec *Bernard* de Durfort ſon fils, & vivoit encore le 10 Juillet 1415, (c). On ignore ſi de ſon mariage avec *Bernard* de Durfort elle eut d'autres enfans que *Bernard* de Durfort, qui ſuit.

V. Noble *Bernard* de Durfort, IV du nom, Damoiſeau, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziege, & Coſeigneur de Lanta (d), ceda le 10 Février 1389 (e) à Dame *Aigline* Hunaud de Lanta ſa mere, l'uſufruit du lieu de Deyme, en ce qui lui appartenoit, avec les château, maiſons, terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité, & qu'elle ne feroit point demande de ſa dot. Il épouſa par contrat (f) du même jour 10 Février 1389, Dame *Dauphine* Tournier, fille de feu Meſſire *Gaillard* Tournier, Chevalier, Seigneur de Lannaguel. Il mourut le 7 Avril 1415, & l'inventaire (g) de ſes biens, meubles, titres & papiers, fut fait le 10 Juillet de la même année. Cet Inventaire, qui eſt d'un détail immenſe, & qui annonce une prodigieuſe quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient ſi déchirés & ſi gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impoſſible de les lire.

Dauphine Tournier demeura ſa veuve, ſuivant cet Inventaire, & fut mere de pluſieurs enfans, qui tous furent mis ſous la tutelle d'*Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & de noble *Jean Hunaud* de Lanta, Chevalier. Entre ſes enfans étoit,

Jean de Durfort, qui ſuit.

VI. Noble homme *Jean* de Durfort, Seigneur de Bonac, de Deyme, & de Baziege, fut mis en 1415 ſous la tutelle de noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, & *Jean* Hunaud de Lanta, & épouſa noble Dame *Jeanne* de Mauleon. Il fit un accord (h) le 27 Septembre 1459 avec nobles *Jean* & *Jean-Bernard* de Gavaret, enfans & héritiers dudit feu noble *Arnaud-Guillaume* de Gavaret, du lieu de Montgiſcard, par lequel les Parties reconnurent avoir tranſigé entr'elles le même jour, & avec noble *Michel* Hunaud, Seigneur de Lanta, Chevalier, ſur le Procès qui avoit été intenté en la Cour, du Sénéchal d'Albi, par ledit noble *Jean* de Durfort, tant contre leſdits de Gavaret, que contre le-

(a) *Original d'un Inventaire de 1415.*
(b) Idem.
(c) Idem.
(d) Idem.
(e) Idem.
(f) Idem.
(g) Idem.
(h) Idem.

Digitized by Google

dit Seigneur de Lanta, pour qu'ils fussent à lui rendre compte de la tutelle, & de l'administration que leursdits peres avoient eu de ses personne & biens le 11 Novembre (a) 1460. Le mariage de *Pierre* de Durfort son fils ayant été accordé avec *Germaine* Ysalquiet, il lui fit don en faveur de ce mariage, de tous ses biens présens & à venir, dont il se réserva l'usufruit sa vie durant, & sur lesquels il retint la légitime de ses autres enfans; & aussi en faveur de ce mariage, *Jeanne* de Mauleon lui donna la moitié de sa dot.

Jeanne de Mauleon fit son testament le 4 Août 1489 (b), étant alors veuve dudit *Jean* de Durfort, duquel elle eut pour enfans *Pierre* de Durfort, qui suit. *Jean* de Durfort, mort sans postérité, *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, & *Roger* de Durfort, engagé dans les Ordres, suivant un Acte du 18 Décembre 1461 (c), par lequel son pere, sa mere, & *Pierre* de Durfort son frere, font sa caution d'une somme de cent dix ducats d'or qu'il avoit à payer pour les Bules d'un Canonicat qu'il venoit d'obtenir à l'Eglise S. Etienne de Toulouse.

VII. Noble *Pierre* de Durfort, I du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Coseigneur de Baziege, fut accordé en mariage par articles du 11 Novembre 1460 (d), avec noble *Germaine* Ysalquier, fille de noble *Jean* Ysalquier, Seigneur de Sabevés, de Châteauneuf, & autres lieux, & de *Condorne* de Castel. En faveur de ce mariage *Jean* de Durfort son pere lui fit don de la moitié de tous ses biens présens & à venir, sauf l'usufruit, sa vie durant, & *Jeanne* de Mauleon sa mere lui donna la moitié de sa dot.

Germaine Ysalquier fit son testament (e) le 20 Août 1481, par lequel elle ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de son mari avoient coutume d'être inhumés.

Pierre de Durfort, institué héritier par le testament de *Jeanne* de Mauleon sa mere, du 4 Août 1489, fit le sien (f) le 2 Septembre 1497. Par ce testament il fit ses légataires à titre de portion héréditaire, *Jean* de Durfort, & autre *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, ses freres.

Pierre de Durfort fit un accord le 7 Octobre 1491 (g) avec lesdits *Jean* de Durfort ses freres, par lequel *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, dont la postérité sera rapportée ci-après, reçut en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege.

Pierre de Durfort eut de son mariage avec noble *Germaine* Ysalquier les enfans qui suivent: 1. noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme qui suit; 2. noble *Jean* de Durfort; 3. noble *Dauphine* de Durfort.

VIII. Noble *Jacques* de Durfort, Coseigneur de Deyme, légataire de sa mere par son testament (h) du 30 Août 1481, fut substitué par celui de son pere (i) du 2 Septembre 1497 à noble *Ray-*

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.
(h) Idem.
(i) Idem.

Digitized by Google

mond, & *Barthelemi* de Durfort, ſes freres aînés; & épouſa par contrat (*a*) du dernier Février 1510 noble *Catherine* de Suiran, de la laquelle il eut pour fils noble *François* de Durfort qui ſuit.

IX. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, rendit hommage (*b*) de cette derniere Terre & de la douzieme partie de celle de Lanta en 1540; & épouſa, par contrat (*c*) du 4 Novembre de la même année, Demoiſelle *Jeanne* de Saint Larry, fille de noble *Pierre* de Saint Larry, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Il mourut avant le 28 Septembre 1543, (*d*) jour auquel *Jean* Boyer Notaire s'étoit pourvu au Parlement de Toulouſe, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens dudit *François* de Durfort, lequel fut commencé en 1564, & continué le 27 Avril 1582.

Du mariage de *François* de Durfort avec ladite *Jeanne* de S. Larry, ſortirent:

1. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité; 2. *Meffée* de Durfort vivant en Avril 1582; 3. *Jeanne* de Durfort; 4. & *Catherine* de Durfort.

X. Noble *Roger* de Durfort, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac au Diocèſe de Rieux, Sénéchauſſée de Toulon, Gouverneur de Toulouſe, de Lavaur, de Lauragais, de Saint Papoul (*e*) du Comté de Carmain & de Villelongue, fut accordé en mariage par articles dreſſés le 25 Juillet 1573, & marié le 2 Août ſuivant avec noble *Catherine* Hunaud de Lanta, fille de noble *Pierre* Hunaud, Seigneur & Baron de Lanta, & de Lontarès, & de noble Demoiſelle *Marguerite* de Montbrun: il obtint le 27 Mars 1596 une commiſſion (*f*) de Gouverneur, Chef & Adminiſtrateur de la Ville de Soureze, au fait des armes, & de Capitaine de cent hommes de pied pour la défenſe de ladite Ville, comme le Gentilhomme du Pays, le plus digne, le plus capable d'une pareille charge, & pour le bon & louable devoir qu'il avoit ci-devant pour la conſervation de ladite Ville & des habitans d'icelle. Lui & *Catherine* Hunaud de Lanta, ſa femme, ratifierent le 2 Février (*g*) 1581 les articles de leur mariage:

Roger de Durfort fut fait par commiſſion de l'an 1585 Gouverneur des Diocèſes de Toulouſe, de Lavaur, de Saint Papoul, du Comté de Carmain & de Villongue; & le Roi *Henri IV* l'honora d'une eſtime & d'une confiance ſinguliere, en lui donnant des marques de ſa bienveillance par un grand nombre de Lettres, dont pluſieurs ſont écrites de ſa main; deux entr'autres ſont conçues en ces termes.

» *Monſieur de Deyme*, (*h*)
» *ſoudain que mon couſin de Châ-*
» *tillon ſeuſt arrivé, il me pré-*
» *ſenta votre fils, lequel je reçus*
» *pour gaige de votre affection à*
» *mon ſervice: l'ayant fait met-*
» *tre à ma grande Ecurie, pour*
» *ſe rendre un jour honnête hom-*

(*a*) *Original.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.

Digitized by Google

» *me, & capable de quelque belle*
» *Charge, eſperant qu'il ne dégé-*
» *nere point du lieu où il eſt iſſu.*
» *Cependant j'envoie mon couſin*
» *de Châtillon par de-là pour dreſ-*
» *ſer des plus belles troupes qu'il*
» *lui ſera poſſible, & me les ame-*
» *ner ; pour avec celles que j'ai*
» *déja, faire quelque exploit con-*
» *tre les ennemis de cet Etat, ne*
» *s'en étant jamais préſenté de ſi*
» *belles occaſions que maintenant ; c'eſt pourquoi je vous*
» *prie de ne faillir, ſi vous vou-*
» *lez me faire paroître combien*
» *vous deſirez exécuter mes volon-*
» *tés, vous en venir me trouver*
» *avec lui, & prendre le plus de*
» *vos amis que pourrez, en étant*
» *très néceſſaire, ſelon ce que mon-*
» *dit couſin de Châtillon vous*
» *ſera entendre ; & lorſque vous*
» *ſerez près de moi, je vous em-*
» *ploierai enſorte que je me pro-*
» *mets n'aurez regret de m'être*
» *venu trouver, pour l'honneur*
» *que vous y acquererez, outre le*
» *profit qui vous en proviendra,*
» *remettant à mon dit couſin à*
» *vous dire comme toutes choſes*
» *ſe paſſent : par de ce je prierai*
» *Dieu. J'ai regret que vous ſoyez*
» *oiſif par-delà, étant ici, nous*
» *aurons de quoi vous occuper.*
» *Je ſuis votre meilleur & affec-*
» *tionné ami.* Signé, *HENRY.*
» *Ce ſera* par le Sieur de Damp-*
» *martin que vous recevrez celle-*
» *ci, n'ayant pû permettre à mon*
» *couſin de Châtillon de faire le*
» *voyage : venez, je vous prie.*

La ſuſcription eſt à Monſieur Deyme.

» *Monſieur,* (a) *j'ai reçu par*
» *votre Lettre le plus grand plai-*
» *ſir qui ſe peut, d'apprendre*
» *l'exploit qu'avez fait contre mes*
» *Rebelles en vos quartiers. Je*
» *n'ai jamais douté qu'une per-*
» *ſonne de votre valeur & mérite*
» *ne réuſſira en ce qu'il entrepren-*
» *dra contre mes ennemis, joint*
» *à cela le zele qu'avez montré*
» *pour le bien de mes affaires. Ce*
» *n'eſt pas d'aujourd'hui que j'ai*
» *reçu les preuves de votre affec-*
» *tion, je les ſais depuis longtems*
» *par les grands ſervices que m'a-*
» *vez rendus dans toutes les oc-*
» *caſions ; de quoi, je vous prie,*
» *ſerez état, & que je n'oublierai*
» *jamais, ni les miens à l'avenir*
» *aux vôtres, quand ils verront*
» *de mémoire de ceux que j'ai ai-*
» *més comme à vous, j'ai telle*
» *confiance en vous que je crois*
» *que toutes les entrepriſes que*
» *vous ſerez contre mes ennemis*
» *devers de-là, je m'aſſure qu'en*
» *viendrez à bout. Croyez pour-*
» *tant tout ce que M. Deſtrouſſes*
» *vous dira de ma part ; & aſſu-*
» *rez-vous de plus en plus de mon*
» *amitié, comme étant votre meil-*
» *leur & plus affectionné ami.*

Signé, *HENRY*, le 20 Avril 1596.

(La ſuſcription eſt à M. de Deyme.)

Roger de Durfort fit un teſtament le 12 Mars 1594, étant pour lors veuf de *Catherine* Hunaud de Lanta, par lequel il ſubſtitua à ſes enfans, le plus prochain de ſes parens portant ſon nom & ſes armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Le 8 Mars 1595 il en fit un autre olographe (c), &

* *Tout ce qui ſuit eſt écrit de la main du Roi.*
(a) *Original.*
** *Cette Lettre eſt entierement écrite de la main du Roi.*
(b) *Original.*
(c) Idem.

Digitized by Google

mourut avant le 22 Janvier (a) 1595, laiſſant de ſon mariage trois fils qui furent :

1. Noble *Pierre* de Durfort, II. du nom.

2. Noble *Iſaac* de Durfort, dont il va être parlé.

3. Et noble *Thomas* de Durfort.

XI. Noble *Iſaac* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, avoit fait ſon teſtament le 23 Janvier (b) 1617. Il épouſa par contrat (c) du 8 Juillet 1611, Demoiſelle *Marie-Eliſabeth* de la Salle, fille de feu *Jean* de la Salle, Colonel de Cavalerie, & de Demoiſelle *Marie-Eléonore*, ſa femme, de laquelle il eut cinq enfans.

1. *Jean* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité. 2. *Jean* de Durfort. 3. Noble *Pierre* de Durfort. 4. Demoiſelle *Catherine* de Durfort. 5. Et *Eléonore* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur en partie de Caujac, fut accordé en mariage par articles (d) ſous ſeings privés, le 13 Avr. 1648, avec Demoiſelle *Paule* de Saint Felix de Varennes, veuve d'*Arnaud* Durtaut, Seigneur de Rothefort & du Vivier. Il obtint un Arrêt du Parlement de Toulouſe le 23 Mai 1647 concernant la ſucceſſion d'*Iſaac* de Durfort, ſon pere (e).

Jean de Durfort fit ſon teſtament (f) le 6 Juillet 1668, par lequel il veut être enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de Caujac ; & laiſſa de ſon mariage avec ladite *Paule* de Saint Felix les quatre enfans qui ſuivent.

1. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme, qui a continué la poſtérité.

2. *Pierre* de Durfort, ſubſtitué à *Jean-Louis* de Durfort, ſon frere aîné.

3. Noble *Roger* de Durfort.

4. Et *Françoiſe* de Durfort.

XIII. Noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, inſtitué héritier univerſel, par le teſtament de ſon pere (g) du 6 Juillet 1668. Fit hommage (h) au Roi en ſon Bureau des Finances à Toulouſe, le 3 Juin 1672, de la Seigneurie de Caujac. Il épouſa, par contrat (i) du 22 Décembre 1685, Demoiſelle *Louiſe* de Durfort, fille de feu noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Roſin, & de Dame *Marie* de Rouget, ſa veuve : de ce mariage ſont iſſus cinq enfans, ſavoir :

1. *François* de Durfort, Seigneur de Caujac, qui a continué la poſtérité.

2. Noble *Paul* de Durfort, mort Abbé de Conques en Languedoc.

3. *Pierre* de Durfort, mort.

4. *Jean-François* de Durfort, mort.

XIV. Noble *François* de Durfort, Coſeigneur de Caujac au Diocèſe de Rieux, épouſa, par contrat du 27 Avril 1723, Demoiſelle *Marie* de Gautier. Leurs enfans ſont :

1. *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort de Deyme, qui ſuit.

2. *Marie-Marguerite* de Durfort, mariée en 1751 au Comte de Montureux en Lorraine, Brigadier

(a) *Suivant une Sentence.*
(b) *Original.*
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Idem.
(f) *Extrait mortuaire annoncé dans une atteſtation du 24 Février 1670, original.*
(g) Idem.
(h) Idem.
(i) Idem.

Digitized by Google

des Armées du Roi.

5. Et *Marie-Roſe* de Durfort, reçue dans la Maiſon Royale de S. Louis à S. Cyr, le 21 Septembre 1759.

XV. Noble *Paul-Louis-Alexandre* de Durfort, Lieutenant de Vaiſſeaux.

Branche des Seigneurs de Verniole, Roſin, &c.

VII. Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Roſin, & Coſeigneur de Bonac & de Baziege, troiſieme fils de *Jean* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & de *Jeanne* de Mauleon, eſt connu par le teſtament de *Pierre* de Durfort, Coſeigneur de Deyme & de Bonac, du 2 Septembre 1497 (*a*). par lequel *Pierre* de Durfort le fait ſon légataire, ainſi qu'un autre *Jean* de Durfort, tous deux ſes freres. Il fit un accord le 7 Octobre 1491 avec *Pierre* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, & autre *Jean* de Durfort, ſes freres, par lequel il lui reſta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziege (*b*). Ledit *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, épouſa *Anne* de S. Gaſſian, fit ſon teſtament (*c*) en 1517, & en 1524 fit exécuteurs teſtamentaires *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, & *Jacques* de Durfort, Seigneur de Deyme. Il vendit, le 17 Décembre 1519, (*d*) certain droit ſeigneurial, appellé la Magenque de Baziege, & s'engagea à faire ratifier cette vente par *Raymond* de Durfort, Seigneur de Bonac, ſon neveu, fils de *Pierre* de Durfort, Coſeigneur de Deyme & de Bonac, & de *Germaine* Yſalquier. Il donne & loue à rente ſeigneuriale un fonds à lui appartenant dans la Paroiſſe de Baziege; l'acte eſt du 18 Février 1498, & il y eſt qualifié Coſeigneur de Bonac. *Jean* de Durfort, Seigneur de Verniole, de Roſin, & Coſeigneur de Bonac & de Baziege, eut d'*Anne* de Saint Gaſſian ſa femme les enfans qui ſuivent.

1. Noble *Jean* de Durfort. 2. Noble *Guillaume* de Durfort qui ſuit. 3. Noble *Barthelemi* de Durfort. 4. Et noble *Antoine* de Durfort, inſtitué l'héritier univerſel d'*Anne* de Saint Gaſſian, ſa mere, par égale portion avec ſes freres, par le teſtament du 7 Novembre 1528. Il fit une donation (*e*) à *Guillaume* de Durfort, ſon frere, le 28 Mai 1552, en conſidération du mariage qu'il avoit contracté avec noble *Anne* de Padies.

VIII. Noble *Guillaume* de Durfort, Seigneur de Verniole & de Roſin, fut inſtitué par ſa mere ſon héritier avec ſes freres, en égales portions, par ſon teſtament (*f*) du 7 Novembre 1588. Lui, & *Jean* de Durfort ſon frere, donnerent conjointement leurs dénombremens, & firent hommage au Roi pour la Terre de Verniole devant le Juge-Mage de la Sénéchauſſée de Lauragais, le 24 Mars 1539, & 13 Septembre (*g*) 1541, la Terre de Verniole étoit poſſédée depuis longtems par une autre branche de la Maiſon de

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.

Digitized by Google

Durfort. *Mony* de Durfort-Douzel en fit hommage au Comte de Foix en 1374, ainſi que d'autres Terres qu'il avoit au Comté de Foix (*a*). *Guillaume* de Durfort fit donation de la moitié de tous ſes biens le 2 Mai (*b*) 1563, à noble *Nicolas* de Durfort ſon fils, & fit ſon teſtament (*c*) le 7 Septembre. Il laiſſa d'*Anne* de Padies, ſa femme, les enfans qui ſuivent :

1. Noble *Gabriel* de Durfort.

2. Noble *Nicolas* de Durfort, qui a continué la poſtérité.

3. Noble *Jean-François* de Durfort, Seigneur de Roſin & de Verniole, auquel *Guillaume* de Durfort, ſon pere, fit donation (*d*) de la moitié de ſes biens, le 2 Mai 1563. Il aſſiſta le 26 Avril 1573 aux articles de mariage (*e*) de noble *Nicolas* de Durfort. *Gabriel* de Durfort, & *Nicolas* de Durfort, ſes freres, lui donnerent (*f*) le 21 Octobre 1576, tout ce qu'ils pouvoient prétendre ſur le lieu de Verniole. *Jean-François* de Durfort épouſa (*g*) le 19 Mars 1578 Demoiſelle *Etiennette* de Laſſet, dont il eut pour fils *Henri* de Durfort, mort ſans poſtérité. *Henri IV.* honora *Jean-François* de Durfort de pluſieurs Lettres : en voici une.

» *Monſieur de Roſin, j'ai été*
» *bien marri d'entendre par votre*
» *Lettre les occaſions qui vous ont*
» *empêché d'exécuter la commiſ-*
» *ſion ſur le démoliſſement de*
» *Gaudiés. Je vois que vous n'y*
» *avez manqué de bonne volonté :*
» *maintenant on eſt aſſemblé, on*
» *pourra adviſer quelque moyen,*
» *duquel je vous avertirai : ce-*
» *pendant vous ferez bien de gar-*
» *der votre commiſſion, vous re-*
» *merciant au ſurplus de bon cœur*
» *de vos honnêtes offres, pour*
» *leſquelles vous me trouverez en-*
» *tierement affectionné où il vous*
» *plaira m'employer; priant Dieu,*
» *Monſieur de Roſin, vous don-*
» *ne bonne & longue vie.* A Foix,
» le 13 Mars 1582. *Votre affec-*
» *tionné à vous ſervir, HENRI.*

La ſuſcription eſt à Monſieur de Roſin.

IX. Noble *Nicolas* de Durfort, Seigneur de verniole & de Roſin, fut marié, par contrat (*h*) du 26 Avril 1572, avec Demoiſelle *Yſabeau* Génébrouze, fille de noble *Sebaſtien* de Génébrouze, Seigneur de Saint Arnaud & d'Aigrefeuille, & de Demoiſelle *Françoiſe* de Leſeure. Il donna à *Jean* de Durfort, ſon fils, la moitié de ſes biens, par le contrat (*i*) de ſon mariage du 2 Décembre 1598; & il émancipa (*k*) le 23 Décembre 1633 ledit noble *Jean* de Durfort, ſon fils. De ſon mariage avec ladite *Yſabeau* de Génébrouze ſortirent.

Noble *Jean* de Durfort, Seigneur de Roſin, qui ſuit; & noble *Madeleine* de Durfort.

X. Noble *Jean* de Durfort, III du nom, Seigneur de Roſin & de Verniole, épouſa, par contrat (*l*) du 2 Décembre 1598, Demoiſelle *Marie* de Nadal, fille de noble *Jacques* de Nadal, & de

(a) *Original.*
(b) Ibidem.
(c) Ibidem.
(d) Ibidem.
(e) Ibidem.
(f) Ibidem.
(g) Ibidem.
(h) Ibidem.
(i) Ibidem.
(k) Ibidem.
(l) Ibidem.

Digitized by Google

Demoiſelle *Marguerite* de Lautrec, Dame de Maſſaguel. Il donna ſon dénombrement (*a*) des Chateau & Juriſdiction de Verniole à *Philippe* Berthier, Seigneur de Montrabé, le 3 Juin 1611. Il fut émancipé par *Nicolas* de Durfort, ſon pere, le 23 Novembre (*b*) 1623 : fit ſon teſtament (*c*) le 1 Avril 1645. Il mourut le 25 Décembre 1645, & l'inventaire de ſes biens, meubles, titres & papiers, & de feu Demoiſelle *Marie* de Nadal, ſa femme, commencé, à la requête de noble *Jean* de Durfort leur fils, le 29 Janvier 1646, fut clos les 6 & 7 Février ſuivans. Leurs enfans furent :

1. Noble *Jean* de Durfort, qui ſuit.

2. *Marguerite* de Durfort.

3. *Renée* de Durfort.

XII. Noble *Jean* de Durfort, IV du nom, Seigneur de Roſin & de Verniole, fut inſtitué héritier univerſel de ſon pere, par ſon teſtament (*e*) du 1 Avril 1645, & après la mort duquel, arrivée le 25 Décembre ſuivant, il fit faire l'inventaire (*f*) tant de ſes biens, & autres effets, que de ceux de Demoiſelle *Marie* de Nadal, ſa mere, en qualité de leur héritier par bénéfice d'inventaire. Cet inventaire, commencé le 29 Janvier 1646, fut clos le 7 Février ſuivant.

Jean de Durfort épouſa, par contrat du 18 Juin 1650, Demoiſelle *Marie* de Rouſſet, veuve de noble homme *Guillaume* de Salles, Seigneur de Caujac, & fille de noble *Samſon*, Seigneur Baron de la Nougarede, Coſeigneur de Magomel. Il fit, le 8 Novembre 1665 une donation (*g*) au College Royal des Jéſuites à Caſtres, à la charge par eux de bâtir une Egliſe pour ledit College, & prier Dieu tant pour lui que pour *Nicolas* de Durfort ſon ayeul. Il rendit hommage au Roi (*h*) en ſon Bureau des Finances de Toulouſe, le 9 Septembre 1666, pour la Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe de Verniole & de Roſin; & fit ſon teſtament (*i*) le 12 Mai 1667. Laiſſa de ſon mariage un fils & trois filles, ſavoir;

1. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Roſin, qui a continué la poſtérité.

2. *Marguerite* de Durfort.

3. *Louis* de Durfort, qui épouſa par contrat (*k*) du 22 Décembre 1683 noble *Jean-Louis* de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac.

4. Et *Renée* de Durfort.

XII. Noble *François* de Durfort, Seigneur de Verniole, fut conſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 12 Mai 1667, par celui de ſa mere, Demoiſelle Marquiſe d'Albouy, fille de noble *Jean* d'Albouy, Seigneur de Caſſés, & de Demoiſelle *Renée-Gabrielle* de Saint Maurice. Il fit ſon teſtament olographe le 17 Juin 1690 (*l*), par lequel il veut être enterré dans l'Egliſe de Saint Jean de Fajac; il ſubſtitue ſes enfans les uns aux autres, leſquels ſont,

1. Noble *Pierre* de Durfort,

(*a*) *Original.*
(*b*) Idem.
(*c*) Idem.
(*d*) Idem.
(*e*) Idem.
(*f*) Idem.
(*g*) Idem.
(*h*) Idem.
(*i*) Idem.
(*k*) Idem.
(*l*) Idem.

Digitized by Google

Seigneur de Verniole, institué héritier universel par le testament de son pere du 17 Juin 1690. Il épousa par contrat (a) du 9 Janvier 1725 Demoiselle *Anne* de Donna-Dieu; fille de noble *Barthelemi* de Donnadieu, & de Dame *Anne* de Bellissend, de laquelle il a eu pour fils;

Charles de Durfort, Chevalier de Malte & Chambellan de M. le Duc d'Orleans, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Chartres Cavalerie.

Louis-Charles de Durfort, Mestre de Camp, Lieutenant d'une Brigade des Carabiniers, marié le... Juillet 1753 avec *Therese-Eleonore*, fille de Messire *Jean-Jacques* de Pourchereſſe, Conseiller au Parlement de Besançon, Baron d'Estrabonne, Seigneur de Frizan & autres Lieux, & de Dame *Paschale-Antoinette-Emilie* Petit de Marivats. Il a été tué à la bataille de Minden en 1759.

N.... de Durfort, marié au Marquis de Vernet dans le Comté de Foix, veuf de *N*... de Levy.

Marie-Anne de Durfort, mariée le 9 Mars 1758 à *Charles* de Biotiere de Chassincour, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Medoc du 1 Décembre 1761. Voy. *Biotiere en Bourbonnois*.

2. Noble *Charles* de Durfort, légataire de *François* de Durfort son pere, par son testament du 17 Juin 1690, par lequel il le substitua à noble *Pierre* de Durfort son frere aîné.

3. Et noble *Nicolas* de Durfort, qui suit.

XIII. Noble *Nicolas* de Durfort, II du nom, légataire de *François* de Durfort son pere, par son testament du 17 Juin 1690; & substitué à ses freres, épousa par contrat (b) du 11 Décembre 1719 Demoiselle *Marie-Agnès* de Curzay de Bourdeville; a eu pour enfans,

1. *Louis-Antoine-François* de Durfort, Prêtre, & Abbé de Fontaine-les-Planches.

2. *Joseph* de Durfort, Abbé de Saint Martin en Roussillon.

3. *Louis-Philippe* de Durfort, qui a continué la postérité.

4. *Nicolas-Louis* de Durfort, Lieutenant de Vaisseaux au Département de Brest.

5. Demoiselle *Marguerite Therese-Narcisse* de Durfort, mariée le 30 Avril 1743 avec Messire *François-Gaspard* Comte de Poll de Saint Thiébaud, Chevalier, Seigneur de Saint Thiébaud, de Saint Marsin & autres Lieux, d'abord Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Brigadier des Armées du Roi en 17..., & Maréchal de Camp en 1761.

6. Et Demoiselle *Marguerite-Marie-Agnès* de Durfort, Religieuse de la Maison de S. Louis à Saint Cyr.

XIV. *Louis-Philippe* de Durfort, appellé le Comte de Durfort, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevau-Legers de la Garde du Roi, avec Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, ci-devant Brancas, le 22 Juillet 1758; Colonel du Régiment de Picardie, & Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761; & Maréchal des Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762. De son ma-

(a) *Original.*
(b) Idem.

Digitized by Google

riage accordé le 6 Décembre 1750 avec Demoiſelle *Marie-Françoiſe* le Texier de Menneton il a,

1. *Félicité-Jean-Louis-Etienne* de Durfort, né à Paris, baptiſé dans l'égliſe Paroiſſiale de Saint Roch le 4 Mars 1752.

2. *Etienne-Narciſſe* de Durfort, né en 1753 le 3 Octobre.

DUROSIER. Cette Famille eſt ancienne dans le Forès.

Pierre Durofier, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la ville de Feurs, parcequ'il tenoit le parti du Roi. *Arnoul* & *François*, freres, s'employerent utilement à la pacification des troubles du Forès, & ils en reçurent une lettre de remercîment du Roi du 25 Mai 1650.

Cette Famille s'eſt alliée à celles de Veüne en 1592, de Virieu, de Faverges en 1595, de Talaru Chalmazel en 1643, de Lingendes en 1618, de Gangueres, de Souvigny en 1724, de Charrier en 1725, de du Saix en 1734. Elle eſt diviſée en deux branches.

La branche aînée ſubſiſte dans *Marie-Guillaume*, Chevalier, marié le 25 Août 1761 à *Benoîte* de Rochetaillée, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée en Forès, & dans *Antoinette-Jeanne-Gabrielle*, Religieuſe.

La ſeconde branche dans *Henri-François*, Chevalier, Seigneur de Magnieu, le Gabion, Lhain & Boiſſailles, marié le 9 Janvier 1757 à *Marie-Eleonore* du Miret de Verpré, fille de *Gabriel*, Ecuyer, niece de *Pierre* Terrey de Roſieres, Procureur Général de la Cour des Aydes de Paris, & de *Joſeph-Marie* Terrey, Conſeiller de Grand'-Chambre, dont eſt né *Denis* le 8 Novembre 1759.

Sœur : *Catherine*, veuve de *Louis-Feſnier* des Périchons, Ecuyer.

DUSORBIER. Famille qui ſubſiſte en *Etienne* Duſorbier, Seigneur de la Touraſſe, marié à *Anne* de Giſonde de Caſtelſagrat, de laquelle il a,

1. *Joſeph* Duſorbier, marié à *Françoiſe* de Nogaires.

2. *François*, Chevalier Duſorbier, Officier d'Infanterie.

3. Et *Philippe* demeurant au Château de la Touraſſe près Valence.

Armes : *Trois ſorbes dans un champ d'argent, couronne de Comte.*

DUVAL DE DAMPIERRE en Champagne, porte : *De gueules à la Licorne d'argent* : ſe fixa en Champagne par le mariage de *Jacques* Duval en 1378. Il étoit fils d'*Etienne* Duval, Chevalier, Maître d'Hôtel du Roi *Henri II*, & fut lui-même Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Ambaſſadeur de *Charles IX* auprès de l'Empereur *Maximilien II*, Gouverneur de Sainte-Menehould, & Commiſſaire Général de la Cavalerie Allemande. Sa femme étoit *Anne* de Boſſu, fille aînée de *Nicolas* Comte de Dampierre en Champagne, Baron de Bazoche, & niece de *Foucault* de Joyeuſe, qui fit ce mariage de l'agrément du Roi *Henri III*. Sa poſtérité ſubſiſte dans *Jean-Armand*, dit le Comte de Dampierre, ancien Capitaine Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, Chevalier de Saint Louis, & dans le Chevalier de Dampierre ſon frere, Major du Régiment de Noailles, Cavalerie, enfans d'*Henri* Duval, II du nom, qui eut à

Digitized by Google

l'âge de quatre ans le Régiment de ſon père, tué Maréchal de Camp au ſiege de Candie en 1669.

DYEL, au Pays de Caux en Normandie, Famille diviſée en pluſieurs branches. Suivant un mémoire envoyé, *Robert* Dyel, I du nom, vivoit en 1150. Il eut entr'autres enfans, *Jehan I* du nom. Il vivoit en 1200, comme on le voit dans un Regiſtre des Fiefs de Normandie. La femme de *Robert* n'eſt point connue.

II. *Jehan* Dyel, I du nom, dont le nom de la femme n'eſt point connu, vivoit en 1230, comme on le voit encore dans un Regiſtre des Fiefs de Normandie. Il fut pere de *Robert*, II du nom, qui ſuit.

III. *Robert*, II du nom, vivoit en 1294, & eut pour fils *Pierre* qui ſuit.

IV. *Pierre* Dyel, I du nom, vivoit en 1319. Il fut marié à *Madeleine* de Breauté, fille de *Guillaume*, Sire de Breauté, Seigneur de Brunes & de Leſcalles, & de *Jeanne* Aduesſe de Neville. Il eut pour fils.

V. *Jean* Dyel, II du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1370, marié à *Anne* de Braquemont, dont il eut 1. *Jean*, III du nom, qui ſuit, & *Bertrand*, I du nom, dont ſont ſortis les branches de Miromenil, des Hameaux, & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miromenil encore exiſtante, qui a pris le nom & les armes de la Maiſon de Huë, dont étoit le Marquis de Miromenil, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont l'héritiere a épouſé *Claude* Marquis de Valin.

III. *Jean* Dyel, III du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval; il eſt dépeint dans la Roque, *Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume*, armé de harnois complet, un Page portant la lance, & pour ce vingt Hommes d'Armes & deux Archers qui étoient à ſa ſolde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eleonore* de la Berguerie, duquel mariage eſt ſorti,

VII. *Louis* Dyel, I du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520, & qui épouſa *Marie* Hubert, dont eſt ſorti,

VIII. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Enneval: il employa la plus grande partie de ſon bien au ſervice de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il paſſa dans le Canada, où il commanda un Corps, & il donna des preuves de ſa valeur, en ſe diſtinguant beaucoup à la conquête de cette partie du nouveau Monde. En 1545 il ſe diſtingua encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut au ſecours de Boulogne, qui étoit aſſiégé par les Anglois avec un corps de troupes qu'il commandoit, & il fut nommé en l'année 1551 pour aller conduire la Reine *Marie* d'Ecoſſe en Angleterre, ſous le nom du Baron de la Garde. Il épouſa *Jeanne* le Breton, dont il eut pour enfans, 1. *Simon* qui ſuit; 2. *Nicolas*, dont eſt ſortie la branche de Clermont d'Enneval; 3. un autre *Nicolas*, marié & mort ſans enfans; 4. *Jacques*, qui a formé la branche de Graville-Montaval.

Branche des Seigneurs de Vaudroques, Duparquet, & Comte de Sorel.

IX. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur

Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épouſa 18 Novembre 1565 *Adrienne* Blain Denambuc, dont eſt ſorti 1. *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudroques, qui ſuit; 2. *Thomas* Dyel, Seigneur du Parquet, marié en 1587 à *Suzanne* de Rocques, dont *Adrien*, mort garçon; *René*, tué en 1627 par les Eſpagnols à la défenſe de Saint-Chriſtophe, commandant une Compagnie ſous les ordres de Dyel de Denanbuc, & deux filles mortes ſans être mariées; 3. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enambuc, né en 1580, mort en 1636 ſans alliance, commandant un Vaiſſeau de Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur; 4. *Adrien* Dyel, Sieur de Londemart, Chevalier de Malthe; 5. *Jeanne* Dyel, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanſon, Capitaine Garde-Côte.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques, fut marié le 11 Janvier 1589 à *Jeanne* des Iſles, dont il eut 1. *Pierre* Dyel, marié à *Marie* de Sortamboſc, dont eſt ſortie une fille nommée *Adrienne*, mariée à ſon couſin *Adrien*, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie; 2. *Adrien* qui ſuit; 3. *Jacques* Dyel du Parquet, dont on rapportera la poſtérité après celle de ſon frere aîné; 4. *Nicolas*, tué commandant un Vaiſſeau de haut-bord pour la conſervation de Saint-Chriſtophe.

II. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur Général de la Martinique après la mort de *Jacques* Dyel du Parquet ſon frere, pendant la minorité de ſes neveux, à qui le Roi avoit conſervé le Gouvern. en conſidération des ſervices du pere. Il fut marié en 1642 à *Anne* Lemoine, dont eſt ſorti 1. *Louis* qui ſuit; 2. *Pierre* Dyel, mort garçon; 3. *René*, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée; 4. *Suzanne*, mariée à *N.* Marquis de la Fernaye.

XII. *Louis* Dyel, II du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié deux fois, en premieres noces à *Suzanne* Duval, & en ſecondes à *Françoiſe* de Breteuil. Du premier lit eſt ſorti *Suzanne*, mariée à *N.* . . de Rupiere, Seigneur Duclos: du ſecond lit 1. *Louis-François* Dyel, Marquis de Vaudrocques, qui ſuit; 2. *Louis* Dyel, Chevalier de Gournay, Capitaine de Cavalerie; 3. *Françoiſe*, mariée à *N.* . . Dumenil, Seigneur de Rabout.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, de Gournay & de Limpiville, naquit en 1707, & épouſa en 1733 *Anne-Madeleine*, fille de *N.* . . l'Epinay, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont eſt ſorti *N.* . . . Dyel, Seigneur de Limpiville, né en 1745; *N.* . . . Dyel de Vaudrocques, née en 1737, & *N.* . . . Dyel de Limpiville, née en 1742.

Branche des Seigneurs du Parquet.

XI. *Jacques* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, troiſieme fils de *Pierre* Dyel, Seigneur de Vaudrocques, & de *Jeanne* des Iſles, naquit en 1611, fut Gouverneur de la Martinique dès la premiere année que cette Iſle fut habitée par les François, ſous la

conduite de M. Dyel Denambuc ſon oncle ; enſuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en l'année 1650. Il épouſa *Marie* Saint-André Bonnard, dont 1. *Jean-Jacques* Dyel, Comte de Soret, Capitaine d'un Vaiſſeau de Roi, marié à *Catherine* Dyel de Clermont ſa couſine, dont la poſtérité eſt éteinte ; 2. *Louis* qui ſuit ; 3. *Françoiſe* Dyel, morte Religieuſe à Paris ; & 4. *Marie*, morte Religieuſe à Fecamp.

XII. *Louis* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Bremian, épouſa *Catherine* de Grillet de Saint-Trivier, fille d'*Albert* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *Peronnelle-Claude* d'Albon, dont eſt ſorti *Louis-François*, qui ſuit.

XIII. *Louis-François* Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Bremian & de Marcilly, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, épouſa ſa couſine *N.*.. de Grillet, fille de *N.*... de Grillet, Comte de Saint-Trivier, & de *N.*..... de Coſſé de Briſſac, dont poſtérité.

Branche de Clermont d'Enneval.

IX. *Nicolas* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, ſecond fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jeanne* le Breton, épouſa en 1560 *Laurence* de Becquet, dont eſt ſorti *Simon* qui ſuit ; 2. *Pierre* Dyel, Seigneur d'Enneval, marié, dont la poſtérité eſt encore exiſtante ; 3 *Nicole* Dyel, mariée le 4 Septembre 1600 à *Guillaume* Marquis de Néele.

X. *Simon* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épouſa *Françoiſe* Blondel en 1590, dont 1. *Adrien* qui ſuit ; 2. *Jeanne*, mariée 10 Septembre 1627 à *Jean*, Seigneur de Néel.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épouſa 10 Juin 1624 *Françoiſe* de Vipart, dont eſt ſorti 1. *Jean* qui ſuit ; 2. *Alexandre* Dyel, Baron d'Enneval, Seigneur de Braſſés, marié le 27 Novembre 1672 à *Marguerite* de Luſſan, dont poſtérité ; 3. *Françoiſe* Dyel, morte Religieuſe ; 4 *Catherine*, mariée à *Jean Jacques* Comte de Sorel, ſon couſin, en 1677 ; 5. *Marguerite*, auſſi Religieuſe.

XII. *Jean* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, fut nommé par le Roi en 1662, Gouverneur & Lieutenant Général de la Martinique, après la mort d'*Adrien* Dyel de Vaudrocques ſon couſin. Il fut marié à *Marguerite* d'Eſparbes de Luſſan, dont eſt ſorti 1. *Jacques* qui ſuit ; 2. *Gabriel*, Brigadier de Cavalerie ; 3. *Jean*, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ; 4. *Marguerite*, morte Religieuſe.

XIII. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Clermont, épouſa *Renée-Philippine* de Rocquigny, dont eſt ſorti *Jacques-François* qui ſuit ; 2. *Jean-Baptiſte* Dyel d'Enneval, Chevalier de Clermont, Brigadier des Gardes du Roi, & *Marie-Angelique* Dyel, mariée à *N.*.. de Breteuil.

XIV. *Jacques-François* Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, a épouſé *Anne* de Ricarville, dont il n'a point d'enfans.

Branche de Graville-Montaval.

IX. *Jacques* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, dernier fils d'*Adrien*, I du nom, & de *Jean-*

Digitized by Google

ne le Breton, épouſa 29 Novembre 1573 *Marguerite* des Iſles, fille de *Michel*, dont eſt ſorti 1. *Michel* Dyel qui ſuit; 2. *Pierre*, dont on rapporte la poſtérité après celle de ſon frere aîné; 3. *Touſſaint*, Curé de Calleville; 4. *Françoiſe*, mariée en 1614 à *Adrien*, Sieur d'Alon, Capitaine Garde Côte.

X. *Michel* Dyel, I du nom, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, fut marié trois fois: en premieres noces il épouſa *Jeanne* Tiercelin, dont *Marie* & *Suzanne*, mortes filles: en ſecondes noces *Marie* du Voyer, dont *Simon* Dyel, Seigneur de Montaval, né en 1600, mort garçon, & en troiſiemes noces *Marie* Picart, dont 1. *Adrien* qui ſuit; 2. *Robert*, marié en 167. à *Iſabeau* Dyel ſa couſine germaine, dont il n'a point eu d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale du Prêcheur; 3. *Marie*, mariée le 23 Février 1658 à *Jean-Baptiſte* Croquet, Capitaine à la Martinique.

XI. *Adrien* Dyel, Seigneur de Graville, né 2 Septembre 1640, épouſa à la Martinique le 7 Février 1671, *Marie* Bocachart, fille de *Guillaume* & de *Marie* Maſſe, dont 1. *Jacques* qui ſuit; 2. *Raymond* Dyel, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. *Jacques* Dyel, II du nom, Seigneur de Graville, puis de Montaval, prit le nom de Montaval, qui étoit celui de *Robert* ſon oncle (a). Il naquit à la Martinique le 31 Janvier 1683, & y épouſa *Marie-Madeleine* Cornette le 20 Janvier 1715, fille de *Nicolas* Cornette, Ecuyer, Chevalier de ſaint Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe* Raguyenne, dont 1. *Jacques*, né 19 Février 1718, mort en 1740 garçon; 2. *Nicolas*, né 30 Août 1721, mort en 1742 ſans alliance; 3. *Auguſtin*, né premier Novembre 1722, mort en 1746 ſans alliance; 4. *Louis*, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, auſſi ſans avoir été marié; 5. *Adrien*, né le 20 Janvier 1725; 6. *Pierre*, né 15 Février 1726; 7. *Gabriel*, né le 10 Juillet 1727, mort âgé de quatre ans; 8. *François*, né 20 Octobre 1728; 9. *Jean Baptiſte*, né 27

(a) *A cauſe d'une donation à lui faite en 1705 par* Iſabeau *Dyel ſa belle-tante & ſa couſine au deuxieme dégré, d'une habitation à elle appartenante, ſituée au Quartier de Verpé, Paroiſſe du Prêcheur, de quatre cens pas de large ſur la hauteur qui ſe trouveroit à chaſſer juſqu'à la montagne Pelée, dans les bornes & limites y énoncées, planté d'environ cinquante milliers d'arbres cacaoyers & autres vivres; le ſurplus en ſavannes & bois de bout, avec les bâtimens & uſtenciles qui étoient deſſus pour faire farine manioc, & en outre vingt Negres & Negreſſes auſſi dénommés dans ladite donation, pour par lui Sieur Dyel en jouir, faire & diſpoſer à toujours, comme choſe à lui appartenante, en reconnoiſſance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit, & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval ſon oncle, & mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'ame de la donatrice après ſa mort, juſqu'à concurrence de la ſomme de cent livres par chacun an pendant ſa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui ſembleroit, ſans que pour raiſon de ce il pût être inquieté ni recherché en façon quelconque.*

Février 1730 ; 10. & 11. *Claude-Gabriel* & *Joſeph*, nés jumeaux le 23 Février 1733 ; 12. *Eliſabeth*, née 15 Juin 1716 ; 13. *Louiſe*, née au mois de Juillet 1717, mariée en Janvier 1744 à *Gabriel* de Bourk, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746 ; 14. *Marie-Madeleine*, née en Janvier 1719 ; 15. *Félicité-Anaſtaſie*, née le 5 Janvier 1715, mariée en 1752 à *N.* le Bourg, Capitaine de Grenadiers à la Martinique ; 16. *Marie-Eliſabeth*, née en Juin 1736, tous nés à la Martinique.

Derniere Branche.

X. *Pierre* Dyel, II du nom, ſecond fils de *Jacques*, I du nom, & de *Marguerite* des Iſles, ſervit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine. Il naquit en 1583, & épouſa le 9 Juillet 1617 *Marie* le Roux, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite* de Pimparé, dont 1. *Adrien*, qui ſuit ; 2. *Iſabeau*, née en 1631, mariée en premieres noces à *N.*... Joinville de Francillon, Commandant au Quartier du Prêcheur à la Martinique, & en ſecondes noces, en 1677, à *Robert* Dyel, Seigneur de Montaval, ſon couſin germain : elle fit ſon teſtament en 1708, en faveur de *Jacques* Dyel de Montaval ſon neveu (a) ; 4. *Marguerite* Dyel, née en 1637, morte ſans alliance.

XI. *Adrien* Dyel, II du nom, Seigneur de Montaval en 1648 ; *Adrienne* Dyel de Vaudrocques ſa couſine, dont 1. *Guillaume* qui ſuit ; 2. *Pierre*, Seigneur de Graville, marié à *Alexandre* d'Ingouville, dont *Eliſabeth*, mariée à *Charles* Touſſaint, Seigneur de Richebourg ; 3. *Jean* Dyel, Seigneur du Parquet, Lieutenant commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint Louis, marié à *N.* le Roux, fille de *N.*.. Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine* d'Orange, dont point d'enfans ; mort à Fecamp ; 4. *Adrien* Dyel, Seigneur d'Aiguimont, mort ſans alliance ; 5. *Eliſabeth*, mariée à *N.*.. le Merle, Procureur Général au Conſeil de la Martinique ; 6. *Adrienne*, mariée à *Jacques* Joham, Sieur Deſprés, Conſeiller au Conſeil de la Martinique.

XII. *Guillaume* Dyel, Seigneur de Boiſemont, épouſa le 22 Août 1678 *Françoiſe* de l'Etendart, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suzanne* de la Berguetie, dont *Adrien* qui ſuit.

XIII. *Adrien* Dyel, Seigneur de Boiſemont, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, né en 1680, épouſa le 2 Mai 1708 *Perrine* Cochart, fille d'*Adrien* & de *Claude-Barnabé*, dont 1. *Guillaume-Adrien* qui ſuit ; 2. *Jean Clair*, né 14 Septembre 1714, Lieutenant commandant pour le Roi en l'Iſle de la Guadeloupe, marié en 1738 à *N.*. du Tartre de Villers, fille

(a) *Qu'elle inſtitua ſon légataire univerſel, & unique héritier de tous ſes biens ſitués à la Martinique, à quoi ils ſe puiſſent monter, aux charges, clauſes & conditions y énoncées ; & à l'égard de ſes biens de patrimoine ſitués dans la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laiſſés à ſes héritiers naturels avec priere, au Sieur de Montaval, ſon héritier univerſel des biens de cette Iſle, d'exécuter ſondit teſtament & ordonnance de derniere volonté, en tout ſon contenu.*

Digitized by Google

de *N.* . . Baron de Villers, dont il a des enfans ; 3. *François-Pierre*, Seigneur d'Enambuc, demeurant à la Grenade, marié en 1745, dont des enfans. Il eſt mort à la Grenade en 1759 ; 4. *Louiſe*, née en 1712, mariée en 1734 à *François* Quenel, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie, & de Caulleville en Caux.

XIV. *Guillaume-Adrien* Dyel, né 3 Juillet 1713, a ſervi tant cadet que Lieutenant de Grenadiers pendant vingt-quatre ans, s'eſt marié le 25 Janvier 1747 à *Jeanne-Gabrielle* Gigou de Kervillot, dont 1. *Jean-Marie-Guillaume*, né 23 Décembre 1748 ; 2. *Pierre-Paul-Adrien*, Chevalier, Seigneur du Parquet, né 28 Juin 1750.

Armes : *d'argent au chevron briſé de ſable trois tréfles d'azur* (*a*).

(*a*) Sur cette Généalogie fournie par la Famille, on peut conſulter,

Le Traité de l'ancienne Nobleſſe du Royaume, par la Roque, pag. 113, derniere édition.

Hiſtoire de France par Mezerai.

Le Jugement rendu en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commiſſaires députés par le Roi pour les francs-Fiefs, & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie.

Autre Jugement rendu en faveur du même *Pierre* Dyel, rendu le 13 Juillet 1667, par Meſſieurs Bazin de la Galiſſonniere & du Peron, Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen.

Autre Jugement rendu 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnoye, Commiſſaire député par Sa Majeſté en la Généralité de Rouen, en faveur de *Pierre* Dyel, Sieur de Vaudrocques, & de *Louis* Dyel, Sieur de Gournay, freres, où leur Généalogie eſt duement vérifiée.

Jugement rendu en faveur d'*Adrien* Dyel, Sieur d'Aigrimont, 30 Décembre 1699, par l'Intendant de la Généralité d'Alençon.

Hiſtoire de Rouen par Farein.

Celle de Normandie, par Maſſeville.

Armorial de France.

Lettres Patentes accordées au Sieur du Parquet, 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Iſles de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Grenade & des Grenadins.

Hiſtoire Générale des Antilles par le Pere du Tartre.

Les Voyages du Pere Labat aux Iſles Françoiſes de l'Amérique.

L'Hiſtoire de Saint-Domingue par le Pere Charlevoix.

Et l'Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes, imprimés en 1758.

Digitized by Google

EG

EGROT, Seigneur d'Huredis près d'Orleans, & du Lude en Sologne, porte : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois paons d'argent.* La Terre du Lude, située en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée vers 1413 par *Isabeau* de Beauvilliers, Dame du Lude, à *Jean* de la Rable, Ecuyer, & fut érigée en Vicomté en faveur de *Cesar* de la Rable, Chevalier, qui la vendit présent du Muid, Notaire à Orleans 8 Novembre 1657, à *Geronne* Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conseiller honoraire au Présidial d'Orleans, & à *Nicolas* Amiart, beau-pere dudit Egrot : elle est possedée aujourd'hui par son petit fils *Jerôme-Jean* Egrot, Trésorier de France à Orleans, qui de sa femme *Angelique* de Vausse, mariée en 1730, a pour enfans *André Jerôme*, né 11 Novembre 1732, Mousquetaire du Roi ; *Elisabeth*, femme 19 Juillet 1751 de *Jean-François* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, & *Julie-Therese-Félicité*, née 17 Mars 1738, femme 8 Novembre 1756, de *Charles* Cuvier, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de S. Louis

ELBÉE en Beauce, porte : *fascé d'argent & de gueules de six pieces.*

I. *Jean* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, du Petit-Mont, & Goussainville, épousa en 1500 *Madeleine* du Guay-Renard, dont 1. *Alexandre* qui suit ; 2. & *Isaac*, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, *Angelique* de Vion de Cottenville, & d'*Angelique* Texier.

EL

II. *Alexandre* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont & du Gast, épousa en 1526 *Madeleine* de Ramezay dont 1 *François* qui suit ; 2. & *Louis*, dont nous rapporterons la postérité après celle de son frere.

III. *François* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Françoise* de Fenieres, mariée en 1574 Il laissa de *Marie* le Clerc, sa seconde, mariée le 8 Février 1587,

IV. *François* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont, épousa 1°. par contrat devant Chabert, Notaire à Meung, 18 Avril 1625, *Charlotte* du Mesnil, sans enfans. 2°. Par contrat devant Peigné, Notaire à Saint-Agnan en Berry, 22 Février 1642, *Charlotte* d'Autry, qui le rendit pere de

V. *Claude* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont : il épousa par contrat du 27 Octobre 1660 *Renée* Duchesne, dont on ignore la postérité.

III. *Louis* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Javieux, épousa par contrat devant Labbé, Notaire à Sonchamp, en 1594, *Jacqueline* de Prinsloup, dont 1. *François* qui suit ; 2. & *Louis*, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne* Després, laquelle étant veuve se remaria en 1674 à *Claude* de Brunel, Ecuyer, Seigneur des Ruées.

IV. *François* d'Elbée, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de Javieux, épouſa 1°. préſent Simoneau, Notaire, 21 Décembre 1659, *Louiſe* le Chat; 2°. préſent ledit Notaire, 21 Décembre 1666, *Marie* Barbe, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut du premier lit,

V. *Louis* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Paroiſſe de Souchamp-ſous Dourdan, que *Louiſe* de Chartres ſa femme rendit pere de,

VI. *Philippe* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet 11 Septembre 1709. Il laiſſa de *Marie-Anne* de Pombriant ſa femme, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Epinaux, Paroiſſe de Forges près Châtres, & de *Louiſe* de Valiere, pour fils unique,

VII. *Alexandre* d'Elbée, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... épouſa *Angelique* le Lieur, morte en 1736, fille d'*Euſtache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroiſſe d'Orpin près d'Epernon, Chevau-Leger de la Garde du Roi, & de *Marie-Anne* de Coſne, dont 1. *Adrien* qui ſuit; 2. *Louis-Alexandre*, né 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthievre, Cavalerie, marié par contrat paſſé devant Bellanger, Notaire à Paris, 29 Janvier 1758, à *Charlotte* Gallois, veuve avec trois enfans de *N.*... Laumonier de Bois-Julien, Mouſquetaire de la premiere Compagnie; 3. *Philippe*, né 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthievre, Cavalerie; 4. *Thereſe Agathe*, née 2 Février 1727, femme en 1746 de *Paul* Senegal, Ecuyer, Seigneur de Lalun, & *Madeleine*, née . . . Septembre 1730, non mariée.

VIII. *Adrien* d'Elbée, Ecuyer, Seigneur d'Epinville, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, marié par contrat du 15 Novembre 1743 à *Françoiſe* Creté, née en Octobre 1715, & mere de 1. *Charles*, né 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthievre; 2. *Philippe*, né 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royale Militaire; 3. *Marie-Anne* d'Elbée, née 24 Juin 1745, élevée dans la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint-Cyr (*a*)

ERGNOUST en Dunois, porte: *de ſable au chevron d'or accompagné de trois cloches d'argent.*

Jacques d'Ergnouſt, fils de *Joſias*, Ecuyer, Seigneur de Preſſinville & du Cheſne, & de *Judith* de Beaufils de Lierville, épouſa par contrat du 29 Juin 1623 *Anne* Ancel, veuve du Seigneur de Villepion, & d'*Anne* Loreau, d'où ſont iſſus quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

ESCAYRAC (d'). Ancienne Famille du Quercy, qui paroît tirer ſon nom du Château d'Eſcayrac, ſitué dans la Paroiſſe de Saint Aurelh en Quercy, qu'elle poſſede depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il eſt fait mention dans un acte original paſſé dans la Paroiſſe de Saint Aurelh d'un *Bernard* d'Eſcayrac, fils d'un autre *Bernard*.

III. *Bernard* d'Eſcayrac, III du nom, Chevalier, étoit marié en 1267 avec *Feydide*. 2°. Il épouſa *Serene* de S. Privat, fille du Seigneur *Guillaume* de S. Privat, de laquelle il eut *Slafinas* d'Eſcayrac,

(a) *Mémoire de Famille.*

mariée à *Bernard* de Ramondina ; & d'une de ſes deux femmes il eut pour fils.

IV. *Bernard* d'Eſcayrac, IV du du nom, Chevalier, marié le 5 Février 1301 à Dame Slaiviara, dont,

V. *Bertrand* d'Eſcayrac Damoiſeau, marié à *Proeſſe* de Trapas 8 Mai 1324. Il épouſa en ſecondes noces le 27 Novembre 1327 *Proeſſe* du Colombier, ſœur d'*Armand* du Colombier Damoiſeau ; Il eut d'une de ſes deux femmes, *Bernard* qui ſuit, & *Arnaud* d'Eſcayrac.

VI. *Bernard* d'Eſcayrac, V du nom, vivoit le 11 Septembre 1335. Il eut pour fils *Bernard* qui ſuit, & *Bertrand*.

VII. *Bernard* d'Eſcayrac, VI du nom, Damoiſeau, étoit ſous la tutelle d'*Arnaud* d'Eſcayrac, ſon oncle, le 3 Juin 1343 il eut pour fils.

VIII. *Bernard* d'Eſcayrac, Damoiſeau, VII du nom, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans : 1. *Jean* qui ſuit. 2. *Raimond*, Seigneur de la Peyriere, qui le 20 Mai 1419 s'allia à noble *Jeanne* de Mondenard, fille de noble *Gaillard*, Baron de Mondenard. 3. *Peronella*, mariée à noble *Hugues* de Génébréda.

IX. *Jean* d'Eſcayrac, I du nom, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, marié 16 Mai 1401 à *Sobirane* des Lacs, fille de *Guillaume* des Lacs, & de Dame Barave de Dejean ; le 2 Mars 1408 il eut pour fils poſthume,

X. *Thomas* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, marié à *Sobirane* de Pierre-Latte, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans ; 1. *Jean-Barthelemi* d'Eſcayrac ; & 2. *Delphine* d'Eſcayrac, mariée à noble *Bernarad de* Bonneſagne.

XI. *Jean-Barthelemi* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac & Conſeigneur de Cayriech, ſe maria en premieres noces le 5 Février 1462 avec Demoiſelle *Gaillarde* de la Valette, fille de noble & puiſſant homme *Pierre* de la Valette, Seigneur de Pariſot, & de noble Marquiſe d'Hebrard ; & en ſecondes noces avec noble *Delphine* de la Boiſiere. Il teſta le 29 Janvier 1484. De la premiere de ſes deux femmes il eut *Raimond-Barthelemi* ; & 2. *Catherine* d'Eſcayrac, mariée à noble *Hugues* d'Entragues.

XII. *Raimond-Barthelemi* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, avoit épouſé noble *Aldete* de Buſſet de Salvezon, comme il conſte par ſon teſtament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils poſthume.

XIII. *Hugues* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur de Cayriech, qui épouſa noble *Philippe* de Mondenard, fille de noble *Jean* de Mondenard, Baron de Mondenard le 29 Avril 1530. Et il ſe maria en ſecondes noces avec Demoiſelle *Françoiſe* de Beaumont, fille de noble *Jean* de Beaumont, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade, le 3 Juillet 1549. Il teſta le 18 Août 1573. De ſa ſeconde femme il eut deux garçons : 1. *Charles*, qui ſuit. 2. *Jean*, Seigneur de Maraval ; & trois filles mariées ; *Sobirane* à *Jean-Germain*, Seigneur de la Jante en Limouſin ; *Jeanne avec Jean* de la Gerie ; *Quiterie* à *Charles* de la Borie, Seigneur de Figeac.

XIV. *Charles* d'Eſcayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Conſeigneur

de Caytiech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de S. Sulpice, Sénéchal du Quercy & de Rouergue, épouſa le 30 Juin 1578 *Françoiſe* de la Boiſſiere, fille de *François* de la Boiſſiere-Narcès, Seigneur de Gayrac, & autres Lieux, & de *Gabrielle* de Montagu. Il teſta le 29 Août 1587; & eut pour enfans, 1. *Gabriel* qui ſuit. 2. *Bernard*, & trois filles, dont l'une nommée *Jeanne* fut mariée à *Jean* d'Hébrard, Seigneur de la Croſe.

XV. *Gabriel*, Seigneur d'Eſcayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Toufailles, S. Paul, Delbuguet, & autres Places, ſe maria le 26 Février 1601 avec *Marguerite* de la Garde de Sagnes, fille de *René* de la Garde, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, & autres Places, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de noble *Madeleine* de Gaulegeac de Pelchavel. Il teſta le 4 Avril 1627, & eut pour enfans, *Mathurin* qui ſuit. 2. *Jean* d'Eſcayrac, marié à *Anne* de la Faberie, auteur de la branche ſubſiſtante au château de Toufailles en Quercy. 3. *François*, qui épouſa *Anne* de Bonal, auteur de la branche d'Eſcayrac-Vignals, qui demeure au château du Graniolet en Quercy, & dont la généalogie ſe trouve dans le premier Regiſtre de l'Armorial de France. Il n'y a plus que des filles de ces deux branches. 4. *Marc-Antoine*, Gendarme dans la Compagnie du Comte d'Harcourt, mort à Barcelone en 1646, ſervant dans l'Armée de Catalogne. 5. *Jeanne*, mariée avec noble *Alexandre* de Bardin, Seigneur de Cluſel, à qui elle apporta la Terre de Montairal.

XVI. *Mathurin* d'Eſcayrac, Chevalier, Seigneur d'Eſcayrac, la Duguie, Baron de Lauture & autres Places, Capitaine au Régiment de Fumel, prit alliance le 7 Décembre 1631 avec *Helie* de Durfort, fille de *Marc-Antoine* de Durfort, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, & autres Places, & de *Jeanne* de Sedieres. Il teſta le 27 Septembre 1652 : il eut un très grand nombre d'enfans, & à cette conſidération il obtint deux mille livres de penſion par ordonnance de M. de Colbert en date du dernier Décembre 1670. Ceux de ſes enfans qu'on connoît, ſont : *Jean* d'Eſcayrac-Cazillac, qui ſuit. 2. *François* d'Eſcayrac-Goujounac, Major du Régiment de Guiche, tué ſur le canal de Bruges en 1690, faiſant alors les fonctions de Major Général de l'Armée d'Humieres. 3. *Jean* d'Eſcayrac, du nombre des Gentilshommes qui furent en Candie en 1668, y fut dangereuſement bleſſé. A ſon retour il entra dans le Régiment de Vivonne, où il fut Capitaine juſqu'en 1686 qu'il ſe retira du Service. 4. *François* d'Eſcayrac Nadalhac, Enſeigne dans le Régiment de la Ferté, mort au ſervice du Roi au mois de Juillet 1663. 5. *Antoine* d'Eſcairac-Lavalade, Lieutenant, Colonel du Régiment de Coëtquen, Brigadier des Armées du Roi, tué au Siege de Lille au mois d'Octobre 1708. 6. *François* d'Eſcayrac-Lauture, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué ſur un vaiſſeau de la Religion en 1671.

7. *Marguerite* d'Eſcayrac, mariée à Meſſire de Vezins, Chevalier, Seigneur de Charry. 8. *Françoiſe* d'Eſcayrac mariée, à Meſſire de la Borie, Seigneur de Baurédon, Chevalier. 9. *Catherine* d'Eſcayrac, mariée à Meſſire de la Du-

Digitized by Google

guie, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. *Jean* d'Eſcayrac, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcayrac, Goujounac, Cazillac, Baron de Lauture, ſervit au ban & arriere ban de l'année 1635, & ſe maria 14 Octobre 1668 avec *Anne-Henriette* de Crugy, fille de *Charles* de Crugy, Vicomte de Marcillac & de *Louiſe* le Mazuyer. Il eut pour enfans; 1. *Mathurin* d'Eſcayrac la Duguie, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'armée en Flandres en 1690. 2. *Charles* d'Eſcayrac-Goujounac, Cornette en 1689 dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans le Régiment de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. 3. *Henri* d'Eſcayrac Cazillac, qui ſuit. 4. *Marie-Anne* d'Eſcayrac, mariée à *N*.... de Banze, Chevalier, Seigneur de Banze. 5. *Marie* d'Eſcayrac; mariée à *N*... de Raymond, Chevalier, Seigneur d'Auty. 6. *Louiſe* d'Eſcayrac, mariée à *N*.... de Vernhes, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monglan.

XVIII. *Henri* d'Eſcayrac, Chevalier, Seigneur d'Eſcayrac-Cazillac, Baron de Lauture, &c. fut marié avec *Marie* d'Eſcayrac, fille de *Jacques* d'Eſcayrac, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, & de *Lucrece* d'Hugues. Il teſta le vingt-deux Août 1730: il eut pour enfans; 1. *Jacques-Henry*, qui ſuit. 2. *Jean* d'Eſcayrac, appellé Chevalier de Lauture, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742. Il fut bleſſé au Siege de Prague, & mourut quelque tems après. 3. Un autre *Jean* d'Eſcayrac-Saint-Aubin, Chevalier de S. Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville 18 Juin 1758 avec Dame *Marie-Eliſabeth* Buke, dont un fils, *Jean* d'Eſcayrac, né 26 Juin 1764. 4. *Fabien* d'Eſcayrac, qui a été Lieutenant dans le Régiment d'Eu. 5. *Henri* d'Eſcayrac, Prêtre; & deux filles, *Marie-Silveſtre*, & *Marie*, toutes deux Religieuſes.

XIX. *Jacques-Henri* d'Eſcayrac-la-Baſtide, Baron de Lauture, Seigneur de la Baſtide, &c. eſt mort en 1751, laiſſant en bas âge, d'*Antoinette* de Bribes ſon épouſe, trois garçons; 1. *Etienne*, 2. *Henri*; 3. *Jacques-Etienne*; & trois filles, *Antoinette*, *Marie*, & autre *Marie*.

XX. *Etienne* d'Eſcayrac, Baron de Lauture, âgé de 16 ans (en 1764) a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de ſon oncle, Régiment de Vermandois, 6 Mai 1764.

Armes: *D'argent, à trois bandes de gueules au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. Les premiers que l'on trouve du nom d'Eſchallard, ſont *Guillaume* & *Michaud* Eſchallard, freres, vivans l'an 1282.

Guillaume Eſchallard eut pour femme *Florence*, de laquelle il laiſſa deux fils, nommés *Michaud* & *Nicolas*, qui partagerent avec leur mere les biens de leur pere l'an 1328; & de l'un d'iceux ſortit *Jeanne* Eſchallard, premiere femme de *Jean* Buffeteau, Seign d'Argentieres, morte l'an 1394.

Michaud Eſchallard, frere puîné de *Guillaume*, eut pour fils, & ſucceſſeur,

Huet Eſchallard, Ecuyer, qui épouſa *Catherine* Ojarde, dont il eut, entr'autres enfans,

Robert Eſchallard, Chevalier, qui acheta une rente l'an 1394 de *Jeanne* Eſchallard ſa parente, femme de *Jean* Buffetau, Seigneur

Digitized by Google

d'Argentieres. Il épouſa *Jeanne* Dixmée, fille d'*Adam* Dixmée, Ecuyer, dont il eut, 1. *Simon*, qui ſuit. 2. *Suzanne* Eſchallard, femme de *Jean* Aſſé, Seigneur du Pleſſis.

Simon Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louiſe* de la Haye, dont il laiſſa, 1. *Antoine*, qui ſuit. 2. *Charles* Eſchallard, Chevalier de Rhodes. 3. *Jean*, rapporté ci après

Antoine Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, épouſa l'an 1504 *Guyonne* d'Appelvoiſin, Dame de de Chaligné, fille de *Guillaume* d'Appelvoiſin, Seigneur de Puigné, & d'Iſeult de Lignieres, ſon épouſe, dont il eut; 1 *Honorat*, qui ſuit. 2. *Antoine* Eſchallard, marié avec *N...* Dame de Châtillon ſur-Clain, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Châtillon-ſur-Clain & d'Availles.

Honorat Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-ſur-Yon, fut marié avec *Everce* de Puy-Gayon, dont, entr'autres enfans,

Charles Eſchallard de la Boulaye, Capitaine de cinquante homme d'armes, Gouverneur de Fontenai le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie* Dufou, fille de *François* Dufou, Baron de Vigean, & de *Louiſe-Robertet*, dont; 1. *Philippe*, qui ſuit. 2. *François*, Baron de Chamdolant, mort ſans enfans de *Louiſe* Conſtant, Dame de Chalié, ſon épouſe. 3. *Claude*. 4. *Catherine*, morte ſans avoir été mariée. 5. *Antoinette*, auſſi morte fille.

Philippe Eſchallard, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenai le-Comte, épouſa *Marie* Hurault, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel* de Cochefilet; laquelle *Rachel* fut ſeconde femme du Duc de Sully, Miniſtre ſous *Henri IV*, dont ſont iſſus le Duc actuel & le Prince d'Henrichemont, ainés du nom de Bethune.

De *Marie* Hurault du Marais vint. 1 *Louiſe*, femme de *Gabriel* du Queſnel, Marquis d'Alegre, morte ſans enfans. 3. *Marie*. 4. *Marguerite*, toutes deux Religieuſes.

Maximilien Eſchallard, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674. épouſa *Louiſe* de la Marck, fille & héritiere de *Henri Robert* de la Marck, Duc de Boüillon, Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marguerite* d'Autun ſa premiere femme, dont il a eu, 1. *Henri Robert*. qui ſuit. 2. *Henri-Louis*, dit de la Marck, Chevalier de l'Ordre de Malte. 3. *Maximilienne*, Religieuſe. 4. *Charlotte-Eliſabeth*, auſſi Religieuſe. 5. *Marie-Françoiſe*, Fille d'Honneur de la Reine.

Henri-Robert Eſchallard, dit de la Marck, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dit le Comte de la Marck, ſubſtitué au nom & armes de la Marck, par le Duc de Bouillon ſon ayeul maternel. épouſa le 24 Juin 1697 *Jeanne* de Saveuſe, fille & héritiere de *Henri* de Saveuſe, Seigneur de Boucquinville, & de *Madeleine* Viole ſon épouſe. dont deux filles; ſavoir, la Ducheſſe de Duras, mere des Comteſſe d'Egmond & Princeſſe de Lambeſc. & la Marquiſe de Lannion. ayeule du feu Gouverneur de Minorque.

Seconde Branche.

Suivant un Mémoire domeſti-

que envoyé, *Jean* Eſchallard de la Boulaye, troiſieme fils d'*Antoine* Eſchallard, Seigneur de la Boulaye & de *Guyonne* d'Appelvoiſin, épouſa en 1435 *Marguerite* de Graffaut, qui apporta en dot les Seigneuries de S. Hilaire, des Noyers & de Bourguinieres, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont *Maximilien* Eſchallard, qui épouſa *Jeanne* Dudoit, dont il n'y a point eu d'enfans; & *Jean*, qui ſuit.

Jean Eſchallard, II du nom, qui épouſa en 1473 *Marie* de Bauventre; de ce mariage eſt iſſu

Jean, III du nom: il épouſa en 1500 *Marguerite* Dacé, fille de *Marie* de Mondoucet, Comteſſe de la greve. De ce mariage eſt iſſu *Jean* Eſchallard, Seigneur de Bourguinieres, qui ſuit; & *Gabriel-René*, morts ſans enfans.

Jean Eſchallard, IV du nom, Seigneur de Bourguinieres, épouſa *Judith* de Berniere en 1545. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Gilles*, qui ſuit. 2. Et *Alexandre* Eſchallard. 3. *Marie*. 4. Et *Antoinette*, Religieuſe.

Jean-Gilles, V du nom, Seigneur de Bourdiniere, épouſa en 1600 *Marie* des Argentieres, Dame de S. Lubin, des Cinq Fonds & de la Benaviere. De ce mariage ſont iſſus *Gilles* & *Simon*; le dernier mort ſans enfans.

Gilles Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en premieres noces *Marie* Devoré, dont il n'y eut point d'enfans. En 1669 il ſe remaria à *Françoiſe* de Chartrain, fille de *Guillaume* de Chartrain, grand Châtellain & Seigneur de la Soubliere. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*, qui ſuit. 2. *Pierre*. 3. Et *Gabriel*. Ces deux derniers ſont morts ſans poſtérité.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, épouſa en 1695 *Marguerite* Courtin, fille de *François* Courtin, Grand Bailli du Perche. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Jean-Louis*. 2. *Gabriel*. 3. *Pierre*. 4. Et *Germain* Eſchallard, & pluſieurs filles Religieuſes.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, & Capitaine de Carabiniers, épouſa en 1721 *Marie-Madelene* Dommage, Seigneur de Gaſtelier, duquel mariage ſont iſſus, 1. *Jean-Louis*. 2. *René*. 3. Et *Germain*: tous trois au ſervice du Roi.

Jean-Louis Eſchallard, Seigneur de Bourguiniere, Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint Louis, & Penſionnaire de Sa Majeſté, a épouſé en 1750 *Norbertide* Renard.

Armes: *Trois Pals de ſable en champ d'argent.*

ESCORCHES, en Chartrain. Porte: *D'argent à la bande d'azur chargée de trois Bezans d'or.*

Jacques d'Eſcorches, Seigneur du Menil-Jeufroy en Chartrain, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, & d'*Anne* Saint-Nicolas, laiſſa de *Marie* la Veſve ſa veuve, *Jean*, Seigneur du Meſnil-Jeufroy, & *Claude*, Seigneur de Sainte-Croix, qui partagerent le 4 Avril 1606. *Jean* eut pour femme 13 Février 1608 *Charlotte* Haboz mere de *Jean* d'Eſcorches, II du nom, Seigneur de Boutigny en Chartrain, qu'*Eliſabeth* de la Chauſſée, mariée 27 Mars 1642 rendit pere de quatre garçons dont on ignore les alliances.

ESTOILLE (l'), originaire d'Orleans; porte *d'azur à une Etoile d'or.*

Pierre de l'Eſtoille, Régent en

l'Univerſité d'Orleans, enſuite Conſeiller au Parlement Paris en 1531, fut inhumé dans le grand cimetiere d'Orleans, où on écrivit ſon Epiraphe, qui fut détruite par les Huguenots, parceque *Théodore* de Beze qui l'avoit compoſée dans ſa jeuneſſe en faveur de ſon Maître, ſembloit y approuver la priere pour les Morts. Il épouſa *Marie* Buiſnart, fille de *Jacques*, Docteur Régent de l'Univerſité d'Orleans, & Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* de Saint Mémin, qui le rendit pere de *Louis* de l'Eſtoille, Seigneur de Solaire, Conſeiller au Parlement de Paris en 1535; enſuite fait Préſident aux Enquêtes par *Henri II*, laiſſa de *Marguerite* de Montholon, fille du Garde des Sceaux de France, entr'autres, *Pierre* de l'Eſtoille, Grand Audiencier en la Chancellerie de Paris, qui a laiſſé des Mémoires manuſcrits, dont on a tiré le Journal du Regne d'Henri III. Il eſt le pere de *Claude* de l'Etoille, Seigneur de Sauſſaïs, de l'Académie Françoiſe, mort eſtimé du Cardinal de Richelieu en 1652.

ESTORE, Seigneur de Ville-Gontard & de la Martiniere en Sologne; porte : *d'azur à trois têtes de Buſle d'or.*

Pierre d'Eſtoté, fils de *Pierre*, Seigneur de Ville-Goutard, & de *Jeanne* de Valenciennes, laiſſa poſtérité de ſa femme *Claudine* de Renier, fille de *Pierre* & de *Catherine* de Thiville.

Digitized by Google

FA FA

FALCOZ LA BLACHE, FALCONIS, ancienne race du Dauphiné, qui a donné six Chevaliers de Malte.

N. de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Vaince, originaire de Provence.

N. de Falcoz-la Blache, eut pour femme *N.* Lattier, originaire de Dauphiné.

N. de Falcoz-la-Blache fut marié à *N.* Vallin.

Et *Aymar* de Falcoz-la-Blache épousa *N.* de Vallin, sœur de la précédente, de laquelle il eut deux fils, *Joachim*, qui suit, & *Annibal*, Colonel de M. le Connétable de Lesdiguières au Siege de Puicerda en Catalogne; auteur de la branche de Dumetral, éteinte.

Joachim, I du nom, épousa *Isabeau* de Fay de Gerlande, d'une ancienne Famille au Velay & du Vivarais, dont il eut *Alexandre*, qui suit, & *Pierre Jean*, Chevalier de Malte, mort de ses blessures, esclave à Tunis.

Alexandre de Falcoz, I du nom, Seigneur de la Blache, de Nerpol, & de l'ancienne Comté d'Anjou, Baron de Jarcieu dans le Viennois, avoit été Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Alteſſe, qui étoit celui de M. le Cardinal Mazarin. Il se retira du Service à cause de ses grandes blessures: il avoit épousé *Gabrielle* de Levi-Châteaumorand, de laquelle il eut cinq fils & deux filles: l'aîné fut *Victor*, qui suit; deux autres furent Capitaines de Cavalerie au Régiment du Vieux Cayeu. Des filles, l'une fut mariée à N. Marquis d'Araucourt, d'ancienne Famille de Lorraine, Seigneur de S. André: une autre épousa *N.*.... Marquis de Vallin: deux autres embrasserent l'Etat Religieux L'une fut d'abord Religieuse de l'Abbaye de Bons à Bellay en Bugey, & ensuite Abbesse de ladite Abbaye. L'autre fut aussi d'abord Religieuse de l'Abbaye de Saint Just à Romans en Dauphiné, & ensuite Abbesse de la grande Abbaye de Bousse en Languedoc. Les autres enfans moururent en bas âge.

Victor Falcoz de la Blache, Nerpol, Bellegarde & Poutlieu, Baron de Jarcieux, & Comte d'Anjou, fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi en 1696, & entra ensuite au Service où il resta fort long-tems. Il fut marié deux fois, 1°. il épousa *Louise* de Boz de Solignac, d'ancienne noblesse du Vivarais, de laquelle il eut *Alexandre-Laurent-François*, qui suit; & *N.* qui fut mariée à *N.* Marquis de Murat, Président à Mortier au Parlement de Grenoble. 2°. Sans enfans, à *Françoise* Dupuy de Murinais, d'une Maison qui a donné un des premiers Grands-Maîtres de Malte.

Alexandre-Laurent-François Falcoz de la Blache, Seigneur & Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieux, Seigneur de Bellegarde, Poussieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Sassenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie au Régiment de Levi, & ensuite Colonel du Régiment Royal Dragons. Il s'est retiré Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épou-

Digitized by Google

ſe *Michelle* de Roiſſy, niece de M. Paris du Vernay & de Montmartel, de laquelle il eut,

1. *Laurent-Alexandre-François*, II du nom, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Dragons, par la Démiſſion de ſon pere; & aujourd'hui Colonel du même Régiment, & Brigadier des Armées du Roi.

2. *N.* mort aux études.

3. Et *N...* Capitaine au Régiment de ſon frere.

Armes: *d'azur au Faucon d'argent, jets & ſonnettes de même.* Supports: *deux Sauvages.* Deviſe: *Semper in altum.*

FAUR (Du). Cette Famille a produit de grands Hommes. Blanchart, (Hiſtoire des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris) à l'article de *Guy* du Faur de Pibrac, dit fauſſement, & Moreri d'après lui, qu'il eſt mort ſans poſtérité. On va voir le contraire par cette généalogie, dreſſée ſur un Mémoire qui nous a été communiqué.

I. *Jean* du Faur, Sénéchal d'Armagnac, teſta en 1372, & fut pere de *Jean*, qui ſuit.

II. *Jean* du Faur, II du nom, teſta en 1444, & fut pere de *Gratien*, qui ſuit; & de *Jean*, III du nom, Seigneur de Pujols, qui commanda l'Armée du Comte d'Armagnac. Sa poſtérité a fini dans les premieres filiations, & à *Bernard* du Faur, Prieur de S. Orens, mort Evêque de Cahors.

III *Gratien* du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint Jorri près Toulouſe, de Bruguerres, Bouloc, Pomphinam, &c fut Chancellier du Comté d'Armagnac, Ambaſſadeur du Roi Louis XI, vers l'Empereur, en Eſpagne & à Vernes: enſuite le Roi créa en ſa faveur une Charge de Tiers-Préſident au Parlement de Toulouſe à Amboiſe le 22 Septembre 1483. Il fit une fondation à Notre Dame de Feleniac, & teſta en 1491. Il eut de ſon mariage avec *Honorette* de Freſe: 1. *Arnault*, qui ſuit. 2. *Pierre*, Evêque de Leictoure, & Prieur de Saint Orens d'Auch. 3. *Jean*, Archidiacre d'Auch. 4. Un autre *Jean*, Officier remarquable tué en 1469 dans une rencontre proche de Liſieux, commandant la Cavalerie, ſous le Comte de Dunois *Gratien* eut encore pour fils naturel *Pierre* du Faur, Docteur en Droit, Chanoine de Leictoure, Protonotaire du Saint Siege, & Evêque de Leictoure, le troiſieme du nom de Faur qui ait occupé ce Siege.

IV. *Arnault* du Faur, Seigneur de Pujols, Saint-Jorri, &c. fut Procureur Général au Parlement de Toulouſe. Il épouſa; 1°. *Fine* de Peirroulieres. 2°. *N.* dont le nom eſt ignoré 3°. *Bourguine* de Rozenne, qui teſta 2 Février 1544 (Foſſe, Notaire à Toulouſe); & légua à huit pauvres filles de Saint Jorri dix livres à chacune. Il eut du premier lit *Jacquette* du Faur, Dame de Pomphignam, mariée 26 Octobre 1502 à *Amanieu*, Baron de Monteſquiou (a). Du ſecond, 2. *Pierre*,

(a) *Branche de cette Maiſon éteinte dans* Anne de Monteſquiou, *mariée au quatrieme fils de* Blaiſe de Montluc, *Maréchal de France, qui en prit le nom & les armes, & s'appella* Monteſquiou-Montluc. *Monteſquiou-Montluc eſt fondu dans la Maiſon d'Eſcoubleau de Sourdis, Princes de Chabanois, Comtes de Cramail & de Saint-Felix, branche éteinte dans* Angélique d'Eſcoubleau, *mariée en 1702 au Marquis Colbert de Saint Puanges de Chabanois.*

Digitized by Google

qui ſuit. Du troiſieme, 3. *Michel*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint Jorri, rapportée ci-après; 4. *Jacques*, Abbé de la Caſe-Dieu, Prieur de S. Orens, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris en 1563, enterré aux Bernardins de cette Ville (a). 5. *Claire* du Faur, mariée à *Charles* Benoît, Seigneur de Cepet, Avocat Général au Parlement de Toulouſe. 6. *N.* du Faur, mariée à *N.* de S. Pierre, Conſeiller au même Parlement.

V. *Pierre* du Faur ſuccéda à tous les biens que ſon pere avoit en Gaſcogne & en Armagnac. Il fut reçu Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe 20 Avril 1591, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'abſence du Connétable de Montmorenci & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & *Michel* du Faur ſon frere. Il épouſa *Cauſſides* Douces de la Famille d'Ondes, Dame de Pibrac près Toulouſe: il en eut ſept enfans.

1. *Arnault*, Seigneur de Pujols en Agenois, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, Gouvern. de Montpellier, Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans poſtérité d'*Yolande* de Lordat.

2. *Pierre*, Abbé de Caget, Prieur de Peyreuſe, Archidiacre d'Avels, Evêque de Lavaur.

3. *Louis*, qui ſuit.

4. *Guy*, auteur de la branche des Seigneurs de Pibrac, rapportée ci-après.

5. *Charles*, auteur de la branche de Lucante, rapportée auſſi ci-après.

6. *Marguerite*, mariée à *N.* Seguier, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des Seguier de Toulouſe, repréſentés par Meſſieurs de Favas & de Villandrie.

7. *Marie*, mariée à *N.*... de la Maimie, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, un des ayeux du Syndic des Etats.

VI. *Louis* du Faur, Seigneur de Grattins, Conſeiller au Grand Conſeil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henri IV, pour lors Roi de Navarre: ſon Ambaſſadeur vers les Princes Proteſtans lui amena une armée de Ruſtres, & fut auteur du Traité de paix entre ledit Roi & Henri III Roi de France. Il épouſa *Anne* de Preignan près Lavaur, premiere Dame d'Honneur de la Reine de Navarre: il en eut 1. un fils qui porta les armes, & mourut jeune, marié à la fille unique de *Salluſte* du Bartas, brave gentilhomme, & fameux Poëte. Il en eut une fille, mariée à *N.* de Hardoſſe.

2. *Catherine* du Faur, mariée au Baron de Pujols en Agenois.

3. *Olympe* du Faur, mariée au Seigneur de Montagnac, dont pluſieurs fils morts au Service, & trois filles. L'aînée mariée à *N.*... de Villemor: la ſeconde à *N.* de Montazet-Cuſſac; & la troiſieme à *N.*... de Hardoſſe.

Branche des Seigneurs de Pibrac.

VI. *Guy* du Faur, Seigneur de Pibrac, quatrieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, & de *Cauſſide* Douces, étudia à Paris, & voya-

(a) Jacques *du Faur, Seigneur de Champ-ſur-Marne, fut l'intime ami du Chancelier de l'Hôpital, qui par ordre du Roi le chargea de pourvoir de bons Régens le College de l'Eſquille de Toulouſe.*

gea

gea en Italie. A ſon retour il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau : il fut pourvû d'une Charge de Conſeiller, élu *Juge-Mage*, en cette qualité Député aux Etats d'Orleans en 1559 au nom de la Ville, âgé de 29 ans. Charles IX à la ſollicitation du Chancelier de l'Hôpital le fit Avocat Général du Parlement de Paris. Il fut Ambaſſadeur au Concile de Trente, où il ſoutint les préſéances du Roi ſon Maître & de ſa Couronne : il fut un des Seigneurs qui accompagnerent le Duc d'Anjou en Pologne, lorſque ce Prince en fut élu Roi, il répondit aux harangues des Députés. A ſon retour de Pologne, *Henri III* devenu Roi de France, par la mort de Charles IX, lui donna une Charge de Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Il ſigna, au nom de ce Prince, la Conférence de Nerac. Il fut Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine *Marguerite* de Navarre, Conſeiller d'Etat au Conſeil Privé du Roi, & il eſt l'Auteur des Quatrains ſi connus, & appellés les *Quatrains de Pibrac*. Il épouſa *Jeanne* de Cuſtos, Dame de Tarabel, morte en 1612. Il étoit mort le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans. On voit ſon Epitaphe dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins de Paris. Ses enfans furent ;

1. *Michel*, qui ſuit.

2. *Olympe*, mariée à *Michel* Hurault, Seigneur de Bellebat, Chancellier de Navarre, fils de *Robert* Hurault de Bellebat, gendre du Chancellier de l'Hôpital, qui joignit ſon nom à celui de du Faur. Leur fille *Olympe* du Faur-Hurault fut mere de *Guy* Hurault de l'Hôpital, Archevêque d'Aix, de l'Intendant Hurault, biſayeule de *Jean* de Choiſi, Chancellier du Duc d'Orleans, & une des ayeules maternelles de Meſſieurs de Beaufort-Canillac, Marquis de Montboiſſier.

3. *Henri* du Faur, Seigneur de Tarabel, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, nommé Premier Préſident du Parlement de Provence, mourut Premier Préſident du Parlement de Pau lors de ſa création. Il avoit épouſé *Claire* de Geſſet ; de laquelle il eut un fils mort jeune, *Antoinette* & *Françoiſe*. *Antoinette* du Faur, mariée à *Thomas* de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouſe, biſayeul de M. de Maniban, mort Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, qui avoit épouſé *N.* de Lamoignon, ſœur du Chancellier d'aujourd'hui. *Françoiſe* du Faur, ſeconde fille de *Henri*, épouſa *Céſar-Auguſte* de Pardaillan-Gondrin-Monteſpan, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orleans, quatrieme fils du Marquis de Monteſpan, Chevalier des Ordres, frere du Duc de Bellegarde, & un des ayeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de Madame la Comteſſe de Toulouſe, mere de M. le Duc de Penthievre.

VII. *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au ſiege de Montauban, avoit épouſé *Claude* d'Eſtampes de la Ferté-Imbault, fille de *Claude* & de *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauni, fille du Maréchal de Fervaques, & niece du Maréchal d'Etampes. *Michel* du Faur de Pibrac eut de ce mariage,

1. *Gui II*, qui ſuit.

2. *François*, Prieur de Ville-

preux & de Mané.

3. *Claude*, Prieur de Pinel.

4. *Jacques*, Chevalier de Malthe, Aide-de-Camp du grand Condé à la bataille de Lens, Ambaſſadeur de la Religion auprès du Pape, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie de France, & Meſtre de Camp. Il s'eſt trouvé à plus de vingt combats.

VIII. *Guy* du Faur, II du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buſtos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de ſervir au ſiege de Nerac, enſuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne. Il fut Cornette, ſucceſſivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Meſtre de Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouſe en 1646. Il épouſa 1°. *Marie* Hennequin, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frere du Duc de Bouillon, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Anne* de Plaignes en Languedoc, dont

1. *Michel II* qui ſuit.

2. *Jerôme* du Faur, Maître de la Chapelle & Muſique de *Philippe*, Fils de France, Duc d'Orleans, Régent, Abbé de Saint-Meſmin, de Mici, puis de Saint Benoît-ſur-Loire, Prieur de Mondardier, & en 1699 Grand-Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Dignité qu'il réſigna en 1731 à *Jean-Baptiſte* Durant de Miſſi. *Jerôme* du Faur mourut dans ſon Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. *Michel* du Faur, II du nom, Comte de Pibrac, &c. épouſa en 1665 *Eleonore* de Saulx de Tavannes, belle-ſœur d'*Anne* de Bourbon, iſſue de *Gaſpard* de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des Mers du Levant, Gouverneur de Provence, &c. dont il eut *Jerôme* qui ſuit.

X. *Jerôme* du Faur, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, épouſa 1°. en 1707 *Marie-Anne-Françoiſe* de Mandat; 2°. *Marie-Anne* d'Azomar, fille de *N.*... Capitoul de Toulouſe, dont un fils Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

Branche des Seigneurs de Lucante & Saintrailles.

VI. *Charles* du Faur, cinquieme fils de *Pierre*, Seigneur de Pujols, Préſident au Parlement de Toulouſe, fut reçu 14 Mars 1572 Préſident à Mortier du même Parlement, & mourut âgé de trente-cinq ans. Il épouſa *Anne* de Manſincal, fille du Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, ſœur de Madame du Bourg, & de Madame de Cavagne. Il en eut,

1. *Jacques* qui ſuit.

2. *N.*... mariée à *N.*... Seigneur de Belmont en Armagnac.

3. *Marie*, alliée à *Dominique* de Burta, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant Général pour le Criminel en la Sénéchauſſée de Toulouſe, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. *Jacques* du Faur, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. *Henri IV* lui trouva tant de mérite, qu'il le créa ſon Chancelier. Il épouſa *Marie* de Ferrier, petite fille du Conſeiller au Parlement de Toulouſe, tué par les Ligueurs, & arriere-petite-fille de l'Ambaſſadeur du Concile de Trente. Il en eut,

1. *Jacques*, Prieur de Maryal & de S. Laurent.

Digitized by Google

2. *Charles*, Prêtre de l'Oratoire.

3. *Jean*, Jéſuite.

4. *Fris*, qui ſuit, & cinq filles Religieuſes.

VIII. *Fris* du Faur, Seigneur de Lucante & de Saintrailles, ſervit long-tems. Il épouſa *Claire* du Buiſſon de Beauvoir, de la Maiſon du Fondateur de l'Obſervance de Toulouſe, dont elle portoit le nom & les armes. Il en eut *N.*... qui ſuit.

IX. *N.*.... du Faur, Seigneur de Lucante, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mourut en 1712, & eſt repréſenté par *N.*.. du Faur, mariée à *N.*.. de Cauſſade, Préſident au Parlement de Toulouſe.

Branche des Seigneurs de Saint-Jorry.

V. *Michel* du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint-Jorry, ſecond fils d'*Arnault* & de *Bourguine* de Roſenne, ſa troiſieme femme. Il fut Juge-Mage de Toulouſe en 1547, Préſident à Mortier au Parlement de la même Ville en 1561 & 1569, Chancelier de *Catherine*, Infante de Portugal, promiſe à *Charles* de Navarre, Comte de Vianne, & commis avec ſon frere au Gouvernement de Languedoc en 152... Il épouſa *Eleonore* de Bernuy, qui teſta en 1475, fille de *Jean* de Bernuy, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut,

1. *Pierre* qui ſuit.

2. *Charles*, auteur de la branche des Seigneurs de la Serre, rapportée ci-après.

3. *Jean*, Seigneur de Champ & d'Hermay, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Maître des Requêtes en 1573, & Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Madeleine* Spifame, fille du Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris, qui devenue veuve ſe remaria à *N.*.. Filhet de la Curée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. *Jean* du Faur en eut *Michel* du Faur, tué dans une ſortie au ſiége d'Amiens, pourſuivant les Eſpagnols; *Charles*, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chamberi; *Madeleine*, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maiſon, & que le Cardinal de Richelieu deſtinoit à être Abbeſſe de Jouarre, quand elle mourut; *Marguerite* du Faur, Dame d'Hermay, mariée à *Charles* le Comte, Seigneur de Voiſinlieu & de Loré près Fontainebleau (*a*).

4. *Jean*, dit le Jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Courcelles, Pierrefitte, Langeſſe, Cormont, &c. rapportée ci-après.

5. *Jacques* du Faur, Abbé de Muret, Fenvuillet, &c.

6. *Jeanne* du Faur, mariée 23 Avril 1569 à *Antoine-Jean* de la Roche, Seigneur de Genſa, Cou-

(a) *De ce mariage eſt venue une fille, mariée à* François *de Brichonteau, Marquis de Gergi, frere de M. le Marquis de Nangis, repréſenté par M. le Marquis de Guerchi.* Marguerite *Dufaur & Charles Leconte eurent auſſi un fils appellé le Baron d'Herme, beau-frere du fils aîné du Maréchal de Montigny, repréſenté par* N... *de Loré, Lieutenant-Colonel de Vermandois, & de M. le Comte, Seigneur d'Hermay, marié à* N... *Dupuis, dont des enfans.*

ture en Lomagne, frere de *N.*.. de la Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, un des ayeuls de feu M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame.

7. *Bourguinne* du Faur, mariée à *N.*.. de Cheverri de Saint-Michel, Baron de la Reole, dont un fils marié à *Françoiſe* de la Rochefoucault Fonſeques-Surgeres.

8. *Françoiſe*, mariée à *N.*.... de Garaul-Urlevigne, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, ayeul de Meſſieurs de Caſuſac.

9. *Honorette* du Faur, mariée à *N.*.... d'Auſſargues de Saint-Felix, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

VI. *Pierre* du Faur, Seigneur de Saint-Jorri, fut Conſeiller au Grand Conſeil, puis Maître des Requêtes en 1595, Préſident au Parlement de Toulouſe, & Premier Préſident du même Parlement en 1597, qui avoit été vacant pendant deux ans depuis la journée de la Saint Barthelemi. Il mourut d'apoplexie au Palais, en prononçant un Arrêt en 1600, avec la réputation d'un des plus ſavans & un des plus integres Magiſtrats de ſon tems (*a*). Il épouſa *Charlotte* de la Jugie, ſœur de *François*, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut,

1. *Jacques*, qui ſuit.

2. *Marie*, mariée à *N.*.. Seigneur de Caſteſa, près de Caſtelſarraſin.

3. *Antoinette*, mariée 1°. à *N.*.... Seigneur d'Aucaſten & de Lobejac; 2°. à *N.*.. Seigneur de Mauveſin près Marmande.

4. *Anne* du Faur, mariée au Seigneur de Feſrals, Sénéchal de Lauraguais.

VII. *Jacques* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut écraſé ſous les ruines d'une Egliſe, où il faiſoit ſa priere. Il avoit épouſé *Claude* de Cardaillac, fille d'*Hector*, Seigneur de Bioulle, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite* de Levis-Quelus (*b*): il en eut,

1. *Jean-François*, qui ſuit.

2. *Henri*, Seigneur de Bruguelres, qui, après avoir porté les armes, ſe fit d'Egliſe.

3. *Jacques*, qui ſe ſignala dans les armées de Flandres & de Catalogne: il épouſa *N.*.. de Parade.

4. *N.*.. alliée à *N.*.. de Melet, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

5. *Louiſe-Marie*, mariée à *N.*.. d'Olive, fils du Syndic des Etats du Languedoc.

6. *N.*.. du Faur, Religieuſe à Villemur.

VIII. *Jean-François* du Faur, Seigneur de Saint-Jorry, fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & épouſa *Marie* Bertrand, de la famille du Premier Préſident du Parlement de Paris, Garde des Sceaux & Cardinal: il en eut,

1. *Triſtan*, qui ſuit.

2. *Jacques* du Faur, qui de *N.*.. ſa femme eut *Claude*, mariée à *François-Gaſton* de Foix, Comte

(a) *Il a donné des Commentaires ſur le Droit, & l'on voit ſon buſte à côté de celui de ſon couſin* Guy *du Faur, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel de Ville de Toulouſe.*

(b) *Petite-fille d'*Antoine *Levis, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort 6 Avril* 1586, *du côté de ſa mere, & niece de* Jacques *de Levis-Quelus, un des Favoris de* Henri III.

Digitized by Google

de Rabat, Marquis de Fornetis (a).

3. *Iſabelle* du Faur, mariée à *N.*... de Burta, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

4. *N.*.. morte fille.

IX. *Triſtan* du Faur, Baron de Saint-Jorry, devint Comte de Bioulle après la mort de *Louis* de Cardaillac de Levis, Comte de Quelus, Lieutenant Général pour le Roi dans la Province du Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, mort ſans enfans, qui étoit ſon oncle maternel. Il fut pluſieurs fois Capitoul de Toulouſe, & laiſſa *Jacques-Louis*, qui ſuit.

X. *Jacques Louis* du Faur, Seigneur de Saint Jorry, Comte de Bioulle, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mourut en Août 1708 : il avoit épouſé *N*... Boiſſau, dont il eut,

1. *Triſtan*, qui ſuit.

2. *N.*.. mariée en 1707 à *Jean* de Papus, Seigneur de Cognans, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

3. *N.*.. mariée en 1708 à *N*... Fleyres.

XI. *Triſtan* du Faur de Cardaillac, II du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioulle, Baron de Saint-Jorry, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orleans Régent, Meſtre de Camp, Colonel-Lieutenant de la Colonelle Générale en 1717, épouſa en 1709 *N*.... de Ferrand, morte en 1711 : il en eut,

Jeanne-Marie Gabrielle du Faur, élevée auprès de Madame d'Orleans, Abbeſſe de Chelles, & mariée à *N*.... Dacies, Préſident de la Cour des Aydes de Montauban, dont une fille, mariée à M. de Civrac, alliée à la Maiſon de Junies.

Branche des Seigneurs de la Serre.

VI. *Charles* du Faur, Seigneur de la Serre, ſecond fils de *Michel* & d'*Eleonore* de Bernuy, fut Gouverneur de Luſcel pendant la Ligue : il épouſa 1°, *Jacqueline* de Bozenne, Dame d'Aubais, Terre érigée en Marquiſat en 1724, ſituée à quatre lieues de Niſmes ; 2°. à *Louiſe* de Varci, Dame de Monteyer, veuve de *Louis* de Baſchi Saint-Eſteve, avec un fils, *Balthaſard* de Baſchi. Du premier lit *Charles* eut *Marguerite* du Faur (b), mariée à ce *Balthaſard* de Baſchi, fils du premier mariage

(a) *Iſſu de pere en fils de* Gaſton I, *Comte & Prince de Foix, mort à Pontoiſe* 13 *Décembre* 1315. *L'ayeule de* François-Gaſton *étoit* Jeanne *de Pardaillan-Gondrin-Monteſpan, ſa biſayeule* Jeanne *de Durfort. Du mariage de* François Gaſton *de Foix avec* Claude *du Faur, vint* Angelique-Ceſarine *de Foix, mariée à* N... *de Carbonnieres, Marquis de la Capelle-Biron.*

(b) *De cette* Marguerite *du Faur ſortent Meſſieurs les Marquis d'Aubais, de Baſchi du Caillar, dont un tué en Italie, le Vicomte de Cambis, le Comte de Baſchi, Ambaſſadeur à Veniſe, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée, ſon gendre ; le Comte de Montainard, ſa ſœur, femme du Marquis de Montainard, Lieutenant Général, & Inſpecteur Général d'Infanterie, beau-frere du Marquis Guerin Tencin, neveu du feu Cardinal Archevêque de Lyon, & auſſi la femme du Marquis de Lugeac, Lieutenant Général, Inſpecteur d'Infanterie, & Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à Cheval.*

Digitized by Google

de *Louiſe* de Varci ſa ſeconde femme, de laquelle il eut,

1. *Henri*, tué au ſiége d'Oſtende.

2. *Charles*, qui ſuit.

3. *N*... du Faur, mariée à *N*... de Jarente, Baron de Montclar en Provence.

VII. *Charles* du Faur, Seigneur de Monteyer, épouſa *N*.... du Paſſage, ſœur de *N*... du Paſſage, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de Courcelles-le-Roi, Pierrefitte-ès-Bois, Langreſſe, Cormont, &c.

VI. *Jean* du Faur, dit *le Jeune*, Seigneur de Courcelles-le-Roi, quatrieme fils de *Michel* du Faur de Saint Jorry, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & d'*Eleonore* de Bernuy, eut de ſon pere par teſtament la Terre de Sainte-Criſtie, ou Sainte-Chriſtine-lés-Nogaro en la Comté d'Armagnac. Sa mere lui fit don de dix mille livres par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le Roi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice en partie de Beaulieu, d'Acé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près Orleans, Largeſſe dans l'Appanage du Duché d'Orleans, de Cormont, &c. qui lui fut adjugé par une Sentence du Bailliage de Gien le 30 Janvier 1595. En 1572 il fut pourvu de la Charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M le Duc d'Anjou, & auſſi un des Gentilshommes de la Chambre, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ſes Ordonnances, Maréchal de Camp, Gouverneur de Gergeau, 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orleans. Il teſta le 1 Décembre 1604. & fut marié deux fois. Il épouſa 1°. le 21 Septembre 1575 *Catherine* Meſnager, Dame de Marſaut près Gien, Diocèſe de Bourges, veuve de *François* Seguier, Préſident au Parlement de Paris, oncle du Chancelier Seguier, & fille d'*Etienne* Meſnager, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit conſtruire à ſes dépens l'Egliſe de Notre-Dame de Gien. Il épouſa en ſecondes noces *Madeleine* Geoffroy, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent,

1. *Guy*, qui ſuit.

2. *Jean-Pierre*, auteur de la branche des Seigneurs de Langeſſe, rapportée ci-après.

3. *François*, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, mort ſans alliance.

4. *Louis*, mort ſans enfans de *Marie* Riberac ſon épouſe.

5. *Henri*, mort ſans avoir été marié.

VII. *Guy* du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c. Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épouſa *Marie* de Sainte-Nectaire, vulgairement Senneterre, fille de *Jacques* & de *Marguerite* d'Etampes (*a*). Il en eut,

1. *Jean-Jacques*, qui ſuit.

2. & 3. *Guy*, marié ſans enfans à *Marie* Gaury, & *Ga-*

Cette Marguerite *du Faur ſe maria en ſecondes noces en* 1607, *à* Jacques *Peyres*, *& mourut à Nérac en* 1609.

(a) *De la même Maiſon eſt le Maréchal de Senneterre, Chevalier des Ordres, vivant en* 1764.

briel, tous les deux morts au ſervice.

4. *Daniel*, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il teſta le 29 Septembre 1637.

5. *Michel*, Prieur de S. Clair, puis marié à *Marie* d'Avau, dont des enfans morts au berceau.

6 *Paul*, Seigneur de la Sablonnieres & de Pierrefitte, qui de ſa femme, *Marie* Charier, Dame de la Sablonnieres, eut *Paul* & *François*, morts garçons. *Michel* ſon aîné épouſa *Huberte* du Saroux de Couet, dont il eut *Michele-Huberte* du Faur, mariée 8 Mai 1691 à *Henri* d'Orleans, Seigneur de Creci, dont le petit-fils ſert dans le Régiment de la Marche-Prince.

7. *Marie* du Faur, mariée 3 Décembre 1663 à *Charles* le Brou, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N*... de Lauſanne.

8. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de la Fontaine de Boneſtat, dont le fils eſt Seigneur de Pierrefitte, qui a un fils qui ſert dans le Régiment d'Eu.

VIII. *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles-le-Roi, teſta 6 Septembre 1655, fut marié deux fois : 1°. à *N*.. de Chandieu de la Noele, Vicomteſſe de Saint Georges ; 2°. à *Eleonore* du Faur de Cormont, ſa couſine-germaine. Il eut du premier lit,

1. *Madeleine* du Faur, mariée 4 Décembre 1647 à *Pierre* de Jaucourt, Baron d'Epeuil (*a*).

2. *Eliſabeth* du Faur, mariée à *Gabriel* de Jaucourt de la Veſſerie, tous les deux morts ſans poſtérité. *Jean-Jacques* du Faur eut de ſa ſeconde femme *Eleonore* du Faur de Cormont, veuve avec deux fils de *N*.... Broſſet d'Arconville, qu'il épouſa à Gien par contrat du 4 Mars 1638, *Jean* du Faur, qui ſuit.

IX. *Jean* du Faur, Seigneur de Courcelles, en paſſa aveu & dénombrement au Duché de Sully. Il fut avec ſon couſin *Michel* confirmé & maintenu dans le Catalogue des nobles Gentilshommes du Royaume par Arrêt du Conſeil du Roi du 27 Février 1669. Il épouſa *Anne* de Gueribalde, Dame de Bondaroy & des Chapelles (*b*), dont il eut,

1. *Jean-Louis* du Faur, mort ſans alliance.

2. *Marguerite-Henriette*, mariée à *Charles* de Tolede, Seigneur de Lormes, &c.

3. *Eliſabeth*, mariée ſans enfans à *N*...de Morogues de Fonfaix.

4. & 5. *Eleonore* & *Anne*, mortes filles ; l'une à Orleans en 1729 ou 1730.

Branche des Seign. de Langeſſe, Marcaut & Cormont.

VII. *Jean-Pierre* du Faur, ſecond fils de *Jean* dit le *Jeune*, & de *Catherine* Meſnager, fut Sei-

(a) *De ce mariage eſt venu* Madeleine *de Jaucourt*, *mariée à* Armand *de Mormés*, *Marquis de Saint-Hilaire*, *Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis*, *Lieutenant-Général*, *& Gouverneur de Belleiſle.*

(b) *Sœur de* Marguerite *Gueribarde des Chapelles*, *mariée à* Philippe *de Jaucourt de Villarnoulx*, *pere de* Catherine-Anne *de Jaucourt*, *mariée au Comte du Belay*, *qui eurent* Catherine-Félicité *du Belay*, *Dame d'Honneur de la feue Reine*, *ſeconde Douairiere d'Eſpagne*, *mariée au Prince de Robecq-Montmorency.*

Digitized by Google

gneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langeſſe & Cormont. Il teſta 20 Septembre 1651, mourut 15 Juin 1652. Il épouſa à Civrai en Poitou, 19 Juillet 1605, *Marguerite* Goulart, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulart, &c. & de *Marguerite* Pouſſard de Fors & de Vigean (*a*), dont ſont nés,

1. & 2. *Jean* & *Pierre*, morts revenans de l'armée.

3. *Henri*, Seigneur de Marcaut, marié deux fois : 1°. à *Marie* Stample, de qui il a eu un fils, paſſé dans la Pruſſe Brandebourgeoiſe, où il a eu le commandement d'un Fort ; 2°. à *Marie* de Gervi, mere de *Jean Pierre* du Faur, devenu par arrangement Seigneur de la Mothe Saint-Firmin, marié à *Marguerite* d'Anjou.

Ils ont eu des enfans morts au berceau.

4. *François* qui ſuit.

5. *Guy*, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié 14 Octobre 1654 à *Louiſe* Dujon, Dame de la Valée, dont un fils mort enfant.

6. *Eleonore* du Faur, mariée 1°. à *N...* Broſſet d'Arcouville ; 2°. à *Jean-Jacques* du Faur, Seigneur de Courcelles, ſon couſin-germain, dont on a parlé ci-deſſus.

VIII. *François* du Faur, Seigneur de Cormont par donation de ſes pere & mere 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur Buſniere le 23 Février 1673, & de la Terre des Bois le 24 Juillet 1670 au même Seigneur. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épouſa par contrat du 16 Février 1643 *Marie* Odry, Dame de la Mothe-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie* de Gevry. De ce mariage ſont nés,

1. *Jean* qui ſuit.

2. *Louis* ; 3. *François* ; 4. *Paul*, morts enfans.

5. *Charles*, qui pendant qu'il a vécu a poſſedé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à ſa mort à Cormont.

6. *Marie-Madeleine*, mariée 27 Novembre 1686 à *N....* de Bievre, Seigneur de Monlear & du Marais en Gâtinois, aſſaſſiné au Château de Gouffier, où il étoit en garniſon.

IX. *Jean* du Faur, baptiſé à Saint Pierre de Poilly, Diocèſe de Bourges, 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épouſa par contrat paſſé 25 Octobre 1681 *Helene* Fortet fille de *Jerôme*, Juge & Prevôt de la Juſtice Royale & de la Ville de Gien (*b*). Ils eurent pour fils unique,

(b) *Sœur de* Charles *Pouſſart, triſayeul d'*Anne *Pouſſard, Ducheſſe de Richelieu, par ſon mariage 26 Décembre* 1649, *avec* Armand-Jean *du Pleſſis, Duc de Richelieu, pere par une ſeconde femme de M. le Duc de Richelieu d'aujourd'hui, vivant en* 1764.

(a) *Elle étoit petite-niece de* Pierre Fortet, *qui volé, dépouillé, attaché nud dans la Forêt de Fontainebleau, promit à la Sainte Vierge de ſe faire Catholique, s'il échappoit au danger : deux paſſans parurent auſſitôt, & le ſecoururent. Il ſe convertit, & contribua de ſes deniers aux réparations de l'Egliſe Royale Collégiale de Saint Etienne de Gien, ruinée par les Huguenots, ainſi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire, fondé par la Reine Blanche, mere de Saint Louis, qui a eu pour Religieuſes* Agnès *de Courtenay, & N... de Valois, & à celles des Minimes, fondées par la Princeſſe* Anne, *fille*

X. *Jean-François* du Faur, Seigneur de Cormont, né & baptiſé 13 Janvier 1684. Il étoit ſous la tutelle de ſa mere ; le 29 Juillet 1700 il fut maintenu dans les privileges des Gentilshommes par Ordonnance de M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orleans. Il épouſa par contrat du 21 Juin 1707, & le 11 Juillet ſuivant *Madeleine* Bailli, fille de *François* Bailli, Juge ordinaire & Prevôt de la Ville de Gien, & de *Jeanne* Armenault. Il en eut *Jean-François-Pierre*, qui ſuit, & *Louis*.

XI. *Jean-François-Pierre* du Faur, né 26, & baptiſé 27 Novembre 1711, Seigneur de Cormont à la recommandation du Maréchal de Nangis, ſon parent, fut élevé aux Cadets de Metz, & obtint enſuite une Lieutenance dans le Régiment de Limouſin. Il s'eſt marié à Auxerre 30 Janvier 1745 avec *Marie-Jeanne-Modeſte* de Jodon, dont

1. *Guy-Pierre-François* du Faur de Cormont, né 20 Février 1749, Page de M. le Duc d'Orleans 12 Juin 1762, ſur le certificat de M. de la Cour, Généalogiſte de la Maiſon d'Orleans.

2. *Daniel-Prix-Germain*, né 5 Février 1760.

3. *Edme-Jean-Baptiſte-Louis-Laurent*, inſcrit Page de M. le Duc de Penthievre, né 26 Juillet 1751.

4. *Anne-Edme-Joſeph*, né 1 Octobre 1760.

5. *Marie-Jeanne-Louiſe-Madeleine*, née 21 Mars 1746.

6. *Marie Jeanne-Eleonore-Edmée*, née 2 Septembre 1753, & trois filles mortes.

Les armes : *d'azur à deux faſces d'or, accompagnées de ſix beſans d'argent.* 3, 2, 1.

FAUTRIERES. : Terre dans la Province du Charollois en Bourgogne, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe ; connue dés le onzieme ſiecle.

Anſelme de Fautrieres, Chevalier, vivoit en 1060 : il ſouſcrivit à la Fondation du Doyenné de Blanzy, faite par *Girard* d'Urzol, de la Maiſon de Suzy de Brancion, du conſentement de *Geofroi* de Sémur, Chevalier, Seigneur de la Terre de Blanzy (*a*). Il épouſa *Eliſabeth* de Brancion de Luzy, dont 1. *Girard*, qui ſuit. 2. *Marie*, une des premieres Religieuſes à l'Abbaye de Mancigny, où l'on ne recevoit que des filles de condition.

Girard de Fautrieres, Chevalier, épouſa *Alix*, fille de *Meinard* de Sémur, frere de *Saint Hugues*. Il fit le voyage de la Terre-Sainte avec *Joſſeran* de Brancion, *Bernard* de Châtillon, *Girard* d'Amanzé, *Joſſeran* de Lugny, *Geofroi* de Cluny, ſous *Geofroi* de Bouillon (*b*).

de Louis XI, *Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de ſes deniers. Il étoit Lieutenant Général de la Ville de Gien. Le Fondateur du College de Fortet*, N... *du Fortet, Chanoine de la Cathédrale de Paris, étoit de la même famille.*

(*a*) *Ceux qui ſignerent cet acte furent* Antelme *de Fautrieres*, Ulric *de Saint-Privé*, Girard *de Malet*, Liteau *de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il eſt porté par la Chartre, dit du* Grand-Cartulaire *de l'Abbaye de Cluny, où le Titre original eſt en Latin.*

(*b*) *Ces Seigneurs donnerent dans cette premiere Croiſade des preuves de leur valeur, reçurent pluſieurs bleſſures. A leur retour ils vécu-*

Digitized by Google

Guy de Fautrieres, fils de *Girard*, épouſa en 1160 *Hugonete* de Vergis, dont :

Hugues de Fautrieres, Chevalier, dans un âge avancé épouſa *Agnès* de Châtillon, fille de *Hugues* de Châtillon, Comte de S. Paul, & petite-fille de *Hugues* de Châtillon, & de *Jeanne* de Boulogne. Il en eut, 1. *Hugues*, qui ſuit. 2. *Henri*, Abbé de Cluny (a) en 1308, enſuite Evêque de S. Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint Flour deux candelabres de cuivre très grands, que *Henri* de Fautrieres, Evêque, fit faire en 1319.

3. *Agnès*, Religieuſe de Mancigny : 4. *Adelaide*, mariée à *Pierre* de Courtenay.

Hugues de Fautrieres épouſa en 1300 *Marie* de Courtenay, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignole & de S. Briſſon, & de *Marguerite* de Saint Valerin. *Hugues* de Fautrieres étoit Maréchal de Camp. Il laiſſa de ſon mariage :

Henri de Fautrieres, marié en 1338 à *Philiberte* de Lugny, fille de *Joſſeran*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite* de Piſey. Il en eut, 1. *Hugues*, qui ſuit 2. *Erard*. 3. *Litaut*, rapporté après ſon frere aîné.

Hugues vécut près de cent ans, fut un des grands hommes du ſiecle. Il ſervit utilement *Philippe* & *Jean*, Ducs de Bourgogne. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne* de Damas ſon épouſe, fille de *Gerard* de Damas, Chambellan de *Jean* Duc de Bourgogne, & d'*Iſabelle* d'Aveniere, fille du Seigneur d'Anlezy.

Litaut, ſon plus jeune frere, épouſa en 1377 *Marguerite* de S. Privat, ou de S. Privé Il eut

Guillaume de Fautrieres, Seigneur d'Odour & de Preſſy, marié à *Alix* de Villeneuve, dont *Marcelin*, qui ſuit, & *Jeanne* mariée au Baron de Sinot.

Marcelin épouſa *Louiſe* de l'Hôpital, dont il eut,

Gaſpard de Fautrieres, marié à *Helene* de la Cour-Moulin : de ce mariage vint,

Philibert de Fautrieres, marié en 1573 à *Antoinette* de Foudras.

Guy de Fautrieres, ſon fils, fut Maréchal des Logis d'une Compagnie de cent Gentilshommes, levée par le Duc de Mayenne. Il épouſa *Georgette* de Salornay en 1596, Dont il eut,

Claude de Fautrieres, qui fut continué, à cauſe de ſon rare mérite, Elu des Etats de la Nobleſſe du Charollois pendant neuf ans, cette place ne pouvant être occupée que pendant trois ans. Il épouſa en 1677 *Marguerite* de Saint-Amour, dont il eut, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. 3. 4. *Pierre*, *Fran-*

rent en odeur de ſainteté, & ils furent enterrés à l'Abbaye de Cluny, derriere la Chapelle de Saint Pierre-le-Viel.

(a) *Un extrait des Chartres de l'Abbaye de Cluny dit :* Henricus de Fautrieres, filius nobilis Hugonis de Fautrieres in Matiſconenſis, ſeu ut alii volunt Quadrælinſi pago, & d'Agnetis de Châtillon, filiæ Hugonis de Châtillon, Comitis Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem de Fautrieres militem Dominum de Fautrieres, qui duxit Mariam de Courtenay filiam Domini de Champignole & de S. Briſſon, & Margaritæ de S. Valerin. In hac illuſtri Domo de Fautrieres quæ ad uſque diem hanc præclaris illuſtratur militiæ Ducibus, fuere Hugo & Gabriel de Fautrieres Monachi Clunianenſis, anno 1480.

Digitized by Google

çois, *Thibaud*, tués Capitaines d'Infanterie.

Claude épouſa en 1659 *Eliſabeth* de la Boutiere, fille de *Jean*, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de Belleville, & d'*Angélique* de Saint-Juillien-Bayart, dont il eut,

Claude-Marie, qui ſuit, & ſix autres garçons tués au Service.

Claude-Marie de Fautrieres ſervit vingt ans en qualité de Capitaine dans les Guerres de Piémont ſous le Maréchal de Catinat, & ne quitta le Service que par rapport à ſes bleſſures (*a*). Il fut ſucceſſivement Alcade de la Nobleſſe de Bourgogne, Commiſſaire-Rapporteur aux Etats Généraux, Elu de la Nobleſſe du Charollois & du Maconnois, Gouverneur de la Ville de Charolle, Lieutenant de Roi de la Province du Charollois. Le Roi lui donna le titre de Comte, par Lettres enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon. Il épouſa en 1692 *Eliſabeth* de Perrault, dont *Michel*, qui ſuit, & une fille mariée à *Jacques* de Valadoux, Marquis d'Ancy.

Michel de Fautrieres, Lieutenant de Roi de la Province de Charollois, a été Capitaine de Cavalerie & Exempt des Gardes du Corps. Il a eu treize oncles tués à la guerre ſous le Regne de Louis XIV; ſes infirmités l'ont obligé de quitter le Service. Il épouſa en 1724 *Laure* de la Tour-Taxis, dont *Louis-Marie*, qui ſuit, & trois filles. L'aînée, mariée au Comte d'Avenas, de la Maiſon de Lorencin, qui a une fille, Chanoineſſe à Neuville les-Dames. La ſeconde, mariée au Marquis de Sommières, neveu de Meſſieurs de Choiſeul, l'un Cardinal & Archevêque de Beſançon, & l'autre mort Evêque Comte de Châlons en Champagne. La troiſieme fille n'eſt point mariée.

Louis-Marie de Fautrieres, né en 1733, filleul du Roi & de la Reine, d'abord Page de la Petite Ecurie, Chevalier de Saint Louis avec penſion, depuis la Bataille de Rosbac où il a été dangereuſement bleſſé, eſt Capitaine de Cavalerie dans la Meſtre-de-Camp-Général depuis 1748, & n'eſt pas encore marié.

Les principales alliances, ſont avec celles de Courtenay, Châtillon, Beaufremont, Urfé, d'Erburs, Malin de Saint Belain, Chaugi, Rouſſillon, Damas, Foudras, Artus, d'Amanzé, de Montdor, de Drès, des Comtes de Flandres & de Boulogne, de Vergis, Choiſeul, &c. Sur les vieux parchemins eſt écrit *Beaultrieres*, & *Fautrieres*.

Suivant les certificats des Etats Généraux, cette Nobleſſe étoit très puiſſante: il y a plus de quinze Châteaux qui lui ont appartenus, où ſont encore ſes armes. Il y a cinq cens ans que la Terre de Courcheval eſt dans cette Maiſon. Elle conſerve une copie de repriſe de Fief de Courcheval, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne* d'Urfé,

(a) *Le Journal des Guerres de Piedmont ſous M. de Catinat, dit que ce* Claude-Marie *de Fautrieres, avec quarante Cavaliers attaqua au Gué de Carignan ſoixante-quinze dragons, en tua trente, en prit quinze, & de-là marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Feiſſon, il les attaqua & s'en rendit maître, malgré la ſupériorité des ennemis. Il y reçut quatre bleſſures.*

Digitized by Google

femme de *Mathieu* de Fauttleres, ſon mari abſent, où il eſt dit: *Excepta turris quadrata de Courcheval*, qui ne releve que *de Dieu & de ſon mari*. C'eſt la premiere fois que le Duc de Bourgogne prit poſſeſſion du Charollois.

Les armes: *Au 1 & 4 d'argent au ſautoir de ſable, chargé de cinq coquilles d'or: au 2* de Courtenay, *au 3* de Châtillon.

Deviſe: *Tendre & féal depuis plus de ſix cens ans.*

FAY (De) en Velay. *De gueules, à la bande d'or, chargée d'une Fouine d'azur.*

Cette Maiſon, une des anciennes du Languedoc, tire ſon nom de la Terre de Fay dans le Haut Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte: deux Evêques, un de Poitiers, l'autre d'Uzès; un Chambellan de *Charles VII*, & un Maréchal de France de nos jours; elle a contracté des alliances avec les Comtes de Valentinois, & de Diois, les Polignac, les Bermond d'Andure, les Montmorency, la Fare d'Alais, la Vieuville, la Baume-Suze, Grolée, Senneterre, & autres grandes Maiſons.

1. *Pierre* de Fay, Seigneur de Fay en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Egliſe de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne (*a*).

De *Marie*..... ſa femme, il eut,

1. *Pierre*, mort ſans poſtérité.
2. *Pons*, qui ſuit.

II. *Pons* de Fay, Seigneur de Fay, de la Voulte, &c. qualifié *Conſularis* *, & ſon frere *Pierre* vendirent en 1197 une partie de leur patrimoine à l'Abbaye de S. Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte.

Pons avoit épouſé en 1145 *Agnès* de Polignac, & il en eut *Pons*, qui ſuit.

III. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Fay, de la Voulte, de Vertoiſon, Chapteuil, Lardeyrol, Mézeres, Beaulieu, & d'Ortius en Velay, rendit hommage de ſes Terres à l'Evêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du conſentement de *Garantiane* ſa femme, & de ſes fils, à Saint Robert & à la Maiſon de Saint-Julien. Ses enfans furent,

1. *Guillaume*, qui ſuit.
2. *Pierre*, dont on parlera après ſon frere.
3. *Urbain*, mort ſans poſtérité.

IV. *Guillaume* de Fay, Damoiſeau, Seigneur de Fay, de la Voulte, Vertoiſon, Chapteuil, Lardeyrol, &c. fut ſurnommé *Jourdain*, parcequ'il fut baptiſé ſur le fleuve de ce nom dans la Paleſtine.

On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippa*. Elle portoit un aigle à ſon ſceau, *Archives de Poitiers*: teſta 30 Mai 1246, vivoit encore 13 Mars 1251: elle fut mariée en 1239 avec *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois; & lui apporta, comme héritiere de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voulte, & pluſieurs autres Terres en Vivarais.

IV. *Pierre* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil, (frere

(*a*) Gallia Chriſtiana.

* *Le mot* Conſularis *étoit anciennement un titre équivalent à celui de Comte.* Hiſtoire Générale du Languedoc, Tom. II, p. 290.

Digitized by Google

de *Guillaume*) fut marié en 1220 ; on ignore le nom de ſa femme. Il eut pour fils *Pons*, qui continua la poſtérité.

V. *Pons* de Fay, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Chapteuil, fit une vente en Novembre 1244 à l'Evêque du Puy de la douzieme partie qu'il avoit au Château de Mezeres. Le nom de ſa femme eſt ignoré. Ses enfans furent,

1. *Artaud*, qui ſuit.

2. *Pons*, reçu Chevalier de S. Jean de Jéruſalem en 1290, fut Commandeur de Saint Jean du Puy en 1295.

3. *Euſtache* : il eut un fils nommé *Reynaud*, qui épouſa par acte du 3 Avril 1323 *Reynaude* de Boucharde, de laquelle naquit *Arnauld*, dont on ignore la deſtinée.

4. Autre *Pons*, Commandeur du Deveſſet, & Grand-Prieur d'Auvergne en 1294.

VI. *Artaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345 ; ſa femme n'eſt point connue. Il fut pere d'*Arnaud*, qui ſuit.

VII. *Arnaud* de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, fut marié vers l'an 1350 avec l'héritiere de Peyraud, & en eut,

1. *Guillaume*, qui ſuit.

2. *Raymond*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Tourmaubourg.

3. *Artaud*, reçu Chevalier de Rhodes en 1359, devint enſuite Commandeur de Deveſſet & de S. Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau eſt à droite de l'entrée de l'Egliſe de S. Jean du Puy.

VIII. *Guillaume* de Fay, II du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épouſa en 1356 *Gerine* de Touchet, Dame de Loignac, il fut tué à la bataille de Brégnais proche Lyon en 1391, & laiſſa de ſon mariage *François*, qui ſuit.

IX. *François* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épouſa le 10 Juin 1393 *Alix* de Solignac.

De ce mariage vinrent,

1. *Cliquet*, qui ſuit.

2. *Jean*, Grand Bailli de la Morée ; il ſe trouva au Chapitre Général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462 en défendant valeureuſement la Morée contre les Turcs.

3. *Artaud*, mort ſans poſtérité.

4. *Guillaume*, qui a formé la branche des Seigneurs de Solignac, dont il ſera fait mention après celle des Seigneurs de Geſlande.

X. *Cliquet* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyrand, épouſa en 1437 *Eliſabeth* de Brotte. Il mourut en 1497, laiſſant de ſon mariage *Hector*, qui ſuit.

XI. *Hector* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, épouſa le 10 Juillet 1476 *Catherine* de Rébé, & en eut *Noël*, qui ſuit.

XII. *Noël* de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné, épouſa le 10 Juin 1520 *Françoiſe* de S. Gelais : de ce mariage vinrent,

1. *Antoine*, qui continue la deſcendance.

2. *Jean*, marié avec *Louiſe* de Varcy (a), Dame de Virieu ; il

(a) *Et non Varin, comme dit l'Auteur de la Généalogie imprimée, & faite pour être inſerée dans l'Armorial du Languedoc par le même Auteur.*

a formé la branche de ce nom, qui eſt éteinte. (a)

3. *Jean-Juſt*, Commandeur des Echelles en 1554.

4. *Girard*, dit Saint-Romain, Chevalier de Malte en 1532, Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. *Antoine* de Fay, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié le 22 Septembre 1540 avec *Françoiſe* de la Baume, & eut d'elle,

Jean, qui ſuit.

2. Autre *Jean*, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578

3. *Louis*, auteur de la branche des Seigneurs de la Cheze, établie en Poitou.

XIV. *Jean* de Fay, Baron de Veſenobre, Seigneur de Peyraud & de Jozas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Breſſe, épouſa le 5 Mars 1579 *Marie* de Montmorenci. Le Roi *Henri IV* le fit Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, par Lettres dattées du Camp de Bar-ſur-Seine du 29 Avril 1590. Il occupa cette Charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la ſurvivance pour ſon fils aîné.

Les enfans qu'il eut de ſon mariage, furent,

1. *Henri*, qui ſuit.

2. *Paul-Antoine*, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin du mois de Mars 1633. Voyez *Hiſt. Génér. de Lang. Tom. V. page* 604.

3. *Gédeon*.

4. *Jules*.

XV. *Heuri* de Fay, Baron de Veſenobre, Baron de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Niſmes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, fut marié en premieres noces avec *Jeanne* de Saint-Chriſtophe le 25 Juin 1605. 2°. 4 Décembre 1624 fut troiſieme mari de *Marguerite-Juſte* de la Fare, ſans enfans. Il eut du premier lit :

XVI. *Jules-Céſar* de Fay, Baron de Veſenobre, Seigneur de Peyraud & de Jonas, épouſa en 1680 *Jeanne* de Muar, dont *Jeanne-Marie* de Fay de Peyraud, qui épouſa en 1719 *N.* de S. Prieſt, Préſident au Parlement de Grenoble, décédé en 172., laiſſant un fils de ce mariage, qui a tranſigé le 6 Juin 1726.

Seigneur de la Cheze en Poitou.

XIV. *Louis* de Fay de Peyraud, Seigneur des Bernardieres, troiſieme fils d'*Antoine* de Fay & de *Françoiſe* de la Baume, ſuivit ſon frere *Jean*, Evêque de Poitiers, dans ſon Dioceſe vers l'an 1568.

Il épouſa en 1574 *Catherine* Aubert, fille de *Barthelemi*, Seigneur d'Avanton, Préſident au Préſidial de Poitiers, & de *Charlotte* de Bouſſay.

Il eut de ſon mariage,

1. *Pierre*, qui ſuit :

2. *Jean*, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion, en 1595.

(a) *Leur fille* Jeanne, *biſayeule du Maréchal de Villars, épouſa (contrat* 30 *Juillet* 1581) Claude *de Villars, Seigneur de la Chapelle & Maſclas, dont* Claude, *pere de* Pierre, *pere du* Héros de la Gloire; *c'étoit l'anagrame des noms du Maréchal, lequel ſe nommoit* Claude-Louis-Hector, *baptiſé à Moulins le* 21 *Mai* 1653, *ayant atteint l'âge de trois ſemaines.* Mercure nov. 1736, p. 145. *L'Auteur de ſes Mémoires, Tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.*

Digitized by Google

XV. *Pierre* de Fay de Peyraud, Seigneur des Brandiniers, de la Chapelle-Perigny, &c. Il épouſa par contrat du 11 Fevrier 1601 *Françoiſe* Nivellet, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chanteguain, & de *Jeanne* du Chatellier, dont eſt iſſu *Philippe*, qui ſuit.

XVI. *Philippe* de Fay de Perraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle Perigny, &c. fut marié trois fois. En premieres noces, par contrat du 13 Juillet 1628, avec *Renée* Boynet, fille de *François*, Seigneur de la Savaudiere, & de *Catherine* Boland, dont il n'eut point de poſtérité. En ſecondes noces, par contrat du 3 Avril 1644, avec *Marie* de Brilhac, fille de *François* de Brilhac, Seigneur de Boiſvert, & de *Marie* Alexandre. Il eut pour troiſieme femme, le 30 Juillet 1662, *Marguerite* de Houſlaux, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotiere, & d'*Elizabeth* Daviau.

Du ſecond lit vint,

1. *Joſeph*, qui ſuit;

Du troiſieme lit eſt iſſu,

2. *François*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *Joſeph* de Fay de Payraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Perigny, &c. fut marié par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette* Duſſos, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton, & d'*Antoinette* Leſecq.

De ce mariage ſont nés,

1. *Jacques*, qui ſuit;

2. *François*, dit le Chevalier de Perigny, Capitaine au Régiment de la Marche: il fut tué au ſiege de Verrue en 1705, en faiſant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. *Jacques* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c.: il épouſa par contrat, du 18 Avril 1714, *Marthe* de Bernon, fille de *Samuel* & de *Marie* de Cottiby, duquel mariage ſont iſſus,

1. *Jacques-Joſeph*, qui ſuit;

2. *Jacques-René*, a ſervi d'abord dans les Mouſquetaires, & eſt préſentement ſous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. Il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au ſiege de Maſtrich en 1748; a été marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louiſe-Elizabeth* de Fourcroy, fille de *Jean* & de *Marie Anne* Perrier, dont il a une fille.

3. *Pierre*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, s'eſt trouvé à la Bataille de Rocoux en 1746, à celle de Lawfelt en 1747, à celle de Haſtenbeck en 1757, & à pluſieurs autres ſieges & batailles.

4. *Charles*, entré au Régiment de Luxembourg en 1739, a fait les Campagnes de Bohême & de Baviere; il s'eſt trouvé aux ſieges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait ſous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1746, & a ſervi en cette qualité au ſiege de Maſtreich en 1748. Il s'eſt marié, le 21 Fevrier 1753, avec *Genevieve-Angélique* Houdiart, dont il n'a point d'enfant: il s'eſt retiré du ſervice en 1755.

XIX. *Jacques-Joſeph* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c. nommé le Marquis de la Cheze, eſt entré dans les Mouſquetaires en 1739, & s'eſt trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen en Juin 1743; s'eſt retiré du Service en 1745, & a épouſé par contrat du 21 Avril

Digitized by Google

1758, *Anne-Julie-Félicité* d'Auguille, fille de *Matthieu-Pierre* d'Auguille de Candé, & de *Françoise* de Bourdois. Le Marquis de la Cheze a de ſon mariage,

1. *Jean-Hector-Jacques*, né 2 Septembre 1760.

2. *Julie-Françoiſe*, née 15 Mars 1759.

Seigneurs de la Gibotiere.

XVII. *François* de Fay de Peyraud, II du nom, Seigneur de la Gibotiere (deuxieme fils de *Philippe* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Cheze, & de *Marguerite* de Houſſaux), ſervit d'abord dans le Régiment Royal des Fuſiliers : il eut une jambe caſſée à la Bataille de Fleurus en 1690; eut la Croix de St. Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le ſeul Capitaine d'Infanterie qui fut reçu alors. N'étant pas en état de continuer le Service dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Iſle ſur les Côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1701, *Magdeleine* Jarry, & laiſſa de ce mariage,

1. *Pierre-François*, qui ſuit;

2. *Pierre-Baſile*, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727 : il a ſervi 25 années de ſuite, s'eſt trouvé à vingt-trois ſieges & à trois batailles : il fut bleſſé d'un éclat de bombe à Fribourg-en-Briſgaw en 1744, eut la Croix de St. Louis en 1745 : il avoit été marié en 1741, avec *Marguerite-Jeanne-Eucharie* de la Sayette, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. *Pierre-François* de Fay de Peyraud, Seigneur de la Gibotiere, &c. Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie en 1720; a commandé les Sapeurs à tous les ſieges où il a été employé, où il s'eſt toujours diſtingué par ſon activité & ſa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeld, où il commandoit une batterie en 1747. Il s'eſt retiré du Service en 1755.

Seigneurs de Solignac.

X. *Guillaume* de Fay, III du nom, Seigneur de Solignac, quatrieme fils de *François* de Fay, Seigneur de Peyraud, & d'*Alix* de Solignac, fut marié le 12 Janvier 1419, avec *Antoinette* de Tournon.

Il eut de cette alliance :

1. *Jean*, qui ſuit;

2. *Pierre*;

3. *Claude*, marié le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite* de Laſtie.

XI. *Jean* de Fay, V du nom, Seigneur de Solignac, épouſa le premier Juillet 1477, *Aimée* de Saint-Didier : il fit ſon teſtament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ſes enfans à ſa femme, il inſtitua ſon héritier *Antoine*, ſon fils unique, qui ſuit.

XII. *Antoine* de Fay, II du nom, Seigneur de Solignac, eut pour femme, le 20 Août 1526, *Françoiſe* Duport : il fit ſon teſtament le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602, laiſſant de ſon mariage, *Jean*, qui ſuit.

XIII. *Jean* de Fay, IV du nom, Seigneur de Solignac, épouſa le 5 Mars 1570, *Antoinette* Deſboſt. Il fit ſon teſtament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à ſa mere, & inſtitue ſa femme l'héritiere de ſes biens, à la charge de remettre ſon hérédité à celui de ſes enfans mâles qu'elle jugera à propos.

Antoinette

Digitized by Google

Antoinette Desboſt fut veuve le 28 Mars 1622 : elle avoit eu de ſon mariage,

1. *Jean*, qui ſuit;

2. autre *Jean*, Sieur de Felain.

XIV. *Jean* de Fay, VII du nom, Seigneur de Solignac, épouſa le 30 Septembre 1625, *Lionette* de Chomel. Le Maréchal de Schomberg lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite de ſe trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'oppoſer aux deſſeins des Ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de ſon affection au Service de Sa Majeſté, &c.

Jean teſta le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664, laiſſant de ſon mariage *Jean-Annet*, qui ſuit

XV. *Jean-Annet* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 18 Avril 1672, avec *Lucrece* de la Condamine, & en eut *Louis-Charles*, qui ſuit.

XVI. *Louis-Charles* de Fay, Seigneur de Solignac, épouſa le 19 Septembre 1695, *Iſabeau* de Cortial.

De ce mariage vint *Claude*, qui ſuit.

XVII. *Claude* de Fay, Seigneur de Solignac, fut marié, le 20 Septembre 1731, avec *Magdelene* de Coubladour, & en eut,

1. *Louis-Charles*, né le 14 Novembre 1733, Capitaine Aide-Major au Régiment de Foix.

1. *Marie-Magdelene*, née le 6 Novembre 1732, a épouſé, le 23 Avril 1753, *Paul* Ravel, Seigneur de Montoron, Chevalier de S. Louis, Capitaine au Régiment de Breſſe.

3. *Marie-Louiſe*, née 20 Septembre 1734, Religieuſe à l'Abbaye Royale de St. Paul de Beaurepaire, Ordre de Citeaux;

4. 5. 6. *Trois autres Filles*, non pourvues.

Seigneurs de la Tour-Maubourg.

VIII. *Raymond* de Fay, ſecond fils d'*Arnaud* & de l'héritiere de Peyraud, fut marié en 1360, avec *Marguerite* de Saint-Quentin, fille d'*Aimar* & de *Catherine* de l'Herm : il fut pere de *Raynaud*, qui ſuit.

IX *Raynaud* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épouſa en 1387 *Catherine* de Sauſſac; il eut de cette alliance *Arnaud*, qui ſuit.

X. *Arnaud* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint Quentin & de l'Herm, fut marié en 1401, avec *Marguerite* de Boſco-Vario, & eut d'elle,

1. *Artaud*, qui continue la deſcendance.

2. *Guiot*, qui fut un des vingt Gentilshommes, ou Lances de la Sénéchauſſée de Beaucaire, qui devoient ſe tenir prêts à marcher en conſéquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455. *Hiſt. Génér. du Lang. Tom. V, p.* 18.

XI. *Artaud* de Fay, Seigneur de Saint Quentin & de l'Herm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, qui fut enſuite *Charles VII*, parcequ'il s'étoit diſtingué contre les Bourguignons. Ce Prince devenu Roi, le nomma ſon Chambellan par Brevet du 18 Juillet 1444. *Artaud* épouſa, le 5 Juillet 1449, *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gertande. Il fit ſon fils aîné, *Jean*, héritier de ſes biens par ſon teſtament de l'année 1482. De ſon mariage vinrent,

1. Ledit *Jean*, qui ſuit;

2. *Renaud*, héritier des biens de ſa mere, lequel a fait la bran-

che des Seigneurs de Garlande.

XII. *Jean* de Fay, II du nom, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, épouſa le 10 Décembre 1480, *Charlotte* de la Tour, fille de *Louis* de la Tour, Seigneur de Villermas la-Tour, & de *Catherine* Alman, héritiere de Vaudragon. Il fit ſon teſtament le 15 Mars 1512, & laiſſa de ſon mariage, *Chriſtophe*, qui ſuit.

XIII. *Chriſtophe* de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herme : il épouſa, le 25 Mai 1527, *Marguerite* Malet, fille unique & héritiere de *Jacques* Malet, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabreſpine en-Velay. Il fit ſon teſtament le 4 Juin 1548, & laiſſa de ſon mariage, *Jean*, qui ſuit.

XIV. *Jean* de Fay, III du nom, Baron de la Tourmaubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme & de Chabreſpine, Commandant pour le Roi dans le Pays du Velay, épouſa, le 24 Avril 1558, *Marguerite* du Pelous, fille de *François* & de *Claudine* de Luſſinge; s'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Junchieres & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulieres, ils ſe joignirent avec la Nobleſſe du Velay, qui étoit pour lors aſſemblée dans cette Ville, ſe défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligerent l'Armée du Baron des Adrets, compoſée de ſept à huit mille hommes, de ſe retirer des Fauxbourgs du Puy qu'elle avoit ſaccagés. Les aſſiégeans étoient venus devant cette Ville à la pointe du jour le 4 Août.

Il fit ſon teſtament le 22 Avril 1595. Les enfans qu'il eut de ſon mariage, furent

1. *Hector*, qui ſuit;

2. *Jean*, Chevalier de Malthe le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643.

3. *Jacques*, auteur de la Branche des Seigneurs de Coïſſe.

4. *Guillaume*, qui a formé la Branche des Seigneurs de la Baſtie, préſentement éteinte.

XV. *Hector* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabreſpine, Sénéchal du Puy, fut marié le 7 Fevrier 1588, avec *Marguerite* de Roche-Chambla. Il fit ſon teſtament le 21 Juin 1624. De ſon mariage naquirent,

1. *Jean*, qui ſuit;

2. *Juſte*, reçu Chevalier de Malthe en 1600.

XVI. *Jean* de Fay, IV du nom, Baron de la Tourmaubourg & de Chabreſpine, après avoir été reçu Chevalier de Malthe le 14 Janvier 1614, & fait ſes Caravanes, quitta l'Ordre en 1631, & épouſa *Jeanne* de la Motte-Brion, & eut d'elle

1. *Jacques*, qui ſuit;

2. *Jean-Hector*, Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1664, fut Commandeur de Chambery, de Lurciel, enſuite Commandeur de Cette en 1685 : il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron-en Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année 1685, âgé de 47 ans.

3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 30 Novembre 1669, devint Capitaine d'une Galere de Malthe. Il fut Commandeur d'Olloy & de Carlat en 1720.

XVII. *Jacques* de Fay, Baron de la Tourmaubourg & de Chabreſpine, fut marié en 1671 avec *Eleonore* Palatin de Dio, de Montpeyroux, & il en eut

1. *Jean-Hector*, qui ſuit;

2. *Jean Philibert*, reçu Chevalier de Malthe en 1680, fut en-

Digitized by Google

ſuite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand-Bailli de Lyon en 1712 : il mourut au Puy en-Velay le 4 Fevrier 1759, âgé d'environ 80 ans.

3. *Joſeph*, reçu Chevalier de Malthe le 14 Mars 1708, fut Chanoine Comte de Lyon en 1718, & a eu l'Abbaye de Beaulieu, Diocèſe du Mans, en 1747, & quatre filles. L'aînée mariée au Comte de Marſac, & la quatrieme au comte de Seneuge.

XVIII. *Jean-Hector* de Fay, Marquis de la Tourmaubourg, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de St. Malo, Seigneur de Chabreſpine, de Ste. Ségolaine, de Signon & de la Baſtie-en-Velay, &c. mort en 1764, eſt né vers l'an 1674, a été marié trois fois. En premieres noces, contrat le 14 Juillet 1709, célébration le 20, avec *Marie-Anne-Thérèſe-Lucie* de la Vieuville, fille du premier lit de feu *François* de la Vieuville, fils du Duc de ce nom & d'*Anne-Lucie* de la Motte-Houdancourt, morte ſans enfans le 19 Septembre 1714. En ſecondes noces, en Janvier 1716, avec *Marie-Suzanne* Bazin, de Bezons, fille aînée de *Jacques*, Comte de Bezons, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726. Et en troiſiemes noces, en Août 1731, avec *Agnès Magdelene* de Trudaine, fille de *Charles*, Seigneur de Montigny-Lancoup en Montois, Conſeiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la Ville de Paris. Elle mourut le 4 Août 1737.

Il y a eu du ſecond lit :

1. *Marie-Marguerite-Eleonore*, mariée en 1736 avec *Charles-Louis-Céſar* de Fay, appellé Comte de Gerlande : elle mourut en 1737, & ſon mari l'année ſuivante ; ils laiſſerent de leur mariage une fille unique, nommée

Céſariette-Agnès, mariée en Septembre 1752, à *Claude-Florimond* de Fay, Seigneur de Coïſſe, parent du Maréchal de la Tourmaubourg, morte ſans poſtérité en 1753.

2. *Antoinette-Eleonore*, mariée en Mars 1749, avec *Louis-Antoine* Dupart de Barbançon, Marquis de Lany, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils né le 20 Juin 1750.

Du troiſieme lit :

3. *Louiſe-Magdelene*, née en 1732, mariée le 29 Décemb. 1752, avec *Charles François-Chriſtian* de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roi depuis 1764, morte le 15 Septembre 1754

Seigneurs de Coiſſe.

XV. *Jacques* de Fay (troiſieme fils de *Jean*, III du nom, Seigneur de Saint-Quentin, de l'Herme, de la Tourmaubourg & de Chabreſpine, & de *Marguerite* du Peloux), fut marié en 1603 avec *Anne* de Coïſſe, Dame dudit lieu, dont il eut *Nicolas*, qui ſuit.

XVI. *Nicolas* de Fay, Seigneur de Coïſſe, épouſa en 1642 *Claire* de Chavagniac, dont vinrent

1. *Balthazar*, qui ſuit ;

2. *Pierre-Clair*, Chevalier de Malthe, lequel fut Commandant de Courteſerre en 1672.

XVII. *Balthazar* de Fay, Sei-

gneur de Coïsle, épousa en 1681 *Marie-Helene* de Truchet, dont vint *Florimond*, qui suit.

XVIII *Florimond* de Fay, Seigneur de Coïsle, fut marié en 1710 avec *Claudine-Huguette* de Bonlieu, & en eut *Claude-Florimond*, qui suit.

XIX. *Claude-Florimond* de Fay, de Coïsle, dit le Comte de la Tourmaubourg, Baron de Dunieres, & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel, & de Pleine au même Pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons Caval. Il épousa en premieres noces, en Septembre 1752, *Marie-Agnès-Céfariette* de Fay-Gerlande, morte sans enfans en 1753. Et en secondes noces, le 3 Mars 1756, *Marie-Françoise* de Belmont, dont un fils nommé *Marie-Charles-César*, né le 11 Fevrier 1757.

Seigneurs de Gerlande.

XII. *Renaud* de Fay, deuxieme fils d'*Artaud*, Seigneur de Saint-Quentin & de l'Herm, & de *Blanche* de Vaugelas, héritiere de Gerlande, épousa en 1482 *Diane* Adhemar de Monteil de Grignan, dont vinrent,

1. *Chriſtophe*, qui suit;

2. *Antoine*, Commandeur de Leurieul en 1565, tué la même année au siege de Malthe, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. *Chriſtophe* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 21 Fevrier 1549, avec *Guione* de Saulfac, & eut d'elle,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Juſt*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 2 Avril 1579, Commandeur de Chatriere & Grand-Bailli de Lion en 1638.

3. *Judith*, mariée le 19 Décembre 1583, avec Fleury de la Rivoire, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. *Gabriel* de Fay, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi en Août 1615, sous le Regne de *Louis XIII*: il épousa le 18 Janvier 1588, *Catherine* de Pelour, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi: il eut de son alliance,

1. *Juſt-François*, qui suit;

2. *Juſt*, reçu Chev. de Malthe le 25 Juillet 1600, tué à l'entrepriſe de Forgie le 30 Août 1613.

3. *Charles*, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malthe le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chamberan, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. *Juſt-François* de Fay, Seigneur de Gerlande, fut marié le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite* de la Baume, & eut de sa femme,

1. *Gabriel*, qui suit;

2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, & puis d'Olois & de Laumuze en 1674.

3. *Antoine*, reçu Chevalier de Malthe le 22 Août 1643.

XVI. *Gabriel* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, fut marié en 1655, avec *Helene* de Groſſée de Montbréton; il en eut *Juſt-François*, qui suit.

XVII. *Juſt-François* de Fay, II du nom, Seigneur de Gerlande, épousa en 1680 *Bibiane* de Senneterre, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, & eut de ce mariage,

1. *Charles-Louis-Céſar*, qui suit;

2. *Pierre-Louis*, reçu Chevalier de Malthe le 13 Fevrier 1713.

Digitized by Google

XVIII. *Charles-Louis-Céſar* de Fay, dit le Marquis de Gerlande, Baron de Boulogne-en-Vivarais, & des Etats, Seigneur de Leſtrange, du Mouchat, de Bourlatier, &c. eſt entré, pour la premiere fois, aux Etats de la Province en 1731. Il avoit épouſé en 1736 *Marie-Marguerite-Eleonore*, fille aînée du feu Maréchal de la Tour-Maubourg, morte en 1757, & lui l'année ſuivante. De ce Mariage eſt née *Céſariette-Agnès*, morte en 1753 ſans enfans de ſon mariage en Septembre 1762 avec *Claude-Florimond* de Fay de Coïſſe.

FERA. Ancienne Nobleſſe originaire d'Italie, où elle exiſtoit dès le douzieme ſiecle; ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651. *Camille* de Fera, à l'âge d'environ quinze ans, fut amené en France en 1428 par *Jean* Carraccioli, Prince de Melphe, Maréchal de France, ſon proche parent.

Camille de Fera, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maiſon-des Camps, Fromont, & en partie de Boigneville & Pinevau, &c. fut attaché au ſervice de *Catherine* de Medicis en l'an 1533, mariée dans la Ville de Marſeille à *Henri*, qui le 31 Mars 1547 fut Roi de France ſous le nom de *Henri II.* Peu de tems après qu'il fut monté ſur le trône, il fit *Camille* Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre. Un Brevet de mille écus de penſion, accordé par *François II* en 1559, prouve que dès lors *Camille* étoit Gentilhomme du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, puiſqu'il y eſt qualifié tel l'an 1572. *Charles IX* le donna à ſon frere *Henri*, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de ſa ſuite. *Henri*, Roi de Pologne, lui accorda le 10 Mai 1574 un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vacquer dans ſon Apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, ſous le nom de *Henri III*, en 1578 une penſion de trois mille livres ſur la Recette générale de Bretagne. Il fut naturaliſé par Lettres de *Henri III* du mois d'Août 1578, enregiſtrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il eſt né à Mantoue de parens illuſtres, qu'il eſt venu très jeune en France, qu'il a ſervi dans les Armées avec diſtinction, qu'il a toujours été fidellement attaché à la Perſonne ſacrée des Rois, & qu'en cette conſidération elles lui ont été délivrées *gratis*. Il a été Ambaſſadeur de France en Turquie. Il fit le 20 Juin 1579 l'acquiſition de la Terre de Rouville. Enfin, le 20 Février 1580 il épouſa *Victoire* d'Ayelle, fille de *Franciſque* d'Ayelle, Comte Napolitain, d'une Maiſon très illuſtre, & une des Demoiſelles de la Reine Mere. Le contrat de mariage fut paſſé dans le Cabinet de cette Princeſſe le Vendredi 12 Février 1580. Et en faveur de ce mariage, elle donna aux Futurs époux à prendre ſur ſa Recette générale la ſomme de ſix mille ſix cens ſoixante-ſix écus, & deux tiers d'écus d'or ſoleil en cinq années par égale portion, qui eſt trois mille trois cens trente-trois écus, & un tiers d'écu d'or-ſoleil par an. Cette ſomme fut acquittée en divers paiemens tant à *Camille* qu'à ſon fils.

Camille mourut à Rouville le 5 Janvier 1594. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, qui ſuit: 2. une fille, née en Janvier 1582,

morte au berceau, qui eut l'honneur d'avoir pour parrain *Henri III.*

II. *Charles*, I. du nom, né en 1581, mort à Rouville le 20 Mai 1648, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, reçu Page de la Grande Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Charles* des Eſſars, Marquis de Meigneux ſon beau frere, épouſa, 1°. le 25 Septembre 1611 *Françoiſe-Colas* Marolles de Rocheplatte. 2°. Le 18 Janvier 1628 *Heleine* de Fitte, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne* Laſſemas. Il a ſervi nombre d'années avec honneur, & s'eſt particulierement ſignalé à la Bataille qui ſe donna le 27 Mai 1635 au Village d'Avain par les Maréchaux de Chatillon & de Brézé, qui remporterent une victoire complette ſur les Eſpagnols, commandés par le Prince *Thomas* de Savoye. Du ſecond lit il y a eu, 1. *Octave*, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, &c. mort ſans alliance. 2. *Marie*, mariée à *Jacques* de Cherville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Mouſquetaire: 3. *Félicité*, mariée à *Laurent* de la Roche-Bernard, Chevalier, Seigneur de Louzet, Mouſquetaire. Du premier lit il a eu, 1. *Charles*, I. du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine au Régiment de Navailles, Infanterie, mort ſans alliance, qui fit en 1649 donation de tous ſes biens à *Charles* ſon frere. 2. *Charles*, qui ſuit 3. *François* de Fontaine, auteur de cette branche. 4. *Victoire*, mariée à *Guy* Bailliſ, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers. 5. *Claude*, mariée, 1°. à *Charles* de Chennevilabbé, Chevalier, Seigneur de Martiniere, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, Infanterie. 2°. à *Jean* de Vigny, Chevalier, Seigneur d'Emerville en Beauce, dont des enfans.

III. *Charles*, III du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c. Capitaine & Major au Régiment du Pleſſis Praſlin le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674 Maréchal de Logis des Gentilshommes du Bailliage de Némours, étoit au Service dès l'âge de treize ans. Il ſe trouva avec ſon pere à la célebre Bataille d'Avain: à ſes talens militaires il joignit une grande intelligence pour les négotiations.

Il épouſa le 25 Janvier 1655 *Jeanne-Victoire* de Saint Phalle, fille unique & ſeule héritiere de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Breſteche, Colombier, Fortail, &c. & d'*Antoinette* de Gault, Dame de la Grange-ſans-Terre, dont, 1. *Leon*, qui ſuit. 2. *Charles-Antoine*, né le 4 Juillet 1673, a premierement ſervi en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie; puis Prêtre, Docteur ès Loix de l'Univerſité de Paris, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint Paul lez-Sens, Prieur de Saint Didier de Langres, & de Notre-Dame des Andrezy, Chanoine de l'Egliſe de Sens, a ſucceſſivement paſſé par toutes les Dignités dudit Chapitre, a été ſous pluſieurs Archevêques Vicaire Général, & mourut 10 Août 1748 âgé de ſoixante-quinze ans. 3. *Charles*, qui a pris le nom & les armes de Saint-Phalle avec un écartellement de Fera, auteur de la branche de Fera-Saint Phalle, qui ſubſiſte à Saint-Loup de Lo en Brie. 4. *Louis*, né le 18 Septembre 1678, mort à Sens chez

Digitized by Google

ſon frere en 1745, Chevalier, Seigneur de la Haute Maiſon, de Betombaſoches en Brie. Capitaine par Brevet du 24 Janvier 1703 au Régiment de Picardie, Infanterie, ne s'eſt point marié. 5. *Victor*, né le 27 Mars 1682, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Maitres : a été gratifié de pluſieurs penſions, & mourut à Malte le 16 Mars 1741, Commandeur de Ville Dieu en Normandie. 6. *Marie-Anne*, mariée 1°. à *N.* Maréchal de Gravilliers, Chevalier, Seigneur dudit lieu. 2°. à *Achille* de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny, morte ſans enfans. 7. *Victoire*, mariée à *Charles* de Vidal, Chevalier, Seigneur d'Argeville, qui a laiſſé cinq filles, dont *Marie-Charlotte*, aînée, a épouſé *Paul* de Bonneval, Chevalier, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres mortes ſans alliance.

IV. *Léon*, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-ſans-terre, Mezieres, & en partie de Boigneville, & Pinnevau, &c. reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 15 Janvier 1682, fait Capitaine au Régiment des Fuſiliers, aujourd'hui Corps Royal d'Artillerie, le 1 Mars 1693, s'eſt trouvé à nombre de Siéges & de Batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1 Juillet 1690 près de Charleroy, & gagnée contre le Prince de Valdec par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereuſement bleſſé, quitta le Service, & eſt mort à Dannemarie 28 Novembre 1728, & a laiſſé de *Marie-Catherine* Nivert de Rochefort ſon épouſe, fille unique & ſeule héritiere de *Jean* Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chapt, & de *Catherine* Perrot, mariée 3 Octobre 1703, morte au Château de Rouville le 3 Juillet 1741, 1. *Charles-Leon*, qui ſuit. 2. *Victor-Leon*, Prêtre, Prieur Commendataire du Prieuré de Saint Didier de Langres, né le 20 Décembre 1709. 3. *Charles-Victor*, tige de la branche du Pleſſis-au-Chapt en Brie 4. & 5. *Catherine-Françoiſe* & *Louiſe-Léone*, filles. 6. *Marie-Leone*, morte en 1750 ſans alliance. 7. *Eliſabeth*, Reçue à S. Cyr, mariée en 1746 à *Gaſpard-François* Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Juſticier, & Patron honoraire de la Paroiſſe de S. Martin du Manoir en Normandie proche Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gouvernement du Havre, & Chevalier de l'Ordre du Roi ; dont, 1. *Charles-Gaſpard*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande Ecurie du Roi. 2. *Charlotte-Françoiſe*, née le 8 Novembre 1747, Religieuſes au Chapitre des Chanoineſſes, Comteſſes de Neuville en Breſſe.

V *Charles-Leon*, III du nom, quatrieme Seigneur de Rouville, Touvau ; Rougemont, la Maiſon des Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c. reçu en Mars 1725 Page de la Grande Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Bearn, Infanterie, a quitté par infirmité le Service en 1734, & a épouſé le 17 Septembre 1751 *Eliſabeth-Madeleine* d'Eſtrées, reçue à S. Cyr le 15 Juillet 1723, fille & ſeule héritiere de *Criſtophe* d'Eſtrées, Chevalier, Seigneur de Marnay la Roche, &c. & de *Madeleine* de Launoi de Gironville.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs du Pleſſis-au-Chat.

V. *Charles-Victor*, né le 27 Avril 1717, fils de *Leon*, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c. & de *Marie-Catherine* de Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chat, Villenotte, de la moitié de la Grange-ſans-terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changi, & des Cinq Quartiers, &c. Capitaine au Régiment de la Marine, Chev. de S. Louis, a ſervi depuis 1734 juſqu'en 1756, où il a obtenu la penſion de Retraite; il s'eſt trouvé à pluſieurs Batailles & Sieges, entr'autres à la Priſe des Lignes d'Ettelingen, aux Combats de Clauſen, Piſeck, Thein, Saverne, Sahay, & aux Sieges de Philisbourg, Fribourg, à la célébre Retraite de Prague, &c. Il a épouſé le 4 Février 1751 *Marie-Suſanne-Jeanne* Griſard, fille de *Jean* Griſard, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi & ſon Procureur à l'Election de Provins, & de *N...* Cytois, dont, *Jean-Victor-Leon*, né le 25 Septembre 1751.

Branche des Seigneurs de la Haute-Maiſon de S. Loup.

IV. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, Seigneur de la Haute Maiſon de Saint Loup, &c. fils de *Charles* de Fera, III du nom, troiſieme Seigneur de Rouville, & de *Jeanne-Victoire* de S. Phalle, dont il a pris le nom & les armes, avec un écartellement de Fera, né le 4 Mars 1675, mort le 24 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de S. Loup, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épouſa le 13 Décembre 1707 *Anne* Rippert, dont, 1. *Charles-Antoine*, qui ſuit. 2. *Antoine-Victoire*, mariée le 15 Octobre 1734 à *Eleonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, &c dont des enfans.

V. *Charles-Antoine*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, &c. épouſa en 1733 *N.....* Lebegue, dont, *Charle-Camille*, qui ſuit. 2. *Anne-Victoire*, mariée en 1755 à *Jean* Duboſquet d'Argance, Chevalier, Seigneur de Chachevrier en Saintonge. 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint Loup, &c. épouſa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoiſe-Madelene* de Bombelles, fille de *Jacques François*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, & Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, & de *N.....* de Jamart, dont un fils. *Voyez* SAINT-PHALLE.

Branche des Seig. de Fontaine.

III. *François* de Fera, troiſieme fils de *Charles*, I du nom, Chevalier, Baron de Rouville, & de *Françoiſe* Colas-Marolles de Rocheplatte, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c. Capitaine & Major au Régiment de Chémérault; épouſa 1°. le 5 Juillet 1749 *Marguerite* d'Auſſy, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Geneviève* Plumet. 2°. Le 19 Août 1671 *Françoiſe* de Millot, dont, 1. & 2. *François-Charles*, & *Charles-Claude*, morts ſans alliance. 3. *Marie-Marguerite*, qui ſuit.

2. *Marie-Marguerite*, Dame de Fontaine, mariée à *André* de Sainte, Chevalier, Seigneur d'Or-

Digitized by Google

meville ; dont, 1. *Marie-Catherine Charlotte*, mariée le 30 Mars à *Nicolas-Charles* de Bizemont. *Voyez* BIZEMONT.

2. *Marie-Anne*, mariée en 1712 à *Guy-Victor* de Vidal, dit d'Luzanville. *Voy.* VIDAL.

Les armes de Fera ſont : *D'argent au Lion d'azur armé, lampaſſé de gueules, chargé d'une fleur de lys d'or ſur l'épaule gauche.* Leurs alliances principales ſont : Caraccioli, Saint-Severin Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Iſle-Adam, Courtenay, Rochechouart ; du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérepin de Vauréal &c. &c. *Voyez* les preuves de Malte, reçues au Temple à Paris en 1692, les preuves de nobleſſe à S. Cyr & à la Grande Ecurie du Roi.

FÉRON, outre les trois Familles mentionnées dans le cinquieme vol., pag. 73, col. deuxieme, voici une quatrieme Famille de ce nom, établie en Chartrain, qui porte : *d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles de même.*

Tobie Féron, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de *Jean*, Seigneur deſdits lieux, qui rendit ſon aveu à la groſſe Tour de Chartres en 1538, épouſa, préſent le Sueur, Notaire, 9 Décembre 1578, *Jeanne* d'Adouville, qui le rendit pere de *Charles* de Féron, Ecuyer, Seigneur de la Baſte, qui reçut un aveu 22 Août 1617 de *Louis* Arthur, Seigneur de Feuquerolles : il épouſa, préſent Leclerc, Notaire de la Châtellenie de Gallardon, 10 Novembre 1601, *Rachel* de Ramezay, Tutrice en 1614 d'*Urbain* ſon fils, Seigneur de la Baſte, marié 3 Fevrier 1638 à *Louiſe* de Villereau, mere d'*Antoine-François*, Seigneur de Villetrou, dont on ignore la poſterité.

FERRIER-D'ORIBEAU, en Provence.

I. *Jean* de Ferrier, Conſeigneur de la Ville de Riez en Provence en 1475, qui étoit de la Cour du Roi *René*. Il paroît par ſon teſtament du 19 Octobre 1512 qu'il avoit eu deux femmes : il laiſſa de la premiere *Honoré*, qui ſuit ; & de *Catherine* d'Arcuſſia-Tourves ſa ſeconde, *Thomas* de Ferrier, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine* de Sabran-Baudinar, branche éteinte.

II. *Honoré* de Ferrier, Conſeigneur de Riez, qui fit ſon teſtament le 7 Mai 1520 : il a épouſé *Honorée* de Roux-Beauvezet, fille d'*Antoine* de Beauvezet & de la Menon, dont *Honorée* de Ferriere mariée à *Louis* d'Iſoard de Matheron, Seigneur de Peynier, Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre.

III. *Melchior* de Ferrier, Seigneur de Majaſtres, marié le 17 Novembre 1531, avec *Magdelene* de Graſſe, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Calian, dont *Rolin* de Ferrier, Prieur de Cotignac, Fondateur de la Maiſon de Notre-Dame de Grace ; *Andriette* de Perrier, mariée en 1559 à *Charles* de Barras, Seigneur de Melan ; *Marguerite* de Ferrier, épouſe de *Joſeph* de Fabre, Conſeigneur de Riez.

IV. *Antoine* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Aſſe, de Calian ; il épouſa *Françoiſe* d'Autric de Vintimilles-Beaumettes, le 11 Novembre 1558, dont il eut *Madelon*, reçu Chevalier de Malthe le 7 Fevrier 1608, & *Claude* qui ſuit.

V. *Claude* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, épouſa le 29 Sep-

Digitized by Google

tembre 1605 *Honorle* de Coſme, fille d'*Olivier*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut *Charles* de Ferrier, Seigneur de Saint-Julien, d'Auribeau, marié en 1637 à *Françoiſe* de Villeneuve Tourretes, ſans enfans. *Balthazar* de Ferrier, Chanoine de la Ville de Riez.

VI. *Madelon*, qui avoit été reçu Chev. de Malthe en 1646, quitta la Croix, & épouſa le 4 Juin 1657 *Suſanne* de Villeneuve de Tourretes, fille de *Céſar*, Seigneur de Tourretes, de Vance, & de *Françoiſe* de Blaccus, dont il eut *Céſar* de Ferrier, Prieur de Cotignac. *Henri* de Ferrier, reçu Chevalier de Malthe en 1691, Capitaine au Régiment de Nivernois, & deux filles mariées; l'une à *Henri* de Caſtellane, Seigneur de Majaſtes; & l'autre à *Auguſtin* Vivier, Seigneur de Romoules.

VII. *Balthazar* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau & de Saint-Julien, s'allia 1°. le 18 Novembre 1699, avec *Roſe* de Caſtellane de Saint-Juers, ſans enfans; 2°. avec *Thereſe* de Gantés, fille de *Jean-François*, Seigneur de Val-Bonnette, & de *N... Gabrielle* de Clapiers de Vauvenargues, couſine-germaine de M. le Marquis de Gantés, Lieutenant-Général. Il y eut du ſecond mariage,

VIII. *Henri-Gaſpard* de Ferrier, Seigneur d'Oribeau, Chevalier des Ordres de Saint-Louis & de Saint Lazare, ancien Capitaine d'une des Galeres du Roi avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Nobleſſe de Provence, & veuf de *Catherine* de Rémuſat. Il a eu de ce mariage de l'an 1738 un fils, mort en 1761 Officier d'un Régiment d'Infanterie: il ſe nommoit *Henri-Céſar-Magdelene*, dont la ſœur du pere eſt *Suſanne* de Ferrier, mariée en 1719 à *Joſeph* de Gautier, Baron de Senet & d'Aiguine

Armes: d'*or à cinq écuſſons de gueules, poſés* 2, 2 & 1.

Une couronne à l'antique d'or, que le Roi René *a accordée à* Jean *de Ferrier & à ſa poſtérité en* 1475.

FOREST LE ROI, premiere Baronnie du Baillage d'Étampes, avec Juſtice, Haute, Moyenne & Baſſe, étoit poſſedée en 1388, par *Aix*, dite la Blonde, qui l'apporta en mariage à *Philippe* de Beauvais ſon mari, qui en rendit ſon aveu au Duc de Berry, Comte d'Étampes, le premier Mars 1400. *Jeanne* de Beauvais leur fille, Dame de la Foreſt le-Roi, épouſa *Jean* le Clerc, Chancelier de France, mort à Nevers le 14 Août 1434, & fut pere de *Jean* le Clerc, Chevalier, Baron de la Foreſt, Ecuyer du Roi en 1472, que *Mathieue* de Trie rendit pere de *Pierre* le Clerc, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, pere de *François*, Bailli & Capitaine de Sens, qui pour ſa Terre de la Foreſt fut reçu en foi par différens Actes des 12 Novembre 1515, 18 Janvier 1527, & 17 Août 1549. C'eſt lui qui prit le nom de Fleurigny. Il eut de *Jeanne* d'Auvet *Charles* le Clerc de Fleurigny, Bailli & Capitaine de Sens, Baron de la Foreſt, qui eut deux enfans ſous la tutelle de *Philippe* du Moulin leur mere; qui demanda ſouffrance à Étampes 9 Avril 1559.

Jacques le Clerc, dit Fleurigny, né en 1555, leur fils puîné eut en partage la Baronnie de la Foreſt; pour laquelle Terre *Marie* de Pierrevine, ſa veuve, demanda ſouffrance à Étampes, comme

Digitized by Google

Tutrice de *Jacques II*, & de *Louise*, âgée de ſept mois & demi, par Acte, préſent Godin, Notaire audit Étampes, 13 Mai 1586. *Voyez* CLERC DE FLEURIGNY, *Tom.* 1, *p.* 481.

Jacques le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Foreſt-le-Roi, étant âgé de 20 ans, porta la foi à Etampes, préſent Dupré, Notaire-Royal audit lieu 18 Juin 1603. *Louiſe* de Mondoucet, ſa veuve, demanda pour ſes enfans mineurs une fouffrance mentionnée dans l'Acte de Foi que *Charles* de Fleurigny ſon fils aîné, né 30 Août 1615, fit à Étampes, préſent *Nicolas* de Lambon, Notaire audit lieu, 20 Septembre 1635, tant pour lui que pour ſes freres & ſœurs dont il hérita, ou fit l'acquiſition des parts qu'ils avoient dans ladite Terre de la Foreſt le Roi; pour leſquelles parts il porta la foi à Étampes, préſent ledit Lambon, en 1646, 1653 & 1697; & fut pere de *François* le Clerc de Fleurigny, deuxieme Baron de la Foreſt-le-Roi, qui de *Marie* de Paviot eut deux fils; l'aîné, *François Nicolas*, Baron de la Foreſt-le-Roi, n'eut de *Marie* Dulat de Montereau qu'une fille, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Baronne de la Foreſt-le Roi, née le 21 Décembre 1695, morte en 1740, femme de *Charles-François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Juvercy, qui à cauſe d'elle fit la foi à Étampes, préſent Montain, Notaire audit lieu, 25 Juillet 1711. *Louis* leur fils aîné, dit le Baron de Gauville, fut Seigneur & Baron de la Foreſt-le-Roi, dont il fit la foi à Étampes, préſent Gudin, Notaire audit lieu, 5 Juillet 1740, & a des enfans. (a)

FOUCAUD en Périgord. La Maiſon de Foucaud eſt d'ancienne Chevalerie: elle porte, *d'argent au lion rampant de ſable.*

Elle poſſede dès l'an 1288 la Terre de l'Ardimalie, & la poſſede encore ſans aucune interruption depuis ce tems reculé. Elle eſt alliée aux plus Illuſtres de la Province, & des circonvoiſines. Les filles entrées dans cette Famille par deſcendance directe, ſont *Aliune* Ardimalie, *Alpée* de la Roche de l'Archerie, *Françoiſe* de Rouget, *Bertrandine* de Limevit, *Anne* de Bertery, *Antoineste* de Flamanche, *Marguerite* de Chap, *Gabriele* de la Faye, *Marguerite* de Saint-Aſtier, *Marie* de Calvimon, *Suſanne* de Loſſe.

Cette Maiſon a formé pluſieurs branches. L'aînée ſubſiſte en la perſonne d'*Arnaud* de Foucaud, fils de *David* de Foucaud, & de *Honorée* Soue de Broſſe.

Arnaud de Foucaud, Chevalier, Seigneur de l'Ardimalie, ancien Capitaine au Régiment de Dragons Dauphin, épouſa *Marie-Marguerite* de Comarque, dont deux garçons & trois filles; l'aîné nommé *Louis* de Foucaud de l'Ardimalie, né en 1745.

2. *Louis*, né en 1755, Chevalier de Malthe de minorité en Août 1762.

3. *Anne*, née le 23 Octobre 1746, morte en 1761.

4. *Anne*, née le 8 Juin 1750.

5. *Anne*, née le 9 Mai 1753.

Philibert, Marquis de Foucaud, Baron d'Aubroche, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi,

(a) Nota. *Les titres mentionnés dans cette ſucceſſion chronologique ſont tirés du Tréſor de la Foreſt.*

Chevalier de Saint Louis, frere d'*Arnaud* de Foucaud de l'Ardimalie, & fils de *David* de Foucaud de l'Ardimalie & de *Honorée* Soue de Broſſe, s'eſt marié le premier Décembre 1761, avec *Marguerite-Henriette* de la Roche, veuve en premieres noces de *Jean-Baptiſte-Jacques* Boucher, Ecuyer, Tréſorier-Général des Colonies Françoiſes de l'Amérique.

Jean de Foucaud, triſaïeul d'*Arnaud* & de *Philibert*, vivant aujourd'hui, avoit épouſé *Anne* de Berterie : il fut Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gentilhomme de la Chambre de *Henri IV*, ſon Chambellan, Gouverneur des Comtés du Périgord & Vicomtés de Limoges.

Les Armes.....

FOUVILLE, ou FROUVILLE, Seigneur dudit lieu en Beauce : porte, d'*argent à ſix annelets de ſable*, 3, 2 & 1.

François de Fouville, Ecuyer, Seigneur du Huet, dont il fit la foi en 1630, fils de *Pierre*, Seigneur du Huêt, & de *Jeanne* de Varenne en 1512. Il épouſa *Michelle* de Marolles, qui le rendit pere de *Michel*, Seigneur du Huet, dont il fit la foi le 7 Juin 1577. Laiſſant de *Radegonde* des Parts, *Charles*, Seig. du Huêt, qui d'*Elizabeth* de Gallon ſa femme, laiſſa deux fils : 1. *Charles*, né en 1639, & *Jean*, né 1640 ; deſquels on ignore la poſtérité.

FRÉARD du Caſtel en Normandie. *Pierre* Fréard, Receveur des Tailles du Pont-l'Evêque, fut annobli au premier de Fevrier 1580. Ses Lettres de Nobleſſe furent confirmées pour lui & ſa poſtérité, née & à naître par *Henri IV*, au mois de Fevrier 1610. Il eut pour fils,

Jacques Fréard, Ecuyer, qui ſe maria en 1612 à *Marie* de Marcoucife : il laiſſa,

Jacques Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, qui ſe maria en 1640.

Sur l'Ordonnance de M. de la Loterie, Commiſſaire départi en la Généralité de Caën, du 19 Octobre 1641, les Habitans de la Paroiſſe de St Loup ſur Bayeux reconnurent ledit *Jacques* Fréard pour Noble, & le rayerent du Rôle de la Taille, où il étoit impoſé. Il eut pour fils,

Marie-Antoine Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, né en 1648, marié 1°. le 11 Mai 1689, à *Eliſabeth* Séel'e : 2°. le 29 Mai 1692, à *Marie* des Eſſards. Il eut de cette ſeconde femme,

Raoul-Adrien Fréard, Ecuyer, Sieur du Caſtel, baptiſé le 21 Juin 1693 : il épouſa par contrat du 29 Avril 1728, *Louiſe-Françoiſe* de Bailleul.

Cette Famille a été maintenue dans ſa Nobleſſe par M. Foucault, Intendant de la Généralité de Caën, le 28 Mars 1697, & par l'Ordonnance du même Intendant ſur le vû des Pieces, elle a été inſcrite dans le Catalogue des Nobles de la Généralité.

Les Armes : d'*azur au chevron d'or, ſurmonté d'une étoile d'or, accompagné de trois dards d'argent.* Pour ſupports : *deux levrettes à collier d'or.*

FRÉTARD, originaire de Touraine, Famille tranſplantée en Beauce, porte : *de gueules fretté d'argent.*

Claude de Frétart, iſſu au ſeptieme degré d'*Hugues*, Chevalier, Seigneur de Rocherot, & de *Jeanne* de Bray, mariée en 1366, fut Seigneur d'Outarville

& de Montdeſir, & préſent le 20 Novembre 1619 à l'inventaire de *Galeas* de Frétart ſon pere, & laiſſa d'*Eſther* de Prunelé ſa premiere femme, fille de *Joſias*, Seigneur de Guillerval en Beauce, & Baron de Camel en Normandie, & de *Suzanne* de Saint-Pol-des-Emondants, *Louis* qui ſuit; 2. & *Charlotte* de d'Outarville, femme en 1663 d'*Hector* de Broſſet, Chevalier, Seigneur d'Arconville. *Louis* de Frétart, Chevalier, Seigneur de Rocheux, épouſa par contrat, préſent Sureau, Notaire à Boinville-la-Saint-Pere, 29 Novembre 1633, *Jacqueline* de Croye, dont deux filles. L'aînée fut femme de *N*... Lallier, Ecuyer, Seigneur de Noires-Pinay, dont la poſtérité ſubſiſte. La cadette, *Jacqueline*, née le 3 Novembre 1663, épouſa par contrat devant Imbault, Notaire à Praville, 6 Juillet 1693, *Pierre* d'Adonville, Chevalier, Seigneur de Vaux & Nangeville en partie. *Voyez* leurs poſtérités *Tom. IV*, au mot ADONVILLE.

FUSÉE en Gâtinois : d'*azur à 3 fuſées d'or, rangées en face.*

Guilleaume Fuſée, Seigneur de Gallodet, obtint avec ſon frere *Jean*, un Arrêt de la Cour des Aydes le 30 Août 1600, confirmatif de leur Nobleſſe : il fut Seigneur de Charmont à cauſe de ſa femme *N*... de Charnay, qui le rendit pere entr'autres de *Guilleaume* de Fuſée, Ecuyer, Seigneur de Charmont (*a*) près Pethiviers, mari de *Louiſe* de Cugnac, fille de *Paul*, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans.

FYOT, à Dijon en Bourgogne. *Guillaume* Fyot, & *Doucette* de Janly ſon épouſe, d'une Famille du Duché de Bourgogne, vivoient en 1382. Il eut pour freres.

1. *Jean* Fyot, qui reprit de fief en 1335 avec *Guyette* de Beleurgete ſa femme, & *Poncette* de Beleurgere ſa belle-ſœur, femme de Guyot d'Eſcorpſains, Ecuyer, des Terres de Meilly, Cercey & Thoiſy.

2. *Jean* Fyot, qui fut Précepteur & Confeſſeur de *Charles*, Dauphin de Vienois, depuis Roi de France, ſous le nom de *Charles VII*, ainſi qu'il paroît par des Lettres-Patentes du Roi *Charles VI* du 13 Décembre 1398, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris.

3. Et *Thibaud* Fyot, lequel a fait ſouche; & qui fit hommage au mois de Janvier 1396 à l'Abbé de Notre-Dame de Châtillon des biens qu'il tenoit en fief de lui à Ampilly. Il a eu pour fils,

Guillaume Fyot, l'un des quatre Maîtres d'Hotel de *Philippe* le Bon, Duc de Bourgogne, comme il paroît par l'Etat de Sa Maiſon de l'année 1431.

II. *Edme* Fyot, I du nom, fut Secretaire de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, comme il eſt juſtifié par un Acte ſigné de lui en commandement, le 6 Avril 1432. Il eut pour fils *Jean* Fyot, qui ſuit. (*a*).

III. *Jean* Fyot, I du nom, vivoit en 1468, comme il ſe juſtifie

(a) *Cette Terre de Charmont, acquiſe par feu Meſſire* Barthelemi *Rolland, Conſeiller de Grande Chambre, mort en 1761, eſt poſſedée par ſon fils, Préſident aux Requêtes du Palais.*

Digitized by Google

par des reprises de Fief des anciens biens de la Famille, & autres Actes de 1468 & 1469. Il épouſa *Henriette* le Lievre, fille de *Jean* le Lievre, Ecuyer, Seigneur de Martrois, Conſeiller du Duc de Bourgogne, & d'*Anne* Defaltans, Famille noble & ancienne du Comté de Bourgogne. Ladite *Henriette* avoit pour frere *Philippes* le Lievre, Maître en la Cambre des Comptes de Bourgogne, & pour ſœur *Adrienne* le Lievre, mariée à *Philibert* Berbis, Conſeiller au Parlement de Bourgogne. Ledit *Jean* Fyot mourut fort âgé en la Ville de Châtillon, après avoir ſuccedé en la Charge de ſon beaupere. De ſon marige ſont nés,

1. *Jacques* Fyot, II du nom, auteur des Seigneurs de la Marche.

3. *Pierre* Fyot, I du nom, auteur de la branche de Chevenet. Voici la filiation de la branche aînée : voyez pour les deux autres le Tome II de ce Dictionnaire, pag. 156 & ſuiv.

IV. *Jacques* Fyot, I du nom, ſe maria avec *Marie* de Macheco. Par Lettres Patentes du 25 Mars 1520, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 20 Novembre ſuivant il fut fait Commandant du Château de Châtillon-ſur-Seine. Par la ſuite il fut Secretaire du Roi, & traita le 1 Novembre 1527 de la Charge de Greffier en chef du Parlement de Dijon. Ses enfans furent, 1 *Marc*, qui ſuit. 2. *Mongeot*. 3. *Jacques*. 4. *Marie*. 5. *Gilette*. 6. & *Marie* Fyot. *Jacques* Fyot mourut en 1328 : ſa veuve fut élue tutrice de ſes enfans mineurs, & ils eurent pour Curateurs *Jean*, II du nom, & *Pierre* Fyot, I du nom, leurs oncles, freres du défunt, & tous fils de *Jean* Pyot & *Henriette* le Lievre.

V. *Marc* Fyot, Ecuyer, Seig. de Villers-le-Duc de Vauyey, épouſa, 1°. *Jeanne* de Montholon, fille de *Guilleaume* de Montholon, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat Général au Parlement de Dijon, (deſcendu de la tige de *François* de Montholon, Garde des Sceaux de France) & de *Catherine* Moiſſon. 2°. *Jeanne* le Goux, de laquelle il eut 1. *Pierrette*; 2. *Marguerite*; 3. & *François*, qui ſuit.

Pierrette Fyot fut mariée du vivant de ſon pere le 22 Septembre 1560 avec *Bernard* des Barres, Seigneur de Ruffey, Echirey & Bouſſenois, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & ſon Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne (*b*).

Marguerite Fyot, qui n'étoit âgée que de 18 ans lors de la mort de ſon pere, fut mariée le 7 Juin 1572 avec *Etienne* Millet, Conſeil-

(a) *La filiation depuis ce* Jean *eſt clairement connue pour ſes prédéceſſeurs. Au défaut des contrats de mariage, on ne s'eſt appuyé que ſur quelques extraits de teſtamens, & ſur d'anciens Mémoires de famille, & ſur la ſucceſſion des mêmes biens, dont les titres ſe ſont conſervés.*

(b) *C'eſt de ce mariage qu'eſt deſcendue* Marie des Barres, *mere du feu Marquis de Beaufremont, Chevalier de la Toiſon d'Or, de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Brigadier des Armées du Roi de France.*

Digitized by Google

let au Parlement de Bourgogne.

VI. *François* Fyot, Seigneur du Fief de Fyot, de Barain, de Vaugynois, de Couches & de Bouſſenois, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, épouſa, 1°. 25 Janvier 1585 *Catherine* de Fayne, Dame de Veſurotte, & de Couchey, d'une Famille très diſtinguée dans la Robe & dans l'Epée, fille de *François* de Fayne, Seigneur de Veſurotte, Conſeiller au Parlement, & de *Deniſe* Fils-Jean.

François Fyot fut toujours fort affectionné & attaché au parti de nos Rois contre les Ligueurs. Il ſervit courageuſement le Roi *Henri IV*, après que *Henri III* eut été aſſaſſiné, & allant pour le féliciter de ſon avenement à la Couronne, & l'aſſurer de la fidélité de la Province, de la part de laquelle il étoit député, il fut fait priſonnier de guerre avec ceux qui l'accompagnoient près de Grayes en Gâtinois. Son crédit étoit ſi conſidérable qu'il s'engagea de plus de deux cens mille écus pour le ſervice de Sa Majeſté, laquelle en récompenſe des ſervices qu'Elle avoit reçus de lui, le gratifia d'un Office de Conſeiller au Parlement de Bourgogne le dernier Décembre 1592, dans lequel il fut reçu le 20 Novembre de l'année ſuivante, le Parlement ſéant pour lors à Sémur. De ce premier mariage il eut, 1. *Philippe*; 2. *Deniſe*; 3. *Marc*; 4. *Catherine*; 5. *Anne*; 6. & *Gilette* Fyot. *Philippe* fut Prieur & Seigneur de Pelleau & Combertout, & Chanoine de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon. *Marc* fut pourvu le 6 Février 1613 de la Charge de Secretaire du Cabinet du Roi aux gages de 400 livres. Quant aux filles, *Deniſe* fut mariée à *Jean* le Goux, Conſeiller au Parlement. *Anne* épouſa *Claude* Petit, Seigneur de Courtivron, Conſeiller du Roi & Receveur Général des Finances en Bourgogne & Breſſe. *Gilette* fut Religieuſe, & *Catherine* mourut fille. *François* Fyot épouſa 2°. 21 Juillet 1596 *Chrétienne* Morin, fille de feu *Pierre* Morin, Conſeiller du Roi & Maître ordinaire à la Chambre des Comptes, & d'*Antoinette* Viard.

Après ce ſecond mariage *François* Fyot fut choiſi & nommé par le Roi *Louis XIII* pour être l'un des Commiſſaires en la Chambre de Juſtice qui fut créée pour la recherche des abus & malverſations commis dans le maniement des Finances; & en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi dans cette Commiſſion & pluſieurs autres, pendant trente-cinq ans qu'il avoit exercé ſa Charge de Conſeiller, Sa Majeſté le retint pour être l'un de ſes Conſeillers en ſes Conſeils d'Etat & Privé, dont Elle lui fit expédier le Brevet le 28 Décembre 1625. Il prêta le ſerment requis le dernier dudit mois entre les mains d'*Etienne* d'Aligre pour lors Chancellier de France.

François Fyot mourut en 1636 en la quarante deuxieme année de l'exercice de ſa Charge de Conſeiller, & Doyen de ſa Compagnie. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Pierre*, Page de la Grande Ecurie, enſuite Ecuyer de main de la Reine, mort en 1618 ſans poſtérité. 2. *Jacques*, qui ſuit. 3. *Marie*; & 4. *Etienne*. *Marie* fut mariée à *Pierre* Baillet, Conſeiller du Roi, Tréſorier en la Généralité de Bourgogne, qui de cette Charge paſſa à celle de Préſidente

Digitized by Google

à la Chambre des Comptes. Il étoit fils de feu *Jacques* Baillet, Ecuyer, Seigneur de Creſſey, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* Burgat, ſes pere & mere. *Etienne* Fyot, Seigneur de Villaines, fut auſſi Conſeiller du Roi, & Tréſorier de France en la Généralité de Bourgogne, & épouſa *Jeanne* Priſques, fille alors mineure de *Guillaume* Priſques, Seigneur de Servilles & de la Tour de Ver, & de *Françoiſe* Burgat.

VII. *Jacques* Fyot, II du nom, Seigneur du Fief de Fyot & de Vaugymois, fut d'abord pourvu le 2 Février 1618 de la Charge d'Ecuyer de la Reine *Anne* d'Autriche, vacante par le décès de ſon frere aîné *Pierre* Fyot. Il épouſa 16 Août 1622 *Oudette* Maſſol, fille de *Jean* Maſſol, Seigneur de Marcilly-les-Viteaux, de Menandes, & de Precy (ſous *Pierre* Pertuis) Conſeiller au Parlement, & de *Joſephe* Fils-Jean. Il mourut Conſeiller au Parlement de Dijon, & laiſſa, entr'autres enfans, 1. *Philippe*; 2. *Chriſtine*; 3. *Charles*; 4. & *Claude*, qui furent mis ſous la tutelle de leur mere. *Chriſtine* épouſa *Georges* de Berbiſey, Seigneur de Prée, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, fils de *Guillaume* de Berbiſey. *Charles* Fyot fut Prieur & Seigneur de Vauclerc par la réſignation que lui en fit *Philippe* ſon frere aîné, qui ſuit. Et *Claude* ſe fit Religieux en l'Abbaye de Saint Benigne où il mourut.

VIII. *Philippe* Fyot, Ecuyer, Seigneur de Vaugymois, pendant ſes études & exercices fut fait Seigneur & Prieur Commandataire des Prieurés de Vauclerc & Saulmaiſe, leſquels par la ſuite il réſigna à ſon frere *Charles*, comme il vient d'être dit. Il ſe maria 15 Janvier 1657 avec *Marthe* de Fancines, d'une famille d'Italie très diſtinguée dans l'Epée, fille de *Henri* de Fancines, Ecuyer & Gentilhomme de *Louis* de Bourbon, Duc d'Enghien. *Philippe* Fyot fut confirmé dans la poſſeſſion, jouiſſance & droit d'avoir entrée & voix délibérative dans l'Aſſemblée générale de la Nobleſſe aux Etats de la Province de Bourgogne; & de jouir de tous droits, privileges & immunités attribués à l'ancienne Nobleſſe du Royaume, par jugement qui fut rendu par Meſſieurs les Commiſſaires députés par Sa Majeſté pour la vérification des titres de nobleſſe, du 8 Février 1660. *Marthe* de Fancines mourut avant *Philippe* Fyot, qui décéda le vingt-neuf Juillet 1674, & laiſſa trois enfans, ſavoir, *Guillemette*, *Chriſtine*, & *Anſelme-Bernard* Fyot, qui ſuit. L'aînée des filles, *Guillemette*, ſe fit Religieuſe aux Dames Urſulines de Dijon. *Chriſtine* Fyot fut mariée 23 Février 1677 par diſpenſe de Cour de Rome avec *Bernard* ſon oncle à la mode de Bourgogne, Seigneur de Trouchans & Fiſey, Conſeiller au Parlement, fils de feu *Benigne-Bernard*, Seigneur deſdits lieux, auſſi Conſeiller au Parlement, & de *Guillemette* Maſſol.

IX. *Anſelme-Bernard* Fyot, Chevalier, Seigneur de Vaugymois, de Menades, de Tharoiſeau, & autres lieux, Conſeiller honoraire au Parlement de Bourgogne, Préſident aux Requêtes du Palais, contracta mariage le 3 Juillet 1687 avec *Anne-Philippine* de Valon, Dame de Mimeure, Flavelieres, Vonges, Bouſſoles,

Digitized by Google

les, Genlis & Vehey, fille de *Richard* Valon, Chevalier, Marquis de Mimeure, &c. & de *Jeanne* de Villiers.

De ce mariage ſont nés, 1. *Richard*, qui ſuit; 2. *Claude* Fyot, Docteur de Sorbonne, Supérieur Général du Séminaire de S. Irénée à Lyon, &c. 3. *Marie-Prudence* Fyot, Religieuſe Urſuline; & *Jeanne-Louiſe*, Religieuſe aux Dames du Refuge à Dijon.

X. *Richard* Fyot, Ecuyer, a été Page de la Petite Ecurie du Roi *Louis XIV*. Il épouſa *Catherine* de Vienne; il en eut quatre enfans, dont deux vivent.

Les armes: *Au 1 & 4 d'azur à un chevron accompagné de trois loſanges d'or, deux en chef & une en pointe, au 2 & 3 de ſable à trois bandes d'or.*

G A G A

GALARD DE BRASSAC, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume, qui tire ſon origine des Comtes de Condomois, iſſus des Ducs de Gaſcogne.

Hugues, dernier Comte de Condomois, donna ſon Comté à l'Abbaye de S. Pierre de Condom en 1011, au préjudice de tous ſes autres parens, comme il le dit dans ſa donation, dans laquelle il comprend des biens qu'il avoit dans la Terre de Galard.

Les Tours de Galard, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui près de Condom, & ſur leſquelles on voit les armes de Galard, étoient de l'ancien appanage des Comtes de cette Province, & c'eſt d'un frere de *Conbaut*, pere de *Hugues*, dernier Comte de Condomois, que vient cette Maiſon, dont pluſieurs Seigneurs ont été ſucceſſivement bienfaiteurs de l'Abbaye de Condom, depuis 1060 juſqu'en 1247, que *Monzaſſin* de Galard en fut Abbé, & en 1317, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape *Jean XXII*, en faveur de *Raymond* de Galard, dont le neveu *Pierre* de Galard en fut le ſecond Evêque juſqu'en 1371. *Voyez le Spicilege*, *le Gallia Chriſtiana*, *Notitiæ Vaſconiæ*, &c.

Guillaume de Galard fut l'un des pleiges ou cautions pour le Roi de France dans un Traité conclu avec *Jean-ſans-Terre*, Roi d'Angleterre, en 1200.

En 1270, *Philippe-le-Hardy* accorda à *Naſcieu* & *Geraud* de Galard la haute & baſſe Juſtice de Terraube, en conſidération des ſervices rendus par leurs ancêtres à ſes prédéceſſeurs Rois.

En 1283, *Geraud* de Galard étoit un des quarante Chev. qui devoient être du duel que *Charles* d'Anjou, Roi de Sicile, avoit propoſé au Roi d'Arragon, lequel duel n'eut pas lieu.

En 1314, *Aſſieu* de Galard étoit Grand-Sénéchal de Gaſcogne, & Gouverneur d'Auch. Il s'étoit révolté contre le Roi d'Angleterre, pour prendre le parti du Roi de France *Charles IV*, dit *le Bel*. Il avoit épouſé *Réale* de Faudoas. *Voyez les Actes publics d'Angleterre par Rymer*, & *la Généalogie de Faudoas*.

Pierre de Galard étoit Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310. Son fils étoit le Sire de

Galard de Limeuil, dont il eſt parlé dans la paix de Bretigny. Il étoit un des plus puiſſans Seigneurs de ſon tems, & avoit fait ſon traité particulier avec le Roi d'Angleterre en 1358, qui, pour lui tenir lieu de pareille ſomme qu'il avoit perdue, lui donnoit quatre mille livres de rente, en faiſant épouſer Mademoiſelle d'Albret à ſon fils, comme on le voit dans les Hiſtoires de France, & dans les Actes publics d'Angleterre. *Voyez Rymer.*

Sa fille *Marguerite* de Galard épouſa *Nicolas* de Beaufort, frere du Pape *Gregoire XI*, & neveu du Pape *Clement VI*. C'eſt par cette alliance que la Terre de Limeuil a paſſé dans la Maiſon de Bouillon.

Les grandes Terres dont jouiſſoient les Seigneurs de Galard de tems immémorial, comme on le voit par un partage de 1270, les conceſſions & les Lettres les plus flatteuſes de nos Rois, & de ceux d'Angleterre, les mariages qu'ils faiſoient en 1200 & 1300, entr'autres, avec la Princeſſe d'Armagnac, qui leur apporta la Terre de Braſſac environ en 1270, avec les Princeſſes des Maiſons de Toulouſe & d'Albret, &c. prouvent la grande conſidération dont jouiſſoit cette Maiſon, qui, comme on le peut voir dans les *Actes publics d'Angleterre par Rymer*, figuroit avec les grands Vaſſaux de Guyenne, dans le tems que cette Province obéiſſoit aux Anglois, & principalement avec celles d'Albret, de Lomaigne, de Fezenſac & de Foix.

Vidier de Galard de Braſſac étoit en 1373 caution de la dot de *Marthe* d'Armagnac ſa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde.

Jean de Galard de Braſſac ſervit de ſecond à *Bernard* Comte d'Armagnac, ſon proche parent, en 1415, dans le duel contre *Jean* Comte de Foix. C'étoit le même Comte d'Armagnac à qui le Roi *Charles VI* avoit envoyé l'Epée de Connétable après la Bataille d'Azincourt.

Bertrand de Galard étoit Gouverneur de Verdun en 1434.

Pierre de Galard étoit Grand-Sénéchal de Quercy en 1461.

Sous *Louis XI*, *Hector* de Galard de Braſſac étoit Chevalier de l'Ordre, Chambellan & Commandant les Gentilshommes à Bec-à-Corbin, dont on a tiré la ſeconde Compagnie des Gardes du Corps, & les Chevaux-Légers de la Garde. C'eſt ce même *Hector* de Galard, qui avec la Hire de Saintrailles, dans ce fameux Ballet du Roi *Charles VII*, cité dans *les Eſſais ſur Paris par M. de Saint-Foix*, dans le *Pere Meneſtrier*, & autres, repréſentoient la Chevalerie moderne.

Sous *Louis XIII*, la Comteſſe de Braſſac a été Dame d'Honneur de la Reine Mere de *Louis XIV*, & ſon mari *Jean* de Galard de Bearn de Braſſac étoit Commandant des Troupes en Guyenne, Miniſtre d'Etat, Cordon-Bleu, Gouverneur de Saintonge, d'Angoumois & de la Lorraine, Ambaſſadeur à Rome, & Surintendant de la Maiſon de la Reine, Charge poſſedée en dernier lieu par Mademoiſelle de Clermont, Princeſſe du Sang.

Les armes de Galard ſont : *d'or à trois cornettes de ſable, les pieds & les becs de gueules, poſées deux & une.* La branche de Galard de Braſſac de Bearn joint aux armes de Galard celles de Bearn, qui ſont *d'or à deux vaches paſ-*

Digitized by Google

fantes de gueules, accolées & clarinées d'azur.

Les Seigneurs de cette branche les portent pour satisfaire à la clauſe du contrat de mariage en 1508, de *Jeanne* de Bearn avec *François* de Galard de Bearn de Braſſac.

Cette Maiſon ſubſiſte en deux branches principales, celle de Galard de Terraube, qui poſſede la Terre de Terraube de tems immémorial, & celle de Galard de Braſſac de Bearn, établie en Quercy, où elle poſſede la Terre de Braſſac depuis l'an 1270, par le mariage avec la Princeſſe d'Armagnac.

L'Hiſtoire de l'Abbaye de Condom nous fait connoître *Aimeric* & *Geraud* de Galard, cautions d'un échange que fit l'Abbé de Condom en 1062.

Guilhem & *Pierre* de Galard, témoins du même échange en 1062.

Bilerat, Seigneur de Galard, nommé dans un acte du 11 Octobre 1084, qui eut pour fils,

Oger & *Bernard* de Galard, & *Pierre* de Galard, cautions dans un acte en 1100, entre l'Abbé de Condom & *Garnier* de Bonnefond. Ce *Pierre* fut pere de *Pierre* de Galard & *Argaias* de Galard, qui furent cautions dans un acte de cette Abbaye en 1160. La filiation ſuivie de cette Maiſon commence à

I. *Guillaume*, Sire de Galard, qui fut pleige ou caution avec *Robert* Comte de Dreux, *Geoffroy* Comte du Perche, &c. pour *Philippe Auguſte*, du Traité de Paix conclu entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, le 22 Mai 1200. Il eſt qualifié Sire de Galard avec le Sire d'Albret, dans un acte de l'an 1236. *Voyez l'Hiſt. d'Harcourt & le Traité du Ban & arriere-Ban, par la Rocque.*

Il eut pour enfans, 1. *Aſſieu*, Sire de Galard, I du nom, qui ſuit; 2. *Montaſſin* de Galard, Abbé de Condom, mort le 11 Novembre 1247.

On trouve un autre *Montaſſin* de Galard, qui fut témoin de l'hommage que *Gaſton*, Vicomte de Bearn & de Brulhois, fit en 1155 à l'Evêque d'Agen.

II. *Aſſieu*, Sire de Galard, I du nom, Seigneur de Galard, de Terraube, Saint-Avit-Sempeſſere, Saint-Léonard, & Lille, épouſa *Dona* Gazenes de Francs, & eut *Aſſieu*, II du nom, qui ſuit, & *Geraud*, Seigneur de Liſle, auteur d'une branche éteinte au quinzieme ſiecle dans la perſonne de *Jean* de Galard de Liſle, Grand-Sénéchal d'Armagnac.

III. *Aſſieu*, Sire de Galard, II du nom, eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Geraud* qui ſuit. Ce ſont eux à qui le Roi *Philippe-le-Hardy* accorda les Lettres Patentes pour la haute & baſſe Juſtice de Terraube, pour les grands ſervices rendus par eux & leurs ancêtres à ſes prédéceſſeurs Rois.

IV. *Geraud*, Sire de Galard, &c. eſt celui qui devoit être du duel entre *Charles* de France, Comte d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, frere du Roi *Saint Louis*, & *Pierre III*, Roi d'Aragon. *Geraud* de Galard donna des Coutumes aux Habitans de Terraube, & épouſa *Eléonor* d'Armagnac, qui lui apporta la Terre de Braſſac en Quercy. Il eut pour enfans,

1. *Geraud* de Galard, qui a fait la branche de Terraube.

2. *Bertrand* de Galard, auteur de Braſſac.

3. *Raimond* de Galard, pre-

mier Evêque de Condom en 1317.

4. *Pierre* de Galard, Grand-Maître des Arbalêtriers de France en 1310, marié avec *Nauda* de Caumont, & pere de *Jean* de Galard de Limeuil, dont nous avons déja parlé au ſujet de la Paix de Bretigny, & qui avoit épouſé *Philippine* de Lautrec-Toulouſe.

Branche de Galard-Terraube, où ſe fait la ſéparation d'avec celle de Braſſac.

V. *Geraud*, Seigneur de Galard, II du nom, auteur de la branche de Terraube, fut le neuvieme ayeul de *Geraud*, Seigneur de Galard & de Terraube, à qui ces deux Terres, entr'autres, demeurerent: il eut pour enfans *Archieu* ou *Aſſieu I* qui ſuit, & *Longue* de Galard, mariée à un Seigneur de Bonnefond.

VI. *Archieu* ou *Aſſieu* de Galard, II du nom, eut, entr'autres enfans, *Aſſieu* qui ſuit.

VII. *Archieu* ou *Aſſieu*, III du nom, marié en 1403 avec *Marguerite* de Galard ſa parente, fille de *Jean* de Galard de Liſle & de *Marguerite* de Viémont, eut, entr'autres enfans, *Archieu* ou *Aſſieu*, qui ſuit.

VIII. *Archieu* ou *Aſſieu*, IV du nom, eſt celui qui fut député avec *Odet* de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, au nom de la Nobleſſe du Comté d'Armagnac, aux Etats Généraux du Royaume; il avoit obtenu diſpenſe pour épouſer ſa couſine *Marguerite* de Galard en 1457: il eut, entr'autres enfans, *Aſſieu* ou *Eſſieu*, qui ſuit, *Florette* de Galard, femme de *Bernard* de Saint-Lary, & *Marguerite*, mariée à *Jean* de Luppé, Seigneur de Maravat.

IX. *Aſſieu* ou *Eſſieu*, V. du nom, marié en 1475 avec *Marie* de Laurenſan, dont pluſieurs enfans, entr'autres *Gilles* de Galard, qui ſuit, *Florette* de Galard, mariée à *Geraud* de Preſſac de Cadillac, & *Annette* de Galard, mariée à *Arnaud* de Plagnoles.

X. *Gilles* de Galard, I du nom, marié le 15 Juillet 1510 avec *Gaillarde* de Rigaud de Vaudreuil: il eut, entr'autres enfans, *Bertrand* de Galard, qui ſuit.

XI. *Bertrand* de Galard, qui ſe diſtingua dans les guerres de *Charles IX*, ſous le Maréchal de Montluc, épouſa en 1568 *Diane* de Luſignan, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Philippe* de Galard, qui ſuit; *Henri* de Galard, marié à *Jeanne* de Plas; *Gaillardon* de Galard, tué au ſiege d'Amiens, ſervant ſous les ordres du Maréchal de Biron; *Diane* de Galard, femme d'*Octavien* du Bouſet de Roquepine; *Helene* de Galard, Abbeſſe de Nerac.

XII. *Philippe* de Galard ſe diſtingua dans les Guerres contre les Anglois, & fut tué au ſiége de la Rochelle. Il avoit épouſé *Louiſe* de Calviere en Languedoc, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Marc-Antoine*, qui ſuit; & *Charles* de Galard, tué au ſiége de Fontarabie; *Paul* de Galard, tué en Catalogne, Capitaine dans le Régiment de Languedoc.

XIII. *Marc-Antoine* de Galard, Seigneur de Ferieres, Capitaine dans le Régiment de Languedoc, épouſa le 23 Avril 1647 *Anne* du Rouzet de Roquepine, qui lui apporta entr'autres Terres, celle d'Arignac, une des Baronies des Etats de Foix, & celles de Menac & de Bonpas, dont pluſieurs enfans, entr'autres, *Jean-Louis*, qui ſuit; & *Anne-Victoire* de Galard, mariée à *Jean-Jacques* d'Auzon de Cardaillac en Bigorre.

Digitized by Google

XIV. *Jean-Louis* de Galard, Marquis de Terraube, Baron d'Arignac, en faveur duquel *Louis XIV* érigea Terraube en Marquiſat, épouſa le 29 Mai 1670 *Jeanne* de Meſuyer, Marquiſe de Montegut, dont *Gilles II*, qui ſuit; *Henri*, & *Jean-Jacques*, tous deux Capitaines dans Fimarcon; & *Louiſe* de Galard, mariée avec le Marquis de Montgey.

XV. *Gilles II* de Galard, Marquis de Terraube, Capitaine dans Fimarcon, a épouſé le 29 Décembre 1727 *Marguerite-Victoire* de Moret de Peyre de Monternal, fille du Comte de Peyre, & de *Marie-Anne* d'Ecars, dont pluſieurs enfans; ſavoir, *François-Saturnin*, qui ſuit; *Jean-Jacques* de Galard, Chev. de Malte, Capitaine dans Soiſſonnois; *Marie-Joſeph*, Chanoine de Notre-Dame, ci-devant Prieur de Sorbonne; & *Louiſe Antoinette* de Galard, mariée au Marquis d'Aſgog, Seigneur d'Aubarade.

XVI. *François-Saturnin* de Galard, Marquis de Terraube, &c. marié le 24 Février 1736 avec *Marie-Anne* de Loſtanges de Saint-Alvaire, fille du Marquis de Saint-Alvaire, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont il a pour enfans, 1. *Arnaud-Louis* de Galard, né le 15 Juin 1757; 2 *Jean-Jacques*, Chevalier de Malte, né le 13 Mars 1759; 3. *Marie-Olimpe* de Galard, née en Janvier 1762.

Branche de Galard de Braſſac de Béarn.

V. *Bertrand* de Galard, Seigneur de Braſſac en Quercy, du chef d'*Eléonore* d'Armagnac ſa mere, Dame de Braſſac, frere du Grand-Maître des Arbalêtriers, & du premier Evêq. de Condom, avoit épouſé *Eſclarmonde* de Theſac. C'eſt celui auquel *Edouard III*, Roi d'Angleterre, écrivit de Weſtminſter le 8 Fév. 1327 pour l'engager à ſe maintenir dans la fidélité qu'il lui devoit. *Voyez Rymer.*

Il eut, entre autres enfans, *Guillaume*, qui ſuit; & *Pierre* de Galard, ſecond Evêque de Condom, après la mort de ſon oncle *Raimond*, & *Vidier* de Galard, qui fut caution le 13 Mars 1373 de la dot de *Marthe* d'Armagnac ſa proche parente, mariée à *Jean* d'Arragon, Duc de Gironde, puis Roi d'Arragon, fils aîné de *Pierre*, IV du nom, dit le *Cérémonieux*, Roi d'Arragon, & d'*Eléonor* d'Arragon-Sicile, ſa troiſieme femme.

VI. *Guillaume* de Galard de Braſſac, qualifié dans les titres *Noble & Puiſſant*, *Monſeigneur & Baron*. Le Roi d'Angleterre, *Edouard III*, lui écrivit de Stoſtelle le 21 Juin 1340, pour l'engager à l'aider de ſes forces à retirer des mains du Roi de France *Philippe* de Valois, ce Royaume de France, qu'il prétendoit comme fils d'*Iſabelle* de France. *V. Rymer.* Il fut témoin avec *Raimond*, Comte de Cominges, *Arnaud* & *Bernard* d'Armagnac, à l'hommage que *Jean* d'Armagnac, Vicomte de Breuilhois, rendit le 26 Avril 1353 à *Pierre* de Galard ſon frere, Evêque de Condom. Il avoit épouſé *Gillette* du Maine, fille de *Pierre* du Maine, & de *Marie* Dandouins, dont il eut, entr'autres enfans, *Guillaume II*, qui ſuit, & *Anne* de Galard, mariée en 1380 à *Odet* de Pardaillan de Gondrin, auteur de la Maiſon d'Antin.

VII. *Guillaume* de Galard de Braſſac, II du nom, qualifié *Nó-*

ble & puiſſant, *Monſeigneur & Baron*, rendit ſon hommage à *Richard II*, Roi d'Angleterre le 10 Août 1364 pour ce qu'il tenoit de lui à cauſe de ſon Duché de Guyenne. Il avoit épouſé *Bergue* de Bauville, dont il eut, entre autres enfans,

VIII. *Jean* de Galard de Braſſac, I du nom, qui ſervit de ſecond à *Bernard VII*, Comte d'Armagnac, Connétable de France, ſon proche parent, dans le duel contre *Jean*, Comte de Foix, à la fin de l'an 1415 : il avoit épouſé *Bertrande* de Manes, dont, entre autres enfans, *Jean II*, qui ſuit ; *Pierre* de Galard, Grand-Sénéchal de Querci, marié avec *Antoinette* de Martigny, fille d'*Urbain* d'Armagnac ; *Hector* de Galard, Commandant des Gentilshommes à Bec-à-corbin, dont nous avons parlé ci-deſſus ; *Claire* de Galard, mariée à *Etienne* de Goth ; *Agnès*, femme d'*Arnaud* d'Eſpagne, Seigneur de Durfort ; & *Clairette* de Galard, femme de *Jean* de Pellagine.

IX. *Jean* de Galard de Braſſac, II de ce nom, marié le 19 Septembre 1454 avec *Miracle* de la Valette, fille du Seigneur de Cuſſol en Rouergue, eut, entr'autres enfans, *Hugues*, qui ſuit ; & *Jeanne* de Galard, mariée à *Jean* Noé, Seigneur de Borrepos

X. *Hugues* de Galard de Braſſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut marié deux fois ; la premiere, le 9 Novembre 1484 avec *Marie* de Groſſoles de Flamarins, fille de *Jean* de Flamarins, & d'*Anne* d'Abzac de la Douze ; & en ſecondes noces en 1508 avec *Jeanne* d'Antin, veuve de *Jean* de Béarn, Seigneur de Saint-Maurice, la Riviere, Montoiſel, Roquefort, & en partie du Mont de Merſan ; *François*, fils d'*Hugues*, épouſa le même jour *Jeanne* de Béarn, fille de ſa belle-mere ; *Hugues* de Galard n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage : il avoit eu du premier, entr'autres, *François*, qui ſuit ; *Jean*, Abbé de l'Abbaye de Simorre ; *Gratien*, Abbé de celle de S. Maurin ; & *Bertrand* de Galard, Chanoine de Bordeaux, qui eut neuf voix pour être élu Archevêque de cette Ville après la mort de *Jean* de Foix, mais *Gabriel* de Montagut l'emporta par la pluralité des voix.

XI. *François* de Galard de Braſſac, Seigneur de Cuſſol, Saint-Maurice, la Riviere, S. Labeur, Pradelles, la Valette, avoit épouſé, comme nous avons dit, le 12 Novembre 1508 *Jeanne* de Béarn, avec la clauſe de joindre, lui & ſes deſcendans, le nom & les armes de Béarn aux ſiens ; il en eut, entr'autres enfans, 1. *Jean* qui ſuit ; 2. *Annibal*, Gentilhomme de la Maiſon du Roi & Chev. de ſon Ordre, marié avec *Jeanne* de Marſan ; 3. *François*, Gentilhomme de la Chambre de *François I* ; 4. *Bernard*, Chevalier de Malte ; 5. *Octavien*, Abbé de Simorre ; 6. *Paule* de Galard, mariée avec *Hector* d'Agut, & encore pluſieurs autres enfans.

XII. *Jean* de Galard de Braſſac, &c. Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de St. Jean d'Angely & de Châtelleraut, & Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa le 13 Sept. 1553 *Jeanne* de la Roche-Andry, fille de *Louis* de la Roche-Andry, & de *Renée* de Montbron. Toutes les Lettres que lui ont écrit les Rois & les Reines de France, prouvent la grande conſidération dont il jouiſſoit, & ſa réputation dans le commandement des Troupes de Guyenne ſous le Maréchal de Montluc. Il eut, entr'autres enfans, *René*, qui

Digitized by Google

suit ; *Jeanne* de Galard de Béarn, mariée en 1630 à *Jacques* de Verdusan de Miran, fils de *Jean* de Verdusan, & d'*Anne* d'Esparbès ; *Marguerite*, mariée à *Isaac* du Bourg du Maine, fils de *Bertrand* du Maine, & de *Jeanne* de Fayolles de Mellet.

XIII. *René* de Galard de Brassac de Béarn, premier Gentilhomme de la Chambre de *Monsieur*, frere du Roi, le 1 Avril 1581, & Capitaine de 50 Hommes-d'armes, épousa en premieres noces *Marie* de la Rochebeaucourt, dont il eut, entr'autres enfans, 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Jean* de Galard de Brassac, Ambassadeur à Rome, Capitaine de 100 Hommes-d'armes, Ministre d'Etat, commandant les Troupes en Guyenne, Cordon-Bleu, Maréchal de Camp, Gouvern. d'Angoumois, de Saintonge & de Lorraine, Surintendant de la Maison de la Reine ; & sa femme étoit Dame d'Honneur de la Reine, mere de *Louis XIV* ; elle étoit Mlle de Sainte-Maure, tante du Duc de Montausier ; 3. *Charles*, qui a fait la branche de Lavaure-d'Argentines ci-après ; 4. *Jeanne* de Galard de Béarn, Dame de Clion, Sommesac & Semillac, mariée à son cousin le Marquis de Soubran, dont il ne vint qu'une fille, qui épousa le 27 Septembre 1648 *Louis* de Chabot, Comte de Jarnac. *René* de Galard de Brassac n'eut point d'enfans de son second mariage avec Mademoiselle de Gourdon de Vaillac, de Genouillac, fille du Gouverneur de Bordeaux.

XIV. *Louis* de Galard de Brassac de Béarn, &c. avoit épousé le 26 Août 1609 *Marie* de Ranconnet de Noyan, Dame du Repaire, fille de *Benjamin* de Ranconnet, Seigneur de Polignac, & de *Marthe* de Raimond, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Alexandre*, qui suit ; *Charles* qui a fait la branche de Mirande, lequel avoit épousé la niece d'*Henri* de Chabot, Duc de Rohan : il a eu d'autres enfans qui ont laissé de la postérité.

XV. *Alexandre* de Galard de Brassac de Béarn, marié le 24 Septembre 1646 avec *Charlotte* de la Rochefoucault, Dame de Salles & de Genté, dont il eut, entr'autres enfans, *François-Alexandre*, qui suit, & nombre d'autres filles, mariées à MM. de Torsac, de Saint-Mandé, de Fonguyon, &c.

XVI *François-Alexandre* de Galard de Béarn, Colonel du Régiment d'Angoumois, marié à *Marthe* de Prunevaulx, sœur de l'Ambassadeur en Dannemarck, dont plusieurs enfans, entr'autres, *Guillaume*, qui suit ; 2. & *René* de Galard de Béarn, Marquis de Brassac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Basse-Normandie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

XVIII. *Guillaume-Alexandre* de Galard de Béarn, Comte de Brassac, Baron de la Rochebeaucourt, ci-devant Mestre de Camp du Régiment de Bretagne, Cavalerie ; premier Gentilhomme de la Chambre de *Staniſlas*, premier du nom, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, veuf de *Luce-Françoiſe* de Cotentin de Tourville, Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Berry, fille d'*Anne-Hilarion* de Cotentin, Comte de Tourville, Maréchal & Vice-Amiral de France, & Lieutenant-Général de la Province de Bretagne, qu'il avoit épouſée par contrat du 25 Janvier 1714, & dont il a eu

Anne-Hilarion de Galard de Béarn-de-Brassac, Comte de

Béarn, veuf d'*Olimpie* de Caumont-la-Force, qu'il avoit épouſée par contrat du 12 Janv. 1739, fille d'*Armand Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, & d'*Anne-Eliſabeth* de Gruel-de-la-Fréte. Il a eu de ce mariage, 1. *Alexandre-Guillaume* de Galard de Béarn, Comte de Galard-de-Braſſac, Capitaine au Régiment de Chartres, Cavalerie; 2. *Adélaïde-Luce-Madeleine* de Galard de Béarn, mariée au mois de Juin 1757 avec *Bertrand* de Caumont de Beauvilla, dit le Marquis de Caumont; 3. *Anne-Louiſe-Jacqueline* de Galard de Béarn; & *Renée-Philiberte* de Galard de Béarn-de-Braſſac.

Seigneurs de Lavaure.

XIV. *Charles* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure & d'Argentines, fils de *René* de Galard de Béarn, Baron de Braſſac, & de *Marie* de la Rochebeaucourt, épouſa par contrat du 19 Janvier 1616, *Marie* de Sans-de-Blanzaguet; & il eut, entr'autres enfans, 1. *René* de Galard de Béarn, Seigneur de Lavaure, qui ſuit; 2. & *Charles* de Galard de Béarn, auteur de la branche des Seign. de Blanzaguet, qui ſubſiſtent.

XV. *René* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Lavaure, d'Argentines & de Nadaillac, marié par contrat du 13 Juillet 1648, avec *Jeanne* de Lagard-de-Cherval, & de ce mariage ſortirent pluſieurs enfans; entr'autres, 1. *Jean* de Galard de Béarn, Seign. de Nadaillac, qui ſuit, 2. *François* de Galard de Béarn, dont les Seigneurs d'Argentines.

XVI. *Jean* de Galard de Béarn, Chev. Seigneur de Nadaillac & d'Argentines, épouſa par contrat du 29 Août 1701, *Félicité-Heureuſe* de Beaupoil de Saint-Aulaire: il en eut *François-Alexandre* qui ſuit.

XVII. *François-Alexandre*, Comte de Galard, Vicomte de Béarn, Seigneur d'Argentines, marié par contrat du 13 Février 1738 avec *Angélique-Gabrielle* Joumard des Achards, Baronne de la Motte-Mongaux, ou Landron, fille & héritiere de *Jean* Joumard des Achards, Chevalier, Vicomte de la Brangélie, & de *Marie-Charlotte* de Villars, Baronne de la Motte-Landron (a), & de cette alliance ſont ſortis, 1.

(a) *Petite fille & ſeule repréſentante de* Louis *de Lur de Saluces, Baron de Fargue (fils de* Jean *de Lur & de* Charlotte-Catherine *de Saluces) ſubſtitué aux nom & armes de Saluces, par* Auguſte, *dernier Marquis de Saluces, ſon ayeul, par contrat du 17 Avril 1586, lequel* Auguſte *étoit fils & héritier de* Jean-Louis *Marquis de Saluces, qui céda les Marquiſats de Saluces & de Montferrat à* Charles IX, *par traité fait en 1560, moyennant 30000 livres de rente que ce Prince lui promit en fonds de terre, & lui donna, en attendant l'exécution de ſa promeſſe, une penſion alimentaire de 6600 livres de rente, qui ſe paye encore aujourd'hui ſur la Chambre de Bordeaux. Le traité n'ayant pu avoir encore ſon exécution (à cauſe des embarras de l'Etat,) le Parlement de Paris vient de rendre un Arrêt en faveur de la Dame de Bearn le 4 Juin 1764, en la Grand'Chambre, au Rapport de M. l'Abbé Terray, en exécution d'un premier qu'il avoit rendu en 1761. Voici le Diſpoſitif de l'Arrêt;* Ordonne à *Pierre* de Lur d'Uza, Marquis de Saluces, Maréchal de Camp, de payer à *François-Alexandre* Comte de Galard-Braſſac de Bearn, & Dame *Angelique-Ga-*

Digitized by Google

Jean-Henri Galard, Comte de Béarn, Baron de la Motte-Mongaux, Enſeigne de Vaiſſeaux; 2. *Pierre-Louis* de Galard de Béarn, Chevalier de Malte, & Page du Roi; 3. *Angélique-Marie-Gabrielle* de Galard de Béarn, Chanoineſſe du nouveau Chapitre de Saint Louis de Metz; 4. *Marthe-Madelene* de Galard de Béarn, Demoiſelle de Saint Cyr; 5 & *Louiſe-Marie-Marguertte* de Galard de Béarn.

Les armes de Galard-Terraube, ſont: *d'or à trois corneilles de ſable, becquetées & membrées de gueules, & poſées 2 & 1.*

Celles de Galard de Béarn ſont: *Ecartelé au 1 & 4 d'or à trois corneilles de ſable, becquetées & pattées de gueules 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt Galard: *au 2 & 3 d'or à 2 vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur*, qui eſt de Béarn, avec *deux griffons* pour ſupports.

GALÉAN, *Galleans, Galliani, Galleani*, ou *Gallieno*, ancienne Maiſon originaire d'Italie. Le premier connu dont on ait connoiſſance, eſt

I. *Simon* Galliano.

II. *Inigo* Galliani ou Galleano eut trois fils. Ils formerent trois branches, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Galleans-Doria, iſſue des Galleans de Nice, dont il ſera fait mention ci-après.

III. Le premier de ces rameaux, qui vint de *Jean*, fils aîné d'*Inigo*, reſta à Gênes, & y eſt repréſenté aujourd'hui par *Jean-Thomas* Galleano, Patricien Génois, & Gouverneur de Porto-Venere, en l'année 1761. Ses enfans ſont, 1. *Joſeph*, noble Génois; 2. *François*, Officier dans les Troupes de la République; 3. *Pierre*, pareillement employé dans le Militaire; 4. *Ange*; 5. *Jean*, encore l'un & l'autre en bas âge; 6. *Anne-Marie*, non encore mariée. *Jean-Thomas* a pluſieurs freres; ſavoir, 1. *Joſeph* Galleano, Patricien Génois, qui a un fils nommé *Antoine*; 2. *François* Galleano, qui n'a qu'un ſeul enfant nommé *Domato*, employé dans les affaires du Gouvernement; 3. *Jean-Lucas*, Patricien Génois; 4. *Alexandre* Galleano, dont les fils *Camille* & *Charles* ſervent à Naples Capitaines de Cavalerie; 5. *Ange* Galleano, mort laiſſant *Georges*, Patricien Génois, & *Patricio*, Officier ſur les Galeres de la République; 9. *Innocent* Galleano, qui a pour poſtérité deux fils, *Joſeph*, employé dans les affaires du Gouvernement; & *Pierre*, Religieux de Saint François de Paule.

Jean-Thomas Galleano a encore

brielle Achard de la Brangélie ſon épouſe, les légitimes d'*Eléonore* de Montaigne & *Marie* de Gamaches, enſemble celle de *Jean* de Lur d'Uza & de *Charlotte-Catherine* de Saluces, auteurs communs, avec les intérêts, & de leur remettre leurs portions ſur la rente de 6600 liv. avec les arrérages depuis 1639. *Voici l'article mot pour mot:* Ordonne, en ce qui concerne ladite rente de 6600 livres ſur la Comptablie de Bordeaux, que leſdits de Saluces & de Bearn & ſa femme demeureront, chacun à leur égard & pour les portions qui leur appartiennent, conſervés dans les droits du traité fait en 1560 entre le Roi *Charles IX* & *Jean-Louis* Marquis de Saluces, & en attendant l'exécution duquel ladite rente a été concedée; à l'effet de quoi pourront leſdits de Saluces & de Bearn & ſa femme, ſe pourvoir conjointement ou ſéparément, & ainſi qu'ils le jugeront à propos.

Digitized by Google

deux couſins au quatrieme dégré, dont l'un, appellé *Dominique*, a fixé ſon domicile à Porto-Venere; l'autre, nommé *Auguſtin*, a ſon frere Vicaire pour la Séréniſſime République à la Spezza, & a trois enfans mâles. La poſtérité de *Jean*, le premier des fils d'*Inigo*, a formé d'autres branches, dont l'une s'eſt éteinte depuis plus de deux ſiecles, illuſtrée par des poſtes éminens; & une autre, qui, ſous *Auguſtin* Galleano en 1528, fut aggregée dans la Maiſon des Fieſques, dont elle a adopté le nom & les armes (*a*).

La ſeconde branche fut tranſplantée en 1199 à Corgné, *Urbs Corgnati*, Ville ſur l'Orca dans le Caſſareze en Piémont, & dans la Juriſdiction de Valpergue, par *Charles* Galliani, ſecond fils d'*Inigo*: il en ſera fait mention dans la ſuite.

III. *Theodore* Galliani, le troiſieme des enfans d'*Inigo*, fut à Nice y fonder le troiſieme rameau; ſa mémoire y eſt gardée par une Charte du 9 des Calendes d'Août, ou 23 Juillet de l'an 1205, conſervée juſqu'à préſent dans les Papiers publics de la Ville de Nice.

IV. *Bozio* Galliani, Généraliſſime des Troupes de Milan.

V. *Theodore*. Portant, ces ſept freres, les noms d'*Antoine-Louis*, de *Jean*, *Claude*, *Michel-Marie*, *Arnaud*, *Barthelemi* & *Gabriel*, quitterent leur patrie pour aller habiter divers Etats. Les deux ſeuls dont il nous reſte juſqu'à préſent (1761) une connoiſſance certaine, ſont, *Antoine-Louis*, qui paſſa en Piémont, & peu après au Comtat Venaiſſin, & *Jean*, Chevalier de Rhodes, qui mourut en 1358 ou 1379 à la Terre-Sainte. Les cinq autres ſe diſperſerent en divers Pays, où ils ont donné, à ce que l'on aſſure, naiſſance à divers rameaux.

Jacques Galliani, leur frere aîné, continua la lignée à Nice.

Des branches formées à Nice de la poſtérité de *Jacques*, deux ſe ſont éteintes dans ce ſiecle. Celle des Galleans, Comtes d'Utelles & du Reveſt, Seigneurs de Châteauneuf, eſt tombée dans la branche des Galleans, Comtes d'Aſeros, de Todoſt & de Tourrettes. Le dernier Comte de Gallean d'Aſeros n'a laiſſé que trois filles (*b*): l'aînée, nommée *Thereſe*, mariée à *Jean-Paul-Auguſtin* de Laſcaris, Comte de Peilhe; la ſeconde, appellée *Madeleine*, à *Charles-François* Thaon de Revel, Comte de Saint-André; & *Agnès* la troiſieme, mariée en 1761 à *N...* Avogrado, ou Avogadro, Comte de la Mothe à Verceil.

La Maiſon de Gallean n'eſt plus repréſentée aujourd'hui à Nice que par les Seigneurs en partie de Châteauneuf, Fief poſſédé dans la Maiſon depuis près de quatre ſiecles (1428). Ils ſont iſſus des Comtes d'Aſeros. Le chef en eſt *Jean-Baptiſte-Caietan* de Gallean, Comte de Châteauneuf en 1709, qui de *Louiſe* de Peyre ſon épouſe a quatre garçons & une fille, non mariés en 1761 (*c*).

(*a*) *Elle ſubſiſte encore avec ſplendeur ſous le nom de Fieſque, ainſi que celle des Galleans-Doria.*

(*b*) *Le dernier Comte d'Aſeros eut deux femmes. De la premiere, N. de Gallean d'Utelles, eſt née la Comteſſe de Laſcaris-Peilhe; les Comteſſes de S. André & de la Mothe ſont de N. de Peyre ſa ſeconde.*

(*c*) *Les enfans mâles ſont* 1. Joſeph, *né en* 1741; 2. Céſar, *né en*

Digitized by Google

Il ne reſte d'une autre branche cadette, iſſue de celle de Châteauneuf, & qui poſſede une partie de cette Seigneurie, que *Camille* de Gallean, fille d'*Antoine-François*, Comte de Gallean, premier Aide-de-Camp du Roi de Sardaigne, Colonel d'Infanterie, & Commandeur de l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare, mort en 1754, mariée en 1761 à *N...* de Rabbieres, Seigneur de la Baulme & de Château Redon en Provence, & *Thereſe* de Gallean, Religieuſe à Albe.

Premiere Branche des Galleans, Seigneur de Vedenes, & depuis Barons des Iſſards, & Marquis de Salernes, éteinte en 1704.

VI. *Antoine-Louis* Galliani, Chevalier, l'aîné des ſept freres quitta Nice le 4 Juin 1349. Il ſe retira à Corgné près d'Yvrée en Piémont, où la ſeconde branche, venue de Gênes, s'étoit fixée dès la fin du douzieme ſiecle par *Charles* Galliano, & avoit exercé des Emplois conſidérables, tant en Savoye que dans le reſte de l'Italie. Il en épouſa l'unique héritiere en la perſonne de *Claire* Galliani, fille de *Bernard* Galliani, Seigneur en partie de Corgné, par héritage de ſon ayeule de la Maiſon des Silveſchi & de Sanchette, le 7 Mars 1350 (*Louis* Gubernis Notaire) Deux ans après leur mariage, les troubles du Pays, occaſionnés par les Guelphes & les Gibelins, les déterminerent à s'éloigner de Corgné. Ils choiſirent le ſéjour d'Avignon. *Antoine Louis* y fit, peu après ſon arrivée, l'acquiſition d'une partie de la Seigneurie de Vedenes dans le Comtat. *Gregoire XI* ayant transferé le Saint Siége d'Avignon à Rome en 1376, *Antoine-Louis* ſe retira peu après à Corgné, où il finit ſes jours dans un âge très avancé. Il y eut pour ſeul enfant connu,

VII. *Pierre* ou *Pietro* Galliani, Chevalier, Seigneur en partie de Corgné & de Vedenes, lequel revint ſe fixer à Avignon après avoir pris pour femme à Pignerol le 11 Juillet 1399 (*Saniero* Raburelli & *Barthelemi* Ollica, Notaires), *Antoinette* Capponi. Il en eut 1. *Antoine*; 2. *Claude*, qui ſuivent; 3. *Jean*, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & Garde des Sceaux du Pape *Calixte III* en 1457; 4. *Barthelemi*, Ecuyer du Roi *Charles VII* en 1442, & Lieutenant en 1475 de la Compagnie d'Hommes d'Armes de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers. Il vivoit encore en 1498, 5. *Gabriel*, mort en 1506 à Turin ſans alliance, âgé de près de cent ans, après avoir été Chambellan des Ducs de Savoye Il n'eut qu'un fils naturel nommé Galeans, mort Chevalier du Saint Sépulchre; 6. *Balthazard*, reçu Chevalier de Saint Jean de Rhodes, au Grand-Prieuré de Saint Gilles, l'an 1446, & cinq filles, toutes mariées, ſavoir *Blanche* en 1425, à *Antoine* Ortygony, Général des troupes du Saint Siége; *Gillette* en 1429 à *Balthazard* Spiafani, vulgairement appellé Spifami, Seig. en partie de Caumont dans le Comtat; *Marie-Anne* en 1435 à *François* Malaſpina, qui étant premier Conſul de la Ville d'Avignon en 1465, fut nommé Ambaſſad. du Pays vers le Pape *Paul III*; *Françoiſe* en 1446 à *Barthelemi* d'Aymoneti, Gouv. du Palais d'Avignon; *Béatrix* la

1749; 3. André, *né en* 1750; 4. Victor, *né en* 1752; *la fille, nommée* Marie-Catherine, *née en* 1742.

cinquieme, épouſa le 7 Fév. 1454 *François*, Seig. de Genas en Dauphiné, Premier Préſident de Dauphiné, Conſeiller au Conſeil Privé du Roi *Louis XI*, & l'un des quatre Généraux des Finances de France. Ceux des enfans de *Pierre* qui lui ſurvécurent partagerent ſes biens le 18 Mars 1460; *Antoine*, l'aîné de tous, fut Coſeigneur de Vedenes à la mort de ſon père. Il avoit été créé le 7 Octobre 1444 par le Pape *Eugene IV*, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, & le 13 Juin 1468 il fut élu premier Conſul de la Ville d'Avignon; il épouſa le premier Août 1441 (*Jacques* Girardi, Notaire;) *Marguerite* Buzaffi, d'une très grande Maiſon originaire d'Eſpagne, fil'e de *Thomas* Buzaffi, Chevalier, & de *Ricarde*, dont il vint 1. *Thomas*, Coſeigneur de Vedennes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, mort non marié vers l'an 1514; 2. *Jean*, auſſi Coſeigneur de Vedenes, Comte Palatin de Saint Jean de Latran, Ecuyer du Duc de Savoye *Charles III*, en 1510. Sa mere le ſubſtitua au nom & aux armes de Buzaffi; il épouſa vers l'an 1485 *Anne* de Sadonne, dont il n'eut point de ſucceſſeur; 3. *Françoiſe*, mariée le 11 Juillet 1481 à *Dragonet* Gerardi, Seigneur d'Aubret au Comtat Venaiſſin. *Thomas* & *Jean* Galliani tranſigerent le 11 Février 1512 (*Dom. Conſule Not.*) avec *Raphael-Claude* & *Jean* Galliani de Nice, arriere-petit-fils de *Jacques I*, & frere aîné d'*Antoine-Louis*, couſins de *Thomas* & de *Jean* au quatrieme dégré, au ſujet de quelques prétentions qu'ils avoient encore dans le Comté de Nice, & de deux grands vaiſſeaux nommés *Ste Marie* & *S. Raphael*, qu'ils avoient fait conſtruire, & ſur leſquels ils piratoient en commun.

VIII. *Claude* Galliani, Chevalier, ſecond fils de *Pierre*, acquit auſſi une partie de la Seigneurie de Vedenes, qui fut réunie à l'autre à la mort de *Jean*. Il épouſa le 25 Juillet 1459 (*Jacques* Girardi Notaire) *Annette* de Camino (*a*) ou Duchemin, Baronne des Iſſards & de Courtines en Languedoc, fille de Colin de Camino, dont la Maiſon étoit originaire de Treviſe, Capitale du Treviſan dans l'Etat de Veniſe, Baron des Iſſarts & de Courtines en Languedoc, Seigneur de Vaucelles en Bretagne, Maître d'Hôtel, & Conſeiller au Conſeil Privé du Roi *Louis XI*, & de *Jeanne* d'Andonne ou Andonnette; leurs enfans furent 1. *Louis*, Seigneur de Vedenes, Baron des Iſſarts & de Courtines, qui épouſa le 21 Octobre 1484 *Marie* de Luetz, fille d'*Antoine* de Luetz, Seigneur d'Aramon en Languedoc, & de *Perrette* de Sarrats, dont *Annette*, morte ſans alliance. *Louis* ſe fit, à la mort de ſa femme, c'eſt-à-dire vers l'an 1497, Religieux de l'Obſervance à Avignon; 2. *Thomas*, dont il va être fait mention; 3. *Balthaſard*, Chevalier de Rhodes en 1479; 4. *Charles*, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, Prieur de Nogueres en 1499, de Monteſilino en 1501, de Panon & de S. Jean d'Aulnay, & Chanoine de l'Egliſe de S. Agricole à Avignon

(*a*) *Aldovrandin III*, *Marquis d'Eſt & de Ferrare*, *mort en Novembre* 1361, *avoit épouſé* Beatrix *de Camino*, *veuve d'un fils natu. el d'*Albert *de Laſcala*, *fille de* Richard *de Camino*, *biſayeule d'*Annette. Voyez Imhoff, Hiſtoire Généalogique d'Italie & d'Eſpagne, édition *in-folio*, Tom. II, p. 56, à Nuremberg 1701.

Digitized by Google

en 1502 ; 5. *Jeanne*, mariée le 29 Décembre 1482 à *Olivier* de Seytres, Seigneur de Caumont & de Verquieres dans le Comtat. Les quatre freres firent le 4 Octobre 1456 (*Etienne* Verneti Notaire) le partage des Baronnies & Seigneuries de Vedenes, des Iſſarts, de Courtines, de Châteauneuf & d'autres biens ſitués dans les terroirs de Gigognan, d'Entraigues, Pont de Sorgues, & de grandes poſſeſſions dans le territoire d'Avignon. Ils avoient fait l'hommage de leurs domaines au Pape *Sixte IV* en 1478, & au Roi de France *Charles VIII* le 26 Juillet 1484. *Thomas* ayant ſurvécu à ſes freres réunit tous les biens en ſa perſonne.

IX. *Thomas* Galliani, Chevalier, Seigneur de Vedenes, Baron des Iſſarts & de Courtines, épouſa le 18 Janvier 1502 (*Jean* Lorini Notaire) *Annette* ou *Amielle* Mayaudi, fille de *François* Mayaudi, Seigneur d'Eguilles, d'Entraigues, & d'une partie de Vedenes dans le Comtat, dont *Thomas* Galliani lui avoit fait la vente en 1499, & de *Jeanne* de Coſtaing. Ils eurent pour enfans 1. *François*, Seigneur en entier de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Iſſarts & de Courtines, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1568 par le Roi *Charles IX*, premier Conſul d'Avignon en 1534, 1535 & 1564, Viguier de Sa Sainteté en 1549 & 1556, veuf ſans enfans dès l'an 1530 de *Lucrece* de Clermont-Lodeve, mariée en 1526 ; 2. *Louis* qui ſuit ; 3. *Thomas-Pierre*, Chevalier de Rhodes, tué par les Infideles au mois d'Août 1532 à Coron dans la Morée, inſcrit dans le Martyrologe de l'Ordre (a) : 4. *Louiſe*, mariée le 16 Mars 1530 à *Louis* de Combes, Baron de Barjac & de Sabran en Languedoc ; 5. *Françoiſe*, qui eut pour premier mari le 9 Mars 1535 *Louis* de Merles, Seigneur de Beauchamp au Comtat Venaiſſin, depuis Ambaſſadeur vers le Pape *Paul III* en 1538 pour le Pays d'Avignon ; & pour ſecond mari le 27 Février 1552 *Laurent* d'Arpajon, Vicomte de Lautrec en Albigeois, Baron de Rochefort, de Lers, de Montfrin & de Montredon en Languedoc ; 6. *Richarde*, épouſe en 1537 de *Laurent* du Rouſſet, Gouverneur & Châtelain de Cavaillon pour le Pape, & de Courthezon pour le Prince d'Orange. *Michel*, fils naturel de *Thomas* Galliani, mourut vers 1550 Général au ſervice de *Jean III*, Roi de Portugal.

X. *Louis* Galliani devint par la mort de *François* ſon frere ainé, Seigneur de Vedenes & d'Eguilles, Baron des Iſſarts & de Courtines. Il étoit Seigneur de Saint-Savournin ou Saint-Saturnin, par l'acquiſition qu'il en fit en 1535. Il en rendit hommage au Pape *Paul III* le 27 Mars 1536. (*Pierre* Porlivio Notaire). Il fut premier Conſul d'Avignon en 1540, 1541 & 1562. Il fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en France en 1548, par le Roi *Henri II*, Gouverneur du Palais Apoſtolique, Commandant & Capitaine Général de la Ville d'Avignon en 1544, lors du décès du Cardinal

(a) *Dans l'Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, par J. Baudouin*, fol. 1643, *pag.* 319, *Liv. XI, après le détail du ſiége de Coron, on trouve ces mots :* Et y demeura, entr'autres, *Nicolas* de Sainxes, & *Pierre* des Iſſarts, Chevaliers fort connus.

Digitized by Google

de Clermont-Lodeve, Légat. Il avoit été chargé de deux Ambaſſades du Pays; l'une vers le nouveau Pape *Paul III* en 1534, & l'autre vers le Roi *François I* en 1536. *Louis* épouſa le 15 Juin 1533, (*Louis* Gauthery Notaire) *Blanche* de Tholon ou Tollon-Sainte-Jalle, couſine-germaine de *Didier* de Tholon-Sainte-Jalle, élu Grand-Maître de Malte le 17 Novembre 1535, fille de *Pierre* de Tholon-Sainte-Jalle, Seigneur de la Laupie en Dauphiné, & de *Louiſe* de Caritat-Condorcet. Il en eut 1. *Melchior*; 2. *Balthaſard*; il va en être fait mention; 3. *Anne*, mariée le 18 Novembre 1555 à *Pierre* Dupuy, Seigneur de la Roche, & Baron de Rochefort en Dauphiné; 4. *Antoinette*, épouſe en 1558 de *Guillaume* de Volghuet ou Volgué, Seigneur de Rochecolombe en Vivarais, depuis Chevalier de l'Ordre de Saint Michel; 5. *Louiſe*, mariée le 12 Janvier 1583 à *François*, Seigneur de Geys, Grand-Bailli du Bas-Vivarais; 6. *Antoine*, reçu l'an 1592 Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem. *Annette*, fille naturelle, s'allia en 1592 à *Gabriel*, Seigneur de Poinſard en Languedoc. *Melchior* & *Balthaſard* partagerent le 20 Février 1573 (Barrecy Notaire) les biens de *Louis* leur pere. *Melchior* eut les Baronnies des Iſſarts & de Courtines. *Balthaſard* eut Vedenes, Eguilles & Saint-Savournin. Ce dernier a fait la branche des Galleans Vedenes, depuis Ducs de Gadagne, & un de ſes fils a formé celle des Galleans-Caſtellet, depuis Ducs & Princes de Galleans & du Saint Empire Romain. Il en ſera fait mention lorſque nous aurons fini de parler de la premiere branche des Galleans des Iſſarts, éteinte dans celle des Galleans-Caſtellet.

XI. *Melchior* de Galleans, Baron des Iſſarts & de Courtines, obtint du Roi *Henri III* la Seigneurie des Angles en Languedoc le 1 Mars 1588. Quoique la Seigneurie de St. Savournin fût tombée en partage à ſon frere *Balthaſard*, il continua pourtant d'en porter le nom. Il fut décoré par le Roi *Charles IX* le 26 Septembre 1570, du Collier de l'Ordre de Saint Michel, & fut reçu ſolemnellement le 7 Décembre ſuivant. Il fut nommé en 1571 Commandant d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Saint Siége, & le 10 Mars de la même année Chevalier de l'Ordre de la Milice Dorée à Rome, par le Pape *Pie V*, premier Conſul d'Avignon en 1575 & 1580, & enfin Grand-Maître de l'Artillerie par le Pape *Grégoire XIII* le 8 Juin 1580. Il avoit épouſé le 16 Janvier 1566 (*Louis* Bertier Notaire) *Madeleine* de Berton-Crillon, ſœur du brave Crillon, fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vaſſoux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grillets-Briffac. Il vint de ce mariage 1. *Georges*, Baron des Iſſarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Capitaine de deux cents Chevaux-Légers le 7 Janvier 1590, & de cent Arquebuſiers à cheval au ſervice du Roi *Henri le Grand* le 14 Octobre 1595, Chambellan ordinaire de Sa Majeſté en 1596, & Chevalier de ſon Ordre le 22 Mars 1600, Ambaſſadeur de l'Etat d'Avignon auprès du Pape *Clement VIII*, l'an 1598, Viguier de Sa Sainteté à Avignon en 1600 & 1604, mort ſans avoir été marié; 2. *Torquat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

Digitized by Google

du Roi *Charles IX* l'an 1585, qui ne ſe maria point; 3. *François*, qui ſuit; 4. *Lucrece*, mariée en 1582 à *Gilles* de Fortia, Seigneur d'Urban, & en partie de Caderouſſe dans le Comtat; 5. *Claude*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem en 1592; 9. *Catherine*, qui épouſa le 27 Novembre 1584 *Paul* de Peruſſis, Baron de Lauris, & Seigneur du Pujet en Provence, Gentilhomme de la Chambre du Roi; 7. *Marguerite*, femme le 10 Février 1592 de *Balthaſard* de Pontevés, Vicomte de Pontevès & de Sainte-Catherine en Provence; 8. *Joſeph*, reçu en 1596 Chevalier de Malte; 9. *Louis*, reçu même année, qui fut depuis Commandant de Caubins & de Mourlans, & Grand-Croix de l'Ordre; 10. *Iſabelle*, mariée en 1603 à *François* de Damians, Seigneur de Vernegues en Provence.

XII. *François* de Galleans, troiſieme fils de *Melchior*, Baron des Iſlarts & de Courtines, Seigneur des Angles, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV* le 4 Juin 1596, & Gouverneur Viguier de la Ville de Marſeilles le 7 Janvier 1621. Il fut premier Conſul de la Ville d'Avignon aux années 1585, 1612, 1618, 1631, & 1637, & Viguier de Sa Sainteté en 1614. Il épouſa le 17 Janvier 1607 (*Louis* Silveſtre Notaire) *Lucrece* de Miſtral de Montdragon, fille de *Paul* de Miſtral, Seigneur de Doms en Dauphiné, de Barbantane & d'Arboux en Provence, Baron de Crozes, & Prince titulaire de Montdragon dans la même Province, commandant deux Régimens d'Infanterie, & un de Cavalerie au ſervice de France, & de *Silvie* de Brancas d'Oiſe. Ils eurent une nombreuſe poſtérité: 1. *Anne-Silvie*, mariée en 1626 à *Léon* de Valbelle, Seigneur de Meirargues en Provence; 2. *Marguerite*, épouſe en 1631 de *Jean-Baptiſte* de Donis, Marquis de Beauchamp, Seigneur de Goult & de la Verriere en Provence; 3. *François-Charles*, Baron des Iſlarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Commandant de cent hommes de pied, mort en 1630 ſans être marié; 4. *Louis*, reçu Chevalier de Malte en 1629, qui devint Chevalier d'Honneur de Saint Jean de Jéruſalem; 5. *Paul-Marie*, mort en bas âge; 6. *Claude-Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1632. Il fut Capitaine des Gardes du Pape *Urbain VIII* en 1643, nommé premier Gentilhomme de la Chambre d'*Henri* de Lorraine Duc de Guiſe, dont il avoit l'honneur d'être couſin au quatrieme degré, (a) par *Jean* de Joyeuſe, biſayeul de *Catherine* de Joyeuſe, Ducheſſe de Guiſe, mere de ce Prince, & biſayeul pareillement de *Lucrece* de Miſtral de Montdragon le 9 Octobre 1652. Il avoit été joindre le Duc de Guiſe à ſon expédition malheureuſe à Naples, & fut ſeul conduit priſonnier avec lui au Château de Gaëtte le 17 Avril 1648, & à celui de Ségovie en Eſpagne en 1649. Depuis, quoiqu'il eût fait ſes vœux dans l'Ordre de Malte dès l'an 1644 à Rome, entre les mains du Cardinal Barberin neveu, Grand-Prieur de Rome, il en fut relevé en 1650

(a) *On conſerve dans la Maiſon de Galleans pluſieurs Lettres d'*Henri *de Lorraine Duc de Guiſe, du Prince ſon pere, de* Catherine *de Joyeuſe ſa mere, avec le titre de couſin, parent, allié, &c.*

Digitized by Google

par le Pape *Innocent X*, qui le créa Comte, & il épouſa la même année *Louiſe-Marie-Madeleine* de Conceyl, fille de *François de* Conceyl, Seigneur de Saint-Romans & de Terreneuve en Languedoc, & de *Claire-Madeleine* de Bouliers, dont il n'eut point d'enfans. Il fut en 1661 Viguier du Pape à Avignon; 7. *Henri*, reçu Chevalier de Malte en 1641; 8. *Catherine*; 9. *Madeleine*; 10. *Gabrielle*; 11. *Iſabelle*; 12. *Diane*, toutes Religieuſes, & cinq autres filles mortes en bas âge.

XII. *Louis* de Galleans, Baron des Iſſarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, par le Grand-Maître *Antoine* de Paulo, 2 Avril 1630, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en France en 1641, premier Conſul d'Avignon en 1619 & 1657, Viguier de Sa Saintoté en 1649, épouſa le 22 Octobre 1639 (*Claude* Fayard Notaire) *Marguerite* de Pontevès Buoux, Dame de Salerne en Provence, du chef de ſa mere: elle étoit fille unique d'*Ange* de Pontevès, Sire de Buoux, & Baron de Saint-Martin de Caſtillon en Provence, Commandant d'un Régiment d'Infanterie, & d'*Honorée* de Caſtellane, Dame de Salerne, ſa premiere femme. *Louis XIV* érigea par Lettres Patentes du mois de Mars 1653, vérifiées & enregiſtrées en 1664 au Parlement & à la Chambre des Comptes d'Aix, la Sirie de Salerne en Marquiſat pour les ſucceſſeurs mâles & femelles de *Louis* de Galleans. Ses enfans furent 1. *Frederic*, mort à l'âge d'un an; 2. *François*, Chevalier de Malte au berceau, qui ſuit; 3. *Marguerite*, mariée le 4 Février 1665 à *Henri* Palamede de Forbin, Seigneur de la Fare & de Sainte-Croix en Provence; 4. *Lucrece-Gabrielle*, épouſe le 28 Mars 1668 de *Charles-François* de Galleans, Marquis de Caſtellet, ſon couſin au quatrieme dégré.

XIV. *François* de Galleans, Baron des Iſſarts & de Courtines, Seigneur des Angles, Sire & Marquis de Salerne, ſubſtitué au nom & aux armes de Caſtellane-Salerne, par clauſe du teſtament d'*Honorée* de Caſtellane, & par celui de ſa mere du 4 Décembre 1651, (*Eſprit* Fayard Notaire) fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, premier Mars 1674; Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, le 24 Avril 1675; & Colonel de celui de Languedoc Infanterie, le 25 Mars 1676; Aide-de-Camp du Roi *Louis* le *Grand* dès le 20 Avril 1672. Le Prince de Conty, *François-Louis* de Bourbon, lui vendit vers le premier Août 1698 le titre de Comté qui étoit ſur la Ville d'Alais en Languedoc, avec l'entrée aux Etats de la Province de Languedoc pour le prix de cent mille livres. Ce titre devoit être mis ſur la Terre des Iſſarts; mais cette vente n'eut point d'exécution. *François* de Galleans avoit épouſé le 29 Décembre 1666, (*Etienne* Mithet Notaire) après avoir obtenu le 19 Novembre précédent les diſpenſes de conſanguinité au quatrieme degré, *Marie-Iſabelle* de Galleans Vedenes, fille de *Louis* de Galleans, Baron de Vedenes, & de *Jeanne* de Seguins-Vaſſieux, dont il n'eut point de poſtérité. A la mort de *François*, arrivée en 1704, *Charles-Felix-Hyacinthe* de Galleans, ſecond fils de *Lucrece-Gabrielle*, ſa

ſœur

sœur cadette, & de *Charles-François* de Gallean, Marquis de Castellet, hérita, comme nous verrons ci-après plus amplement, de tous les biens de la premiere branche des Issarts, à l'exception d'une partie de la Baronie des Issarts, qui échut à *Marguerite*, sœur aînée de *François*, mariée à *Henri* Palamede de Forbins-Sainte Croix, dont la postérité en jouit encore. *François* de Gallean laissa une fille légitimée nommée *Thereſe*, mariée en 169. . à *N...* de Montclar, Conseiller à la Cour des Aydes de Montpellier.

Seconde branche des Galleans, Barons de Vedenes, & depuis Ducs de Gadagne, issus de la branche précédente des Issarts.

XI. *Balthasard* de Galliens, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, Conseiller d'Epée du Roi *Henri III* en ses Conseils d'Etat & Privé, le 4 Mars 1575, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 13 Avril même année, fut aussi Chevalier de celui de la Milice Dorée par le Pape *Gregoire XIII* le 13 Novembre suivant, premier Consul de la Ville d'Avignon en 1588, & Viguier du Pape en 1597, & Gouverneur de Séguret & de Sablet dans le Comtat. Il étoit second fils de *Louis* Gallieni, Seigneur de Vedenes & des Issarts, & de *Blanche* de Tholon-Sainte-Jalle. Il épousa le 2 Janvier 1571 (Bartier & Aubert Notaires) *Emilie* ou *Mille* de Berton-Crillon, autre sœur du brave Crillon, & fille de *Gilles* de Berton, Baron de Crillon, & Seigneur de Saint Jean-le-Vasloux dans le Comtat, & de *Jeanne* de Grilletz-Brissac. Il en eut *Georges* qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malthe en 1612; 3. *Jean-Vincent*, tige des Seigneurs du Castellet, depuis Barons des Issarts, & Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains, & Princes de l'Empire, dont nous traiterons après cette branche; 4. *Madeleine*, mariée en 159.. à *Alexandre* de Robins, Seigneur de Gravezon, & en partie de Barbentane en Provence; 5. *Charles*, reçu Chevalier de Malthe en 1596; 6. *Richarde*, épouse en 160.. de *Louis*, Seigneur de Pomard à Avignon.

XII. *Georges* de Gallians, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, fut créé Chevalier de l'Ordre de Saint Michel en 1595, par le Roi *Henri IV*, & fut élu premier Consul d'Avignon en 1620, l'année de sa mort. Il avoit fait alliance le 19 Janvier 1598 (Rolland Notaire) avec *Louise* Guadagni ou de Gadagne, fille de *Thomas* de Gadagne, Baron de Beauregard en Lyonnois, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & d'*Hilaire* de Marconnay: il en eut 1. *Charles*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, marié le 13 Octobre 1641 avec *Isabelle* de Berard, fille de *Laurent* de Berard Labeau, Baron de Maclas en Forêt, & de *Louise* de Nourry, mort sans enfans; 2. *Louis* Dabord, Chevalier de Malthe en 1620, qui vient ci-après; 3. *Guillaume*, reçu en 1623 Chanoine ou Comte de l'Eglise de Saint Jean à Lyon, & en 1624 Capitaine de Chevaux-Légers au service de France; 4. *Charles-Felix* Dabord, Officier dans le Régiment des Galeres, ensuite Capitaine, & peu après Mestre de Camp du Régiment de la Marine en 1645, & d'un Régi-

ment de Cavalerie de ſon nom en 1646, Maréchal des Camps & Armées du Roi de France en 1652. Lieutenant Général des Armées en 1657. Il commanda le corps de bataille à la bataille des Dunes près Dunkerque, ſous le Vicomte de Turenne, le 14 Juin 1658, puis Capitaine Général en 1664, lors de l'expédition de Gigery en Afrique. Il fut héritier de ſa mere, & le Pape *Clement IX* érigea en ſa faveur la Baronnie de Châteauneuf Giraulami, & ſes dépendances, dans le Comtat, en Duché le 30 Novembre 1669, ſous le nom de Gadagne. Il étoit en outre Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, Gouverneur du Pays d'Aunis le 20 Avril 1673, de Brouage, des Iſles d'Oleron & de Rhé, des Villes de la Rochelle, de Dole & de Pont-à-Mouſſon, 2 Août 1653, & de Roſes le 12 Février 1655, Lieutenant Général de la Province de Berry 16 Mars 1661. Il quitta en 1675 le ſervice de *Louis le Grand* pour quelques mécontentemens, à la veille de recevoir le Bâton de Maréchal. Il paſſa chez les Vénitiens en qualité de Généraliſſime des Troupes de la République, par Traité du 26 Janvier 1689, entre l'Ambaſſadeur de Veniſe en France, *Pierre* Venier, & lui. Il prit les Places de Naples, de Malvoiſie, de la Valone en 1689 & 1690, &c. & remporta d'autres avantages conſidérables en Grece & dans l'Archipel contre les Turcs. Il mourut à 80 ans, 6 Janvier 1700, ſans avoir eu de poſtérité de *Jeanne* Gravé, fille de *Jean* Gravé, Seigneur de Launay en Bretagne, Préſident de la Chambre des Comptes en cette Province, & de *Bernardine* Ferre ſa premiere femme; 5. *Jean-Vincent*, Commandant du Régiment de la Marine, bleſſé en 1674 au combat de Seneff; 6. *Gabriel-Marie*, Capitaine au Régiment de Normandie en 1674; 7. *Hilaire-Marie*, mariée vers 1640 à *Ulyſſe* Comte Montauto, Montauti en Toſcane; 8. *Françoiſe*, qui épouſa le 6 Septembre 1633 *Antoine* de Lopes ou Lopis, Seigneur de la Fare dans le Comtat, & Elu de la Nobleſſe de cette Province; 9. *Armande*, Abbeſſe de Saint Sauveur à Beaucaire; 10. *Emilie*, Demoiſelle d'Honneur de la Reine *Marie* de Médicis, dont elle avoit l'honneur d'être alliée par ſa mere, en 1638, depuis Religieuſe Carmelite à Paris; 11. *Diane*, Carmelite à Saint Denis en France.

XIII. *Louis* de Gallean, ſecond fils de *Georges*, Baron de Vedenes, Seigneur d'Eguilles & de Saint-Savornin, premier Conſul d'Avignon en 1656 & 1664, épouſa le 3 Octobre 1641 (*G.* Barniol Notaire) *Jeanne-Marie-Benoîte* de Seguins-Vaſſieux, fille de *Gabriel-Marie* de Seguins, Seigneur de Vaſſieux, & en partie de Venaſque & de Saint-Didier dans le Comtat, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, & d'*Iſabelle* de Gin: leurs enfans furent 1. *Joſeph-François*, qui vient ci après: 2. *Charles-Felix*, marié ſans enfans, avec *N*... de Mottes, d'une Maiſon noble de Taraſcon; 3. *Louis-Alphonſe*, reçu Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem en 1661; 4. *Marie-Iſabelle*, devenue le 26 Décembre 1666 l'épouſe de *François* de Gallean, Baron des Iſarts, Marquis de Salernes, le dernier de la premiere branche.

XIV. *Joſeph-François* de Gallean, Baron de Vedenes, Seigneur

Digitized by Google

d'Eguilles, de Saint-Savornin & de la Roque-ſur-Pernes dans le Comtat, épouſa le 17 Septembre 1671 (Milhet Notaire) *Iſabelle* de Galiffet, fille de *Jacques-Joſeph*, Seigneur de Galiffet au Comté Venaiſſin, & d'*Anne* de Salvaney, dont 1. *Pierre-François*; 2. *Jeanne-Marie*, épouſe l'année 17... de *Joſeph-Gaſpard* de Conceyl, Seigneur de Saint-Romans en Languedoc.

XV. *Pierre François* de Gallean, Baron de Vedenes: Seigneur & Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint Savornin & de la Roque-ſur-Pernes, Capitaine au Régiment de Cavalerie du Commiſſaire-Général en France, épouſa le 10 Juin 1703 (Jaume Notaire) *Louiſe* d'Amanzé, fille de *Louis* Comte d'Amanzé, Seigneur de Priſi, Comble, & les Certeaux en Bourgogne, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Lieutenant Général au Gouvernement du Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, & de *Marie* de Falconis. Il devint en 1718 ſecond Duc de Gadagne par héritage de la veuve de *Charles-Felix* de Gallean ſon grand-oncle paternel. Il eut pour enfans 1. *Joſeph-Louis-Marie*; 2. *Joſeph-Gaſpard*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi en 1751; 3. *Charles-Felix*, reçu le 11 Octobre 1710 Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, Officier des Galeres de France en 1730, Commandeur de Burgaud en Guyenne en 1761; 4. *Charles-Felix-Jean* Dabord, Officier au Régiment de Rouergue, puis ſucceſſivement Vicaire Général des Diocèſes de Cambray, d'Auxerre & de Gap, mort en 1761; 5. *Anne-Charlotte*, mariée le 15 Février 1744 à *Jean-Baptiſte-Marie-Achille* de Grilles, Marquis d'Eſtoublon en Provence.

XVI. *Joſeph-Louis-Marie* de Gallean, troiſieme Duc de Gadagne, Baron de Vedenes, Marquis d'Eguilles, Seigneur de Saint Savornin, fut Député de la Ville d'Avignon au Roi *Louis XV* en 1729, Meſtre de Camp de Cavalerie au ſervice de France, d'abord Guidon en 1729, & puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde de Sa Majeſté Très-Chrétienne en 173... Le Duc de Gadagne eſt né le 8 Juin 1704; il a épouſé le 7 Septembre 1749 (Mazeti Notaire) *Charlotte-Gabrielle-Françoiſe* de Fortia, fille de *Charles-Gaſpard* de Fortia, Marquis de Montreal en Dauphiné, Seigneur de Lagne, de la Garde, & de Saint-Tronquet au Comté Venaiſſin, & de *Marie-Anne* de Fortia-Chailly. Les enfans du Duc de Gadagne ſont,

XVII. 1. *Marie-Louiſe Gabrielle-Françoiſe* de Gallean, née le 7 Septembre 1750; 2. *Charles-Louis*, mort en bas âge; 3. *Anne-Louiſe*, née le 24 Juillet 1752; 4. *Marie-Helene-Alexis*, née le 18 Décembre 1755; 5. *Jean Baptiſte-Louis-Thomas*, né le 25 Octobre 1756; 6. *Marie-Joſeph Gaſpard*, né le 19 Août 1758, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1759; 7. *Eliſabeth-Pauline*, née le 3 Avril 1760; 8. *Charles-Marie-Felix*, né le 5 Octobre 1761, reçu Chevalier de Malte le 19 Janvier 1762.

Troiſieme branche des Galleans, Seigneurs du Caſtellet & de Cadarache, depuis Barons des Iſſarts, Marquis de Salernes, Ducs de Gallean, Princes Romains & du S. Empire, iſſue des Galleans-Vedenes.

XII. *Jean-Vincent* de Gallians,

Gentilhomme de la Chambre du Roi *Louis XIII* en 1622, troiſieme fils de *Balthaſard* Gallieni, Baron de Vedenes, &c. & d'*Emilie* ou *Mlle* de Berton-Crillon, fut premier Conſul d'Avignon aux années 1616 & 1625, & Viguier de Sa Sainteté en 1622 & 1632. Il avoit épouſé le 4 Octobre 1605 (Expilli Notaire) *Iſabelle* de Guilhem, Dame de Caſtellet au Comtat, & de Cadarache en Provence, fille unique de *Pierre* de Guilhem, Seigneur du Caſtellet, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & de *Madeleine* de Paniſſe. Leurs enfans furent 1. *François* qui ſuit; 2. *Pompée*, reçu Chevalier de Malte en 1621; 3. *Henri*, reçu dans le même Ordre en 1623; 4. *Melchior*, qui quitta l'Etat Eccléſiaſtique pour être Officier dans les Troupes de France, & dont le mariage avec *Marguerite* de Garcin fut conteſté, quoiqu'il en eut des enfans, morts tous dans les Ordres Sacrés. Il fut premier Conſul d'Avignon en 1672; 5. *Françoiſe*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Laurent à Avignon; 6. *Anne*, mariée le 7 Janvier 1631 à *André* de Montaigu, Seigneur de Talliades & de la Pallud au Comté Venaiſſin; 7. *Marie*, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte Catherine à Avignon; 8. *Charles-Felix*, Eccléſiaſtique, mort jeune.

XIII. *François* de Gallean, Seig. du Caſtellet & de Cadarache, premier Conſul d'Avignonen 1652, Viguier du Pape en 1639, 1642 & 1645, avoit été ſubſtitué au nom & aux armes de Paniſſe par clauſe de la donation d'*Henri* de Paniſſe, couſin de ſa mere, du 20 Juillet 1615. Il s'allia le 4 Juin 1642 (*François* Fort Notaire) à *Jeanne* de Vivet, fille de *Pons* Vivet, Seigneur de Montclus en Languedoc, & de *Jeanne* des Iſnards, dont 1. *Charles-François* qui ſuit; 2. *Louis*, reçu Chevalier de Malthe en 1664; 3. *Marie*, morte Religieuſe Novice au Couvent de Notre-Dame à Avignon; 4. *François-Charles*, mort Capitaine dans le Régiment de Vermandois.

XIV. *Charles-François* de Gallean, Seigneur du Caſtellet & de Cadarache, premier Conſul d'Avignon en . . . Viguier en 1696 & 1703, épouſa le 28 Mars 1668 (*Antoine* Fort Notaire) *Lucrece-Gabrielle* de Gallean des Iſlards, fille de *Louis* de Gallean des Iſſarts, Marquis des Iſſarts & de Salernes. & de *Marguerite* de Pontevés-Buoux. Ils eurent de leur mariage 1. *Jeanne*, mariée 1°. le 15 Février 1686 à *François* de Paniſſe de Pazzis, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Beaumettes & de Loriol au Comté Venaiſſin, & en ſecondes noces le 16 Février 1693, à *Alexandre-Paul* de Tonduti, Marquis de Blauvac dans le Comtat; 2. *Charles-Noel*, qui ſuit; 3. *Charles-Felix-Hyacinthe*, devenu en 1704 Marquis de Salernes, Baron des Iſſards, Seigneur de Courtines & des Angles, par héritage de *François* de Gallean, le dernier de la premiere branche des Iſlards, frere de ſa mere. Il fut nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom au ſervice de France, le 5 Juillet 1702, & il ſe diſtingua cette même année dans Landau, aſſiégé par le Roi des Romains, Brigadier des Armées du Roi en 1708, & mourut en 1719, n'ayant eu qu'un fils, mort peu de mois après ſa naiſſance, d'*Iſabelle-Julie* de Lanion, fille de *Pierre* de Lan-

Digitized by Google

nion, Vicomte de Rennes, Baron de Maleſtroit, Baron & Pair de la Province de Bretagne, Lieutenant Général des Armées de France, Gouverneur des Villes de Saint-Malo & de Vannes, & de *Françoiſe* Eſchallard de la Marck. Il s'étoit marié le 18 Novembre 1706, (Clignet & Renard, Notaires à Paris); 4. *Pierre-Auguſte*, mort enfant; 5. *Marie-Eliſabeth*, morte au berceau; 6. *Charlotte*, Religieuſe au Monaſtere de Sainte Praxede en 1686; 7. *Marie-Jeanne Françoiſe*, aux Dames Auguſtines en 1704; 8. *Jeanne-Marie-Roſe*, Carmelite en 1706, toutes à Avignon.

XV. *Charles-Noel* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, devint 1719 Sire & Marquis de Salernes, & Seigneur des Angles après la mort de ſon frere puîné, & en qualité de Marquis de Salernes ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, Seigneur du Caſtellet, premier Conſul d'Avignon en 1721, &.... Viguier de Sa Sainteté aux années 1710 & 1714, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 17.... épouſa le 15 Décembre 1714 (*Charles* Olivier Notaire) *Genevieve-Catherine* de Raffelis de Soiſſans, fille de *Dominique* de Raffelis, Marquis de Soiſſans & de Saint-Sauveur, & Seigneur de Villard dans le Haut-Dauphiné, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, Gouverneur de la Ville de Buix, & Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice & Lazare en Savoye, & de *Genevieve* Arnoult de Vaucreſſon. Il eut de ſon mariage 1. *Genevieve-Charlotte*, morte enfant; 2. *N.*.... mort au berceau; 3. *Charles Hyacinthe*, qui ſuit; 4. *Marie-Eliſabeth*, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Laurent d'Avignon en 1732; 5. *Marie Marguerite*, épouſe le 31 Janvier 1741 d'*André* de Fogaſſe, Comte de la Baſtie, & Seigneur d'Entrechaux au Comté Venaiſſin, & Grand-Maître de l'Artillerie du Saint Siege à Avignon.

XVI. *Charles-Hyacinthe* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Caſtellet, Seigneur des Angles, ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, né le 12 Avril 1716, Syndic & premier Procureur de la Province & de la Nobleſſe de Provence en 1744, nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire du Roi *Louis XV* auprès du Roi & de la République de Pologne le 24 Mai 1746, fit ſon entrée publique à Varſovie le 2 Octobre même année, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne par le Roi *Auguſte III* le 6 Novembre 1746, jour de la demande de la Princeſſe *Marie-Joſephe*, ſeconde fille du Roi de Pologne Electeur de Saxe, pour *Louis* Dauphin de France, mariage qu'il eut l'honneur de conclure le 9 Février 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc le 23 Décembre 1746, revêtu de l'Habit à Brevet en France le 3 Juillet 1747, nommé au Chapeau de Cardinal par le même Roi *Auguſte*, même année, mais ſans exécution, Ambaſſadeur extraordinaire de France à la Cour de Turin le 1 Nov. 1751, Conſeiller d'Etat d'Epée le 26 Avril 1754, mourut à Avignon le 18 Août 1754, & fut enſéveli dans la Chapelle que *Pierre* Galliani fit bâtir dans l'Egliſe de S. Pierre l'an 1415, & où repoſent tous ſes ayeux. Le Marquis des Iſſarts avoit épouſé le 29 Novembre 1731 (*Abel* Fel-

Digitized by Google

lon Notaire) *Madeleine-Yolande-Adelaïde-Charlotte-Félicité* de Forbin-la Barbent, morte 5 Janvier 1743, fille de *Gaſpard* Palamedes de Forbin, Marquis de la Barbent en Provence, & de Pont-à-Mouſſon en Lorraine, Seigneur de la Goy & de Sué en Provence, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & de *Marie-Yolande* du Mouſtier. Il n'y a eu de ce mariage le 18 Septembre 1737, que

XVII. *Charles Hyacinthe-Antoine* de Gallean, Baron des Iſſarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Comte du Caſtellet, Seigneur des Angles, ſubſtitué aux nom & armes de Caſtellane, nommé Colonel dans le Corps des Grenadiers de France le 2 Février 1756, créé Duc par Bulles du Pape *Benoît XIV*, du 15 Janvier 1757, pour lui & ſes ſucceſſeurs mâles, enregiſtrées à Rome, après avoir prêté ſerment le 8 Mars 1757 à la Chambre Apoſtolique d'Avignon le premier Avr. ſuivant, & à celle de Carpentras le 6 Avril 1759, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Saint Jean & du Saint Sépulcre de Jeruſalem, par Patentes du Grand Maître D. *Emmanuel* Pinto, & de tout le Conſeil de l'Ordre, du 24 Septembre 1757, enregiſtrées à Malte le même jour, & à Avignon le 4 Avril 1759, Commandeur de la Sacrée Religion des Saints Maurice & Lazare, par le Roi de Sardaigne *Charles Emmanuel*, le 19 Octobre 1757, & reçu le 11 même mois, créé Prince Romain, avec toute ſa deſcendance maſculine par Diplome du Pape *Clement XIII* du 14 Décembre 1759, enregiſtré à Rome après le ſerment prêté le 17 Mars 1760, & à la Chambre d'Avignon dès le 9 Janvier 1760, nommé Chevalier, Prince de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatin du Rhin, par l'Electeur *Charles-Philippe-Theodore* le 2 Février 1759, & reçu le 2 Février 1760, déclaré Grand-Maître de la Cour & de la Maiſon de l'Electeur Palatin, & l'un de ſes Conſeillers intimes d'Etat actuel, le 11 Mars 1761, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc de Pologne, par le Roi *Auguſte III* le 25 Avril 1761, & reçu le 5 Août ſuivant, créé Prince du Saint-Empire Romain, avec tous ſes deſcendans des deux ſexes, par l'Empereur *François I*, avec le Prédicat d'*Illuſtriſſimi, dilectionis & conſanguinei chariſſimi*, droit d'*Incolatus* dans tout l'Empire, conceſſion d'un cimier & d'une Banniere des Blazons purs de l'Empire, par Diplome du 15 Septembre 1761, enregiſtré à la Chambre de Vienne en Autriche le même jour, à la Chambre Vicariale de Manheim le 3 Décembre même année, & ſuivi d'enregiſtrement ſolemnel à la Chambre Imperiale de Wetzlar le 29 Mars 1762, créé Palatin héréditaire de l'Empire, *Major Sacri Cæſarei Palatii Comes*, avec droit de créer des nobles tant perſonnels qu'héréditaires des deux ſexes, d'y faire des Comtes du Palais de l'Empereur mineurs, des Notaires, légitimer des bâtards, donner des blazons, avec ſes deſcendans mâles de chef en chef, par Diplome de l'Electeur Palatin, comme Archi-Palatin du Saint Empire, enregiſtré le même jour 3 Avril 1762, à la Chancellerie Palatine, des Académies de Niſmes en 1757, de Beziers, des Arcades de Rome, & de Milan même année, de Florence & de Leipſick en 1758, de Cortonnes & d'Arras en 1761. Le Prince de Gallean a épouſé le

Digitized by Google

premier Septembre 1758 (Bonnet & Paſtour Notaires) *Marie-Françoiſe - Henriette* Tremoletti de Montpeſat, née le 29 Mai 1739, revêtue de la Croix étoilée de Sa Majeſté Imperiale & Royale l'Imperatrice Reine de Hongrie & de Bohême, le 3 Mai 1762, fille de *Jean - Joſeph - Paul - Antoine* Tremoletti, Duc de Montpeſat, Marquis de Montpeſat-les-Uzès, Seigneur de Laval & Largillier en Languedoc, Baron de Montmaur en Dauphiné, & en cette qualité l'un des quatre premiers Barons de la Province, Lieutenant de Roi de celle de Languedoc, Chevalier d'Honneur de l'Ordre de Malte, & de *Marie - Juſtine - Eſperance* d'Agoult-Montmaur, Baronne de Piegon, Merindol & Rochebrune en Dauphiné. Le Prince de Gallean n'a eu encore de ſon mariage que

XVIII. *Charlotte-Theodorine-Eliſabeth - Auguſte - Henriette-Blanche-Silvie* de Gallean, née le 3 Juin 1760, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par *Charles-Theodore*, Electeur Palatin, & *Eliſabeth Auguſte*, Electrice Palatine, morte le 26 Mai 1761; 2. *Antoinette-Fridérique-Marie-Yolande - Aurore-Camille-Melanie Elvire - Eugenie Clementine* de Gallean, née le 6 Mai 1761, tenue ſur les Fonts Baptiſmaux par *Frideric* Prince Royal de Pologne & Electoral de Saxe, & *Antoinette* de Baviere, Princeſſe Royale de Pologne & Electorale de Saxe, créée Princeſſe de l'Empire avec ſon pere le 15 Septembre 1761; 3. *Cornelie - Henriette-Sophie-Hortenſe-Louiſe-Gabrielle*, Princeſſe de Gallean, née le 24 Mars 1763, tenue par le Duc & la Ducheſſe de Gadagne.

Les armes de la Maiſon de Gallean : *d'argent à une bande de ſable remplie d'or & accompagnée de deux roſes de gueules.* Cimier : *un lion d'or.* Deviſe : *ab obice ſævior ibit.* Cri de guerre : *ſemper magis.* (a)

(a) *Les Auteurs qui ont écrit ſur la Maiſon de Gallean ſont,*

Uberto Foglieta, *Hiſtoria Genuenſium.*

Pietro Bizarro, *Annales Genuenſes.*

Roccatagliata, *Hiſtoire de l'Etat de Genes.*

Franconus, *des vingt-huit Familles de Genes.*

Annales de Genes, par Barthelemy Senatega.

Hiſtoire de Milan de Guy Marcaloty.

Nobiliaire de Piedmont & de Savoye, Corona Reale di Savoya, di M. Della Chieza.

La Toſcanne Françoiſe, de Triſtan l'Hermite de Souliers.

Hiſtoire Italienne de la Ville d'Avignon & du Comté Venaiſſin, par le Pere Sebaſtien Fantoni Caſtrucci.

Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par Pithoncurt.

Hiſtoire des Guerres du Comté Venaiſſin, par Louis de Peruzzis.

Chronique de Provence, de Céſar Noſtradamus.

Digitized by Google

GARGES (*a*), Nobleſſe recommandable tant par ſon origine, ſon ancienneté, que par ſes ſervices Militaires ; on y voit des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malthe dès 1545, des Chevaliers de S. Lazare, & beaucoup ont été tués dans les Armées.

Le premier, ſous *Philippe-Auguſte*, fut *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Garges près St. Denis, vers 1180.

Les Armes de ce *Guillaume* de Garges, & que ſes Deſcendants portent, ſont : d'*or au lion armé & lampaſſé de gueules*. Il fit donc vers 1180 l'acquiſition de la Terre & Seigneurie de Garges à trois lieues de Paris, par contrat paſſé ſous le Scel de Saint Denis, d'où cette Terre releve : il en prit le nom, qu'il a tranſmis à ſa poſtérité, ainſi que cette Terre qui lui a appartenu pluſieurs ſiecles, & qui appartient aujourd'hui à M. de Machault.

I. *Cuillaume* de Garges eut de ſa femme 4 enfans ; *Jean*, mentionné ci-après, ainſi que *Pierre*, *Philippe*, & *Raoul* de Garges qui eut poſtérité comme on le verra.

1. *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Garges, devoit en 1271 ſervice au Roi durant 25 jours ; & *Pierre* de Garges ſon frere, ne le devoit en 1254 que durant 5 jours, (de la Roque, Traité de la Nobleſſe, p. 60). *Jean* de Garges étoit Seigneur d'un Fief ſur les Dîmes de Fontenay en France, dont il fit hommage en 1228 à *Guillaume*, Evêque de Paris, ainſi que pour un autre Fief que *Matthieu* de Villers devoit tenir de lui à Épiers (l'Abbé le Bœuf, Hiſt. des Envir. de Paris, art. Garges, p 405 ; art. Fontenay, Tom. V, p. 383 ; art. Roiſſy, p. 443). Conjointement avec *Séduile* ſa femme, il vendit en 1250, à la Maiſon de Sainte Genevieve de Paris, un ſixieme de la Dîme de Roiſſy. Les

Nobiliaire de Provence, par l'Abbé Robert.

Critique manuſcrite de ce Nobiliaire, par Mouvant, *Archiviſte de la Chambre des Comptes d'Aix.*

Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence.

Martyrologe de Malte, de Gouſſancourt.

Hiſtoire de Malthe de Vertot.

Archives du Grand-Prieuré de Saint Gilles, & des Chambres de Genes, Nice, Turin, Vintimille, Rome, Avignon & Carpentras.

Traité de la Nobleſſe par le Pere Meneſtrier.

Hiſtoire Généalogique Italienne des Maiſons Nobles d'Italie, du Pere Eugene Gamurrini.

Hiſtoire de France de Peliſſon.

(*a*) *M. l'Abbé le Bœuf dit dans ſon Hiſtoire des environs de Paris, à l'article* Garges, *qu'il exiſta au treizieme ſiecle une famille de ce nom. Elle exiſte encore, & en voici la Généalogie extraite du Dictionnaire de Morery, dern ere édition.*

Digitized by Google

garants de cette vente furent trois Chevaliers, *Hugues* de Bruyeres, *Matthieu* des Loges, & *Pierre* de Garges, frere de *Jean*, qui étoit Chevalier en 1247, (Chart. de Sainte Genev. p 292).

2. *Philippe* de Garges, Chevalier en 1227 & *Emeline* ſa femme dont on ne voit pas poſtérité, céderent à l'Abbaye de Saint Denis les Fiefs qu'ils avoient à Garges, moyennant une redevance dont *Emeline* devenue veuve ſe laſſa & fit un échange avec cette Abbaye en 1231, comme il eſt dit plus amplement dans le Chart de St. Denis, fol 355, & l'Abbé le Bœuf.

3. *Raoul* de Garges & *Mabille* ſa femme, céderent en 1237 à l'Abbaye de St. Denis, moyenant 12 liv., le droit qu'ils y avoient de recevoir le jour de St. Denis un porc & demi, quatre oyes, huit poules, cinquante pains & cinquante bouteilles de vin, (Chart. de Saint Denis, fol. 226). Il fonda à Garges un Fief du nom de *Raoul*, conſiſtant en Prés & Moulins.

II. *Raoul* rendit des ſervices importans aux Rois *Charles V*, & *Charles VI*. On lit dans l'*Inventaire* de Jean *de Serres*, *Ed. de* 1613, *Tom. I*, que vers l'an 1380 *Raoul*, Commandant dans Creil-ſur Oize, Place alors importante, il la défendit ſi vigoureuſement à la tête de la Nobleſſe Françoiſe, que quoique réduite à l'extrêmité, il en fit lever le ſiege aux Anglois; & le Roi en récompenſe de ſes ſervices, comme il eſt marqué dans les Régiſtres de la Chambre des Comptes de Paris le dota d'une Viguerie Royale. Il eut de *Mabille* ſa femme,

III. *Regnault*, Chevalier, Seigneur de Garges & Tivernix, marié à *Jeanne* de Mereſſe, dont 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Etiennette*, mariée en 1448 à *Gilles* de Gaudechart, Ecuyer, Seigneur de Gaudechart, Villotran & Méſanguy, (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 256). 3. *Marie*, mariée en 1449 à *Guy* Thibault, Chevalier, Seigneur de Cery près Compiegne, dont le pere *Jean* Thibault de Cery fut en grand crédit, & eut part aux affaires de l'Etat ſous *Philippes* de Valois. (Voyez *Trophée d'Armes*, *pag.* 731).

IV. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Garges, de Tiverny, de Piſeaux, ſervit très fidélement le Roi *Charles VII*, comme le remarque l'Abbé le Bœuf, art. Garges; d'après Sauval, Tom. 3, p. 325 & 328. *Henri V*, Roi d'Angleterre, lorſqu'il fut maître de Paris en 1423, donna à *Giraut* Deſguais l'Hôtel, cens & rentes appartenants à *Jean* de Garges abſent, qui tenoit le parti de *Charles VII*, & enfin les héritages, rentes & Juſtice que les enfans de *Jean* avoient à Garges: il fonda à perpétuité en la Paroiſſe de Garges une Meſſe baſſe que l'on acquitte tous les ans le premier Août, pour lui & *Perette* de Certain ſa femme, dont il eut 1. *Jean* qui ſuit; 2. *Pierre* de Garges, auteur d'une branche cadette, éteinte; 3. *Charles* de Garges, Gouverneur de Fere-en-Tardenois, mort garçon en 1551 & enterré aux Cordeliers de Senlis dans la Chapelle de la Conception, où ſe voyoit encore ſa tombe en 1750.

V. *Jean* de Garges, II du nom, Chevalier, Seigneur de Garges, de Macqueline, où il eſt enterré près Creſpy-en-Valois, épouſa *Michelle* de Saint-Benoiſt, ſœur aînée de la femme de *Pierre* de Garges ſon frere puîné, avec le-

Digitized by Google

quel il tranſigea le 16 Juin 1528, pour le partage des biens de leurs épouſes. Les Terres de Macqueline, Freſnoy, les Gomberies & autres lui échurent ; & les Terres de Garges, de Pizeaux, de Tiverny, biens de la famille, reſterent à *Pierre*. *Jean*, II du nom, eut de ſon mariage, 1. *Antoine*, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Rouilly ſa femme, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Condé-en-Brie : 2. *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſelon *Haudiquer d'Ablancourt*, *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 234, auteur de la branche de Macqueline, fondue dans la famille du Helloy au Vexin François ; 3. *François*, Auteur de la branche de Viller-Saint-Geneſt en Brie, auſſi éteinte au commencement de ce ſiecle : elle a fourni pluſieurs Chevaliers & Commandeurs à l'Ordre de Malthe, même dès 1545 (*Hiſt. de Malthe*). 4. *Henri*, auteur de la branche d'Ormoy, aujourd'hui de Villers, qui ſubſiſte, dont nous donnons la filiation ; & *Marguerite*, morte ſans poſtérité.

Branche de Garges, Seigneurs d'Ormoy, dite aujourd'hui de Villers.

VI. *Henri* de Garges, quatrieme fils de *Jean II* & de *Michelle* de Saint-Benoît, n'ayant eu aucune Terre de ſa Maiſon, mais de l'argent pour ſon partage fait avec ſes freres, par contrat paſſé à Creſpy en-Valois le 31 Novembre 1563, acheta les Terres d'Ormoy, Villers en mi les Champs, Villeneuve-les-Angers, & Rouville en partie près Creſpy, & contiguës à celles de ſes freres. Il fut Gentilhomme du Duc d'Anjou, par Brévet du 5 Août 1568, en recompenſe de ſes ſervices militaires & en conſidération de ſon ancienne extraction, enſuite Gentilhomme Ordin. des Rois *Charles IX*, *Henri III* & *Henri IV*, comme on le voit par Lettres-Patentes du Roi *Henri III*, en date du 14 Fevrier 1587, qui exemptent de toute contribution ledit *Henri* de Garges, à cauſe de ſes ſervices de trente campagnes, & du long-tems qu'il avoit été Gentilhomme Ordinaire de ſa Maiſon. *Henry* de Garges, épouſa le 17 Janvier 1570 *Françoiſe* de Sebouville, veuve d'*Antoine* de Champluiſant, Chevalier, Seigneur d'Omont près Paris, & Gentilhomme de la Maiſon du Roi, fille de *Roland* de Sebouville, Chevalier, Seigneur de Vignora, Saint Girault, & de *Marie* de Vion, dont 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2, 3 & 4. *François*, *Marguerite* & *Marie*, morts jeunes ; 5. *Magdelene*, mariée deux fois ſans enfans ; 6. *Pierre* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, &c. Capitaine au Régiment de Fleſſan, rendit de grands ſervices à nos Rois, & notamment à *Henri IV* au ſiege d'Amiens, qui lui donna pluſieurs marques de ſon affection. Il épouſa le 3 Mars 1601 *Philippe* de Pellevé, niece du Cardinal de ce nom, Archevêque de Rheims, & fille de *Charles*, Chevalier des Ordres, & Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & de *Marguerite* d'Aſſy, Dame de Tourny. (Voyez *la Généalogie de Pellevé dans les Grands Officiers de la Couronne*). Le Roi en 1617 lui donna un Brévet de retenue de Capitaine de Chevaux-Legers, pour avoir remis à Sa Majeſté le Château de Pierre-Font, dans lequel il commandoit. Le Brévet eſt ſi-

Digitized by Google

gné *Louis*, & contresigné *Richelieu*. Il eut de son mariage, 1. & 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. *Antoine*, qui suit; 4. *Françoise*, morte jeune; 5. *Renée-Marie*, Religieuse à l'Abbaye de Moncel près Pont Ste. Maxence, morte Abbesse de Champ-Benoist les-Provins; 6. *Anne*, mariée sans enfans à *Charles* de Poulain, Chevalier, Seigneur de Grossay & de Boissy au Vexin-François; 7. *Philippe*, marié à *Anne* de Meaux, dont elle eut deux fils morts au Service.

VII. *Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Villers, Villeneuve & Rouvile, Officier d'Infanterie au Régiment d'Estrée, fit bâtir le Château d'Ormoy où il mourut. On voit dans l'Eglise sa tombe & celle de sa femme, *Magdelaine* de Jacques-Epée, fille de *François*, Marquis de Thezy près Amiens; ses enfans furent, 1. *François*, mort jeune; 2. *Bernard-Antoine*, qui suit; 3. & 4. *René* & *Philippe*, morts jeunes; 5. *François*, Ayde-Major au Régiment de Piémont, tué en 1696 à la défense de Mastricht, sans avoir été marié; 6. *Henri*, reçu Chevalier de St. Lazare le 15 Fevrier 1686, appellé le Chevalier d'Ormoy, Capitaine au Régiment de Piémont & Ingénieur, tué à l'âge de 26 ans à la bataille de Nerwinde, regreté du Maréchal de Vauban, comme un des braves Officiers de son tems. *Louis XIV* l'avoit déja gratifié d'une pension de 600 livres; 7. *Marie-Anne*, morte jeune; 8. *Marie-Jeanne*, morte Religieuse Cordeliere; 9. *Marie-Magdelene*, morte jeune; 10. *Marie-Anne*, Chanoinesse d'Epinal en Lorraine, ensuite mariée à *Jacques-Emanuel* de la Granche, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny en Brie, &c. Président au Présidial de Crespy, dont deux de ses petits-fils servent dans les Cheveaux-Legers de la Garde du Roi; 11. *Angelique*, morte Religieuse à Mondidier en Picardie, & plusieurs autres enfans morts en bas-âge.

VIII. *Bernard-Antoine* de Garges, Chevalier, Seigneur d'Ormoy, Viller en mi-les-Champs, Villeneuve, les Angers & Rouville, Capitaine au Régiment de Piémont, vendit le 17 Septembre 1709 les Terres d'Ormoy en mi-les-Champs, les Angers, Villeneuve, possédés aujourd'hui par le Prince de Condé. Il mourut âgé de 64 ans, & fut enterré le 25 Août 1712, laissant de *Marie-Gabrielle* de Baranton, qu'il avoit épousé âgé de 36 ans le 7 Avril 1666, morte en sa 79e. année, le 30 Mars 1746, à Crespy-en Valois, 1. *Marie-Magdelene*, née le 17 Décembre 16[illegible]5, élevée à Saint Cyr, où elle fut reçue en Décembre 1697. 2. *René-Bernard*, ancien Capitaine au Régiment de Rohan-Prince, Chevalier de St. Louis, marié le 5 Avril 1722 à *Marie-Anne* de Bargas, seconde femme de *Henri* de Garges son cousin, morte sans enfans à Beauvais le 30 Mars 1747. 3 & 4. *Nicolas* & *Antoine*, morts jeunes. 6. *Adrienne Clotilde*, Religieuse aux Dames de la Visitation à Compiegne, dont elle a été Supérieure en 1756. 7. *Marie-Anne*, mariée le 22 Décembre 1745 à *Charles-Antoine* de Billy, Chevalier, Seigneur d'Anthilly, &c. son parent, mort en Mai 1763. 8 *Henriette-Antoinette*, née le 15 Octobre 1704, reçue à St. Cyr en 1713; 9. *Gabrielle-Valentine*, morte jeune.

IX. *Jean-Valentin* de Garges,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur en partie de Viller en mi-les Champs, d'abord reçu Chevalier de Malthe en 1710, servit Officier dans le Régiment d'Artillerie, & quitta l'Ordre de Malthe pour épouſer, le 2 Septembre 1733, *Françoiſe* Morin, fille de *François*, Seigneur de la Nouillerie près Saint Lô en Baſſe-Normandie, Chevalier de St. Louis, & de *Cecile* Feuillette : il eſt mort 8 Novembre 1755, & a laiſſé ; 1. *René-Marie-Agathe* de Garges, nommé en 1754, âgé de 17 ans, Chanoine de Gerberoy ; enſuite en 1759 Chanoine de la Cathedrale de Beauvais, toutes les deux fois nommé par le Cardinal de Gêvres, Evêque & Comte de Beauvais, ſon parent. 2. *Valentin*, Lieutenant au Régiment d'Angoumois en 1760, fait priſonner par les Anglois avec un tiers de ſon Régiment à la hauteur du Cap de Phiniſter le 2 Mars 1762, conduit à l'Iſle des Barbades, d'où il eſt revenu, a débarqué à la Rochelle le 25 Septembre 1762, & s'eſt rembarqué en Mars 1763 pour le Port au-Prince, ainſi que pluſieurs autres Régiments.

Les alliances de Garges, tant des Branches éteintes, que de celles qui ſubſiſtent depuis l'établiſſement de Raoul en France juſqu'à ce jour, ſont avec Mercſle, *Thibault* de Cery, Saint-Benoît, Templeux, Haleville, de Billy, le Toillier-de-Guillebon, Colaite, Caron, Bracque, le Rouilly, la Grange, Blondeau, Pichot, Coſtarel, Sapinault, Polignac, Montmorency, Anſtrude, Perthuys, Cambot, Coignet, Labarre, Gomer-Deluſancy, Gaillardbois, Champluiſant, Bethancourt, Moreuil, Deff, Hermont, Hauſton, Bargas, Febvrier, Chablignac de Condé-de-Androvins, Meaux, Bodin, Maurenard, le Clerc, Melun, Rouy, Dubois de Villers-les-Arqueries, Harſillemont, Hedouville, l'Aage, d'Amery-le-Roi-d'Acquet, Marolles, Sebouville, Broſſart, Pellevé, Daſſy, Poulain, Meaux, *Jacques* Epée, Chambly, Desfoſſés, Parthenay, la Granche, Baranton, Gêvre, Longueil-de-Maiſons, & Morain. (a)

(a) *Les Auteurs qui parlent de cette ancienne Nobleſſe ſont,*

Le Laboureur, Art. de la Pompe Funèbre de M. de Montmorency.

Inventaire de Serres, de 1613, 2. vol. à Rouen, Art. du Siege de Creil par les Anglois.

Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, aux Art. Montmorency, Pellevé, Billy.

*Hiſtoire de Malthe de l'*Abbé de Vertot.

Nobiliaire de Picardie, p. 235.

Trophées d'Armes Héraldiques, p. 75.

De Bur, *Général d'Armes d'Ecoſſe*, Leroy, Belleforeſt, *le Blaſon de* Hisbat.

*Hiſtoire des environs de Paris, par l'*Abbé Lebœuf, *Art. Garges Fontenay, Roiſſy, &c.*

Armorial de France, aux Art. Montmorency, Pellevé, Billy, Auſtende.

Les Chroniques de Monſtrelet.

Hiſtoire de l'Abbaye de Saint Denis, par le Pere Felibien, in-fol. p. 253, 427.

Digitized by Google

GAUDART en Beauce, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or.*

Antoine de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villers, épouſa, préſent Avart, Notaire à Beauvilliers en Chartrain, le 31 Décembre 1540, *Marie*, fille de *Mathurin* de Villereau, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, & de *Jeanne* de Languedoue, dont *Charles* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Villiers, qu'*Elizabeth* Regnard ſa femme, 16 Septembre 1572, rendit pere de *François* de Gaudart, Ecuyer, Seigneur de Saint Etienne, épouſa le 31 Mai 1605 *Marie* de Guedon, de laquelle il a eu deux garçons ; ſavoir, *Jacques*, Seigneur de Barilleuves, qui a eu des enfans de *Jacqueline* du Vivier, mariée le 31 Mai 1605 ; & *François*, Seigneur d'Erinville Election de Dourdan, dont la poſtérité eſt réduite aujourd'hui 1764, à une Demoiſelle non mariée.

GAUVILLE, Seigneur de Javercy, Saint Vincent Acoux en Gâtinois, &c. porte : *de gueules au chef d'hermine.*

I. *Guy* ou *Guiot* de Gauville, préſent avec cinq Ecuyers au ſiege devant Coignac, & à la journée de Saint Sauveur le Vicomte en 1373, ſuivit avec *Guillaume*, Noble Chevalier ſon pere, le parti du Roi de Navarre contre le Roi *Jean*, dont ils obtinrent amniſtie. Il épouſa après 1381 *Marguerite* de Pecquigny-d'Ailly, qui pouvoit être fille de *Ferry* de Pecquigny, Seigneur d'Ailly, & de *N...* Deneſle, dont

II. *Jean* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Chenouville, marié ; 1°. à *Marie* de Moncelart, mere de *Robinet* mari de *Jeanne* d'Illiers, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte ; 2°. à *N...*, de laquelle il eut pluſieurs enfans qui partagerent leurs ſucceſſions devant Babous, Notaire à Chartres, le 17 Juin 1486, qui ſont ; *Jean*, II du nom, qui ſuit ; 2. *Pierre*, dont on ignore l'alliance ; 3. *Marguerite*, femme de *Bernard* de Sainpré, Ecuyer ; 4. *Taſſine*, femme de *Guillaume* de Balie, Ecuyer, Seig. Dubois ; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Gorran, Ecuyer ; 6. *Perrine*, femme de *Guillaume* de Beron, Ecuyer, Seigneur de Preſſinville ; 7. & *Anne*, femme de *Guyot* de Villiers, Ecuyer, Seigneur d'Andilly-le-

Faucher, Alain, Chartier, Monſtrelet, Bozio, Morery *édition de* 1758.

Dictionnaire Généalogique en 1757 & 1761, chez Ducheſne à Paris.

Le Calendrier des Princes, & de la Nobleſſe de France, pour 1762, 1763, 1764, chez le même.

Chart. Ep. Par. Regium, *fol.* 99.
Chart. de Sainte Genevieve de Paris, fol. 260, pag. 291.
Chart. de Sancti Regium, *fol.* 355, *p.* 226.
Tab. B. Mariæ Devalle.
Roulleau d'Accords.
Sauval, *Tom. III*, *p.* 325 & 328.
La Roque, *Traité de la Nobleſſe*, p. 60.
Porte-Feuille des Tombes de Gaignieres.

Digitized by Google

Marais, & de la Rochelle.

III. *Jean* de Gauville, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savery, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieux, le Bou'ay, Formerville, Moncelart, la Botiere, Poilly & Ayvre, par les partages ci-deſſus datés, & peut-être du chef de ſa mere, dont on ignore le nom, épouſa *Anne* de Champrond fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Villecoy-en-Chartrain, & de *Jeanne* Parent, dont ſont iſſus; 1. *René*, qui ſuit; 2 *Jeanne*, femme, le 7 Juillet 1508, de *Guion* de Saint-Benoiſt, Ecuyer, Seigneur de Prémont, dont elle étoit veuve lors des partages qu'elle fit devant Rouſſille, Notaire à Pithiviers, le 11 Mars 1527, avec *René* ſon frere, des ſucceſſions de leurs pere & mere; 3. & *N.*..., femme de *N.*... de Sabrevois, Ecuyer, Seigneur Deſcluſelles, morte ſans enfans avant les partages ci-deſſus

IV. *René* de Gauville, Ecuyer, Seigneur de Javerſy, Moncelart; par les partages ci-deſſus, épouſa par contrat devant Volturier, Notaire à Montargis, le 16 Janvier 1518, *Françoiſe* de Longenau, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Feſſart, & de *Jeanne* de Sainville, dont:

V. *Jean* de Gauville, III du nom, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Vicomte de Feſſart près Montargis, Seigneur de Saint-Vincent ſous Feſſart, & de Moncelart, &c. épouſa par contrat devant Crepin, Notaire en la Prévôté d'Auxerre, le 28 Avril 1548, *Marie* d'Etampes, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Imbault, & d'*Aimée* le Rhotier, dont 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean*, Vicomte de Feſſart & de Saint-Vincent, qui laiſſa des enfans de *Marguerite* de Pied-de-Fer, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur Dubois, de la Raye; 3. *Edmée*, femme de *Gauthier* Ragnier, Ecuyer, Seigneur des Treolles, préſent au partage du 28 Juin 1581; 4, & *Marie*, femme de *Jacques* de Courtenai, Chevalier, Seigneur Ducheſne & Changy.

VI. *François* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javerſy & auſſi d'Acoux, Montcorbon & Lamotte, au moyen de l'acquiſition qu'il en fit de *Louis* de Bougy, Ecuyer, Seigneur dudit Acoux, fut maintenu dans ſa Nobleſſe ſur le vû des titres, par Ordonnance de Mr. de la Faye, Commiſſaire du Roi en la Généralité d'Orléans, donné à Péthiviers le 10 Novembre 1584. Il épouſa par contrat devant Rioux, Notaire à Orléans, le 21 Août 1600, *Suſanne* de Vetus, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Argent, Préſident au Parlement de Bretagne, & de feue *Michelle* Galmet, dont ſont iſſus, 1. *François II*, qui ſuit; 2. *Joſeph*, Seigneur d'Acoux, qui a eu des enfans de ſa femme, fille du Seigneur de la Baraudiere; 3. & *Charles*, Seigneur de la Motte-Javerſy, Capitaine au Régiment de Champagne, épouſa, préſent Chénart, Notaire à Péthiviers, le 7 Avril 1650, *Elizabeth* de la Taille, fille de Lancelot, Ch. Seig. de Bondaroy, dont on ignore la poſtérité.

VII. *François* de Gauville, II du nom, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Lorme, &c.; & auſſi par la mort des enfans de *Joſeph* ſon frere, Seigneur d'Acoux, où il fit ſa réſidence, épouſa par contrat devant Maleſcot, Notaire Royal à Grez en la Châtellenie de Nemours, le 19 Fevrier 1647, *Elizabeth* de Vignon, veuve de *Jacques* de Pampelune, Cheva-

Digitized by Google

lier, Seigneur de Livry, Boine, Monceaux, &c. Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment de Cavallerie du Duc d'Enghien, dont ſix enfans; l'aîné fut

VIII. *Charles* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javerſy, Acoux, Lorme-les Moutils, &c. marié par contrat devant Dejean, Notaire à Paris, le 15 Janvier 1679, à *Jeanne* de Machault, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Barouville, &c. Ecuyer Ordinaire de la Reine, mere du Roi, & de *Françoiſe* Gauthier; dont 1. *Charles-François* qui ſuit; 2. & une fille, femme de *Charles-François* Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville en Gâtinois, dont la poſtérité ſubſiſte.

IX. *Charles-François* de Gauville, Capitaine au Régiment de Sourches Infanterie, mort à Dourdan le 17 Janvier 1753: il épouſa par contrat devant Mautains, Notaire à Etampes, le 13 Juin 1713, *Marie-Charlotte* le Clerc de Fleurigny, Dame de la Foreſt le-Roi, née le 12 Décembre 1695, morte à Etampes le 28 Mai 1740, fille unique de *Charles-François-Nicolas*, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, & de *Marie* Dulac de Montereau, dont ſont iſſus. 1. *Charles*, né le 13 Novembre 1715, Page de Mr. le Duc d'Orléans, après avoir juſtifié ſa Nobleſſe devant Guiblet, Généalogiſte du Prince, qui en donna ſon certificat le 5 Décembre 1729, mort ſans alliance en 1737; 2. *Louis*, qui ſuit; 3. *Henri*, Seigneur de Villechaumont, né en 1720, Capitaine au Régiment de la Marche Infanterie, non marié; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Gauville, Capitaine au Régiment de la Marche, mort ſans alliance à Pondichery en 1752.

X. *Louis*, dit le Baron de Gauville, Chevalier, Baron de la Foreſt-le-Roi, né le 17 Mai 1718, a épouſé en la Paroiſſe St. Paul à Orléans, le 20 Avril 1746, par contrat de la veille, préſent Lué, Notaire audit lieu, *Magdelene-Françoiſe* Chauvreux, dont il a; 1. *Louis-Henri Charles*, né le 13 Juillet 1750; 2. *Richard-Nicolas*, né le 21 Mars 1752; 3. *Elie-Charles-François-Louis*, né le 5 Juin 1753; 4. *Marie-Anne*, née le 16 Avril 1748; 5. & *Magdelene-Genevieve*, née le 7 Août 1754. (a)

GAZEAU en Poitou, porte: *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois treſles de même.*

Marie Gazeau, Dame de la Brandiniere la Branconniere, & la Ratelliere en Poitou, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Brandiniere, & de *Renée* Bonnevin, Dame de la Branconniere & de la Ratelliere, mourut à Paris en l'Hôtel du Baron de Spanheim, Envoyé de l'Electeur de Brandebourg en 1688, allant joindre ſon mari *Jean-Philippe* de Jaucourt, Baron de la Foreſt-ſur-Sévre en Poitou; qui après la révocation de l'Edit de Nantes, s'étoit réfugié à la Haye en 1687. *Voyez* JAUCOURT.

GEMIT, Seigneur de Luſcan-en-Cominges, Terre qui fut acquiſe en 1400 par les Auteurs de cette Famille.

Pierre de Gemit de Luſcan, épouſa en 1541 Demoiſelle *Ca-*

(a) *Sur Mémoires & Titres de Famille.*

On n'a point fourni de Mémoires ſur les autres Branches de cette Maiſon.

Digitized by Google

therine de Mauleon ; dont *Geraud I* de Gemit de Luſcan, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Saint-Bertrand, marié en 1566 à Demoiſelle *Catherine* de Montauban, qui eurent pour fils *Géraud II* de Gemit de Luſcan, Chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, épouſa en 1619 Demoiſelle *Paule* d'Aſtor, qui eurent pour fils : *Arnaud-Bertrand* de Gemit de Luſcan, qui épouſa en 1650 *Paule* d'Angos. Ils eurent pour fils *Jean-Arnaud* de Gemit de Luſcan, marié en 1685 à *N*... de Montmejan : dont *Jean* de Gemit de Luſcan, marié en 1717 à *Marthe* de Binos de Gourdan : dont *Louis-François* de Gemit de Luſcan, né en 1723, marié en 1754 à *Anne-Marguerite* de Saint-Lary de Bellegarde, héritiere de cette Maiſon, réſidant à Montaignan, Diocèſe d'Auch, où s'eſt actuellement tranſportée la Famille de Gemit de Luſcan, qui ont eu pour enfans : 1. *Jean-François* de Gemit de Luſcan, né le 22 Décembre 1757 : 2. *Angelique* de Gemit de Luſcan, née le 18 Janvier 1758 : 3. *Jean-Bernard François* de Gemit de Luſcan, né le 23 Fevrier 1759.

GIRONDE. Famille connue dans la Guyenne dès le treizieme ſiecle. *Arnaud* de Gironde le premier vivoit en 1288. *Jean*, Seigneur de Caſtel-Sagrat, par ſa femme, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568. Cette Nobleſſe ſubſiſte dans *N*... de Gironde, qui a pour frere & ſœurs : 1. *Paul Scipion* de Gironde de Bellegarde & la Baſtide, Capitaine au Bataillon de Cahors ; 2. *Anne*, appellé le Chevalier de Belgarde, ci devant Lieutenant des Grenadiers Royaux au Régiment de Longauné ; 3. *Anne* de Gironde.

2. *Anne* de Gironde de la Deveſe.

3. *Anne-Marie* de Gironde de la Baſtide.

Armes : *Ecartelés au 1 & 4 d'or à trois hirondelles de ſable, bequée & membrées de gueules, poſées 2 & 1 ; & au 2 & 3 d'azur à une croix treffiée.*

GIVERLAI, Seigneur de la Chapre & de Champolan en Auxerrois. Famille ancienne, qui porte : *faſcé d'or & d'azur de ſix pieces.*

GODERNEAUX, Famille originaire de Bretagne, établie depuis pluſieurs générations à Dinan au Pays de Liége, & à Namur, toujours au Service de France. *Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, à la création des Compagnies Franches, en avoit une de ſon nom ; un de ſes freres étoit Colonel en Eſpagne, un autre en Empire : il épouſa *Marie* de Cabarceaux, de laquelle il eut *Jean* de Goderneaux, Ecuyer, l'un des plus anciens Chevaliers de Saint Louis, qui mourut à Dinant ſur Meuſe, le 12 Janvier 1751, après avoir porté les armes ſoixante ans. Il avoit toujours ſervi dans les Dragons, dans le Colonel-Général, puis dans Orléans ; enſuite il leva une Compagnie Franche de 150 Dragons, & fut fait Gouverneur de Mouzon. Il épouſa *Françoiſe* Caſſelot, de laquelle il eut en 1696 *Jean-Gilles* de Goderneaux, Ecuyer, Chevalier de St. Louis : il fut d'abord Capitaine de Dragons dans Orléans ; puis ſur la démiſſion de ſon pere en ſa faveur, il fut chef de ſa Compagnie, à la tête de laquelle il fit la guerre de Bohême. Il ſe maria en 1727 à *Deniſe-Françoiſe* Mouchet.

Les

Digitized by Google

Les Compagnies Franches ayant été réformées en 1745, pour créer les Volontaires-Royaux. Sa Troupe, ſuivant ſon rang, devint la premiere : il commanda la premiere Brigade de ce Corps, avec rang de Lieutenant-Colonel. Il quitta le Service avec penſion du Roi, rélative à ſon grade. De ſon mariage ſont nés :

1. *François* de Goderneaux, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, né en 1727, Capitaine en pied de Dragons dans la Légion-Royale ; marié en 1754 à *N*... de Graſſis, fille du Major des Ville & Citadelle de Nancy, dont une fille :

2. *Françoiſe-Claudine*, née en 1735, mariée en 1754 à *Pierre-Claude* Chauveton, Chevalier, Seigneur de Saint Leger.

3. *Jeanne-Françoiſe*, née en 1737.

Jean de Goderneaux leur ayeul avoit un frere, *Erneſt-Dieudonné*, mort Chevalier de St. Louis & Capitaine de Dragons en 1752 à Givet.

Armes : *d'azur à deux épées antiques miſes en ſautoir, accompagnées en tête d'une étoile à cinq rayes, & de deux palmes en pointe auſſi en ſautoir. Le tout d'or.*

GONTAUT ST. BLANCARD. *Armand* de Gontaut de Biron, Maréchal de France, épouſa par contrat paſſé devant Pelepor, Notaire, le 6 Août 1559, *Jeanne* d'Ornezau, de laquelle il eut :

1. *Charles*, Duc de Biron, Maréchal de France, mort le dernier Juillet 1602 ſans alliance.

2. *Jean*, qui fut marié deux fois. Il épouſa en ſecondes noces *N*.. de Noailles, dont deſcend la Branche de Gontaut-Biron. *Voyez Tom. II.*

3. Et *Armand*, qui a formé la Branche de Gontaut-Saint-Blancart, par ſon mariage avec *Hippolite* de Lozieres ; ce qui eſt juſtifié par le contrat de mariage de *Jean-Charles* leur fils. Leſdits *Jean* & *Armand* freres, tranſigerent entre eux à raiſon des ſucceſſions de leurſdits pere & mere, par deux différens Actes. Le premier du 25 Fevrier 1615, devant Hanneau, Notaire ; & le ſecond, du premier Novembre 1616, devant Fonpudré, Notaire.

Jean-Charles de Gontaut, fils d'*Armand*, épouſa par contrat du 8 Avril 1641, *Anne* de Commenges, qui teſta le 27 Novembre 1670. Ils eurent un fils nommé *Jean-Louis*, qui fut héritier de ſadite mere, & qui épouſa le 26 Avril 1675 *Marthe* de Timbrune de Valence, de laquelle il eut *Charles-Emeric*, qui épouſa le 7 Octobre 1709 *Julienne-Alexandrine* du Mun de Cardaillac, dont

Armand-Alexandre, marié le 5 Mars 1744 à *Françoiſe-Magdelene* de Preiſſac d'Eſclignac ; leurs enfans ſont, 1. *Arnaud-Alexandre-Henri* de Gontaut ; 2. *Charles-Michel* de Saint-Blancard ; 3. *Charlotte* de Gontaut ; 4. *Bernarde* de Saint-Blancard ; 5. & *Victoire*.

GOUY, ancienne Nobleſſe des Pays-Bas. Il y a eu de ce nom pluſieurs Chanoineſſes du Chapitre de Remiremont : en 1629 *Henriette* de Gouy : en 1630 *Philiberte* de Gouy & *Eliſabeth* de Gouy : en 1642 *Marguerite* de Gouy, & trois Chanoineſſes du Chap. de Denain : en 1381, *Avoiſe* de Gouy ; 1553, *Jeanne* de Gouy ; & en 1613, *Laurence* de Gouy.

I. *Arnaud*, Sire de Gouy, Pittingen & Eſtoc, vivoit en 1350 : il eſt mentionné parmi les Princes, Barons & Nobles Vaſſaux Brabançons ſous *Jean III*, Duc de Lothier & de Brabant.

II. *Gilbert* ſon fils, Sire de Gouy, Chevalier, épouſa *Marguerite* de Barbançon, Dame d'Arquelies, fille de *Jean*, & de *Mahaut* de Brumont. De ce mariage vinrent 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Simon* de Gouy, Chevalier, marié à *N...*, Dame & héritiere d'Auby, dont la poſtérité a fini ſur la fin du XVI Siecle.

III. *Jacques* de Gouy, Chevalier, Seigneur de Gouy, qu'on croit avoir épouſé *Marie* de Melun, dont eſt iſſu *Louis*, qui ſuit.

IV. *Louis* de Gouy, Seigneur d'Arſy en Picardie proche Compiégne.: il vivoit en 1480, & ſervit en France ſous *Louis XI*, après la mort de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, & teſta le 12 Août 1488. Il avoit épouſé *Jeanne* de Villers, Dame d'Arſy, par donation de *Marguerite* de Finquégny ſa couſine, fille de *Thomas* de Villers, Seigneur des trois Eſtocs, & de *Jeanne* de Berthancourt. De ce mariage nâquirent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée en 1502 à *Jacques* Bigant, Seigneur de Thieullois.

V. *Jean* de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arſy par titres du 10 Juin 1510, mort en 1512: il avoit épouſé *Antoinette* Bigant, dont il eut *Jean* qui ſuit; & *Adrienne*, mariée à *Jean* de Bourges, Seigneur de Betancour.

VI. *Jean* de Gouy, Seigneur d'Arſy, mort en 1553, eut de *Magdelene* de Bazincourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bazincourt & de Cartigny, & de *Marie* du Hamel-Bellandeliſe, 1 *Michel*, qui ſuit; 2. *Magdelene*, mariée à *Gaſpard* de Wignacourt, Seigneur d'Avrigny & de Dolhy; 3. *Marie*, mariée à *Charles* de Garcias, Ecuyer, Seigneur de Lévignem & de Bregy; 4. *Marguerite*, mariée à *Jean* de Sermoiſes, Seigneur d'Oliſy, aïeul des Comteſſes d'Annezy & Marquiſe de Meulx; 5. & *Jeanne* de Gouy, reçue Chanoineſſe à Denain en 1553.

VII. *Michel* de Gouy, Seigneur d'Arſy, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouvern. de la Fere, Laon & de Pierrefonds, teſta le 12 Janvier 1615. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1571, *Françoiſe* de Halwin, fille d'*Antoine*, Seign. d'Eſclebec & de Vailly, & de *Marie* de Hames, Dame de Bondris. De ce mariage vinrent *Anne-Antoine*; qui ſuit; & *Anne*, mariée à *François* d'Amfreville, Chevalier, Seigneur de Trouſſancourt en Normandie.

VIII. *Anne-Antoine* de Gouy, Seigneur d'Arſy, d'Avrigny, de Vandeuil, de Pont Saint-Marc, de la Motte, de la Tour, Vicomte de Ceſſieres, mort en 1643: il épouſa *Charlotte* Huault, dont il eſt parlé dans Moréry, par contrat du 22 Fevrier 1604, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montmagny & de Meſſy en France, Maître des Requêtes. Elle mourut en 1649. De ce mariage vint, *François* qui ſuit, & *Laurence* de Gouy, reçue Chanoineſſe à Denain 1615.

IX. *François* de Gouy, Chevalier, Marquis de Cartigny, Seigneur d'Arſy, Conſeiller d'Etat, d'Epée, & de Monſieur Frere du Roi, mort en Juin 1688: il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1643, *Anne* Brodau de Candé, fille de *Victor*, Marquis de Châtre, & de *Claude* Duval de Fontenay-Mareuil. (*Voyez Morery*) De ce mariage ſont ve-

Digitized by Google

nus vingt enfans, entr'autres 1. *François* qui ſuit ; 3. *Louis* de Gouy, Vicomte de Ceſſieres, dit le Chevalier d'Arſy ; 4. *Louis* de Gouy, appellé Abbé de Cartigny, Abbé de Clinimonſter : 2. *François* qui ſuit ; 3. *Louis-Alexandre*, Abbé de S. Jean d'Ypres ; 4. *Charlotte-Louiſe* de Gouy.

X. *François* de Gouy, Comte d'Arſy, Marquis de Cartigny, épouſa par contrat du 9 Septembre 1685 *Marie Eliſabeth* d'Oranges des Roches, fille de *Nicolas* d'Oranges, Seigneur des Roches, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Legere, Gouverneur de Fougeres, & de *Michelle* d'Amfreville. De ce mariage vinrent 1. *Michel-Jean* qui ſuit ; 2. *Balthazar-Joſeph*, vivant ; 3. *Marie-Françoiſe-Louiſe*, Abbeſſe de Villechaſſon-Moret, près Fontainebleau ; 4. *Françoiſe-Dorothée*, morte Religieuſe au même Couvent en Novembre 1763 ; 5. *Henriette Louiſe*.

XI. *Michel-Jean* de Gouy, Chevalier, Marquis d'Arſy, Seigneur de Trouſſancourt, Francaſtel, Avrigny, Gentilhomme de la Manche du Roi, Gouverneur de Beziers, épouſa 1°. en 1717 *Françoiſe-Madeleine* de Salomon de Poulard de la Lande, morte en 1742, fille de *Jacques* de Salomon, Seigneur de la Lande & de Poulard, Gentilhomme du Duc du Maine, & de *Jeanne-Françoiſe* de Biodos de Caſteja, Sous Gouvernante des Enfans de France ; 2°. 27 Mars 1728, *Françoiſe-Madeleine* Tarteron de Montier, ſœur de la Marquiſe de Mezieres, veuve en 1725 de *Clement* d'Aignan, Seigneur d'Orbeſſan, Brigadier des Armées du Roi, qu'elle avoit épouſé en 1718. Du premier lit eſt né *Louis*, qui ſuit ; du ſecond *Michel-Balthazar* de Gouy, Vicomte d'Arſy, Capitaine au Régim. du Roi, marié 29 Février 1764 à Mademoiſelle Hardouin de Beaumois, fille du Tréſorier Général du Marc d'Or, & ſœur des Comteſſes de Mazencourt & de Sparre-Cronneberg, & *Eliſabeth* de Gouy, mariée au Comte de Camps, veuve en 1763 avec deux filles.

XII. *Louis*, Marquis de Gouy, Chevalier, Seigneur d'Arſy, Avrigny, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant Général du Gouvernement de l'Iſle de France au Département du Vexin-François, Chevalier de S. Louis, né le 18 Février 1717, a épouſé le 18 Février 1749 *Anne-Yvonnette-Marguerite-Eſther* Rivié, Dame de Madame. Leurs enfans ſont,

1. *Louis-Marthe*, Marquis d'Arſy, né le 15 Juillet 1753.

2. *François*, Comte de Gouy, né le 9 Novembre 1755.

3. *Marie-Louiſe-Henriette-Monique*, née le 12 Déc. 1749.

Armes : *écartelé au 1. & 4. d'argent à l'aigle éployé de ſable couronné, langué & armé de gueules, & au 2. & 3. de gueules à la bande d'or.*

GRATTE-MESNIL porte : *d'azur à 4 bâtons d'or fleurdeliſés & poſés en pal, face & ſautoirs.*

Hector, Baron de Gratte-Meſnil, Seigneur de Creſpinville-Vaupillon, & Latouche-Herſant, eut d'*Anne* d'Albis, *François*, Seigneur de Creſpinville, que *Diane* de Teminade de Magnac rendit pere d'*Hercules I*, Sieur de Creſpinville, pere par *Louiſe* de Coulogne de *Sebaſtien*, Ecuyer, Seigneur de Creſpinville, qui eut de *Jacqueline* Vaucouleurs *Charles*, Seigneur de Creſpinville, mari de *Louiſe* d'Anouville, dont *Guil-*

laume, mari de *Guillemette* la Riviere, & pere de *Jean* de Gratte Meſnil, mari de *Barbe* de Prunelé, fille de *Hugues II*, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne* Duplefſis-Laroche-Pichemer, dont deux fils. *Robert*, le puîné, fut Seigneur de Creſpinville, & eut des enfans de *Jeanne* d'Icquebeuf, mariée en 1572; *Richard*, l'aîné, Seigneur de Gratte-Meſnil, Meſlay, Vauguoin, &c. mari de N.. de Bure, dont *Triſtan*, Seigneur de Vauguoin-Montrieu. Il épouſa *Blanche* Dordoigne: leur fils aîné, *Hercule* de Gratte-Meſnil, Seigneur de Montvien, Vauguoin & Sologne, &c. ne laiſſa que deux filles de *Marguerite* Brachet; ſavoir 1. *Marguerite*, Dame de Vauguoin, femme de *Jacques* de Laiglehoux, Ecuyer, Seigneur de Goinville, dont des enfans; 2. & *Marie* de Gratte-Meſnil, Dame de Montrieu, & femme de *Jean* de Satenat, Ecuyer, Seigneur du Mont, dont il y a poſtérité.

GUALABERT en Perigord.

Suivant le Redimé, ou la recherche de l'Intendant de Guyenne (M. Pelot) faite 6 Mars 1667, en faveur de *Bernard*, de *François*, & d'un autre *François* de Gualabert.

I. *Gilles* de Gualabert, Ec. épouſa par contrat du 5 Février 1547 Dlle *Anne* de Calvimond, & teſta en faveur de *Jacques* ſon fils.

II. *Jacques* de Gualabert, Ecuyer, teſta le dernier Novembre 1606, & eut de ſon mariage contracté 18 Mai 1583, avec Demoiſelle *Armande* Siourac,

III. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de Chourgac, épouſa par contrat du 5 Novembre 1618 Demoiſelle *Gabrielle* Fouccaud. Il teſta 22 Septembre 1636 en faveur de *François* de Gualabert ſon fils, qui ſuit.

IV. *François* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Calliové, épouſa par contrat du 26 Avril 1635 Demoiſelle *Iſabeau* Sper, fille de *Jean* Sper, Seigneur de la Vallade, ſuivant une quittance de 39 livres. Il ſervit au Ban & à l'arriere-Ban du Perigord de l'année 1639 (a). Il eut de ſon mariage,

V. *Mare* de Gualabert, Ecuyer, Sieur de la Durantie; il reçut, comme ſon pere, une quittance du Ban & arriere-Ban convoqué en 1674, & épouſa par contrat du 9 Février 1679 *Marie* de Bezenac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* la Clergerie: il en eut,

VI. *Pierre* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, qui épouſa *Petronille* Rol par contrat du 13 Avril 1710. De ce mariage eſt né,

VII. *Jean* de Gualabert, Ecuyer, Seigneur de Sefond, qui s'eſt marié par contrat du 16 Février 1750 avec *Anne* de Bridat, fille de *Louis* de Bridat, Seigneur de la Barriere & de la Pradelie, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Cavalerie, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, & de *Roſe* de Simon de Châtillon: leurs enfans ſont,

1. *Louis* de Gualabert, né 10 Novembre 1752.

2. *Jean* de Gualabert, né premier Janvier 1754.

3. Et trois filles.

Les armes: *de gueules au lion d'argent.*

GUALY, Seigneurs & Barons de Saint-Rome en Rouergue. On

(a) *On trouve dans le Redimé de M. Pelot*, Bernard *de Gualabert*, *marié 10 Juillet 1654 avec Demoiſelle* Helene *de Garreau*, *& on ne dit point de qui il eſt fils.*

Digitized by Google

a dreſſé la généalogie de cette Nobleſſe ſur la maintenue de M. Pelot, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668, & la production des titres qui y ſont énoncés, ſoit en original, ſoit par expéditions en bonne & dûe forme.

Ce nom remonte à *Beranger* Guali ou Galy, Chevalier, ainſi qualifié dans une reconnoiſſance du 17 des Calendes de Décembre 1262; mais on ne peut remonter la filiation qu'à,

I. *Berenger* Gualy, Chevalier, ainſi nommé dans une donation que noble *Riquaſigalda* ſa femme fi de la moitié de ſes biens le 28 Janvier 1419 à ſon fils *Berenger* Gualy, en faveur de ſon mariage avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

II. *Berenger* Gualy, Damoiſeau, eſt auſſi qualifié Chevalier dans ſon contrat de mariage du 28 Janvier 1419, avec *Florence*, fille d'*Aimeric* Garceval, Chevalier.

III. *Bertrand* Gualy, Damoiſeau, ſon fils, fut accordé le 9 Février 1430 avec *Cebille* Iralh, Damoiſelle, fille de *Dieudonné* Iralh, Chevalier. *Bertrand* teſta le 8 Septembre 1742, & ſa femme en 1483: il en eut,

IV. *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur du Roucous, vivant encore le 27 Janvier 1508, date du contrat de mariage de ſon fils *Durand* Gualy.

V. *Durand* Gualy, Ecuyer, eſt ainſi qualifié dans ſon contrat de mariage avec *Louiſe* Chaſſory le 27 Janvier 1508: où ont ſigné *Berenger* Gualy, Ecuyer, Sieur de Roucous, ſon pere, & *Cecile* Gualy ſa niece. On voit par différens actes, qu'il ajouta ſouvent à ſon nom celui de Chaffari, & ce fut en vertu du teſtament de *Pierre* Chaffari, Damoiſeau, ſon beau-pere, du 21 Juillet 1505, par lequel il inſtitue ſon héritiere *Louiſe* Chaffari ſa fille, à la charge que celui qui l'épouſeroit, & leurs deſcendans, en porteroient le nom & les armes *Louiſe* Chaffari fit ſon teſtament le 16 Juin 1522, par lequel elle fait un legs à *Iſabelle* Gualy, niece de ſon mari, & différens autres legs à ſes trois enfans, qui ſont 1. *Jacques* Gualy ci-après, qu'elle inſtitua ſon héritier univerſel; 2. *Antoine* Gualy, alors en minorité; 3. *Catherine* Gualy.

VI. *Jacques* Gualy Chaffari, épouſa par contrat du 21 Mars 1544 *Delphine* Fourſis, & mourut peu de tems avant le 9 Août 1593, jour auquel fut fait l'inventaire de ſes biens. Il eut de ſon mariage,

VII. *Pierre* Gualy-Chaffari, qui commandoit une Compagnie de cent hommes pour le ſervice du Roi le 26 Septembre 1569. Il épouſa par contrat de l'an 1571 *Jeanne* Durant, dont il eut 1. *Pierre* de Gualy-Chaffari, qui ſuit; 2. *Anne* de Gualy.

VIII. *Pierre* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Gineſte, épouſa du vivant de ſes pere & mere, par contrat du 23 Août 1606, *Suzanne* de Tauriac, fille d'*Antoine* de Tauriac, & de *Bernardine* d'Aiſles. Il obtint le 5 Mai 1668 un Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui ordonna que ledit Seigneur de la Gineſte ſeroit inſcrit dans le Catalogue des Nobles de cette Province. Ses deux fils, *Etienne* qui ſuit, & *Pierre*, dont il ſera parlé ci après, y ſont mentionnés. Il eut encore de ſon mariage trois filles: 1. *Suzanne* de Gualy, mariée par contrat du 8 Février...

Digitized by Google

à *Etienne* de Crozat, Seigneur de Creiſſel de Peire, Gouverneur pour le Roi des Ville, Château & Vicomté de Creiſſel & de Peyrelade en Guyenne ; 2. *Françoiſe* Gualy ; 3. *Jeanne* de Gualy, mariée le 10 Janvier 1666 avec *Pierre* de Maſérand, Sieur de Faurin, Coſeigneur d'Auriac.

IX. *Etienne* Gualy-Chaffari, Ecuyer, Seigneur de la Gineſte, de la Cruelle & de Maſſeraques, épouſa par contrat du 23 Juillet 1651 *Jeanne* de Rozel de l'Hom d'Auriac, fille de noble *Antoine* de Roſel d'Auriac, & d'*Antoinette* de Barjac. De ce mariage naquirent 1. *Pierre* qui ſuit ; 2. *Pierre-Levy*, rapporté après ſon aîné ; 3. & 4. *Louiſe* & *Françoiſe*, mortes ſans alliances.

X. *Pierre* Gualy-Chaffari, Chevalier, Seigneur du Gua, de Cabrilhac, de Maſſevaques, fut inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, qui dit dans cet acte qu'il étoit alors à Paris à l'Académie, pour y faire ſes exercices, & que M. de Roſel du Gua, ſon oncle maternel, mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandant à Niſmes, lui avoit donné la Cornette de Meſtre de Camp de ſon Régiment de Cavalerie. Il étoit né le 19 Juin 1652, & épouſa par contrat de mariage du premier Octobre 1699, étant alors Capitaine dans le Régiment de Vienne, Cavalerie, *Eliſabeth* de Conducher. Il étoit premier Capitaine dudit Régiment de Vienne lorſqu'il en fut nommé Lieutenant-Colonel le 4 Novembre 1703, & fut tué la même année à la bataille de Spire. De ſon mariage il eut un fils nommé *Pierre-Antoine* Gualy, né le 23 Décembre 1701, & mort le 4 Août 1707.

X. *Pierre-Levy* Gualy, qualifié Chevalier, Seigneur de Maſſevaques, de Galiere, de l'Hom, de Cabrilhac de Saumane, du Gua de la Gineſte, de Buſſot, de Saint Martin de Corconat, &c. baptiſé le 6 Mars 1664, fut nommé Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie de nouvelle levée dans le Régiment de Vienne, par commiſſion du 20 Août 1688, en conſidération de ſes ſervices. Il épouſa par contrat du 8 Juillet 1706 *Julie* de Crozat-Delacroix, ſa parente, Dame de Creiſſel de Peire, & de Montagnat, fille de *Marc-Antoine* de Crozat de la Croix, & de *Charlotte* de la Tour de Renies. De ſon mariage naquirent,

1. *Marc-Antoine* Gualy, qui ſuit.

2. *Etienne* Gualy, Ecuyer, né le 8 Janvier 1711 ; il a ſervi d'abord en France en qualité d'Aide-Major dans le Régiment de la Ferté-Imbault : depuis il s'eſt retiré à Dublin en Irlande, où il s'eſt marié. Il a été Capitaine d'infanterie dans les troupes d'Angleterre, & eſt actuellement Gouverneur de Terreneuve.

3. *Pierre* de Gualy du Gua, né le premier Janvier 1712 ; il fut nommé ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment de Vivarais, Capitaine d'une Compagnie dans le même Régiment, Chevalier de Saint Louis le 7 Mai 1747, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Briſſac le 11 Mars 1755, Commandant du ſecond bataillon de ce Régiment le 20 Septembre 1758, & après Major du Régiment de Puiſegur, Infanterie, dont étoit auparavant Colonel le Chev. de Lemps, qui fut le compte qu'il rendit à M. le Duc de Choiſeul des ſervices dudit Sr.

Digitized by Google

Gualy du Gua, reçut une lettre de ce Miniſtre le 7 Mai 1761, par laquelle il lui marquoit que Sa Majeſté avoit bien voulu augmenter de 400 liv. la penſion de 600 liv. qu'elle lui avoit accordée ci-devant pour ſa retraite, afin de lui en faire une de 1000 liv. & que ledit Sieur Gualy du Gua devoit regarder ce traitement comme une marque de la ſatisfaction que Sa Majeſté avoit de ſes anciens ſervices. De ſon mariage, célébré le 22 Novembre 1749, avec Demoiſelle *Marthe* de Bonnafons, ſont nés 1. *Louis Pierre Paulin* de Gualy, Ecuyer, né le 30 Avril 1756; 2. *Chriſtine-Suzanne-Antoinette* Gualy, née le 5 Juin 1752, reçue dans la Maiſon Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, ſur les preuves de la nobleſſe faites le 28 Septembre 1762; 3. *Françoiſe-Marthe Emilie* Gualy, née le 5 Mars 1763.

Les autres enfans de *Pierre-Levy* ſont,

4. *Louis* Gualy de Gualiere, Ecuyer, né le 22 Mai 1715, qui a ſervi, & eſt encore vivant; 5. *Eliſabeth* Gualy, née le 29 Décembre 1712, mariée par contrat du 6 Septembre 1729 avec *Louis* d'Albignac. Seigneur de Nivoliers, de l'regmat de Montal, morte 28 Juin 1746, laiſſant *Julie* d'Albignac, actuellement Religieuſe aux Malvoiſes du Couvent de Toulouſe, où elle a été reçue en conſéquence des preuves de ſa nobleſſe, faites pardevant Meſſieurs les Commiſſaires de Malte, ainſi qu'il ſe pratique pour les Chevaliers de cet Ordre.

6. *Marguerite-Suzanne* Gualy, née le 11 Juin 1714, mariée par contrat du 10 Mai 1734 à *Françoiſe* de Corcoral, Seigneur du Magranet.

7. *Marie-Anne* Gualy, née le 6 Septembre 1716, Religieuſe au Couvent du Verbe Incarné, à Anduſe dans les Cevenes.

8. *Louiſe-Julie* Gualy, née le premier Mai 1718, mariée par contrat du 6 Février 1738 avec *Pierre* de Cabrol, Sieur de Montarnaud.

9. *Jeanne* Gualy, née le 19 Janvier 1720, n'eſt pas mariée.

XI. *Marc-Antoine* Gualy; qualifié Chevalier, Seigneur d'Auriac, de l'Hom, de Saumane, de Saint Martin de Corconac, de Buſſas, de Maſſevaques, de Cabrilhac, de Peire, de Creiſſel, de Montagnac, épouſa par articles ſous ſeings-privés du 9 Mai 1733, reconnus en Juſtice le 14 Août ſuivant, *Marie* de Bonnafons, fille de *François* de Bonnafons, Seigneur & Baron de Saint Rome, Avocat en Parlement, & de *Marie* d'Alaret. De ce mariage ſont venus,

1. *Levy-Marc-Antoine-François* Gualy, Ecuyer, né le 20 Mai 1734, & mort en bas âge.

2. *François* Gualy qui ſuit.

3. *Roſe* Gualy, née le 24 Octobre 1736, & morte en bas âge.

XII. *François* Gualy, qualifié Chevalier, Baron de Saint-Rome, Seigneur de Creiſſel, de Maſſevaques de Peire, de Saumane, de Saint-Martin de Corconac, du Gua, de l'Hom, né le 14 Juin 1735, Lieutenant des Maréchaux de France au Département de Rouergue, Sénéchauſſée de Villefranche, & en cette qualité Juge du Point d'Honneur de la Nobleſſe, par Proviſions du 9 Décembre 1761, en conſéquence de la nomination qui en avoit été faite au Roi par le Tribunal le 30 Juillet précédent, a de ſon ma-

riage avec *Antoinette-Gabrielle* Durand de Vibrac, fille de *Louis Gaſpard* Durand, Baron de Vibrac, Seigneur de Saint-Nazaire, &c. & de *Marie-Françoiſe* du Portal.

1. *Marc-Antoine*, né le 13 Novembre 1756

2. *Pierre-Jean*, né le 31 Mai 1759.

3. *Louis-Jean*, né le 11 Septembre 1760.

4. *Jacques-Louis*, né le 21 Février 1762.

5. *Julie-Louiſe*, née le 26 Août 1755.

Seconde Branche.

IX. *Pierre* Gualy, ſecond fils de *Pierre* de Gualy-Chaffari, & de *Suzanne* de Tauriac, épouſa par contrat du 3 Septembre 1655 *Louiſe* Dupuy, fille de *Paul* Dupuy & de *Paule* de Granger; il paſſa en Angleterre avec ſa femme & ſes enfans: on ne lui en connoît que trois, qui ſuivent.

1. *Paul* Gualy, né le 3 Mai 1663. Il mourut en Angleterre ſans avoir été marié; il y ſervoit dant l'Infanterie, & il parvint au grade de Major Général; 2. *François* de Gualy, baptiſé le 10 Janvier 1666. Il ſervit en Angleterre en qualité de Capitaine d'Infanterie; il s'y maria, & laiſſa des enfans, qui forment aujourd'hui une branche établie à Dublin en Irlande; 3. *Marguerite* de Gualy.

Armes: *d'or à une bande d'azur chargée de trois roſes d'argent accompagnées de dix loſanges de ſable rangées en bandes, 5. en chef, & 5. en pointe, 2. 3. 3. 2.*

GUERIBALDE, famille iſſue d'un *Patrice* de Gennes, qui porte: *coupé d'or & de gueules à l'arbre arraché de ſinople ſur le tout, & un lion de ſable couronné grimpant contre le tronc.*

Gedeon de Gueribalde, fils de *Paul*, Chevalier, Seigneur du Bruell, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, épouſa, par contrat devant Faucheur, Notaire à Orleans, *Edmée-Elie* de la Rocheainard, fille de *Jean-Elie*, Chevalier, Seigneur de la Rocheainard, & de *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart-Montpipeau, dont des enfans.

Digitized by Google

HA HA

HAGET (du) en Gaſcogne. Ce nom eſt ancien dans cette Province. Par une Ordonnance d'un des anciens Princes du Pays de 1336, on voit que par rapport aux ſervices qu'un Seigneur du Haget & ſes ancêtres ont rendus à lui & à ſes prédéceſſeurs, & à cauſe de ſa nobleſſe, comme étant iſſu d'ancienne extraction, il le diſpenſe de payer certaines charges. Ceux de ce nom ont preſque tous ſervi. Il y en a eu un qui a été Capitaine de cent hommes d'armes, & un autre de cinquante hommes. Celui ci épouſa *Iſabeau* de Durfort de Caſtelbajac, de la branche de Durfort-Civrac; il en eut deux garçons, tous deux Capitaines; l'un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie. Le premier ſe maria à Beauvais avec *N.*.. de Senicourt-Seſſeval, d'une Maiſon ancienne, qui a donné des Chevaliers de l'Ordre du Roi; il en eut *Jean-Jacques*, mort au ſervice du Roi, Brigadier de ſes Armées, Comte du Haget, marié à *Madeleine* de Magne de la Paliſſe, dont eſt né *Jean*, Comte du Haget & de Peguilhem, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a ſervi pendant ſeize années, dont quinze en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il a hérité de la Maiſon de Senicourt par la mort de la Comteſſe de Lamet, derniere du nom de Senicourt, & il s'eſt marié 8 Juillet 1732 avec *Louiſe-Françoiſe* de Sérignac, veuve de *Joſeph* de Durfort, Marquis de Caſtelbajac. Ses enfans ſont,

1. *Jacques-Philippe*, né en 1736, Capitaine Aide Major du Régiment Dauphin, Infanterie.

2. *Bernard-Louis*, né en 1743, reçu Chevalier de Malthe en 1754, Officier dans le même Régiment que ſon frere. Il fait à préſent ſes caravanes.

3. *Marguerite-Antoinette.*

4. *Marie-Roſe.*

Il y a deux autres branches du Haget; l'une a été formée par le ſecond fils du Capitaine de cinquante hommes d'armes, Capitaine d'Infanterie, marié en Armagnac. Il n'en reſte que *N.*... du Haget, Lieutenant des Maréchaux de France, marié ſans enfans: de l'autre branche il ne reſte que deux filles, qui avoient pour pere *N.*.. du Haget, Seigneur de Caubous, mort Lieutenant de Roi de Navarens.

Les armes: *de..... chargé de quatre épées, au milieu un palmier de...* Supports: *deux lions de.... & Couronne de Comte.*

HALLOT, Terre ſituée en la Paroiſſe de Villiers au Diocèſe d'Evreux, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont: *d'argent à deux faſces de ſable, & trois annelets de même en chef.*

Le premier dont on puiſſe ſuivre la filiation eſt,

I. *Guy* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui mourut le ſamedi avant la Sainte-Croix de Septembre 1229. Il avoit pour femme *Marie* de Neaufle, morte en Avril 1240, inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Vil-

liers, où se voyent leurs tombes. D'eux sont issus : 1. *Pierre* qui suit ; 2. & *Jean*, Prêtre, Chanoine de Notre-Dame de Mantes, mort la veille de Notre-Dame de Septembre 1300.

II. *Pierre* de Hallot, Seigneur dudit lieu, mourut 2 Février 1304, comme le justifie sa tombe, qui se voit dans ladite Eglise de Villiers. *Renée* de Vieuxpont sa femme le rendit pere de

III. *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, mort en Février 1335, inhumé audit lieu de Villiers, qui épousa *Marie-Elisabeth* de Neaufle, dont

IV. *Philippe* de Hallot, I du nom, Ecuyer, qui mourut avant son pere. Il fut inhumé à Meulan en 1333, laissant de *Charlotte* de Biville sa femme,

V. *Jean* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui épousa *Catherine* de Limart: dont 1. *Jean*, II du nom, qui suit ; 2. *Robert*, pere d'un autre *Robert*, qui mourut sans alliance, & dont la succession fut partagée par ses cousins-germains ; 3. & *Isabeau*, femme de *Bernard* de Hargeville, dont deux filles mortes sans alliances

VI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu le 14 Juin 1406. Il eut de *Louise* de Saint-Amadour sa femme, 1. *Charles* dit *Charlot*, qui suit ; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Goussonville, rapportée ci-après ; 3. *Eustache*, Commandeur de Marigny sur-Loise ; 4. & *Charlot* le jeune, mort sans alliance.

VII. *Charles* alias *Charlot* de Hallot, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, par les partages qu'il fit avec *Jean* son frere le 26 Mai 1447, tant des successions paternelles & maternelles que de celles de *Robert* de Hallot leur cousin-germain, & de *Marie* & *Huguette* d'Argeville leur cousine-germaine, qualifié Veneur du Roi *Charles VI* dans les Lettres que ce Prince lui donna le 6 Juillet 1417. Il testa le 15 Octobre 1456 devant le Notaire de la Ferté-Nabert. Il épousa 1°. en 1417 *Alix* de Sennecy, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Perrette* de Ragonniere, dont il eut 1. *Jean*, mort sans alliance ; 2. *Philippe II*, qui suit.

VIII. *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, dont il fit hommage au Seigneur Châtelain de Breval, tant pour lui que pour son frere, en 1450, & la reitéra pour lui seul après la mort de sondit frere, le 28 Juillet 1491. Il eut entr'autres de *Guillemine* de la Pierre sa premiere femme,

IX. *Jacques* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, par la donation que lui en fit son pere en 1492. Il épousa en 1543 *Anne* de la Beruyere, dont il eut 1. *Gilles*, mort sans alliance en 1557 ; 2. & *Jean*, III du nom, qui suit.

X. *Jean* de Hallot, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, testa le 8 Avril 1575. Il épousa le 31 Mai 1557 *Isabeau* de Baignard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Jeanne* de Salles, dont 1. *Jacques*, II du nom, qui suit ; 2. *Salomon*, tige de la branche des Seigneurs d'Auffreville, rapportée ci-après ; 3. & *Lancelot*, Seigneur de Villay, mort sans hoirs en 1636.

XI. *Jacques* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Beaulieu & la Noue, épousa le 2 Mai 1588 *Louise* de Touille-

Digitized by Google

ry, veuve de *Guillaume* de Valdavid, Chevalier, Seigneur d'Auffreville, & fille de *Thomas* de Touillery, Ecuyer, Seigneur de Thionville & de la Bouilliere, dont,

XII. *Jean* de Hallot, IV du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu de la Noue & Beaulieu, marié en 1637 à *Marie* de Negny, dont pour fille unique,

XIII. *Prudence* de Hallot, héritiere de cette branche, Dame dudit Hallot, Beaulieu & la Noue, mariée à *Louis* de Breſſeau, Marquis de Maucé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont le petit fils vendit en 1718 la Terre de Hallot à *Jean* Moreau, Seigneur de Sechelles, Conſeiller au Parlement de Metz, & depuis Controlleur Général, mort en 1760, âgé de quatre-vingts ans.

Branche des Seigneurs de la Mairie & d'Auffreville.

XI. *Salomon* de Hallot, ſecond fils de *Jean*, III du nom, & d'*Iſabeau* de Baignard, eut de ſon épouſe *Anne* de Valdavid, entr'autres enfans,

XII. *Robert* de Hallot, Seigneur de la Mairie & d'Auffreville en partie : il épouſa le 21 Octobre 1637 *Nicole* le Roy, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Freval, Capitaine Général des Charrois de l'Artillerie de France, dont naquit,

XIII. *Charles* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Vendôme en 1686, marié la même année avec *Catherine* Dabos, fille d'*Eleonor*, Ecuyer, Seigneur de Jaucourt, & de *Catherine* Frédé. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans, le premier Octobre 1690, & le 6 Décembre 1694, *Catherine* & *Marie-Gabrielle* de Hallot, toutes deux reçues à Saint-Cyr ; l'une en 1698, & l'autre en 1704. *Armorial de France, Reg.* 1. *Part.* 1. *p.* 284.

Cette branche ſubſiſte dans la perſonne de *Jacques-Gedeon* de Hallot, Chevalier, Seign. d'Auffreville & de Mante-la Ville, ancien Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, non marié, & fils de *Nicolas-Gedeon*, Seigneur deſdits lieux, né en 1667, Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, 4 Janvier 1684, & d'*Angelique* Dubuiſſon, mariés 28 Août 1691.

Branche des Seigneurs de Gouſſonville.

VII. *Jean* de Hallot, fils puîné de *Jean*, II du nom, Seigneur d'Hallot, & de *Louiſe* de Saint-Amadour, fut par les partages qu'il fit avec *Charles* dit *Charlot*, ſon frere, le 26 Mai 1447, Seigneur de Gouſſonville & de Boinville près Mantes. Il épouſa *Jeanne* de Hargeville ſa couſine, qui le rendit pere de

VIII. *Ambroiſe* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville. Il rendit aveu de Gouſſonville, préſent Jabineau, Notaire à Mantes, le 13 Mars 1454. Il épouſa 1°. par contrat devant ledit Jabineau, 15 Janvier 1459, *Eliſabeth* de Sireſme ; 2°. par contrat devant Poluche, Notaire à Boisville-la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Marie* de Ponleroy, veuve de *Philippe* de Harville Palaiſeau, Chevalier, Seigneur de Harville, l'Etourville, & Honville, dont il n'y eut point d'enfans ; mais

il eut du premier lit deux fils ; 1. *Denis*, l'aîné, tige des branches de Mancy & l'Etourville, rapportés ci après ; 2. & *Denis* le jeune, qui a continué la ſuite des Seigneurs de Gouſſonville ; qui ſuit.

IX. *Denis* de Hallot le jeune, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, épouſa *Michelle* de Harville-Palaiſeau, fille de *Guillaume*, frere de *Philippe* ci-deſſus, & de *Robine* de Croy, dont

X. *Ambroiſe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, fit la foi pour Gouſſonville devant le Tabellion de la Foreſt-le-Roi, 27 Octobre 1519, épouſa *Anne* Aubin, fille d'*Eleazar* & de *Violende* d'Iſigny, dont,

XI. *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Chambellan du Roi *Henri III* ; il épouſa par contrat devant *Mathias* Poluche, Notaire Royal à Boisville-la-Saint-Perre le 5 Février 1556, *Jeanne* de Courcelles, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles & de Saint-Veſt, & de *Louiſe* de Poilloue, dont,

XII. *Etienne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Enſeigne des Gendarmes de la Reine *Marie* de Medicis. Il rendit aveu pour Gouſſonville, préſent Frichot, Notaire à Mantes, le 20 Novembre 1601. Il épouſa *Françoiſe* de Chaufour, fille de *Henri*, Ecuyer, & de Berize de Larville, dont N. *Jean*, III du nom, qui ſuit ; 2. & *Marguerite*, femme le 10 Juillet 1624 de *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, ſon couſin.

XIII. *Jean* de Hallot, III du nom, Chevalier, Seigneur de Gouſſonville & Boinville, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, enſuite Capitaine de cent Chevaux-Legers, & enfin Lieutenant de Roi à Montpellier, fit la foi pour Gouſſonville le 17 Février 1631. Il épouſa à Montpellier, 8 Février 1634, *Catherine* de Vertham, dont,

XIV. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Gouſſonville, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi : il fit la foi pour Gouſſonville devant Beſançon, Notaire à Mantes, le 2 Mars 1669, & eut d'*Antoinette* de Planque ſa femme, *Charles*, Lieutenant aux Gardes Françoiſes, tué à l'attaque du chemin couvert de Fribourg en 1713 ; 2. & *Marguerite-Françoiſe*, qui ſuit.

XV. *Marguerite-Françoiſe* de Hallot, Dame de Gouſſonville, femme de ſon couſin *Robert* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de la Chartre, fils aîné de *Robert*, Seigneur de la Mairie, & de *Nicole* le Roy de Frevalle, dont 1. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Chartre, Capitaine au Régiment de Vendôme, qui de *Catherine* de Bos de Saucourt ſa femme, mariée le 22 Juin 1686, n'a eu qu'une fille non mariée ; & 2. *Ambroiſe* de Hallot, III du nom, Lieutenant aux Gardes Françoiſes, qui a de *N...* de Guenet ſa femme, un fils âgé de cinq à ſix ans en 1764.

Branche des Seigneurs de Mancy & de l'Etourville en Beauce.

IX. *Denis* de Hallot, fils aîné d'*Ambroiſe*, Seigneur de Gouſſonville, & d'*Iſabelle* de Sireſme ſa premiere femme, Seigneur de Mancy, épouſa par contrat devant Poluche, Notaire à Boisville-

Digitized by Google

la-Saint-Perre, 16 Décembre 1488, *Anne* de Harville-Palezeau, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Honville, & de *Marie* de Pontleroy, dont 1. *Louis*, Seigneur de Letourville, Machery, Vicomte de Levefville, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi dans la Sentence rendue à Chartres 13 Juin 1588, au fujet de fa fucceffion entre *François* fon frere, & *André* fon neveu; 2. *Pierre* qui fuit; 3. & *François*, tige de la branche de Merouville ci-après.

X. *Pierre* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Letourville, Vicomte de Levefville, épouſa par contrat devant *Mathurin* Poluche, Notaire à Boisville-la-Saint-Perre, 17 Novembre 1539, *Marguerite* de Villequoy, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Thionville, & de *Florentine* d'Orval, dont 1. *André* qui fuit; 2. *François*, qui a formé la branche des Seigneurs de Honville ci-après; 3. *Gillette*, femme de *Jean* de Dannemont, Ecuyer, Seigneur d'Obrainville, depuis Mondonville; 4. *Marie*, femme 1°. de *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour de Guillerval; 2°. de *Jean* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas; 5. & *Antoinette*, femme de *Guillaume* de Breſque, Ecuyer, Seigneur de Poupry.

XI. *André* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Machery, Genonville, Vicomte de Levefville, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Fargi, enſuite Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, frere du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, épouſa par contrat devant Bruche, Notaire à Orleans, 15 Avril 1572, *Jeanne* Deſchelles, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, & d'*Anne* d'Orval, dont 1. *Louis* qui ſuit; 2. *Charlotte*, femme de *Jean* Sachet, Ecuyer; 3. & *N...* mariée à *Pierre* de Moulins, Ecuyer, Seigneur d'Eſpoir près Chartres.

XII. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville & Moinville, Baron du Puiſet, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Lavardin, & Gouverneur du Caumont, épouſa par contrat devant Cormet, Notaire à Boisville-la-S.-Perre, 13 Janvier 1603 *Eliſabeth* Arbaleſtre, fille de *Charles*, Chevalier, Vicomte de Melun, Seigneur de Neron, & de *Louiſe* de Boucher d'Orſay, dont 1. *André*, élevé Enfant d'Honneur de *Louis XIII*, & aſſaſſiné par des inconnus, ſans alliance; 2. *Charles* qui ſuit; 3. & *Louiſe*, femme de *François* de Chambon, Chevalier, Seigneur d'Arbouville en Beauce, dont la poſtérité ſubſiſte.

XIII. *Charles* de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Baron du Puiſet, ſucceſſivement Page, Gentilhomme de la Chambre, Capitaine des Gardes, & premier Maître d'Hôtel de Gaſton d'Orleans, frere unique du Roi *Louis XIII*, épouſa par contrat paſſé devant le Lac, Notaire à Paris, 1642, *Marie-Françoiſe* de Breſſeau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meauſſé, dont 1. *Louis-René*; 2. *Maximilien*; 3. *Pierre*, tous trois tués Lieutenans au Régiment des Gardes Françoiſes ſans alliances; 4. & 5. *Jean-Baptiſte* & *Charles*, morts ſans alliance; 6. *François* qui ſuit; 7. 8. 9. & 10. quatre filles, dont une ſeule mariée à *Charles* Calais de Rancey, Chevalier, Seigneur de

Digitized by Google

Bretel, dont il y a postérité.

XIV. *François*, dit le Comte de l'Etourville, Chevalier, Seigneur dudit l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort sans enfans de *Bonne* de Cosne, aujourd'hui sa veuve, fille de feu *François*, Chevalier, Seigneur de Chavernay, & de *Bonne-Elisabeth* de Cosme, Dame de la Baronnie de Bulou au Perche, aujourd'hui vivante.

Branche de Honville.

XI. *François* de Hallot, fils puîné de *Pierre*, Seigneur de l'Etourville, & de *Marguerite* de Villequoy, Seigneur de Honville, épousa 23 Novembre 1577 *Elisabeth* Duplessis, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Champchabot, & de la Choltiere, & d'*Etiennette* le Maréchal, dont 1. *Paul* qui suit; 2. & *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs des Hayes, rapportée ci-après.

XII. *Paul* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Honville, mort en 1608, avoit épousé 19 Juillet 1600 *Marie* du Plessis sa cousine, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Mée, & de *Claude* de Beaufils, dont 1. *Louis* qui suit; 2. *Eleonore* femme de Lancelot de Maroles, Ec. Seign. d'Armenville; 3. *Marie*, femme de *Jean* des Places, Ecuyer, Seigneur de la Varenne; 4. & *Claude*, femme en 1631 de *Guillaume* de Châtel, Ecuyer, Seigneur de Bercy & Chanceville, dont il y a postérité.

XIII. *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Honville, épousa 1°. par contrat du 3 Mars 1624, *Marie* Blanche, veuve de *Claude* de Givés; 2°. en 1652 *Marthe* le Comte, fille de *François*, Seigneur de Beaujour, & de *Genevieve* de Meurat. Du premier lit est issu pour fils unique *Louis*, II du nom, qui suit; & du second lit *Viflor*, Lieutenant de Vaisseaux, mort à vingt-deux ans au voyage de Sienne en 1669, & autres freres & sœurs morts sans alliances.

XIV. *Louis* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Houville, épousa en 1674 *Marguerite* de Bourseaux de Champremeaux, est ayeul de *N*... de Hallot, Seigneur de Houville, élevé Page de la Reine, qui a laissé plusieurs enfans de *N*.... de la Carriere sa femme.

Branche des Seigneurs des Hayes.

XII. *Louis* de Hallot, fils puîné de *François*, Seigneur de Honville, & d'*Elisabeth* Duplessis, fut Seigneur de la Judiciere, la Choliere, &c & du chef de sa femme, Seigneur des Hayes. Il épousa 26 Septembre 1626 *Elisabeth* de Villereau, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Vrainville, & de *Marie* de Villereau, dont,

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur des Hayes, connu sous le nom de Général des Hayes, élevé Page du Duc de Savoye, Lieutenant Général des Armées de ce Duc, Gouverneur de Verceil en Piedmont, & fait en 1701 Chevalier de l'Ordre de S. Maurice & de Saint Lazare par le même Duc, épousa 1°. en 1674 *Bonne* de Launay, fille d'*Alexis*, Chevalier, Baron de Bulou; 2°. *Therese* de Gaut, fille d'un Président du Sénat de Savoye, Gouverneur de Savoye, Chablais & Faussigny. Du premier lit sont issues deux filles: 1. *Bonne-Elisabeth*, Dame de la Baronnie de Bulou, aujourd'hui vivante, veuve de *François*

Digitized by Google

de Coſne, Seigneur de Chavernay, mentionné ci-devant; 2. *Anne* de Hallot, femme en 1695 de *Jacques François* de Loube, Chevalier, Baron du Sault, dont des enfans : du ſecond lit ſont iſſus deux fils & une fille; 1. *Louis-Victor-Amedée*, Capitaine en 1737 des Gardes du Roi de Sardaigne, a poſtérité; 2. *Paulin*, Capitaine des Cuiraſſiers dudit Roi; 3. & *Pauline*, mariée en Piémont au Marquis de la Valette.

Branche des Seigneurs de Mérouville.

X. *François* de Hallot, fils puîné de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Mancy, l'Etourville, &c. & d'*Anne* de Harville-Palezeau, fut Seigneur de Mérouville, &c. plaidoit pour la ſucceſſion de *Louis*, Seigneur de l'Etourville, ſon frere aîné, avec *André* de Hallot ſon neveu, au Bailliage de Chartres, où intervint la Sentence du 13 Juin 1528, & mourut en 1531, ayant épouſé par contrat devant *Guy*, Notaire à Etampes, 6 Janvier 1528, *Anne-Andrée* de Poilloue, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne* Dotart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, Dame des Cens d'Angerville-la-Gaſte & de Trapeau, dont

XI. *Jean* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Epincy, &c. & à cauſe de ſa femme Seigneur de Moutiers & de Cernay, pour laquelle Terre de Cernay il porta la foi au Connétable *Anne* de Montmorency, 26 Mars 1564, & avoit épouſé par contrat devant Dannefont & Charron, Notaires à Paris, 30 Mars 1554, *Louiſe* de Cernay, fille de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Cernay & Moutiers, & de *Françoiſe* de la Poſtolle, dont entr'autres 1. *Antoine* qui ſuit; 2. & *Michel* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de la Carrette près Yenville, marié 20 Juin 1592 à *Jacqueline* de Prunelé, fille de *Jacques*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint Germain le-Déſiré, & de *Jacqueline* de Graffart, dont pour fille unique *Jacqueline* de Hallot, Dame de la Carrée, femme 19 Juin 1609 d'*Iſaac* de Varenne, Ecuyer, Seigneur de Villegreau, ayeuls d'*Iſabelle* de Martin, Dame de la Carrée, femme 30 Décembre 1648 de *Loup* de Tarragon, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez Tarragon au VI Volume :* ladite *Jacqueline* de Prunelé épouſa en ſecondes noces *Claude* de Reviers, Ecuyer, Seigneur de Souzy, & Mauni, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez Reviers dans ce Volume.*

XII. *Antoine* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Montiers, Mancy, Rochefort & Boiſſeaux, épouſa par contrat paſſé devant Ciron, Notaire à Yenville, 24 Janvier 1586, *Marie* Desvolle, fille de *Denis*, Ecuyer, Seigneur de Noizeau, & d'*Antoinette* de Peliſſant, *alias*, Paliſſot, dont 1. *Claude* qui ſuit; 2. *Jacques*, qui n'eut point d'enfans de *Jacqueline* de Gauville ſa femme; & 3. *Alexandre*, Ecuyer, Seigneur d'Otmeville, Paroiſſe de Baudreville en Beauce, Montiers en Beauce, & Rochefort en Gâtinois, préſent comme parent au contrat de mariage du 19 Avril 1596 d'*Abel* de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Saclas, avec *Anne* de Prunelé, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, & de *Mar-*

Digitized by Google

guerite de Monceau, Dame de Tignonville. Il étoit veuf de *Louiſe* de la Chaſſerie, lors du mariage de ſon fils aîné *Jacques*, Seigneur d'Ormeville, matié par contrat devant Noguet, Notaire Royal à Mondeville, 19 Avril 1612, avec *Marguerite* Poictevin, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Cheſne-Bécard, & de *Genevieve* de Bizemont, dont pour fille unique *Marguerite* de Hallot, Dame d'Ormeville, femme 28 Mai 1640 de *François* de Sainxe, Ecuyer, Seigneur des Quatrevaux.

XIII. *Claude* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, &c. pour laquelle il porta la foi au Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Saint Benoît, le 3 Février 1629, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Saint-Amour & de Parthenay, fut tué au combat de Saint-Aigné en Franche-Comté, en Avril 1637. Il avoit épouſé par contrat devant Beſançon, Notaire Royal à Mantes, 10 Juillet 1624, & par diſpenſe de Rome du 13 Mai précédent, *Marguerite* de Hallot ſa couſine, fille d'*Etienne*, Seigneur de Gouſſonville, & de *Françoiſe* de Chaufour, dont ſont iſſus 1. *Antoine*, Jéſuite, connu ſous le nom de Pere de Merouville; 2. *Philippe* qui ſuit; 3. *Marguerite*, femme d'*Hilaire*, Chevalier, Ecuyer, Seigneur de Chambon en Berry, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie; 4. & *Helene*, élevée auprès de la Princeſſe de Condé, enſuite Dame de la Chambre à la Clef d'or de la Reine de Pologne, par Brevet daté de Varſovie 20 Février 1667, & enfin Dame d'Honneur de la Princeſſe de Condé, par Brevet du 18 Juillet 1671, morte ſans alliance.

XIV. *Philippe* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, Moutiers, &c. fit la foi pour Moutiers au Seigneur d'Alluye, préſent Chevillard, Notaire audit Alluye, 31 Août 1639, fut maintenu dans ſa nobleſſe ſur le vû des titres, par Ordonnance de M. d'Aubray, Intendant d'Orleans, du 4 Janvier 1667, épouſa par contrat devant Coutellier, Notaire à Paris, 31 Mars 1669, *Eleonore* de Guytard, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Marly-le-Bourg, aujourd hui Marly-le-Roi, & de *Madeleine* de Monchy, dont ſont iſſus 1. *François-Joſeph*, mort jeune; 2. *Louiſe*, qui ſuit; 3. *Guy*, Chanoine de Chartres; 4. 5. *Antoine* & *Pierre*, tués dans l'armée du Roi en Italie; 6 & *Eleonore Françoiſe*, femme de *Bernard-Ceſar* du Puis, Ecuyer, Seigneur d'Aurigny, Moyſy & Cheſnay-Saint-Arnoult.

XV. *Louis* de Hallot, Chevalier, Seigneur de Merouville, & à cauſe de ſa femme, Seigneur de Domarville, Oueſtreville & Châtillon, fit la foi à Eſtampes 19 Mai 1719, & mourut en 1737, ayant épouſé par contrat devant Savigny, Notaire à Paris 26 Avril 1710, *Charlotte-Adrienne* Stoppa, vulgairement Stouppe, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Domerville, Oueſtreville & Châtillon, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Françoiſe* de Meziere, dont ſont iſſus 1. *Charles Philippe Louis*, dit le Marquis de Hallot, Chevalier, Seigneur de Domerville, Oueſtreville & Châtillon, dont il a porté la foi 30 Août 1743, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1711, non marié; 2. *Louis Jacques*

Digitized by Google

Jacques François, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, Lieutenant Général de ſes Armées, & Grand-Maître de la Maiſon de Son Alteſſe Royale & Electorale le Prince *Xavier* de Pologne & de Saxe, mort ſans alliance à Vienne en Autriche en Décembre 1759, de la ſuite des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Prague en 1757; 3. *Jules François Claude*, dit le Chevalier de Merouville, né en 1713, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant-Colonel d'une Brigade du Corps de Royal d'Artillerie, non marié; 4. *Pierre Vital*, dit le Chevalier de Hallot, né 19 Août 1717, Chevalier de Saint Louis, & Capitaine au Corps des Grenadiers de France, non marié; 5. & *Louiſe Charlotte*, Demoiſelle de Hallot, née en 1715, Dame de Merouville par indivis avec ſes deux derniers freres, non mariée.

Branche des Seigneurs de Ponthus au Perche, éteinte.

Quoiqu'on ne puiſſe pas prouver la jonction de cette branche avec les précédentes, comme elle a toujours porté les mêmes nom & armes, il y a bien de l'apparence que *Jean*, par où elle commence, étoit fils de *Philippe* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Beaulieu, & de *Bienvenue* Alais, *alias* Alés, ſa ſeconde femme.

Jean de Hallot, Ecuyer, Seigneur de Marny, par les partages du 4 Mai 1501, eut de *Marguerite* de Veſmer, *alias* Veſnier ſa femme, *Jean* de Hallot, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Puis, marié 29 Novembre 1519 à *Marguerite* de Laleu, dont *Anne* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Puis, qui épouſa 13 Avril 1571 *Judith* de Ronſard, fille de *Joachim*, & de *Marguerite* de Chabot, qui le rendit pere de *Jacques* de Hallot, Ecuyer, Seigneur du Vivier, marié 10 Avril 1604 à *Madeleine* de la Cigogne, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur du Mouchet, & de *Jeanne* de Villeblanche, dont *Louis* de Hallot, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Vivier, du Puis, & de Courtinbœuf, marié premier Août 1637 à *Renée* de Saint-Berthevin, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Rachel* de l'Enfernat, dont *Louis* de Hallot, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ponthus, que *Suzanne* Levezel ſa femme, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Tartre, rendit pere d'une fille unique morte ſans alliance depuis peu d'années.

HANAPIED porte : *d'azur à la faſce d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une hure de ſanglier de ſable armée & allumée de gueules.*

Jacques Hanapied, Seigneur d'Amoy & d'Armonville en Beauce, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché d'Orléans, avoit pour femme en 1588 *Madelene* Galmet, fille de *Georges*, Seigneur de Feronville, dont deux fils; 1. *Nicolas*, Seigneur d'Amoy, Tréſorier de France à Orléans en 1608; 2. & *Jacques*, Seigneur de Melleray, Conſeiller à la Cour des Aydes de Paris.

HARLAULT, Seigneur de Préfontaine, & de Beaulieu, Election de Montargis, porte : *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois ſoleils de même.*

I. *Thibault* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, dont il rendit aveu au Seigneur d'Egre-

ville en 1528, épousa *Philippe* de Launay, qui étoit sa veuve en 1547 : elle le rendit pere de

II. *Thomas* de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine, Beaulieu & la Mardelle, épousa par contrat devant Roullin, Notaire à Châteaudun, le 27 Mai 1567, *Claire* de Voisines, fille d'*Edmond*, Ecuyer, Seigneur de Chantepoix, & de *Louise* de Beaumont, dont entre autres :

III. *Louis* de Harlault, Premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pré-Fontaine & Beaulieu, épousa présent Hamard, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 4 Juillet 1596, *Françoise* de Lamotte, fille de *François*, Baron de Fessart, & mere de,

IV. *Louis* de Harlault, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu épousa 1°., présent Garache, Notaire au Houssay, le 2 Septembre 1631, *Fiacrette* de Camrey, fille de *François*, Ec. Seigneur de Coustgenouil, & de *Françoise* Pommart ; 2°. par contrat, 7 Janvier 1633, *Jeanne* de Lestang, fille de *Claude*, Ecuyer, & de *Françoise* Castel ; 3°. par contrat devant Barois, Notaire, le 5 Septembre 1647, *Françoise* le Conquérant, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Gondreville, & de *Jeanne* Descoutes : il eut du deuxieme lit,

Jacques de Harlault, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, épousa par contrat devant Vezet, Notaire à Châteaudun, le 23 Octobre 1662, *Marguerite* de Voisines, fille de *César*, Ecuyer, Seigneur de Chancepoix, dont on ignore la postérité.

HAUTE CLOCQUE en Artois, au Comté de Saint-Pol, porte : *d'la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or ; supports, deux hommes sauvages.*

On trouve *Wilbert* de Haute-Clocque, Chevalier, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de Saint Jean d'Amiens de l'an 1174 : il est encore parlé de lui dans une autre Charte de l'Abbaye de Cercamp, en date du mois d'Av. 1170.

II. *Fassart* de Haute Clocque, mentionné dans un ancien Rôle de la Noblesse d'Artois, se trouve aussi rapporté dans les Chartes dudit Pays en date de l'an 1254. Ledit *Fassart* avoit un frere nommé *Mayus* de Haute-Clocque, à qui on donne pour femme une nommée *Mehaut*, suivant une Charte de l'Abbaye de Cercamp en date du mois de Janvier 1265.

Jacques de Haute-Clocque avoit pour femme *Jeanne* de Hallin, par titre autentique du mois de Mai 1366.

Brogniars de Haute-Clocque, frere de *Jacques*, fut suivi de deux Ecuyers à la journée de Saint Omer, en l'année 1340, disent les titres & rôles de la Chambre des Comptes de l'Isle. Il servoit sous *Eudes*, Duc de Bourgogne ; ce qui est aussi rapporté par *Floris* Vanderhaer dans son Livre des Châtelenies de l'Isle, & par un autre titre concernant ledit *Brogniars*, dont l'original est aux Chartes d'Artois en date du 10 Juin 1340.

III. *Valles* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Jacques* ci-dessus, ce qui se prouve par le même titre du mois de Mai 1366, où il comparoît avec son pere & sa sœur. *Peronne* eut pour femme *N*. . . .

IV. *Colart* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *Walles*, avoit pour femme *Florence* de Gaesbecq, par titre de l'an 1409.

Digitized by Google

Jean de Haute-Clocque, tué à la prise de Saint Denis par les François, qui escaladerent cette Ville en 1430. *Voyez* Montrelet *fol.* 53, *vol.* 2.

V. *Renault* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils de *Colart*, épousa *Jeanne* de Briftel-Brias, fille de *Pierre* & de *Marguerite* Humbert, laquelle vivoit, femme dudit *Renault*, par titre de l'an 1446. Ils laisserent entre autres enfans,

VI. *Garin* de Haute-Clocque, Ec. Seig. dudit lieu, vivoit avec sa femme par titre de l'an 1487 : il épousa *Bonne* de Harlin, fille d'*Adolphe*, Ecuyer, & d'*Alix* de Frumezelles, dont il eut 1. *Adrien* de Haute-Clocque. 2. *Martin*, dont on ignore la postérité.

VII. *Adrien* de Haute-Clocque, dit *Gavin*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, acquit le Fief Brogniars séant audit Haute-Clocque, de *Brogniars* de Neuville : il épousa *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, qui hérita de la Seigneurie d'Havernay, par la mort de *Jean* de Sains, dit d'Ailly, Ecuyer, Seigneur de Sains en Ternois. Son frere ledit *Adrien* mourut en 1507. Ladite *Jeanne* de Sains étoit fille de *Jean* de Sains, Chevalier, Seigneur de Gaveron, Viel-Vendin, & de *Jeanne* de Bestoriere ; ce qui se prouve par titres de 1498.

1. *Jean* de Haute-Clocque, Seigneur dudit lieu

2 Autre *Jean*, dit *Jeannet*, Seigneur des Moineaux, dont la postérité suivra celle de son frere.

VIII. *Jean* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur dudit Haute-Clocque, fils d'*Adrien* dit *Gavin*, épousa *Marie* Coulon, Dame de Wal & Guisly ; il fit partage à tous ses enfans par acte expédié sous le Scel du Prévôt de Dourlens ; ledit acte passé en la Ville de Saint Pol, le dernier Fevrier 1512. Il laissa les enfans suivans ;

1. *Pierre*, dit *Petrus* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay, céda à son frere *Waleraut* de Haute-Clocque, ladite Seigneurie d'Havernay, pour se décharger d'une rente qu'il lui devoit, & d'autres prétentions qu'il avoit sur la Terre de Haute-Clocque. Il transigea en 1536 avec le Chapelain de Saint André à Saint Pol, au sujet d'une portion de Terrage qu'il avoit sur le Terroir de Haute-Clocque, à *Jean* Herlin, Bourgeois d'Arras, à condition d'en jouir sa vie durante, & sa femme de la moitié après sa mort : il mourut le 26 Avril 1542, sans postérité de *Catherine* de Ricametz sa femme, morte au mois de Novembre 1552.

2. *Waleraut* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Haute-Clocque, qui suit

3. *Nicolas* de Haute-Clocque, mort sans postérité.

4. *Robert* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Cogeux, épousa *Claire* de Hannedouche, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Hunctun, & de *Jeanne* le Petit, sans postérité.

5. *Adrien* de Haute-Clocque, mort sans alliance.

6. *Bertine* de Haute-Clocque épousa *Artus* de Ricametz, Ec. Seigneur dudit Ricametz & Fousselin, avec postérité.

7. *Marie* de Haute-Clocque, épousa *Mathieu* Grébert.

IX. *Valerand* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & d'Havernay, étoit Capitaine des Ville & Château de Bapaume en 1550. Il épousa *Marie* de Vérité, fille de *Jean*, Seigneur de Quatrevaux, & de *Margue-*

rite le Braſſeur, dont il eut

1. *Robert* de Haute Clocque, Ecuyer, Seig. de Wais, qui ſuit

2. *Walerand* de Haute-Clocque ſuivit l'Etat Eccléſiaſtique, dans lequel il s'acquit une grande réputation par la dignité de Légat à *Latere*, dont il fut honoré des Souverains Pontifes.

3. *Hugues* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur d'Havernay; par accord avec ſon Neveu, paſſé à Saint Omer en 1580, il vendit ladite Seigneurie d'Havernay : il laiſſa de *Jeanne* de Cadiques ſa femme, une fille unique, nommée *Louiſe* de Haute-Clocque, laquelle épouſa *François* de la Garde.

4. *Jeanne* de Haute-Clocque, morte ſans alliance.

X. *Robert* de Haute Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quatrevaux, épouſa *Marguerite* de Beaufort, fille de *Jean* de Beaufort, Ecuyer, Seigneur de Bullecourt, Beaurains, Sauchoy, & de *Madelene* de Jacquepée : elle mourut en 1599, & eſt enterrée à Saint Gery à Arras, où ſe voit encore ſon Tableau funebre. Il en eut

1. *François* de Haute-Clocque, qui ſuit.

2. *Michelle* de Haute-Clocque, qui épouſa *Sébaſtien* de Hannedouche, Chevalier, Seig. de Huclun Chef du Magiſtrat de Douay, mort le 5 Décembre 1628 âgé de 74 ans, & ſa femme le 17 Décembre 1632 âgée de 70 ans, où ſe voient leurs huit quartiers ; ils eurent une fille, unique héritiere, nommée *Marie* de Hannedouche, qui épouſa *Ermice* d'Omalun, fille de *N...*, Baron de Glean-Omalun, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Milord du Royaume d'Irlande, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur *Ferdinand*, lequel mourut en 1639, & ſa femme en 1641.

3. *Iſabelle* de Haute-Clocque, Religieuſe, puis Abbeſſe de la Noble Abbaye d'Eſtrun lez Arras, laquelle fit bâtir l'Egliſe de ladite Abbaye.

XI. *François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais & de Quatrevaux, épouſa en 1585 *Antoinette* de Caverel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Neuville-au-Cornet, & de *Marie* Lecuyer, fille de *Jean* Lecuyer, Chevalier, Vicomte de Doullens, Seigneur de Breſtel, Magnicourt-en-Comté, & de *Marie* Utenhove : de ce mariage vinrent, 1. *Robert* de Haute-Clocque, qui mourut avant ſes pere & mere ſans poſtérité de *Joline* de la Four ſa femme, avec laquelle il paroît par titre de l'an 1618.

2. *Philippe* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui ſuit ;

3. *Jeanne* de Haute-Clocque, Religieuſe à la Noble Abbaye d'Eſtrun, puis Abbeſſe après ſa tante.

4. 5. 6. & 7. *Marguerite*, *Jeanne*, *Marie* & *Claude* de Haute-Clocque.

XII. *Philippe* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quatrevaux & Neuville-au-Cornet, fut tué par un parti Eſpagnol près d'Urcamps en 1636 : il avoit épouſé en 1632 *Marguerite* de Belvalet, Dame dudit lieu & de Flines en Auberchicourt (fille de *Jean* de Belvalet, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne* Vignon) : elle ſe remaria à *François* Haccart, Lieutenant-Colonel d'un Régiment Allemand : elle fit ſon teſtament en 1687 & 1690 : elle mourut le 23 Mars 1698, âgée de 95 ans, & eſt enterrée en l'E-

Digitized by Google

gliſe des Récollets du Valentin à Wais. Elle eut de ſon premier mari les enfans qui ſuivent,

1. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui ſuit ;

2. *Anne-Françoiſe* de Haute-Clocque, Dame de Neuville-au-Cornet, épouſa *Jean* de Crequi, Chevalier, Seigneur de Montorgueil, du Bus, fils de *François* de Crequi, Chevalier, Vicomte de l'Angle, & de *Genevieve* du Bus, Dame dudit lieu & de Saucourt ; dont *Antoinette-Marguerite* de Crequi, Dame de Neuville-au-Cornet, épouſa en 1686 *Jacques* de Carpentrin, Chevalier, Seigneur de Cumont, avec poſtérité.

XIII. *Philippe-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, épouſa en premieres noces *Marguerite* de Berghes, fille de *Jean* de Berghes, Chevalier, Seigneur de Mouriez, & d'*Anne* de Ricametz, Vicomteſſe d'Arleux & la derniere de ſa Maiſon de Ricametz ; en ſecondes noces en 1683 à Wais le 5 Juillet, à *Marie-Anne* des Mareys, fille d'*Antoine* des Mareys, Ecuyer, Seigneur de Iannoy, & d'*Iſabelle* de Lelos, laquelle fit ſon teſtament en 1711, & mourut la même année. Ledit *Philippe-François* de Haute-Clocque mourut le 4 de Mai 1686 : il eut de ſon premier mariage.

1. *Charles-François* de Haute-Clocque, mort le 27 Mars 1683, & gît en l'Egliſe des Récollets à Arras, n'a pas été marié.

2. *N...* de Haute-Clocque, mort en bas âge. Du ſecond mariage vint,

XIV. *Jean-Baptiſte-François* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur de Wais, Quatrevaux, Bielvaler, Fliſſes & Auberthicourt, mort le 19 Avril 1719, âgé d'environ 34 ans, & gît en l'Egliſe de Wais. Il épouſa en premieres noces en 1705, *Valentine* Boudart, fille de *Joſeph* Boudart, Chevalier, Seigneur de Couturelle-Warlincourt, & de *Valentine* du Bus ; en ſecondes noces en 1708, *Anne-Marie* de la Forge, fille de l'Amiral de la Forge, Ecuyer, Seigneur d'Hermin, & de *Marie-Antoinette* du Mont-Saint-Eloy. Elle s'eſt remariée à *Artus* de Magenis, Gentilhomme Irlandois, Capitaine au Régiment du Bukley. Ledit *Jean-Baptiſte-François* de Haute-Clocque eut de ſon premier mariage *Marie-Anne-Joſeph-Valentine* de Haute-Clocque, qui épouſa en 1727 *Adrien-Philippe* du Carieul, Chevalier, Seigneur de Fief-Beauquêne, fils de *Jacques-François* du Carieul, Chevalier, Seigneur de Fief-Boubers, & de *Marie-Jeanne-Valentine* de Lattre, dont ſont venus deux garçons & une fille.

Du ſecond mariage dudit *Jean-Baptiſte François* de Haute-Clocque avec *Anne-Marie* de la Forge,

1. *Jean Baptiſte-Joſeph-Dominique* de Haute-Clocque, mort à l'âge de 15 ans.

2. *Charles-François* de Haute-Clocque, Seigneur de Wais, qui ſuit.

3. *Louis-Hector-Conſtantin* de Haute-Clocque, Seigneur de Bielvalet, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, marié à *N...* de Langhe.

4. Une fille morte en bas-âge.

XV. *Charles-François* de Haute-Clocque, créé Chevalier avec ſon frere par Lettres-Patentes expédiées à Verſailles au mois de Décembre 1752, avec la permiſſion de ſurmonter leurs Armes d'une couronne de Comte, Chevalier,

Digitized by Google

Seigneur de Wais, Quatrevaux, Fliſſes en-Auberthicourt, a épouſé, le 25 Janvier 1744, *Marie-Yolande-Joſeph* le Caron, fille unique de *Louis-Dominique* le Caron, Ecuyer, Seigneur du Rollois, & d'*Anne-Marie* de Forcy, dont

1. *Adrien François-Marie* de Haute-Clocque, Chevau-Leger de la Garde ordinaire du Roi, né le 7 Novembre 1744.

2. *François-Céſar-Auguſte*, mort le 27 Mars 1754.

3. *Marie-Yolande-Philippine*, née le 25 Août 1745.

4. *Marie-Agnès-Joſephe* de Haute Clocque, morte.

5. *Jeanne-Louiſe* de Haute-Clocque, morte.

6. *François-Louis-Joſeph* de Haute-Clocque vit, né le 15 Avril 1755.

7. *Veduſtine-Valentine* de Haute-Clocque, née le 21 Juillet 1758.

Seigneurs des Moineaux.

VIII. *Jean*, dit *Jeannet* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, ſecond fils d'*Adrien*, dit *Gavin*, Seigneur de Haute-Clocque, & de *Jeanne* de Sains, dite d'Ailly, paroît par titres des années 1500, 1507, du mois de Mars 1518, & 28 Juin 1524: il épouſa, par contrat du 12 Mars 1505, *Sainte* d'Oreſmieux, fille de *Robert* d'Oreſmieux & de *Catherine* de Wailly, d'où vinrent

1. *Antoine* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, paroît par titre de l'an 1560. Il épouſa N... Deſcordes de-Watripont, ſans poſtérité.

2. *Hugues* de Haute-Clocque, Seigneur des Moineaux, ſuit après ſon frere.

3. *Robert* de Haute-Clocque, mourut ſans alliance.

IX. *Hugues* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, Homme-d'Armes des Ordonnances du Roi ſous la charge du Marquis d'Havré: il épouſa *Anne* de Miraumont, ſœur de *Claude* de Miraumont, Ecuyer, Seigneur de Limencourt, Monchiel-lez-Authie; d'où vint un fils unique qui ſuit.

X. *Antoine* de Haute-Clocque, Ecuyer, Seigneur des Moineaux, mourut en 1614. Il épouſa *Madelene* de Moncheaux, fille de *François* de Moncheaux, Ecuyer, Seigneur de Fredeval, & de *Jeanne* Dubois-de-Fiennes, dont vint une fille unique qui ſuit.

XI. *Jeanne* de Haute-Clocque, Dame des Moineaux & de Froideval: il épouſa *François* de Geneviéres, Seigneur de Wuadricourt, dont un fils mort ſans alliance, Capitaine de Dragons au Régiment d'Artois; & une fille mariée à Mr. Duval de Berles.

HARNOIS ou ARNOIS en Normandie, Généralité de Roüen, Election de Montivilliers, Paroiſſe de Bournenduc.

François-Robert Arnois, Ecuyer, Sieur de Blanguer, épouſa le 27 Octobre 1737 *Louiſe* de Rouſſel, de la Maiſon de Rouſſel-de-Goderville; de laquelle il eut les enfans qui ſuivent.

1. *Louis-Robert-François*, né le 26 Juin 1742, Contrôleur, Garde de la Marine au Département de Breſt le 7 Août 1757.

2. *Louis-Gaſton*, né le 25 Décembre 1744, Page de Son A. S. le Comte de Clermont en Mars 1758, & Lieutenant au Régiment d'Enghien le 30 Janvier 1761.

3. *Germer*, né le 23 Septembre 1748; entré Page de Son A. S. le Duc de Penthievre en Fevrier 1759.

4. *Louis-François*, né le 27

Digitized by Google

Fevrier 1751 ; entré à l'Ecole Militaire en Juin 1760.

5. *Louiſe-Bonne-Judith-Angélique*, née le 9 Octobre 1738 ; Religieuſe au Prieuré-Royal de Saint Louis à Rouen.

6. *Louiſe-Bonne-Françoiſe*, née le 13 Décembre 1739 ; Religieuſe au Prieuré-Royal de St. Mathieu, dit les Enmurées, à Rouen.

Et 7. *Ameſie-Fortunée*, née le 27 Juillet 1743.

Les Armes....

HARZILLEMONT, porte : *d'azur à trois pals de vair au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

I. *Gon*, Sire d'Harzillemont & de Harnicourt, Grand-Baillif & Gouverneur de Rouen, que *N*.... de Villeſavoir rendit pere de

II. *Simon* de Harzillemont, Seigneur dud. lieu & Harnicourt ; qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Euſtache* qui ſuit ; 2. & *Hallard*, qui devint Seign. de Villeſavoir, Terre qu'il vendit à *Gerault* Caſſinel, & mourut ſans enfans.

III. *Euſtache*, Seigneur d'Harzillemont, laiſſa de *Marguerite* de Sorbon,

IV. *Jean*, Seigneur d'Harzillemont, premier Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa devant Lebelle, Notaire à Creil, le 2 Décembre 1491, *Marie* de Beaubers-de-Vaugenlieu ; dont 1. *Jean*, II du nom, qui ſuit. 2. *Guy*, qui laiſſa des enfans de *Marguerite* de la Motte. 3. *Jean*, puîné, mari de *Jeanne-Guillaume*, Dame de Freſne & de Sauvigny. 4. *Iſabeau*, femme de *Léonard* d'Oſſonville, Chevalier. 5. *Jeanne*, femme de *Jacques* de Beaufour, Chevalier, Seigneur de Courlandon. 6. *Blanche*, femme d'*Antoine* de Courtignon, Seigneur de Neſle-en-Brie. 7. Et *Léonore*, femme de *Colas* de Gliſſole, Seigneur de Saint Marcel.

V. *Jean* d'Harzillemont, II du nom, Chevalier, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa *Madelene* de Broye, fil'e de *Nicolas*, Seigneur de Paſſy, & de *Marie* de Boullainvilliers ; dont 1. *Michel*, qui ſuit ; 2. & *Jeanne*, femme en 1501 de *Jean* de Boqueaux, Chevalier.

VI. *Michel* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1525 *Jeanne* Guillaume, fille de *Pierre*, Seigneur de Sauvigny, frere de *Jeanne*, Dame de Freſne, mentionnée ci-deſſus ; dont 1. *Nicolas*, qui ſuit ; 2. *Charles*, Seig. de Sauvigny, laiſſa des enfans de *Marie* Drouart ; 3. *Françoiſe*, femme de *Germain* de Thumery, Seigneur de Rocquencourt.

VII. *Nicolas* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1554 *Anne* de Creil, fille de *Louis*, Seigneur de Merval, & de *Marie* d'Inneville ; dont 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, qui laiſſa poſtérité de *Louiſe* d'Auquoy ; & *Antoinette*, femme de *François* Chamby, Seigneur de Paucy.

VIII. *Antoine* d'Harzillemont, Seigneur de Brange & de Loupigne, épouſa en 1581 *Judith* Bachelier, fille de *Jean*, Seigneur de Montigny, & de *Claude* d'Angeau ; dont 1. *Louis*, qui ſuit ; 2. & *Antoine*, Vicomte de Merval, qui laiſſa des enfans de ſes deux femmes ; *Marguerite* Dieudonné, & *Charlotte* de Creil.

IX. *Louis* d'Harzillemont, Ch. Seigneur de Brange, épouſa par contrat le 29 Septembre 1612 *Marie* Larcher, fille de *Jerôme*, Seigneur de Mande, & de *Marie*

Digitized by Google

Fortia ; dont 1. *François*, qui suit ; 2. & *Jacques*, Abbé de St. Leger.

X. *François* d'Harzillemont, Chevalier, Seigneur de Brange, épousa le 24 Septembre 1644 *Angélique* Renard, fille de *Laurent*, Seigneur de Montilieres, dont des enfans.

HAYE (de la) Diocèse de Coutance, Election de Valogne en Normandie ; suivant *la Roque*, *Hist. d'Harcourt*, *T. II*, *p.* 1101. Cette ancienne Noblesse est une branche de l'illustre Maison de Vernon, qui descendoit, suivant le même Auteur, de *Renauld*, I. du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard*, second Duc de Normandie. *Voyez* du Moulin, *Hist. de Normandie* : *Neustria Pa*, sur l'Abbaye de Preaux ; Masseville, *Tom. II* ; les Chartres de l'Abbaye du Bec.

I. *Robert* de la Haye, troisieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le surnom de la Haye. Il eut d'une Dame nommée *Muriel*, deux fils ; *Robert* qui suit, & *Raoul* qui fit le voyage de la Terre-Sainte à la suite du Duc *Robert* en 1096. Peut-être eut-il un troisieme fils, tige de l'ancienne Maison de la Haye-Paisnel, qui n'adopta que ce dernier surnom, dont étoit *Guillaume* Paisnel, duquel *Orderic* Vital a parlé sur l'année 1087.

II. *Robert* de la Haye, II du nom, épousa *Alienor*, qui ratifia avec lui sa donation de l'Eglise & dîmes d'Emondeville-Gleneut.

III. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Nehou ; à laquelle échut dans son partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Nehou. De ce mariage sortirent sept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maison de Biron, & auteur de la branche des Seigneurs de Nehou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbrecy.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui suit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiebaut*, Chanoine à Roüen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomasse*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Isabeau* de Breuilly, qui épousa *Guillaume* de Thieuville.

IV. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à présent dit Herondeville, Paroisse sise près Montebourg, de Perchis ou Persy, fut Chevalier-Baronnet, compris au Rôle du Cotentin de l'an 1304. Il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

V. *Roger* de la Haye, troisieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis, & autres lieux, Chevalier-Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il servit en 1360 avec *Renaud* de la Haye son neveu, sous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de son mariage avec une femme dont on ignore le nom ; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, successivement Capitaines du Château de Valognes après *Jean* de Ciffrevast : 2. *Thomas* qui suit.

VI. *Thomas* de la Haye eut entre autres héritages une Vavassou-

Digitized by Google

rie, avec un Manoir & Colombier, ſiſe en la Paroiſſe de Querqueville près Cherbourg, & quinze ſols de rente ſur la Seigneurie de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, ſervit honorablement, & décéda dans la Paroiſſe de Lieu-Saint près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épouſa une Demoiſelle, dont ſortit *Colin* de la Haye, qui ſuit.

VII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Teſſon ſon parent, dont l'aïeule étoit de la Maiſon de Vauville, qui prit ſoin de ſon éducation & le fit ſervir dans ſa Compagnie. Enſuite il continua ſous *Jean* de Ciffrevaſt, *Pierre* de la Haye de Solleville, *Jean* Piquet, ſucceſſivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & pluſieurs autres Gentilshommes d'Armes d'Ordonnance. Il avoit *Pages & Sanſes*. Il fut à pluſieurs voyages de guerre avec *Jean* Peynel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ſes parens, &c.; même en Afrique contre les Sarraſins. Il alla ſouvent en parti contre les Anglois, ſe trouva aux ſiéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soiſſons, Bapeaume, & enfin à la bataille d'Azincourt. Il épouſa *Conſtance* d'Irquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Croſſay; Famille Noble, qui portoit pour armes: 3 *aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage ſortit *Robert* qui ſuit.

VIII. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* ſon pere, portant ſa tente, fut avec lui à la bataille d'Azincourt en 1414, & aux autres guerres avec les Nobles du Pays du Cotentin. Il épouſa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume* qui ſuit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

IX. *Guillaume* de la Haye ſervit dès ſon jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & aſſiſta aux montres & revues. Il fut enrégiſtré dans le Catalogue de l'ancienne Nobleſſe de l'Election de Valognes par Montfaut, ſous *Louis XI*. Il continua de ſervir, ou l'un de ſes fils en ſa place, & comparut à toutes les montres & revues des Nobles; dont *Robert* Joſel, Lieutenant-Général du Cotentin, lui délivra un certificat authentique le 28 Fevrier 1480. La Roque dit que ſes fils produiſirent auſſi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1523. Il épouſa par contrat du 10 Décembre 1451, *Jeanne* Murdrac. Il en eut, 1. *Thomas* qui ſuit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*, 4. *Gilles*, 5. *Robert*, 6. *Florence*, mariée au ſieur *Enguerrand* Troude. Les poſtérités de *Jean* & *Gilles* ſont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épouſa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye; qui de *Marguerite* Bellear eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geoffroy*.

Guillaume fut allié à *Françoiſe* Colas, dont ſortit *Jean-François*, Sieur de Marais, qui produiſit devant M. de Chamillard, & fut enrégiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroiſſe d'Alleaume. Il portoit pour Armes: d'*ar-*

Digitized by Google

gent chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines au chef d'azur, chargé de deux ſautoirs d'or. De ſon mariage avec *Suſanne* Cleret, ſortirent *Marie-Suſanne*, qui épouſa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *George-Richard* de la Haye, lequel en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enrégiſtrer à l'Armorial-général les Armes *pleines d'or, au ſautoir d'azur*, & quitta ſes Armes briſées. Ce *George-Richard* eut de ſon mariage avec *N...* de Coyſevaux un fils, décédé ſans alliance en 1760, ayant ſervi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commiſſion de Capitaine, enſuite dans les Grenadiers de France.

X. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* Murdrac, épouſa *Perrette* Fouquet, dont il eut 1. *Pierre*, 2. *André* qui ſuit; & *Chriſtine* de la Haye, mariée à *Thomas* le Coq, Ecuyer. *Pierre* eut de *Catherine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au Rôle de l'Arriere-Ban de 1579. Il fut pere de *Pierre*, qui produiſit devant Roiſſy, & ſon fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produiſit devant M. de Chamillard, & fut enrégiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, depuis laquelle recherche cette ligne s'eſt éteinte.

XI. *André* de la Haye, ſecond fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux Rôles des Arriere-Bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Feſſien *Enguerrand* qui ſuit, & *Guillaume*, mort ſans enfans.

XII. *Enguerrand* de la Haye épouſa *Ancelle* Liot, dont il eut 1. *Jean* qui ſuit, 2. *André*, 3. *Louis* mort ſans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gracienne* Meſſens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Cherbourg; qui de *N...* Groult a laiſſé une fille, mariée à Potier, Seigneur du Queſné.

XIII. *Jean* de la Haye produiſit devant les Commiſſaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épouſa *Scholaſtique* l'Abbé, dont *Jacques* qui ſuit.

XIV. *Jacques* de la Haye, Ec. Sieur des Portes, né en 1654; maintenu & inſeré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, dont fut délivré un certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles depuis le tems de Montfaut*, a épouſé *Louiſe* de Manſois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage eſt ſorti *Bon-Antoine* qui ſuit.

XV. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Sénatville & de Maudenuville, né en 1702, a épouſé en 1724 *Jeanne-Scholaſtique-Catherine* des Fontaines, fille de *Pierre Julien*, Ecuyer, dont

1. *Bon Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux en 1747; retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean Gabriel*, appellé auſſi Chevalier de la Haye, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie de Tingry, ci-devant Luxembourg.

4. *N...* dans l'Etat Eccléſiaſtique.

5. Et une fille.

Digitized by Google

Les aînés de la Maiſon de la Haye portoient : d'*or au ſautoir d'azur*.

Les Seigneurs de Senoville portent : d'*argent*, *chargé d'un cœur de gueules*, *accompagné de ſept hermines*, 4, 2 & 1. *au chef d'azur*, *chargé de deux ſautoirs d'or*.

Le Procès verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Liſieux un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* ſon frere, demeurans à Orbec. Cette Famille noble exiſte.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*, *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurans Election de Falaiſe, produiſirent devant Roiſſy en 1599, qui les reçut à joüir de leur Nobleſſe; de même que *Jacques* de la Haye, Sieur de Martainville.

En 1668. *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant : d'*azur à la bande d'or*, *chargé de merlettes d'argent*, produiſirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Pluſieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes : *parti d'argent & de gueules*, *au chef de ſable*, *chargé de trois beſans d'or*, furent maintenus par M. de la Galiſſionniere, Commiſſaire pour la Généralité de Roüen, qui reçut auſſi une autre Famille de la Haye, qui portoit : *de gueules à la faſce d'or*, *à une croix d'or : en chef une tour auſſi d'or en pointe*.

Les différentes Familles de la Haye, n'ont rien de commun avec celle de la *Haye de Sénoville*, branche cadette de l'ancienne Maiſon de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit auſſi dans le Traité de la Nobleſſe de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye ſur la fin du quinzieme ſiecle, ou au commencement du ſeizieme. *Pierre* de la Haye, dit-il *Ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'Homme, & ſes Elus de Liſieux, que ſon pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon..... *Robert* & *Antoine* de la Haye, Sieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commiſſaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maiſon de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Paſſavant, de la Haye-Jouſlain, & de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui ont eu des établiſſemens en d'autres Provinces, & des Armes différentes; ſavoir, de la Haye-Paſſavant : *d'or à deux faſces & à l'orlet de merlettes*, *le tout de gueules*.

De la Haye-Jouſlain : *de gueules à la croix trefflée d'hermines*.

Et de la Haye de la Pipardiere : *de gueules à 3 macles d'or*, *que les puînés briſoient d'un chevron d'argent*.

De la premiere ſortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé, qui épouſa *Thomine* de Dinants. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille *Louiſe* de la Haye, mariée à *Jean*, Seigneur de Scepeaux (a). *Elizabeth* de la Haye, ſœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée ſur la fin du treizieme ſiecle à *Phi-*

(a) *Voyez Morery au mot* Scepeaux.

Digitized by Google

lippe de Nemours, Chambelan de France, dont ſortit *Gauthier* de Nemours, qui épouſa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Mortagne en Poitou, petit-fils dudit *Jean*, épouſa *Marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Danois & de Longueville; duquel mariage ſortirent le célébre *Antoine* de la Haye, Abbé de St. Denis en France, Fecamp & St. Corneille de Compiegne; & *Yolande* de la Haye, Dame de Paſſavant, mariée 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Iſle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac: 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal de Normandie, dont ſortit *Françoiſe* de Brezé, qui porta la Baronnie de Paſſavant dans la Maiſon de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou fut poſſédée par *Philippe* de Monteſpedon, Dame dudit lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye, laquelle *Philippe* épouſa 1°. le Maréchal de Montejan; 2°. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon.

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit ſœur de *Louis* & petite fille de *Jean*, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye-Jouſlain, on remarque ſeulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue du Moulin à l'article de Tourraine & d'Anjou; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la terre de la Haye-Jouſlain, que l'on croit ſiſe en Touraine, dans la Maiſon de Sainte Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, vivoit dans le 14e ſiecle *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de du Moulin, qui lui donne pour Armes: *de gueules à 3 loſanges d'or vuidées:* & la Roque, *trois macles d'or* (a). Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seigneur de la Pipardiere, qui épouſa dans le ſeizieme ſiecle *Anne* de Tournebu.

Il y a auſſi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une deſquelles eſt l'Abbé de la Haye, originaire de Saint-Malo, actuellement Chanoine & Grand-Pénitencier de Coutance.

HENNIN-LIETARD (*b*) en Hainault. Le défunt Archevêque de Malines, de la branche des Comtes de Boſſu, devenus Princes de Chimay.

Les ainés Seigneurs de Cuvilliers par achat de Foſſeux ſe ſurnomment d'Alſace.

Les cadets de ceux-ci établis en Champagne ſont connus ſous le titre de Bleincourt-Saint-Phal, il n'en reſte que deux Grands-Croix de Malte, dont un Bailli. L'héritiere étant décédée Marquiſe du Muy en May 1764 (Gazette du

(a) *Tome II, pages* 1023 & 1549.

(b) *Voyez* Gélie *Francome*, *de L'iſle*, *Pontus Huterus*, Pierre *de Roucq dans ſon Hiſtoire de la Vicomté de Sebourg*, *Charpentier dans ſon Hiſtoire Généalogique du Cambreſis*, *le Cabinet de Meſſieurs d'Hoſier*, *les Preuves de* Jacques Antoine *de Hennin-Liétard*, *reçu Page du Roi en* 1683.

Digitized by Google

premier Juin) laiſſant une fille.

Selon le témoignage de la plûpart des Généalogiſtes, cette Maiſon, diviſée aujourd'hui en quatre branches, celle des Marquis d'Alſace en Artois, les aînés, celle des Comtes de Boſſu, Princes de Chimay en Haynault; celle des Comtes de Hennin Liétard, Marquis de Saint-Phal & Seign. de Bleincourt en Champagne; celle des Seigneurs de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes; *de gueules à la bande d'or*, deſcend de

Simon d'Alſace, ſecond fils de *Thierri* d'Alſace, & de *Gertrude* de Flandres, qui épouſa *Marguerite*, Dame & Comteſſe de Hennin-Liétard, il vivoit l'an 1190.

Baudouin d'Alſace, fils de *Simon* & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épouſa *Iſabeau* de Haynault, fille aînée de *Philippe* de Haynault, qui lui apporta pour dote la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angrê & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cedées à *Henri* ſon frere, lequel de ſon mariage avec *Jeanne* de Ciſouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviſerent la ſucceſſion, & *Iſabeau*, comme l'aînée, réunit dans ſon partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la poſtérité de *Baudouin* d'Alſace poſſeda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin-Liétard & de Quincy par ſa mere, quitta le nom d'Alſace & prit celui de Hennin Liétard qu'il tranſmit à ſes deſcendans.

Baudouin de Hennin-Liétard ſon fils épouſa *Mchaut*, Dame de Fontaine par don que lui en fit ſon frere *Nicolas*, Evêque de Cambrai. Cette Terre fut nommée enſuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croiſades; il vivoit l'an 1252, & l'on trouva ſon épitaphe en l'Egliſe de Sebourg, ainſi écrit (*Chy giſt le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg, priez pour ſon ame*), & ſes armes, *de gueules à la bande d'or*, ſont ſur la tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard ſon fils étant mort ſans être marié en 1279, *Baudouin* ſon frere lui ſuccéda, & fut Seig. de Sebourg & de Fontaine, il vivoit l'an 1295, & il avoit épouſé *Beatrix* de Luxembourg, fille de *Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eélonore* d'Apremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: le ſecond fut Seigneur de Boſſu, il épouſa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troiſieme fils de *Baudouin* & de *Béatrix* de Luxembourg, Seign. de Cuvilers & de Quincy, épouſa *Jeanne* de Mouy en Vermandois, il en eut pluſieurs enfans, entre autres,

Baudouin, ſurnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigni en Oſterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Baudouin* & de *Marguerite* de Montigny, Seigneur d'Eppe, épouſa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Haynault, & Dame de Juvigny: il fut l'un des douze Pairs du Cambreſis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne*: la

Digitized by Google

fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gerard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Décembre 1462 au Seigneur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon pour ſa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin Liétard, dit de Cuvilers, fils de *Jean* & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épouſa en ſecondes noces *Guillaume* de Dinteville; Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de ſon mariage *Antoine* & *Jean*; celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foiſſon, eſt mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuvilers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Semide, fils de *Baudouin* & de *Jeanne* d'Orjault, épouſa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchy, duquel mariage ſortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Apremont ſa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité, & *Philibert* qui la continua.

Philibert de Hennin Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enſeigne de 500 hommes Légionaires de Champagne, épouſa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes; *Antoine*, & *Jacques*, Seigneur de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui ſubſiſtent aujourd'hui dans *N.* de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny & de Thierache; *François-Joſeph* de Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; & *Philippe-Louis* d'Alſace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de S. Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Eſpagne & de Semire. Il épouſa *Louiſe* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tremon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de ce mariage *Charles*, Seigneur de Roches, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724; & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vauberey, d'Eſpagne, & Baron de Dieuville, épouſa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroy* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seign. d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de ſon Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épouſa *Guyone* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi, dont il a eu *Jacques-Antoine*, *Jean-Baptiſte*, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté; & *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Breſſe.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt,

Digitized by Google

de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville, & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Meſtre de Camp de Cavalerie, a épouſé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz: il a eu de ſon mariage *Jean-Louis*, qui fut marié; *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand'Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Eſcadres de la Religion; *Antoine-Denis* d'Alſace, Grand'Croix du même Ordre, & Commandeur de Moiſy-Magny; *Pierre*, Chanoine de Baume-les Meſſieurs; *Charlotte*, Chanoineſſe de Châteauchalon; & *Dominique*, Chanoineſſe de Lons le-Saunier. Ces trois derniers ſont morts, ainſi que *Jean-Louis* qui ſuit. *Jean-Louis* de Hennin-Liétard, Marquis de Saint Phal, Seigneur de Bleincourt, &c. Le fils aîné de *Jacques-Antoine* a épouſé *Marie-Eliſabeth* d'Anglebermer de Fuſtemberg, Comteſſe de Laigny en Thierache, duquel mariage il a eu deux filles & un fils; *Antoine* d'Alſace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis-le-Grand; *Louiſe-Charlotte*, morte jeune; & *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline* d'Alſace de Hennin-Liétard, épouſe de *Joſeph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis du Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764. Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & Menin de Monſieur le Dauphin.

De ſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui de la branche, qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, & *Antoine* d'Alſace, ſon frere, Grand-Croix du même Ordre.

Les armes: *De gueules à la bande d'or.*

HESLIN: Election de Dourdan, porte, *au 1 & 4 d'argent à trois coquilles de ſable, au 2 & 3 faſcé d'argent & d'azur de ſix pieces, la premiere faſce d'argent chargé de cinq roſes de gueules.*

Jean Heſlin, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve ſous Dourdan, fils de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *N....* Morel, épouſa par contrat devant Geraut Notaire à Guillerval, 7 Mars 1634, *Gabrielle* de Prunelé, fille de *Joſias*, Baron de Caniel en Normandie, & Guillerval en Beauce, & de *Suſanne* de Saint-Pol, dont ſix enfans.

HOPHBRUNE. Famille originaire d'Ecoſſe, iſſue des Barons de Vaucheton, dont étoit *Jean* Hophbrune, Ecuyer, établi dans l'Election de Montargis, marié 30 Juin 1664 de *Suzanne* de Longieres, porte: *d'azur au chevron d'or chargé de trois roſes de gueules, accompagnées en chef de deux lionceaux affrontés de même, & en pointe de trois molettes d'or, mal ordonnés 1 & 2.*

HUFERT: Seigneur de Faronville, & Landreville en Beauce, porte: *d'argent au chien de Saint Hubert de ſable.*

Anne-François Hubert, Seigneur de Faronville, Landreville, Lieutenant Colonel du Régiment de Cavalerie de Berry, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, mort en Octobre 1705, ſans enfans de *Marie-Anne* Phelippe, mariée 7 Avril 1709, aujourd'hui

Digitized by Google

vivante, & sœur du Lieutenant Général des Armées du Roi.

HUMES. C'est une des plus anciennes Maisons du Royaume d'Ecosse. Les Seigneurs de ce nom étoient autrefois les premiers Barons, & ceux de cette Famille qui portent le même nom, sont Comtes & Pairs d'Ecosse. Voyez *folio* 376 *Tom* 2. de l'Etat général de l'Europe, Edit. de Sainte-Marthe en 1680. Le premier qui passa en France, ce fut sous le Regne de *François I*, il fut un des Gentilshommes de sa Garde Ecossoise aux ordres de *Robert* Stuart, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France.

Jean de Humes, marié avec *Marthe* de la Croix, eut pour enfans;

1. *Charles-Antoine*, qui suit.
2. *Martine*, mariée à *Charles* de la Motte, Ecuyer, Seigneur de Servigny.
3. *Marguerite*, mariée à *Lazare* de Conigant, Chevalier, Seigneur d'Arcenay.
4. *Marthe*, mariée à *François* Dupé, Chevalier, Seigneur de Loueſme. *Voyez* DUPÉ.
5. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Dupin du Perron, Chevalier, Seigneur de Corcelles sous Momburt.
6. *Louise*, mariée à *Pierre* de Palluau, Chevalier, Seigneur de Vovarée, Saint-Saturnin, Courſemain, &c.

Charles-Antoine de Humes, épousa *Marie* de Sivry, fille de *Guy* & d'*Antoinette* de la Plume, dont,

1. *Louis* de Humes-Charizy, Chevalier, Seign. de Ville-Dieu, le Val, du Freſne, S. Parre, les Minots, & Lagerre en partie. marié avec *Jeanne* d'Origny: fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Seig. de Saint-Parre, les Minots & Montigny, Capitaine & Major d'un Régiment de Cavalerie, & de *Claude-Marie* d'Auneau. Il en a eu,
   1. *Marie.*
   2. *Louis-Benigne.*
   3. *Jean* de Humes.

Les armes: *De ſinople au lion d'argent, orné & lampaſſé de gueules.*

JASSAUD.

Digitized by Google

J A J A

JASSAUD. Famille qui paroît être iſſue d'Italie, ainſi que ſon ancien nom *Jaſſaudi* ſemble l'indiquer, à préſent établie en Provence depuis le quatorzieme ſiecle, où elle a toujours joui des qualités, honneurs & priviléges attachés à la plus ancienne Nobleſſe : ce qui eſt juſtifié 1°. par les inveſtitures, hommages & dénombremens des Terres nobles, que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des Nobles. 2°. Par les Arrêts de nobleſſe, ou de décharge des droits de francs fiefs, qu'elle a obtenus contre les Traitans. 3°. Par des Lettres Patentes des Rois, portant qualification de Nobles en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues. 4°. Par une poſſeſſion de Terres ou Fiefs nobles non interrompue depuis environ trois ſiecles, & dans les tems où les ſeuls Gentilshommes avoient droit d'en poſſéder. 5°. Et enfin par les anciennes qualifications de Noble, Ecuyer, Meſſire, Chevalier, Damoiſeau, *Miles* & *Domicellus*, en latin, priſes dans tous les documens, & prouvées ſucceſſivement de pere en fils ſans aucune interruption.

I. *Hugues* de Jaſſaud (*Nobilis Hugo Jaſſaudi miles de Luco*), eſt le premier Provençal de ce nom dont on ait connoiſſance, & d'où deſcendent les branches établies aujourd'hui en Provence & à Paris; il étoit né dans le XIVe. ſiécle, & fut tué à la Bataille d'Aquila en Italie, que *Louis III* d'Anjou gagna ſur les Catalans, Il laiſſa un fils nommé *Paul*, qui ſuit.

II. *Paul* Jaſſaud du Luc, qualifié Damoiſeau dans ſon teſtament du 10 Juillet 1482 (Carnier Notaire à Colinars), laiſſa,

III. *Jacques* de Jaſſaud, Vice-Baillif, & Capitaine pour le Roi de la Ville de Toulon en 1497; ce qui eſt prouvé par une Délibération de l'Hôtel de Ville de Toulon, du 17 Juillet audit an 1497. Il épouſa *N.* de Clapiers du Rude la Ville d'Hieres, de laquelle il eut *Monet*, qui ſuit, & une fille.

IV. *Monet* de Jaſſaud, Seign. de la Mouthiére, ainſi qu'il eſt qualifié dans ſes contrats, ſe tranſplanta dans la Haute-Provence, où il poſſéda le Fief de la Mouthiére; il épouſa *Marthe* de Tiran, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Geo'ges*, qui ſuit, *Barthelemi*, *Laurent* & *Jean*.

V. *Georges* de Jaſſaud, Seig. de la Mouthiére, ainſi qualifié, épouſa *Catherine* de Socy, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Antoine*, qui fut Lieutenant au Siege de la Ville de Digne, il avoit épouſé *Jeanne* de Seguier de Pioſins, de laquelle il n'eut point d'enfans; 3. *Eſprit*, qui épouſa *Louiſe* Puget, dont il eut un fils appellé *Marc-Antoine*, qui mourut fort jeune au Collége de Riom; 4. *Iſnard*, qui étoit le cadet des quatre, vint s'établir à Paris, où il épouſa *Jeanne* de Triſtan; & c'eſt ici où les branches de Provence & de Paris ſe diviſent.

V. *Joſeph* de Jaſſaud, Ecuyer, Seigneur de la Mouthiére, fut

Digitized by Google

Gentilhomme de feu M. le Prince de Condé, ainſi qu'il appert par les Lettres Patentes données à cet effet à Rouen le 2 Janvier 1597. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Oraiſon, de laquelle il eut quatre fils, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Champagné en Picardie, qui épouſa *Jeanne* de Longueſcyè, de laquelle il n'eut point d'enfans. 3. *Honoré*, qui fut Aumônier du Roi, & Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 4. *Antonin*, Religieux Minime, mort en odeur de ſainteté.

VII. *Jean* de Jaſſaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Baſſe, épouſa 2 Novembre 1601 *Jeanne* de Geneſe, de laquelle il eut, 1. *Alexandre*, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui fut Capitaine dans les Chevaux-Legers du Chevalier de la Vieuville, il fut tué au Siége d'Eſtampes en 1652, âgé de 24 ans; 3. *Jean*, qui mourut Prieur de la Chartreuſe d'Aix en odeur de ſainteté; 4. *Antoine*, Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 5. *Honoré* (*a*), mort garçon; 6. *Marguerite*, qui fut mariée au Seig. *Pierre* de Rochy de Baras, 7. *Iſabeau*, mariée à *Melchior* de Melirgue de-Riez.

Ledit *Jean* de Jaſſaud acquit conjointement avec *Honoré*, ſon frere, une portion de la Terre & Seigneurie dudit Thorame-Baſſe; ils obtinrent du Roi, *en conſidération de leurs ſervices*, le don & remiſe du lot, & autres droits dûs à Sa Majeſté pour raiſon de leur acquiſition, par Lettres Patentes, ſignées, *LOUIS*, contreſignées, portant qualification de nobles en faveur de ces deux freres, données à Paris le dernier Janv. 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre ſuivant.

Ledit *Jean* Jaſſaud teſta le 28 Juillet 1630, & mourut de la peſte le 13 Août ſuivant.

VIII. *Alexandre* de Jaſſaud, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c. ſervit le Roi pendant les troubles de Provence ſous les ordres du Duc d'Angoulême: il quitta le ſervice & ſe maria, 1°. en 1633 (*b*) avec *Marie* de Caſtellane d'Alluyx, de laquelle il eut une fille qui mourut en bas âge. Il épouſa en ſecondes noces *Catherine* de Bernoin, de la Ville de Carpentras, le 16 Nov. 1647, il en eut, 1. *Joſeph*, mort Chanoine de S. Sauveur d'Aix; 2. *Annibal*, qui ſuit; 3 & *François*, mort âgé, retiré du ſervice.

Ledit *Alexandre* de Jaſſaud mourut le 25 Octobre 1664.

IX. *Annibal* de Jaſſaud, Chevalier, Baron de Thorame-Baſſe, naquit le 4 Novembre 1652, & épouſa à Paris *Anne-Eliſabeth* de Fabry de ladite Ville, par contrat paſſé devant Périchon & Doyen, Notaires au Châtelet, le 26 Novembre 1698: il eut de ſadite femme *Jean-Alexandre*, qui ſuit, & *Pierre-Jacques*, Lieutenant des Maréch. de France, vivant garçon.

Ledit *Annibal* de Jaſſaud fit hommage au Roi le 14 Août 1715, teſta le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731.

X. *Jean-Alexandre* de Jaſſaud, dit du nom, Chevalier, Seigneur,

(*a*) *Une Généalogie manuſcrite appelle ce cinquième fils* François, *& non* Honoré, *& dit qu'il mourut Chanoine de Saint Sauveur d'Aix.*

(*b*) *Premier Novembre 1639, ſuivant une autre Généalogie.*

Baron de Thorame-Baſſe, né le 3 Septembre 1699, épouſa par contrat du 4 Juillet 1724 *Madeleine* d'Albert, fille de *Jean-Baptiſte* d'Albert, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, de laquelle il eut *Hippolite*, qui ſuit, & *Jean-Alexandre*, II du nom, Officier de Marine, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au Département de Toulon.

Ledit *Jean-Alexandre*, I du nom, fit hommage au Roi le 26 Août 1739, & lui donna le dénombrement de ſes biens & droits ſeigneuriaux: il mourut le 22 Mars 1747, après avoir teſté le 15 Juin ſuivant.

XI. *Hippolite* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Baſſe & ſes Vallées, naquit le 8 Février 1726, prêta ſon hommage & ſerment de fidélité au Roi & donna ſon dénombrement pour raiſon de ladite Terre les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il fut marié deux fois; la premiere, à *Marie* de Chailan de Moriéz, de laquelle il eut deux fils qui moururent au berceau. Il épouſa en ſecondes noces 25 Août 1757 *Marie-Urſule* de Vocance de Dauphiné, niece de feu *Louis-Jacques-François* de Vocance, Évêque & Seigneur de Senès.

Seconde Branche établie à Paris.

VI. *Iſnard* de Jaſſaud, ſecond fils de *Georges*, vint s'établir à Paris ſous *Henri IV*; il y épouſa *Jeanne* Triſtan, dont la mere étoit de la famille des Mozelly venus en France avec la Reine de Médicis, niece de *N...* de Maupeou, Contrôleur général des Finances, que la ſœur de ſa mere avoit épouſé, & par-là couſine-germaine de *N.* Phelippeaux de Ville Savin, & de *N.* Fouquet de Belle-Iſle, Surintendant des Finances. Il ſe pourvut d'une Charge de Sécretaire du Roi, & acheta le Marquiſat d'Arquinvilliers.

De ſon mariage il eut, 1. *Louis*, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon; 2. *Nicolas*, qui ſuit, 3. *Antoine*, Prêtre de l'Oratoire; 4. *Anne*, qui fut mariée à *N....* la Mothe Boiſgras, Gentilhomme de Rouen.

VII. *Nicolas* de Jaſſaud, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupereux, Saint-Diez, Verneuil, Vicomte de la Borde, fut Conſeiller du Roy en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, & mourut en 1689, Conſeiller d'Etat; après avoir épouſé *Marie* de Flandres, fille de *N...* de Flandres, Tréſorier de l'Epargne, de laquelle il eut, 1. *Jean*, 2. *Guillaume*, 3. *André-Jean*, 4. *Auguſtin-Nicolas*, 5. & *Marie-Anne*, mariée à *N.* Foucault de Magny, Introducteur des Ambaſſadeurs. Ces quatre garçons furent mariés, & firent quatre branches.

Premiere Branche.

VIII. *Jean* (*a*) de Jaſſaud, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, fils aîné de *Nicolas*, fut comme lui Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel. Il épouſa *N.* de Charlet, de laquelle il eut, 1. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*), qui ſuit; 2. *N...* dont on ignore le nom, décédé ſans poſtérité; 3. *N...*,

(a) *Il eſt nommé* Jean-Antoine *dans l'autre Généalogie.*

Digitized by Google

mariée à *N...* Thevenin de Courſan, dont il a eu deux filles, l'une vivante, mariée au Préſident de Villandreau; l'autre à *Charles-Etienne* de Jaſſaud, ſon oncle à la mode de Bretagne par ſa mere, de laquelle il eſt veuf. *N.* de Jaſſaud, veuve de *N.*.... Comte de Matha; & *N.* ... de Jaſſaud, Supérieure d'un Couvent de filles à Meaux.

IX. *Louis-Nicolas* (ou *Jean II*) de Jaſſaud, Marquis d'Arquinvilliers, &c. étoit Exempt des Gardes du Corps de feu Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il avoit épouſé *Marie* du May, de laquelle il n'eut point d'enfans. C'eſt en ſa perſonne que finit cette premiere branche.

Seconde Branche de Paris.

En remontant juſqu'au ſeptieme dégré, on voit que *Nicolas* a eu pour ſecond fils,

VIII. *Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, qui fut Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris: il avoit épouſé le 12 Mai 1683 *Anne* Fouchet, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Il épouſa en ſecondes noces en 1700 *Marie* Neret de Clermet, de laquelle il eut ſept enfans, 1. *Pierre-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Jean*, garçon; 3. *Charles-Etienne*, Seigneur de Vaupereux, Thiers, &c. Ch. de l'Ordre du S. Eſprit de Montpellier, Marq. de Courſan, dont il a une fille, veuve de *N.* Marq. de Chabanat, Officier dans les Gardes Françoiſes; 4. *André-Nicolas*, garçon; 5. *Marie*, morte Religieuſe Carmelite; 6. 7. *Marie-Anne*, & *Charlotte-Eliſabeth*, filles.

IX. *Pierre Guillaume* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Michelle* Auger, de laquelle il a ſept enfans, qui ſont, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Ambroiſe-Auguſte*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier; 3. *André-Charles*, Chevalier, Officier dans la Marine; 4. *Marie-Michelle*, mariée à *Charles-Louis* de Scarron, Seigneur, Marquis de Dione, &c. 5, 6, 7. *Marie-Jeanne*; *Marie-Charlotte*, & *Marie*, filles.

X. *Pierre* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Boiſchantel, Bornanville, &c. veuf de *Marie-Anne* Thamas de Boiſchantel, a de ſon mariage conſommé en 1755 une fille nommée *Marie-Alexandrine*..

Troiſieme Branche de Paris, éteinte.

Au ſeptieme dégré *Nicolas* a eu pour troiſieme fils,

VIII. *André-Jean* de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de Richebourg, &c. mourut Préſident en la Chambre des Comptes de Paris: il avoit épouſé *N.* Coutard, de laquelle il a eu deux filles, *N...* mariée à *Geoffroi-Marc* le Camus de Pontcarré, Préſident du Parlement de Rouen; & *N.* mariée en premieres noces à *N...* Marquis de Roncherolles; & en ſecondes noces à *N.* Marquis de Canillac, dont elle n'a point eu d'enfans. De ſon premier mariage elle a eu une fille, mariée avec *N.* de Maupeou, Premier Préſident au Parlement de Paris, fils de l'ancien Préſident, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Digitized by Google

Quatrieme Branche de Paris, établie en Picardie.

VIII. *Auguſtin-Nicolas* (ou *Nicolas-André*) de Jaſſaud, Chevalier, Seigneur de la Lande, quatrieme fils de *Nicolas*, épouſa *Marie-Edmée* de Lotin de Charny, de laquelle il eut, 1. *Auguſtin-Guillaume*, qui ſuit; 2. *Louis-André*, qui viendra après ſon frere aîné; 3. *N.*... de Jaſſaud, Chevalier de la Lande, mort garçon; 4, 5. *N.* de Jaſſaud, & *N.* de Jaſſaud, mortes filles; 6. *N.* de Jaſſaud de Courſainville, vivante.

IX. *Auguſtin-Guillaume* de Jaſſaud de la Lande, fils aîné d'*Auguſtin-Nicolas*, épouſa à Péronne en Picardie *N.* de Maupoint de Rainville, de laquelle il a pluſieurs enfans, entr'autres un qui eſt au Service du Roi, un autre qui eſt Bénédictin; une fille qui eſt Religieuſe, & une autre fille qui n'eſt pas encore mariée. Ils font leur demeure ordinaire à Soiſſons.

IX. *Louis-André* de Jaſſaud de Richebourg, fils cadet d'*Auguſtin-Nicolas*, eſt mort ſans poſtérité: il avoit épouſé *N.* .... de Marquet.

Les armes: *D'azur au croiſſant d'argent, au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

JULLIEN au Duché de Bourgogne, porte: *d'azur au lion d'or armé & lampaſſé de gueules.*

Gerard de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaubuſſin, vivoit en 1370.

Monin de Jullien poſſéda les Seigneuries de Vaubuſſin & de Frolois.

Huguenin de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eſt qualifié Capitaine de la Motte-Ternand & de Château-Neuf.

Gerard de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois freres; *Jean*, *Guillaume* & *Edme*.

Edme de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, Clamercy, Montanerot & Lacoſme, étoit Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1516; dont *Etienne*, *Edme*, *Guyot*, *Jean*, *Bernard* & *Emilian*.

Etienne de Jullien, Ecuyer, Seigneur de Verrey, Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1624; eut trois femmes, & de la ſeconde un fils du nom de *François*.

Edme de Jullien, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy & de Verrey, fut Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1537, dont *Edme* de Jullien qui ſuit.

Edme de Jullien, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Verchiſy, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne en 1557; mourut ſans enfans mâles.

Emillan de Jullien, Ecuyer, Seigneur de la Coſme, d'Arrenay, Colonge & Marſilly, fut Avocat-Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut ſa poſtérité; on voit ſeulement qu'en 1560 & 1566 deux de ſes couſins furent reçus à la Chambre de la Nobleſſe de ladite Province.

Nicolas de Jullien, premier du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

Edme de Jullien, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle-ſous-Brancion, fut pere de quatre fils; *Nicolas*, *Robert*, *Guillaume* & *Etienne*.

Cette Famille a donné dans les tems poſtérieurs pluſieurs Sécretai-

Digitized by Google

res en Chef des Etats de Bourgogne ; & il subsiste dans la Province de Forès une branche de la même famille, dont le chef actuel est *Jacques Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, vivant ; lequel a pour fils *Claude-Marcellin* de Jullien, Lieutenant des Maréchaux de France dans ladite Province.

JUVENEL. La Famille de Juvenel étoit établie à Paris dans le quinzieme siecle. *Jean* Juvenel fut Prévôt des Marchands sous le Roi *Charles VI.* La Ville de Paris en reconnoissance de son zele & de sa bonne conduite, lui donna l'Hôtel des Ursins, dont il prit le surnom. Il eut plusieurs enfans, entre autres *Guillaume* Juvenel-des-Ursins, qui fut Chancelier de France, & *Jean* qui fut aussi Chancelier de France & Archevêque de Reims, & qui en cette qualité sacra le Roi *Louis XI* en 1461. Il y a encore *Jacques* Juvenel, Avocat du Roi en 1466. Leur probité, leur courage & leur mérite furent recompensés par les Rois *Charles VI* & *Charles VII.* Le malheur des guerres Civiles a détruit les papiers de Famille, & anciens titres qui pouvoient prouver la descendance de cette Famille ; tout ce que l'on en sait, c'est que la Branche qui subsiste ayant eu le malheur d'être entraînée par le torrent du Calvinisme, chercha une paisible retraite aux extrémités du Royaume ; & étant à la fin rentrée dans le sein de l'Eglise Catholique, *André* Juvenel qui étoit particulierement connu, & fort aimé du Connétable de Montmorency, s'établit à Pézenas vers l'an 1596, y étant attiré par ce Seigneur, auquel il a été toute sa vie très attaché.

André Juvenel épousa en 1613 *Isabeau* de la Roque, fille d'*Antoine* & de *Miralde* de Bompart. Son fils aîné nâquit en 1617 : il fut nommé *Félix*, du nom de sa Marreine la Princesse des Ursins, épouse du Duc de Montmorency. Il eut un second fils qui mourut (sans avoir été marié) au Service, Lieutenant de la premiere Compagnie des Chevaux-legers, & Aide des Camps & Armées du Roi ; son nom étoit *Annibal* de Juvenel, avant d'être Lieutenant. Il avoit été Cornette de la même Compagnie de Chevaux-legers, le tout prouvé par les Brevets, &c.

Félix, I du nom, fils d'*André*, & d'*Isabeau* de la Roque, perdit son pere à l'âge de 5 ans : il passa les premieres années de sa jeunesse au Service en qualité de Capitaine au Régiment de St. Aulnes : il épousa le 22 Décembre 1646 *Jeanne* de Vaissiere, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlencas, & d'*Isabeau* de Guilleminet. Il eut de ce mariage *Henri* & *François*, & plusieurs filles. *François* fut tué au siege de Namur (sans avoir été marié), étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges.

Henri Juvenel, Seigneur de Carlencas, fils de *Félix* & de *Jeanne* de Vaissiere, fut Mousquetaire & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine : il épousa le 16 Novembre 1678 *Marie* de Graves, fille de *Jean Louis*, & d'*Anne* d'Apolit. Il n'eut qu'un fils nommé *Félix*, étant mort le 29 Avril 1681 à l'âge de 27 ans.

Félix, II du nom, Seigneur de Carlencas, fils de *Henri*, &c. épousa le 8 Octobre 1704 *Anne* de Michele (surnommée Martelly), fille de Noble *Pierre* de Michele-Martelly & de *Jeanne* de

Digitized by Google

Salelles, Citoyens de la Ville de Pertuis en Provence : de pluſieurs enfans mâles nés de ce mariage, tous ſont morts en bas âge, à l'exception d'*Antoine-Henri*, qui ſuit,

Antoine Henri, Seigneur de Carlencas, fils de *Félix*, &c. épouſa le 27 Avril 1740 *Marie-Anne* Grenier, fille de *Jean Jacques*, ancien Conſeiller du Roi, &c. & de *Marie* Maintenon.

Il reſte de ce mariage *Félix-Antoine*, né le 27 Avril 1741 ; *Henri*, né le 7 Septembre 1747 ; & *Mathieu*, né le 24 Novembre 1748, & deux filles ; ſavoir, *Anne*, née le 9 Novembre 1743, & *Marie*, née le 18 Janvier 1745.

Félix Antoine Juvenel, fils-aîné d'*Antoine Henri*, héritier préſomptif de cette Famille, n'eſt pas encore marié.

La plupart des Hiſtoriens font mention des Juvenels Chanceliers de France, & de l'Archevêque de Reims, & ils leurs donnent indifféremment les noms de Juvenel, de Jouvenel, & celui de Juvenal, & ordinairement le ſurnom des Urſins

Armes : d'*azur à trois étoiles d'or au chevron de même, trois feuilles de treffle d'argent* ; ſupports, *deux ours*.

Digitized by Google

KA KA

KARNAZET : Famille originaire de Bretagne, qui tire son nom de la Terre de Karnazet en la Paroisse de Laprez-Valets, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur *Salomon*, vivant en 13[illegible], & qui portoit pour Armes, ainsi que sa postérité établie en Beauce : *burelé d'argent & de gueules à un givre de sinople, brochant sur le tout, accompagné de trois herses d'or à la bordure, componées d'argent & de gueules de 10 pieces.*

I. *Ives* de Karnazet, Seigneur de Lardy sur la riviere d'Estampes, dont il bâtit & fonda l'Eglise, & où il est inhumé, rendit aveu de cette Terre au Roi en 1446 : il fut un des Chevaliers qui accompagnerent le Comte du Maine pour l'union de la Bretagne en 1418. Il fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs-Archers de *Charles VII*, & mourut le 13 Octobre 1461. Il épousa *Marguerite* Bureau, fille de *Gaspard*, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Monfermail, Capitaine de Poissy, & de *Richarde* de Verine. Elle accepta la garde de ses enfans le 14 Juillet 1464. Elle se remaria à *Charles* de Buf, & mourut en 1499, inhumée avec son mari dans l'Eglise de Lardy. Elle eut, entre autres enfans de son premier mariage,

II. *René* de Karnazet, né en 1450 Chevalier, Seigneur de Lardy-Limours & Saint-Urain, Gouverneur de Longjumeau, & de Chailly en 1478. Il fonda l'Hôtel-Dieu de Saint Antoine en la Paroisse de Saint Urain, & mourut en 1523. Il laissa de *Marie* de Mornay sa femme, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne* de Vieuville, dite la *Brune*. 1. *Guillaume*, Seigneur de Lardy, Edeville, Billy, Valgrand, &c. mort en 1523, ne laissant de *Madelene* de Suze, fille de *Philippe*, Seigneur de Versine, que deux filles : *Jeanne*, femme de *Nicolas* Champgirault, Seig. de Germonville ; & *Catherine*, femme d'*Adam* de Champgirault, Ecuyer, Seigneur du Verger. 2. *Antoine* qui suit, 3. & *Antoinette* qui fit partage avec ses freres en 1514 ; & céda en 1522 à *Antoine* son frere, les droits qu'elle avoit sur les Terres de Brazieux & Montaubert. Elle épousa 1°. *Charles* de Beaumotte, Ecuyer ; 2°. *François* d'Auquoy, Seigneur de Courcelles en Soissonnois ; 3°. *Jean* de Bombelle, Ec. avec lequel elle vivoit en 1532.

III. *Antoine* de Karnazet, Ch. Seigneur de Brazieux, Maître-d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 19 Décembre 1552 : il avoit épousé le 16 Décembre 1521 *Marguerite* de Brillac, morte en 1584, fille de *Charles* Seigneur d'Argis, & de *Lcuise* de Balzac, dont 1. *François*, Seigneur de Brasseux, Capitaine de cent Hommes d'Armes, présent à la Réformation de la Coutume d'Estampes, mort en 1568, ne laissant que deux garçons, morts sans postérité de *Jacqueline* de Prunelé sa femme,

Digitized by Google

morte en 1560, veuve de *Jean* de Percy, Ecuyer; & fille de *Pierre* de Prunelé, Seigneur de Richarville, & d'*Antonette* de Nacelles: 2. *Adam* qui ſuit: 3. *Louis*, Seigneur de Brazeux, Grigny, Mont-Aubert, Chevalier de l'ordre du Roi, Maître-d'Hôtel du Duc d'Anjou. il teſta en 1587, mourut en 1588. On ignore la poſtérité qu'il eut d'*Antoinette* d'Anglebermer ſa femme en 1570, veuve de *Louis* d'Aumale, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny & Poiſſy, & d'*Iſabeau* de Bucourt. 4. *Anne*, Dame de Brazeux, femme en 1544 de *François* Gouffier, le jeune. 5. *Marie*, femme de *Ludovic* de Cappo, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin. 6. *Jeanne*, Abbeſſe de Gif, morte en 1584. Et *N.* Religieuſe à Farmoutiers.

IV. *Adam* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Saint Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon, mort en 1584: il épouſa *Françoiſe* de Mouſtiers, Dame de Rozay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippes*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, dont

V. *Antoine* de Karnazet, II du nom, né en 1576, Ch. Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625: il avoit épouſé en 1593 *Marie* de Lavoiſins, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Freſne, Ville-poix, &c. & de *Marguerite* de Lille-de-Marivaux; dont 1. *François* qui ſuit. 2. 3. 4. *Antoine*, *Henri-Marc*. & *Jean*, morts jeunes. 5. *Jeanne* femme 1°. en 1618 de *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Fins & de Fontenay-ſur Conie. 2°. De *Claude* d'Efloré, Ecuyer, Seigneur de Villegontart. Il y a poſtérité des deux lits. 6. *Jacqueline*, née en 1600, femme en 1633 d'*Henri* de Tienne, Chevalier, Seig du Châtenier & de Mordeſe en Touraine. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Suſanne* & *Marie*, Religieuſes. 10. Et *Marie* la jeune, femme en 1745 d'*Antoine* de Lannière, Chevalier, Seigneur d'Omecourt & de Bautuvaut en beauvoiſis, dont des enfans.

VI. *François* de Karnazet, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, dont il fit la foi au Chapitre de Chartres le 24 Juillet 1629, né en 1602, mort en 1657: il épouſa 1°. en 1624 *Anne* de Campremis, fille de *Pierre*, Seigneur de Montacoy, & de *Marguerite* le Maréchal, dont il n'y eut point d'enfans. 2°. *Genevieve* du Noyer, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Genevieve* Alexandre. 3°. En 1653 *Marie* Lombard, fille de *Pierre*, Sécretaire des Finances du Duc l'Orléans, & de *Catherine* Cartier. Il eut du deuxieme lit *Alexandre*, né en 1640 (maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 20 Avril 1671) qui a laiſſé des enfans de ſes deux femmes, *Louiſe* Bonton & *Anne* de Villereau; & du troiſieme lit ſont iſſus 1. *Pierre* qui ſuit; 2. *Jacques*, mort en 1704, marié le 31 Mars 1683 à *Madelene* Lunel, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître-d'Hôtel du Prince de Condé; & *Marie* qui s'eſt mariée dans l'Iſle de Madagaſcar.

VII. *Pierre* de Karnazet, né en 1654, maintenu Noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épouſa par contrat paſſé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1681, *Françoiſe* Durand, dont deux garçons 1. *Pierre Michel* qui ſuit, & *Guillaume* dont nous parlerons

Digitized by Google

après ſon frere.

VIII. *Pierre-Michel* de Karnazet, Ch. Seigneur de Grand-Fontaine-Maſſon, né en 1684, Capitaine d'Infanterie en 1706 : il épouſa 1°. en 1712 *Louiſe-Gabrielle* de Glinchan, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint Marceau, & de *Gabrielle* Pavée, dont deux enfans morts jeunes. 2°. En 1715 *Claire* d'Avy ſa parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée* Fournigault, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. *Guillaume* de Karnazet, né en 1685, juſtifia de ſa Nobleſſe par titres en l'Election de Châteaudun le 23 Fevrier 1717, & laiſſa de *Marie* Ménager ſa femme, fille de *Pierre* & de *Madelene* Nion, entre autres,

IX. *Pierre-Guillaume* de Karnazet, Chevalier, Seigneur de Brouſſy, né en 1712; maintenu Noble par Arrêt de la Cour des Aydes le 23 Juin 1742 : il épouſa le 11 Juillet 1729 *Genevieve* de Mézange, fille de *Charles* Ec. Seig. de Montdouat. D'eux ſont iſſus, 1. *Pierre Guillaume*, né le 14 Juin 1730; 2. *Louiſe-Charlotte*, née le 25 Juillet 1732, 3. *Marie-Genevieve*, née le 20 Mars 1734; 4. *Renée-Perrette*, née le 26 Mai 1735; 5 & *Marie-Anne-Thereſe*, née le 8 Juin 1740.

Digitized by Google

LA LA

LABARTE, Branche de la Haye, qui deſcend des anciens Comtes de Labarte, Seigneurs des quatre Vallées.

I. *Bertrand* de Labarte, Seigneur de Laſſegan, rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Laſſegan en 1469.

II *Bernard*, fils de *Bertrand*, & *Jeanne* de Béon, Seigneur de Geſcaro, donnerent à *Arnaud Guilhem* de Labarte leur fils, la Seigneurie de Laſſegan.

III. *Arnaud-Guilhem* de Labarte, Seigneur de Laſſegan, fut pere de *Philippe* & de pluſieurs autres enfans qui ont fait différentes Branches.

IV. *Philippe* Labarte, I du nom, Seigneur de Laſſegan, fils d'*Arnaud-Guilhem*; ce qui ſe prouve par une tranſaction entre leſd. *Philippe* & *Pierre* de Labarte freres, à raiſon de la ſucceſſion de leur pere *Arnaud-Guilhem*, du 6 Mars 1546.

V. *Carbon* de Labarte, Seig. de Laſſegan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Cyprienne* de Roquelaure, le 24 Novembre 1562.

VI. *Philippe* de Labarte, II du nom, Seigneur de Laſſegan, fils dudit *Carbon*, marié avec Dame *Marthe* de Murviel, le 8 Juin 1592.

VII. *Gabriel* de Labarte, Seigneur de la Maguere, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Françoiſe* d'Eſparbès de Luſſan, le 17 Octobre 1623.

VIII. *Philippe* de Labarte, III du nom, Seigneur de la Haye, fils dudit *Gabriel*, marié avec Dame *Jeanne* de Guerrier, le 18 Octobre 1654.

IX. *François* de Labarte, Seigneur de la Haye, fils dudit *Philippe*, marié avec Dame *Anne* Deſcodeca-de-Boiſſe, du 10 Fevrier 1695.

Leurs enfans : 1. *Joſeph-François-Clément* de Labarte, Seigneur de la Haye, Capitaine de Cavalerie, marié avec *Louiſe* de Sers, le 13 Fevrier 1733, mort ſans enfans.

2. *Jean-Henri* de Labarte, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, ancien Capitaine de Cavalerie.

3. *Jeanne-Marie* de Labarte, mariée avec *Jean Pierre* de Siregand, Comte d'Erce, le 4 Janvier 1726.

Les armes : *écartelé au 1. & 4. d'or à trois pals de gueules, au 2. & 3. d'argent à trois flames ou fumées d'azur miſes en pal & rangées en faſce.*

LABROUE en Poitou. Cette Famille eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de Vareilles.

I. On trouve l'origine de ces Labroue dans *Jean* de Labroue, qualifié Noble & Habitant de la Ville d'Aurillac, Diocèſe de Saint-Flour, en l'an 1420, & qui eut pour enfans :

1. *François*, marié le 22 Octobre 1458 à noble Alunguet de Valſergues, fille de noble *Jean* de Pellegrin, Seigneur de Vican, Diocèſe de Cahors.

Digitized by Google

2. *Amaury*, demeurant à Autillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. *François* Labroue eut pour fils *Philippe*, marié à *Huberte* de Leſcars.

III. *Philippe* Labroue eut pour fils *Olivier*, marié à *Suzanne* du Montois.

IV. *Olivier* Labroue eut pour fils *Salvy*, Seigneur de Boiſſet, marié à *Antoinette* de Coſtaing.

V. *Salvy* Labroue eut pour enfans,

1. *Gaſpard*, Seigneur de Boiſſet, marié le 28 Août 1547 à *Marguerite* Berenger, fille de *Guillaume* Berenger, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

2. *Henri*, Seigneur de Villefreto.

3. *Pierre*.

4. *Louiſe*, Religieuſe à l'*Ave-Maria* de Toulouſe.

VI. *Gaſpard* Labroue eut pour enfans,

1. *Salomon*, Seigneur de Labroue & des Pouyaux, Châtelain de Rocherault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi *Henri IV*, & Ecuyer du Duc d'Epernon, marié le 4 Janvier 1598 à *Jeanne* Guy, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette* Paulte. Cette *Jeanne* Guy ſe remaria après la mort de *Salomon* Labroue, à *Jean* de Raſtaing, Seigneur de Clain.

2. *Françoiſe*.

VII. *Salomon* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-Louis*, Seigneur de Labroue, de Dignac & des Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epernon, au ſiége de Montauban en 1625, ſervit dans la Brigade de la Nobleſſe d'Angoumois au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte de Nançay en 1636.

2. *Bernard*, Seigneur des Pouyaux, marié le 3 Janvier 1624 à *Jacquette* Compaing, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Exempt de ſes Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Autefa, & de *Marguerite* d'Aloue.

3. *Luce*, mariée en 1618 à *Charles* Deſmier, Seigneur du Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont : elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs du Rocq, de la Remigere, du Montet, de la Carliere, &c.

4. *Marie*, mariée à *Jean* Deſmier, Seigneur du Natin : elle eut poſtérité, qui s'eſt éteinte à *Gaſpard* Deſmier, Seigneur de Montenac, mort ſans enfans en 1751.

VIII. *Bernard* Labroue eut pour enfans,

1. *François*, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, marié le 31 Mai 1657 à *Gabrielle-Emerie-Hélie* de la Roche-Ainard, fille de *Jean* Comte de la Roche-Ainard, & de *Jeanne-Marguerite* de Rochechouart-Mortemart-Montpipault, mort en 1664.

2. *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem.

3. *André*, Seigneur de Labroue, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal des Cravates, Gouverneur de Baſtogne, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jéruſalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, marié le 19 Février 1677 à *Marie-Anne*

Digitized by Google

Juvernay, mort le 13 Octob. 1659.

4. *René*, Seigneur de Bouece & de la Mothe d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté ; il eut postérité, mais elle ne s'est pas fait connoître.

5. *Luce-Marguerite*, mariée à *François-Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce : elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs de Reyrat, de Malabert & de Gorce ; les Larochebeaucour de la Mondie, & les Dupin de Monbron, descendent chacun d'une Laurent, fille de *Luce-Marguerite* Labroue.

6. *Jacquette*, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. *François* Labroue eut pour enfans :

1. *Louis* (appellé le Marquis de Vareilles, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie ès Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, né en 1664, marié le 25 Mars 1698 à *Marie-Monique* Labroue, fille d'*André*, & de *Marie-Anne* Juvernay, mort le 25 Avril 1729.

2. *Marguerite*, mariée en premieres noces le 3 Janvier 1694, à *Gabriel* le Pelletier, Baron de Mons, & en secondes noces à *François* Chardebœuf, Seigneur d'Etruchats, morte sans enfans en 1738.

3. *Louise*, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734.

4. *Catherine-Françoise*, Religieuse à Fontevrault, morte en 1702.

IX. *André* Labroue eut une fille unique.

Marie-Monique, mariée le 25 Mars 1698 à *Louis* Labroue ci-dessus : elle se fit Carmelite à Poitiers en 1733, après la mort de son mari, & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737.

X. *Louis* Labroue eut pour enfans,

1. *Jean-François* (vivant en 1764) chef des nom & armes (appellé le Baron de Vareilles) ci devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Assais, Terres qu'il a cedées à son fils aîné, né le 12 Octobre 1706, marié le 26 Août 1730 à *Anne-Henriette* Dubois, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette* Thoreau d'Assais, a servi dans le second Escadron de la Noblesse du haut Poitou au ban convoqué en 1758.

2. *Jean-Marie* (vivant en 1764, appellé le Comte de Vareilles) Seigneur de Vareilles & de la Mothe d'Autefa, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant-Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, né le 7 Août 1708, marié le 9 Novembre 1721 à *Radegonde* de Marcillac, fille de *Nicolas*, Conseiller, Sécretaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélegué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne* Forien.

3. *Louise-Antonine* (vivante en 1764, appellée Madame de Vareilles) Religieuse Superieure &

Digitized by Google

Sécretaire de l'Ordre de Fontevrault, née le 18 Novembre 1712.

4. *Charlotte-Louiſe* (vivante en 1764, appellée Madame de la Chevreliere, née le 21 Octobre 1713, mariée le 10 Février 1731 à *Joſeph* de Villedon, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere, & des Plats, a cinq enfans, quatre garçons & une fille.

5. *François* (vivant en 1763, appellé le Baron de Labroue, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, né le 15 Octobre 1714, marié le 21 Septembre 1743 à *Marguerite-Celeſte Félicité* Maron, fille de *Henri-Louis*, Seigneur de Villeſeche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie* Desgitons de Cerzé, a été Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou, & a ſervi dans le troiſieme Eſcadron de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758.

XI. *Jean-François* Labroue, Baron de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Auguſte-Jean-François-Antoine* (appellé le Baron de Vareilles-Sommieres) Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain, & d'Aſſais en Poitou, Seigneur de Saint-Germain, de Gereme, & du Briais en Brie, né le 1 Août 1743, marié le 6 Juin 1763 à *Eliſabeth* Labarre de Martigny, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cormillon, de Saint-Germain, de Gerême & du Briais, Meſtre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, & de *Catherine-Helene* de Lauzieres de Cardaillac, Comteſſe de Themines, a été Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Marche, depuis 1747 juſqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide Major des Villes de Caſſel en 1761 & 1762, & ſert encore en qualité de Lieutenant en premier au Corps Royal de l'Artillerie.

2. *François-Henri* (appellé l'Abbé de Vareilles) Vicaire Général du Diocèſe de Metz, Tréſorier & Chanoine de la Cathédrale dudit Metz, né le 4 Septembre 1734.

3. *Marie-Anne-Françoiſe* (appellée Mademoiſelle Labroue) Religieuſe à Fontevrault, née le 29 Novembre 1739.

4. *Marie-Marguerite* (appellée Mademoiſelle de Vareilles-Sommieres) née le 19 Novembre 1740.

5. *Marie-Henriette*, appellée Mademoiſelle de Saint-Romain, née le 30 Mars 1742.

6. *Joſeph* (appellé le Chevalier de Vareilles-Sommieres) né le 19 Septembre 1744, a été Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, & enſuite Lieutenant de Grenadiers Royaux en 1761.

XI. *Jean-Marie* Labroue, Comte de Vareilles, a pour enfans vivans en 1764,

1. *Nicolas-Marie* (appellé le Marquis de Vareilles) Seigneur de Moye en Poitou, & de Montry en Brie, Capitaine de Cavalerie, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi né le 21 Avril 1733, marié le 10 Septembre 1759 à *Louiſe-Julie-Adelaïde* de Langlois de Montry, Comteſſe du Saint-Empire.

2. *Anne-Marie-Jeanne* (appel-

Digitized by Google

lée la Vicomteſſe de Cremoux) née le 6 Septembre 1734, mariée le 21 Juin 1756 à *N.*... Vicomte de Cremoux, Seigneur, Vicomte du Boulois : elle a trois enfans.

3. *Thibault* (appellé le Chevalier de Vareilles) Capitaine réformé de Cavalerie au Régiment de la Reine, né le 6 Janvier 1742.

XI. *François*, Baron de Labroue, a cinq filles vivantes en 1764.

1. *Charlotte Celeſte-Françoiſe-Julie* (appellée Mademoiſelle de Labroue) née le 13 Avril 1745.

2. *Eliſabeth-Marguerite* (appellée Mademoiſelle d'Exireuil) née le 14 Mars 1746.

3. *Anne-Marie-Félicité* (appellée Mademoiſelle d'Aubigny) née le 13 Mars 1747.

4. *Jeanne-Adelaïde* (appellée Mademoiſelle de Faye) née le 10 Août 1748.

5. *Marie-Joſephine-Roſalie* (appellée Mademoiſelle de la Clergerie) née le 19 Mars 1750.

Jean Labroue en 1420 portoit pour armes : *d'argent à 3 merlettes de ſable 2 & 1.*

François en 1458 les quitta, en épouſant une Valſergues, & prit : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'un gantelet de même, renverſé en pointe, avec la deviſe :* In manibus Domini ſors mea.

Bernard en 1624 y ajouta un chef des armes de Guy : *d'argent à trois fermeaux ou boucles de ſable en faſce*, & mit *une main* au lieu *du gantelet.*

Louis en 1680 ôta le chef de Guy, & fixa les armes de cette Maiſon comme elle les porte encore aujourd'hui ; ſavoir :

*Ecartelé, au 1 & 4 burelé d'argent & de gueules aux fuſées de ſable ſans nombre, rangées en faſces brochantes ſur le tout, qui eſt d'*Helie de la Roche Eynard ; *au 2 & 3 faſcé, antré, onde, nébulé d'argent & de gueules, qui eſt de* Rochechouard ; *ſur le tout d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe poſée en pal, qui eſt de* Labroue.

Couronne Ducale : (la branche aînée porte la *couronne de Baron ornée de coquilles d'argent.*)

Deviſe : *In manibus Domini ſors mea.*

Supports : *deux Anges habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées pardevant du ſurtout de l'écuſſon, indifféremment aſſis dans un nuage ou debout, ſoutenans ou portans des étendarts cantonnés d'or & d'argent à la croix d'azur, dans chacun deſquels eſt écrit le cri d'armes :* Cum virtute Nobilitas.

Cette Famille eſt alliée à pluſieurs grandes Maiſons du Royaume ; ſavoir : par *Marguerite* Berenger en 1547, à la Maiſon de Saſſenage ; par *Jeanne* Guy, en 1598, à la Maiſon de Puirobert ; par *Jacquette* Compaing, en 1624, aux Maiſons de Barbeziéres, de la Tour Girard, & d'Aloüe, &c.

LAC (Du), en Beauce, porte : *D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux Roſes d'argent, & en pointe d'une fleur de lys au pied nourri de même.*

On trouve au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans un *Bernard* du Lac, qui ſervoit en 1283 avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

Bertrand du Lac, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les Terres de Chamerollés & de Chil-

Digitized by Google

leurs en 1442 : fut inhumé à la Courdieu dans la Forêt d'Orléans; eſt l'auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N.* de Mornay, fille de *Pierre*, Chev. Seig. de la Gomeray, dite la Tour de Mornay, dont deſcend la premiere branche des Seigneurs d'Ouville : ſa ſeconde femme fut *Perrenette* de la Lande, fille du Seigneur de Monpoulain, dont deſcend la branche de Chamerolles, qui a fourni deux Baillifs & Gouverneurs d'Orléans. *Lancelot* du Lac fut Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Baillif & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536 ; mari, 1°. d'*Anne* de Souplainville, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. & en 1519 de *Louiſe* de Coligny, veuve de *Louis* de la Ferté, Chevalier, Seig. d'Huiſſeau près Melun, de laquelle il eut *Marie*, femme d'*Antoine* de Cugnac, ayeul du Cordon-Bleu ; & *Claude* du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Trésfontaine, qui fut auſſi établi Baillif & Gouverneur d'Orléans après la mort de ſon pere ; *Louiſe* de Juvigny, ſa femme, le rendit pere de *Lancelot II*, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622. Il épouſa 1°. *Marie* Pote, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette* de Balzac ; 2°. *Catherine* Dupuy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne* de Prunelé, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit, *Gaſpard*, Seigneur du Coudray, mari de *Charlotte* Dupuy, fille des ſuſdits *Jean* Dupuy & *Jeanne* de Prunelé, & pere de *Lancelot* du Lac, III du nom, Seigneur de Chamerolles ; qui de *Louiſe* Remond, ſa ſeconde femme, morte en 1636, ne laiſſa qu'une fille, *Charlotte* du Lac, Dame de Chamerolles, femme par contrat devant Malot & Bietz Notaires 29 Juin 1656 de *Jean* de Braſchoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1614, fils de *Triſtan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Heſter* de Marcigny, dont deux fils & deux filles. Du deuxieme lit de *Lancelot* du Lac ſont iſſus, un fils qui ne laiſſa point d'enfans de *Claude* de Villebrune ; & *Louiſe*, Dame de Châteauvieux & Courbanton, laiſſa des enfans de ſon mari *Claude* de Patay, Chevalier, Seigneur de Clerreau en la Forêt d'Orléans.

La branche des Seigneurs de Montreau, Saim, la Paroiſſe de Méréville, ſubſiſte dans la poſtérité de *Claude* du Luc, Seigneur de Montereau, qui étant obligé de ſe retirer en Lorraine laiſſa ſa Terre à *Auguſtin* ſon frere puîné, qui la vendit à *Jean* Delpech, Seigneur de Méréville, Conſeiller de Grand'Chambre, ſous la réſerve d'une penſion viagere, dont il jouit juſqu'à l'âge de 97 ans qu'il mourut au Château de la Forêt-le Roi. Ledit *Claude* du Lac épouſa à Nancy en 1646 *Claude* Pichard, qui le rendit pere d'un fils aîné, *Laurent-Marie*, qui épouſa à Nancy 15 Février 1688 *Louiſe-Françoiſe* Michelet, dont quatre garçons & une fille ; 1. *Louis-Laurent*, dit Montereau, mort Capitaine Commandant le Régiment du Prince *Charles* de Lorraine pour le ſervice de la Reine d'Hongrie, a laiſſé d'*Anne* du Moulin ſa femme, entr'autres, deux garçons qui ont été ſous la tutelle de *Nicolas-Laurent* leur oncle,

Digitized by Google

oncle, ſavoir, *Jean-Baptiſte*, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine, & *Paul* né en 1729; 2. *Nicolas-Laurent*, dit Montereau, qui n'a point d'enfans d'*Eliſabeth* Baudouin riche veuve, femme 1 Mai 1728, vivant à Metz en 1744. 3. *Pierre-Charles*, marié à Capoue à *Marie-Angele* Ombriany, fille du *Patrice* Ombriany, dont pour fille unique *Eliſabeth*, née à Crémone, baptiſée par l'Evêque dudit lieu; 4. *N.* morte ſans alliance, âgée de 24 ans; & *N.* née en 1702, vivante, non mariée, avec ſa mere à Lay-S.-Chriſtophe près Nancy.

LAFITTE. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, Seigneur de Gouſſencourt, Prevôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Legers, ayant été aſſigné le 29 Avril 1664, à la recherche, produiſit les preuves remontées en en 1225 par douze générations ſans remonter à l'origine. Il fut déchargé par Arrêt du Conſeil du 2 Février 1665 au rapport de M. Colbert.

Le Chevalier ſon frere étoit Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan ſous le Maréchal de Faber ſon beau-frere, qui en étoit Gouverneur.

I. *Pierre* de Lafitte, qualifié Damoiſeau l'an 1275 dans la Charte de franchiſe retenue par *Guillaume* Guillemin Notaire à Toulouſe, qu'il accorda aux habitans de Pellepore dont il étoit Coſeigneur, fut pere de *Géraud* de Lafitte de Pellepore, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aceline*, dont il eut des enfans, & de *Gaillard* de Lafitte, Damoiſeau, avec *Marquiſe* de Beaulac, par contrat du 1 Avril 1308 reçu par *Guillaume* Clavel & *Bertrand* de Pluſſan Notaires de Leunac. Vinrent de ce mariage *Gerard*, & *Jean* qui ſuit.

III. *Jean* de Lafitte, Damoiſeau, Coſeigneur de Pellepore, épouſa, 1°. *Honorée* de Cailus; 2°. *Gerarde* de Sobole; 3°. *Cébelle* de Sauquier. Il eut de ſa premiere femme pluſieurs enfans, & *Fontanié*, qui ſuit.

IV. *Fontanié* de Lafitte, Damoiſeau, Seigneur de Pellepore, inſtitué héritier univerſel par *Jean* ſon pere l'an 1371: de lui deſcendit *Philippe*, veuve de *Sceance* de la Mante, Seigneur d'Aullac, & *Bernard*, qui ſuit.

V. *Bernard* de Lafitte, Damoiſeau de Pellepore, épouſa par contrat du 8 Juin 1564, retenu par Broteron Notaire du Chapitre de Toulouſe, *Marguerite* de Bouſiac, dont *Jacquette* de Lafitte, femme de *Pons* d'Arpajou; *Bertrande* de Lafitte, femme de *Bernard* Deoporola; & *Jean*, qui ſuit.

VI. *Jean* de Lafitte, III du nom, Seigneur de Pellepore, épouſa *Galliane* de Liſle-Jourdain, d'où vint *Antoine*, & *Odet*, qui ſuit.

VII. *Odet* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Capitaine d'une Bande de mille hommes d'Armes de la Légion du Languedoc, l'an quinze cent trente-quatre, Homme d'Armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouſe, & Maréchal des Logis de la Compagnie de cinquante Lances du Maréchal de Monpezat l'an 1534, laiſſa, de *Belette* de Verduſan, *Catherine* de Lafitte, femme de *Mathias*, Seigneur de Florian; *Balthaſard*, rapporté ci-après, & *Pierre-Honorat*, qui ſuit.

VIII. *Pierre-Honorat* de Lafitte de Pellepore, marié avec *Marie* de Pochepodi le 1 Avril

Digitized by Google

1562 par contrat reçu Dajougla Notaire de Brujaut en Gaſcogne.

IX. *Bertrand* de Lafitte, Seigneur de Gourdas, marié par contrat du 6 Février 1594, reçu par Labaux Notaire de Fuycaquie en Gaſcogne, avec *Claire* de Lautrec, fille du Baron Dombas, laiſſa

X. *Antoine* de Lafitte, qui épouſa par contrat du 29 Août 1637 *François* de Romencourt, ſœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poiſſon & Meſſay, & fille de *Blanche* de Courtenay.

De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui ſuit,

XI. *Louis* de Lafitte ſe maria par contrat du 13 Octobre 1668 avec *Anne-Marguerite* de Rollet, fille de *Blaiſe*, Marquis de Cordes, Famille où il y a eu trois Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de *Suſanne* de Faudoas, dont,

XII. *Aunes* de la Fitte, marié le 2 Juillet à *Marie* de Charrue, d'où pluſieurs enfans, & *Jean-Jacques*, qui ſuit.

XIII. *Jean-Jacques* de Lafitte, marié le 10 Juillet 1721 à *Iſabeau* de Lafitte, par contrat retenu par Rieux Notaire de Toulouſe, eut

XIV. *Gilles-Marguerite* de Lafitte de Pellepore, marié à *Lucrece-Louiſe* de la Serre, de Laquelle il y a cinq enfans, 1. *Triſtan*; 2. *Durand*; 3. *Joſeph-René*; 4. *Théodore*; 5. *Felice*.

Branche établie en Champagne.

VIII. *Balthaſar* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, fils d'*Odet*, fut marié à *Jeanne* de Lanas, niece de *Françoiſe* de Lanas du Brugaud, dont;

1. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Lancenay.

2. *Jean-Pierre* de Lafitte, qui ſuit.

IX. *Jean-Pierre* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, épouſa *Gabrielle* de Gramont par contrat du 2 Juin 1577, reçu par Chameau Notaire de Thil en Gaſcogne, dont vint,

X. *Jean-François* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de la Reine *Marguerite*, puis Gentilhomme ſervant ordinaire du Roi, épouſa 1°. *Marie* de Belleforeſt, 2°. *N.* ... 3°. *Iſabeau* de Baron: du premier lit, *Jean*, qui ſuit: du ſecond, *Pierre*, auteur d'une branche établie en Lorraine, rapportée ci-après.

XI. *Jean* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, marié à *Anne-Richard* de Clevan, dont,

XII. *Abraham* de Lafitte, Seigneur de Pellepore, Lieutenant Général des Armées du Roy, Gouverneur du Mont-Louis, marié à *Baroe* de Villefort, fille de la Marquiſe de Villefort, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont,

XIII. *René* de Lafitte, Marquis de Pellepore, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Clermont-Prince, marié à *N.*... de Chabrignac de Condès, dont, entr'autres enfans;

Gédéon de Lafitte de Pellepore.

Branche cadette en Champagne, éteinte, qui remonte à Pierre, qui fut déchargé par l'Arrêt exiſtant ci-deſſus.

XI. *Pierre* de Lafitte de Pellepore, fils aîné du troiſieme lit de *Jean-François*, & d'*Iſabeau* de Baron, Capitaine de Chevaux-Legers, marié à *Anne* de Chatenoy, Dame de Gouſſaincourt, Prevôté de Vaucouleurs en Champagne; dont,

Digitized by Google

Antoine de Lafitte de Pellepore, qui n'a laiſſé qu'une fille nommée *Anne*, qui eſt mariée au Marq. de Languet-Choiſeul ; dont,

Madeleine-Gabrielle-Antoinette de Choiſeul, mariée à *N...* de la Tour-Gouvernet, Marquis de la Charce. Elle eſt mere de MM. de la Tour-du-Pin.

Les alliances ſont avec les Maiſons de Gramont, Choiſeul, Seguier, Comtes de l'Iſle-Jourdain, Arpajon, Beaulac, de Saubole, de Deopotola, de Villefort, Faudoas, Rollet, Romencourt, Courtenay, & autres.

LAIGLE-HOUX, *alias*, LAIGLOUX : porte, *d'azur au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé, lampaſſé de même.*

Paul de Laigle-Houx, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne* de Rambert ſa mere, mari 5 Juillet 1566 de *Suſanne* Colas du Coudray ; pere de *Paul II*, Seigneur de Goinville, mari 6 Janvier 1601 d'*Helene* de la Foreſt, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Benigne* d'Orval, & ayeul de *Jacques*, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui eut des enfans de *Marie* de Grattemeſnil, mariée par contrat, devant Bonvalet Notaire à Beaugency, 28 Janvier 1636, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monſtrieux, & de *Marguerite* Brachet.

LALLIER, en Beauce : porte, *d'azur au lion d'or.*

Jacques Lallier, Ecuyer, Seig. de Noireſpinay, Paroiſſe de Leſtain en Beauce, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* Hemart, ſœur du Cardinal, & fille de *Pierre*, Seig. de Denouville en Beauce, épouſa par contrat, devant Charlet & Fafeau Notaires au Châtelet de Paris, *Louiſe* de Pariot, morte avant le 13 Mai 1604 ; ſon mari accepta la garde noble de ſes enfans, dont la poſtérité ſubſiſte.

LAREY. Seigneur de Bellemare au Maine. *Pierre* Larey eut trois fils, dont l'un d'eux, *Jean*, épouſa *Anne* de la Porte, d'une Famille de Normandie, dont ſont iſſus *Nicolas* Larey, & deux autres freres qui ſervirent le Roi.

Jean, l'un des deux freres, commandoit une des portes de Rouen, & rendit quelques ſervices, ce qui les fit connoître au Roi.

Nicolas, fils de *Jean*, épouſa *Marie* Baudouin du Balet, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, d'où vint,

Jean de Larey, marié à *Antoinette* Coſnard, de la famille de Burſal, proche Séez ; dont 1. *Pierre*, qui ſuit ; 2 *N.*.... mort Chanoine de Liſieux.

Pierre, marié à *Anne-Marie* du Bois de Courceriers, fille de *Claude*, & d'*Anne-Marie* Dupleſſis-Châtillon de Nonant, dont *Guillaume*, marié à *Gabrielle* Laudier, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Bochardiere, & d'*Anne-Marguerite* de la Fourneide ; dont,

Pierre François, marié à *Marguerite* Bondonnet de Parence, fille de Bondonnet de Parence, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Préſidial du Mans, & de *Marguerite* le Gendre ; dont,

Pierre-Guillaume-Nicolas : il ſervit dans la Compagnie des Cadets à Metz, & enſuite fut Capitaine dans le Régiment de la Couronne. Il ſe maria avec *Jacqueline-Françoiſe* de Renuſſon, fille de *Pierre*, Conſeiller honoraire au Préſidial du Mans, & de *Françoiſe-Marguerite* Olivier, dont,

Pierre Gaſpard-Gabriel.

Une autre branche eſt établie en Normandie : ils ſont trois fre-

Digitized by Google

res. L'aîné poſſede la Terre de Bellemare, le ſecond a une fille, le troiſieme eſt ſans poſtérité.

LARRINVILLE, en Beauce : poire, *d'azur à la croix ancrée d'argent.*

Pierre de Larrinville, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroiſſe de Pethiviers-le-vieux en 1482, vivoit encore en 1528, petit fils d'*Adam* de Larrinville, Ecuyer, Seig. de Baudreville, Paroiſſe d'Arcevi le en Beauce, qui ſuivant un Acte devant Barbier Notaire à Orléans, vivoit en 1387, épouſa *Catherine*, aliàs *Bertrande* de Valliniere, mere de *Guillaume* de Larrinville, Ecuyer, Seig. de Montguignard, qui d'*Antoinette* Deſchelles eut pour fille unique *Claude* de Larrinville, Dame de Montguignard, mariée 5 Janvier 1531 à *Jean* de Billy, dont la poſtérité poſſede aujourd'hui la Ferme de Montguignard.

LATENAY, à Beziers en Languedoc. Cette Famille a formé pluſieurs branches : l'aînée a fini vers l'an 1556 dans *François* de Latenay, Chevalier, Seigneur de Corneilhau, Co-ſeigneur de Beziers, marié avec *Marthe* de la Coſte, qui n'a qu'une fille nommée *Françoiſe* ; elle fut mariée avec *Louis* Hebert, Chevalier, Baron du Viala, & mourut ſans enfans en 1626.

Les autres branches ſont auſſi éteintes ; il n'en reſte qu'une de *Simon* de Latenay, Seigneur de Pouzolles, il s'eſt marié avec *Jeanne* de Clermont, fille de *Zicar* de Clermont, Vicomte de Boſc. Cette Maiſon de Clermont eſt noble, & a de grandes alliances ;

Jean de Latenay ſe maria en 1553 avec *Jacquette* de Puyminon, dont la ſœur fut mariée avec *Jean* de Themines, qui eut pour fils *Pons* de Themines-Loziers, Maréchal de France.

Un autre *Jean* de Latenay, Seigneur de Liſſac, s'eſt marié avec *Claire* Darneaut, fille du Seigneur de Neſſiés, iſſu d'une ancienne nobleſſe à laquelle la Maiſon du Duc de Fleury eſt alliée.

Simon de Latenay, Sieur de la Coſte, a obtenu en 1669 un jugement & confirmation de ſon ancienne nobleſſe ; il s'eſt marié en 1690 avec *Anne* de Bouſcat, & en 1664 avec *Anne* de Latenay ſa couſine-germaine, dont la mere étoit de la Maiſon de Roquefeuil, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier, a eu pour enfans *Joſeph*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué au ſervice de Sa Majeſté.

Antoine & *Catherine*, morts ſans alliance.

Antoine de Latenay, Sieur de Liſſac, marié en 1702 avec *Catherine* de Barés, Sieur de la Barthe, Juge & Vérificateur du Pays Nivernois, a eu pour enfans, *Simon*, dit l'Abbé de Latenay, Prieur de Saint Sauveur de la Vicomté de Narbonne, Co-ſeigneur de ladite Ville, mort en 1742 ; *Charles-Blaiſe* de Latenay, Chevalier, Sieur de Liſſac, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, marié en 1752 avec *Anne* de Page, dont un fils nommé *Charles-Blaiſe*, né en 1754, admis à l'Ecole Royale-Militaire ; & *Simon-François* de Latenay, Sieur de Laval, frere de *Charles-Blaiſe*, Chevalier de l'Ordre Royal Militaire de Saint Louis, Aide-Major du Gouvernement de Brouage en Saintonge.

Digitized by Google

Les armes de la Maiſon de Latenay : *D'azur, une tour d'or maçonnée de ſable, à laquelle eſt enchaînée une épée d'argent poſée en pal, pointe en bas, ſoutenue par un lion d'or armé & lampaſſé de gueules.*

LAVAL. Famille établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a ſuivi ſes Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval ſuivit ſon Prince à la guerre avec ſes freres, & ſes Vaſſaux en bon équipage & à ſes frais, & il lui rendit de bons & loyaux ſervices. Il a laiſſé *Claude-Louis François*, qui ſuit.

Claude-Louis-François, Seign. de Boſſerville, s'eſt diſtingué par ſes ſervices, & a laiſſé *Joſeph Anne*, qui ſuit.

Joſeph-Anne, Seigneur de Charmois, Baron de Meuvy & d'Hazelach, s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hyacinthe*, Prince d'Orange, de Neufchatel & de Naſſau, qui le fit ſon Conſeiller Réſident près de la Cour de France, poſte qu'il occupa pendant pluſieurs années; enſuite il le fit ſon Conſeiller Intime, & Préſident de ſes Conſeils d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de l'Ordre; puis lui expédia les Lettres de créance données à Cologne le 24 Mars 1724 pour aller en qualité de ſon Envoyé au Congrès de Cambray y repréſenter & appuyer les droits dudit Seigneur Prince d'Orange. Il a laiſſé *Joſeph-Claude-Lazare.*

Joſeph-Claude-Lazare a laiſſé *Louis-Joſeph.*

Louis-Joſeph entra en 1741 au Régiment de Saintonge, peu de tems après il y fut fait Lieutenant de la Colonelle, & enſuite il obtint une Commiſſion de Capitaine: il y a ſervi quinze ans, & s'eſt trouvé aux Siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, &c. à la Bataille de Raucoux, à pluſieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de la Siette, où il a été bleſſé: il a épouſé le 3 Février 1750 *Angelique-Louiſe Charlotte* Audiger, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, qui ſont,

1. *Louis Joſeph*;
2. *Louis Anne*;
3. *Louis*;
4. *Remi*;
5. *Pierre*;
6. Et *Louiſe-Madeleine.*

Armes : *D'or, ſemé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de cinq flammes d'or, l'écu ſurmonté d'un armet d'acier poli, chargé d'un lambrequin des métaux & couleurs dudit écu,* & pour cimier : *Trois flammes de gueules ſortant d'un torti d'or, d'azur & de gueules;* & pour Supports : *Deux Salamandres d'or :* la Deviſe : *SPES MEA CRUX ET AMOR.*

LAUNAY, en Sologne. Porte : *D'hermine au chevron d'azur.*

N.... Seigneur de la Prévoſtiere, dont il rendit aveu en 1518, épouſa, 1°. 19 Avril 1528 *Louiſe* de Troſſy; 2°. préſent Garçonnet Notaire à Beaugency, *Catherine* Joulain, dont des enfans des deux lits.

LAUNAY, Seign. de la Borde en Orléanois. Porte : *De ſable à ſept roſes d'argent miſes en orle.*

François de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde, eut de *Marie* Beſnard ſa ſeconde femme, veuve de *Salomon* de Foville, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles*, Ecuyer, Seign. d'Atville, & de *Claude* de Clery.

Pierre de Launay, Ecuyer,

Digitized by Google

Seigneur de la Borde & Villemevaut, marié par contrat, préſent le Dagre Notaire à Beaugency, le 18 Décembre 1645, à *Judith* de Renier, dont on ignore la poſtérité.

LAVERGNE-TRESSAN. Cette Maiſon eſt annoncée dans les anciens actes Latins, tantôt ſous le nom de *Vernie*, tantôt ſous celui de *Lavernie*, enfin de *Vergne*, ou de *Lavergne*.

La Maiſon de Teſſé poſſede aujourd'hui la Terre de ce nom.

La filiation des Seigneurs de Lavergne-Treſſan eſt conſtamment juſtifiée par actes de mariage depuis *Rigaud*, premier connu de ce nom.

Rigaud de Lavergne, ou de Vernie, aſſiſta au mariage du 7 Mars 1371 d'*Helene* de Lavergne avec *Guillaume de* Roquefeuil, Seigneur de Verſols en Roüergues, Cournonſec aux environs de Montpellier, & autres places. De ce mariage ſont ſortis les Seigneurs de Roquefeuil-Verſols, qui exiſtent encore.

On voit par le mariage cité, que les Maiſons de Roquefeuil & Lavergne étoient déja alliées, & qu'elles appartenoient, entr'autres, à celles de la Jugie, de Canillac, d'Aigrefeuille, de Beaufort, de la Tude, & autres qui ſe diſent, dans l'acte, parens & amis communs des Parties.

Pierre de Lavergne, Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie ſans tache, s'y joint, pour la confection & l'expédition, à *Rigaud*, qui paie la dot d'*Helene* de Lavergne, comme ſon oncle.

Rigaud II eut de ſon mariage avec *Agnés* de Cayret, ou de Cayrac,

Georges de Lavergne de Treſſan, qui épouſa en premieres noces *Jeanne* de Voiſins, de la branche d'Alzau qui ſubſiſte encore : la ſeconde femme fut *Jeanne* de Letang, Dame de Montbazin, veuve de *Bernard* de Maffred.

Par le mariage des deux filles de *Bernard* de Maffred, & de *Jeanne* de Letang avec deux fils de *Georges* de Lavergne-Treſſan, & de *Jeanne* de Voiſins, la plus grande partie des biens de la Maiſon de Maffred paſſa dans celle de Treſſan d'aujourdhui, qui pour lors ſe diviſa en deux branches, connues & exiſtantes ; l'une ſous le nom ſimple de Treſſan, l'autre ſous celui de Treſſan-Montbazin.

La branche de Treſſan, établie depuis longtems à la Cour, ſubſiſte dans la perſonne de *N.*.... Comte de Treſſan, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Lorraine Allemande, qui a de ſon mariage avec *N.*.. Ruxel, Ecoſſoiſe, quatre enfans.

1. *N.*.. dit le Marquis de Treſſan, Mouſquetaire de la premiere Compagnie des Gardes du Roi.
2. *N.*.. dit l'Abbé de Treſſan.
3. *N.*.. fille.
4. *N.*.. fille.

La branche de Lavergne Treſſan-Montbazin n'a point quitté le Diocèſe de Montpellier depuis le quinzieme ſiecle. Elle a pour chef *Antoine-Felix*, Marquis de Montbazin, Lieutenant-Colonel des Troupes du feu Empereur *Charles VII*, Electeur de Baviere, Chambellan de Son Alteſſe Electorale, fils de *Charles VII*. Il a un fils, appellé *Jules-Thadée*, né en 1760 de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe-Joſephe* de Raval.

2. *Joſeph*, frere cadet du Marquis de Montbazin, veuf depuis

Digitized by Google

1759 d'*Helene* de Plantade, a pour enfans,

1. *Michel-Etienne-Victor*;
2. *Marie - Helene - Thereſe-Joſephe*;
3. *Eſprit-Eléazar - Xavier.*

Le Chapitre de Lyon a poſſedé des Chanoines de ladite Maiſon de tems immémorial. Ses preuves y ſont admiſes pour les deux branches, ainſi qu'à l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, aujourd'hui de Malte.

Il y a deux filles encore en vie, ſœurs du Marquis de Montbazin; l'une mariée en 1746 à *Gabriel* de Fromont d'Argelieres, Baron de Caſtille, dont elle a eu trois enfans, deux garçons & une fille. La ſœur cadette eſt Religieuſe à l'Abbaye des Dames du St. Eſprit de la Ville de Beziers en Languedoc.

LAURENCIE, (la) ancienne Nobleſſe qui eſt venue en Angoumois dès le quatorzieme ſiecle, dont il s'eſt formé deux principales branches avec quelques rameaux. L'aînée s'eſt établie en Poitou, & la cadette en Angoumois. L'on ne parlera que de celle-ci, l'autre n'ayant point fourni de mémoire.

Le chef eſt *Noel-Bertrand* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur, Marquis de Charras & de Nevig, Baron de Seuves, Seigneur des Châtellenies de Momon en Maqueville, Herpe, le Verger, le Breuil de Dignac, les Rifaults & Bourgelavaux, Lieutenant des Maréchaux de France de la Province d'Angoumois & des Bailliages de Saint Jean d'Angely & de Coignac, chef de cette branche, né le 8 Novembre 1707, s'eſt marié le 24 Décembre 1731 avec Demoiſelle *Marie* Paultre, née le 18 Mai 1717, fille de Meſſire *Jean* Paultre, Ecuyer, Seigneur des Rifaults & Bourgelavaux, & de Dame *Marie* du Chaſeau de Boſmon. De ce mariage ſont iſſus huit garçons & ſix filles, qui ſuivent.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Charras, Capitaine au Régiment du Roi Infanterie, né le 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie de Charras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Charras depuis la mort de ſon aîné, Sous-Aide-Major au même Régiment, né le 22 Février 1741.

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Enſeigne de Vaiſſeaux, né le 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencie, appellé l'Abbé de Charras, Etudiant en Sorbonne, né 1 Av. 1744.

5. *Charles-Céſar* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Capitaine, Sous Aide-Major au Régiment du Roi Infanterie, né le 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand* de la Laurencie de Charras, appellé le Chevalier de Neviq, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne, Volontaire dans celui d'Auvergne, né le 16 Février 1748.

7, & 8. *Noel-François* de la Laurencie de Charras, né le 5 Juillet 1749.

Et *Bertrand* de la Laurencie de Charras, né le 3 Septembre 1751, tous les deux aux Etudes.

Les filles ſont,

1. *Marie* de la Laurencie de Charras, née le 28 Février 1736, mariée le 9 Juin 1756 avec *Nicolas-Noel-Arnaud*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, fils de *Noel-Arnaud*, Chevalier, Sei-

Digitized by Google

gneur de Bomain, de Vouzan & de la Bergerie, ancien Maître des Requêtes, & d'*Angelique-Catherine* Guiot de Chesne. Il est mort en 1762, & elle en 1763, laissant un fils & une fille; savoir *Bertrand-Noel-Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Vouzan, né le 10 Janvier 1758, & *Marie-Arnaud* de Vouzan, née le 4 Janvier 1759.

2. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de la Laurencie.

3. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle de Neviq.

4. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle du Seure.

5. *Marie-Anne* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle Dubreuil.

6. *Marie* de la Laurencie de Charras, appellée Mademoiselle des Rifaults.

Les cousins-germains sont,

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié le 12 Septembre 1740 avec Demoiselle *Marie-Anne-Thomas* d'Anthon, mort le 22 Octobre 1752, laissant quatre garçons & deux filles.

1. *Antoine* de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né le 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joseph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né le 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiste* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né le 28 Septembre 1745.

4. *Renaud* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né le 17 Janvier 1748.

Les filles sont,

1. *Marie-Therese* de la Laurencie, née le 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née le 20 Mai 1751.

Les oncles desdits enfans sont,

1. Messire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint-Hyrier en Saintonge, & Prieur de Saint Blaise en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, né le 30 Août 1715, marié le 11 Août 1755 avec Demoiselle *Therese* Bourlon, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont un fils qui suit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né le 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînées établies en Poitou que par les couleurs: celle-ci porte *en champ d'argent l'aigle à deux têtes de sable éployée, bequée, membrée de gueules*; & les aînés la portent d'*argent aussi à deux têtes, le vol abbaissé, au champ d'azur.*

LAURIS. Maison qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée plus de cinq cents ans, & dont l'on prouve la possession, par les anciens hommages rendus par les Barons de Lauris aux Comtes de Provence. Elle a fait deux branches en Provence, dont une établie à Marseille.

Guillaume de Lauris, qui en étoit issu, alla avec la principale Noblesse faire compliment à *Charles* d'Anjou, lors de son mariage avec *Béatrix*, fille de Berenger dernier Comte de Provence en 1262. La Ville de Mar-

Digitized by Google

ſeille le députa enſuite vers le même Prince lorſqu'il tenoit cette Ville aſſiégée en 1292. La branche de *Guillaume* eſt éteinte.

I. *Hugues* de Lauris, tige de l'autre branche, vivoit à Malemort vers le milieu du douzieme ſiecle; il étoit Seigneur de Valbonnette, & en cette qualité il reçut une reconnoiſſance du Prieur de ce lieu au mois de Septembre 1216. Il fut du fameux duel de cent Gentilshommes choiſis par *Charles I* d'Anjou, contre le Roi d'Arragon en 1233, & pere de

II. *Bertrand* de Lauris, mari de *Louiſe* de Barras.

III. *Hugues II* de Lauris, iſſu de la Dame de Barras, étoit Damoiſeau de Malemort, & Seign. de Valbonnette. Celui-ci reçut une reconnoiſſance en 1360, & d'autres depuis, & fut légataire des biens que *Ferrier* de Saint-Chamas poſſédoit au Château de Lauris, de Villelaure, de Prévert, de Cadenet & de Merindol.

IV. *Montolon* de Lauris, fils d'*Hugues*, qualifié Damoiſeau, Seigneur de Valbonnette, épouſa le 4 Mai 1420 *Dauphine* d'Allamanoir, dont,

V. *Eléazar* de Lauris, Chevalier, Seigneur de Malemort près d'Aix, eut de *N.*

VI. *Jean-Vincent-Fréderic* de Lauris, Chevalier, Seigneur en partie de la Ville de Lambeſc, a épouſé, par contrat du 21 Mai 1669, *Marguerite* de Gantès, fille de *Pierre*, Chevalier, & de *Louiſe* de Guers. Il y eut douze enfans, dont ſept ont été reçus Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, de Rhodes, enſuite Malte; & *Honoré*, qui ſuit; *Antoinette* de Lauris, qui épouſa *Jean* de Forbin, Seigneur de Bonneval & de la Tour-d'Auvet l'an 1530, dont le fils, *Albert* de Forbin, mort Grand-Prieur de S. Gilles, Lieutenant Général des Galeres de France.

VII. *Honoré* de Lauris, Seign. de Taillades, épouſa le deux Mai 1522 *Catherine* de Roux-Beauvezet, fille de *Jean*, Seigneur de Beauvezet, & d'*Aliſe* de Flotte-la-Roche, dont il eut *Claude*, Chevalier de Malte, tué au ſiége de cette Ville en 1565; *Melchior*, marié ſans enfans à *Locuſte* de Caſtellane; & pluſieurs filles mariées dans les Maiſons de Chapus, Seguin, d'Arquier, de Forbin-Bonneval, & de Faudran-Laval.

VIII. *Eſprit* de Lauris, Seign. de Valbonnette, de Taillades, Viguier de Marſeille en 1570, fit alliance en 1565 avec *Iſabelle* de Damien, fille de *Michel*, Seign. de Vernégué, dont il eut *François* & *Claude* de Lauris, reçu Chevalier de Malte le 18 Février 1584; & *Jean*, Chevalier du même Ordre, tué au ſervice de la Religion en 1625.

IX. *Claude* de Lauris, après le décès de ſon frere *François I*, quitta la Croix, & épouſa *Madeleine* de Saint-Chamas, fille d'*Emery* & de *Françoiſe* de Maingre, de laquelle il eut

X. *Emery* de Lauris, Seigneur de Valbonnette, de Taillades, marié deux fois, 1°. à *Renée* de Forbin-Bonneval; 2°. en 1658 à *Françoiſe* de Caſtellane, fille de *Henri*, Marquis d'Ampus, & de *Marie* de Brancas, des Ducs de Villars. Du premier lit, *Thereſe* de Lauris, alliée en 1666 à *François-Louis* de Forbin, Seigneur de la Barbeu; du ſecond, *Jean-Charles*, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur; *Louiſe*

Digitized by Google

de Lauris, épouse de *Georges-Dominique* de Laurens, Marquis de Brantes à Avignon.

XI. *Joseph Mathias* de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Taillades, Villehaute, Lugneros, Vaqueres, Montmirail, fut élu premier Consul d'Aix en 1713, & marié à *Marguerite* de Vassadel, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueras, dont il eut *Marie-Louise-Therese* de Lauris, épouse dès l'an 1710 de *Louis-Daniel* de Moncalm, dit de Gason, Marquis de Saint-Veran.

XII. *Alexandre* de Lauris, Marquis d'Ampus, né en 1689, fut marié avec *Genevieve-Françoise* de Deffaud, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marguerite* Amelot de Bisseuil, dont,

XIII. *N*... de Lauris, Marquis d'Ampus, Seigneur de Vaqueras & de Taillades, marié en 1737 à *N*... de Riviere de Brueys, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Madeleine-Therese* de Rahisse, dont,

XIV. *N*... de Lauris, Marquis d'Ampus.

Dans le Nobiliaire du Comtat d'Avignon, & dans le Nobiliaire de l'Abbé Robert de Provence, les Articles de Lauris sont détaillés fort au long.

Armes: *d'argent à trois bandes, celle du milieu de sinople, les deux autres de gueules.*

LEITH, originaire d'Ecosse, porte: *d'azur à trois losanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croissans d'argent en chef.*

Patrice Leith, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecossoise, justifia sa noblesse devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, sur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. On ignore son alliance.

LEMAIRE en Gâtinois.

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-sur-Loire, & *Marguerite* de Meillan sa femme, vivoient depuis 1367 jusqu'en 1439: ils eurent pour enfans *Robert* & *Louis*.

Robert, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épousa *Merie* de Fontaine, & vivoit en 1435, dont est issu *Pierre*.

Pierre, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épousa *Anne* de Neufmoulin: ils vivoient en 1494. Ils eurent pour enfans *François* & *Louis*.

François, Ecuyer, Seigneur de Varennes & de Brioud, épousa en premieres noces *Marguerite* de Saint-Martin, & en secondes *Jacqueline* des Roches. Ils vivoient en 1539. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Louis*, qui suit.

Louis, Ecuyer, Seigneur de Varennes, a eu deux femmes: la premiere, *Françoise* de Saint-Pholle, de laquelle il eut *François*, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au siége de la Rochelle en 1627; la seconde, *Renée* de Pictavi, dont est issu *Charles*, Ecuyer, Seign. de Varennes & de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Justice en 1635, pour commander la Noblesse dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis, par ordre du Roi, pour la conduite de celle de Nemours. Il épousa *Madeleine* de Guibert: ils vivoient en 1658; ils eurent pour

Digitized by Google

enfans *Charles*, qui ſuit, & *Nicolas*.

Charles, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épouſa *Marie* Hordouin, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Claude* Lemaire Chevalier, Seigneur de Charmoy, & *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vieillemaiſon, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Piémont, qui épouſa *Suzanne* de Saint Martin, dont il n'a point eu d'enfans.

Claude, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a ſervi dans la Marine. Il épouſa *Thereſe* de Noirot de Platteville, dont *Charles-Claude*, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebudiers de Graſſin, & de-là a paſſé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainault. Il eſt vivant, & eſt marié à *Marie-Anne* de Quarré de Rougemont, & a deux enfans, *Louis-Charles* & *Marie-Thereſe-Charlotte*.

LEYSSIN, Maiſon originaire du Dauphiné, dans l'Election de Vienne. Elle a produit pluſieurs branches, dont il n'en exiſte qu'une; elle tire ſon origine du Fief qui retient encore aujourd'hui ſon nom, & qui l'a donné à la Terre où ladite Maiſon a ſes principaux biens, & où elle fait ſa réſidence ordinaire. Cette Terre eſt préſentement poſſedée par M. de Guillet, Comte de Leyſſin.

Un Gentilhomme de la Maiſon de Liatard épouſa dans le treizieme ſiecle, l'héritiere de la branche aînée, qui lui tranſmit le Fief de Leyſſin & ſes dépendances.

Hugonnet de Leyſſin, qui eſt qualifié du titre de Damoiſeau, *Domicellus*, fut pere de *Pierre* & de *Jean* de Leyſſin; ce qui eſt prouvé par un acte du 11 Novembre 1288, qui porte quittance de trente florins d'or, légués à *Jean* Chabert de Faverges, en faveur dudit noble *Jean* de Leyſſin.

Pierre & *Jean* de Leyſſin, fils d'Hugonnet de Leyſſin, traiterent avec *Jean* de Liatard, Seigneur du Fief de Leyſſin, & proteſterent du droit qu'ils y avoient, par un acte du 29 Août 1429. *Pierre* de Leyſſin y eſt qualifié Capitaine de deux cents Arbalêtriers. Voici, entr'autres choſes, ce que contient cet acte:

Salvis quoque juribus, quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes de Leyſſino fratres, in & ſuper domum ſortem de Leyſſino & appendentias ejus, quæ fuerunt prædeceſſorum ſuorum.

Sauf auſſi les droits qu'ont leſdits Nobles *Pierre* & *Jean* de Leyſſin ſur la Maiſon-Forte de Leyſſin & ſur les dépendances, qui ont appartenu à leurs prédéceſſeurs.

L'acte qu'on vient de citer démontre que la Maiſon de Leyſſin tire ſon origine du Fief de ce nom, & que ſon ancienneté ſe perd dans les tems les plus reculés, puiſqu'il eſt conſtant que les Meſſieurs de Liatard étoient poſſeſſeurs de ce Fief dans le treizieme ſiecle, & qu'avant eux il appartenoit aux Seigneurs de Leyſſin.

Pierre de Leyſſin, fils d'*Hugonnet* de Leyſſin, & Capitaine de deux cents Arbalêtriers, forma une branche qui eſt éteinte depuis pluſieurs ſiecles.

Jean de Leyſſin, ſecond fils d'*Hugonnet* de Leyſſin, épouſa en 1430 Demoiſelle *Marguerite* de Grolée, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, nobles *Pierre* & *Guillaume* de Leyſſin, qu'il inſti-

Digitized by Google

tua ſes héritiers par ſon teſtament du 2 Avril 1403.

Guillaume de Leyſſin épouſa Demoiſelle *Peronnelle* de Gumain, fille de noble *Antoine* de Gumain, Seigneur de Romanaiche. Cette Maiſon de Gumain eſt fondue par mariage dans celle de Saſſenage.

Ce *Guillaume* de Leyſſin eſt nommé Damoiſeau dans un acte de 1466, reçu par Brutin, Notaire. Il y eſt auſſi qualifié de *conjuguus ſcutor regius*. Il eut pour fils Nobles *Antoine* & *Jean* de Leyſſin, comme il eſt prouvé par un acte du 17 Janvier 1512, reçu par *Philibert* de Sale, Notaire de Faverges, & par un autre acte du 23 Septembre 1529, reçu par Laurent, Notaire : l'acte de 1466, dont il eſt parlé ci-deſſus, ſont des reconnoiſſances paſſées en faveur de *Guillaume* de Leyſſin, en conſéquence de la Requête préſentée au Parlement de Dauphiné, portant pouvoir de faire reconnoître les cens & ſervices à lui dûs, avec le domaine direct ſur pluſieurs Terres de ſon voiſinage.

Antoine de Leyſſin, fils aîné de *Guillaume* de Leyſſin, a fait une troiſieme branche, qui s'eſt éteinte dans le ſiecle paſſé.

Jean de Leyſſin, ſecond fils de *Guillaume*, & Seigneur de la Maiſon-Forte d'Aouſte, a formé la quatrieme branche. Il ſe maria en premieres noces avec Demoiſelle *Françoiſe* d'Oſtun de Tallard, dont il n'eut qu'une fille, Religieuſe dans l'Abbaye de Bly, Pays de Breſſe. Il épouſa en ſecondes noces Noble *Anne* de Champié, fille de Noble *Jacques* de Champié, & de Noble *Anne* Parante : le contrat eſt du 30 Avril 1540.

Dans un acte du 10 Octobre 1537, reçu par Sale, Notaire, ledit *Jean* de Leyſſin eſt qualifié Gouverneur de la Ville de Verrue en Piémont pour le Roi notre Sire. Cet acte eſt un arrentement paſſé en ſon nom, du droit de péage qui lui appartenoit ſur trois Terres de ſon voiſinage.

Dans un ſecond acte portant rachat en ſa faveur, du 10 Août 1560, il eſt qualifié Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné. On ſait que chaque Légion étoit compoſée de ſix mille hommes, & que le Lyonnois, Foreſt & Beaujolois, contribuoient pour former celles de Dauphiné. C'étoit alors les ſeules troupes d'Infanterie. On ne connoiſſoit pas dans ce tems-là les Régimens tels que nous les avons vus depuis.

Le même *Jean* de Leyſſin fut nommé Gouverneur de la Ville de Vienne en Dauphiné ; ce qui eſt prouvé par un extrait en forme des Archives du Parlement de Grenoble, ſigné Amat, du Regiſtre relié en verd, des Lettres de cachet depuis 1563, fol. 29, & par copie de la Lettre du Roi *Charles IX*, au Sieur de Morge, Lieutenant Général en Dauphiné, en date du premier Mai 1568, dont voici la teneur :

» J'ai aviſé qu'il ſera bon que » vous reteniez neuf Compa- » gnies, leſquelles toutefois je » veux & entends être réduites à » cent hommes chacune, comme » ont été toutes celles que j'ai re- » tenues par deçà, & que vous » les mettiez & départiez ; à ſa- » voir à Vienne une Compagnie ; » à Valence quatre Compagnies ; » à Montélimart une Compa- » gnie ; à Romans une Compa- » gnie ; à Gap une Compagnie ; » à Die une Compagnie ; & pour

Digitized by Google

» le regard de Grenoble, il ſuffi-
» ra d'y laiſſer les cinquante Suiſ-
» ſes; mais quant à Creſt, il
» faudra que vous regardiez s'il
» y aura moyen d'y mettre juſ-
» qu'à quarante ou cinquante
» hommes de l'une des quatre
» Compagnies dudit Valence,
» ou bien en prendre dix hom-
» mes de chacune d'icelles, pour
» mettre audit Creſt; d'où avi-
» ſant qu'ayant trouvé très-bon
» l'avis que vous me donnez,
» de mettre en chacune deſdites
» Villes un bon, ſage & vaillant
» Gentilhomme Catholique, pour
» gouverner & y commander en
» votre abſence, afin de mieux
» pourvoir, & éviter que pour
» l'avenir on ne puiſſe ſi aiſé-
» ment, comme l'on a fait par
» le paſſé, s'emparer & ſaiſir deſ-
» dites Villes; après en avoir con-
» feré avec mon Couſin le Sieur
» Montpenſier, j'ai ordonné que
» les Gentilshommes ci-après
» nommés commanderont èſdi-
» tes Villes ſelon qu'il s'enſuit;
» à ſavoir,

Le Sieur de Leyſſin, à Vienne.

Le Capitaine Maſſe, à Valence.

Le Sieur de Neſtan, à Montélimart.

Le Sieur de la Marcouſſe, à Romans.

Le Sieur de la Motte-Verdier, à Grenoble.

Le Sieur de Vinay, à Gap.

Le Sieur de Glandaye, à Die.

Le Sieur Dupuis-Saint-Martin, à Creſt.

Le même *Jean* de Leyſſin fut nommé Gouverneur de Moreſtel en Dauphiné, par Patentes du 13 Juin 1570.

Anne de Champié, femme dudit *Jean* de Leyſſin, étoit d'une très-ancienne Maiſon de la Province de Dauphiné, fondue par mariage dans celle de Meſſieurs Allemand de Montmartin.

De ce dernier mariage *Jean* de Leyſſin eut deux fils; ſavoir Nobles *François* & *Pétrement* de Leyſſin. *François* fut tué au ſervice pendant les guerres civiles. Il eſt qualifié de Capitaine.

Pétrement de Leyſſin, Seigneur de la Maiſon-Forte d'Aouſte, ſecond fils de *Jean*, & ſon héritier, comme il eſt prouvé par acte du 10 Décembre 1571, après avoir ſervi long-tems en qualité d'Homme d'Armes dans la Compagnie du Seign. de la Valette, ſe maria avec Demoiſelle *Madeleine* de Carron, fille de Noble *Laurent* de Carron, Seigneur de Magrien en Bugey, & de Demoiſelle *Louiſe* de Douſieu. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans; ſavoir:

Pierre, *Laurent*, *Louis* & *Antoine* de Leyſſin; le premier Capitaine au Régiment de Breſſe, fut tué dans les guerres de Piémont: *Laurent* eut le même ſort; *Louis* fut Religieux dans l'Abbaye noble de Saint André-le-Bas à Vienne. *Antoine* de Leyſſin, Capitaine au même Régiment de Breſſe, eut une jambe caſſée au ſiége de Caſal.

Ledit Noble *Pétrement* de Leyſſin, par ſon teſtament du 19 Septembre 1620, fit héritier ledit Noble *Pierre* de Leyſſin ſon fils aîné, & légua ſes autres enfans. *Madeleine* de Carron ſa femme fit les mêmes diſpoſitions en 1629. *Pierre* de Leyſſin fit ſon teſtament en faveur dudit noble *Antoine* de Leyſſin ſon frere.

Antoine de Leyſſin, Seigneur de la Maiſon-Forte d'Aouſte, contracta mariage par acte du premier Juin 1642, avec Demoiſelle de Montquin, fille de noble *Laurent*

Digitized by Google

de Montquin, Seigneur de la Maiſon-Forte dudit lieu, & de Demoiſelle *Jacqueline* de Chivallet. De ce mariage eſt né Noble *Louis* de Leyſſin.

Ledit Noble *Antoine* de Leyſſin fut diſpenſé par M. de Leſdiguieres de ſervir dans l'arriere-ban du Dauphiné, attendu la bleſſure qu'il avoit reçue en Piémont, qui avoit obligé de lui couper la jambe. Il eſt auſſi certifié par la Requête qu'il préſenta à ce ſujet, que ſes deux freres, dont il eſt parlé ci-deſſus, avoient été tués au ſervice du Roi dans les guerres d'Italie.

Antoine de Leyſſin & *Anne* de Montquin ſa femme, ſont morts ſans teſter. On prouve la filiation de Noble *Louis* de Leyſſin leur fils, par ſon extrait baptiſtaire, par l'extrait mortuaire dudit *Antoine*, que *Louis* a ſigné en qualité de ſon fils, & par quantité d'autres actes, où ledit *Louis* traite de ſes intérêts, & par leſquels il conſte qu'il a ſoutenu des Procès comme fils unique & héritier d'*Antoine*.

Noble *Louis* de Leyſſin, Seigneur de la Maiſon-Forte d'Aouſte, contracta mariage par acte du 23 Janvier 1693, avec Demoiſelle *Iſabeau* d'Allegret, fille de Noble *Balthaſard* d'Allegret, Commandant du Régiment de l'Iſlebonne, & de Demoiſelle *Madeleine* de Morienne d'Allemand: dans ledit acte, ledit nob'e *Louis* de Leyſſin eſt qualifié fils de feu noble *Antoine* de Leyſſin & de Dame *Arne* de Montquin. De ce mariage eſt né Noble *Jean-François* de Leyſſin, fils unique.

Ledit Noble *Louis* de Leyſſin a ſervi deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & par ſon teſtament du 11 Avril 1703, il fit ſon héritier Noble *Jean-François* de Leyſſin ſon fils.

Noble *Jean-François* de Leyſſin, Seigneur de la Maiſon-Forte d'Aouſte, contracta mariage le 2 Décembre 1715, avec Demoiſelle *Françoiſe* de Magnin de la Villardiere, fille de Meſſire *Pierre* de Magnin de la Villardiere, Lieutenant-Colonel au Régiment de Tallard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & de Demoiſelle *Thereſe* de Marquis. Dans ledit acte ledit Noble *Jean-François* de Leyſſin eſt qualifié fils de feu Noble *Louis* de Leyſſin, & de Demoiſelle *Eliſabeth* d'Allegret. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans; ſavoir:

Noble *François* de Leyſſin, Capitaine au Régiment de Monaco, Chevalier de Saint Louis, Baron de Domeſſin, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Eſſarts, de la Corniere, & autres lieux.

Pierre-Louis de Leyſſin, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Septfontaines, Diocèſe de Reims, Archidiacre de Caſtres, & actuellement Vicaire Général du Diocèſe de Troyes en Champagne.

Philippe-Achille de Leyſſin, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760. Il s'étoit acquis l'eſtime de ſes Généraux. M. le Maréchal de Broglie témoigna des regrets ſur ſa perte.

Joſeph de Leyſſin, Chanoine de la noble Egliſe de Saint Pierre de Vienne en Dauphiné. On exige pour preuve dans ce Chapitre ſix générations du côté paternel, & autant du côté maternel; ledit *Joſeph* de Leyſſin eſt Vicaire Général du Diocèſe de Mâcon.

François-Louis de Leyſſin, ac-

Digitized by Google

tuellement Lieutenant en premier dans le Régiment de Royal-Artillerie, Brigade de Demazis.

Charlotte-Chriſtine de Leyſſin.

Noble *François* de Leyſſin a épouſé en premieres nôces, avec diſpenſe de parenté, Demoiſelle *Françoiſe-Suzanne* de Montquin, fille de noble *François* de Montquin, Seigneur de la Maiſon-Forte dudit lieu, & de Demoiſelle *Anne-Marie* de Quinſſon. De ce mariage eſt née une fille unique.

Ledit noble *François* de Leyſſin a épouſé en ſecondes nôces, & avec diſpenſe de parenté, Demoiſelle *Françoiſe* de Magnin de la Corniere, fille de noble *Jacques-Philippe* de Magnin, Seigneur de la Corniere, & de Dame *Françoiſe* de Corbeau. Il a eu deux enfans de ce mariage; ſavoir *Charles-François-Louis* de Leyſſin, & une fille nommée *Françoiſe-Julie* de Leyſſin.

La Maiſon de Leyſſin ſe trouve compriſe dans toutes les réviſions de feux de la Province de Dauphiné. Elle a prêté dans le quatorzieme ſiecle & les ſuivans, des hommages aux Ducs de Savoye, pour un Fief qu'elle poſſede encore aujourd'hui. Elle a fondé des Chapelles dans le 15e. ſiecle, dont elle conſerve encore le Patronage.

Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de toutes les alliances qu'elle a contractées, ſoit par les femmes dont on a parlé ci-deſſus; ſoit par les Demoiſelles de cette Maiſon qui ſont entrées dans d'autres. On ſe contentera de dire qu'elle eſt alliée aux principales de la Province de Dauphiné; ſavoir à celles de Saſſenage, de Grolée, d'Oſtun de Tallard, d'Allemand, de Viſieu-Faverges, de Loras-Jullianat, de Viennois, de la Tour de Gouvernet, branches des Paulins, de Corbeau, de Morienne, de Dumas-Charconne de Chivallet, de Batigne, de Barral, de Guignart de Saint-Prieſt, de Beauvais, de Quinſſon, de Michalon, de Marnais, du Bourg, de Prunié-Saint-André, de Laube, & pluſieurs autres.

Elle l'eſt auſſi à celle de Grimaldy.

Les armes de la Maiſon de Leyſſin ſont *d'azur au ſautoir d'or.*

LIEUR (le) en Chartrain, porte: *de gueules au huchet d'or, lié de ſable, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine.*

Jacques le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer près Epernon, Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne en 1548, épouſa en 1550 *Marie* Bouchard, qui le rendit pere de trois garçons, qui firent partage en 1572: l'aîné fut *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Poyer & de la Mothe-Poiſſon, que *Suzanne* Sauscavoir rendit pere de *Denis* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat du 16 Juin 1597 à *Marie* de Coſne, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Chavernay, & d'*Anne* de Harcheville, dont *Jean* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de Poyer, marié par contrat devant Morillon, Notaire à Saint-Piat, 5 Mars 1628, *à Catherine* Viole, mere d'*Euſtache* le Lieur, Ecuyer, Seign. de Poyer, marié, préſens Mancet & Dinant, Notaires à Orléans, 11 Mai 1656, à *Marie* le Jumentier, dont nous ignorons la poſtérité.

Quoique les ſuivans ne prouvent pas leur jonction avec les ci-deſſus, cependant comme ils ont toujours porté les mêmes armes, il eſt à croire qu'ils ont une commune origine. *François* qui ſuit pouvoit être frere ou neveu de *Jacques* ci-deſſus.

Digitized by Google

François le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger en Vendomois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, vivant en 1533, laiſſa de *Guillelmine* Quilleſon *Joſeph* le Lieur, Ecuyer, Seigneur du Verger, que *Renée* de Barville, mariée, préſent Perthuis, Notaire, 25 Avril 1542, rendit pere d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Verger, marié par contrat, préſent Bardet, Notaire, à *Cecile-Georgette*, mere de *Joſeph* le Lieur, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Verger, mari, préſent ledit Bardet, le 30 Septembre, de *Françoiſe* Ronſard, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Tiercelin, dont *Charles* le Lieur, Ecuyer, Seigneur de la Voute, marié en 1637 à *Eliſabeth* du Trévoux, *alias* Trévaux, mere de *Joſeph* le Lieur III du nom, Chevalier, Seigneur de la Voute, marié, préſent Lhermite, Notaire à Châtillon, 7 Décembre 1665, à *Genevieve* Thuillier. On ignore leur poſtérité.

LIGNERIS (des) en Vendomois. Les armes: *de gueules, fraiſé d'argent au franc quartier d'or, chargé d'un lion de ſable au lambel de trois pendans d'azur.*

I. *François* des Ligneris, qualifié Chevalier en 1389, avoit pour femme *Anne* de Tournemine; dont,

II. *Pierre* des Ligneris, qui eut de *Jeanne* de Baudimant *Michel*, qui ſuit.

2. *Jean*, Seigneur de Tacheres, quitta l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem pour épouſer *Louiſe* de Balue, mere de *Françoiſe*, femme d'*Urbain* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Guillerval, dont la poſtérité ſubſiſte.

3. Et *Marie*, qui eut des enfans d'*Hugues*, Ecuyer, Seigneur de Hamel.

III. *Michel* des Ligneris, I du nom, Ecuyer du Duc d'Alençon, épouſa *Claude* Cardonne, fille de *Jean-François*, Chambellan du Roi, & niece de Dom *Frederic* de Cardonne, Viceroi de Naples pour le Roi d'Eſpagne en 1467; dont,

IV. *René* des Ligneris, Chevalier, Seigneur d'Azay, Echanſon de la Reine de Navarre, épouſa en 1500 *Anne* de Champroux, fille de *N.*... Seigneur de Villequoy, dont 1. *René*, Seigneur d'Azax, qui ſuivit le parti de la Religion Prétendue Réformée, s'attacha au ſervice du Roi de Navarre, & fut tué à la bataille de Dreux en 1562, ſans laiſſer d'enfans d'*Antoinette* Babou de la Bourdaiſiere ſa femme; 2. *Jacques* qui ſuit; 3. *Etienne*, Abbé de la Prée, mort en 1567; 4. *Anne*, femme de *N.*... de Languedoue, Ecuyer, Seigneur de Puſſay; 5. & *Anne*, femme de *Charles* de Feugereſt, Ecuyer, Seigneur de Vachereſſe.

V. *Jacques* des Ligneris, Chevalier, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur pour le Roi au Concile de Trente, Préſident à Mortier au Parlement de Paris 1554, laiſſa de *Jeanne* Chaligault, Dame des Croſnes, ſa femme, *Claude*, envoyé à Rome par *Henri II* en 1556, mort ſans alliance; 2. *Théodore* qui ſuit; 3. & *Jeanne*, femme de *Claude* Dupuy, Baron de Bellefaye, & Seigneur du Coudray en Berry.

VI. *Théodore* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Bailly, Chauvigny, Beauvais, Auman, Morancez, la Mothe & Fontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, baptiſé dans l'Egliſe de Chauvigny 18 Avril 1553, marié 14 Février 1577 à *Françoiſe* de Billy,

Digitized by Google

Billy, Dame de Courville, fille de *Louis*, Baron de Courville, dont 1. *Jean*, mort ſans alliance à vingt ans; 2. *Louis*, Seigneur de Courville, mari d'*Anne* de Fromentieres, fille de *Joachim*, Seigneur de Montigny en Dunois, & de *N.*. de Courcillon, eut un fils mort jeune, & deux filles, *Renée*, femme de *Charles* de Freſnoy, & *Anne*, femme de *N.*.. Duteil, Baron de Samois; 3. *Jacques*, Seigneur de Fontaines, Amiſne, & Courville en partie, épouſa en 1616 *Lucrece* de Fromentieres, ſœur de ladite *Anne*, & mere d'un fils Seigneur de Beauvais, mort ſans alliance, & de *Marie*, femme de *Charles* Thoreau, Baron de Moticard, dont des enfans; 4. *Albert* qui ſuit; 5. *Geoffroy*, Chevalier de Malte; 6. *Jeanne*, femme de *François* de Fontenay, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain & de la Frenay au Perche; 7. *Marie*, femme de Lancelot-Kaerbout, *aliàs* Carbout, Ecuyer, Seigneur de Gemaſſe au Maine, dont poſtérité; 8. & *Françoiſe*, morte au Château de Sours en 1615, ſans enfans de *Nicolas* Dangeul, Chevalier, Seigneur dudit Sours.

VII. *Albert* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Foreſt, Saint-Hilaire, Desnoyers, & de Beauvais, où il mourut 13 Janvier 1652, tranſferé le lendemain dans l'Egliſe de Fontaine-la-Guion, avoit épouſé par contrat devant *Germain* Naſſe, Notaire Royal à Châteauneuf en Thimeraye, dernier Mai 1631, *Genevieve* de Lorent, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Douceré, dont 1. *François*, mort ſans alliance à vingt-quatre ans; 2. *Louis*, qui ſuit; 3. & *Angelique*, femme de *René* d'Ecauville, Ecuyer, Seigneur de Lignerolles, dont la poſtérité ſubſiſte.

VIII. *Louis* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, Paroiſſe de Champroux, Saint-Jean de la Forêt, Fontaine-la-Guion, &c. né 6 Janvier 1636, épouſa par contrat paſſé devant Bourgeois, Notaire à la Ferté-Arnaud, 22 Février 1667, *Louiſe* de Gravel, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Arpentigny, & de *Madeleine* de Coutances, dont 1. *Philippe*, né 18 Novembre 1667, Chanoine de Chartres, & Archidiacre de Blois dans ladite Egliſe, mort Juillet 1751; 2. *Louis-François*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Forêt, ancien Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint Louis, né 15 Mars 1670, mort en 1744, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite* Garnier de Saint-Ville, marié 15 Octobre 1720; 3. & *Jean-Baptiſte*, qui ſuit.

IX. *Jean-Baptiſte* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais, & Fontaine-la-Guion, né 16 Juin 1754, épouſa devant *Gabriel* Chantier, Notaire à Chartres, 2 Avril 1707, *Marie-Anne* Beurier, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Hauville, & de *Barbe* Cottereau, Dame de Chevillon, dont 1. *Louis-François*, qui ſuit; 2. *Marie-Barbe*, née 15 Août 1710, femme par contrat devant Evrard, Notaire à Chartres, 30 Juillet 1737, de *Pierre-René* de Thieſlin, Chevalier, Seigneur de Loriere & Bois-Guinault au Maine, pere de *Marie-Anne* Thieſlin de Bois-Guinault, femme 11 Janvier 1754, de *François-Victor* des Feugereſt, Comte des Feugereſt près Belleme au Perche, Seigneur de la Chapelle Souer, Saint-Martin du Doigt, & Coſme-la-

Couture, dont des enfans ; 3. *Marie-Anne-Thérese*, née 7 Mai 1712, élevée à Saint-Cyr, non mariée ; 4. & *Catherine-Thérese*, née 16 Janvier 1718, Religieuse aux Carmelites de Chartres, dont elle étoit Prieure en 1759.

X. *Louis-François* des Ligneris, Chevalier, Seigneur de Beauvais & Fontaine la-Guion, né 4 Septembre 1715, a épousé, présent Evrard, Notaire à Chartres, 19 Février 1740, *Marie-Françoise* d'Avignon, fille de *Claude*, Procureur du Roi, & Maire de Chartres, dont sont issus 1. *Jean-Baptiste-Claude*, né 24 Décembre 1743, Mousquetaire de la seconde Compagnie ; 2. & *Marie-Françoise-Thérese*, née 26 Mars 1741, femme par contrat devant Marie, Notaire à Chartres, 5 Mars 1759, de *René César* de Courtarvel, Chevalier, Seigneur de la Cour de Sonday au Maine, ancien Lieutenant de la Marine, Infanterie, né 21 Avril 1728, fils puîné de *César*, dit le Marquis de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur de Hierville, Verde, Boursay en Dunois ; mort 8 Septembre 1757, & de *Marie-Jeanne* de Prunelay-Saint-Germain, morte 28 Mai mil sept cent trente-trois, dont des enfans.

LION en Beauce porte : de *sable à 9 besans d'or* 4. 3. 2.

Etienne de Lion, Chevalier, Sire dudit lieu près d'Arthenay en Beauce, vivant en 1190 & 1209, pere d'*Etienne II*, Sire de Lion, mari d'*Hadeburge* de Saint Lié, fille d'*Etienne*, Ecuyer, dont *Philippe* de Lion, Seigneur dudit lieu, mentionné dans un acte de l'an 1263, avec son fils *Guillaume*, vivant en 1300, pere de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lion, employé dans les guerres de 1338, pere d'*Etienne III*, vivant en treize cent quatre-vingt-dix : *Jean* de Lion son fils, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa en 1414 *Isabeau* Labombelle, qui se remaria avec *Guillaume* de Buzanval, Ecuyer, Seigneur de Chausly. *Bertrand* de Lion, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié à *Jeanne* Boursier, fille d'*Etienne* & de *N...* de Letourville, eut 1. *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. *Guillaume II*, dont il sera parlé après son frere ; 3. *Guillemette*, femme de *Jean* Guespier, Ecuyer ; 4. *Perrette*, femme de *Guillaume* de Beauvilliers ; 5. *Fabienne*, femme de *Jacques* Pelletier ; 6. *Etiennette*, femme d'*Etienne* Dubois ; 7. *Marion*, femme de *Jean* Gauthier ; 8. *Michelette*, femme de *Jean* de Beaune, Ecuyer ; 9. & *Jeannette*, âgée de vingt-deux ans en 1487.

Jean de Lion, III du nom, vivant en 1487, fut pere 1. de *Jean* de Lion, IV du nom, vivant en 1539, dont on ignore l'alliance ; 2. *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Fougeux, épousa *Alix* de la Haye, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Boullay, Paroisse d'Acheres, & de *Marie* d'Aucoih, vers 1534 ; 3. & *Anne*, que les actes de 1526 & 1527 font femme de *François* de Foville.

Guillaume de Lion, Ecuyer, Seigneur de Coulet, épousa *Jeanne* de Prunelé, fille d'*Huguez II*, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne* Duplessis-la-Roche-Pichemer ; ledit *Guillaume* fut présent avec sa femme, transaction passée 14 Décembre 1498, entre les enfans du premier & deuxieme lit dudit *Hugues* de Prunelé, & fut pere de *Blanche* de Lion, femme d'*Elie* de Sauvigny, dont des enfans.

Digitized by Google

LIOUVILLE. Cette Terre a donné ſon nom à une noble & ancienne Famille, qui portoit pour armes : *D'argent à 4 faſces de gueules, la premiere faſce de gueules, chargée de trois billettes d'argent*, dont étoit *Perronelle* de Liouville, *alias* Leoville, fille de *N.* Sire de Liouville, & de *Jeanne* de Prailly, femme d'*Hugues* de Prunelé, I. du nom, Sire de la Porte.

I. *Guillaume* de Liouville, qui pouvoit être frere ou neveu de la ſuſdite *Perronelle*, fut Seigneur de Liouville, dont il rendit aveu en 1394 au Seigneur de Viſſiers-Liezard, & mourut en 1400, laiſſant 1. *Guillaume II*, qui ſuit; 2. & *Philippe*, femme de *Jean* Levaurier, Ecuyer, ſuivant un titre du Tréſor de Saint Aignan d'Orléans de l'an 1405.

II. *Guillaume*, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Andouville & Montvilliers, reçut un aveu en 1401 dans ſon Château d'Andouville, où il demeuroit, des Chanoines de Saint Aignan, pour leur Terre de la Ferriere. Il eut de *Marguerite* de Boutevilliers, ſa veuve en 1415, *Pierre*, qui ſuit; 2. & *Philippe*, tous deux ſous la tutelle de *Robert* de Boutevilliers leur oncle maternel.

III. *Pierre* de Liouville, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Montvilliers en 1430, laiſſa d'*Antoinette* de Dannemarie ſa femme, 1. *Jean*, Seigneur de Liouville, pere par *Jeanne* Dumoulin ſa femme, de *Jean*, Chanoine de la Ste Chapelle de Bourges, qui rendit aveu pour lui & *Lionnet* ſon frere en 1524, 2. *Pierre*, II du nom, qui ſuit; 3. *Guillaume*, mort ſans alliance; 4. & *Catherine*, Dame en partie de Liouville femme de *Pierre* de Bouart, Ecuyer, Seigneur de la Cuiſſiere.

IV. *Pierre* de Liouville, après la mort de *Jean* & *Lionnet* ſes neveux, devint Seigneur de Liouville, épouſa dans la Ville d'Auxerre *Marthe* de Gonthier, dont

V. *Jacques* de Liouville, Ec. Seigneur dudit lieu, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. & *Marguerite*, qui, conjointement avec *Philippe* ſon frere, vendit la part qu'ils avoient dans Liouville à *Antoine* de Bouart, Seigneur de la Cuiſſiere, fils de *Pierre* ci-devant.

Philippe de Liouville, Seign. dudit lieu, qu'il vendit avec ſa ſœur, ne laiſſa que deux filles, *Renée* & *Marguerite*, dont nous ignorons les alliances. *V.* Tom. 2. de ce Dict. p. 42.

LONGUEAU, en Gâtinois : porte; *d'azur fretté d'argent de ſix pieces.*

Dans le dénombrement des Ecuyers de la Châtellenie de Château-Landon, on trouve *Robert* & *Pierre* de Longueau, enfans de *Geoffroi*, vivants en 1200, & qui demeuroient dans la Baillie de Ceſſy. Nous commencerons par *Jean*, qu'on croit deſcendre de *Pierre*, & duquel nous avons une filiation ſuivie.

I. *Jean* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, poſſédoit auſſi du bien en la Paroiſſe de Mardie en Orléanois, ſuivant un acte de 1390, & mourut en 1392, laiſſant d'*Iſabeau* de Rougemont ſa femme, mentionnée dans l'échange ci après, *Guillaume*, II du nom, qui ſuit; 2. *Philippine*, laquelle fit un échange avec ſon frere d'une Maiſon ſiſe à Mardie, qu'il avoit eue de ſon pere, par acte pardevant Aſſelin, Notaire

Digitized by Google

à Orléans en 1390 ; 3. & *Jacqueline*.

III. *Guillaume* de Longueau, II du nom ; Ecuyer, Seigneur de Parville, pere de, 1. *Hugues*, qui ſuit ; 2. de *Jean* vivant en 1410, & mort ſans hoirs.

IV. *Hugues* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, Clerault, Limiers, Javerſy & Clerembaut, eut d'*Anne* la Chapelle, entr'autres,

V. *Guillaume* de Longueau, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerault, Cheſnoy, &c. héritier de *Pierre* de la Chapelle, Ecuyer, ſuivant les Actes de 1463, 1469 & 1480, laiſſant d'*Andrée* de Sceaux ſa femme, *Jean*, Seign. d'Eſtrinielles, mari en 1469 de *Catherine* de Courtenay, fille de *Jean III*, Seigneur de Bleneau, & de *Marie* de Boucar ; 2. *Bertrand*, qui ſuit ; 3. *Jean* le jeune, Ecuyer, Seigneur de Javerſy & de Boines en partie, laiſſant de *Jeanne* de Sainville, Dame de Feſſart, pour fille unique, *Françoiſe* de Longueau, Dame de Javerſy & Feſſart, femme en 1516 de *René* de Gauville, Chevalier, Seigneur de Moncelart, dont des enfans ; 4. *Richard*, Seigneur de Clerault, Paroiſſe de Sully la-Chapelle, épouſa *Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont *Louiſe* de Longueau, Dame de Clerault, femme d'*Antoine* de Pathay, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; & *Jacqueline*, Dame du Cheſnoy, femme de *N.* du Cheſnoy, Ecuyer.

VI. *Bertrand* de Longueau, Ecuyer, Seigneur de Parville, Clerembaut & Boines en partie, épouſa *Marie* de la Caille, fille de *Martin*, Ecuyer, Seigneur de Souville & Baudaroy, & de *Jacquette* Levaurier, dont, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Richard*, Seigneur de Clerembaut & de la Grange, épouſa *Marie* Laurime, mere de *Marguerite* Longueau, qui laiſſa des enfans d'*Etienne* Chartin, Ec. Seig. d'Iſigny ; 3. *Jacquette*, femme de *Louis* de Parville, Ec. Seigneur du Coudray & du Buiſſon ; 4. *Gabrielle*, femme de *Gilbert* de la Courtieme ; 5. & *Marguerite*, Dame de Clerembaut, femme de *Richard* de la Vieuville.

VII. *Jean* de Longueau, Ec. Seigneur de Parville, S. Michel, la Mothe-Boutin, & Clerembaut en partie, épouſa 13 Février 1538 *Jeanne* de Courcelles, Dame de Thorigny, mere de, 1. *Jean II*, qui ſuit ; 2. *Marie*, femme de *Nicolas* de Languedoue, Ecuyer, Seigneur du Cloux ; 3. & *Louiſe*, femme de *Jean* Aubin, Ecuyer, Seigneur d'Appilly.

VIII. *Jean* de Longueau, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épouſa 9 Janvier 1554 *Aimée* d'Aucourt, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seign. de Vaugirard & Villezuy, & de *Claude-Bernard* de Champigny ; dont,

IX. *Jean* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Parville, Saint-Michel & Clerembaut, épouſa 3 Septembre 1574 *Aimée* de Montmiral, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seig. de Chambon & d'Aunay-la-Riviere, & d'*Antoinette* Lamy, dont, 1. *Jean IV*, Seigneur de S. Michel, ſans enfans de *Jacqueline* de Martel ſa femme ; 2. *Chriſtophe*, Ec. Seigneur de Parville, marié, préſent Cheſnard, Notaire à Péthiviers, à *Jeanne* de Barville, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, & de *Louiſe* de la Tail-

Digitized by Google

le, qui le rendit pere de *Jean*, Seigneur de Parville, qui de *Suzanne* de Vievre, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Montliard, & de *Suzanne* de Merlin, eut un fils & une fille. Le fils fut *François*, Ecuyer, Seigneur de Parville, du Buiſſon & du Portail, marié 3 Novembre 1641 à *Iſabelle* le Cornu, fille de *Joſué*, Ecuyer, & de *Judith* de Bonfils, dont, *François-Floriſel*, tué en 1668; & *Anne*, femme, 1°. de *François* Lefort, Chevalier, Seigneur de Villemandor; 2°. de *Paul* Lemaitre de la Maiſonfort: 3. *Guillaume III*, Seigneur de Villeluy & Saint-Benoiſt, épouſa *Eléonore* de la Foſſe, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, Seigneur de la Ronce près Montmirel en Brie; & de *Marguerite* Taupin, dont *Henri*, Seigneur de Villeluy, qu'*Iſabelle* Ribaut rendit pere de *Nicolas* & *Joſeph*, dont nous ignorons la poſtérité; 4. *Louis*, qui ſuit; 5. *Aimée*, femme de *Guillaume* Aubriot, Ecuyer, Seigneur de Courfrant; 6. & *Marie*, épouſe d'*Aimé* de Trignac, Ecuyer.

X. *Louis* de Longueau, I. du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel & Clerembaut, épouſa 28 Juin 1619 *Marie* de Launoy, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Girouville, & de *Madeleine* Cauchon, dont 1. *Louis*, II du nom, qui ſuit; 2. & *Achille*, Seign. de Clerembaut, marié 19 Février 1662 à *Madeleine* Agard, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Cinqcheſnes, & de *Marthe* Deſguets, dont on ignore la poſtérité.

XI. *Louis* de Longueau, II du nom, Chevalier, Seigneur de S. Michel, le Grand-Chalant, les Fortes-Caves, & autres lieux, Maître d'Hôtel du Roi, eut de *Charlotte* de Clavelle ſa femme, 1. *Louis*, III du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Launay, Ecuyer ordinaire du Roi, qui de *N.*. Teſſier a laiſſé pour fils unique *N...* de Longueau, Seigneur de Villereau, Capitaine de Cavalerie dans Clermont-Prince, Chevalier de Saint Louis, marié en Avril 1692; 3. *Charles*, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, mort 25 Avril 1707, marié par contrat devant Lair Tabellion de la Châtellenie Royale d'Yenville 24 Mars 1700, à *Marie-Louiſe* de la Primaudie, Dame de Lion en Beauce, où elle eſt morte en Octobre 1740, inhumée dans l'Egliſe dudit lieu auprès de ſon mari, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Lion, Campoix, &c. & de *Marie* Natte, dont une fille. *Voyez* VIDAL, *Tom. VI.* 4, 5, 6, 7, *Marie*; *Marguerite*, *Charlotte*, & *Louiſe*, dont on ignore les alliances.

XII. *Louis* de Longueau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, le Grand-Chalant, &c. Penſionnaire du Roi pour ſes ſervices, mort 1 Janvier 1733, épouſa 16 Mars 1700 *Louiſe-Suzanne* Viare, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Tillebazin, Capitaine dans Vendomois, & de *Suzanne-Alexis* Huette, dont ſont iſſus, 1. *Louis-Charles*, qui ſuit; *Pierre-Jacobé*, dit le Chevalier de St.-Michel, né en Avril 1710; 3. *Joſephe-Chriſtophe-Marguerite*, née 1711, femme 6 Juillet 1734, & veuve 12 Avril 1754 de *Joſeph-Charles* de Launoy, dit M. de Lugny, fils de *Louis*, Chevalier, Seign. de Girouville, & d'*Eliſabeth Madeleine* Duhamel, dont des enfans; 5. & *N.* non mariée.

XIII. *Louis-Charles* de Longueau, Chevalier, Seigneur de S.

Digitized by Google

Michel, né Novembre 1705, & de *N.* de Morainville ſa femme deux garçons & quatre filles aujourd'hui vivans.

LORON, en Nivernois. Porte : *De ſable à une faſce d'argent.*

Jean, aliàs *Lazare* de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Domery-ſur-Chores, & de Servon près Corbigny en Nivernois, épouſa *Melchionne* de la Tournelle, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Tournelle & Montjardin, & de *Jacqueline* de Baudiment. Il laiſſa *Anne* de Loron, fille unique, Dame de Domery & de Servon, femme 25 Décembre 1625 d'*Elie* de Jaucourt, Baron de Blancy, né 24 Novembre 1604, mort à Domery 6 Octobre 1667. *Voyez* JAUCOURT.

René de Loron, Chevalier, Seigneur de Tharoſt au Bailliage d'Avalon, que l'on préſume fils de *Pierre* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Domery, & d'*Hippolite* de Gamaches, épouſa, préſents Bellon & Meſnard, Notaires à Avalon, 4 Juin 1642 *Clorinde* de Jaucourt, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-And'heux, Meneſtreux, &c. & de *Renée* Dupleſſis la-Perrine. Ladite *Clorinde* mourut ſans enfans, ayant, par ſon teſtament du 7 Janvier 1661 publié au Bailliage d'Avalon le 6 Février ſuivant, diſpoſé de la plus grande partie de ſes biens en faveur de *Renée* Dupleſſis ſa mere, laquelle étant morte peu après, ſes héritiers tranſigerent devant Bellot Notaire à Avalon dernier Juin 1646 avec ledit *René* de Loron, qui prit une ſeconde alliance.

François de Loron, Chevalier, Baron de Limanton, Seigneur de Vilaine & Ferieres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en 1575 *Marie-Eliſabeth* de Courtenay, fille de *François*, Seigneur de Blenau, & d'*Helene* Quinquet, qui le rendit pere de *Françoiſe* de Loron, Dame de Vilaine, &c. mariée par contrat devant Balezy Notaire à Moulins 13 Février 1605 à *Jacques* de Courtenay, Chevalier, Seigneur de Champigny, fils de *Jacques*, Seigneur du Cheſne, & de *Marie* de Gauville, Dame de Fortmaville & Montelart, préſente au contrat de mariage de ſon fils, étant alors ſeconde femme du ſuſdit *François* de Loron, Baron de Limanton : ladite *Françoiſe* de Loron mourut à Changy 3 Mars 1625, & fut inhumée dans l'Egliſe de Gy ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon épitaphe avec ſes armes où il n'y a qu'une faſce, laiſſant des enfans dudit *Jacques* de Courtenay, mort 10 Août 1642 inhumé près de ſa femme.

LOTIN, en Beauce. Porte : *Echiqueté d'argent & d'azur.*

Robert Lotin, Ecuyer, Seign. de Charny, Conſeiller en la Cour des Aides, fils de *Robert*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Anguenin, épouſa *Louiſe* Hurault, fille de *Jean*, Préſident à la Cour des Aides, & de *Guillemette* de Guetteville, dont, 1. *Guillaume* qui ſuit; 2. & *Iſabeau*, femme de *François* Loyſon, Conſeiller au Parlement. *Guillaume* Lotin, Vicomte de Vaux, Seigneur de Charny, épouſa *Jeanne* Brochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, & de *Jeanne* Tronçon, dont *Guillaume* Lotin, Seigneur de Charny, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1594. eut de *Madelene* Morin *François* qui ſuit, & *Nicolas*, Seigneur de Martelly, Conſeiller au Grand-Conſeil, dont on ignore l'alliance. *Fran-*

Digitized by Google

çois Lotin, Seigneur de Charny & Saint-Pere-Avit-Lepreux, laiſſa de *N..* Gamin, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement, 1. *Jean-Pierre*, qui ſuit; & 2. *Nicolas*, Seigneur de Charny, Conſeiller au Grand-Conſeil. *Jean-Pierre* Lotin, Seigneur de Saint-Pere-Avit-Lepreux, Conſeiller au Parlement de Metz, puis Préſident à la Cour des Aides à Paris, laiſſa des enfans de *N...* Larcher ſa premiere femme.

LUYERES, en Orléanois, *alias* LUYERE. Porte: *D'or, à la bande de gueules, accompagnée de ſix tourteaux de ſable mis en orles.*

Geoffroy de Luyeres, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé avec *Typhane* ſa femme dans un Acte de l'an 1239, conſervé dans l'Hôtel-Dieu d'Orléans, par lequel ils amortiſſent les cenſives qu'ils avoient ſur la Seigneurie de Manouville. Le dernier mâle de cette Maiſon eſt *Pierre* de Luyeres, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui en rendit aveu en 1389 & 1398, & ne laiſſa que deux filles; *Jeanne*, Dame en partie de Luyeres, femme de *Jean* de Montigny en 1410, dont il ne paroît pas qu'elle ait eu des enfans, puiſque *Marie* de Courcy, fille de *Marie* de Luyeres ſa ſœur, & de *Pierre* de Courcy, Ecuyer, porta la Seigneurie de Luyeres en la Maiſon de Bombel par ſon mariage avec *Amador* de Bombel, Ec.

Le Fief de ce nom, qui eſt dans la Paroiſſe de S. Germain-le-Grand en Beauce, Diocèſe d'Orléans, eſt aujourd'hui poſſédé par *Charles*, Comte de Vandeuil, Chevalier de Saint Louis, Seig. dudit Saint-Germain & Luyeres.

MA MA

MAUBEC. Porte pour armes : *D'or à deux Léopards d'azur, poſés l'un ſur l'autre.* C'eſt une branche de l'ancienne Maiſon de Bocſozel.

Humbert de Bocſozel vivoit vers l'an 1093 ; il eut pour fils un autre *Humbert* de l'an 1134. Celui-ci fut pere d'*Aymond* de Bocſozel, qui eut un autre *Aymond*, lequel vivoit encore en 1202, ainſi qu'on verra ci-après par une donation qu'il fit à un de ſes enfans. Cet *Aymond*, II du nom, eut trois enfans, *Guy*, *Aymond*, & *Humbert*. *Guy* & *Humbert* continuerent ſous le nom de Bocſozel, d'où deſcend la Famille de Montgontier du Dauphiné; d'*Aymond* eſt deſcendue la Famille qui a depuis porté le nom de Maubec.

I. *Aymond* de Bocſozel, III du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épouſa en 1202 *Jeanne* de Maubec, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de Maubec, qui porta en mariage la Terre de Maubec & d'autres grands biens : en conſidération de quoi ledit *Aymond* prit le nom de ſa femme, ainſi que ſes deſcendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ſes Chartres qu'*Aymond*, pere dudit *Aymond*, III du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le Mandement de Roche par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en inveſtirent en préſence de Bumon Chanoine, & d'*Hugues* Mulet, Chevalier.

Ce fut en 1239 & le cinq des Ides de Mars qu'*Aymond* de Bocſozel, III du nom, prit la qualité de Seigneur de Maubec dans un hommage qu'il fit au Comte de Savoye. Il eut un fils de ladite Dame de Maubec, nommé

II. *Aymond* de Bocſozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, ſe maria l'an 1253 ; il quitta les nom & armes de Bocſozel, pour prendre les nom & armes de ſa mere. Les armes de Bocſozel ſont : *d-or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits* : & celles de l'ancienne famille de Maubec étoient : *d'or au Léopard d'azur.* Ses ſucceſſeurs y ont ajouté un autre Léopard. Ledit *Aymond* fut pere de

III. *Aymond* de Bocſozel, IV du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, ſe maria en 1276 avec *Jeanne* de Berenger, de laquelle il eut *Humbert*, qui ſuit, *Alix* & *Jeanne*.

IV. *Humbert* de Bocſozel, III du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'eſt nommé qu'*Humbert*, Seigneur de Maubec, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297 entre *Amedée*, Comte de Geneve, & *Amédée*, Comte de Savoye, où il paroît comme témoin l'an 1309 le 5 des Ides de Septembre. *Hugues* Dauphin, Seign. de Saucigny, épouſa *Marie* de Savoye, fille du Comte *Amé*, V du nom, en préſence d'*Humbert*, Seigneur de Maubec,

Digitized by Google

qui eſt qualifié Chevalier. Ledit *Humbert* de Maubec épouſa *Agnès* de Clermont, dont il eut *Hugues*, qui ſuit, & *Aymard*.

V. *Hugues* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épouſa *Marguerite* Danduzé, & paſſa une quittance de la dot de ladite *Marguerite* à ſon pere en 1339. Le Comte *Aymond* de Savoye le nomme dans ſon teſtament l'un des Conſeillers d'*Amé V* ſon fils.

Ledit *Hugues* eut pour enfans, *François*, qui ſuit, *Belmond*, *Jacquemette* & *Blanche*.

VI. *François* de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eſparres, de Châteaunay, fit hommage noble au Dauphin le 22 Mars 1363 pour la Terre de Maubec, & pour celle de Caſeneuve & des Eſparres. Il épouſa en cette même année *Alix* de Grolée, dont il eut pour enfans, 1. *Hugues*, dont il ſera parlé; 2. *François-Humbert*, qui a fait la branche de Renage qui ne ſubſiſte plus; 3. *Alix-Philiberte*, mariée à *Philippe* de Vienne, qu'elle épouſa le 14 Juin 1395. Ce *Philippe* de Vienne étoit fils de *Jean* de Vienne, Seign. de Rolland, Amiral de France, & de *Catherine*.

Ledit *François* de Maubec fut un des Seign. qui furent au voyage de Pruſſe avec le Lieutenant Saintré, ſous le Regne de *Charles V* l'an 1370.

VII. *Hugues* de Maubec, VII du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, & de la Roche, des Eſparres, &c. épouſa *Jeanne* de Montlor, par contrat de mariage du 21 Janvier 1425: elle étoit fille & héritiere de *Louis* de Montlor, & de *Marguerite* de Polignac ſa premiere femme; cette alliance obligea les ſucceſſeurs en ligne directe de prendre le ſurnom de Montlor.

Hugues combattit à la bataille qui ſe donna dans le Viennois auprès d'Authon l'an 1429 contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoye. De Serre & les autres Hiſtoriens François diſent que ledit *Hugues*, Baron de Maubec, y fut remarqué entre tous pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il eut de ladite *Jeanne* de Montlor ſon épouſe, *François-Louis*, qui ſuit; *Hugues*, auteur de la ſeconde branche en Dauphiné; *Alix*, qui épouſa *Pierre* de Dio; *Antoinette*, qui épouſa *Robert* de Laſtic, Seigneur du Sac en Auvergne; *Guerine*, & *Artaud*, auteur de la branche établie dans le Comtat Venaiſſin.

VIII. *François-Louis* de Maubec-de-Montlor, Seigneur & Baron de Maubec, &c. ſe maria l'an 1448 avec *Anne* de la Fayette, fille de *Gilbert* de la Fayette, Maréchal de France, dont il eut *Louis* ci-après; *Claude*, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité; *Jacques*, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, qui fut depuis Commandeur de Puiſmaiſon; *Anne*, mariée à *François* de Rouviere, Seigneur de Peynier.

IX. *Louis* de Maubec de Montlor, Seigneur du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa l'an 1476 *Alix* de Miolans, fille de *François*, Seigneur de Miolans en Savoye; il eut *Louis*, qui ſuit; *Anne*, mariée à *Louis*, Ba-

Digitized by Google

ron de Saſſenage.

X. *Louis* de Maubec de Montlor, III du nom, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, épouſa l'an 1497 *Philippine* de Balzac, fille de *Robert*, Baron d'Autraigues; il n'eut qu'une fille nommée *Fleurie* de Montlor, Marquiſe de Maubec, &c. ſe maria l'an 1526 avec *Jean* de Veſc, Baron de Grimaud. *Louis* de Montlor ſon pere, & elle donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom de Montlor. Elle ne laiſſa que des filles.

Seconde Branche; Maubec de Roche.

VIII. *Hugues* de Maubec, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, & de Châteauneuf de Moneſtier en Vivarais, ſecond fils d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor. Il épouſa en 1478 *Enemonde* Allemand; il tranſigea le 27 Mars 1514 avec Noble Falcos Allemand, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. Il eut pour enfans, *Aymard* ci-après; *François*, marié avec *Jeanne* de Chameau, dont il n'eut qu'une fille; *Jean*, qui combattit à la journée de Marignan l'an 1515; il fut auſſi à celle de Ceriſolles l'an 1544, comme le dit le pere *Hilarion* de Coſte dans l'Eloge des Dauphins de France; *Guillaume*.

IX. *Aymard* de Maubec, Seigneur de Roche, épouſa *Claudine* de Theïs l'an 1529, il en eut *François* de Maubec, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608; *Anne*, qui épouſa *Claude* de la Malardiere, Seigneur de Maſſonas; & *Martine* épouſa *Philibert* de Cordon, Seigneur de Vieux en Bugey.

Troiſieme branche de Maubec.

VIII. *Artaud* de Maubec, le plus jeune des enfans d'*Hugues* de Maubec, II du nom, Seign. Baron de Maubec & de Roche, & de *Jeanne* de Montlor, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron dans le Comtat Venaiſſin, où après avoir réſidé pendant pluſieurs années, il ſe maria le 3 Fév. 1498 avec *Antoinette* de Martiny, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Ils paſſerent leur contrat de mariage le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron: il y eſt dit que ledit mariage avoit été fait & conſommé ſelon les Loix de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & il n'avoit été rédigé par contrat qu'alors, par la négligence des Parties; dont il eut *Etienne* ci-après.

Louis de Maubec, & *Hugues*, III du nom, qui tranſigea avec Noble Fallot-Allemand, neveu de ſa femme en 1514, étoit frere aîné d'*Artaud*; *Jacques* de Maubec, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, paya mille écus à *Artaud* ſon oncle, ainſi qu'il conſte par acte du 1 Avril 1519, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, où il eſt dit qu'*Artaud* de Maubec reçoit de *Louis* de Maubec ſon frere, & par les mains de *Jacques* de Maubec ſon neveu, Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, la ſomme de mille écus pour reſte & entier paiement de ſes droits de légitime ſur les biens du feu *Hugues* de Maubec ſon pere, Seigneur en ſon vivant de Maubec & de Roche. Le-

Digitized by Google

dit Chevalier *Jacques* fut Commandeur de Puiſmaiſon, & vivoit encore en 1542. Pluſieurs Hiſtoriens, , & entr'autres, Guichenon, *André* Favin, *André* Duchêne & de Serre, parlent de la Famille de Maubec & des perſonnes illuſtres de cette Maiſon. Il eſt parlé d'*Artaud* de Maubec, fils d'*Hugues*, II du nom, dans l'hiſtoire des Comtes de Valentinois par Duchêne, aux preuves pag. 99. où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris ſur un Procès d'*Armand* de Polignac contre *Anne* de Montlor, veuve de *Charles* de Poitiers, & *François* de Maubec, dit *Louis* de Montlor; *Hugues Artaud*; & *Antoinette* de Maubec, enfans d'*Hugues*, Seigneur de Maubec, & de *Jeanne* de Montlor de l'an 1454.

Par actes des 3 Mai, 2 Nov. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron, *Artaud* de Maubec reçoit de *Bertrand* de Martiny, Seigneur de Montguers ſon beau-pere, & par la main de *Raimond* de Martiny, ſon beau-frere, le reſte & entier paiement de la dot d'*Antoinette* de Martiny ſa femme.

Artaud fit ſon teſtament le dernier jour d'Avril 1519, écrivant ledit *Amédée* Guillini, il y eſt qualifié Noble *Artaud* de Maubec-Montlor, & fait ſon hér. univerſel *Etienne* de Maubec ſon fils.

IX. *Etienne* de Maubec prit le nom de Cartoſi, ou Cartoux: il y fut obligé par le teſtament d'*Antoine* de Cartoux, Prêtre habitant de la Ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette* de Martiny mere dudit *Etienne*. Il le fit ſon héritier univerſel, à cette condition qu'il porteroit ſon nom lui & les ſiens à perpétuité. Ce teſtament eſt du 20 Janv. 1513, écrivant *Amédée* Guillini Notaire de Mormoiron.

M. *Pierre* de Cartoſi ou Cartoux, habitant de Mormoiron, renouvella la même obligation à *Etienne* de Maubec; il le fit ſon héritier à cette condition qu'il continueroit de porter ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité, par ſon teſtament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine* Guillini Notaire de Mormoiron.

Etienne de Maubec-Cartoux épouſa *Catherine* du Gart, du Thor, par contrat du 24 Juin 1534, écrivant *Blaiſe* Guerin Notaire du Thor, & *Etienne* de Tillia Notaire de Mazan; duquel mariage il eut, *Pierre*, dont il ſera parlé; *Claude*, qui fut Prevôt de l'Egliſe Cathédrale de St. Siffren de Carpentras; & *Eſprit*.

Etienne de Maubec-Cartoux, ainſi qualifié dans ſon teſtament du 23 Avril 1551 (Notaire *Antoine* Guillini de Mormoiron) légua à *Catherine* de Gaſt ſa femme les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'*Artaud* de Maubec ſon pere, & fait ſon héritier *Pierre* de Maubec Cartoux ſon fils.

X. *Pierre* de Maubec-Cartoux avoit ſervi quinze ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi (*a*); il épouſa

(a) *On a pluſieurs Paſſeports qui en ſont foi, qui ſont ſignés & ſcellés: un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majeſté à Grenoble, le 11 Mai 1570: un autre donné à Turin par* Dona Catharina d'*Autriche, Ducheſſe de Savoye, le 30 Mars 1593, & pluſieurs autres.*

Digitized by Google

Madeleine d'Augier de Malaucene le 24 Janvier 1569, écrivant *Guillaume* Gaudibert Notaire dudit Malaucene, duquel mariage il eut *Claude*, dont il sera parlé ; *Esprit*, qui contracta mariage avec *Françoise* de Seguin de la Beaumette, mort sans postérité ; *Louise*, mariée à *Pierre-Vincent* de Camot, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité ; & *Catherine*.

Pierre de Maubec-Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Juillet 1592, (Notaire ledit *Guillini*) fit son héritier *Claude* de Maubec-Cartoux son fils.

XI. *Claude* de Maubec-Cartoux, Ecuyer, étant fort jeune fut à Valence, d'où son pere le fit venir, ainsi qu'on voit par un Certificat en original donné par M. *Dominique* Grenaldi, Recteur du Comtat, audit Noble *Claude* de Maubec-Cartoux (ainsi nommé & qualifié) portant ordre à tous ceux à qui il sera représenté de le laisser passer avec son Gouverneur & sa Suite, s'en allant trouver son pere à Valence, où il est en quartier d'hiver en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les Troupes du Roi : ledit certificat est en date du dernier Septembre 1577. Signé, *D. Rector* ; & *plus bas*, par mandement de mondit Seigneur, Carti, & scellé.

Ledit de Maubec-Cartoux épousa *Anne* d'Avalasi de Villeneuve-lez-Avignon, par contrat du 15 Juin 1615, écrivant *André* Dupuy Notaire dudit Villeneuve : il eut dudit mariage, *Claude-Françoise-Anne*, mariée à *André* d'Anselmi de Grugiere le 31 Janvier 1633, Notaire Massan de Mormoiron ; *Claude* de Maubec de Cartoux, ainsi qualifié dans son testament du 12 Avril 1631, écrivant *Gabriel* Barnioli, Notaire d'Avignon, fit son héritier *Claude-François* de Maubec-Cartoux son fils.

XII. *Claude-François* de Maubec Cartoux, Seigneur de Bouguiere, épousa *Susanne* Dagoult de Dauphiné, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanousse, & de *Claire* de Morgès, Dame desdits lieux, par contrat & mariage du 11 Juin 1643, écrivant *Olivier* Renaud Notaire de Montjay en Dauphiné ; dont il eut *Jean-François* ci-après ; *Anne-Marie*, mariée le 27 Août 1668 à *Scipion* de Silvestre, Seigneur de Châteauneuf-Miraval de Gordes en Provence ; *Claire-Charlotte*, Religieuse au Monastere de Sainte Ursule de Pernes ; *Madeleine*, Religieuse au même Monastere : *Claude-François* étant veuf se remaria en 1670 avec *Jeanne* Duplan, de laquelle il eut un garçon, qui fut Chanoine Régulier de l'Ordre de St. Ruf ; & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte Elisabeth-lez-Avignon.

Claude-François de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1733, écrivant Mourgier Notaire de Villeneuve-lez-Avignon, fit son héritier son fils *Jean* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

XIII. *Jean-Joseph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier, & de *Susanne* Dagoult, épousa *Marie-Françoise* Dallemen de Carpentras, fille d'*Esprit* & de *Diane-Jeanne* de Boutin de Valouse, par contrat du 31 Décembre 1672, Notaires *Charles-Aimard* de Carpentras, &

Digitized by Google

Gabriel Bertrand de Mormoiron. *Claude-François* ſon pere ratifia deux jours après la donation qu'il lui fit en conſequence dudit mariage.

La nobleſſe de la Famille de Maubec a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier le vingtieme Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſter de ſes titres. *Claude-François* de Maubec qui réſidoit à Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres, il fut reconnu après avoir produit ſes titres, & il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance Noble *Claude-François* de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier.

Du mariage de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux avec ladite *Marie-Franç.* Dallemen ſont iſſus, *Jean-Baptiſte* ci-après, *Joſeph-Céſar*, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon; *Joachim*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurens; tué à la Bataille d'Hoſchtet en 1704; *Philippe-Auguſte*, Chevalier de St. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Saint Blaiſe des Monts, mort en 1750; *François*, Eccléſiaſtique, mort en 1717; *Paul-Joſeph-Balthaſar*; *Marie-Anne*; & *Anne*, mariée avec *N.* de Martis, Seigneur de Pradala, de St. Martin.

Jean-Joſeph de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fit ſon héritier ſon fils *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, écrivant *Joſeph* Bertrand Notaire de Mormoiron, le 28 Avril 1718.

XIV. *Jean-Baptiſte* de Maubec Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, fils de *Jean-Joſeph* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, & de *Marie-Françoiſe* Dallemen, épouſa *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, fille de *Thomas* Beaujeu, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la Ville de Pernes, & de *Diane* de Grillet de Briſſac, par contrat du 11 Novembre 1711, écrivant Malatra, Notaire de Perme, & *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron; duquel mariage ſont iſſus *Eſprit-Joſeph-Marie* ci-après, *Jean-Joſeph*, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Noble, Royale & Collégiale d'Aynay à Lion, a fait ſes preuves de nobleſſe audit Chapitre, & furent admiſes, déclarées bonnes & valables par Acte Capitulaire le 28 Mars 1763; *Paul-Pierre-Joſeph-Auguſtin*, Religieux dans l'Ordre des Grands-Auguſtins, Prieur au Couvent d'Arles.

Jean-Baptiſte de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur de Bouquier, ainſi qualifié dans ſon teſtament le 19 Février 1730, écrivant *Joſeph* Bertrand, Notaire de Mormoiron, fit ſon héritier ſon fils *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux.

XV. *Eſprit-Joſeph-Marie* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seign. de Bouquier, fils de *Jean-Baptiſte* de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, & de *Marie* de Quiqueran-Beaujeu, épouſa *Marie-Roſe* de Camaret de Belle-Iſle de Caromb, fille de *Jean-François-Ignace*, Chevalier, Seigneur de Belle Iſle, & de *Conſtance* de Salis, par contrat du 20 Février 1748, écrivant *Pierre-Claude* Durand,

Digitized by Google

Notaire de Caromb, & *Jean-Joseph* Bertrand, Notaire de Mormoiron. Dudit mariage est issu,

XVI. *Joseph-Marie-François.*

MAULDE. Le nom de Maulde est ancien La Terre de Maulde, dont une partie en-deçà de l'Escaut, est encore possedée par les Seigneurs de Lignes, qualifiés du titre de Barons de Maulde dès l'an 1000 : l'autre partie en-delà de l'Escaut, d'où relevoient quinze Fiefs nobles, étoit possedée aussi dès l'an 1000 par *Watier* de Maulde, marié 1°. à *Agnès* de Saveuse ; 2°. à une fille de la Maison d'Enghien. La ressemblance des armes des Seigneurs de Lignes, & des Seigneurs de Maulde, qui sont d'*or à la bande de sable* (*a*), feroient présumer que ces deux Maisons ont la même origine.

En 1180, une *Audouine* de Lignes, sœur de *Watier* & de *Fraſtré* de Lignes, fut mariée à *Mathieu* de Maulde. *Voyez les Annales du Comté de Haynault*, pag. 213.

Les autres alliances de la Maison de Maulde, suivant Carpentier, Historien du Cambresis, & les Annales du Haynault, ci-dessus citées, sont avec les Maisons de Hallewin, Hennin-Liétard, Barbançon plusieurs fois, Berghes, Cleves, Ghistelle, Montmorency, &c.

Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Ardenne, de Mons & de Nivelle. Un *Watier*, Seigneur de Maulde, suivit en 1201, au Voyage de la Terre-Sainte, *Baudouin* Comte de Haynault.

Robert de Maulde fut Gouverneur de Guise en 1250.

La Terre de la Buissiere en Artois a passé dans la Maison de Maulde par le mariage de *Georges* de Maulde, mort en 1597, avec *Jossine* de Courteville, fille & héritiere de *Jacques*, Sieur de la Buissiere, dont descend le Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere, & la Terre de Maulde, en-deça l'Escaut, en est sortie par la vente qu'en fit *Guillemette* de Maulde, héritiere de sa branche, à *Antoine* de Carondelet : elle fut mariée deux fois, 1°. à *Jean* de Barbançon ; 2°. à *Hector* de Cleves.

Les Archives de Saint-Guilhin & de Saint-Martin marquent que cette *Guillemette* de Maulde, héritiere en 1422 de la branche aînée, emporta de sa maison trois cent mille florins de rentes, somme très-considérable pour ce tems-là, s'il n'y a pas erreur de chifre. *Voyez l'Histoire du Cambresis*, *Tome II*, *pag.* 997 *& suiv.* & les *Annales* du *Haynault.*

Louis-François, Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere en Artois, par la mort de *N.*... de Maulde, son cousin, Capitaine de Carabiniers, & Chevalier de Saint Louis, dont il avoit hérité en 1740, est mort en 1763, & a laissé de son mariage (célébration 11 Juillet 1735) avec *Marie-Félicité* de Conflans de Saint-Remy.

1. *Léon-Eugene-Louis*, Comte de Maulde, Marquis de la Buissiere, né 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France 15 Avr. 1762 ; a épousé, contrat signé 16 Avril, célébré 1 Mai 1764,

(*a*) *Le Marquis de la Buissiere les porte la bande chargée de 3 croix d'argent.*

Digitized by Google

Demoiſelle Davy de la Pailletrie.

2. *Maximilien-Gabriel*, né 24 Septembre 1740, auſſi Colonel au même Régiment, du mois de Janvier 1758.

3. *Adelaïde*, née en Janvier 1742, mariée en Mai 1760 à *Henri*, Comte de Lur, Marquis de Saluces.

4. *Félicité*, née 1 Novembre 1748.

MAUMONT, rameau d'une branche de la Maiſon de la Rochefoucault, connue ſous les noms de Verneuil & de Barbeſieux.

I. *Guillaume* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, 1. *Guy*, qui ſuit; 2. *Charles*, qui, ſous le prétexte de quelques nullités dans le mariage de *Guy* ſon frere, s'empara des biens de *Pierre* ſon neveu, & mourut ſans enfans; 3. & *N.*... de Maumont, femme de *Robert Stuard*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

II. *Guy* de Maumont, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne à un aſſaut devant Dole, laiſſant de *Nobinette* de la Mothe, pour fils poſthume,

III. *Pierre* de Maumont, Ec. Seigneur de Beauregard & de la Roche Saint-Firmin, dont la légitimité fut diſputée par *Charles* ſon oncle; ce qui l'obligea de recourir au Pape *Léon X* & au Roi *Louis XII*, qui par leurs Bref & Lettres Patentes le déclarerent légitime: il fut élevé par les ſoins de la Maréchale d'Aubigny ſa tante, & ſervit dans les guerres de Milan & de Sicile, laiſſant de *Jacquette* de Momot, 1. Beraut, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N.*.. Bacle, Seigneur d'Argenteuil en Champagne; 2. *Adrien* qui ſuit; 3. & *Jeanne*, femme en 1517 de *Pierre* de Villeblanche, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, mere de *Chriſtine* de Villeblanche, femme de *Jacques* de Courtenay, Seigneur du Cheſne & Chanzy.

IV. *Adrien* de Maumont, Ec. Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épouſa *Anne* Dubreuil; fille du Seigneur de la Bénardiere en Poitou, dont 1. *Alexandre*, Seigneur de Preſſigny, qui n'eut point d'enfans de *N.*... de Lodinville ſa femme; 2. &

V. *Roch* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, mort avant 1642, épouſa en 1607 *Eliſabeth* de Jaucourt, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Ville-Arnoux-le-Vaux, &c. mort 25 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth* de la Trimoille, Dame de Meneſtreux, dont 1. *Abraham*, qui ſuit; 2. *Bénigne*, femme de *Jacques* de Saint-Meſmin, Ecuyer, Seigneur de Queuvre; & *Louiſe*, femme de *Louis* de Salagnac, Seigneur de la Roche-Gaudon.

VI. *Abraham* de Maumont, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épouſa *Marie* de Bizieux, qui fut tutrice de ſes enfans, laquelle étant morte, ils furent ſous la tutelle d'*Henri* de Brion, Chevalier, Seigneur de Puiſeux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon 23 Mars 1668; ſavoir, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, majeure à la mort de ſon pere; 3. 4. *Anne* & *Suzanne*, dont on ignore les alliances.

VII. *Jean* de Maumont eſt apparemment l'ayeul du biſayeul du

Digitized by Google

Baron de Chalart, Seigneur de Bajaleuf, mentionné au *V. Vol. p.* 531.

On trouve un *Gérard* de Maumont, Chanoine de l'Egliſe du Puy en Velay, auquel *Hemery*, Vicomte de Rochechouart, aſſigne une rente de 80 liv. par accord fait entr'eux en 1169.

Bernard de Maumont, Seign. du Chef Boutonne, avoit pour femme en 1430 *Agnès* de Rochechouart, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite* Chevin, Dame de Mauzé.

Les Seigneurs du nom de Maumont ſubſiſtent en Limouſin, en la perſonne de *N.* . . . de Maumont, Chevalier, Baron de Chalart, & Seigneur de Bajaleuf, qui eſt marié.

Les armes ſont : *d'azur au fautoir engreſlé d'or, accompagné de 4 tours baſtillées d'argent.*

MENGIN, originaire de la Lorraine : Famille noble qui a produit des Hommes d'Etat & de Guerre, qui ſe ſont dignement acquittés des Emplois les plus diſtingués, tels que d'Ambaſſadeurs vers les Têtes-Couronnées, de Sécretaires d'Etat, de Préſidens en la Chambre des Comptes de Nancy, de Gouverneurs Militaires, & d'autres, & par les alliances continuées de pere en fils avec les meilleures Familles du Pays.

Vers l'an 1549, une branche de cette Famille, ſortie d'un Gouverneur de Saarbourg, vint s'établir en France, & s'eſt tellement vouée au ſervice de nos Rois, que ceux qui en deſcendent y ont toujours été dans les Emplois militaires, qu'ils ont remplis avec beaucoup de zele & de diſtinction, ſans interruption, juſqu'à ce jour.

Pour ne rien donner qui ne ſoit bien prouvé par titres, l'on ne commence la filiation qu'à *Nicolas* & *Michel* freres, vivans en 1464, quoiqu'iceux ſoient d'ailleurs reconnus pour être iſſus de noble extraction.

Nicolas Mengin, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, dans des occaſions importantes à l'Etat, & durant les guerres, fut envoyé pluſieurs fois en Ambaſſade vers les Rois de France *François I*, *Henri II*, l'Empereur *Charles V*, & autres Princes, & notamment en 1541, vers ledit Empereur, avec le Comte de Salm & autres, pour conclure le mariage du Duc *François* de Lorraine avec *Chriſtine* de Dannemark, niece de l'Empereur. Il avoit épouſé *Catherine* de Rémerville, de laquelle il n'eut point d'enfans; & giſſent tous deux à Nancy, dans une Chapelle qu'ils avoient conſtruite dans la Paroiſſe Saint-Epvre.

Michel Mengin, Ecuyer, frere puîné de *Nicolas*, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, attachés à leurs Souverains, fut au ſervice du Duc *Antoine* de Lorraine. Il épouſa *N.* . . Dion, de laquelle il eut 1. *Claude* Mengin, Sécretaire des Commandemens du Duc *Antoine* de Lorraine, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Préſid. en la Chambre des Comptes de Nancy. Il donna à l'Hopital de Saint Julien dudit Nancy, & aux Pauvres, la plûpart de ſes biens, étant mort en 1569 ſans enfans de ſon mariage avec *Anne* Ferriet, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne* Thierret. Sa veuve ſe remaria à *Antoine* Go, Seigneur de la Maiſon-Forte de Noviant-ſur-Mozelle; 2. *Jean* Mengin, qui ſuit; 3. *Sébaſtien* Mengin, Prieur de Lay-Saint-Chriſtophe, & Grand-

Digitized by Google

Grand-Archidiacre de Toul.

Jean Mengin, I du nom, fils de *Michel* & de *N...* Dion, Chafner (c'eſt-à-dire Gouverneur) de Saarbourg, épouſa *Anne* de Klokiry de Bokenheim, iſſue d'une ancienne Maiſon du Pays de Treves, de laquelle il eut 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Marie*, épouſe de *Nicolas* Collet, Seigneur de Dordal, Gouverneur des Salines de Marſal.

Jean II Mengin embraſſa le parti des armes, & épouſa 1. *Marguerite* Maillet, fille de *Ferry* Maillet; 2°. 15 Juin 1549, *Catherine* Ailhaud: il eut de ſon premier mariage *Claude*, qui ſuit; *Anne*, épouſe de *Didier* Barthelemy; *Marguerite*, épouſe de *Thierry* Poupart, Prevôt de Gondrécourt.

Les enfans nés du ſecond lit furent *Raymond*, Capitaine au Régiment de Navarre, mort non marié, & *Jean III*, rapporté après la poſtérité de *Claude*.

Claude Mengin, Gouverneur des Salines de Marſal, Conſeiller, Sécretaire de S. A. R. le Cardinal *Charles* de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz, partagea avec ſa ſœur le 25 Mars 1586, & fit ſon teſtament le 17 Septembre 1603, jour de ſa mort, âgé de quarante-quatre ans, inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Marſal: il avoit épouſé le 25 Avril 1592 *Françoiſe* Janin, fille de *Claude*, & d'*Eléonore* Genetaire, qui ſe remaria à *Nicolas* Piſtor, Conſeiller d'Etat de Son Alteſſe: ledit *Claude* Mengin eut de ladite *Françoiſe* Janin, 1 *Nicolas*, qui ſuit; 2. *Claude*, Chanoine de l'inſigne Egliſe de Saint Diez.

(a) *Nicolas* Mengin, Conſeiller, Sécretaire d'Etat de *Charles IV*, Duc de Lorraine & de Bar, par Lettres données à Nancy le 28 Décembre 1623, & Garde du Tréſor des Chartres, épouſa *Eliſabeth* de Chaſtenoy, fille de *Georges*, Seigneur d'Armancourt, Conſeiller d'Etat, & de *Barbe* Rutant, mort ſans enfans.

Seconde Branche.

Jean III Mengin, natif d'Amiens en Picardie, Capitaine, ainſi que ſon frere, au Régiment de Navarre, fils de *Jean II*, & de ſa ſeconde femme *Catherine* Ailhaud, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye (b). Il épouſa le 6 Août 1619, à Staffort en Guyen-

(a) *Ledit* Nicolas *fit les preuves de cinq dégrés de Nobleſſe ci-deſſus, tant du côté paternel que maternel, ſans méſalliance, au Conſeil d'Etat de* Charles IV, *Duc de Lorraine & de Bar, qui lui en donna des Lettres de déclaration du 2 Août 1658, par leſquelles il reconnoît auſſi ſon ancienne Nobleſſe d'extraction, & les ſervices rendus par ſes auteurs à ſes prédéceſſeurs Ducs. Ces ſortes de Lettres déclaratoires de Gentilleſſe, ſont néceſſaires en Lorraine pour jouir de certains priviléges attribués aux ſeuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainſi reconnus, dont elle fait une claſſe différente des Nobles en général.*

(b) *Iſſu d'une ancienne Famille originaire de Picardie, du nom d'Ailly-Fouquet, fils de* Guy *d'Ailly & de* Sibile *Ailhaud; pris le nom de ſa mere, en vertu de ſon teſtament fait l'an 1245, retenu par* Giraud, *Notaire; elle avoit apporté à ſon mari les Terres d'Arlan &*

ne, *Claire* Blaud, assisté de son frere *Raymond*, qui a signé au contrat, de laquelle il eut 1. *François*, Ecclésiastique; 2. *Pierre*, qui suit.

Pierre Mengin, I du nom, Sieur de la Gardolle, né le 12 Octobre 1621, Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, jusqu'en 1644, fut employé ensuite, en 1652, avec les autres Gentilshommes du Pays, à garder le poste de Saint-Macaire, sous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général durant les guerres civiles, & mourut le 3 Juillet 1692: il avoit épousé le 19 Mai 1648, *Anne* Garros, fille de *Bernard* Garros, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchaussée d'Armagnac au Siége de Leitoure, & de *Françoise* de Chastenet de Puiségur (*a*), de laquelle il eut 1. *Jean IV*, qui suit; 2. *Pierre*, Prêtre, & Chanoine du Chapitre de Lartommieu, Diocèse de Condom; & 3. *Isaac*, auteur de la derniere branche rapportée ci-après.

Jean IV Mengin, Sieur de la Touchade, né 18 Sept. 1650, Mousquetaire de la premiere Compagnie de la Garde du Roi, se signala, & fut blessé le 24 Juin 1673 au fameux assaut de la demi-lune de Maestrick. Il mourut le 27 Mai 1727. Il avoit épousé par contrat du 9 Février 1682 *Antoinette* de Maussart, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique* de Coussan, de laquelle il eut 1. *Pierre*, Sieur de la Touchade, né 18 Novembre 1688, Officier au Régiment de Boulonnois en 1705, fut blessé & fait prisonnier au combat d'Oudenarde, & ne se retira qu'après la campagne de 1712: il est mort le 20 Mai 1763, non marié; 2. *Joseph*, qui suit; 3. *Léonard*, ci-après; 4. *Marguerite*, née 11 Juin 1683, mariée 15 Août 1709 à *Antoine* de Massas, Seigneur de Rouzés, morte 24 Mars 1754, sans enfans; 5. autre *Marguerite*, née 11 Mars 1685, morte fille le premier Septembre 1744; 6. *Marthe*, née 16 Juillet 1703, non mariée.

Joseph Mengin, Sieur de Maussart, né le 9 Février 1693, ancien Capitaine du Régiment de Boulonnois, fut blessé d'un coup de feu qui lui fracassa la machoire à la bataille de Malplaquet, fit toutes les campagnes de Flandres de cette guerre, & fut obligé de se retirer du service en 1727, à cause des suites de sa blessure, avec une pension du Roi de 400 l. & est mort le 17 Mars 1759. Il avoit épousé 1°. le 11 Novembre 1723 *Therese* Leidet, de laquelle il eut *Marie* Mengin, née le premier Octobre 1724, mariée le 6 Février 1751 à *Andronic* Mengin son cousin issu germain, Capitaine au Régiment de Picardie; 2°.

de Mus. Ledit Fouquet se retira en Provence, où il épousa Anne *d'Agoult en* 1248. *Il accompagna* Charles *d'Anjou à la conquête de Naples en* 1264. *C'est de son arriere-petit fils*, Guy *Ailhaud, qui s'attacha aux Princes de Savoye, que descendoit au troisieme dégré* Thomas *Ailhaud ci-dessus.*

(a) *Elle étoit grande-tante du Maréchal de France de ce nom, étant fille de* Bernard *de Chastenet, Seigneur de Puiségur, & de* Marguerite *de Pins, de même Maison qu'*Odon & Roger *de Pins, Grands-Maîtres de Rhodes.*

Digitized by Google

le 12 Novembre 1732, *Louiſe* de Goalard de l'Ecuſſan, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte* de Goalard de l'Ecuſſan, & petite-niece & légataire univerſelle de *François* de Goalard, Marquis de l'Ecuſſan, ancien Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, de laquelle il eut 1. *Jacques* Mengin, né le 11 Septembre 1733, Officier pendant dix ans au Régiment de Picardie, & retiré pour ſa mauvaiſe ſanté en 1755; 2. *Ignace*, né le 2 Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761; 3. *Benoît*, né le premier Mai 1744, auſſi Lieutenant au même Régiment depuis 1760.

Léonard Mengin, Seigneur de Salabert, troiſieme fils de *Jean IV*, Sieur de la Touchade, & de Dame *Antoinette* de Mauſſart, Dame de Salabert, né le 20 Août 1697, fit la campagne de 1713 en qualité de Sous-Lieutenant au Régiment de Brie, ſe trouva au ſiége de Landau & de Fribourg. Lorſque ſon Emploi fut ſupprimé, il eut une réforme de Lieutenant à la ſuite de Boulonnois, qu'il quitta en 1727 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg. Le Roi le nomma Chevalier de Saint Louis, à l'occaſion de la Bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur & de courage, ainſi qu'il avoit fait à celle d'Ettingen, ſuivant un certificat donné par M. de la Billarderie, Major des Gardes du Corps: il eut la Commiſſion de Capitaine de Cavalerie le premier Septembre 1731, fut fait Sous-Brigadier dans la même Compagnie en 1754, & Brigadier en 1758, retiré depuis avec une penſion de 1200 liv. Il avoit épouſé le 28 Décembre 1722 *Jeanne* de la Globie, fille de *Gaſton*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suzanne* Lartigues, de laquelle il eut 1. *Joſeph-Hector*, qui ſuit; 2. *Jean-Baptiſte*, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, né le 6 Juillet 1740; 3. *Pierre*, né le 8 Septembre 1744, Chevalier de Saint Lazare élevé à l'Ecole Royale Militaire juſqu'en 1761, qu'il eſt entré Lieutenant au Régiment de Lyonnois, bleſſé à l'affaire du 24 Juillet 1762, dans la Heſſe; 4. *Marie*, née 17 Septembre 1723, non mariée; 5. *Roſe-Marie*, née 20 Février 1725, mariée le 15 Juin 1751 à *Pierre-Paul* de Molinis, Ecuyer, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi; 6. *Antoinette*, née le 31 Juillet 1734, non mariée.

Joſeph-Hector Mengin, né le 16 Juin 1731, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, où il eſt entré en 1745, a épouſé le 23 Février 1763, à Troyes en Champagne, *Jeanne-Angélique-Cunégonde* de Puget de Monthoron, fille de *Pierre*, Seigneur de la Marche, les Chevaliers, Château-Chignon, Montgaon, la Planche, &c. Grand-Bailly de Troyes en Champagne, & d'*Edmée-Jeanne Charlotte* du Ménil.

Derniere Branche.

Iſaac Mengin, Sieur de Larrouquette, troiſieme fils de *Pierre I*, Sieur de la Gardolle, & d'*Anne* Garros, né en 1663, ſervit le Roi dans le Corps des Cadets-Gentilshommes, puis en qualité de Lieutenant dans le Régim. Royal, & par Lettres de paſſe dans celui de Boulonnois, où il reſta juſqu'en

Digitized by Google

1693, eſt mort le 29 Juin 1740. Il avoit épouſé en premieres noces, le 9 Février 1693, *Catherine* d'Albieu de Poupas, dont il n'eut point d'enfans; en ſecondes noces, le 27 Juin 1713, *Marie-Anne* d'Avach de Theze, fille de *Philippe*, & de *Jeanne* Menet, de laquelle il eut 1. *Pierre II*, qui ſuit; 2. *Andronic*, né le ... Juillet 1719, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Picardie, dans lequel il ſert depuis 1742, bleſſé le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, & au ſiége de Fribourg en 1744: il épouſa 6 Février 1751 *Marie* Mengin ſa couſine ci-deſſus; 3. *Marguerite*, née le 2 Fév. 1723, mariée 2 Juillet 1754 à *Jean-Jacques* Courrent, Ecuyer, Sieur du Parc, morte le 27 Février 1761, laiſſant pluſieurs enfans.

Pierre II Mengin, Sieur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, Chevalier de Saint Louis, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille en Flandres, avec Brevet de Commandant, du 15 Mai 1754, juſqu'auquel tems il avoit ſervi dans le Régiment de Picardie, tant en qualité de Lieutenant que de Capitaine, depuis l'année 1734, fut bleſſé le 17 Mai 1743, à l'affaire d'Inguelfin en Baviere, d'un coup de feu qui lui traverſa la jambe, & dans cet état pris priſonnier le 6 Juillet ſuivant, avec le convoi des bleſſés qui revenoit en France, fut dépouillé, & perdit tous ſes équipages: il épouſa audit Lille, le 6 Décembre 1751, *Marie-Anne-Joſephe* de Fontaine, fille de feu *Gilles*, Seigneur de Thiéfrit, Deſſartaux, Mandués, &c. & de *Marie-Barbe-Joſephe* Mariſſal: duquel mariage ſont iſſus 1. *Pierre-Robert-Joſeph*, né audit Lille le 29 Octobre 1753; 2. *Louis-Andronic*, né 15 Mai 1756; 3. *François-Marie*, né 15 Avril 1758; 4. *Coſimir-Joſeph*, né 14 Janvier 1760; 5. *Claire-Joſephe-Adelaïde*, née 28 Février 1762; 6. *Philippine-Louiſe*, née 6 Juillet 1763.

Les ſeconde & derniere branches établies en France ont fait leurs preuves d'ancienne Nobleſſe d'extraction & de deſcendance de celle de Lorraine, au Conſeil d'Etat du Roi de France *Louis XV*, qui en a donné des Lettres de reconnoiſſance, datées du 1 Août 1755, & enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 4 Juin 1756. De plus, ceux de ce nom viennent encore d'obtenir (18 Mai 1764) ſur le vû de leurs titres, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Nancy, qui les autoriſe à prendre la qualité d'Ecuyer, & toutes celles convenantes aux Gentilshommes iſſus d'anciennes Maiſons nobles. Dans cet Arrêt la filiation & la deſcendance de la ſouche y eſt juſtifiée & détaillée dans la meilleure forme, & en outre le Tableau généalogique de cette Famille, préſenté à la Chambre des Comptes de Nancy, avec les titres, a été atteſté, juſtifié, vérifié authentiquement, & ſigné par le Premier Préſident & le Greffier de la Cour.

Les armes: *d'azur à la faſce d'or, au griffon naiſſant de même en chef*; & pour cimier: *le griffon de l'écu.*

MONTAGNAC. Cette Famille eſt Noble & originaire du Limoſin, où eſt la Terre de ce nom, entre Brives & Tulles. Elle eſt encore poſſedée par le Marquis de Montagnac, d'une branche aînée, qui a deux freres dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche exiſte en

Digitized by Google

Auvergne & en Bourbonnois, dont deux freres ſont Capitaine & Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, après avoir été Pages du Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

Une troiſieme a paſſé en Languedoc, dont l'un des chefs eſt mort à Lisbonne chargé des Affaires du Roi en Portugal, pere d'un fils au ſervice, & de deux filles, reçues ſur preuves à Saint-Cyr.

C'eſt de cette branche qu'eſt ſorti *Jean* de Montagnac, qui prit le ſurnom de Ferozin, ſous lequel il a été connu en ſon tems: il fut Capitaine d'Infanterie, en garniſon à Creſt; il y épouſa en *1616 Suſanne* d'Arnoux, d'une Famille Noble de cette Province: il en eut,

Jean-Antoine de Montagnac, auſſi Capitaine d'Infanterie de la Ferté-Sennetere, & Aide-de-Camp du Maréchal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine, où ſa poſtérité exiſte, par le mariage qu'il y contracta le 2 Décembre 1649, avec *Antoinette* Georges, d'une noble Famille de Nancy: il en eut deux fils; l'aîné mort à la guerre, Capitaine au Régiment Dauphin; & *Joſeph-Antoine*, puîné, après la conquête de la Franche-Comté, fut fait Capitaine de Grenadiers en 1695, Chevalier de S. Louis lors de la création de cet Ordre: il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageuſement diſtingué à la défenſe de Namur. Il épouſa *Suſanne* Redoubré de Remiremont, niece de la Marquiſe d'Haraucourt, qui, retirée dans ſes Terres près de Metz, y fit venir ſa niece & ſa famille. C'eſt depuis ce mariage que cette branche de Montagnac exiſte à Metz. De ce mariage vinrent trois fils & trois filles; l'aînée, mariée en 1717 au Baron de Baune, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alſace; la ſeconde, Religieuſe à la Congrégation de Pont-à-Mouſſon; & la troiſieme, à l'Abbaye Royale de Sainte Gloſinde de Metz, où elle fut reçue ſur preuves de Nobleſſe.

L'aîné des fils, *Pierre-Joſeph* de Montagnac, après avoir paſſé par pluſieurs grades militaires, fut Chevalier de Saint Louis en 1741, Major en 1745, Lieutenant-Colonel, puis Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Longwy le 20 Février 1748: en 1725, *Léopold*, Duc de Lorraine, le fit Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de ſa Garde, & en 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sedan. Il a épouſé, 28 Février 1736, *Marie* le Blocteur, dont il a eu,

1. *Joſeph* de Montagnac, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Limouſin.

2. *Louis*, dit le Chevalier de Montagnac, Capitaine au même Régiment.

Le ſecond frere de *Pierre-Joſeph* de Montagnac, eſt *Thomas-Hyacinthe-Henri*, Chevalier de Montagnac, Major du Régiment de l'Iſle de France, Chevalier de Saint Louis en 1746, Lieutenant-Colonel en 1748, & réſide à Nancy, où il a épouſé en 1732 *Marguerite-Louiſe* Faugieres de Vaſcilles, d'une Famille noble, dont il a deux fils & une fille.

1. *N.* . . . Demoiſelle de Montagnac, fille.

2. *N.* . . . Religieuſe à l'Abbaye du Pré-au-Mans, ſur preuves de Nobleſſe.

3. *François-Joſeph* de Monta-

Digitized by Google

gnac, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de France.

Les armes : *de gueules au sautoir d'argent cantonné de 4 molettes d'éperon de même.*

MONTAIGU. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Diocéſe de Coutances; ce qui ſe juſtifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage de cette Maiſon, par leſquels en 1249 *Richard* de Montaigu, Seigneur du lieu, a fondé la Chapelle qui exiſte encore dans la cour du Château de ce lieu.

Cette branche eſt fondue dans la Famille de Poilvilain-Crénay, par le mariage de *Georges* de Poilvilain en 1683, avec *Gaude* de Montaigu, ſœur de *Sebaſtien* de Montaigu, Comte dudit lieu, mort ſans enfans en 1715.

Cette Famille n'exiſte plus en France; la branche aînée, qui avoit paſſé en Angleterre, y eſt connue ſous le nom de Duc de Montaigu.

Les armes de cette Maiſon ſont *un champ d'argent aux trois bandes de ſable, aux ſix coquilles de même*, 3. 2. & 1.

MONTS (De), en Languedoc.

Les anciens actes diſent, de *Monts*, de *Mons*, de *Montz*, en Latin, de *Montis*, de *Montium*, de *Montibus*.

Louis de Monts, frere de *Bertrand*, paſſa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266. Il y fut fait Viceroi, Capitaine Général d'armes de ce Royaume, & Grand-Juſticier. Cette branche, qui a toujours porté le titre de Comte, vient de s'éteindre à Aſtic en Piémont en 1762, où elle réſidoit.

Une autre branche connue dans le Dauphiné dès le onzieme ſiecle y ſubſiſte dans *Félicien* de Montz, Gommandeur de Laumuſſe en Breſſe, & dans deux de ſes neveux, Officiers au Régiment de Bretagne.

Une autre branche ſubſiſte en Languedoc : nous en allons donner la filiation.

I. Le premier connu eſt *Bertrand* de Monts, qui, ſelon *l'Hiſt. du Lang. T. III. p.* 274 & 307, fut élu Conſul de Toulouſe en 1222 & 1226; il fut préſent à la donation du Château de St. Felix par le Comte de Toulouſe au Comte de Foix. Il eut pour enfans, 1. *Philippe*, qui ſuit; 2. *Louis*, qui paſſa en Sicile avec *Charles* d'Anjou en 1266, & y fut fait Viceroi; 3. *Marie*.

II. *Philippe* (a) de Monts, Sénéchal de Carcaſſone: ſuivant l'ordre du Roi à toute la Nobleſſe de ſon Royaume de ſe tenir prête pour l'accompagner à Bordeaux, manda les principaux Vaſſaux de ſa Sénéchauſſée, & leur ordonna de ſe trouver à Bordeaux en chevaux & en armes avec les gens de leur ſuite, le Lundi après l'Aſcenſion 31 Mai 1283.

Philippe eut trois fils (b) : 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Raoul*; 3. *Elie*, Damoiſeau, nommé Gouverneur d'Alby le 18 Octob. 1355 par *Hugues* d'Aubert, Evêque de cette Ville.

III. *Pierre* de Monts (c) fut du nombre des principaux Seigneurs du Languedoc, qui armerent con-

(a) *Hiſtoire Générale du Languedoc, Tome IV, page* 41.
(b) Ibid. *page* 284.
(c) Ibid. *page* 339.

Digitized by Google

tre les Anglois en 1239 : il avoit à ſa ſuite cent dix-ſept Ecuyers. Il fut pere de *Sébaſtien*, qui ſuit.

IV. *Sébaſtien* de Monts rendit hommage au Roi l'an 1370. Il eut pour fils *Bertrand*, qui ſuit.

V. *Bertrand* de Monts, II du nom, Chev. rendit hommage au Roi l'an 1422. Ses enfans furent, 1. *Sébaſtien*, qui ſuit; 2. *Gérard*; 3. *François*; 4. *Catherine*, femme de *Guillaume* de Trevaux; 5. *Scipion*, célébre dans les Lettres & dans les Armes. Il mérita qu'on lui frappât des médailles avec cette Légende : *Scipio de Montibus Gallo-Spartanus ad vivum redius*; & au revers les figures d'Apollon & de Mars, avec ces paroles : *Phœbi cultor, & Martis alumnus.*

VI. *Sébaſtien* de Monts, II du nom, rendit hommage au Roi le 18 Décembre 1430, tant pour lui que pour *Anne-Toinette* ſa femme, fille & héritiere de noble *Hugues* de Peirolier. Dans ſon teſtament du 5 Août 1451 il dit que *Florie* avoit été ſa premiere femme, & qu'il en avoit eu *Guillemette* & *Eliſabeth*. Ses enfans du ſecond lit furent, 1. *Hugues*, qui ſuit; 2. *François*, lequel rendit de ſi grands ſervices à l'Empereur *Maximilien*, qu'il lui accorda pluſieurs Terres en ſouveraineté, & le ſingulier privilége de créer, lui & ſes ſucceſſeurs, annuellement cinq Chevaliers, par ſon Diplôme daté d'Ausbourg le 15 Août 1500, qui contient l'honorable témoignage, que, quoique ſon nom & ſa famille, de même que ſes ancêtres, euſſent un ſi grand mérite qu'on ne pouvoit y rien ajouter, néanmoins en témoignage de ſes ſervices & de ſon amour, il lui accordoit le ſuſdit privilége.

VII. *Hugues* de Monts épouſa, 1°. *Iſabelle* de Rabot, fille de Noble *Jean* de Rabot, Conſeiller au Parlement de Grenoble, & Chancelier de Naples, & de *Michelle* d'Urre : 2°. 26 Fév. 1495 *Alexis* de Sarde, fille de Noble *Jean-Baptiſte* de Sarde du lieu de Bolene. Dans ſon teſtament du 24 Février 1521 il parle de ſes deux femmes, & nomme pour les enfans du premier lit; 1. *Giraud*; 2. *Imbert*; 3. *Jacques*, auteur d'une branche éteinte : & pour ceux du ſecond, 4. *Alain*, qui a auſſi eu poſtérité, marié à *Suſanne* de Rabot, de la Maiſon d'Illins; 5. *Jean*, qui ſuit; 6. *Philippine*, femme de noble *François* Chapuis.

VIII. *Jean* de Monts, Chevalier, Baron de Cabreirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie de Piqueurs, enſuite Gouvern. de Luxembourg, épouſa 2 Mars 1532 Demoiſelle de Varats, fille de noble *Jean* de Varats, Capitaine d'Arquebuſiers : il en eut, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Marie*; 4. *Louis*.

IX. *Antoine* de Monts, Baron de Cabreirolles, Seigneur de Marcillon, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers, Meſtre de Camp en 1586 de 500 Enſeignes, épouſa 21 Mai 1533 Demoiſelle *Catherine* de Lunel de Gorceval, dite *de la Mothe-Houdancourt*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Capitaine d'Arquebuſiers; dont, 1. *Jean*, qui ſe maria; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte; 3. *Balthaſar*, Capitaine de cent hommes d'Armes : il fut un des quatre premiers Gentilshommes qui firent la conquête de la Nouvelle France.

Digitized by Google

Il en fut Vice-Roi en 1603 & 1604; 4. *Jean*, Marquis de la Marceliere, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied. De ſon mariage avec Demoiſelle *Anne* de Villanove, fille d'*Antoine*, Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, il n'eut qu'une fille, mariée par acte du 22 Septembre 1649 à *Alexandre* de Flotter, Seigneur de Ribodes, fils de *Pierre*, & de *Diane* de Cabral; 5. *Louis*, qui ſuit; 6. *Iſabeau*; 7. *Louiſe*.

X *Louis* de Monts, Seigneur de Cabreirolles, Lynteric & la Liguiere, Capitaine au Régiment de Saint-Juſt, épouſa 30 Décembre 1639 Demoiſelle *Anne* de Fabry, fille de *Jean* de Fabry, Chevalier, & de *Marie* de Gout: il en eut, 1. *Pierre*, mort en Flandres en 1676; 2. *Jean-Jacques*, paſſé en Ruſſie après avoir été Capitaine au Régiment de Navarre. Le Czar le fit ſon Chambellan. Il ſe maria, & eut une fille, mariée au Seigneur de Bale; 3. *Aphroditſe*, Chevalier de Malte; 4. *Etienne*, auſſi Chevalier de Malte; 5. *Alexandre-Louis*, qui ſuit; 6. *Marie-Anne*; 7. *Françoiſe*.

XI. *Alexandre-Louis* de Monts, Chevalier, Comte de Walers, Seigneur de Cabreirolles & de la Capeliere, nommé le Comte de Monts, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Second, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint Louis, lors de la création, avec penſion, épouſa en 1679 à Valenciennes Demoiſelle *Marie-Anne* de la Fontaine, dite Wicart, fille de *Philippe*, & de *Marie* la Fontaine-Wicart. Il eut de ce mariage, 1. *André-Joſeph-Louis*, Capitaine au Régiment de Saint-Second, marié à la Baronne de Warre, mort ſans poſtérité; 2. *Alexandre*, qui ſuit; 3. *Marie*, mariée à *Patrice-Daphnis* Dundas, Chevalier de Saint Louis, Brigadier des Armées, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clare, dont un garçon, tué à la bataille de Guaſtalle en 1734; & une fille, morte en bas âge.

XII. *Alexandre* de Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, ancien Officier de Dragons, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France en la Province de Languedoc, marié à Scheleſtat 1 Août 1724 à *Anaſtaſie* de Saint-Lo, fille de *N.* de Saint-Lo, Grand-Bailli du Valdeville, & Bourgue-Meſtre, Régent de la Ville de Scheleſtat, mort 2 Février 1758; a eu de ſon mariage, 1. *Alexandre-Louis*, mort 9 Mai 1733; 2. *Jean Baptiſte-Jacques*, qui ſuit; 3. *Pierre-Joſeph-Hiacinthe*, dit le Chevalier de Monts, Lieutenant au Régiment de Chapt, Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

XIII. *Jean-Baptiſte-Jacques* de Monts, Comte de Walers, nommé le Comte de Monts, né 18 Août 1726, Capitaine dans le Régiment de Chapt, Dragons, par commiſſion de 1757 a été fait Chevalier de Saint Louis en 1758.

Les Armes: *D'azur à trois monts d'or.* Deviſe: *Dabit Deus his quoque finem.* Cri de guerre. *Fortis ut mons.*

MOREAU. Famille des Baronnies du Dauphiné. *Denis* Moreau, I du nom, fut Homme-d'Armes de la Compagnie de M. le Connétable de Leſdiguieres, près la perſonne duquel il ſervit avec diſtinction dans les Armées de Pié-

Digitized by Google

mont, Provence, Savoye & Dauphiné. Il eut en récompenſe de ſes ſervices le Gouvernement de la Ville & Château de Serres, il le garda 24 ans; il épouſa en 1599 *Eliſabeth* de Saint-Feréol, d'une Famille noble de Montelimart, dont il eut *Charles* Moreau I; celui-ci eut d'*Anne* de Payan, d'une Famille noble, *Denis II*, marié à *Marg.* Amieu, dont,

Charles II, qui épouſa *Madeleine* Peyſon, de laquelle il eut

1. *Denis III*, qui ſuit.

2. *Antoine*, Chanoine de la Cathédrale de Metz.

3. *Joſeph*, Officier dans le Régiment de Limouſin, mort au Service.

4. *François*, non marié.

Denis III, hérita de la Seigneurie de Véronne, & de la Coſeigneurie de Vinſobres, & il fut pourvu de la Charge de Lieutenant Général au Bailliage du Buis; & de ſon mariage avec *Marie* de Grangeat en 1735 il a eu,

1. *Martin*; 2. *Joſeph*; 3. *Marie-Thérèſe*; & 4. *Félicité* Moreau de Véronne.

Armes: *D'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or & deux roſes.*

MURAT. Ancienne Nobleſſe de la Province d'Auvergne, dont l'origine ſe voit dans les ſiecles les plus reculés, qui remonte à *Pierre* de Murat, Chevalier, qui vivoit en 1226 avec *Galarde* de la Tour ſon épouſe. Comme nous n'avons qu'une généalogie imparfaite, dreſſée ſur une partie des titres de cette Maiſon, en attendant de plus amples inſtructions, nous nous bornons à donner l'état actuel des deux branches qui ſubſiſtent.

Premiere Branche.

Jean de Murat, Chevalier, Seigneur, Baron d'Anval, Benaut, Liſſac, marié en 1743 à *Marie-Madeleine* de Varenne, dont il n'a pas encore d'enfans: il eſt fils de *Charles-Louis* de Murat, & de *Marie* de Chamboiſſier.

Ses freres & ſœurs ſont;

1. *Paul* de Murat, Chanoine & Vicaire Général de l'Archevêché de Sens en 1753, Aumônier de Madame la Dauphine la même année, Député à l'Aſſemblée Générale du Clergé de France en 1755, Abbé, Doyen-Commendataire du Monaſtere de St. Pierre de Mauriac en 1757, a été Conclaviſte du Cardinal de Luynes en 1758, pour l'élection du Pape *Clément XIII.*

2. *François* de Murat, Chevalier de Saint Louis, non encore marié en 1764.

3, *Madeleine*, mariée à *N.* de Verdonnet en Auvergne.

4. *Suſanne*, non mariée.

Seconde Branche.

Charles-Henri de Murat, Chevalier, marié 25 Mai 1711 à *Jacquette* Fredot, dont,

1. *Vital*, qui ſuit.

2. *Gilbert* de Murat, Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint Louis.

3. *Henri* de Murat, Chevalier de S. Louis, Commandant pour le Roi à Sommieres en Languedoc.

4. *Vital* de Murat, Chevalier de Saint Louis.

5. *Jean-Baptiſte* de Murat, ancien Capitaine à la Louiſianne.

Vital de Murat a épouſé 22

Digitized by Google

Novembre 1742 *Louiſe* de la Neuville ; dont,

1. *Philippe* de Murat, né 4 Octobre 1744, Aide-Major dans le Régiment de Dragons de Monteclare.

2. *Jean-Baptiſte*, né 8 Fév. 1748.

3. *Marie-Anne*, élevée à Saint Cyr, née 29 Novembre 1743.

4. *Marie*, née 14 Novembre 1746, Religieuſe à l'Abbaye de Saint Antoine à Paris.

5. *Marie-Eliſabeth*, née 6 Février 1755.

6. *Louiſe*, née 10 Décembre 1755.

Les Armes : *Loſangé d'or & d'azur.*

NA NA

NATUREL, en Bourgogne, eſt diviſé en deux branches, qui ſe ſéparerent en 1480. Elle eſt originaire d'Italie, où elle portoit le nom de Naturelli.

La branche ainée ſubſiſte en la perſonne de *François-Emmanuel* de Naturel, Seigneur de Belleur & autres lieux, né en 1718, qui a épouſé en 1744 *N.* de Ganay de Bellefond, de laquelle il n'a point d'enfans.

Sœur : *N.* . . . Religieuſe à la Beniſſi on-Dieu en Forez.

La ſeconde branche ſubſiſte en la perſonne de *Pierre-Marie* de Naturel, Seigneur de Valetine, &c. né en 1712, Chevalier de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Tour d'Auvergne, auparavant Roſnyvinen : il épouſa en 1759 *Edmée-Françoiſe* Joly de Beny, dont une fille, nommée *Judith*, née 25 Décembre 1754.

Frere : *Claude-Marie*, dit l'Abbé de Valetine, né en 1715, ci-devant Comte de Brioude, & à préſent Chanoine de l'Egliſe & noble Chapitre de Saint Pierre de Macon.

Sœurs : 1. *Françoiſe-Véronique* de Naturel, née en 1713, Chanoineſſe dans le Chapitre noble d'Alie en Lyonnois ; 2. 3. & 4. Religieuſes en différens Monaſteres.

Digitized by Google

ORAISON. Ancienne Maiſon de Provence : la branche ainée eſt éteinte, il n'exiſte plus que la cadette des anciens Seigneurs de Clumans.

Bertrand d'Oraiſon, Seigneur de Clumans, fils puîné de Boudet, Seig. d'Oraiſon, & de *Bellette* de Venterolle, fit tige. De lui deſcendoient par divers dégrès,

Antoine d'Oraiſon, Seigneur de Bras, d'Aſſe, qui teſta le ſept Décembre 1554 : il eut pour fils *Eléazar-André* d'Oraiſon.

Jean d'Oraiſon, Seigneur de Thorame, épouſa 17 Févr. 1559 *Honorade* de Galice, mourut le 6 Octobre 1589, dont il eut,

Eléazar d'Oraiſon, Seign. de Thorame, qui épouſa 26 Décembre 1599 *Anne* de Gaudin, & acquit la Terre d'Entrages, l'an 1608 ; il eut

Jean d'Oraiſon, Conſeiller d'Etat ordinaire du Roi, duquel naquit

Pierre d'Oraiſon, Seigneur de Beaulieu, qui de la Dame de Laſcours a laiſſé trois fils, dont l'ainé eſt ancien Capitaine des Galeres du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ſans alliance.

Le puîné étoit Major d'un Régiment d'Infanterie, Chev. de S. Louis, & marié ſans poſtérité.

Le troiſieme, Eccléſiaſtique ; & *Marie-Thérese* d'Oraiſon a épouſé le 10 Août 1703 *Louis-Henri* de Gantés, Chevalier, Seigneur de Valbonnette ; fils de *Jean-François*, Seigneur dudit lieu, & de *Gabriel* de Clapiers, des Marquis de Vauvenargues ; une ſeconde fille de *Pierre* d'Oraiſon, qui a épouſé *N.* de Marqueſy.

Armes : *De gueules à trois faſces ondées d'or.*

ORCIN. Cette Famille, originaire de Brignolle en Provence, eſt établie à Aix depuis un ſiecle.

1. *Melchior* d'Orcin fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement d'Aix le 10 Mai 1625 ; il ſe maria avec *M....* de Chaſelles, dont il y eut deux filles de mariées à MM. de Michaëlis & de Franc.

2. *Joſeph* d'Orcin, Seigneur de Miraval, fut reçu Conſeiller au dit Parlement l'an 1668. Il épouſa en premieres noces *N.* d'Albert-Eſſarts : en ſecondes noces il épouſa le 21 Janvier 1687 *Gabriel* de Felix, fille de *Michel*, de la même Maiſon des Marquis du Muy, & de *Françoiſe* de Gantés ; il y eut pour enfans ; *Felix* d'Orcin, Major du Régiment d'Enghien, Infanterie, tué en 1744 aux Lignes de Viſſembourg, il étoit Chevalier de Saint Louis ; *Françoiſe* d'Orcin, veuve de *Pierre-François* de Ripert, Baron de Monclar, Seign. de Salonit, Proc. Général au Parlement de Provence, dont le fils a la même Charge.

3. *Jean-Joſeph* d'Orcin, Seig. de Miraval, fut Conſeiller au Parlement le 2 Mai 1713, & s'allia en 1730 à *Françoiſe* de Franc, fille de *François*, Conſeiller au même Parlement, & de *Claire* de Clapiers : ils ont eu,

Joſeph II d'Orcin, Seigneur de Miraval, reçu Conſeiller au dit Parlement le 25 Juin 1756 ; trois Officiers, l'un des Vaiſſeaux du Roi, les deux autres au Régiment d'Enghien ; dont l'un, qui étoit Capitaine audit Régim. fut tué à la bataille d'Haſtinbeck.

Digitized by Google

ORIGNY (d'). Cette Famille prouve incontestablement son ancienneté par l'avantage qu'elle a d'avoir pris son nom de la Terre d'Origny, située en Thiérache. Elle a formé quatorze branches ou rameaux répandus dans le Bailliage de Vermandois, dans divers cantons de la Province de Champagne, & en Normandie, en Bourgogne, en Hollande, à Geneve, & dans divers Quartiers d'Allemagne, &c.

Une Généalogie ancienne, dressée sur titres, & continuée à chaque génération, remonte cette Famille à plus de quatre siécles. On va en donner un extrait, après avoir rapporté par ordre chronologique divers sujets de la même Famille, dont la liaison n'est pas également connue.

Robert d'Origny fut témoin de la confirmation faite en 1126 par *Barthelemy*, Evêque de Laon, d'une donation à l'Abbaye de Clairefontaine en Thiérache.

Roussel d'Origny signa une Charte d'une donation faite à l'Eglise de Sainte Marie des Vignes, au Diocèse de Soissons, en 1247. *Nicaise* d'Origny, de la Baillie de Vermandois, servit dans l'Armée de Flandres en 1302, & donna quittance le Dimanche avant la Saint Remi de cette année, de la somme de 7 liv. 10 s qui lui fut payée pour ses gages.

Wiart ou *Wiart* d'Origny fut commis en 1339, avec plusieurs autres Gens de guerre, à la garde des Villes de la Thiérache, & il est compris au nombre des Hommes de Fief du Château de Guise, dans un acte du 16 Janvier 1348.

I. *Hugues* d'Origny, I du nom, Seigneur d'Origny, servoit sous les Rois *Charles le Bel* & *Philippe* de Valois, & eut pour fils,

II. *Jacques* d'Origny, Seigneur d'Origny, qui porta les armes pour les Rois *Jean* & *Charles V*, suivant des Certificats & Passeports des années 1355 & 1367. Il laissa de *Louise* de Montreuil trois fils; savoir, 1. *Louis*, qui n'eut que des filles, dont une porta la Terre d'Origny dans une Famille étrangere; 2. *Jean* d'Origny, qui suit; 3. *Adam* d'Origny, qui gagna un Procès contre des Ecclésiastiques, par Jugement rendu à Reims, dont il fut interjetté appel au Concile de Basle. *Cocquault*, *Table Chronologique de l'Histoire de Reims*, *in*-4°. *pag.* 435.

III. *Jean* d'Origny, premier du nom, dit l'*aîné*, Ecuyer d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1420, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, par son mariage avec *Jeanne* du Bourg, il en fit les aveux & dénombremens les 10 Mars 1461, & 16 Juillet 1464. Il vivoit encore, mais fort vieux, en 1468, & laissa pour fils,

IV. *Jean* d'Origny, II du nom, dit *le jeune*, Seigneur de Sainte Marie sous-Bourg, de Micorcol, & du Fief de Bussy de la Chape, qui servoit à la place de son pere dans l'arriere-ban de Vermandois en 1461. Il étoit alors Homme d'Arme des Ordonnances du Roi de la Compagnie du Seigneur de Mouy, & il fit l'aveu & dénombrement au Roi de la Terre de Sainte-Marie le 6 Janvier 1484. Il épousa 1°. *Perrine* de Laval; 2°. *Françoise* de Morancourt. De la premiere vinrent,

1. *Hugues* d'Origny, Seigneur de Sainte Marie-sous-Bourg, qui suit.

2. *Jean* d'Origny, Seigneur de Micorcol & des Dixmes de Bussy, chef d'une branche actuellement

Digitized by Google

éteinte, & connue ſous les noms des Seigneurs de Chalette, de Micorcol, de Cormont, de Saint Remi & du Tronc, qui a formé des établiſſements en Allemagne, où elle a poſſedé la Terre de Geluhauſen, a donné divers Officiers de diſtinction dans nos Armées, un Chambellan de l'Electeur Palatin, un Gentilhomme de la Chambre du Prince d'Anhalt, & un rameau de cette branche s'eſt fixé en Allemagne, & y a fait des alliances diſtinguées. *N...* d'Origny, qui en ſortoit, a ſervi en Suede, & paſſa vers 1749 au ſervice de Ruſſie, où il avoit été avancé aux Grades Militaires, lorſqu'il mourut pere d'une fille mariée à Cazan en Sibérie.

De la ſeconde femme de *Jean* d'Origny II ſortit,

Claude d'Origny, Seigneur de Longchamp, Bailly pour le Roi de la Ville d'Epernay, auſſi tige d'une branche diviſée en trois rameaux, connus, le premier ſous les titres de Seigneur de Longchamps, de Veaux & des Marvitz, finie à la quatrieme génération par trois filles, entr'autres, *Eliſabeth* d'Origny, mariée à *Antoine* de Beauvau, Seigneur d'Origny & d'Armeville. Le ſecond, ſous ceux de Vienne-la-Ville & de Gergeaut, l'un & l'autre éteints: le troiſieme exiſte encore à Châlons en Champagne.

V. *Hugues* d'Origny, II du nom, Seigneur de Sainte Marie-ſous Bourg, Homme d'Arme des Ordonnances du Roi, épouſa *Marie* de Saux, & en eut,

VI. *François* d'Origny, Seign. de Sainte Marie de Cuiſle, de Bouconville & de Séchaux, vivant en 1539, lequel embraſſa les erreurs de Calvin, & eut deux femmes, nommées *Marie* Gourliere & *Anne* Hocquart. De la premiere vint *Pierre* d'Origny, qui ſe fit Proteſtant, ainſi que ſon pere, & ſe retira à Sedan, où il mourut ſans alliance vers la fin de l'année 1587, âgé d'environ quatre-vingt-dix ans (a); & de la ſeconde,

1. *André* d'Origny, Seigneur de Cuiſle, Avocat du Roi au Bailliage de Vermandois à Reims, lors de ſon établiſſement en 1523, qui mourut en 1555, laiſſant, entr'autres enfans, quatre fils & deux filles; ſavoir, *André*, *Pierre*, *Nicolas* & *Jérôme* (b) qui ont formé autant de rameaux actuellement éteints; *Nicole* d'Origny, femme de *Jean* Fremin, Prévôt Royal de Vermandois, & cinquieme ayeule de *Marie-Angélique* Frémin de Moras, mariée en 1709 à *Louis-Antoine* de Brancas, Duc de Villars, & *Perrette* d'Origny, mariée à *Luc* de Salnauve, auquel elle porta la Terre de Cuiſle, qui par ſa petite-fille paſſa dans la Maiſon de Livron.

2. *Claude* d'Origny, qui ſuit.

VII. *Claude* d'Origny, Conſeiller au Siége Préſidial de Reims lors de ſa création en 1551, épouſa *Jeanne* Cocquillart, petite-niece

(a) *Il eſt Auteur d'un Poëme intitulé* le Temple de Mars tout-puiſſant, *& d'un autre Ouvrage qui a pour titre:* Le Hérault de la Nobleſſe de France. *Ces deux Ouvrages ſont à la Bibliotheque du Roi à Paris.*

(b) *Du troiſieme de ces rameaux eſt iſſu* Jean *d'Origny, qui ſoutint le parti du Roi* Henri IV *dans la Ville de Reims à ſon avénement à la Couronne, & y fut aſſaſſiné par les Rebelles.* Voyez Hiſtoire de Reims par le Pere Anquetil, Tom. III, pag. 187.

Digitized by Google

de *Guillaume* Cocquillart, Official de l'Eglise de Reims en 1478, & Poëte de quelque considération en son tems. Ses enfans furent, 1. *Pierre* d'Origny; 2. *Nicolas*; 3. *Henri*, tiges de différens rameaux dont les descendances n'ont pas passé la troisieme génération, particulierement celle de *Henri*; elle a fini à *Jean* d'Origny, Jésuite, mort à Châlons en Champagne en 1731, connu dans la République des Lettres par son talent à traiter des Vies particulieres (a); 4. *Charles* d'Origny. Son fils, *Henri*, Seigneur de la Forte-Maison, fut pere de *Nicolas* d'Origny, Seigneur de Sainte-Anne (b), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biron, mort sans postérité; & 5. *Claude* d'Origny, qui suit.

VIII. *Claude* d'Origny épousa *Marguerite* Coquebert, & mourut vers l'an 1601, pere, entr'autres, 1°. de *Philippe* d'Origny, qui suit; 2°. de *Simon* d'Origny, Conseiller en la Cour Souveraine de Mouzon, qui n'a laissé que des filles; 3°. de *Charles* d'Origny, qui, par son testament du 10 Juin 1633, légua 16000 liv. à l'Hopital de la Charité qui devoit s'établir, & qui a été effectivement établi depuis à Reims; bienfait qui lui a fait donner le titre de Fondateur de cette maison.

IX. *Philippe* d'Origny, I du nom; naquit en 1593, & mourut en 1650. Il laissa (c) d'*Henriette* Michon plusieurs enfans; 1. *Jean* d'Origny, auteur d'une branche actuellement existante; & dont divers sujets ont suivi le parti des armes, entr'autres, *Henri-Alexis* d'Origny, qui, après avoir servi dans les Gardes du Roi, est passé au service de Dannemarck, où il est Major de Cavalerie; & 2. *Philippe* d'Origny, qui suit.

X. *Philippe* d'Origny, II du nom, qui mourut en 1686, & fut pere avec *Marie* Raineau d'*Adam* d'Origny, qui suit; de *Nicolas*, & de *Philippe* d'Origny, qui ont formé chacun un rameau actuellement existant.

XI. *Adam* d'Origny; Seigneur de Dompmartin eut deux femmes; de la premiere, *Marie* Roger, vint *Raoul* d'Origny, Seigneur de Dampierre, Lieutenant-Général-Criminel au Bailliage & Siege Présidial de Reims, mort le cinq Mars 1746: pere avec *Marie-Thérese* de Bourgongne,

(a) *On a de lui celle de Saint Remi, Archevêque de Reims, celles des P. P. Canisicis Possevin, & Edmond Auger, Jésuites, &c.*

(b) *La plûpart des sujets de ces branches négligeant l'exemple de leurs ayeux, suivirent ceux de leurs peres; quatre ont exercé la Charge d'Avocat du Roi; d'autres diverses Magistratures. Plusieurs se sont donnés à l'Etat Ecclésiastique ou Religieux; six ont été Chanoines de l'Eglise de Reims, deux y ont eu la Dignité de Trésorier, entr'autre* Claude, *qui avoit eu celle de Doyen, & qui étant Docteur & Doyen de la Faculté de Droit, y fit des fondations intéressantes. Il fut le premier Bienfaiteur de la Maison de Charité de ladite Ville.*

(c) Philippe *d'Origny*, & Henriette *Michon*, *ont nommé une Cloche de l'Eglise de l'Abbaye de Saint Nicaise, qui porte le nom d'*Henriette. *C'est cette Cloche qui, par une singularité remarquable, fait trembler par son mouvement un des piliers butant de cette Eglise.*

Digitized by Google

deux fils, ſavoir, *Philippe-Louis-Remy* d'Origny de Courcelles, Chevalier de Saint Louis en 1747, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1757, & Commandant de Bataillon audit Régiment en 1762, & *Adam-Philippe* d'Origny-Dampierre, qui continue ſa branche.

La ſeconde femme d'*Adam* d'Origny fut *Andriette* de Pinteville de Cernon, fille de *Pierre* de Pinteville, Seigneur de Cernon de Moncez & de Dompmartin, Maréchal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlon, & de *Thérèſe* du Fayot (*a*), alliance qui a donné des parentés prochaines avec pluſieurs illuſtres Maiſons aux enfans qui en ſont nés, & qui ſont, 1. *Pierre-Adam* d'Origny, Seigneur de Dompmartin, Chevalier de S. Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne en 1744, & qui a publié pluſieurs Ouvrages ſur l'Hiſtoire de l'Ancienne Egypte; 2. *Philippe-Louis*, qui ſuit.

XII. *Philippe-Louis* d'Origny, Seigneur d'Agny, épouſa en 1726 *Marguerite* de Cambray; dont il a eu, entr'autres, 1. *Jacques-Anne* d'Origny d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne en 1744, mort en 1749; 2. *Adam-Claude*, qui ſuit: 3. *Nicolas-Pierre*, appellé le Chevalier d'Origny, lequel fut Enſeigne au Régiment de Champagne en 1755, Lieutenant en 1756, Aide-Major & Capitaine le 13 Janvier 1759, Lieutenant-Colonel, commandant les Chaſſeurs de Turpin en Février 1760, Chevalier de S. Louis au mois d'Août ſuivant; & qui après avoir dans le cours de la derniere guerre combattu un grand nombre de fois les ennemis, leur avoir enlevé divers poſtes, de l'artillerie, des convois, fait un grand nombre de priſonniers ſans avoir jamais été repouſſé, & avoir forcé le 26 Mars 1761 un bataillon de la Légion Britannique & un eſcadron, qui bloquoient le Château de Waldeck, à capituler, fut bleſſé pendant les pour-parlers d'un coup de fuſil. Le Roi, ſur la nouvelle de cette action, le fit Colonel, mais il mourut de ſa bleſſure le premier Avril ſuivant, âgé de 25 ans 2 mois 13 jours. Il fut enterré dans l'Egliſe Luthérienne de Waldeck. *Voyez* la Préface de l'Egypte Ancienne, *pag.* 22 *& ſuivantes.*

XIII. *Adam-Claude* d'Origny de Chaudion, Seigneur d'Agny, Capitaine au Régiment de Champagne, épouſa le 21 Février 1762 *Eliſabeth* de Berle de Maſſrécourt, Dame des Planches & de Moivre.

Les armes: *d'argent à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une loſange du champ.*

(a) *Elle étoit ſœur de* Marie *du Fayot, mariée à* Pierre *le Duc, Seigneur de Cheveru & du Pouzay, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui en a eu des enfans, couſine-germaine de* Benigne *du Fayot, qui épouſa en* 1674 Lucrece-Marie-Anne *de Mornay Montchevreuil; d'*Anne *du Fayot, femme de* Louis *Gomer de Luzancy, Capitaine aux Gardes Françoiſes; de* Marie-Anne *du Fayot, mariée à* Louis *de la Vieſville de Rouvillé, niece d'*Anne *du Fayot, qui épouſa* François *Briçonnet, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine* Marie *de Medicis, parente par les Familles de Lallemant, de Deslandes & d'Auvergne, des Maiſons d'Hangeſt, de Lamoignon, de Neſmond, de Poncher, &c.*

Digitized by Google

PA

PATHAY, Seigneur dudit lieu en Beauce, & de Claireau en Gâtinois, porte : *d'hermine à un écu en abîme, de gueules.*

Cette ancienne Maiſon ſubſiſte dans une branche établie en Lorraine. Ses principales alliances, ſont avec les Prunelé, St.-Simon, Theligny, la Ferté-Aloſſe, d'Orval, Beaufils, Longueau, d'Avantois, Beaumont, du Lac, Cugnac, Maillé, &c. & a fourni deux Evêques, d'Orléans & d'Arras.

PELLARD. Anciens Seigneurs de Montigny en Gâtinois : porte ; *d'argent à l'aigle à deux têtes, éployée de ſable.*

Une branche de cette Famille ſubſiſte en Poitou, & une autre dans l'Orléanois. L'Abbé de Pellard, aujourd'hui Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, a un frere & deux ſœurs, enfans de *Charles-Joſeph* de Pellard, Chevalier, Seigneur de Bray, mort en 1704, & de *Marie-Barthelemie* Thuilliers, Dame de Bonnée, morte à Orléans. Ce *Charles-Joſeph* eſt fils de *Bernard* de Pellard, Chevalier, Seign. de Bray, & Baron de Loury en partie, qui fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance de M. de Machault, Intendant d'Orléans, du 4 Juillet 1668, & de *Marie* de Laigloux, mariée le 6 Février 1659, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Goiville, & de *Marguerite* de Gratemeſnil.

PELISSIER-SAINT-FERRÉOL, au Comtat Venaiſſin, & en Dauphiné, en Latin, *Pelliſſerii*, ou *de Pelliſſeriis*, ou *Pellicerii.*

PE

Bertrand Pelliſſier, ou Pelliſſer, Chevalier, nommé en Latin *Bertrandus Pelliſſerii Miles*, dans l'hommage général rendu par les Habitans du Comtat Venaiſſin, aux Commiſſaires du Pape *Grégoire X*, lors de la rémiſſion que le Roi *Philippe III*, dit *le Hardy*, lui en fit en 1274, ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems contre les Albigeois & contre les Maures, à la ſixieme & derniere Croiſade de Saint Louis en Afrique, où l'on fit le ſiége de Tunis en 1270. *Bertrand* de Pelliſſier eſt le premier qui ſoit connu de cette Maiſon.

Elle a donné deux Evêques à l'Egliſe d'Orange, *Guillaume* & *Louis* de Pelliſſier. *Charles-François* de Pelliſſier de Saint-Ferréol eſt aujourd'hui Evêque de Vaiſon au Comtat Venaiſſin, depuis le 27 Décembre 1758, jour de ſon Sacre à Rome, fait par S. A. R. M. le Cardinal Duc d'York.

Elle a poſſedé la Terre de Saint-Ferréol (elle en retient le nom, parceque c'eſt ſous ce nom qu'elle s'eſt fait connoître,) celles de la Baſtie-Coſtechaude, de Curnier, de Rocheblave, partie de celle de Condorcet & de Sahune en Dauphiné, celles d'Eyrolles, de Valouſe, de Saint-Tronquet, la Coſeigneurie du lieu de la Garde-Paréol, au Comtat Venaiſſin, & d'autres Fiefs dans la Principauté d'Orange, & s'eſt alliée à pluſieurs des principales Maiſons de Dauphiné & du Comtat ; ſavoir aux anciennes Maiſons de Remuſat de Terrandol, qui s'y eſt fondue, & lui a tranſmis ſon nom, des du Puy-Montbrun, du Puy-Rochefort,

Digitized by Google

Rochefort, des d'Urre-Venterol, des Chaumard, des Veteris, des Grammont Vacheres, des Marcel, des Gandelin, des Pilles, des Seigneurs de la Racouſe, des Cheminades, Seigneurs de Briſſoles, des Morges, Seigneurs de l'Epine, & enſuite de Ventavon, des Barbançons, des Serres de Roche-Colombe, Marquis de Gras, des Brunel-Vacheres, des Marquis d'Angleſy, Comtes de Matteville, des Lopis, Marquis de la Fare, des Nanton-Marzé, &c.

On voit aux actes de *Valentin* Clément, Notaire à Carpentras, divers actes des Nobles *Raymond*, *Jean*, *Bermond*, & *Jacques* de Pelliſſier, *Pelliſſerii*, qui vivoient vers l'an 1396.

Comme la filiation depuis *Bertrand*, le premier connu de ce nom, rapporté plus haut, n'eſt pas juſqu'en 1400 encore ſuffiſamment éclaircie, en attendant le reſte des titres néceſſaires pour la conſtater, & qu'on doit nous communiquer, nous ne la commençons qu'à *Rodulphe*, qui ſuit.

I. *Rodulphe* de Pelliſſier, *Nobilis Rodulphus Pelliſſerii*, vivoit en 1400, & ſe maria avec Noble *Alaſie* de Teſte, dont il n'eut point d'enfans.

En 1407, & le 22 Octobre (écrivant *Jean* Petri, Notaire Dauphinois), il contracta mariage à Saint-Ferréol avec *Dauphine* de Remuſat, *Remuſato*, fille de *François*, Seigneur de Terrandol, & en partie de Saint Ferréol, & de *Catherine* de Bellon, *Belloni*, Dame du Pegue, veuve d'*Amédée* de Montchenu, *Monteycheni*, mariés leſdits *François* & *Catherine*, le 18 Avril 1372, par contrat paſſé par devant *Raymond* de Monte-Alto & *Augier* Lechi, Notaires Dauphinois, en préſence de Nobles & Puiſſants *Amédée* de Roſan, Chevalier, *de Roſano*, *Milite*, de *Raymond* de Chanouſſe, Chevalier, Seigneur de Pons, de Remuſat, Truinas, Seigneur de Bellentin, de Roſtang du Durfort de Sainte-Euphemie, & de *Raymond* de Veſc, *Vaeſco*, de Dieuleſit.

Bertrand de Pelliſſier eſt nommé frere de *Rodulphe* dans le contrat de mariage de ce dernier.

Les Maiſons de Remuſat & de Bellon étoient des plus anciennes Maiſons de Dauphiné : celle de Remuſat s'éteignit par la mort des enfans de *Jean* de Remuſat, fils de *François*, dans les Pelliſſier, qui en prirent le nom, & les biens de cette Maiſon paſſerent à celle-ci, par une tranſaction du 8 Juin 1446 (reçue par *Pierre* Reymondi, Notaire de Nions) & paſſée entre Noble *Béatrix* d'Aſpres, *de Aſperis*, veuve de *Jean* de Remuſat, & femme en ſecondes noces de *Rodulphe* de Theſe, *de Theſio*, & héritiere des enfans de ſon premier mari, d'une part, & Noble *Etienne* de Pelliſſier, *Pelliſſerii*, fils & Procureur de Nobles *Rodulphe* & *Dauphine*, ſes pere & mere, d'autre part, à qui le reſtant des Fiefs & Terres de Saint-Ferréol, d'Eyrolles, & de Valouſe, dont *Rodulphe* & *Dauphine* avoient déja une partie, fut cedé, & *Etienne* de Pelliſſier donna quittance à ladite Dame d'Aſpres de la dot de *Dauphine* de Remuſat ſa mere.

Il eſt rapporté dans cette tranſaction, que, peu auparavant, le Château de Saint-Ferréol avoit été pris & ſaccagé par les Gendarmes du Vicomte de Turenne ; à l'occaſion de quoi ladite Dame d'Aſpres, qui l'avoit meublé de nou-

veau à ſes frais, demandoit des indemnités.

En 1420, & le 14 Juin (écrivant *Jacques* Caſtelli, Notaire de la Ville de Nions) Noble *Catherine* de Bellon fit donation entre vifs à *Dauphine* de Remuſat, femme de Noble *Rodulphe* de Pelliſſier, de tous les cens, ſervices & droits ſeigneuriaux & féodaux qu'elle avoit dans les lieux d'Eyrolles & de Valouſe, en préſence de Dalmas d'Urre, Coſeigneur de Valouſe, de Pons, de Saint-Ferréol, & autres Gentilshommes.

En 1425, & le 28 Décembre (écrivant *Marin* Chapuſſi, Notaire de Sainte-Jalle) Noble *Dauphine* de Remuſat, femme de Noble *Rodulphe* de Pelliſſier, & donataire de *Catherine* de Bellon, fit procuration à Noble *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, *Aynard* de Renard, & *Etienne* de Pelliſſier ſon fils, & à chacun d'eux, pour prêter hommage noble de ſes Fiefs.

Et en 1428, le 21 Août (écrivant *Jean* Perrin, dit Buffetellier, Notaire de Dye) l'hommage de la Terre & Seigneurie de Saint-Ferréol fut prêté par *Jean* d'Urre, Seigneur de Mollan, Procureur de ladite *Dauphine* de Remuſat, femme de Noble *Rodulphe* de Pelliſſier, pour ladite Dame, à Monſeigneur *Jean* de Poitiers, Evêque de Dye & de Valence.

En 1429, & le 6 Mars (écrivant *Jean* Amauri, Notaire des Pilles) Noble *Jean* de Lattier, *Lazerii*, Châtelain de Bordeaux & de toute la Vallée, en qualité de Procureur de Monſeigneur *Jean* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence, Haut-Seign. du lieu de Saint-Ferréol, donna inveſtiture à Nobles *Rodulphe* & *Ferréol* de Pelliſſier pere & fils, de pluſieurs cens, ſervices directs & droits ſeigneuriaux, qu'ils avoient acquis à l'enchere des biens de feu Noble Allamande, veuve de Noble Gouet Porreti, dans le lieu de Saint-Ferréol (écrivant ledit Amauri, Notaire) le 3 Mars 1428.

Rodulphe eut de ſon mariage avec *Dauphine* de Remuſat deux fils & deux filles; ſavoir,

1. *Etienne* qui ſuit.

2. *Ferréol*, qui mourut ſans poſtérité connue.

3. *Dulcie*, qui épouſa le Seigneur Raſmad-Dalmas, & fit une renonciation, moyennant la dot qui lui avoit été conſtituée, à tous ſes droits paternels & maternels, en faveur de Noble *Etienne* ſon frere aîné, par acte paſſé au Château de Saint-Ferréol (écrivant *Laurent* Maji, Notaire Delphinal, le 16 Août 1431), en préſence de ſes pere & mere, & des Seign. *Barthelemi* & *Roſtang* de Veſc, Seigneurs de la Motte, &c.

4. *Sibille* de Pelliſſier, qui épouſa le 29 Janvier 1435 (écrivant *Raymond* Trebalhi, Notaire de Nions) *Honoré* d'Arnaud, *de Arnaudo*, & fit le même jour, & du conſentement de ſon mari, pareille renonciation que ſa ſœur, en faveur d'*Etienne* & *Ferréol* de Pelliſſier ſes freres. Son mari fit quittance de ſa dot le 18 Octobre 1440 (écrivant *Elzéar* Medice, Notaire de Nions), à *Etienne* de Pelliſſier, ſtipulant pour Noble *Rodulphe* ſon pere.

II. *Etienne* de Pelliſſier, qui prit le nom de Remuſat, du chef de ſa mere, Seigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouſe, &c. eſt qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, dans un hommage qui lui fut prêté noblement par Noble *Didier* de Raſtel, *de Raſtello*, d'un ar-

Digitized by Google

fiore-Fief qu'il poſſédoit dans le lieu de Saint-Ferréol, le 9 Février 1452 (écrivant *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions) : il avoit contracté mariage le 2 Janvier 1430 (écrivant *Marin* Chapuſſi, Notaire de Sainte-Jalle), avec *Catherine* de Luot, *Loti*, fille de Noble *Bertrand* de Luot, Famille noble établie à Malaucene au Comtat, & éteinte.

En 1434, & le 14 Septembre (écrivant *Philippe* Durotti, Notaire du Buix), *Rodulphe* fit une procuration à *Etienne* ſon fils, pour l'adminiſtration de tous les biens qu'il avoit au-delà de la Riviere d'Eigues, *ultrà Riperiam Iquaris* (a).

Etienne de Pelliſſier tranſigea dans le Palais Epiſcopal de Carpentras le premier Juin 1437, (écrivans *Lautelme* Payani, & *Jean* de Variponte, Notaires de cette Ville), avec *Henri* Corenhi d'Aubignan, ſur l'héritage de Dame Allamande, à lui obvenu du chef de ſa femme *Catherine* de Luot, par la médiation de *Pierre* Sadaroni, & de *Bertrand* d'Alauſoni, comme Commiſſaires nommés par les Parties, qui donnerent dans le même acte leur Sentence arbitrale.

En 1449, & le 16 Avril (écrivant *Barthelemi* Haroli, Notaire de Dye) *Etienne* de Pelliſſier prêta en perſonne hommage noble du Fief & Terre de Saint-Ferréol à *Louis* de Poitiers, Evêque & Comte de Dye & de Valence; eut qualité ledit *Etienne* de Procureur de Noble *Dauphine* de Remuſat ſa mere, en préſence de *Bertrand* d'Urre, Doyen de l'Egliſe de Dye, & Prevôt de celle de Vaiſon, d'*Aynard* de Renard, de *Jacques* de Penchinat, & autres.

Etienne de Pelliſſier eut de ſon mariage avec *Catherine* de Luot quatre fils & une fille; il fit ſes quatre fils héritiers par égales parts, & fit des ſubſtitutions entr'eux & leurs enfans mâles, à l'excluſion des filles, comme il conſte dans une tranſaction ci-après citée du 13 Mars 1509, Notaire *Jean* Eſchaffin de Nions.

Ses enfans furent,

1. *Jean* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *François* de Pelliſſier, auteur de la ſeconde branche d'Eyrolles.

3. *Antoine*, tige de la branche de Coſtechaude & Saint-Tronquet.

4. *Guillaume* de Pelliſſier de Saint-Ferréol, cohéritier de ſon pere, fut Sacriſtain de l'Egliſe d'Orange, Protonotaire Apoſtolique, Vicaire Général de Monſeigneur *Jean* d'Ancezune de Caderouſſe, Archevêque d'Embrun, & enſuite Evêque d'Orange en 1510, & le dernier de ceux qui ont été élus par le Chapitre de la Cathédrale (b).

(a) Saint-Ferréol, Eyrolles & Valouſe ſont en-deçà de cette Riviere. Il eſt à ſuppoſer, enſuite d'un pareil acte, que *Rodulphe* de Pelliſſier avoit des biens conſidérables au-delà.

(b) Son élection ſouffrit des contradictions. Le Pape *Jules II* nomma *Jean* le Franc à cet Evêché; mais *Philiberte* de Luxembourg, Princeſſe d'Orange, mere & tutrice de *Philibert* de Châlons, jeune Prince d'Orange, ſoutint l'élection du Chapitre, & mit en poſſeſſion des fruits de l'Evêché *Guillaume* de Pelliſſier, par Arrêt de ſon Parlement. Le Pape irrité mit en interdit la Ville

Digitized by Google

5. *Marguerite*, mariée à Noble *Pierre* de Chaumard du Buix, qui fit quittance de partie de sa dot à *Etienne* de Pelliſſier ſon beaupere, aux actes de *Bertrand* Adulphi, Notaire de Nions, le 19 Juin 1449.

III. *Jean* de Pelliſſier, I du nom, Coſeigneur de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouſe, &c. qualifié Chevalier, ainſi que *François* ſon frere, dans le contrat de mariage de *Jean* de Bruyeres le-Châtel, Chevalier, avec *Honorée* de Veſc de Comps, du 24 Janvier 1470 (écrivant *Hugues* Limojoni, Notaire de Nions), fut Capitaine de cent hommes d'armes, cohéritier de ſon pere pour un quart, avec *François*, *Antoine* & *Guillaume* ſes freres.

Il fut marié à *Gabrielle* du Puy Montbrun, Maiſon de la plus grande ancienneté & des plus illuſtres de Dauphiné, dont étoit *Raymond* du Puy, *de Podio*, ſecond Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem (*a*).

Du mariage de *Jean* & de *Gabrielle* du Puy-Montbrun, vinrent,

1 *Martin*, qui ſuit.

2. *Jean*, II du nom, Coſeigneur d'Eyrolles & de Valouſe, qui prêta hommage au Pape d'une petite portion de ces Fiefs, à la Chambre Apoſtolique, par devant Monſeigneur *Jean-André* de Grimaldis, Evêque de Graſſe, Lieutenant Général de M. le Cardinal Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaiſſin, en préſence de Révérend M. *Pierre* Teiſſon, Vicaire Général de Carpentras, de *Bertrand* de Roſtagni, & *Balthazard* des Achard (écrivant *El-*

d'Orange; mais enfin il le leva, après dix huit mois de troubles & de conteſtations, & conſentit à l'élection de *Guillaume*, moyennant une penſion de quatre cents ducats, pour *Jean* le Franc. *Guillaume* reſta donc paiſible poſſeſſeur de l'Evêché. Ce fut un des plus grands Prélats qui aient été ſur ce Siége. Il mérita l'eſtime & la confiance du Roi *François I*, qui l'honora de ſes bonnes graces, & l'employa en diverſes négociations. Ce Roi lui accorda la Coadjutorerie de ſon Evêché pour *Louis* de Pelliſſier ſon neveu.

(*a*) On trouve, fol. 4. des Ecritures de M. Picardi, Notaire d'Orange, une Sentence rendue le 19 Janvier 1467, par le Régent de la Principauté d'Orange, à la pourſuite de M. le Procureur Général de ladite Principauté, contre Nobles *Jean* & *François* de Pelliſſier, *Pelliſſerii*, Seigneurs de Saint-Ferréol, de ce qu'étant Vaſſaux du Prince, poſſedant des Fiefs & biens dans ladite Principauté, ils avoient oſé prendre les armes contre leur Souverain, & avoient voulu, au moyen d'échelles, & autres engins, à la tête de leurs Gendarmes, eſcalader & s'emparer de la Ville d'Orange, & dans la même Sentence il eſt dit que les Seigneurs de Pelliſſier ſeroient abſous des fins & prétentions dudit Seigneur Procureur Général; que les Fiefs & biens qui leur avoient été confiſqués leur ſeroient rendus, de même que les fruits, & qu'ils rentreroient dans la grace du Prince, &c.

Cette accuſation, quoiqu'injuſte, marque aſſez combien la Maiſon de Pelliſſier étoit alors puiſſante & en crédit, & quel rang diſtingué elle tenoit dans la Province.

Digitized by Google

Géar Raphaelis, Sécretaire de la Chambre,) le 1 Octobre 1490.

3. *Thedin*, tige des branches des Coſeigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coſte.

IV. *Louis*, Evêque d'Orange après *Guillaume* ſon oncle.

4. *Martin* de Pelliſſier, Seign. de Saint-Ferréol, Eyrolles, Valouſe, Coſeigneur de Condorcet, fit alliance avec *Benoîte* de Grammont-Vacheres, ancienne Maiſon de Dauphiné, dont eſt le Marquis de Grammont-Vacheres. *Martin* prêta hommage au Pape des Terres de Valouſe & d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Cour de la Chambre Apoſtolique, par devant Monſeigneur *François* de Stagno, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur de Carpentras, en préſence de Monſeigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, d'*Accurſe* de Meynier, Docteur ès Droits, & d'*Olivier* de Seytres, Coſeigneur de Caumont (*a*).

Martin eut de ſon mariage,

1. *Jacques* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Madeleine*, mariée avec Noble *Noel* des Blancs, *Albi*, de Viſan, qui fit quittance de partie de la dot de ſa femme à *Martin* de Pelliſſier ſon beau-pere, le 10 Juin 1521 (écrivant *Guillaume* Longamini, Notaire de la Garde-Paréol, Subſtitut de *Perrin* Payani, Notaire de Viſan, Diocèſe de Saint Paul-Trois-Châteaux.)

3. *Claire* de Pelliſſier, Prieure du Prieuré de Saint-Céſaire de Nions, qui fit une procuration à *Jacques* ſon frere, Seigneur de Saint-Ferréol, pour les affaires de ſon Prieuré, le 8 Mars 1539 (écrivant *Pons* Adulphi, Notaire de Nions.)

4. *Jean-Baptiſte* de Pelliſſier, mort ſans alliance connue.

5. *Pierre*, Chanoine de Mende, nommé tuteur des enfans de *Jacques* ſon frere, dans ſon teſtament du 14 Février 1546 (Notaire *Guillaume* Bruſleti.)

6. *Claudine* de Pelliſſier, mariée avec le Seigneur de la Racouſe, nommée dans le teſtament de *Jacques* ſon frere, du 22 Janvier 1554 (Notaire *Michel* Chabert de Nions.)

7. *Claude* de Pelliſſier, ſubſtitué dans le premier des ſuſdits teſtaments de *Jacques* ſon frere, à ſes enfans en cas de mort ſans enfans.

(*a*) Il paſſa tranſaction le 30 Janvier 1509 (écrivant *Romain* Filioli, Notaire de Carpentras,) avec *Aymond* d'Urre, Seigneur de Venterol & de Teiſſiere, par la médiation de *Raymond-Guillaume* de Pelliſſier, alors Protonotaire & Grand-Vicaire d'Embrun, & de *Charles* de Seytres, Coſeigneur de Noveſan, parents & amis des Parties, au ſujet de la Terre de Valouſe, dont la moitié avoit été vendue à *Etienne* & *Antoine* de Pelliſſier pere & fils, par *Dalmas* d'Urre, ayeul d'*Aymond*, qui prétendoit la racheter en vertu d'un pacte de rachat ſtipulé en faveur de *Jean* d'Urre, fils de *Dalmas*, & pere d'*Aymond*, & au ſujet des droits dotaux de *Dauphine* d'Urre, femme d'*Antoine* de Pelliſſier, & de ceux de feu Noble *Bertrand*, qui pouvoient être dûs audit *Martin* & à *Antoine* de Pelliſſier, dont ledit *Martin* lui fit quittance, & promit le faire tenir quitte, & ledit *Aymond* d'Urre lui ceda tous ſes droits ſur Valouſe; au moyen de quoi *Martin* s'aſſura cette Terre en pleine propriété.

Digitized by Google

V. *Jacques* de Pelliſſier, Seigneur de Saint Ferréol, Valouſe, Eyrolles, Rocheblave, en partie de Sahune, &c. contracta mariage avec *Françoiſe* de Gandellin, *Gandellini*, fille de *Pierre*, Seigneur des Pilles & de Chalançon, & de *Louiſe* de Remuſat, cités dans le teſtament ci-après mentionné de ladite *Françoiſe : Jacques* & *Françoiſe*, mariés, firent un teſtament le même jour 14 Février 1546 (écrivant *Guillaume* Bruſſeti, Notaire Royal & Delphinal). Dans celui de *Jacques*, il eſt qualifié *Noble & généreux Seigneur.* Il ordonne qu'on faſſe venir cinquante Prêtres à Saint-Ferréol à ſes funérailles ; il fait des legs pies conſidérables, ainſi qu'aux pauvres de ſes Terres, qu'il nomme *ſes Sujets*, & divers autres legs à la Noble & généreuſe *Benoîte* de Grammont ſa mere, à *Françoiſe* de Gandellin ſa femme, & à ſes filles, & fait *Claire* de Pelliſſier, une de ſes filles, ſon héritiere.

Jacques de Pelliſſier fit enſuite un autre teſtament (écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, le 22 Janvier 1554).

En 1540, & le 23 Mars, il avoit donné le dénombrement des Fiefs & Biens nobles qu'il poſſédoit, à la Cour de la Chambre des Comptes de Dauphiné à Grenoble, où ils furent admis & vérifiés.

Jacques de Pelliſſier ne laiſſa de ſon mariage avec *Françoiſe* de Gandellin que des filles ; ſavoir,

1. *Louiſe* de Pelliſſier, Religieuſe au Monaſtere de Saint-Céſaire de Nions, à qui ſon pere laiſſa une penſion dans ſon teſtament.

2. *Charlotte*, mariée à *Guy* de Cheminades, Seigneur de Briſſoles, Habitant de Mende.

3. *Jeanne* de Pelliſſier, mariée à *François* du Puy-Montbrun, Seigneur de Rochefort, par contrat reçu par . . . . . Notaire, le 12 Juin 1577 (*a*).

4. *Claire* de Pelliſſier, héritiere de ſon pere, mariée à *Jean* de Morges, Seigneur de l'Epine, de Moydans, de Roſan, Saint-Geniés, &c. le 25 Juin 1556, écrivant *Michel* Chabert, Notaire de Nions, & *Claude* Almeras, Notaire de Serre (*b*) ; & ainſi finit la premiere Branche de cette Maiſon.

(*a*) De qui ſont deſcendus les Marquis de Rochefort & du Puy-Montbrun pere & fils, aujourd'hui vivans, qui ont obtenu pour Mademoiſelle du Puy-Montbrun leur fille & petite-fille, reſpectivement, une Prébende dans le Chapitre de Remiremont.

(*b*) *Claire* de Pelliſſier fut une riche & puiſſante Dame : elle devint veuve ; & par le teſtament de ſon mari, reçu par *Laurent* Collomb, Notaire Royal & Delphinal, ſéant à Condorcet, le 5 Décembre 1576, elle eut un douaire très-conſidérable, & conſéquemment le plus grand état de Maiſon qu'il y eut alors dans cette Contrée.

Son mari lui laiſſa ſix enfans.

1. *Jacques* de Morges, cohéritier de ſon pere, marié enſuite avec *Suſanne* de Mouſtiers, Dame de Ventavon, par contrat reçu par *Pierre* Cathellan, Notaire de Gap, le 14 Mai 1584.

2. *Jean* de Morges, cohéritier de ſon pere,

Digitized by Google

Branche des Pelliſſier d'Eyrolles éteinte.

III. *François* de Pelliſſier, Chevalier, *Miles*, Coſeigneur d'Eyrolles & de Valouſe, frere de *Jean*, d'*Antoine*, & de *Guillaume*, fils & cohéritiers d'*Etienne*, & de *Catherine* de Luot, contracta mariage avec Noble *Jeanne* de Veteris, comme il conſte dans une tranſaction entre *Michel* de Pelliſſier, fils de *Rodulphe*, & petit-fils de *François-Martin* de Pelliſſier, & autres, du 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eſchaffin, Notaire de Nions).

François mourut *ab inteſtat*: il eut de ſon mariage,

1. *Rodulphe II* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Etienne II* de Pelliſſier, mort ſans alliance, & *ab inteſtat*.

3. *Catherine*, mariée enſuite à *Jacques* de Olla, comme il conſte dans la même tranſaction.

IV. *Rodulphe II* ſe maria à...

Il prêta hommage des Coſeigneuries d'Eyrolles & de Valouſe à la Chambre Apoſtolique, pour le Pape, le premier Octobre 1490 (écrivant *Elzéar* Raphaelis, Sécretaire de la Chambre). Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. *Michel* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Benoîte* de Pelliſſier, mariée à *Chriſtophe* de Marcel, *Marcelli*, ancienne Maiſon de Dauphiné, qui ſubſiſte dans les Marquis du Poët.

V. *Michel* de Pelliſſier prêta

3. *Jeanne* de Morges, mariée enſuite à *Jean* de Collans, Seigneur du Perou.

4. *Antoine* de Morges, légataire de ſon pere.

5. *Pierre*, auſſi légataire.

6. *Claude* de Morges, auſſi légataire de ſon pere.

Claire de Pelliſſier donna la Terre d'Eyrolles à Nobles *Chriſtophe* & *François* des Bertrands, freres & maris de Nobles *Claire* & *Madeleine* de Collans, filles de feu *Jean* de Collans, Seigneur du Perou, & de *Jeanne* de Morges, fille de ladite Dame de Pelliſſier, par donation entre vifs reçûe par *Pierre* de Colombe, Notaire de Sahune, le 21 Août 1600.

Et enfin elle fit ſon teſtament le 10 Août 1616 (écrivant *Pierre* Barne, Notaire Royal du lieu de Veſc) par lequel, quoiqu'elle eût des enfans mâles, & à raiſon ſans doute de ce que les Seigneurs de Morges ſes fils, & l'aîné ſurtout, étoient de Grands-Seigneurs, elle fit les Dames de Collans, femmes des Seigneurs des Bertrands, ſes petites-filles, ſes héritieres, & elle les chargea & leurs deſcendans, & ceux qui leur ſuccederont, de porter les nom & armes de Pelliſſier.

Et ainſi finit la premiere branche de cette Maiſon.

François de Morges, Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, fils de *Jacques* & de ladite Dame de Mouſtiers de Ventavon, & petit-fils de *Claire* de Pelliſſier, fut reçu Chevalier dans cet Ordre, comme il conſte par ſes preuves commencées le 2, & finies le 8 Janvier 1625, & dans ces preuves entrent celles de la nobleſſe de la Maiſon de Pelliſſier, où il eſt dit qu'il y a eu dans cet Ordre des Chevaliers de cette Maiſon de toute ancienneté.

Digitized by Google

hommage au Pape pour une portion de la Terre d'Eyrolles, le 21 Février 1506, à la Chambre Apostolique, par devant Monseigneur *François* de Lestang, *de Stagno*, Vice-Légat d'Avignon, & Recteur du Comtat-Venaissin, en présence de Monseigneur *Pierre* de Valletariis, Evêque de Carpentras, de Noble & généreux Gaucher de Brancas, *Brancassii*, Seigneur de Céreste, d'*Olivier* de Seytres, *Sextoris*, Coseigneur de Caumont & d'*Accurse* de Meynier, Docteur ès Droits. Il paroit que *Michel* de Pelliſſier mourut sans alliance (*a*).

Branche des Pelliſſier, Seigneurs de Coſtechaude & Saint-Tronquet.

III. *Antoine* de Pelliſſier, fils d'*Etienne* & de *Catherine* de Iuot, surnommé Saint-Ferréol, Seigneur de la Bastie, Costechaude, de Curnier, de Saint-Tronquet, fut cohéritier de son pere pour un quart, avec ses freres, *Jean*, *François* & *Guillaume*. Il se maria avec *Dauphine* d'Urre, d'une des plus anciennes Maisons de Dauphiné (*b*).

Dauphine d'Urre étoit fille de Dalmas, Seigneur de Venterol,

(*a*) Le 13 Mars 1509 (écrivant *Jean* Eschaffin, Notaire de Nions,) le Lieutenant de Noble *Jacques* de Laugier, Juge de Condorcet, députa pour curateur à Noble *Michel* de Pelliſſier, fils de *Rodulphe*, majeur de vingt ans, & moindre de vingt-cinq, Noble *Pierre* de Gandellin, Seigneur des Pilles, son parent, du consentement & en présence de Révérend Pere *Guillaume* de Pelliſſier, Sacristain d'Orange, qui en fut ensuite Evêque, de noble *Isnard* de Grammont, Seigneur de Vacheres, & de ses autres parents, & en conséquence, sous l'autorité de son curateur, & en présence de ses parents, il passa le même jour 13 Mars 1509 (Notaire ledit *Jean* Eschaffin,) de même que *Catherine* sa tante, *Benolte* sa sœur, assistées de leurs maris, & *Jeanne* de Veteris, veuve de *François* de Pelliſſier, sa grand'mere, la transaction dont il a été parlé ci-devant, avec *Martin* de Pelliſſier, à qui *Michel* abandonna tous les droits qu'il pouvoit avoir sur les Fiefs, Terres & Seigneuries de sa Maison, pour de l'argent, de même que ses tante, sœur & grand'mere, attendu que *Martin* fut regardé comme le tronc & le chef de la Famille, que l'on vouloit soutenir dans son ancien éclat.

Michel étant ensuite majeur, ratifia cette transaction le 6 Mai 1514 (écrivant ledit *Jean* Eschaffin.)

(*b*) Qui peut se glorifier de ce que le grand Roi *François I* y auroit pris un second, si l'Empereur *Charles-Quint* eût voulu accepter le défi du combat singulier qu'il lui fit proposer. Cette Maison d'Urre conserve une lettre que *François I* fit l'honneur d'écrire au Seigneur d'Urre, par laquelle, en lui apprenant le défi qu'il avoit fait à l'Empereur, il lui mandoit de se tenir prêt pour le combat, & que ne connoissant pas un plus brave Chevalier que lui, il l'avoit choisi pour lui servir de second. Epoque singuliere, flatteuse, & qui seule illustreroit une Maison.

Digitized by Google

Teiſſiere, & en partie de Valouſe, &c. qui vendit cette derniere Coſeigneurie le 24 Décembre 1449, (écrivant *Pierre* Raymondi, Notaire de Nions), à *Etienne* & *Antoine* de Pelliſſier pere & fils, qui en reçurent inveſtiture de Noble *Elzéar* de Gandellin, Seigneur des Pilles, en qualité de Châtelain dudit lieu pour le Pape, en préſence d'*Antoine* de Thollon, Seigneur de Sainte-Jalle, d'*Antoine* de Fabry, Châtelain de Condorcet, & de *Pierre* de Chaumard.

Antoine de Pelliſſier acheta les Terres & Seigneuries de la Baſtie, Coſtechaude, & de Curnier, des héritiers d'*Antoine* Adhemar d'Eyrolles, le 10 Avril 1480 (écrivant *Martial* Boneti, Notaire de Carpentras).

Il eut, à l'occaſion du Fief & Château de Saint-Tronquet dans le Comtat-Venaiſſin, un procès avec le Baron de Serignau, à la Cour de la Rectorie de Carpentras; & il y a dans les Ouvrages du fameux Juriſconſulte *Etienne* de Bertrand (*Bertrandus*) qui étoit Préſident de la Chambre Apoſtolique, un conſeil pour *Antoine* de Pelliſſier-Saint-Ferréol, à l'occaſion du procès ſur ce Fief, qu'il poſſédoit en vertu d'un acte paſſé à ſes auteurs le 19 Novembre 1426 (écrivant *Nicolas* de Breheri Notaire,) acte qui eſt énoncé dans le ſuſdit procès.

On ne connoît d'autre fils d'*Antoine*, & de *Catherine* d'Urre, que,

IV. *Louis* de Pelliſſier, qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, dans un acte de compromis que les Communautés des lieux de Mazan & de Mourmoiron au Comtat-Venaiſſin lui firent, & à Noble & Illuſtre *Joſeph* de Saint-Roman, pour régler leurs limites; acte qui eſt conſervé dans les Archives de la Communauté de Mazan en date du 2 Décembre 1492, écrivant *Claude* de Montebruno, Notaire de Mazan.

On ignore ſi *Louis* a eu des enfans.

Branche des Pelliſſier, Co-Seigneurs de la Garde-Paréol, & des Seigneurs de la Coſte.

IV. *Thedin* de Pelliſſier-Saint-Ferréol, troiſieme fils de *Jean*, & de *Gabrielle* de Montbrun, & légataire de ſon pere, eut en partage, en paiement de ſes droits, des biens aſſez conſidérables, que ſon pere avoit acquis à Viſan & à Tulette pendant ſon ſéjour à Orange, où il réſidoit ordinairement, *Thédin* s'établit à Viſan, petite Ville du Comtat-Venaiſſin, à quatre lieues d'Orange, & du Diocèſe de Saint Paul-Trois Châteaux, & à demi-lieue de Tulette. Il contracta mariage à Viſan avec *Marie* des Blancs, *Albi*, Famille noble & très ancienne du Pays: elle étoit fille de *Louis*, & de *Marguerite* de Champiers, *de Champerio*, autre Famille noble de la même Ville. Ce mariage ſe fit en préſence de Nobles *Pierre* de Montaigu, *de Monte acuto*, *Jean* de la Baume, *de Balmis*, Seigneur de Saint-Roman de Malegarde, *André* & *Pierre* des Dauphins, *Delphini*, parens des Parties.

Thédin eut quatre enfans;

1. *Claude*, mort ſans poſtérité connue.

2. *Guillaume*, qui ſuit.

3. *Marin*, auteur d'une branche établie à Tulette.

4. *Jean*, mort ſans enfans au Service, & Officier dans les Trou-

Digitized by Google

pes du Roi.

En 1486 & le 12 d'Avril (écrivant *Matthieu* Payani Notaire à Viſan,) ces quatre freres, *Claude*, *Guillaume*, *Marin*, & *Jean* firent un compromis pour l'eſtime des biens, & pour la liquidation des droits qu'ils avoient reſpectivement ſur les biens de Noble *Thédin* de Pelliſſier leur pere, dont les deux premiers étoient héritiers.

V. *Guillaume* de Pelliſſier ſuivit la profeſſion des armes : il ſervit avec honneur ſous les Regnes de *Charles VIII* & de *Louis XII*. Il ſe maria à *Clairette* de Barbançon, *Barbanſoni*, d'une ancienne Maiſon de Picardie, comme il conſte dans le mariage de ſon fils du 29 Juin 1529, écrivant *Perrin* Payani Notaire de Viſan.

Il eut de ce mariage ;

1. *Marie* de Pelliſſier, mariée en 1512, (Notaire *Jean* Devarennes,) à Noble *Jean* de Guigues, *Guigonis*, Famille noble & ancienne, originaire de Dauphiné, où elle a poſſédé des Terres & Seigneuries.

2. *Pierre* de Pelliſſier, qui ſuit.

3. *Etienne*, mort ſans alliance à la guerre.

4. *Antoine*, mort Prêtre.

VI. *Pierre* de Pelliſſier Saint-Ferréol, fils de Noble *Guillaume*, & de *Clairette* de Barbançon, contracta mariage le 29 Juin 1529, (écrivant *Perrin* Payani, Notaire Apoſtolique à Viſan,) après la mort de ſon pere & de ſa mere, avec *Madeleine* de Beudonis, fille de *François*, & de Dame *Catherine* d'Antulin, *de Antulino*.

Du mariage de *Pierre*, & de *Madeleine* de Beudonis, vinrent,

1. *Claude* de Pelliſſier Saint-Ferréol, qui ſuit.

2. *Jean*, Prêtre.

VII. *Claude* de Pelliſſier ſe maria à Noble *Jeanne* de Reymonis, fille d'*Antoine*, & de Noble *Gabrielle* des Dauphins, par contrat du 3 Juin 1582 (écrivant *Jacques* de Champerio, Notaire à Viſan (*a*).

De *Claude* de Pelliſſier & de *Jeanne* de Reymonis vint,

VIII. *Elzéar* de Pelliſſier, marié par contrat du 28 Avril 1697, reçu par *Claude* Bauchoni, Notaire à Viſan, à *Antoinette* de Gaudibert, fille de *Jean*, & de *Finette* de Guintrand, dont,

1. *Claude* de Pelliſſier, Prêtre & Curé de l'Egliſe & Paroiſſe de Viſan : il fit des biens infinis, de grandes fondations dans cette Egliſe, & ſa mémoire y eſt encore aujourd'hui en vénération.

2. *Michel* de Pelliſſier, qui ſuit.

3. *Antoine* de Pelliſſier, tige des Seigneurs de la Coſte, dont ci-après.

4. *N.*... mariée à Noble *Pierre* d'Hugues.

5. *Jeanne-Marie*, mariée à *Jean* de Riffard, & enſuite à *N.*... de Varennes.

IX. *Michel* de Pelliſſier fut marié le 16 Février 1670 à *Suſanne* des Joubert, Famille noble de Languedoc : elle étoit fille de *Guillaume* & de *Suſanne* de Galibert.

Leurs enfans furent,

1. *Marguerite*, mariée à Noble *Joſeph-Marie* de Fiance.

(*a*) La Famille des Reymonis ſe fondit, une génération après celle-ci, dans la Maiſon de Nanton-Marzé, par le mariage de l'héritiere de cette Famille avec *Pierre* de Nanton, Seigneur de Marzé-Chintré.

Digitized by Google

2. *François* de Pelliſſier, qui ſuit.

3. *Marie-Anne*, mariée à Noble *Dominique* d'Angleſy (*a*).

4. *Suſanne* de Pelliſſier, mariée à *Georges* d'Iſnard, dont une fille unique, mariée à . . . . . de Breuil-Helion, Seigneur de Combes, Gentilhomme établi au Pont Saint-Eſprit, & dont la Maiſon noble & ancienne eſt originaire du Poitou.

X. *François* de Pelliſſier Saint-Ferréol, né le 30 Mars 1673, fut marié à Noble *Conſtance* Duclaux de Moleſtre, veuve de Noble *Jean* d'Hugues : elle étoit fille d'*Eſprit*, & de *Madeleine* de Lopis-la-Fare, des Seigneurs de Pillebeau.

Ce mariage fut célébré, & ils reçurent la Bénédiction Nuptiale le 7 Février 1705 ; mais les articles de leur mariage n'ont été rédigés en contrat public que le 3 Novembre 1746 (écrivant *Maurice* Jancel, Notaire Apoſtolique du lieu de Richerenches au Comtat-Venaiſſin) en préſence de leurs enfants, *Joſeph* & *Charles-François* de Pelliſſier.

François de Pelliſſier avoit fait ſon dernier teſtament (écrivant *Pierre* Guigou, Notaire de Viſan,) le 15 Septembre 1746, & mourut le 19 Novembre ſuivant.

Conſtance Duclaux de Moleſtre lui ſurvécut, & mourut le 9 Avril 1753 à Carpentras : elle étoit née le 26 Mars 1669, & ſon dernier teſtament eſt du 3 Août 1751, (écrivant ledit ſieur Guigou).

De leur mariage ſont nés,

1. *Joſeph*, qui ſuit.

2. *Charles-François* de Pelliſſier Saint-Ferréol, né le 2 Mars 1709, ci-devant Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Egliſe Cathédrale de Carpentras, & Vicaire Général de ce Diocèſe pendant vingt-deux ans eſt aujourd'hui Evêque de Vaiſon en 1764, depuis ſon Sacre fait à Rome par S. A. R. Monſeigneur le Cardinal Duc d'Yorck, dans l'Egliſe des Saints Apôtres, le 27 Decembre 1758, en préſence & avec l'aſſiſtance de Monſeigneur *Georges* de Laſcaris, Archevêque de Théodoſie, & de Monſeigneur *Joſeph* Vignoli, Evêque de Carpentras.

XI. *Joſeph* de Pelliſſier, des anciens Seigneurs de Saint-Ferréol, &c. ainſi qualifié dans les Brefs du Pape, que ci-après, *Coſeigneur de la Garde-Paréol*, Audit. honoraire de la Rote d'Avignon, Préſident unique de la Chambre Apoſtolique du Comtat-Venaiſſin, né le 9 Avril 1709, s'eſt marié le 22 Juillet 1743, par contrat reçu par *François* Martin, Notaire à Carpentras, à *Marie-Marcelle-Siffreine-Françoiſe* de Lopis de la Fare, Baronne née du Saint-Empire Romain, fille d'*Antoine-Gabriel*, Marquis de Lopis, Chevalier de Saint Louis, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Privat, & en partie de Venaſque & Saint-Didier, &c. & de *Catherine* de Tondut, des Marquis de Malijac, Barons de Saint-Léger, Beautegard, & autres places, Maiſons où il y a des Chevaliers de Malte (*b*).

(*a*) Dont un fils unique, *Eſprit-Antoine*, Marquis d'Angleſy, Comte de Matteville, ſeul exiſtant d'une Maiſon noble & ancienne, originaire d'Avignon.

(*b*) Le titre de Baron du Saint-Empire, concedé aux auteurs de la Dame de Lopis, épouſe de *Joſeph* de Pelliſſier, par un Diplôme de l'Empereur *Fer-*

Digitized by Google

Le Président de Pelliſſier a prêté hommage au Pape de la Coſeigneurie de la Garde-Paréol, ainſi que les autres Barons de cet Etat, le 23 Mars 1754, à la Cour de la Chambre Apoſtolique (*a*), & le Pape *Benoît XIV* a donné en ſa faveur deux Brefs fort honorables; l'un du 22 Avril 1755, & l'autre du 27 Septembre même année, qui lui accordent des graces, & un privilége diſtingué pour ſa Maiſon, avec des éloges ſur ſes ſervices, & les qualifications que le Pape ne donne qu'aux Gens de Qualité.

Il a de ſon mariage,

XII. 1. *Alexis Charles*, dit le Baron de Pelliſſier, né le 4 Juillet 1749.

2. *Antoine-Jean-Baptiſte-Pierre*, né le 23 Juin 1757.

3. *Marie-Jeanne-Catherine-Françoiſe* de Pelliſſier.

4. *Marie-Gabrielle-Madeleine-Conſtance* de Pelliſſier.

Branche des Seigneurs de la Coſte.

IX. *Antoine* de Pelliſſier, fils d'*Elzéar* & d'*Antoinette* de Gaudibert, frere puîné de *Michel*, naquit le 6 Août 1626: il ſe maria par contrat du 13 Janvier 1668, reçu par Me Gerard, Notaire au Bourg Saint-Andéol, à Noble *Marie* de Serre (*b*).

De ce mariage,

X. 1. *Pierre* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Anne* de Pelliſſier, mariée à Noble *Eſprit* de Brunel, Seigneur des Vacheres, Gentilhomme du Vivarais.

3. *Marguerite*, morte ſans alliance.

X. *Pierre* de Pelliſſier, Seigneur de la Coſte, fils d'*Antoine*, & de *Marie* de Serre, né le 22 Avril 1681, ſe maria par contrat du 29 Mai 1702, reçu par *Joſeph* Beraud, Notaire à Viſan, à *Anne-Marguerite* de Martinel, fille de *Jean-Claude*, & de *Marie* de Bard, mariés à Viſan.

Pierre fit acquiſition vers l'an 1720 du Fief & Seigneurie de Verone, & de la Coſeigneurie de Vinſobres, de la Maiſon de Bellan, & il les revendit enſuite, quelques années après. Il a eu de ſon mariage,

André-Auguſtin, Prêtre, mort dans des exercices de charité le 31 Décembre 1749, jour de l'ouverture du Jubilé de l'an 1750 à Rome, où il étoit allé par dévotion, & pour le gagner.

2. *Joſeph-Aymard*, qui ſuit.

3. *Marie-Anne*, veuve ſans enfans de Noble *Joſeph-Gabriel* de Fiance, ſieur de Saint-Eſteve.

4. *Marguerite*, vivant ſans alliance.

nand III, en date du 29 Octobre 1642, eſt tranſmiſſible à tous les deſcendans mâles & femelles.

(*a*) Il y a obtenu un Jugement d'Etat ſur ſon ancienne nobleſſe, contre M. l'Avocat & Procureur Général de Sa Sainteté, du premier Juin 1756.

Il a auſſi obtenu de M. l'Intendant de Dauphiné, au vû des Pieces, un Jugement ſur le même ſujet de ſa nobleſſe, le 12 Juillet 1757.

(*b*) Maiſon du Vivarais, dont ſont iſſus les Marquis de Serre de Roche-Colombe, Grand-Baillif de Vivarais, & Commandant dans cette Province pour le Roi, & les Marquis de Gras pere & fils, Barons de Violés; elle étoit fille de *Jean* & de *Jeanne* de Coutel.

Digitized by Google

5. *Madeleine*, Religieuſe au Monaſtere du Saint Sacrement à Bollene.

6. *Suſanne*, auſſi Religieuſe au même Monaſtere.

XI. *Joſeph-Aymard* de Pelliſſier Saint-Ferréol, Seigneur de la Coſte, né le 19 Mars 1714, s'eſt marié le 19 Mars 1744, par contrat reçu par *Claude* Martinel, Notaire Apoſtolique, à *Marguerite-Félicité* de Nanton-Marzé, fille de *Joſeph-Ignace* de Nanton, Seigneur de Marzé-de-Chintré, &c. ancienne Maiſon de Beaujolois, qui a donné des Comtes de Saint Jean au Chapitre de l'Egliſe de Lyon, & de feu *Marie-Jeanne* de Sabatier de Bavene, niece du feu Evêque d'Amiens de ce nom, dont,

XII. 1. *Auguſtin-Joſeph*, né le 27 Août 1753.

2. *Antoine-François-Xavier*, né le 3 Octobre 1760.

3. *Marie-Louiſe-Félicité.*

4. *Antoinette-Marie-Anne.*

5. *Thereſe-Pélagie.*

Branche des Pelliſſier S. Ferréol, à Tulette, éteinte.

V. *Marin* de Pelliſſier, fils de *Thedin*, & de *Marie* des Blancs, établi à Tulette en Dauphiné, lieu qui eſt comme enclavé dans le Comtat-Venaiſſin, fut marié à *N.*...

Et en ſecondes noces, par contrat du 8 Janvier 1488, reçu par *Mathieu* Payani, Notaire à Viſan, avec *Huguette* de Regis, fille de *Thibaud*, veuve d'*Antoine* Chabroli, du lieu de Buiſſon.

Il eut de ſa premiere femme,

1. *Bertrand*, qui ſuit.

2. *André*, mort ſans enfans. Il eſt nommé dans le teſtament d'*Etienne* ſon neveu, du 24 Octobre 1540, reçu par *Guillaume* Rimoni, Notaire de Viſan, exécuteur teſtamentaire de ſes volontés, avec le Curé de Tulette.

VI. *Bertrand* paſſa contrat de mariage le même jour que ſon pere *Marin* ſe maria avec *Huguette* de Regis, (écrivant le même Notaire) avec *Claudine* de Chabroli, qui n'avoit pas encore douze ans, fille de feu *Antoine* Chabroli, & de ladite *Huguette* de Regis. Ses enfans furent,

1. *Etienne* de Pelliſſier, qui ſuit.

2. *Guillaume* de Pelliſſier;

3. *Antoine* de Pelliſſier, morts ſans enfans.

Ces deux derniers ſont nommés par *Etienne* leur frere, dans le teſtament ci-deſſus énoncé, tuteurs de leurs neveux, & ſubſtitués à leurs biens.

VII. *Etienne* ſe maria avec *Munde* de Luel, *Munda Luella*, & en eut,

1. Nobles *Claude* de Pelliſſier;

2. Et *Pierre* de Pelliſſier,

Qui furent héritiers de Noble *Etienne* leur pere, & ſubſtitués l'un à l'autre.

3. *Françoiſe* de Pelliſſier, à qui ſon pere conſtitua ſa dot, & l'appella à la ſubſtitution de ſes biens, au cas que ſes freres vinſſent à mourir ſans enfans naturels & légitimes.

Ces diſpoſitions ſont contenues dans le teſtament ci devant cité, du 24 Octobre 1540, (Notaire *Guillaume* Rimoni de Viſan) que fit Noble *Etienne* de Pelliſſier, teſtament fort honorable par les legs pies & autres, où il donna à *Munde* de Luel ſa femme, l'adminiſtration & l'uſufruit de ſes biens.

On ignore ſi les ſuſdits Nobles *Claude*, *Pierre* & *Françoiſe* eu-

Digitized by Google

rent des enfans, & s'ils furent s'établir ailleurs ; on ſait ſeulement qu'ils n'ont point laiſſé de deſcendans à Tulette, qui étoit le lieu de leur réſidence.

Les armes de Pelliſſier Saint-Ferréol ſont : *d'or au lion rampant de ſinople, armé & lampaſſé de gueules ; ſurmonté d'une étoile de gueules en chef.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion iſſant.* Deviſe : *Stellâ Duce : ou virtute, non dolo.*

Il y a des Gentilshommes en Provence du nom de *Pelliſſier*, dont il y a eu un Evêque d'Apt. La tradition domeſtique eſt, que ces Seigneurs ont la même origine que les Pelliſſier de Saint-Ferréol, quoiqu'ils aient des armoiries différentes. Mais on ignore juſqu'à préſent la jonction de ces deux Familles. Celle de Provence pourroit bien venir de cette cinquieme branche qui ſe ſeroit tranſplantée en Provence, ou de quelque cadet des autres.

PEYROUX. (du) Ancienne Nobleſſe originaire de la Province de la Marche, du lieu appellé le Peyroux ; duquel elle prend ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu ; ce qui marque ſon ancienneté, puiſque, ſuivant les Hiſtoriographes, les Familles anciennes & illuſtres ont donné leur nom, ou l'ont emprunté de leurs Terres. Cette Nobleſſe étoit connue dès le onzieme ſiecle, comme il appert par une Charte contenant acte de ceſſion faite par *Gilberte* du Peyroux, veuve de *Jean* de la Roche-Dragon, au profit de *Louis* du Peyroux, en date du 29 Mai 1097. La Seigneurie du Peyroux, ſiſe dans la Paroiſſe du même nom, près Chenetailles en Haute-Marche, lui appartenoit encore en 1510, ſuivant une tranſaction portant partage entre *Gilbert* de la Roche-Dragon, d'une part, & *François* du Peyroux, I du nom, ſeig. dud. lieu du Peyroux, de l'autre, du 12 Juin 1510. Cette Famille a continué d'avoir la propriété de cette Terre juſqu'au ſeizieme ſiecle, qui peut être l'époque de la ſéparation des branches qui ſe ſont formées, ainſi qu'il paroît par un article du contrat de mariage de *Charles* du Peyroux, I du nom, avec *Gabrielle* de Montmorin, du 8 Août 1515, qui porte que *François* du Peyroux, ſon frere germain, lui donna 2200 livres pour ſa portion dans la Seigneurie du Peyroux & autres biens ; & plus par une vente faite à *François* du Peyroux, fils de *François*, Ecuyer, Seigneur du lieu du Peyroux, du 10 Juillet 1545.

I. La filiation ſuivie ne remonte qu'à *Jean* du Peyroux, fils d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, marié à *Marie-Anne* de Leveſque, reſtée veuve audit lieu du Peyroux, ſuivant un acte portant vente en parchemin, & en Latin, du 3 Août 1440.

II. *Antoine* du Peyroux, fils de *Jean*, qualifié de *Meſſire*, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, y demeurant, épouſa par contrat du 17 Mars 1488, *Dauphine* de la Roche-Dragon, qui eut en dot une partie de la Terre des Maiſons. *Gilbert* de la Roche-Dragon, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fit don à *Dauphine* ſa fille, 31 Mars 1489, de ladite Terre de la Roche-Dragon. De ce mariage ſont iſſus *François*, Seigneur du Peyroux, & *Charles*, tous les deux auteurs des deux principales branches.

Digitized by Google

Branche établie dans la Marche.

III. *François* du Peyroux, qualifié de Meſſire, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, épouſa 2 Mai 1520 *Marguerite* de Parſac, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Pierre* de Neyte, Ecuyer, Seigneur de la Bralle; 2°. à . . .

IV. *François* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Las-Varennas & de la Spouze, ſe préſenta le 25 Novembre 1551, pardevant le Sénéchal de la Marche, pour ſervir le Roi au Ban de la Nobleſſe, & il épouſa 6 Août 1545, *Louiſe* de Baurdon, dont,

V. *Louis* du Peyroux, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de la Spouze & des Maiſons, épouſa 11 Avril 1582 *Louiſe* de la Chaſſignolles, d'où ſont iſſus, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Gilbert*, nommé 21 Janvier 1611, par le teſtament de ſon pere, au Prieuré & Bénéfice ſimple de la Tour Saint-Autrille, aux conditions de faire les frais funéraires de ſondit pere, pour être enterré dans les tombeaux de ſes ancêtres, & de payer mille écus d'or à ſa ſœur naturelle; 3. *Jean*, Religieux Bernardin; 4. *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, Brigadier des Gardes du Corps, marié 21 Janvier 1625 à *Marguerite* de Pottiere, dont eſt iſſu *François* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Châtenay, marié 20 Juillet 1661 à *Eléonore* de Jonnas, dont une fille, *Jeanne* du Peyroux, héritiere de Puyaud & de Tiollet, mariée 25 Avril 1697 à *Gilbert* du Peyroux, de la branche des Mazieres, rapportée ci-après, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* Daſſy. *Voyez troiſieme rameau de la ſeconde branche, dégré VIII.*

VI. *Louis*, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Peyroux, de Las Varennas, & de la Spouze, épouſa 20 ou 26 Juillet 1604 *Claudine* de Leſtrange de Magniac, d'où ſont iſſus 1. *Léonet*, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur des Maiſons, marié 19 Février 1635 à *Marguerite* Villemont, dont il n'eut que des filles, dont l'héritiere a tranſmis la Terre des Maiſons à Monſieur de Bonneval; 3. *Gilbert* du Peyroux, marié 23 Janvier 1656 à *Catherine* de la Gaſtine, morts ſans poſtérité (*a*).

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze, épouſa 18 Février 1632 *Gilberte* de Potieres, dont,

VIII. *Julien* du Peyroux, Ec. Seigneur de la Spouze & Manaly: il fut marié deux fois, 1°. 23 Novembre 1662, à *Marguerite* de la Verine; 2°. 24 Août, ſuivant l'arbre généalogique, &, ſuivant la généalogie envoyée, 24 Avril 1671, à *Jeanne* de Jonnas. De la ſeconde il a eu,

IX. *Jean* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la

(*a*) *Ces trois freres*, Léonet, François & Gilbert, *ſont les derniers qui poſſederent la Terre de leurs ayeux; elle fut vendue & adjugée par décret forcé à* Antoine *Evrard, Châtelain de la Ville de Chenerailles, qui leur rendit* 45000 *livres, & leur ceda la Seigneurie de Manaly en retour & reſtitution de la dot de* Claudine *de Leſtrange leur mere, par tranſaction du* 26 *Août* 1646. *Depuis cette époque la Seigneurie de Manaly a été réunie à la Terre de la Spouze, à deux lieues du Château de Peyroux.*

Digitized by Google

Spouze, de Manaly, & de la Forêt, marié 6 Mars ou Août 1699 à *Marie* de Monſſabré, dont,

1. *Guillaume* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de la Spouze & des Ecures, Porte-Etendart des Gardes du Roi, Chevalier de Saint Louis, marié 15 Mai 1752 à *Agathe* de Pouthe de la Roche-Aymond, mort en 1756 ſans poſtérité.

2. *Silvain* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Manaly, Lieutenant réformé en 1734, mort en 1758, ſans avoir été marié.

3. *Anne* du Peyroux, héritiere de ſes freres, & Dame, par leur mort, de la Terre de la Spouze & de Manaly.

Seconde Branche principale établie en Auvergne, qui a formé pluſieurs rameaux.

III. *Charles* du Peyroux, ſecond fils d'*Antoine* & *Dauphine* de la Roche-Dragon, ſe diſtingua étant Chef d'une Lance dans la Gendarmerie à l'Armée d'Italie, où il fut fait Chevalier par M. le Vicomte de Lautrec. Il reſta en Auvergne, où les aînés de ſa branche habitent encore, qui ont tous les anciens papiers, où ce *Charles* eſt qualifié de *Haut & Puiſſant Chevalier*, Seigneur de la Roche-Dragon, & des Maiſons. Il épouſa 8 Août 1525, *Gabrielle* de Montmorin, fille héritiere de Haut & Puiſſant Seigneur *Etienne-Antoine* de Montmorin, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, & autres lieux, & d'*Antoinette* de Châlus. Il fit ſa réſidence en Auvergne, au Château de Saint-Hilaire, appartenant à ſa femme: il en eut,

1. *Gilbert*, qui ſuit.

2. *Annet*, Chevalier de Malte, 8 Octobre 1545.

3. *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Ribiere, perdit une jambe à la guerre, & mourut fort âgé, ſans poſtérité.

4. *Jean*, Chevalier, Seigneur de Monxalan, Gouverneur pour le Roi des Villes & Forts de Gannat & Ebreuil en Bourbonnois, fut bleſſé, & mourut d'un coup de piſtolet. Par ſon teſtament du 5 Octobre 1592, il fit de gros legs à *Anne* Maſſon ſa femme, dont il n'eut point d'enfans.

5. *Pierre*, qui a fait branche, rapportée ci-après. *Voyez troiſieme Branche.*

IV. *Gilbert* du Peyroux, qualifié Haut & Puiſſant Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Roche-Dragon, & de Château-Brandon, ſervit auſſi dans la Gendarmerie, par lettres de convocation du 29 Décembre 1572. Il eut un Paſſeport du Roi, par Lettres du 29 Décembre 1572, pour port d'armes, lui cinquieme, avec chevaux & armes, arquebuſes pour ſa *ſureté & tuiſon de ſa perſonne*, diſent ces Lettres. Il épouſa 24 Octobre 1546 *Catherine* de Chamborand (l'arbre généalogique dit 25 Janvier 1546), fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur du Terreil, de Jouillac, & de Puymon, & d'*Honorée* de Sont. De ce mariage ſont nés,

1. *Annet*, qui ſuit.

2. *François*, rapporté ci-après.

3. *Jean*, rapporté auſſi ci-après.

V. *Annet* du Peyroux, Seign. de Saint-Hilaire & de Chantbrandon, épouſa 1 Juillet 1578 *Louiſe* d'Anglard, dont,

1. *François*, qui ſuit.

VI. *François* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. ſe maria 9 Février 1612 à *Antoinette* des Hayes, dont,

1. *Annet*,

Digitized by Google

1. *Annet*, qui suit.
2. *Silvain*, rapporté après son frere.

VII. *Annet* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire, &c. épousa le 6 Janv. 1633 *Toinette* de Neuville, dont,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, marié 3 Avril 1659 à *Gaſparde* Aſtorgue, & mort ſans poſtérité.

VII. *Silvain* du Peyroux, Seigneur de Plaſmont, frere cadet d'*Annet*, ſe maria 9 Novembre 1661 à *Claudine* de la Roche : il en a eu,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur de Plaſmont & de la Barge, marié 2 Octobre 1691 à *Gilberte* de Brourſe, dont,

IX. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de Sallemaigne & de la Barge, marié 11 Septembre 1723. De ce mariage eſt né,

X. *Michel* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Sallemaigne, marié 26 Mai 1760 à *Marie-Anne* de Rochette, fille d'*Amable* & de *Marie* de Ville. De ce mariage eſt né,

XI. *Pierre-Claude*, âgé de trois à quatre ans en 1764.

Premier rameau en Berry.

V. *François* du Peyroux, ſecond fils de *Gilbert* & de *Catherine* de Chamborant, Ecuyer, Seigneur de la Chautbrandon & des Mazieres, épouſa 14 Juillet 1573 *Claudine* de la Châtre (a), fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Vernet & du Chaine, & de *Catherine* de Vernage. Elle lui apporta les Terres des Mezieres & des Granges. Il en eut,

1. *Joſeph*, qui ſuit, dont la poſtérité s'eſt établie en Lorraine.
2. *Tiburce*, rapporté ci après.

VI. *Joſeph* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, Capitaine de Cavalerie Légere, épouſa 11 Février 1620 *Philippe* de Thiange, dont,

VII. *François-Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges & du Vernet, marié à *Marie* Denis. De ce mariage eſt né,

VIII. *Gilbert* du Peyroux, Seigneur des Granges, du Vernet & Laleux, marié à *Anne* des Bages, mere de

IX. *Joſeph* du Peyroux, Seigneur des Granges & de la Lande-Fonteny, marié à *Madeleine* Carret : il en a eu,

X. *Guy* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Granges, de la Foreſt en partie, de la Lande-Fonteny en Berry, Chevalier de Saint Louis, avec Commiſſion de Capitaine du Régiment du Roi Dragons. Il eſt mort de ſes bleſſures en 1759 : il avoit épouſé à Epinal en Lorraine, près de Remiremont, *Suſanne* Bertrand ; il en a laiſſé des enfans, dont un eſt à l'Ecole Militaire (1764) âgé d'environ dix à douze ans.

Second rameau dans le Berry.

VI. *Tiburce* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, ſecond fils de *François* & de *Claudine* de la Châtre, épouſa 1 Mars 1620 *Anne* de Breſchard, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, & de *Françoiſe* de Beaucaire : il en a eu,

VII. *Gilbert* du Peyroux, II du

(a) *Elle étoit veuve de* François *de la Garde, Ecuyer, Sieur des Granges.*

nom de ce rameau, Chevalier, Seigneur des Mazieres, Capitaine d'infanterie, marié 1 Juillet 1651 (l'arbre généalogique dit 1641) à *Jeanne* d'Aſſy, fille de *Joſeph*, Seigneur de la Touratte, & de *Marie* de Saint-Maur; 2°. à *Anne* de Griſiaux, veuve d'*Henri* d'Aſſy, Ecuyer, Sieur de Chaudenais.

Les enfans du premier lit ſont,

1. *Tiburce*, III du nom, qui ſuit.

2. *François*, reçu 23 Mai 1663, Chevalier de Malte, mort Commandeur de l'Ormereau en 1706.

3 *Charles*, dit des Mezieres, reçu à Malte 27 Novembre 1686.

4. *Gilbert*, rapporté après ſon frere aîné

VIII. *Tiburce* du Peyroux, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, épouſa 4 Février 1676 *Madeleine* d'Aſſy, dont,

1 *Gilbert* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur des Mazieres, marié 23 Mai 1712 à *Catherine-Silvie*, fille de *Henri* de Bigny, Chevalier, Seigneur de Bigny & de Chavenon, & d'*Eléonore* de Gamaches, dont ſont iſſus *Claude* du Peyroux, & *François* du Peyroux, Seigneur des Mazieres; l'un mort Capitaine, & l'autre Lieutenant au Régiment de la Couronne, & *Marguerite-Silvie*, qui leur a ſuccedé, mariée 1 Fév. 1740 à *Pierre* du Peyroux. *Voyez ci-deſſus troiſieme rameau ſecond dégré.*

2. *François* du Peyroux, qui ſuit.

3. Un autre *François*, rapporté après ſon frere

IX. *François* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, Capitaine au Régiment de Baſſigny, épouſa le . . *N*. . . de Panemvinum, dont eſt iſſu,

X. *Pierre* du Peyroux, Chevalier, Seigneur du Plaix, établi en Berry, marié 4 Mai 1756 à *Eléonore* le Borgne, dont un enfant en bas âge.

IX. Autre *François* du Peyroux, Commandant de Bataillon au Régiment de la Couronne, Chevalier, Seigneur des Mazieres, s'eſt marié fort âgé, en 1744, à *Catherine* de la Font, dont eſt iſſu,

X. *Jerôme* du Peyroux, Seigneur des Mazieres, Chevalier de Saint Lazare, élevé à l'Ecole Militaire, d'où il a paſſé Lieutenant au Régiment de la Couronne. Il eſt né dans ſa Terre des Mazieres en Berry.

Troiſieme rameau dans le Berry.

VIII. *Gilbert* du Peyroux, III du nom, quatrieme fils de *Gilbert*, II du nom, & de *Jeanne* d'Aſſy, devenu Seig. de Puyaud & de Thiolet, par ſon mariage 25 Avril 1697, avec *Jeanne* du Peyroux, fille de *François*, Seigneur de Chartenay, & d'*Eléonore* de Gonnart, ou des Joncs, ſuivant une autre Généalogie. De leur mariage ſont iſſus,

1. *François*, qui ſuit.

2. *Pierre*, Chevalier de Malte en Septembre 1702, mort Commandeur de Sainte Anne en Limoſin.

3. *Pierre*, rapporté après ſon aîné.

4. Et un troiſieme *Pierre*, Prêtre, & Prieur, par nomination du Roi, du Château de Bourges.

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur du Puyaud, épouſa en Décembre 1716 *Michelle* de Loubens Verdal. Il n'en a eu qu'une fille, à laquelle la Terre de Puyaud appartient.

IX. *Pierre* du Peyroux, Chevalier de Malte 1 Décemb. 1725,

Digitized by Google

appellé le Chevalier du Puyaud, Capitaine au Régiment de la Marche, Chevalier, Seigneur de Thiolet, des Boiraux, quitta la Croix, & épouſa 1 Février 1740 *Marguerite-Silvie* du Peyroux, fille de *Gilbert* & de *Catherine-Silvie* de Bigny; ladite *Catherine-Silvie* du Peyroux, devenue veuve, a acquis la Terre de la Tour du Bouex, ci-devant appartenante à la Famille des Bertrand. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. *François*, reçu Chevalier de Malte 10 Mai 1750.

3. *Jean-François*, mort en 1752, peu après avoir été reçu Chevalier de Malte.

X. *Pierre* du Peyroux, II du nom de ce troiſieme rameau, Chevalier, Seigneur de la Tour du Bouex, de Thiolet & de Sauſay, eſt ſorti des Pages de Madame la Dauphine, & eſt Officier en 1764, dans le Régiment de Chapt Dragons, ci-devant Thianges.

Quatrieme rameau dans le Bourbonnois.

V. *Jean* du Peyroux, troiſieme fils de *Gilbert* & de *Catherine* Chamborand, Seign. de la Coudre, ſe maria 17 Février 1586 à *Gilberte* Frapillion: il en a eu.

VI. *Antoine* du Peyroux, Seigneur de la Coudre, marié 29 Août 1608 à *Perronnelle* de Rolland, mere de

VII. *Claude* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié 29 Juin 1669 à *Anne* de Rollat-Guilion: il en a eu,

VIII *Antoine* du Peyroux, Seigneur des Ecures, marié à *Marie* de Gaumain, dont

IX. *Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur des Ecures, marié 11 Février 1728 à *Roberte* de Chanbarande: il en a eu,

X. *Jean-Louis*, établi dans le Bourbonnois, avec ſon oncle *François*, qui a un fils nommé *Claude*.

Troiſieme branche, qui a pour auteur Pierre, *cinquieme fils de* Charles, *auteur de la ſeconde branche, & de* Gabrielle *de Montmorin, établie dans la Haute-Marche.*

IV. *Pierre* du Peyroux, Ec. Seigneur de Sourdoart, cinquieme fils de *Charles* & de *Gabrielle* de Montmorin, ſervit long-tems dans la Gendarmerie, & ſe maria, 1°. 16 Mai 1565, à ſa couſine-germaine *Marguerite* du Peyroux, fille de *François*, & de *Marguerite* de Parſac; 2°. 12 Février 1572, à *Léonarde* Chabanier veuve de *Léonet* de Cournoux, Ecuyer, Seigneur de Malleret, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui lui apporta la Terre de Croſt, Paroiſſe de Boulandon en Poitou.

Du premier lit il eut *Jean* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Chezauverd: il fut Page du Roi, & mourut ſans poſtérité.

Du ſecond lit *Annet*, qui ſuit.

V. *Annet* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur du Croſt & de Sourdoux, épouſa 13 Février 1594 *Antoinette* du Ligondeix, fille de *Léonet*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Dommet, & de *Marguerite* de Saint-Dommet, dont ſont iſſus,

1. *Léonet*, qui ſuit.

2. *Jacques*, rapporté ci-après.

3. *Gilbert*, rapporté auſſi ci-après.

VI. *Léonet*, Seigneur de Sourdoux, épouſa 3 Juin 1624 *Claire*

Digitized by Google

Habert : il en eut,

VII. *François* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié, 14 Juillet 1657, à *Françoiſe* Magiſtry. De ce mariage eſt né,

VIII. *Geoffroy* du Peyroux, Seigneur de Sourdoux & de Saint-Prie, marié 8 Février 1709 à *Anne* de Boclard. De ce mariage eſt né,

IX. *Louis* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Bouſſiere & de Goulliere, Lieutenant réformé des Dragons de Graſſins, marié 12 Juillet 1760 à *Françoiſe* Graillot, dont,

X. *Louis Gilbert*, âgé de trois à quatre ans en 1764 : il habite dans la Marche.

Premier rameau établi dans la Haute-Marche.

VI. *Jacques* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon & du Mas, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, épouſa vingt-ſix Août 1627, *Marguerite* de Saint-Yrier, fille héritiere de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur de Jardon, & de *Gilberte* de Jaſſans, dont,

1. *Léonet*, qui ſuit.

2. *François*, rapporté ci-après.

3. Un autre *François*, Seign. des Moraux, marié 21 Avr. 1664. ſans poſtérité, à *Anne* de Bonneval.

VII. *Léonet* du Peyroux, Ec. Seigneur de Jardon, de la Vergniole & de Lage, épouſa 23 Février 1648 *Silvie* de Noblet, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Seig. de Jarmagette & de *Jacquette* Fricon, dont ſont iſſus,

1. *Silvain*, Seigneur de Jardon & de Saint Farjol, dont la poſtérité eſt tombée en quenouille en 1733.

2. *Claude-Louis*, qui ſuit.

3. *René*, Ecuyer, Seigneur de Jarmagette, Capitaine au régiment de Navarre, qui ne s'eſt point marié.

VIII. *Claude-Louis* du Peyroux, Ecuyer, Seigneur de Lage & de la Chezotte, Cornette reformé au Régiment de Languedoc Dragons, ſe maria 6 Juillet 1688 à *Iſabelle* de Chauvannat, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Montgour, & d'*Anne* de Tourneville, dont *René*, qui ſuit, & *Pierre*, Chevalier de Malte.

IX. *René* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Lage & de Jardon, marié 19 Juin 1721 à *Eliſabeth* de Beaufranchel, fille de *Gilbert-Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ayat & de Beauſſent, & de *Marie Joſeph* de Servieres. De ce mariage ſont iſſus,

1. *Amable-Antoine*, qui ſuit.

2. *René*, Prêtre & Prieur d'Ars.

3. *Gilbert*, Religieux Bénédictin à Ebreuil.

4. *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Lage, & Capitaine au Régiment de Châtelux.

5. *Jean*, Religieux de Cluny, Etudiant en Sorbonne.

X. *Amable-Antoine* du Peyroux, Chevalier, Seigneur de Jardon, Villemontein, de Bonneau, de la Varenne & de Marſin, ancien Capitaine au Régiment de Talaru, Chevalier de Saint Louis, s'eſt marié 29 Avril 1753 à *Marie-Thérèſe* des Rieges, fille de *Guillaume-Henri* des Rieges, Chevalier, Seigneur de Villemontein, & de *Marie Madeleine* de Bonneau, d'où ſont iſſus,

1. *Gilbert-Pierre*, âgé de neuf ans en 1764.

Et *Joſeph*, âgé de cinq ans.

Second rameau établi dans la Haute-Marche.

VII. *François* du Peyroux, Che-

Digitized by Google

valier, Seigneur de Saint-Martial, ſecond fils de *Jacques* & de *Marguerite* de Saint-Yrier, Capitaine au Régiment de Laonnois, épouſa 4 Février 1660 *Sébaſtienne* de la Porte; a eu,

VIII. *Léonard* du Peyroux, Seigneur de Saint-Martial & de Buzu, dont,

IX. *François* du Peyroux, Ec. Seigneur de Saint-Martial, marié 8 Avril 1750 à *Gabrielle* de Sarrazin, dont,

X. *Jean-Louis.*

Les armes: *d'or à trois chevrons d'azur en pal, de même brochant ſur le tout.*

PHELIPPES. Seigneur de la Houſſaye en Picardie, porte: *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands, & trois olives de ſinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.*

Nicolas Phelippes, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, Commandant pour le Roi dans Méziéres & Charleville, eut de *Marie* Pajot ſa femme, 1. *Nicolas-Léon*, qui ſuit; 2. Et *Marie-Anne*, femme 27 Avril 1705, & veuve ſans enfans au mois d'Octobre ſuivant, d'*Anne-François* Hubert, Chevalier, Seigneur de Faronville, Landreville, Acquebouille, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Conty Cavalerie, Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, aujourd'hui vivante, en faveur de laquelle la Terre de Faronville, & réunion d'icelle, qui lui appartenoit en vertu de ſon contrat de mariage, a été érigée en Comté ſous le nom de Faronville, par Patentes du mois d'Août 1754, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 17 Septembre ſuivant.

Nicolas-Léon Phelippes, Seigneur de la Houſſaye, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Maubeuge, mort en 1763, laiſſant d'*Henriette-Théreſe* Simonet ſa femme 1. *Clément-Nicolas-Léon*, dit le Comte de la Houſſaye, Capitaine de Cavalerie, marié le . . Décembre 1760, à *Louiſe-Théreſe* Aubin, fille de *Charles-Louis*, Seigneur de Planoy, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Louiſe* Barré; 2. *Anne-Léon*, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique; 3. Et *Genevieve*, femme 20 Décembre 1757 de *Louis-Henri* de Fredy, Conſeiller au Parlement, dont *Marie-Louiſe-Scholaſtique Genevieve*, née 11 Février 1759.

PIERRE (De), en Latin, *Petri*. La Maiſon de *Pierre de Bernis* tire ſon origine des anciens Seigneurs de la Baronnie de Ganges en Languedoc, du nom de *Pierre* (*Petri*) dont elle eſt iſſue; & qui eſt reconnue & établie par le procès-verbal des preuves de Nobleſſe, faites au Chapitre de Lyon par le Cardinal de Bernis en 1748, & inſérées dans ſes preuves de Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit; leſquelles établiſſent par actes originaux ſa filiation juſqu'à *Pierre de Pierre*, Seigneur de Ganges, qui vivoit ſur la fin du onzieme ſiecle.

Les Seigneurs de Pierre, Barons de Ganges, ſont connus dès l'onzieme ſiecle, & notamment dans la premiere Croiſade, au Siége d'Antioche en 1098. *Guillaume* de Pierre, que Dom Vaiſete, Hiſtorien de Languedoc, croit pere de *Pierre* de Pierre, Baron de Ganges, joua un rôle conſidérable dans ce ſiége. *Voyez la grande Hiſtoire de Languedoc, Tom. 2. pag.* 309.

Digitized by Google

Ces Seigneurs étoient Vaſſaux des Comtes ſouverains de Melgueil, ou Mauguio, pour une partie de la Baronnie de Ganges, érigée depuis en Marquiſat ; ils le furent enſuite des Evêques de Maguelonne, depuis l'union du Comté de Melgueil au domaine de l'Evêché de Maguelonne, transferé à Montpellier en 1536 par le Pape *Paul III*.

Les Seigneurs de Pierre, outre la Seigneurie de la Ville & Château de Ganges, poſſédoient encore dans les douzieme & treizieme ſiecles les Terres de Sumone, de Briſſac, de Soupian, de Montaulieu, de Londres, de Cazillac, de Soubeiras, les Villes de Gignac & de Molieres, & les Baronnies de Pierrefort, de Caſtries, de Montfrein & d'Hierle. Cette derniere étoit compoſée de vingt-trois Paroiſſes. Ils étoient doublement alliées à la Maiſon de Toulouſe par le mariage de *Pierme* d'Anduſe avec *Raymond I* de Pierre, Baron de Ganges, & par celui d'*Alzace* (Alzacia), fille de *Raymond III* de Pierre, Seigneur de Ganges, qui épouſa en 1253 *Pierre* Bermond II d'Anduſe, Seigneur de Saveſe & d'Alais, Comte de Gevaudan. *Voyez l'Hiſtoire de Languedoc, Tom.* 3. *page* 477.

Les dégrés de filiation de la Maiſon de Pierre étant inſérés dans le Dictionn. de Moreri, Edition de 1759 avec beaucoup d'exactitude, on y renvoie le Lecteur. On ſe contentera d'indiquer ici l'époque de la ſéparation des branches de cette Maiſon ſubſiſtantes aujourd'hui, & de donner un abrégé de la filiation de la branche du Marquis & du Cardinal de Bernis.

Pons II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Raymond I* de Pierre, Seigneur de Ganges, prit en inféodation en 1175, aſſiſté de *Vierme* d'Anduſe ſa mere, le Fief & Terre de Molieres, de Bernard-d'Anduſe. Il donna en 1204 à *Pierre*, Roi d'Arragon l'avec de la Seigneurie de Poupian, qu'il reprit en Fief dudit Roi, à condition de relever à l'avenir de la Seigneurie de Montpellier. Il fit par ſon teſtament en 1218 pluſieurs fondations conſidérables ; confirma celles qu'avoit faites ſon pere *Raymond* de Pierre : donna à *Egline* ſa femme la jouiſſance de la plus grande partie de ſes Terres, & inſtitua *Raymond II* de Pierre ſon fils ainé, héritier des Terres de Ganges, de Briſſac, & de plus de quarante Paroiſſes. Il donna à *Pons* de Pierre ſon ſecond fils, la Ville de Cugnac & le Château de Poupian ; il ordonna que *Guillaume* de Cugnac, ſon troiſieme fils, fût reçu Chevalier, & deſtina ſes deux derniers fils, *Bernard-Raymond*, & *Guillaume* de Pierre, qui ſuit, à être Chanoines de Maguelonne, ne laiſſant à chacun d'eux que cinq cents ſols Melgoriens. Les actes de 1175, 1204 & 1218 ſe trouvent en original dans les Archives du Domaine de Montpellier.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, fils ainé, & principal héritier de *Pons II*, dont on vient de parler, continua la branche ainée des Barons de Ganges, laquelle fondit, ſelon l'opinion de Dom Vaiſſete Hiſtorien de Languedoc, avant l'an 1330 dans la Maiſon de *Gilbert* de Pierrefort, dont les enfans porterent le nom de Pierre, & continuerent la branche des Barons de Ganges juſqu'en

Digitized by Google

1508 qu'elle tomba en quenouille par deux sœurs héritieres, dont l'une, appellée *Françoise* de Pierre, Dame d'Hierle, de Pierrefort & de Brisllac, épousa en 1522 *Jean* de Beziers, Baron de Venejean; & l'autre nommée aussi *Françoise* de Pierre, épousa peu après *N.*..... de Saint-Etienne, pere de *Henri* de Saint-Etienne, Baron de Ganges, qui de *Françoise* de Lorta eut pour fille & héritiere *Jeanne* de Saint-Etienne mariée en 1619 à *Pons* de la Tude de Visiec, Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel descendent les Barons & Marquis de Ganges d'aujourd'hui.

Raymond II de Pierre, Baron de Ganges, épousa en secondes noces, comme il est prouvé par les actes conservés au Château de Bernis, la fille ainée de *Pierre* de Bernis, Seigneur de Nages & de Solorgues, qui lui apporta en dot la Seigneurie de Bernis, Diocèse de Nismes, sur laquelle Seigneurie *Guillaume* de Pierre, quatrieme fils de *Pons II*, & frere cadet dudit *Raymond II* de Pierre, Seigneur de Ganges, conserva, ainsi que ses descendans, des droits en vertu desquels leur postérité a pris jusqu'aujourd'hui dans ses actes la qualité de Seigneurs de Bernis. La Terre de Bernis, qui avoit passé successivement dans différentes Maisons, est possédée aujourd'hui par celle de la Rochefoucault.

Guillaume de Pierre, quatrieme fils, comme on l'a dit, de *Pons II*, Baron de Ganges, destiné par le testament de son pere de l'an 1218 à être Chanoine de Maguelonne, ne se soumit pas à cette disposition; il acquit, conjointement avec son frere *Bernard-Raymond*, dont il a été fait mention ci dessus, & *Guillaume* de Caunes son oncle maternel, la Seigneurie & Directe de la maison où ils habitoient alors dans la Ville de Melgueil ou Maugnio, suivant un acte de 1245.

Ce même *Guillaume* de Pierre étoit établi à Nismes avant 1250. Il y acquit de nouvelles possessions en fiefs & en franc aleu par acte de 1289: il fut Ecuyer du Roi *Philippe-le Be*, & Châtelain d'Aigues mortes, suivant des actes de 1294 & de 129, qui prouvent qu'il fut pere de *Bertrand I* de Pierre, auteur de toutes les branches de cette Maison subsistantes aujourd'hui.

Les actes de 1245, 1289, 1294, 1295, ainsi que tous ceux qui établissent la filiation des différentes branches de la Maison de Pierre de Bernis jusqu'à ce jour, se trouvent en original dans les Archives du Comte de Bernis, Seigneur des Ports près de Lunel, Colonel aux Grenadiers de France, & dans celles du Marquis de Bernis, Seigneur de Saint Marcel en Vivarais, frere du Cardinal de ce nom.

Bertrand I de Pierre, fils de *Guillaume*, avoit épousé *Ermessinde*, dont il eut *Bertrand II*, & *Pierre II* de Pierre, dont la postérité a subsisté plus de deux siecles à Beaucaire *Ermessinde*, veuve dudit *Bertrand I*, rétrocéde par acte de 1315 à *Bertrand II* son fils tous les biens contenus dans la donation que son dit fils lui en avoit ci devant faite. Lesdits *Bernard II* & *Pierre* de Pierre, freres procéderent en 1329 au partage des biens de *Bertrand I*, leur pere, consistans en Terres nobles & allodiales, en Fiefs & Directes, tant dans le Territoire de Nismes, que dans celui de St. Geniés & de plusieurs autres Paroisses.

Bertrand II de Pierre, qualifié Damoiſeau dans des actes de 1344 & 1347, avoit épouſé *Helis* de Roy, qualifiée de *Dame Madame* (Domina Dominæ), de laquelle il eut *Pons III* de Pierre, qui ſuit; & *Guillaume* de Pierre, comme il eſt prouvé par des actes de 1348, 1383 & 1396.

Pons III de Pierre, Damoiſeau de Niſmes, fut pere de *Bernard* de Pierre, qui ſuit, comme il eſt prouvé par l'acte de donation que *Guillaume* de Pierre, établi à Nozieres au Diocèſe d'Uzès, fit en 1383 à *Bernard* de Pierre ſon neveu, fils de *Pons III* de Pierre, en préſence & ſous l'autorité d'*Helis* de Roy, mere dudit *Guillaume* & ayeule dudit *Bernard*, de tous les droits que ledit *Guillaume* pouvoit prétendre ſur les biens, tant paternels que maternels de *Bernard* ſon neveu, moyennant la ſomme de deux cents florins d'or, ſauf & réſervées les ſubſtitutions.

Bernard de Pierre, qualifié Damoiſeau de Niſmes, Seigneur de Bernis & du Sauzet, Diocèſe d'Uzès, épouſa en 1380 *Catherine* de Saint-Marcel, fille de *Léger* de Saint-Marcel, Damoiſeau, & de *Perine* de Mirabel. La filiation de *Leger* de Saint-Marcel remonte par titres originaux juſqu'en 1220, dans leſquels tous ſes ancêtres ſont qualifiées Damoiſeaux, ou Chevaliers. Ils ſont toujours nommés les premiers entre les Seigneurs de Saint-Marcel d'Ardeche. Cette alliance apporta à *Bernard* de Pierre la principale portion de la Seigneurie de la Ville de St.-Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier en Vivarais, &c. Ces Seigneuries, par une poſſeſſion non interrompue depuis 1380, ont paſſé de mâle en mâle aux deſcendans de *Bernard* de Pierre, & ont été érigées par Lettres patentes de 1751 en titre de Marquiſat, ſous la dénomination de *Pierre-Bernis* en faveur de *Philippe-Charles-François* de Pierre, frere du Cardinal de Bernis.

Bernard de Pierre eut pour fils de *Catherine* de Saint Marcel *Jacques* de Pierre, & *Bertrand* de Pierre.

Jacques de Pierre, Seigneur en partie du Sauzet, de St. Etienne de Dions, de Saint-Julien du Colombier, &c. rendit hommage en 1441, conjointement avec ſon frere *Bertrand*, deſdites Terres à *Guillaume* de Poitiers, Evêque de Viviers. Il avoit épouſé *Egline* de Sarrazin: il fit ſon teſtament en 1462, par lequel il déclara vouloir être enterré à Sauzet dans le tombeau de ſes ancêtres. Il y fit pluſieurs fondations pieuſes, inſtitua ſon héritier univerſel, *Jean I* de Pierre ſon fils, & lui ſubſtitua, en cas de mort ſans enfans légitimes, le fils aîné de *Bertrand* de Pierre ſon frere, qu'il appelle *Bernis*.

Jean I de Pierre, conjointement avec *Bernis* de Pierre ſon couſin-germain, rendit hommage des Terres de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions & de St. Julien du Colombier, à *Claude* de Tournon, Evêque de Viviers en 1501. Il avoit épouſé en 1482 *Jeanne* de la Molette, fille de *Jean*, Seigneur de Morangiés, de laquelle il eut,

1. *Louis* de Pierre, qui a formé la branche des Seigneurs Deſports, établis à Lunel; celle des Seigneurs de Soubatiere, établis à Niſmes; celle des Seigneurs d'Arenes, dont l'héritiere, *Eliſabeth* de Pierre, Dame d'Arenes & de

l'Antiſſargues, a été mariée en 1725 à *Louis-Charles* de Cambis, Seigneur d'Orſan, Marquis de Lagnes.

2. *Bertrand III* de Pierre, cinquieme ayeul du Marquis & du Cardinal de Bernis.

3. *Jacques* de Pierre, dont on ignore la poſtérité.

Jean I de Pierre fit ſon teſtament en 1517, par lequel il inſtitue ſon héritier *Louis* de Pierre, ſon fils aîné, & lui ſubſtitue, en cas de mort ſans enfans légitimes, ſes deux autres fils.

Bertrand III de Pierre rendit hommage en 1549 à *Charles de* Tournon, Evêque de Viviers, des Seigneuries de Saint Marcel, de Saint Etienne de Dions, de Saint Julien du Colombier, St. Juſt, &c, & fit au Roi le dénombrement des mêmes Terres en 1551. Il fut marié quatre fois, & épouſa en dernieres noces en 1557 *Louiſe* d'Artifeld; fille de *Louis*, Seig. de Jonquieres & de Bagnols, & d'*Iſabeau* de Barjac; de laquelle il eut *Jean II* de Pierre, qui ſuit. C'eſt *Louis* d'Artifeld qui obtint du Comte d'Acier que la Ville de Saint Marcel ne fût point ſaccagée, lorſque ce Chef des Religionnaires en faiſoit le ſiége en 1567. *Bertrand III* de Pierre ſervit avec diſtinction ſous les Regnes d'*Henri II*, *François II*, *Charles IX* & *Henri III*.

Jean II de Pierre hérita non-ſeulement des Seigneuries de Saint Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, St. Juſt, &c., mais encore de celles que poſſédoit la branche des Seigneurs de Bernis, formée en 1448 par *Bertrand* de Pierre, ſecond fils de *Bernard* de Pierre & de *Cathetine* de Saint Marcel. Il prit auſſi le nom & la qualité de Seigneur de Bernis, que ſes deſcendans ont toujours conſervés. Il avoit épouſé *Catherine* de Béziers, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, & d'autre *Catherine* de Beziers, Maiſon illuſtre, à laquelle le Roi *Philippe-Auguſte* avoit donné la Baronnie de Venejan, & qui poſſédoit en même tems celle de Bagnols, compoſée d'un grand nombre de Paroiſſes. Il rendit hommage à *Jean* de l'Hoſtel, Evêque de Viviers en 1597; & fit au Roi le dénombrement de ſes Terres la même année. Il fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & reçut un don du Roi *Henri IV* de la ſomme de douze cents écus, pour les bons & fideles ſervices qu'il lui avoit rendus en cette qualité, & ne ceſſoit de lui rendre, comme il eſt prouvé par des Lettres Patentes de 1595 & de 1597. *Jean II* fit ſon teſtament le 18 Septembre 1604, & nomma ſon héritier *Jean-Jacques* de Pierre de Bernis, ſon fils, qui ſuit.

Jean-Jacques de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint-Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, &c. épouſa en 1621 *Anne* de Cauviſſon de Nogaret. De ce mariage naquit *Jean-Louis* de Pierre, qui a continué la deſcendance: il eut une Compagnie de cent Hommes de guerre dans le Régiment de Chamblay par commiſſion de 1619, & une autre Compagnie de cent cinquante Hommes dans le Régiment de Phalſebourg, par commiſſion de 1629. Il fut tué au ſervice du Roi en 1636 devant la Forteresſe de *Fontanelle*, étant pour lors Meſtre-de-Camp dudit Régiment de Phalsbourg. Par ſon teſtament de 1635 il inſtitua ſon héritier univerſel *Jean-Louis* de

Digitized by Google

Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Sainc-Marcel, Coſeign. de Bagnols, &c. fut cornette des Chevaux légers du Duc de Mercœur en 1650. Il ſervit utilement le Roi dans la révolte qu'on appelle dans le Vivarais, *Guerre du Roure*, & fit mettre bas les armes à ſix mille hommes, dont le Chef fut puni de mort, & ſa tête expoſée ſur les murs d'Aubenas.

Il épouſa en 1657 *Iſabeau* de Blou-Laval, fille d'*Antoine II* de Laval, Meſtre-de-Camp d'Infanterie iſſu d'une ancienne Maiſon alliée à celles de la Ferté-Senneterre, de Gourdon, de Laval-Montmorency-Lorcé, de Rohan & d'Albret. De ce mariage eſt iſſu *Joachim* de Pierre, qui ſuit.

Jean-Louis de Pierre fut maintenu dans ſa Nobleſſe par un Jugement contradictoire rendu en 1668 par M. de Bezons, Commiſſaire pour la vérification des titres de nobleſſe des Maiſons du Languedoc; il prouva ſa filiation par contrats de mariage & par teſtamens juſqu'en 1544.

Iſabeau de Laval fit ſon teſtament en 1681 dans lequel elle eſt qualifiée de Haute & Puiſſante Dame Madame, femme de Haut & Puiſſant Seigneur *Jean-Louis* de Pierre, &c.

Joachim de Pierre, Chevalier, Seigneur de Bernis, Saint Marcel, Saint Etienne de Dions, Saint Julien du Colombier, Baron de Châteauneuf & de Preſſailles, fut Page du Roi en ſa Grande Ecurie; il remonta ſes preuves de nobleſſe juſqu'en 1344, & fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Cayeux par commiſſion de 1688. Il épouſa en 1697 *Marie Eliſabeth* du Chaſtelet, fille de haut & puiſſant Seigneur *Guillaume* du Chaſtelet, Baron de Courdras, de Châteauneuf, &c. iſſu d'une très ancienne Maiſon, alliée à celles d'Apcher, de Fay, de Latour-Maubourg, de Poligniac, de la Tour-d'Auvergne, &c. De ce mariage naquirent 12 enfans, dont huit morts en bas âge; les quatre autres ſont, 1. *Philippe-Charles François*, Marquis de Bernis, qui ſuit; 2 *François-Joachim*, Cardinal de Bernis, &c. *Françoiſe-Hélène*, mariée le 8 Septembre 1728 à *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, chef de la quatrieme branche de cette Maiſon; 4. *Gabrielle-Eliſabeth*, Religieuſe Urſuline à Bagnols.

Joachim de Pierre, par ſon teſtament du 8 Janvier 1743, nomma *Philippe Charles François* de Pierre, ſon fils ainé, pour ſon héritier univerſel, & légua à *François-Joachim* de Pierre-de-Bernis (aujourd'hui Cardinal, pour lors Chanoine & Comte de Brioude), ſon ſecond fils, ainſi qu'à ſes autres enfans, leur droit de légitime, tel qu'il ſeroit réglé par leurs parens & amis.

Philippe-Charles-François de Pierre, Chevalier, Seigneur de S. Marcel, Marquis de Pierre-Bernis, Baron de Châteauneuf, ſubſtitué aux biens, nom & armes des Maiſons de Blou-Laval, & des Vicomtes de Gourdon, a été Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1729, & a remonté ſes preuves de nobleſſe, ainſi que l'avoit fait ſon pere, juſqu'en 1344. Il fut enſuite Cornette au Régiment Royal-Pologne. Il épouſa en 1746 *Renée* d'Arnaud, Baronne de la Caſſagne & du Pouget. De ce mariage ſont nés trois garçons & une fille, morts peu après leur naiſſance.

François-Joachim de Pierre-de-

Digitized by Google

Bernis, ſecond fils de *Joachim* de Pierre, & de *Marie-Eliſabeth* du Chaſtel, fut reçu Chanoine & Comte de Brioude le 1 Décembre 1719. Il fit ſelon l'uſage de cette Egliſe la preuve de ſeize quartiers il fut reçu de l'Académie Françoiſe au mois de Décembre 1744, Chan. & Comte de Lyon le 18 Juillet 1749. Le procès verbal des preuves faites devant ce Chapitre, prouve qu'il a établi ſa filiation juſqu'en l'année 1116. Il fut nommé Ambaſſadeur du Roi à Vienne au mois d'Octobre 1751, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint Arnoult de Metz le 22 Juin 1755, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi pour le Traité de Verſailles, qu'il a ſigné en cette qualité le 1 Mai 1756; Conſeiller d'Etat d'Egliſe le 27 Juin ſuivant; Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Médard de Soiſſons le 25 Août ſuivant : il remit alors l'Abbaye de Saint Arnoult de Metz; Ambaſſadeur près Leurs Majeſtés Impériales en Octobre de la même année; fait Miniſtre d'Etat le 2 Janvier 1757, Sécretaire d'Etat & des Commandemens au Département des Affaires Etrangeres en Juin; Prieur de la Charité-ſur-Loire en Octobre de la même année, Abbé de l'Abbaye Royale de Trois-Fontaines en Février 1758, reçu Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 14 Mai ſuivant. Par le procès verbal de ſes preuves rapportées devant le Roi, il eſt établi, qu'outre une filiation de 400 ans, prouvée par contrats de mariage & teſtamens originaux ſans aucune méſalliance, le Chapitre de Lyon a reconnu que ledit *François-Jaachim* de Pierre deſcend par filiation non interrompue des anciens Seigneurs de Ganges depuis l'an 1116; à ces avantages il joint l'honneur inéſtimable d'avoir avec le Roi les parentés, qui ſont amplement rapportées dans le procès-verbal des preuves qu'il a faites pour être reçu Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit. Il a été nommé Cardinal de la Ste Egliſe Romaine le 2 Octobre 1758, Archevêque d'Alby en Juillet 1764, ſacré à Sens par le Cardinal de Luynes, Août ſuivant, & ſerment prêté même mois.

On voit par cet abrégé généalogique que la Maiſon de Pierre de Bernis eſt diviſée en trois branches; dont la premiere établie à Lunel a pour chef unique *Pons-Simon-Fréderic* de Pierre, Comte de Bernis, Colonel aux Grenad. de France, lequel avoit épouſé le 15 d'Oct. 1755 *Marie-Helene-Hyacinthe* de Narbonne-Pelet, morte le 11 Avril 1756 ſans poſtérité; elle étoit fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas, & de *Françoiſe-Hélene* de Pierre de Bernis, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

La ſeconde branche, établie à Niſmes, a pour chef *Pons-Simon* de Pierre, Chevalier, Seigneur de Loubatiere : il a pour frere, *François* de Pierre. Ledit *Pons-Simon* ſe nomme le Vicomte de Pierre-Bernis.

La troiſieme branche a pour chef *Philippe-Charles-Fhrançois* de Pierre, Marquis de Bernis, Baron de Blou-Laval & Vicomte de Gourdon; lequel a pour frere, *François-Joachim*, Cardinal de Bernis.

Si la Maiſon de Pierre de Bernis n'a pas aujourd'hui autant de puiſſance, ni de richeſſes qu'en avoient les anciens Seigneurs de

Digitized by Google

Ganges dont elle deſcend, elle a du moins l avantage d'avoir ſervi nos Rois pendant près de trois cents ans, dans des emplois diſtingués, & toujours avec fidélité; d'avoir contracté les plus grandes alliances; d'avoir conſervé la pureté de ſon origine, & de prouver ſa Nobleſſe par des actes vérifiés depuis plus d'un ſiecle par les Commiſſaires du Roi, par les différens Généalogiſtes de ſa Maiſon & de ſes Ordres, par les Chapitres les plus rigoureux de France, & enfin par l'Ordre de Malte. La poſſeſſion non interrompue de la Seigneurie de Saint-Marcel depuis quatre cents ans, eſt un titre auſſi inconteſtable qu'il eſt rare aujourd'hui.

La Maiſon de Pierre de Bernis porte pour armes: *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion de même, armé & lampaſſé de gueules*: pour Cimier, *un demi lion au naturel, armé d'une épée*; & pour Cri ou Deviſe: *Armé pour le Roi.*

PIERRE (La), Seigneur de Frémeur & Calhouet en Bretagne, porte: *d'or à deux faſces de gueules.*

De cette Maiſon étoit le Marquis de Fremeur, dont eſt l'Epitaphe ſuivante placée dans l'égliſe Paroiſſiale de Minorque, où *N.*. ſa veuve, & ſa famille ont fondé à perpétuité une Meſſe de *Requiem* pour le deux Avril de chaque année.

EPITAPHE.

Cy gît Haut & Puiſſant Seigneur, JEAN-TOUSSAINT DE LA PIERRE, Marquis de Frémeur, Seigneur de Kermandic, Roſnerhe, Pendref, & autres lieux ſitués en Bretagne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté Très Chrétienne, Gouverneur de Montmedy, Commandant pour le Roi dans l'Iſle de Minorque, où il eſt décédé le 2 Avril 1759 dans la ſoixante-deuxieme année de ſon âge.

Ce marbre a été poſé par les ordres du Roi *Louis XV*, pour conſerver & honorer la mémoire d'un Sujet vertueux & fidele.

PIPRE, en Artois.

Jacques-François le Pipre, Ecuyer, Avocat & Procureur du Roi en l'Election d'Arras.

Frédéric-François le Pipre, Ecuyer, ci-devant Lieutenant au Régiment de Saint Suplice;

Jean-Louis-Joſeph le Pipre, auſſi Ecuyer, Clerc tonſuré, demeurans à Arras, freres, & fils de feu *Frédéric* le Pipre, de l'ancienne & noble Famille de le Pipre, qui compte ſix cents ans & plus de nobleſſe. Ceux de ce nom, comme il paroît par une Sentence de la Gouvernance de Lille le 27 Août 1711, prouverent qu'ils étoient de la même tige, & deſcendoient de *Gilles* le Pipre, Chevalier, qui ſe trouva au ſecours de *Louis*, Comte de Flandres, attaqué par les Gantois révoltés en 1379; de *Gilles*, ſource commune des deux branches, étoit iſſu *Eloy*; d'*Eloy*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean-Louis*, Seigneur d'Eſpos; & *Frédéric*, triſayeûl des trois freres mentionnés ci-deſſus.

De la branche cadette d'*Eloy*, étoit iſſu *François*; de *François*, *Pierre*; de *Pierre*, *Jean*; de *Jean*, II du nom; *Pierre* & *Antoine*, qui, ſuivant une Sentence rendue, prouverent leur filiation, & la nobleſſe des deux branches en remontant juſqu'à *Gilles*. Par cette

Digitized by Google

Sentence *Frédéric*, leur trisayeul fut reconu Noble, & descendant de la branche ainée dudit *Eloy*, fils de *Gilles*, source commune aux deux branches. Il épousa 17 Mars 1557 *Flour* de Loos : il avoit pour frere ainé *Louis* le Pipre, Seigneur d'Espons son fils ; *Antoine* bisayeul des ci-dessus rapportés, épousa 1 Avril 1577 *Jeanne* le Brun ; dont *Frédéric*, II du nom, baptisé 9 Janv. 1592, marié à *Marie* Dieusart, lequel eut *Antoine*, & *François*, pere des ci-dessus mentionnés.

Les alliances sont avec Cocuaille, d'Henin, Wit de-Bien, Billot, Belle-Valet, de Launoy, Beaufremetz ; & cette Famille, sur ses titres vûs & examinés par une nouvelle Sentence rendue en l'Election d'Arras 23 Avril 1720, est inscrite sur l'Etat des Nobles, & jouit des droits, prérogatives & priviléges accordés aux autres Nobles de la Province : cette Sentence a été communiquée à l'auteur en original.

De *Jacques-François* le Pipre, ci-dessus mentionné, & de *Marie-Guilaine* Irambard son épouse, sont nés,

1. *Jacques-Clément-Joseph*, marié, & a des enfans.

2. *Frédéric-François*, Religieux à l'Abbaye de S. Vaast d'Arras.

3. *Louis-Ignace*, Seigneur de la Vallée, Capitaine de Cavalerie, Sous-Brigad. de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Chevalier de Saint Louis.

Armes : *de gueules croix de verd.*

POILLOUE en Beauce. Ancienne Noblesse, dont on ne rapporte ici la filiation suivie, & justifiée par titres, que depuis *Jean*, qui suit.

Jean de Poilloue, Ecuyer, Seigneur du Fief de Poilloue, fis à Saclas, dont il rendit aveu, présent le Charon, Notaire à Saclas, le 3 Octobre 1402, à *Jean* de Montagu, Seigneur dudit Saclas, épousa *Marguerite* de Bouzonval, d'une noble Famille de Beauce, où elle a possedé les Terres de Gironville, Chausly, Sepuis, & Gommerville, dont les armes sont *d'azur à un lion d'argent.* Ils sont l'un & l'autre nommés dans les partages de leurs successions, faits devant Verret, Notaire audit Saclas, le 6 Octobre 1430, par leurs enfans, qui sont, 1. *Jean II*, qui suit ; 2. *Arthus* ; 3. Et *Jeanne.*

Jean de Poilloue, II du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu, présent *Félix* de Galli, Notaire à Saclas, le 6 Octobre 1445, aux Célestins de Marcoussis, Seigneurs dudit Saclas, à cause de la donation que leur en avoit fait *Jean* de Montagu, épousa 1°. *Jeanne* Douart, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rochefort, & de *Marie* de Prunelé, fille de *Hugues*, II du nom, Seigneur de la Porte, Gaudreville, & de *Guillemette* de Tussay, sa premiere femme ; 2°. *Louise* de Marolles, de laquelle il eut pour fille unique *Marie*, femme en 1495 de *N.* de la Taille, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité subsiste : il eut du premier lit *Jean*, III du nom, qui suit ; 2. *Philippe*, femme d'*Etienne* de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy ; 3. *Andrée*, femme, 1°. de *François* de Hallot, Ecuyer, Seigneur de l'Etourville ; 2°. de *Louis* de Courcelles, Ecuyer ; 3°. de *Claude* Bénard, Ecuyer, Seigneur d'Arville.

4. Et *Françoise*, mariée par contrat devant le Pere, Notaire

Digitized by Google

à Saclas, le 9 Décembre 1508, à *Richard* de Villezan, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Guillerval, Famille de Beauce, dont les armes sont de *gueules à trois annelets d'or mis en fasce au lambel de trois pendans d'argent*

Jean de Poilloue, III du nom, Ecuyer, Seigneur dudit Fief de Poilloue, dont il rendit aveu aux Célestins de Marcoussis, présent ledit le Pere, Notaire à Saclas, le 10 août 1495, épousa *Marie* de Hallot, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville, Vicomte de Levesville, mort en 1554, & d'*Anne* de Harville-Palaiseau, dont sont issus, 1. *Nicolas*, Seigneur du Fief de Poilloue, qu'il céda à *Urbain*, Seigneur de Jubert, son frere, par acte passé devant Gangnerie, Notaire à Saclas, le 14 Février 1572, transigea en 1574 avec *André* de Hallot, Seigneur de l'Etourville, son cousin-germain, & partagea devant Guenée, Notaire à Moutiers, le 11 Mai 1569, avec ses cohéritiers, la succession de *Louis* de Hallot son oncle, & mourut sans laisser d'enfans d'*Isabelle* de la Roque sa femme; 2. *Urbain*, qui suit; 3. & *Françoise*, femme de *Guillaume* de Bouzonval, Ecuyer, Seigneur de Chaussy, l'un & l'autre présens aux partages du 11 Mai 1569.

Urbain de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & aussi du Fief de Poilloue, par la cession de *Nicolas* son frere aîné, épousa *Marie* le Vassor, de la Ville d'Orléans, laquelle étant veuve, & tutrice de ses enfans, demanda souffrance au Seigneur de Vaugrigneuse, pour le Fief de Jubert, échû à ses enfans par acte passé devant Gervaise, Notaire à Saclas, le 5 Octobre 1582; il eut, 1. *Abel*, qui suit; 2. Et *Jacques*, qui a fait la branche des Seigneurs de Bonneveau, rapportée ci-après.

Abel de Poilloue, Ecuyer, Seigneur dudit Fief, & de Saclas en partie, transigea, à cause de sa femme, avec *Josias*, *Théodore* & *Etienne* de Prunelé, ses beaux-freres, le 18 Février 1622: il avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1596, *Marie* de Prunelé, née 24 Janvier 1568, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Guillerval, tué par les Ligueurs en 1587, & de *Marguerite* du Monceau, Dame de Thignonville, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Thignonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, Baronne de Caniel en Caux, sa premiere femme, dont sont issus, 1. *Paul*, Seigneur de Saclas, marié par contrat du 26 Mars 1574, à *Anne* de Vierre, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; 2. *Timoléon*, marié 1°. à *Marguerite* de la Barre; 2°. à *N.*... 3°. à *Marie* le Roux

3. *Louis*, l'aîné, Ecuyer, Seigneur des Châtelliers, mari d'*Olive* Thiboust, fille du Sieur de Thianville; 4. *Louis*, le jeune, Ecuyer, Seigneur de Fouville, marié par contrat devant de Grange, Notaire à Authon, le 3 Septembre 1631, à *Anne* de Cugnac, fille de *Paul*, Chevalier, Baron d'Imonville, & d'*Anne* Hurault, dont des enfans; 5. *Alexandre*, Religieux à Morigny; 6. *Suzanne*, femme le 13 Novembre 1628 de *Christophe* Sennethon, Ecuyer, Seigneur de Chaufour, fils de *François*, Seigneur dudit Chaufour, & d'*Hélène* de Fleury. Les armes de Sennethon sont de *gueules à une*

Digitized by Google

épée d'argent garnie d'or mis en bande, accompagnée en chef du côté feneſtre, d'une étoile d'or; 7. Et *Anne*, femme de *Daniel* de Poireau, Ecuyer, Seigneur de Longchamp.

Branche des Seigneurs de Bonneveau.

Jacques de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Jubert, & à cauſe de ſa femme, Seigneur de Bonneveau, épouſa par contrat devant Lourdelot, Notaire Royal à Maiſſe, le 19 Novembre 1599, *Oudette* de la Mothe, Dame de Bonneveau, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Renée* de Bizemont, dont 1. *Abel*, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau, maintenu avec ſes freres & ſœur dans leur nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 22 Juillet 1669, mort ſans alliance; 2. *Guy*, qui ſuit; 3. *Louis*, mort ſans alliance; 4. Et *Anne*, femme ſans enfans de *Gédéon* Desmaſis, Ecuyer, Seigneur de Panetieres, fils de *Pierre*, Seigneur de Brieres les-Scellés, & de *Renée* de Hemery.

Guy de Poilloue, Ecuyer, Seigneur de Bonneveau après la mort d'*Abel* ſon frere aîné, épouſa par contrat devant *Martin* Dupuis, Notaire Royal à Borgneville, le 24 Février 1642, *Madeleine* de Vierre, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur des Maretz, & de *Jeanne* de Vidal d'Argeville, dont pour fils unique,

Jacques de Poilloue, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & de Saclas en partie, épouſa par contrat paſſé devant *Etienne* Gilles, Notaire à Ainville, le 9 Juin 1664, *Madeleine* d'Allonville, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Saint-Benoît, & de *Jeanne* de la Garde, dont pluſieurs enfans, qui partagerent leurs ſucceſſions devant Mautains, Notaire Royal à Eſtampes, le 14 Janvier 1704. Le ſeul qui a laiſſé poſtérité eſt

Louis de Poilloue, Chevalier, Seigneur de Bonneveau & Saclas en partie, ancien Garde du Corps du Roi, épouſa par contrat paſſé devant le Vaſſor, Notaire à Eſtampes, le 8 Avril 1693, *Angélique-Clémence* Hemard, Dame du Petit Saint-Mars, en la Paroiſſe Saint Martin d'Eſtampes, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Chriſtine* Samſon, dont 1. *Jacques-Auguſte*, qui ſuit; 2. Et *Louis-René*, dont nous parlerons après ſon frere.

Jacques-Auguſte de Poilloue, dit Bonneveau, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancien Capitaine d'Infanterie, né 25 Octobre 1694, marié dans l'Egliſe de Saint Martin d'Eſtampes, le 11 Juin 1719, à *Marie Catherine* Fondrier de Boirvaux, fille d'*Iſaac*, Ec. Seigneur de Boirvaux, Lieutenant Général d'Artillerie, & Chevalier de Saint Louis, & de *Marie-Catherine* Cordet, dont ſont iſſus,

1. *Jacques-Auguſte*, II du nom, né le 11 Juillet 1721, Capitaine de Mineurs, tué au ſiége de Berg op-Zoom, 20 Août 1746, ſans alliance.

2. *Iſaac-Pierre*, dit l'Abbé de Bonneveau, Docteur de Sorbonne, Prevôt de Saint Quiriace de Provins, né 11 Juillet 1722.

3. *René Louis*, dit le Vicomte de Bonneveau, né 20 Mars 1726, Chevalier de Saint Louis, & Lieutenant-Colonel du Régim. Royal Lorraine, Infanterie, en 1747.

4. *Jean-Baptiſte*, dit le Chevalier de Bonneveau, né 12 Octobre 1732, Lieutenant dans le Régi-

Digitized by Google

ment Royal des Carabiniers, Chevalier de Saint Louis.

5. *Marie Thérese-Charlotte*, née 12 Octobre 1733, dite Mademoiselle de Bonneveau, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

6. *Edmée-Genevieve-Rosalie*, Demoiselle de Boirveau, née 22 Février 1739, non mariée.

Louis-René de Poilloue, dit Saint-Mars, né le .... 1696, Chevalier, Seign. du Petit Saint-Mars, Valnay, Courmeunier, Courteheuse, en la Paroisse de Saint Martin d'Estampes, ancien Garde du Corps du Roi, marié par contrat devant Roussel, Notaire à Paris, le 8 Août 1728, à *Elisabeth* de Saint-Perrier, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de Bandeville, Lieutenant d'Artillerie, & de *Marguerite* Gaulier, & niece de *César-Joachim* de Saint-Perrier, Lieutenant Général d'Artillerie, avec le Département de Flandres, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, mort à Douay sans enfans en 1757, dont sont issus,

1. *César-Joachim*, dit Saint-Perrier, né en 1734, Aide-Major d'Artillerie.

2. *Louis-René*, dit l'Abbé de Saint-Mars, Prêtre, né en 1735.

3. *Jacques-Auguste*, III du nom, dit Saint-Mars, né en 1740, élevé Page, & depuis Gentilhomme du Duc d'Orléans, & Enseigne aux Gardes Françoises.

4. *Jean-Baptiste*, dit le Chevalier de Saint-Mars, né en 1744, élevé Page de Madame la Comtesse de Toulouse, puis Officier des Vaisseaux du Roi.

5. *Louise-Elisabeth*, Demoiselle de Saint-Mars, née en 1730, morte sans alliance en 1761.

6. *Charlotte*, Demoiselle de Valnay, née en 1731, non mariée.

7. *Françoise*, Demoiselle de Monceau, née en 1737, non mariée.

8. *Catherine*, Demoiselle de Saint-Perrier, née en 1738, élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes: *d'argent à trois chevrons partie de sinople & de sable.*

POILVILAIN (de), ou PELVILAIN. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de Normandie, au Diocèse d'Avranches, où elle étoit connue dès le onzieme siecle, & mise au rang de l'ancienne Noblesse par *Raymond* de Monfaud, & par M. de Roissy, Commissaires du Roi en cette Province, ès années 1463 & 1597.

L'ancienneté de cette Famille se justifie par toutes les Chartes, Inventaires & Traités de Mariage.

Il est également prouvé que *Vautier* de Pelvilain, qui vivoit en 1189, s'est trouvé témoin à une Charte du Roi d'Angleterre *Henri II*, pour l'Abbaye d'Aulnay, au Diocèse de Bayeux.

Il est aussi prouvé que *Richard* de Poilvilain, ou Pelvilain, qui a succedé, vivoit en 1220, & qu'il avoit épousé *Béatrix* de Verdun.

Geoffroy de Poilvilain, qui a succedé à *Richard*, se trouve au nombre des Chevaliers renommés en Normandie, qui en 1239 y possédoient des Fiefs militaires.

Richard de Poilvilain vivoit en 1337, dont est issu,

Guillaume de Poilvilaln, qui épousa *Jeanne* Aze en 1463, dont

Pierre de Poilvilain, qui épousa *Catherine* de Crux en 1486, dont *François* & *Eustache* de Poilvilain.

François épousa *Louise* Duhomme en 1515.

Eustache

Euſtache, ſon frere puîné, s'eſt marié, & a formé la branche des Poilvilain-Mezouards, qui ſubſiſte aujourd'hui en 1764 (Evêché d'Avranches) dans la perſonne de

N... de Poilvilain, Seigneur de Mezouards, Commandant d'une Compagnie Garde-Côte.

De *François* de Poilvilain & de *Louiſe* Duhomme, eſt iſſu *Jean* de Poilvilain, qui a épouſé *Marguerite* de Cotentin en 1534, dont ſont iſſus,

Richard & *Jean* de Poilvilain. *Richard* avoit épouſé *Marguerite* de Grimouville en 1558, & a formé la branche de Poilvilain-Monchoreau, éteinte en 1745 dans la perſonne de *Louis-Auguſte* de Poilvilain, lequel a péri à Breſt ſur le Vaiſſeau du Roi *le Fleuron*, qui fut incendié. Il avoit épouſé *Marguerite Guillemette* l'Eſparler de Coatcaric, dont il n'a point eu d'enfans.

Jean, frere puîné de *Richard*, a épouſé *Scholaſtique* de Grimouville en 1561, dont

Pierre de Poilvilain, qui épouſa *Blanche* de Corbon en 1583, dont

Bertrand de Poilvilain, qui a épouſé *Françoiſe* Fortin en 1619, dont

Jean de Poilvilain, qui épouſa *Suzanne* Deſlandes en 1655, dont

Georges de Poilvilain, Marquis de Crénay, qui épouſa *Gaude* de Montagut en 1683, dont ſont iſſus,

Sébaſtien de Poilvilain, Marquis de Crénay, Comte de Montagut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, lequel exiſte aujourd'hui en 1764: il avoit épouſé en 1715 *Charlotte-Marie-Madeleine* de la Brouſſe de Saint-Front, morte en 1740.

Henri de Poilvilain, Baron de Crénay, puîné de *Sébaſtien*, eſt mort à la Cayenne en 1739, Commandant pour le Roi dans cette Iſle: il n'étoit point marié.

Charles-Félix de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Sébaſtien*, eſt mort en 1756 Vice-Amiral de France. Il n'étoit point marié.

De *Sébaſtien* de Poilvilain, & de *Charlotte* de la Brouſſe, ſont iſſus,

Georges de Poilvilain, Comte de Montagut, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi. Une bleſſure mortelle qu'il a reçûe à la Bataille d'Ettingen en 1743, l'obligea de quitter le ſervice du Roi; & s'étant retiré dans ſes Terres de Baſſe-Normandie, il apprit que les Anglois étoient débarqués à Saint-Caſt en Bretagne, où il fut tué en 1758, ayant marché Volontaire à la tête des Grenadiers du Régiment de Boulonnois: il avoit épouſé en 1741 *Anne-Marie* de Baude de la Vieuville, morte en 1748.

Thibault-François-Henri de Poilvilain, Marquis de Montagut, frere puîné de *Georges*, eſt aujourd'hui vivant; il eſt Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant Aide-Major Général des Gardes du Corps.

Louis-Anne de Poilvilain, Chevalier de Crénay, frere puîné de *Henri* & de *Georges*, eſt vivant: il eſt Capitaine des Vaiſſeaux du Roi.

De *Georges* de Poilvilain & d'*Anne* de Baude, eſt iſſu

Sébaſtien de Poilvilain, Comte de Montagut, vivant en 1762, Guidon des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

Armes: *partie d'or & d'azur.*

Cette Famille a contracté des

alliances avec les Maiſons de Grimouville, de Larchant, de Monchoreau, de Cotentin-de Tourville, de Brucourt, de Carbonel, de Caniſy, de Tournemine, de Sainte-Croix-Grandtome, de Dapchey, de Muldrac, de Roſmadec, de Montmorency, de Pennencouet, de Louvel, de Beaufils-Romainville, de Kercado, de Daidie, de Saint-Laurent, de Crevant-Cingé, de Verteillac, de Salagnac, de d'Aubuſſon, de Beauregard, de Saint-Aſtier, de Fayolles, d'Hautefort-Marqueſac, de la Garde Saint-Angel, de Calvimont, de la Jéart, de Cherval, de Tailleſer, de Galard de Béarn, de Braſſac, de Deloſſe, de d'Apremont, de Marquetel-St.-Evremont, & de Montagut.

POLY, dans le Comté de Bourgogne. On a déja parlé de cette ancienne Nobleſſe, *Tome III du Supplément*; mais des corrections & augmentations eſſentielles exigent une nouvelle Généalogie plus exacte.

I. La Nobleſſe de ceux du nom de Poly a été prouvée à la Chambre des Comptes de Dole, & dans les Chapitres Nobles du Comté de Bourgogne. Elle eſt connue dès le douzieme ſiecle. *Hugon* ou *Hugues* Poly vivoit en 1195, & eut pour fils *Jehan*, qui ſuit, & *Amédée*, rapporté après ſon aîné.

II. On trouve une repriſe de Fief faite, & hommage rendu à illuſtre perſonne *Hugues* de Vienne, au mois d'Avril 1257, d'une Montée de Muyre (*a*) par *Jehan* Poly, fils de *Hugon* Poly de Menetruz.

II. *Amédée* Poly laiſſa *Renauld*, qui ſuit.

III. *Renauld* Poly, dit de Chaſſal de Menetruz, Chevalier, paſſa un traité le 3 des Ides de Septembre de l'an 1289, avec illuſtre perſonne *Hugues* de Vienne, au ſujet de la conſtruction d'une tour.

IV. *Jehan* Poly Damizel de Menetruz, I du nom, fils Cayenarier de *Renauld*, dit de Chaſſal, fit l'an 1310 donation d'un cens & droits en téſultans à l'Hôpital du Saint-Eſprit; il eut pour fils *Etienne*, qui ſuit.

V. *Etienne* Poly de Menetruz, Chevalier, épouſa *Etiennette* de .... qui, devenue veuve, élut par ſon teſtament ſa ſépulture dans le tombeau de Noble homme *Jehan* Poly, Homme d'Armes, pere d'*Etienne* Poly ſon mari, & inſtitue *Jehan*, qui ſuit, & *Pierre* Poly, ſes fils, héritiers: elle legue à *Béatrix* & à *Jeanne* Poly ſes filles, Religieuſes, à chacune vingt florins de Florence. Ce teſtament eſt de 1375. *Pierre* Poly, fils puîné d'*Etienne*, rendit foi & hommage à *Philippe*, Duc & Comte de Bourgogne, de tout ce qu'il tenoit en Fief de lui au Bailliage d'Aval. Cet acte eſt de 1421. *Pierre* laiſſa deux fils, *Claude* & *Philippe* Poly, qui rendirent foi & hommage à *Loys* de Châlons, pour tout ce qu'ils tenoient en Fief de lui, en la forme que *Pierre* Poly leur pere, & ſes prédéceſſeurs, l'avoient fait au tems paſſé. Ce titre eſt de 1440.

VI. *Jehan* Poly, II du nom, eut pour enfans *Etienne*, qui ſuit, & *Hugues*, rapporté après ſon frere aîné. On conſerve un titre de reconnoiſſance de cens de l'an 1399, paſſé au profit d'*Etienne* & de *Hugues* Poly, freres.

VII. *Etienne* Poly, II du nom,

(*a*) *Ce mot s'entend d'une cuite de ſel qui monte dans la chaudiere.*

eut pour fils *Hugues* Poly ; ce qui ſe voit par un Arrêt du Parlement de Dole, rendu à la requête, dit la Cour, *de notre amé & féal* Hugues *Poly, fils & héritier de feu* Etienne *Poly, Ecuyer, ſoit contraint* Richard *de Cey, Ecuyer*, &c. Cet Arrêt eſt de 1451.

VII. *Hugues* Poly de Menetruz, fils puîné de *Jehan*, fit la quittance dotale, tant en ſon nom qu'an nom de *Jehan* Poly ſon fils, Ecuyer, d'une ſomme de trois cents francs, partie de la dot de *Thibaude* de Chaſſel, épouſe dudit *Jehan*. Cette quittance eſt de l'an 1484. Ce même *Hugues* fut Ecuyer du Duc Philippe, & eut de ce Prince, par donation pour lui & ſes ſucceſſeurs, réſidans à Menetruz, ſon uſage & chauffage au mort-bois (*a*) dans une de ſes Forêts, & trois places de panage (*b*) par an. Cet acte eſt de 1450.

VIII. *Jehan* Poly de Menetruz, Ecuyer, III du nom, fut convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne en 1494, & à ceux qui devoient ſe tenir à Dole en 1524: il épouſa, comme on l'a vû, *Thibaude* de Chaſſel. Par ſon teſtament il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe de Menetruz, & inſtitua ſon héritier univerſel Noble homme *Jacques* Poly, Ec. ſon fils, & lui ſubſtitua *Guillaume* & *Jacques*, enfans de ce *Jacques*, ſon héritier & ſon ſubſtitué. Cet acte eſt de 1520.

IX. *Jacques* Poly, I du nom, teſta en 1556, & inſtitua ſes héritiers *Guillaume* & *Jacques* Poly ſes fils. Par Lettres datées du mois d'Avril de la même année, il fut convoqué aux Etats du Comté de Bourgogne, qui devoient ſe tenir à Dole les mêmes années. Il donna procuration à *Jacques* Poly, un de ſes fils. Elle avoit pour objet l'hoirie de *Jeanne* de Poly ſa ſœur. Cet acte eſt du 14 Novembre 1556.

X. *Jacques* Poly, II du nom, mérita par ſes rares talents pour les Négociations, la confiance du Cardinal de Grandvelle, avec lequel il fut dans une liaiſon particuliere, & la plus intime juſqu'à ſa mort : il eut pluſieurs enfans, entr'autres,

XI. *Hugues* Poly, II du nom, qui ſervit dans les armées de ſon Prince : il épouſa le 5 Octobre 1590 *Anne* de Branchette, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovey, & de Demoiſelle *Jeanne* de Rupt, niece de *Jacques* de Rupt, mort Chevalier de Malte : il eut de ce mariage,

XII. *Guyon* Poly, qui ſe maria en 1616 avec *Claudine* du Paſquier, fille de *Simon*, & petite-fille de *Claudine* de Vaudrey (*c*) : il mourut jeune, & laiſſa pour fils *Antoine-Gaſpard*, qui ſuit.

XIII. *Antoine-Gaſpard* Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud, Commandant du Château Sainte-Agnès, fut convoqué

(a) *Mort-bois eſt toute eſpece de bois blanc, ou bois qui ne porte point de fruit.*

(b) *Ces trois places de panage s'entendent du droit d'envoyer trois porcs à la glandée.*

(c) *Les deſcendans de* Simon *du Paſquier ont été ſucceſſivement placés à Malte, & pluſieurs dans les Chapitres Nobles du Comté, où, pour être reçû, il faut faire preuve de ſeize quartiers, huit du côté paternel, & huit du côté maternel.*

Digitized by Google

aux Etats du Comté de Bourgogne en 1662 & 1666 : il s'allia le 7 Novembre 1652 avec *Jeanne-Baptiſte* Maillot, fille de *Luc* Maillot, Ecuyer, & de Demoiſelle *Anne* de Cécile. Il teſta le 15 Octobre 1685, & eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Jacques* Poly, qui ſuit, & *Jean-Claude*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la Bataille de Malplaquet en 1709.

XIV. *Jacques* Poly, III du nom, Chevalier, Seign. de Saint-Thiébaud, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, épouſa en 1698 *Anne-Alexandre* de Chaffoy, fille de *Philippe-Adrien* de Chaffoy, Seigneur de Courcelles, Munans & autres lieux, & de *Françoiſe* de Rahon. Il mourut en 1731, laiſſant,

1. *François-Gaſpard*, qui ſuit.

2. *Jean-Charles*, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique.

3. *François-Baptiſte*, Lieutenant au Régiment du Maine, tué à l'âge de quinze ans à la Bataille de Parme, en 1734.

4. *Jean-Joſeph*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Poly.

5. *Gaſpard*, Religieux en la Noble Abbaye de Gigny, enſuite Vicaire Général à Nantes, & Abbé Commendataire de la Chaume ; 6. 7. 8 9. Quatre filles, dont deux Chanoineſſes en la Noble Abbaye de Migette.

XV. *François-Gaſpard*, Comte de Poly, Chevalier, Seigneur de Saint-Thiébaud-Pleure, Saint-Martin, Colone-Vaivre, Biefmorin, Cheſabois, Montholier, Ratier, Neuvilley, les Milieres, Brainan, Viſenay, Berſaillin, Bouchot, la Charme, Champrougier, Châteley, Chemenot, Pont-du-Bourg, Truges, &c. Chevalier d'Honneur à la Chambre des Comptes de Dole, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, puis Meſtre-de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, enſuite Brigadier, & Maréchal de Camp, a épouſé 30 Avril 1743, *Thérèſe-Narciſſe* de Durfort, fille de *Nicolas*, Comte de Durfort, Commandant à Collioure, & d'*Agnès* de Bordeville. De ce mariage ſont nés trois enfans morts jeunes, & une fille née en 1754.

Les armes : *d'azur à la faſce d'or, ſurmontée d'une quinte-feuille, percée de même, l'écu placé ſur le cœur d'une aigle éployée, échiquetée d'or & de ſable, couronnée d'argent.*

PREISSAC, Marquis d'Eſclignac, en Armagnac. *Parti, au premier coupé, en chef d'argent au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'azur, & en pointe d'azur au pal d'or, au ſecond d'azur à trois faſces d'argent.*

Cette Maiſon eſt de la claſſe de celles dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles les plus reculés. Le *Gallia Chriſtiana*, l'Hiſtoire du Languedoc, celle des Comtes de Toulouſe, leurs Annales, le Tréſor des Chartres, les Actes publics d'Angleterre, l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Faudoas, celle de Châtaigniers, l'Hiſtoire de la Maiſon de Richelieu, une Généalogie manuſcrite de la Maiſon de Goth, les Additions & Corrections à l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, la Vie des Papes par Baluſe, Rymer, le Cabinet du Généalogiſte des Ordres, &c. fourniſſent des preuves plus que ſuffiſantes de l'antiquité & de l'illuſtration de cette Race. Nous en donnerons dans la ſuite la Généalogie dreſſée ſur les titres.

Digitized by Google

PRÉVOST DE TOUCHIMBERT, Seigneur de Sanſac, Beaulieu, Puybeautier, & de Traverſay en Poitou.

Le premier de cette Famille connu eſt *Guillaume* Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq, qui vivoit en 1390 avec *Catherine* de Sanſac ſon épouſe, dont vint

Jean Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq & de Sanſac, qui fut marié deux fois : 1°. Avec *Jeanne* Peſet ; 2°. Avec *Jeanne* de Sery.

Les enfans du premier lit furent 1. *Aymard* Prévoſt, Seigneur de Touchimbert, chef de ſa branche, rapportée ci-après ; 2. *Jean*, Seigneur d'Aiſecq, dont on ne connoit point la poſtérité ; 3. *Savary* Prévoſt, Seign. de Sanſac, auteur d'une branche rapportée après celle de Touchimbert.

Branche de Prévoſt de Touchimbert.

François Prévoſt de Touchimbert, I du nom, Seigneur de la Piougerie, deſcendant d'*Aymard*, ci-deſſus rapporté, épouſa en 1626 *Jeanne* de la Rochefoucauld ; il en eut trois garçons & deux filles. Les garçons furent, 1. *François*, II du nom, qui ſuit ; 2. *Caſimir*, rapporté après ſon frere aîné ; 3. *Charles*, mort ſans enfans mâles.

François, II du nom, fut pere de deux garçons & de quatre filles : l'aîné, *François*, III du nom, Prévoſt de Touchimbert, Seigneur de Saveille, épouſa *N.* Chiton de Monlaurier, mere de Madame la Marquiſe de Bourdeilles, retirée en 1764 à Port-Royal.

Du ſecond fils de *François II* naquit *Jean* Prévoſt de Touchimbert, mort Garde de la Marine en 1722, & en ſa perſonne s'eſt éteinte la poſtérité de *François II*, fils aîné de *François I* & de *Jeanne* de la Rochefoucauld.

Caſimir, fils puîné de *François I* & de la même *Jeanne* de la Rochefoucauld, épouſa, 1°. *Marie* Robillard ; 2°. *Marie* Coulau, fille du Seigneur de Vignau.

Du premier lit il eut un garçon & huit filles ; le garçon & quatre filles paſſerent en Angleterre ſans être mariés, & des quatre autres filles qui reſterent en France, trois furent reçûes à Saint-Cyr.

Caſimir, de ſon ſecond mariage avec *Marie* Coulau, eut, entr'autres enfans, 1. *Auguſte*, qui ſuit ; 2. *François* Prévoſt de Touchimbert, ci-devant Capitaine au Régiment de Champagne, qui n'a point d'enfans ; 3. *Jean*, Seigneur de Grosbois, ci-devant Officier de Dragons, s'eſt marié deux fois, & a huit enfans, dont un actuellement au ſervice.

Auguſte Prévoſt de Touchimbert, Seigneur de Londigny, & de *Marie* Coulau ſa ſeconde femme, a ſervi dans les Mouſquetaires, & a eu de ſon mariage avec *Jeanne-Madeleine* de Lameth-Buſſy, un garçon reçû Page de la Grande Ecurie en 1749, & Capitaine de Cavalerie en 1764, & deux filles, dont la cadette, nommée *Thereſe* Prévoſt, eſt entrée à Saint-Cyr en 1749, & en eſt ſortie en 1761.

Branche de Prévoſt de Sanſac.

De *Savary* Prévoſt, Seigneur de Sanſac, troiſieme fils de *Jean*, & de *Jeanne* Peſet, deſcendent *Antoine* Prévoſt, Archevêque de Bordeaux, & *Louis* Prévoſt de Sanſac, Chevalier de l'Ordre du

Digitized by Google

Roi ſous *François I*, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Conſeiller de ſon Conſeil Privé, & Gouverneur d'Angoumois : il eut de ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Montbron,

Jean Prévoſt, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, & Commandant à Bordeaux & Pays Bourdelois : il épouſa une Demoiſelle de la Maiſon de Maillé-Brézé, & mourut ſans enfans au ſiége de Chartres en 1595.

Branche de Prévoſt de Beaulieu & de Traverſay.

Jean Prévoſt, Seigneur d'Aiſecq & de Sanſac, rapporté ci-deſſus, étant devenu veuf de *Jeanne* Peſet, épouſa en ſecondes noces *Jeanne* de Sery : il en eut *Guyot*, qui ſuit.

Guyot Prévoſt, Seigneur de Puybeautier, épouſa *Marie* Tiſon, dont

Jacques Prévoſt, marié à *Robine* Després.

De ce mariage naquit,

Jean Prévoſt, qui épouſa *Françoiſe* d'Archiac, mere de *François*, qui ſuit.

François Prévoſt s'allia avec *Jacquette* de Nouſiere : il en vint

François Prévoſt, qui épouſa *Madeleine* Barbarin, dont

François Prévoſt de Beaulieu, marié à *Renée* Maudron de Rangne, Dame de Traverſay. De ce mariage ſont ſortis ſix garçons & ſix filles ; les garçons ſont,

1. *François* Prévoſt de Traverſay, qui fut Page de la Grande Ecurie, & enſuite Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

2. *Achille* Prévoſt de Puybeautier, Capitaine de Cavalerie, tué à Luzara.

3. *François* Prévoſt de la Vaucelle, Cornette de Cavalerie, tué à la Marſagne.

4. *Gabriel*, mort auſſi au ſervice.

5. *Louis* Prévoſt, rapporté ci-après.

6. *Jean*, rapporté auſſi après ſon frere aîné.

Louis Prévoſt de Beaulieu, Capitaine de Cavalerie, épouſa *Anne* d'Abzac de la Douze, dont ſont ſortis, 1. *Gabriel* Prévoſt de Puybeautier, mort au ſervice ; 2. *Jean* Prévoſt de la Vaucelle, Capitaine au Régiment de Poitou Infanterie, tué à la Bataille de Rosbach : il a laiſſé un fils en bas âge ; 3. *François* Prévoſt, ci-devant Major au Régiment de la Marche-Province, aujourd'hui Commandant le Régiment des Recrues de Poitiers.

Jean Prévoſt, ſixieme fils de *François* Prévoſt de Beaulieu, & de *Renée* Mandron de Rangne, Demoiſelle de Traverſay, ancien Officier de Cavalerie, vivant en 1764, a épouſé *Henriette* du Queſne Guitton, fille du Marquis du Queſne, Lieutenant Général des Armées Navales, dont,

1. *Abraham-Louis* Prévoſt de Traverſay, Capitaine au Régiment de Penthievre Cavalerie, qui a été dangéreuſement bleſſé à la Bataille de Rosbach.

2. *Jean-François* Prévoſt de Traverſay, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint Louis : il a épouſé *Claire* du Queſne-Brone, dont pluſieurs enfans en bas âge.

3. *Abraham-Henri*, Prévoſt de Traverſay, auſſi Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

4. *Jean-Baptiſte* Prévoſt de

Digitized by Google

Traverſay, mort Lieutenant d'Artillerie à la Martinique.

Et quatre filles, dont une, *Marguerite* Prévoſt de Traverſay, eſt entrée à Saint-Cyr en 1743, & en eſt ſortie en 1763.

Armes : *d'argent à deux faſces de ſable, accompagnées de ſix merlettes de même.* 3. 2. & 1.

PREVOST, à Paris & en Bretagne. Porte : *Au premier d'azur à un croiſſant d'argent, au ſecond d'or à trois étoiles d'azur, & au troiſieme de ſable à une ſirene d'argent.*

Cette Famille remonte à *Jean* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, Préſident aux Requêtes du Palais, qui eut pour fils *Bertrand*, Ecuyer, auſſi Conſeiller au Parlement de Bretagne & de Paris, enſuite ſecond Préſident au Parlement, & ſucceſſivement Conſeiller au Conſeil Privé du Roi, mort en 1585 : elle a fourni d'illuſtres Magiſtrats, & pluſieurs Officiers Militaires.

Robert Prevoſt, Ecuyer, Seigneur de Montreuil & du Pereux, né en 1654, & mort le 24 Septembre 1712, âgé de cinquante-ſept ans onze mois, & fut enterré le ſurlendemain dans l'Egliſe de S. Pierre & Saint Paul de Montreuil près Vincennes; il étoit de la branche aînée : il avoit épouſé *Catherine* Pezant, dont il eut pour enfans (*a*),

1. *Denis-Guillaume* Prevoſt, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances, marié le 16 Février 1703, à *Jeanne-Genevieve* de Lépine, native de Morlaix en Baſſe Bretagne, dont

Jean-Baptiſte-Denis-Robert Prevoſt, Ecuyer, Sieur de Sainte-Marie, non marié, &

Robert-Philippe Prevoſt, Ec. Sieur Desfontaines, non marié.

2. *Philippe* Prevoſt, ci-après.

3. *Robert-Denis-Martin* Prevoſt, Ecuyer, ſans poſtérité.

4. *Pierre-François* (dit auſſi *Jean François*) Prevoſt, Ecuyer, Sieur Desfontaines, n'a pas été marié.

5. *Philippe-Silveſtre* Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Boiſſiere, ſans poſtérité.

N. Prevoſt, mariée à *Hugues* de Salins, Ecuyer, Fermier Général du Roi, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre-Vincent*, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prevoſt, mariée à *Pierre* Acart, Ecuyer, Conſeiller-Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, & de ſes Finances.

N. Prévoſt, mariée au Sieur de Sennecé, Gentilhomme de Normandie.

La premiere a laiſſé deux filles, dont l'aînée, mariée au Sieur Blancheton de Chevry, Ecuyer, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, frere du Comte de la Rochepot; & l'autre au Sieur de Marcilly, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne.

Philippe Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Croix, Directeur Général des vivres de la Marine à Breſt, & Tréſorier des Fortifications en

(*a*) *Un Mémoire de Famille porte qu'un de ces enfans, nommé Prevoſt du Pereux, fut tué à la Bataille de Malplaquet, étant Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie. Il n'eſt pas indiqué par ſon nom de Baptême.*

Bretagne, natif de Paris, épousa par contrat du 14 Septembre 1714, *Marie-Gabrielle-Eliſabeth* Leſtobec de Langriſtin, fille de *François*, Sieur Dupleſſis, & de *Marie* Lars ſa veuve : il mourut à Breſt le 26 Juin 1743, âgé d'environ cinquante-neuf ans, laiſſant de ſon mariage,

1. *Jacques* Prevoſt, ci-après.

2. *Philippe* Prevoſt, Ecuyer, Capitaine des Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, né vers l'an 1721, marié à *N.*.. de Leſtang, dont des enfans.

3. *Denis-Pierre* Prevoſt, Ec. Sieur de Preſſigny, né vers l'an 1725 : il fut mis, ainſi que tous ſes freres & ſœurs, ſous la tutelle de leur pere, par Sentence du Châtelet de Paris du 28 Novembre 1730 : il s'eſt retiré du ſervice avec 500 liv. de penſion du Roi. Il a épouſé le 15 Septembre 1750 *Marie-Françoiſe* Milbeo de Kerfily, fille de *Bernard-Joſeph* Milbeo de Kerfily, Sieur de Rubien, & de *Françoiſe-Gabrielle* Pirion ſa femme, dont, entr'autres enfans,

Jean-René-Marie Prevoſt, Ec. né le 6 Août 1757.

N... Prevoſt, Ecuyer, né 19 Juillet 1760.

Renée-Marie-Joſephe Prevoſt, née 25 Février 1759.

Marie-Jacquette-Eliſabeth, née le 28 Novembre 1761.

Pierre-François Prevoſt, Ec. Sieur de la Croix, Commiſſaire de la Marine à Saint-Domingue, né vers l'an 1726.

Denis-Robert Joſeph Prevoſt, Chanoine de Bray-ſur-Seine, né vers le mois de Février 1729.

Marie-Joſephe Prevoſt, née vers l'an 1719.

Et *Charlotte* Prevoſt, née vers le mois de Septembre 1730, & morte peu de tems après.

Jacques Prevoſt, Ecuyer, Sieur de la Croix, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire Général Ordonnateur de la Marine, & ancien Préſident au Conſeil Supérieur de Louisbourg, né à Breſt le 16 Mai 1715, commença à ſervir dans la Marine en qualité d'Eleve, le premier Janvier 1729; fut fait Ecrivain principal en 1735; & ayant été envoyé la même année à l'Iſle Royale, il y fit les fonctions de Commiſſaire de la Marine; mais la diſette de vivres étant devenue conſidérable dans cette Colonie, le Sieur de Saint-Ovide de Brouillan, Gouverneur alors, l'envoya en France pour repréſenter au Miniſtre les beſoins de la Colonie; le Miniſtre y pourvut, & chargea ledit Sieur Prevoſt d'y conduire les ſecours néceſſaires. En 1739 il fut chargé des détails des Troupes & de l'Artillerie, & admis dans le Conſeil Superieur, où il a reçû l'honneur de préſider dans la ſuite.

En 1745 il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre au ſiége de Louiſbourg, où il perdit la plus grande partie de ſes effets, & fut fait encore priſonnier par les Anglois dans le fameux combat de mer livré près du Cap de Finiſtere par le Marquis de la Jonquiere en 1747. Le premier Avril 1746 il avoit été nommé Commiſſaire de la Marine. Le premier Janvier 1749 il obtint des Proviſions de premier Conſeiller au Conſeil Supérieur de Louisbourg, & une Commiſſion du Roi, de Subdélegué à l'Intendance de la Nouvelle-France, à l'Iſle-Royale, & Iſles en dépendantes, & encore une autre Commiſſion de Commiſſaire-Ordonnateur dans ce Pays, datée du même jour. Il fut nommé Commiſſaire

des Guerres le premier Mars 1755, lors de l'embarquement des Troupes que le Roi fit paſſer en Canada ſous les ordres du Baron de Dieſkau, Maréchal de Camp; obtint, en conſideration de ſes bons ſervices, une gratification de 3000 l. ſur le Tréſor Royal en 1756, & enfin, après avoir éprouvé différens périls, & un naufrage, il eſt parvenu le premier Novembre 1757 au grade de Commiſſaire Général de la Marine, que lui ont mérité ſes longs & importans ſervices, & s'eſt retiré avec l'agrément du Roi, qui, pour le témoignage de ſa ſatisfaction, lui a accordé 3000 liv. de penſion ſur la marine. Il épouſa, par contrat du 14 Février 1745, *Marguerite-Thérèſe* Carrerot, fille de *Pierre-André*, Conſeiller au Conſeil Superieur de Louisbourg, & de *Marie-Joſephe* Cheron. De ce mariage, qui fut célébré le même jour, il a pour enfans,

1. *Jacques-Marie-André* Prevoſt, Ecuyer, né le 28 Janvier 1749, & nommé le premier Avril 1760, Enſeigne en pied d'Infanterie dans les Troupes des Colonies, alors à Rochefort.

2. *Louis-Anne*, dit le Chevalier Prevoſt, Ecuyer, né le 4 Mai 1750.

3. *Charles-Auguſte*, dit le Chevalier de la Croix, Ecuyer, né 19 Avril 1751.

4. *Antoinette-Joſephe*, née 24 Octobre 1747.

5. *Marguerite-Joſephe-Adelaïde*, né 19 Mars 1752.

6. Et *Renée-Victoire*, née 30 Décembre 1753.

PROISY. *Lambert* de Proiſy vivoit environ l'an de grace 1180: il étoit Seigneur de Proiſy en Thiérarche. Les Hiſtoriens remarquent que c'eſt vers ce tems que les Gentilshommes donnerent leurs noms aux Fiefs qu'ils poſſédoient. Il eut pour héritier,

Anſelme de Proiſy, dont il eſt parlé dans l'Abbaye d'Honnecourt en Cambraiſis: il vivoit encore l'an 1221, & eut trois fils de *Jeanne* de Lihu.

1. *Claude*, qui lui ſucceda.

2. *Anſelme*, mort jeune ſans poſtérité.

3. Et *Hubert*, qui fut Doyen de Saint-Gery de Cambray.

Claude de Proiſy, fils d'*Anſelme*, épouſa *Dode* de Campremy, dont il eut trois fils: il vivoit en 1260.

Claude de Proiſy, II du nom, vivant en 1319, épouſa une fille de la Maiſon de Creſſonſlart, de laquelle il eut

Gilles de Proiſy, lequel épouſa une fille de la Maiſon de Runſville, dont il eut *Guillaume*; ledit *Gilles* vivoit en 1343.

Guillaume de Proiſy fut marié à *N*... Daix, qui lui fit ſucceder *Jean*: *Guillaume* vivoit en 1370.

Jean de Proiſy eut pour femme *N*... de Brétigny: il étoit Chevalier, Seigneur de Proiſy, & ſervoit avec ſa Compagnie ſous *Hugues* de Châtillon, Maître des Arbalêtriers de France, & Capitaine Général pour le Roi de tout le Pays de Picardie, ſuivant la revûe qui en fut faite à Thérouane le 1 Mai 1372: il eut *Louis*, & il vivoit en 1390.

Louis de Proiſy, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & du Sourt, Gouverneur de Guiſe pour le Roi *Charles VII*, ſuivant Monſtrelet, qui dit que la Ville de Guiſe, qu'il défendoit, étant aſſiégée par le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne, il ne la rendit que par une honorable compoſition; que la capitulation s'en fit l'an

Digitized by Google

1423, & la reddition en 1424 ; puis Sa Majeſté le fit ſon Bailly & Gouverneur de Tournay & du Pays de Tournaiſis : il fit don de tous ſes biens à

Léon de Proiſy ſon neveu, l'an 1466, qui eut d'*Anne* de Lannoy ſon épouſe, dont le pere, nommé *Charles*, étoit Vicerοi de Naples, entr'autres, deux fils. L'aîné,

Jean, Chevalier, Seigneur dudit Proiſy, & du Sourt, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailly de Tournay, Mortain, & Saint-Martin, fut marié à une Laval ; & ſuivant un compte du Domaine de Béthune, de l'an 1489, il acquit la Baronnie de la Bove de *Robert* de la Marck, qu'il donna à

Louis de Proiſy ſon neveu, étant mort ſans enfans. Et le puîné,

Louis, Chevalier, Seigneur de Proiſy, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, défendit la Ville & Château de Mortagne ſous *Louis XII* : il fut pere, avec *Guillemette* de Loches ſon épouſe, de

Louis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Proiſy & du Sourt, Baron de la Bove, par don de ſon oncle, & l'un des cent Gentilshommes mentionnés dans un Arrêt du Parlement du 2 Mai 1566 : il avoit épouſé *Claude* de Deſpence, qui le rendit pere de

Jacques de Proiſy, Baron de la Bove, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailly de Vermandois, qui obtint Arrêt du Parlement du 5 Mai 1584, contre le Procureur Général, par lequel il eſt maintenu en la moitié du droit de hallage de la Capelle, conjointement avec Sa Majeſté : il fut marié en premieres noces le 23 Août 1559, avec *Anne* de Boſſat-Longueval, dont il eut deux filles, & un fils nommé *Louis*. Une de ces deux filles épouſa un Châtillon-Coligny.

Louis de Proiſy, Baron de la Bove, époux de *Louiſe* Legris de Normandie, & pere d'une fille unique, qui porta la Baronnie de la Bove à *Denis* Daubourg, Marquis de Villambray. *François* de Proiſy prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de Beaumont, Dame de Morfontaine, duquel mariage eſt iſſu *Jean* de Proiſy, marié à *Guillemette* d'Anglebellemere, de cette Noble Maiſon de Lagny ; ledit *Jean* de Proiſy fait la branche de Neuville du Pays Laonnois. Cette branche eſt tombée en quenouille, M. le Comte de Drosmenil en ayant épouſé l'héritiere.

De *Louis* de Proiſy, marié avec *Claude* de Deſpence, eſt auſſi iſſu

Claude de Proiſy, Seigneur de Morgny, frere de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi : ledit *Claude* marié à *Marie* d'Amiens, du Comté de Saint-Paul. Ledit *Claude* de Proiſy fait la branche de Morgny ; & dudit *Claude* de Proiſy eſt iſſu

Jean de Proiſy, Chevalier, Seigneur de Morgny, marié à *Marie* de Balleine, dont la mere étoit de la Maiſon de Cuviller-Hennin-Liétard ; duquel mariage ſont iſſus

David de Proiſy, marié avec Madeleine de Balleine ; & encore *Henri* de Proiſy, marié avec *Antoinette* de Dompierre, lequel étoit Seigneur & Baron d'Aippe, branche d'Eppe, duquel *Henri* de Proiſy & d'*Antoinette* de Dompierre, eſt iſſu

David de Proiſy, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, Saint-Jean, Vaudiere, & Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Madeleine* de

Digitized by Google

la Barge, duquel mariage eſt iſſu.

David de Proiſy, troiſieme du nom, Chevalier, Seigneur & Baron d'Eppe, marié avec *Iſabelle* Duglas, dont eſt iſſu

Charles-David de Proiſy, Seigneur & Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, marié à *Marguerite-Nicole* de Geneſte de du Repaire, dont le pere eſt mort en 1727, Gouverneur, pour le Roi, de Philippeville, & Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, & duquel Office ledit *Charles-David* de Proiſy, Baron d'Eppe, a été pourvu par Lettres Patentes du premier Octobre 1721; il eſt mort 19 Juillet 1757. Sa veuve demeure à Laon. De ce mariage eſt iſſu

Joſeph-Charles-David, qui ſuit.

Et *Marie-Charlotte-Marguerite*.

Joſeph-Charles-David de Proiſy, Chevalier, Seigneur, Baron d'Eppe, Vicomte d'Amilfontaine, Seigneur de Bloncourt, &c. a épouſé *Henriette-Genevieve* Carpentier, fille de *François*, Chevalier de Saint Louis, mort 21 Août 1762, & d'*Henriette Genevieve* Allié, Diocèſe de Soiſſons, dont,

1. *Henriette-Genevieve* de Proiſy-d'Eppe, née 12 Janvier 1750.

2. *Angélique-Eliſabeth-Françoiſe*, née 17 Janvier 1752, entrée à Saint Cyr 21 Juin 1762.

3. *Charlotte-Françoiſe-Jeanne*, née 24 Juin 1753.

4. *Hyacinte-David-Roſalie*, fille unique, née 26 Janvier 1759.

Il y a d'autres branches en Bretagne, ſur leſquelles on ne nous a rien communiqué.

Armes : *trois lions d'argent, deux en chef & un en pointe, armés & lampaſſés de gueules à fond de ſable.*

PUY (du), en Latin *de Podio*. Ancienne & illuſtre Maiſon de Dauphiné.

D'après les Mém. communiqués, *Hugues I* du Puy, ou *de Podio*, fils de *Raphaël de Podio*, alla à la conquête de la Terre-Sainte avec trois de ſes enfans & ſa femme, *Deurard* de Poiſieu, en 1096: il fonda l'Abbaye d'Aiguebelle, Ordre de Saint Bernard, dans le Diocèſe de Saint Pol-Trois-Châteaux. *Godefroi* de Bouillon, ſelon le témoignage d'*Albert* d'Aix, lui donna en ſouveraineté la Ville d'Acre : il eut quatre fils, *Alleman*, qui a continué la deſcendance; *Rodolphe*, qui fut tué dans la Paleſtine; *Romain*, qui mourut dans les Principautés que *Godefroi* lui avoit données; & *Raymond* du Puy, ſecond Recteur & premier Grand-Maître Militaire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.

Alleman I du Puy, Chevalier, n'eut pas moins de valeur que ſes freres; il alla au ſecours de *Giraud* & de *Giraudet* Adhemar ſes parens, contre *Guillaume*, Comte de Forcalquier : il épouſa *Véronique* Adhemar, ſœur de *Giraud* & de *Giraudet* : elle eut en dot la Terre aujourd'hui Marquiſat de Montbrun. Il fut pere d'*Hugues II*, Chevalier, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, lequel de *Floride* de Moiran eut *Alleman II* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun, qui d'*Alix*, Princeſſe Dauphine, ſa femme, fut pere d'*Alleman III* du Puy, qui ſuit, & qui porta le nom de Montbrun.

Alleman III du Puy, épouſa *Béatrix* Artoid, fille de *Pierre-Iſoard* Artoid, & d'*Alix* de Tour-

Digitized by Google

non, dont il eut trois fils: 1. *Alleman*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Comtes de Rochefort, ſubſiſtante aujourd'hui; 2. *Baſtet*, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, Marquis de Montbrun, éteinte dans la perſonne de *François*, Marquis de Montbrun, Chambellan de M. le Duc d'Orléans; 3. *Imbert*, qui fut Cardinal & Archevêque de Bologne.

On ne ſuivra point ici les dégrés de filiation depuis *Alleman III* juſqu'à *Jacques II* du Puy, exiſtant aujourd'hui. *Voyez Moréri, édition de* 1759. On ſe contentera de dire que

Jacques II du Puy, Chevalier, Seigneur de Rochefort, a pour treizieme ayeul *Alleman III* du Puy, Seigneur de Rochefort & de Montbrun. Il eſt fils de *Laurent II* du Puy, Chevalier, nommé le Comte de Rochefort, & de *Suſanne* de Caritat de-Condorcet, ſœur de l'Evêque de Lizieux: il porte le nom de Marquis du Puy-Montbrun, non-ſeulement à cauſe de l'extinction de la branche des Seigneurs de Montbrun, Marquis de Villefranche, mais auſſi parce que pluſieurs de ſes auteurs avoient porté très-anciennement le nom de Montbrun. Il eſt vrai que dans les tems modernes la branche aînée de la Maiſon du Puy, dont il eſt aujourd'hui le chef, étoit connue ſous le nom de Rochefort, ancienne Seigneurie de ſa Maiſon. M. de Thou, dans ſon Hiſtoire, année 1575, dit que *Charles* de Montbrun, Chef des Calviniſtes en Dauphiné, ſe rendit au Seigneur de Rochefort, parce qu'il étoit ſon parent; & dans une tranſaction paſſée le 2 Août 1602, entre *François* du Puy, Seigneur de Rochefort, quatrieme ayeul dudit *Jacques II* du Puy, & *Jean* du Puy, Seigneur de Montbrun, Capitaine de cinquante hommes d'armes. Il eſt dit expreſſément » que *François* du Puy, Seigneur » de Rochefort, & *Jean* du Puy, » Seigneur de Montbrun, conſi- » dérant leur proximité, étant de » mêmes Maiſon, nom & ar- » mes, ſont convenus de vivre » en bonne amitié, & de pour- » ſuivre à frais communs le Pro- » cès qu'ils avoient contre le Sei- » gneur de Montmartin, &c. Cette tranſaction eſt autoriſée par la Chambre de l'Edit du Reſſort du Parlement de Toulouſe, ſéant à Caſtres.

Jacques II du Puy, Marquis du Puy Montbrun, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Roi, avec Brevet de Meſtre-de-Camp, a épouſé en 1756 *Marie-Thérèſe-Catherine* de Narbonne-Pelet, fille de *Claude* de Narbonne-Pelet, Baron de Salgas & de *Françoiſe-Hélène* de Pierre-Bernis, ſœur du Marquis & du Cardinal de ce nom.

Les armes de la Maiſon du Puy-Montbrun en Dauphiné ſont: *d'or au lion de gueules, armé, lampaſſé & patté d'azur.* Pour cimier: *un lion naiſſant.*

Digitized by Google

RA

RACHAIS. Nobleſſe, dit un Mémoire de Famille, ſortie du Frioul, vers la fin du huitieme ſiecle, dans une révolution arrivée à un Duc de cette contrée, du tems des Rois Lombards. Il y a encore en Lombardie une Famille de *Racheti*, aux mêmes armes que celle de Rachais, qui ſubſiſte dans le Viennois. Celle-ci a été connue dans le Gréſivaudan, à la fin du onzieme ſiecle, ainſi qu'on le voit par pluſieurs actes de vente paſſés par des Rachais, & qu'on le trouve dans les Chartes du Prieuré de Domaine, Bourg auprès de Grenoble.

Le plus ancien dont on tire la deſcendance en ligne directe, eſt *Jean* de Rachais, qualifié Damoiſeau dans des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur au lieu de Montferrat en Dauphiné, en l'an 1318 : il eut pour enfans *Pierre* de Rachais, qui ſuit, & *Béatrix*, qui épouſa *N.*... Ancelin de Boczozel, Damoiſeau, dit des Vernays, qui fit donation à ladite *Béatrix* ſon épouſe, le 18 Novemb. 1336.

Pierre de Rachais prêta hommage à *Charles*, Dauphin de France, le 10 de Mai 1350, dans lequel la qualité de Damoiſeau lui eſt auſſi donnée. Il fut pere de *Jean* de Rachais, qui ſuit, & de *Raymond*, Prévôt de la Cathédrale de Die, qui teſta en 1361.

Jean de Rachais, II du nom, auſſi qualifié de Damoiſeau dans des reconnoiſſances paſſées en ſa faveur en 1372, épouſa *Jeanne* de Tournier, d'une Famille Noble du lieu de Marſanne en Dauphiné, & qui eſt aujourd'hui éteinte. Il eut pour enfans *Guillaume*, mort ſans poſtérité, & *Antoine*, qui ſuit : il eut auſſi une fille, qui épouſa noble *Artaud* d'Hemerat.

Antoine de Rachais épouſa en 1424 *Antoine* Bergier, fille d'*Etienne* de Saint-Genis en Savoye. La même année les Habitans de Montferrat paſſerent un hommage-lige en ſa faveur : il fut compris au nombre des Nobles dans une réviſion des feux en 1426. Il teſta le 24 de Mai 1428, & fit un codicile en 1431 ; il eut un fils nommé *Pierre* de Rachais, qui tranſigea le 19 de Juillet 1432, avec le Chapitre de Die, ſur la ſucceſſion de *Raymond* de Rachais, ſon grand-oncle. *Pierre* avoit épouſé *Aymard* de Bellegarde, ſœur de *N*... *Philippe* de Bellegarde, de laquelle il eut *Antoine* de Rachais, II du nom, qualifié fils de *Pierre* dans une reconnoiſſance paſſée le 16 Avril 1492, en faveur de la Chapellenie de Saint-Didier de Montferrat : il épouſa *Jeanne* de Rogemont ; il la nomme dans ſon teſtament au 19 d'Octobre 1518. Il laiſſa deux fils, *Bernardin*, mentionné ci-après, & *Philippe*, Abbé du Mont Saint-Michel en Normandie, qui répara cette Abbaye, où l'on voit en pluſieurs endroits les armoiries de ſa Maiſon. *Bernardin* de Rachais ſe maria en 1522 à .... & la même année il y eut quelques reconnoiſſances paſſées en ſa faveur, dans leſquelles il eſt porté que les mêmes fonds avoient été reconnus

Digitized by Google

en faveur d'*Antoine* de Rachais ſon pere. Il laiſſa quatre enfans, *Georges*, qui ſuit, *Claude*, *Pierre*, Prêtre, qui fit une donation à *Georges* ſon frere, en Janvier 1553, & *Guillemette*, qui épouſa Noble *Philibert* de Chanſonet.

Georges de Rachais contracta mariage le 10 de Janvier 1535, avec *Antoinette* de Sautereau, fille de Noble *Jacques* de Sautereau, & de *Françoiſe* d'Avalon: il teſta le 23 Février 1557, & laiſſa pour enfans *Claude*, qui ſuit, *Benoît*, qui a fait branche, *Gaſpard*, Chanoine de S. Chef, *Jean*, Chanoine de Notre-Dame de Lille, *Antoine*, Chevalier de Malte, *Georges*, Chevalier de Malte, *Jeanne*, Religieuſe à Montfleury de Grenoble, *Anne*, *Claudine* & *Iſabeau*. *Claude* de Rachais épouſa le 17 de Janv. 1578, *Bonne* Paſcal, fille du Seigneur de Vallantier & des Argonnes, Préſident, pour le Roi, au Sénat de Chambéri, & d'*Ennemonde* Soffrey: il teſta le 15 Février 1602, & eut pluſieurs enfans: 1. *Jean*, dont mention ci après; 2. *François*, qui épouſa *Olimpe-Armand*, veuve de Noble *Sébaſtien* de Rachais ſon parent; 3. *Claude*, qui a ſervi long-tems dans les Armées du Roi, qui fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie; 4. *Marguerite*, Religieuſe à Montfleury. *Jean* de Rachais, Seigneur de Vernatel, III du nom, épouſa le 20 Octobre 1604 *Françoiſe* du Bourg, dont il eut deux enfans, *Jean* & *Pierre*. Cette branche eſt éteinte.

Rachais-Montferrat.

Benoît de Rachais, fils puîné de *Georges* de Rachais & d'*Antoinette* de Sautereau, avoit épouſé en 1588, le 1 Mars, *Louiſe* de Loras, fille d'*Abel* de Loras, Seigneur de Belaceuil, de Montplaiſant, & de *Merande* Rabot: il teſta le 17 Novembre 1589, & eut pour fils *Sébaſtien* de Rachais, Seigneur de Montferrat, comme il appert par le teſtament de *Louiſe* de Loras ſa mere, du 5 Décembre 1631, & par ſon contrat de mariage du 6 Novembre 1605, avec *Olimpe* Armand, fille de *Pierre* Armand, Seigneur de Lux, & de *Suſanne Philiberte* de Charence. *Olimpe*, devenue veuve, ſe remaria à *François* de Rachais, Seigneur de Vernatel, & teſta en 1645: elle avoit eu de ſon premier mariage *Abel* de Rachais, marié avec *Louiſe* d'Agoult, fille de *François*, Seigneur de Chanouffe, & d'*Anne* d'Autanne, dont il n'y eut pas d'enfans. Il ſe remaria avec Demoiſelle de Calignon, dont deux fils, & pluſieurs filles Religieuſes. L'aîné des fils épouſa la ſœur du Préſident de Barral, & mourut ſans enfans, laiſſant la Terre de Montferrat à ſon beau-frere. Le ſecond fils d'*Abel* de Rachais mourut auſſi ſans poſtérité.

Les enfans de *Sébaſtien* de Rachais, & de Dame *Olimpe* Armand, ont continué la deſcendance, & celle-ci eut de ce ſecond mariage *Sébaſtien* de Rachais, II du nom, qui ſuit; *Antoinette*, Religieuſe à Montfleury; *Iſabeau*, mariée à Noble *Claude* Dumas, Seigneur de Charconne; *Poliſienne*, Religieuſe à Montfleury; & *Marie*, épouſe de Noble *Jacques* Mitallier de la Tour-du Pin; dont le fils eſt mort ſans poſtérité.

Sébaſtien de Rachais de Montferrat & de la Chabaudiere, épouſa en premieres noces *Marie* de Porte de Mollaron, morte ſans enfans, qui fit héritier ſon mari;

en ſecondes noces, & au mois de Février 1676, Demoiſelle *Catherine* d'Eſpinace, fille de *Luc* d'Eſpinace, Seigneur de Baſſe, & de *Marie* de Regnauld de Chaloz, dont un fils unique, *François* de Rachais, Seigneur de Molarron, Liergues, &c. qui épouſa en 1711 Demoiſelle *Etiennette-Thérèſe* de Falioz de Malleval. De ce mariage il y a eu pluſieurs enfans.

1. *Sébaſtien* de Rachais, Page de la Reine en 1729, Capitaine au Régiment de Piémont en 1740, tué au ſiége de Prague en 1742.

2. *Hugues* de Rachais, auſſi Officier au Régiment de Piémont, qui continue la deſcendance.

3. *Antoine-Juſtin*, d'abord Chanoine à S. André de Vienne.

4. *François*, Docteur de Sorbonne, élû Doyen du Noble Chapitre de Saint Chef en 1743.

5. *Claude-Policarpe*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Piémont, dit le Chevalier de Rachais, fut le premier qui en qualité de Volontaire, à la tête des Grenadiers, monta à l'aſſaut à la priſe de Prague, & fut bleſſé l'année ſuivante à la défenſe de ladite Place.

6. *Marie-Thérèſe*, Religieuſe aux Dames de Saint André-le-Haut à Vienne.

Hugues de Rachais, Chevalier, Seigneur de Liergues, Molarron, &c. a épouſé en Mars 1748 Demoiſelle *Françoiſe-Gaſparde* de Galian de Cleret, dont un fils, *Antoine-Louis* de Rachais, né en Novembre 1748; *Marie-Gabrielle-Françoiſe*, née en 1750, & *Marie-Marguerite*, née en 1751. Cette Famille eſt alliée à pluſieurs bonnes Familles de la Province du Dauphiné.

Les armes ſont : *d'azur à la bande d'or, chargée d'un lion armé & lampaſſé de gueules.*

RAGUIER. Seigneur de Pouſſay & de Fay aux-Loges, porte : *d'argent au ſautoir engrelé de ſable, cantonné de quatre perdrix paiſſantes, au naturel.*

Cette Famille, originaire d'Allemagne, vint en France avec *Iſabelle* de Baviere, femme en 1383 de *Charles VI*, dont étoit *Denis* Raguier, Seigneur de Fay-aux-Loges, Terre dont il rendit aveu au Seigneur d'Allonne, & *Jacques* (*alias*) *Louis* Raguier, Conſeiller au Parlement de Paris en 1438, Préſident à la Cour des Aides en 1457, mort Evêque de Troyes le 19 Août 1488 : un autre *Jacques* Raguier, neveu du précédent, fut auſſi Evêque de Troyes, & préſent au contrat de mariage paſſé devant Sénéchal & Perrault, Notaires à Paris, le 29 Janvier 1507, de *Dreux* Raguier ſon couſin-germain, avec *Jeanne* de Louvers, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtel & Nangi, & de *Geoffrine* Hebert, dont *Jacques*, Baron de Pouſſay en Brie, né en 1510, & *Hilaire*, né en 1511, femme d'*Antoine* Piedfert, Ecuyer, Seigneur de Chanloſt. Ce *Dreux* de Raguier eut de *Martine* Hennequin ſa ſeconde femme, *François* Raguier, marié le 8 Janvier 1537 à *Sidoine* Dupleſſis, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Perigny & Hautefeuille, Maître d'Hôtel ordinaire de Madame la Dauphine, & de *Marguerite* Desbarres, pere & mere d'*Edmée* Raguier, Dame de Fay-aux-Loges, dans la Forêt d'Orléans, Terre qu'elle vendit étant veuve, à *Guiot* de Pot, Chevalier, Seigneur de Chemault, par contrat devant Rouſſeau, & Vazelin, Notaires à Orléans, le 2 Septembre 1587, teſta le 24 Sep-

Digitized by Google

tembre 1603, & étoit morte avant le 26 Mars 1604, date de la Sentence du Bailliage d'Orléans, qui ordonne la confection de ſon inventaire, veuve du 22 Novembre 1585, de *François* de Foyal, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Allonne & Donnery, &c. mariée le 11 Février 1565, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voy. au V. Volume* FOYAL.

Anne Raguier, Marquis de Pouſſay, dernier mâle de ſa branche, & peut-être de ſon nom, laiſſa de ſa femme *Angélique Cécile* de Bailleul, morte 10 Juillet 1706, âgée de cinquante ans, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Soiſy, &c. & de *Marie* le Ragois de Bretonvilliers, pour fille unique *Marie-Cécile* Raguier de Pouſſay, femme 13 Septembre 1713, de *Jean-Charles* de Megrigny, Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, & mere de *Marie-Claire-Edmée* (*alias*) *Marie-Claude-Aimée* de Mégrigny, morte le 10 Juillet 1761, femme en 1738 de *Louis* le Pelletier-Roſambo, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, mort le 9 Août 1760, laiſſant des enfans. Les Raguier ci-deſſus ont pour tige commune *Raymond* Raguier, Seigneur d'Orçay, Limours & Maſſilly, Tréſorier de France ſous *Charles VI.* Blanchard le nomme *Hémond*, & le qualifie Conſeiller, & Tréſorier des Guerres du Roi.

RAMBAUD en Dauphiné, porte : *de ſable au cyprès de ſinople, en la ſommité auquel eſt perchée une tourterelle d'argent.* Deviſe : *& habet ſua gaudia luctus.*

Jacques de Rambaud étoit Gouverneur de Gap en Dauphiné en 1576.

Claude de Rambaud épouſa le 7 Juillet 1713 *Louiſe-Madeleine* de Brunel, Dame de Saint-Maurice-en Dauphiné, née 7 Juillet 1678, fille ainée d'*Antoine*, Seigneur de Saint Maurice, & de *Louiſe* de Jaucourt-Eſpeuilles, dont 1. *François*, né 24 Décembre 1715; 2. *Armand*, né . . . . Juin 1718, & *Eliſabeth-Louiſe* de Rambaud, dite Mademoiſelle de Champ-Renard, née 17 Juillet 1717, femme d'*Alexandre-Balthaſard* de Gerente, Marquis d'Orgeval près Poiſſy, & mere de *Suzanne-Françoiſe-Eliſabeth* de Gerente, femme 1 Février 1758 de *Laurent* Grimod de la Reiniere.

RATTE (de). La Famille de Ratte eſt Noble & ancienne, originaire d'Italie, établie en Languedoc depuis plus de 300 ans. Elle a donné un Evêque (*Guitard* de Ratte) à l'Egliſe de Montpellier en 1597, trois Chevaliers à l'Ordre de Malte en 1614 & 1615, des Préſidens, Conſeillers, Avocats & Procureurs Généraux au Parlement de Toulouſe & à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

Le chef de cette Famille eſt aujourd'hui *Jean-Pierre* de Ratte, Conſeiller, Sous Doyen de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, ſeptieme deſcendant en ligne maſculine d'*Edmé* de Ratte, Chevalier, Baron de Bruſques, qui, ayant quitté Carmagnole ſa Patrie, paſſa en France ſous le Regne de *Charles VII* l'an 1422.

Jean-Pierre de Ratte a épouſé *Gilleſte* de Flangergues, qui eſt fille d'*Etienne* Flangergues, Ec. Sécretaire du Roi, Maiſon, Couronne de France, en la Chancellerie près la Cour de Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne* de Planchut.

Il y a trois enfans de ce mariage, qui sont ;

1. *Etienne-Hyacinthe* de Ratte, Ecuyer, Sécretaire perpétuel de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies de Bologne & de Cortone.

2. *Joseph-Gaytard* de Ratte, Ecuyer.

3. *Jeanne-Louise-Marie* de Ratte, mariée à *Dominique-Antoine* Flaugergues, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, son cousin issu de germain.

Il y a des enfans de ce mariage.

Les armes : *Ecartelé au 2 & 4. d'azur à trois étoiles d'or, 2 & 1.* qui est de Ratte, & *au 2 & 3. de gueules au sautoir d'or cantonné de quatre fleurs de lys de même*, qui est des Estarts de Laudun.

RÉCALDE. Il est prouvé en divers endroits, & en plusieurs actes rapportés en l'Histoire de Languedoc au IIIe. Volume, que *Raymond* de Récalde fut d'abord en 1204 Viguier de *Raymond VI*, Comte de Toulouse.

Et depuis 1210 jusqu'en 1218 il fut son Sénéchal à Toulouse, & un de ses principaux Conseillers.

Au IVe. Volume de la même Histoire, pag. 99, il est marqué que *Bernard* de Sesait, Evêque de Pamiers, prétendoit en 1301 être de la race des Vicomtes de Toulouse, en ce que *Guillemette* de Récalde, sa grand-mere maternelle, étoit fille du Vicomte de Toulouse dernier mort.

Il est justifié dans l'histoire d'*Elisabeth*, Reine d'Angleterre, au IIe. Volume, pages 248 & 164 & suiv. que l'Amir. Dom *Jean* Martinet de Récalde fut qualifié de cette dignité par *Philippe II*, Roi d'Espagne, pour commander l'Armée Navale, nommée l'*Invincible*, sous les ordres de Don *Louis-Ponce*, Duc de Medina-Sidonia, Chancelier de la Toison d'Or, Généralissime. Il est encore rapporté que l'Amiral de Récalde montoit le Vaisseau Amiral nommé le *Saint Jean de Portugal*.

Pour aider à composer cette armée navale, nommée l'*Invincible*, tous les Etats Catholiques fournirent chacun leur contingent. L'Histoire ajoute expressément, que de la Biscaye, ou Province de Béarn, étoit originaire cet Amiral de Récalde : elle fournit dix gallions, quatre pataches, sept cents matelots, deux cents soldats, & deux cents cinquante pieces d'artillerie, sous le command. de *Jean* Martinet de Récalde.

Or, on fait sur ces observations plusieurs remarques, pour prouver que les Sieurs de Récalde de Normandie & du Maine sont descendus de cette ancienne Famille, puisqu'ils tirent leur origine de la même Province de Béarn, & du même lieu que l'Amiral de Récalde, qui étoit le frere puîné de *Joseph* de Récalde leur trisayeul, suivant qu'il en résulte par les actes reçus par différens Notaires.

Le premier en l'année 1568, au sujet de la légitime d'*Esther* de Récalde leur sœur.

Le second est prouvé en ce que par un acte en forme de transaction passée devant les Notaires de Saint Jean de Pied-de-Port, entre *Jeannet-Antoine* de Récalde, Seigneur des Paroisses de Buconnarit & Sarasouette, & de la Noble Commanderie de Récalde, d'une part, & *Jeanneslo* de Récalde, Grand-Valet du Roi de Navarre ; & encore *Bernard* de Récalde, tous freres, lequel Seigneur aîné

s'oblige de leur faire à chacun une penſion viagere, ſuivant les Loix & coutumes du Pays, étant des ſucceſſions de leur pere & de leur mere, & de celles du feu Seigneur *Jean-Martinet* de Récalde, en ſon vivant Amiral des Armées Navales du Roi d'Eſpagne.

Ceux du nom de Récalde ont juſtifié pour la preuve de leur Nobleſſe, & comme ils ſont iſſus du frere de l'Amiral en queſtion. Ils ne peuvent ſe flatter de rapporter des titres depuis 1204, premiere époque. Ils ſe ſont contentés de juſtifier depuis 1518 juſqu'en l'année 1750, que leur Nobleſſe a été enregiſtrée à la Cour des Aides de Normandie, par Lettres Patentes du Roi, données le 11 Août 1726 à Fontainebleau, & auſſi regiſtrées au Bureau des Finances de leur Généralité.

Armes de Récalde, originaire du Béarn : *coupé d'azur & d'argent, chargé de trois léopards lionnés mal ordonnés d'or : le ſecond chargé d'un pal d'azur ſurchargé de deux vergettes d'or.*

RENARD ou REGNARD, Seigneur de la Touane & de Courtambray, Famille d'Orléans. Porte : *d'argent à trois renards paſſans de ſable.*

RENAULT, Seigneur de Duchy. Porte : *d'azur au lion d'or, armé, lampaſſé de gueules au chef de ſable chargé de trois demi vols d'or.*

Edme Renault, Seigneur de Duchy & de Rebourſeau, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa en 1632 *Marie* Parfait, fille d'*Etienne*, II du nom, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Contrôleur Général de la Maiſon de Sa Majeſté, & de *Marie* Lavocat, ſa premiere femme, mariée le 11 Février 1610, dont, entr'autres, *Anne* Renault, femme de *François* Berthelot, Conſeiller, Sécretaire du Roi, dont la poſtérité ſubſiſte.

RENIER (du), dont étoit *François* du Renier, Cardinal, Evêque de Piſe.

Dimanche du Renier, Chevalier, Seigneur de la Tour du Renier, Maître d'Hôtel de *Charles VIII*, marié en 1482 à *Perrine* de Maillé, fille de *Jacques*, Seigneur de Crevant, & de *Blanche* Belier, d'où deſcendent les Seigneurs du Renier en Poitou.

Cette Famille eſt originaire de Piemont, & porte pour armes : *d'or chappé d'azur, la chappe chargée en chef de deux étoiles d'or.*

Une branche s'eſt établie en Vendômois, dont étoit *Alexandre* du Renier, Seigneur de Boiſſeleau, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, Brigadier d'Infanterie, Commandant en Irlande en 1691.

REUGNY. Qui tire ſon nom de la Terre de Reugny près Saint-Sauges en Nivernois, porte : *Paſté d'argent & d'azur de ſix pieces, à un croiſſant de gueules ſur le tout.* Voyez *la Généalogie de cette Maiſon dans le Dictionnaire de Moréry, édition de Paris*, 1759.

ROCHE (de la), dans le Lyonnois, & originaire de Bourgogne. *Antoine* de la Roche, I du nom, vivoit en 1550 : il eut d'*Anne* de Luizard ſon épouſe, 1. *Benoît*, qui ſuit ; 2. *Geoffroy*, qui ne laiſſa point de poſtérité.

Benoît de la Roche fut Homme d'Armes dans la Compagnie de *Bertrand* d'Albon, Comte de Saint Forgeux, en 1580 ; enſuite Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes d'Armes, épouſa *Marthe* d'Albon, fille de

Bertrand d'Albon. Elle testa au mois de Juin 1628, peu de tems avant sa mort, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint Siége Apostolique, & *Guillaume* d'Albon, ses deux freres. *Benoît* de la Roche eut de cette *Marthe* d'Albon, cinq garçons & trois filles.

1. *Pierre*, reçû au Noble Chapitre de Savigny, Archevêché de Lyon, en 1605, après avoir fait ses preuves de cent quarante ans. Quelques années après, son oncle, *Jacques* d'Albon, Protonotaire du Saint Siége Apostolique, le fit venir auprès de lui, & lui fit avoir la Tréforerie du Chapitre.

2. *Bertrand*, qui suit.

3. *Jean*, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

4. *François*, qui servit en qualité de Capitaine dans les Troupes du Duc de Modene : il épousa *Marie* de la Roche de Bron, dont il n'est point resté d'enfans.

5. *Claude*, mort Religieux Capucin. Des trois filles il n'y en eut qu'une de mariée à *N.*. Gigat de Feurs en Forez.

Bertrand de la Roche, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-Pied pour le service du Roi en 1638, épousa *Antoinette* Radisson, dont il eut,

1. *Jacques*, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité.

2. *Guillaume*, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bournay, Diocèse d'Angoulême, & Prieur de Ste. Germaine de Bar-sur-Aube, Diocèse de Langres.

3. *Geoffroy*, qui suit.

4. *Pierre*, mort garçon ; & trois filles, mortes sans enfans.

Geoffroy servit deux ans dans la Compagnie de son frere *Jacques*, & fut ensuite Commandant des Gardes-Chasses du Roi dans l'étendue des Parcs de Versailles & de Marly : il épousa en Octobre 1676 *Antoinette* Hérauld, âgé de douze ans, fille unique de *Jean* Hérauld, premier Maître d'Hôtel de la Reine *Christine* de Suede, & de *Marie* le Maire, dont il eut,

1. *Pierre*, qui suit.

2. *Marie-Elisabeth Jeanne*, mariée en 1706 à *Antoine* Pâris, mort en sa Terre de Sempigny en Lorraine, Conseiller d'Etat, ne laissant qu'une fille, premiere femme de son frere *Jean* Pâris de Montmartel, Garde du Trésor Royal, & mere d'un fils mort âgé de dix-sept ans, en 1745, de la petite vérole.

3. *Elisabeth* de la Roche, mariée à *Claude* Pâris de la Montagne, frere des deux ci-dessus nommés, qui fut Trésorier Général des Armées de Flandres en 1710, dont sont issus trois garçons & une fille, *Anne-Justine*, mariée en 1733 à *Jean-Maximilien*, Comte de Choiseul-Meuse, mort en 1739, laissant deux fils.

4. *Claude-Anne* de la Roche, mariée à *Pierre* Bergeret, Fermier Général, dont sont issus deux garçons & trois filles.

Pierre de la Roche épousa en 1713 *Marguerite* le Bel, dont,

1. *Pierre-Michel*, né en Janvier 1714, reçû dans la Compagnie des cent Gentilshommes de Metz en 1730, servit en qualité de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Souvray en Italie, fit la campagne de 1733, se trouva aux siéges de Pizzigitone, de Milan; passa en 1734 dans le Régiment de Gêvres, Cavalerie, y servit en qualité de Cornette, fit les campagnes de Flandres, d'Allemagne & de Bohême, fut Capitaine en 1738, Chevalier de Saint Louis en 1743;

Digitized by Google

continua les campagnes d'Allemagne, se trouva au siége de Prague, à la bataille de Fontenoy, à l'affaire de Mesle, & servit sous les ordres des Maréchaux de Villars, de Broglie & de Lowendal, & fut ensuite reçû en survivance pour la Charge de premier Valet de Chambre du Roi, dont *Dominique* le Bel, son oncle maternel, étoit pourvu.

2. *Geoffroy*, né en 1722, nommé en 1742 à l'Abbaye Royale de Septfontaines.

3. *Pierre :* il servit d'abord Volontaire dans la Compagnie de son frere, au siége de Prague en 1742, fut fait Cornette en 1744, ensuite Capitaine au même Régiment ; a fait les campagnes d'Allemagne, de Flandres ; s'est trouvé à la retraite de Prague, aux batailles d'Ettingen, de Fontenoy, de Lawfeld, de Rocoux, d'Hastinbeck, & de Minden en 1758, & est Chevalier de Saint Louis depuis 1757.

4. *Marguerite-Henriette*, mariée 1°. à *Jean-Baptiste-Jacques* Boucher, Ecuyer, Trésorier Général des Co'ontes Françoises de l'Amérique, mort en 17.. dont est issu un garçon, mort, & une fille, mariée au Vicomte de Rochechouart-Pontville ; 2°. 1 Décembre 1761, à *Philibert*, Marquis de Foucauld, Baron d'Aubroche, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, d'une des plus anciennes Maisons du Périgord.

5. *Marie-Antoinette*, née en 1723, mariée en 1748 à *Guillaume* Marzade, Trésorier Général des Etats du Languedoc, dont *Antoinette-Marguerite-Henriette*, née 26 Février 1756.

Seconde Branche.

Jean, second fils de *Benoît* de la Roche, & de *Marthe* d'Albon, Seigneur de la Berelionniere, & depuis de Perteville, Enseigne d'Infanterie, puis Capitaine, épousa en 1642 *Benoîte* Valette, dont,

François, né 3 Août 1646, Capitaine d'Infanterie, marié à *Jeanne* de la Roche, dont il eut quatorze garçons, entr'autres,

1. & 2. *François-Gaspard*, & *César*, morts Abbés.

3. & 4. *Claude* & *Jean-Joseph*, morts Jésuites à la peste de Marseille.

5. *François*, mort Chartreux.

6. *Pierre*, mort garçon, Aide-Major du Régiment de la Mestre-de-Camp, après s'être trouvé à plusieurs batailles, & y avoir reçû quatre blessures.

7. *François*, Cornette dans le Régiment de Dragons Dauphin, retiré à la paix des Pirénées, marié à *N*... Pietrequin, dont un fils, mort enfant, & une fille, morte sans postérité.

8. *Claude-Jean-Joseph :* il fut tenu sur les Fonts de Baptême par *Claude* d'Albon, Comte & Archidiacre de Lyon, & Demoiselle *Denise* du Vernet : il laissa de *Marie-Anne* de Varenne son épouse,

1. *François-Joseph*, né 13 Septembre 1732, mort sans postérité.

2. *Jean-Joseph*, Seigneur de Perteville, né 28 Juillet 1740.

3. *François-Michel*, né 2 Mai 1742, Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Toustain en 1760, a fait la campagne de 1761, fait celle de 1762 dans le Régiment des Salles, où celui de Toustain a été incorporé.

Ces deux branches de la Roche sont compriſes dans les Lettres de maintenue, scellées par le Roi, tenant son Sceau au mois de Septembre 1759, étant à Versailles,

Digitized by Google

& ont été enregiſtrées au Parlement de Paris le 23 Janv. 1760, à la Chambre des Comptes le 7 Mars 1760, à la Cour des Aides le 5 Septembre 1760, & au Parlement de Rouen le . . . 1761.

Il y a pluſieurs alliances entre les Maiſons d'Albon & de la Roche. La mere du Maréchal de Saint-André étoit la Roche. La Famille de la Roche a toujours ſervi ſans interruption, depuis 1581, & prouve ſa Nobleſſe depuis 1465.

Les armes : *de gueules à la tête de bœuf d'or.*

ROMMILLEY, ou ROMMILLÉ, en Bretag. & en Normandie.

Le premier connu, eſt *Robert* de Rommilley, qui accompagna *Guillaume-le-Bâtard*, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre en 1066.

Geoffroy de Rommilley fut en 1132 un des témoins d'un affranchiſſement fait par *Aymond* le Bigot, & *Alain* de Clerambaut, de certaines Terres appartenantes à l'Abbaye de Meleray.

Huet de Rommilley, Ecuyer du Bailliage de Chaumont, ſervoit ſous *Jean* de Conflans, Chevalier, Maréchal de Champagne, ſuivant ſa quittance pour ſes gages, donnée le 30 Octobre 1339, au bas de laquelle eſt ſon ſceau en cire rouge, où l'on voit un Léopard : elle eſt en parchemin.

Olivier de Rommilley ſervoit ès guerres de Bretagne avec ſix Ecuyers de ſa compagnie, ſous les ordres de *Guy* de Nelle, Sire de Melo, Maréchal de France, Capitaine Général & Gouverneur du Pays de Bretagne, d'Anjou & du Maine, ſuivant ſa quittance de huit livres Tournois d'un prêt ſur ſes gages, & ceux des ſuſdits ſix Ecuyers, donnée devant Fougeres le quinze Mai 1352.

N... Rommilley de S-Brieux étoit l'un des Gentilshommes amis de *Bertrand* du Gueſclin, qui le ſuivirent dans ſes conquêtes en 1359. Il fut tué lorſque l'on vint en grand nombre attaquer du Gueſclin dans l'Abbaye de St. Méan en 1364.

1. *Geoffroy* de Rommilley eſt qualifié Ecuyer, Capitaine de St. Jamers de Beuvron ; dont deux quittances données à *Jean* Chauvel, Tréſorier des Guerres, de ſix vingts livres tournois d'un prêt ſur ſes gages, & ceux de cinq autres Ecuyers & douze Archers de ſa compagnie, deſſervant en la garde dudit lieu, ſous le gouvernement d'Arnault, Sire d'Odeneham, Maréchal de France, Lieutenant de Roi en toute la Normandie, donné à Pontorſon ſous ſon Scel le 6 Novembre 1359.

Il donna encore quittance à *Bertrand* de Ladent, Receveur Général des Aides, ordonné pour la guerre, de la ſomme de cent francs d'or, dont le Roi lui avoit fait don pour certaines cauſes contenues ès Lettres dudit don, datées du 13 Juillet 1383. Il eſt pere de *Jean* de Rommilley, qui ſuit.

II. *Jean* de Rommilley, I du nom, fut reçu à Amiens le 12 Septembre 1386 avec huit autres Ecuyers, & un Archer armé à cheval, pour ſervir en l'armée & paſſage que le Roi prétendoit faire en perſonne en Angleterre à l'encontre de ſes ennemis. C'eſt ainſi qu'il s'exprime dans ſa quittance donnée à *Guillaume* d'Auſtene d'un prêt de ſoixante-quinze liv. tournois ſur ſes gages, & ceux des ſuſdits Ecuyers & Archers de ſa Chambre, à Amiens le 14 du même mois. Il fut reçu à Lille en Flandres, avec dix autres Ec.

de ſa Chambre, deſtinés à ſervir dans la même année, le 10 Octobre 1386. C'eſt par ce *Jean*, fils de *Geoffroy*, que le Laboureur a commencé la généalogie de cette Maiſon : il le qualifie Seigneur de Romilley, de Houdan & de la Cheſnelaye, vivant premier Ecuyer du Roi *Charles VI* en 1403. Il épouſa *Jeanne* de Crouville ; dont *Jean*, qui ſuit.

III. *Jean* de Rommilley, II du nom, Seigneur de la Cheſnelaye, de Houdan & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épouſa *Catherine* Tournemine de la Hunauday ; laquelle, en qualité d'héritiere de *Mahaut* de la Riviere, fit une obligation conjointement avec ſon mari au profit de *Germain*, Seigneur du Gué, & de *Jeanne* de la Riviere, ſa femme, fille & héritiere principale de *Guyon* de la Riviere : il eut pour fils *Jean*, qui ſuit.

IV. *Jean* de Rommilly, III du nom, Seign. de la Cheſnelaye & d'Ardennes, Capitaine de cent hommes d'armes, épouſa en 1406 *Marguerite* Bardoule, fille de *Jean*, & de *Jeanne* Bourret, & petite-fille de *Pierre*, Seigneur de Trezet : elle vivoit encore en 1440. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Rommilley, IV du nom, qui ſuit ; 2. *Hector*, qui eut des enfans ; 3. *Guillemette* ; & 4. *Marie* de Rommilley, mariée à *Jean* de Marcillé, Chevalier ; dont elle eut *Marie* de Marcillé, alliée à *Bertrand* de Goyon, Seigneur de Launay-Goyon, dont deſcendent les Marquis de la Mouſſaye.

V. *Jean* de Rommilley, IV du nom, Seigneur de la Cheſnelaye, fut Vice-Chancelier du Duc de Bretagne, & ſi renommé, que *Philippe* de Comines loua ſa prudence. Le Duc ſon Maître l'employa en 1463 pour traiter avec le Duc de Bourgogne, le Comte de Charolois, & les Grands du Royaume, mécontens du Roi *Louis XI*. Il fut l'un des Commiſſaires du Duc pour recevoir les montres à Dol en 1471, & encore le 17 Mai 1477. Il mourut vers l'an 1480, laiſſant de ſon épouſe, *Marie* du Buat, fille de *Charles*, Seigneur de Landal, *Jean*, qui ſuit ; & *Bonne*, mariée le vingt-huit Août 1440 à *Jean* de Boisbaudry, Seigneur de Trans près de Rennes.

VI. *Jean*, V du nom, Seign. de la Cheſnelaye & d'Ardennes, ſervoit dans les Troupes de Bretagne en 1474 ; & le 16 Février 1484 il reçut ordre du Duc de Bretagne de garder la ville de Fougeres avec vingt Gentilshommes des environs & quarante Francs Archers. Le Duc, par ſes Lettres du dernier Av. 1481, lui avoit fait don du droit de rachat qu'il lui devoit. Il avoit épouſé *Jeanne* de Beaulieu, fille de *Roland*, Seigneur de Couëſquen ; & elle vivoit en 1482, & eut pour enfans *Jean*, qui ſuit ; & *Bertrande*, mariée en 1482 à *Pierre* Milon, frere de *Jean*, Seigneur de la Baillie.

VII. *Jean* de Rommilley, VI du nom, Seigneur de la Cheſnelaye & d'Ardennes, Gouverneur de Fougeres, épouſa le 20 Janvier 1485 *Marie* de Pontgloue, fille d'*Olivier*, Seigneur de Pontgloue & de Kermel, & de *Catherine* Attrel : 2°. par contrat du 3 Mai 1509 *Guillemine* de Salur, veuve de *Charles* de Montécler, Seign. de Bourgon. Il eut du premier lit *Georges*, qui ſuit ; & *Françoiſe* de Rommilley, mariée par cont. du 3 Mai 1509 à *Louis* de Mon-

Digitized by Google

técler, Chevalier, Seigneur de Bourgon, fils de ſa belle-mere. Leur poſtérité eſt rapportée par le Laboureur, pag. 83 à la Maiſon de Bude. L'on y voit que *René* de Montécler, Seigneur de Bourgon, l'un des arriere-petits-fils de *Françoiſe* de Rommilley, ne laiſſa que deux filles; l'ainée deſquelles, *Madeleine*, épouſa *Urbain* de Laval, Seigneur de Boiſ. dauphin, Maréchal de France; la ſeconde, *Catherine* de Montécler, fut mariée à *Claude* de Beuil, dont elle eut la Belle *Jacqueline* de Beuil, Comteſſe de Moret, femme de *René* du Bec, Marquis de Verdes. Ces deux mariages ont donné de grandes alliances aux arriere-petits-neveux de *Françoiſe* de Rommilley.

VIII. *Georges* de Rommilley, ſurnommé *Geoffroy*, Chevalier, Seigneur de la Cheſnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épouſa, 1°. par contrat du 3 Mai 1509 *René* de Montécler, fille de *Charles* de Montécler, Seigneur de Bourgon, & de *Guillemine* de Sahur, qui devint ſa belle-mere: 2°. *Madeleine* Duhan, fille de *Jean*, Seigneur de Launay, Procureur Général au Parlement de Bretagne, & de *Jannette* Brulon. Du premier lit ſortirent, *Charles*, qui ſuit; *Marquiſe*, mariée par contrat du 12 Février 1535 à *Claude*, Seigneur de Poillé & de Chalange; *Jeanne*, qui épouſa 1°. *Gilles* de Porcon, Seigneur de Montaurin: 2°. le 2 Janvier 1544 *Julien* Duboays, Seigneur de Merneuf & de la Roche; *Jeanne*, dite la jeune, alliée le 18 Novemb. 1549 à *Guillaume* du Buat, Seigneur de Barille & de Chanteloup. Du ſecond lit vint *Guillemette* de Rommilley, mariée à *Jacques* de la Belinays, Seigneur dudit lieu.

IX. *Charles* de Rommilley, Chevalier, Seigneur de la Cheſnelaye, d'Ardennes & de Pontgloue, épouſa 1°. 18 Oct. 1541 *Françoiſe* de Courzau, fille de *Charles*, Baron de Sacé, & de *Françoiſe* de Buſſon: elle étoit petite-fille de *Gilles* de Courzau, Baron de Sacé, lequel avoit épouſé *Marguerite* de Beauvau, couſine iſſue de germain d'*Iſabeau* de Beauvau, alliée à *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, triſayeul du Roi *Henri IV*: 2°. le 15 Avril 1558 *Eſther* de la Marzelure & de Bonnefontaine, & de *Françoiſe* de Porcon. Du premier lit il eut pour fille unique *Béatrix* de Rommilley, Dame de la Baronnie de Sacé & de Montanet, d'Ergouges & du Pleſſis-Bude, mariée par contrat du 29 Décembre 1561 à *Jacques* Budes, Seigneur d'Hereles, du Gareth, Procureur Gén. au Parlement de Bretagne, qui par elle fut ayeul de *Jean-Baptiſte* Budet, Comte de Guébriant, Maréchal de France, mort le 24 Novembre 1643: & du ſecond lit étoit iſſu *Céſar* de Rommilley, qui ſuit.

X. *Céſar* de Rommilley, Seigneur de la Cheſnelaye, d'Ardennes & Pontgloue, épouſa *Françoiſe* d'Orglandes, fille de *Pierre*, Seigneur de Pretot; dont *François*, qui ſuit; *Jean-Baptiſte*, reçu Chev. de Malte au Grand Prieuré d'Aquitaine le 6 Mai 1645; & *Renée* de Rommilley, mariée, par contrat du 29 Octobre 1597, à *Guillaume* Coſtantin, Seigneur de Tourville, qui par elle fut ayeul d'*Anne-Hilarion* de Coſtantin, Comte de Tourville, Maréchal de France, mort le vingt-huit Mai 1701.

XI. *François* de Rommilley,

Digitized by Google

Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mausson dans l'Election de Mayenne, Paroisse de Landivi, Maréchal des Camps & Armées du Roi, avoit servi dans le Régiment des Gardes, où il étoit Enseigne en 1635 : le Roi érigea en Marquisat sa Terre d'Ardennes, sise au Diocèse de Rennes, Paroisse Saint-Georges-Retaimbut, par Lettres du mois de Décembre 1641, vérifiées par Arrêt du Parlement de Dijon le 15 Juillet 1644, & fut fait Maréchal de Camp par Brevet le 26 Mai 1649. Il épousa, par contrat du 26 Avril 1637, *Charlotte* de Poillé, fille de *Henri*, Seigneur de Poillé, Gouverneur pour le Roi au Comté de Mortaing, & de *Jeanne Louise* Péniard : elle survécut à son mari, & mourut le 4 Mars 1703, âgée de 80 ans, ayant eu pour enfans, 1. *Olivier*, qui suit ; 2. *François*, Capitaine de Vaisseau, mort sans postérité ; 3. & *Françoise*, mariée en Juillet 1671 à *Claude* de Vassy, Marquis de Pirou près Coutances, & de Brecey, près Avranches, morte sans enfans.

XII. *Louis* de Rommilley, Chevalier, Marquis de la Chesnelaye, Comte de Mausson, Gouverneur de la Ville, Château & Baronnie de Fougeres, Colonel de la Noblesse de Bretagne, fut tenu sur les Fonts de Baptême par le Roi *Louis XIV*, & par la Maréchale de Guébriant, sa tante, le 22 Av. 1645 : il épousa, 1°.. le 21 Avril 1670 *Françoise* Bon de Mouillon, dit de Montbel-d'Entremont, & de *Madeleine* du Tillet. Cette Dame avoit pour ayeule paternelle *Béatrix* de Coligny, Comtesse d'Entremont, Marquise de Montelier & de St-André de Briord, & elle avoit pour grande-tante *Louise* de Coligny, quatrième femme de *Guillaume* de Nassau, IX du nom, Prince d'Orange. Ainsi la Marquise de la Chesnelaye étoit cousine issue de germaine du pere de *Guillaume III*, Roi d'Angleterre, & étoit au même degré avec les filles de la Maison entrée dans la Maison de Brandebourg, dans celle de Nassau Diest, Gouverneur de Frise, & dans celle des Princes Palatins de Simmeren, & dans celle des Princes d'Anhalt-Nassau. *Louis* de Rommilley étant âgé de 45 ans prit une seconde alliance le 1 Août 1682 avec *Elisabeth-Gabrielle* de Bellefourriere, derniere fille de *Maximilien-Antoine*, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Veneur de France, & de *Marie-Renée* de Longueil de Maisons : elle s'est remariée le 6 Octobre 1713 à *Joseph-Joachim* Dumatz, Comte du Brossay en Bretagne, dont *Marie-Charlotte*, Marquise de Montelier, héritiere de la Maison de Montbel d'Entremont, mariée 10 Juillet 1688 à *Guillaume François* de l'Hôpital de Sainte-Mesmes, dont elle est restée veuve le 3 Février 1704, avec un fils & deux filles, mariées dans la Maison de Chevriers. Du second lit de *Louis* de Rommilley de la Chesnelaye, sont sortis *Adolphe-Charles*, qui suit ; *Alexandre-Hippolite*, Chevalier de Malte ; *Renée*, mariée le 29 Janvier 1703 à *Léon* Potier, Duc de Gêvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Paris, mort le 9 Décembre 1704, âgé de 84 ans, & *Jeanne*, Religieuse Ursuline à Fougeres.

Digitized by Google

XVII. *Adolphe-Charles* de Rommilley, Comte de Mauſſon Chevalier de Saint Louis, Gouverneur de Fougeres, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, créé Brigadier d'Infanterie 1 Février 1719, a épouſé 26 Juin 1713 *Louiſe Marguerite* Ranchin, fille unique de *Jean-Antoine*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Sécretaire ordinaire des Conſeils d'Etat, Directions, & Finances de Sa Majeſté, & de *Marguerite* Chevalier, dont il a eu *Adolphe-Charles*, mort; *Marguerite*, née 26 Janvier 1715, mariée à *Michel-Dorothée* de Roncherolles, Marquis de Pont-Saint-Pierre, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal des Cravates; *Louiſe*, morte.

Armes : *d'azur à deux léopards couronnés d'or, poſés l'un ſur l'autre, lampaſſés & armés de gueules.*

ROQUELAURE, dans le Bas-Armagnac. On trouve la Généalogie de cette Maiſon dans le V. I. Vol. de l'Hiſtoire Généalogique & Chronologique des Grands Officiers de la Couronne. Il en a paru une en 1762, imprimée chez la Veuve Thibouſt, dreſſée par le Pere Alexis, Auguſtin, ſur les titres originaux qui lui ont été communiqués par M. de Roquelaure, Seigneur de Saint-Aubin, chef de ſes nom & armes. La branche des Seigneurs de Saint-Aubin, de Saint-Sas, de Saint-Cricq, & de Laymont, la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui, porte pour armes : *d'azur à 3 rocs d'argent, 2. & 1.*

RORTHAYS ou RORTHAIS, en Poitou. Par trois maintenues de Nobleſſe; la premiere, du 9 Août 1667, donnée par Meſſire *Jacques-Honoré* Barentin, Intendant de la Généralité de Poitiers; la ſeconde, du 6 Octobre 1699, de Meſſire *Gilles* de Maupeou, Intendant de la même Généralité; la troiſieme, du 18 Janv. 1716, de Meſſire *Charles-Bonaventure* Quentin, Chevalier, Seigneur de Richebourg, &c. & par un titre de 1291, concernant donation de Terre faite à l'Ordre de Saint Ladre, aujourd'hui de Saint Lazare de Jéruſalem, par *Jehan* de Rooyter *Varlet*, Chevalier, Commandeur dudit Ordre; nous voyons que cette Nobleſſe eſt une des plus anciennes du Bas-Poitou, diviſée en pluſieurs branches. Elle remonte à *Guillaume* de Rorthais, qui vivoit en 1250, ſuivant ſon contrat de mariage de la même année avec *Marguerite* de la Trappe. Ses enfans furent 1. *Guillaume* de Rorthais, II du nom, qui ſuit; 2. *Pierre* de Rorthais, qualifié de *Varlet*, qui épouſa en 1296 *Jeanne* de Meulles; 3. *Jean* de Rorthais, Chevalier de l'Ordre de Saint Ladre, mentionné ci-deſſus, qui fit donation audit Ordre de quelques Terres, le Mercredy d'après la Saint Nicolas d'hiver, l'an 1294. Le chef de la branche aînée actuellement ſubſiſtante, eſt en poſſeſſion de ce titre.

Guillaume de Rorthais, II du nom, Seigneur de la Durbliere, épouſa en 1290 *Marguerite* de Meulles, probablement ſœur de *Jeanne* de Meulles, femme de *Jean* de Rorthais, ſon frere puîné : il en eut 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Geoffroy*, Religieux, & Abbé Commendataire en 1357 de la Sainte-Trinité de Mauléon (aujourd'hui Châtillon-ſur-Sévre); 3. *Pierre*, rapporté ci-après.

Guillaume de Rorthais, III du nom, Seigneur de la Durbliere,

Digitized by Google

marié en 1320 avec *Jeanne* de Cerqueux, de la Maiſon des Comtes de Cerqueux, eut pour fils unique *Guillaume IV*, qui mourut jeune, & laiſſa ſa ſucceſſion à *Pierre* de Rorthais ſon oncle.

Pierre de Rorthais laiſſa de ſon mariage avec *Jeanne* de Meulles, *Pierre-Aymeric* de Rorthais, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, marié 1°. à *Philippine* d'Eſcoubleau de Sourdis; 2°. en 1330 à *Jeanne* de Feniou: il en eut, entr'autres enfans,

Germond, ou *Germain* de Rorthais, nommé en pluſieurs actes Chevalier, Sire de la Durbliere, qui épouſa en 1364 *Louiſe*, fille de Meſſire de Dreux-Bonnet, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Bertrand. La dot de ladite Dame fut quarante livres d'annuaux & perpétuaux de rente à voix & coutume du Pays, & quarante guinées d'or une fois payées; dont trois garçons & cinq filles. L'aîné fut *Guillaume*, qui ſuit, & *Maurice*, rapporté après ſon frere.

Guillaume de Rorthais, V du nom, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épouſa en 1395 *Jeanne*, fille de Meſſire *Thibault* de Parpaſſé, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* du Bellay, dont tous les enfans moururent ſans poſtérité, à l'exception de *Thibault* de Rorthais, dont hérita, par droit de réverſion & de retour, ſon oncle.

Maurice de Rorthais, Seigneur de la Durbliere, marié en 1429 à *Louiſe* de la Haye-Monban: il en eut *Jean*, qui ſuit, & *Pierre*, mort ſans poſtérité.

Jean de Rorthais, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épouſa en 1457 *Marie* Chenin, fille de *Guy* Chenin, dont ſix fils & trois filles. L'aînée des filles, nommée *Louiſe*, épouſa en 1478 *Charles* le Voyer, Seigneur d'Ayzenay, de la même Maiſon de Meſſieurs d'Argenſon; & *Hélene*, la cadette des filles, ſe maria en 1480 à *Artus* le Roux, fils d'*Olivier* le Roux, Chambellan du Roi *Louis XI*.

René, fils aîné de *Jean* de Rorthais, I du nom, épouſa en 1475 *Catherine*, fille de Meſſire *Gilles* de Maillé de Brézé, Ecuyer, Seigneur de Maillé & de Mugon, dont il eut 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Thibault*, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Catherine* de Valliers; 3. *Renée* de Rorthais, mariée en 1505 à *Jean* d'Avoine, Ecuyer, Seigneur de la Jaye.

Jean de Rorthais, II du nom, fut Seigneur de la Durbliere & de la Trappe, épouſa en 1500 *Jeanne* de Belin, dont 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Jacques*, auteur de la branche des Seigneurs de la Rochette, rapportée après la poſtérité de ſon aîné; 3. *Catherine*, mariée dans la Maiſon de Melun (*a*).

Jean de Rorthais, III du nom, dit le *jeune*, qualifié, comme ſon pere, ſon ayeul & ſon biſayeul, de *Haut & Puiſſant Seigneur de la Durbliere*, prit, ainſi que ſa ſœur, en 1531, alliance dans la Maiſon de Melun, ſans poſtérité, & épouſa en ſecondes noces, 29 Octobre 1535, *Antoinette*, fille de *Hervé* d'Aubigné, & de *Catherine* de Sainte-Fleve, Dame de

(a) *Il eſt fait mention de cette alliance au Tome VI du préſent Dictionnaire, à l'Article des* Rorthais *de Lorraine.*

Digitized by Google

la Touche : il en eut ſix fils & trois filles ; l'une fut mariée dans la Maiſon de Pied-Fion en Anjou, qui porte le nom de Petit ; l'autre dans celle des Salles. La derniere fut Religieuſe de Ronzeray à Angers, où l'on ne reçoit que des filles de condition, qui font preuve, & enſuite elle fut pourvue d'un Prieuré. L'aîné des fils fut 1. *François*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, Seigneur de la Peyriniere & des Touches, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie* de la Foreſt-Montpenſier en 1590 ; 3. *Urbain*, Abbé Commendataire de Beaulieu, Prieur de Courſon & du Puy-Notre-Dame, Conſeiller ordinaire du Roi, & Aumônier de la Reine *Catherine* de Médicis, Archidiacre de Tours, & nommé en 1592, par *Henri IV*, à l'Evêché de Tours, après la mort de *Simon* de Maillé de Brézé, ſon grand-oncle maternel, arrivée la même année.

François de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, de Saint-Aubin, de Bobigné, de Rorthais, de la Mauffriere, de Baillou, &c. veuf d'*Antoinette* Tourtereau, épouſa en ſecondes noces, en 1585, *Jacqueline*, fille de Meſſire *Antoine* de la Châteigneraye, Seigneur du Fournil en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majeſté dans la Province de Vendômois, & d'*Edmée* de Coët, Dame de Roche-Cot en Touraine, d'une Famille alliée aux Maiſons d'Amboiſe & de Montmorency : il en eut,

René de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Durbliere, de la Trappe, & autres lieux, qui mourut jeune ſous la tutelle de ſon oncle paternel, *Urbain*, Abbé de Beaulieu. Il laiſſa ſes biens à ſa ſœur unique, *Renée* de Rorthais, Dame de la Durbliere, qui épouſa en 1602 *Pierre* de Meulles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Seigneur Châtelain & Baron du Freſne-Chabot, Nieuf, Meuſter, &c. De ce mariage vint, entr'autres enfans, 1. *Louis* de Meulles, Seigneur, Baron du Freſne-Chabot & de la Durbliere, qui prit alliance dans la Maiſon de la Roche-Jaquelin, qui poſſede aujourd'hui la Terre de la Durbliere ; 2. *Marguerite* de Meulles, qui épouſa *Charles* de Montaigu Bois-David.

Branche des Seign. de la Rochette.

Jacques de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Motte & de la Mauffriere, ſecond fils de *Jean* III du nom, épouſa en 1457 *Catherine*, fille unique, & héritiere de Meſſire *Pierre* Meſchin, Seigneur de la Rochette, & de *Jeanne* de Châtayners, en 1470. De ce mariage naquit,

Louis de Rorthais, Ecuyer, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1518 avec *Jeanne* de Chaulette, dont 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *André*, auteur de la branche des Seigneurs de la Poupliniere, rapportée ci-après.

Jean de Rorthais, I du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de la Rochette, épouſa en 1538 *Renée* de la Chauviniere, dont, entr'autres enfans, *Pierre* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, &c. marié en 1578 à *Renée* de Villatte : il en eut,

Jean de Rorthais, II du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur

Digitized by Google

de la Rochette, marié en 1612 à *Catherine* de la Touche-Limouſiniere, iſſue d'une Maiſon très-ancienne & des mieux alliées dans la Province de Poitou, dont,

Yves de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, qui, veuf d'*Anne* Aymon, ſe remaria en 1632 avec *Philippe* ou *Philippine* Lefevre, fille unique, & très-riche héritiere : il en eut, entr'autres enfans,

Calixte de Rorthais, Seigneur de la Rochette & de la Savariere, qui, du vivant de ſon pere, épouſa, 1°. en 1662, *Jeanne* Maſſé de la Tigerie, Dame de Saint-Hilaire ; 2°. *Marie* Buor, Dame des Ardias. Du premier lit il eut 1. *Louis-Germon*, qui ſuit ; 2. *Jean-Baptiſte-Calixte*, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Hilaire, rapportée ci après, & trois filles, dont deux Religieuſes ; & l'aînée, mariée avec *Proſper* Sapinaud, Ecuyer, Seigneur de l'Abergement. Du ſecond lit vint *Gilbert* de Rorthais, chef de la branche des Seigneurs du Pleſſis, rapportée ci-après.

Louis-Germon de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, la Savariere, & autres lieux, épouſa 1°. en 1687 *Anne* Marin ; 2°. *Charlotte* Gazeau de la Brandaniere, dont il ne reſte qu'une fille, Religieuſe à Luçon. Du premier lit naquirent trois filles, mortes Religieuſes dans l'Ordre de Fontevrault, & 1. *Yves Calixte*, qui ſuit ; 2. *René* de Rorthais, Seigneur de la Babonniere, mort en 1763, laiſſant de *N.* de Baranger ſon épouſe, deux garçons. L'aîné eſt mort Officier des Colonies à Saint-Domingue, en 1761, & le ſecond vit, nommé M. de Girondor, Officier d'Infanterie réformé, & a épouſé en Janvier 1764 *N.*.. la Lardic ; 3. *Louis*, appellé M. de Saint-Georges, mort laiſſant de ſon épouſe *N.*.... de Gervier, quatre garçons en bas âge.

Yves-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Rochette, & autres lieux, épouſa 1°. *Louiſe* Baraton ; 2°. ſans enfans, *N.*.. de Baudouin, vivante avec un troiſieme mari en 1764. Du premier lit ſont nés 1. *Yves-Calixte*, qui ſuit ; 2. *Louis-René*, Seigneur de la Savariere, marié à *N.*.. Pinaud, dont un garçon & deux filles ; 3. *Auguſtin*, Seigneur de la Feteliere, non marié.

Yves-Calixte de Rorthais, Ec. Seigneur de la Rochette, veuf depuis le 8 Août 1760 de *Marguerite* de Mauriſſet, ſa couſine-germaine maternelle, fille de *Jean-Baptiſte*, Auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Louiſe-Marguerite* de Baraton, a pour enfans,

1. *Guillaume-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Gueriniere, né 25 Août 1753.

2. *Marguerite-Roſe*, appellée Mademoiſelle de la Rochette, née 25 Janvier 1755.

3. *Urbain*, Chevalier, Seigneur de la Contardiere, né 5 Mai 1756.

4. *Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Hauture, né 12 Mars 1758.

5. *Marguerite-Gabrielle*, appellée Mademoiſelle de Rorthais, née 24 Avril 1759.

Branche des Seigneurs de Saint-Hilaire.

Jean-Baptiſte de Rorthais, ſecond fils de *Calixte* & de *Marie* de la Tigerie, épouſa en 1714 *Marie-Eliſabeth* Jamet, Dame

de la Gueſſiere, dont deſcend

Louis-Calixte de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Gueſſiere, &c. Chevalier de Saint Louis, ancien Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, & Capitaine d'une Compagnie-Franche des Troupes ci-devant entretenues dans la Marine, marié en 1744, & veuf en 1764 de *Marie-Anne*, fille unique de Meſſire *Jérémie* Meſchin, Ecuyer, Chevalier de Saint Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & d'*Anne* de Manay, dont pour enfans, 1. *Gilbert*, qui ſuit; 2. *Marie-Eliſabeth*.

Branche des Seigneurs du Pleſſis.

Gilbert de Rorthais, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, vivant en 1764, fils de *Calixte*, & de *Marie* Buor, ſa ſeconde femme, marié à *Céleſte* Negré Jaudouin, Dame de Marmande, dont 1. *Gilbert-Alexandre* de Rorthais de Marmande, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, 26 Mars 1748, Capitaine dans le même Régiment depuis le 8 Septembre 1755, s'eſt trouvé à la bataille de Rosbach en Juillet 1760, où il fut dangéreuſement bleſſé, & a été fait Chevalier de Saint Louis 21 Mai 1761; 2. *N.* Demoiſelle de Marmande; 3. *N.* du Pleſſis; 4. *N.* Demoiſelle de Rorthais.

Branche des Seigneurs de la Poupliniere.

André de Rorthais, ſecond fils de *Louis*, & d'*Edmée* de Cholette, Chevalier, Seigneur des Touches, épouſa en 1581 (a) *N.*..., de la Touche-Limouſiniere, dont ſont ſortis les auteurs de 1. *N.*.. de Rorthais, Seigneur de la Frogerie; 2. *N.*... de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Mariniere, qui laiſſa de *N.*... ſon épouſe, *Auguſtin*, qui ſuit.

Auguſtin de Rorthais, Seigneur de la Poupliniere en Bretagne, âgé de quarante-deux ans en 1764: il a ſucceſſivement ſervi dans Royal-Artillerie, & Dauphin Dragons, & eſt marié, a deux fils & deux filles.

De cette même branche ſubſiſtent trois filles fort âgées, qui avoient pour pere le frere aîné du pere d'*Auguſtin*, ci-deſſus mentionné.

Branche des Seigneurs de Saint-Réverend.

De *Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jaudouin, & de la Bretoniere, fils du ſecond mariage d'*Yves* de Rorthais avec *Philippine* le Fevre, deſcendent les auteurs, 1. de *Gabriel-Joſſe* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Saint-Réverend en Poitou, vivant non marié; 2. *N.*.. appellé le Chevalier de Saint-Réverend, marié à *N.*.. & établi à l'Iſle de Noirmoutier, dont des enfans.

Branche des Seign. de Monbail.

De *Jean-Gabriel* de Rorthais, Chevalier, Seigneur de Monbail, mentionné dans la maintenue du 18 Janvier 1716, fils d'*André* de Rorthais, & de *Suzanne* de Robert-Lezardiere, marié en 1615 à *Catherine* d'Eſpeau, deſcend *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Mon-

(a) *Suivant un autre Mémoire, c'eſt en 1612.*

bail & des Touches, marié en 1645 avec *Jeanne* de Caillehaut, de la Maiſon de Culant, dont deux Maréchaux de France, & un Amiral. De ce mariage eſt iſſu

Edme de Rorthais, Seigneur de Monbail, Chevalier de Saint Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Piémont, veuf, avec deux garçons, de *N.* Guineban, fille du Marquis de la Miliere, Chevalier de S. Louis, Capitaine Général Garde-Côte.

Une derniere branche du nom de Rorthais, dont on n'a point de connoiſſance, ſubſiſte en Lorraine : on la croit être un rameau de celle de Monbail.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont, entr'autres, avec la Trappe, Meulles, Cerqueux, d'Eſcoubleau de Sourdis, Dreux-Bonnet, Parpaſſé, la Haye-Monbau, le Voyer, Maillé de Brézé, d'Aubigné, Famille dont étoit Madame de Maintenon, Fondatrice de Saint-Cyr, la Châteigneraye, Meſchin, Villatte, d'Apelvoiſin, Surgeres, d'Amboiſe, Montmorency, la Rochefoucauld,

Les armes : *d'argent à trois fleurs de lys de gueules, deux en chef, & une en pointe, à la bordure de ſable, béſantée d'or, le caſque ancien en profil ou de côté,* que les Gentilshommes de race ancienne portoient. Les lambrequins, & les émaux *d'argent, de gueules, d'or, & de ſable.*

Ces armes furent accordées à ceux de ce nom par *Saint Louis*, pour l'avoir ſuivi à ſon Voyage de la Terre-Sainte, & pour d'autres ſervices rendus.

ROURE (Du), originaire d'Aubenas en Vivarais. Les Troupes de *Louis XIII*, dans le tems des guerres de Religion, qui déſolerent cette Province, détruiſirent un Château de ce nom, dont les poſſeſſeurs, attachés au Parti Religionaire, étoient Seigneurs.

Cette Famille eſt diviſée en trois branches.

La premiere, tranſplantée en Angleterre, ſubſiſte dans les enfans de *François* du Roure, qui en étoit chef, tué à la Bataille de Fontenoy, Major Général de l'Armée Angloiſe, & Colonel d'un Régiment qui portoit ſon nom. Son frere, *Alexandre*, Lord du Roure, eſt Lieutenant Général des Armées de la Grande-Bretagne, & Colonel du quatrieme Régiment d'Infanterie.

La ſeconde réſide à Arles en Provence. Ceux de cette branche, la plûpart après s'être retirés du Service, ont exercé ſucceſſivement de pere en fils la charge de Capitaine & Viguier, pour le Roi, de cette Ville juſqu'à ſa ſuppreſſion.

La troiſieme eſt établie à Niſmes en Languedoc. C'eſt de celle-ci qu'étoit iſſu *Jacques* du Roure, Colonel d'Infanterie, & Major-Général de l'Armée de Weſtphalie, qui mourut à Ratisbonne en 1743 Il avoit été Major du Régiment d'Auvergne, auquel cette Famille n'a ceſſé de donner des Officiers depuis 1661 ſans interruption.

Armes : *D'argent à un chêne de ſinople, fruité de même, & mouvant de la pointe de l'écu.*

Digitized by Google

SA SA

SAINT-LARRY DE BELLEGARDE. *Jean* de Saint-Larry de Bellegarde, Capitaine de trois cents hommes d'Armes, marié en 1555 à Damoiſelle *Gabrielle* de Marraſt, fille unique & héritiere de ſa Maiſon, en eut,

Gabriel de St.-Larry de Bellegarde, marié en 1600 à Demoiſelle *Olympe* de la Mothe. Ils eurent pour fils,

Meſſire *Antoine* de Saint-Larry de Bellegarde, I, du nom, qui épouſa en 1626 Demoiſelle *Madeleine* du Gout, dont

Meſſire *Charles* de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1660 à *Catherine* de Cardaillac; dont,

Antoine de Saint-Larry de Bellegarde, II du nom, marié en 1689 à Demoiſelle *Chriſtine* de Laſſeran; dont,

Jean-Gabriel de Saint-Larry de Bellegarde, marié en 1725 à Demoiſelle *Catherine* de Bolouch; dont deux filles, qui ſont,

1. *Anne-Marguerite* de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 27 Janvier 1754 à Meſſire *Louis-François* de Gernit de Lusban.

2. *Angélique* de Saint-Larry de Bellegarde, mariée 14 Juillet 1755 à *Gaſton*, Comte d'Erce, Gouv. Sénéchal du Nébouſan.

Cette Nobleſſe a donné trois Grands-Ecuyers de France, dont deux Chevaliers des Ordres. *Jean* de Saint-Larry, Seigneur de Gerſac, Grand-Ecuyer de France, vivoit en 1485. *Roger* de Saint-Larry, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres en 1595, Duc de Bellegarde, Pair de France en 1619, mourut en 1646 âgé de 83 ans. *Céſar-Auguſte*, Grand-Ec. de France, par la démiſſion de ſon frere le Duc de Bellegarde, auſſi Chevalier des Ordres en 1619, mourut de ſes bleſſures, reçues au Siége de Clerac 12 Juillet 1621, ne laiſſant qu'une fille, *Anne-Marie* que le Duc de Bellegarde, ſon oncle, maria avec diſpenſe à ſon couſin-germain, *Jean-Antoine* de Gondrin de Pardaillan de Monteſpan.

Les armes: *d'azur au lion d'or couronné.*

SAINT-PHALLE: Nobleſſe originaire de l'Artois, où elle exiſtoit dès le douzieme ſiecle.

1. *Michel*, fils de *Scipion*, Ec. Baron, Seigneur de Saint-Vaaſt d'Artois, &c., mort très âgé à Saint-Loup le 22 Novembre 1500, Homme d'armes des Ordonnances du Roi, a ſervi avec diſtinction en cette qualité dès ſa tendre jeuneſſe juſqu'à ſa mort. Ce fait eſt prouvé par des Lettres très honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après Pâque 1484 par *Charles VIII*, Roi de France. Il épouſa le 16 Novembre 1482 *Jeanne* de Fretel, Dame de la haute-Maiſon de S. Loup, de No, Bouy, Auron, &c. fille de *Jean* de Fretel, Ec. Seigneur de Claix, & de *Thomaſſe* de Magny, & veuve de *Guillaume* du Bois, Ecuyer.

Michel de Saint Phalle, de ſon mariage avec *Jeanne* de Fretel, laiſſa, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Hector*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dont voici copie de la quittance donnée pour ſon paſſage.

» Je Frere *Etienne* Bernard, » Prieur de Corbeil, Comman-

Digitized by Google

» deur de Senlis, commis à la » Recette du commun Trésor du » Prieuré de France, confesse » avoir reçu d'*Hector* de Saint-» Phalle, Chevalier de notre Or-» dre, Ecuyer, & fils de feu *Michel* de St.-Phalle, Ecuyer, » Seigneur de la Haute-Maison » de Saint-Loup, de No, au » Pays de Brie près Provins, la » somme de cent écus d'or à la » couronne pour le paiement de » son passage. Je promets acquit-» ter led. *Hector* envers led. com-» mun Trésor, témoin la pré-» sente signée de ma main le 25 » Juin 1505. *Signé*, BERNARD, » avec paraphe.

3. *Philippe*, marié à *Antoinette* Duroux le 8 Juin 1518; 4 & 5 *Antoine*, & *Gabriel*, morts sans alliance; 6. *Marguerite*, mariée à *André* de la Noue, Ec. Seigneur de la Noue, Beauvais, Songhis, &c., morte sans postérité, & a été inhumée audit Noue-lez-Sezanne, où se voit sa tombe; 7. *Isabeau*, mariée à *Pierre* le Riche, Ecuyer, Seigneur de Sancy, morte, sans enfans, & inhumée audit Sancy.

II. *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de S.-Loup, & dudit St-Loup, de No, Courtons, & par sa femme de Chalmaison, ou Charlesmaison, Auroles, &c. épousa le vingt Mars 1528 *Jacqueline* de Piedfer, fille de *Pierre* Piedfer, Chevalier, Seigneur d'Auroles, Charlesmaison, &c., & de *Claude* de Villiers (Lisle-Adam), sœur utérine d'*Antoinette* de Courtenay. *Jacqueline* de Piedfer, morte 21 Février 1572, étoit niece d'*Antoinette* de Courtenay, fille de *Guill.* de Courtenay, & d'*Antoinete* des Marquets, qui épousa en secondes noces *Louis* de Villiers, Chevalier, Seign. de Charlesmaison, & petite-fille de *N.* de Rochechouart. Ladite Dame de Courtenay, dans son testament du 9 Octobre 1549, légua à ses petits-neveux & petites-nieces Saint-Phalle des sommes considérables. Les enfans de *Louis* de Saint Phalle, & de *Jacqueline* de Piedfer, sont, 1. *Loup*, qui suit; 2. *Job*, mort Page de M. le Maréchal de la Marche, sous le Regne de *François I*, Roi de France; 3. *Bernard*, Seign. de Charlesmaison, mort en 1581, sans postérité; 4. & 5. *Renée* & *Charlotte*, mortes sans alliance; 6. *Claude*, mariée à *Loth* de Bonneval, Ecuyer, Seig. de Jouy-sur-Morin, & Seig. de Gratteloup; 7. *Françoise*, mariée le 24 Décembre 1561 à *Pierabras* d'Ancienneville, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Trotignans, Paroisse de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup* d'Ancienneville, Ec. Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, décédée le 26 Décembre 1571. 7. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Lenharé, Ecuyer, Seigneur de Tiercelieu, fils aîné de *Jacques* Lenharé de son premier mariage, car ledit *Jacques* avoit épousé en secondes noces *Luce* de Soissons.

III *Loup*, Chevalier, Seign. de Saint-Loup, Courtons, de la Haute-Maison dudit Saint-Loup, Charlesmaison, Aurolles, &c. né au mois de Décembre 1528, mort 21 Février 1573, épousa en 1555 *Edmée* de Railly, décédée à St.-Loup 1601, fille de *Jean* de Bailly, Chevalier, Seigneur de Hauterive; dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Pierabras*, auteur d'une seconde branche; 3. *Françoise*, mariée en premieres noces à *Philippe* de Gazeau, Ecuyer, Seigneur de Voisseul; dont une fille; &

& en ſecondes à *Pierre* le Bégot, Ecuyer, Seigneur de Villemotin, qui ne lui laiſſa qu'une fille; 4. *Jacqueline*, morte ſans alliance.

IV. *Charles*, I du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, dudit St.-Loup, Courtons, de Charleſmaiſon en partie, &c mort en 1637, épouſa 1°. *Anne* le Royer, décédée à Saint-Loup le 27 Janvier 1617, veuve de *N.* de Maunois, Ecuyer, dont *Charles*, qui ſuit: 2°. le 28 Novembre 1617 *Marie* de Maunois, fille du premier lit de *N.* de Maunois, morte ſans enfans.

Il fut invité le 24 Juillet 1614 de ſe trouver à l'Aſſemblée des Etats, convoquée à Provins au ſujet de l'arrierre-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dreſſer le Cahier de l'Aſſemblée.

V. *Charles*, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, dudit Saint-Loup, de Charleſmaiſon, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Moulins, épouſa 1°. le 25 Janv. 1613 *Madeleine* de Curier, fille d'*Antoine* de Curier, Ecuyer, Seigneur de la Pointe-le-Roi, & de *Marie* de Lozaine, morte, ſans enfans, le 27 Avril 1624: 2°. *Antoinette* Hemard, fille de *Robert* Hemard, Ecuyer, Seigneur de Paron, Conſeiller du Roi, & Lieutenant Criminel au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & de *N.* de Bernage, morte en 1638; dont *Charles*, qui ſuit: 3°. en 1639 *Marie* Goyet, Dame de Breche-elles, décédée, ſans enfans, en 1688: on lui a payé ſon douaire pendant 50 ans. *Charles* fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui ſe donna près Thionville.

VI. *Charles*, III du nom, Chevalier, Seig. de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, & du Fief du Jardin, de Courtons, &c. fut amené très-jeune à l'armée par *Jean-Baptiſte* Hemard, ſon oncle, Ec. Seign. d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enſeigne de ſa Compagnie.

La premiere & ſeule campagne qu'il fit, fut en Catalogne, où une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe au ſiége de Rozez, lui cauſa une fievre ſi violente, qu'il en mourut au camp devant cette Ville, au mois de Juin 1645.

Seconde Branche des Seigneurs de la Bréteche.

1. *Fierabras* de Saint-Phalle, fils puîné de *Loup* de Saint-Phalle, & d'*Edmée* de Railly, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, Charleſmaiſon en partie, Malay, &c. épouſa, par contrat paſſé le 21 Février 1594, par devant *Pierre* Cavelier, Notaire Royal-Juré-Commis ſous le Tabellionnage de Provins, *Marie* de Meuſſiard, fille d'*Antoine* de Meuſſiard, Ec. Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroiſe* de Miette, dont 1. *Charles*, qui ſuit; 2. 3. & 4. *Claude*, *Pierre*, *Gabrielle*, morts ſans alliance; 5. *Charlotte*, mariée à *Antoine* Turgot, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

2. *Charles*, I du nom de la branche de la Bréteche, Chevalier, Seigneur de la Bréteche, ſiſe à Betombaſoches en Brie, du Colombier Fortail, & par ſucceſſion de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, &c. épouſa le 2 Juillet 1638 *Antoinette* de Gault, fille de *Clément* de Gault, Ecuyer,

Seigneur de la Grange-ſans-Terre, Valpuiſeaux, &c. & de *Claude* d'Aribert, dont *Jeanne-Victoire*, ſeule & unique héritiere.

Troiſieme Branche de Saint-Phalle-Fera.

Jeanne-Victoire, Dame de la Bréteche, du Colombier-Fortail, de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, du Fief du Jardin de Courtons, Bois-Saint-Pere, la Cour-Pechée, la Grange-ſans-Terre-Meziere, & autres lieux, fut mariée le 25 Janvier 1655 à *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, la Maiſon des Champs, & en partie de Boigneville & Prinvau, fils de *Charles* de Fera, Chevalier, Baron, Seigneur de Rouville, Touvau, &c. & de *Françoiſe* Colas, avec la clauſe dans le contrat de mariage, que le ſecond de ſes fils prendroit le nom de Saint-Phalle, & écarteleroit de Fera & de Saint-Phalle. *Voyez* FERA.

1. *Charles* de Saint-Phalle-Fera, I du nom, & *Charles V*, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, né le 14 Mars 1675, mort le 29 Janvier 1729, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, de No, du Fief du Jardin de-Courtons, Carouge & autres lieux, Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, épouſa le 31 Décembre 1707, *Anne* Repſart, fille de *Remi* Repſart, Ecuyer, dont 1. *Charles-Antoine*, qui ſuit; 2. *Antoinette-Victoire*, mariée 1°. le 15 Octobre 1734 à *Eléonor* Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques* Courtin, Ecuyer du Roi & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Chevalier, Seigneur du Saulſoy & du Grand & Petit Rouge-Bourſe, &c. & de *Catherine* Kaiſer, dont 1. *Eléonor-Charles* Courtin-Laſſemagné, le 2 Juillet 1736, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, marié le vingt-ſept Novembre 1762 à *Madeleine* Jordi de Cabanac, fille unique de Jordy de Cabanac, Chevalier, Seigneur de Grandchamp-Saint-Denis, &c. Guidon de Gendarmerie, & de *N.*... Brulart; 2. *Victoire* Blandine, née le 16 Août 1739, mariée à *Marguerite-François* Courtin de Saint-Vincent, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis. Ladite Dame *Antoinette-Victoire*, mariée 2°. le 7 Janvier 1751 à *Charles* Courtin, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment-Royal Etranger, fils de *Charles* Courtin, Comte de Villiers, & de *N.* Vieux-Maiſons-Conflans.

2. *Charles-Antoine*, II du nom, & ſixieme Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint Loup, Chevalier, Seigneur de ladite Haute-Maiſon, du Fief du Jardin-de-Courtons, &c. épouſa en 1733 *N.* le Begue, dont 1. *Pierre-Charles-Camille*, qui ſuit; 2. *Anne-Victoire*, mariée en Décembre 1755 à *Jean* Duboſquet d'Argence, Chevalier, Seigneur de Chachevoyer en Saintonge, &c. Lieutenant au Régiment-Royal des Carabiniers, dont deux filles; 3. *Pierre-Charles-Camille*, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon de Saint-Loup, du Fief du Jardin-de-Courtons, &c. Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, épouſa le 13 Juillet 1757 *Henriette-Françoiſe-Madeleine*

Digitized by Google

de Bombelles, fille de *Jacques-François* de Bombelles, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainault, Brigadier des Armées, Chevalier de Saint Louis, & de *N...* Jamart, dont un fils,

Les armes : *de gueules à trois casques d'argent, 2. & 1. écartelés de celles de Fera-Rouville.*

Leurs alliances principales sont les Maisons de Chanteprime, Rochechouart-Viel-Châtel, des Marquets, Courtenay-Boischanteau d'Ayelle, Fretel, Pied-de-Fer, Villiers, l'Isle-Adam, du Roux, Bonneval-Railly, &c. &c. &c. *Voyez les preuves de Malte de 1505 & de 1692*, & *Fera de Rouville.*

SIREGAND-D'ERCE. *Raymond* de Siregand vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de son fils, qui suit.

Jean de Siregand épousa par contrat du 20 Octobre 1400 *Condor* de Cominges, Dame de Salies, dont,

Jean de Siregand, marié en 1447 à *Bertrande* de Villette, dont,

Mafroit de Siregand, marié par contrat du 11 Février 1506 à *Jeanne* Bataille, fille de *Jean*, dont,

Pierre de Siregand, marié en 1533 à *Marguerite* de Siregand, fille de *Janot* de Siregand, & de *Veſiade* de Castel, sa femme: il testa en 1560, & nomma héritiers ses enfans, notamment son fils aîné.

Gabriel de Siregand, marié en 1563 à *Anne* de Castero de Seignan : il testa en 1607, & nomma héritiers ses trois fils, *Jean*, *Hercule* & *Michel.*

Hercule de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de trois cents hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, épousa en 1601 *Georgette* de Sers, & fit son testament en 1641, dans lequel il nomme ses filles, & son fils, qui suit.

Jean-Pierre de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Castelnau & Polastron, qui fut marié en 1639 avec *Andrée* de Noé. Il testa en 1653, & nomma tous ses enfans, & l'aîné,

Jean-Pierre-Gaſton de Siregand, Vicomte d'Erce, &c. Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695 : il commanda sur la frontiere en 1701, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, épousa en 1665 *Anne-Marie* de Rochechouart de Clermont, fit son testament en 1709, dans lequel il nomma *Jean-François-Gaſton*, qui suit, *Roger* & *Philippe* de Siregand, & plusieurs filles.

Jean-François-Gaſton de Siregand, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, épousa en 1700 *Catherine* de la Roche, de Gensac, & mourut en 1717, laissant de son mariage deux filles, & *Jean-Pierre-Gaſton*, qui suit.

Jean-Pierre-Gaſton de Siregand, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau & Polastron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté du Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, épousa en 1725 *Jeanne-Marie* de la Barthe de la Lage, mort en 1755 : il a laissé,

1. *Jean-François-Gaſton* de Siregand, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau, de Pirampau, Polastron, & autres Places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien

Officier de Cavalerie, marié 14 Juillet 1755 à *Angélique* de Saint-Larry de Bellegarde, dont il a *Jean-Joseph-Pierre Gaſton* de Siregand, né 11 Mars 1760, & *Catherine-Henriette* de Siregand, née 3 Juillet 1757.

2. *Françoiſe* de Siregand d'Erce, née 12 Janvier 1729, mariée 3 Août 1761, avec *Antoine* de Verdelin.

3. *Jean-Henri* de Siregand, appellé l'Abbé d'Erce, né 16 Janvier 1730.

4. *Catherine-Gabrielle* de Siregand d'Erce, née 4 Novembre 1732, Religieuſe de l'Ordre de Malte.

5. *Jeanne-Françoiſe* de Siregand de Polaſtron, née 20 Février 1735, Religieuſe de l'Ordre de Malte.

6. *Gilles-Gervais-Marie* de Siregand d'Erce, né 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lemps, & ſervant en 1762 dans les Volontaires de Soubiſe.

7. *Alexis-Gaſton* de Siregand d'Erce, né 22 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

Les armes : *de ſable au chef d'argent, chargé d'un faucon de ſable, ſoutenu d'une main de gueules.*

SPARRE (de), originaire de Suede. Cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre en Suede, où elle formé pluſieurs branches conſidérables. Son nom primitif étoit *Toſta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois faſſe mention, étoit *Sixten* Toſta, Grand-Ecuyer du Royaume : il vivoit vers l'an 1220, & eut pour fils *Nicolas-Magnus*, qui poſſeda la même Charge, & épouſa *Mereta*, fille d'*Eric*, X du nom, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de Dannemarck. Leurs deſcendans juſqu'à ce jour ont continué de remplir les premieres Dignités du Royaume de Suede. Environ l'an 1560, cette Maiſon fut réduite à un ſeul, dans la perſonne de *Lars-Magnus*, Sénateur & Maréchal de Suede, qui eut pluſieurs enfans, deux deſquels ſeulement ont fait tige ; ſçavoir *Joran*, auteur de la branche des Sparre de Roſwieſx, & *Eric*, auteur de celle des Barons de Sparre.

Cet *Eric* fut Sénateur & Chancelier de Suede : il ſe rendit célébre par ſes Ambaſſades. En 1583 étant Ambaſſadeur auprès de *Jacques VI*, Roi d'Ecoſſe & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de *Sparre*, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A ſon retour dans ſa Patrie, il tranſmit à ſa poſtérité la dignité de *Baron*, & le nom de *Sparre*. Il paroit que les enfans de *Joran* ſon frere prirent auſſi le nom de Sparre ; enſorte que le nom originaire de *Toſta* ne fut plus en uſage.

Eric fut du nombre des Sénateurs que *Charles IX*, Roi de Suede, fit décapiter en 1600 pour avoir embraſſé le parti de *Sigiſmond*, ſon neveu, Roi de Pologne : il laiſſa pluſieurs enfans, qui firent branches.

La premiere eut pour tige *Lars*, Sénateur & Gouverneur d'Uplande, ſous la Reine *Chriſtine*, dont les enfans ont fait encore pluſieurs branches.

Pierre-Magnus, le plus jeune de ſes fils, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambaſſadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimegue, & Ambaſſadeur Extraordinaire en France en 1675.

Digitized by Google

Il obtint de *Louis XIV* le titre de Comte pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une Terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de la même année 1675, & la liberté d'établir en France ſon fils unique *Lars-Magnus*, qu'il avoit eu d'*Ebba*, petite-fille de *Pontus* de la Gardie. Il eſt le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui diſtinguent la Nobleſſe n'étoient pas en uſage en ces tems-là en Suede.

Lars-Magnus, fils de *Pierre*, fut Colonel en France en 1698, & épouſa *Félicité* Watrepont, d'une Famille Noble de Flandres. De ce mariage eſt venu *Joſeph-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1704, marié à *Marie-Antoinette* du Chambie, fille du Préſident de la Chambre des Comptes du Parlement de Flandres : il eut en 1742 le Régiment de Royal-Suédois, & fut fait Maréchal de Camp en 1748. Leur fils ainé, *Alexandre-Magnus*, Comte de Sparre, né en 1737, eſt, avec l'agrément du Roi, Colonel du même Régiment depuis 1756.

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488. *Diegue* de Suaſſe fut envoyé par *Ferdinand le Catholique* & *Iſabelle* de Caſtille, au ſecours de la Ducheſſe *Anne* de Bretagne : il étoit, dit M. Dargentré dans ſon Hiſtoire, un des Chefs du ſecours que l'Eſpagne envoyoit en Bretagne : il ſe maria, en premieres noces, à *Jeanne* de Rigat, dont il eut un fils, nommé *Pierre*; en ſecondes noces il épouſa *Jeanne* le Bigot, dont pluſieurs enfans.

Pierre, ſon fils aîné, partagea noblement ſes cadets, tant du premier que du ſecond lit : il ſe trouva en 1536 en l'Aſſemblée des Nobles qui ſe fit dans l'Evêché de Cornouaille, où il eſt qualifié d'Ecuyer, & d'héritier principal & noble de *Diegue* de Suaſſe. Il n'eut qu'une fille qui mourut ſans enfans : ſon frere *Jean* en hérita.

Jean de Suaſſe épouſa *Catherine* Jean, dont il eut pluſieurs enfans; ſavoir *René-François*, *Jean*, & pluſieurs autres; ce qui fit deux branches, celle de *René* & celle de *Jean* : celle de *Jean* s'éteignit après trois ou quatre générations.

René-François, fils aîné de *Jean*, épouſa *Catherine* de Corret environ 1550. Elle étoit héritiere des Terres & Seigneuries de Corret & de Kerdahel, en la Paroiſſe de Lanniſcat, au Diocèſe de Quimper.

Guillaume de Suaſſe, fils du précédent, épouſa environ 1576 *Catherine* le Sénéchal, de la Maiſon de Carcado.

Jacques, fils de *Guillaume*, épouſa *Noel* de Kermars environ 1599; il en eut pluſieurs enfans; ſavoir *Yves*, l'aîné, qui ſe maria à *Catherine* Guegan, dont il eut deux filles, dont l'aînée, nommée *Françoiſe*, épouſa en 1662 *Rolland* Los, Baron de Beaulieu, laquelle ne laiſſa qu'une fille, morte ſans hoirs. *Helene* de Suaſſe, ſœur de *Françoiſe*, hérita de ſa niece; mais elle mourut ſans ſe marier.

Les autres enfans dudit *Jacques* ſont *Maurice* de Suaſſe, Sieur de Kerprats, qui épouſa *Jeanne* de Roſmars, & leur fille, *Renée* de Suaſſe, épouſa en 1654 *Jean* Deſcognetz, Seigneur de la Ronſiere; elle hérita d'*Helene* de Suaſſe, comme fille du premier cadet. C'eſt ainſi que la branche aînée eſt paſſée dans la Maiſon des

Digitized by Google

Meſſieurs Deſcognetz.

Les autres enfans de *Jacques* de Suaſſe & de *Noel* de Kermars furent *Jacques*, qui épouſa *Claude* Bobillé, héritiere de Campoſtal; *Antoine* de Suaſſe, qui épouſa *Catherine* de Hirgars; *Jean* de Suaſſe, qui épouſa *Suzanne* de Kerpaen, & deux filles, dont une eſt Religieuſe à l'Abbaye de la Joye. Toutes ces branches ſont éteintes; il n'y a que celle de *Claude* de Suaſſe, Sieur de Kervegan, auſſi fils de *Jacques* de Suaſſe & de *Noel* de Kermars.

Claude épouſa *Perronnelle* le Bahezere, dont il eut *François-Pierre*, qui ſuit.

François-Pierre de Suaſſe épouſa *Jeanne* le Baron, dont il eut grand nombre d'enfans; mais il n'y a eu que ſon fils aîné, *Jean-François*, qui ait laiſſé des garçons.

Jean-François, fils du précédent, épouſa *Madeleine-Claude* de Farcy, & mourut en 1731, laiſſant ſix enfans, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée; ſavoir,

François de Suaſſe, Sieur de Kervegan, qui vit actuellement, qui a dix enfans, & qui a épouſé *Félicité* de Vis-de-Loup. Il demeure actuellement à Quintin: il eſt propriétaire des Terres de Tanengnen & de Kerleau. Il eſt le ſeul des Suaſſes qui ſubſiſte.

Il porte pour armes: *d'argent au loup de ſable paſſant un arbre de pin arraché de ſinople, ſurmonté d'un chevron briſé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils ſont maintenus dans la qualité de Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674; par Arrêts du Parlement de Bretagne, de 1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans ſa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SAINT MICHEL. *V.* BRUYERES, aux Additions.

Digitized by Google

TA TA

TARTANAC. Cette Famille originaire de Gaſcogne eſt établie dans le Pays de Foix, où elle a été reconnue Noble. C'eſt à ce titre que pluſieurs de ce nom ſont entrés aux Etats de cette Province. Le premier connu eſt un *Pierre* de Tartanac, Sire de Riche Joui, qui vivoit en 1260 à la Cour de *Thibaud*, Roi de Navarre, où il fut fort conſideré, & il ſe ſignala dans les guerres des Croiſades. Des branches attachées à la Religion Prétendue Réformée paſſerent avec leurs titres dans les Pays Etrangers, ſurtout en Suiſſe, depuis la révocation de l'Edit de Nantes, & nous nous bornons à donner les derniers degrés.

Cette Nobleſſe eſt alliée avec les meilleures du Pays de Foix, entr'autres, celle d'Uſſon, d'où viennent les Marquis de Bonrepos, Comte & Marquis de Bonnac, Maréchal de Camp, Lieutenant Général & Commandant dans le Pays de Foix, ci-devant Ambaſſadeur en Hollande, Chevalier de Saint-André de Ruſſie, & autres, &c.

Iſaac de Tartanac, Sieur de la Mire, étoit au ſiége de Montauban : il fut chargé par Sa Majeſté le Roi *Louis XIII* de quelque expédition militaire pour ſon ſervice. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de *Henri* de Bourbon, Prince de Condé. Les Rebelles de Montauban ayant fait une ſortie entourerent ſon logis, lui enleverent ſon équipage. Il préſenta Requête à ce Prince, qui lui accorda une indemnité à prendre ſur les biens de pluſieurs Rebelles. Ce fait demeure conſtant par un acte du 22 Juin 1629, ſigné *Henri* de Bourbon dont l'original eſt entre les mains de *Joſeph* de Tartanac, arriere-petit-neveu d'*Iſaac*.

I. *Jean* de Tartanac, Seigneur de Coulomé, épouſa *Catherine* Lafargue le 2 Juin 1647, dont,

II. *Barthelemi* de Tartanac, marié 10 Décembre 1686 à *Marie* d'Uſſon, fille de *Bernard*, & de *Françoiſe* du Toc, ſe retira à Berne avec ſon épouſe, où ſur ſes titres on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux Nobles d'origine & d'extraction. Il eut de ſon mariage,

III. *Barthelemi* de Tartanac, II du nom, Mouſquetaire de la premiere Compagnie du Roi, fait priſonnier en 1711 au combat d'Oudenarde, & marié le 21 Juillet 1719 à *Marie* Jacquemier, dont,

IV. *Joſeph* de Tartanac, Chevalier, Seigneur, Comte de Nerac, ci-devant Gendarme de la Garde, marié 27 Novemb. 1745, & veuf 3 Août 1746, de *Claude-Françoiſe* Jouvin de Rochefort, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoiſe* Tauxier.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'or au lion rampant de gueules ; au 2. & 3. de gueules à la tortue d'or au chef d'argent chargé de trois molettes d'éperon de ſable, l'écu ſurmonté d'un heaume ou caſque taré de front, grillé d'or, orné de ſes lambrequin d'or, d'ar-*

gent, de gueules & de ſable. Supports: deux aigles au naturel.

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois ſiecles que la Famille de Tillia d'Olonne eſt établie dans le Comtat-Venaiſſin, ainſi qu'il en conſte par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du treizieme ſiecle, en la perſonne de *Raymond* de Tillia, mentionné avec *Raymond* Aſtuand & *Guillaume* du Thor, dans un acte de l'an 1215, rapporté par *Fantoni à la page 91 du I Tome de ſon Hiſtoire Italienne d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin.*

Noble *Girard* de Tillia, Capitaine de cent Hommes de pied au ſervice de *François I*, par Commiſſion du 3 Septembre 1521, dans laquelle il eſt qualifié Ecuyer, fils de Noble *Anſal* ou *Ancellin* de Tillia, & de Dame de Colombaud, ſe maria par contrat paſſé devant *Roſtang* Gaudibert, Not. à Malaucene, le 14 Août 1497, avec Noble *Marguerite* Dupuy, *de Podio*, fille de Noble Gaucher & Dame *Polixene* de Geoſtroy.

Ledit *Girard* de Tillia fit ſon teſtament, écrivant *Antoine* Dolon, Notaire à Carpentras, le 21 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné ſa ſépulture dans le tombeau d'*Ancellin* de Tillia ſon pere, & fait des legs à *Claude* & *Iſabelle* de Tillia, ſes enfans puînés, il nomme pour ſon héritier univerſel *Jean-Pierre* de Tillia ſon fils aîné, & de ladite Dupuy ſa femme, & leur donne pour tuteur *Maurice* du Barroux, qu'il fait exécuteur de ſon teſtament.

Ledit *Jean Pierre* de Til'ia ſe maria avec Noble *Madeleine* de Parpaille, fille de Noble *Aenoats* & de Dame *Catherine* de Bonis, par contrat du 1 Juillet 1527, Notaire *Roman* Filioti.

En 1528, le 25 Février & jours ſuivans, (Notaire *Antoine* Thomaſſis,) ledit Noble *Jean-Pierre* de Til'ia, reçut des déclarations & reconnoiſſances de *Jean-André* & autres, ſes Cenſitaires, pour des héritages ſitués aux campagnoles dans le terroir de Serres.

Ledit *Jean-Pierre* de Tillia inſtitua ſes héritiers Nobles *Hercule* & *Jean* de Tillia, ſes deux fils, par teſtament.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, ſurnommé le *Capitaine*, pour cauſe de ſes ſervices militaires, ſe ſignala pour la défenſe de la Foi Catholique pendant les guerres contre les Huguenots: il mourut garçon, dans un âge fort avancé, après avoir fait ſon teſtament, le 21 Mars 1626, (Notaire *Pons* Fabry) par lequel il inſtitua ſon héritier Noble *Claude* de Tillia ſon neveu, un des fils dudit Noble *Hercule* de Tillia ſon frere aîné.

Ledit Noble *Hercule* de Tillia, Ecuyer, habitant à Carpentras, fut marié avec Noble Demoiſelle *Françoiſe* de Véri, fille de Noble *Sébaſtien* de Véri, de tige Florentine, & de Dame *Jeanne* de Verd, par contrat du 10 Octobre 1575, Notaire *Antoine* Dambrun de Caromb.

Ledit *Hercule* de Tillia fit ſon teſtament le 2 Octobre 1628, écrivant ledit *Pons* Fabry, Notaire; il y fit un legs à Noble *Eſprit* de Tillia, ſon fils puîné, & inſtitua ſon héritier Noble *Claude* de Tillia, ſon fils aîné, qui avoit hérité dudit Noble *Jean* le Capitaine de Tillia ſon oncle.

Ledit Noble *Claude* de Tillia fut marié par contrat du 23 Octobre 1626, (Notaire *Jacques* Lapize

Digitized by Google

d'Orange,) avec *Anne* de Laurens, fille de Noble *Sébaſtien* de Laurens, Conſeiller & Gentilhomme de *Philippe Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, & Gouverneur de ſa Principauté, & de Demoiſelle *Catherine* d'Arnaud, & mourut en 1627, laiſſant *Richarde* de Tillia ſa fille unique, mariée avec Noble *Jean* de Laplane, Ecuyer, de Carpentras.

Ledit Noble *Eſprit* de Tillia, fils puîné dudit Noble *Hercule*, ſe maria avec *Yolande* de Durand, fille de Noble *Jean-François* & de Noble Demoiſelle *Louiſe* de Kaiſſe de Caromb, par contrat paſſé devant *Jean* Maſſard, Notaire, le 22 Septembre 1636: il fit ſon teſtament, écrivant *Jean* Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & inſtitua ſon héritier Noble *Jean* de Tillia ſon fils.

Ledit Noble *Jean* de Tillia, Chevalier, fut marié, écrivant ledit *Jean* Floret, Notaire, le 20 Juin 1665, avec Noble *Anne* del Mot, fille de Noble *Jean-Baptiſte*, & de Dame *Marguerite* de Raymondis: il fit ſon teſtament par devant *Jean* Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à Nobles *Alexis-Ignace* & *Jean-Paul* de Tillia, ſes deux fils puînés, & aux enfans de deux de ſes filles, dont l'une avoit été mariée avec *Jean-Joſeph* de Camaret, Ecuyer, de Pernes, & l'autre *avec Joſeph-Ignace* de Maſſard, Ecuyer, de Carpentras, le petit-fils de laquelle eſt mort en 1763, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, il inſtitua ſon héritier Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia ſon fils aîné.

Ledit *Alexis-Ignace* de Tillia eſt mort ſans enfans: il fut Lieutenant dans le Régiment de Nice, enſuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loyſeuville, au ſervice du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au ſujet de Comachio.

Ledit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, Chevalier, fils aîné dudit Noble *Jean*, contracta mariage avec Noble Dame *Marie-Roſe* de Camaret, fille de Noble *Jean-Baptiſte* & Noble *Marguerite* de Guinard, devant *Jean* Floret, Notaire, le 17 Janvier 1703. De ce mariage il y a eu quatre enfans, deux garçons & deux filles, qui ſuivent.

Noble *Jean* de Tillia, Chevalier d'Olonne, fils puîné dudit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, Seigneur d'Olonne, fut nommé Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Commiſſion du 26 Décembre 1727, quitta le ſervice du Roi après le combat de Parme, où il ſe trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine: il fut nommé par le Pape Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet de la même année, & enſuite, en conſidération de ſes ſervices, le Pape lui a pareillement donné les Gouvernements d'Opede & de Mornas, dans le Comtat-Venaiſſin.

Les deux filles ſont mortes ſans avoir été mariées.

Noble Meſſire *Jean-Joſeph-Siffrein* de Tillia de Scot-de-Mot, Chevalier, Seigneur & Marquis d'Olonne, du Rocan & de Barvire, fils aîné dudit Noble *Eſprit-Thomas* de Tillia, fut marié avec Noble Dame *Charlotte-Thereſe* d'Inguimbert, fille de Meſſire *Céſar-François* d'Inguimbert, & de Noble *Jeanne* de Roubaud. Le Pape érigea en ſa faveur, & de ſes

deſcendans, la Terre d'Olonne en Marquiſat, pour cauſe d'ancienneté de ſa Famille. Il en réſulte dans le Bref d'érection donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Paſſionnéi, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Sécretaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir lû l'Hiſtoire de la Nobleſſe d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin, de M. l'Abbé Pitoncourt, en l'année 1750, & l'article de la Famille de Tillia, qui commence au *fol.* 404 *du III Tome de cette Hiſtoire*, il s'eſt fait exhiber les anciens teſtamens, mariages & autres titres de cette Famille, & il a été convaincu évidemment de ſon ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette Province du Comtat depuis le treizieme ſiecle.

Ledit Seigneur de Tillia, Marquis d'Olonne, a été chargé de porter les noms & armes de Mot & de Scot, Baron de Barvire, par les teſtamens de Nobles *Raymond Ignace* de Mot de Rochedouble, & *Joſeph* de Scot, de qui il a été héritier univerſel: il poſſede encore le Fief & Marquiſat du Rocan, dans le Diocèſe de Carpentras. Il prêta hommage de ces deux Marquiſats d'Olonne & du Rocan, au Pape, le 7 Août 1754: il y eſt qualifié de *Nobilis & Potens Dominus*.

Ledit Seigneur Marquis d'Olonne n'a qu'un fils unique, qui ſuit.

Meſſire *Ignace-Thomas-Charles* de Tillia, Marquis d'Olonne, du Rocan, de Barvire, Baron de Montauban en la Province du Dauphiné, fils unique dudit Seigneur *Jean-Joſeph-Siffrein*, fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Etendard des Galeres en 1743, & s'eſt marié par contrat paſſé devant *Jean Vincent* Eydoux, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, avec Noble Dame *Mabile* de Simiane, fille de Meſſire *Alexis-Elzéar* Marquis de Simiane, Famille non moins illuſtre dans les Grades Militaires, ayant eu beaucoup de ſes auteurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, que dans les Dignités Eccléſiaſtiques: il a prêté hommage au Roi de ſa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainſi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756.

Leſdits Seigneurs Marquis d'Olonne & Dame de Simiane, mariés, n'ont aujourd'hui qu'un fils, en bas âge, qui s'appelle *Henri*.

Armes: *d'azur au croiſſant d'argent, & un chef de même chargé de trois croix potencées de ſable.* Deviſe: *Cœleſtia cum terreſtribus.*

TOUSTAIN, originaire de Normandie, dont les armes ſont: *D'azur à la bande échiquetée d'or, & d'azur de deux traits, l'écu ſurmonté d'un caſque en face, & couronné d'une couronne à l'antique.* Cimier: *un Ange naiſſant, tenant une banderolle, avec cette Deviſe, ou Cri de guerre,* TOUSTAIN DE SANG, *ou* TOTI SANGUINE TINCTI. Supports: *deux Anges de carnation, tenant chacun une banniere; celle droite aux Armes de Normandie, qui ſont de gueules à deux léopards d'or poſés l'un ſur l'autre, celle gauche aux armes de Touſtain, comme deſſus* (a).

(a) *On donne l'Article ſuivant d'après un Mémoire de Famille, auquel on n'ajoute ni ne diminue.*

Digitized by Google

Cette Nobleſſe a donné ſon nom au Village de Touſtainville dans ce Duché; elle eſt auſſi diſtinguée, tant par ſon antiquité que par les Fiefs qu'elle a poſſédés, les Dignités qu'elle a remplies, & les alliances qu'elle a contractées. La Chronique de cette Province, & les Auteurs les plus accrédités, nous apprennent qu'elle fut connue des premiers Ducs, & qu'alors elle jouiſſoit déja de grands Fiefs, occupoit de hautes Dignités, & figuroit avec éclat dans les affaires publiques.

Touſtain, Comte de Hiemes, vivoit en 1034: la Chronique de Normandie nous apprend qu'il étoit Chambellan du Duc *Robert*, II du nom, & fut député par ce Prince pour apporter les Reliques qu'il avoit priſes au Patriarche de Jéruſalem en l'Abbaye de Cerizi près Saint Lo en Normandie.

L'hiſtoire de *Guillaume-le-Conquérant* fait ſouvent mention des Touſtain.

Touſtain-le-Gois, Seigneur de Hiemes & Vicomte d'Argentan, étoit Gouverneur de Falaiſe pendant la minorité du Duc *Guillaume-le-Bâtard*, & y fut aſſiégé par ce Prince, pour avoir voulu prendre le parti du Roi de France; mais voyant le Château preſqu'entierement détruit, il rendit la Ville au Duc, à condition qu'il auroit la vie ſauve. Ce Touſtain eut un fils, nommé *Richard*, qui ſervit avec tant de zele le Duc *Guillaume*, qu'il en reçut pour récompenſe de grands biens en Normandie.

Touſtain-le-Blanc, vaillant Chevalier, homme fort renommé par ſes proueſſes (dit l'hiſtoire du même Prince) fut Grand-Enſeigne de Normandie, & commanda en 1066 toute la Nobleſſe de cette Province, avec *Roger* de Montgommery, & *Guillaume* Mallet, Seigneur de Montfort. Il reçut du Duc *Guillaume* la Banniere que le Pape lui avoit envoyée. L'hiſtoire de la conquête d'Angleterre ajoute que, lors de la bataille que ce Prince donna en 1067 contre le Duc *Heroult*, Touſtain (nommé dans la ſuite de Beccrepin) s'avança tellement, que joignant l'Etendart de *Heroult* il l'arracha, & mit en place celui de Normandie: Manſvile ſur l'Hiſtoire de Normandie confirme ce fait, & il dit que *Guillaume* donna à Touſtain en récompenſe de ſes ſervices la Terre de Beccrepin près Montevilliers en Caux, pour la tenir franchement, c'eſt-à-dire en franc aleu. Depuis ce tems ſes deſcendans ont accompagné leurs écuſſons de deux bannieres, l'une aux armes de Touſtain, l'autre aux armes de Normandie.

On va donner une liſte généalogique de cette Maiſon: on en a tiré les preuves dans celles adminiſtrées au Conſeil de France, lorſque *Nicolas-Philippe* de Touſtain, Vicomte de Touſtain, obtint en Septembre 1665 du Roi *Louis XIV* des Lettres d'érection de ſa Terre de Carency en Marquiſat, & dans celles préſentées au Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, lorſque *Claude-François* de Touſtain y obtint confirmation du titre de Marquis par Lettres pat. du 1 Av. 1756, vérifiées, entetrinées & enregiſtrées ès Cours ſouveraines de Lorraine & Barrois, & Chambre des Comptes de Lorraine par Arrêt du 5 du même mois.

I. *Hugues* de Touſtain, Chevalier, Comte de Cantorbery, fut pere 1°. de *Hugues* de Touſ-

tain, dit de Montfort, Chevalier, Comte de Cantorbery, chef de la branche établie en Angleterre; 2°. de

II. *Radulphe* de Touſtain, dit de Hauteville, Chevalier, Seigneur d'Yverrique en Normandie, qui épouſa *Agnès* de Charley, fille d'*Adam*, Seigneur de Charley, originaire d'une Maiſon illuſtre d'Angleterre, alliée à celle de Bethune: *Hugues* de Touſtain, dit de Montfort, ſon frere, lui donna tous les biens qu'il avoit en Normandie, comme on le voit par un acte de 1219, & laiſſa de ſon mariage,

III. *Fulbert* de Touſtain, qui fut Chevalier, Seigneur d'Yverrique, & Amiral d'Angleterre, lequel épouſa *Marthe* Quioret, fille de *Pierre*, Chevalier, iſſu d'une Maiſon qui a donné en 1336 un Grand Amiral de France, de laquelle il eut

IV. *Judabel* (ou *Jude*) de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, qui épouſa *Anne* de Foreſt, fille d'*Adrien*, & niece de *Pierre* de Foreſt, Cardinal, Archevêque de Rouen, & Primat de Normandie, alliée à la Maiſon de Rohan-Guemené, à celle du Pleſſis-Richelieu, à celle de Sainte-Maure des Ducs de Montauſier, à celle de Florte, qui a produit des Chanceliers & Amiraux de France, & à pluſieurs autres d'une égale diſtinction. Il laiſſa

V. *Raoul* (ou *Roul*) de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Sénéchal de Normandie, qui épouſa *Jeanne* de Bethencourt, fille de *Jean* de Bethencourt de la même Maiſon que les Seigneurs de Bethencourt & de Longueville en Normandie, & que *Jean* de Bethencourt, premier Roi des Iſles Canaries en 1417, alliée à la Maiſon de Vermandois, à celle de Billy, dont eſt ſorti un Evêque Duc de Laon, Pair de France, à celle de Braquemont, qui a produit un Amiral de France, à celle d'Eſtouteville, qui a donné un Grand-Maître des Arbaleſtriers. De ſon mariage il eut

Jean de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Yverrique, Romar, & de Saint-Aubin-ſur-Mer, Gouverneur de Harfleur en Normandie, Seigneur de Bleville en Caux; lequel épouſa *Jeanne* Duboſc, fille de *Jean*, Chevalier, couſin d'*Oſmont* Duboſc, Evêque de Bayeux, & ſortie d'une Maiſon qui a donné un Chancelier de France, *Jean* de Touſtain donna à l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen les dixmes de ſa Terre de Saint-Aubin, & laiſſa de ſon mariage

VII. *Jean* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, &c. Capitaine de Falaiſe, lequel ſigna avec pluſieurs Seigneurs de Normandie la Capitulation de la Ville de Rouen, lorſqu'elle fut rendue le 13 Janvier 1418 à *Henri*, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Jeanne* le Vavaſſeur, fille de *Jean*, Seign. de Houguemarre; il en eut, 1. *Colin*, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Houguemarre, qui décéda ſans poſtérité de *Jeanne* Calletot ſa femme, d'une Maiſon alliée à celle de Montmorency.

VIII. *Colin* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, du Roulle près Gaillon, d'Yverrique & de Roumare, préſenta en 1422 à la Chambre des Comptes de Normandie un aveu & dénombrement de ſes Fiefs: il épouſa *Colette* de Croixmarre, fille de

Digitized by Google

Jean, ſœur de *Robert*, Archevêque de Rouen, alliée à la Maiſon de Boſc, dont étoit ſorti l'ayeul de ſon mari; à celle de Tourville, dont eſt ſorti le Maréchal de ce nom; & à celle de Gondi, qui a produit un Amiral, un Maréchal de France, & le Cardinal de Retz. De ſon mariage *Colin* de Touſtain eut, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. *Guillaume*, qui ſuit: 3. *Robinet*, qui en 1447 partagea avec *Guillaume* la ſucceſſion de *Jeanne* le Vavaſſeur, leur ayeule. *Colette* de Croixmarre étant veuve, convola en ſecondes noces avec *Jean* de Boſc, Chevalier, Seign. de Mandreville.

IX. *Guillaume* de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Bethencourt, Houguemarre, Foreſt, d'Elbeuf, Conſeiller du Roi en ſa Cour de l'Echiquier de Normandie, & enſuite au Parlement, lors de ſon inſtitution par *Louis XII* en 1499, écartela ſes armes avec celles de Croixmarre, ainſi que pluſieurs de ſes deſcendans, ce qui ſe remarque encore actuellement en l'Egliſe de Saint Maur de Rouen. Il parut à la montre des Nobles qui fut faite en cette Ville en 1470 & 1485. Il épouſa *Jacqueline* Gonel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy, Avocat Général en la Cour de l'Echiquier, & de *Laurence* Goullé. On connoît un *Guillaume* Gonel, IV du nom, Seigneur de Montmireil, qui épouſa *Eliſabeth*, fille de *Thibault IV*, dit le Grand, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & de *Mahault*, fille du Duc de Carinthie, Marquis de Frioul. De ce mariage ſortit,

X. *Guillaume* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limeſy, Houguemarre, les Freſnes & Neuvecourt; lequel fut député trois fois par la Nobleſſe de Normandie, pour aſſiſter aux Etats de cette Province, tenus le 16 Août 1522 & dernier Déc. 1523. Il épouſa, comme on le voit par ſon contrat de mariage du 28 Avril 1508, *Anne* de Croixmarre, fille de *Pierre*, Conſeiller en la Cour de l'Echiquier, & d'*Iſabeau* Paon. Il décéda le 15 Mai 1535 (vieux ſtile 1536), & fut inhumé en la Chapelle de Fronteboſc, érigée en l'Egliſe de Saint Maur de Rouen, laiſſant de ſon mariage, 1. *Adrien*, qui ſuit, auteur des Seigneurs de Fronteboſc; 2. *Jean*, qui a fait la branche des Seigneurs de Viray & de Rambures, établie en Lorraine; 3. *Claude*, Prêtre, Curé de Limeſy, & Chanoine de N. D. de Rouen, mort en 1562; 4. *Guillaume*, mort ſans poſtérité en 1540; 5. *Jacques*, auſſi décédé ſans enfans; & 6. *Euſtache*, tige de la branche des Seigneurs du Roulle, rapportée ci-après.

XI. *Adrien* de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seign. de Fronteboſc, Limeſy, Houguemarre, les Freſnes, d'Aubœuf, & Neuvecourt, Capitaine commandant en 1569 les Gens de guerre pour le Roi *Henri II* au Pays de Roumois, dans la Vicomté de Pont-Audemer, partagea le 20 Juin 1538 (comme il en conſte par l'acte qui en fut dreſſé devant *Pierre* Duboſc, Lieuten. de la Vicomté de Rouen) la ſucceſſion de *Guillaume* ſon pere, avec ſes freres. Il épouſa, par contrat du 8 Novembre 1536, *Marie* de Civille, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buſſeaux, duquel la Famille

Digitized by Google

étoit alliée à la Maiſon de Brulart-Genlis, dont eſt ſorti le Marquis de Sillery, Chancelier de France; à celle de l'Hôpital, qui a produit des Maréc, & Ambaſſad. de France; & à celle de Bailleul, dont eſt ſorti un Grand-Louvetier de cette Couronne : il eut,

XII. *Adrien* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limeſy, Hougue-marre, les Freſnes, Neuvecourt, d'Aubeuf, le Meſnil, les Hayes, Hautomnes, Sotterville, Greſtin, Saint-Maur-lez-Rouen, les Hoſpitalieres, Epreville, Capitaine de la Ville de Rouen avant les guerres civiles de l'an 1562; lequel épouſa, par contrat reçu de *Thomas* le Maire & *Jean* le Mire, Notaires en ladite Ville, le douze Mai 1571, *Françoiſe* de Hanivel, fille de *Robert*, Chevalier, Sieur de la Chevalerie, alliée aux Maiſons de Clermont-Tonnerre, de la Roche-Aymon, de Laſtic, de Tric, d'Epinay & de Rochechouart, & de *Marie* de Quintanadoine, d'une illuſtre Maiſon originaire de Burgos en Eſpagne : il mourut à Rouen le trois Mars 1606, laiſſant de ſon mariage, 1. *Adrien*, Seig. de Fronteboſc, qui ſuit, 2. *Robert*, Seig. de Hougue-marre, chef des Seigneurs de la branche de Richebourg, dont il ſera ci-après parlé; 3. *Jacques*, Vicomte de Vauſtaing en Champagne, qui a formé la branche des Marquis & Comtes de Carency, qui ſera préſentée en ſon lieu; 4. *Robert*, Seigneur de Hautomne, d'où ſont ſortis les Seig. d'Eſcteſnes, en Beauce, & pluſieurs filles.

XIII. *Adrien* de Touſtain, III du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Limeſy, Saint-Maur lez Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Colonel d'un Régiment de ſon nom, par Brevet du 2 Mai 1616; fut député par deux fois pour porter au Roi le Cahier des Etats de Normandie. Il ſervit en 1628 au Siége de la Rochelle, à la tête de ſon Régiment; & partagea avec ſes freres les ſucceſſions de ſes pere & mere le 21 Mars 1606. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Octobre 1608, *Madeleine* Jubert, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. de Thil, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de *Marie* Guiſard. La Maiſon de Jubert étoit alliée à celle de Pellevé, dont eſt ſorti un Cardinal, Archevêque Duc de Reims, Pair de France; à celle du Bec, qui a donné un autre Prélat à cette Egliſe; à celle de Poitiers, dont ſont ſortis les Ducs de Geſvres & de Treſme; à celles du Boſc & de Montholon, qui ont donné des Chanceliers de France; & à celle d'Auvet, qui a produit un Grand-Fauconnier. De ce mariage il eut;

XIV. *François* de Touſtain, I du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy & S.-Maur lez Rouen, qui épouſa *Catherine* le Comte, fille de *Daniel*, Seigneur de la Potterie, dont la Famille eſt alliée à celle d'Angennes, qui a produit un Evêque, Comte de Noyon, Pair de France; à celles de Comminges & de Foix, d'où ſont ſortis des Pairs de France; à celles de Lionne, de Merle, de Hurault & de Boucherat, qui ont donné des Chanceliers de France; à celles d'Eſpinay & de Coſtentin, qui ont produit des Maréchaux de France, & à pluſieurs autres de cette diſtinction. Il en

Digitized by Google

eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Giverny & de Saint-Maur, décédé ſans poſtérité; 3. & *Jean*, Prieur de la Croix-Saint-Leufroy.

XV. *François* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Champagne, & enſuite Meſtre-de-Camp, épouſa en 1674 *Madeleine* de Moges, fille de *Leufrand*, Chevalier, Seigneur de Saint-Georges & de Buron, alliée à la Maiſon d'Epinay, & à celle de Moüy, des Seigneurs de Pierrecourt: il en eut, 1. *Charles*, qui ſuit. 2. *François-Georges*, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort à Rouen le 29 Décembre 1739; 3. *Catherine*, mariée à *Balthaſar* le Marinien, Marquis de Cany.

XVI. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, & Patron de Limeſy, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, épouſa en 1726 *Anne-Charlotte* de Creſſainville; dont il eut,

XVII. *Charles-François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Fronteboſc, Seigneur & Patron de Limeſy, né 20 Février 1728, lequel fut reçu Mouſquetaire au mois de Septembre 1738. Il a épouſé *N.*... de Clercy, fille de *N.*... Marquis de Clercy, de Silleron; de laquelle il a,

XVIII. *Hippolite-Caſimir* de Touſtain, né en 1761.

Branche des Seign. de Freſnes, de Viray & de Rambures, établie en Lorraine.

Cette branche porte: *Ecartelé au premier & au quatrième, d'or à la bande échiquetée de deux traits d'or* (a) *& d'azur*, qui eſt de Touſtain; *au deuxieme & troiſieme, d'argent, à trois colonnes de ſable, ſurmontées de trois merlettes de même*, qui eſt le Gras de Poitou, dont la derniere de ce nom avoit épouſé *Richard* de Touſtain.

XI. *Jean* de Touſtain, Seign. de Freſnes, ſecond fils de *Guillaume*, II du nom, Seigneur de Fronteboſc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut premier Homme d'armes d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Seigneur de la Maillerayе, Vice-Amiral de France. Il épouſa, par contrat du 20 Juin 1539, *Marie-Charlotte* de Verny, fille de *Louis*, & de *Françoiſe* de Rambures: il mourut en 1552, laiſſant, 1. *Richard* de Touſtain, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Brézé, Seigneur de Breuil, iſſu de la Maiſon de Brézé, qui a produit un Grand-Aumônier, & un Grand-Veneur de France.

XII. *Richard* de Touſtain, Seigneur du Manoir & de Freſnes, épouſa, par contrat de mariage du 10 Janv. 1562, *Louiſe* le Gras, fille de *Jean*, Chevalier, Seign. de Freſnes, au Blanc en Poitou, & d'*Eliſabeth* de Clervaux. La Maiſon de le Gras a donné un Evêque de Soiſſons, & eſt alliée à celle de Seguier, qui a produit un Chancelier de France; à celle de la Châtre, qui a donné un Maréchal de France; à celle de Montmorin, qui a produit un Grand-Louvetier; & à celle de Faverolles. *Richard* de Touſtain laiſſa de ſon mariage,

XIII. *Alphonſe* de Touſtain, I du nom, Seigneur du Manoir, marié en 1595 à *Renée* Acqueſt,

(a) Pag. 426, col. 2, *au commencement de cet article*, lig. 3, *il y a d'azur à la bande échiquetée d'or & d'azur*; liſez *d'or à la bande*, &c.

fille de *Louis*, & de *Françoiſe* Chabot; dont, entr'autres enfans,

XIV. *Alphonſe* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur de Mercuſſon & de Viray, qui épouſa, par contrat paſſé à Marvi le le 9 Juillet 1636, *Renée* Vaſſelot, fille de feu *François* de la Chenaye, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Rebeua* Pouſſart du Vigean, laquelle Vaſſelot étoit alliée à la Maiſon de Montberon, qui a donné un Maréchal de France, & à celle de Beauvau, il en eut, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Louis* de Touſtain de Rambures, Seigneur de Mercuſſon, Lieutenant-Colonel au Régiment de Rohan, Cavalerie, lequel épouſa *Anne-Catherine* de Raab, fille de *Paul-Henri*, Comte de Raab, Colonel des Croates, & de *Suſanne* de Franſures, fille d'*Antoine*, & de *Marie* de Vignacourt, dont la Maiſon a produit des Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte. Du mariage de *Louis* de Touſtain, & d'*Anne-Catherine* de Raab, ſortirent, 1. *N*... de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Rambures, Meſtre-de-Camp de Cavalerie au ſervice de France, qui de *N*.. Pariſot ſon épouſe eut *N*... de Touſtain de Rambures, mariée à *N.* de Poutte de la Roche-Aymond, neveu du Comte de Thianges, Bailli de l'Ordre de Malte, & Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar; 2. *N.* de Touſtain de Rambures, non mariée.

XV. *Pierre* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Viray, Lieutenant Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, puis Meſtre-de-Camp, & Gouverneur d'Obernheim en Alſace, épouſa par articles de mariage arrêtés à Luxembourg le vingt Mai 1690, *Charlotte-Louiſe* Bourcier, fille de *Jean*, Lieutenant Général au Bailliage & Comté de Vaudémont, de la famille des Comtes & Barons de Bourcier, dont il eut *Claude-François*, qui ſuit: il mourut des bleſſures qu'il reçut à la Bataille de Turin, après avoir fait 49 campagnes.

XVI. *Claude-François*, Marquis de Touſtain de Viray, Chevalier. Baron de Diling, Seigneur d'Abaucourt, & des Fiefs de Fanoncourt & de Maillet, épouſa en premieres noces *Elſabeth* Colin: en ſecondes noces (en 1752) *Marie-Charlotte*, née Comteſſe de Gourcy, veuve d'*Ignace*, Marquis de Gournay, Seigneur de Raubercourt, Bailli du Comté de Vaudémont, & fille de *Jacques-Philippe*, Comte de Gourcy, Chevalier, Seigneur d'Affreville, & de *Marie-Anne* de Souaet: de ſon premier mariage il eut.

XVII. 1. *Remi-Charles*, Marquis de Touſtain, Chevalier, Seigneur d'Abaucourt, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, Chevalier de Saint Louis; 2. *Jean-Baptiſte-Marc*, Chevalier du même Ordre, Capitaine au Régiment de Bezons, & Chambellan du Roi de Pologne; 3. *Louis*, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc; 4. & *Maurice*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.

Branche des Seig. de Richebourg.

XIII. *Robert* de Touſtain, Chev. ſecond fils d'*Adrien*, II du nom, Seigneur de Fronteboſc, & de *Françoiſe* de Hanivel, fut Seigneur de Houguemarre, les Freſnes, Neuvecourt, Richebourg, d'Aubœuf, les Hoſpitalieres en Caux, Génonville & Préville-le-Pavillon, & Conſeiller au Parlement de Rouen. Il décéda à Paris en 1636: il avoit partagé, dès le

2 Mai

1 Mars 1606, avec ſes freres la ſucceſſion de ſes pere & mere; & avoit épouſé *Anne* Mariage, fille de *Nicolas*, Gentilhomme Flamand : il convola en ſecondes noces avec *Catherine* de Canquigny, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Cauville, Saint Barthelemi, Préſident en la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Marguerite* le Hay, fille de *Charles*, Seigneur de Saint-Barthelemi, & de *Barbe* de Bailleul, tante du Grand Fauconnier de France. Du premier lit il eut, 1. *Charles*, qui décéda le vingt-neuf Septembre 1652, ſans poſtérité de *Suzanne* Varin ſa femme; 2. *Robert*, auſſi mort ſans enfans : du ſecond lit, *Pierre*, Seigneur de Houguemarre. *Charles*, qui ſuit, & pluſieurs filles.

XIV. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Génonville-le-Pavillon, fut Capitaine au Régiment de Longville. Il épouſa en premieres noces, le 17 Août 1660, *Charlotte* Beſtout, fille de *Jacques*, Chevalier, Seign. des Rocques, & de *Françoiſe* de la Reuë : en ſecondes noces il épouſa *Marguerite* le Roux du Coudray; dont il eut pluſieurs enfans morts en bas âge. De ſon premier mariage ſont iſſus, 1. *Pierre-Jacques* de Touſtain de Richebourg, Seign. de Saint-Martin du Manoir, Gentilhomme ordinaire de S. A. R. frere unique du Roi *Louis XIV*, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Dauphin-Etranger; lequel épouſa en 1690 *Madeleine-Marthe* le Cauchois, & mourut en 1713, laiſſant de ſon mariage un fils mort en bas âge, une fille ſans alliance; 2. *Marc-Antoine*, qui ſuit; & 3. *Louis*, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere.

XV. *Marc-Antoine* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur & Patron de Saint-Martin du Manoir, Capitaine dans le Régiment de Champagne, épouſa *Françoiſe* de la Houſſaye, fille de *Richard*, alliée à la Maiſon d'Harcourt, & de *Marie* de Fréville; de laquelle il eut *Gaſpard François*, qui ſuit, & douze autres enfans. Il décéda en 1732.

XVII. *Gaſpard-François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Richebourg & de Saint Martin du Manoir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant des Maréchaux de France au Pays de Caux. Il épouſa 1°. en 1740, par diſpenſe du Pape, *Louiſe-Emilie* de Touſtain de Creſnes, fille de *François* de Touſtain, Chevalier, Seigneur de Creſnes, & de *Marie-Jeanne* de Mailly; elle mourut en ſa Terre de Saint Martin du Manoir le 30 Juillet 1742, laiſſant *Louiſe-Emilie* de Touſtain : & en ſecondes noces il épouſa *Eliſabeth* de Fera de Rouville, fille de *Léon* de Fera, Chevalier, Seigneur & Baron de Rouville, alliée aux Maiſons d'Ayala, originaire de Naples; de Saint-Phalle, qui étoit alliée à celle de Courtenay; de Piédefer, Rochechouart, Villiers, Liſle-Adam; & de *Catherine* de Nivert de Rochefort, dont il a,

XVII. 1. *Charles-Michel* de Touſtain, Page à la Grande Ecurie du Roi; 2. *Charlotte-Françoiſe* de Touſtain, Chanoineſſe, Comteſſe de Neuville.

Branche des Seig. du Pavillon.

XV. *Louis* de Touſtain, fils de *Charles*, Seigneur de Riche-

bourg & de Génonville, & de *Charlotte* Beſtout, fut Seigneur du Pavillon, & Chevau-Leger de la Garde du Roi : il épouſa *Eliſabeth* Dyel, d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Ambaſſadeurs à Veniſe; dont il eut,

XVI. *Louis-Jean-Jacques* de Touſtain, Seigneur du Pavillon, lequel ſervoit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1737 : il épouſa le 9 Décembre 1744 *Jeanne-Roſe* de Franqueville, dont il eut une fille unique.

Branche des Seig. de Touſtain de Carency.

XIII. *Jacques* de Touſtain, dit de Fronteboſc, troiſieme fils d'*Adrien* de Touſtain, II du nom, & de *Marie* de Hanivel, fut Chevalier, Vicomte de Vauſtin en Champagne, Seigneur de Sainte-Audeberte en Caux, S. Amand, de Hautes-Terres, les Mures, de Fays & d'Orbelle. Il épouſa en 1616 *Marie* de Bethencourt, Dame de Carency, Aix, Ablian, St. Nazere, & de Bethune en partie, fille de *Jacques*, Seigneur de Carency, Gouverneur de Courtray, Pays d'Aix en Artois, & Conſeiller du Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne, & de *Catherine* de Damand. De ce mariage ſortit,

1. *Claude François-Joſeph* de Touſtain, Vicomte de Vauſtin, Capitaine d'une Compag. en garniſon à Arras, lors du dernier Siége en 1654, lequel étant hors de cette Ville, lorſqu'elle fut inveſtie par les Ennemis, y entra en habit déguiſé, & y ſervit à la tête de ſa Compagnie pendant la durée du Siége, avec une valeur diſtinguée; il y ſoutint dans un poſte avancé & avec peu de monde l'attaque des Ennemis la derniere nuit du ſecours, & y reçut pluſieurs coups de feu, dont il mourut neuf jours après; le Roi lui fit l'honneur de le faire viſiter dans ſon lit : 2. *Nicolas-Philippe* de Touſtain, qui ſuit.

Nicolas-Philippe, Vicomte de Vauſtin, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Marquis & Comte de Carency, Baron d'Ablain & de Saint Nazere, & Seigneur de St. Amand, premier Baron d'Artois, fut en 1665, 1667 & 1668 député en Cour de France, de la part de la Nobleſſe d'Artois. Il obtint le 25 Août de cette derniere année des Lettres d'érection de ſa Terre de Carency en Marquiſat & Comté, ſans dérogation au titre de Principauté que cette Terre avoit toujours porté. Il épouſa le 27 Septembre 1669 *Renée* de Mailloc, ſœur de Meſdames de Melun, & d'Epinay, & a liée de la Maiſon d'Elbeuf, &c. fille de *Gabriel*, Sire de Mailloc, ancien Baron de Normandie, & de *Renée* de Creguy de Berneville.

De ce mariage ſortirent, 1. *François-Joſeph* de Touſtain, Marquis & Comte de Carency en Artois, né le 19 Mars 1678, fait dans la ſuite Capitaine de Cavalerie, décédé ſans alliance en 1727. Il eſt le dernier mâle de la branche des Touſtain de Carency; 2. *Marie-Pélagie* de Touſtain d'Aix, mariée le 16 Mars 1720 à *Louis*, Marquis de la Vieuville, de la branche des Ducs de ce nom, décédée à Nogent, & inhumée aux Minimes de la Place Royale à Paris; 3. *Marie-Catherine* de Touſtain de Carency, mariée à *Jérôme*, Marquis de Chaſtaigner, Chevalier de Saint Louis, Major de Douay; laquelle mourut & fut inhumée à Paris en l'Egliſe Saint André des Arcs en 1737.

Digitized by Google

Branche des Seig. de Touſtain des Creſnes, en Beauce.

XIII. *Robert* de Touſtain, né en 1590, baptiſé en la Paroiſſe Saint Laurent de Rouen, le 11 Juillet de la même année, Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville & Graiſtin, Conſeiller du Roi, & Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, Charge exercée par les Cardinaux d'Amboiſe, Archevêq. de Rouen, oncle & neveu, étoit quatrieme fils d'*Adrien* de Touſtain, Seigneur de Fronteboſc, & de *Françoiſe* d'Hanivel. Il épouſa le 26 Janvier 1626 *Renée* de Fergéol, fille de *Jacques*, Seigneur de Caumont & de la Haitraye, & de *Marie* de Frémont; de laquelle il eut *Robert* de Touſtain, mort en bas âge; *François*, qui ſuit, & pluſieurs filles.

XIV. *François* de Touſtain, I du nom, fut Chevalier, Seigneur d'Hautomne, Sotteville, Greſtaut, de la Haittaye, des Mures, Bejan, & Montafilan. Il vendit ces Terres, & autres qu'il poſſedoit en Normandie, & acheta la Terre & Seigneurie des Creſnes en Beauce. Il épouſa en 1659 *Anne* Foujeu des Cures, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur des Cures, iſſu d'une Noble Famille d'Orléans, & d'*Anne* Coulon, de laquelle il eut, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Claude* Touſtain, Seigneur des Mures, Capitaine au Régiment d'Artois, & Chevalier de Saint Louis, qui épouſa en 1714 *Anne-Charlotte* de la Taille des Eſſarts, & décéda ſans enfans; 3. Pluſieurs autres enfans, morts jeunes, ſans laiſſer de poſtérité.

XV. *François* de Touſtain, II du nom, Chevalier, Seigneur des Creſnes, des Mures, Bejan, & Montafilan, Capitaine au Régiment de Champagne, épouſa le 15 Février 1713 *Jeanne* de Mailly, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Fronville, & Memillon, & de *Marguerite* Huart d'Hautel, ſœur du Baron d'Huart, Gouverneur de Gironde, Baron du Saint-Empire, de laquelle il eut, 1°. *François-Ferdinand*, né au lieu des Creſnes en Beauce, le 5 Février 1714, puis Capitaine au Régiment de Lorraine, Infanterie, décédé ſans poſtérité; 2. *Claude-Alexandre*, qui ſuit, Comte de Touſtain, des Creſnes, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant dans la Compagnie des Grenadiers à Cheval, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint Louis, lequel épouſa *Françoiſe-Madeleine* Midy; 3°. *Jean* de Touſtain, né 20 Février 1724, & reçu Mouſquetaire en 1740, puis Capitaine au Régiment de Touſtain, Cavalerie; 4. *Louis* de Touſtain, Officier au Régiment Royal de Piémont, marié à *Charlotte-Suzanne* de Clinchamp, d'une illuſtre Maiſon de Normandie, connue ſous *Guillaume le Conquérant*, qui a donné un Cardinal; 5. *Louiſe-Emilie* de Touſtain, mariée à *Gaſpard-François* de Touſtain de Richebourg.

Branche des Seigneurs du Roule.

XI. *Euſtache* de Touſtain, Chevalier, Seigneur du Roule, ſixieme fils de *Guillaume* de Touſtain, Seigneur de Fronteboſc, & d'*Anne* de Croixmarre, fut pluſieurs fois Député de la Nobleſſe de Normandie, aux Etats de cette Province: il eut de *Marguerite* Tegras,

XII. *Guillaume* de Touſtain,

Chevalier, Seigneur du Roule, lequel fut Député de la Nobleſſe, pour aſſiſter aux Etats de Normandie en 1617 : il épouſa *Renée* Fergéol, d'une ancienne Nobleſſe connue en Normandie ſous *Charles VI*, & mourut au mois de Janvier 1619, laiſſant,

XIII. *Charles* de Touſtain, Chevalier, Seigneur du Roule, lequel épouſa *Marie* le Picart, dont il n'a eu que des filles. Sa ſœur, *Eliſabeth* de Touſtain, fut mariée en 1743 à *Claude* Hanivel, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, Châtillon, Freſnay, Mannevillette, & de Saint-Etienne de Rouvrois, fille de *Robert* de Hanivel, Gentilhomme ordinaire du Roi, Comte de Mannevillette, & d'une Famille Noble, qui a porté ſes alliances dans la Maiſon de Clermont-Tonnerre, une des plus illuſtres du Dauphiné, dans celle de Baudry de Piencourt, & par celle-ci alliée à celle de la Roche-Aymon, dont eſt M. l'Archevêque de Reims, Grand-Aumônier de France.

Digitized by Google

VA VA

VAIRON DE DOIGNY. Ancienne Famille originaire de la Ville de Laon, qui porte pour armes : *De gueules à trois vairons d'argent sur la même fasce, celui du milieu contourné.*

Jean Vairon étoit en 1494 Seigneur des Terres & Seigneuries de Senicourt, Lenoncourt & le Moncel : *Nicolas* Vairon, son petit-fils, qui avoit épousé *Barbe* Vieville, avoit acquis par décret par devant le Bailly de Vitry, le 9 Octobre 1564, le Fief & Seigneurie de Beaugillet, relevant du Roi : il eut pour fils *Jacques* Vairon, Seigneur dudit Beaugillet, Conseiller, Garde des Sceaux au Présidial de Laon, lequel épousa *Marie* Rousseau, fille de *Claude* Rousseau, Ecuyer, Seigneur d'Huet; duquel mariage est issu *Pierre* Vairon, Seigneur de Beaugillet, lequel eut pour fils *Jean-Paul* Vairon, Ecuyer, Seigneur de Beaugillet, Conseiller en l'Election de Laon, qui épousa *Madeleine* de Lalain. De leur mariage ils eurent plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas* Vairon, Bachelier de Sorbonne, Grand-Vicaire, & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Laon, décedé en 1732, & *Jean-Charles* Vairon, Seigneur de Doigny, Beaugillet, & en partie de Signy-le-Petit, Conseiller en la Cour des Monnoyes de Paris, mort le 20 Juin 1758, lequel épousa *Marie-Agathe* Bellotte, niece de *Jeanne-Marguerite* Bellotte, épouse de *Claude* Hatte de Chevilly, Seigneur de Grigny-sur-Orge, Lieutenant Général des Armées du Roi : il eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres, *Nicolas-François* Vairon de Doigny, Chevalier, Vicomte de Chevregny, Seigneur de Beaugillet, Merval, Rome, Crevecœur, & en partie de Saulseuil, reçu Gentilhomme servant du Roi au mois de Juillet 1739, lequel épousa en 1744 *Marie-Charlotte* de Cleves de Cerny. De ce mariage est née le 27 Juillet 1747 *Nicole-Jeanne-Marie-Françoise-Paule-Charlotte* Vairon de Doigny, morte à l'âge de sept ans.

VALIER, DE VALLIER, ou WALIER. Porte : *D'azur à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois besans d'or, & en pointe de trois merlettes de même.* La banniere de cette Maison étoit *verte à l'aigle d'or, sortant de son bec ces mots : SIC-WALIER ;* ce qu'ils conservent encore dans leurs supports & leur livrée, qui est verte & jaune.

Cette Noblesse est ancienne en Guyenne. On ignore si elle a donné ou reçu son nom de la Terre qui est auprès de Bordeaux, qui porte le même nom. Les guerres qui ont ravagé cette Province, ont aussi enlevé à la plûpart de ces Maisons les monumens de leur ancienneté.

Celle-ci ne peut aujourd'hui justifier ses anciennes prétentions par titres originaux, & sans interruption, que depuis *Guilhem* de Walier, qualifié *Escudey* (Ecuyer), Capitaine & Gouverneur de l'Espatre, du Breuil de Carcans, & du Château de Tastes en la Pro-

vince de Medoc, comme il paroît par une Chartre du 4 Septembre 1439 (*a*), & duquel descendent en ligne directe (*b*),

1. *Pierre* de Valier, qui suit.

2. *N*... de Valier, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauste & de Bourg, pere d'*Antoine* de Valier, auteur du premier dégré de cette branche.

3. *Gaspard* de Valier, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Maréchal des Logis de l'Ordre, mort Grand-Bailli de Langau (*c*).

I. *Pierre* de Valier, Ecuyer, Seigneur de Sérignan, ou Sévignan, dans le Pays de Medoc, de Talence, de Geloux, ou de Gelaur, & de la Crauste, étoit Avocat Général pour le Sire d'Albret au Parlement de Bordeaux, le 4 ou le 14 Octobre 1522 (*d*), date d'une donation que lui fit ce Prince de la Maison de la Crauste, en considération des services qu'il lui avoit rendus. Il fut aussi Gouverneur (*e*) de son fils, Roi de Navarre, fit son testament le 8 Décembre (*f*) 1553, étant alors Conseiller & Président en ladite Cour de Parlement de Bordeaux, par lequel il voulut être inhumé dans le Couvent des Jacobins de cette Ville, & déclara que de son mariage avec *Bertrande* Arnaud, encore vivante, pour lors il avoit eu pour enfans,

1. *Joseph* de Valier, ci-après.

2. *François* de Valier, Seign. de Sérignan ou de Sévignan, par la donation que son pere lui en fit par son testament, mort avant le 27 Septembre (*g*) 1584, ayant eu de son mariage, dont on n'a pu avoir connoissance, une fille nommée,

Marie de Valier, Dame de Sérignan, ou de Sévignan, laquelle étoit mariée 22 Septembre (*h*) 1584 avec *Pierre-Raoul*, Conseiller du Roi, Contrôleur Général de ses Finances en la Généralité de Guyenne.

3. *Jeanne* de Vallier,

4. Et *Marthe* de Vallier;

Lesquelles étoient mariées, suivant le testament de leur pere; la premiere avec *Arnaud* de Capdeville, Seigneur de l'Escaille, &c. la seconde avec *Arnaud* de Ferron, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

II. *Joseph* de Valier, Seigneur Châtelain de Calon, de Tartes, de Talence, de Maurin, d'Artaf-

(a) *Original écrit en Langue du Pays de ce tems.*

(b) *Prouvé par le Jugement rendu par M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 15 Mars 1667, par lequel il déclara bons & valables les titres de Noblesse que lui avoit produit* Louis *de Valier le huit Mars 1668.*

(c) *Voyez l'Histoire de Malte par* Vertot.

(d) *Cette date est énoncée dans un Jugement du 24 Avril 1643, par lequel Jesbaham de Valier, Ecuyer, fut déchargé du payement des francs-fiefs, comme étant Noble de race, & dans le Jugements de M. Pellot, du 15 Mars 1667, ci-dessus cité.*

(e) *Prouvé par les Lettres de maintenue de Noblesse du 8 Mars 1668.*

(f) *Copie de l'Ecriture de 1580, ou environ.*

(g) *Prouvé par un Acte original du même jour.*

(h) Idem.

fin, & Baron de Montagut, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Bordeaux, fut élu Jurat pour la Nobleſſe de cette Ville en 1524, épouſa *Marguerite* de Beuquet, fille d'*Adam* de Beuquet, Chevalier, Seigneur de Poyon, par contrat (*a*) du 24.... 1559, paſſé en préſence d'*Antoine* de Valier, Seigneur de la Crauſte, auteur de la branche des Seigneurs de la Crauſte, ci-après détaillé : il fit ſon teſtament le 11 Novembre 1579 (*b*), par lequel il voulut être inhumé dans le Temple de Montagut, en la façon de ceux de la Religion Réformée : il mourut quelques jours avant le 30 Décembre ſuivant (c), ayant eu de ſon mariage,

1. *Abraham* de Valier, qui ſuit.

2 Et *Eſther* de Valier, dont on ignore la deſtinée.

III *Abraham* de Valier, Ecuyer, Chevalier, Seigneur & Baron de Puyo, de Montagut, de Mauriens, & d'Artaſſin, ſervit avec grande diſtinction ſous les Rois *Henri IV* & *Louis XIII* : il paroît avec la qualité de Capitaine de cent Hommes d'armes, & celle de Noble, Haut & Puiſſant Seigneur, dans le contrat de mariage de *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauſte, ſon neveu & ſon filleul, (auteur du troiſieme dégré de la ſeconde branche), du 25 Février 1600 (*d*); reçut une lettre de la Reine *Marie* de Médicis, le 27 Avril 1612, par laquelle cette Princeſſe lui témoigne la ſatisfaction qu'elle avoit eue en aprenant la bonne réſolution qu'il avoit priſe de bien & fidelement ſervir le Roi ſon fils, & il étoit dès-lors Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Monarque : on le trouve qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de Camp, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté.

Dans le contrat de mariage de ſa fille, du 13 Août 1616, &c. il obtint du Roi *Louis XIII*, le 18 Mai 1618, une penſion de 3600 liv. étant alors Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat. Les lettres que ce Prince lui écrivit le 4 Mai 1619, & le 19 Mai 1621, annoncent la haute eſtime dont il l'honoroit. Il en reçut encore pluſieurs autres, toutes relatives à ſon ſervice. La branche qui ſubſiſte les poſſede en originaux. Il épouſa *Jeanne* de Poyanne ; il en eut une fille unique, nommée,

IV. *Jeanne* de Valier, mariée par contrat du 13 Août 1616 avec *Antonin* de Caſtille, Chevalier, Seigneur, Marquis de Caſtelnau, de Buannes, de Bats, de Miremont, de Lauret, de Pourſuignes, &c. Sénéchal & Gouverneur de la Ville & Pays de Marſan, de Teriſan, de Gaberdan, & du bas-Duché d'Albret, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ſes Ordonnances. De ce mariage naquit *Jeanne-Marie* de Caſtille, Marquiſe de Caſtelnau, qui épouſa *Henri* de Baylens, Chevalier, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres

(a) *Original.*
(b) *Original.*
(c) *Prouvé par l'ouverture de ſon teſtament du dernier Décembre ſuivant.*
(d) *Copie collationnée ſur l'Original de 1654.*

Digitized by Google

du Roi, Lieutenant Général en la Principauté de Béarn, Gouverneur de Navarreins & de Dax, & Sénéchal des Landes de Bordeaux, mort en Mars 1667.

Branche des Seigneurs de la Crauſte, & de Bourg.

I. *N...* de Valier, frere puîné de *Pierre*, fut pere de,

II. *Antoine* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de la Crauſte, par la donation que lui en fit le 6 Août 1555 *Joſeph* de Valier, ſon couſin, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, (auteur du deuxieme dégré de la branche que l'on vient de détailler), eſt connu dans une information ſecrette faite le 27 Septembre 1542, à la requête de *François* de Pondeux, Capitaine de trois cents hommes, à l'occaſion d'un forfait, commis par les Habitans de la Ville de Barrain, qui avoient refuſé le logis, & des vivres à la compagnie dudit Seigneur de Pondeux. Il eſt dit dans cet acte qu'il avoit été ouï, & qu'il avoit juré foi de *Gentilleſſe*, expreſſion qui caractériſoit dès lors ſon état de Gentilhomme : il eſt qualifié Capitaine de Gens de pied dans un Commandement que lui adreſſa le 30 Mars 1543 le Lieutenant Général de la Sénéchauſſée des Lannes au Siége de Saint-Sever, pour enrôler & faire marcher les troupes que le Seigneur de Bordeaux, Lieutenant du Roi de Navarre, & Gouverneur de Guyenne, avoit ordonné d'aſſembler pour défendre ce Royaume, & le Duché de Guyenne, & il mourut avant le 15 Avril 1578, ayant épouſé par contrat le 17 Juin 1559, *Jeanne* de la Cave, dont il eut pour fils,

III. *Martin* de Valier, Ecuyer, Seign. de la Crauſte, Capitaine de Cavalerie, qui fut marié deux fois, 1°. avec *Rachel* de Talence ; 2°. Avec *Marie* de Fort. Il fit ſon teſtament le 5 Février 1587, par lequel il déclara que de ſon ſecond mariage il eut pour enfans,

1. *Jean* de Valier, qui continue la deſcendance.

2. *Daniel* de Valier.

3. *Jesbaham* de Valier, dont la branche ſera détaillée après la poſtérité de *Jean*, ſon frere aîné.

4. *Iſaie* de Valier, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Coullioure en 1642.

5. *Pierre*, dont on ignore la deſtinée.

IV. *Jean* de Valier, Ecuyer, Seigneur de la Crauſte, fit hommage au Roi de cette Terre le 16 Mars 1607, & fit ſon teſtament le 11 Janvier 1638, par lequel il déclara que de ſon mariage (dont on n'a pu avoir connoiſſance), il avoit eu pour enfans,

1. *Jesbaham* de Valier, qui ſuit.

2. Et *Jacques* de Valier, dont on ignore la deſtinée.

V. *Jesbaham* de Valier, Capitaine d'Infanterie, Ecuyer, fut déchargé, comme étant Noble de race, des francs-fiefs le 24 Avril 1643 : il fut marié deux fois ; la premiere, à ce qu'il paroît, par contrat du 26 Décembre 1639, avec *Madeleine* de Prugne, dont il eut pour fils,

VI. *Jean Louis* de Valier, Seigneur de la Crauſte, qui épouſa par contrat du 19 Juillet 1684, *Claude* de Siros, & qui fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Avril 1698.

IV. *Jesbaham* de Valier, Seigneur de la Crauſte (troiſieme fils de *Martin* de Valier, & de *Ma-*

Digitized by Google

rie de Fort), porta les armes juſqu'à ſa mort pour le ſervice du Roi, & donna en différentes occaſions des preuves de ſa valeur, ſous le commandement de *Jesbahom* de Valier, ſon oncle & ſon parrein, qui aſſiſta à ſon contrat de mariage accordé le 25 Février 1600 avec *Jeanne* du Thile, fille de *Bernard*, de la Ville de Saint Sever, & de *Marguerite* de Lucal. Après la mort de cette premiere femme, il épouſa en ſecondes noces, par contrat du 27 Septembre 1612, *Jeanne* de la Maiſon, & mourut avant le 23 Novembre 1631.

Du premier lit il eut,

1. *Jean-Blaiſe* de Valier, qui continue la deſcendance.

2. *Louis* de Valier, qui épouſa par contrat du 22 Janvier 1641 *Catherine* Durcan, & produiſit les titres juſtificatifs de ſon ancienne Nobleſſe depuis l'an 1439, à M. Pellot, Intendant de Guyenne, qui les déclara bons & valables par Jugement du 15 Mars 1667, en vertu duquel il obtint des Lettres de maintenue du feu Roi le 8 Mars 1668: il fut déclaré ancien Bourgeois de la Ville de Bordeaux, par Délibération des Maire & Jurats de cette Ville, du 29 Juillet 1671, fit ſon teſtament le 17 Août 1672, par lequel il voulut être enterré dans ſa ſépulture, qui étoit dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Eulalie de Bordeaux: il mourut ſans enfans le 18 du même mois.

3. *Marguerite* de Valier, qui épouſa *N.* . . . de la Maiſon, & mourut avant le 17 Août 1672.

Du ſecond lit,

4. *Anne* de Valier, mariée le 16 Novembre 1633 à *Jean* de la Coſte, Avocat au Parlement de Bordeaux.

5. *Jeanne* de Valier.

6. Et *Jeanne* de Valier.

Elles étoient encore vivantes le 17 Août 1672. L'une des deux fut mariée avec *N.* . . Dartigues.

V. *Jean-Blaiſe* de Valier épouſa par contrat du 23 Novembre 1631 *Catherine* de Lartigue, fille de *Bernard* & de *Gironde* de Marcing, & fit ſon teſtament conjointement avec ſa femme le 17 Août 1656, par lequel ils voulurent être inhumés dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sever, au-devant de l'Autel de Saint Mathieu, où ils avoient leur ſépulture, & déclarerent que de leur mariage ils avoient eu pluſieurs enfans, dont il ne leur reſtoit de vivans que ceux qui ſuivent. *Catherine* de Lartigue fit encore un codicile, étant veuve, le premier Juillet 1658.

1. *Louis* de Valier continue la deſcendance.

2. *Jean* de Valier ne vivoit plus lors du codicile de ſa mere.

3. *Pierre* de Valier.

4. *Anne* de Valier étoit mariée lors du teſtament de ſes pere & mere, avec *Jean* de la Borde, Seigneur des Meignos.

5. *Jeanne* de Valier étoit morte lors du codicile de ſa mere.

VI. *Louis* de Valier épouſa par contrat du 20 Mai 1660 *Iſabeau* d'Eſtoupignan, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Balazin, & d'*Hilaire* de la Salle: il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe le 9 Avril 1698, par Jugement de M. de Bezons, Intendant de Bordeaux, & obtint le 28 Juillet 1707 un Arrêt des Commiſſaires Généraux du Conſeil, qui ordonna que ledit Jugement ſeroit exécuté ſelon ſa forme & teneur: il fit ſon teſtament le 11 Août 1717, par lequel il voulut

Digitized by Google

être enterré dans l'Eglise des Bénédictins de Saint Sever, dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, où il avoit droit de sépulture, & où sa femme, qui étoit morte alors depuis environ cinq semaines, étoit ensévelie. De leur mariage naquirent,

1. & 2. *Isaie* & *Louis*, tués tous deux au combat de Stinkerque.

3. *Jean-Jacques* de Valier, ci-après.

4. *Catherine* de Valier, femme d'*Henri* de Prugue, Ecuyer.

5. *Thérese* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan.

6. *Marguerite* de Valier, mariée à *Antoine* de la Marque, Avocat au Parlement de Bordeaux.

7. Et *Jeanne* de Valier, Religieuse au Mont de Marsan.

VII. *Jean-Jacques* de Valier, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Royal-Comtois, Seigneur de Bourg, fut marié par contrat du 10 Mai, & en face de l'Eglise, le 23 Juin 1709, avec *Jeanne* de Bourg, vivante fille de *Bernard* & d'*Isabeau* Dantin de Saint-Pée, &c. De cette alliance naquirent,

1. *Louis* de Valier, qui suit.

2. *Isabeau-Madeleine* de Valier, Religieuse Ursuline au Mont de Marsan, vivante.

3. Et *Marguerite* de Valier, vivante.

VIII. *Louis* de Valier, Seigneur de Bourg, Major d'Infanterie, né le premier Juin 1710, épousa par articles sous seings-privés du 11 Février 1736, & en face de l'Eglise le 12 du même mois, *Françoise* de Biaudos (*a*), fille de *Jacques*, Seigneur de Biaudos, & de *Laurence* de la Salle, & de ce mariage sont issus,

1. *Jan-Jacques* de Valier, Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie.

2. *Philippe* de Valier, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Navarre, né le 26 Octobre 1737.

3. *Anne* de Valier, née le 17 Décembre 1738, entrée à Saint-Cyr en 1750.

VANEMBRAS. Famille établie en Normandie vers le quatorzieme siecle.

Laurent de Vanembras, Ecuyer, Seig. dud. lieu, vint s'établir au Hameau de Vanembras en Normandie, dont il possédoit tout le Territoire en la Paroisse de Saint-Martin du Bu. C'est ce qui est prouvé par l'apposition des armes de cette Famille, tant au dedans qu'au dehors de la maison en différens endroits.

I. *Laurent* de Vanembras, Ec. Seig. dud. lieu, épousa *Mahiette* Lefoullon, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Perteville & de Tranquilly, qui donna pour dot à sa fille ladite Terre de Tranquilly.

De ce mariage est sorti *Jean* de Vanembras, qui fut Substitut de M. l'Avocat Général au Siége de Falaise. Ce *Jean*, Ecuyer, Seig. du lieu & de Tranquilly, épousa *Marie* de Bras-de-fer, fille de *N.*..... Ecuyer. De ce mariage sont sortis, *Guillaume I*, dont on va parler; & *Jean*, qui fut Prêtre, Docteur de Sorbonne, Secretaire de M. le Duc d'Alençon, frere du Roi regnant, & Curé de la Pauté, Diocèse du Mans, tel qu'il paroît par les

(*a*) *Nom & branche aînée de la Maison connue aujourd'hui sous celui de Casteja.*

Lettres qui lui furent accordées le 24 Mai 1462.

Guillaume de Vanembtas, Ec. Seig. dud. lieu & de Tranquilly, Avocat du Roi au Bailliage de Falaiſe, & depuis Lieutenant Général au même Siége, acquit le Fief de Mieux de *Jean* de Lamerciere en l'an 1459. Ce Fief eſt ſitué en la Paroiſſe de Saint Vigor de Mieux, Election de Falaiſe, avec extenſion dans les Paroiſſes de Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux. En ce tems-là le même *Guillaume*, Ecuyer, acheta les Fiefs de la Coulouche & de la Sauvagere,

Le 14 Janvier 1470 vérification de la nobleſſe dud. *Guillaume* faite par les Commiſſaires du Roi, par laquelle il eſt maintenu comme ancien Noble, & déchargé de la taxe des francs fiefs, lequel épouſa *Guyotte* Bernier, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage ſont ſortis trois enfans: ſavoir, *Robert*, *Guillaume II*, & *Hector*.

Robert fut Curé de Noron, céda ſon droit ſucceſſif à ſes deux freres, & ſe réſerva ſeulement vingt livres de penſion viagere.

Guillaume II & *Hector*, Ec. partagerent entr'eux la ſucceſſion de *Guillaume I* leur pere.

Guillaume II prit par préciput la Terre de Tranquilly, ſiſe en la Paroiſſe de Neuvi, avec les Fiefs, Terre & Seigneurie de la Coulouche, & de la Sauvagere, Diocèſe du Mans, Election de Falaiſe, laquelle demeura chargée de vingt livres de rentes tournois à la Terre & Seigneurie de Mieux, pour récompenſe de certaines grandes ſommes de deniers avancés par *Jean*, Prêtre, Curé de la Pauté, Sécretaire de M. le Duc d'Alençon, oncle commun des copartageans pour le retrait de la Terre de la Coulouche & de la Sauvagere.

Par *Guillaume II* aîné, commence la branche des Sieurs de Vanembras & de la Coulouche, & autres lieux: dont deſcendent les Marquis de Cégrés.

Guillaume II, Ecuyer, Sieur de Tranquilly, Seigneur & Patron de la Coulouge & de la Sauvagere, épouſa *Françoiſe* de Corde, fille dudit Sieur, Ecuyer, Seigneur du lieu.

De ce mariage eſt ſorti *Jean*, qui épouſa *Jeanne* de Rouvenceſtres, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage eſt ſorti *François*, qui épouſa *Colaſſe* de Peinnard, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage eſt ſorti *Marguerite* de Vanembras, qui épouſa le Sieur de la Herſe, Ecuyer.

Du même mariage eſt ſorti *Jean* de Vanembras, ſon frere, qui épouſa *Françoiſe* de la Vigne, fille dudit Sieur, Ecuyer.

De ce mariage ſont ſortis, *Nicolas*; & trois filles, dont l'une fut mariée au Sieur de Rhubernard, Ecuyer.

La ſeconde épouſa *N.* du Feſt, Ecuyer.

La troiſieme épouſa *N.* de Robillart, Ecuyer.

Nicolas de Vanembras, Ecuyer, Seig. de Tranquilly, Seig. & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, épouſa *Marguerite* de Couſins, Dame Patrone, héritiere de la Lande-St-Siméon, & Dame honoraire de Cégrès. Ce même *Nicolas* avoit une ſœur qui fut mariée à *Gabriel* du Meſnil, Ecuyer, Sieur du lieu & de Charleval. De ce *Nicolas* & de *Marguerite* de Couſins ſont ſortis *François*, & *Renée* de Vanembras, qui fut ma-

Digitized by Google

riée à *N.* de la Haye, Ecuyer, Seigneur du Mesnil Imbert.

François de Vanembras, Ec. Seigneur & Patron de la Coulouche & de la Sauvagere, Sieur de Tranquilly, Marquis de Ségris: épousa *Françoise* de Cintot. De ce mariage est sorti *Etienne*, Chevaliet, Seigneur & Patron de la Coulouche, de la Sauvagere, & autres lieux, Marquis de Ségris, Ecuyer ordinaire du Roi, mort en 1720, sans postérité.

Du mariage de *Renée* de Vanembras avec *Guillaume* de la Haye, Ecuyer, Seign. du Mesnil-Imbert, est sorti *Barbe* de la Haye, qui épousa *Jean-Claude* de Préaux, Marquis dudit lieu.

De ce mariage sont sortis deux fils, savoir, *Charles-Joseph*, Seigneur de Cherniere; & *Jacques*, Seigneur du Mesnil-Imbert, héritiers de feu *Etienne* de Vanembras, Marquis de Ségris, & autres lieux.

*Branche des Sieurs de Vanembras, Ecuyers, Seigneurs de Mieux, descendans d'*Hector, *frere de Guillaume II, tous deux freres, fils de Guillaume I.*

Hector de Vanembras, Ecuyer, Seig. du lieu, Seigneur & Patron de Saint Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, fils de *Guillaume I*, eut pour second lot, en date du 17 Mai 1496, la Terre de Vanembras, avec le Fief, Terre & Seign. de Mieux, situés en la Paroisse de S. Vigor de Mieux, Saint-Martin du Bu, Saint-Pierre de Fourneaux, & autres lieux, tenu mouvant de la Baronnie de Tournebû, Baillage de Caën, Election & Vicomté de Falaise, Diocèse de Séez, Généralité d'Alençon, avec vingt liv. tournois de rente à prendre sur le premier lot, qui est la Terre de la Coulouche, que *Guillaume II* étoit tenu payer par chacun an à *Hector*, son frere, pour l'indemniser de certaines grandes sommes que *Jean* de Vanembras, Secrétaire de M. le Duc d'Alençon, avoit avancées à *Guillaume* son neveu, frere d'*Hector*.

Hector de Vanembras, Ecuyer, Seigneur de Mieux, épousa *Isabeau* le Cœur. De ce mariage est sorti *Julien*, qui épousa *Françoise* Derneville le 7 Avril 1548: de ce mariage sont sortis, 1. *François*; 2. *Pierre*; 3. *Jean-Gilles*; 4. *Christophe*; & 5. *Jacques*.

Christophe fut député du Clergé le 27 Août 1586 pour comparoître à l'Assemblée des trois Etats, en exécution des Lettres Patentes du Roi des 14 Octobre 1585 & 8 Août 1586, tenue le 15 Septembre 1586, pour être réglé sur les Coutumes & Usages locaux de la Province de Normandie.

François fut considérablement volé deux fois en sa vie en son domicile à Falaise, & totalement ruiné à sa Terre de Vanembras, limitrophe de Falaise, par les incursions fréquentes pendant les deux siéges, & notamment pendant le dernier siége de cette Ville, que *Henri IV* présent en personne prit d'assaut dans six jours après six mois de siége.

Il ne laissa qu'un fils naturel, auquel il donna une petite Ferme en la Paroisse de Saint-Vigor de Mieux.

Pierre, son frere, devenu aîné le quatre Septembre 1620, en cette qûalité prit par préciput la

Fief, Terre & Seign. de Mieux.

Le 16 Décembre 1620 *Gilles* de Vanembras vendit à *Pierre* ſon frere aîné, & à *Guillaume* ſon neveu, fils de *Jean*, tout ſon droit hérédal.

Jacques, ſon frere, vendit pareillement ſon droit d'hérédité à *Pierre* ſon frere aîné, Seigneur de Mieux, qu'il partagea encore avec *Guillaume* ſon neveu, le 8 Juin 1621. Le 3 Septembre 1664 *Pierre*, Ecuyer, Seig. de Mieux, & autres lieux, épouſa *Jeanne* de Mezange, fille de *N.*... Ecuyer, dont ſont ſortis, 1. *Jacques*, qui ſuit.

2. *Léonard*, qui n'eut qu'une fille, qui fut mariée à *N.*... de Nicé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec poſtérité.

3 *Nicolas*, dont on ignore la deſtinée.

4. *Chriſtophe*, Curé de Fler, fonda trois Obits que l'on célébre encore aujourd'hui en l'Egliſe de Saint-Martin du Bu, aux trois principales Fêtes de l'année, avec quatre *Libera* pareillement aux quatre principales Fêtes pour les Défunts de la Famille.

Jacques prit par préciput le Fief & Terre de Mieux, ratifié par tranſaction ſous le bon plaiſir de la Cour le 30 Janvier 1632. Il épouſa *Françoiſe* Dufey, dont *Philippe* qui ſuit.

Le 16 Octobre 1627, *Jacques* fut déchargé de la taxe des francs-fiefs; vérification de ſa Nobleſſe le 27 Février 1641. Autre décharge du 6 Décembre 1642 de la taxe du ban & arriere-ban : le Sieur de Morchene condamné en l'autre moitié à cauſe de ſon Fief de Morchene, par Sentence du Préſidial de Caën du 26 Décembre 1637.

Le 16 Février 1650, *Philippe* de Vanembras, Ecuyer, Seigneur de Mieux, épouſa *Françoiſe* le Fevre, fille de *N.* Ecuyer, Seigneur de la Poupelliere. De ce mariage ſont ſortis huit garçons & une fille; ſavoir, *Jacques*, ainé, & la ſœur, morts ſans poſtérité; *Nicolas*, qui ſuit; *Noel-Philippe*: *Jean*, Prêtre; *Pierre-Joſeph*; & *Etienne-Noe.*, Prieur de Saint Vigor de Mieux; *Philippe*, Curé de Rabodanges, Diocèſe de Sécz; *Jean*, Curé de Saint Pierre de Cantillon, Diocèſe de Lizieux; *Pierre*, Capitaine de Dragons, du 16 Décembre 1691, Chevalier de Saint Louis, penſionnaire du Roi; *Joſeph*, Lieutenant dans le même Régiment le onze Février 1703, auſſi penſionnaire du Roi. Le Régiment de ces deux Officiers fut entierement détruit à la Bataille d'Hochſtet. Ils ſervoient à la ſuite du Régiment de la Reine, Dragons, après avoir été priſonniers pendant cinq années, & tout criblés de coups de feu.

Etienne, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Terraſſon le 5 Juillet 1702.

Nicolas, après avoir ſervi pluſieurs années dans la Cavalerie, épouſa *Marie-Théreſe* le Foullon, par diſpenſe de Rome du 5 Févr. 1695, entérinée à l'Officialité de Sécz le 16 Mai audit an, en conſéquence de leur contrat de mariage du 20 Avril 1694.

De ce mariage ſont iſſus, *Jacques-Victoire*, mariée à *Jacques* de la Borderie, Ecuyer, Seign. du Meſnil; *Benoît*, *Joſeph*, & *Jean*, Gendarmes en la Compagnie de Berry; *Joſeph*, mort ſans poſtérité; *Jean*, épouſa *Marie* du Fay, dont eſt ſorti un fils, *Jacques* de Vanembras, Chevalier, Seigneur du lieu, Patron

Digitized by Google

honoraire de Saint-Vigor-de-Mieux, Saint-Martin du Bu, St. Pierre de Fourneaux, & autres lieux, épousa *Marie* le Sens, fille de *Jacques*, Ecuyer ordinaire de *Jacques*, Roi d'Angleterre.

De ce mariage sont sortis, *Victor* de Vanembras, Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, lequel eut deux chevaux tués sous lui à la Bataille du Mein, mort au Service âgé de 22 ans.

Charles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Chanoine en la Cathédrale de Séez.

Philippe, Jésuite; *Auguste* & *Protais*, morts aux études; *Gervais*, *Anselme* & *Robert*, ont servi sur mer: *Gervais* s'est retiré du Service.

Anselme, Officier actuellement servant dans le Régiment de Vexin, Infanterie.

Robert, Officier servant dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie.

Quant aux branches de Saint-Vigor, de Fourneaux, de Saint-Contest, & du Bourg, elles sont tombées en quenouille. Il reste une fille de la branche de Saint-Vigor, qui a épousé *N.* de Vauquelin, Ecuyer, avec postérité. De la branche de Fourneaux est pareillement restée une fille, mariée à *N.* de Faulcon, Ecuyer, Sieur de la Cigogne, Chevalier de S. L., dont sont sortis plusieurs enfans. De celle de Saint-Contest sont restées deux filles; l'une mariée au Sieur de Morchenne, Ec. avec postérité; la seconde mariée au Sieur de Bras-de-fer, Ecuyer, avec postérité. De la branche des Sieurs du Bourg, Ecuyers, est restée une fille, mariée à *N.* de la Micé, Ecuyer, Seigneur de la Motte, avec postérité.

Armes: *d'argent, au chevron de gueules, & trois feuilles de chêne, de sinople.*

VARAGNE DE GARDOUCH. Cette Maison, originaire de la Province de Languedoc, a possédé des Terres très considérables dès les tems les plus reculés; sa domination s'étendoit en 1197, depuis les Fauxbourgs de Toulouse jusqu'aux Fauxbourgs de Carcassonne. Elle possédoit la Ville de Vasiége & Gardouch avant l'an mil. Le Marquis de Gardouch possede encore cette derniere.

Cette Maison a formé quatre branches.

Celle de Gardouch, éteinte.

Celle de Vasiége, éteinte.

Celle de Biés, éteinte.

Et celle de Varagne, qui subsiste.

Vers le tems où l'on commença à prendre des noms fixes, les Seigneurs dont nous parlons prirent ceux de leurs Seigneuries.

Il est certain que *Raymond* du Bousquet, vivant l'an 1008; *Bernard* du Fossat 1050; *Guillaume* de Gardouch 1155; *Raymond* de Gardouch 1162; *Bertrand* de Varagne 1174; *Armand* de Vasiége 1184, avoient une même origine. Cela est prouvé par les actes de la Maison, par ceux qui se trouvent au Trésor des Chartes du Roi & du Grand-Prieuré de Saint Jean de Jérusalem à Toulouse.

Branche des Seig. de Gardouch.

Raymond du Bousquet, vivant l'an 1008, laissa sa Terre du Bousquet à *Bernard* du Fossat, vivant l'an 1090.

II. *Bernard* du Fossat donna sa Terre du Bousquet, & la portion qu'il avoit de la Ville de Vasiége avec *Bertrand* de Varagne, & *Guillaume* de Vasiége, son frere,

Digitized by Google

à ſon fils *Guillaume* de Gardouch, qui ſuit, qu'il avoit eu de ſa femme *N.* de Caramain. Ses autres enfans furent;

1. *Bernard* du Foſſat (1153).

2. *Pons* de Gardouch (1153).

3. *Arnaud* du Foſſat (1152).

III. *Guillaume* de Gardouch, vivant en 1153, donna à l'Hôpital St-Jean de Jéruſalem au mois de Juillet 1153 l'Egliſe & le Fief de Crabe Scourade de Gagnac. Il eut pour fils *Pierre* de Gardouch, qui ſuit.

IV. *Pierre* de Gardouch eut pour fils *Guillaume-Pierre* de Gardouch qui ſuit.

V. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, vivant en 1271, qualifié Chevalier, fit donation au Prieuré de Prouille, l'an 1272, des Fiefs qu'il avoit à Venaſtville, & au Villars & lieux circonvoiſins.

Ses enfans furent,

1. Autre *Guillaume-Pierre*, qui ſuit.

2. *Arnaud* de Gardouch, Chevalier Hoſpitalier, Commandeur de Saint-Michel de Lanés, qui s'obligea l'an 1279 envers *Bernard* de Mauvoiſin à une redevance de dix ſols annuels, en reconnoiſſance d'une donation qu'il avoit faite à ſa Commanderie.

VI. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, qualifié Damoiſeau, Seigneur de Mauremont, Venaſtville, Mongailhard, Coſeigneur de Gardouch, vivant en 1271.

Il eut pour enfans;

1. *Sicard* de Gardouch, qui ſuit.

2. *Guillaume-Pierre* de Gardouch, Damoiſeau, qui échangea, l'an 1328, certaine cenſive avec le Couvent de Prouille.

VII. *Sicard* de Gardouch, Seigneur de Mauremont, Mongaillhard, Venaſtville, Gardouch, Damoiſeau, naquit en 131, : il mourut en 13.9, pere de *N.* de Gardouch, qui porta ſon nom & ſes Terres dans la Maiſon de Puibuſque, & fut mere de *Raymond* de Puibuſque, Chevalier & Chambellan du Roi.

Branche des Seig. de Vaſiége.

I. *Bertrand* de Varagne, dont il a été parlé ci-deſſus, & *Guillaume* de Vaſiége ſon frere, pour aſſurer à perpétuité à leur poſtérité la domination de la Ville de Vaſiége, paſſerent un traité portant promeſſe de ne la céder à perſonne. Cet acte fut paſſé dans leur jeuneſſe l'an 1130. Il mourut entre l'an 1174 & l'an 1184: il eut de ſa premiere femme,

1. *Raymond* de Varagne, Chevalier, qui continua la branche de ſon nom, de laquelle il ſera parlé ci-après.

2. *Bernard* de Gardouch, Damoiſeau, mort ſans alliance, (1207).

3. *Guillaume* de Varagne (1214), pere de *Gauffrid* de Varagne; Connétable & Gouverneur de Carcaſſonne (1271), & de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi (1271).

De ſa ſeconde femme, Madame *Ave* de Vaſiége, il eut,

4. *Arnaud* de Vaſiége, qui continua la branche de ſon nom.

5 & 6. *Hugues* & *Guillaume* de Vaſiége (1197).

II. *Arnaud* de Vaſiége, Coſeig. d'Aiguevives, Mongiſcard & d'Aimé (1184), ſigna avec ſes freres le 4 du mois d'Oct. 1184 un ſecond traité pareil à celui de leur pere ſur la Ville de Vaſiége; mais bientôt après il échangea la moitié de la Ville de Vaſiége avec

Digitized by Google

Raymond VII, Comte de Toulouſe, le 14 Janvier 1231, avec les portions que ledit Comte poſſédoit au Château de Gardouch, à la Bruyere & au Fort de Mourvilles. Ses enfans furent,

1. *Bertrand* de Vaſiége, Chevalier (1271), qui continua la branche.

2. *Guillaume* de Vaſiége.

Arnaud de Vaſiége épouſa en ſecondes noces Dame *Aſtorgue*, dont il n'eut point d'enfans.

III. *Bertrand* de Vaſiége, Coſeigneur de Gardouch, Aiguevives, Mongiſcard, fut pere,

1°. De *Bertrand* de Vaſiége, qui continua la branche (1271).

2°. D'*Arnaud* de Vaſiége, Chevalier (1271): il prêta ſerment de fidélité en 1271, au Commiſſaire du Roi, pour la réunion de la Comté de Toulouſe à la Couronne. Il épouſa Dame *Condor*, dont il eut,

1. *Guillaume* de Vaſiége (1288).

2. *Arnaud* de Vaſiége, Chevalier (1367).

3. *Hugues* de Vaſiége, Damoiſeau, qui épouſa Dame *Gauſſine*, dont il n'eut point d'enfans.

Ces Seigneurs vendirent le 4 Février 1280, au Couvent de Prouille, des cenſives qu'ils avoient.

IV. *Bertrand* de Vaſiége (128c), Chevalier, Coſeigneur de Gardouch & de Ceyré, donna l'an 1280 des Coutumes à la Ville de Gardouch. Il épouſa Dame *Raymonde* de Villars, qui lui donna pour enfans,

1. *Bertrand* de Vaſiége, qui ſuit.

2. *Jean* de Vaſiége, Chevalier Templier.

V. *Bertrand* de Vaſiége, Damoiſeau, Coſeigneur de Gardouch, Ceyré, Fanjaux, &c. Ayant eu des démêlés avec *Gaillard* & *Guillaume-Arnaud* de Varagne, freres, Chevaliers, ſes couſins, il les tua en duel. Comme ces derniers étoient de grands Capitaines, il s'attira la colere du Roi *Philippe le Bel*. *Bertrand* ſe retira dans les Etats du Roi de Majorque. *Philippe-le-Bel* écrivit le douze Octobre treize cent huit à *Jacques*, Roi de Majorque, pour qu'il lui livrât *Bertrand*; ce qu'il refuſa. Quelque tems après *Bertrand* revint chez lui: il mourut vers l'an 1327, pere de *Raymond-Guillaume*, ci-après.

VI. *Raymond-Guillaume* de Vaſiége, Chevalier, Coſeigneur de Gardouch (1353), épouſa Dame *Jeanne*, dont on ignore le ſurnom: il n'en eut point d'enfans.

Ainſi finit la branche de Vaſiége, iſſue du ſecond mariage de *Bertrand I* de Varagne, mort vers l'an 1174, avec Dame *Ave*. La fortune de cette branche fut, à la mort de *Raymond-Guillaume*, généralement diſperſée.

Branche des Seigneurs de Varagne.

II. *Raymond* de Varagne, Chevalier, Coſeigneur de Gardouch, Gardouch-Subra, Vieillevigne, la Garde, Monferran, Vignonet, Monteſquieu (1227), fils aîné de *Bertrand* de Varagne, & de ſa premiere femme, dont on ignore le nom, ſe rendit redoutable par les dévaſtations qu'il fit chez ſes voiſins, & chez les Religieux de Boulbonne, de l'Ordre de Saint Bernard. Pour les arrêter. La Ville de Toulouſe lui fit la guerre: elle prit fin par un Traité de Paix conclu l'an 1227, dans lequel intervint

intervint pour garant le Seigneur *Bernard* de Gardou ſon frere, Damoiſeau.

Ses enfans furent,

1. *Hugues* de Varagne, qui ſuit.

2. *Bernard* de Gardouch, décédé ſans alliance (1271).

3. *Raymond* de Varagne (1271), lequel, & ſes deux freres, prêterent le ſerment de fidélité au Commiſſaire du Roi envoyé dans le Toulouſain, pour prendre poſſeſſion dudit Pays. De lui naquirent,

1. *Arnaud-Guillaume* de Varagne, Chevalier (1307), mort ſans avoir été marié.

2. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1307), ſe maria en premieres noces avec Dame *Anne* Orpaix de la Tour de Laurac, & en ſecondes noces avec Dame *Condor* de Verniolle : il eut deux fils, morts ſans poſtérité, *Hugues* de Varagne (1313), & *Aymard* de Varagne (1312).

Arnaud-Guillaume & *Gaillard* furent tués en duel en 1307, par *Bertrand* de Vaſiége leur couſin.

4. Dame *Gaude* de Varagne, leur ſœur, recueillit la plus grande partie de leur ſucceſſion par la mort de leurs deux fils, *Hugues* & *Aymar*, qu'elle apporta (par ſon mariage) à *Arnaud* de Vaure, Damoiſeau, Seigneur de la Ville de Lavaur, ayeul de *Marquiſe* de Vaure, épouſe de *Bernard* de Varagne, qui ſuivra.

III. *Hugues* de Varagne, Chevalier (1271), qualifié de *Monſeigneur* dans des titres de l'an 1293, Coſeigneur de Gardouch, Ceyré, Lagarde, Vignonet, Montferrand, Vieillevigne, Monteſquieu, prêta le ſerment de fidélité pour la ſucceſſion de la Comté de Toulouſe à la Couronne, entre les mains de *Florent* de Varagne, Chevalier, Amiral du Roi, ſon Couſin, Commiſſaire du Roi *Philippe le Hardi*, pour le recevoir.

Ses enfans furent,

1. *Izard*, qui ſuit.

2. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1313), pere d'*Hugues* de Varagne, Chevalier (1352), ce dernier, pere de *Sicard* de Varagne, Damoiſeau (1378), qui épouſa Dame *Roger*, de *Guillaume* de Varagne (1371) & de *Bertrande* de Varagne, qui épouſa *Germain* d'Eſcaſſés, à qui elle porta la ſucceſſion de ſes deux freres, morts ſans enfans.

3. *Arnaud*, mort l'an 1317, pere d'*Hugues* de Varagne (1317), de *Bernard* de Varagne (1366), de *Guillaume* de Varagne (1333), de *Bernard-Raymond* de Varagne (1364), qui fut pere de *Gaillard* de Varagne (1394), d'*Hugues* de Varagne (1361), morts ſans alliance.

4. *Gaillard* de Varagne, Chevalier (1334), qui épouſa Dame *Rique* de Hautpoul.

5. *Bernard* de Varagne (1334), Religieux de Saint Benoît à Montolieu.

IV. *Izard* de Varagne, Chevalier, Coſeigneur de Vignonet, Montferrand, Cumiés, Ricaud, Fajac, Gardouch, Caſtelnaudari, épouſa une fille de ſa Maiſon, ſurnommée *de Manſo*, établie dans le Diocèſe de Mirepoix : il fut pere de,

1. *Bernard* de Varagne, qui ſuit.

2. *Bertrand* de Varagne (1341), qui épouſa *Agnès* de Hautpoul.

3. *Guillaume* de Varagne, Chevalier (1341).

4. *Arnaud* de Varagne (1341), Religieux de Saint Dominique.

5. *Braide*, Religieuſe de Saint Dominique.

6. *Cardonne*, qui épouſa *Roger*

de Mirepoix, descendant des anciens Seigneurs de cette Ville, exterminés par les Croisés.

V. *Bernard* de Varagne (1357), Damoiseau, Coseigneur de Gardouch, Reneville, Lagarde, Villefranche, Saint-Rome, Vieillevigne, Ceyré, Montferrand, Vignonet, Saint-Félix, Rével & Sorèze, &c. se maria en premieres noces avec *Népauze* de Châteauverdun, en secondes noces avec sa cousine Dame Marquise de Vauré, fille de *Guillaume* de Vauré, Damoiseau, Seigneur de la Ville de Lavaur, & de *Garcinde* de Dupui, sur la dispense qu'il en obtint du Pape l'an 1349.

Bernard fut Gouverneur de Saint Fiquier : il testa en 1341. Par son testament il veut être porté à l'Abbaye de Boulbonne, pour y être inhumé dans une Chapelle qu'il voulut y être bâtie & dédiée à Saint Martin ou à Saint Georges : il ordonna qu'un Prêtre, à la nomination de ceux de sa race, y diroit journellement des Messes : il legua à trente pauvres filles la valeur de ses Livres, dont il avoit fait une collection considérable. Le Roi *Jean*, dit le Président Haynault, n'en avoit qu'une vingtaine, & *Charles V* son fils, parvint à en rassembler environ cinq cents.

Ses enfans du premier lit furent,

1. *Gaillard* de Varagne, qui suit.

2. *Orpaix* de Varagne, morte dans l'enfance en 1341.

3. *Izard* de Varagne, Damoiseau (1416) : il prêta serment de fidélité au Roi *Charles VI*, à Toulouse au mois de Décembre 1389 : il fut pere par Dame *Elips* de Castillon, des Seigneurs *Gaillard* de Varagne, Damoiseau, & *Jean* de Varagne, aussi Damoiseau. Ces deux freres se signalerent au siége du Château de Lourde, l'an 1407. *Charles VI* leur accorda des Lettres de rémission pour certain meurtre, *à raison*, est-il rapporté dans lesdites Lettres, *de leur haute & illustre naissance, & des services signalés par eux & par leurs ancêtres à lui rendus, & aux Rois ses prédécesseurs.*

Jean fut Viguier de Toulouse, & Capitoul l'an 1412.

Il épousa *Jeanne* Dambrin de Montastruc : il mourut le 9 Avril 1441, ainsi que son fils *Charles*, mort dans l'enfance le 7 Avril 1443, & *Marquise* de Varagne, morte le 6 Novembre 1442.

Second lit.

4. *Soubeiran* de Varagne (1366), Religieux de Saint Benoît.

5. *Sclarmonde* de Varagne (1361), mariée successivement, 1°. à *Pierre* de Clergue ; 2°. à *Jean* de Meritains ; 3°. à *Pierre* Rigault de Vaudreuil ; 4°. à *Pierre* de Gameville de Montpapou ; & 5°. à *Bernard* de Villeneuve-la-Crouzille.

Izard de Varagne eut un bâtard, *Bertrand* de Varagne (1430), qui épousa Dame Faureze, dont il n'eut point d'enfans : il mourut l'an 1430.

VI. *Gaillard* I de Varagne, Damoiseau (1420), Seigneur de la Garde, Lampaud, Serviès, Vieillevigne, Gardouch, épousa l'héritiere de la Maison de Peites, qui lui porta en dot les Terres de Lampaud & de Serviés : il mourut dans une extrême vieillesse, l'an 1420.

Ses enfans furent,

1. *Gaillard II*, qui suit.

2. *Bernard* de Varagne, qui fut

un de ceux qui délivrerent en 1438 le Château & la Ville de Sainte-Gabelle des Routiers qui en avoient fait leur place d'armes.

3. *Andrée*, mariée avec *Jacques* de Dumont de Rouaix, un Mardi du mois de Janvier 1407.

4. *Philiberte*, mariée avec *Arnaud* de Plagnolle, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Germier, mere d'une fille unique, *Jeanne* de Plagnolle, morte dans l'enfance.

VII. *Gaillard II* de Varagne, Damoiſeau (1463), Baron de Béleſta, de Roqueville, de Lampaud, Coſeigneur d'Eſcaſſés, Saint-Félix, Mourvilles, Lagarde, Gardouch, Vieillevigne, épouſa *Brune* de Roqueville, fille unique d'*Alzias* de Roqueville, Baron de Béleſta: il rendit hommage de ſes Terres à *Louis XI*, Roi de France, un Lundi 7 Juin 1463, dans la Salle de la Tréſoreric de Toulouſe, où ce Prince étoit logé: il laiſſa de ſon mariage,

1. *Gaillard III* de Varagne, Damoiſeau, qui ſuit.

2. *Imberte* de Varagne, mariée à *Antoine* de Monteſquieu Couſtauſſa (1443).

3. *Bertrand* de Varagne, épouſa en 1471 *Jeanne* d'Aranave, dont il eut, 1. *Guillaume* de Varagne (1488); 2. *Marguerite* de Varagne (1488), qui épouſa *Gabriel* de Gavarret; 3. *Claire*, mariée à *Bernard* Ravainh; 4. *Jean* de Varagne (1508), pere de *Marthe* de Varagne (1531), qui épouſa *Mathieu* de Montauriol; 5. *Françoiſe* de Varagne (1549), qui épouſa *Jacques* de Gach.

4. *Jean* de Varagne, Prieur Commendataire du Prieuré Sainte-Marie de Pierrepertuſe & de Lavelanet (1494).

VIII. *Gaillard III* de Varagne de Béleſta, Damoiſeau (1509), Baron de Rieux, les Caſſés, Mourvilles, Coſeigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Juges, Lesbauch, Gardouch, Vieillevigne, Lagarde, fut un des principaux Seigneurs que le Roi commit par ſes Lettres datées du 11 Octobre 1465, pour mettre ſous ſa main le temporel de l'Archevêché de Toulouſe, durant le Schiſme qui agita cette Ville après la mort de *Pierre* de Saint-Martial ſon Archevêque: il ſe maria le 5 Février 1448 avec *Marguerite* de Plagnolle, & en ſecondes noces avec *Jeanne* de la Tour: il teſta le 17 Août 1497, & laiſſa de ſon mariage,

1. *Gaillard IV* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jeanne* de Varagne (1497), mariée avec *Pierre* d'Aban, Chevalier, Baron de Roquenegade.

3. *Arnaud* de Varagne (1512), Religieux de Saint François.

4. *Pierre* de Varagne (1497), mort jeune.

5. *Marie* de Varagne, mariée avec *Gaubert* de Fanjaux de Mirepoix, 1516.

6. *Flore* de Varagne, mariée le 11 Novembre 1511 à *Gui* d'Elpech, Seigneur de Cugnac & de Crameaux.

IX. *Gaillard IV* de Varagne-Béleſta, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Rieux, Mourvilles, les Caſſés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, &c. Il épouſa le 20 Janvier 1494 *Helene* du Vivier, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Guillaume* du Vivier, & autres Terres. Il mourut l'an 1530: il eut pour enfans,

1. *Gaillard V* de Varagne, qui ſuit.

2. *Pierre* de Varagne, Prieur de Pierrepertuſe, Chanoine de Saint-Sernin de Toulouſe, mort

vers l'an 1570.

3. *Savarit* de Varagne, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, mort dans l'enfance (1513).

4. *Olivier* de Varagne, mort dans l'enfance (1517).

5. *Raymond* de Varagne (1530): il ſe maria avec *Mangete* de Thuri, & mourut le 2 Novembre 1565.

6. *François* de Varagne épouſa le 15 Juillet 1534 *Barthelemi* de Lavergne, Seigneur de Montbazin, Gouverneur de Salulce.

7. *Antoine* de Varagne (1527) fut la tige de la branche de Biés, aujourd'hui éteinte : il fut pere de *Louis* de Varagne-Biés, d'*Antoine* de Varagne-Biés (1570), de *François* de Varagne-Biés (1583), qui fut pere de *Philippe* de Varagne Biés, lequel eut pour fils *Geraud* de Varagne-Biés. Ainſi finit la branche de Biés.

X. *Gaillard V* de Varagne-Béleſta, Chevalier (1566), dit le Capitaine Gardouch, Baron de Béleſta, Seigneur de Mourvilles, les Caſſés, Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne, ſe maria avec *Jeanne* de Rigaud de Vaudreuil (21 Mars 1528), fille de *Vital* de Vaudreuil, Baron d'Oriac, & de *Catherine* Lauziere-Thémines. Il teſta en 1562, & mourut en 1566 : il eut pour enfans,

1. *Jean* de Varagne, qui ſuit.

2. *Iſabeau* de Varagne (1562).

3. *Jeanne* de Varagne (1562), mariée à *Antoine* de Toulouſe, Lautrec, Montfa, Saint-Germier.

4. *Catherine* de Varagne, mariée le 20 Mars 1562 à *Antoine* de la Tour : elle mourut ſans enfans dans l'année de ſon mariage.

5. *Françoiſe* de Varagne, Religieuſe au Monaſtere des Nonenques : elle quitta cet état pour ſe marier le 18 Juin 1566 à *François* de la Tour.

6. *Honorée* de Varagne (1562), morte dans l'enfance.

7. *Hector* de Varagne, bâtard, appellé le Capitaine Gardouch, Capitaine d'une Compagnie de cent Lances, tué à la Bataille de Jarnac, donnée le 13 Mars 1569.

XI. *Jean* de Varagne-Béleſta, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'Armes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de Mourvilles, les Caſſés, Agux, Tremoulet, Coſeigneur de Saint-Félix, Saint-Paulet, Gardouch, Vieillevigne : il ſe trouva au ſiége de Mets, à la priſe de Calais ſur les Anglois, à l'expédition que le Duc de Guiſe fit l'an 1558 dans la Picardie & dans le Luxembourg, à la Bataille de Dreux, gagnée ſur les Religionnaires : il épouſa le 23 Novembre 1574 *Anne* de Bazillac, fille de *Jean* de Bazillac, & de Dame *Anne* de Rochechouard, tante de *François* du Pleſſis de Richelieu, pere du Cardinal : il fut tué dans ſon Château de Béleſta, par les Religionnaires, au mois d'Octobre 1585, laiſſant de ſa femme, qui lui ſurvécut,

1. *Louis-Girard* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jean-Antoine*, tué en duel à Bordeaux au mois d'Oct. 1601.

3. *Charles* de Varagne, Capitaine aux Gardes, mort à Paris le 13 Février 1646 : il avoit été marié avec *Suzanne-Marie* de Saint-Germain, dont il n'eut point d'enfans.

4. *Jeanne-Charlotte* de Varagne, mariée en 1596 à *Guillaume* de Vauré, Seigneur de la Baſtide-Carlipa.

5. *Marguerite* de Varagne, morte en 1594.

Digitized by Google

XII. *Louis-Girard* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch, de Mourvilles, les Caſſés, Agux, Tremoulet, Coſeigneur de Saint-Félix, épouſa le 7 Novembre 1596 *Marie* de Cheverry de la Réole, fille de *Pierre*, Baron de la Réole, & de *Bourguine* de Dufort de S. Jory : il teſta le 17 Août 1629, & mourut le 29 Mai 1634. Il eut pour enfans,

1. *Paul* de Varagne, qui ſuit.

2. *Anne* de Varagne, mariée le 5 Novembre 1624 à *Jean-Blaiſe* de Garaud-Caſtillon.

3. *Paule* de Varague, qui ſe maria avec le Baron de Tauriac.

XIII. *Paul* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch, Coſeigneur de Saint-Félix, ſe maria le 17 Août 1617 avec *Marie* de Lordat, fille de *Jean*, Baron de la Baſtide, Caſſeneuve, & de Dame *Jeanne* de Genibrouſe. Ses enfans furent,

1. *Louis* de Varagne, qui ſuit.

2. *Michel*, tué en Flandres, dans ſa dix-neuvieme année.

3. *Anne* de Varagne, Religieuſe à l'Annonciade d'Albi.

XIV. *Louis* de Varagne, Baron de Béleſta, Seigneur de Gardouch & de Maſſanés, fut fait Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de vingt ans, il ſe maria avec *Jeanne* d'Arjeac de Savenſa-Morlhon, le 6 Novembre 1651, fille de *Pierre* d'Arjac, Baron de Savenſa, & de Dame *Marie* la Valette-Cornuſon. *Louis* mourut vers l'an 1675 : il eut pour enfans,

1. *Charles* de Varagne, qui ſuit.

2. *Jean* de Varagne, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Michel de Caſtelnau d'Elébezoit.

3. *N.* . . de Varagne, Capitaine au Régiment de Caſtres.

4. *Marguerite* de Varagne, Religieuſe de l'Annonciade d'Albi.

5. *Françoiſe*, Religieuſe à l'Abbaye de Villemeur.

6. *Anne* de Varagne, mariée à *Jean-Sébaſtien* de Roquefort-Marquein de Salles.

7. *Marie-Anne* de Varagne, mariée à *N.* . . de Prohenques.

XV. *Charles* de Varagne, Seigneur de Gardouch-Béleſta, Maſſanés, fut Page du Roi à la Grande Ecurie, puis Cornette au Régiment Royal Rouſſillon, Capitaine de Cavalerie, dans celui de Dauphin Etranger, & Meſtre-de-Camp en 1703 : il épouſa le 20 Novembre 1686 *Marie* de Roquefort de la Palue de Marquein, ſœur de *Charles* de Roquefort, mort en 1748, Grand-Prieur de Saint Jean de Jéruſalem de Toulouſe, & fille d'*Antoine* de Roquefort & de *Marie* Darnauc d'Ornolac : ils moururent tous les deux en 1726. Ils eurent pour enfans,

1. *Jean Charles*, qui ſuit.

2. *Jean-Sébaſtien* de Varagne, né à Béleſta en Mars 1695, reçu Chevalier de Malte en 1713, Enſeigne au Régiment de la Marche, Infanterie, en Janvier 1712, Aide-Major du même Régiment en Juillet 1714, Capitaine au même Régiment en Décembre 1714, s'eſt trouvé à la Bataille navale de Paſſava & au ſiége de Barcelone, fut en Pologne, fit la fameuſe campagne de Dantzick, fut envoyé en France par la Czarine, pour rendre compte à la Cour des raiſons qu'elle avoit pour garder les trois Régimens de Périgord, la Marche, Blaiſois, en ôtage, juſqu'à ce qu'on lui eût rendu la Frégate nommée Mittau, qui avoit été priſe près de Copenhague par cinq Vaiſſeaux du Roi commandés par M. du Barrail, a eu la Commandrie de Pouchartramet

en 1749, celle de Douzens en 1759, a été nommé Bailli Grand-Croix de l'Ordre de Malte le 18 Décembre 1759.

3. *Louis-Hippolite* de Varagne de Gardouch, né le 18 Juillet 1700, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 19 Mars 1701, a la Commanderie de la Tronquiere.

4. *Jean* de Varagne de Gardouch, né en 1704, appellé le Chevalier de Roqueville, Chevalier de Malte, mort

5. *Claire* de Varagne de Gardouch, Religieuſe aux Caſſés, morte.

6. *Anne* de Gardouch, mariée à *Etienne* de Cabriol, Sénéchal de Caſtres, morte ſans enfans.

7. *Marie Anne* de Gardouch, Religieuſe de l'Annonciade à Albi.

8. *Catherine* de Gardouch, Religieuſe à l'Annonciade à Albi.

XVI. *Jean-Charles*, né Marquis de Gardouch, Seigneur de Béleſta, Beaupui, Brignamont, Stramiac, Cepet, la Baſtide Saint-Sernin, Villariés, Fignan, Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coſeigneur de la Ville de Brives en Limoſin, né à Béleſta le 28 Octobre 1695, a été Page du Roi à la Grande Ecurie au mois d'Avril 1713, Cornette au Régim. d'Anjou, Cavalerie, en 1715, s'eſt marié en Juillet 1724, avec *Marie-Thomaſſe* de Juliard, fille de Meſſire *François* de Juliard, & de *Marie* de Théſan, née le 14 Janvier 1700 : il a pour enfans,

1. *François* de Varagne-Béleſta, qui ſuit.

2. *Antoine-Joſeph*, né à Toulouſe le 5 Décembre 1732, reçu Chevalier de Malte, mort à Paris en 1741.

3. *N.*. de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

4. *N.*. de Varagne-Gardouch, morte dans l'enfance.

5. *Marie-Charlotte* de Varagne-Gardouch, née le 15 Août 1741, mariée le 10 Novembre 1762 à *Charles-Madeleine* de Preiſſac, Vicomte d'Eſclignac, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

XVII. *François* de Varagne-Gardouch, Marquis de Béleſta, Seigneur de Bar, Saint-Clément, Cazillac, Coſeigneur de la Ville de Brives en Limoſin, Seigneur de Château-Regnault, la Poiſſonniere, Artois, Crozon, Poulmic, Roſmadec, &c. né à Toulouſe le 10 Juin 1725, a été Mouſquetaire du Roi dans la premiere Compagnie le 13 Juillet 1745, ſecond Cornette des Chevaux Légers, ſous le titre d'Orléans, le 20 Janvier 1747, Lieutenant-Colonel le 20 Janvier 1747, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes ſous le titre de Berry le premier Février 1749, Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 26 Mai 1757, s'eſt marié, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale 8 Juin, célébr. 15 Juin 1752, avec *Marie-Charlotte* de Rouſſelet de Château-Regnault, née le 20 Septembre 1728, fille d'*Emmanuel* Rouſſelet, Marquis de Château-Regnault, Lieutenant Général de la Province de Bretagne, & d'*Anne-Julie* de Montmorenci-Foſſeux. La Marquiſe de Béleſta a été nommée en Juin 1762 une des Dames de Meſdames *Victoire*, *Sophie* & *Louiſe*, & eſt ſœur de la Comteſſe d'Eſtaing.

Le Marquis de Château-Regnault étoit fils de *François-Louis* Rouſſelet, Marquis de Château Regnault, créé Vice-Amiral de France le 1 Juin 1701, Maréchal de France le 14 Janv. 1703,

Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1705, la même année nommé par le Roi d'Eſpagne Capitaine Général des Mers, mort le 15 Novemb. 1716. *Emmanuel* de Rouſſelet de Château-Regnault avoit été marié en premieres noces, dont il n'eut point d'enfans, à *Marie-Emilie* de Noailles, fille d'*Anne Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France.

La Maiſon de Gardouch porte pour armes : *d'or à la croix de ſable*, ayant pour Supports : *Deux Guerriers des Croiſades vêtus de leurs dalmatiques, ſur leſquelles ſont encore les armes, portant chacun un étendard, ſur leſquels auſſi ſont les armes.* Pour cimier : *un griffon & un caſque ouvert.* Deviſe : *NULLI CEDO.* Cri de guerre : *Deo juvante.*

Voy. les Archives du Château de Gardouch, Tréſor des Chartes du Roi, Archives de Boulbonne, du Grand-Prieuré de Toulouſe, de l'Ordre de Malte, du Couvent de Prouille, &c. & l'Hiſtoire de Languedoc de Dom Vaiſſete; Hiſtoire de France par Mezeray, Daniel & de Thou; Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, par Câtel; Annales de la Ville de Toulouſe, par la Faille.

VIELCHASTEL. Famille originaire de Bourgogne, établie dans l'Auxerrois

Philippe de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Talan, près Dijon, fut Lieutenant Général du Duc *Jean* de Bourgogne, qui fut tué à Montereau. Ledit *Philippe* de Vielchaſtel, Seigneur de Talan, de Depléſir, tomba en une grande maladie, & ſéjourna pour ſe faire guérir à Bray-ſur-Seine, & puis il ſe fit porter au Château de Courtenay : ayant recouvré ſa ſanté il voulut ſe retirer en ſon Pays natal, où il avoit de grands biens, mais M. l'Archevêque de Reims, qui l'affectionnoit, le retint auprès de lui & le préſenta enſuite au Roi, qui connoiſſant ſa bravoure, lui donna un Régiment pour aller aſſiéger Montallen, près Courtenay, qui étoit un Fort où quelques Troupes Angloiſes s'étoient retirées : ledit Talan les preſſa de ſi près, qu'il les contraignit à venir à compoſition, de ſorte que les Anglois quitterent la Place qui demeura preſque entiérement démolie.

Ledit Talan demanda ce Fort en tel état qu'il étoit, mais le Roi le lui refuſa, en diſant que ce Fort étoit ruiné, & qu'il vouloit lui donner quelque choſe de mieux : mais comme il le demanda derechef, il lui dit : » Talan, je vois bien que tu veux » être *mon Tallan*, afin que tu » ayes bon courage de ſervir » auſſi bien un Roi, comme tu » a ſervi un Duc, je te laiſſe ce » Fort en attendant mieux ; » mais je veux que doreſnavant » tu en portes le nom, & au lieu » de *Tallan*, tu prendras pour » nom *Montallan* «. Depuis ce tems ce nom eſt demeuré à cette Famille. Il a paſſé à *Eugénie* de Vielchaſtel, qui vendit Montallan en 1716.

Ledit *Philippe* de Vielchaſtel fit rétablir ledit Château de Montallan, & eut pour fils, *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Montallan, lequel fut Gouverneur de Sens, & mourut au ſervice du Roi le 28 Avril 1475. Il étoit Maître d'Hôtel du Roi : ce fut lui qui conſeilla aux Sennonois de s'humilier lorſque le Roi voulut ruiner la Ville, pour la rébellion qu'ils avoient faite à ſa Juſtice à cauſe du jeu de *Taquemain*. Il

Digitized by Google

épousa *Marguerite* de la Coudre, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Potera, & de *Perrette* Bouveau.

Ledit *Pierre* de Vielchaſtel de Montallan eut un fils nommé *Jean*, Chevalier Seig. de Montallan, Gouverneur de Chateau-Chinon. Il épouſa le 25 Février 1513 *Adrienne* de Vietvre, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seig. de Prunière; du quel mariage eſt ſorti *Philippe* de Vielchaſtel, Ec. Seigneur de Montallan, qui alla en Italie ſous le Roi *Charles VIII.* De lui eſt ſorti,

Philippe de Vielchaſtel, Ecuyer, Seign. de Montallan qui épouſa le 5 ſeptembre 1548 *Anne* de Guibert; d'où ſont ſortis pluſieurs enfans, entr'autres, *René* de Vielchaſtel, qui mourut au ſiege de Montauban, Capitaine des Carabiniers. Il avoit épouſé *Madelein.* Bréchard, veuve d'*Euſtache* du Deffend, Chevalier, Seigneur de Saint-Coup, dont il n'eut point d'enfans.

Un autre fils nommé *François* de Vielchaſtel, Ecuyer, Seigneur de Montallan, qui épouſa le 23 Mai 1577 *Marie* le Koyer, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Geneſte, & de *Perrette* Bouveau, qui eurent pour fils *Jean* de Vielchaſtel; & *Jacques* de Vielchaſtel.

Ledit *Jean* de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Montallan, étant Lieutenant des Mouſquetaires, ſe ſignala aux approches de Montpellier, où il fit quitter, accompagné de huit de ſes camarades, un moulin qui étoit inveſti par cent hommes du Parti contraire: il y reçut un coup de feu qui lui perça le bras. Le Roi, pour le récompenſer, lui donna le nom de ſon jeune *Biron.* Il fut enſuite Capitaine de ladite Compagnie des Mouſquet. Gris, Lieutenant Général des Armées, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel de la Maiſon du Roi; enſuite Gouverneur des Ville & Château de Bar & Pays Barrois. Il épouſa *Suſanne* de Belly-Bonnainvilliers, parente des Comtes & Barons de Courtenay, & des MM. de Rambures, dont ſes enfans ont formé pluſieurs branches; tel que *Louis* de Vielchaſtel, Marquis de Montallan, qui a eu d'*Eugénie* de Vielchaſtel une fille qui a épouſé *N.* ... Lombard, Seigneur d'Armenonville; dont *N.* Lombard d'Armenonville; & une fille, qui a épouſé *N.* Chaillon, Seigneur de Gonville.

Un autre fils, *Louis* de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de Mardilly, qui a eu pour enfans,

Jean-Baptiſte de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur d'Heminvillée en Picardie; & a laiſſé une fille, *Louiſe* de Vielchaſtel, qui a épouſé *N.* Mathamcour, Chevalier, Seigneur de Godehar, Lieutenant Colonel de Royal-Artillerie, & enſuite Maréchal-de-Camp. Ils ont laiſſé trois fils, dont deux Chevaliers de Malte, tués au ſervice du Roi; & le troiſieme, *N.*... Mathamcour-Godehar, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Heminvillée, qui a épouſé la fille de M. le Marquis de Querieu, en Picardie.

Il y a encore eu une fille de *Jean* de Vielchaſtel, qui a épouſé *N.*.. de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renanſart, en Picardie, & ayeul de *N.* de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Renanſart, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

Jacques de Vielchaſtel, fils de *François*, & frere de *Jean*, Che-

Digitized by Google

valier, Seigneur de la Chaumerie, la Geneſte, a été Capitaine des Carabiniers du Roi : il épouſa le 22 Juillet 1622 *Catherine* de Grillet, fille de *Balthaſar*, Ec. Seigneur de Briſon, en Brie, & de *Marguerite* le Riche ſa femme, dont,

Louis de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Geneſte & la Motte-Jully, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel, & Aide-de-Camp de M. le Duc d'Epernon. Il épouſa le 23 Fév. 1648 *Lucie* de la Couldre, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vincelle, en Bourgogne, & d'*Anne* de Pailleau, qui ont laiſſé pour fils,

Jean-Baptiſte de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Motte-Jully, Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, qui a épouſé le 27 Novembre 1699 *Agnès* de Françure, d'une ancienne Maiſon de Picardie, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur d'Hiancour, & de *Marie* de Charmolue ; duquel mariage eſt iſſu,

Charles de Vielchaſtel, Chevalier, Seigneur de la Racine, a épouſé 13 Février 1739 *Marie-Anne* de Lenfernat de Villars, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur d'Anieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquiſat de Taver, & d'*Anne* de Marſangy, mort en 1749. De ce mariage eſt née une fille, *Marie-Charlotte* de Vielchaſtel.

Charles de Vielchaſtel a épouſé en ſecondes noces *Catherine-Gabrielle* Dupé de Louesme, fille de *Pierre* Dupé, Chevalier, Seigneur, Marquis de Louesme, & de *Françoiſe* de la Vergne, dont point d'enfans.

Armes : *d'azur à trois lions rampans, couronnés, armés & lampaſſés de même, & deux lions pour ſupports.*

VILLE-ſur-Ilon : Château, Bourg & Seigneurie en Lorraine, au Bailliage de Voſges, à trois lieues de Mircourt, a donné ſon nom à une Maiſon de l'ancienne Chevalerie (*a*), illuſtre avant le onzieme ſiecle.

Gilbert, Seigneur de Ville, s'engagea par traité l'an 1097 à défendre l'Abbeſſe d'Epinal des incurſions qu'on faiſoit ſur ſes Terres, ſous la condition qu'il auroit l'Avouerie de Faveroles, & la qualité de Seigneur de St. Gouery.

Janin de Ville, Chevalier, vivoit en 1149, comme il eſt marqué au Cartulaire de l'Abbaye de Verdun, acte 38. *Savary* de Ville, auſſi Chevalier, vivoit dans le même tems. *Erard* de Ville, Lieutenant Général au Gouvernement du Duché de Lorraine en 1220 (*b*), épouſa *Iſabelle* de Bourgogne. *Marie* de Ville, qui vivoit en 1202, fut femme de *Raoul* de Roye, ſecond fils de *Raoul* de Roye, & eut pour fille *Marie* de Roye (*c*), mariée en ſecondes noces à *Bouchard V*, Comte de Vendôme, tutrice de ſes enfans l'an 1271. On trouve

(a) *Diſſertation Hiſtorique ſur l'ancienne Chevalerie de Lorraine, imprimée à Nancy en* 1763, pag. 175.

(b) *Diſſertation citée ſur l'ancienne Chevalerie de Lorraine*, pag. 76.

(c) *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VIII, pag. 14, lettre D ; pag. 726, lettre C.

Digitized by Google

vers le même tems *Marie* de Ville, mariée à *Philippe* de Henaut, cousin de *Baudouin*, Empereur de Constantinople (*a*). *Villaume*, Seigneur de Ville, eut pour fils, *Vaultier*, qui épousa *Helind* en 1249, & rendit avec elle à l'Eglise de Saint Paul les hommages qu'ils avoient à Ennemont.

Simon de Ville, un de ses descendans, fut pere d'*Androuin*, Seigneur de Ville, & aussi de *Jean* de Ville, qualifié de cousin par le Duc *Raoul*; d'*Isabelle*, *Etiennette*, *Béatrix*, & *Marguerite* de Ville, Dames de l'Eglise de Remiremont en 1336 (*b*); & de *Villemette* de Ville, XIe. Abbesse d'Epinal en 1340 (*c*). *Androuin* de Ville épousa *Jeanne* d'Amance, sœur de *Jacques*, depuis Maréchal de Lorraine; & fut pere par elle de *Jean* de Ville, & de *Jeanne* de Ville, femme de *Burneguin* de Savigny (*d*). *Jean*, Seigneur de Ville, né en 1345, & eut pour femme *Marguerite* de Villars-sur-Sel (*e*); dont *André*, Seigneur de Ville, *Alix*, Doyenne de Remiremont (*f*) en 1432; *Philippe*, Evêque de Toul; & *Henri*, aussi Evêq. de Toul (*g*). *André*, Seigneur de Ville, vivoit en 1420, il épousa *Isabeau* d'Epinal (*h*); de laquelle il eut *Antoine*, Seigneur de Ville; *Andreu*, Seigneur de Domp-Julien; *Yolande* de Ville; *Arnoul*, Avoué d'Epinal, marié à *Catherine* de Saint-Loup; *Jean*, Sieur de Fontoi; & *Erard*, Sieur de Montquentin; *Antoine*, Seigneur de Ville, fils aîné d'*André*, eut pour femme en 1444 *Catherine* de Deuilly (*i*), dite la Grande Dame, fille d'*Erard* du Châtelet, Baron de Deuilly, surnommé le Grand, de la branche cadette des anciens Comtes de Vaudemont, descendans de *Gérard* d'Alsace, Duc de Lorraine; de laquelle naquirent, *Colignon*, ges (*k*) en 1466; & *Elisabeth* de Ville, Dame de l'Eglise de Remiremont en 1470. *Colignon* de Ville épousa *Mahault* de Ville, sa cousine-germaine, fille d'*Andreu* de Ville (*l*). De ce mariage, *Antoine* de Ville, II du nom, Bailli de Vôsges en 1540, mort sans postérité de sa femme *Yolande* de Bassompierre (*m*). *Jeanne* de Ville, mariée en 1484 ou 1494 à *Christophe*, Sire de Bassompierre, frere d'*Yolande*, bisayeul du Maréchal de Bassompierre. Autre *Jeanne* de Ville, ma-

(a) *Même Histoire*, Tom. II, pag. 776, lettre D.
(b) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(c) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. III, pag. 118.
(d) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(e) *Même Généalogie.*
(f) *Attestation du Chapitre de Remiremont.*
(g) *Histoire de Lorraine*, par Dom Calmet.
(h) *Généalogie manuscrite qui est à la Bibliotheque du Roi.*
(i) *Même Généalogie.*
(k) *Même Généalogie.*
(l) *Même Généalogie.*
(m) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 466, lettre C.

Digitized by Google

riée à *Thiery IV*, Seigneur de Lénoncourt & de Vignory (*a*), dont *Henri* de Lénoncourt, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit; & *Robert*, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France: ladite *Jeanne* de Ville décédée le 3 Février 1525, ſuivant ſon Epitaphe aux Cordeliers de Toul; *Marguerite* de Ville, mariée à *Jean* de Saint-Amadour, Seigneur de Lanoi, dont *Anne* de St-Amadour, qui épouſa *Pierre* de Choiſeul, III du nom, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Meuze (*b*); & *Cathérine* de Ville, femme de *Philippe* de Raigecourt, Seigneur d'Enferville, Chevalier du Saint-Sépulchre, Chambellan de *René II*, Duc de Lorraine. Ce même *Colignon* de Ville eut ordre en 1466 d'aſſembler les Milices pour ſecourir Epinal aſſiégée par le Maréchal de Bourgogne. Dans la liſte des Baillis de Voſges ſe rencontre un ſecond *Colignon* de Ville.

Andreu, Seigneur de Domp-Julien, fils puîné d'*André* de Ville, & d'*Iſabeau* d'Epinal, lequel porta la Banniere Ducale à la bataille ſous Nancy contre *Charles-le-Téméraire*, Duc de Bourgogne qui y fut tué (*c*), forma ſeconde ſouche du nom de Ville par ſon mariage avec *Jeanne* de Hoſſonville. Ses enfans, au nombre de trois, furent *Mahault* de Ville, mariée, comme il a été dit, à *Colignon* ſon couſin; *Antoine* de Ville, connu ſous le nom de *Domp-Julien* (*d*), Chambellan du Roi *Charles VIII*, Capitaine de 50 Hommes d'armes, & de 400 Arbaleſtriers, Gouverneur de Montelimar en 1494, qui épouſa *Claudine* de Beauvau, des Seigneurs de Beauvau dans l'Anjou, dont un fils du nom d'*Arroine*; & *André* de Ville, pere par *Jeanne* de Mailly (*e* d'*Antoine* de Ville, Sieur de Brémoncourt au ſervice de France en 1497 (*f*); *Antoine*, dernier du nom, eut pour ſecon-Seigneur de Ville, Bailli de Voſge femme en 1528 *Lize* de Bertrand, fille de *François*, dont *Jean* de Ville, marié en 1564 à *Marguerite* de Labarthe, de la Maiſon du Maréchal de Thermes (*g*). Vers le même tems vivoit *Alix* de Ville, Doyenne de l'Egliſe de Remiremont, laquelle, par ſon teſtament de 1576, fit des legs au Chapitre & aux Prébendes (*h*). *Jean* de Ville fut pere de *Ferry* de Ville, qui ſuit; de *N.* de Ville; & d'*Antoine*, Chevalier de Ville. *Ferry* de Ville, Capitaine de 50 Hommes de guerre à pied, épouſa en 1615 *Philippine* de Saint-Beauſſant, &

(a) *Même Hiſtoire*, Tom. II, pag. 18, lettre A.
(b) *Même Hiſtoire*, Tom. IV, pag. 837, lettre B.
(c) *Hiſtoire de Lorraine*, par Dom Calmet, Tom. II, pag. 1067.
(d) *Tranſaction qui eſt dans les Archives du Marquis de Rochepierre au Bourg Saint-Andoël dans le Comtat d'Avignon.*
(e) *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. pag. lettre
(f) *Quittance en original qui eſt à la Bibliotheque du Roi.*
(g) *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, Tom. VII, pag. 218, lettre B.
(h) *Recueil d'Arrêts donnés en forme de Reglement pour le Chapitre de Remiremont*, pag. 81 & 136.

Digitized by Google

en eut, entr'autres enfans, *Pierre-Arnoult* de Ville (*a*) marié à *Mathilde* de Braconnier; & en secondes nocès à *Laurence* de Rothelin, dont *André-Nicolas* de Ville, Ingénieur de Places en 1703, auparavant Capitaine d'Infanterie, blessé au siége de Nice en 1706, mort en 1741, Ingénieur en chef à Lyon: il avoit épousé *Gabrielle-Françoise* de Forget, de la Maison du Sécretaire d'Etat de ce nom, Ambassadeur en Espagne sous *Henri III*: & n'a laissé pour héritier que *Nicolas-François* de Ville, Seigneur de Vaux & Villeurbaune, Membre de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Lyon, & de l'Académie Royale d'Angers, actuellement vivant, Chevalier de l'Ordre Milit. de Christ, Lieutenant ordinaire de la Venerie du Roi; en faveur duquel, & des services de ses ancêtres, Sa Majesté a érigé en Fief & Seigneurie, sous le nom de *Ville*, la Maison-Forte & biens qu'il possédoit en franc-aleu noble dans le Bailliage de Vienne en Dauphiné, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1761. Ce dernier a épousé le 4 Septembre 1753 *Marianne* de Jullien, fille de *Jacques-Etienne* de Jullien, Chevalier, Seigneur de Villeneuve en Forez, & de *Marie* de Parchas-Saint-Marc.

Parmi ceux qui se sont distingués au dix-septieme siecle, sortis de diverses branches qu'a fourni la Maison de Ville-sur-Ilon, dont une actuellement au service de l'Impératrice-Reine, se trouvent, *Antoine* de Ville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, né en 1597, Auteur de deux Traités relatifs à l'Art Militaire (*b*); *Jérôme-François* de Ville, Général de la Cavalerie de Savoye, & des Troupes de terre de la République de Venise au siége de Candie en 1660 (*c*); *Laurent* de Ville, Mestre-de-Camp, connu par son Traité de la *Justice Militaire de l'Infanterie* (*d*).

Ceux du nom de Ville, descendans de la Maison de Ville-sur-Ilon, portent: *d'or à la croix de gueules*, chargée pour quelques branches cadettes, *de cinq molettes d'argent*: le timbre surmonté d'une toque ou bonnet de gueules, bordé d'argent, au-dessus duquel est une boule d'or.

Le Château, Bourg & Seigneurie de Ville étant passé dans la Maison de Livron: *voyez* le Dictionnaire Généalogiq. Tom. III, p. 450, Edit. de 1757.

VILLEMONTÉE. L'ancienneté de la Maison de ce nom remonte à l'année 1088, & elle a une filiation suivie depuis 1169, prouvée par titres authentiques. vers le milieu du seizieme siecle elle se sépara en 2 branches, dont l'aînée demeura en Auvergne, Province de son origine, & la cadette vint s'établir à Paris, où après avoir possedé les premieres charges de la Magistrature, elle s'éteignit en cinq filles. L'une épousa *Louis* de Brichanteau, Comte de Guichy, fils de *François*, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & petit-fils *d'An-*

(*a*) *Testament du* 8 *Juillet* 1642.
(*b*) *Le premier imprimé en* 1628; *l'autre en* 1656.
(*c*) *Histoire de Malte*, de l'Abbé de Vertot, pag.
(*d*) *Imprimé en* 1672.

soine, Amiral de France, & Chevalier de l'Ordre du Roi. La seconde épousa *Jean-Baptiste* de Machault. La troisieme prit alliance avec le Comte *Hercule* de Belloy, dont la fille épousa *Joseph Remy*, Marquis de Livron, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général de Champagne. La quatrieme contracta avec *Charles* de Grieu; & la cinquieme avec *Pierre* de Maupeou. Elles étoient filles de *François* de Villemontée, Conseiller d'Etat: les deux premieres, de sa premiere femme, *Catherine* de Thumery-Boissise, & les trois autres, de sa seconde femme, *Marie* de Verdun.

La branche aînée subsiste actuellement en la personne de *Nicolas-Marian*, Comte de Villemontée, né en 1742, substitué aux noms & armes de Vittelune & de Bosredon-la-Breuille, qui a épousé en 1758 *Antoinette-Amable*, fille d'*Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonœil, & de *Catherine* de la Porte du Theil, dont *Amable-Marien*, né en 1759.

Sœurs: 1. *Marie-Françoise*, épouse du Sieur de Chalus; 2. *Antoinete*; 3. *Marie*; 4. *Françoise*.

Oncles: *Jean-Marien*, Seign. de Chezelle & des Herards, a épousé en 1748 *Marguerite* de Trezel; dont 1. *Jean Baptiste*; 2. & *Nicolas-Marien*.

2. *Antoine-Marien*, Abbé, Bachelier de Sorbonne.

3. *Nicolas Marien*, Chevalier de Malte, Commandeur de Torrebesse, ancien Officier aux Gardes Françoises.

Tantes: 1. *Marie-Françoise*, Dame de Poixfol & des Jollys, veuve de *Paul*, Comte de Viry.

2. *Françoise* de Bosredon, Dame de la Breuille & d'Hautefeuille, mere du Comte de Villemontée, est veuve de *Jean-François-Marien*, Comte de Villemontée, mort en 1748; & s'est remariée en Juin 1758 avec *Amable* de la Roche-Briant, Baron de Cleravaux & de Bonnœil.

VILLEREAU. Château situé en la Paroisse de Beauvilliers au Pays Chartrain, a reçu ou donné son nom à une noble Maison, qui porte pour armes: *de sable au lion d'argent, armé, lampassé de gueules, accompagné de 5 fleurs de lys d'or, 2 en chef, 2 en face & une en pointe.* Les recherches sur les fleurs de lys à la fin du IIIe. Vol. de ce Dict. font le lion armé, lampassé & couronné d'or.

I. *Pierre* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont il rendit aveu à l'Evêque de Chartres en 1393, fut pere de

II. *Pierre* de Villereau II, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ainsi qualifié dans le partage qu'il fit le 29 Mai 1445. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. *Jean* de Villereau, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, quitta aux Religieux Célestins d'Ambert la redevance qu'ils lui devoient pour leur Terre d'Aquilon en la Paroisse de Rumau par acte passé devant Noblet, Notaire à Orléans, l'an 1482. *Guillemette* de Fontenay, sa femme, le rendit pere de

IV. *Mathurin* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Beauvilliers, épousa, par contrat passé devant Chevalier, Notaire au Puy le 25 Janv. 1503, *Jeanne* de Languedoüe, Dame de Villeneuve, fille & héritiere de *Louis*,

Digitized by Google

Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, & de *Catherine* du Monceau, dont ſont iſſus, 1. *François* qui ſuit; 2. *Louis*, qui a fait la branche des Seigneurs de la Barre, rapportée ci-après; 3. & N. ... Chevalier de Saint Jean de Jéruſalem, dit alors de Rhodes, & depuis de Malte.

V. *François* de Villereau, Ec. Seigneur dudit lieu, Beauvilliers & Villeneuve, épouſa, par cont. devant *Olivier* le Faure, Notaire Tabellion de Behouſt le vingt-un Août 1551, *Anne*, aliàs, *Renée* d'Argeville; dont ſon iſſus, 1. *François*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en 1586, dont on ignore l'alliance; 2. *Louis*, qui ſuit; 3. *Claude*, mariée, par contrat devant Hurault Notaire Royal au Bailliage de Chartres le 11 Avril 1564, à *Jean* de Coſnes, Ecuyer, Seigneur du Houſſay & Chavernay en la Paroiſſe de Montainville, fils de *Paſquier*, Ec. Seigneur deſdits lieux, & de *Luce* de Chartres; 4. & *Aimée*, femme d'*Iſaac* de Villequoy, fils de *René*, Ecuyer, Seigneur d'Imorville, & de *Catherine* de Moutier.

VI. *Louis* de Villereau, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve en la Paroiſſe de Reclainville, fit partage avec ſes frere & ſœurs le 23 Janv. 1574, & avoit épouſé le 22 Av. 1572 *Marguerite* le Maréchal, veuve de *Louis* le Maire, Ecuyer, & fille de *Pierre* le Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Vauvelles & Chambines, & d'*Anne* du Pleſſis, *aliàs* Pleſſier, dont ſont iſſus, *Philippes*, I du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villereau, marié, par contrat du 7 Janvier 1613 à *Marie* de Chartres, qui le rendit pere d'*Henri*, Seigneur de Champgirault; & de *Daniel*, Seigneur d'Herouville, marié le 1 Janvier 1652 à *Suzanne* de Poncé, dont nous ignorons la poſtérité.

VII. *Philippe* de Villereau, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoüe, Juranville, Launay dans la Vallée d'Aillant près Montargis, Meſnil & Venery, mort en 1647, épouſa, par contrat paſſé devant Nollet Notaire à Châteauneuf en Thymerais le 15 Avril 1605 *Madeleine* Dubois-Deſcours, d'une noble Famille de Beauce, qui porte: *d'argent à 5 coquilles de gueules*, 2. 2. 1. dont ſont iſſus, 1. *Philippe*, II du nom, qui ſuit; 2. & *Benjamin*, mort ſans poſtérité.

VIII. *Philippe* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Launay, &c., mort en 1638, épouſa, par contrat devant Laiſné, Notaire à Orléans, le 20 Septembre 1631, *Anne* de Coſne, fille de *Philippes*, Ecuyer, Seigneur de Montmorant, & de *Marie* de Saint-Meſmin de la Cœuvre, dont ſont iſſus, 1. *Philippes*, III du nom, qui ſuit; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, mari de *Judicd* de Lenfernat, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Courteil, & de *Julie* de la Taille, veuve de *Jacques* de Prunelé, Seigneur de Guillerval; 3 *Suſanne*, femme le 29 Sept. 1654 de *César* de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville, fils de *Charles*, Seigneur de Tretinville, Guigneville & Bitry, & de *Catherine* de Plaix, dont la poſtérité ſubſiſte.

IX. *Philippes* de Villereau, III du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de ſa femme *Catherine* Monceau de Bourneville,

Digitized by Google

fille du Sieur de la Melonniere.

X. *Philippes* de Villereau, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Launay, eut de *Marie* Boulé, *alias* Boulay, ſa ſeconde femme, 1. *François II*, qui ſuit, 2. & *Marie-Françoiſe*, née en 1698, morte le 7 Juillet 1757; femme, par contrat paſſé devant Thoralier Notaire au Comté de Charny le 4 Octobre 1718, & veuve du 27 Avr. 1722 de ſon couſin *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, fils de *Louis*, Seigneur de Genonville, & de *Charlotte-Judith* de Prunelé de Thignonville, mentionés ci-après.

XI. *François* de Villereau, II du nom, Chevalier, Seigneur de Launay-le-Meſnil, &c. a laiſſé de *N...* de la Mairie, ſa femme, pour fils unique

XII. *N...* de Villereau, Aide-Major de l'Ecole Royale & Militaire, non marié en 1764.

Branche des Seign. de la Barre.

V. *Louis* de Villereau, fils puîné de *Mathurin*, Seigneur de Villereau, & de *Jeanne* de Languedoüe, fut Seigneur de la Barre & de Villeau, que *Gillette* de Montclerc, Dame de Genonville, ſa femme, rendit pere de, 1. *Louis*; II du nom, qui ſuit; 2. & *Iſmael*, tige de la branche des Seigneurs de Genonville, rapportée ci-après.

VI. *Louis* de Villereau, II du nom, Ecuyer, Seign. de la Barre & de Villeau, épouſa *Jeanne* de Belliatt, mere de

VII. *François* de Villereau, Ec. Seigneur de Villeau; n'eut d'*Eliſabeth* de Jouvains, ſa femme, qu'une fille.

VIII. *Eliſabeth* de Villereau, Dame de Villeau, femme de *François* Baudoüin, Ecuyer, pere d'*Anne* Baudoüin, Dame de Villeau, qui d'*Eléonor-Jacques* de Chalet, Ecuyer, Seigneur de Chanceville, ſon premier mari, eut *Philippes* de Chalet, dit Chanceville, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Villeau, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre, pere de *Françoiſe* de Pontbréant de *Marie-Françoiſe* de Chalet, née le 8 Juillet 1724, élevée à S. Cyr, & Religieuſe Profeſſe à St. Louis de Poiſſy, dite Madame de Chalet; & de *Bonne-Françoiſe* de Chalet, uée le 26 Février 1726, dite Madame de Chanceville, Religieuſe avec ſa ſœur.

Branche des Seig. de Genonville.

VI. *Iſmael* de Villereau, fils puîné de *Louis* de Villereau, I du nom, Seigneur de la Barre & de Villeau, & de *Gillette* de Mauclerc, qualifié Chevalier, Seign. de Luz, en la Paroiſſe de Viabon, Fontenay-ſur Conie, Fains, Moronville, & Genonville en la Paroiſſe de Voves en Beauce, Pays Chartrain, Capit. de 100 Hommes d'armes, Exempt des Gardes du Corps, & Gentilhomme de la Chambre du Roi *Henri IV*, dont il étoit fort aimé, à l'exemple duquel il fit abjuration du Calviniſme, épouſa *Sara* de Grand, de la Maiſon de Montgommeri, niece du Comte de Lorge; de laquelle il eut, 1. *Claude*, qui ſuit, 2. *Paul*, Ecuyer, Seigneur de Fains, mari de *N.* de Carnazet, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Vrain, & de *Geneviève* Alexandre, dont un fils, Seign. de Foins, mort ſans alliance; 3. & *Anne*, femme 1°. de *Pierre*

Digitized by Google

du Breüil, Ecuyer, Seigneur de Secouray : 2° d'*Alexandre* de Carnazet, Ecuyer, Seigneur de Rozay, Saint-Vrain, &c. desquels elle étoit veuve lorqu'elle signa le contrat de mariage de son cousin *Louis* de Villereau, Seigneur de Moronville & Génonville, avec *Charlotte-Judith* de Prunelé-Thignonville, du sept Avril 1687.

VII. *Claude* de Villereau, Ec. Seigneur de Moronville, épousa *Anne* de Rennes d'une Famille Noble du Perche, veuve de *N*... Losmosnier, Ecuyer, Seigneur de Pareau; lesdits Seigneurs de Moronville & de Rennes présens à la célébration dans l'Eglise de Courbehaye le 23 Janvier 1652, du mariage d'*Anne* Losmonier, Dame de Pareau, fille de ladite Dame de Rennes, avec *Léonard* de Challet, Chevalier, Seigneur de Sancheville; dont,

VIII. *Paul* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville & Moronville, épousa *Catherine* de Juguenay, Dame de Courbehaye, mere de

IX. *Louis* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment d'Anjou, Infanterie, mort à Génonville avant 1738, avoit épousé par contrat passé devant Gallopin, Notaire Royal à Outarville, Bailliage d'Orléans, le 7 Avril 1687, *Charlotte-Judith* de Prunelé, née le 21 Juin 1660, morte à Génonville le . . . 17 . . . fille de *Charles* de Prunelé, Chevalier, Seigneur de Thignonville, Jodainville, tué en Catalogne en 1676, Capitaine, Major & Commandant le Régiment de la Rabliere, Cavalerie, & de *Judith* de Jaucourt-Espeuilles, morte le 27 Janvier 1670, âgée de trente-sept ans, dont sont issus, 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Paul-Henri*, dit l'Abbé de Villereau; 3. *Charlotte-Anne*, née le . . . Octobre 1692, Sous-Prieure de la Maison Royale de Poissy, dite Madame de Villereau; 4. *Anne Elisabeth*, née en 1696, dite Madame de Génonville, Religieuse avec sa sœur.

X. *Louis-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Moronville, Capitaine au Régiment de Foix, Infanterie, mort à Chartres le 7 Avril 1732, épousa par contrat passé devant Thoratier, Notaire au Comté de Charny, le 4 Octobre 1718, *Marie-Françoise* de Villereau sa cousine, morte le 7 Juillet 1757, fille de *Philippe*, Seigneur de Launay, le Mesnil, & d'Ouchy en partie, dont pour fils unique,

XI. *Louis-Parfait-François* de Villereau, Chevalier, Seigneur de Génonville, ancien Lieutenant au Régiment de la Marine, Infanterie, né 8 Juillet 1719, fut sous la tutelle de la Dame sa mere, & ensuite sous celle du Sieur *Antoine-François* de Vincheguerre, son peau-pere, épousa dans l'Eglise de Saint-Aignan de Chartres, le 21 Novembre 1741, *N*.. de Launay, dont sont issus, 1. *Louis-François-Parfait* de Villereau, né le 30 Septembre 1745, Mousquetaire de la seconde Compagnie; 2. *Paul-Henri*, dit le Chevalier de Villereau, né le 15 Avril 1746; 3. *Louise-Parfaite*, Demoiselle de Villereau, née le 10 Septembre 1742.

VIRY. Cette Maison tire son origine du Seigneur de Viry, qui conduisit mille Chevaux-Légers pour secourir Beraux de Saxe, auteur de la Maison de Savoye, contre *Mainfroy*, Marquis de Salus,

lums, vers le milieu du dixieme ſiecle. Son fils *Hugues* de Viry épouſa *Antoinette*, fille du Comte Souverain de Geneve. Son tombeau ſe voit encore dans la Chapelle de Salnove, à l'Abbaye de Bonlieu. En 1266 & en 1281, les Comtes Souverains du Génevois déclarerent que les Seigneurs de Viry avoient pleine, entiere & pure domination dans toute l'étendue de la Terre & Mandement de Viry. Cette Maiſon ſe diviſa en huit branches, deſquelles les deux qui reſtent ont ſuccedé dans tous les biens des ſix autres, ſuivant les pactes de Famille accordés en 1239 & en 1282. Cette Maiſon a fait pluſieurs alliances avec celles de Savoye, de Geneve, &c. & a poſſédé les premieres Charges auprès des Ducs de Savoye & de Bourgogne. *Charles-Emmanuel I*, Duc de Savoye, érigea par Lettres Patentes du 12 Mars 1598, la Baronie de Viry en Comté, tant pour raiſon de ſervices ſignalés & innombrables rendus aux Souverains par ceux de ce nom, que parce que la Maiſon de Viry étoit une des plus anciennes & des plus Nobles de ſes Etats.

Il ne reſte plus de cette Maiſon que *François-Joſeph*, Comte de Viry, Baron de la Perriere, Seigneur d'Augny, d'Herchams, Conſeiller Privé de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne, ſon Miniſtre Plénipotentiaire en 1738, 1739, 1740, & 1741, auprès des Cantons de Berne & de Zurick, cidevant ſon Envoyé Extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & à préſent auprès du Roi de la Grande Bretagne, depuis 1755, a épouſé le 15 Mai 1731 *Louiſe-Marie-Joſephe* de Rochette, fille de *Joſeph-François*, Baron de Cohendier, Seigneur de Sauterans, & de *Marie-Thereſe* d'Allinges : ils ont pour fils *François-Marie-Joſeph-Juſtin* de Viry, dit le Baron de la Perriere.

La branche de la Maiſon de Viry, établie en Bourbonnois, ſubſiſte en la perſonne de *Jean-Baptiſte-Marien-Joſeph*, Comte de Viry, ſubſtitué aux noms & armes de la Foreſt de Fradel, & de la Fin, Seigneur du Coude, des Thenins, de la Barre, & du Verray, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, depuis 1751.

Il a pour ſœur *Marie-Antoinette* de Viry, qui a épouſé le 12 Novembre 1761 *Gabriel* de Challier de Pérignat, Seigneur de Pérignat, Pralong, & Belleripe.

Ils ont pour mere *Marie-Françoiſe* de Villemontée, veuve de *Paul*, Comte de Viry, qu'elle avoit épouſé le 26 Novembre 1731.

VOGUÉ, en Vivarais : ancienne Maiſon qui remonte par titres juſqu'à l'an 1084. Cette même année *Bertrand* de Vogué, avec ſa femme *Bermonde*, & ſes fils *Jean* & *Raymond*, laiſſerent & donnerent, du *vouloir* ou conſentement de *Giraud*, Evêque de Viviers, à *Vénérable-Smplicie*, Prieure de la Ville-Dieu (a), ce qu'ils avoient dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, en réſervant à Dame *Iſengarde*, Prieure de St. Maurice, la dixme qui lui appartenoit, comme lui ayant été donnée, ou l'ayant achetée.

Pierre de Vogué donna pour

(a) *En* 1210 *il y avoit une Vogué Abbeſſe ou Prieure dudit Monaſtere de la Ville-Dieu.*

ladite dixme à la Prieure *Simplicie* un Mas au Terroir de Vial-Vieux, une Métairie au Terroir de Fabrégoules, & une piece de terre au Terroir de la Faille.

Audibert de Vogué, Chevalier, rendit hommage à l'Evêque de Viviers en l'an 1150.

En 1206 *Raymond* de Vogué, Chevalier, rendit auſſi le 6 des Calendes de Mars le même hommage à *Bruno*, élu Evêque de Viviers, & après lui *Ponce* de Vogué, Damoiſeau, & d'*Almace* de Vogué.

Raymond de Vogué, qui deſcendoit d'un de ceux rapportés ci-deſſus, puiſqu'il poſſédoit les mêmes Terres, rendit auſſi le même hommage le 8 des Calendes de Novembre 1256. Pour récompenſer ſes Vaſſaux & Sujets de Saint Maurice & de l'Anas des ſervices qu'ils lui avoient rendus & à ſes Prédéceſſeurs dans les tems de guerre, leur accorda certaines franchiſes. *Guilelme* de Laudan ſa femme intervient dans cet acte; & *Raymond* de Val, Chevalier, Ecuyer dudit *Raymond* (*Miles, armiger ipſius Remundi*) y ſert de témoin.

Le même *Raymond* de Vogué en 1164 reçut une reconnoiſſance féodale de quelques Fiefs du Mandement de Vogué. En 1265 il ajouta à ſes Terres une portion de celle de Vogué, qu'il acquit par tranſaction, vente ou donation de *Ponce*, veuve d'*Audibert* de Vogué ſon frere conſanguin, laquelle en avoit hérité *ab inteſtat* de *Jean* & de *Brunehaud* de Vogué, ſes fils & fille: il en reçut l'inveſtiture d'*Hugues*, Evêque de Viviers, au Monaſtere de Saint-Jean-le-Centenier, en préſence de *Ponce* de Montlor, de *Ponce* de Vogué, Damoiſeau, & de *Guillaume* Deha Official de Viviers. *Raymond* de Vogué prend dans cet acte la qualité de *Chevalier*; & cette vente ou donation lui fut confirmée l'année ſuivante, le 8 des Ides de Décembre, par ladite *Ponce*, veuve d'*Audibert* ſon frere.

Raymond de Vogué, le Jeudi avant la Fête de Saint-Vincent en 1274, retira auſſi pour le prix de ſept vingts livres certaines rentes exigibles, à la Chapelle, qu'il avoit précédemment engagées au Chapitre de Viviers.

Par un autre acte de 1292, le Jeudi de la Fête de Saint Nicolas, il tranſigea avec ſes ſujets du Mandement de Vogué. Il y eſt dit que *Raymond* leur avoit accordé, depuis plus de trente-ſix ans, certaines franchiſes & immunités; que dans cette vue ils lui avoient donné cinq mille ſols Viennois. Cette tranſaction de franchiſes & d'immunités eſt confirmée par lui & *Raymond* de Vogué, Damoiſeau, ſon fils. *Guilelme* de Laudieu, femme de *Raymond* pere, & *Maſcoude*, femme de *Raymond* fils, ratifient, confirment, approuvent & homologuent, en préſence & du conſentement de leurs maris, ces immunités & franchiſes, ſous leur ſerment & obligation de leurs biens.

Les mêmes *Raymond* pere & fils, l'année d'après en 1293 & la veille des Calendes d'Avril, paſſerent une pareille tranſaction & ſous les mêmes réſerves avec leurs vaſſaux de la Chapelle.

La même année *Raymond* de Vogué acheta de *Baudouin* certains droits, qu'il avoit au Mandement de Vogué, conſiſtants en ſujets, cens & hommage.

Raymond de Vogué, Damoiſeau, fut émancipé par ſon pere,

Digitized by Google

Raymond de Vogué, Chevalier en 1298 le 6 des Nones de Mai, & il fit hommage à *Aldebert*, Evêque de Viviers, de la portion qu'il poſſédoit audit Vogué, ainſi qu'à la Chapelle & à Chaſſiers, & de ſes Forts & Châteaux. Le 6 des Calendes d'Août 1303 il ſe trouva à l'Aſſemblée de la principale Nobleſſe du Languedoc, qui ſe tint à Montpellier à l'occaſion des différends ſurvenus entre *Philippe-le-Bel* & *Boniface VIII.* Il intervint dans l'acte, tant en ſon nom qu'au nom de *Raymond* de la Crotte, Seigneur de Béage, & Coſeigneur de Vogué, & il adhéra à ce qui fut délibéré au Louvre en préſence du Roi.

Ce *Raymond* en 1304, le Lundi avant la Pentecôte, paſſa encore acte avec *Guidon* de Montlor, par lequel ledit *Guidon* déclare que les ſujets des Terres deſdits *Raymond* de Vogué ſont, & ont été de tout tems exempts du péage d'Aubenas.

En 1307, le 5 des Calendes de Novembre (pour lors ſon pere *Raymond* étoit mort) il renouvella à *Louis*, Evêque de Viviers, l'hommage qu'il avoit rendu en 1298 à *Aldebert* ſon prédéceſſeur. Il prend dans ce dernier hommage la qualité de *Chevalier*. En 1311 il reçut reconnoiſſance des Habitans de la Roche-Colombe. En 1314 il tranſigea avec quelques-uns de ſes Vaſſaux touchant le Mas de Sablieres & le Port de l'Ardeche. En 1330, il reçut une reconnoiſſance noble de Noble *François* d'Alégre, du Diocèſe du Puy, pour certaines propriétés que ledit d'Alégre tenoit noblement audit lieu de Vogué. En 1333 il rendit un hommage pareil à ceux cités ci-deſſus; & en 1345, il reçut une autre reconnoiſſance des Habitans de Colombe.

Raymond eut pour enfans, 1. *Pierre* de Vogué, qui ſuit.

2. *Audibert* de Vogué, rapporté après ſon aîné.

3. *Hermeſande* de Vogué, morte ſans alliance vers l'an 1348.

Pierre de Vogué paſſa le 2 Août 1349 un compromis avec *Pierre* de Salineaud, par lequel il lui donne le Fief de Valas, dont il s'étoit ſaiſi par droit de commiſe, a tendu que *Giroud* de la Baume, qui en étoit poſſeſſeur, ne lui en avoit pas fait hommage, ni à *Raymond* de Vogué ſon pere, dans les tems preſcrits. Ce *Pierre* de Vogué dans l'hommage qu'il fit en 1350 à l'Evêque de Viviers, de tout ce qu'il poſſedoit à Vogué, y prend la qualité de fils de *Raymond* de Vogué: il mourut peu de tems après, & laiſſa un fils nommé *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué, qui mourut ſans poſtérité.

Il y a des hommages rendus par *Audibert* à l'Evêque de Viviers en 1369 & 1375, tant pour lui que pour ſon neveu *Mondonnet* ou *Raymond*, fils de feu Noble *Pierre* de Vogué ſon frere.

Audibert de Vogué reçut le 13 Octobre 1375, pluſieurs reconnoiſſances de ſes Vaſſaux de Roche-Colombe. En 1379, le 13 Octobre, il fit oppoſition, tant en ſon nom qu'au nom des autres Coſeigneurs dudit Vogué, aux réparations que les Habitans de la Chapelle faiſoient à leur Egliſe. En 1380 *Audibert* de Vogué & *Raymond* de Vogué ſon neveu acheterent de Noble *Gourd* la Coſte des poſſeſſions qu'ils avoient en Fiefs nobles au Mandement de Chaſſiers. Les mêmes en 1383 ren-

Digitized by Google

dirent hommage à l'Evêque de Viviers de tout de qu'ils poſſédoient à Vogué, à la Chapelle, & ils reçurent la même année hommage noble de *Simon* Sabatier, pour ſix ſeptiers & demi de froment que ledit Sabatier prenoit dans le Mandement de Vogué.

C'eſt à peu près dans ce tems que mourut *Raymond* ou *Mondonnet* de Vogué. *Audibert* ſon oncle reçut en 1405 un hommage noble de *Michel* Juſtel, pour ce qu'il poſſedoit à Saint Maurice & à l'Anas. Il en reçut un autre en 1414 de *Vital-Laurent* de Chaſſiers, pour les cens & rentes que ledit *Vital-Laurent* avoit acquis de Noble *Pierre* Beraud.

Audibert de Vogué eut pour fils *Pierre* de Vogué, qui ſuit, & *Alix* de Vogué, mariée à *Bertrand* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude.

Pierre de Vogué acheta en 1428 de *Raymond*, Licencié, un pré ſitué ſur la riviere de Linde, & il reçut 20 Juin 1438 quittance de Nobles *Etienne* & *Jean* Blachere, pour certaine ſomme qui leur étoit dûe par *Audibert* & *Hermeſande* de Vogué, dont il étoit héritier. En 1441, le 7 Janvier, il reçut une autre quittance de *Guillaume* de Barjac, Seigneur de Roche-Gude, fils, héritier univerſel d'*Alix* de Vogué, fille d'*Audibert*, & ſœur de ce *Pierre*, pour le reſte de la dot conſtituée à cette *Alix* par ſon pere.

Pierre de Vogué eſt qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur* dans une tranſaction du 24 Novemb. 1442, par laquelle il inveſtit Noble *Guillaume* de Montgros, du Port & Paſſage d'Ardeche, s'en réſervant la Seigneurie, avec le droit d'*encloſer*, *inveſtir*, ainſi que le droit de paſſer tant qu'il lui plaira ſans rien payer.

Il fit en 1444, comme ſes prédéceſſeurs, hommage à l'Evêque de Viviers de tout ce qu'il poſſedoit. Il maria en 1446 *Antoinette* de Vogué ſa fille, à Noble *Pierre* de Chalderant, Seigneur de Valombieres, & Coſeigneur de Lorac, ce qui eſt prouvé par quittance de ladite *Antoinette*, & de *Pierre-Charles* de Chalderant ſon mari, les 26 & 28 Novembre 1446, de la ſomme de quinze cents florins pour les droits tant paternels que maternels de ladite *Antoinette* de Vogué. *Pierre* de Vogué acheta en 1447 la moitié de la Juſtice des Ceus de l'Anas, du Seigneur de Balazue, & en 1455, le dernier jour du mois de Mars, il reçut un hommage de Noble *Raymond* Aulanhet, autrement Boſſeviel, pour tout ce qu'il poſſedoit au Mas de Creſſinſac, conformément à l'hommage qui avoit été autrefois rendu par *François* d'Almace de l'Anas à *Raymond* de Vogué, Chevalier, Seigneur pour le tout de Roche-Colombe, & en partie de Vogué. *Pierre* de Vogué, qualifié de *Noble & Puiſſant Seigneur* dans les actes, fonda une Chapelle à Roche-Colombe en 1459.

Il teſta en 1468, regla la légitime de ſes enfans, fit un legs à *Barthelemi* de Vogué, un de ſes fils, donna la jouiſſance d'une partie de ſes biens à *Marguerite* de Bernard ſa femme, niece & héritiere en 1464 de ſon oncle *Antoine* de Bernard, Coſeigneur de l'Anas, & inſtitua ſon héritier *Antoine* de Vogué, qui ſuit.

Antoine de Vogué, qualifié dans un titre de 1472, de *Noble & Puiſſant Seigneur*, acheta d'*Antoine* de Manſo, Habitant de Villeneuve, pluſieurs rentes qu'il prenoit ſur les Habitans de

Digitized by Google

Saint-Germain : il paſſa en 1488 une tranſaction avec *Philippe* de Balazue, Coſeigneur de l'Anas, avec les Habitans dudit lieu. Il reçut en 1499 des reconnoiſſances de ſes Vaſſaux de Roche-Colombe & de l'Anas.

Il encloſa en 1505 à Noble *Louis* de Rochemur l'acquiſition qu'il avoit faite de ſix ſeptiers de froment de rente dans le Mandement de Vogué.

Enfin il inſtitua par ſon teſtament de 1503, pour ſon héritier *Jean* de Vogué, appellé de Saint-Maurice, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua *Blaiſe* & *Claude* de Vogué ſes autres fils. Il fit un legs à *Barthelemi* de Vogué ſon frere, qu'il appella à la ſubſtitution, en cas que ſes fils & filles nommés à la ſubſtitution dans ſon teſtament mouruſſent ſans enfans, & donna la jouiſſance de ſes biens donnés & ſubſtitués à *Jeanne* de Caiſſac ſa femme, & fit grand nombre de legs pieux. Il maria une de ſes filles, nommée *Jeanne*, avec Noble *N.* .. de Planſot, & fit recevoir dans l'Ordre de Chevalerie ſon fils aîné *Jean*, au Camp de Salce en Rouſſillon, en l'année 1503.

Jean de Vogué de Saint-Maurice, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa en 1507 Demoiſelle *Gabrielle* de Cayres d'Antraigues : il teſta en 1552, & donna l'uſufruit de ſes biens à ſon épouſe. Il inſtitua pour ſon héritier *Antoine* de Vogué ſon fils aîné, lui ſubſtituant *Jean* ſon ſecond fils, & après lui *Guillaume* ſon troiſieme, & enſuite ſes filles.

Antoine de Vogué, du vivant de ſon pere, épouſa en 1553 Demoiſelle *Suzanne* de l'Etrange, fille de *Louis*, Chevalier, Baron de l'Etrange, Vicomte de Scheſtanet, Echanſon du Roi, & de *Diane-Marie* de Langeac. *Antoine* mourut peu de tems après ſans poſtérité, ainſi que *Jean* ſon frere, & ſa ſucceſſion paſſa, en vertu du teſtament de *Jean* de Vogué leur pere, à *Guillaume* de Vogué, qui ſuit, le dernier des fils de *Jean*.

Guillaume de Vogué reçut quittance en 1558 de Dame *Claude* d'Ambre, comme procuratrice de *Jean* de Moncan, Seigneur de Treſques, Juge-Mage de Nîmes, & de *Suzanne* de l'Etrange, pour l'augmentation de la dot dûe à ladite *Suzanne* par ledit *Guillaume* de Vogué, comme héritier de *Jean* & *Antoine* de Vogué, ſes pere & frere. Cette quittance fut ratifiée en 1559 par le Seigneur de Treſques.

Guillaume de Vogué épouſa en 1558 *Antoinette* de Gallien de Vedene des Eſſarts, & dans ſon contrat de mariage *Gabrielle* de Cayres ſa mere intervient, & lui fait la même donation qu'elle avoit faite à *Antoine* de Vogué ſon frere aîné, lors de ſon mariage avec *Suzanne* de l'Etrange.

Guillaume de Vogué, qui s'appelloit Roche-Colombe du vivant de ſon frere, continua de porter ce nom après ſa mort ; mais dans les actes il prit toujours celui de Vogué. Il eut de ſon mariage quatre fils.

1. *Melchior* de Vogué, qui ſuit.

2. *Louis* de Vogué, marié à l'héritiere de Pelouy & de Gourdan dans le haut-Vivarais : il fut chef de la branche qui y ſubſiſte.

3. & 4. *Gaſpard* & *Balthaſard* de Vogué, Chevaliers de Malte : le premier fut tué en 1606 par les Turcs, en commandant un Vaiſſeau de la Religion.

Digitized by Google

5. *Françoiſe* de Vogué, mariée 10 Octobre 1584 à *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, de la branche de Bruyeres Saint-Michel, acte reçu par Villeneuve, Notaire. *Voyez* Bruyeres Saint-Michel ci-après aux Additions.

Melchior de Vogué, I du nom, fut connu, comme ſon pere, ſous le nom de Roche-Colombe, mais il prenoit toujours celui de Vogué dans les actes. De l'aveu & du conſentement de *Guillaume* ſon pere, il épouſa en 1597 *Dorothée* de Montfaucon, fille unique & héritiere de feu Noble *Jean* de Montfaucon, Seigneur de Taillade & de Bouſſargue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiſelle *Françoiſe* de Fornac. Il vendit les Terres de ſa femme, & réunit par des échanges ou achats, toutes les Coſeigneuries du lieu & Mandement de Vogué, joignit à ſon ancien Château de Vogué un nouveau Château: il ſervit utilement ſon Prince dans les guerres de Religion, à la tête d'un Régiment de ſon nom, & particulierement au ſiége de Vallon, où il repouſſa les aſſiégés, qui avoient fait une ſortie, & attaqué vivement le camp du Connétable de Montmorency. Il perdit dans cette action, & à ſes côtés, ſon fils aîné, appellé de Saint-Maurice: il fut Gouverneur de Bagnols, & créé Chevalier de l'Ordre du Roi en 1604. Après la mort du Connétable de Montmorency, arrivée la même année, la Reine Mere *Marie* de Medicis écrivit à *Melchior* de Vogué d'avoir l'œil à ce qu'il ne ſe paſſât rien de contraire au ſervice & aux intérêts du Roi ſon fils, dans la Province du Languedoc, en attendant que le fils du Connétable de Montmorency, & le Duc de Ventadour, ſe rendiſſent dans la Province: il eut de ſon mariage avec *Dorothée* de Montfaucon, 1. un fils tué au ſiége de Vallon, comme on l'a dit.

2. *Georges*, qui ſuit.

3. *Aînet* de Vogué, Chevalier de Malte, tué en Italie.

Et un quatrieme engagé dans les Ordres Sacrés.

De plus, trois filles Religieuſes & deux mariées; l'une, nommée *Marie*, épouſa en premieres noces le Baron de Sabran, & en ſecondes *René* d'Uzel, Seigneur de Craux & Châteauneuf. La ſeconde épouſa *Pierre* de Serres, frere de *Juſt* de Serres, Evêque du Puy.

Georges de Vogué eut ordre en 1626 de lever un Régiment d'Infanterie, à la tête duquel il ſervit dans les troubles du Vivarais juſqu'en 1632, que ce Régiment fut licencié. Il épouſa en 1635 *Françoiſe-Grimoard* du Roure, fille de *Jacques*, & de *Jacqueline* de Montlor, ſœur de la Maréchale & de la Comteſſe d'Ornane. Il fut pourvu en 1649 de la Charge de Grand-Bailli du Vivarais, Viennois & Valentinois, par la démiſſion qu'en fit *Scipion* du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de la Province de Languedoc, frere de ſa femme. De ſon mariage il eut, 1. *Melchior* de Vogué, qui ſuit; 2. *Charles* de Vogué, reçu Chevalier de Malte en 1635, tué au ſervice du Roi, ainſi qu'un autre de ſes freres. Il eut auſſi pluſieurs filles, qui furent toutes Religieuſes, à la réſerve de *Marie-Anne* de Vogué, qui épouſa en 1678 Meſſire *Eſprit*, Marquis de Cappellis, du Comtat.

Melchior de Vogué, II du nom, épouſa en 1667 Demoiſelle *Gabrielle* de Moitier de Champetig-

Digitized by Google

res, héritiere d'une branche de la Fayette ; il ſervit en qualité de Capitaine de Cavalerie dans les guerres d'Italie & de Hollande. Après cette derniere guerre il quitta le ſervice, à cauſe de l'âge avancé de ſon pere ; mais il y rentra dans la ſuite, & ſe ſignala au combat du Ter, aux ſiéges de Barcelonne & de Palamos, à la tête d'un Régiment levé par la Province du Languedoc : il eut de ſon mariage,

1. *Cerice François* de Vogué, qui ſuit.

2. *François* de Vogué, mort en 1711, engagé dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Et pluſieurs filles Religieuſes, dont l'une fut Abbeſſe d'Alais : & deux mariées ; l'une à *N.* de *Raymond* de Modene, Marquis de Pomerols ; l'autre à *Pierre* de Rochefort, Marquis d'Ally.

Cerice-François de Vogué épouſa, 1°. en 1705 *Marie-Lucrece* de Touleſy, Dame du Pouſſan. Il vendit la Terre de Pouſſan, & tous les autres biens de ſa femme, ainſi que les Terres de Champetieres & du .... qui lui venoient de ſa mere, pour acheter la Terre d'Aubenas. Il épouſa en ſecondes noces, en 1726, *Marie-Anne* de Serres. Il eut de ſon premier mariage, outre *Marie-Anne* de Vogué, mariée au Marquis de Montréal d'Avignon, & morte avant lui ſans enfans,

1. *Charles-François-Elzéar*, qui ſuit.

2. *Jacques-Joſeph-Félix* de Vogué, né en Septembre 1714, Exempt des Gardes du Roi en 1735, Meſtre-de-Camp en 1740, Brigadier en 1746, Enſeigne des Gardes du Corps en 1753, & Maréchal de Camp en 1758.

3. & 4. deux filles non mariées.

De ſon ſecond mariage il a laiſſé,

5. *François-Sébaſtien* de Vogué, mort au Collége.

6. Et *Marie-Madeleine* de Vogué, mariée en 1751 à *N.*.. de Clément, Comte de Graveſan.

Charles-François-Elzéar de Vogué, né en 1713 au mois de Juillet, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1736, de celui des Dragons de M. le Dauphin en 1746, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie en Italie, pendant les campagnes de 1745 & 1746, Maréchal de Camp en 1748, Inſpecteur Général de Cavalerie, & Lieutenant Général en 1758, commandant l'armée ſur le bas-Rhin pendant l'hiver de 1761 à 1762, Maréchal Général des Logis de l'armée la campagne ſuivante, & Gouverneur de Montmédy en 1763, a épouſé 19 Février 1732 *Marie-Madeleine* de Truchet, fille & héritiere de *Florimond*, Comte de Truchet, & de *Jeanne* de Clavieres (*a*) ; dont,

1. *Melchior-Cerice-François* de Vogué, né en 1732, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Anjou en 1748, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom en 1759, marié en 1763 à *N.*. du Bouchet de Sourches, fille du Marquis de Sourches, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Grand-Prévôt de l'Hôtel, & d'*Anne* des Marais de Maillebois.

(*a*) *Les Maiſons de Truchet & de Clavieres ſont de très-anciennes Nobleſſes du haut-Vivarais, alliées aux meilleures Maiſons de l'Auvergne & du Dauphiné.*

Digitized by Google

2. *Florimont-Annet* de Vogué, né en 1734, ci-devant Officier dans le Régiment du Roi, & enſuite Capitaine dans le Régiment de ſon frere.

3. *Jacques-Joſeph-François* de Vogué, né en 1740, actuellement en Licence.

4. *Marie-Roſe* de Vogué, mariée en 1753 à *Anne-Joachim-Annibal* de Roche-Maure, Baron du Vivarais, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Septimanie, Dragons: elle eſt morte en 1754, ſans enfans.

5. *Marie-Barbe* de Vogué, mariée au Marquis de Rochemaure d'Aigremont à Nîmes.

Le Marquis de Vogué poſſede trois Baronnies de Tour du Vivarais, qui lui donnent droit d'entrée aux Etats du Languedoc, & le droit de préſider aux Etats particuliers du Vivarais.

Les armes : *d'azur au coq d'or becqué, crêté de gueules.*

NOUVEAUX MÉMOIRES

envoyés pendant le cours de l'impreſſion.

B R

BRUYERES-LE-CHASTEL, qui ſubſiſte en deux branches, celle des Barons de Bruyeres-Chalabre, Diocèſe de Mirepoix en Languedoc, & de Bruyeres Saint-Michel, Diocèſe de Die en Dauphiné.

Cette Maiſon, d'ancienne Chevalerie, eſt illuſtre par ſes alliances & ſes ſervices rendus à nos Rois. L'on voit par un état des Chevaliers François qui ſuivirent le Roi *Louis VII* à la Terre-Sainte en 1147, que *Thibault* de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers croiſés.

On trouve auſſi dans un Cartulaire de l'Abbaye de Saint Vincent-aux-Bois, Diocèſe de Chartres, une donation en Latin de 1186, que fit un Seigneur *Gervais* de Châteauneuf, & *Marguerite* ſa ſœur, en aumône & rémiſſion de leurs péchés, en faveur de l'Egliſe & Chanoines de Saint Vincent de Nemours, de cent ſols penſionnels à prendre ſur le péage de Brajolle, du conſentement du Seigneur Henri, qui leur avoit donné cette rente, & de celui de *Guillaume* & *Philippe* d'Heni, & de *Gervais*, leurs enfans, en préſence des Seigneurs ſouſſignés: *Nicolaus de Brueriâ*, *Reginaldus de Orville*, *Galerenus de Alneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simeon de Ilon*, *anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXXVI.*

B R

Il eſt probable que *Thibault* de Bruyeres, croiſé en 1147, étoit pere de *Nicolas* de Bruyeres, premier ſignataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la Croiſade dudit *Thibault*, de même que *Nicolas* pouvoit être pere de *Pons*, qui ſe croiſa avec *Simon*, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'exiſte aucune preuve de filiation ſuivie par titres que depuis ledit *Pons*, on ne commence la deſcendance de cette Maiſon qu'à l'époque de ſon établiſſement en Languedoc.

I. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, paſſa, ſuivant la tradition, en Languedoc avec *Guy* de Lévis & *Pierre* de Voiſins, à la ſuite de *Simon* de Montfort (*a*), dont i's étoient alliés & voiſins de la Terre de Montfort-Lamaury.

(*a*) La Terre de Bruyeres-le-Châtel eſt ſituée dans l'Iſle de France. *Voyez Morery*. Elle eſt paſſée dans la Maiſon de M. de Maupeou, ancien Premier Préſident au Parlement de Paris, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux.

Digitized by Google

Simon de Montfort, dès qu'il fut élû Chef de la Croisade contre les Albigeois, (ce qui arriva en 1209,) donna ordre audit *Pons* d'aller en qualité de son Lieutenant avec un corps de six mille hommes dans le Pays de Chercorb, où il prit plusieurs Châteaux en 1210, entr'autres celui de Puivert, qui se rendit après trois jours de siége (*a*).

Le Comte de Montfort fit don audit *Pons* de Bruyeres de tout le Pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la premiere desquelles les descendans dudit *Pons I* sont encore en possession. *Guy* de Lévis eut aussi pour récompense de ses exploits guerriers la Baronnie de Mirepoix en 1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & *Pierre* de Voisins, la-Cize-de-Limoux, en 1216.

Pons de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, épousa l'an 1216 *Anne* du Moulin ou de Moulins, de même Maison que *Roger* de Moulins, huitieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, élû en 11..9, & que *Jean* de Moulin, Cardinal en 1358 (*b*). Ils ont de cette alliance *Jean*, qui suit.

Jean de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de *Philippe III*, dit *le Hardy*, fut le premier appellé pour accompagner ce Prince au voyage de Bordeaux en 1283. Il lui accorda, en considération de ses services, des priviléges considérables, confirmés par ses successeurs, comme d'avoir ses Vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence toutes les terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit *Jean* de Bruyeres, Gouverneur né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses Vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs se voyent toujours Capitaines nés. Les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs priviléges, entr'autres de l'exemption du Ban, arriere-Ban, Milice, &c. (*c*). *Jean* de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ses terres, entr'autres une transaction en 1275, avec *Pons* de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de

(*a*) Ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son Histoire du Languedoc, imprimée en 1737, *Tom. III*, *pag.* 202, & aux titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyeres, au Château de Chalabre.

(*b*) *Voyez Moréry*, Art. Dumoulin ou de Moulins, *IVe. Vol. pag.* 332, *col.* 1, & à la *pag.* 335, *col.* 1.

(*c*) Le Roi *Henri IV* ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les priviléges d'exemptions des Baronnies de Chalabre, Puyvert, leurs dépendances, écrivit une Lettre (conservée aux Archives de Chalabre, adressée à *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre), qui est des plus flatteu...

Digitized by Google

Haut & Puiſſant Seigneur. Il eſt parlé de lui au troiſieme Volume de l'Hiſtoire Générale du Languedoc (*a*). Il épouſa en 1273 *Euſtache* de Lévis, fils de *Guy II*, Baron de Mirepoix, Montſégur, &c. vivant en 1224, comme on le voit dans Moréry (*b*). Il eut, 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Agnès*, femme d'*Aubert* d'Angel, Seigneur de Gonlis (*c*).

III. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur né de ſes Châteaux, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. ſervit dans ſes guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux ſubſides à la Province de Languedoc, & en conſidération des ſervices qu'il rendoit à l'Etat, des priviléges accordés à ſon pere, & des dépenſes qu'il avoit faites pour ſe mettre en armes, allant joindre l'armée du Roi, on ne demanda que trente livres à ſes Vaſſaux, attendu qu'ils n'étoient, ainſi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs deſd. lieux, comme on le voit rapporté dans l'Hiſtoire Générale du Languedoc. Ce *Thomas* de Bruyeres, I du nom, prenoit, ainſi que ſon pere, la qualité de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage en 1310 avec *Iſabelle* de Melun (*d*), 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Philippe*, rapporté après ſon frere; 3. *Jeanne*, mariée 1°. 23 Mai 1342, avec *Guy* de Neſle ou de Néelle (*e*), Maréchal de France; 2°. à un Comte de Soiſſons.

IV. *Thomas* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de Bruyeres, Baron de Chalabre,

(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire Générale du Languedoc, *pag.* 584 & 585.

(*b*) *V. Moréry, Tom. III*, Art. de Lévis-Mirepoix, p. 107. où il eſt rapporté que *Euſtachie* de Lévis épouſa *Jean* de Bruyeres, Chevalier. On voit auſſi dans la Généalogie de Lévis de Mirepoix, par le *Pere Anſelme*, dans ſon Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom. IV*, que *N...* ſœur de *Guy* de Lévis, dit *Guyot*, III du nom, épouſa *Jean* de Bruyeres, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour ſes droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épouſé *N...* de Bruyeres; ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maiſons.

(*c*) Ladite *Agnès* de Bruyeres eut d'*Aubert* d'Angel une fille nommée *Eléonore*, qui acquit étant veuve la Terre de Mondeſcourt, fit bâtir en 1310, 1311, 1312 & 1313 la groſſe Tour de Varennes, & fut mere de *Raviel* de Flament, VII du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le *Pere Anſelme*, *Tome III*, *pag.* 38, *col.* 1, & *pag.* 744.

(*d*) Le mariage eſt cité par le *Pere Anſelme* dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V*, *pag.* 225, *lettre D*.

(*e*) *Guy* de Neſle, Seigneur de Melo, Capitaine Général ès Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès l'an 1345. *Guy*, après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron le 13 Août 1352, comme on le voit dans *Moréry*, *Tom. II*, *Art. de Clermont en Beauvoiſis*, *& à l'Art. de Neſle*, *Tom. IV*, *pag.* 412, *col* 1.

Digitized by Google

Puyvert & dépendances, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367 ſa Terre de Quillan. Il paſſa un acte de partage avec ſon frere *Philippe* en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c. venant de la ſucceſſion de leurs pere & mere : il épouſa en 1346 *Béatrix* de Barence, & n'eut de ce mariage que quatre filles, 1. *Hélix*, femme de *Gérard* ou *Guiraud* de Voiſins, Seigneur d'Arques-Magnol, &c. (*a*) 2. *Alix*, mariée à *Philippe* de Caraman, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Caraman ; 3. *Iſabelle*, femme de *Raymond* de Villemur, ainſi qu'il paroît par un acte de 1381 ; 4. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Desbordes, Chambellan du Roi avant 1374 (*b*).

IV. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils cadet de *Thomas I* & d'*Iſabelle* de Melun, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur, Capitaine né, &c. ſervoit dans les armées de *Philippe* de Valois, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi *Jean* : il rendit hommage pour la Terre de Campendu en 1349, la partagea avec ſon frere *Thomas II* en 1350, dénombra la Baronnie de Chalabre, Rivel, & le Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur en 1370 (*c*). Il teſta en 1371, & de ſon mariage en 1348 avec *Marguerite* de Campendu, Dame dudit lieu, il laiſſa, 1. *Philippe*, qui ſuit ; 2. *Jacqueline*, mariée en 1373 à *Pierre* de Broé, fils de *Jean* ; 3. *Heuſtachie*, femme de *Ratier* de Landoire, fils d'*Arnaud*, Vicomte de Cadras, Diocèſe de Rhodez ; ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

V. *Philippe* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, fut Chambellan du Roi *Charles VI*, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime & la confiance de ſon Maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier & de la Forteresſe de Montault en 1396. Il teſta en 1404, fut marié trois fois, 1°. à *Judith*, Dame de Gaillac ; 2°. à *Jordanne* Perepétuze ; & 3°. à *Jordanne* de Damat, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèſe d'Agde, en 1395. Il n'eut d'enfans que du troiſieme lit ; ſavoir, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Henri*, mort en ſervice ; 3. *Thomas* (*d*) ; 4. *Jeanne*, qui épouſa *Roger-Bernard* de Lé-

C'eſt cette même *Jeanne* de Bruyeres qui dans la premiere année de ſa viduité du Maréchal de Neſle ſe maria avec un Comte de Soiſſons : elle eſt citée morte par le *Pere Anſelme* en 1391, *Tom. IV, pag.* 396, *lettre D.*

(*a*) Cette *Hélix* de Bruyeres porta la Baronnie de Puivert dans la Maiſon de Voiſins ; devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les Grands Officiers, *Tom. IV, pag.* 17, *lettre B.*

(*b*) *Voyez* ibid. *pag.* 206.

(*c*) Ce dénombrement du Comté de Caſtres, fait par *Philippe* de Bruyeres, Chevalier, Gouverneur de ladite Comté pour *Jeanne* de Ponthieu, Comteſſe de Vendôme, eſt de 1370 ; & par les Lettres Patentes qui le nomment Gouverneur de ladite Comté, la Comteſſe de Vendôme le qualifie ſon parent.

(*d*) *Voyez l'Hiſtoire Générale du Languedoc par Dom Vaiſſette, pag.* 58. On

Digitized by Google

vis, Seigneur de Mirepoix (*a*).

VI. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. ſe maria avec *Beatrix* de Mauléon en 1434, & mourut en 1442, laiſſant de ſon mariage deux fils & deux filles, 1. *Roger*, qui ſuit; 2. *Jean*, auteur de la branche de Bruyeres Saint-Michel, établie à Creſt en bas-Dauphiné, rapportée ci-après; 3. *Catherine*; 4. *Marguerite*, mariée au Seigneur de Montagut en 1497.

VII. *Roger* de Bruyeres-le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, &c. épouſa en 1450 *Conſtance* de Perepétuze, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rabalot en Rouſſillon: il mourut en 1474, & laiſſa, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Gaſton*, qui hérita des biens de la Maiſon de Perepétuze, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, teſta en 1480 en faveur d'*Hélix* ſa ſœur; 3. *Philippe*; 4. *Hélix*, femme de *Hugues* de la Roque, Seigneur de Jouares, comme on le voit par une quittance de 1477; 5. *Jeanne*, femme de *Pierre* de Monteſquiou, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

VIII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Chambellan du Roi *Charles VIII*. *Louis XII* lui accorda par Lettres Patentes de l'an 1511, nombre de priviléges, entr'autres l'exemption de toutes ſortes de ſubſides mis & à mettre ſur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances: il épouſa le 8 Juillet 1489 *Cécile* de Voiſins, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite* de Cominges de Bruniquel, dont 1. *François*, qui ſuit; 2. *Jean-Antoine*, Seigneur de Sarotte, qui épouſa *Marguerite* du Vivier; ce qui eſt prouvé par un acte de 1451; 3. *Françoiſe*, mariée en 1520 à *Germain* de Lévis, Seigneur de Léran, qui mourut à Stafort le 11 Août 1571 (*b*); 4. *Etiennette*; 5. *Marguerite*.

IX. *François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. reçut en 1519 le ſerment de fidélité des Habitans de ſes Terres, & il épouſa le 7 Novembre 1516 *Françoiſe* de Châteauneuf, fille de *Sigiſmond*, Seigneur de Sainte-Requeſe, Tourniel, &c. & de *Gabrielle* de Gravier. Il eut de ce mariage, 1. *François*, qui ſuit;

trouve dans cette même Hiſtoire qu'il y eſt fait mention des enfans dudit *Philippe* de Bruyeres, II du nom, *Tom. 4, pag. 421*, & dans les Lettres Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des Tailles en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes. On lit, entr'autres, ces mots: *Orphelinorum, & hæredum defuncti Philippi de Bruerils, Domini quondam loci, & Baronis Terræ Chalabriæ ac etiam domorum Baronis, & Terræ de Podioviridi quaternis hujuſmodi negotium ipſos tangit*, &c.

(*a*) Comme on le voit dans les Grands Officiers & le Dictionnaire de Moréry, *Tom. III, pag. 108, col. 1.*

(*b*) Voyez les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. 7, pag. 772, D.*

Digitized by Google

2. *Françoise*, mariée à *Bernard* de Narbonne, Seigneur de Fimarcon : il donna reconnoissance de la dot de sa femme, portant quittance de tous droits paternels & maternels. *Voyez le Pere Anselme, Tom. IX, pag.* 227, n°. 3. *Gloriande*, mariée en premieres noces en 1547, à *Jean* du Puy de la Jugie, Comte de Rieux, Seigneur de Moresse, Cajouls, &c. son cousin germain, & en secondes noces à *Pierre* de Caillus, Seigneur de Colombieres, en 1566, Diocèse de Béziers ; 4. *Anne*, 5. *Marguerite* ; 6. *Madeleine*, Religieuse au Monastere de Cassés.

X. *François* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roy, & Capitaine de cent Chevaux-Légers, (en faveur duquel il fut ordonné à ses Vassaux de lui passer une nouvelle reconnoissance en 1542), épousa le 6 Octobre 1529 *Anne* de Joyeuse, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeuse, Baron de Grandpré en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c. & de *Françoise* de Voisins (*a*). *François* de Bruyeres, II du nom, testa le 15 Mars 1551. En 1555, *Jean* de Joyeuse, son beau-pere, substitua tous ses biens par son testament à ladite *Anne* de Joyeuse sa fille, & aux siens à perpétuité. De cette alliance vinrent, 1. *Jean-Paul* de Bruyeres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais. Il reçut ordre d'*Anne* de Joyeuse, son cousin, Lieutenant de Roi du Languedoc pour le parti de l'Union, de faire démolir la Maison de la Roque de Linez, préjudiciable à l'Etat & au Pays ; en 1580 & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majesté dans ladite Province. Il épousa en 1573 *Louise* de Lévis, fille de *Philippe-Bon* de Mirepoix, & de *Louise* de la Tremoille : il mourut sans postérité, & la dot de *Louise* de Lévis sa veuve, montant à 45000 l. fut rendue à son second mari d'*Andon*, cadet de Léran ; 2. *François*, qui suit ; 3. *Jean-Antoine*, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prevôt de l'Eglise de Toulouse, Député en 1594 par le Clergé de cette Ville aux Etats Généraux : il revint chargé d'une Lettre de créance du Roi au Parlement, ce Prince l'ayant aussi chargé de traiter de la Paix avec le Duc de Joyeuse & les Villes de Province qui suivoient son parti : il fut compris dans les articles secrets accordés au Duc de Joyeuse, qui pria Sa Majesté de conférer à cet Abbé un Evêché ; mais le Roi en ayant disposé, il fut indemnisé par une somme de cinquante mille écus. Il fut nommé par Madame la Duchesse de Guise tuteur de la Princesse sa fille, comme l'un de ses plus proches parens ; 4. *Gabrielle*, mariée au Seigneur de Cucurail en 1562, lequel donna la même année quittance de la dot de sa femme ; 5. *Cécile*, mariée au Seigneur de Save ; 6. *Françoise*, mariée au Seigneur de Languitaud ; ce qui est prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. *François* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une

(*a*) Voyez Moréry, Art. Joyeuse, *Tom.* 4, *pag.* 377, *col.* 1.

Compagnie de cent Hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais en 1595, nommé par Lettres Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de ſix mille hommes qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Damville en 1573. Il eut pour premiere femme *Philippe* de Lordat, dont il n'eut point d'enfans; pour ſeconde en 1570, *Iſabeau-Barthelemi* de Grammont: il mourut en 1595, laiſſant de ſon dernier mariage, 1. *Guillaume*, auſſi Sénéchal de Lauraguais après ſon pere, & mort ſans poſtérité; 2. *Jean-Antoine*, qui ſuit; 3. *Antoinette*, mariée au Seigneur de Benque; 4. *Anne*, mariée au Seigneur de Bonrepaux, appellé *Guyot*, Seigneur de Pérignan; 5. *Françoiſe*, mariée à *Jacques* de Belicens, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

Jean-Antoine de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'Armes & Ordonnances du Roi, par commiſſion du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie par Brevet du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès l'an 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la Ville de Chalabre, & fut marié deux fois, 1°. avec *Paule* d'Orbeſſan, fille de *Jean*, Seigneur de la Baſtide, &c. 2°. avec *Béatrix* de Potiers-la-Théraſſe en 1606. Il teſta le 4 Mai 1632, & eut du ſecond lit, 1. *Jean-Pierre*, qui ſuit; 2. *Aymeric*, qui paſſa en Lorraine ſous le nom de Bruyeres-le-Châtel, dit de Sonac: il y fut Colonel de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épouſa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils morts ſans poſtérité; 3. *Cécile* de Bruyeres, mariée au Seigneur de Montleſun de Buſca, Colonel d'Infanterie; 4. *Marthe*, Abbeſſe de Rieunette.

XIII. *Jean-Pierre* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capitaine né, &c. fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, enſuite d'un Régiment de ſon nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainſi que ſon pere: il avoit épouſé le 11 Avril *Gabrielle* de Lévis-Léran, dont 1. *Jean-Aymeric*, qui ſuit; 2. *François*; 3. autre *François*; 4. *Guy*, nommé l'Abbé de Bruyeres; 5. *Iſabeau*, mariée le 15 Juin avec *Jean* d'Acqs, Seigneur d'Axat, Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Limoux, fils de *Raymond* d'Acqs, & de *Delphine* de Monſtron; 6. *Louiſe*, mariée au Seigneur d'Eſcouloubres.

XIV. *Jean-Aymeric* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur né, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, paſſa une tranſaction avec *Monſieur*, Frere de *Louis XIV*, devant Bellanger le jeune, & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme heritier en partie de Mademoiſelle de Montpenſier ſa couſine germaine, poſſedant les biens de la Maiſon de Joyeuſe & de Guiſe, auſquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit ſubſtituée, ce Prince aſſigne audit *Jean-Aymeric*, Baron de Chalabre, la ſomme annuelle de quinze cents livres de rente à prendre & recevoir ſur les recettes de

Digitized by Google

Rouen & de Caen en Normandie, S. A. R. promettant de plus par ladite tranſaction de fournir audit *Jean-Aymeric* de Bruyeres, & aux ſiens, tous les actes néceſſaires pour pourſuivre la ſubſtitution du Duché de Joyeuſe, &c. Ce *Jean-Aymeric* épouſa en 1661 *Anne* de Reymont de Lasbordes, dont 1. *François*, qui ſuit; 2. un autre *François*, qui épouſa en 1722 *N.*... de Sauton de Monſtron, fille du Seigneur d'Eſcouloubres, & de *Louiſe* de Bruyeres ſa tante, dont il eut un fils établi à Fangeaux, près de Caſtelnaudary, encore garçon, ſous le nom de Bruyeres-le-Châtel en 1764, & deux filles, dont une Religieuſe à Limoux; 3. *Louis*, Abbé; 4. *Gabrielle*, mariée le premier Mai 1701 à *François* d'Acqs, Seigneur d'Axat; 5. *Cécile*, non mariée.

XV. *François* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c. Gouverneur & Capit. né, &c ſervit à la tête d'un Bataillon d'Infanterie, appellé du Roi, ſous les ordres d'*Anne-Jules* de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, ſon parent, s'étant trouvé, ainſi que ſon autre frere *François*, à la Bataille du Thir, que le Maréchal gagna en 1694. *François IV* épouſa en 1698 *Catherine* de Cailleau de la Graulet, Dame des Allemants & des Damelles de Valcornouze, fille de *Jean*, Baron deſdits lieux, & de *Françoiſe* de Villeneuve-Sainte-Camelle, marié 5 Novembre 1694: il en eut, 1. *Jean-Aymeric*, qui ſuit; 2. *François*, appellé le Chevalier de Beaumont; 3. *Jean*, appellé le Chevalier de Chalabre; 4. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre; 5. *Anne*; 6. *Françoiſe*, mortes filles.

XVI. *Jean-Aymeric* de Bruyeres le-Châtel, II du nom, Baron de Chalabre, &c. Capitaine & Gouverneur de ſes Châteaux, appellé le Comte de Bruyeres, épouſa en 1724 *Marie* de St.-Etienne de Caraman, Dame Baronne de la Pomarede; dont, 1. *François-Jean*, appellé le Marquis de Chalabre, qui ſuit: 2. *Louis*, appellé l'Abbé de Chalabre, Vicaire-Général du Diocèſe de Carcaſſonne, nommé à l'Abbaye de l'Abſie, au Diocèſe de la Rochelle en 1753; 3. *Jacques-Paul*, appellé Comte de Bruyeres, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; 4. *Alexandre-Joſeph-Alexis*, appellé l'Abbé de Bruyeres, étudiant en Sorbonne; 5. *Louis-Gabriel*, appellé le Baron de Chalabre, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Infanterie; 6. *Jean-Aymeric*, appellé le Chevalier de Bruyeres, Capitaine au même Régiment; 7. *Jean-Baptiſte*, appellé le Chevalier de Chalabre, Lieutenant au même Régiment; 8. *Angélique*, mariée au Seigneur de Belreze-du-Puy-Vatan, Seigneur de St.-Pierre, &c. 9. *Marthe*, mariée au Seigneur de Voiſins, Marquis d'Alzéan; 10. *Marie*, encore fille.

XVII. *François-Jean* de Bruyeres le Châtel, I du nom, Baron de Chalabre, la Pomarede, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate-la Baſtide de Beaumont, au Diocèſe de Mirepoix, Gouvern. de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appellé le Marquis de Chalabre, fut Page du Roi de la Petite Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernieres campagnes

Digitized by Google

pagnes de Mahon & ſur le Rhin, ſucceſſivement de M. le Comte de Clermont-Prince. Il eſt marié avec *Louiſe-Françoiſe* de Bon, fille de *Louis-Guillaume*, Premier Préſident au Conſeil Souverain de Perpignan, Intendant du Rouſſillon & Comté de Foix, & d'*Eliſabeth-Jeanne Thereſe* de Bernage, le 24 Novembre 1760. Il a de ce mariage, 1. *Jeanne-Eliſabeth-Fortunée*, appellée Mademoiſelle de Bruyeres, née 29 Août 1761; 2. *Jean-Louis-Félicité*, appellé le Comte de Chalabre, né le 28 Octobre 1762.

Branche de Bruyeres, Baron de Saint-Michel en Dauphiné.

VII. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom de ſa branche, fils cadet de *Jean* de Bruyeres, II du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur né de ſes Châteaux, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Ordonnance du Roi pour leur garde, & de *Béatrix* de Mauléon, fut Capitaine d'une Troupe Italienne, & Commandant pour Sa Sainteté, *Paul II*, à Vaureas au Comtat Venaiſſin, & ſe maria avec *Honorade* ou *Honorée* de Veſc de Comps, fillle de *Dalmas*, Seigneur deſdits lieux (a), & d'*Alix* d'Ancezune-de-Cap-de-Rouſſe, par contrat du 24 Janvier 1470, dont quittance d'une partie de la dot de ſa femme, du 14 Mars 1471. Il eut pour enfans, 1. *Jeaume*, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui ne fut pas marié; 3. *Guyot*, mort jeune.

VIII. *Jeaume* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, fils de *Jean III*, & d'*Honorée* de Veſc, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes, & à celle de Marignan à la tête d'une Compagnie Franche de cent hommes. Il épouſa *Louiſe* d'Artiſe, fille de *Louis*, & d'*Iſabelle* de Thelmes, par contrat du 13 Août 1500. Il traita avec ſon frere cadet *Pierre*, à raiſon des droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1509; il teſta le 10 Janv. 1520, dans lequel acte *Pierre* prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavaillon, Places qui lui furent données par le St. Pere en récompenſe de ſes ſervices à la tête de la Compagnie d'Italiens qu'il eut après ſon pere. *Jeaume I* eut de ſon mariage, 1. *Jacques*, maſſacré par les Religionnaires auprès de Nions; 2. *Jean*, qui ſuit; 3. *Robert*, rapporté après ſon frere aîné; 4. *Jean*, mort jeune.

IX. *Jean* de Bruyeres-le-Châtel, IV du nom, fut Capitaine d'Infanterie, ainſi que ſon frere *Robert*, comme on le voit par un acte d'emprunt que fit *Jeaume*, leur pere, à *Georges* d'Urre, Seigneur de Ventetol, pour fournir au rétabliſſement de leurs Compagnies, le treize Janvier 1555, dont quittance du 2 Octob. 1559. *Jean* céda ſes droits cohéréditaires paternels & maternels, par un acte de partage du 26 Mai 1581, à ſon frere *Robert*, Gouverneur de Nions. Ces deux freres paſſerent un acte de ſubſtitution réci-

(a) *Arnaud* de Comps, élû quatrieme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem en 1163: *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

Bertrand de Comps, élû dix-ſeptieme Grand-Maître dudit Ordre en 1244, fut tué par les Turcomans en 1248: *voyez Moréry, Tom. 2, pag. 465, col. 2.*

Digitized by Google

proque, le 14 Octobre 1582, pour eux & les leurs plus près du nom & armes. *Jean* prêta hommage Noble au Roi en ſa Chambre des Comptes. Il teſta le 24 Mai 1573; il prend dans cette diſpoſition la qualité de Guidon de Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant Général de la Province de Dauphiné, épouſa 23 Févr. 1548 (*a*) *Enemonde* de Foreſt, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Juſtine* de la Tour de Gouvernet: il en eut. 1. *Pons*, qui ſuit, qu'il inſtitua ſon héritier; 2. *Antoine*, Capitaine au Régiment d'Aiguemortes, qui eut de *Claudine* de Laudun un fils nommé *Jean*, qui mourut jeune; 3. *Jean*, tué au ſiége de Lille en Flandres, où il étoit Mouſquetaire; 4. *Robert*, Capit. de Chevaux-Legers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux: l'un ſous le nom de Bruyeres d'Araucourt; & l'autre ſous celui de Bruyeres-Caumont, tous deux tombés en quenouille chez MM. de Gauthier-Couveron; 5. *Imberte*, mariée à *Roman* Monier, Seigneur de Rochechinard; 6. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Veillieu, Conſeiller au Parlement de Dauphiné; 7. *Anne*, mariée à *Jean* Flotte de Molieres, Gouv. des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens ont paſſé dans la branche de Caſtellane-Noueyſan.

X. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, II du nom, Seigneur de la Maiſonforte de la Bruyeres en-Maron, fils de *Jean IV*, & d'*Enemonde* de Foreſt, fut ſucceſſivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Seigneur Comte de Tournon, enſuite Capitaine de cent Hommes des Ordonnances du Roi. Il ſe diſtingua aux ſiéges de Gap, Livron, Loriol, Alez, Eurre, Armins, Beauvoir, St.-Quentin, Sainte-Greve, &c. ſous les ordres de Meſſieurs de Glandage & Maugiron, Lieutenans Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon & du Baron de Saint-Vidal. Il fut l'un des plus zélés défenſeurs de la Religion Catholique, & mourut Commandant à Creſt. Il eſt parlé de lui dans l'*Hiſtoire du Dauphiné par Chaurier: Tom. II.* Il épouſa *Françoiſe* de Vogué (*b*). fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, & d'*Antoinette* de Vedene-Gadagne, par contrat du 10 Octobre 1584, dont, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Guil-*

(*a*) La Maiſon de Foreſt de Dauphiné étoit d'ancienne Nobleſſe, & s'eſt éteinte par la mort d'*Alexandre* de Foreſt, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c. qui ne laiſſa de *Marguerite* de la Tour-Gouvernet ſa femme, que trois filles, dont l'aînée, appellée *Iſabeau*, fut mariée à *Jean* d'Armans, Baron de Lus, auquel elle porta les biens de ſa Maiſon, que poſſedent aujourd'hui Meſſieurs de Blacons ſes deſcendans. La ſeconde, appellée *Lucrece*, ſe maria à *Pierre* de Pellegrin, Seigneur de la Baſtide-Goudargués. La troiſieme, nommée *Jeanne*, eut pour mari *François* de Tholon-Sainte-Jealle, dont la fille unique, *Marguerite*, épouſa *François* de Lers de Jony, Seigneur de Pennes, &c. habitant de Creſt en Dauphiné.

(*b*) La Maiſon de Vogué de Vivarais a donné nombre de Barons aux Etats

Digitized by Google

laume, Capitaine au Régiment de Montoiſon, Commandant à Bagnols; 3. *Suzanne*, mariée à *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoye, auteur de MM. de Corbeau-Saint Albin), auquel ledit *Pons* de Bruyeres a fourni les titres de ſa Maiſon, pour faire recevoir ſes petits-fils (*François*, & *François-Aimé* de Corbeau) Chanoines au noble Chapitre de St.-Pierre de Vienne en 1668 & 1672, ainſi que ſes arriere-petits-fils, *Pierre-Joſeph* & *Antoine* en 1704 & 1708 (*a*). Ledit *Pons II* teſta le 9 Avril 1617.

XI. *Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, fils de *Pons II*, & de *Françoiſe* de Vogué, vendit la Seigneurie de la Maiſon-Forte de la Bruyeres-en-Maron, ſituée ſur le chemin de Creſt à Valence, à *Gaſparde* de la Beaume, Baronne de Montoiſon, le dernier Décembre 1629, quoiqu'elle fût ſubſtituée à ſes deſcendans, qui ont un procès à raiſon de ce avec M. le Comte de Clermont-Montoiſon, Capitaine de Gendarmerie. *Antoine* épouſa 1°. *Florence* de Pouroy (*b*), fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes du Dauphiné, & d'*Eliſabeth* du Faure, par contrat du 29 Avril 1617; 2°. ſans enfans, *Catherine* du Pont. Il teſta le 14 Mars 1648. Du premier lit vinrent, 1. *Pons* qui ſuit; 2. *Jean-François*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné; 3. *Catherine*, mariée à *Catherin* d'Aillan, dont la fille unique, nommée *Catherine*, épouſa le Seign. Comte du Meſnil, Gouverneur de Creſt & de Nions. Elle a laiſſé héritiers de tous ſes biens *Jean-François* de Bruyeres-Saint-Michel, ſon couſin-germain, n'ayant pas eu d'enfans du Seigneur du Meſnil, dont elle fut héritiere aux fruits; 4. *Françoiſe*, mariée à *Antoine* de Ripert, Capitaine au Régiment de la Batie-du Vere, dont la fille unique fut mariée au Préſident Duclaux. *Voy.* DUCLAUX.

XII. *Pons* de Bruyeres-le-Châtel, III du nom, Seigneur de St.-Michel, fils d'*Antoine* de Bruyeres-le-Châtel, & de *Florence* de Pouroy ſa premiere femme, fut émancipé le 2 Avril 1649, & mourut ſans teſter, après s'être marié avec *Florence* de Vincens, fille de *Jean* & de *Catherine* du Pont, par contrat du trois Juin

du Languedoc, & des Militaires diſtingués à l'Etat, entr'autres, pluſieurs Officiers Généraux de nos jours, pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, deux Evêques de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & un de Viviers: *voyez dans ce Tom. 7. la Généalogie de Vogué.*

(*a*) Voyez *Corbeau aux Additions de ce Tome.*

(*b*) Ladite *Florence* étoit ſœur de *Sébaſtien* de Pouroy, Préſident-à-Mortier au Parlement de Dauphiné, de la même Maiſon que le Préſident d'Auberiviere, dont le fils aîné, Préſident au même Parlement, eſt mort Premier Préſident au Parlement de Beſançon en 1750. Un Commandeur de Malte, un Chevalier du même Ordre; le quatrieme Evêque de Québec, & une fille, femme du Marquis de Bailly-Bourchenu, Premier Préſident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, ſont encore de cette Maiſon.

Digitized by Google

1648 : il en eut, 1. *Jean-François*, qui suit ; 2. *Paul*, mort en bas âge ; 3. *Pons*, Chanoine Régulier, Pitancier de l'Abbaye de S. Thiers à Saou ; 4. *Marie-Anne*, morte à douze ans ; 5. *Sébastien*, à 14 ans ; 6. *Florence*, à vingt ans ; 7. *Gabrielle*, fort âgée en odeur de sainteté, Capucine à Marseille.

XIII. *Jean François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seign. de Saint-Michel, fut Enseigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaisir, Lieutenant au Régiment d'Autichamp & de Brionne, Capitaine dans celui de Broglie, Cavalerie. Il servit pendant toutes les guerres de *Louis XIV*, & mourut Gentilhomme ordinaire du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Lers de Jony, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, la Claſtre, Piegros, Saint-Médard, & autres (*a*), & de *Marguerite* de Tholon-Sainte-Jealle (*b*), par conventions priſes du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public le dernier Mai 1703 : il en eut, 1. *Pons-Laurent-François*, qui ſuit ; 2. *Marguerite-Florence*, encore fille.

XIV. *Pons-Laurent-François* de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seigneur de Saint-Michel, Valernes, &c. appellé le Baron de St.-Michel, fils & donataire univerſel, par ſon contrat de mariage, de ſes pere & mere, fut fort jeune Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie. Ses parens l'ayant voulu retirer du Service pour l'établir, il fut reçu Lieutenant de Roi de Creſt, & prêta ſerment de fidélité entre les mains de M. Grancé-Medavi, Commandant en chef du Dauphiné, le 7 Décembre 1723. Il tranſigea avec *Etienne* de Bernardi, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Coſeigneur, Vicomte dudit lieu par acte paſſé à Siſteron le 15 Mars 1751, pour terminer les différends qu'ils avoient à raiſon de ladite Seigneurie & Vicomté de Valernes (*c*). Il fut choiſi par le Clergé & la Nobleſſe de la Ville de Creſt pour traiter les différends qu'avoient ces deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration ſyndicale du 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il tranſigea avec MM. les Conſuls & Députés de ladite Ville, au gré de toutes les Parties le 11 Nov. 1753. Ayant été propoſé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleſſe dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Creſt, ſur la démiſſion de *François* de Grace, Gentilhomme de ce Département, il remit les titres juſtifians les

(*a*) Les biens de la Maiſon de Lers (des plus anciennes du Dauphiné), ſont tombés dans une branche de la Tour-du-Pin, à la charge de porter les nom & armes, ainſi que celui de Jony.

(*b*) *Didier* de Tholon-Sainte-Jealle, quarante-cinquieme Grand-Maître de Malte, élû en 1536 : *voyez Moréry*, *Tom.* 5, *pag.* 207, *col.* 1. *Clément V*, Pape, étoit auſſi de la même Maiſon.

(*c*) La Terre de Valernes en Provence fut érigée en Vicomté en 1350, par la Reine *Jeanne*, en faveur de *Guillaume* Roger, Comte de Beaufort, frere du Pape *Clément VI*, avec privilége qu'elle porteroit ce titre à tous les poſſeſſeurs de ladite Terre à perpétuité : *voyez les Tablettes Généalogiques*.

Digitized by Google

preuves de sa noblesse pour être envoyés au Ministre, & vérifiés par Messieurs les Généalogistes de France, auxquels titres il joignit un Certificat de cent Gentilshommes des plus distingués de la Province, de tous les Etats, visés par Messieurs les Commandans & Intendans qui certifierent l'ancienne & noble extraction de la Famille de Bruyeres-Saint-Michel, au bas duquel certificat est l'attestation des Officiers de l'Election de Montélimart & du Châtelain Royal, Consuls, Officiers notables & principaux Habitans de la Ville de Creſt, qui disent que Messieurs de Bruyeres-Saint Michel sont une branche de la Maison de Bruyeres du Languedoc, établie en cette Ville depuis plus de deux siecles, y ayant toujours vécu noblement & de la maniere la plus distinguée; lesdits certificats ont été registrés au Greffe de la Sénéchaussée de ladite Ville, par Ordonnance du premier Magistrat, sur les Conclusions des Gens du Roi le 28 Avril 1762, sur lesquelles preuves littérales & testimoniales *Pons-Laurent-François* de Bruyeres, I du nom, fut nommé audit Syndicat de la Noblesse de la Sénéchaussée de Creſt par Lettres de cachet du 11 Novembre 1757, & en 1760 a eu le Département de tout le Bas Dauphiné. Il a épousé, par contrat du 12 Juin 1722, *Marie-Anne* de Reynier, veuve, sans enfans, du Seigneur des Inards, & fille unique de *Jean* de Reynier, Capitaine de Dragons, & de *Marie* de Boné d'Honiers, dont 1. *François Pons-Laurent*, qui suit; 2. *Pons-Laurent-François*, &c. mort au berceau; 3. *Marie-Anne*, Religieuse Ursuline à Voreas au Comtat; 4. *Gabrielle-Spirite*, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Juſt, Ordre de Cîteaux, à Romans en Dauphiné; 5. *Diane-Pauline*, morte à quinze ans; 6 autre *Marie-Anne*, non mariée.

XV. *François-Pons-Laurent*, &c. de Bruyeres-le-Châtel, I du nom, Seig de S.-Michel, Valernes, &c. appellé Baron de Bruyeres S.-Michel, a commencé à servir en qualité de Lieutenant au Régiment de l'Isle de France, Infanterie, par Lettres de 1744, a été Lieutenant de la Colonelle en 1746, Capitaine en 1747, a fait dans ce Régiment toutes les Campagnes d'Italie, & a passé à une Compagnie aux Gren. de France au commencement de 1758, Chevalier de Saint Louis en 1762. Il a fait dans ce Corps toutes les Campagnes jusqu'à la Paix, & y continue son service en 1764. *François-Pons-Laurent* de Bruyeres, donataire de ses pere & mere par procuration, dont le Seign. Comte de Corbeau-Vaulcere, son parent, fut porteur, épousa par contrat passé à Paris 6 Mai 1755, *Anne* Quatsaux de la Motte, fille de *Nicolas*, & d'*Anne* de Mircy, dont un fils né en 1756, appellé le Vicomte de Bruyeres, mort en 1761.

Rameau de la Branche cadette qui en a formé plusieurs autres.

IX. *Robert*, fils cadet de *Jeaume* de Bruyeres, I du nom, & de *Louise* d'Artize, épousa, 1°. *Catherine* Urgeas, fille de *Guillaume*, Gentilhomme du Comtat, & de *Jeanne* Deymieu, suivant son contrat de mariage du dix Septembre 1558, où ledit *Robert* est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi: il n'eut point d'enfans de ce premier mariage.

Digitized by Google

Il épouſa 2°. *Victoire* d'Urre, fille d'*Eſprit*, Seign. de la Baſtie-Verdun, &c. & de *Jeanne* Silve, le 3 Août 1563. Ce *Robert* fit hommage-noble au Roi-Dauphin en la Chambre des Comptes du Dauphiné, où il eſt dit Habitant de Nions, dont il fut Gouverneur ainſi que du Buis & Meuillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment du Prince *Thomas* de Savoye. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & ſoutint le ſiége de trois Places, dont il avoit le gouvernement, avec vigueur, & quelque tems après fut tué au ſiége de Crémone. Il laiſſa de ſon ſecond mariage, 1. *Antoine*, Lieutenant-Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & de Martegues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale; 2. *Charles* de Bruyeres, dit de Locaſſe, Capitaine au Régiment de Créqui, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, enſuite des Iſles d'Hieres, de Canes & de Saint-Tropez; lequel eut de *Diane* de Flaxi deux fils, Capitaine dans Pery-Etranger, morts ſucceſſivement ſans poſtérité, Commandans d'Antibes; 3 *Pierre* de Bruyeres, dit de Caſtellet, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commiſſaire Provincial à l'Armée de Piémont; lequel n'eut de *Paule* de Bertrand du Percy que *Robert*, tué au ſiége de Crémone; *Joſeph*, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué; & *Céſar*, Capitaine au Régiment de Carignan, qui n'eut que trois filles, *Marie-Anne*, *Françoiſe*, & *Victoire-Marie-Anne*, veuve, ſans enfans, de M. Duval, fit héritiere *Alphonſine* Bellecombe, ſa niéce, femme de M de Valleton, originaire d'Irlande, dont un fils qui porte le nom du Caſtellet. 4. *Jacques* de Bruyeres, dit la Lauzette, Capitaine au Régiment d'Oudancourt. Il ſe ſignala au combat du Teſſin dans le Milanois, avec un détachem. de 20 hommes, à la tête duquel il paſſa cette riviere à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des Ennemis. Il n'eut de *Jeanne* Péliſſier qu'un fils appellé *Jean-Baptiſte*, qui n'eut de *Jeanne* de Roche-Gude qu'une fille nommée *Louiſe*, qui finit le rameau. 5. *Philippe* de Bruyeres, dit de Châteauvieux, Capitaine au Régiment de Sully, n'eut de *Charlotte* de Bonnedone qu'un fils nommé *Henri*, qui fut tué à la tête d'une Compagnie - Franche de Dragons à Tirinieu, Pays de Salvato, entre Liége & Luxembourg, ſans poſtérité. 6. *Claude-Joſeph* de Bruyeres, dit de la Bruyere, Capitaine au Régiment de Villevieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande.: il n'eut de *Catherine* d'Alphan qu'une fille appellée *Marie*; & un fils nommé *Claude-Joſeph*, Seigneur de Miſcon, Chevalier de St. Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & ſucceſſivement Brigadier des Armées du Roi, & ſon Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge: il épouſa *Marie* d'Agout, fille de *François*, Seigneur de Chanouſſe, Montjeay, Vaucluſe, & de *Marguerite* de Virieu. Cette

Digitized by Google

derniere branche, ou rameau de la ſeconde érablie en Dauphiné, finit par la mort, ſans poſtérité, dudit *Claude-Joſeph*, arrivée au mois de Juillet 1723 dans ſon Commandement, laiſſant pour ſon héritier *Jean* Coréard Dupuy-la-Marne, Seigneur de Miſcon, ancien Capitaine au Régiment d'Agenois, Gouverneur du Buis, fils aîné de ladite *Marie* de Bruyeres, ſœur unique dudit *Charles-Joſeph*. Ainſi finirent tous les rameaux formés par *Robert* de Bruyeres & *Victoire* d'Urre, dont aucun n'a paſſé trois générations; enſorte qu'il ne reſte plus en Dauphiné que la branche de Bruyeres le-Châtel, appellée de Saint-Michel.

Il y a eu dans la Maiſon de Bruyeres, outre les Terres qui y reſtent, la Baronnie de Puyvert, les Terres & Seigneurie de Bruyeres-le-Châtel, Mongaron, Rivel, Sainte-Colombe, Pons-Rouge, l'Eſcalle, Nebias, la Bruyeres-en-Maron, St.-Jean de Paracol, &c.

Il y a eu auſſi, dont on a preuves, deux Chevaliers croiſés, quatre Conſeillers Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Nobleſſe, cinq Chevaliers de l'Ordre du Roy, trois Gentilshommes de la Chambre, ſeize Gouverneurs de différentes Places, outre les Gouverneurs nés des Châteaux de Chalabre & de Puyvert, dont les Seigneurs de ces deux Baronnies le ſont de droit; un Chef de Légion, des Capit. d'Hommes d'armes, des Lieutenans de Roi, ou Commandans de Places; un Brigadier des Armées du Roi, des Colonels, Lieutenans-Colonels, &c.

Les armes: *d'or au lion de ſable, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir.* La branche cadette, connue en Dauphiné ſous le nom de Saint-Michel, briſe ſes armes d'*une Bruyere*, ſuivant l'uſage de cette Prov., lorſqu'elle y fit & forma ſon établiſſement.

Nota. Cette Généalogie a été dreſſée ſur un Mémoire envoyé pour la branche de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, & ſur titres communiqués pour celle de Bruyeres Saint-Michel en Dauphiné.

Alliances directes de la Maiſon de Bruyeres, par les filles qui y ſont entrées, & celles qui en ſont ſorties, génération par génération, des deux branches, avec la date des mariages.

I.	De Moulins.	1216. De Moulins ou du Moulin.
II.	Lévis.	1273. Lévis-Mirepoix, la Trémoille, Guiſe, Lorraine, d'Angeſt.
III.	Melun.	1310. Melun Neſle ou Néelle, Soiſſons, Bourbon.
IV.	Barence.	1346. Barence, Voiſins, Caraman, Villemur, Desbordes.
IV.	Campendu.	1348. Campendu-Broé, Landoire, Cadras.
V.	Damat.	1395. Gaillac-Perepétuze, Dumas, Lévis-Mirepoix.

Digitized by Google

VI.	Mauléon.	1414.	Mauléon, Montagu.
VII.	Perepétuze.	1450	Perepétuze-Rabalot, la Roque-Jouares, Monteſquieu, Caladru.
VII.	Veſc. 2e. branche.	1470.	Veſc de Comps, Ancézune de Capderouſſe.
VIII.	Voiſins.	1489.	Voiſins d'Ambres, Comminges de Bruniquel, Duvivier, Lévis-Léran.
VIII.	D'Artiac. 2e. branche.	1500.	D'Artize, Telmes, Urre-la-Baſtie-Verdun, Silve.
IX.	Châteauneuf.	1516.	Châteauneuf, Gravier, Narbonne, Fimarcon, Dupuy, Cailus.
IX.	Foreſt. 2e. branche.	1548.	Foreſt de Blacons, la Tour-Gouvernet, Laudun, Monier, Veillieu, Flotte, Molieres.
X.	Joyeuſe.	1529.	Joyeuſe, Voiſins, Lévis, la Trémoille, Cucurail, Languitaud.
X.	Vogué. 2e. branche.	1584.	Vogué, Vedene-Gadagne, Corbeau Vaulſere-Saint-Albin.
XI.	Gramont.	1570.	Gramont-Barthelemy-Lordac, Benque, Bonrepaux, Belicens.
XI.	Pouroy. 2e. branche.	1617.	Pouroy - Lauberiviere, Quinſonas, Dufaure, Dupont d'Aillan, Ripert.
XII.	Dorbeſſan.	1606.	D'Orbeſſan, Poitiers-la-Thérace, Lorraine, Montléſun de Buſca.
XII.	Vincens. 2e. branche.	1648.	Vincens-Cauſans, Dupont.
XIII.	Lévis.	1631.	Lévis-Léran, d'Acqs d'Axat, Saulon-Monſteron-Deſcouloubres, d'Acqs d'Axat.
XIII.	De Lers. 2e. branche.	1699.	De Lers de Jony, Tholon-Sainte-Jealle.
XIV.	Reymond.	1661.	Reymont-Lasbordes, Saulon-Monſteron-Deſcouloubres, d'Acqs d'Axat.

Digitized by Google

XIV.	Reynier.	2e. branche.	1722. Reynier, Boné d'Honieres.
XV.	Caillars.		1698. Caillars-la-Graulet, Villeneuve Sainte-Camelle.
XV.	La Motte.	2e. branche.	1755. La Motte-Quatſaux, Mirey.
XVI.	Saint-Etienne.		1724. Saint-Etienne de Laraman-la-Pomarede, Dupuy-Vatan, Voiſins, d'Alzeau.
XVII.	De Bon.		1760. De Bon, Bernage.

C H C H

CHABESTAN, Maiſon très ancienne du Dauphiné, qui a donné ſon nom à une Terre, au Diocèſe de Gap, érigée enſuite en Comté.

1. *Guigues* Chabeſtan vivoit au treizieme ſiécle, & par acte du 4 des Calendes de Décembre de l'an 1253, il eſt qualifié noble *Guigues* de Chabeſtan, Seigneur de Chabeſtan, Chevalier, en Latin *Miles*, qualité qui ne ſe donnoit qu'a la haute Nobleſſe, & même aux Dauphins, *dit Chorier dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, p.* 836 *&* 838.

Par ce même acte, qui eſt une tranſaction en Latin, ſur parchemin, qui exiſte en entier, malgré ſa vétuſté, Noble *Guy* ou *Guyt de Chabeſtan* Miles, *& Noble Jean de Chabeſtan* Miles, *tous deux fils de Noble Guigues de Chabeſtan, Seigneur de Chabeſtan*, (ils ſont tous trois ainſi qualifiés) étant en conteſtation & procès pour un ſupplément de légitime, tranſigent; & *Guy* s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à *Jean* ſon frere, qui ſe plaignoit d'avoir été grandement grevé ou léſé par le dernier teſtament de leur pere, les frais dudit Procès; & 4000 ſols Viennois, pour completer tous les droits de *Jean* ſur les biens paternels; ce qui fut ſtipulé & accordé par l'entremiſe & par le Conſeil de Noble *Bertrand* d'Agout, Chev. (*Miles*) Seigneur de Miſon, leur parent, préſent, & de pluſieurs autres de même y dénommés; ledit acte paſſé par *Bertrand* Rolandi, Clerc d'Aſpres & Notaire public, par autorité Apoſtolique, Impériale & Delphinale, au Château de Chabeſtan, ſous les indictions précédentes, c'eſt-à-dire (*a*) l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233,

(a) *Anno ab Incarnat. D. milleſimo ducenteſimo trigeſimo tertio, ſcilicet quarto Kalendas Decembris, SS. in Chriſto Patre Domino* Gregorio *divinâ Initeratione Papâ nono,* Fredericoque *inclyto Romano Imperatore, ac illuſtri & potenti viro Domino noſtro Guigone Delphino, Comite Viennenſi & Albon feliciter exiſtentibus. . . . actum fuit hoc in Caſtro de Chabeſtano, & in aulâ ſuperiori, teſtibus ſuprà dictis præſentibus* Bertrando *Rolandi Clerico de Aſperis, Apoſtolicâ, Imperiali, Delphinali authoritatibus Notario publico.* Ainſi commence & finit

& le 4 des Calendes de Décembre, ſous le Pontificat de *Grégoire IX*, ſous l'Empire de *Frédéric* & ſous le Regne de *Guigues*, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. *Guigues* de Chabeſtan, ci-deſſus mentionné, & vivant au douzieme ſiécle, eut donc pour fils *Guy*, qui ſuit, & *Jean*, qui a fait la branche de Chabeſtan de Montoſeur, dont la poſtérité a ſubſiſté long-tems avec honneur, & qui eſt éteinte. Allard en parle dans ſes Généalogies.

II. *Guy* eut de *Montorline* de Méouillon, fille de *Hugues*, Baron de Méouillon (*a*), *Foulques* de Chabeſtan, qui ſuit (*b*).

III. *Foulques* de Chabeſtan, marié en 1260 à *Marie* de Riviere (*c*), fille de N... de Riviere, Seig. de Bruis & de Sainte-Marie, par ſa femme N... d'Alozon, eut *Claude* de Chabeſtan.

IV. *Claude*, marié en 1295 à *Juſtine* de la Tour, eut *Bertrand*.

V. *Bertrand* de Chabeſtan, marié en 1340 à *Biette* d'Agout, fille d'*Amédée* d'Agout, Seigneur de la Baume des Arnauds, eut *Bertrand II*.

VI. *Bertrand II*, marié à *Claudine* de Revillaſc, fille de N... de Revillaſc (*d*), eut *Antoine*, qui ſuit.

VII. *Antoine* de Chabeſtan, marié en 1385 à *Alix* de Montalin, eut *Antoine II*, qui ſuit, & *Cathérine*, mariée en 1420 à *François* de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, biſayeul du Connétable (*e*).

VIII. *Antoine II* épouſa en 1416 *Jeanne* de Caſtillon, dont *Antoine*, III du nom, qui ſuit, & *Guillaumette*, mariée en 1454 à *Pierre* du Pilhon, & une autre fille, mariée à N... de Révillaſc.

IX. *Antoine*, III du nom, épouſa en 1466 *Marguerite* du Pilhon, fille d'*Arnaud* (*f*), au Diocèſe de Die; & d'*Agnès* Faure de Boulogne, duquel mariage vint *Claude II*, qui ſuit.

X. *Claude II* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, marié en 1482 à *Radegonde* de Riviere, eut pour fils *Vincent* & *Humbert* de Chabeſtan.

XI. *Vincent* de Chabeſtan, Seigneur du Pilhon, épouſa en 1517 *Louiſe* d'Alauzon, fille de *Gerenton* d'Alauzon (*g*): *Gabriel* Ar-

cet acte, digne par ſon antiquité d'être rendu public, & inſéré tout au long ici, ſi ſa longueur n'étoit pas contraire à la brieveté que nous nous ſommes propoſée.

(*a*) Les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné : *voyez Chorier dans ſon Hiſtoire*, pag. 778.

(*b*) Comme il conſte par un cadaſtre de 1225, des Terres de Ribeyret & de Sorbiers, dès-lors & encore à préſent dans cette Maiſon.

(*c*) Riviere, ancienne Maiſon de Dauphiné : *voyez* ALLARD & CHORIER.

(*d*) Les Révillaſc ſont venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils deſcendent de l'illuſtre Maiſon des Colonnes, Romains : *voyez* ALLARD.

(*e*) Voyez l'Article Leſdiguieres, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le *Pere Anſelme*.

(*f*) *De Apillione*, diſent les Actes Latins : *voyez la Généalogie par Chorier & par Allard*.

(*g*) *Genevieve* d'Alauſon, ſœur de *Louiſe*, fut mariée à *Claude* Berenger,

Digitized by Google

mand, Notaire de Serres. Il eut pour fils,

XII. *Antoine*, IV du nom, qui épouſa en 1557 *Jeanne* de Bouvard, fille de *Guillaume* de Bouvard, d'une Maiſon très-noble, venue de Franche-Comté en Dauphiné, (*a*). De ce mariage ſont iſſus, 1. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, qui ſuit; 2. *Sebaſtienne*, mariée à *N...* de Beaumont de la Motte-Chalençon; & 3. *Claire*, mariée à *Chriſtophe* blain de Maral, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon épouſa en 1583 *Claudine* de Morges, fille de *Jean* de Morges, Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Leſpine & autres places (*b*), & de *Claire* de Peliſſier de Saint-Feréol (Notaire le Baud). Il en eut *Louis*, mort jeune, & *Pierre*, qui ſuit. Il fut Capitaine de 100 hommes de pied, & de 50 hommes d'armes, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

XIV. *Pierre* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de cent hommes, fut marié en 1623 à *Leriane* de Priſis; & en eut, 1. *François-Ignace*, qui ſuit; 2. *Alexandre*, qui a fait la branche à Carpentras; 3. *N...* Prévôt de l'Egliſe de cette Ville; 4. *N...* ſurnommé le brave Sorbiers, & pluſieurs filles.

XV. *François-Ignace* de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Riberet, de Sorbiers & autres places, fut marié quatre fois: 1°. à *Marie* de Faure de Boulogne, fille de Noble *N...* Faure de Boulogne, Seigneur de Saint-Secre, & de *N...* d'Urre; 2°. à *Alexandrine* d'Achard de Ferrus, fille de *Charles* d'Achard de Ferrus, Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Iſabeau* de Gay; 3°. à une veuve, dont il n'eut point d'enfans; 4°. à *Marie* de Bocard de Rahégude.

Du premier mariage eſt venu *Jean* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué tout jeune au ſiége de Fontarabie, ſans avoir été marié.

XVI. Du ſecond mariage eſt venu *Pierre-Dominique* de Chabeſtan d'Alauzon, Chef de nom & d'armes, marié en 1700 à *Anne* de Fournier de Chauvert, fille de Noble Lambert de Fournier de Chanvert, Capitaine au Régim. de l'Alteſſe, & de *Françoiſe* Joſſerand de Pertuis (*c*). De ce mariage ſont iſſus,

Joſeph-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Sorbiers & de Montvert, & *Auguſtin*, Prêtre, Docteur en Théologie, & Prévôt de l'Egliſe Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de ſon frere, qui n'a point laiſſé d'enfans.

Du quatrieme mariage ſont venus *François-Ignace*, qui ſuit, &

Seigneur du Pipet, comme il conſte par le teſtament de Gerenton d'Alauzon, en faveur de *Vincent* de Chabeſtan ſon gendre, en date du 13 Mai 1355, par Barillon, Notaire de Saint-André.

(*a*) *Voyez* Chorier & Allard.

(*b*) Morges eſt une branche de la Maiſon de Berenger: *voyez le Généalogie dans Chorier, Allard, ſes Tables Généalogiques*, &c.

(*c*) Fournier de Chauvert eſt une branche de la Maiſon de ce nom. M. le Marquis d'Aultanne, Lieutenant Général des Armées du Roi, eſt l'aîné de cette Maiſon.

Digitized by Google

deux autres appellés Chevaliers de Chabeſtan, Capitaines de Grenadiers; l'un dans le Régiment de Monconſeil, & l'autre dans celui de Medoc, tous deux tués dans les dernieres guerres, ſans avoir été mariés.

François-Ignace de Chabeſtan d'Alauzon, Seigneur de Ribeiret, marié en 1724 à *Marie* de Serre de Rochecolombe, niece de N... de Serre de Rochecolombe, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, n'a laiſſé qu'une fille unique, mariée au Marquis de Champoléon, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers du Roi, dont une fille, auſſi unique.

De cette anc. Maiſon de la branche aînée, il ne reſte plus que M. l'Abbé de Chabeſtan, Prévôt de l'Egliſe de Guerrande, & de la branche cadette, que *Joſeph-François* de Chabeſtan d'Alauzon, extrêmement âgé, dont le fils unique marié à *Marie-Jacqueline* de Villefranche, filleule du Chev. S. George, pere du Card. d'Yorck, réſid. à Rome, eſt mort ſans enfans.

Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par *Henri II*, Roi de France, aux Baillifs de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, Capitaine de deux cents hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits Seigneuriaux & ſervices que les Vaſſaux de Ribeiret ont coutume de lui payer, & à ſes prédéceſſeurs, nonobſtant qu'il n'apparoiſſe de titres perdus & anéantis par les guerres & autres fortunes. Cet Ordre eſt du 5 Décembre 1553, & le ſeptieme du Regne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à préſent au Marquis de Champoléon par ſa femme, héritiere de la Maiſon. On y trouve auſſi une Commiſſion de *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, pour lever cent hommes de pied, & une de Meſtre de Camp de Cavalerie, de *Henri IV*, de 1601, une autre en faveur de *Pierre* ſon fils, du 3 Novembre 1621, pour lever cent hommes de pied, & une en faveur de *François-Ignace*, de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Biſſy.

Tous les papiers concernant la Nobleſſe de Chabeſtan, ſont au Château de Chabeſtan. Deux cadets de cette Maiſon ſe ſont ſignalés au ſiége de Candie, dit Allard dans ſa Généalogie. *Céſar* & *Jean* de Chabeſtan s'y diſtinguerent, & parurent être les plus braves, dit Chorier; un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut ſurnommé *Chabeſtan-la-Balafre*.

On obſerve auſſi que tous ont pris la qualité de Nobles & de Chevaliers, & que *Louis* de Chabeſtan d'Alauzon, marié en 1583 avec *Claudine* de Morges, y a ajouté celle de *Haut & Puiſſant Seigneur*; ce qui a été ſuivi par les autres.

Les alliances de la Maiſon de Chabeſtan ſont, avec Méouillon, fondue dans la Maiſon de Grolée Vireville, pluſieurs fois avec Agoult, Bonne-Leſdiguieres, Riviere, Beranger, Morges, branche de Beranger, Caſtillon, Revillaſc, la Tour-du Pin, Gruel, Urre, du Pilhon, Faure, Boulogne, Bouvard, Achard de Ste-Colombe, &c.

Les Armes: *d'azur, au Lion d'or, armé & lampaſſé de gueules en chef de ſix étoiles d'or.* Supports, *deux Griffons.*

Digitized by Google

CHAUMONT de Quitty. On lit dans une grande Carte Généalogique des Rois de France, Princes & Princeſſes de la Race de *Hugues* Capet de 1706, dédiée à *Louis XIV* (*a*), que *Nebelon*, II du nom, ſecond fils de *Nebelon I*, premier Comte du Vexin, eſt tige de la Maiſon des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont (*b*), dont la poſtérité maſculine des Comtes de Vexin, & Seigneurs de Chaumont, exiſte encore, dit cette Carte, (1706) dans la perſonne de *Guy* de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garde-Robe du Roi, Chef de cette Maiſon, dont les *Armes* ſont *d'azur ſemé de fleurs de lys au Lambel à trois pendants d'argent.*

L'arbre chronologique & hiſtorique de la Maiſon de Chaumont de Quitry, dreſſé par les ſoins du Grand-Maître de la Garde-Robe, nous apprend auſſi que *Nebelon II* eut pour fils *Nebelon III*; *Nebelon III Alebran* ou *Waleran*, Comte du Vexin, marié à *Ledgarde* de Flandres, Comteſſe d'Amiens; *Waleran Geoffroy* du Vexin: *Geoffroy*, *Eudes*, Seig. de Chaumont, ſuivant *Orderic-Vitalis*, *fol.* 495; *Eudes*, *Robert*, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont, qui, dit le même Auteur (*f.* 436) fut pere d'*Otmond* de Chaumont, dit le Vieux, qui épouſa l'héritiere de Quitry. Il vivoit en 1119, & fut fait priſonnier dans la bataille que lui & un grand nombre de ſes parens conſeillerent à *Louis VI*, Roi de France, de livrer à *Henri I*, Roi d'Angleterre; ils s'y comporterent avec une ſi grande valeur, que les Anglois, au rapport d'*Orderic-Vitalis*, les appellerent *Furibundi Calvimontenſes*. Cet *Otmond* eut de l'héritiere de Quitry, *Guillaume* de Chaumont, qui épouſa *Anonyme* de France. Il fut pere d'*Otmond*, II du nom, qui laiſſa (on ignore le nom de ſon épouſe) *Robert* de Chaumont, dit *le Roux*. Quoi qu'il en ſoit de ces faits, dont on n'eſt pas garant, c'eſt par lui que la Généalogie de cette ancienne Maiſon commence dans l'Hiſt. Généalogique & Chronolog. des Grands Officiers de la Couronne: *Tome VIII*, *p.* 885.

I. *Robert*, Seigneur de Chaumont en partie, de Quitry & de Saint-Cler, dit *le Roux*, fit du bien à l'Abbaye de Saint-Wandrille. Il laiſſa, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Amaury* (*Aliàs Robert*) Seigneur de Saint-Cler, dont la poſtérité prit le nom.

II. *Guillaume*, Seig. de Chaumont en partie, & de Quitry, confirma les donations que ſon pere avoit faites à l'Abbaye de Saint-Wandrille, & fit pluſieurs biens en 1213 & 1220 à celle de Gomer-Fontaine, fondée de ſon tems, du conſentement de *Matilde* ſa femme, qui étoit veuve en 1237. Il laiſſa, 1. *Guillaume*, qui ſuit; 2. *Otmond*, qui conſentit aux donations faites par ſon pere,

(*a*) Par Dom *Antoine* Thuret, ancien Prieur de Notre-Dame d'Homblieres, Ordre de Saint Benoît, Généalogiſte des Rois de France & d'Eſpagne, avec approbation & Privilége du Roi.

(*b*) *Nébelon I* étoit fils de Childebrand, ſecond fils de Pépin, tige de la troiſieme race, petit-fils de Pépin-le-Vieux, dit *le Gros*, Maire du Palais, & Prince des François, & arriere-petit fils d'*Anchiſe*, nommé dans cette Carte *Domeſtique* fils de *Sigebert*, Roi d'Auſtraſie.

Digitized by Google

à Gomer-Fontaine ; 3. *Robert*, Religieux à S. Wandrille en 1202 ; 4. *Guy*, nommé dans les titres des années 1220, 1224 & 1227 ; 5. *N...* femme de *Jean*, Seigneur de Vaumœin.

III. *Guillaume*, II du nom, Seigneur de Chaumont en partie, de Montjavou & de Quitry, depuis 1221 juſqu'en 1231, fit pluſieurs donations aux Abbayes de Germer de Flaix, de S. Wandrille & Gomer-Fontaine, du conſentement de ſa femme *Jeanne*, de ſa mere & de ſon fils aîné. Ses enfans furent, 1. *Mathieu*, qui ſuit ; 2. *Simon*, qui vivoit en 1259 ; 3. *Raymond*, Chevalier en 1259, puis Prêtre en 1281 ; 4. *Gauthier*, Clerc en 1270 ; 5. *Jean*, Religieux à Mortmer.

IV. *Mathieu*, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry en 1234, fit quelques donations aux Religieux de Quitry en 1236 & 1270, & les affranchit de toutes les coutumes, du conſentement de *Guillaume* ſon fils aîné, mort depuis ſans alliance, qu'il avoit eu de *Petronille*, mariée en 1236. Ses autres enfans furent *Renaud*, qui ſuit, & *Mathilde* de Chaumont, femme de *Robert* de Bethencourt.

V. *Raymond*, Seig. de Chaumont & de Quitry, Ecuyer en 1282, Chevalier en 1234, ſuivant les titres des Abbayes de S. Wandrille, & de S. Germain de Flaix, & du Prieuré de Laillerie près Chaumont, eſt mentionné dans des Lettres du Roi de l'an 1234, pour la réunion de Chaumont & de Giſors. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

VI. *Mathieu* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry ; il vivoit ès années 1312, 1315 & 1316, eut pluſieurs différends avec les Religieux de S. Wandrille ; & déclara à l'Official de Rouen & au Bailli de Giſors, que tout ce qu'ils tenoient à Quitry étoit de ſa libéralité de ſon pere & de ſes ancêtres. Il fut pere de ;

VII. *Renaud* de Chaumont, II du nom, Seigneur de Quitry, Ecuyer. Il commanda au mois d'Octobre 1359 dans le Château d'Ambleville au Vexin, avec trois Ecuyers & ſix Arbalêtriers, contre les Anglois, ſuivant le compte de *Nicolas Odde*, Tréſorier des guerres, depuis le 24 Mars 1358 juſqu'au 28 Mars 1368 (*Chambre des Comptes de Paris*). Il épouſa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boiſſy-le-Bois, fille de *Pierre* de Beaumont, Seigneur de Boiſſy, & de *Jacqueline* le Boutheiller de Senlis. Elle eſt enterrée à Boiſſy. Son fils fut,

VIII. *Richard* de Chaumont, Seigneur de Quitry en 1381, Conſeiller & Chambellan du Roi *Charles IV*, qu'il ſuivit au ſiége de Pourbourg avec cinq Ecuyers. Il mourut en 1390, & laiſſa de *Jeanne* de Fours ſa femme,

IX. *Guillaume* de Chaumont, III du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi. Il accompagna *Charles IV* en Flandres en 1386, avec huit Chevaliers & 77 Ecuyers de ſa Compagnie, & fut retenu deux ans après pour accompagner ce Prince, avec pluſieurs autres Seigneurs, au voyage qu'il vouloit faire en Allemagne. Il teſta le 20 Mars 1402, & ordonna ſa ſépulture a Boiſſy-le-Bois, auprès de ſon pere & de ſa mere. Il eut de *Robine* de Montagu, fille de *Gerard*, Chambellan du Roi, & de *Biotte* Caſſinel (*a*),

(*a*) Voyez *Tom. 6. des Grands Officiers*, pag. 378.

Digitized by Google

Guillaume, qui ſuit ; 2. *Louis*, Seigneur de Boiſſy & de Boiſgarnier, Tréſorier de Saint-Martin-de-Tours en 1450, mort en 1482 ; 3. *Jean*, mineur en 1408 : il ſervoit en 1414 & vivoit en 1445 ; 4. *Charles*, mineur en 1408 ; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408 à *Jean* de la Heuſe, Seigneur de Quevilly (*a*) ; 6. *Marguerite*, auſſi mariée en 1408 à *Louis* d'Orgeſſin, Cheval. Chambellan du Roi, Seigneur de Sainte-Meſme ; 7. *Iſabelle*, femme de *Jacques*, Sire & Baron d'Auxy.

X. *Guillaume* de Chaumont, IV du nom, Seigneur de Quitry, Chevalier, Chambellan du Roi, Souverain Maître Enquêteur, & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, épouſa par contrat du 16 Juillet 1408 Dame de Rigny-le-Feron & de Vitry le-Croiſé, fille de Dreux de Mello, Seigneur de Vitry-le-Croiſé, & de *Jeanne* Plancy, Dame de Rigny-le-Feron. Il eut de ſon mariage, 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423 ; 2. *Antoine*, qui ſuit ; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chandes-de-Vaux.

XI. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Feron & de Chacenay, fit partage avec ſa ſœur le 30 Mai 1460. Il ſe maria avec *Jeanne* Martel, Dame de Baqueville & de Belleſtre, fille de *Jean* & de *Jeanne* de Jouy. Elle mourut 12 Avril 1472. Il partagea ſes enfans le 12 Avril 1472, qui furent, 1. *Julien*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; 3. *Catherine*, mariée 21 Février 1671 à *Jean* de Vauſſine, Seigneur de la Riviere-Bourdet.

XII. *Julien* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boiſſy, de Belleſtre & de Bertichères, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fit foi & hommage à ce Prince, entre les mains du Chancelier, le 30 Juin 1484, de ſa Terre & Seigneurie de Quitry, relevant du Château de Nauſſe au Bailliage de Giſors, de celle de Bardouille, relevant du Château de Montfort, Vicomté du Pont-Audemer, & du Fief de Bréteuil, tenu & mouvant du Roi, à cauſe du Duché de Normandie : il en donna le dénombrement le lendemain, fut reconnu Fondateur de Gomer-Fontaine en 1508, & étoit mort en 1516. Il eut de *Hélene* du Fay, ſa femme, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lanvin de *Blerencourt*, morte en 1506 ; 1. *Gilles*, qui ſuit ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Bertichères, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; 3. *Louiſe*, mariée à *Georges*, Seigneur de Fours ; 4. *Marguerite*, mariée 3 Mai 1506 à *Martin* de Chantelou, Seigneur de Lihus ; 5. *Antoinette*, mariée en 1494 à *Philippe* de Gaudechart, Seigneur de Bachevilliers ; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Sauflieu, & d'Erquery en Beauvoiſis ; 7. *Guillemette* de Chaumont, femme d'*Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie, & d'Hébecourt, vivant en 1531.

XIII. *Gilles* de Chaumont, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, fit hommage de ce qu'il tenoit à Chaumont en 1509. Il ſe maria 6 Octobre 1509 à *Iſabeau* de Poiſſy, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel ; dont,

(*a*) Voyez *Tom. 7. des Grands Officiers*, pag. 577.

Digitized by Google

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Boiſſy & de Belleſtre, rendit hommage 10 Octobre 1561 du Fief des Etats, Seigneur de Mornay, Seig. d'Omerville. Il ſe maria 24 Février 1548 à *Philippe* d'Iſques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaux. Elle mourut en 1561. Leurs enfans furent, 1. *Pierre*, Seigneur de Belleſtre, mort ſans enfans de *Marie* du Cavrel; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée, 1°. par contrat de mariage du 25 Novembre 1598 à *Adrien* de Preſteval, Seigneur de Chambray; 2°. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux: 4. *Suſanne*, mariée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernardpré; & pluſieurs autres enfans.

XIII. *Guillaume* de Chaumont, ſecond fils de *Julien*, Seigneur de Quitry, & d'*Hélene* du Fay, rendit aveu de la Seigneurie de Quitry au Roi, le 10 Juin 1516. Il eut d'*Adrienne* de l'Iſle, Dame d'Athieules, fille de *Yves*, Marquis d'Andrezy, & de *Jacqueline* du Tertre, qu'il épouſa 9 Juillet 1512, 1. *Antoine*, qui ſuit; 2. *Louis*, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; 3. *Françoiſe*, mariée, par contrat du 9 Octobre 1531, à *Gilles* d'Ercambourg, Seigneur de Cauville, & de Recuſſon-en-Caux, fils de *Pierre*, & de *Madeleine* de Boulainvilliers; 4. *Jeanne*, Religieuſe à Gomer-Fontaine en 1529.

XIV. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Bertichères, de Roquencourt, mourut en 1582, & laiſſa de *Jeanne* d'Aſſy, mariée par contrat du 3 Février 1544, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanteloup, Capitaine de la Légion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay; 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Perſigny & de la Frenelle, qui tranſigea avec ſon frere aîné 17 Octobre 1582, marié avec *Suſanne* Motier de la Fayette, veuve de *Pierre* de Friches, Seigneur de Braſſeuſe, & fille de *Claude* Motier, & de *Marie* Suſe, ſa premiere femme, dont *Jeanne*, Dame de Perſigny, morte ſans alliance; 3. *Abdias*, Seigneur de Bertichères, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné; 4. *Marie*, femme de *Charles* de la Montagne, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil; 5. *Madeleine*, mariée à *Gobertin* de Chelandre, Seigneur de Chaumont.

XV. *Jean* de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Foreſi, de Lebecourt, de Précigny, de Bertichères, de Lincourt, &c. Chev. de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes 1 Août 1590, Lieutenant-Général des Armées du Roi, par Lettres du 24 Septembre ſuivant, épouſa, 1°. par contrat du 21 Août 1567, *Anne* de Campronď, Dame de Villecoy, fille de *Michel*, Seigneur de la Bourdiniere, & de *Jeanne* Parent; dont 1, 2, 3 *Jean*, *Charles* & *Henri* de Chaumont, ſucceſſivement Seigneurs de Quitry, morts ſans alliance; 4. *Philippe*, Seigneur de Quitry, Maréchal de Camp des Armées du Roi, mort des bleſſures qu'il reçut au combat de Poligny, en Franche-Comté, l'an 1638. Il épouſa, par contrat du 9 Sept. 1628, *Guyonne* de Bouquelot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Eſther*, Baronne d'Urbec; & en eut, 1. *Gédéon*, mort jeune; 2. *Guy* de Chaumont, Grand-Maître de la Garde-

Garde-Robe du Roi (a) 26 Novembre 1669, tué au passage du Rhin, près de Tolhuys, 12 Juin 1672, sans avoir été marié; 5. *Anne*, femme de *Jacques* Carbonnel, Seigneur de Chassigny; 6. *Marie*, mariée à N.. de Montel, Seigneur d'Etaines; 7. *Jeanne*, mariée à *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XV. *Abdias* de Chaumont, Seigneur de Bertichères, troisieme fils d'*Antoine* & de *Jeanne* d'Assy, fut Gouverneur d'Aigues-Mortes, & épousa *Madeleine* du Plein, Dame de Lecques, fille d'*Antoine*, Baron de Lecques, Gouverneur d'Aigue-Mortes, & de *Françoise* de Berard. Elle vivoit en 1628. De ce mariage sont nés, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Jean Grégoire* de Gardies, Seigneur de S. André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, mariée 4 Janvier 1625 à *Bernard* de Tremollet, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, mariée, 1°. à *Etienne* Aimeric, Conseiller au Présidial de Nismes; 2°. 28 Avril 1647, à *Paul* d'Arnaud, Seigneur de la Cassagne, Colonel de Cavalerie; 6. *Madeleine*, mariée 24 Avril 1636 à *Pierre* de Conty, Seigneur d'Argicourt & de la Motte; 7. & 8. *Gabrielle* & *Marthe*.

XVI. *Henri* de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en 1678 âgé de 84 ans. Il épousa *Louise* de Bouquetot, Dame d'Orbec fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec. Il en eut, 1. *Guy*, qui suit; 2 *Louis*, mort Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, sans alliance; 3 *François*, Baron de Lecques, Seigneur de Guillan de la Chapelle, né en 1643; vivoit en 1637, non marié; 4. *Yvon*, marié 9 Mai 1708 à *Marguerite* de Genas, fille de *Louis*, & d'*Olympe* de Boulon, morte 15 Juil. 1715; 5. *Charles*, mort sans alliance; 6. *Louise*, femme de *Gédéon* de Refuge, Comte de Coesmes; 7. *Esther-Marie-Louise*, mariée à *Jean* du Merle, Seigneur de Blanc-Buisson; 8, 9 & 10. *Marie-Madeleine*, *Anne* & *Marie*, mortes sans alliance.

XVII. *Guy* de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, né 12 Juillet 1641, mourut 2 Oct. 1712, & laissa de *Jeanne* de Caumont de la Force, fille de *Pierre*, Baron d'Aymet, & de *Jeanne* Favas, Vicomtesse de Castels, 1. *Jacques-Antoine*, qui suit; 2. *Jeanne-Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3 & 4. *Marie-Madeleine* & *Judith*, Religieuses à la Chaise-Dieu, près Verneuil au Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte à Rouen dans la Maison des nouvelles Converties; 6. *Diane-Charlotte*, mariée à *Pierre* de Casteras, Seigneur de la Riviere, Colonel d'Infanterie.

(a) Cette Charge fut créée en sa faveur par Lettres Patentes datées de Saint-Germain du 6 Novembre 1669, serment prêté 7 Février 1670, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris 6 Mars suivant. Cette Charge avoit été interrompue par les prédécesseurs de *Louis XIV*, & réduite à deux Maîtres de la Garderobe. Le Marquis de Quitry exerça une de ces Charges pendant treize ans, au bout duquel tems le Roi la recréa en sa faveur, comme il est marqué dans les Lettres Patentes, communiquées en original.

Digitized by Google

XVIII. *Jacques-Antoine* de Chaumont, Marquis de Quitry & d'Orbec, mort en 1736, a été marié deux fois : 1°. à *Renée-Françoiſe* de la Pallu, fille de *Charles*, Seigneur du Menil-Hubert, & de *Marie-Henriette-Françoiſe* de Graves; 2°. à N... du Fay S. Léger, fille de *Georges* du Fay, Seigneur de S. Léger, & de *Marguerite-Angélique* Rebut.

Du premier lit ſont nés, 1. *Marie-Charlotte-Françoiſe-Antoinette*, née 11 Avril 1719, mariée en 1741 à *Jean-Baptiſte* de Barral, Marquis d'Arvillars, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble.

2. *Louiſe-Charlotte-Joſeph*, née 10 Avril 1720.

3. *Henriette-Julie-Renée*, appellée *Mademoiſelle d'Orbec*, née 27 Mars 1721, morte.

4. *Genevieve*, appellée *Mademoiſelle de Lecques*, née 19 Septembre 1722.

5. *Jeanne-Marie-Madeleine-Nicole*, appellée *Mademoiſelle de Bienfaite*, morte.

Du ſecond lit ſont nés :

1. *Jacques-Guy-Georges-Henri*, qui ſuit.

2. *Antoine-Anne-François*, né 3. Février 1733, Chevalier de Malte, & Colonel dans le Corps des Grenadiers de France.

3. N..., morte.

4. *Marie-Anne*, née 28 Juillet 1736, mariée 17 Juillet 1754 à *Claude-Marguerite-Françoiſe-Renaud* de Fuſchemberg, Comte d'Amblimont, dont un fils en bas âge, & une fille née en 1764.

Branche des Seigneurs d'Athieules.

XIV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, ſecond fils de *Guillaume*, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de Liſle, Dame d'Athieules, fut tué à la bataille de S. Denis en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de *Charles* de Montmorency, Baron de Damvi le. Il eut de ſon mariage avec *Madeleine* de Cheſme, fille de *Jean*, Seigneur de Luſarches, & de *Madeleine* de Gouy, contracté 14 Juin 1555, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Boiſgarnier, qui fit hommage 14 Mars 1584, de la Terre de Deſnoncourt, mouvante du Comté de Clermont en Beauvoiſis, à lui échue à cauſe de *Françoiſe* de Boulart, ſa femme : il mourut au ſiége de Verneuil; 3. *Ezechias-Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Belin, Seigneur de Preſles; 5. *Judith*, femme de *Philippe* d'Eſcovil'e, Seigneur des Moulinets dans la Paroiſſe de Verneuil, morte avant le 31 Octobre 1627; 6. *Eſther*, mariée à *Jean-Baptiſte* de Gueribalde, Seigneur de Breuil; 7. *Marthe*, mariée, par contrat du 23 Août 1598, à *André* de Caqueray, Seigneur de la Haye, veuve 3 Mai 1611, & vivoit 6 Janvier 1630.

XV. *Louis* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa, 1°. par contrat du 16 Mars 1578, *Iſabeau* de Breuil, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoiſe* de Fouqueſolles; 2°. par contrat du 6 Février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine *Anne* d'Autriche, ſœur de *Nicolas* de Bailleul, Préſident à Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, & fille de *Nicolas* de Bailleul, Seigneur de Valerot, & de *Marie* Habert. Du premier lit ſont nés, 1. *Alexandre*, qui ſuit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. *Jean*, Seig. de Bois-

Digitized by Google

Garnier, Conſeiller d'Etat, Bibliothécaire du Roi *Henri IV*, mort 2 Août 1667, âgé de 84 ans, enterré à S. Euſtache. Du ſecond lit ſont nés, 1. & 2. *Hugues* & *Jean*, morts ſans alliance; 3. *Paul-Philippe*, Abbé de S. Vincent du Bourg-ſur-Mer, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, nommé Evêque d'Acqs en 1671, mort à Paris 24 Mars 1697, enterré à S. Gervais; 4. *Louis*, Seigneur de Saint-Cheron, à cauſe de *Claude* de Chaumont, ſa femme, laquelle étoit veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaiſe, Baron de Changy, & fille d'*Henri* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cheron, & de *Claire* de Hatton; 5. *Marguerite*, Femme de *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier, & Boſcachard, Seigneur de Tailly, Grand Bailli de Rouen, morte avant le 10 Avril 1684, étant veuve; 6. *Marie*, Religieuſe à la Viſitation à S. Denis; 7 *Gabrielle Iſabelle*.

XVI. *Alexandre* de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épouſa, par contrat du 24 Mai 1618, *Iſabelle* du Bois-des-Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Favieres, & de *Marie* de Bouléhart; dont, 1. *Hugues* de Chaumont, Seigneur d'Athieules & de Villeneuve en Champagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort 23 Mars 1698, & enterré à S. Sulpice. Il a été marié trois fois: 1°. à *Madeleine* de Champagne, veuve de *Charles* de Henningues, dont il eut un garçon & deux filles, morts jeunes; 2°. par contrat du 25 Fév. 1666, à *Jeanne* Houldri, veuve de *Henri* de Caſtille, morte âgée de 45 ans 3 Mai 1674; 3°. à *Marie-Charlotte* Baillot, Dame d'Auray & de la Villeneuve, morte 28 Mars 1703, âgée de 63 ans, mere d'un garçon & deux filles, morts jeunes. Les autres enfans d'*Alexandre* de Chaumont, & d'*Iſabelle* du Bois-des Cours, ſont, 2. *Alexandre*, qui ſuit, & trois filles, *Judith*, *Eſther* & *Gabrielle*.

XVII. *Alexandre* de Chaumont, dit le Chevalier, puis le Marquis de Chaumont, Ambaſſadeur à Siam, Capitaine de Vaiſſeau, puis Major de la Marine, mort vingt-huit Janvier 1710, eſt enterré à Saint Severin, & a laiſſé de ſon mariage, contracté 3 Janvier 1689 avec *Jeanne* de la Guériniere, fille d'*Etienne*, Seign. de Saint-Jean de la Forêt, d'Heurtevant & du Coudray, & d'*Anne* Poncet,

XVIII. *Alexandre-Charles* de Chaumont, Chevalier, Seigneur de la Forêt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S Louis.

Deux autres branches de cette Maiſon ſont éteintes; ſavoir, celle de Rigny-le Freron & de Saint-Cheron, éteinte au ſeizieme degré dans les enfans de *Henri* de Chaumont, Seigneur de S. Cheron, & de *Claire* de Hatton, ſa femme; celle des Seig. de S. Clair, a commencé au ſecond degré, & n'en a formé que quatre *Voyez l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, Tome VIII, pag. 892 & ſuiv.*

Les Armes: *Faſcé d'argent & de gueules de huit pieces.*

CHILLEAU (du), en Poitou, ancienne Nobleſſe diviſée en deux branches, dont les titres remontent en 1280.

La premiere ſubſiſte dans *Marie-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Terre de ſon nom, appellé le Marquis du Chilleau, & auſſi Marq. d'Evrault, Baron de Moins, la Popliniere, &c. né le 4 Sep-

Digitized by Google

tembre 1734, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, fils de feu *Gabriel-Joseph*, Officier aux Gardes, & de *Françoise-Louise-Anne-Marie* Poussard du Vigean, mariée en Février 1761 à *Jeanne-Barthon* de Montbas, fille du feu Marquis de Montbas : il n'y a point encore d'enfant de ce mariage.

Sœur : *Louise-Gabrielle* du Chilleau, mariée au Marquis de la Roche-Saint-André en Bretagne, en Juillet 1750. Le pere du Marquis de Chilleau avoit pour frere *Marie-Jean-Charles* du Chilleau, Seigneur de la Chariere, mort en 1758, ancien Capitaine de Cavalerie, qui a laissé de *Louise-Catherine* Pumée, son épouse :

1. *Pierre-Charles-François*, Seigneur de la Chariere, né en 1733, mort Lieutenant de Vaisseau en 1762 à Saint-Domingue.

2. *Jean-Baptiste*, appellé l'Abbé du Chilleau, Aumônier de la Reine, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz, né 7 Octobre 1735.

3. *Marie-Claude*, appellé le Chevalier du Chilleau, Capitaine réformé du Régiment de Normandie, né 11 Juin 1737, Seigneur de la Chariere, non encore marié.

4. *Catherine-Françoise*, née en 1734, non mariée.

5. & 6. *Elisabeth* & *Marie-Anne*, Religieuses.

La seconde branche subsiste dans *Charles-Gabriel* du Chilleau, ci-devant Chevalier de Malte, Seigneur de la Roche-de-Fonvrine, &c. marié 16 Août 1735 à Demoiselle *Louise* Pannon, dont six garçons, cinq au Service, l'autre au Séminaire de S. Sulpice, & sept filles non mariées.

Une troisieme branche subsiste en Poitou, sur laquelle il ne nous est venu aucun Mémoire. Cette ancienne Maison n'a fait que de très-belles alliances, & a fourni grand nombre de Chevaliers de Malte : on en donnera dans la suite la Généalogie dressée sur titres.

Les Armes : *d'azur, à trois Moutons de sable, paissants, deux en chef & un en pointe.*

CORBEAU, CORBEL, CORBELLI. Ancienne Noblesse d'Italie, divisée en plusieurs branches dès le douzieme siecle en Savoye, Dauphiné, Vivarais & Forez, qui a possedé de tems immémorial les Terres de Corbet, la Balme, Echaillon, & de Saint-Franc.

I *Antelme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, testa en 1220, & fit héritier *Aimon* de Corbeau son fils : il est parlé de ses possessions dans l'hommage que prêta *Guillaume* de Corbeau, d'une autre branche, en 1275 à *Louiset* de Borgia, Commissaire du Comte de Savoye.

II. *Aimon* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, la Balme, Corbel & Echaillon, fit une donation en 1258 à la Grande-Chartreuse du Pays de Valbonne entre deux Guiers & de ses Taillables, *Pierre* Rouz & Ruffier. Il la confirma en 1267 avec *Antelme* son fils ainé, en présence de *Villerme*, Evêque de Grenoble, & de *Jean* Cuchet, son Mistral (a).

Aimon laissa deux fils ; *Anselme*, qui suit ; & *Hugues* de Cor-

(a) Cette donation est scellée du Sceau de l'Evêque, & est écrit autour de la figure dudit Evêque : *Sigillum Domini Villermi, Episcopi Gratianopolis.*

Digitized by Google

beau, rapporté après la postérité de son aîné.

III. *Anselme* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel & Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Janvier de l'an 1292, fait héritiers, par égales portions, *Guillet* & *Jeannet*, ses fils.

IV. *Guillet* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de la Balme, Corbel, Echaillon, par son testament du 5 des Ides de Juillet de l'an 1323, reçu par Michel Notaire, fait héritiere sa fille unique, *Marguerite* de Corbeau, au défaut d'enfans nés d'elle, substitue *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, son oncle; & *Guigue* de Corbeau, Chevalier, Seigneur d'une Maison-Forte aux Echelles, son cousin.

V. *Marguerite* de Corbeau porta les Terres de la Balme, de Corbel, d'Echaillon dans la Maison de Chignen; d'où elles ont passé dans celle d'Allemand-de-Champ, ensuite dans la Maison d'Ancezune de Caderousse, qui les a vendues à la Grande Chartreuse en 1630.

III. *Hugues* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, second fils d'*Amon*, chargé des affaires du Comté de Savoye auprès du Dauphin, est appellé à la substitution des biens de *Guillet* de Corbeau, Seign. de la Balme, Corbel & Echaillon, son neveu, & est nommé dans la reconnoissance de *Jean* Pallardon, au profit de l'Abbé de Tamier, de l'année 1300, comme possesseur voisin de ses biens: il acquit des fonds qui le joignoient, du Curé de Saint Franc en 1319.

IV. *Amédée* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut fils d'*Hugues* de Corbeau de Saint-Franc, suivant que le certifie *Etienne* Raffin, Notaire, dans la reconnoissance qu'il a reçue, au profit dudit *Hugues*, de ses Vassaux de Voiron en Dauphiné, du 1 Septembre 1347, lesquels sont encore au profit d'un *Jacques* & *Hugues* de Corbeau.

V. *Martin* de Corbeau, fils d'*Amédée*, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, eut pour fils *Jean* de Corbeau, Chevalier; ainsi que l'apprend *Pierre* Dumas, Notaire, dans un traité de cession de plusieurs Vassaux, fait par ledit *Jean* à *Jacques* de Corbeau, & *Jean* & *Amédée*, ses fils, Damoiseaux, qu'il a reçu le 9 Juin 1383 en présence d'*Antoine* de Corbeau, Doyen du Bellay.

VI. *Jean I* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de St.-Franc, fils dudit *Martin*, Seig. de plusieurs Vassaux, malgré la cession de ceux qu'il avoit faits à *Jacques* de Corbeau, fit hommage à l'Hôpital des Echelles le 9 Août 1403, rapporté dans l'Arrêt du Sénat de Chambéry en 1627. Il eut deux fils, *Jean* de Corbeau, qui suit; & *Pierre* de Corbeau, Chevalier, qui a formé la branche de Corbeau à Upie dans le Valentinois, qui par testament de 1471 se dit fils de *Jean I*; & frere de *Jean II*.

VII. *Jean II* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint Franc, & de plusieurs Vassaux, fit hommage à *Louis*, Duc de Savoye, en 1457. Il prêta encore hommage le 20 Décembre 1463 à *Amédée*, Duc de Savoye, avec *Pierre* de Corbeau son fils; & il fit plusieurs traités avec le Chancelier de cet Etat. Il testa en 1471, & nomma pour héritier *Pierre*, qui suit;

Digitized by Google

légua *Jean*, auteur de la branche de Corbeau-la-Mure; *Antoine*, auteur de la branche de Corbeau de Lanfrai; & *Claude*, Prieur de Tamier, ſes fils, & de Dame *Antoinette* de Sauaſſe ſon épouſe. Il fit auſſi des legs à trois fils & à quatre filles de *Pierre*, ſon fils aîné.

VIII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa le 8 Décembre 1455 Demoiſelle *Pierrette* de Corbeau de Saint-Albin; & il avoit fait hommage avec ſon pere à *Amédée*, Duc de Savoye, le 20 Décembre 1463: il teſta le 21 Août 1490, fit héritier *Jean III*, qui ſuit, & *Hugues*, qui forma la tige de Corbeau-la-Colombe, & légua tous ſes autres enfans.

IX. *Jean III* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, épouſa Demoiſelle *Jacquette* de Mallet-des-Echelles le 15 Janvier 1507: fit ſon teſtament le quinze Octobre 1535 en faveur de *Jacques* de Corbeau ſon fils aîné, & nomma ſes exécuteurs teſtamentaires *François* de Corbeau, Religieux de Saint-Pierre de Vienne, où l'on fait preuve de quatre générations de nobleſſe; *Hugues* de Corbeau, ſes freres, & *Jacquette* de Mallet ſa femme.

X. *Jacques* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fils aîné de *Jean III*, partagea la ſucceſſion de ſon grand-pere, *Pierre* de Corbeau, avec *Hugues* de Corbeau ſon oncle: ladite ſucceſſion s'étendoit tant en Dauphiné qu'en Savoye. Il avoit épouſé le 3 Février 1549 Demoiſelle de Rochevieille: il fit hommage à *Philibert-Emmanuel*, Duc de Savoye, le 6 Mars 1552; aida à reprendre, pour le Roi de France, Saint-Chef, dont le Général François le remercia par une Lettre de 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589, fit héritier *Aubert* de Corbeau, & *Claude* de Corbeau, tige de Corbeau-Châtelard, ſes fils: légua ſes autres enfans, ſavoir, *Hugues* de Corbeau, Chanoine de Saint-Chef, Chapitre de Nobleſſe, où l'on fait preuve de quatre générations; *Louis*, Chanoine, Aumônier de S. Pierre de Vienne; & ſa fille, *Françoiſe* de Corbeau, femme en premieres noces de *Jean* Monlois de Rochefort; & en ſecondes de Noble *Claude* de Mallognin de Seyſſel. *Jacques* de Corbeau acheta, au nom de ſon fils *Aubert*, en 1567 la Terre de Vaulſerre, St.-Martin, Saint-Albin, Saint-Buel Voiſſan, d'*Antoine* de Clermont.

XI. *Aubert* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Buel-Voiſſan, fut Gouverneur de la Citadelle d'Echelles, qu'il défendit avec la plus grande bravoure (*a*), Commandant d'une Compagnie de cent hommes d'armes, ſuivant la revue de 1589; partagea la ſucceſſion de ſon pere le 4 Janvier 1596 avec ſes freres, *Claude*, *Hugues* & *Louis* de Corbeau. Le 15 Août 1599 il épouſa *Jeanne* de Voiſſan, fille d'une Virieu-Pupetiere, & il fit ſon teſtament en 1618, de même que ſa femme; il légua *François* de Corbeau, Chanoine & Aumônier de Saint-Pierre de Vienne; *Zacharie*, auſſi Chanoine de Saint-Pierre de Vienne; *Françoiſe* & *Juſtine*, Religieuſes de St. Joire;

(*a*) *Voyez* M. de Thou, Hiſtoire Univerſelle, en 1591, *Tom.* 2, *Liv.* 102, *pag.* 488.

Digitized by Google

Claudine de Corbeau, mariée à *Noel* de Gallifet, Gouverneur de Saint-Uſpice : & fit héritier *Pierre* de Corbeau ſon fils aîné.

XII. *Pierre* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint Buel-Voiſſan, Commandant des Frontieres de Savoie, à la ſatisfaction de *Charles-François-Emmanuel*, Duc de Savoie, qui lui en rend témoignage par lettre du 14 Janvier 1667; épouſa le quatre Mai 1623 *Claudine* de Garcin, fille d'*Eymar* de Garcin, Gentilhomme de la Chambre, & de *Marie-Anne* de Corbeau; duquel mariage ſont iſſus *Aimé*, qui ſuit; *François*; *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Lorraine, tué le ſix Mai 1648 à l'aſſaut du ſiége de la Coupe en Catalogne; *Sébaſtien*, Capitaine des Chevaux-Légers du Régiment d'Anjou, tué le 6 Août 1655 à un combat donné à Solſone en Catalogne; *Madeleine*, Urſuline à Chambéry; *Marguerite*, Abbeſſe de Sainte-Claire; *Claudine*, *Marie*, *Anne*, *Bernardine*, *Suſanne*, Religieuſes de la Viſitation; *Françoiſe*, épouſe de Noble *Pierre* de la Villardiere, Commandant du Régiment de Saulx.

XIII. *Aimé* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Buel-Voiſſan, Capiraine dans le Régiment de Picardie, fils donataire de *Pierre* de Corbeau, épouſa le 20 Février 1648 *Marie*, fille unique de *François* de Corbeau-d'Upie & de la Combe, Gentilhomme de la Ducheſſe d'Aumale, & nièce de *Louis* de Corbeau, Chevalier de Malte. Il teſta le 26 Février 1661, fit ſa femme héritiere : il en eut 1, 1. *Pierre* de Corbeau, Inſpecteur d'Infanterie, tué au ſiége de Luxembourg, après avoir eu une gratification de ſix mille livres pour ſes ſervices ſignalés; 2. *Charles Antoine*, Capitaine dans Navarre; 3. *François*, Chanoine & Aumônier de Saint Pierre de Vienne; *François-Aimé*, Chanoine de la même Egliſe; 5. *Zacharie*, Capitaine dans le Régiment de Navarre, tué au ſiége de Luxembourg; 6. *Joſeph-François*, qui ſuit; 7. *Marie-Anne*, qui mourut étant nommée Fille d'honn. de *Chriſtine* de France, Ducheſſe de Savoie.

XIV. *Joſeph François* de Corbeau, Chevalier, Seigneur de S.-Franc, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Major du Régim. Royal-Savoie, bleſſé à l'épaule, & hors d'état de continuer ſes ſervices, épouſa le 12 Mars 1690 *Andrée* Allemand, fille de *Gaſpard* Allemand : il teſta en 1714 en faveur de *Charles* de Corbeau ſon fils aîné, marié à *Madeleine* de Gallien de Chabon, Dame de Monmeilleur de Rive, aujourd'hui Marquiſe de Langon, mort, ſans enfans, le 22 Nov. 1730. *Joſeph-François* laiſſa pour autres fils, *Pierre* de Corbeau de Vaulſerre, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général de feu le Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, & à-préſent Chanoine Capiſcol de la Cathéd. de Vienne; *Joſeph* de Corbeau, Chanoine & Chantre de ladite Cathédrale, Conſeiller-Clerc au Parlement de Dauphiné, mort; *Pierre-Aimé* de Corbeau, Lieutenant-Colonel au Régiment de Monaco, obligé de quitter le Service par ſes bleſſures & infirmités, s'eſt marié à la veuve de M. le Marquis de la Villemenue, eſt mort en 1759; *Antoine* de

Corbeau, qui ſuit ; *Catherine-Guillemette*, Religieuſe Bénédictine de Sainte Colombe, morte. Ils partagerent en 1723 la ſucceſſion de M. Ennemond, Evêque de Grenoble leur oncle, avec *Guillemette* Allemand de Montmartin, épouſe du Maréchal de Balincourt ; & *Félicité* Allemand, épouſe du Marquis de Roch fort-d'Alli, de Saint-Point. La Maréchale de Balincourt eſt morte en Mars 1764.

XV. *Antoine* de Corbeau, Chev. Seign. de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc, Puys Saint Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, ci-devant Chanoine du noble Chapitre de Saint Pierre de Vienne, épouſa *Marie-Anne*, fille de *Joſeph* Allois, Maître des Comptes, & petite-fille de Meſſire Allois, Préſident de la même Chambre, & d'*Eléonore* Devaux, épouſe en ſecondes noces du Comte de Marcieu, ancien Commandant de Dauphiné, & Lieutenant Général. Il a teſté en 1760, & eſt décédé en 1761. Ses enfans ſont, *François* de Corbeau, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, qui ſuit ; *Pierre-Eléonor*, Capitaine dans le Régiment de Rougé ; *Aimé*, au Séminaire de Saint Sulpice ; *Jean-Baptiſte*, à Saint Irénée de Lyon ; *Pierre-Laurent*, au Collége ; *Pierrette-Françoiſe* de Corbeau, épouſe de M. de la Roche-Chabriere, préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné ; *Marguerite-Joſéphine*, Religieuſe de Mont-Fleury ; *Eléonore*, Religieuſe de la Viſitation à Valence ; *Catherine*, *Guillemette*, *Angélique*, *Sophie*, *Claudine*, *Guillemette*, *Perrette*. La Terre de Vaulſerre a été érigée en Marquiſat en 1750

XVI. *François* de Corbeau, Chevalier, Marquis de Corbeau, Vaulſerre, Saint-Albin, Saint Martin, Saint-Buel-Voiſſan, Seigneur de Saint-Franc & Puys-St.-Martin, la Baſtie, Meylan, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe de cette Maiſon a été vérifiée en 1641 par M. de Seve, en 1666 par M. Dugué, en 1699 par M. Bouchu, tous Commiſſaires du Roi pour la recherche de la Nobleſſe ; elle a été reconnue par les Rois de France & les Ducs de Savoie, qui ont reçu les auteurs de cette Maiſon à l'hommage, en qualité de Nobles, comme il a été dit, en 1275, 1457, 1463, 1542 Ils ont été invités à la réception des Reines, & appellés à l'arriere-ban. Ceux à qui on a diſputé d'être de la Famille & d'être Nobles, ont été reconnus ſur la ſeule déclaration des chefs de cette Maiſon pour tels le 30 Mars 1570 & 1606, par le Sénat de Savoie en 1619. *Antoine* de Corbeau fut Conſeiller d'Etat, & premier Maître d'Hôtel du Duc de Savoie, ſuivant les Lettres Patentes de *Charles* & de *Philippe*, Ducs de Savoie, des années 1484 & 14 Juillet 1501. *Pierre* de Corbeau, ſon pere, étoit chargé des intérêts du Duc de Savoie pendant qu'il occupoit le Valentinois. Noble *Claude* de Corbeau, Colonel du Régiment de Savoie, & enſuite Général des Troupes de ce Prince, ſe comporta avec la plus grande valeur au ſiége de Turin en 1706. *Jean-Baptiſte* de Corbeau, Gouverneur d'Yvrey, fut fait Lieutenant-Général en 1745 des Armées

Digitized by Google

du Roi de Sardaigne, après l'affaire de Saorgio, où il repoussa les ennemis.

Peu de Maisons ont fourni autant de Militaires, & ont versé autant de sang pour leur Patrie.

Les principales alliances sont, avec Clermont-Tonnerre, Hostun, Maugiron, Lattic, Bruyeres-Saint Michel en Dauphiné, branche cadette de Bruyeres-Chalabre en Languedoc, par le mariage, 22 Mai 1605, de *Suzanne* de Bruyeres, fille de *Pons* de Bruyeres le-Châtel, II du nom, & de *Françoise* de Vogué avec *François* de Corbeau, Seigneur de la Combe en Savoie : acte reçu par de Lolle, Notaire. *Voy.* BRUYERES-SAINT-MICHEL, ci-dessus.

Les armes ; *un fond d'or, trois fasces de sable ; deux corbeaux* pour supports.

D A D A

DALEYRAC, en Languedoc. La branche cadette est établie au Bas-Vivarais, Diocèse de Viviers, depuis environ 200 ans. La branche aînée du nom de Daleyrac, Baron d'Aigremont, est éteinte en la personne de *Pons* Daleyrac, Baron d'Aigremont, mort en 1549, lequel étoit marié à *Marguerite* de Cambis. Ils n'eurent qu'une fille, *Marguerite* Daleyrac, mariée à *Thomas* de Rochemore en 1561. La branche cadette se trouve actuellement divisée en deux branches : l'aînée établie à Saint-Vincent de Barrés ; dont il y a, 1. *Paul-David* Daleytac, Seigneur en partie de la Paroisse de Saint-Vincent de Barrés en toute Justice, & autres lieux, Capitaine & Chevalier de S. Louis au Corps Royal d'Artillerie ; 2. *Paul-Jean*, Chevalier Daleytac, aussi Capitaine au même Corps, & pensionné du Roi ; 3. & *Joseph* Daleyrac, Officier retiré du même Corps. Ces trois freres sont fils de feu Noble *Joseph* Daleyrac de la Condamine, Lieutenant au Régiment de Béarn, & de Dame *Catherine* de Guyon de Geys de Panpelonne. De la branche cadette, établie à Saint-Pierreville, il y a aussi trois freres, enfans de feu Noble *Noé* Daleyrac de la Chaize, Lieuten. au Régiment de Picardie, & de Dame *Jeanne-Marie* Vernhes ; dont, 1. *Jean Baptiste* Daleyrac, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie ; 2. *Jacques-François* ; & *Auguste*, dit le Chevalier Daleyrac, Eleve au Corps Royal de l'Artillerie.

Joseph Daleyrac, marié à *Catherine* de Guyon de Panpelonne, & *Noé* Daleyrac, marié à *Jeanne-Marie* Vernhes, étoient freres & enfans de Noble *Noé* Daleyrac, Seigneur de Chambeson & du Colombier, homme belliqueux, qui soutint le siége de Crecas avec distinction contre l'armée des Protestans qui l'assiégeoit en 1583.

Armes : *Ecartelé au 1. & 4. d'azur au demi-vol dextre éployé d'or, au 2. & 3. de gueules à la Tour donjonnée de trois pieces d'argent, maçonnée de sable* ; pour cimier : *un aigle issant de sable, tenant dans son bec une*

Digitized by Google

branche de laurier ; & pour ſupport, auſſi *deux aigles d'or*.

La branche aînée portoit *le demi-vol* abbaiſſé ; mais les ancêtres de la branche cadette ont changé l'aſſiette dudit demi vol, pour briſer, comme cela ſe pratiquoit autrefois & ſe pratique encore aujourd'hui.

DES LACS, ou DAY-LACS, ou DU LAC. Suivant les anciens titres, en Latin, *De Lacu*, ou, *De Lacubus*. Nom connu en Guyenne dans le douzieme ſiecle : cette ancienne Nobleſſe poſſede des terres & Seigneuries dans l'Agénois & dans le Quercy : elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de ces Provinces, a toujours poſſedé des Gouvernemens & autres Emplois militaires au ſervice de nos Rois, & a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites à Malte, les titres actes & contrats en bonne forme il conſte que dès l'an 1336 elle poſſédoit les Seigneuries des Lacs & de Brettes ; elle a auſſi poſſedé les Terres de Boëſſe & de Kerües. Dans le quatorzieme ſiecle ceux de ce nom habitoient le Château de Pern en Quercy, qui étoit très-fort. Ils eurent pluſieurs attaques à ſoutenir contre les Anglois, maîtres de preſque tout le pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Vers la fin du quatorzieme ſiecle *Amadon* des Lacs, Chevalier de réputation, combattit à coups de lance un Chev. Anglois, qu'il tua près du moulin de Pern, en préſence de pluſieurs autres Chevaliers François & Anglois.

On trouve des veſtiges de l'antiquité de cette Nobleſſe dans des Manuſcrits fort anciens, paraphés par *Mauricetti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il eſt fait mention de cinq à ſix cents arrentemens, hommages ou reconnoiſſances rendus à la Maiſon des Lacs par leurs Vaſſaux. Ces Manuſcrits ſont écrits partie en Latin, partie en langue vulgaire

Le Château de Pern ayant été brûlé par les Anglois, une partie des titres, devint la proye des flammes. Vers le milieu du treizieme ſiecle une *Jeanne* Des-Lacs, *de Lacu*, femme d'un *N.*..... de Roquefeuil, fonda avec ſa fille un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins, qui venoient de Terre-Sainte, au lieu nommé *Hoſpitalet* en Quercy.

Antoine des Lacs dans le quinzieme ſiecle prend la qualité de *Noble & Puiſſant Seigneur* dans la donation qu'il fit à *Gilbert* des Lacs, Seigneur de Repaire-des-Lacs. Le premier dont il ſoit fait mention par cont. & teſtament, eſt *Thomas*, qui ſuit.

I. *Thomas* des Lacs épouſa 20 Décembre 1256 *N.* de Beaufort, d'une des plus illuſtres Maiſons du Languedoc (*a*).

II. On ignore ſi *Thomas* eut d'autres enfans qu'*Emeric* ; mais

(*a*) Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, ſemblent annoncer que ce *Thomas* étoit originaire du Béarn. La Baronnie des Lacs, ou de Lacs, étoit une des premieres & des plus conſidérables de cette Province dès le dixieme ſiécle.

Digitized by Google

Emeric par ſon teſtament ſe dit fils de *Thomas*, & fait héritier *Bertrand* ſon fils, qui ſuit.

III. *Bertrand* épouſa le 9 Janvier 1329, *Cloſilde* de Montſaron, fille de noble *Archambault* : il eut pluſieurs enfans, entr'autres, *Guillaume* & *Ramond*, leſquels ont fondé les Chapellenies de Touſſaints & Lous Lacs, dites aujourd'hui des Lacs, à Lauzette en Quercy,

IV. *Guillaume*, I du nom, ſe maria le 12 Mai 1369 avec *Barare* Dejean, fille de noble *N.* ... Dejean, Baron de Saint-Projet, deſcendant de celui qui avoit accompagné le Roi Saint Louis en Terre-Sainte : il en eut *Guillaume*, qui ſuit ; 2. *Ramond* ; 3. *Jean* ; 4. *Soubizane* (*a*) ; *Guillaume*, II du nom, habita le Château de Pern & du Poujoula ; *Ramond* eut ceux des Lacs & de Brettes. *Jean* fut Official & Vicaire Général de Cahors : *Ramond* dota ſes deux nieces de quatre cents moutons d'or, & fut inhumé aux Chartreux à Cahors.

V. *Guillaume*, II du nom, épouſa noble *Comteſſe* de Rouzet, fille unique & héritiere de Noble *Armand*, Comte de Rouzet (*b*), & de Noble Demoiſelle *Honorée* de Dadoul, héritiere de l'illuſtre Maiſon de Dadoul, ou Dédol, fille de *Bertrand* Dadoul & de *Guanſida* de Santo Jorio. *Bertrand* Dadoul donna en mariage à ſa fille la Terre de Poujoula, & légua enſuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de *Guillaume*.

Guillaume eut de ſon mariage, 1. *Ramond*, qui ſuit ; 2. *Antoine*, Seigneur des Lacs, Protonotaire Apoſtolique ; 3. *Hélene* ; 4. *Jeanne*, mariée à *Iſſon* de Roquefeuil.

VI. *Ramond II*, Seigneur de Pern, parle de *Cécile* de Tautaureſſe ſa femme, dans le teſtament qu'il fait en faveur de *Jean* ſon fils, & héritier. Ledit teſtament eſt en date du 17 Mai 1463 : il legue *Hélene* ſa fille, mariée à *N.* .. de Folmond, Sénéchal du Quercy, Agénois, & Gaſcogne. *Antoine* ſon autre fils, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem à Rhodes, ſe trouva avec ſes deux neveux *Pierre* & *Sicard*, au fameux ſiége de Rhodes, fait par les Turcs.

VII. *Jean*, I du nom, Seigneur de Pern, de Poujoula, ſervit avec diſtinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, que le Roi lui avoit donné commiſſion d'attaquer : il obtint des certificats de M. de Savoye, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les ſigna-

(*a*) Depuis *Guillaume I*, toute la filiation des différentes branches de la Maiſon des Lacs, connues ſous le nom de Pern, d'Arcambal, du Bouſquet, des Lacs, de Brettes, de Beverlac, & de Cadillac, eſt prouvée par les contrats de mariage, teſtamens, & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre preſque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont ſouvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le Mémoire domeſtique envoyé.

(*b*) La Maiſon de Rouzet étoit iſſue de celle de Mouſarat d'Orgueil.

Digitized by Google

lés ſervices qu'il rendit au Roi : il fut marié deux fois, 1°. avec *Hélene* de Folmont, dont il eut *Jean*, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs & de Brettes en Quercy, rapportée ci-après ; 2°. avec Noble *Finette* du Rozet, dont il eut, 1. *Antoine*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, Evêque de Montauban ; 4. *Marie*, mariée à Noble *Arouy* de Sézenbal ; 5. & 6. *Pierre* & *Sicard* des Lacs, Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem à Rhodes, tués au ſiége de cette place.

VIII. *Antoine* des Lacs, II du nom, épouſa 10 Mai 1528 *Catherine* du Bouſquet ou du Boſquet, fille de *N.* . du Bouſquet, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N.* . . de Marviele. Le contrat eſt ſigné par *N.* . . . Evêque de Montauban, *N.* . . Evêque de Rhodès, oncles d'*Antoine*, & par *Antoine* de Prés, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, oncle de *Catherine*. Elle apporta à ſon mari les Seigneuries & Châteaux d'Arcambal & du Bouſquet, Terres titrées dès-lors de Baronnies *a* : il fut mandé à Bayonne pour le ſervice du Roi par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy : il y fut bleſſé mortellement, près cette Ville, & il mourut à Agen, où il teſta 17 Septembre 1536 : il eut de ſon mariage *Philibert* & *François*, qui ſuit.

IX. *François* des Lacs, I du nom, Baron & Seigneur de Pern, du Bouſquet, d'Arcambal, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi 1 Mai 1570, avec le Baron de Luſech & le Seigneur de Thérou. Le Roi le créa Gouverneur & Commandant de la Ville de Cahors, par commiſſion du 26 Janvier 1573 : il eut auſſi le commandement de deux cents Arquebuſiers, ſuivant la montre qui en fut faite alors : il ſe maria, 1°. par contrat du 17 Décembre de l'an 1495, paſſé par devant Mibiole, Notaire, avec *Germaine* de Gouth, ou de Goth de Rouilhac, fille d'*Antoine*, Baron, Seigneur de Rouilhac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auſſandre, & d'*Andrée* de Lille (*b*) ; 2. avec *Hélene* Dejean de Saint-Projet, fille d'*Antoine*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, la Baſtide, &c.

Du premier mariage naquirent,

1. *Jean* des Lacs, tué au ſiége

(a) *Bernard* du Bouſquet, Cardinal en 1368, Archevêque de Naples, étoit de cette Famille.

(b) Par ce mariage la Maiſon des Lacs eſt alliée à pluſieurs Familles conſidérables du Royaume, & appellée à la ſucceſſion de celle de Goth. Ledit Baron de Rouilhac, pere de ladite *Germaine* de Goth, deſcend du Marq. de Rouilhac. De ce mariage deſcend *Aymond*, Vicomte de Lommagne & d'Avilars, qui eut une ſeule fille, nommée *Régine* Goth, qui fut mariée à *Jean*, Comte d'Armagnac, I du nom. Ledit *Edmond* eut quatre freres ; ſavoir *Bertrand* Goth, Pape, ſous le nom de *Clément V* ; *Robert-Bertrand*, Connétable de France, qui mourut ſans enfans ; *Raymond*, Cardinal, & *Axiſes*, dont ſe ſuſdit Marquis de Rouilhac, nommé *Louis* Goth, deſcendoit, comme il

Digitized by Google

de la Rochelle, non marié.

2. *Gilibert* des Lacs, qui ſuit.

3. *N.*.. des Lacs, morte ſans alliance.

4. *N.*.. des Lacs, morte ſans alliance.

Du ſecond mariage vinrent, 1. *François*, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; 2. *Jacques*, mort ſans alliance; 3. *Catherine*, mariée avec *Gaſpard* de Gaulejac, Seigneur de Piac.

François, I du nom, teſta pendant ſon premier mariage avec *Germaine* de Goth, le 7 Juin 1553, & il nomme pour ſon héritier, *Jean*, ſon fils aîné, mort ſans alliance, comme on l'a dit, & légua tous ſes autres enfans, préſens & à venir, avec ſubſtitution, les mâles préférés aux femelles.

X. *Gilibert* des Lacs, Chevalier de Malte de la Vénérable Langue de Provence, par réception du 20 Mai 1572, fit ſes Vœux: il en obtint la diſpenſe par une Bulle du Pape (*a*). Il ſe maria avec *N.*. de Gautier de Savignac, par contrat du 11 Octobre 1581, (devant *Deilhes*, Notaire), le 26 Avril 1622, & (devant Richard, Not.) fit des legs à *Gilibert* ſon aîné, & inſtitua pour ſon héritier ſon ſecond fils, *François*, qui ſuit.

XI. *François* des Lacs, III du nom, Seigneur, Baron de Pern, du Bouſquet, Arcambal, Poujoula, le Chantre, &c. paſſa contrat de mariage le 28 Mars 1612 (devant la Faurie, Notaire), avec *Hélene* de Montratier, fille de *François* de Montratier, Seigneur de Favols, & d'*Hélene* de Mondenard. Lors dudit mariage *Gilibert*, frere dudit *François*, fit donation de tous ſes biens à lui échûs par le décès d'*Alibert* du Bouſquet ſon oncle, à la charge par ledit *François* ſon frere, Seigneur du Poujoula, de porter les nom & armes de la Maiſon du Bouſquet, avec celles de la Maiſon des Lacs.

François eut de ſon mariage,

1. *Jean* des Lacs, qui ſuit.

2. *François* des Lacs, tué ſans avoir été marié, à la Bataille de Lérida. *François* teſta 4 Mai 1622, fit des legs à tous ſes enfans, nomma pour ſon héritiere *Hélene* de Montratier, ſon épouſe, à la charge de rendre ſon hérédité à *Jean* des Lacs ſon fils.

XII. *Jean* des Lacs, III du nom, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de M. le Marquis de Gueſté, paſſa contrat de mariage (par devant Cabries, Notaire), avec *N.*.. de Vignes, fille de *François* de Vignes, Seigneur de

a été prouvé par les titres en original, pour être reçû à la premiere promotion qui devoit ſe faire des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

(*a*) Préſentée en original en 1663 à Frere *Raymond* de Villeneuve de la Roquelle, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Eſpulieu, & à Frere *Melchior* de Clumen, auſſi Chevalier de Malte, Commiſſaires députés par l'Aſſemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouſe le premier Decembre 1663, pour recevoir les preuves de *François* des Lacs, dont il ſera parlé ci-deſſous, qui fut reçû Chevalier de Malte.

Digitized by Google

la Baſtide, Puy-la-Roque, Belmont, &c. & de *Gabrielle* de Salignac de Fenelon.

Lors de ce mariage, *François* des Lacs fit donation à *Jean* ſon fils de la moitié de tous ſes biens, & *Gilibert*, frere de *François*, de tous & chacuns de ſes biens qu'il poſſedoit. *Jean* eut de ſon mariage,

1. *Jean-François* des Lacs, qui ſuccéda à la Compagnie de Cavalerie de ſon pere : il fut bleſſé à l'armée d'Allemagne: il mourut de la ſuite de ſes bleſſures à Landau en 1636, ſans avoir été marié.

2. *Jean-François*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de Bagnieres, de la ſuite de ſes bleſſures.

3. *Henri*, tué au ſervice ſans avoir été marié.

4. *Jean-Guy* des Lacs, Capitaine au Régiment de Champagne, mort auſſi ſans avoir été marié.

5. *François* des Lacs, qui ſuit.

Jean des Lacs teſta le dernier Décembre 1686, & nomma pour ſon héritiere ladite Dame des Vignes ſon épouſe, à la charge de rendre ſon hérédité à *Henri* des Lacs ſon fils, auquel il ſubſtitua la moitié de ſes biens, qu'il avoit donnés à *François* ſon fils, dont on va parler.

XIII. *François* des Lacs, IV du nom, Seigneur d'Arcambal, du Bouſquet, &c. d'abord Chevalier de Malte, & ſes preuves faites le 9 Mai 1663, Capitaine dans le Régiment de Champagne, Aide-de-Camp du Maréchal de Vivone, après la mort de ſes freres quitta la croix, & épouſa 1°. ſans enfans, par contrat le 29 Octobre 1681 (devant Gisbert, Notaire), *Jeanne* de Beaulieu, veuve de *Jean* de Brouſſe; 2. *Eliſabeth* des Lacs ſa couſine, fille de *François des* Lacs, Seigneur de Pern, & d'*Eliſabeth* de Baumont, par acte paſſé le 17 Novembre 1711. De ce mariage ſont nés, 1. *François-Antoine-Claude*, qui ſuit, & *François-Jacques*, Docteur en Sorbonne, Vicaire Général du Diocèſe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appellé l'Abbé du Bouſquet; 3. *François-Joſeph*, Colonel du Régiment de Rouergue.

4. *Marie-Urſule*, reçûe Dame de Juſtice dans l'Ordre de Malte, au Couv. de Beaulieu en Quercy.

5 *Françoiſe-Antoinette*, reçûe Dame de Juſtice dans l'Ordre de Malte au Couv. de Beaulieu en Quercy.

XIV. *François-Antoine-Claude* des Lacs, Seigneur d'Arcambal, du Bouſquet, Patturac, Galeſne, a quitté le ſervice, & s'eſt marié avec *Marie Victoire* de Chavaille de Saint-Maurice, dont une fille, nommée *Marie-Victoire-Françoiſe*, qui n'eſt pas encore mariée.

Branche des Seigneurs des Lacs.

VIII. *Jean* des Lacs, II du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, fils de *Jean I*, Baron, Seigneur de Pern, & d'*Héline* de Folmont ſa premiere femme, & frere conſanguin d'*Antoine* (*voyez* degré VII), épouſa par contrat du 15 Juin 1548 (devant Luſſaſſeau, Notaire), *N...* de Rozieres, fille de *N...* de Rozieres, Baron des Craux: il teſta le 27 Mars 1587 (devant Fournelly, Notaire), & inſtitua pour ſon héritier Noble *Baras* des Lacs ſon fils, qui ſuit. *Jean* des Lacs ſervit avec diſtinction : il s'empara du Château de Flaunhiac

Digitized by Google

par ordre de Sa Majeſté, & il en obtint le Gouvernement; la commiſſion eſt datée du 24 Février 1577. Le Roi lui donna encore une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, appartenans audit Seigneur des Lacs, en date du 16 Juin 1577.

IX. *Baras* des Lacs, I du nom, ſon fils, ſe maria avec *Gabrielle* de la Perriere, fille de *Vincent*, Seigneur de la Baſtide, & de *N.*. de Luſtrac (acte retenu par Caſtelly, Notaire Royal (a)); il obtint du Marquis de Montpezat une Ordonnance datée du 21 Mars 1593, qui renouvelle le droit qui lui avoit été accordé par le Roi, de faire faire guet & garde aux Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges.

Le Parlement de Toulouſe rendit auſſi un Arrêt le 28 Mars 1601, en faveur dudit *Baras*, contre les Prêtres habitués de la Ville de Lauzerte, lequel Arrêt adjuge audit *Baras* la nomination des Chapelles de Touſſaints, Tales & Lous-Lacs, dites aujourd'hui des Lacs: il teſta le 26 Octobre 1619 (acte retenu par Saux, Notaire), paſſé au Château de Brettes, où ledit teſtateur ordonne que ſon corps ſera tranſporté après ſa mort à ſon Château des Lacs, pour être enſuite inhumé dans l'Egliſe, & dans le tombeau de feu Noble *Jean* des Lacs ſon pere: il eut de ſon mariage,

1. *Vincent*, Seigneur des Lacs & de Brettes, qui ſuit.

2. *Pierre*.

3. *Anne*, Religieuſe au Couvent du Puget.

4 *Jeanne*, mariée à *Guyon* d'Aragni.

5. *Antoinette*, mariée à *Jean* de Doumergne.

X. *Vincent* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *N.*.. de Ramond, fille de *Joſué*, Seigneur d'Auty, & de *Marie* de Mauléon. Le contrat eſt en date du 4 Juin 1620, ſigné par *Armand* de Doumergue, Seigneur de Salavel, *Pierre* de la Peyriere Seigneur de la Baſtide; *Jean-Hector* de Maſſré, Seigneur dudit lieu de Maſſré, & *Jean* de Doumergue, Seigneur de Montbel, tous proches parens dudit *Vincent* des Lacs.

Le Roi lui accorda des Lettres Patentes en date du 5 Juillet 1630, portant permiſſion de lever une Compagnie de Gens-de-Pied: il eut de ſon mariage,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. *Jacques* des Lacs, appellé le Chevalier des Lacs, Capitaine d'Artillerie, ſuivant ſa Commiſſion de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la ſuite de ſes bleſſures.

3. *Guillaume* des Lacs, appellé le Chevalier de Brettes, Capitaine de Grenad. dans le Régim de Clérambaud, tué au ſervice du Roi.

(a) Il eſt qualifié dans cet acte de Noble, de Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, & ce contrat eſt ſigné par Noble *Pierre* de Parozols, Seigneur dudit lieu de Parozols; *Renaud* de Douvierque, Seigneur de Carratier; de la Perriere, Seigneur de la Baſtide de Luſtrac; des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes.

Digitized by Google

XI. *Pierre* des Lacs, Seigneur des Lacs & de Brettes, fut marié avec *Marguerite* de la Garde, en date du 2 Août 1633. Il conſte par des certificats très-avantageux que l'on conſerve au Château des Lacs, qu'il a ſervi avec diſtinction.

La Chambre Souveraine établie à Cahors par ordre du Roi, pour faire la recherche des faux Nobles, rendit en faveur dudit *Pierre* des Lacs un Arrêt qui le maintient dans ſa Nobleſſe, & ordonne qu'il jouira de tous les droits, exemptions, priviléges & immunités accordés à l'ancienne Nobleſſe. Ledit Arrêt fut rendu le 18 Janvier 1660. Il teſta à Cahors le 27 Janvier 1677 (devant Noziere, Notaire) : il eut de ſon mariage avec *N.*.. de la Garde,

1. *Pierre*, qui ſuit.

2. Un autre *Pierre*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique.

3. *Marc*, Sieur de Caſſanet, auteur d'une branche établie en Albigeois, & rapportée ci-après.

4. *Pierre-Paul*, Sieur de Sainte-Foix.

5. *Gabrielle*, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. *Pierre* des Lacs, Seigneur dudit lieu des Lacs & de Brettes, Sieur de Cadillac, fut marié, 1°. à *Catherine* de Roaldes, par contrat du 15 Mars 1663; 2°. en 1690 à *N.*.. de Jougla de Montagut. Les Commiſſaires députés par le Roi pour la recherche de la Nobleſſe, rendirent un Arrêt le 22 Août 1699 en ſa faveur, dans lequel ils déclarent que ledit *Pierre* des Lacs eſt de Nobleſſe ſi ancienne qu'il n'eſt mémoire du contraire; qu'en cette qualité il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, en la ſuppliant de vouloir y avoir égard. Les enfans nés de ſon premier mariage ſont,

1. *Pierre* des Lacs, qui ſuit.

2. *Gabriel* des Lacs, Capitaine de Fuſiliers

3. *Jean* des Lacs, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiége de Landau.

4. *Marc* des Lacs.

5. *Iſabeau* des Lacs.

Les enfans du ſecond mariage ſont,

1. *Vincent* des Lacs, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de Cadilhac, rapportée ci après.

2. *Pierre* des Lacs, Sieur des Vilottes, d'abord Lieutenant dans le Régiment ..... depuis marié en 1745 à *N.* de Gatignots Dame de Plagues. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage.

3. *Honoré* des Lacs, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy.

4. *Gabriel* des Lacs, Eccléſiaſtique.

XIII. *Pierre* des Lacs, Seign. dudit lieu des Lacs & de Brettes, épouſa en 1700 *Françoiſe* de Regourd. De ce mariage ſont venus,

1. *Marc* des Lacs, mort en bas âge.

2. *Ambroiſe* des Lacs, auſſi mort en bas âge.

3. *Marc-Antoine*, qui ſuit.

4. *Iſabeau*, morte.

5. Et *Françoiſe*, Dame de Brettes.

XIV. *Marc-Antoine* des Lacs, d'abord Lieutenant dans le Régiment d'Aquitaine, alors Anjou, ayant été bleſſé à la Bataille de Guaſtalle, fut obligé de quitter le ſervice, & ſe maria le 25 Juin 1743 avec *Jacqueline* de la Grange de la Coſte; dont,

1. *Françoiſe* des Lacs, mariée à *Louis* le Franc.

2. *Jacquette*

Digitized by Google

2. *Jacquette* des Lacs, appellée Mademoiſelle de Saint-Benoît, qui n'eſt pas encore mariée.

Branche des Seigneurs de Pern.

X. *François* des Lacs, II du nom, fils de *François*, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant pour Sa Majeſté de la Ville de Cahors, & Capitaine de deux cents Arquebuſiers, & d'*Hélene* Dejean de Saint-Projet, ſa ſeconde femme, fille d'*Antoine* Dejean de Saint-Projet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur, Baron de Saint-Projet, de la Baſtide, Marnahac, Monteſquiou, &c. s'eſt marié à *N*... d'Ayrac de Cantemerle, par acte paſſé le 24 Juillet 1607 (Cuquet Notaire).

De ce mariage ſont nés,

1. *Jacques*, qui ſuit.

2. *Georges*, tué au ſiége de Fontarabie.

3 *Jean*, Seigneur d'Audebran, marié à *Henriette* de Caiſſac, auteur de la branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze, rapportée ci-après.

XI. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, paſſa contrat de mariage avec *Charlotte* de Charron ou Carron en Picardie. De ce mariage eſt né *François* des Lacs, III du nom, qui ſuit.

XII. *François* des Lacs, Seigneur de Pern, paſſa contrat de mariage avec *Eliſabeth* de Beaumont, dont *Jacques*, qui ſuit.

XIII. *Jacques* des Lacs, Seigneur de Pern, s'eſt marié à *Hélene* d'Eſcayrac. De ce mariage il n'y a eu que *Françoiſe* des Lacs, Dame de Pern, mariée à *N*... de Pelagrue, Seigneur de Montagudet, Chevalier de Saint Louis.

Branche des Seigneurs des Lacs, Sieurs de Caſtanet.

XII. *Marc* des Lacs, troiſieme fils de *Pierre* & de *Marguerite* de la Garde, ſe maria dans l'Albigeois avec *Gabrielle* du Faur, fille de *Jean*, Seigneur de Paignot, & de *Judith* de Loupiac de la Prade (acte retenu par Rudelle, Notaire), & ſigné par *Pierre* des Lacs, pere dudit *Marc*, par *Jean-Gabriel* d'Eſcayrac, Seigneur de la Pomarede, parens dudit *Marc* des Lacs, & par Caſtrely, Avocat fondé de procuration par ladite Demoiſelle de Ramond d'Auty, Dame des Lacs, & par *Goddon* de Loupiac, oncle de ladite Demoiſelle du Faur. De ce mariage ſont venus, 1. *Vincent*, qui ſuit; 2. & *N*... mort on ne ſçait où.

XIII. *Vincent* des Lacs, Sieur de Caſtanet, Seigneur de la Bonandie, a ſervi Lieutenant dans un Régiment de Dragons, & s'eſt marié avec *Marie-Roſe* de la Combe, fille de *Jean* de la Combe, & de *N*... de Genton de Villefranche (acte retenu par Martin, Notaire, le 29 Août 1732). De ce mariage ſont venus,

1. *Jean-Pierre* des Lacs, Sire du Cros, mort en bas âge.

2. *Vincent*, Sire de la Lande, auſſi mort en bas âge.

3. *Jacques*, Eccléſiaſtique, étudiant en Sorbonne, à la Communauté des Prêtres de Saint Sulpice à Paris.

4. *Marie-Jeanne.*

5. Et *Marie-Genevieve-Radegonde*, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs des Lacs de Cadhilac.

XIII. *Vincent* des Lacs, fils de

Pierre, & de *N.*.. de Jougla de Montagut ſa ſeconde femme, s'eſt marié à Liſac en Quercy, avec *Marie-Anne* de Molinet, par contrat paſſé en l'année 1729 : il a teſté en 1730, & a nommé pour ſon héritier *Pierre* des Lacs, ſon fils, qui ſuit : il a eu encore de ſon mariage *Thérèſe* des Lacs, Religieuſe au Pujet en Quercy.

XIV. *Pierre* des Lacs s'eſt marié avec *Madeleine* de Vignals en 1745 : il a eu de ce mariage,

1. *Honoré*.
2. Et *Jeanne*.

Branche des Seigneurs des Lacs de la Nauze.

XI. Cette branche commence à *Jean* des Lacs, ſecond fils de *François* des Lacs, & de *N.*.. d'Ayrac de Cantemerle : il épouſa par contrat de mariage le 26 Juin 1642, *Henriette* de Cayſſac, héritiere de la Maiſon de Jagot près Cauſſade. De ce mariage eſt iſſu *François*, qui ſuit.

XII. *François* des Lacs d'Audebran fut marié le 21 Janvier 1677 avec *Marguerite* de la Combe, (acte retenu par Debet, Notaire de Cauſſade). De ce mariage eſt venu *Jacques*, qui ſuit.

XIII *Jacques* des Lacs, Sieur de la Nauze, paſſa contrat de mariage (devant Bouſſac, Notaire), avec *Jeanne* de Becays, dont ſont venus *Pierre* & *Marguerite* des Lacs.

Les armes : 1 & 4. *à trois faſces d'or ;* 2. & 3. *à la tour donjonnée édenchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lys & de bejan.*

FONTAINE en Normandie. *Julien* de Fontaine obtint en 1627 un Arrêt de la Cour des Aides à Rouen, contre les habitans de la Paroiſſe de Sotteville, ayant juſtifié qu'il deſcendoit de *Bertrand* de Fontaine, vivant en 1480, Seigneur de la Fage, & de pluſieurs autres Terres en la Province du Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, Sénéchauſſée de Lauragais. La Généalogie de Fontaine, rapportée dans l'Hiſtoire des Albigeois, remonte à *Philippe* de Fontaine, Gentilhomme de la Chambre du Roi *Philippe-Auguſte* en 1209, & apprend que ceux de ce nom ont fait des alliances dans les plus grandes Maiſons ; ſavoir celles de Durfort, de Foix & de Baraſſin. *Jean* de Fontaine, l'un des fils dudit *Bertrand*, ayant été envoyé à Cherbourg en qualité de Lieutenant de la garniſon des hommes d'Armes d'Ordonnance, y épouſa *Jeanne* du Révie, fille du Seigneur de Sotteville, & s'établit dans le Pays, où cette branche ſubſiſte, & eſt repréſentée par *Jacques* & *Julien* de Fontaine, couſins-germains de *Jacques-Scholaſtique-Catherine* de Fontaine, mariée à *Bon Antoine* de la Haye. *Voyez* HAYE (la) ci-après.

Les armes : *de gueules, chargées de 3 bandes d'or, bordées d'azur, & ſurmontées de 3 boucles au chef d'argent, chargé de 3 hermines de ſable.* Celles de la branche aînée, décrites dans l'Hiſtoire des Albigeois, ſont : 3 *bandes d'or au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermines de ſable.*

Digitized by Google

FR FR

FROLOYS, ou FRELOYS, en Franche-Comté. Cette anc. Nobleſſe a tenu un des premiers rangs parmi les principales des deux Bourgognes Suiv. un Mémoire domeſtique, elle eſt une des branches puinée de celles des anciens Ducs de Bourgogne de la premiere Race; ce qui eſt prouvé (dit ce mém.) tant par d'anc. Hiſtoriens que par la reconnoiſſance publique qu'en ont fait depuis des ſiécles les Empereurs d'Allemagne, les anciens Ducs d'Autriche, de Lorraine, de Bourgogne & de Savoye

I. *Miles* de Froloys (*a*) étoit fils d'un puiné de la Maiſon de Bourgogne. Il fut témoin de la fondation de l'Abbaye de Cîteaux, faite par *Eudes*, premier Duc de Bourgogne en 1098. Il aſſiſta en 1106 à la Conſécration de l'Egliſe de Dijon, faite par le Pape *Paſcal*, en préſence de *Hugues II*, Duc de Bourgogne; il eut pour frere *Hottemond* de Froloys, dit *Duchêne*, *p.* 78 & 79, qui ſe trouva à une grande Aſſemblée tenue en 1113 à Sémur, avec pluſieurs Prélats, Comtes & Chevaliers. *Miles* eut de *Jeanne* de Berzé *Miles*, qui ſuit, & *Ferry*, dit de Ludres, mari de *Méline* d'Amauce, auteur d'une branche qui ſubſiſte en Lorraine.

II. *Miles* de Froloys, II du nom (*b*), ſigné à une Charte d'*Hugues*, I du nom, Duc de Bourgogne, par laquelle ce Duc fait des dons à l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon en l'an 1130.

III. Sur une Généalogie faite en 1410, & d'autres faites ſur titres par Varin d'Audeul & le P. André, *Miles II* eut pour fils *Miles* de Froloys, III du nom, Chevalier.

IV La nouvelle Hiſtoire de Bourgogne, par deux RR. PP. Bénédictins, lui donne pour fils *Simon* de Froloys, Chevalier vivant en 1210; il eut pour ſœur *Alix*, mariée à *Hugues* de Mailly, Chevalier. Ce *Simon* fut pere de *Eudes*, qui ſuit.

V. *Eudes* de Froloys (*c*) aſſiſta à un acte concernant l'Abbaye de Bitaine, dans lequel il paroît avant le Prince Abbé de Lure & tous les autres Abbés & Chevaliers, en date du mois de Mars 1222. Il fut Connétable de *Hugues IV*, Duc de Bourgogne en 1234 (*d*). *Alix*, ſa femme, fille de *Guy*, Seigneur de Juilly & de *Perinette* de Bar-ſur-Seine, lui donna pour fils *Miles*, qui ſuit, & un autre *Miles* ou *Milon*, Abbé de Flavigny en 1205.

VI. *Miles* ou *Milon*, IV du

(*a*) Selon Richier, *dit Clermont*, Hérault d'Armes en 1577, & *Balthazard* Houat, auſſi Hérault d'Armes en 1665.

L'Hiſtoire de la Maiſon des Sales, *pag.* 31.

L'Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, par *Ducheſne*, *pag.* 15, 23 & 24 des Preuves.

(*b*) Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, par *Ducheſne*, *pag.* 34 & 35.

(*c*) Archives de la Maiſon de Portier.

(*d*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon.

Digitized by Google

nom, Sire de Froloys, de Milly & de Ville-Berny (*a*), fit en 1241, sous la médiation de *Guy*, Evêque d'Autun, un accommodement avec l'Abbé de Saint-Seine. Il mourut en 1254, laissant d'*Alix* de Saint-Seine, qu'il épousa l'an 1230, veuve d'*Hugues* de Vergy (*b*), Seigneur de Beaumont, & fils d'*Hugues*, Seigneur de Saint Seine-sur Vigenne, *Miles*, qui suit.

VII. *Miles*, V du nom, Sire de Froloys (*c*), reprit le Fief du Seigneur de Noyers en 1256. Il eut entr'autres enfans :

1. *Eudes*, II du nom, qui vendit en Décembre 1287 la moitié de la Terre de Ville-Comte à *Hugues* d'Arc, Abbé de S. Benigne de Dijon. Il est titré de *Monseigneur* par *Robert*, Duc de Bourgogne, dans son Codicille du mois de Septembre 1302; il mourut en 1308, laissant *Miles*, & *Catherine*, mariée à *Perrin*, fils de *Marceau* de Mailly, Seigneur de Longeau.

2. *Miles* de Froloys, Chevalier, qui peut être le même dont parle S. Julien-Baleure en 1381 & 1389 dans son Histoire des Antiquités de Mâcon (*d*).

3. *Guy* de Froloys, Abbé de Savigny, mort en 1303.

4. *Hugues* de Froloys, Sei-

(*a*) Cartulaire de Saint-Seine, *chap.* 84.

(*b*) Histoire de Vergy.

(*c*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, Regiſtre 2. des Fiefs de la Montagne, cotté 162.

(*d*) En parlant d'une sépult. qui est dans l'Abb. de Tournus, dans la Chap. de S. Georges, il dit qu'il y a l'Image gravée d'une Dame en atours, telle que les Princesses le portent encore à présent le jour de leurs noces; & qu'autour de ladite tombe sont gravés ces mots: *Ci gît* Simonne *de Bergé, qui fut femme de Monseigneur* Miles *de Froloys, Chevalier, qui trépassa l'avant-veille de Saint-André, l'an* 1327. Et cet ancien Auteur ajoute: *Et ledit Seigneur de Froloys*, selon le langage de Bourgogne, *étoit d'un puîné de la Maison de Bourgogne, & en portoit les armes, sans autre différence que d'une dentelure autour du bord.*

Peut-être est-ce ce même *Miles* de Froloys dont a voulu parler *Duchesne* dans son Histoire de Vergy, en rapportant qu'il eut de *Jeanne* de Vaux (sans doute sa première femme), une fille, héritiere de Froloys & de Richecourt, mariée à *Hugues* de Rignier, Sénéchal de Bourgogne en 1359, & sœur d'*Alix* de Froloys, femme d'*Etienne*, Seigneur d'Oiselet, dont *Etienne*, II du nom, Sire & Baron d'Oiselet, époux de *Marie* de Froloys, Dame de Moulinet, qui en donna en 1402 son dénombrement. C'est à l'occasion de cette *Marie* de Froloys que *Thomas* Varin d'Audeul, Juge de la Vicomté de Besançon, Auteur célebre du dix-septieme siecle, dit dans les Manuscrits qu'il a laissés sur quelques Généalogies des Familles, que la Maison de Froloys est issue des Ducs de Bourgogne, & porte pour armes: *bandé de six pieces d'or & d'azur à la bordure engrelée de gueules.*

Les Manuscrits de Varin d'Audeul, d'où cette Note est tirée, se trouvent dans la Bibliotheque de M. le Président de Bourbonne de Dijon, No. 253.

Digitized by Google

gneur de Varincourt, auteur de la branche de Portier, rapportée ci-après.

5. *Jean*, Sire de Froloys, qui ſuit.

VIII. *Jean*, Sire de Froloys en 1296, ſe reconnut Vaſſal du Duc de Bourgogne pour Courcelles & Marigny (*a*). Il donna en Octobre 1298 au Duc *Robert II*, la Châtellenie de Froloys en échange de Gilley-ſur Ouche. Il eut pour enfans :

1. *Jean* de Froloys, qui ſuit.

2. *Gauthier* de Froloys, Sire de Rochefort, rapporté après ſon aîné.

3. *Alix* de Froloys, femme de *Jean* de Courcelles, Maréchal de Bourgogne, à qui le Duc *Hugues V*, fils aîné du Duc *Robert*, remit les Terres ci-deſſus mentionnées, moyennant celles de Pouilly, Bellenaut-Villers, & un droit ſur celles de Rouſſillon, les reconnoiſſant tenir en Fief du Duc par acte du mois d'Octobre 1311. Elle paroît avoir été ſœur de *Marguerite*, veuve de *Guillaume* de Buis, Seigneur de Senecey & Villeneuve en Dombes, en 1329 (*b*), & tutrice de *Guillaume* de Buis, ſon fils.

IX. *Jean* de Froloys, II du nom (*c*), parut avec les Sires de Vienne, d'Antigny, Montagut, Châtillon & autres Grands Seigneurs de Bourgogne, dans le Traité d'alliance qu'ils firent dans Vienne en Novembre 1314, avec les Seigneurs de Château-Vilain, Joinville, le Comte de Joigny & le Sire de Dampierre S. Dizier. Il ſe joignit auſſi la même année, avec *Gauché* de Froloys, Sire de Rochefort ſon frere, au Sire d'Antigny & de Montagut, tous iſſus de la Maiſon de Bourgogne, qui ſe trouvent, dans cet acte d'alliance, placé avec *Henri* de Bourgogne, le ſeigneur de Talmey, Pontailler, de la Maiſon des Comtes de Champagne, le Vicomte de Meaux, de celle de Guines, iſſue de la Maiſon de Saxe, le Sire de Conflans de Brienne, de celle des anciens Rois de Sicile & de Jéruſalem, & une foule de Barons de France & des deux Bourgognes.

Jean de Froloys, II du nom (*d*), fut préſent au contrat de mariage d'*Eudes IV*, Duc de Bourgogne, avec *Jeanne*, fille aînée de *Philippe*, fils du Roi de France, Régent des Royaumes de France & de Navarre. Il fut choiſi par la Ducheſſe *Agnès* de France, veuve de *Robert*, Duc de Bourgogne (*e*), avec *Guillaume* de Mello, pour défendre les intérêts de *Jeanne*, fille du Roi *Louis X*, & de *Marguerite* de Bourgogne, à la Cour de France. Les Lettres de la Ducheſſe ſont de 1316. Le Duc de Bourgogne lui donna la même année un droit (*f*) ſur les Marchés

(*a*) Inventaire des Titres de la Chambre des Comptes de Dijon, fait en 1448, fol. 59, cotte 7.

(*b*) Extrait de l'Hiſtoire manuſcrite de Dombes, par *Guichenon*.

(*c*) Lettre originale du Tréſor des Chartres du Roi, & Hiſtoire de Vergy, *pag.* 169, 161 & 162.

(*d*) Extrait de l'Inventaire des Titres du Tréſor du Roi, rapporté par *Duchesne*, Hiſtoire de Bourgogne, *pag.* 123.

(*e*) Inventaire de Bauyn, des Traités & accords des Souverains, cotte 36.

(*f*) Regiſtre 1, Bailliage de Mâcon, cotte 139; & Regiſtre 2, Bailliage de Dijon, cotte 335.

Digitized by Google

de Moulinet. Il fit hommage en 1328 à *Jean* de Chalou, comme Evêque de Langres, de ce qu'il tenoit en Fief de lui (*a*). La Chronique de Flandres apprend qu'en 1340 (*b*) ce Seigneur de Froloys accompagna à Saint-Omer le Duc de Bourgogne dans la guerre que ce Prince fit à *Robert* d'Artois, Comte de Beaumont le Roger. Le fils aîné du Duc s'y trouva auſſi avec le Sire de Vergy, Meſſire *Guillaume* ſon oncle, le Sire de Peſmes, & ſon oncle, le Comte de Montbelliard. Enfin ce Prince, dans ſon teſtament du 11 Octobre 1345 (*c*), qualifie de ſes *amés & couſins*, pluſieurs Seigneurs, nommément *Monſieur Jean de Froloys, Seigneur de Moulinet*, qu'il y avoit appellés pour témoins, les ayant requis d'y appoſer leurs Sceaux, comme ils firent (*d*). On y remarque celui du Seigneur de Froloys, portant l'empreinte des mêmes armes du Duc; ſavoir *un écuſſon bandé de ſix pieces à une bordure engrelée*. Il fut encore témoin du contrat de mariage de *Jeanne* de Bourgogne avec *Amé*, Comte de Savoye, en la grande Egliſe de Chalou (*e*), & préſent à la vérification du Traité le 8 Juin 1348. Le Duc de Bourgogne réunit le dernier Décembre 134... en ſa faveur (*f*), les Fiefs qu'il poſſédoit ſous un ſeul & même hommage; ſavoir, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Pernos, Cuſſey, la Colonne, Sarriguy, Demiguy, Gergy, Boué, Chaurey, Pouſſanges, Montigny, Montfort, de Rougemont. Ce Seigneur eut d'*Iſabelle* d'Arcey:

1. *Guy*, qui ſuit;

2. *Jean*, Religieux de Flavigny en 1367 (*g*);

3. *Marguerite*, Dame de Châtillon en Bazois, & du Moulinet, qui reconnut tenir en Fief-Lige, Moulinet, Sauvigny, Montricaut, Varincourt, dépendans de Saumèſe, auſſi la Colonne, Gergy (*h*). Elle épouſa en premieres nôces *Simon* de Château-Vilain, Sieur de Baye; dont *Marie*, épouſe, 1°. en 1356 d'*Edouard*, Sire de Beaujeu & de Dombes: 2°. *Louis*, fils de Guichard, II du nom, Seigneur de Jaligny & de la Ferté-Chanderoſſe (*i*), Souverain Maître-d'Hôtel du Roi, dans laquelle dignité lui ſuccéda *Louis* de Bourbon, Comte de Vendôme, I Xe ayeul du Roi *Louis XV*.

(*a*) Cart. de l'Evêché de Langres.

(*b*) Chapitre 78.

(*c*) Tréſor des Chartres du Roi.

Hiſtoire des Ducs de Bourgogne, *pag.* 125, aux Preuves.

(*d*) Extrait du Teſtament du Duc de Bourgogne, dont l'original eſt au Tréſor des Chartres du Roi, rapporté par *Ducheſne*.

Hiſtoire de Vergy, *pag.* 376.

(*e*) Inventaire de Bauyn, Mariage des Ducs, 71 & 72.

(*f*) Regiſtre des Fiefs, Bailliage de Dijon, cotte 578. Les Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 344.

(*g*) Nouvelle Hiſtoire de Bourgogne, par deux Bénédictins, Art. Froloys.

(*h*) *Olivier* de l'Urée, Généal. des Comtes de Flandres, Preuves de la Table XI, *pag.* 46.

(*i*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 8, *pag.* 53.

Digitized by Google

4. *Jean*, qui épouſa environ l'an 1368 *Amé IV*, Comte de Geneve (*a*).

X. *Guy* de Froloys, Sr. d'Arcey & de Crugey, & *Geoffroy* de Froloys, ſont rappellés dans le teſtament de noble & puiſſant Seigneur *Hugues* de Portier, dit de Froloys, de 1350 (*b*).

Le Teſtateur ſe dit fils de feu *Pierre* de Froloys & d'*Alix* de Portier: le même Teſtateur y fait encore mention d'*Hugues* de Froloys, ſon ayeul, & de *Geoffroy* de Froloys, qu'il appelle ſes couſins. Il légue à ceux-ci 200 florins de Florence, & 300 à *Marie* de Froloys, auſſi ſa couſine. Il étoit Chevalier Banneret, & Chef le 3 Juillet 1359 d'une Compagnie de Gendarmes pour le Duc *Philippe*. Ce Prince l'appella enſuite dans ſon Conſeil. Il fut préſent au Traité d'alliance qui ſe fit le 23 Juillet 1359 entre ce Souverain & le Roi de Navarre. Le Duc de Bourgogne le créa 29 Septembre de la même année, Capitaine ou Gouverneur Général de Bourgogne. Il fut un des Généraux Bourguignons qui ſe trouverent en 1364 à la Bataille de Cocherelle en Normandie. Froiſſard, Auteur contemporain, *Tome I*, *pag.* 272, l'appelle *Monſeigneur Guy de Felay*. Voyez *Palliot*, *Tome II*, *fol.* 520; *Tome III*, *fol.* 210; *l'Inventaire de Bauyn*, *Traité de Paix*, *cotte* 24.

IX. *Gauthier* de Froloys, Seigneur de Rochefort & de Saint-Germain en Breſt, ſecond fils de *Jean*, I du nom, épouſa *Marguerite*, fille de *Guy* de Vienne, & de *Marie* de Thoyre-Villars (*c*), qui lui apporta la moitié de la Seigneurie de l'Etoille, dont il fit hommage en 1324 à *Hugues* de Chalou. *Marguerite* de Vienne mourut en 1388, & le 8 Août de la même année, il renouvella le même hommage au nom de ſes enfans. *Hugues* de Vienne, Seigneur de Sellieres, par ſon teſtament du 5 Avril 1390, fait des legs à ſes bien-aimés couſins & couſines, *Gauthier* ou *Vauthier* de Froloys, Seigneur de Saint-Germain; à ſa ſœur, femme de *Bertrand* de Chartres, Dame de Saint-Vincent, Saint-Etienne en Beaudriere (*d*), mere de *Jean* de Caſtres, époux de *Marie* Caſſinel; à ſa couſine, femme du Seigneur d'Oiſelet; à ſa tante, Dame *Marguerite* de Vienne; à ſon amé couſin Me *Jean* de Chalou, Seigneur de Châtel-Belin (*e*); à ſa ſœur, femme du Seigneur Saſſenaige; à Me *Mathé* de Rye; à Me *Hugues* de Damax, Sire de Marſilly; à Me *Philibert* de Damax, Sire de Monragut; au Sire de Toyre, & de Villars ſon couſin, & au Seigneur de Nantou & de Blezi.

Gauthier de Froloys eut de *Marguerite* de Vienne.

1. *Huguette* de Froloys, femme de *Thomas* de la Rochette, Ecuyer.

2. *Marie* de Froloys.

(*a*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom. II*, & Guichenon, *pag.* 419 & 420.

(*b*) Archives de l'Officialité de Beſançon, cottes 6 & 911.

(*c*) Archives de la Maiſon de Châlon.

(*d*) Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 2, *pag.* 42.

(*e*) Archives de la Maiſon de Portier.

Digitized by Google

3. *Jeanne* de Froloys, épouſe en premieres nôces de *Girard* de Theurey, Chevalier; & en ſecondes, de *Guillaume* de Neuville, dit *Lemoine* : y reprirent de nouveau de Fief pour la Seigneurie de l'Etoile en 1403 & 1412. *Voyez* Arch. de la Maiſon de Chalou.

Gauthier de Froloys épouſa en ſecondes nôces *Jeanne* d'Aſnel, dont il eut *Hugues* & *Vauthier*, qui ſuit.

X. *Vauthier* de Froloys de St-Gemain, laiſſa un fils, qui ſuit; dont l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Bourgogne ne déſigne point le nom de ſaptême.

XI. *N...* de Froloys fut, après ſon pere, Seigneur de Saint-Germain : ce fut à lui qu'*Huguette* de Froloys, ſa tante, céda en 1407 tout ſon droit dans la troiſieme partie de la Terre de Moulinet, ſituée en la Paroiſſe de Saint Germain. Sans doute qu'il fut pere de *Jean*, qui ſuit, & de *Marie* de Froloys, mere par *Jean* de Château-Morin d'*Agnès*, qui épouſa le 14 Janvier 1422 *Bermont* de Lévi.

XII. *Jean* de Froloys, Seigneur de Moulinet, donna ſon dénombrement en 1448 (*a*).

Branche des Seigneurs de Portier de Froloys.

VIII. *Hugues* de Froloys, Chevalier, Seigneur de Varincourt, Pouſſanges & Boyers, fils de *Miles* de Froloys, V du nom, fit hommage de ſes Terres en 1279 au Duc de Bourgogne (*b*). Il fut pere entr'autres de *Pierre*, qui ſuit.

IX. *Pierre* de Froloys, I du nom, Chevalier, épouſa *Alix* de Portier (*c*), fille de *Pierre* de Portier Chevalier, iſſue des anciens Sires de Breſſe & de Beaugé, qui ont tenu un rang conſidérable en Savoye (*d*). Il en eut *Hugues*, qui ſuit.

(*a*) Archives de la Chambre des Comptes de Dijon, cottes 14, 26, lay. 127.

(*b*) Regiſtre 1. des Fiefs de Bourgogne, Bailliage d'Auxois, cotte 25. Archives de l'Officialité de Beſançon, cottes 6. 911.

(*c*) Archives de la Maiſon de Portier. Extrait des Manuſcrits de Guichenon, tirés du Cabinet de M. de la Valette de Lyon.

(*d*) Les Sires de Portier portoient pour armes : *d'argent à la bande d'azur briſure du lion pur*, que portoient les aînés Sires de Beaugé. *Pierre* de Portier, pere d'*Alix*, acheta pluſieurs rentes féodales de *Guillaume*, Comte de Geneve, & fut témoin à l'acte par lequel *Amé*, Comte de Maurienne, & Marquis en Italie, confirma le 4 des Kalendes de Décembre 1234, les priviléges accordés par ſes prédéceſſeurs au Monaſtere de Rivalte en Piémont. Ce *Pierre* de Portier eut pour fils *Girard* de Portier, Chevalier, auteur de la branche de Portier, dont ſont ſortis *Jamet* de Portier, Seigneur de Mieudry, vivant dans le milieu du quinzieme ſiecle; *François* de Portier, Seigneur de Mieudry, qui, ſuivant un extrait de la Généalogie de la Maiſon Royale de Savoye, & *Guichenon*, *dans ſon Hiſtoire de Breſſe*, fut témoin, avec pluſieurs autres Seigneurs, au teſtament du 27 Février 1540, de *Charles*, Duc de Savoye : *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudry, Botex, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Saint Maurice, Commiſſaire Général des Guerres du Duché de Savoye,

Digitized by Google

X. *Hugues* de Portier de Froloys, ſecond fils de *Pierre*, adopta le nom de ſa mere *Alix* de Portier, qu'il tranſmit à une longue poſtérité. Il eſt qualifié par le Duc de Bourgogne dans une Ordonnance qu'il lui envoya, datée du 15 Juin 1339, *ſon amé & féal couſin Monſieur Hugues de Portier*, dit *de Froloys*. Il mourut jeune, & ſa mort eſt conſignée dans un nécrologue du quatorzieme ſiécle, en ces termes : *Obiit Hugot Porterii dictus de Froloys ex profaviâ Ducum Burgundiæ* (*a*). Il laiſſa de *Jacquette* de Durtal, ſa femme, *Philibert*, qui ſuit.

X. *Philibert* de Portier, dit *de Froloys*, I du nom, ſe mit ſous la ſauvegarde & protection d'*Albert*, Duc d'Autriche, ſuivant un Diplôme ſcellé du grand Sceau de ce Duc, en date du 7 Octobre 1387, qui rappelle la grandeur de *Philibert*. Voici les motifs de ce Diplôme (*b*).

Philibert fut pere de *Thiébault* de Portier, qui ſuit.

XII. *Thiébault* de Portier épouſa *Marguerite* de Fauquier (*c*) ; il en eut *Hugues*, qui ſuit.

XIII. *Hugues* de Portier, dit *de Froloys*, eſt titré de couſin par *Philippe*, Duc de Bourgogne, dans deux Lettres-Patentes de ce Prince, datées des mois d'Août 1420 & 11 Mars 1434 (*d*). Il épouſa *Jacquette* de Voiteur, dont *Thiébault*, qui ſuit.

XIV. *Thiébault* de Portier, dit *de Froloys*, fut pere, entr'autres enfans, de *Guillaume*, qui ſuit. Un de ſes puînés adopta les armes de ſa mere, qui ſont celles des Ducs de Bourgogne.

XV. *Guillaume* de Portier de Froloys, Chevalier, fut Ambaſſadeur en 1528, 1529 & 1530 de l'Empereur *Charles-Quint*, au-

Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R., & Gouverneur du Fort de l'Annonciade, eue Noble Seigneur Meſſire *Louis-Philibert* de Portier, fils de feu Meſſire *Guillaume* de Portier, Chevalier, rappelle comme ſon couſin dans ſon teſtament du 19 Novembre 1578. Par les Lettres Patentes du Duc de Savoye, du 4 Septembre 1603, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Chambéri, il fut vérifié que les prédéceſſeurs de *Claude-Lambert* de Portier, Seigneur de Mieudrey ou Mieudry depuis plus de quatre cents ans, (ce qui remonte juſqu'en 1190,) jouiſſoient du droit d'Aides ſur le ſel qui ſe vendoit à Remilly, (qui étoit un droit régalien). Il eut, entr'autres enfans, de *Françoiſe* de Portier ſon épouſe, *Charles-Aimé* de Portier, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1605, qui prouva ſa deſcendance de *Girard* de Portier, premier du nom, Chevalier, qui vivoit en 1215.

(*a*) Archives de la Maiſon de Portier.

(*b*) *Nos Albertus, Dei gratiâ Dux Auſtriæ denotum ſaelmus tenore præſentium univerſis præſentibus & futuris quòd attendentes ad fidelitatis obſequia & grata ſervitia, quibus conſanguineus & fidelis noſter dilectus Philibertus de Porteio dictus de Froloys, & jam de novo accepimus ipſius Philiberti veterum Ducum Burgundiæ ſanguine derivati, &c.*

(*c*) *Voyez* Généalogie de la Maiſon de Châteigner, par *Duchesne*, *pag.* 511.

(*d*) Cette derniere eſt en original, & copie délivrée par Bernard, Greffier du Parlement de Dole, 28 Avril 1548, à *Louis-Philippe* de Portier de Salins.

Digitized by Google

près du Roi *Ferdinand* ſon frere, & l'Archiducheſſe *Marguerite*. Il eut de *Perronne* d'Eſtival deux garçons, *Philibert* & *Louis-Philibert*. Il vint avec le dernier, qui ſuit, de Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, ſe fixer à Salins, dans la même Province, environ l'an 1532.

XVI. *Louis-Philibert* de Portier eut la protection de *Maximilien II*, Empereur des Romains; ce qui paroît par un Diplôme ſigné de ce Prince & ſcellé de ſon Sceau, en faveur des ſervices que ſon frere & lui avoient rendus, & nommément en conſidération de leur haute naiſſance, tel que le porte l'Extrait ſuivant (*a*), conſervé dans les Archives de la Maiſon de Portier. Il fut appelé aux Etats de Bourgogne, tenus en 1537 & 1556, par Lettres de l'Empereur *Charles V*. Il comparut le 22 Janvier 1551 à l'arriere-ban des Gentils-hommes des Bailliages de Lons-le-Saulnier, &c. Il fut honoré de la confiance d'*Eléonore*, Archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur *Charles V*, comme on le voit par des Lettres que cette Princeſſe lui écrivit les pénultieme de Juin & 3 Septembre 1556. Il eut des différends avec le Lieutenant de Roi de Dole, que (ſuivant les termes de la Duchеſſe de Parme) *les plus apparens d'entre ceux de la Nobleſſe du Comté de Bourgogne avoient en vain tenté d'accommoder. Marguerite*, Ducheſſe de Parme, Regente des Pays-Bas & de Bourgogne, en prit connoiſſance, & les aſſoupit par une Ordonnance ſignée de ſa main & ſcellée du Sceau Royal le 6 Août 1562; *& plus bas ſigné* BAVE, ayant (dit-elle) *ſingulier égard à la qualité des Maiſons d'icelles parties. Louis Philibert*, auteur de pluſieurs branches, éteintes, eut de *Louis* Marchand, *Claude-Philibert*, qui ſuit.

XVII. *Claude Philibert* de Portier fut chargé en 1575 de travailler à la *délimitation* de cette Province avec les Etats de Neufchâtel, convoqués en 1579, 1598 & 1606. Il fut l'ami de cœur de *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, comme le témoigne une Lettre datée du 16 Nov. 1591, qui ſe termine ainſi: *Votre bien affectionné & obligé ami*, &c. Cette Lettre ſe conſerve dans les Archives de la Maiſon de Portier. L'Archiduc *Albert* le nomma pour aſſiſter de ſa part à l'audition des Comptes de Salines de Salins. Il épouſa le 21 Novembre 1588 *Jeanne*, fille de *Jean* Duprel de Salins, Ecuyer. Il en eut:

1. *Pierre* de Portier, Chevalier, Meſtre-de-Camp d'Infanterie Bourguignonne; 2. *Hugues*; 3. *Louis*, qui ſuit.

Ce fut à l'interceſſion de ces trois freres que l'Empereur *Ferdinand II* accorda le 25 Juillet 1625, en ces termes: *Et poſteriorum*

(a) *Maximilianus, divinâ favente clementiâ Romanorum Imperator ſemper Auguſtus, &c. Notum facimus tenore præſentium Univerſis quòd noſtri ac imperii ſacri fideles dilecti Philibertus & Ludovicus-Philibertus ambo de Porterio de Salins in comitatu Burgundiæ præcelſi generis ſplendore conſpicui prædeceſſorum ſuorum ex inclytâ Froleſiorum proſapiâ orlundorum privilegiis & in rebus politicis & militaribus ſingulari prudentiâ inſignes, &c. Datum in civitate noſtrâ Viennâ*, le 18 Décembre 1566.

Digitized by Google

quos caros habemus interceſſionibus, la grace à une Criminelle qui avoit été condamnée à perdre la tête. On voit par des Lettres de *Charles IV*, Duc de Lorraine, adreſſées à *Louis* de Portier le 18 Juin 1634, & à *Hugues* ſon frere, le 20 Juillet 1650, qu'ils avoient l'un & l'autre une grande part à ſa confiance.

XVIII. *Louis* de Portier, né 7 Septembre 1606, fut convoqué aux Etats de 1632, 1654 & 1656.

Ce fut à l'occaſion d'une Requête de ce Seigneur que *Philippe IV*, Roi d'Eſpagne écrivit le 12 Mars 1664 au Marquis d'Hyennes, Gouverneur Gén. du Comté de Bourgogne, que, *conſidérant ſingulierement la qualité, la naiſſance, les prérogatives & les ſervices ſignalés des ancêtres de Meſſire Louis de Portier de Salins, dans ſon Comté de Bourgogne*, il eſt juſte de lui accorder ce qu'il demande.

Il ſe trouva à la tête des Seigneurs & Gentilshommes qui ſignerent en 1668 avec le Duc de Luxembourg, la Capitulation de la Ville de Salins. Rien ne caracteriſe davantage la grandeur de la Maiſon de Portier de Froloys, que l'atteſtation de la Ville de Salins, qui en 1674 rendit juſtice à la naiſſance & aux ſervices de ce Seign. & de ſes illuſtres ancêtres.

Il épouſa le 16 Mars 1633 *Bonaventure*, fille de *Deſiré* Mathon, Ecuyer, & de *Françoiſe* Vornier. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. *Deſiré* de Portier ;
2. *Aigle-Pierre* ;
3. Et *Philibert* de Portier, qui ſuit.

XIX. *Philibert* de Portier, Seigneur de Saint-Georges, mort en 1718, laiſſa de *Marie-Chriſtine* d'Orchamp, ſon épouſe :

1. *Louis*, Prêtre ;
2. *Marie-Jeanne-Françoiſe* ;
3. *Françoiſe-Gabrielle*, épouſe de *Philibert* de Vancay de Conflans, Lieutenant de Roi à Pecaïs ;
4. Et *Etienne Adrien*, qui ſuit.

XX. *Etienne Adrien* de Portier épouſa en 1725 *Jeanne-Chriſtine* Poli, dont *Pierre-François* de Portier de Saint-Georges, qui ſuit.

2. *Philibert-François-Xavier* ;
3. Et *Louis* de Portier de Saint-Georges.

XXI. *Pierre-François* de Portier a épouſé en .... *Marie-Jeanne-Françoiſe*, fille de feu *François* Garnier, Ecuyer, Seigneur de Partey, & de *Marie* de Monier.

Armes : *au 1. & 4. de Breſſe*, ou *Portier ancien*, qui eſt *d'argent à la bande d'azur, accompagnée de deux lionceaux de même... Au 2. & 3. de... qui eſt d'or à la bande de ſable chargée de BBB d'or, ſignifians Bourgogne, accompagnée de deux clefs à l'antique de ſable, le tout chargé en cœur de l'écuſſon de Froloys, qui eſt bandé d'or & d'azur de ſix pieces à la bordure de gueules.*

H A H A

HAYE (de la), Diocèſe de Coutance, Election de Valogne en Normandie, ſuivant *la Roque, Hiſt. d'Harcourt, Tome II, pag.* 1101. Cette ancienne Nobleſſe eſt une branche de l'illuſtre Maiſon de Vernon, qui deſcendoit, ſuivant le même Auteur, de Re-

Digitized by Google

nauld, I du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Alix*, fille de *Richard II*, Duc de Normandie *Voyez* Dumoulin, *Hiſt. de Normandie; Neuſtria Pia*, ſur l'Abbaye de Preaux, de S. Evroult, Ceriſy, Leſſay, Blanchelande, Montebourg, Maſſeville *Tom. II; les Chartres de l'Abbaye du Bec.*

I. *Robert* de la Haye, troiſieme fils de *Guy*, Comte de Vernon, prit le premier le ſurnom de la Haye. Il accompagna le Duc *Guillaume* le Conquerant à la Bataille d'Haſtings en 1066. Il eut d'une Dame, nommée *Muriel*, deux fils: *Richard* de la Haye, Baron de la Haye du Puiſt, Connétable de Normandie; & *Raoul* de la Haye, qui ſuit. Peut-être eut-il un troiſieme fils tige de l'ancienne Maiſon de la Haye-Paiſnel, qui n'adopta que ce dernier ſurnom, dont étoit *Guillaume* Paiſnel, duquel *Orderic-Vital* a parlé ſur l'année 1087.

II. *Raoul* de la Haye fit le voyage de la Terre-Ste en 1095. Il épouſa, ſuivant les Chartres de l'Abbaye de Leſſay, une Dame, nommée *Olive*, & fut pere de *Robert*, qui ſuit.

III. *Robert* de la Haye, II du nom, épouſa *Aliénor*, qui ratifia avec lui ſa donation de l'Egliſe & dîmes d'Emonleville.

IV. *Robert* de la Haye, III du nom, marié à *Jeanne* de Vernon, l'aînée des trois filles héritieres de *Guillaume* de Vernon, dernier du nom, Baron de Néhou; à laquelle échut dans ſon partage en 1283, le Château & la plus noble portion de la Baronnie de Néhou. De ce mariage ſortirent ſept fils & une fille.

1. *Robert*, marié à une fille de la Maiſon de Pirou, & auteur de la branche des Seig de Néhou.

2. *Jean* de la Haye, Baron de Montbray.

3. *Jean*, Sire de Perchis & d'Arondeville, qui ſuit.

4. *Jean*, Sire de la Haye-Hue.

5. *Guillaume* de la Haye.

6. *Thiébault*, Chanoine à Rouen.

7. *Philippe*, Prêtre.

8. Et *Thomaſſe*, alliée à *Raoul* de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Claies, & mere d'*Iſabeau* de Breuilly, qui épouſa *Guillaume* de Thieuville.

V. *Jean* de la Haye, Sire d'Arondeville, à préſent dit Héronderville, Paroiſſe ſiſe près Montebourg, de Perchis ou Perſy, fut Chevalier Banneret compris au Rolle du Cotentin de l'an 1304; il vendit aux Religieux de Montebourg en 1300 un Fief & droit de Foire à Saint Floxel, dont il avoit rendu en 1290 aveu au Comte de Tancarville.

VI. *Roger* de la Haye, troiſieme fils de *Jean*, I du nom, Sire d'Arondeville, de Perchis & autres lieux, Chevalier Banneret, & d'une fille de Vauville, fut Seigneur de Sotteville. Il ſervit en 1360, avec *Renaud* de la Haye ſon neveu, ſous M. *Jean*, Comte d'Harcourt. Il eut de ſon mariage, avec une femme dont on ignore le nom; 1. *Jean*, Seigneur de Sotteville, pere de *Pierre* & de *Guillaume*, ſucceſſivement Capitaines du Château de Valognes, après *Jean* de Cliffrevaſt; 2. *Thomas*, qui ſuit.

VII. *Thomas* de la Haye eut entr'autres héritages une Vavaſſourie, avec un Manoir & Colombier, ſiſe en la Paroiſſe de Querqueville, près Cherbourg, & 15 ſols de rente ſur la Seign de Vauville. *Thomas* fut un vaillant homme de guerre, ſervit honorablement, & décéda dans la Pa-

Digitized by Google

roiſſe de Lieuſaint, près Valognes, dans un âge fort avancé. Il épouſa une Demoiſelle, dont ſortit *Colin* de la Haye, qui ſuit.

VIII. *Colin* de la Haye fut recueilli par *Raoul* Theſſon, ſon parent, dont l'aveul étoit de la Maiſon de Vauville, qui prit ſoin de ſon éducation, & le fit ſervir dans ſa Compagnie. Enſuite il continua, ſous *Jean* de Ciffrevaſt, *Pierre* de la Haye de Sotteville, *Jean* Piquet, ſucceſſivement Capitaines du Château de Valognes; & *Jean* de la Haye d'Arondeville, Chevalier, qui en fut Lieutenant. *Colin* de la Haye fut reçu à la revue d'Amiens en 1386, & de Carentan en 1387 & 1388, avec *Guillaume* de la Haye & pluſieurs autres Gentilshommes d'armes d'Ordonnance. Il avoit *Pages* & *Lances*. Il fut à pluſieurs voyages de guerre avec *Jean* Paiſnel, *Renaud* du Hommet, Chevaliers, ſes parens, &c même en Afrique contre les Saraſins Il alla ſouvent en parti contre les Anglois, ſe trouva aux Siéges de Cherbourg, d'Arras, de Compiegne, Soiſſons, Bapeaume, & enfin à la Bataille d'Azincourt. Il épouſa *Conſtance* d'Erquembourg, fille de *Jean*, Seigneur de Croſſay; Famille noble, qui portoit pour armes *trois Aigles de gueules en champ d'argent*. De ce mariage ſortit *Robert*, qui ſuit.

IX. *Robert* de la Haye, Page de *Colin* ſon pere, portant ſa lance fut avec lui à la Bataille d'Azincourt en 1415, & aux autres Guerres avec les Nobles du Pays de Cotentin. Il épouſa *Thomine* Carbonnel, fille de *Girard* & de *Jeanne* de Varreville. De ce mariage vinrent *Guillaume*, qui ſuit; & *Jeanne*, mariée à *Jean* de Rouville, Ecuyer.

X. *Guillaume* de la Haye ſervit dès ſon jeune âge, après la réduction de la Normandie, en la Compagnie des autres Nobles, & aſſiſta aux Montres & Revues. Il fut enregiſtré dans le Catalogue de l'ancienne Nobleſſe de l'Election de Valognes, par Montfaut, ſous *Louis XI*. Il continua de ſervir, ou l'un de ſes fils à ſa place, & comparut à toutes les Montres & Revues des Nobles, dont *Robert* Joſel, Lieutenant Général de Cotentin, lui délivra un Certificat authentique le 28 Février 1480. La Roque dit que ſes fils produiſirent auſſi leur Généalogie devant les Elus, lors de la recherche de 1523. Il épouſa par contrat du 10 Décembre 1453, *Jeanne* Murdrac. Il en eut: 1. *Thomas*, qui ſuit; 2. *Pierre*, Prêtre; 3. *Jean*; 4. *Gilles*; 5. *Robert*; 6. *Florence*, mariée au ſieur *Enguerrand* Troude. Les poſtérités de *Jean* & *Gilles* ſont éteintes. A l'égard de *Robert*, le dernier de ces cinq garçons, il épouſa *Blanche* l'Ecureuil, dont il eut *Nicolas* de la Haye, qui de *Marguerite* Belleau eut *François*, marié à *Perrette* Marmion, pere & mere de *Philippe*, *Guillaume* & *Geoffroy*.

Guillaume fut allié à *Françoiſe* Colas, dont ſortit *Jean-François*, ſieur de Marais, qui produiſit devant M. de Chamillard, & fut enregiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de l'Election & Sergenterie de Valognes, Paroiſſe d'Alleaume. Il portoit pour armes: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines au chef d'azur, chargé de deux ſautoirs d'or*. De ſon mariage avec *Suſanne* Cleret, ſortirent *Marie-Suſanne*, qui épouſa *Pierre* Beaugendre, Ecuyer; & *Georges-Richard* de la Haye, le-

Digitized by Google

quel en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 20 Novembre 1696, & Ordonnance du mois d'Août 1697, fit enregiſtrer à l'Armorial Général les Armes *pleines d'or au ſautoir d'azur*, & quitta ſes Armes briſées Ce *Georges-Richard* eut de ſon mariage avec *N..* de Coyſevaux un fils, décédé, ſans alliance en 1760, ayant ſervi dans le Régiment des Gardes-Lorraines avec commiſſion de Capitaine, enſuite dans les Grenadiers de France.

XI. *Thomas* de la Haye, fils aîné de *Guillaume* & de *Jeanne* de Murdrac, épouſa *Perrette* Fouquet; dont il eut, 1. *Pierre*, 2. *André*, qui ſuit; & *Chriſt* né de la Haye, mariée à *Thomas* Lecoq, Ecuyer: *Pierre* eut de *Catherine* Digeon *Gilles* de la Haye, compris au rolle de l'arriere-ban de 1575. Il fut pere de *Pierre*, qui produiſit devant Roiſſy, & ſon fils aîné, *Jean* de la Haye, devant M. de la Potterie en 1640; & *Julien*, fils puîné dudit *Pierre*, demeurant à Cherbourg, produiſit devant M. de Chamillard, & fut enregiſtré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe, Election de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, depuis laquelle recherche cette ligne s'eſt éteinte.

XII. *André* de la Haye, ſecond fils de *Thomas* & de *Perrette* Fouquet, compris aux rolles des arrieres-bans de 1551 & 1575, eut de *Perrine* Feſſien *Enguerrand*, qui ſuit; & *Guillaume*, mort ſans enfans.

XIII. *Enguerrand* de la Haye épouſa *Ancelle* Liot; dont il eut, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. *André*; 3. *Louis*, mort ſans enfans. *André* eut de *Jeanne* Layné, *Jean* de la Haye, allié à *Gratienne* Meſſens, pere & mere de *René* de la Haye, Major de la Capitainerie Garde-côtes de Cherbourg, qui de *N...* Groult a laiſſé une fille, mariée à Portier, Seigneur du Queſné.

XIV *Jean* de la Haye produiſit devant les Commiſſaires en 1624, & devant M. de la Potterie en 1640. Il épouſa *Scholaſtique* l'Abbé, dont *Jacques*, qui ſuit.

XV. *Jacques* de la Haye, Ecuyer, ſieur des Portes, né en 1614, maintenu & inſeré au Chapitre de l'ancienne Nobleſſe de la Vicomté de Valognes, Sergenterie de Tollevaſt, dont fut délivré un Certificat en forme le 28 Mars 1668, qui porte *qu'ils ont bien & duement prouvé être Nobles dès le tems de Monſaut*, a épouſé *Louiſe* de Manſois, fille héritiere d'*André*, Ecuyer. De ce mariage eſt ſorti *Bon-Antoine*, qui ſuit.

XVI. *Bon-Antoine* de la Haye, Seigneur de Senoville & de Maudenaville, né en 1702, a épouſé en 1724 *Jeanne-Scholaſtique-Catherine* de Fontaine, fille de *Pierre-Julien*, Ecuyer; dont,

1. *Bon-Guillaume*, Lieutenant dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux en 1747, retiré du Service.

2. *Vincent*, appellé le Chevalier de la Haye, Lieutenant dans le Corps Royal de l'Artillerie.

3. *Jean-Gabriel*, appellé auſſi Chevalier de la Haye, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Luxembourg.

4. *N...*, dans l'Etat Eccléſiaſtique.

5. Et une fille.

Les aînés de la Maiſon de la Haye portoient: *d'or au ſautoir d'azur.*

Les Seigneurs de Senoville portent: *d'argent, chargé d'un cœur de gueules, accompagné de ſept hermines 4, 2. & 1. au chef d'azur,*

Digitized by Google

chargé de deux fautoirs d'or.

Le Procès-verbal de Montfaut comprend au Chapitre de l'Election de Lisieux, un *Bertrand* de la Haye, & *Jean* son frere, demeurant à Orbec.

Jean de la Haye, pere de *Robert*; *Antoine* de la Haye, pere de *Daniel*, & d'*André*; *Charles* & *Louis* de la Haye, demeurant dans l'Election de Falaise, produisirent devant Roissy en 1599, qui les reçut à jouir de leur Noblesse; de même que *Jacques* de la Haye, sieur de Martinville.

En 1668, *Daniel*, *Pierre*, *François*, *Louis*, *Antoine* de la Haye, & autres de leur ligne, portant *d'azur à la bande d'or*, *chargé de Merlettes d'argent*, produisirent devant M. de Marle, Intendant d'Alençon.

Plusieurs autres du nom de la Haye ayant pour Armes : *parti d'argent & de gueules au chef de sable*, *chargé de trois besans d'or*, furent maintenus par M. de la Galissonniere, Commissaire pour la Généralité de Rouen, qui reçut aussi une autre Famille de la Haye, qui portoit : *de gueules à la fasce d'or*, *à une Croix d'or en chef*, *une tour aussi d'or en pointe.*

Les différentes Familles de la Haye n'ont rien de commun avec celle *de la Haye de Senoville*, branche cadette de l'ancienne Maison de la Haye, de laquelle on vient de donner la Généalogie.

On lit aussi dans le Traité de la Noblesse de la Roque, que le Duc d'Alençon annoblit une Famille de la Haye sur la fin du quinzieme siécle, ou au commencement du seizieme. *Pierre* de la Haye, dit-il, *ch.* 28, déclara en 1440 devant *Guillaume* Prud'homme, & ses Elus de Lisieux, que son pere avoit été annobli par le Duc d'Alençon..... *Robert* & *Antoine* de la Haye, sieurs de Courcelles & du Coudray firent la même déclaration en 1640 devant les Commissaires de la Généralité d'Alençon.

Enfin le même la Roque met au nombre des branches de l'ancienne Maison de la Haye de Normandie, celles des Seigneurs de Passavant, de la Haye-Jouslain & de la Haye, Seigneurs de la Pipardiere, qui ont eu des établissemens en d'autres Provinces, & des armes différentes; savoir, de la Haye-Passavant : *d'or*, *à deux fasces*, *& à l'orle*, *de merlettes*, *le tout de gueules.*

De la Haye-Jouslain : *de gueules à la Croix treflée d'hermines.*

Et de la Haye de la Pipardiere : *de gueules à trois macles d'or*, que les puînés *brisoient d'un chevron d'argent.*

De la premiere sortit *Jean* de la Haye, Seigneur de Passavant & de Chemillé, qui épousa *Thomine* de Dinant. Ils eurent un fils, dont on ignore le nom, & une fille, *Louise* de la Haye, mariée à *Jean*, Seig. de Scépeaux (*a*).

Elizabeth de la Haye, sœur ou tante dudit *Jean*, fut alliée sur la fin du treizieme siécle à *Philippe* de Nemours, Chambellan de France, dont sortit *Gauthier* de Nemours, qui épousa *Clémence* de Dreux.

Louis de la Haye, Seigneur de Passavant & de Mortagne en Poitou, petit-fils dudit *Jean*, épousa *marie* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte de Dunois & de Longueville; duquel mariage sortirent

(*a*) *Voyez* Moréry au mot *Scépeaux.*

le célébre *Antoine* de la Haye, Abbé de Saint-Denis en France, Fecamp & Saint-Corneille de Compiegne ; & *Yolande* de la Haye, Dame de Paſſavant, mariée, 1°. au Comte d'Armagnac, Comte de l'Iſle-en-Jourdain, dont elle eut le Cardinal d'Armagnac : 2°. à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, dont ſortit *François* Brezé, qui porta la Baronnie de Paſſavant dans la Maiſon de Beauvau. On trouve encore que la Baronnie au Comté de Chemillé en Anjou, fut poſſédée par *Philippe* de Monteſpedon Dame dud. lieu, & Dame de Beaupreau, fille héritiere de *Joachim* & de *Jeanne* de la Haye ; laquelle *Philippe* épouſa, 1°. le Maréchal de Mouteian ; 2. *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon.

Il y a lieu de croire que *Jeanne* de la Haye étoit ſœur de *Louis* & petite-fille de *Jean*, Seigneur de Paſſavant & de Chemilé.

Pour ce qui concerne les Seigneurs de la Haye Jouſlain, on remarque ſeulement que *Hardouin* de la Haye, Chevalier Banneret, fut compris dans le Catalogue de Dumoulin à l'article de Tourraine & d'Anjou ; & que *Jeanne* des Roches, fille héritiere de *Jean* des Roches & de *Jeanne* de Beaupreau, porta la Terre de la Haye Jouſlain, que l'on croit ſiſe en Touraine, dans la Maiſon de Sainte-Maure.

Pour les Seigneurs de la Haye de la Pipardiere, celui vivant dans le quatorzieme ſiécle, eſt ſans doute le même *Jean* de la Haye, compris dans le Catalogue de Dumoulin, qui lui donne pour Armes : *de gueules à trois oſanges d'or, vuidées* : Et la Roque, *trois macles d'or*. Ce dernier parle de *Louis* de la Haye, Seign. de la Pipardiere, qui épouſa dans le ſeizieme ſiécle *Anne* de Tournebu.

Il y a auſſi des Familles du nom de la Haye, établies en Bretagne, de l'une deſquelles eſt l'Abbé de la Haye, originaire de St-malo, actuellement Chanoine & Grand Pénitencier à Coutance.

HENNIN-LIÉTARD, en Hainault (*b*). Cette Maiſon s'eſt fondue dans celle d'Alſace depuis plus de 500 ans, c'eſt à dire, dans une branche cadette de cette derniere, diſent d'anciens Généalogiſtes. Elle portoit pour armes : *d'argent au lion de ſable*, & l'on

(a) *Tom.* 2, *pag.* 1023 & 1549.

(*b*) Voyez *Gélie* Francome, de Liſle, Pontus Huterus, *Pierre* de Boucq, dans ſon Hiſtoire de la Vicomté de Sébourg ; Charpentier, dans ſon Hiſtoire Généalogique du Cambreſis ; le Cabinet de Meſſieurs d'Hoſier ; les Preuves de *Jacques-Antoine* de Hennin-Liétard, reçû Page du Roi en 1683.

On lit dans un Livre intitulé, *Origine de la Maiſon de Lorraine*, que *Théodoric* d'Alſace, Duc de la haute-Lorraine, eut *Simon*, qui lui ſuccéda, & *Thiéry*, Comte de Flandres, tige de la branche d'Alſace établie dans les Pays-Bas. *Pages* 18 & 194, on lit auſſi que ce *Thiéry* voulut d'abord épouſer une Italienne, veuve du Marquis Pétroni ; mais qu'il trouva en Flandres une alliance plus avantageuſe en *Gertrude* de Flandres, fille & héritiere du Comte de Flandres. Le fils aîné de ce *Thiéry*, ou *Théodoric*, (car il fut appellé ainſi indiſtinctement,) lui ſuccéda au Comté de Flandres ; & *Simon*, un de ſes autres enfans, épouſa l'héritiere du Comté d'Hennin-Liétard.

apperçoit

apperçoit ſur des tombeaux, & pluſieurs autres anciens monumens, qui ſubſiſtent encore en Flandres, *de gueules à la bande d'or*, armes que cette Maiſon, porte depuis un tems immémorial.

Elle eſt diviſée aujourd'hui en quatre branches; celle des Marquis d'Alſace en Artois, les ainés: celle des Comtes de Beſou, Princes de Chimay en Hainault: celle des Comtes de Hennin-Liétard, Marquis de St. Phal, & Seigneur de Bleincourt en Champagne: celle des Seign. de Semide & de Morgny en Thierache, toutes ayant pour leurs armes, *de gueules à la bande d'or*, deſcendent de

Simon d'Alſace, ſecond fils de *Thierri* d'Alſace, & de *Gertrude* de Flandres, qui épouſa *Marguerite*, Dame & Comteſſe de Hennin-Liétard: il vivoit en 1190.

Baudouin d'Alſace, fils de *Simon*, & de *Marguerite* de Hennin-Liétard, épouſa *Iſabeau* de Hainault, fille aînée de *Philippe* de Hainault, qui lui apporta pour dot la Vicomté de Sebourg & les Terres d'Angre & de Fayt. *Baudouin* le Courageux les avoit cédées à *Henri* ſon frere, lequel de ſon mariage avec *Jeanne* de Ciſouin avoit eu *Philippe*, pere avec *Marie* de Ville de deux fils & quatre filles. Les deux fils étant morts en bas âge, les filles diviſerent la ſucceſſion; & *Iſabeau*, comme l'aînée, réunit dans ſon partage la Vicomté de Sebourg, d'Angre & de Fayt, Terres que la poſtérité de *Baudouin* d'Alſace poſſéda très long-tems. Ce *Baudouin*, Seigneur de Hennin de Liétard & de Quincy par ſa mere, quitta le nom d'Alſace, & prit celui de Hennin-Liétard, qu'il tranſmit à ſes deſcendans.

Baudouin de Hennin-Liétard, ſon fils, épouſa *Mehault*, Dame de Fontaine par don que lui en fit ſon frere *Nicolas*, Evêq. de Cambrai. Cette Terre fut nommée enſuite Fontaine-l'Evêque. Ce *Baudouin* vendit le Comté de Hennin-Liétard pour aller aux Croiſades: il vivoit l'an 1252, & l'on trouva ſon Epitaphe en l'Egliſe de Sebourg, ainſi écrite: (*Chy giſt le Comte Baudouin de Hennin-Liétard, Chevalier, Sire de Fontaine, Sebourg, priez pour ſon ame*), & ſes armes, de *gueules à la bande d'or*, ſont ſur ſa tombe.

Baudouin de Hennin-Liétard, ſon fils, étant mort ſans être marié en 1279, *Baudouin* ſon frere lui ſuccéda, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: il vivoit l'an 1295, & il avoit épouſé *Béatrix* de Luxembourg, fille d'*Henri* de Luxembourg. De ce mariage vinrent trois fils, *Baudouin*, *Jean*, *Vathier*. Le premier fut marié à *Eléonore* d'Aſpremont en 1324, & fut Seigneur de Sebourg & de Fontaine: le ſecond fut Seigneur de Boſſu, il épouſa *Jeanne* de Rochefort en Ardennes en 1329.

Vathier de Hennin-Liétard, troiſieme fils de *Baudouin*, & de *Béatrix* de Luxembourg, Seigneur de Cuvilers, ou Cuviliers, & de Quincy, épouſa *Jeanne* de Mouy en Vermandois: il en eut pluſieurs enfans, entr'autres,

Baudouin, ſurnommé *Baudard* de Hennin-Liétard, qui s'allia à *Marguerite* de Montigny, en Oſterlande.

Jean de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Montigny; Seigneur d'Eppe, épouſa *Anne* de Beaumont, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de

Digitized by Google

Juvigny. Il fut l'un des douze Pairs du Cambresis. Il eut de ce mariage *Baudouin* & *Jeanne* : la fille, Dame de Juvigny, fut mariée à *Gérard* de Blois, Seigneur de Bellecourt. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Décembre 1453 au Sieur *Jean* de Croy, Seigneur de Montchavalon, pour ſa Terre de Juvigny.

Baudouin de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, fils de *Jean*, & d'*Anne* de Beaumont, Seigneur d'Eppe, fut marié avec *Jeanne* d'Orjault, qui épouſa en ſecondes noces *Guillaume* de Dinteville, Seigneur de Roche & de Spoy.

Baudouin eut de ſon mariage *Antoine* & *Jean*. Celui-ci reçu dans l'Ordre de Malte, & Commandeur de Foiſſon, eſt mort en 1576.

Antoine de Hennin-Liétard, dit de Cuviliers, Seigneur de Roche, d'Eppe & de Sémide, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne* d'Orjault, épouſa *Jeanne* de Dinteville, fille de *Guillaume*, Seign. de Roche, & de *Jacqueline* d'Inchi ; duquel mariage ſortirent deux fils, *Jacques*, Seigneur de Roche, commandant 500 Hommes Légionaires de Champagne, & pere avec *Jeanne* d'Aſpremont ſa femme, de *Guilain* & d'*Antoine*, qui n'ont pas laiſſé de poſtérité, & *Philibert* qui la continua,

Philibert de Hennin-Liétard, Seigneur d'Eppe, de Roche & de Semide, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne de cinq cents Hommes Légionaires de Champagne, épouſa *Marguerite* de Luxembourg. Il vint de ce mariage, *François*, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardennes ; *Antoine* & *Jacques*, Seigneurs de Semide, d'où viennent les Seigneurs de Semide & de Morgny, qui forment la quatrieme branche, & qui ſubſiſte aujourd'hui dans *N.*... de Hennin-Liétard, Seigneur de Morgny en Thierache ; *François-Joſeph* d'Alſace-Hennin-Liétard, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, Seigneur de Morgny & de Cury en Thierache ; & *Philippe-Louis* d'Alſace, leur frere, reçus l'un & l'autre dans l'Ordre de Malte.

Antoine de Hennin-Liétard, qui continua la branche des Marquis de Saint-Phal & de Bleincourt, fut Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Eſpagne & de Semide. Il épouſa *Louiſe* de Semur, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline* de Cercy. Il eut de ſon mariage *Charles*, Seigneur de Roche, Chevalier d'Honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Ambrun le 26 Avril 1724 ; & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville, épouſa *Anne* le Clerc, veuve de *Geoffroi* de Fontaine, & fille de *Robert* le Clerc, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne* Hennequin. De ce mariage vint *Gabriel*, tué à la tête de ſon Régiment aux Lignes d'Arras, & *Antoine*, qui ſuit.

Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, épouſa *Guyonne* de Gaune, fille de *Barthelemi* de Gaune, Baron de Conigi ; dont il a eu, 1. *Jacques-Antoine*, qui ſuit ; 2. *Jeanne-*

Digitized by Google

Baptiſte, mariée au Marquis de Soran en Franche-Comté ; & 3. *Anne*, mariée au Marquis de Beaurepaire en Breſſe.

Jacques-Antoine de Hennin-Liétard, Seigneur de Bleincourt-de Vaubercey, d'Eſpagne, Baron de Dieuville & Marquis de Saint-Phal, Sous-Lieutenant des Gendarmes-Bourguignons, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé *Anne-Nicole* de Belloy, fille unique d'*Hercule*, Comte de Belloy, Lieutenant pour le Roi, & Commandant à Metz : il a eu de ſon mariage, 1. *Jean-Louis*, qui fut marié ; 2. *Pierre* de Hennin-Liétard, aujourd'hui Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robercourt, ci-devant Capitaine Général des Eſcadres de la Religion ; 3. *Antoine-Denis* d'Alſace, Grand-Croix du même Ordre, & Commandeur de Moiſſy-Magny ; 4. *Pierre*, Chanoine de Baume-les-Meſſieurs ; 5. *Charlotte*, Chanoineſſe de Château-Chalon ; 6. *Dominique*, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier. Ces 3 derniers ſont morts, ainſi que *Jean-Louis*, qui ſuit.

Jean-Louis de Hennin-Liétard-Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Bleincourt, &c., fils aîné de *Jacques-Antoine*, a épouſé *Marie-Eliſabeth* d'Anglebermer de Fuſtemberg, Comteſſe de Laigny en Thierache ; duquel mariage il a eu deux filles & un fils,

1. *Antoine* d'Alſace de Hennin-Liétard, mort jeune au Collége de Louis-le-Grand.

2. *Louiſe-Charlotte*, morte jeune.

3. Et *Louiſe-Eliſabeth Jacqueline* d'Alſace de Hennin-Liétard, épouſe de *Joſeph-Gabriel-Tancrede* de Felix, Marquis de Muy, Comte de la Reynarde, Lieutenant Général, premier Maître-d'Hôtel de Madame la Dauphine, morte 1 Juin 1764. Le Marquis de Muy a pour frere le Comte de Muy, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, & Menin de M. le Dauphin.

De ſorte qu'il ne reſte plus aujourd'hui de la branche qui s'étoit établie en Champagne, que *Pierre* de Hennin-Liétard, Grand-Croix de l'Ordre de Malte ; & *Antoine* d'Alſace, ſon frere, auſſi Grand-Croix du même Ordre.

Les armes : *de gueules à la bande d'or.*

JULIEN (de), ou JUILIEN DE MONTAULIEU, dans le Comtat Venaiſſin.

I. *François* de Julien, fils de *Gaſpard-François* & de *Roſe* Beranger, acquit le 11 Juillet 1752 de *François-Hélene* de Caritat-de-Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blaye, & la Baſtie-Coſtechaude, ſituées dans les Baronnies du Buis ; il en prêta hommage noble à la Chamb. des Comptes de Dauphiné 7 Mai 1758. De ſon mariage avec *Genevieve Henriette* de Bouvayron, il a 1. *Joſeph-François* ; 2. *Jean-Paul* ; 3. *Marie-Félicité-Henriette* ; 4. *Marie-Gabrielle-Eſprite.*

Freres & ſœurs : 1. *Jean-Paul* Archidiacre de la Cathédrale de Vaiſon, Grand Vicaire & Officia

Digitized by Google

Général, qui a succédé à ce Bénéfice à *Esprit-Pierre* son oncle, qui avoit été aussi Grand Vicaire pendant plus de cinquante ans; 2. *Pierre*, Chanoine de la Cathédrale de Vaison, aussi Grand Vicaire; 3. *Joseph*, Prêtre & Official de Valréas; 4. *Thérese*, Carmelite à Avignon; 5. *Esprit*, fille; 6. *Justine*, mariée à *Jean-Jacques-Christophe* d'André de Ripert.

Cette Famille, qui possédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbouton, tire origine de *Barthelemi* de Julien, qui vivoit vers le milieu du quinzieme siécle; il eut de son mariage avec *Marguerite* d'Aubert, *Pierre* & *Antoine*, qui formerent deux branches. Celle d'*Antoine* est éteinte, & les biens en ont passé par les filles dans la Maison de Nanton.

Pierre se maria avec *Bertrone* de Reymond de Chantemerle, dont il eut *Guigues* & *Antoine*, qui formerent plusieurs branches.

Celle de *François*, fils de *Guigues* & de *François* de Chambaud, est la seule qui subsiste aujourd'hui.

LA LA

LAURENCIE (De la), en Angoumois, en Poitou & en Saintonge (*a*).

Armes: *d'azur, à un aigle d'argent à deux têtes, le vol abbaissé.*

Charles-Henri de la Laurencie, (ou, selon l'ortographe de quelques titres, *de la Laurancye*, & *de la Lorancye*), Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, de la Croix-la-Comtesse, de la Fontguion, des Vallées, de la Tibaudiere, au Diocèse de Saintes, Election de Niort en Poitou, Généralité de Poitiers; ensemble *Noel-Bertrand* de la Laurencie, son cousin, Seigneur de Charras en Angoumois, Diocèse d'Angoulême, & de Nevig en Saintonge, Diocèse & Election de Saintes, Lieut. des Maréchaux de France au Département d'Angoumois, ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume. Une Terre de leur nom, des alliances illustres, la possession des qualités de *Noble & Puissant*, & de *Haut & Puissant Seigneur*, depuis un tems, où, comme on sait, l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne leur permet pas de remonter leur origine commune au-dessus de leur septieme ayeul.

I. *Louis* de la Laurencie, Ec. Seigneur de la Laurencie, dont le fils,

II. *François* de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, de Charras & de Claix, fut accordé le 25 Janvier 1493 avec Demoiselle *Marie* de Plouer, (ortographié aussi de *Plouier*, & de *Ployer*), fille de *Jean* de Plouer, Ecuyer, Seigneur de Charras &

(*a*) La Généalogie qu'on donne de cette ancienne Noblesse est tirée de l'Armorial de France, *Tom. 3, Reg. 2, 24. Part.*

Digitized by Google

de Claix ; mariage dont le contrat passé au lieu de la Batardiere, sous le scel de la Roche-sur-Yon, en présence de vénérable & discrette personne Messire *Louis* de la Laurencie, (frere de *François*) Licencié en Droit, & Prieur du Prieuré Conventuel de Salles, d'un *Gilles* Chasteignier, ici appellé *des Chasteigniers* (a), Ecuyer, Seigneur des Chasteigners, & de sa femme, Demoiselle *Jacquette* de Plouer, orthographié des *Plouiers*, porte expressément que le pere de la future épouse faisoit donation à sa fille de la Châtellenie, Terre & Seigneurie de Charras.

Ainsi devenu Seigneur de Charras, *François* de la Laurencie obtint au mois de Mars de l'an 1519 des Lettres Patentes en forme de Charte, par lesquelles *François I* créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de Marché par semaine ; Sa Majesté (selon l'expression même des Lettres) *voulant traiter favorablement l'Impétrant, en considération de ses bons & agréables services.*

Le 27 Juillet 1528 il passa avec un *Jacques* de la Chambre, Seign. de Champagne & de Melleran, un acte, où l'un & l'autre est qualifié *Noble & Puissant Seigneur* ; & il étoit mort le 21 Février 1536, jour auquel ses deux fils, 1. Messire *René* de la Laurencie, Ec. Protonotaire du Saint Siége Apost. Prieur de Charras & Curé de Massignac ; & 2. *Christophe* de la Laurencie, qui suit, convinrent entr'eux par acte passé dans *l'Hôtel Noble de la Laurencie*, devant le Notaire d'Angoulême, du consentement de leur mere, & d'un *Louis* de Lérisse, leur cousin, Ecuyer, Seigneur de la Coust, que » le premier » ayant cédé son droit d'aînesse » à son puîné, il auroit le tiers » de la Terre & Seigneurie de la » Laurencie, avec ses dépendances pour tous les droits qu'il » pouvoit prétendre, tant dans » les successions de leurs pere & » mere, que dans celles des feues » *Françoise* & *Louise* de la Laurencie «.

Pour *Marie* de Plouer, elle fit le 22 Août 1541 un testament, où il est dit » qu'après s'être recommandée à Saint Vivien son Patron, de l'Eglise de Charras, » elle avoit déclaré élire sa sépulture au lieu de Claix ; qu'elle » vouloit que ses obséques y fussent célébrées d'une maniere » convenable à sa qualité & condition ; qu'elle donnoit à son » fils, *Christophe* de la Laurencie, tous & un chacun ses » biens, meubles & acquêts, » immeubles présens & à venir » quelconques, en quelque part » & lieu qu'ils fussent situés, » tant en Angoumois & Poitou, » que par-tout ailleurs, & que » pour ôter tout sujet de discussion entre lui & Messire *René* » de la Laurencie, son frere aîné, elle ordonnoit que le partage fait entr'eux dès le vingt-» un Fév. 1536, seroit exécuté de » point en point «. Cependant elle ne mourut qu'après le trente Août 1556, puisque ce jour-là elle fit elle-même insinuer son testament au Greffe des Insinua-

(a) C'est-à-dire, de la Maison de Châteigner en Poitou. L'usage de mettre ainsi le nom au pluriel paroît assez ordinaire aux Familles pour se distinguer les unes des autres.

Digitized by Google

tions d'Angoulême.

III. *Chriſtophe* de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, de Charras & de Claix, fils de *Noble & puiſſant Seig. François*, Seig de la Laurencie, de Charras & de Claix, avoit été marié dès le 20 Juillet 1528 avec Demoiſelle *Marie* de la Chambre, fille de *Noble & puiſſant Seigneur* Meſſire *Jean* de la Chambre, Chevalier, Seign. & Baron de Champagne, de Mellerán, de Villeneuve-la-Comteſſe, & de Dame *Franquine*, ou *Jacquine* de la Rochefoucauld, & conſéquemment ſœur-germaine de Noble & puiſſant Seig *Jacques* de la Chambre, Seig Baron de Champagne, qui en faveur de ſon mariage lui céda » pour la » portion qui lui appartenoit » dans les ſucceſſions de leurs » feus pere & mere, freres & » ſœurs, les Château & Châtel» lenie de Villeneuve-la-Com» teſſe, ſes appartenances & dé» pendances, à la charge de l'hom» mage dû au Roi, & des au» tres devoirs anciens, droits & » facultés que Sa Majeſté pour» roit prétendre «.

C'eſt à l'occaſion de ce mariage que ſe fit l'acte du 27 Juillet 1528, où *Jacques* de la Chambre & *François* de la Laurencie paroiſſent enſemble. Par un autre acte en forme de partage, daté de la veille 26 Juillet, *Jacques* de la Chambre avoit confirmé le don fait à ſa ſœur de la Terre de Villeneuve-la-Comteſſe; mais, comme cette confirmation, & le don même, avoient été, de la part de *Marie* de la Chambre, accompagnés d'une promeſſe de renoncer à toutes ſucceſſions directes & collatérales, venues ou à venir, & de ſe faire à cet effet autoriſer par ſon mari; c'eſt ce qui s'exécuta par l'acte du 17 Juillet ſous l'autorité de *François* de la Laurencie.

Chriſtophe de la Laurencie, & *Marie* de la Chambre, eurent de leur alliance deux fils, au nom deſquels, *Marie* de la Chambre étant morte, leur pere obtint le 5 Juin 1548 une ſouffrance, ou pouvoir de différer juſqu'à leur majorité l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leur Châtellenie de Villeneuve-la-Comteſſe & ſes dépendances, c'eſt-à-dire, des Terres de Villeneuve-la-Comteſſe, de Villeneuve-la-Croix, de Villenouvelle & de Belleville, mouvantes de Sa Maj. à cauſe de ſa Groſſe Tour de Mauberjon, au Bailliage de Poitiers: & le dix Septembre de l'an 1573 *Chriſtophe* de la Laurencie leur ayant, par ſa mort, laiſſé ſa ſucceſſion à diviſer, ainſi que celle de ſa femme, ils firent un accord, par lequel le premier eut en partage la Châtellenie de Villeneuve avec la Terre de Claix, & le ſecond celle de Charras, mouvante du Seign. de Marthon. Ces deux fils étoient, 1. *François* de la Laurencie, qui ſuit; & 2. *Philippe* de la Laurencie, tige d'une ſeconde branche que l'on rapportera à la ſuite de la premiere, ſous le titre de Seigneurs de Charras.

Un autre accord fait à Angoulême le 18 Août 1575 entre *Philippe* de la Laurencie, Seigneur de Charras, & un *François* Gélinard, qualifié Noble homme, Ecuyer, Seigneur de Malaville, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre établie au Palais à Paris, comme chargé du pouvoir de Damoiſelle *Anne*

Digitized by Google

de la Roche-Andry, apprend, » Qu'après la mort de *Marie* de » la Chambre, *Chriſtophe* de la » Laurencie s'étoit remarié avec » *Anne* de la Roche-Andry, & » qu'ayant aliéné ſes biens pro- » pres, pour remplacement il lui » avoit tranſporté, à titre d'é- » change, la jouiſſance & la pro- » priété des Terre & Seigneurie » de la Laurencie : que lors de » ſon veuvage, *Anne* de la Ro- » che-Andry avoit formé ſa de- » mande en exécution de ce » tranſport contre les enfans de » ſon mari : que la Terre lui » avoit été adjugée proviſionelle- » ment par Sentence du 11 Mai » 1572, & même qu'il avoit été » accordé entre elle & ſes Adver- » ſaires, par acte fait ſous ſeings » privés le 19 Novembre ſuivant, » qu'elle en demeureroit proprié- » taire ; mais que depuis, quand » elle avoit voulu faire recon- » noître cet acte devant Notaire » par *Philippe* de la Laurencie, » il l'avoit refuſé ; que l'ayant » fait aſſigner devant le Sénéchal » d'Angoumois, il avoit été con- » damné par Sentence du ſept » Mai quinze cent ſoixante-qua- » torze, dont il avoit appellé au » Parlem. de Paris : que la Sen- » tence avoit été confirmée en cet- » te Cour; & que comme elle étoit » ſur le point de la faire exécuter, » il étoit convenu entre les Parties » qu'*Anne* de la Roche-Andry » auroit la Terre en toute jouiſ- » ſance & propriété «. Cette con- vention ayant été ratifiée le 23 du même mois d'Août 1575 par *Anne* de la Roche-Andry en perſonne, au Château de la Roche-Andry dans la Paroiſſe de Moulieres, la Terre de la Laurencie ſortit de la Famille.

IV. Noble & puiſſant *François* de la Laurencie, II du nom, Ec. Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité en laquelle *Arnaud* d'Eſtiſſac, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, (B. M. *de Cellâ*, *Diœceſis Pictavienſis*, *Ordinis Sancti Auguſtini*) lui fit hommage le 11 Août 1562 de ſon Hôtel, ou Manoir de la Croix-la-Comteſſe, comme mouvant de Villeneuve, avoit dès-lors épouſé Damoiſelle *Sidoine* de Canquelin, fille de Meſſire *Jean* de Canquelin, Chevalier, Seig. d'Oſtz & de Prahec, & de Dame *Catherine* de Mathefelon, ſuivant le contrat de ce mariage paſſé au Château Noble d'Orfeuille, dans la Paroiſſe de Priſſé, reſſort de Niort, le 21 Avril 1560 en préſence d'un *Jacques* de Mathefelon, Ecuyer, Seign. d'Orfeuille & de la Charrière, oncle maternel de *Sidoine* de Canquelin, de Meſſire *Jean* Bouchard d'Aubeterre, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin-de-la Coudre & de Chevalon ; d'un *Chriſtophe* de la Chambre, Ecuyer, Seigneur de la Jarrire-Audouin ; d'un *Charles* du Petit-Creux, Ecuyer, Seign. de la Gueſſonniére ; d'un *Léon* Bouchard-d'Aubeterre, Ec. Seigneur de Chevalon ; d'un *Jacques* de Savignac, Ecuyer ; Seigneur de Saint-Prier ; d'un *René* du Chillau, Ecuyer. Seigneur du Chillau, & de Meſſire *Michel* de Barrilier, Prieur de Villeneuve-la-Comteſſe, tous parens des Parties contractantes.

Sidoine de Canquelin eſt encore nommée dans la tranſaction du 10 Septembre 1573 ; mais étant morte depuis, *François* de la Laurencie prit une ſeconde alliance avec Damoiſelle *Jeanne*

Digitized by Google

Frotier de la Meſſeliere (*a*), qui dès le 24 Avril de l'an 1598 étoit remariée avec *Charles* de la Foreſt, Ecuyer, Seigneur de Malvaut (ou de la Grand Malvaut, dans la Paroiſſe de Loulay) & de la Roche-Montbaut.

Il paroît que dans les troubles qui agiterent le Royaume ſous *Henri III*, ſur-tout les Provinces de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, *François* de la Laurencie n'avoit abandonné ni la créance de ſes peres, ni le ſervice de ſon Souverain. Ce qu'il fit pour le Roi *Henri III* ſe trouve dans la Lettre ſuivante:

» Monſieur de Villeneuve-la-» Comteſſe, j'ai ſu du Sr. de Ma-» licorne (*Jean* de Chourſes ou » Sourches) Gouverneur de mon » Pays de Poitou, le bon de-» voir que vous faites de con-» ſerver ſoigneuſement votre » Château de Villeneuve, & » empêcher que mes adverſaires » ne s'en emparent au préjudice » & déſavantage de mon ſervi-» ce, à quoi je vous prie de » continuer, & comme à choſes » où il ne va pas moins de vo-» tre intérêt particulier, que de » mondit ſervice, vous aſſurant » que je vous en ſaurai très bon » gré, & y entretiendrai l'année » prochaine un nombre d'hom-» mes ſouffiſant pour la garde » d'icelui, que je ferai employer » ſur l'Etat des Garniſons de Poi-» tou, afin de vous donner plus » de moyens de me faire ce ſer-» vice, & à vous-même le bien » de profit que vous en devez » attendre, priant Dieu, Mon-» ſieur de Villeneuve-la-Com-» teſſe, qu'il vous ait en ſa gar-» de. De Paris le ſeptieme jour » de Novembre 1585. *Signé*, » HENRI.

La ſuſcription eſt : A Monſieur de Villeneuve-la-Comteſſe.

Et le 24 Novembre 1588, il eut encore du même Prince une Ordonnance qui contient que: » Sur une Requête qu'il avoit » préſentée au Conſeil, pour être » payé de la ſomme de ſix cents » dix écus à lui dûe pour quinze » mois de la ſolde & entrete-» nement de dix Soldats tenans » garniſon dans ſon Château de » Villeneuve, ſitué entre les Vil-» les de Niort & de St.-Jean » d'Angely, Sa Maj. renvoyant » la Requête à ſon amé & féal

(*a*) Le nom de la Meſſeliere n'eſt point ainſi joint à celui de Frotier dans l'acte qui fournit la preuve de l'alliance de *François* de la Laurencie avec *Jeanne* Frotier; mais ce que cet acte n'apprend point, on le trouve dans un autre, où *Jeanne* Frotier paroît comme tante de *Gaſpard* Frotier, Seigneur de Chamouceau, qui étoit fils de *Pierre* Frotier, Seigneur de la Meſſeliere & de Chamouceau, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & d'*Yolande* de Voyer de Paulmi d'Argenſon; & l'on ſçait que celui-ci étoit ſorti du mariage de *François* Frotier, Seigneur de la Meſſeliere & de Baigneux, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes d'armes de l'Ordonnance de Sa Majeſté, &c. avec *Antoinette* Goumard, fille de *François* Goumard, Chevalier, Seigneur d'Eſchilai; mais on ignore ſi *Jeanne* Frotier étoit ſœur germaine ou ſeulement conſanguine de *Pierre* Frotier.

Digitized by Google

» Conſeiller le Sieur de Malicorne, Chevalier de ſes Ordres, » Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes Ordonnances, Conſeiller en ſon Conſeil, » ſon Gouverneur & Lieutenant » Général de Poitou, lui mandoit » de vérifier ce qui étoit dû à » l'Impétrant, & de pourvoir à » ſon paiement «.

Il n'avoit eu de ſa premiere femme qu'une fille nommée *Catherine* de la Laurencie, alliée à *Jacques* de Nourigier, Ecuyer, Sieur des Granges ? de *Jeanne* Frotier de la Meſſeliere il laiſſa pour fils unique,

V. Haut & puiſſant *Gabriel* de la Laurencie, Ecuyer, Seign. Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qui, par contrat paſſé à Migré le 11 Fév. 1603, du conſentement de ſa mere & de *Gaſpard* Frotier, Ecuyer, Seigneur de Chamouceau, ſon couſin-germain (*a*), épouſa Damoiſelle *Catherine* Cheſnel, fille de Haut & puiſſant *Guy* Cheſnel, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Migré, les Groies, & de la Flaméniche-rie, & de Damoiſelle *Amice* de Polignac, ſœur de Meſſire *Léon* de Polignac, Chevalier, Seigneur d'Eſcoyeux, de Vénérant, de Paranſai, de Machécou, &c.

Gabriel de la Laurencie fit hommage au Roi pour ſa Châtellenie de Villeneuve-la-Comteſſe le 15 Mai 1612, & mourut peu d'années après, ayant eu de ſon mariage avec *Catherine* Cheſnel, 1. *Charles* de Laurencie, qui ſuit; 2. *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, mort ſans poſtérité depuis le 3 Août 1660; & 3. *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Mouliéres, à qui le Maréchal de la Force (*Jacques-Nompar* de Caumont) Lieutenant Général des Armées du Roi, donna, du Camp de Bioncourt, le 12 Novembre 1635 un certificat où il eſt dit: » qu'il s'étoit trouvé dans cette armée avec le » Ban de Poitou, faiſant pour » *Charles* de la Laurencie, ſon » frere, Sieur de Villeneuve-la-» Comteſſe, & qu'il avoit ſervi » continuellement dans la Bri-» gade du Sieur de S. Georges » de Vérac.

Le même *Gabriel* de la Laurencie, Seigneur de Moulieres, fit à ſon frere aîné, le 2 Mars 1640, une ceſſion de toutes les parts & portions qui lui pouvoient appartenir dans les ſucceſſions de leurs feus pere & mere; cependant s'étant marié depuis avec une *Madeleine* Girault, il en eut une fille nommée *Bénigne* de la Laurencie, qui épouſa *Charles* de la Laurencie, Seign. de Beaulieu, dont il ſera parlé plus bas.

VI. Haut & puiſſant Seigneur *Charles* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, donna le 21 Avril 1623 un dénombrement de ſa Terre, tel qu'il avoit été donné en 1612 par ſon pere, antérieure-

(*a*) C'eſt de cette qualité que ſe tire la preuve de la Généalogie de *Jeanne* Frotier, & de ſa deſcendance des Seigneurs de la Meſſeliere. *Gaſpard* Frotier, qui fut depuis Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie entretenu pour le ſervice du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre, eſt celui qui avoit épouſé le 31 Octobre 1588, *Eliſabeth* de la Rochefoucauld, fille de *Jean* de la Rochefoucauld, Seigneur de l'Epinai, puîné de la branche des Seigneurs de Bayers & de la Bergerie.

Digitized by Google

ment par les autres auteurs, poſſeſſeurs de cette Terre. Il eut du Roi, le onze Septembre 1627, une Commiſſion de Capit. d'une Compagnie de nouvelle levée de cent Hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonſac; fut pourvû le trente-un Décembre 1633 d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices; & le 6 Juillet de l'année ſuivante il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant: » qu'en » conſéquence des titres qu'il » avoit produits, il ſeroit em» ployé au rang des Nobles, &, » en cette qualité, jouiroit de » l'exemption des Tailles, tant » qu'il vivroit noblement, & ne » feroit acte dérogeant à ſa no» bleſſe «.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé au lieu de Deuil, Reſſort de Saint-Jean d'Angely, le huit Juillet 1624, en préſence de *Jean* Cheſnel, Ecuyer, Seigneur de Migré, ſon oncle maternel, Damoiſelle *Luce* de Montberon, ſœur de *Jean* de Montberon, qualifié Chevalier, & tous deux enfans de *Michel* de Montberon, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, demeurant en ſa maiſon noble au lieu de Deuil, & de Damoiſelle *Françoiſe* de Francœur, ou Faucœur (*a*). De ce mariage ſortirent quatre enfans; dont l'aîné, par acte de partage fait avec les autres le 21 Juin 1664, prit ſes préciput & avantages nobles, ſuivant la coutume. Ces enfans étoient, 1. *Henri*, qui ſuit; 2. *Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu Saint-Méard, dans la Paroiſſe d'Aulnay, marié avec *Bénigne* de la Laurencie, ſa couſine-germaine, mariage dont il eut *Henri-Charles* de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, qui épouſa une fille d'*Henri* de la Laurencie, ſon oncle; 3. *Marie*, & 4. *Françoiſe* de la Laurencie, femmes, l'une de *Jean* Aubert, Ec. Seigneur du Petit Mont & de Saſlebeuf; l'autre de *Bernard* d'Algret d'Aulède, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. Haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Henri* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité en laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers Généraux de France à Poitiers, le 5 Janv. 1663, avoit été marié dès le 3 Août 1660 avec Demoiſelle *Renée* de Caſtelo, fille de Haut & puiſſant Meſſire *Pierre* de Caſtelo, Seigneur de Teſſon, dans la Paroiſſe de Saint Jean de Priſſé, & de Dame *Claude* de Béchillon, ſa premiere femme. Le contrat de ce mariage où aſſiſterent, du côté de *Henri* de la Laurencie, Haut & Puiſſant *Charles* de la Laurencie, ſon frere; *Louis* de la Laurencie, Seigneur de Puigarreau, & *Gabriel* de la Laurencie, Seig. de Moulieres, ſes oncles; Haut & puiſſant *Henri* de Beauchamp, Seign. de Grandfief, & *Charles* de Beauchamp, Seigneur de Cherbonnieres, ſes couſins-germains & iſſus de ger-

(*a*) Elle eſt nommée *Françoiſe* de Fauceur dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tom.* 7, *pag.* 28, où la Généalogie de la Maiſon de Montberon eſt rapportée à l'occaſion de *Jacques*, Sire de Montberon, Maréchal de France, mort en 1422.

Digitized by Google

main ; & du côté de *Renée* de Caſtelo, Haute & puiſſante Dame *Eliſabeth* Gourjault, ſa bellemere, femme en ſecondes noces du Seigneur de Teſſon, *Jean* de Caſtelo, Seign. de Maillé ; Hauts & puiſſans *Charles* & *Louis* de Béchillon, Seigneurs d'Erlau & d'Eſpinou, ſes oncles maternels, & Dame *Louiſe* de Béchillon, ſa tante, femme de Meſſire *François* de Lignieres, Seign de St. Pompain, &c. porte : » que le » Seigneur de Teſſon laiſſoit à ſa » fille, comme héritiere en par» tie de *Claude* de Béchillon ſa » mere, & de ſes ayeul & ayeule » maternels, la propriété & la » jouiſſance de la maiſon des » Roches-de-Beaumont, avec ſes » appartenances & dépendan» ces «.

Mais ce ne furent pas encore là les ſeuls biens que cette alliance valut à *Henri* de la Laurencie. Il eſt dit dans l'acte d'un partage noble fait le 21 Novembre 1665 entre lui & Demoiſelle *Marie* de Caſtelo, ſœur de ſa femme, que les deux ſœurs étant héritiéres dans la ſucceſſion de Dame *Renée* d'Albene, leur ayeule maternelle, par repréſentation de *Claude* de Béchillon leur mere, *Renée* de Caſtelo, qui étoit l'aînée, avoit exercé les droits d'aîneſſe.

Henri de la Laurencie étoit mort le 25 Août 1685, ayant laiſſé *Renée* de Caſtelo ſa femme, chargée de ſept enfans, ſavoir, 1. *Pierre-Henri* de la Laurencie, qui ſuit ; 2. *Pierre* de la Laurencie, nommé avec ſon ainé dans l'acte d'un partage noble en date du 17 Septembre 1697 ; 3. *Louiſe* de la Laurencie, dès lors mariée avec *Henri-Charles* de la Laurencie ſon couſin-germain ; 4. *Catherine* de la Laurencie, femme de *Léon* Jourdain, Seign. de Chantecour ; 5. *Bénigne* ; 6. *Eliſabeth* ; & 7. *Marie-Anne* de la Laurencie, dont les deux premieres furent Religieuſes Carmélites à Niort, & la troiſieme au Monaſtere des Urſulines de la même Ville.

VIII. Haut & puiſſant Seign. *Pierre-Henri* de la Laurencie, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguion, des Vallées, &c, ayant été aſſigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers, lors de la derniere recherche, obtint le 29 Janvier 1700 un Jugement de cet Intendant, qui le maintient dans ſa Nobleſſe, après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire depuis l'époque où remonte cet article.

De ſon mariage avec Demoiſelle *Jeanne* du Laux, fille d'*Armand* du Laux, Seign. de Champnier en Périgord, & de Dame *Marie-Sibille* Jaubert de Saint-Gélais, mariage qui fut arrêté le 29 Août 1685, par contrat paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier, en préſence de Meſſire *Armand* du Laux, Seigneur d'Alemant, de *Jean* du Laux, Seigneur de Savignac, de *Gabriel* du Laux, Seigneur d'Alemant, & d'*Armand* du Laux, Seigneur de Saint-Junien, il laiſſa à ſa mort, 1. *Charles-Henri* de la Laurencie, qui ſuit ; 2. *François* de la Laurencie, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte, & Page du Grand Maître, le 24 Décembre 1699, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, tant maternelles

Digitized by Google

que paternelles, faites au Grand-Prieuré d'Aquitaine devant les Chevaliers *Jacques* de Ferrières de Champigny, Commandeur d'Auſigné, *Gabriel* Thibault de la Carte, Commandeur des Eſpaux, Commiſſaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. (Il étoit en 1728 Commandeur de St. Remi & de Lavanceau). 3. *Jean-Baptiſte* de la Laurencie, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux; 4. *Marie-Anne* de la Laurencie; & 5. *Catherine* de la Laurencie.

IX. *Charles-Henri* de la Laurencie, Seigneur Châtelain de Villeneuve-la Comteſſe, eſt né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande-Ecurie le 30 Avril 1701; il obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon le 25 Avril 1706, & a eu la Croix de Saint Louis le 29 Oct. 1719, en conſidération de ſon ſervice dans le Régiment, ſoit tandis qu'il avoit porté le nom d'Aubuſſon, ſoit depuis qu'il portoit celui de Cayeux.

Il a été marié par contrat du 4 Février 1728 avec Demoiſelle *Marie-Anne* de la Laurencie, ſa couſine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont on parlera plus bas; & de ce mariage il a pour enfans,

1. *Bernard-Henri* de la Laurencie, né le 30 Novemb. 1731.
2. *François* de la Laurencie, né le 15 Août 1735
3. *Jean-Henri* de la Laurencie, né le 22 Octobre 1736.
4. *François* de la Laurencie, né le 5 Mars 1738.
5. *Jacques* de la Laurencie, né 18 Avril 1739.
6. *Jeanne-Marie* de la Laurencie, né 3 Août 1733.

Seconde Branche des Seigneurs de Charras.

IV. *Philippe* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. (ſecond fils de *Chriſtophe* de la Laurencie, & de *Marie* de la Chambre) fut d'abord Seigneur en partie de Villeneuve-la-Comteſſe; mais par le partage fait avec ſon frere aîné le 10 Sept. 1573, celui-ci lui ayant cédé la Terre de Charras, il lui remit à ſon tour tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la Terre de Villeneuve la-Comteſſe, & ſur celle de Claix.

Il avoit épouſé par contrat du 20 Décembre 1570 Demoiſelle *Jeanne* de Lériſſe, fille & héritiere de *Claude* de Lériſſe, Ecuyer, Seigneur de la Couſt, dans la Vicomté de Roche-Chouard en Poitou, & de Demoiſelle *Louiſe* du Guéroys, ou, ſelon la différente ortographe du même titre, du *Guérouthet*, *du Guérouher*, & *du Guéroulx*: & l'ayant de fort bonne heure laiſſé veuve avec un fils, elle ſe remaria deux fois; la premiere, avec *Mondot* de Blon, Ecuyer, Sieur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre* de Blon, qualifié Ec. Sieur de la Salle; la ſeconde, avec *Arnaud* Leſperon, Ecuyer, Sieur des Loges, avec qui elle vivoit encore le 2 Mai 1611, *date d'une tranſaction faite entr'elle & le fils de ſon premier lit, pour ſon douaire, & des redditions de compte de tutelle.* Ce fils étoit,

V. *Jean* de la Laurencie, Ec. Seigneur de Charras, qui avoit été marié dès le 5 Juin 1595 avec Demoiſelle *Suſanne* de la Garde, fille de *François* de la Garde, Ec. Seigneur de Nanteuil, & de Da-

Digitized by Google

moiſelle *Catherine* d'Authon.

Il paroit par le contrat de ce mariage, qu'à la révolution preſque générale que la Religion ſouffrit en Poitou, *Jean* de la Laurencie ne conſerva pas la croyance de ſes peres auſſi fidélement que la branche aînée de ſa Famille. En effet, ce contrat paſſé en la maiſon noble de Nanteuil, dans la Paroiſſe de Sers, Châtellenie de Marthon, en préſence de *Pierre* de Blon, frere utérin de *Jean* de la Laurencie, d'un *François* de Cognac, Ecuyer, Seign. du Boisbellet; d'un *Gilbert* Chazeau, Ecuyer, Seigneur de Puibaron & de Tilly; d'un *Guy* Prévoſt, Ecuyer, Seigneur du Saulx; d'un *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seig. de Nanteuil, des Défants & de Birac, frere-germain de *Suſanne* de la Garde; de *Gabriel* de Livenne, Ec. Seig. du Bouex ſon frere utérin; d'un *Bertrand*, & d'un *Geoffroi* Audier, Ec. & Seigneur de Montchenil & de Leſterie, ſes couſins-germains; d'un *Aaron* de Livenne, Ec. Sieur de la Bergerie, & de quelques autres, porte expreſſément: » que » le mariage devoit ſe faire dans » l'Egliſe Réformée «.

Au reſte, il obtint du Roi *Henri IV*, au mois d'Octobre de l'an 1609, des Lettres Patentes en forme de Charte, qui portent que: » Sur ce qu'il avoit » expoſé que le feu Roi *François I.* avoit, par Lettres du » mois de Mars 1519, créé quatre Foires par an, & un Marché par ſemaine au Lieu de » Charras; mais que ces Foires » & Marchés avoient été interrompus pendant quelque tems » à cauſe des guerres; Sa Majeſté déſirant uſer envers lui » de pareille grace que le Roi » *François I* avoit fait envers » *François* de la Laurencie ſon » biſayeul, en faveur de ſes bons » & recommandables ſervices, » confirmoit les mêmes Foires & » Marchés, & les créoit de nouveau, en tant que de beſoin, » pour être rétablies & entretenues aux jours marqués dans » les premieres Lettres de création «. Ces Lettres ſignées ſur le repli, Par LE ROI, PARNAJON.

Il vivoit encore le 27 Juin 1646, mais extrêmement âgé, & même ſe ſentant fort incommodé, il fit ce jour-là une ceſſion de ſa Terre de Charras à l'aîné de ſes trois fils, qu'il avoit eus de ſon mariage avec *Sujanne* de la Garde, ſavoir, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui ſuit; 2. *Gui* de la Laurencie, Seigneur de Montgeillas, ou Montguillard, nommé Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commiſſion donnée à Saint-Germain-en-Laye le 16 Septembre 1627; & 3. *Jérôme* de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Plaigne l'an 1619.

Bertrand de la Laurencie, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Séguiniac, ayant embraſſé le parti de *Marie* de Médicis, mere du Roi *Louis XIII*, lorſque cette Princeſſe prit les armes contre les inſolens Favoris qui obſédoient le Roi ſon fils, eut le 20 Juillet 1620 une Commiſſion qui eſt conçue en ces termes:

» MARIE, par la grace de » Dieu, Reine de France & de » Navarre, Mere du Roi: au » Sieur de Charras, SALUT. La » longue patience que Nous avons » eue ayant endurci le cœur de » ceux qui abuſent du nom & de » la bonté du Roi, notre très » honoré Seigneur & fils, juſ» qu'à tel point, que voulant

» faire ſervir toutes choſes à leur » ambition déréglée & avarice » inſatiable, après avoir em- » ployé en vain tous les artifi- » ces du monde, dont ils ſe ſont » pu aviſer, pour Nous oppri- » mer avec les Princes du Sang, » & autres Princes & grands Sei- » gneurs du Royaume, ne ſe con- » tentant de les tenir avec Nous » dans un mépris inſupportable, » ils ſont ſi audacieux que de » vouloir, à force ouverte, per- » dre & ruiner par les armes du » Roi, ceux qui devroient en » attendre leur protection; pour » à quoi obvier, voyant qu'au » lieu d'entendre les remontran- » ces ſalutaires que Nous avons » faites au Roi, on prend ces » voies périlleuſes qui ne ten- » dent qu'à la ruine de l'Etat & » à la déſolation du peuple, pro- » teſtant que Nous n'agiſſons que » pour en empêcher le cours, & » Nous garder d'oppreſſion; Nous » aurions, de l'avis deſdits Prin- » ces du Sang, autres Princes, » Ducs, Pairs, Offic. de la Cou- » ronne & Grands Seig du Royau- » me, réſolu de lever & mettre ſus » un bon nombre de gens de » guerre tant de pied que de Che- » val, & les faire conduire par de » bons, vaillans & expérimentés » Capitaines, fideles & affirmés. » A CES CAUSES, & pour l'en- » tiere confiance que Nous avons » en vous & en vos ſens, va- » leur & ſage conduite, Nous » vous avons commis & dépu- » té, commettons & députons » par ces Préſentes ſignées de no- » tre main, pour lever & met- » tre ſur pied incontinent, & le » plus diligemment que faire ſe » pourra, une Compagnie de cent » hommes de gens de pied des » plus vaillans & aguerris que » vous pourrez trouver & élire; » leſquels vous conduirez & ex- » ploiterez ſous la charge de no- » tre couſin le Duc d'Epernon » votre Colonel, là, par où, & » ainſi qu'il vous ordonnera pour » notre défenſe, les faiſant vivre » avec telle police & diſcipline, » que Nous n'en recevions au- » cune plainte; & Nous vous fe- » rons payer, vous & les ſuſdits » hommes, des ſoldes, états & » appointemens, qui vous ſeront » & à eux dûs, ſelon les rôles » des montres & revues qui en » ſeront faites par les Commiſ- » ſaires & Contrôleurs des Guer- » res à ce commis, tant & ſi » longuement qu'ils ſeront ſur » pied; de ce faire vous avons » donné & donnons plein pou- » voir, autorité, commiſſion & » mandement ſpécial. MAN- » DONS à tous ceux qu'il appar- » tiendra, qu'à vous en ce fai- » ſant ſoit obéi: en témoin de » quoi Nous avons fait mettre no- » tre Scel à ces Préſentes DONNÉ » à Angers le onzieme jour de » Juil. 1620. *Signé*, MARIE; & » *plus bas*, Par la Reine, Mere » du Roi, BOUTHILLIER «.

Chacun ſait quelles furent les ſuites de cette guerre, preſqu'auſſitôt éteinte qu'allumée par la défaite des Troupes de la Reine au Pont de Cé le 7 Août de la même année 1620, & par le Traité que lui fit ſigner le 10 l'ambitieux Chef de ſon Conſeil, véritable auteur des troubles par les conſeils qu'il avoit ſuggérés à la Princeſſe, & également ardent à les pacifier pour l'avancement de ſa propre fortune.

Lors de la recherche *Bertrand* de la Laurencie fut aſſigné devant M. d'Agueſſeau, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Con-

Digitized by Google

feil, & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi dans la Généralité de Limoges, & Election de Saintonge & Coignac; mais ayant juſtifié ſa deſcendance depuis *François* de la Laurencie, ſon triſayeul, mari de Dame *Jacquine* de la Rochefoucauld, il obtint le 22 Décembre 1666 une Ordonnance, par laquelle M. d'Agueſſeau, après avoir vu & examiné ſes titres, & ſuffiſamment inſtruit que tous les dégrés de filiation coctes en ſa généalogie étoient ſi bien établis, & ſa Nobleſſe juſtifiée depuis une ſi longue poſſeſſion, que le Traitant même & ſon Procureur, loin d'avoir aucun moyen de la lui conteſter, conſentoient qu'il y fût maintenu & déchargé de toute aſſignation, lui donna acte de ſa production, décida que ſes titres lui ſeroient rendus, & que l'inventaire qui en avoit été arrêté devant lui, demeureroit pour être envoyé au Conſeil de Sa Majeſté.

Il avoit épouſé dès le 17 Décembre 1619 Damoiſelle *Léonarde* Audier, ſœur de *Marguerite* Audier, femme de Haut & puiſſant Seigneur *Guy* d'Aydie, Seigneur de Bernardiéres, dans la Paroiſſe de Champeau en Périgord, & toutes deux filles de *Bertrand* Audier, Ecuyer, Seig. de Montchenil, dans la Paroiſſe de Saint-Martial de Valette en Périgord, & de Demoiſelle *Antoinette* de Pourtenc de la Labarde. De ce mariage, dont le contrat paſſé au Château de Montchenil, cite pour aſſiſtans du côté de *Bertrand* de la Laurencie, *Gabriel* de Livenne, Ecuyer, Seigneur du Bouex; *Jean* de la Garde, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil; *Luc* de Coignac, Ecuyer, Seigneur du Boisbellet, tous trois ſes oncles, avec ſes deux freres *Guy* & *Jérôme* de la Laurencie; & du côté de *Léonarde* Audier, Haut & puiſſant Seigneur Meſſire *Armand* d'Aydie, Seign. Comte de Riberac, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes Ordonnances; Meſſire *Charles* de la Marthonie, Seigneur de Puiguilhem; un *Geoffroi* Audier, Ecuyer, Seigneur de Leſterie, & un *Jean* de S.-Aulaire (du nom de Beaupoil), Ecuyer, Seigneur de Quinſſac & de Gorre, ſortirent deux fils, *Jean* & *Armand* de la Laurencie. *Jean* de la Laurencie, Seigneur de Charras & de Jumillac, épouſa le vingt-quatre Juin 1653 *Louiſe* des Doucets, mais il n'eut point d'enfans de ce mariage, & la Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit de cette Terre, & de tous ſes droits en Juſtice Haute, Moyenne & Baſſe, cens, rentes & devoirs ſeigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même.

VII. *Armand* de la Laurencie, Seign. de Montgeillas, ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie, des Thibaudiéres, de Rodas, &c. eut ces trois dernieres Terres par le contrat du 10 Mai 1668 avec Demoiſelle *Marie* Cladier, fille de *Guillaume* Cladier, Seigneur de Chadurie, l'un des *anciens Pairs de l'Hôtel de Ville* d'Angoulême (*a*), & de *Catherine* Duſſieux. En effet, par le contrat

(*a*) Cette qualité de *Pair de l'Hôtel de Ville* eſt apparemment la même choſe que celle d'*Echevin*: cependant on n'a point trouvé le nom de *Guillaume* Cladier dans la Liſte des Maires & Echevins d'Angoulême.

Digitized by Google

de ce mariage paſſé à Angoulême, *Guillaume* Cladier & *Catherine* Duſſieux donnerent d'abord à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages ſitués dans les Paroiſſes de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maiſac; enſemble toutes les rentes ſeigneuriales qui leur étoient dûes, tant ſur le Bourg que ſur les Habitans de Rodas: & Meſſire *Jean* Cladier leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie* Cladier avoit renoncé à leur ſucceſſion, étant mort apparemment ſans poſtérité, celle-ci recueillit auſſi tous les biens, du nombre deſquels étoient la Terre de Chadurie & le Fief des Thibaudiéres, dans la même Paroiſſe de Chadurie.

Armand de la Laurencie teſta conjointement avec *Marie* Cladier ſa femme, le 13 Décembre 1704, & ne ſurvécut pas beaucoup à cette époque. Ils avoient eu de leur commune alliance, 1. *Bertrand* de la Laurencie, qui ſuit; 2. *François* de la Laurencie, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere, & quelques autres enfans, ou morts alors, ou Religieux.

XIII.. *Bertrand* de la Laurencie, II du nom, Seign. de Charras, de Névig, de Sonneville, des Seurres en Saintonge, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, & leur Subdélegué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, naquit le 22 Septembre 1669. Il entra vers la fin de 1686, ou au commencement de l'année 1687 dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, où il demeura juſqu'au 10 Septembre 1688 que M. de Jauvelle, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, lui donna ſon congé abſolu, en atteſtant » qu'il avoit très bien » ſervi Sa Majeſté pendant un » an huit mois & demi, & qu'il » ne quittoit le ſervice que pour » commander une Compagnie de » Cavalerie ou Chevaux-Légers, » que le Roi lui avoit accordée«.

Sa Commiſſion en date du 20 Août précédent porte qu'il étoit même chargé de lever cette Compagnie, avec laquelle dès le 13 Décembre ſuivant, il eut ordre de » paſſer dans le Régiment de » Royal-Piémont, Cavalerie, » pour y ſervir ſous le Marquis » de Rivarol, Meſtre-de-Camp, » de même que les autres Com» pagnies dont le Régiment étoit » compoſé«. Il y ſervit pendant treize années conſécutives, & toujours avec beaucoup de diſtinction, ſelon les termes mêmes d'un certificat donné à Clermont en Auvergne le 26 Juin 1722 par M. le Vicomte de Beaune, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans la Province d'Auvergne & Pays de Combrailles, &c. comme ancien Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont après le Marquis de Rivarol.

Environ trois mois après ſa retraite, le 22 Janvier 1702, il obtint l'Office de Lieutenant des Maréchaux de France en la Sénéchauſſée d'Angoulême, créé par l'Edit du mois de Mars 1693, & prêta le ſerment au Tribunal le 25 du même mois. Quoique proprement il ne ſervît plus le Roi, le ſervice que l'on rend dans les Offices des Lieutenans des Maréchaux de France n'étant point compté pour un ſervice Militaire, Sa Majeſté actuellement regnante, informée

informée de ceux qu'il avoit rendus au feu Roi dans les divers Emplois de guerre qui lui avoient été confiés, ne laiſſa pas de lui accorder la Croix de Saint Louis le 27 Juin 1721. » Nonobſtant » l'Edit de 1719 concern. la con» firmation & inſtitution de l'Or» dre de Saint-Louis, il fut ex» preſſément porté que nul ne » pourroit y être admis, s'il n'é» toit encore actuellement dans » les Troupes en qualité d'Offi» cier, & qu'aux termes de cet » Edit il ne pût eſpérer d'être » admis dans l'Ordre, ayant été » obligé, quelque tems auparа» vant, de quitter l'Emploi qu'il » avoit dans les Troupes «. Et il eut en même tems une penſion de quinze cents livres, ſuivant une Lettre que M. Leblanc, alors Sécretaire d'Etat & Miniſtre de la Guerre, lui écrivit le 21 Juin par ordre exprès de M. le Régent, S. A. R. voulant lui témoigner la ſatisfaction qu'elle avoit de ſes ſervices. Les Maréchaux de France lui donnerent le 3 Juillet 1724 des marques de leur confiance & de leur eſtime, en le nommant leur Subdélégué dans les Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, pour exercer les fonctions de cette Charge de la maniere qu'il exerçoit celle de leur Lieutenant au Bailliage d'Angoulême. Il s'eſt démis de celle-ci le 6 Mai 1739.

Bertrand de la Laurencie a été marié deux fois; la premiere le 12 Fév. 1700 avec Demoiſelle *Anne* Arnault de Méré, fille *de Jean* Arnault, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, de Dignac, &c. Conſeiller du Roi, Lieutenant Particulier au Siége Préſidial d'Angoumois, & de *Jeanne* d'Exmier; la ſeconde avec Dame *Marie* de Chazeau, veuve de *Jean* Pautre, Seigneur des Fiefs des Riffoulx, de Bourlaveau dans la Paroiſſe de Ruelle, & des Grimardieres, Conſeiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Du premier lit ſont ſortis deux fils & une fille, ſavoir, 1. *Noel-Bertrand* de la Laurencie, qui ſuit; 2. *François* de la Laurencie de Charras, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui ſon pere, par acte du 20 Décembre 1731, a fixé pour ſa légitime la Terre & Châtellenie des Seures, avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances; & 3. Demoiſelle *Marie-Anne* de la Laurencie, fille de *Charles-Henri* de la Laurencie, Seig. de Ville-neuve la-Comteſſe, dont il a été parlé plus haut.

IX. *Noel-Bertrand* de la Laurencie de Charras, Chevalier, Marquis de Charras & de Nevig, Baron des Seures, Seigneur des Châtellenies de Momont & Magville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean d'Angéli & de Coignac, né 8 Novembre 1707, marié 10 Décembre 1731 avec Demoiſelle *Marie* Paulte, née dix-huit Mai 1717, fille de *Jean* & de *Marie* de Chazeau, dont huit garçons & ſix filles.

1. *Bertrand-Jean* de la Laurencie, Marquis de Charras, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, né 27 Avril 1737, mort 6 Août 1764.

2. *François* de la Laurencie-Charras, appellé le Baron de la Laurencie, Marquis de Charras depuis la mort de ſon aîné, né 22 Février 1741, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi en Août 1764.

Digitized by Google

3. *Bertrand* de la Laurencie, appellé le Chevalier de Charras, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, né 13 Juillet 1742.

4. *Marc-René* de la Laurencié, appellé l'Abbé de Charras, né 1 Avril 1744.

5. *Charles-Céſar*, appellé le Chevalier de Charras, Capitaine, Sous Aide Major au Régiment du Roi, Infanterie, né 26 Août 1745.

6. *Jean-Bertrand*, appellé le Chevalier de Névig, Sous-Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne, en qualité de Volontaire, dans celui d'Auvergne, né 16 Février 1748.

7. & 8. *Noel-François*, né 5 Juillet 1749, & *Bertrand*, né 3 Septembre 1751, tous deux aux études.

Filles : *Marie*, née 23 Février 1736, mariée 9 Juin 1756, & veuve en 1762 de *Nicolas-Noel-Armand*, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, dont un fils & une fille.

2. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle de la Laurencie, née en....

3. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle de Névig, née vingt-quatre Janvier 1747.

4. *Marie*, appellée Mademoiſelle des Seutes, née 19 Juillet 1750.

5. *Marie-Anne*, appellée Mademoiſelle Dubreuil, née 10 Av. 1753.

6. *Marie*, appellée Mademoiſelle de Riffauts, née onze Août 1754.

Branche des Seig. de Chadurie, les Thibaudieres, &c.

Bertrand de la Laurencie, Chevalier, Seigneur de Chadurie, les Thibaudieres, & autres lieux, né en 1709, marié 12 Septembre 1740 avec Demoiſelle *Marie-Anne* Thomas d'Authon, mort 22 Octobre 1752 a laiſſé quatre garçons & 2 filles : ſavoir,

1. *Antoine* de la Laurencie, Seigneur de Chadurie, Garde de la Marine, né 20 Mai 1742.

2. *Charles-Joſeph* de la Laurencie, appellé le Chevalier de la Laurencie, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, né 7 Septembre 1744.

3. *Bertrand-Jean-Baptiſte* de la Laurencie, appellé le Chevalier des Thibaudieres, né 28 Septembre 1745.

4. *Armand* de la Laurencie, appellé le Chevalier du Breuil, né 17 Janvier 1748.

Les filles ſont :

1. *Marie-Théreſe* de la Laurencie, née 15 Octobre 1747.

2. *Anne* de la Laurencie, née 20 Mai 1751.

Les enfans ſuſdits ont pour oncles :

1. Meſſire *François* de la Laurencie, Prêtre, Doyen de Saint Hirier en Saintonge, & Prieur de Saint Blaiſe en Poitou.

2. *Pierre* de la Laurencie, Chevalier de Saint Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commiſſaire Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761 de celui de Beauvilliers, né 30 Août 1715, marié le 11 Août 1755 avec Demoiſelle *Théreſe* Bourlon, fille de *Pierre*, Conſeiller du Roi à Saint Dizier en Champagne, dont un fils, qui ſuit.

Paul-Pierre de la Laurencie, né 6 Juillet 1756.

Les armes de cette branche ne different de celles des aînés établis en Poitou, que par les cou-

Digitized by Google

leurs : celle-ci porte : *au champ d'argent, l'aigle à deux têtes de ſable éployée, becquée, membrée de gueules* : & les aînés le portent *d'argent auſſi à deux têtes, le vol abbaiſſé au champ d'azur.*

Suivant l'Armorial de France, l'auteur de cette troiſieme branche eſt *François* de la Laurencie, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, de Faure, &c. ſecond fils d'*Armand*, & de *Marie* Cladier.

TH TH

THESUT (de). Famille noble *de nom & d'armes*, originaire du Comté de Charolois, en la Province de Bourgogne.

Antoine de Maleteſte, Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles, qui vivoit en 1570, a laiſſé un Manuſcrit en Latin contenant la Deſcription du Charolois : en parlant du Mont-Saint-Vincent, il s'explique ainſi : *in eo Pago eſt ingenua & antiqua de Theſutorum Domus & Familia quæ ſemper habuit probos atque illuſtres viros, ſicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Theſuti præſtant.* Le Manuſcrit eſt entre les mains de M. de Maleteſte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, arriere-petit-fils de celui qui a dreſſé cette Généalogie.

I. *Laurent* de Théſut ou de Théſeul, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivoit vers l'an 1740, & paroît avoir poſſédé le petit Village de Théſeul, proche le Mont-Saint-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il eut de *Ferye* de Lymau ;

II. *Gerard*, ſieur de Théſut, pour lequel *Bernard* d'Armagnac, Comte de Charolois, érigea dans le quatorzieme ſiécle une Maiſon en Fief au Mont-Saint-Vincent, *obſires in bello præclarè geſtas*, comme il ſe voit dans une ancienne Inſcription en bronze, aux Carmes de Châlon ſur-Saône. Ce Fief, connu encore aujourd'hui (1762) ſous le nom de *Théſut*, a été poſſédé depuis ce tems par ceux du nom, juſqu'en 1694, que *Nicole*, derniere de la branche où il étoit échu, le vendit. *Gerard* ſe maria à *Iſabeau* d'Oeles, Dame de Ragy, fille de *Guyot*, ſieur dudit lieu, laquelle, après la mort de ſon mari, rendit hommage 12 Fevrier 1386 au même *Bernard* d'Armagnac pour raiſon du *Fief* de Théſut, ſis au Mont-Saint-Vincent, aux noms de, 1. *Pierre* ; 2. *Jean* ; 3. *Petronille* ; 4. & *Huguette*, ſes enfans.

III. *Jean* de Théſut, I du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurger & Ragy, eut d'*Anne* Brocart, qu'il avoit épouſée en 1416, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Marie*, femme de *Jean* Boyer-Chanlecy, Seig. de Treſmoles, d'où ſortoient les Barons de Pluvaut. Voyez *Guichenon, Hiſt. de Breſſe*, 2. *Part. p.* 113 ; 3. *Jeanne*, mariée 9 Janvier 1436 à *Pierre* Quarré, ſieur du Parroy.

IV. *Jean* de Théſut II, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurget, Colombier & Ragy-Capitaine du Charolois, eut de *Jeanne* Bourgeois, fille d'un Seigneur de Moleron, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Louis*, tige des Seigneurs de Lans, de Ragy & de Vertey ; 3.

Digitized by Google

Léonard, Chanoine & Official de l'Egliſe de Mâcon, mort en 1521.

V. *Jacques* de Théſut, I du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Capitaine du Mont-Saint-Vincent 27 Juillet 1477, prit alliance avec *Catherine* de Conroy, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite* de Montaguillon, & ſœur de *Deniſe*, mariée 2 Avril 1486 à *Claude* de Ganay, Seigneur de la Veſvres, couſin-germain de *Jean*, Chancelier de France. Ils eurent, 1. *Jean*, qui ſuit; 2. & *Guye*, mariée 1493 à *François* de Pize, élu pour le Roi à Mâcon.

VI. *Jean* de Théſut III, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Capitaine du Mont-Saint-Vincent, marié, 1°. à *Françoiſe*, petite-fille de *François*, Seigneur d'Ambly ſur la Riviere de Loire, morte 1521, lui laiſſant, 1. & 2. *Jean* & *Jeanne*, morts ſans poſtérité; 3. & *Emilande*, femme de *Pierre* Garnier-Vouchot, dont une fille, *Jeanne*, mariée à *Jean* de Toulongeon, Seigneur d'Ancredey; 2. 25 Août 1526, à *Jeanne* Brocard, fille de Noble *Emiland*, Capit. du Mont-Saint-Jean, en Auxois, & de *Jacquette* Eſpiard, teſta 13 Août 1541, laiſſant de ſon ſecond mariage, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Jean*, tige des Seigneurs de Champouſſot & de Moroges; 3. *Anne*, mariée, 1°. 28 Août 1557 à *Humbert* Perrault, de la famille des Seigneurs de Montrevoſt; 2°. à *Jean* Palatin de Beugre.

VII. *Louis* de Théſut, Ecuyer, Coſeign. d'Eſpuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie d'Ord. du Seigneur de Couſan, fut convoqué, & ſe trouva 19 Octobre 1568 à l'Aſſemblée des Nobles du Charolois. Il eut d'*Anne* de Collaſſet, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur dudit lieu, 1. *Jacques*, pourvu 25 Avril 1585 d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval; 2. *Louis*, homme d'armes, ainſi que ſon pere, dans la Compagnie de Couſan; 3. *Henri*, qui ſuit; 4. *Rébéca*, mariée 1580 à Noble *Jean* Chenelon; 5. & *Jeanne*, morte ſans alliance.

VIII. *Henri* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchault, d'Eſpuys & Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Mercœur, comparut 23 Juillet 1588 à l'Aſſemblée des Gentilshommes du Charolois, ſe maria, 1°. 29 Septembre 1592 à *Deniſe* Bourgeois, veuve de *Philibert* de Rymont, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Rochette, fille de *Jean*, Seigneur de Moleron, & de *Roſe* Geoffroy, Dame de Montrevoſt; dont, 1. *Philibert*, qui ſuit, 2. *François*, mort ſans être marié; 3. & *Claudine*, femme d'*Etienne* le Clerc, Seigneur de Sailly & de la Tour de Biſſey. 2°. 18 Juin 1606, à *Claude* de Saint-Julien, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Rongiere, & de *Benigne* de Bayard; dont, 1. *Nicolas*, mentionné ci-après la poſtérité de ſon frere, du premier lit; 2. *Jeanne*, femme de *Claude* de la Foreſt, Ecuyer, Seigneur des Blancs; 3. *Benigne*, mariée 29 Déc. 1647 à *Léonard* de Villers, Ecuyer.

IX. *Philibert* de Théſut, Seig. D'Eſpuys, Montmurger, & en partie de Saint-Clément, né 20 Décembre 1597, épouſa, 1°. *Vivante* de Raffin, fille de *Guichard*, Ecuyer, Seigneur de Montbois & de Monteſſus; après la mort de laquelle, les Officiers du Bailliage

Digitized by Google

de Charoles lui décernerent 17 Mars 1637 la Bailliſterie de, 1. *Claude*, qui ſuit, & de *Philiberte*, morte jeune ; 2°. *Anne* d'Alleman de la Roche-Chaſau ; dont, 1. *Anne*, mariée à *Antoine* de la Menue-Perigny, Seigneur de Chenau & Montperoux-le-Vert ; 2. *Françoiſe*, morte jeune ; 3. *Claudine*, femme d'*Hugues* de l'Agneau, Ecuyer, Seigneur de la Michaliere ; 4. *Adrienne*, qui s'allia avec *Antoine*, Seigneur de Chalenforge ; 5. & *Marie*, morte ſans alliance.

X. *Claude* de Théſut, Ecuyer, Seig. deſdits lieux, marié 23 Fev. 1664 à *Charlotte* de Sève, fille de *Jean*, Ecuyer, Seig. de Buſſieres, Gouléat, &c. & ſœur du Grand Prieur de Champagne de ce nom, laquelle étant veuve ſe remaria à *Jacques* de Banchereau, Ecuyer, Seigneur de Terlague ; & en troiſiemes nôces, à *George* de Raffin, Ecuyer, Seigneur de Lavau, Pomiers, Sermaiſe, &c. elle eut de ſon premier mariage, 1. *Simon* de Théſut, Seigneur d'Eſpuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne 1682, mort 4 Avril 1729, ſans poſtérité ; 2. *Héliene*, mariée à *Gabriel* de Scoraille, Seigneur du Pont, de Creſſonnet & de Torcy, fils de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie* de Thiange, Dame du Creuſet & de Cots en Berry ; 3. *Claude-Benigne*, morte jeune.

Seconde Branche.

IX. *Nicolas* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchault, ſecond fils de *Henri*, mentionné ci-devant, marié 7 Fevrier 1644 à *Pierrette* le Clerc, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe* Thomaſſin ; dont, *Théophile*, reçu à la Chambre des Etats 1682, tué au Service, Capitaine d'une Compagnie Wallone dans le Régiment du Prince Robecq ; 2. *Louis*, tué, Capitaine d'Infanterie à la Marſeille ; 3. *Claude*, qui ſuit ; 4 & *Antoine*, dont il ſera parlé après.

X. *Claude* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, fut tué au combat de Malaga, autrement de l'Amiral, 24 Août 1704, faiſant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Navale ſur le bord du Comte de Relingue : il avoit épouſé à Breſt *Claudine* de Kermoaet, dont il eut,

XI. *Claude-Marie* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Montmurger, marié 27 Fevrier 1727 à *Marie* de Chardonay, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Salornay-ſur-Guye ; dont, 1. *Jean-Marie*, allié 5 Novembre 1753 à *Marie-Paule-Henriette* de Mouchet, fille de *Claude-Amable*, Ecuyer, Seigneur de Montjay, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & de *Françoiſe* de Grain-Saint-Marcéan, de laquelle il a deux filles ; 2. *Eſpérance*, née 28 Septembre 1731 ; 3. *Philiberte*, morte Religieuſe Urſuline de Châlon ; 4. *Jacqueline-Philiberte*, née 13 Septembre 1734 ; 5. & *Françoiſe*, née 26 Mars 1737.

Troiſieme Branche.

X. *Antoine* de Théſut, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, quatrieme fils de *Nicolas* & de *Pierrette* le Clerc, mentionnés ci-deſſus, a ſervi le Roi en qualité de Capitaine aux Régimens de Beuil & de Gâtinois : fut deux fois élu de la Nobleſſe de Charolois, & s'eſt

Digitized by Google

marié 12 Septembre 1703 à *Roſe* Bernard, dont il a eu,

XI. *Claude* de Théſut, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Château-Moron, &c. Commandant du Régiment de Briqueville, Cheval. de S. Louis, marié 11 Septembre 1752 à *Louiſe* Perreney, fille de *Nicolas*, Seigneur de Grosbois, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie* Aymeret de Gazau, & ſœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, Premier Préſident au Parlement de Beſançon, de laquelle il a eu *Henri-Bernard-Nicolas-Marie*, né au Château d'Aumont 3 Septembre 1753; 2. *Guillaume-Suſanne*, né en 1756.

Quatrieme Branche.

VII. *Jean* de Théſut, IV du nom, Ecuyer, Coſeigneur d'Eſpuys & de Ragy, ſecond fils de *Jean III* & de *Jeanne* Brocard, *mentionné ci-devant*, eſt dénommé, avec *Louis* ſon frere, dans l'acte de tutelle, fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charoles 11 Décembre 1542, après la mort de ſon pere, fut ſucceſſivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Couſan, de Tavannes & du Maréchal de Rets; comparut à l'Aſſemblée des Nobles du Charolois 2 Octobre 1568. Il eut d'*Anne* Benot, ſœur de *Gabriel*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, ſa femme, 1. *Jean*, ſieur de Théſut & Deſeſſards, dont la poſtérité a fini en la perſonne de *Nicole*, femme de *Guillaume* Cointot, Tréſorier Gén. de France, lequel rendit foi & hommage-lige à *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolois 9 Septembre 1692, pour raiſon du Fief & Seigneurie de Théſut; 2. *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Ragy & de Jully en partie, dont la branche eſt éteinte en la perſonne de *Louis* ſon petit-fils, Seigneur de Champouſſot & de Setrigny, mort 1677, étant élu de la Nobleſſe du Charolois, ne laiſſant qu'*Antoine*, décédé 15 Août 1709, Prêtre, Curé de Buxy; 3. & *Claude*, qui ſuit.

VIII. *Claude* de Théſut, Coſeigneur de Sully & de Charesconduits né 25 Août 1583, alla faire ſes études à Toulouſe, teſta à Lyon devant Deſeſchault Notaire, 6 Fevrier 1603, avec *Louis* ſon frere; ils ſont qualifiés dans cet acte, fils de feu Noble *Jehan* de Théſut, *en ſon vivant Gentilhomme au Mont-Saint-Vincent en Charolois.* Il eut de *Claude* Quenot, qu'il avoit épouſée 1 Av. 1610, 1. *Louis*, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au Service; 2. *François*, qui ſuit; 3. *Judith*, mariée à *Blaiſe* Joly, Gentilhomme chez le Roi, d'où ſortent les Seigneurs de Bévi; 4. & *Anne*, morte ſans alliance.

IX. *François* de Théſut, Ecuyer, convoqué 30 Nov. 1676, pour ſe trouver à l'Aſſemblée des Gentilshommes des Etats de Bourgogne, mort 23 Mai 1684, laiſſant de *Jeanne* Niquevard, fille de Noble *Edme* & de *Jeanne* Julien, qu'il avoit épouſée 8 Juin 1643, 1. *Jacques*, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du S. Siége. Voyez *Morery, nouv. Suppl.*; 2. & *Edme*, qui ſuit.

X. *Edme* de Théſut, marié, 1°. 10 Août 1676 à *Marie-Cécile* Lambert, après la mort de laquelle il eut la Garde noble de, 1. *Jean-Siméon*, décédé en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment

Digitized by Google

d'Infanterie de ſon nom; 2. *Marie-Madeleine*, première femme de *Jean* Henry, Lieutenant-Général de l'Auxois; 3. *Jacques-François-Marie*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Théſut, mort de la ſuite de ſes bleſſures; 4. & *Louis*, qui ſuit. 2° à *Françoiſe-Nicole* de Vidal, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Seigneur de Cruſilles, & de *Pierrette* de la Menue; dont, 1. *Jean-Baptiſte* de Théſut-Saint-Maurice, décédé 6 Juin 1752, laiſſant de *Marie* Vanier, *Jean-Baptiſte*, Religieux de la Ferté, Ordre de Cîteaux, *Lazare*, Lieutenant au Régiment des Grenadiers de Cambis, *Pierrette* & *Philiberte*, Religieuſes Urſulines à Semur en Auxois; 2. & 3. *Marie-Madeleine* & *Marguerite*, Relig. Urſul. de S. Gengoux, transférées à Châlon.

XI. *Louis* de Théſut du Parc, Seigneur de Moroges, Fiſley-Vingelles, & ancien Capitaine au Régiment de Théſut, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats 1754, marié 8 Fevrier 1716 à *Henriette* de Tuſſeri, fille de *Philippe-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Trapenard, Major des Ville & Citadelle de Châlon, & d'*Henriette* de Ludres, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont; dont, 1. *Edme-Nicolas*, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de S. Louis, veuf, ſans enfans, 1756 de *Jacqueline Thérèſe Eléonore* de Faubert Creſſy; 2. *Raymond*, auſſi Capitaine au même Régiment, marié, 1°. 24 Janvier 1757 à *Jeanne* Dormy de Brion, fille de *Jean-Baptiſte-Auguſte*, Seigneur de Neuvi, Veſvres, Beauchamp, &c. & d'*Eléonore* de Faubert, morte, ſans enfans, 7 Septembre 1760, âgée de 20 ans & demi. 2°. 18 Juin 1761, à *Marie-Françoiſe* Perrault, fille de *Théodore-Philibert*, Seigneur de Montrevoſt, & d'*Anne* d'Aleray; 3. *Marie-Anne*, mariée 16 Mars 1753 à *Joſeph-Xavier* de Chaillot, Seigneur de la Loye en Franche-Comté, morte 2 Octobre 1760, laiſſant deux fils & une fille.

Cinquieme Branche.

V. *Louis* de Théſut, Ecuyer, Coſeigneur de Ragy & de Montmurger, ſecond fils de *Jean II* & de *Jeanne* Bourgeois, rapportés ci-deſſus, quitta le Mont-Saint-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-ſur-Saône. Il rendit hommage à *Charles*, Duc de Bourgogne, 27 Janvier 1473, pour raiſon de la Terre & Seign. de Ragy, & de tous les biens que lui & ſes freres *tenoient en Fief*; il mourut en 1489, après avoir été marié, 1°. à *Jeanne* Bernard, fille de *Pernot*, ſieur de Monteſſus, de laquelle il n'eut point d'enfant, & donna quittance des deniers dotaux 1454. 2°. à *Richarde* de Landerol, *alids* Landeroul, ſœur de *Jean*, Seigneur de Grand-Champ, reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne 4 Av. 1486; dont, 1. *Jacques*, qui ſuit; 2. *Philiberte*, femme d'*Edme* de Beaumont, fils d'*Etienne*, Avocat Général au même Parlement; 3. *Anne*, mariée à *Claude* Gontier, Capitaine de Germoſles, mort 1528.

VI. *Jacques* de Théſut, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Ragy, Azu, Colombier & des Chareſconduits, étoit un homme d'eſprit, affectionné du Roi *Louis XII*. Ce Prince lui fit conceſſion de la juſtice *Mixte impere*, ſur le Hameau de Chareſconduits: *Fran-*

çois I, en récompense des bons & agréables services qu'il avoit rendus au Roi, son prédécesseur, & à lui, le créa un de ses quatre Maîtres des Comptes de Dijon, par Lettres du 14 Mai 1516. Il mourut 14 Août 1521, laissant de *Philippine* Boulenier, sa premiere femme, 1 *Louis*, Chanoine de l'Eglise de Châlon; 2 *Jacques*, qui suit; 3. *Claude*, mort sans postérité: & de *Jeanne* de Recours, sa deuxieme femme, fille de *Didier*, Seigneur de la Riviere, Greffier en Chef du Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte* Bouesléan 1. *Anne* de Thésut, mariée à *Jean* le Goux, Ecuy. Seigneur de la Berchere, Gouverneur de la Ville de Nuits, dont sont issus les Seigneurs de la Berchere, Premiers Présidents des Parlements de Bourgogne & de Dauphiné, & l'Archev. de Narbonne de cette Maison.

VII. *Jacques* de Thésut, III du nom, Seig. de Ragy & de Charesconduits, transigea 14 Août 1563 avec *Louis* & *Jean*, Seig. d'Espuys, ses cousins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indivis entre eux. Il eut de *Benigne* Julien, fille d'*Edme* ou *Amat*, Seigneur de Verchisy, Clamerey, Vertey, &c. Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Philiberte* Brocard, 1. *Louis*, qui suit; 2. *François*, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort 1567 sans enfant, laissant 1200 liv. d'or au Collége de Châlon, pour l'éducation de la jeunesse; 3. *Jacquette*, mariée dernier Février 1562 à *Joseph* de Vezon, Ecuyer, Seigneur d'Anon, Conseiller au Parlem.; 4. *Huguette*, femme de *Robert* Mussard, Seigneur du Chey.

VIII. *Louis* Thésut, Seigneur de Ragy, Vertey, Charesconduits, compris dans le Rolle des Gentilshommes du Bailliage de Châtillon en l'an 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, député de ce Corps aux Etats de Blois: il s'allia à *Jeanne* Tisserand, fille de *Jean*, Seigneur d'Is-sur-Tille, Trucheres, Oisilly, Lans, Gergy & Sassenay, Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* de Cirey, de laquelle il eut, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Verrey, dont il sera parlé ci-après; 3. *Jeanne*, femme de *Jean* Beuverand, Seigneur du Tielay, la Panisiere, la Louhiere, &c. 4. *Jacquette*, mariée à *Jean* Gallois, Seigneur du Pérou, Frontenau & des Taperey, Conseiller au Parlement de Bourgogne; dont un fils, *Louis*, Comte d'Auvillars, Gouverneur de Bellegarde, Gentilhomme de la Chambre & Capitaine des Gardes de Mgr. le Prince, marié 6 Janvier 1636 à *Marie* de Saulx, fille de *Claude*, Comte de Tavannes, de Beaumont & de Busançois, Lieutenant-Général en Bourgogne, & de *Françoise* Brulart.

IX. *Jacques* de Thésut, IV. Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c. marié 19 Décembre 1595 à *Marie* de Pontoux, Dame du Maupas, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoise* Languet, de la Famille de l'Archevêque de Sens, laquelle étant veuve se remaria à *Louis* de Foudras, Baron de Saint-Urages, fut mere de:

X. *Louis* de Thésut, Seigneur desdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort 13 Avril 1631, laissant d'*Anne* Chassepot de Beaumont, sa fem-

Digitized by Google

me, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Charles-Benigne*, tige des Seigneurs de Ragy, mentionnés ci-après ; 3. 4. *François* & *Marie*, dénommés dans l'acte de Bailliſt. 30 Octobre 1632.

XI. *Jacques* de Théſut, V du nom, Seig. de Lans, reçu Conſ. au Parlement de Bourgogne 15 Septembre 1645, ſe maria à *Jeanne* Girard, tante de *Jean-François-Gabriel* de Hennin-Liétard, mort Archevêque d'Embrun ; dont, 1. *Abrahain*, Prieur du Noble Monaſtere de Gigny en Franche-Comté, élu Général du Clergé des Etats de Bourgogne 1678 ; 2. *Jean*, Baron de Soudey, Seigneur de Glantigny & de Lans, Conſeiller au Grand Conſeil, Secrétaire des Commandemens de S. A. R. Monſieur, frere du Roi ; 3. *Louis*, Abbé de Saint-Pere en Vallée, de Pontoiſe, de Mouſtier-Saint-Jean, & auſſi Prieur de Gigny, après ſon frere, mort Conſeiller d'Etat en 1729 ; 4. & *Claudine*, femme de *Jean* de la Motte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean* de Berbiſey, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, Premier Préſident du même Parlement.

Sixieme Branche.

XI. *Charles-Benigne* de Théſut, Seigneur de Ragy, Chareſconduits, Veſſey, Simard, Beſſandré, &c. frere de *Jacques V*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne 27 Janvier 1649, & devint Doyen de la Cour. Il épouſa 1650 *Louiſe* Bouhier, fille d'*Etienne*, Seigneur de Lantenay, Conſeiller au même Parlement, & de *Claude* de Maſſot, tante de *Jean* Bouhier, premier Evêque de Dijon, de laquelle il eut, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Benoît*, mort ſans poſtérité ; 3. 4. *Madeleine* & *Catherine*, Relig. à la Viſitation de Dijon.

XII. *Jean* de Théſut, V du nom, Seign. deſdits lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien 6 Janv. 1677, où il ſervit juſqu'au 18 Sept. 1688, que ſon pere lui fit acheter une Charge de Conſeiller au Parlement de Metz, & le maria à *Jeanne-Charlotte* de Gévalois, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Eliſabeth* Chauſſin ; dont, 1. *Madeleine*, premiere femme de *Nicolas* Berbis, Marquis de Longecour, Seig. de Thorey, Tart & Porangey ; 2. *Jeanne-Marie* de Théſut-Ragy, mariée 8 Novembre 1713 à *Philibert-Bernard* Gagne de Perigny, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne ; 3. *Claudine*, femme de *Louis* de la Poype, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, fils d'*Artus-Joſeph*, Comte de Saint Julien, Baron de Pomiers, &c. Premier Préſident au même Parlement, & d'*Anne Françoiſe* Grôlée de Viriville, morte à Grenoble 18 Juin 1751 ; 4. & *Catherine*, alliée 15 Novembre 1717 à *Antoine* de Clermont, Marquis de Montoiſon, Seigneur de Vaunavès en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaſſagne en Bourgogne, dont eſt iſſu *Louis-Claude*, Marquis de Montoiſon, Capitaine de Gendarm. marié, 1°. à *N...* de Clermont-Tonnerre ; 2°. à *N...* de Lévy-Château-Moran.

Septieme Branche.

IX. *Charles-Benigne* de Théſut, Chevalier, Seigneur de Verrey, Chareſconduits, oncle de celui du même nom & deuxieme fils de *Louis* & de *Jeanne* Tiſſerand,

Digitized by Google

mentionnés ci-devant, reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne 9 Décembre 1607, par la réſignation de *Jean* Gallois ſon beau-frere acquit une grande réputation dans cette Cour, dont il fut 20 ans Doyen. 57 années de ſervices lui acquirent pour récompenſe une Charge de Conſeiller d'Etat par Lett. du 23 Août 1652. Il mourut 20 Avril 1665, laiſſant de *Jeanne* Roux ſa femme, 1. *Jean-Baptiſte*, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Gaſton* de France, marié à *Anne* Bernard, Vicomteſſe de Chalon-ſur-Saone, fille de *Jean*, Seigneur de Sainte-Hélene & de Baudriere, Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne* de Pontoux; 2. *Louis*, Chanoine de la Collég. de Beaune; 3. *Claude*, qui ſuit; 4. *Théodore-François*, Aumônier du Roi; 5. *Marguerite*, mariée à *Maurice* David.

X. *Claude* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Verrey & de Charef conduits, convoqué à l'Aſſemblée de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne ès années 1676 & 1679, eut d'*Anne* Chartraire, fille de *Guy*, Seigneur de Biere & de Montigny, qu'il avoit épouſée 8 Janv. 1651, 1. *Louis*, qui ſuit; 2. *Marie-Anne*, alliée, 1°. 20 Fev. 1684 à *Charles-François* d'Hennin-Liétart, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, de l'illuſtre Maiſon *des Princes de Chimay*; 2°. 20 Avril 1686, à *Guillaume* Joly, fils de *George*, Baron de Blaizy, Préſident à Mortier au même Parlement, & d'*Eliſabeth* Bernardon.

XI. *Louis* de Théſut, Ecuyer, Seigneur de Verrey, reprit de Fief de ſa Terre à la Chambre des Comptes de Dijon 23 Juillet 1685, ſe maria 8 Septembre ſuivant à *Marie* Canabelin, fille de *Benigne*, Seigneur de Longepierre; dont, 1. *Claude*, qui ſuit; 2. *Barthelemy*, Chanoine & Tréſorier de la Ste Chapelle de Dijon; 3. *Odon*, Religieux Dominicain.

XII. *Claude* de Théſut, Seigneur de Verrey, reçu à la Chambre de la Nobleſſe des Etats 29 Avril 1721, & Chevalier d'honneur à la Chambre des Comptes de Bourgogne 24 Juillet ſuivant, a épouſé 24 Novemb. 1715 *Claire* Jéhanin, fille de *Jean*, Seigneur de Montconis & de Chambelane, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Guyette* de Requeleyne; dont, 1. *Guillaume*, Seigneur de Verrey, du Giboux & de Charency, reçu à la Chambre de la Nobleſſe 1742, marié à Paris à S. Sulpice 1760, à *Marie* de Clugny-Théniſſey, fille d'*Antoine*, Comte de Théniſſey, Seigneur d'Aignay-le-Duc, l'Eperviere, Gigny, &c. & de *Marie* de Choiſeul. La Bénédiction nuptiale leur a été donnée par l'Abbé de Clugny-Théniſſey, Chanoine, Comte & Prévôt de S. Jean de Lyon, Abbé de Savigny, Aumônier du Roi, frere-germain de la nouvelle épouſe; 2. *Marie*, Religieuſe à la Viſitation de Dijon.

Théſut porte : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois Sautoirs du Champ.* Voyez *Palliot, Chevillard, Guichenon, le P. de Varennes, Jéſ. & le nouveau Catalogue des Gentilshommes de la Province, qui ont voix aux Etats, imprimés ſous les yeux de la Chambre de la Nobleſſe. Dijon, chez Durand* 1760.

Digitized by Google

VE VE

VERNEUIL (de), originaire de Bretagne, dont une branche établie à Siſteron en Provence. Cette Famille a pour chef *Etienne* de Verneuil, Chevalier, qui fit vente à l'Evêque de Paris en 1255 de pluſieurs Fiefs & rentes : il étoit frere de *Ferry* de Verneuil, Maréchal de France en 1272, & Grand Echanſon de la Couronne en 1288, devant qui comparurent tous les Seigneurs qui furent cités à Tours par ordre du Roi, (ainſi qu'il conſte au Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, cotte *Noſter*). *Etienne* eut pour un de ſes deſcendans *Jean*, qui étoit un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Duc de Bretagne en France en 1388. *Jean* eut pour fils *Robert*, Seigneur de Drocourt, qui épouſa *Perronelle* de Beaumont, fille de *Jean*, arriere-petit-fils du Maréchal de Beaumont. *Robert* avec le Dauphin, le Connétable, & pluſieurs autres Seigneurs Bretons, ſuivit le Roi en Guienne en 1442 pour délivrer Tartas aſſiégée par les Anglois, & pour ſe rendre Maître de toutes les Places fortes de cette Province. Le Roi y employa *Robert* qui s'y établit.

La Famille de Verneuil ſubſiſte dans la Province de Guienne, dont une branche a paſſé en Provence, & a pour chef,

Jean-Baptiſte de Verneuil, Chevalier, Capitaine, Commandant d'une Compagnie d'Invalides en 1749, & Commandant pour le Roi du Fort Saint-Vincent, ſert depuis plus de cinquante ans, a été bleſſé à la Bataille de Guaſtalla & à pluſieurs autres, eſt marié à *Catherine* Sias ; dont,

1. *Jean-Baptiſte-Henri*, Prêtre, Docteur en Théologie.
2. *François*.
3. *Jean-Etienne*, Lieutenant d'Infanterie en 1759.

Les armes : *d'azur au lion d'or couronné, armé de gueules, cantonné au canton gauche de trois étoiles de même.*

ADDITION
à la Lettre F.

FRANCESQUI. Ancienne Famille Noble ſortie des Barons de Franceſqui de Florence, dont pluſieurs branches en Toſcane, & une établie à Marſeille dès le commencement du quinzieme ſiecle.

On lit dans l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, par *M. Arteſeuil*, imprimée à Avignon en 1759, *Tom II*, *p.* 560 *& ſuiv.* que *Thadée* de Franceſqui paſſa, au commencement du quatorzieme ſiecle, dans l'Iſle de Corſe, & qu'il y jouit de toutes les prérogatives accordées aux Nobles. Cet Auteur rapporte pour preuves de l'ancienne Nobleſſe de cette Famille,

1°. Une Enquête généalogique, traduite de l'Italien en François, enſuite du ſerment prêté par *Thadée* de Franceſqui, en vertu de l'Ordonnance du Lieutenant Sénéchal de la Ville de Marſeille le 22 Mars 1697, où les témoignages & dépoſitions des plus apparens & des plus anciens du lieu de Canelles, de Centurie, font foi que ce *Thadée* de Franceſqui, qui vivoit en 1440, étoit regardé comme *un des principaux illuſtres, annoblis de grandeur & prééminence; que comme tel, il a toujours été reconnu, avéré, & ſingulierement privilégié; & bien que des principaux du lieu payaſſent la douane & autres droits, ledit Noble* Thadée *étoit franc immune de droits & charges*, &c.

2°. Des Lettres Patentes de la République de Gênes, du 22 Septembre 1466, accordées à ce *Thadée* de Franceſqui, & à ſes héritiers & deſcendans juſqu'à l'infini, portant exemption & franchiſe pour toutes ſes poſſeſſions, comme étant réputé ancien Noble. Ces Lettres ſont légaliſées par *Charles* de la Tour, pour la Séréniſſime République de Gênes, & contreſignées par *Jean-Baptiſte* Maringot, Chancelier.

3°. Autres Lettres Patentes du 12 Février 1467, qui confirment les mêmes priviléges.

4°. Autres Lettres Patentes du 3 Mai 1608, confirmant les précédentes.

5°. Des Lettres de Naturalité accordées par *Louis XIII* au profit de *Marc* de Franceſqui, fils de *Simon-Pierre*, datées de Fontainebleau, Avril 1611, enregiſtrées aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, ſuivant l'Arrêt de ladite Cour, le 21 Juin 1613.

6°. Un Jugement de M. le Bret, Intendant de Provence, qui confirme & maintient *Jean-Pierre* de Franceſqui dans ſon ancienne Nobleſſe, & ordonne le rembourſement d'une ſomme de 2000 liv. par lui conſignée, après avoir prouvé qu'il deſcendoit en droite ligne de *Thadée* de Franceſqui.

Digitized by Google

Ce Jugement eſt daté d'Aix le 15 Mars 1700.

7°. Un Arrêt du Conſeil Supérieur de la Martinique, du 7 Septembre 1711, qui ordonne l'enregiſtrement des titres de Nobleſſe de *Jacques* de Franceſqui, Ecuyer, II du nom.

8°. Arrêt ſur parchemin, rendu par la Cour des Comptes, Aides & Finances, du 12 Février 1732, à la requête de ce *Jacques* de Franceſqui, II du nom, qui le maintient dans ſon ancienne Nobleſſe, comme véritablement iſſu de noble race & lignée; ordonne, au moyen de ce, qu'il ſera inſcrit dans le Catalogue des Nobles, pour jouir de tous les titres, droits, exemptions, priviléges & franchiſes attribués à la Nobleſſe. Cet acte, daté du 11 Mars 1734, eſt collationné par Fregier, Greffier de ladite Cour.

9°. Un Acte en Italien, contenant la fondation faite par le Capitaine *Barthelemi* de Franceſqui, conjointement avec ſes freres *Antoine* & *Mathieu*, d'une Commanderie dans l'Ordre Militaire de Saint-Etienne, du conſentement du Séréniſſime Grand Duc de Toſcane, en faveur de l'aîné du nom de Franceſqui, & de la branche établie à Marſeille, qui la poſſédoit dans la perſonne de feu *Jacques II*, & qui la poſſede aujourd'hui dans celle de ſon fils aîné *Charles-Gabriel*. Cet acte eſt du 6 Mai 1687.

10°. Un Certificat donné par le premier Miniſtre de la Religion de Saint-Etienne, contenant le blaſon de la Maiſon de Franceſqui, tel qu'il ſubſiſtoit alors dans le Palais Conventuel de ladite Religion à Piſe, avec les armes des autres Chevaliers, par lequel il eſt dit qu'*Antoine-Mathieu* de Franceſqui étoit Chevalier de cet Ordre, ainſi que *Barthelemi* ſon frere. Ce Certificat eſt daté du 20 Juin 1699, & légaliſé par M. de Gibercourt, Conſul de France à Livourne.

On trouve auſſi dans le Livre intitulé l'*Italie Noble*, contenant le Catalogue de tous les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem & de Saint-Etienne, que pluſieurs du nom de Franceſqui ont été décorés de la Croix de Malte, entr'autres, *Annibal* de Franceſqui de Palerme, reçu en 1578, & *Laurent-Marie* de Franceſqui, en 1700.

C'eſt ſur ces preuves inconteſtables que l'Auteur ci-deſſus cité a dreſſé la filiation depuis *Thadée*, qui ſuit.

I. *Thadée* de Franceſqui épouſa par contrat du 12 Juillet 1468, Noble *Lucie* de Franceſqui, fille de *Jean-Baptiſte* (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Par ſon teſtament du 18 Août 1498, il inſtitue héritier univerſel *Jean* de Franceſqui ſon fils.

II. *Jean* de Franceſqui ſe maria par contrat du 10 Janvier 1492, avec *N*... Cézarée, fille de Noble *Mathieu*, (*Pierre-Antoine* Barnabé Notaire). Il teſta en faveur de ſon fils *François*, qui ſuit.

III. *François* de Franceſqui s'allia par contrat du 25 Août 1517, avec Demoiſelle *Anne*, fille de Noble *Pierre*, & teſta 18 Septembre 1548: il eut pour fils *Simon-Pierre*, qui ſuit.

IV. *Simon-Pierre* de Franceſqui épouſa, 1°. par contrat paſſé aux Canelles le 20 Avril 1540, Demoiſelle *N*.... de Finard, fille de Noble *Simon*; 2°. par contrat du 20 Juin 1565, *Pauleſte* de Bonval, fille de *François*. Par

Digitized by Google

ſon codicile du 15 Mars 1608, il nomme pour ſes héritiers *Antoine Marie*, auteur d'une branche à Aubagne, à préſent éteinte, & *Marc*, qui ſuit.

V. *Marc* de Franceſqui, premier du nom, s'allia par contrat du 26 Juin 1613 (*Poete*, Notaire à Marſeille) avec Demoiſelle *Jeanne*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeannette* de Seignier; dont,

VI. *Jacques* de Franceſqui, premier du nom, Ecuyer, épouſa par contrat du 6 Septembre 1637, (Arnaud, Notaire Royal à Marſeille), Demoiſelle *Catherine* d'Olivier: il en eut,

VII. *Marc* de Franceſqui, II du nom, Ecuyer, marié par contrat du 25 Janvier 1678, (Audier, Notaire à Marſeille), avec Demoiſelle *Catherine* de Saint-Jacques: il en eut,

VIII. *Jacques* de Franceſqui, II du nom, Ecuyer, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Toſcane, marié par contrat du 7 Mars 1713, (paſſé devant Deval, Notaire Royal à la Martinique, & légaliſé par M. d'Orgeville, Intendant des Iſles Françoiſes de la Martinique), avec Demoiſelle *Catherine-Roſe* de Gallon, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Bauchesne, de Crannes, &c. Commandant dans le Château du Fort Royal de l'Iſle de la Martinique, & de Dame *Roſe* Dubois: il teſta en faveur, 1. de *Charles-Gabriel*, qui ſuit, & légua une penſion à ſes autres enfans; qui ſont,

2. *François Camille*, rapporté après ſon aîné.

3. *Pierre*, Vicaire Général du Diocèſe de Viviers.

4. *André*, qui a ſervi dans le Régiment Dauphin avec commiſſion de Capitaine, mort.

5. Et *Marc-Antoine*, en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, & aujourd'hui ſervant dans le Régiment de la Marine: il va épouſer Demoiſelle *Marie-Roſe-Françoiſe* de Régis.

IX. *Charles-Gabriel* de Franceſqui, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne, & Chevalier de Saint Louis, avec penſion du Roi ſur le Tréſor Royal, a ſervi en qualité de Capitaine vingt ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie.

IX. *François Camille*, ſecond fils de *Jacques II*, eſt entré dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes à Rochefort, par commiſſion du 14 Septemb. 1734: il en eſt ſorti, après environ dix ans de ſervice, avec commiſſion de Capit. Aide-Major pour l'Iſle de la Grenade, où il a paſſé ſix ans, expédiée à Verſailles le 15 Mars 1743: il a épouſé par contrat du 18 Février 1744 (Bocheron Notaire Royal à l'Iſle de la Grenade dans la Martinique), *Marie-Roſe* Achallé. De cette alliance ſont iſſus,

1. *Pierre Charles-François.*

2. *Laurent-François-Camille*, mort.

3. *Catherine-Roſe.*

4. Et *Marie-Pierre* de Franceſqui.

Les armes: *d'or à l'arbre de ſinople, deux lions de ſable affrontés, le ſoutenant: en chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.*

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS.

Digitized by Google

ADDITION
A LA MAISON DE COSTA,

dont la Généalogie eſt imprimée dans ce Volume, pages 122 & ſuivantes.

PREMIERE BRANCHE, Degré XVI, *ajoutez* ce qui ſuit :

XVI. *Jean-Baptiſte* Coſta, qui quitta Gênes, vint s'établir en Savoye, où il fut Préſident à la Chambre Royale des Comptes, Surintendant Général des Finances, Chef du Conſeil d'Etat du Prince *Thomas* : il épouſa 7 Octobre 1625 *Peronne* Guicoud, & il en eut,

1. *Thomas*, mort jeune.
2. *Gaſpard*, qui ſuit.
3. *Pantaléon*, Général d'Artillerie, dont la poſtérité ſubſiſte en Piémont.
4. Et *Ferdinand*, Religieux dans l'Ordre des Camaldules-lez-Turin, & pluſieurs filles, dont une mariée au Comte de Viry de Manthon.

XVII. *Gaſpard*, Comte du Villars & de Cerneix, Marquis & Seigneur de Saint-Génix, de Beauregard, de Saint-Maurice, &c. épouſa *Diane-Lucie* Granéri, ſœur du Miniſtre d'Etat, dont il a laiſſé,

1. *Jean-Baptiſte*, Préſident à la Chambre des Comptes.
2. *Pantaléon-Barthelemi*, Général en Baviere.
3. *Thomas-Marc-Antoine*, qui ſuit.

XVIII. *Thomas-Marc-Antoine* a laiſſé de *Catherine* de Challes,

1. *Joſeph-Alexis-Barthelemi*, qui ſuit.
2. *Françoiſe-Catherine*, mariée au Marquis de Saint-Maurice, Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne.
3. *Melchior*, Religieux de Ste. Claire hors les murs de Chambéri.

XIX. *Joſeph-Alexis-Barthelemi* de Coſta, a de ſon mariage avec N. . . d'Aubarjon de Murinais, d'une ancienne Nobleſſe de Dauphiné, ſœur du Chevalier de Malte de ce nom, Major en ſecond dans la Gendarmerie au ſervice de France, deux garçons & quatre filles; ſavoir,

1. *Henri*, âgé de douze ans au commencement de 1765.
2. *Télémaque.*
3. *Henriette.*
4. *Félicité.*
5. *Agathe.*
6. Et *Clémence.*

Fin du Tome VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

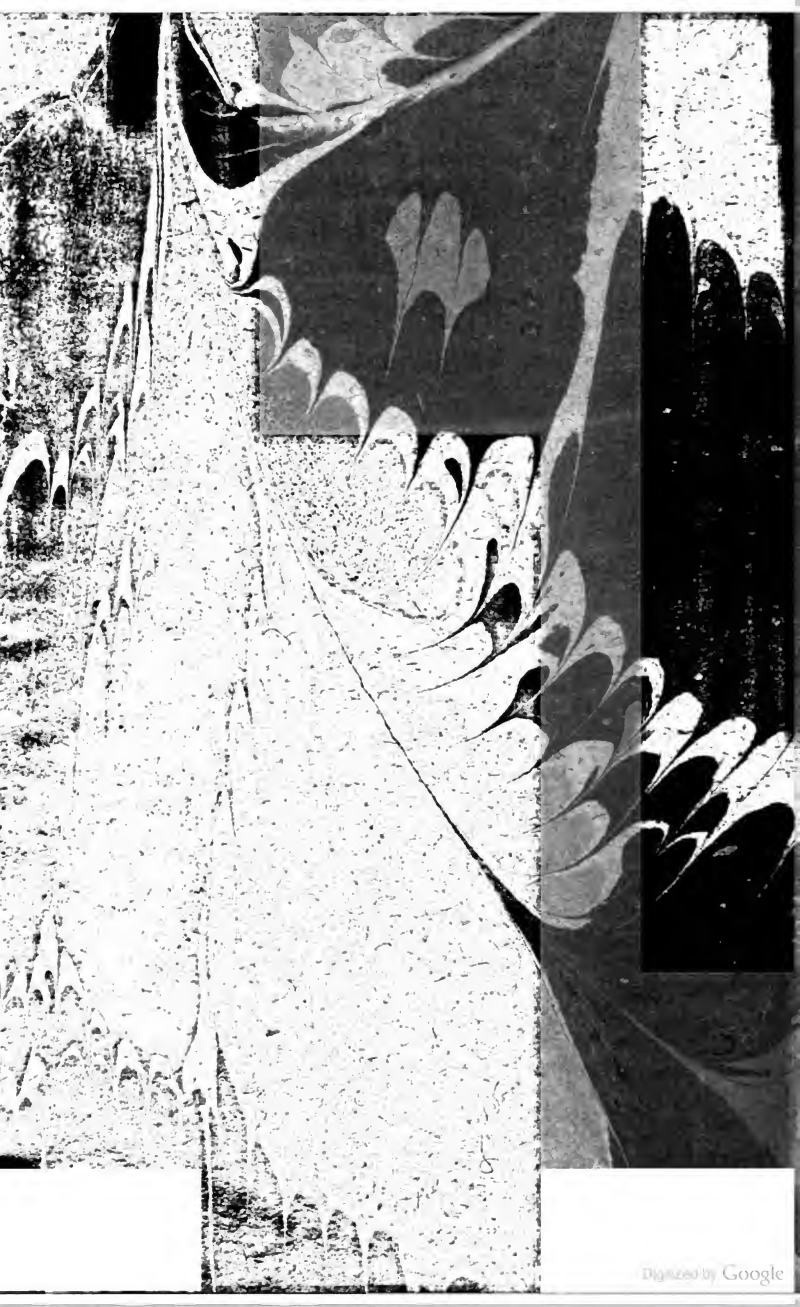
Digitized by Google

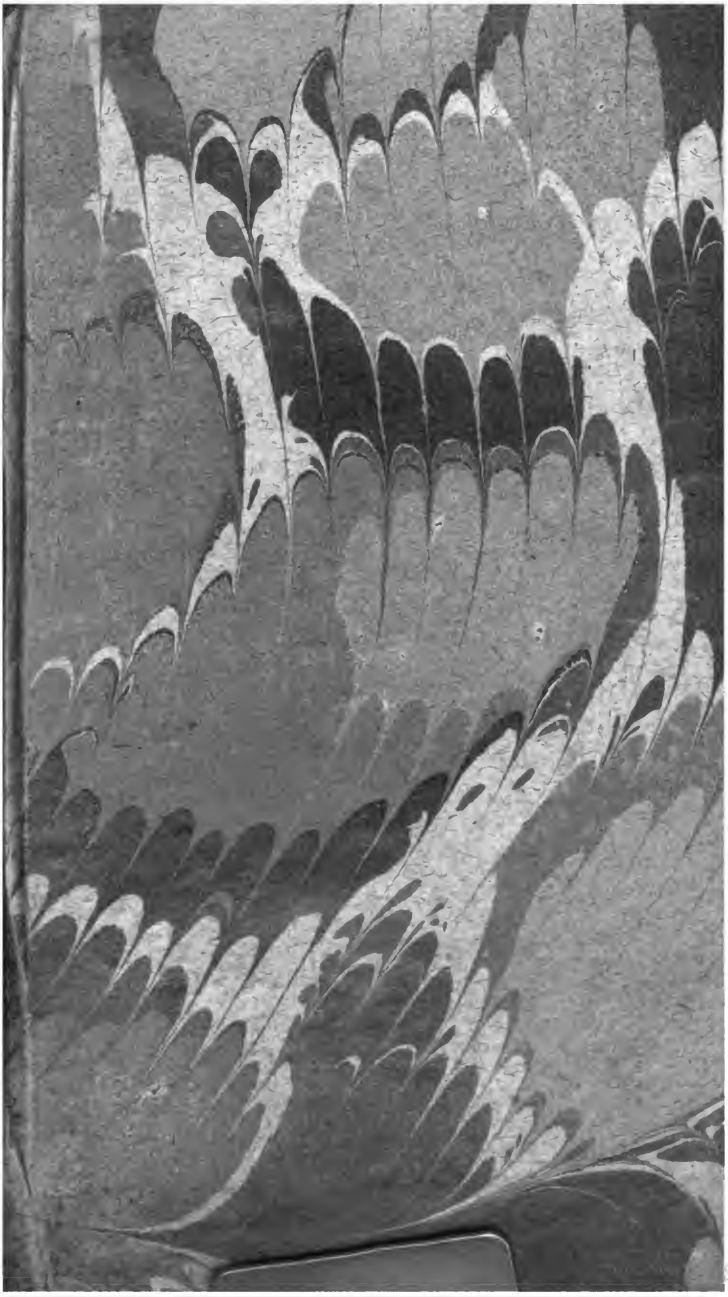

Digitized by Google